This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

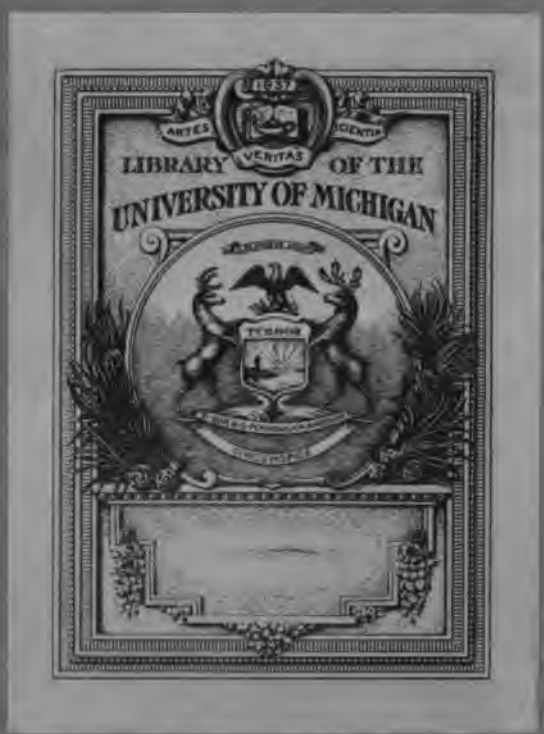
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

1re ANNÉE

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQ

DU PAYS DE LIÉGE

1re ANNÉE

1906

Compl. sets
Nijhoff
2-21-29
18701
2 vols.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

ABRY (Louis), 43. — (Simon-Joseph), 43, 45.
AIGREMONT, 92.
AIX-LA-CHAPELLE, 47.
ANTHISNES, 59.
ANTIQUITÉS DÉCOUVERTES, en Campine, 62-63 ; à Jupille, 6-9 ; à Ombret, 69-72. — à Roloux, 24-26, 36-37. — à Tongres, 18-20.
ANTOINE DE BOURGOGNE, 2.
ARCHES (Le pont des), 54.
ATHIN (Wathieu d'), 11.
AUBEL, 111-112.
AUGUSTINS (L'église des), à Liége, 99-100.
AUTRICHE (Georges d'), 14.
AYMON, 84.
BACIAK (Gilles), 52.
BANNIÈRES DES MÉTIERS A LIÉGE (A propos des), 43-45.
BAVIÈRE (Ernest de), 79. — (Ferdinand de), 34-68. — (Jean-Théodore de), 23. — (Maximilien-Henri de), 12, 34.
BECKERS (Maximilien-Henri-Godefroid), 35.
BERENGER, 39.
BERGHES (Georges-Louis de), 34.
BERLAIMONT (Henri de), 67.
BERLO (Arnold de), 68. — (J de), 69.
BLOEMENDAEL (Rutger de), 4.
BOCHOLT (Arnold de), 61. (Godefroid de), 68.
BONAVENTURE (Jean de), 68.
BOUR (Georges de), 68.
BOURGOGNE (Antoine de), 2.
BOURGUIGNON (Guillaume-Lou 44. — (Jean), 44.
BRIMEU (Guy de), 4. — (Jean 4. 5.
BRY (Alide de), 15. — (Les trois Thiry de), 13
CHABOT (Eustache), 110-111.
CHALONS (René de), 105.
CHANTRAINE, 72.
CHAPPEN (Francisco), 69.
CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, 2, 3,
CHARTREUX (Les), à Liége, 16,
CHIROUX (Les), 11.
CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE, 83-90, 99-100, 111-112.
CLEF DE LA PORTE SAINT-LÉONA (A propos de la), 32-36.
CLERCX (de), 92.
COLAI, 38.
COLOGNE, 7.
CONRARD (Henri), 67.
CORBESIER (Gilles de), 37.

COTEREL (Jacques), 51.
COUCY (Jacques de), 52. — (Louis de), 52.
COUTUMES (La fête des Rois), 9-12. — La Saint-Hubert, 100.
CRUCIFIX DE L'ANCIEN PONT DES ARCHES (A propos du), 54.
CURTIUS, 112. — (Henri), 68. — (Jean de), 68. — (Pierre de), 46.
DAMREY (Martin), 68.
DANTE (Gilles), 69.
DARY (Jean), 51.
DEFRANCE (Léonard), 22-24.
DIEPENBEECK, 67.
DOCUMENTS LIÉGEOIS DU XVe SIÈCLE, 2-6, 50-53.
DOMINIQUE (évêque), 39.
DURAS, 67.
ENGIS, 92.
ENSEIGNEMENT PUBLIC A LIÉGE en 1795 (L'), 78-83.
ESGER, évêque, 39.
EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES, à Aigremont, 92 ; à Chantraine, 72 ; à Engis, 84-92 ; à Havelange, 72.
EYNATTEN (Adolphe d'), 68.
FABRY, 90.
FAYS (Lambert de), 46.
FEXHE (Noël de), 14-15.
FLÉMALLE, 67.
FRERES (Gielis van), 68.
GAVRE (Jean de), 67.
GIFFART (Pierre), 31.
GILLES, 39.
GILONS, 38, 39.
GOHY (Gilles), 89.
GRIGNOUX (Les), 11, 34.
GUILLAUME, évêque, 39.
— LE VERRIER, 110-111.
HALLE SAINT-SÉVERIN, 111.
HANONS (Lambuce), 38, 39.
HAST (Gilles de), 69.
HAVELANGE, 72.
HELBIG (Jules), 27, 28.
HENNET (Wathieu), 34.
HERVE (Agnès de), 14, 15, 16, 17. — (Jean de), 14, 16, 17.
HORN (Arnould de), 36.
HOSDEN (Hubien de), 91.
HOTEL LIÉGEOIS (Un vieil), 46.
HUMBERCOURT (Guy de), 2-6.
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE, 73-78, 85-87, 95-99, 103-107.
JUPILLE, 6-9.
KEMEXHE (Rigaut de), 15.
— DIT LOEN (Arnould de), 5.
LAMBINON (Jacques-Mathias de), 88.
LANGIUS, 91.
LANNOY-MARS (Alphonse de), 68.
LEFORT, 91.
LEONARDI (Eustache), 34.
LIÉGE, 1, 112.
— (Couronnement de rosières à, au XVIe siècle), 61-62. — (Le pillage de), de 1468, 50-53. — (A propos des recrutements au pays de), 67-69.
LINDEN (de), 68.
LONCHIN (Jean de), 67.
LOOZ, 3-4, 68.
LORRAINE (Le duc de), 68.
MAES, 68.
MAESEYCK, 68.
MAILLY (Marie de), 4.
MARCHE (Le vase de bronze, dit de), 55-56.
MARGHES (Jacques de), 51-52.
MARLY (A propos de la machine de), 30-32, 47-48.
MEFFE (Mariscal de), 91.
MEGHEN, 5.

Melsion (Henri), 69.
Minnet, 51.
Monnaies recueillies en Hesbaye, 107-110.
Montefiore-Lévi (Georges), 48.
Montlhéry, 50.
Mouhault (Bailher de), 91.
Nécrologies, 27, 28, 48.
Neubourg, 68.
Nicolas, évêque, 39.
Oignée, 68.
Ombret, 69-72.
Onofry, 17, 39
Orlandus, 39.
Oultremont (Charles-Nicolas-Alexandre d'), 23, 31.
Oyenbrugghe (Jean d'), 67.
Palatte (Henri), 44.
Papenheim (Le comte de), 69.
Paques (Erasme), 27-28.
Peintre verrier liégeois du xvie siècle (Un), 110-111.
Philippe le Bon, 2.
Pickmann (La maison), 85-87.
Pierre, 39, 51-52.
Plunckett, 68.
Préalle (Dieudonné), 38.
Prêcheurs (Les Frères), à Liége, 90.
Rambures (Antoinette de), 4.
Raymond, 39.
Recrutements au pays de Liége (A propos des), 67-69.
Rede (Adrien Van), 68.
Remède singulier pour la peste, 26-27.
Renard (Alide), 15.
— (Jean-Mathias), 78.
Rosières a Liége au xvie siècle (Couronnement de), 61-62.
Rossignol (Jacob), 69.
Rostan, 39.
Roussel (Pierre), 51.
Roye de Marbais (Guillaume), 69.
Ryckman, 17.
Saint-Denis (L'église de), à Liége, 83-84.
Saint-Fontaine (de), 72.
Saint-Gilles (L'abbaye de), 51
Saint-Hilaire (Samuel de), 68
Saint-Jacques (L'abbaye de), Liége, 2, 3, 4.
Saint-Julien (L'hôpital), 37-40.
Saint-Lambert (La cathédrale de), à Liége, 13, 14, 61.
Saint-Laurent (L'abbaye de) Liége, 2, 3, 4, 5, 59.
Saint-Léonard (La porte de), Liége, 32-36.
Saint Nicolas en Glain (prieuré de), 83-84.
Saint-Nicolas-Outre-Meuse,
Sainte-Croix (L'église de), Liége, 84.
Salas (Francesco de), 69.
Saxhe (Clément de), 23.
Schwartzenbourg (Arnold d 67
Seraing (Alexandre de), 99.
Souvenir historique (Un peti 87-90.
Stockart (de), 36.
Stockem, 67-68.
Sualem (Renkin), 31-48.
Suys (Le baron de), 68.
Tector, 17.
Theux, 59-61.
Thorn (M.), 62-63.
Tongre, 17.
Tongres, 18-20.
Trappé (Nicolas-Dieudonné de 88-89.
Val-Saint-Lambert, 11.

Vase en bronze dit « de Marche » (Note sur le), 55-56.
Vente de meubles et ustensiles de ménage, a Theux, en 1732, 59-61.
Ville (Arnold de), 47.
Villeneuve (Guillaume de), 39.
Vindex, 8.
Waha de Baillonville (Claude de), 69.
Wautier (Jacquemotte le , 38-39. — (Robert le), 38-39.
Weert, 37.
Wipart (Nicolas de), 68.
Zonhoven, 63.
Zuylen (Van), 46.

1re ANNÉE, N° 1. JANVIER 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

AVIS

Par délibération en date du 28 juillet dernier, l'Institut archéologique liégeois a décidé de publier, sous forme d'annexe à son *Bulletin*, une chronique mensuelle.

Cette chronique qui paraîtra, vers le 15 de chaque mois en une livraison de 8 pages in-8°, donnera un compte-rendu des séances de la Société; elle contiendra régulièrement des articles variés et illustrés intéressant exclusivement l'archéologie ainsi que l'histoire de la province ou de l'ancien pays de Liége.

L'Institut est persuadé que sa *Chronique* rencontrera partout un bienveillant accueil, assurée qu'elle est, dès le début, de la collaboration d'un grand nombre de membres.

DEUX DOCUMENTS LIÉGEOIS DU XV^{e} SIÈCLE

RELATIFS AU SIRE DE HUMBERCOURT

Au milieu des ruines amoncelées dans la cité de Liége par les troupes de Charles le Téméraire, les établissements ecclésiastiques seuls étaient sortis à peu près indemnes de cette furieuse tempête. Le terrible duc ne voulut recevoir aucune requête, et malgré les supplications des chanoines de Liége, qui demandaient qu'une partie de la ville fût épargnée, toutes les maisons furent brûlées et dévastées à plusieurs reprises pendant ce lugubre hiver de 1468 (1). Et cependant, les religieux liégeois étaient parvenus à gagner la protection d'un des principaux lieutenants de Charles de Bourgogne, Guy de Humbercourt.

C'est à lui que s'étaient adressés les Dinantais en 1466 pour obtenir leur grâce auprès de Philippe le Bon (2) ; c'est à lui probablement que les religieux de Saint-Laurent durent la sauvegarde leur accordée par le grand bâtard Antoine de Bourgogne (3). C'est grâce à son intervention que l'abbaye de Saint-Jacques et celle de Beaurepart furent préservées en 1468 du fléau destructeur ; quoique blessé, non content de sauver ces deux antiques églises,

(1) ADRIEN D'OUDENBOSCH, *Chronique*, édit. C. DE BORMAN, pp. 210-221 ; — JEAN DE HAYNIN, *Mémoires*, édit. DD. BROUWERS, t. II, chap. VIII.

(2) ADRIEN D'OUDENBOSCH, *op. cit.*, p. 145.

(3) *Cartulaire de Saint-Laurent*, t. III, f° 133, à la bibliothèque du Séminaire de Liége.

il eut soin d'envoyer à Saint-Laurent, le héraut d'armes du duc, pour protéger l'abbaye contre les attaques des soudards bourguignons. Il s'en fallut de bien peu, du reste, que le feu n'y fût mis également (1) !

Cette dernière abbaye, qui avait déjà terriblement souffert des guerres désastreuses de l'époque (2), par suite de sa situation aux abords et en dehors des remparts de la Cité, obtint alors de Charles le Téméraire une sauvegarde d'une durée de trois mois pour elle, ses religieux et leurs biens (3). Quelques semaines plus tard, le 17 décembre 1468, les moines de Saint-Laurent craignant « que les gens de guerre qui se sont départis de cette dernière armée ou autres desceis pays de Liège et de Looz ne leur pillent et fourragent leurs granges et censes », font de nouvelles démarches auprès de leur protecteur, le sire d'Humbercourt, et en obtiennent une nouvelle sauvegarde pour eux et leurs biens. « Toutefois », ajoute ce dernier, « nous n'entendons point que, s'il y a aucuns des dits censiers, serviteurs et familiers domestiques qui, durant les dernières guerres régnant ès dits pays, soient rentrés ou demeurés en la dite cité ou aient tenu le parti contraire de mon dit seigneur, ils soient compris en la dite sauvegarde (4) ».

A la suite de ces actes de générosité, les religieux de Saint-Jacques et de Saint-Laurent vouèrent une vive reconnaissance à leur bienfaiteur; et ce sentiment se manifesta par deux actes que nous avons récemment découverts aux archives de l'Etat à Liége, et qui méritent d'être publiés.

Par le premier, qui porte la date du 6 avril 1469, l'abbé de Saint-Jacques, du consentement de tous les religieux, fait don à Guy de Humbercourt d'un reliquaire, en forme

(1) Adrien d'Oudenbosch, *op. cit.*, pp. 213-215.

(2) Th. Gobert, *Les Rues de Liége*, t. II, pp. 198-199.

(3) *Cartulaire de Saint-Laurent*, t. III, f° 138.

(4) Ibidem, III, f° 90, d'après Daris, dans *S.A.H.L.*, t. II, p. 164.

de crucifix, contenant des reliques du Sauveur, de saint Nicolas, de sainte Lucie et d'autres saints.

Dans le second, daté du 29 février 1472, et émanant de l'abbé de Saint-Laurent, il est dit, qu'en reconnaissance des services rendus par le sire de Humbercourt, les religieux associeront dans leurs prières aux noms de leurs protecteurs ceux de Guy et de sa femme Antoinette de Rambures, qu'ils célébreront leurs anniversaires après leur mort, et qu'il en sera de même des parents de Humbercourt, Jean de Brimeu et Marie de Mailly.

DD. Brouwers.

6 avril 1469.

Universis presentium noticiam habituris. Dompnus Rutgerus (1) humilis abbas Sancti Jacobi Leodiensis, ordinis sancti Benedicti, in eo qui est salus humilium salutem. Cum itaque cuncta que sub orbe lunari contenta sunt, fluxa, caduca ac transitoria videantur, prout docet infallibilis ipsa veritas suis sacris in codicibus, quitquid tamen in humanis rebus verum vel rectum invenitur, hoc ex divinis et naturalibus legibus per eternam Dei sapienciam dirivatur, et quam magnos quamque multiformes vite mortalium fructus afferat veritatis testimonium, docent a primo rerum exordio usque ad incolatus nostri tempora mundiales orbis decursus; docet preterea vaniloqua hominum opinio, docent et iterum oratorum immortalia volumina, que testimoniis gestarum rerum sunt plena; hac nos occasione ducti quod jamdudum multis prebentis beneficiis ab egregio et generoso viro domino Guidoni de Brimeu, domino temporali de Humbercourt, de Quierrien et de Gisennecourt, locumtenente metuendissimi ac victorissimi principis domini ducis Burgondie in partibus Brabantie, Luceburgie, Hanonie, Namurci, et in patria leodiensi, ducatu Bulloniensi, et comitatu Lossensi, ac proinde solliciti et perquirentes quid tante munificencie et largitati refundere valeremus, ad eumdem etiam prefatum et colendum nobis dominum, singulari ducti affectu, uti ad patrem et protectorem monasterii nostri nobisque pertinentium, propinavimus et dedimus memorato domino de Humbercourt, de unanimi consensu omnium religiosorum ac fratrum nostri monas-

(1) Rutger de Bloemendael, abbé de St-Jacques de 1436 à 1471.

terii, relliquiare quodam argenteum cum reliquiis quibusdam, quod reliquiare in forma est crucifixi, cum porcione dominici ligni, ac Sancti Nicholay, Sancte Lucie ac aliorum sanctorum. In cuius donacionis testimonium hanc litteram exinde fieri jussi prefatoque domino sigillatam meo sigillo in veritatis testimonium, anno domini millesimo quadringentesimo sexagesimo nono, die sexta mensis aprilis.

Original sur parchemin, fonds de St-Jacques, archives de l'Etat à Liége.

29 FÉVRIER 1472.

Arnoldus de Kemexhe, dictus Lone (1), Dei patiencia humilis abbas totusque conventus monasterii Sancti Laurencii prope Leodium, ordinis sancti Benedicti, leodiensis dyocesis, dilecto nobis in Christo nobili et generoso viro Domino Guidoni de Brimeu, domino de Humbercourt et comiti de Meyghen (2), etc. Salutem in Domino et per virtutum incrementa et devotarum orationum suffragia vitam et gloriam consequi sempiternam. Nobilis et prestantissime domine, dum exuberantem pie vestre devocionis affectum, quem vestre preclare nobilitatis celsitudo erga nos et nostrum beatissimi archilevite et martiris Christi, sancti Laurencii monasterium semper exhibuit, et de die in diem opere et veritate demonstrat, intenta mente consideramus, nichil dignum invenire possumus, quod pro tantis beneficiis domino ac benefactori nostro rependere possimus; sed rogamus omnipotentem Deum, qui est retributor omnium bonorum, ut meritis et intercessione ipsius gloriosi martiris Laurencii centuplum vobis retribuat in ressurrectione iustorum, et nos humiles vestri et devoti oratores vestram nobilem et inclitam personam ac dominam Anthoniam (3) vestre precelse dominacioni vinculo matrimoniali legittime coniunctam, in nostre congregacionis societatem per presentes devote suscipimus, omnium missarum, psalmorum, oracionum, vigiliarum, abstinenciarum, ieiuniorum, laborum ceterorumque spiritualium exercicionum et bonorum operum, que per nos et successores nostros dignabitur operari clemencia salvatoris, tam in vita quam post mortem, tenore presencium participes facimus et consortes, adicientes nichilominus et concedentes, quod, cum

(1) Arnold Loen de Kemexhe, abbé de Saint-Laurent de 1459 à 1473.

(2) Humbercourt, dans le département de la Somme, près de Doullens. — Meghen, en Hollande.

(3) [Antoinette de Rambures ANSELME, *Histoire généalogique de la Maison royale de France*, t. VIII, p. 67].

obitus alicuius vestrum quem Deus felicem faciat, nobis per litteras has aut alias nobis fuerit nunciatus, faciemus fieri exequias vestras funerales in vigiliis, in missa, et aliis sicut pro specialissimis amicis nostris est fieri consuetum. Insuper quilibet nostrum, qui in sacerdotali ordine fuerit constitutus, tres missas, qui vero sacerdotes non fuerint, integrum psalterium, prout pro defunctis dici consuetum est, dicent et persolvent. Deinde nomina vestra post obitum inter nomina confratrum et benefactorum nostrorum annotabuntur omni anno, die anniversaria, in capitulo recitanda, anniversario communi subsequente, quemadmodum iam de pie recordacionis nobilibus, domino Johanne de Brimeu, etc., et domina Maria de Mailh (1), parentibus vestris, quos post obitum suum in nostram societatem suscepimus, facimus et in futurum fieri ordinavimus, ut per viscera misericordie Dei nostri, beate Dei genitricis ac virginis Marie, sanctissimique martiris Laurencii et beatissimi confessoris Benedicti omniumque sanctorum, ac nostris oracionibus adiuti, mereamini et hic a malis protegi et in futuro in eterna tabernacula introduci. In quorum omnium prescriptorum testimonium nos abbas conventusque predicti presentes litteras confici et sigillorum nostrorum fecimus appensione muniri, anno dominice incarnacionis m° cccc° LXX° secundo, ultima februarii.

Original sur parchemin, fonds de St-Laurent, archives de l'Etat, à Liége.

MASQUE EN TERRE CUITE DE L'ÉPOQUE BELGO-ROMAINE

DÉCOUVERT A JUPILLE

Parmi les nombreuses antiquités belgo-romaines découvertes à Jupille (2) et recueillies par le Musée archéologique de Liége, il en est plusieurs qui sont restées inédites, malgré l'intérêt qu'elles présentent.

(1) Jean de Brimeu et Marie de Mailly.

(2) Au sujet des antiquités découvertes à Jupille, voyez notamment le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI, pp. 469-496.

Tel est notamment le cas pour le masque en terre cuite reproduit ci-dessous en grandeur réelle.

Haut de $0^{m}085$ et large de $0^{m}10$, il représente une figure, peut-être féminine, coupée à la partie supérieure, vers le milieu du front et, au bas, sous la lèvre supérieure. L'expression du visage dénote un travail assez soigné.

La découverte de semblables masques (1) doit être exceptionnelle dans nos contrées, où nous ne connaissons pas d'autre exemplaire que celui de Jupille. Sur les bords du Rhin, par contre, des trouvailles de ce genre d'objets ont été signalées à plusieurs reprises.

A Cologne, parmi les débris de l'atelier du potier Vindex

(1) Sur les masques en terre cuite, cf. BLANCHET, *Etude sur les figurines de terre cuite de la Gaule romaine, Supplément*, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LX, (1901), pp. 73-74.

on a retrouvé des fragments de masques, les uns en terre blanche, les autres en terre jaune (1).

L'un de ces masques, conservé au Musée de Bonn, présente une certaine analogie avec celui de Jupille : il reproduit une figure jeune et féminine, avec la bouche fermée (2).

On a fait également des découvertes du même genre à Wiesbaden (3) et à Worms (4), voire même, en Hollande, à Vechten (5).

Des masques en terre cuite ont d'autre part été trouvés en France, dans la région de l'Allier (6), à Bourbon-Lancy (7), à Vichy (8), à Autun (9), à Bordeaux (10), etc.

***

Souvent les masques sont grimaçants avec des nez bossués, crochus ou de travers....

C'est ce qui les a parfois fait considérer comme de véritables masques de théâtre (11) ; mais le peu de vraisemblance

(1) *Bonner Jahrbücher*, t. LXXIX, pp. 179 et suiv., pl. II, fig. 1, 2, 3.

(2) *Ibid.*, t. LXXVIII, p. 133, pl. II, fig. 3 ; t. LXXIX, p. 180.

(3) *Annalen der Nassauischen Geschichts- und Alterthumsvereins*, t. V, p. 35, pl. VII, fig. 7.

(4) *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t X, p. 259.

(5) *Bonner Jahrbücher*, t. IX, p. 24, n° 20.

(6) *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. VII, p. 37.

(7) BLANCHET, *Etude sur les figurines de terre cuite de la Gaule romaine* (Supplément) dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LX, p. 258.

(8) *Bulletin archéologique du Comité*, année 1892, p. 260.

(9) *Catalogue du Musée départemental de Moulins*, 1883, p. 24, n° 5, pl. VIII, fig 5.

(10) Fragment de tête barbue en terre rouge au Musée des antiques de Bordeaux.

(11) H. DÜTSCHKE, *Römische Maskenfragmente in Köln* dans les *Bonner Jahrbücher*, t. LXXVIII, pp. 129 et suiv.

de cette opinion a été suffisamment démontré [1] : du reste le poids même de ces masques, indépendamment de la circonstance que plusieurs d'entre eux n'ont ni les yeux ni la bouche percés, vient amplement à l'encontre de semblable thèse.

Ces masques ne peuvent avoir servi que dans un but décoratif : par exemple, pour être placés sur des meubles ou être suspendus aux murailles. — Telle paraît bien être la destination du masque de Jupille, qui est fait pour être placé debout et dont la forte épaisseur (10 m/m) est caractéristique.

Dans certains cas, ils peuvent avoir eu un caractère funéraire [2].

L. Renard.

LA FÊTE DES ROIS. — COUTUMES.

Nul ne peut nier l'antiquité des coutumes traditionnelles de la fête des Rois. Ne prétend-on pas les faire remonter au temps des Romains ? De fait, durant les *satur-*

[1] Joseph Klein, *Römische Thonwaarenfabriken von Köln*, dans les *Bonner Jahrbücher*, t. LXXIX, pp. 180-181.

[2] Sur ces masques funéraires, cf. notamment Otto Benndorf, *Antike Geschichtshelme und Sepulcralmasken (Denkschriften der philosophisch-historischen Klasse der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften* (Vienne), t. XXVIII, pp. 4-81). — Emile Huebner, *Antike Todtenmasken (Bonner Jahrbücher*, t. LXVI, pp. 26-43).

Il convient de rappeler ici, la découverte d'un masque en bronze dans un tombeau romain à Hellange *(Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, t. IX, pl. I, 3). — M. Benndorf *(op. cit.*, p. 50), au lieu d'attribuer à cet objet un caractère funéraire, l'a considéré comme une visière de casque d'apparat, opinion qu'a partagée à sa suite M. Salomon Reinach *(Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 235, note 2).

nales, qui s'achevaient en janvier, les Romains adressaient à leurs amis des gâteaux avec des fruits. Lucien, dans un de ses dialogues, fait tenir à Saturne ce propos : « Faisons des rois à qui nous obéissions agréablement ». Tandis que chez nous, le roi a toujours été désigné par la rencontre de la fève, autre part, dans les âges éloignés, c'était le sort des dés qui décidait de cette souveraineté éphémère.

Quoi qu'il en soit de ces points de similitude, la fête des Rois a été pieusement célébrée à tous les siècles du christianisme ; mais, au lieu d'être accompagnée des débauches du paganisme, elle se manifesta longtemps par des actes charitables. Pour le plus grand nombre des familles, cette habitude est tombée en désuétude depuis longtemps. Pourtant, dans la première moitié du siècle dernier encore, subsistait une coutume qui, malgré ses formes grossières, dégénérées évidemment, témoignait des dispositions généreuses de nos pères à l'occasion de la fête de l'Epiphanie. Ce jour-là, à Liége, des enfants du peuple et des jeunes gens allaient, de porte en porte, *chanter* ou *héler*, pour employer l'expression usitée, afin d'obtenir du maître de céans, une portion de gâteau ou un verre de vin. Parfois, on voyait des femmes de la classe laborieuse, le visage voilé, et accompagnées d'hommes vêtus de blanc des pieds à la tête, pénétrer dans les demeures des particuliers et chanter sur un ton monotone et lent, qui n'avait rien de suave :

Ji vins *hèli* al blank' mohonne
Li maiss' di chal est on brav' homme
Il a nourri treus crâs pourçais
Onk âx récenn', onk âx navais,
In' pitit' pârdièw, madam' si v' plait !

Ce chant ou quelqu'autre d'un goût aussi peu relevé ne cessait que lorsque le maître ou la maîtresse de la maison satisfaisait à cette singulière sollicitation, en accordant quelques restes du gâteau de la famille.

A Verviers, les choses se passaient à peu près de la

même façon. Des bandes de gamins se portaient à la soirée, devant les habitations des marchands et des bourgeois et, en attendant qu'on leur accordât un morceau de gâteau ou, ce qu'ils préféraient, un peu de monnaie, ils se mettaient aussi à chanter :

C'est ouïe les héles,
Y n'a pu del misere ;
C'est tot hélieu
I n'a pu des bribeus.
Seï-no braves,
Avoï-no dè waffes
Dès bons bricelet
Po mett è noss' café.

L'usage de *héler* remonte chez nous fort loin. Il était si généralement connu au début du XV^e^ siècle qu'on nommait souvent le jour de la fête des Rois : « le jour de la *Hèle* », ainsi qu'en témoigne une charte de l'abbaye du Val-Saint-Lambert du 26 avril 1421. Il est probable, d'ailleurs, qu'à cette date, les choses se passaient plus sérieusement qu'il y a trois quarts de siècle.

Une autre pratique, toute locale celle-là, avait pris naissance à Liége, au XV^e^ siècle. Le jour des Rois, on brûlait sur la place du Marché, un amas considérable de charbon, vaste feu de joie. Cette flambée avait pour but de commémorer la célèbre *nuit de la fête des Rois*, c'est à dire celle du 5 au 6 janvier 1433, restée fameuse en nos annales par l'échec du complot qu'avait tramé l'ambitieux Wathieu d'Athin, soutenu par la lie du peuple et les houilleurs dont il était le puissant chef. A l'origine, le combustible qui servait à alimenter l'immense foyer du jour des Rois, place du Marché, était tiré des houillères même de Wathieu d'Athin.

A cause des troubles entre les Chiroux et les Grignoux, cette coutume avait été supprimée vers le milieu du XVII^e^ siècle par le Prince-Evêque. Elle avait repris son cours en 1677. Le Conseil de la Cité, par une décision du 1^er^ janvier, permit qu'on recommençât « à faire les feux

des Rois » et donna, à cette fin, « 54 charées de houilles faisant 324 gongues, à 18 patars la gongue ». Le prince Maximilien-Henri de Bavière interdit de nouveau cette vieille coutume en 1684. Elle a cessé depuis lors.

Ce qui n'a pas pris fin, c'est la tradition suivie par les boulangers d'offrir des gâteaux à leurs clients, le jour des Rois. Celle-là aussi date d'une époque fort reculée. Au XVII^e^ siècle, on la déclarait déjà « une ancienne coutume ». C'était une habitude invétérée à ce point que le peuple la considérait comme chose obligatoire pour les boulangers. Elle fut même, l'an 1659, l'occasion d'une émeute grave à Liége.

Des boulangers d'Outre-Meuse s'étaient abstenus, cette année-là, de donner des « wasteais » à la fête des Rois. C'en fut assez. Le soir, tous les ouvriers drapiers, armuriers et cloutiers, qui formaient la presque totalité des artisans de ce quartier populeux, se réunirent furieux et allèrent briser vitres et fenêtres chez tous les boulangers d'Outre-Meuse. Non contents de ces actes de violences, ils effacèrent les marques faites à la craie à l'intérieur des boutiques, marques qui constituaient les livres de compte du temps. Il fallut que le grand mayeur et la garde bourgeoise, hâtivement convoquée, se rendissent en armes sur le théâtre des désordres pour y mettre fin.

A la fin de décembre de la même année, les chefs de la Cité crurent nécessaire de faire placarder aux carrefours de la ville, au nom des Princes, des avis interdisant, sous peine corporelle, de causer le moindre préjudice aux boulangers, qui, à la fête prochaine des Rois, ne fourniraient pas de gâteaux à leurs clients, « attendu, était-il écrit, « que ce n'est qu'une libéralité sans obligation d'en donner seulement à ceux qu'il leur plaisait ».

Il faut croire que l'émeute de 1659 aura inspiré de profondes réflexions aux manieurs du pétrin, car seuls, à peu près, ils sont restés fidèles aux généreuses traditions de la fête des Rois.

THÉOD. GOBERT.

1re ANNÉE, N° 2. FÉVRIER 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2f.50 PAR AN pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0f.25 pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Les trois Thiry de Bry.

On sait que le célèbre graveur Théodore de Bry était liégeois d'origine, et c'est à ce titre, bien qu'il ait exercé son art en Allemagne, qu'il nous est permis de le revendiquer (1).

Ulysse Capitaine a consacré jadis une notice, dans la *Biographie Nationale* (2) au père de cet artiste, à Thiry de Bry, orfèvre et ciseleur renommé.

Après avoir rappelé que ce Thiry avait, entre autres, exécuté pour la Cathédrale Saint-Lambert, plusieurs calices, ainsi que trois petites châsses en cuivre doré (3),

(1) Je signale au sujet de l'œuvre de cet artiste, un ouvrage qui me paraît peu connu : L. CRAWFORD, *Grands et petits voyages of de Bry*. Londres, B. Quaritch, 1884, in-f° (dans la *Bibliotheca Lindesiana*). Un exemplaire se trouve à la Bibliothèque de notre Université, sous la cote XIV, 134, 60.

(2) *Biographie nationale*, t. III, Bruxelles, 1872, col. 129.

(3) Ces châsses étaient destinées à contenir les reliques de saint Hubert, de saint Remacle et de saint Hadelin.

Capitaine s'exprime comme suit : « Thiry de Bry [auquel il consacre sa notice], fils d'un autre Thiry, dit le *vieux*, qui exerça aussi l'état d'orfèvre, fut nommé en 1536, commissaire de la cité de Liége. De son mariage avec Agnès de Herve naquirent plusieurs enfants, notamment Théodore [le graveur] et une fille qui épousa Noël de Fexhe, Bourgmestre de Liége en 1553 [1] ».

En résumé, de Thiry le vieux, Capitaine ne connaît que le nom ; le fils de ce Thiry le vieux, que notre auteur aurait pu qualifier Thiry le jeune, nommé en 1536, commissaire de la Cité, fut l'époux d'Agnès de Herve et exécuta les châsses de la Cathédrale Saint-Lambert sous le règne de Georges d'Autriche, soit entre 1544 et 1557.

La source de Capitaine en ce qui concerne la filiation des deux Thiry est L. Abry qui dans les *Hommes illustres de la nation liégeoise*, cite « Thiry de Bry le vieux, et Thiry, son fils, aussi orfèvre, qui a été fait commissaire l'an 1536 » [2].

Un document reposant aux Archives de l'Etat à Liége, et dont on trouvera plus loin le texte, nous permettra de rectifier et de compléter ces indications. C'est le contrat de mariage intervenu entre Thiry de Bry, orfèvre, et Agnès, fille légitime de Jean de Herve, commissaire de la Cité. Ce contrat, mis en garde par devant la Cour des Echevins le 24 mai 1521, nous apprend qu'à cette époque, Thiry, le futur époux, avait d'une union antérieure, illégitime, semble-t-il [3], un fils qui portait le même nom que lui.

En rapprochant ces faits des données fournies par le *Recueil heraldique des Bourguemestres de la noble cité de Liege* [4], nous arrivons aux conclusions suivantes : Thiry

[1] Cette indication est erronée, comme on le verra plus loin.

[2] Edition H. Helbig et S. Bormans. Liége, L. Grandmont-Donders, 1877, p. 301 ; voy. également p. 272.

[3] Le père n'est point qualifié de veuf, dans le contrat, et ce Thiry ne devait recevoir, comme le prouve le texte, qu'une faible partie de la succession paternelle.

[4] Liége, J.-P. Gramme, 1720, p. 282.

le vieux, avait épousé Alide Renard, fille de N. Renard de Tilleur, prélocuteur. De leur union naquirent Thiry le jeune, commissaire de la Cité en 1536, et Alide de Bry, qui épousa en 1535, Noël de Fexhe, et, dix ans après le décès de son mari, épousa en secondes noces, en 1570, Rigaut de Kemexhe. Cette Alide de Bry est par conséquent la sœur et non la fille de Thiry le jeune.

Thiry le jeune qui avait déjà antérieurement un fils du même nom, épousa en 1521, Agnès de Herve, et donna ainsi naissance en 1530 [1] à Théodore, le célèbre graveur. Le troisième Thiry exerça sans doute la même profession que son père [2], mais la confusion des prénoms a entraîné la confusion des œuvres des trois artistes, et dans les données actuelles, il faut se résoudre à ignorer la part qui revient à chacun d'eux dans les productions qui leur étaient attribuées.

Voici comment s'établit la filiation des trois Thiry.

N. Renard — X

Thiry de Bry le vieux, épouse Alide Renard

Thiry de Bry le jeune

épouse (?) X — Thiry de Bry, né avant 1521

épouse en 1521 Agnès de Herve — Théodore de Bry, né en 1530.

Alide de Bry, épouse en premières noces, en 1535, Noël de Fexhe († 1560); en secondes noces, en 1570, Rigaut de Kemexhe.

(1) « Jean Theodore, fils de Thierry de Bry, orfèvre, et d'Agnès fille de Jean de Herve, tous deux commissaires de la cité, naquit l'an 1530, comme il l'a marqué lui-même ». ABRY, *Les hommes illustres*, p. 272.

A. SIRET, dans sa notice sur cet artiste *(Biographie nationale* t. III (1872), col. 126) le fait naître en 1528, mais sans indiquer la source de ce renseignement.

(2) Il faut noter à ce propos que Théodore exerça également la profession d'orfèvre, et est cité comme « contrefaisant admirablement les médailles antiques ». SIRET, *ibidem*, col. 128.

Le contrat de mariage de Thiry le jeune et d'Agnès de Herve, stipulait qu'au cas où le marié décéderait sans avoir testé, sa veuve devait prélever sur les biens de son mari, au profit du fils de ce dernier, Thiry, la somme de mille postulats ; au profit de sa cousine Marie, qui demeurait avec lui, et dirigeait, sans doute, sa maison, cent postulats, et enfin au profit des Chartreux de Liége, cent autres postulats.

Thiry apportait à sa femme la totalité de ses biens ; le père de celle-ci promettait de la « vestir et abilhier bin honnestement, honnorablement et suffissamment » et de lui donner en dot, une somme de cinq cents florins. Au cas où ils n'auraient point d'enfant, Thiry se réservait le droit de disposer de tous ses biens, mais s'engageait à constituer un douaire au profit de sa femme ; celle-ci, dans le même cas, conservait également le droit de disposer de son apport ; si elle ne l'avait pas fait, son avoir, ses vêtements, ses joyaux et ses « aournemens a corps » retournaient à ses plus proches parents. En ce qui concerne les acquêts, le dernier survivant en jouissait sa vie durant, et après son décès, ces biens devaient être affectés à l'usage que chacun des deux époux aurait déterminé pour une moitié, ou distribués à leurs plus proches parents. La naissance des enfants de Thiry et d'Agnès rendit caduques ces stipulations.

On trouvera ci-après le texte de ce contrat.

Joseph Brassinne.

Convenance Tiry de Bry avec feme.

En faisant et concludant le mariaige qui solempnisier se doit se nostre mere sainte eglise soy y consent et accord entre Tiry de Bry, orphevre, d'une part et Agnes, fille legitime Johan de Herve, commissaire de la cité, d'autre part, ont este faites, ordonnées et fermées des dous promesses et conditions ensuyantes : Premirement le dit Thiry at promis apporteir endit mariaige incontinent iceluy solempnisaet, tous et singulers or, argent, vaselles et biens generalement desquels il est presentement puissant sens rins exempteir, ne

reserveir et ledit Johan de Herve promist et bauldit de vestir et abilhier la dicte Agnes sa fille bin honnestement, honnorablement et suffissamment ainsy quil at fait ses autrez filles mariées. Item incontinent et aprenprendant elle donneir la somme de chinque cens florins de vingt aidans pour le florin, monnaie presentement corante en ceste cite, une fois.

Conditions et retenues faites et adjostées ensdictes convenances: Que s'il advenoit, que Dieu ne vuilh, que le siege de mariaige dentre lesdicts conjoins fuist brisiet, et ledit Thiry terminast vie par mort avant sa dicte espeuze, maintenant et pour adont icceluy Thiry retint en soy la puissance de ordonneir et testater de tous et quelconc. ues ses dicts bins generalement endit mariaige apportés ou autrez quil poroit acquerir et dont il seroit puissant, et sil advenoit quil allast de vie a trespas sens avoir fait testament et ses ordonnances quant a dont, la dite Agnes sa future espeuze seroit tenue de paier et donneir sur eus et hors des biens meubles la sommo de dousse cens postulaz assavoir a Thiry, son fil, mil postulatz, item autrez cent aux frerez Chartreux empres Liege, et les autrez cent parfaisans lesdicts douze cens postulatz a Maroie fille Johan Albert, sa cousinne, manante empres luy, et a sourplus deverat faire doyare a sadite future espeuze pour en joyr la vie delle durante silz navoient ou relenquissoient hoire comme dite est, ajuntant que ladicte Angnes apporterat et que a elle serat donné endit mariaige et quant est aux vestemens, jowealz et aournemens a corps delle appartenant, selle trespassoit sens relenquir hoir comme dit est, quant que ce soit, elle en porat ordonneir et disposer a son bon plaisir a quelcque personne que ce soit et se ordonné nen avoit, a ses plus proixmes adont trouvés en vie et sil advenoit, que Dieu vuilh, que lesdicts futures conjoins fesissent pendant leur mariaige acquestes daucuns bins heritables, et lung trespasast sens relenquir hoire, comme dit est, le supervivant tiendrat et possederat icelles acquestes sa vie durante pour apres sa mort aller et succeder ou chacun desdicts conjoints en aroit ordonné de sa moitié et se ordonné nen avoient, a leurs plus proismes par moitié de chacun costé lors trouves en vie en la bonne foid et sens fraude.

Approuvées et mieses en warde lan XV^c^ et XXI, le XXIIII^e^ jour de may, par les propres requestes, cognissances, greations et ratifications desdicts Tiry marieit, et de Johan de Herve, pere delle marieie, Maire Ryckman, Echevins Tector, Tongre et Onofry.

Archives de l'Etat à Liége.
Grand greffe des échevins.
Convenances et testaments,
registre 28 (1520-1524), fol. LXX-LXX v°.

Découverte d'une sculpture belgo-romaine à Tongres.

Au mois d'avril 1900, le vieux sol de l'*Aduatuca Tungrorum* révélait, d'une façon assez inattendue, un monument épigraphique qui n'a pas tardé à faire l'objet d'une série de dissertations archéologiques [1].

Après avoir reconnu dans l'inscription une dédicace à Mithra, puis au Soleil Auguste, on a fini par restituer le monument au culte de *Voikanus*, dieu celtique identifié au Vulcain romain.

MM. Christiaens, de Tongres, à qui l'on doit cette première découverte, en ont faite, dans le courant de 1905, une nouvelle, non moins importante. Des travaux entrepris par M. Robert Christiaens-Laminne, entrepreneur, ont mis au jour une sculpture belgo-romaine des plus intéressantes.

Ce monument, en calcaire jurassique, mesure 0^m535 de largeur sur 0^m73 de hauteur. Sur la face antérieure sont représentées deux divinités, assises côte à côte, sur un large trône à haut dossier et muni d'accoudoirs.

Le personnage de gauche, un homme à demi-nu, a les jambes enveloppées dans une chlamyde dont les plis sont rejetés sur l'épaule gauche ; de la main droite posée sur le genou, il tient le foudre. La main gauche, qui a disparu, était levée et devait s'appuyer sur un sceptre.

[1] Au sujet de la bibliographie de cette inscription, voy. Eug. Ulrix et Ch. Van den Haute, *Bibliographie de l'histoire de Tongres*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXI, pp. 51-52.

La tête manque, ainsi que le pied gauche ; celui de droite, partiellement mutilé, est chaussé d'une sandale à lanières. C'est Jupiter.

Le personnage de gauche est une femme, dont la tête — qui a disparu — et les épaules sont couvertes d'un long voile qui descend par derrière jusqu'aux pieds et dont les plis, ramenés sur le devant du corps, sont retenus par la main droite. Elle est vêtue d'un double chiton talaire à manches courtes, serré à la taille.

De la main gauche, elle tient, appuyée contre le corps, une grande patère. C'est Junon.

La face postérieure de la pierre porte en bas-relief les deux oiseaux consacrés à Jupiter et à Junon : l'aigle et le paon; tous deux sont perchés sur une espèce de tertre.

* * *

L'association, dans un culte commun, de Jupiter et de Junon, telle que la révèle le monument de Tongres est fréquente ; nombreuses sont les inscriptions qui nous montrent ces deux divinités adorées conjointement par un même dédicant (1).

Moins fréquents cependant sont les monuments sur lesquels Jupiter et Junon sont représentés dans l'attitude du

(1) Voy. notamment BRAMBACH, *Corpus inscriptionum rhenanarum*, nos 994, 1321, etc.; *Bonner Jahrbücher*, t. LXIV, 42, etc., etc A signaler également l'inscription du Musée de Liége : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) et Genio loci Junoni reginae Tertinius Severus mil(es) leg(ionis) VIII Aug(ustae) b(ene) f(iciarius) co(n)s(ulis) ex voto p(osuit) v(otum) s(olvens) l(aetus) l(ibens) m(erito)* (BRAMBACH, no 650).

groupe de Tongres (1) ; ce dernier est jusqu'à ce jour unique en Belgique.

* * *

Il est probable que la sculpture ci-dessus servait de couronnement à une base ou à un autel qui s'est perdu ou dont les débris ont été dispersés.

Cette base nous aurait probablement fait connaître le nom et les qualités du ou des dédicants du monument et serait venue jeter un jour nouveau sur l'histoire primitive de l'antique ville de Tongres.

La pierre dont le hasard vient d'amener la découverte et qui nous parvient lamentablement mutilée, n'en est pas moins intéressante, non pas seulement par ses reliefs, mais aussi par la contribution nouvelle qu'elle apporte à l'étude du paganisme dans la Tongrie.

Tongres avait déjà révélé des statuettes de Mercure, de Mars, d'Hercule, de la Fortune, de Priape, de l'Abondance et fourni des inscriptions à la Fortune et à Volkanus ; cette fois son sol, si fécond en antiquités, a produit un monument qui nous prouve que ses habitants adoraient également Jupiter et Junon.

L. Renard et J. Paquay.

(1) Cfr. Benndorf et Schoene, *Die antiken Bildwerke des lateranischen Museums*, pl. VI, 357 (Reinach, *Répertoire de la sculpture grecque et romaine*, II, 20, 5). — Recsey, *Pannonia*, p. 1 (Reinach, *op. laud.*, III, 7, 1), etc.

On connait d'autre part un certain nombre de petits monuments qui représentent Jupiter assis entre Junon et Minerve. Voy. Babelon et Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, p. 11, n° 22 et, d'après eux, Cohen, *Description... des monnaies frappées sous l'empire romain*, 2e édition, t. II, p. 380, n° 1134 (Antonin Pie) ; Montfaucon, *L'Antiquité expliquée*, t. V, pl. C L V ; Duruy, *Histoire des Romains*, t. VII, p. 387.

1re ANNÉE, N° 3. MARS 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 28 janvier 1906.

COMPTE RENDU.

Présidence de M. Max LOHEST, président.

La séance est ouverte à 10 h. 35.

25 membres sont présents : MM. M. Lohest, président; Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard, secrétaire; Dr J. Alexandre, conservateur; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. J. E. Demarteau, M. De Puydt, baron de Sélys-Fanson, G. Ruhl, Th. Gobert, Ed. Brahy-Prost, L. de Buggenoms, Jos. Brassinne, membres effectifs; MM. Ch. Wilmart, baron de Sélys-Longchamps, C. Haulet, J. Hamal, Dr J. Grenson, L. Ledru, Ch. Wauters, J. Comblen, F. Sacré, A. Wauters, F. Hénaux, membres correspondants ou associés.

M. Fl. Pholien s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre qui est approuvé sans observations. Il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut.

ETAT DES PUBLICATIONS. — M. le Secrétaire rend compte de l'état des publications et annonce la prochaine distribution du dernier fascicule du t. XXXV du *Bulletin*.

ARTICLES POUR LE BULLETIN. — M. le Secrétaire dépose, de la part de M. F. Magnette, le manuscrit d'un travail intitulé *Les Emigrés*

français au pays de Liége. Sont nommés rapporteurs : MM. Th. Gobert et D. Brouwers.

CONFÉRENCE : *L'Evolution des lettres mortuaires à Liége*, par M. M. Lohest, président.

M. le Dr J. Simonis, vice-président, félicite et remercie vivement l'orateur, au nom de l'assemblée, pour son intéressante et originale conférence.

ELECTIONS. — Ajourné.

AFFAIRES DIVERSES. — M. P. Comblen attire l'attention de l'Institut sur le danger de destruction que courent actuellement certaines parties de l'ancienne abbaye de Stavelot, dont on aurait l'intention de convertir l'emplacement en un parc. Il fait circuler une série de photographies des bâtiments en question et demande à l'Institut de prendre les mesures nécessaires pour assurer la conservation de ces anciens vestiges du passé.

L'Institut acquiesce au désir de M. Comblen de se rendre sur les lieux et le charge d'organiser cette excursion.

COLLECTIONS. — MM. Lousberg et De Puydt déposent au nom de la Ville de Liége : *a)* une poterie en terre cuite avec anse (haut. 0m15); *b)* une petite cruche en grès à deux anses (haut. 0m18); *c)* une cuillère en bronze, du moyen âge, recouverte d'une magnifique patine et portant deux poinçons à la fleur de lis; *d)* un objet indéterminé en fer. Ces antiquités ont été trouvées en 1905, rue des Croisiers, à Liége, au cours des travaux de construction de la nouvelle crèche.

La séance est levée à 11 h. 45.

Léonard Defrance, graveur.

Les biographes de cet artiste le signalent comme auteur de portraits, de tableaux de genre, de fleurs, de fruits, de panneaux décoratifs, de devants de cheminées et d'un tableau historique : *La suppression des couvents par Joseph II*, gravé en 1789 par Gutenberg. Mais, chose singulière, ils ont laissé de côté une autre face de son talent. En effet, aucun d'entre eux ne renseigne qu'il s'est livré à des travaux de gravure.

Il est pourtant certain qu'il a exécuté quelques gravures,

Allégorie gravée par L. Defrance.

en petit nombre probablement. Un heureux hasard nous a fait rencontrer, il y a quelques années, une estampe à l'eau forte signée *L. Defrance inv^t pinx^t et sculp^t.*

C'est une allégorie relative à l'élection, le 20 avril 1763, du comte Charles-Nicolas-Alexandre d'Oultremont pour succéder au cardinal Jean-Théodore de Bavière sur le trône épiscopal de Liége. Il recueillit 31 voix sur 50, les 19 autres se portèrent sur le prince Clément de Saxe. Un procès ayant été engagé en Cour de Rome, le pape Clément XIII se prononça en faveur du comte d'Oultremont et mit fin à la contestation en lui accordant le Bref d'administration le 30 mai 1764.

C'est à cette occasion que Defrance composa, peignit et grava à l'eau forte, une allégorie se rapportant à cette élection. La composition, d'une hauteur totale de 248 millimètres offre au centre, dans un cadre ovale haut de 114 m/m sur une largeur de 77 m/m, le portrait du prince en buste et revêtu d'hermine. Au-dessus deux anges ailés tenant des banderoles avec inscription, à droite : *Deo volente*, à gauche : *patria petente ;* sur le cadre, les armes de la famille placées sur la double aigle de l'Empire tenant la crosse et l'épée, le tout surmonté du bonnet princier.

De chaque côté du cadre, deux figures assises et drapées, à droite la Religion, à gauche la Loi, soutiennent celui-ci sur une base portant les mots : *Deo et patriae.*

En dessous on lit l'inscription suivante :

CAROLUS NICOLAUS ALEX. AB OULTREMONT
Episcopus et Princeps Leodiensis Anno 1763 aetatis 47 verum Hominem frustra Cynicus quaesiverat olim ;
CAROLUS *est per quem* LEX RELLIGIO*que vigebunt.*

Si ces inscriptions ont été composées par Defrance, elles font un contraste frappant avec les idées et les procédés qu'il manifesta plus tard envers le clergé et l'Eglise.

Cette gravure est-elle la seule que l'on doive à Defrance, serait-ce son seul travail à l'eau forte ? C'est peu probable, nous paraît-il.

Quoi qu'il en soit, l'attention, désormais éveillée sur ce sujet, pourra peut-être révéler d'autres travaux de ce genre. C'est à souhaiter.

La reproduction ci-jointe suppléera à l'insuffisance de la description.

Defrance a laissé une auto-biographie écrite de sa propre main à une époque où il avait été forcé de renoncer à s'occuper des affaires publiques. Ce manuscrit sans date nous a été gracieusement communiqué en 1899 par son propriétaire, M. van Scherpenzeel-Thym, ingénieur en chef de la Province de Liége.

L'auteur n'y fait aucune allusion à cette allégorie. Craignait-il de se voir reprocher cette œuvre comme un acte de servilité ou de courtisanerie envers un *ci-devant*, *un aristocrate*, *un tyran mitré* ?

Le tableau a été sans doute peint : existe-t-il encore ?

Pour terminer, nous dirons que le Musée de l'Institut archéologique liégeois conserve un buste en plâtre de Defrance enfant, et un portrait peint sur toile de l'artiste dans sa vieillesse. J. A.

Trouvaille numismatique à Roloux.

Une des dernières cachettes de monnaies signalées en Hesbaye est celle du cimetière de Roloux, près Fexhe-le-Haut-Clocher.

Les pièces contenues dans un petit vase en grès brisé lors de la découverte, étaient, en général, dans un état de conservation médiocre. Elles ont été déterminées par M. le baron de Chestret de Haneffe, qui a reconnu, parmi elles, une pièce très intéressante d'Arnould de Horn,

aujourd'hui entre les mains de M. l'abbé Gaillard, curé de Geer.

Nous croyons utile de consigner ici la composition de cette trouvaille, qui comprenait environ 550 monnaies.

Liége. — *Arnould de Horn* (1378-1389). Denier noir (?) (DE CHESTRET, nos 271 et 272.)

Thierry de Perwez (1406-1418). 4 deniers noirs. (ID., no 300.)

Jean de Bavière (1389-1418). 2 deniers noirs. (ID., no 296.)

Id. 28 demi-griffons d'argent. (ID., 292.)

Id. 36 griffons d'argent. (ID., 290.)

Id. 7 doubles griffons d'argent. (ID., 288.)

Flandre. — 1 Roosebeker, monnaie de convention entre *Philippe le Hardi* et la duchesse *Jeanne de Brabant* (1384-1389).

Philippe le Hardi (1384-1404) 5 doubles gros au lion portant drapeau.
8 gros id., id.
2 doubles gros à l'aigle
1 voetdrager.
1/2 boddrager.

Jean Sans Peur (1404-1419). 3 doubles gros aux 2 écus heaumés.
3 gros id. id.
1/2 gros id. id.
2 deniers noirs.

Bourgogne. — *Jean Sans Peur*. 2 blancs à l'écu.

Luxembourg. — *Josse de Moravie* (1388-1402). 5 gros à l'écu.

Antoine de Bourgogne (1409-1415). 1 gros cromsteert; 2 gros cromsteert.

Wenceslas II (1383-1388). 4 gros cromsteert.

Waleran de Luxembourg (1371-1415). Comte de St-Pol. Double gros au lion heaumé frappé à St-Pol.

France. — *Charles V* (1364-1380). 10 blancs à l'écu.

Louis IX (1226-1270). 6 deniers tournois.

Hainaut. — *Guillaume IV de Bavière* (1404-1417). 2 deniers gros au lion dans la haie, frappés à Valenciennes. (CHALON, 139.)

Diverses pièces frustes.

Born. — *Renaud de Fauquemont* (1356-1396). 1 denier noir. (v. d. CHYS, IV, 3.)

Reckheim. — *Guillaume II de Sombreffe* (1400-1475). Denier appelé vlieguyt.

Hollande. — *Guillaume V de Bavière* (1346-1359). 2 gros au lion.
Aix-la-Chapelle. — Denier à la porte.
Brabant. — *Antoine de Bourgogne* (1406-1414).
18 boddragers de Louvain. (DE WITTE, 435.)
12 demi-boddragers » (ID., 436.)
3 quarts de boddragers de Louvain.
4 boddragers de Vilvorde (DE WITTE, 432.)
1 denier noir. (ID., 438.)
Jeanne et Wenceslas (1355-1383).
Gros Bryman frappé à Maestricht (DE WITTE, 409.)
Id. denier noir. (ID., 412.)
Jean III (1312-1355). Blanc au lion. (ID., 360.)
2 deniers noirs, monnaies de convention entre la duchesse *Jeanne* et *Philippe le Hardi* (1384-1389). (ID., 416.)
Namur. — *Guillaume II* (1391-1418).
7 deniers noirs (CHALON, 177 et 178).
5 roosebekers variés (ID., 172).
279 wihots ou guillots, monnaie noire (ID., 183 et var.)
Rummen. — *Jean de Wesemael* (1415-1464).
5 deniers noirs (v. d. CHYS, XXIV, 3).
4 blancs à l'écu.
1 denier noir (?)

Au point de vue de la numismatique liégeoise, la trouvaille de Roloux ne présente qu'un intérêt relatif, vu qu'elle ne comprend que 78 pièces de notre ancienne principauté ; on remarque, par contre, la forte proportion des monnaies namuroises (291), qui à elles seules forment plus de la moitié du dépôt.

Ce dernier doit avoir été confié à la terre dans le dernier quart du XV^e^ siècle, la pièce la plus récente du trésor étant un denier de Guillaume II de Sombreffe (1400-1475).

Remède singulier pour la peste.

Il n'est pas rare de rencontrer dans les registres d'institutions soit judiciaires, soit administratives ou religieuses, vieux de plusieurs siècles, des annotations spéciales, totalement étrangères à la destination du registre. Dans ces indications particulières, les remèdes contre toutes espèces de maladie dominent. Nous donnons comme type

du genre, la recette suivante contre la peste, insérée par un scribe de l'époque, sous le titre ci-dessus, en tête du registre aux Recès du Conseil de la Cité de Liége, des années 1585-1586.

« Fault prendre deux cuilliers plain d'huile d'olive et autant de bon et fort vinaigre, puis pormener dessus deux à trois heures. Puis retourner à la maison et faire siex emplaestres de blan d'œuffs assez bien broyez et batu, et du sel et en faer lesdits emplaestres et les applicquer sur les bras près des mains intérieurement, deux dessoubs les genoulx, par dehors la jambes, et les deux autres aux échevilles des pieds par dedens, puis se mettre au lict sans chemises, bien covert. »

Le scribe n'ajoute pas si le remède était efficace.

TH. G.

NÉCROLOGIE.

Deux deuils des plus cruels sont venus coup sur coup frapper l'Institut dans le courant du mois de février : nous avons vu disparaitre, successivement, deux de nos membres effectifs : MM. Jules Helbig et Erasme Pâques.

Profondément épris de tout ce qui concerne l'art, Jules Helbig s'était spécialement attaché à faire revivre notre ancien art mosan ; il lui consacra plusieurs travaux des plus estimés, tel, notamment, son grand ouvrage : ***La Peinture au pays de Liége et sur les bords de la Meuse.***

Il y a un an, à peine, il se mettait encore courageusement à l'œuvre pour organiser les sections de peinture et de sculpture à l'Exposition de l'Art Ancien.

Son introduction au catalogue de ces sections est l'une des dernières notices qui soit sortie achevée de sa plume.

Doué d'une activité peu commune, Jules Helbig était Directeur de la *Revue de l'Art Chrétien*, Vice-Président de la Commission royale des monuments, membre du Conseil supérieur pour l'enseignement du dessin, membre du Comité du Musée des arts décoratifs, Vice-Président de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége, membre de l'Académie royale de Belgique, etc.

Jules Helbig était entré dans notre Société le 31 décembre 1867 ; il était le troisième au rang d'ancienneté parmi nos membres !

Naguère encore président de notre Société, il prit toujours une part active à nos travaux, et sa voix autorisée faisait de lui un maitre sympathique et vénéré.

Son œuvre scientifique [1] est considérable et son ardeur au travail n'avait d'égal que sa modestie, modestie qu'il a perpétuée jusqu'à sa mort... Il a voulu être inhumé sans faste, sans bruit, sans même que ses collègues aient pu suivre son cercueil !

Tous nos membres garderont de Jules Helbig le souvenir d'un collègue dévoué et sûr.

∴

Non moins cruelle est la perte que l'Institut a faite en Erasme Pâques, décédé en notre ville, le 19 février, à l'âge de 72 ans.

Depuis de nombreuses années, il se consacrait exclusivement à ses études de prédilection : la littérature, la musique, la botanique et les beaux-arts.

Grand amateur de tableaux, dont il sut réunir une galerie importante, il était toujours en éveil pour assurer la conservation au pays de Liége des œuvres de nos anciens maitres.

Nos vieux monuments locaux trouvaient en même temps, en Erasme Pâques, un défenseur convaincu et intrépide.

D'une serviabilité peu commune, il se mit avec ardeur au service de l'Institut; bibliothécaire de 1894 à 1901, puis trésorier de notre Société, il est mort à la tâche, apportant à ces fonctions successives le soin et la bonté qui ont caractérisé toute sa vie.

Dans bien d'autres circonstances, il sut nous prêter son bienveillant concours; il représenta notamment l'Institut aux divers Congrès archéologiques de ces dernières années, notamment à ceux d'Enghien, de Bruges, de Hasselt et de Tongres.

Nous avons perdu en Erasme Pâques un membre estimé et de bon conseil ; son existence laborieuse et utile a été rappelée en termes touchants par notre Président, auprès du corps de notre regretté collègue.

L. R.

(1) Sur la Bibliographie de Jules Helbig, voir : *Archives Belges*, année 1906, pp. 48 et suiv.

1re ANNÉE, N° 4. AVRIL 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 25 février 1906.

COMPTE RENDU.

Présidence de M. le Dr SIMONIS, vice-président.

La séance est ouverte à 10 h. 40.

19 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard, secrétaire; Dr J. Alexandre, conservateur; J. Servais, conservateur-adjoint; Fl. Pholien, trésorier-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; Mgr Schoolmeesters, MM. M. De Puydt, G. Ruhl, Th. Gobert, membres effectifs; MM. C. Haulet, G. Rasquin, baron R. de Sélys-Longchamps, Eug. Polain, F. Hénaux, baron M. de Sélys-Longchamps, F. Sacré, A. Snyers et E. Masson, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. M. Lohest, baron J. de Chestret de Haneffe, Ed. Brahy, L. de Buggenoms et D. Brouwers.

En ouvrant la séance, M. le Dr Simonis, devant l'assemblée debout, rend hommage à la mémoire des deux membres effectifs que l'Institut a perdus dans le courant du mois, MM. Jules Helbig et Erasme Pâques; il rappelle leur carrière toute de dévouement et de labeur.

M. le Secrétaire donne ensuite lecture du procès verbal de la séance de janvier, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

ETAT DES PUBLICATIONS. — M. le Secrétaire annonce que le second et dernier fascicule du tome XXXV du Bulletin paraitra dans la

première quinzaine de mars et que la *Table analytique* des XXX premiers volumes du Bulletin sera prête en avril.

ARTICLES POUR LE BULLETIN. — L'Institut, sur l'avis conforme de différents rapporteurs, décide l'impression au Bulletin des travaux suivants :

Les Emigrés français au pays de Liége de 1791 à 1794. par M. Magnette.

Station néolithique de Nomont, par J. Servais.

Mémoires inédits de Nicolas Hauzeur sur la Révolution liégeoise de 1789 et les événements qui la suivirent, par Th. Gobert.

Rapport du secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1905. — M. le Secrétaire donne lecture de son rapport. M. le Président, après avoir remercié et felicité, au nom de l'assemblée, M. L. Renard, propose l'insertion de son Rapport au Bulletin. — Adopté.

Rapport du trésorier sur la situation financière. — M. Fl. Pholien, trésorier-adjoint, expose les circonstances majeures qui s'opposent à ce qu'il soit remis un rapport définitif; il donne lecture d'un bilan provisoire et annonce que les comptes définitifs seront rendus, si possible, pour la séance de mars.

Présentation de candidats pour une place de membre correspondant. — Est présentée, la candidature de M. le comte Carl van der Straten-Ponthoz, patronné par MM. Jul. Fraipont, M. De Puydt, Dr J. Simonis, Dr J. Alexandre, G. Ruhl, Fl. Pholien, Th. Gobert et J. Servais.

Elections. — M. Edmond Couvreux, artiste-peintre à Liége, présenté par MM. J. Fraipont, Dr J. Simonis, M. De Puydt et C. Haulet, est élu, à l'unanimité, membre associé.

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien est nommé trésorier de l'Institut en remplacement de M. E. Pâques, décédé.

Collections. — MM. F. Hénaux et L. Renard font don d'un poids ovoïde en plomb, muni d'un anneau de suspension en fer et provenant des substructions d'une villa belgo-romaine aux Avins.

La Commission des fouilles remet un encrier romain en bronze trouvé aux environs de Tongres.

La „Veue de la machine de Marly".

M. V. Dwelshauwers-Dery, professeur émérite et ancien recteur de notre Université, achève en ce moment l'impression d'un important travail où il est longuement question de la machine de Marly. L'ouvrage a pour titre :

« Quelques antiquités mécaniques de la Belgique » et paraîtra dans le tome IV des *Actes du Congrès international des mines, de la métallurgie, de la mécanique et de la géologie appliquées.*

Les titres de Renkin à la paternité de cette œuvre célèbre y sont, peut-on dire, établis d'une manière définitive.

Déjà, en 1889, dans un rapport fourni à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, M. le professeur Dwelshauwers avait eu à s'occuper du chef-d'œuvre de notre Renkin Sualem.

Depuis lors, poursuivant obstinément ses recherches, il obtint la bonne fortune de découvrir de nombreuses données inédites, et c'est en les utilisant qu'il composa le mémoire dont je viens de citer le titre. A cette occasion, M. Dwelshauwers a fait à la Bibliothèque de l'Université un don qui ne peut manquer d'intéresser les Liégeois.

On sait que Pierre Giffart, graveur du roi, avait publié en 1715 une « Veue de la machine de Marly » de dimensions considérables.

La gravure ne mesure pas moins de $1^{m}80$ de haut sur 2 mètres de large.

Un exemplaire s'en trouvait jadis, semble-t-il, au château de Seraing En effet, dans un « Repertoir des meubles et effets restants au chatau de Serain, apartenants a l'heredité de feue Son Altesse Celsissime d'Outremont, eveque et prince de Liege, fait le 24 fevrier 1772 » dont je dois la communication à l'inépuisable obligeance de l'honorable M. D. Van de Casteele, se trouve la mention suivante : « Une grande vieille carte de la machine de Marly ». Cette vue était suspendue à la muraille « dans le grand vestibulle au pied de l'escalier royal en entrant dans l'apartement de Son Altesse du coté du jardin ».

Actuellement, il n'existe plus, à la connaissance de M. Dwelshauwers, que deux exemplaires de la gravure de Pierre Giffart. L'un se trouve à la Bibliothèque nationale ;

l'autre, fort attaqué par le temps, est conservé à Bougival, dans l'ancienne habitation de Renkin, occupée aujourd'hui par les bureaux de l'administration de la Société des nouvelles machines de Marly.

M. L. A. Barbet, président de cette Société, a fait restaurer par un artiste habile, ce second exemplaire de la gravure, et sur les instances de M. Dwelshauwers, a bien voulu lui en remettre une copie photographique pour notre Bibliothèque. A cette photographie, en grandeur d'exécution de l'original, M. Dwelshauwers a fait donner un cadre qui ne manque pas non plus d'intérêt. Ce cadre, en chêne, est tiré d'un des pilotis ayant fait partie de la machine de Renkin depuis sa construction vers 1682 et qui fut arraché lors de l'installation des nouvelles machines.

Ajoutons enfin que M. Dwelshauwers a remis à la Bibliothèque la copie qu'il avait faite de divers imprimés rarissimes, relatifs au sujet étudié par lui.

J. Brassinne.

A propos de la clef de la porte Saint-Léonard.

La clef de la porte Saint-Léonard, à Liége, reproduite ci-contre est probablement la dernière qui fut en usage pour la fermeture de cette porte ou de son guichet; c'est un des premiers objets entrés dans les collections de l'Institut archéologique liégeois. M. Ulysse Capitaine, qui la tenait de son père, en fit don au Musée en 1856.

Cette clef, en fer forgé, outre son intérêt historique, est remarquable par la beauté de son travail ; elle est munie d'un étui également en fer, destiné à protéger la partie de la tige qui s'engageait dans la serrure. Sa reproduction photographique, due à l'amabilité de notre dévoué collègue, M. le docteur Grenson, nous dispense de toute description.

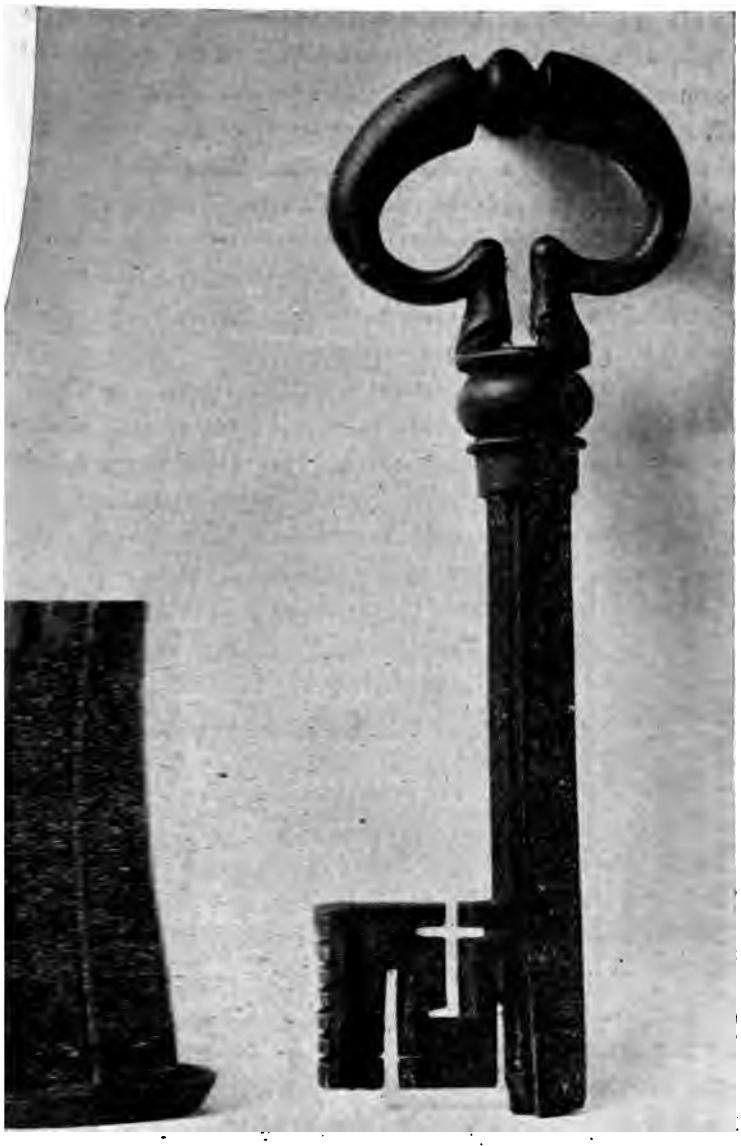

Grandeur réelle.

sait que de toutes nos portes de ville, c'est celle int-Léonard qui a joué le rôle le plus marquant. C'est

par elle que la plupart de nos princes font leur « Joyeuse entrée », c'est contre elle que l'armée bourguignonne commence l'attaque de la ville le 26 octobre 1468.

Les Grignoux s'en emparent en 1646; en 1648, ils en refusent l'entrée à Ferdinand de Bavière qui voulait rentrer dans sa capitale et, par représailles, un an plus tard, les têtes des trois principaux chefs des mutins, Wathieu Hennet, Barbière et Eustache Léonardi, sont exposées, fixées à des pieux, au-dessus de cette même porte (1).

On connaît le rôle important que jouent les clefs de villes dans toute histoire communale. Ce sont elles qui, au premier signal de danger extérieur, interrompent toutes communications avec le dehors; elles sont un symbole de la liberté de la cité : les présenter au suzerain, c'est lui rendre hommage, c'est se reconnaître en sa sujétion; les livrer à un vainqueur, c'est se rendre à merci !

Les bourgeois de Liége avaient la garde des portes de leur ville, mais par son règlement de 1684, Maximilien-Henri de Bavière la leur enleva, pour la confier à une milice de son choix. Dans son mandement, il ordonne que les clefs de la Cité lui soient rapportées chaque soir au Palais.

Le 26 juin 1727, Georges-Louis de Berghes donne l'autorisation d'entrer et de sortir de la ville quelque temps après les heures fixées pour la clôture des portes, en payant une légère rétribution affectée au profit de l'hôpital St-Georges. Ces entrées et ces sorties se feront, dit l'édit, non pas par les grandes portes qui doivent rester fermées, mais par les guichets. Cette mesure n'est applicable que pour les portes Ste-Walburge, St-Léonard, Ste-Marguerite, d'Avroy et d'Amercœur. Les heures de fermeture

(1) Théodore GOBERT, dans son important travail sur *Les Rues de Liége*, donne sur la porte St-Léonard de très nombreux et très intéressants renseignements.

étaient fixées comme suit : depuis la Toussaint jusqu'à mars, pour les grandes portes, à 8 heures et demie; pour les guichets, à neuf heures et demie; depuis mars jusqu'à la Toussaint, pour les grandes portes, à 9 heures; pour les guichets, à 10 heures (1).

Il était interdit aux portiers de la Cité de vendre leur charge et ils étaient soumis à la surveillance d'un officier spécial appelé le major des portes. Celui-ci avait dans ses attributions la réception et la distribution des clefs. Beckers fut le dernier major des portes; il démissionna en avril 1789 (2).

C'est en 1793 que, pour la dernière fois, il est fait mention officiellement des clefs de notre ville.

On sait qu'après leur défaite d'Aldenhoven, sur la Roer, (1er mars 1793) les Français quittèrent Liége précipitamment et dans le plus grand désordre, en emportant l'argent des caisses publiques, l'argenterie de plusieurs églises et de maisons d'émigrés. Ils sortirent par la porte Ste-Marguerite pour se rendre à Bruxelles par la chaussée d'Ans.

Les Autrichiens entrèrent presqu'aussitôt par la porte d'Amercœur (5 mars 1793); pour retarder leur poursuite, les Français avaient fermé les portes de la ville et en avaient emporté les clefs. C'est ce que rapporte la *Gazette de Liége* du 10 juin 1793. Nous en donnons ci-après l'extrait, que M. le docteur Alexandre, notre dévoué conservateur, a bien voulu nous communiquer avec sa bienveillance habituelle.

(1) *Recueil des édits, règlements, privilèges, concordats et traités faits au pays de Liége*, de M. G. DE LOUVREX. Edition de 1750, t. I, p. 148.

(2) Beckers, Maximilien-Henri-Godefroid, enseigne en pied au régiment liégeois le 22 juillet 1746, lieutenant le 3 janvier 1752, démissionnaire en 1756, succéda à son père comme major des portes de la Cité de Liége, le 6 août 1756.

« De Liége, le 7 juin ».

« M. de Stocquart, prévôt-général des Pays-Bas et de l'Hôtel de Sa Majesté l'Empereur et Roi, vient de remettre, de la part du Gouvernement-Général, à Son Altesse Celsissime, notre très-gracieux Prince, les clefs de cette ville, reprises sur les François, qui les avoient emportées avec eux, lorsque fuyant devant les troupes victorieuses de S. M. I. et R., ils avoient dû abandonner précipitamment notre ville, le 5 Mars dernier. Ces régicides, qui, pour leurs principes subversifs de tout ordre, et les dévastations de tout genre qu'ils ont commises dans ce pays, y seront à jamais en horreur, avoient cru pouvoir arrêter l'ennemi en fermant nos portes, au moment de leur départ. Cette démarche consterna tous les bons citoyens, qui, craignant qu'on ne les soupçonnât de vouloir opposer de la résistance à nos braves libérateurs, se hâtèrent de briser eux-mêmes ces portes, et reçurent les troupes de S. M. I. au son de toutes les cloches et aux acclamations redoublées, que leur inspiroient les sentiments de la plus vive et la plus juste reconnoissance. »

Gazette de Liége. année 1793, numéro 45. Avec privilège.
Du Lundi 10 juin.

J. SERVAIS.

A propos de la trouvaille numismatique de Roloux.

Je crois être agréable à mes confrères de l'Institut archéologique liégeois en leur signalant l'importance de la trouvaille de Roloux au point de vue liégeois: la pièce la plus remarquable de ce trésor, déterminé par M. le Baron J. de Chestret de Haneffe, est un demi-gros d'Arnould de

Horn (1378-1389). J'en ai donné la description, qui vient de paraître, dans la *Revue belge de numismatique* (deuxième

livraison 1906, pages 154-155). Non seulement cette pièce est inédite, mais encore elle est la seule, à ma connaissance, dans la série liégeoise, qui ait été frappée dans l'atelier de Weert: après un nouvel examen très minutieux, je me suis convaincu de cette provenance.

J. G.

Documents relatifs à l'Hôpital St-Julien de Liége

Quoique la bienfaisance, si répandue dans les siècles passés au pays de Liége, n'ait pas encore eu son historien, il se trouve déjà des notices assez complètes relatives aux divers établissements hospitaliers de notre ville dans le beau travail de M. Th. Gobert sur les *Rues de Liége*. L'auteur a pu utiliser une partie de leurs archives ; mais celles-ci, n'étant pas encore classées à l'époque où l'érudit archiviste provincial rédigeait son ouvrage, ont encore conservé dans leur sein quelques documents intéressants, restés inconnus jusqu'ici. Nous en avons retrouvé plusieurs qui feront l'objet de l'une ou l'autre communication dans cette Chronique.

En faisant l'historique de l'hospice St-Julien, M. Gobert dit : « on connaît malheureusement peu de chose sur la naissance de l'institution hospitalière comme sur toute son existence. L'acte de fondation est perdu, mais l'historien Foullon, qui l'aura probablement eu en mains, attribue l'établissement de l'hospice à un bourgeois de Liége, du nom de Gilles Corbesier, en l'année 1319 » [1]. Occupé à classer les archives de cette maison [2], nous n'avons pu

[1] *Les Rues de Liége*, t. II, p. 153.

[2] Ces archives comprennent 166 chartes et parchemins de 1315 à 1640 ; 201 registres de comptes de 1445 à 1803 ; 14 liasses de cahiers de comptes de 1436 à 1762 ; 29 liasses contenant 840 dossiers classés d'après un inventaire dressé dans les dernières années du XVIII^e

mettre la main sur l'acte de fondation, mais nous avons été cependant assez heureux de découvrir deux actes qui méritent une publication. Le premier qui mentionne l'existence de l'hôpital en 1315 déjà, est relatif à la construction d'un pont qui sera tenu à bail perpétuel par Colai le Flokenier et les mambours de l'hospice St-Julien. Par le second, qui est daté de novembre 1319, quatre archevêques et huit évêques accordent une indulgence de quarante jours à ceux qui viendront en aide et feront des donations en faveur de cette institution.

DD. Brouwers.

4 aout 1315.

A tous cheaus ki ches presentes lettres verrunt et orrunt, Lambuce li charpentiers, freres maistres Jakeme le charpentier, salut et conoistre veriteit. Sacent tuit que ie ai doneit heritaublement et perpetuement a tenir a Colai le flokenier et as manbors de l'ospitaul Sain Julien 1 pont par mi le biet de molin, li queis pons doit tenir vint sies pies de longeche entre lun ruilhic et lautre, et si doit avoir li dis pont dis pies de haut entre le fons et le plance de pont de desous,par teil que li dis pons doit estre fais aval joindant delle terre le dit Lambuche, par si que li dis Lambuce se wet aisier del dit pont, que ilh doit livreir moitie terre et le moitie des frast ki aferont a dit pont, parmi une mailhe de chens par an, a paiier chascon an al Noyel, et a une mailhe de relief et requestison doir a autre et de saingnor a autre ; et la nos fesimes don et vesture a Colai et az manbors del hospitaul deseurdit. Furent mi tenant heritauble, a savoir sunt Jakemote, li fis Robert le Wantier, Hanons Lambuce et Gilons li scohier con dit a l'espée, liqueil tenant en orent bien lour drois, et nos les nostres. Et furent li dis Colais et li manbors

siècle par le notaire B. Dumont, archiviste des Hospices. Parmi ces pièces, nous signalerons : 1° le testament de Dieudonnée Préalle qui, le 25 février 1745, fait une donation aux mambours de l'hospice St-Julien « à condition de faire du feu dans une des places du dit hopital pour les pauvres, et cela depuis la Toussaint jusqu'aux Pâques, tant le soir que le matin, et même dans d'autres jours, selon que le fâcheux temps le requererat » ; 2° trois plans de l'hôpital de 1685, 1698 et 1700, accompagnés d'une description de l'intérieur des bâtiments (dossiers n°s 224 et 259).

deseurdis commandeis en fais ens el dit pont si avant que drois et loys portent, et us et constumme est en teis choses affaire. Et par tant que che soit ferme chose et estauble, si aige Lambuche deseur dis por mi et pu Jakemote desuer dis por mi, por Hanon Lambuche et por Gilon le scohier a lour requeste pendus ce fait pendre nos propres saiaus a ches presentes lettres en tesmoingnage de veriteit. Che fut fait et doneit en lan de grasce mil trois cens et quinze, le lundi devant le Sain Loren.

Original sur parchemin, le sceau a disparu. Fonds *hospice de St-Julien*, aux Archives de l'Etat à Liége.

Novembre 1319.

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis miseratione divina Esgerus Lundensis (1), Onufrius Salernitanus (2), Raymundus Adrianopolitanus (3), Rostagnus Neopatensis (4) Archiepiscopi, Beringarius Christopolitanus (5), Guillermus Puteolanus (6), Nicolaus Argolicensis (7), Egidius Andrinopolensis (8), Petrus Narniensis (9), Dominicus Metelensis (10), Guillermus ad partes Thartarorum (11), et Orlandus Domotensis (12) episcopi salutem in Domino sempiternam. Si juxta sententiam sapientis inter tempus seminandi discernimus et metendi, seminare debemus in terris quod cum multiplicato fructu recolligere valeamus in celis, et licet secundum hoc omnibus indigentibus aperire teneamur viscera caritatis, illis tamen quodammodo facilius et habundantius debemus liberalitatis gratiam exhibere qui, cum sint pauperes spiritu, sponte subeunt onera paupertatis, ut possint pauperibus copiosius subvenire. Hoc vero, quamvis multi laudabiliter exequantur, illi tamen student laudabilius adimplere qui hospitalitati vacantes non solum infirmos

(1) Esger, archevêque de Lund en Danemark.
(2) Onufrius, archevêque de Salerne en Italie.
(3) Raymond, archevêque d'Andrianopolis en Grèce.
(4) Rostan, archevêque de Neopatras en Grèce.
(5) Bérenger, évêque de Christopolis en Grèce.
(6) Guillaume, évêque de Pozzuoli en Italie.
(7) Nicolas, évêque d'Argos en Grèce.
(8) Gilles, évêque d'Andros ou Andravida en Grèce (?)
(9) Pierre, évêque de Narni en Italie.
(10) Dominique, évêque de Mytilène (?)
(11) Guillaume de Villeneuve, nommé le 25 juillet 1307 (Eubel, *Hierarchia catholica*, I, p. 165), transféré à Sagona en Corse en 1323.
(12) Orlandus, évêque de Domoskos en Grèce.

vagosque recipiunt sed et trahunt. Cupientes igitur Christi fidelium animos et desideria excitare ad opera caritatis ut ambulantes de virtutibus in virtutes retributionem iustorum recipere et in sancta Syon habitatione Deum Deorum conspicere feliciter mereantur, attendentesque hospitale Sancti Juliani prope antiquas portas extra muros leodienses, quo Christi pauperes et infirmi nutriuntur et refoventur, suffragiis spiritualibus et temporalibus multipliciter indigere, ut eo frequentius ac devotius dictum hospitale christianorum coetus accedit, omnibus vere penitentibus qui ad ipsum hospitale causa devotionis, peregrinationis vel orationis, accesserint in festivitatibus infrascriptis, videlicet Nativitatis Domini Nostri Jesu Christi, Circumcisionis, Epyphanie, Parasceves (1), Resurrectionis, Ascensionis et Penthecostes, in omnibus et singulis festivitatibus beate Marie Virginis, beatorum Petri et Pauli ac omnium aliorum Apostolorum et Evangelistarum, Inventionis et Exaltationis Sancte Crucis, Michaelis Archangeli, Johannis Baptiste, Juliani, Martini, Nicolai et Sanctarum Marie Magdalene, Katherine, Margarete, in commemoratione omnium Sanctorum et in dedicatione capelle ipsius hospitalis ac etiam per octavas predictarum festivitatum, aut qui ad fabricam sive sustentationem, luminaria, vestimenta et alia dicto hospitali necessaria manus porrexerint adiutrices, vel qui in extremis laborantes dicto hospitali quicquam suarum legaverint facultatum, seu qui corpori Christi et oleo sancto cum portantur infirmis, devotam prebuerint comitivam, aut exequiis et sepulturis mortuorum et predicationibus publicis ibidem interfuerint, necnon qui nuntios dicti hospitalis benigne reciperint, et elemosinas suas ipsi hospitali transmiserint; quotienscumque premissa vel premissorum aliquid fecerint, de omnipotentis Dei misericordia et beatorum Petri et Pauli apostolorum eius auctoritate confisi, singuli nostrum singulas dierum quadragenas de iniunctis sibi penitentiis misericorditer relaxamus, dummodo diocesani voluntas ad id accesserit et concensus. In quorum omnium testimonium presentes litteras sigillorum nostrorum fecimus appensione muniri. Datum Avinione anno Domine millesimo trecentesimo decimo nono, mense novembris, pontificatus sanctissimi patris domini Johannis, divina providentia pape XXII, anno quarto.

Original sur parchemin, tous les sceaux ont disparu. Fonds *hospice de St-Julien*, aux Archives de l'Etat à Liége.

(1) C'est la fête de Vendredi-Saint.

1re ANNÉE, N° 5. MAI 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 25 mars 1906.

COMPTE RENDU.

Présidence de Mr M. LOHEST, président.

La séance est ouverte à 10 h. 35.

26 membres sont présents : MM. M. Lohest, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. Ed. Brahy-Prost, J. Fraipont, M. De Puydt, G. Ruhl, baron de Sélys-Fanson, Th. Gobert, J. Brassinne, membres effectifs ; MM. A. Philippart, C. Haulet, L. Ledru, J. Delaite, E. Polain, J. Plomdeur, Fr. Renkin, F. Hénaux, A. Wauters, O. Neef, F. Sacré, E. Masson et E. Couvreux, membres correspondants ou associés.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le second et dernier fascicule du t. XXXV du *Bulletin* sera remis aux membres présents à l'issue de la séance et que le tome XXXI (Table) paraîtra fin avril.

Articles pour le Bulletin. — Deux travaux nouveaux sont présentés pour le t. XXXVI ; l'assemblée nomme les rapporteurs d'usage.

Communication de M. Th. Gobert :

MACHINE DE MARLY ET ANCIENNES MACHINES D'ÉPUISEMENT AU PAYS DE LIÉGE.

M. le Président remercie chaleureusement le conférencier pour son intéressante communication, qui a donné lieu à de très curieux échanges de vues, notamment entre MM. Lohest et Philippart. — Applaudissements.

M. J. Brassinne ajoute quelques mots au sujet de la conférence de M. Gobert et donne lecture d'une petite note qu'il a rédigée sur la *Machine de Marly* pour la *Chronique* mensuelle de l'Institut.

Election d'un membre correspondant. — M. le comte Carl van der Straten-Ponthoz, dont la présentation a été régulièrement faite en séance du 18 février dernier, est élu à l'unanimité membre correspondant.

Présentation de candidats pour une place de membre correspondant et deux places de membre effectif.

M. Eug. Polain est présenté comme membre correspondant et MM. baron R. de Selys-Longchamps et F. Hénaux comme membres effectifs.

Il sera procédé au vote à la séance d'avril.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Maurice Cloes, avocat, rue Rouveroy, 1, à Liege, présenté par MM. M. De Puydt, J. Fraipont, Th. Gobert et Fl. Pholien, est elu à l'unanimité membre associé.

Affaires diverses. — M. Ed. Brahy-Prost soumet à l'assemblee deux panneaux sculptés en bois datant du XVIe siècle. Apres une courte discussion, il est décidé que l'Institut fera les diligences nécessaires auprès de la Ville de Liége pour que celle-ci fasse l'acquisition de ces panneaux en vue de les placer à la Maison Curtius.

M. Pholien, en sa qualité de président du Cortège des XXXII métiers, dépose dans les Archives de l'Institut, le dossier des documents divers relatifs à l'organisation du dit cortège.

M. Polain proteste contre la démolition projetée d'une maison située à l'angle de la rue de la Violette et de la rue de Bex. Il demande à l'Institut d'intervenir auprès de l'Administration communale pour que l'aspect du Marché soit conservé, et qu'en cas de construction nouvelle, on impose pour celle-ci l'emploi d'un style liégeois. — Renvoi en Commission.

Sur la proposition de M. Delaite, l'Institut émet le vœu de voir reproduire le Palais de la Ville à l'Exposition pour le premier édifice public que la Ville aura à construire. Ce vœu sera transmis au Conseil communal.

Collections. — MM. J. Lousberg et M. De Puydt offrent à l'Institut une reproduction phototypique du Palais de la Ville à l'Exposition.

A propos des bannières des métiers de Liége

Lors des recherches auxquelles je me suis livré à propos du drapeau liégeois [1], j'ai eu en communication un registre privé, concernant la famille S... de Liége et contenant un certain nombre d'armoiries de familles alliées à celle-ci ; ce registre renferme aussi des blasons de métiers, précédant des reliefs de ces métiers.

D'ordinaire, dans les registres que j'ai eu l'occasion de voir, les blasons des métiers sont peints, soit à même, soit dans un cartouche, au milieu de la page blanche. Dans le cas présent, au contraire, les armoiries des métiers, placées sur un superbe cartouche en couleurs, se détachent sur un fond écarlate à peu près carré, dont la partie inférieure forme trois festons, comme le bas des bannières d'église.

En outre, le cartouche, accosté de palmes vertes, porte, au dessus, une banderole avec le nom du métier et son n° de préséance, puis, en-dessous, une autre banderole avec le nom du patron du métier.

J'ai copié dans le registre en question, l'une des pages, celle qui porte les armoiries du bon métier des cuveliers et sclaideurs, dont le n° de préséance était 9 et la patronne N. D. de la Conception. La raison pour laquelle j'ai choisi cette page, de préférence, est que la mention du relief y est faite par le neveu du célèbre généalogiste Louis Abry, Simon-Joseph Abry, qui signe cette mention comme greffier sermenté du métier de cuveliers et sclaideurs.

Dans mon travail sur le drapeau liégeois, j'avais dit que de vieux Liégeois m'avaient assuré, pour les avoir vus jadis, que les drapeaux des métiers étaient rouges, portant au centre les armes du métier, entre des palmes vertes ;

[1] Voir *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXV, pp. 165-220.

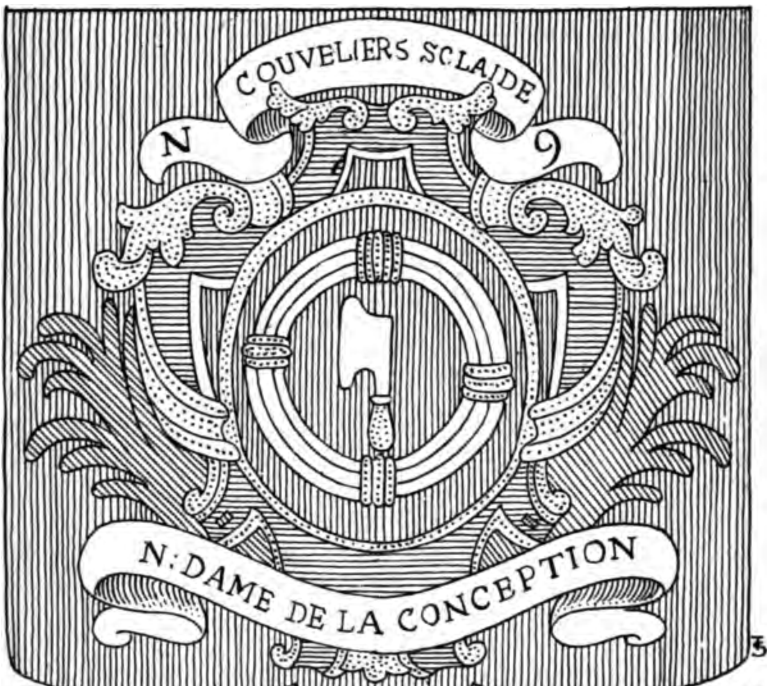

3.

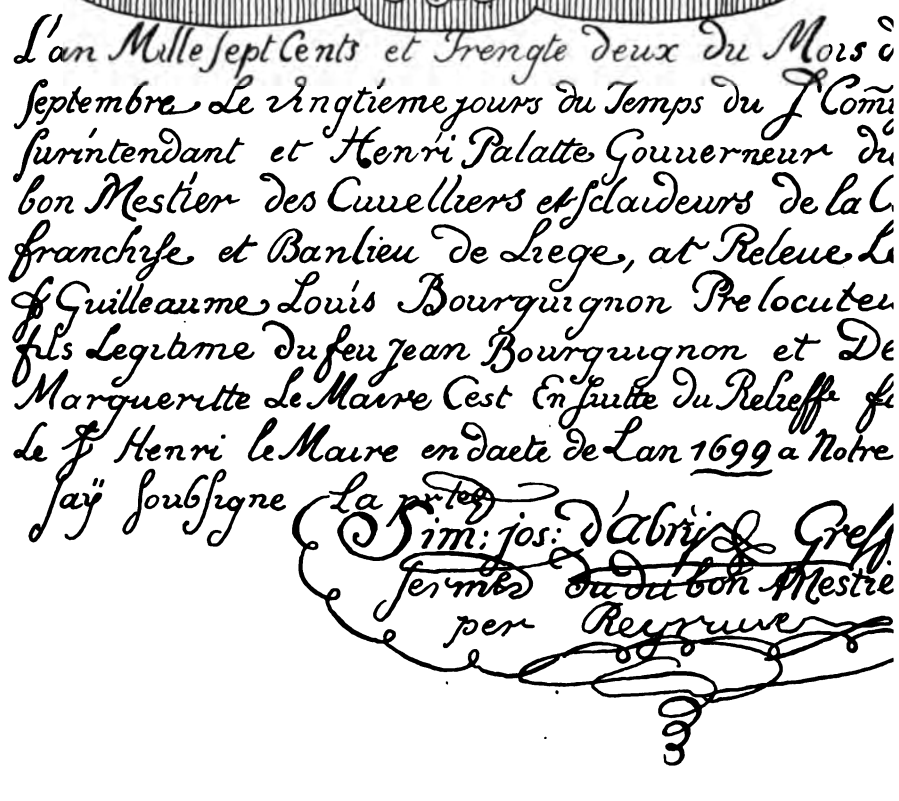
L'an Mille sept Cents et Trengte deux du Mois d
septembre Le vingtieme jours du Temps du S Com
surintendant et Henri Palatte Gouverneur du
bon Mestier des Cuvelliers et sclaideurs de la C
franchise et Banlieu de Liege, at Releue L
S Guilleaume Louis Bourguignon Prelocuteu
fils Legitime du feu Jean Bourguignon et De
Marguerritte Le Maire Cest En suitte du Releiff fa
Le S Henri le Maire en daete de Lan 1699 a Notre
Jay soubsigne La p[illegible]
Sim: jos: d'abry Greff
jermes dudit bon Mestie
per Reyrue

au dessus était l'indication du métier, en dessous celle du patron de la corporation.

Chose curieuse, ces assertions cadrent exactement avec les dessins contenus dans le registre de la famille S..... et je me suis demandé si, en réalité, l'auteur de ces figures, au lieu de dessiner simplement les armes des métiers au dessus des reliefs, n'a pas voulu reproduire la bannière de ces métiers. S'il avait eu l'intention de placer ces armes au milieu d'un motif ornemental, le cartouche, fort riche, eût amplement suffi et surtout, il n'eût pas placé ce cartouche sur un simple carré rouge, sans aucun ornement pour le relever, si ce n'est cette découpure en feston dans le bas, qui accentue encore la ressemblance de ce dessin avec une bannière.

Il y a encore à remarquer que seules, les armoiries des métiers — et elles le sont toutes — sont placées sur des carrés rouges. Les autres armoiries d'alliances de la famille sont dessinées et peintes également dans des cartouches très riches, mais sur fond blanc ou légèrement bleuté et encadré par d'autres ornements d'un fort beau style.

Il y a donc eu une raison pour placer les armes des métiers sur ce singulier fond rouge ; cette raison paraît être que l'auteur du registre — vraisemblablement Simon-Joseph Abry — a voulu représenter les bannières des métiers.

Si cette hypothèse était admise, nous saurions désormais comment étaient faites au commencement du XVIII^e^ siècle les bannières des métiers et ce document aurait une grande valeur, si l'on était certain que le registre en question, artistement exécuté, est de la main de Simon-Joseph Abry, c'est à dire d'une autorité en la matière.

Eug. POLAIN.

UN VIEIL HOTEL LIÉGEOIS

Parmi les plus caractéristiques hôtels privés de la rue Féronstrée doit être rangé celui appartenant présentement à la famille van Zuylen (n° 89) et situé à l'angle de la rue de la Poule dont il occupe presque tout un côté. Remarquable par sa masse imposante, il l'est également par son ancienneté. C'est aussi l'une des rares maisons transmises de siècles éloignés, desquelles il soit permis de remonter à l'origine.

Le vaste immeuble dont nous parlons date de l'année 1658. A son emplacement, on voyait alors trois petites habitations qui rétrécissaient considérablement sur ce point la rue Féronstrée, au grand dam de la circulation publique, du charriage surtout. Pour améliorer la situation par l'élargissement de la voie, l'un des bourgmestres régents, Pierre de Curtius, neveu du célèbre Jean de Curtius, fit l'emprise, au nom de la Cité, des trois modestes demeures.

A ce moment même, Lambert de Fays préparait pour son usage, vers l'emplacement indiqué, la construction d'une belle résidence. Il offrit et obtint de la Ville, le 22 juillet 1658, de racheter les trois maisons susdites au prix auquel les avait acquises le bourgmestre de Curtius et d'en affecter l'emplacement à l'édification du bâtiment projeté (1). En cette année 1658, la construction en était entreprise, comme l'atteste, aujourd'hui encore, l'inscription lapidaire fixée à la bâtisse, vers la cour, à côté des armoiries du premier propriétaire.

Lambert de Fays était l'un des marchands liégeois les plus opulents du XVII^e^ siècle. Il avait des relations très étendues. Nous possédons dans notre collection particulière maintes lettres lui adressées qui l'établissent. L'une d'elles renferme un échantillon d'étoffe du temps.

D'une famille très considérée, les de Fays devinrent, à partir de l'an 1687, seigneurs d'Andrimont, quoique continuant de résider à Liége.

TH. GOBERT.

(1) Conseil de la Cité. Recès, reg. 1658-1662, f° 2 v°.

A propos de la Machine de Marly.

L'intéressante communication que M. Th. Gobert a faite en séance du 25 mars dernier de l'*Institut archéologique liégeois*, sur les anciennes machines d'exhaure au pays de Liége, à propos de la Machine de Marly, avait donné lieu déjà, en cette même séance, à de très instructifs échanges de vues entre plusieurs membres de l'assemblée (1).

Cette communication a été suivie de la lecture, par M. Jos. Brassinne, d'une note sur une « *Veue de la Machine de Marly* » (2).

A la séance du 26 avril, M. Amédée Wauters a communiqué à ses collègues de l'Institut un document non moins curieux relatif à la même question et dont il a bien voulu, avec son obligeance habituelle, autoriser la publication dans cette *Chronique*.

Il s'agit d'un passeport délivré le 8 janvier 1710 au baron de Ville et à sa femme, à l'occasion d'un voyage de ces personnages à Aix-la-Chapelle ; voici le texte intégral de ce document, dont l'original appartient à M. le capitaine Gheure :

DE PAR LE ROY

A tous gouverneurs et nos lieutenans généraux en nos provinces et armées, gouverneurs particuliers et commandans de nos villes, places et troupes et à tous autres nos officiers, justiciers et sujets qu'il appartiendra, SALUT. Nous voulons et vous mandons très expressément que vous ayez à laisser seurement et librement passer et repasser le s^r Baron de Ville Gouverneur et Directeur de la machine de Marly et lad^e sa femme, allant à Aix la Chapelle, Pays de Liége, Pays Bas Esp^gols et à Metz avec ses valets et équipage p^or revenir ensuite dans n^re Roy^me sans leur donner ny souffrir qu'il leur soit donné aucun empêchement, mais au contraire toute l'ayde et assistance dont ils auront besoin ; le présent passeport valable pour huit mois seulement : Car tel est notre plaisir.

Donné à Versailles, le huit janvier 1710.

LOUIS

Par le Roy

GRATIS COLBERT

(1) Cette communication a depuis été publiée par M. Th. Gobert, sous forme de brochurette ayant pour titre : *Machine de Marly et anciennes machines d'exhaure au pays de Liége*. Liége, imprimerie Demarteau, 1906, 36 pages.

(2) *Chronique archéologique du pays de Liége*, 1^re année, n° 4 (avril 1906), pp. 30-32.

On n'ignore pas que l'invention de la fameuse machine de Marly a été diversement attribuée à Renkin Sualem et au chevalier Arnold de Ville [1].

De l'ensemble des données mises au jour à ce sujet, il ressort bien que le premier a été l'inspirateur, l'inventeur de la machine, et que le second en a entrepris la construction et dirigé les travaux. Or, dans le passeport, Arnold de Ville est précisément qualifié de « Gouverneur et Directeur » de la Machine de Marly et nullement d'« inventeur ».

Il a paru utile de consigner ce détail, d'autant plus que le document publié ci-dessus est un document officiel inédit, signé de Louis XIV et contresigné de Colbert.

L. R.

(1) VILLENFAGNE, *Mélanges historiques et littéraires*, 1810; — LEROI, *Ancienne Machine de Marly ou de Ville et Rennequin*, Versailles, 1860; — Jos. DEMARTEAU, *Histoires ou légendes*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVIII; — S. BALAU, *Modave*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. VIII; — GOBERT, *Les Rues de Liége*, t. III, article Renkin; — DWELSHAUWERS-DERY, *Quelques antiquités mécaniques belges*, Liége, 1906.

NÉCROLOGIE

Un nouveau deuil cruel est venu frapper l'Institut archéologique liégeois.

M. Georges Montefiore-Lévi, membre correspondant de notre Société depuis le 22 juillet 1895, est décédé à Bruxelles, le 24 avril dernier.

Il serait superflu de rappeler ici les innombrables services que cet homme, dont toute la carrière fut imprégnée de bonté, a rendus au pays entier, soit en venant sans cesse en aide aux malheureux, soit en favorisant chez nous le développement des recherches et des études scientifiques.

Les membres de l'Institut archéologique liégeois joindront au souvenir de cet homme de bien un sentiment d'admiration et de reconnaissance pour les œuvres auxquelles son nom reste attaché.

L. R.

1re ANNÉE, N° 6. JUIN 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.
LE NUMÉRO : 0 f. 25

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 27 avril 1906.

COMPTE RENDU

Présidence de Mr Max LOHEST, président.

La séance est ouverte à 17 h. 35.

22 membres sont présents : MM. Max Lohest, président ; Dr Jul. Simonis, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. M. De Puydt, Jos. Brassinne, membres effectifs ; MM. J. Charlier, Eug. Polain, F. Hénaux, Jos. Hamal-Nandrin, Bon Maurice de Sélys-Longchamps, Am. Wauters, Edm. Couvreux, C. Haulet, O. Neef, Eug. Masson, Dr J. Grenson, J. Plomdeur et M. Cloes, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés MM. G. Ruhl, Ed. Brahy-Prost, Jul. Fraipont, Ch. Wauters et J. Bouvy.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire dépose sur le Bureau un exemplaire du t. XXXI du *Bulletin* et annonce que ce volume pourra être distribué prochainement ; il fait remarquer, en outre, que l'impression du premier fascicule du t. XXXVI est commencée.

Communication de M. Eug. Polain :

DE LA TRADITION DANS LES ARTS ET LES MÉTIERS.

M. le Président remercie vivement M. Eug. Polain de sa longue et intéressante communication.

Election d'un membre correspondant. — **M. Eug. Polain, dont la candidature a été régulièrement présentée en séance du 25 mars dernier, est, à l'unanimité, élu membre correspondant.**

Election de deux membres effectifs. — **L'Institut n'étant pas en nombre, l'élection est ajournée au mois de mai.**

AFFAIRES DIVERSES. — COLLECTIONS. — **M. Pholien fait hommage d'un exemplaire de son nouvel ouvrage sur *la Céramique au pays de Liége* et offre, de la part de M. J. Dardenne, une reproduction en plâtre d'un bas-relief de Jacques Richardot, sculpteur et céramiste d'Andenne (1787-1836) Remerciements.**

La séance est levée à 19 h. 10.

UN DOCUMENT DU XVI^e^ SIÈCLE

relatif au pillage de Liége de 1468

M. S. Bormans a naguère publié dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome VIII, pages 181 à 207, la liste des objets enlevés de Liége en 1468 par les soldats de Charles le Téméraire. On sait avec quelle cruauté fut alors traitée la malheureuse Cité. Avant de la détruire, les mercenaires du duc s'emparèrent de tout ce qui pouvait être enlevé et transporté et rapportèrent dans leurs villages le fruit de leurs rapines. C'est surtout dans la Picardie et le Hainaut, où étaient principalement recrutées les troupes bourguignonnes [1], que les objets liégeois furent dispersés. Bien que le Téméraire eût recommandé d'épargner les édifices religieux [2], beaucoup d'églises furent pillées si complètement que deux mois

[1] Cf. la liste des chevaliers et hommes d'armes qui accompagnaient Charles le Téméraire à la bataille de Montlhéry donnée par JEAN DE HAYNIN, *Mémoires*, édit. DD. BROUWERS, t. I, pp. 14 à 21.

[2] Ibid., t. II, p. 81.

après la destruction de la ville, des prêtres étaient encore obligés de célébrer les offices sans ornements, sans livres et sans calice [1]. Une commission fut nommée pour rechercher et racheter tout ce qui avait été emporté par les pillards, mais beaucoup d'objets échappèrent aux investigations et un heureux hasard put seul mettre quelquefois les anciens possesseurs sur la trace de ce qui leur avait été dérobé. Cette chance favorisa en 1502 les religieux de l'abbaye de S^{t}-Gilles, comme on peut le voir par le document publié ci-après. Un frère cordelier de Namur fit savoir au chapitre qu'un marchand de Tournay, nommé Jacques de Marghes, détenait certaines chappes et ornements qu'il avait achetés après la destruction de Liége à un soldat qui les avait emportés hors d'une abbaye située sur une montagne près de la ville. Les religieux décidèrent aussitôt d'envoyer une délégation près de ce marchand et de négocier la restitution de ces objets, s'ils étaient reconnus comme ayant appartenu à l'abbaye. Il ne restait au monastère que deux moines contemporains du sac de Liége : l'abbé Jean Dary, qui était à la tête du couvent depuis 1460, que l'âge et les infirmités empêchaient d'aller et venir et qui mourut peu de temps après, le 18 octobre 1503 [2], et un chapelain nommé Gille de Baciak. Celui-ci fut envoyé à Tournai avec le chanoine Bastien. Dans la liste publiée par M. Bormans, plusieurs orfèvres tournaisiens sont signalés comme ayant acheté à des soldats des épaves du sac de Liége. Jacques Coterel avait acquis d'un nommé Minnet une chasuble et deux tuniques pour quinze écus. Un autre orfèvre demeurant dans la cour de l'official avait obtenu plusieurs chasubles d'un nommé Pierre Roussel [3]. D'après la même liste, les

(1) Adrien d'Oudenbosch, *Chronique*, édit. C. de Borman, p. 222.

(2) Mgr E. Schoolmeesters, *Les Abbés du monastère de S^{t}-Gilles à Liége (Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, vol. III, p. 180).

(3) Cf. Bormans, *ouvr. cit.*, pp. 188 et 207.

ornements et joyaux de S[t]-Gilles lez Liége étaient entre les mains de Louis et Jacques de Coucy, de la compagnie de M. de Crevecœur, habitant à Erin lez-Blangy, près d'Arras [1]. Nous ignorons comment se terminèrent les négociations ouvertes avec Jacques de Marghes.

E. Fairon.

18 juillet 1502.

In nomine domini amen. Nous les abbé et covent de l'englise et monastère monseigneur Saint Gile en Publémont emprès Liège savoir faisons à ung chascun et à tous cuy ces présente parviendront que nous, aucunement informez de la partie de religieux personne frère Pierre de Namuir, cordelier de l'ordre des observans audit Namur, touchant certaines chappes chasures et aornemens estantes entre les mains de ung nommé Jacques de Marghes, marchiant demorant à Tournay, et lequel Jacques en avoit pourparlé et adverti ledit frère Pierre comme celuy qui avoit volenté et estoit desirant de les rendre et restituer se il savoit certainement à qui, ainsi que ledit frère Pierre nous a remonstré, et lesquelles chappes, chasures ou aornemens, ainsi qu'il disoit, ont esté entre les mains diceluy bon marchant dès la grande priese et destruction de la cité de Liège, qui deslors les avoit achaptez à ung quidam qui disoit les avoir apportez de unne abbye qui est sur unne montaigne auprès de Liège ; et pour ce que à la dicte destruction ont esté prises et asportées plusieurs chappes, chasures et aornemens partenant à notredite abbie et covent, et n'avons jamais peu scavoir qu'ilz peuvent estre devenuz ; considérans l'advertissement dudit frère Pierre, mesmement que le bon marchant seroit à ce conseillié de les remettre pour Dieu et en almosne ou en le remboursant en partie de ce qu'il en a exposé aux englises ou englise dont ilz procèdent, sy avons nous lesdit abbé et covent prins et esleuz ung de noz confrères auvec ung de noz chappellains, lequel chappellain estoit du temps de ladite destruction et paravant et encor est de présent résident en notre dite abbye et monastère, dont notredit religieux s'apelle messire Bastien et notredit chappellain s'apelle messire Gille de Baciak, ausquelz à chascun deulx avons donné et donnons charge et commission eulx transporteir pardevers ledit Jacques audit lieu de Tournay, et luy remonstrer par enseigne, couleur ou autrement quelles chappes, chasures et aornemens ont esté hors de

[1] Bormans, ouvr. cité, p. 193.

notredicte abbye transportées. Pour apres, se trouvé est quil y ait quelque chose à nous appartenu, en ordonner et faire le grey dudit bon marchant, soient chappes,chasures ou autres aornemens, priant aupres dessus audit Jacques de Marghes que, considéré son bon vouloir, ainsi que ledit frère Pierre nous a donné à entendre, quil luy plaise escouteir et voyr parler lesdits religieux et chappellain. Car principalement nous ne sçavons autre envoyer que ledit chappelain qui est du temps de ladite destruction de Liège, et estoit résident en notredite abbye paravant icelle destruction, comme dit est, et ny a en nostre abbye que luy et nostre abbé de ce temps là, lequel abbé ne peut plus aler ne venir de vieillesse. Et si nostre dit chappellain revient à congnissance de quelque chose à nous appartenu touchant ce que dit est, il plaise audit Jacques le restitueir et renvoyer, et en ce faisant, nous lesdit abbé et covent, obligerons à tousjours pryer Dieu pour luy et les sciens, ou acomplir ses bons plaisirs. Et le cas advenant que nostredit chappellain venisse à cognissance de quelcque chose à nous appartenu, comme dit est, et le plaisir dudit Jacques feusse le délivrer à notredit religieux et chappellain, en ce cas, nous promettons par ces présentes en tenir quitte lige et en paix ledit Jacques, ses heurs, successeurs ou représentants après luy a tousjours envers et contre tous ceulx qui vouldroyent prétendre d'avoir à ce que délivré leur seroit quelcque droit ou action. Et en signe de vérité, nous lesdit abbé et covent avons a ceste présente commission fait appendre nos séelx tant abbatiale comme conventuale, desquels usons commonément. Sur l'an de grace mil cincque cens et deux, du mois de juillet, le dix huytemme jour.

Original sur parchemin, fonds de St-Gilles,
Archives de l'Etat à Liège.

A PROPOS DU CRUCIFIX
DE L'ANCIEN PONT DES ARCHES

Si quelque détail relatif à l'un de nos anciens monuments a échappé aux recherches du docte et patient auteur des *Rues de Liége*, on peut le considérer comme demeuré ignoré. C'est le cas semble-t-il, pour une inscription satirique que nous a conservée une chronique liégeoise du XVII^e^ siècle, déposée à la Bibliothèque de l'Université [1].

Cette inscription se rapporte à l'inauguration, en 1663, du pont des Arches réédifié et vise les armoiries des bourgmestres sous l'administration desquels avait eu lieu cette reconstruction, armoiries que l'on avait fait figurer aux côtés du beau crucifix de bronze de Delcour, qui ornait la Dardanelle.

Les vers sont franchement mauvais, mais dans l'idée on retrouve bien l'esprit liégeois toujours sarcastique et frondeur.

Jos. Brassinne

1663. Le 24^e^ juillet fut erigé le beau crucifix de bronze sur le pont des arches avec une grande pierre sur laquelle etoient les armes des dix magistrats qui ont eté en etat pendant la reedification dudit pont, et celles des deux magistrats qui ont fait dresser cette pierre et le crucifix, au pied duquel etoit ce chronographe :

Legiae Cives Iesvm adorate.

Le 6^e^ d'octobre fut trouvée une platinne clouée sur la muraille de la place des chevaux, sur laquelle etoit imprimé en forme grosse et en bosse ce qui s'ensuit :

Plaincte

du crucifix au pont des arches sur les armes des douze magistrats qui l'environnent ou sont au pied d'icelluy.

Rhime

La rage des Juiffs inhumains
Me pendit entre deux larrons ;
Aujourd'huy d'une douzaine
M'environnent les Eburons.

[1] Manuscrit 1014 ancien, p. 1075. Cette inscription a bien été, à la vérité, insérée par M. J.-E. Demarteau, dans le joli récit qui a pour titre *Aux Armes de Bavière* (Liége, C. A. Desoer, 1889, pp. 137-138) ; mais elle se trouve un peu perdue dans cet intéressant roman historique.

NOTE SUR LE VASE EN BRONZE DIT " DE MARCHE „

Le vase en bronze, reproduit ci-dessous, est généralement connu sous le nom de vase de Marche [1].

Il mesure $0^{m}09$ de hauteur, $0^{m}06$ de diamètre au col, $0^{m}06$ à la panse et $0^{m}07$ au pied. Il se distingue par un col court, à large embouchure, avec bords rabattus, ainsi que par une panse arrondie, décorée de reliefs représentant quatre génies ou amours occupés à la vendange ; le sujet est répété deux fois.

Les anses, au nombre de quatre, figurent des ceps entrelacés, formant la continuation de ceux qui se détachent sur la panse du vase et encadrent les personnages.

La conservation du vase est assez médiocre ; il a beaucoup souffert de son long séjour en terre et est recouvert d'une patine de teinte vert foncé.

Sa décoration (scènes de vendange) rappelle celle de plusieurs vases antiques [2] ; une frise découverte jadis à Reims reproduit une scène du même genre : des génies occupés à la moisson des raisins [3].

Comme forme et probablement comme usage, le vase

[1] Ce vase a été signalé à différentes reprises, déjà ; voyez *Catalogue de l'Exposition de l'art ancien au pays de Liége* (1881), *Haute Antiquité*, p. 12, n° 51 ; *Exposition de Bruxelles*, 1888, *Classe L, époque anté-romaine et belgo-romaine*, p. 20, n° 11. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIX, p. 182 (vignette); t. XXXIV, p. 55, pl. I, fig. 2.

[2] *Raccolta di vasi antichi*, t. IV, pl. 10 et 60; t. V, pl. 10 et 28.

[3] DE CAYLUS, *Recueil d'antiquités*, t. III, p. 432, pl. CXIX, fig. 1.

doit être rapproché de celui de Tongres [1], avec lequel il offre de très grandes analogies, tant sous le rapport du travail que des dimensions.

C'étaient, sans doute, deux objets de luxe, destinés à contenir des parfums ou de l'encens.

***

Ce vase qui, des collections de feu M. Jules Frésart, a passé dans celles de son fils, M. Félix Frésart, a été renseigné, jusqu'en ces dernières années, comme provenant des environs de Marche et ayant été exhumé, vers 1880 près de cette ville au cours de déblais exécutés par l'Administration des chemins de fer de l'Etat. En suite d'une enquête approfondie, patiemment conduite par notre dévoué confrère M. Firmin Hénaux, il est possible aujourd'hui de rétablir les circonstances réelles de la découverte du vase.

En creusant en 1867 une rigole, la famille Hoyoux découvrit une sépulture belgo-romaine au centre du hameau de Borsu [2], en face de l'église.

La tombe contenait deux objets en bronze et un certain nombre de poteries et de verreries.

Ces dernières, laissées sur place, tombèrent entre les mains des élèves de l'école communale située près de là, qui s'en firent des jouets et les détruisirent.

Les objets en bronze, au contraire, furent recueillis par la famille Hoyoux qui, peu de temps après, les offrit à M. le Dr Henrot, de Marche.

L'un de ces bronzes n'est autre que le vase que possède aujourd'hui M. Félix Frésart ; quant à l'autre, une espèce de grand plateau très large et peu profond, muni de deux anses formées chacune de deux personnages nus entrelacés, il paraît s'être perdu.

L. Renard.

(1) *Bulletin de la Soc. scient. et littér. du Limbourg*, t. XVII, p. 46, n° 15; t. XVIII, pp. 39-40.

(2) Bois et Borsu, commune de l'arrondissement adm. et jud. de Huy ; canton Huy.

1re ANNÉE, N° 7. JUILLET 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 25 mai 1906.

Présidence de M. M. LOHEST, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 35.

22 membres sont présents : MM. Max Lohest, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint, ainsi que MM. E. Brahy-Prost, Jul. Fraipont, M. De Puydt, baron R. de Sélys-Fanson, G. Ruhl et J. Brassinne, membres effectifs.

Assistent également à la séance MM. Eug. Polain, P. van Zuylen, J.-F. Charles, F. Hénaux, F. Sacré, A. Wauters, J. Hamal-Nandrin, E. Masson, Ch. Wauters et M. Cloes, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. L. de Buggenoms et Th. Gobert.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril qui est approuvé sans observation ; il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant et que l'impression du 1er fascicule du t. XXXVI se poursuit régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire dépose, de la part de M. Eug. Polain, un travail faisant suite à celui que le même auteur

à publié dans le *Bulletin* à propos du *drapeau liégeois*. Il propose de nommer rapporteurs MM. Th. Gobert et Brassinne, qui ont examiné le travail précédent. — Adopté.

Communication de M. F. Vercheval.

LE CONGRÈS DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES ET PRÉHISTORIQUES DE MONACO.

M. le Président, au nom de l'assemblée, remercie M. Vercheval de l'exposé intéressant qu'il vient de faire et insiste sur l'importance de certaines questions qui ont été soumises au Congrès de Monaco. (Applaudissements.)

Election de deux membres effectifs. — MM. le baron R. de Sélys-Longchamps et F. Hénaux sont élus membres effectifs.

Excursions archéologiques. — M. le Président annonce que le Bureau compte organiser, dans le courant de l'année, une série d'excursions archéologiques, dont l'une notamment aux environs de Havelange.

M. Comblen sera d'autre part chargé de s'occuper de l'excursion projetée à Stavelot.

Présentation de nouveaux membres associés. — MM. Michel Adam, entrepreneur, à Liége ; Etienne fils, étudiant, à Verviers et Ulric le Paige, ingénieur, à Tilleur, sont élus membres associés.

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien, trésorier, rend compte de la situation financière de l'Institut et donne lecture du bilan définitif de l'année 1905. Il fait remarquer les dépenses élevées auxquelles la Société a été obligée de faire face au cours de l'exercice écoulé.

M. le Président remercie M. Pholien de son exposé et promet, au nom du Bureau, que le nécessaire sera fait auprès des pouvoirs publics pour solliciter les crédits destinés à équilibrer le budget de 1906.

Dons. — M. le Président annonce que le Musée s'est enrichi d'une très intéressante statue en bois du XV^e^ siècle représentant saint Jean et d'une série d'anciennes briques de foyer, offertes par M. Lucien Leenaers, rentier, quai des Pêcheurs, à Liége.

M. Brahy fournit quelques renseignements au sujet de ces objets, dont l'un, la statue, provient de l'ancien moulin Saucy.

Sur la proposition de M. le Président, l'assemblée vote de chaleureux remerciments au généreux donateur.

Après quelques échanges de vues sur des questions d'ordre administratif, la séance est levée à 19 h. 05.

Une vente de meubles et ustensiles de ménage, à Theux, en 1732

Il y a une trentaine d'années, mon père découvrait chez une de nos parentes, commerçante à Liége, une série de papiers d'affaires : contrats, assignations, plaidoyers, inventaires, expertises, factures, lettres, etc., concernant surtout des familles patriciennes de l'ancien pays de Liége et datant, pour la plupart, des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Ces papiers, achetés au poids, servaient à emballer des marchandises et beaucoup d'entre eux, déjà, avaient ainsi disparu.

Parmi ceux que nous possédons encore et qui méritent quelque attention, citons un relevé des biens que possédait à Anthisnes la communauté religieuse de Saint-Laurent, à Liége : « *Messurage fait par frère nicolas de wave de touts les biens de la Communauté d'Anthinnes messurer par commission du R^ndsme^ Prélat de S^t^ Laurent mondit Seign. l'an 1674. le 15 de Maij... etc.* » et les détails d'une vente de meubles et ustensiles de ménage faite à Theux, en février 1732.

Nous donnons, ci-après, la copie textuelle de ce dernier document.

JEAN SERVAIS.

Vendition des meubles appartenante a feu la veue Gilles Gohij [1].

— 4 grand plat destin avec 6 assiette . . . . . f 4-14
obtenu par le dit notaire

[1] Le prix des différents lots est indiqué en *florins* et en *sous*. Ferdinand Henaux évalue, pour le XVIII^e^ siècle, le florin liégeois (argent) à 1 franc 21 de notre monnaie actuelle et le sou à 0 fr. 06. (*Constitution du Pays de Liége. Tableau des institutions politiques, commerciales, judiciaires et religieuses de cet Etat en 1789*, page 116, édition de 1858).

— item 4 grand plat destein . . . . . f 5-10
obtenu par Marie Gohij
— 4 écueilles grandes et petites et Benuty, un mostardy, un pot de chambre et 3 cuilliers tout étein . . . . . f 3-12
obtenue par marie Gohy
— un seau et une couverte les 2 de cuivre obtenue par M. Gohy . . . . . f 3-13
— un colleux et une couvert et une marmitte, ces 3 pièces de cuivre . . . . . f 1-16
obtenu par Marie Gohy
— 2 pailles à rostir et une grille de fer . . . . . f 0-9
obtenue par la femme Jacques pierosin
— un mortier de cuivre avec son batta . . . . . f 3-5
obtenue par J. Gohy
— un chaudron de fer . . . . . f 1-1
obtenue par noel de fraisy
— un autre chaudron de fer. . . . . f 0-13
obtenue par Marie gohy
— 5 assiette avec un plat de porsulen . . . . . f 1-6
obtenue par Pascal beaumon.
— item un pot de fer avec sa couvert . . . . . f 1-5
obtenu par Boniface doneux
— un ristai de fer et un pendant de fer, une losse et une écumeresse . . . . . f 1-7
obtenue par la veuve Jean Cornet
— une petite chaudière de cuivre . . . . . f 2-
obtenue par le même
— 2 pailles et une petite paille de cuivre. . . . . f 0-18
obtenue par le même
— 2 plat, un crameu et 2 posson de pierre obtenu par l'espeuse Nicolas Piron . . . . . f 0-18
— un tonnau à la farinne . . . . . f 0-11
obtenu par Jean Gustin
— un poignoux (?), une quarte, un vieu pot de fer avec sa couverte avec une mande (?) de paille obtenue par Marie Bricard . . . . . f 0-15
— un grand chaudron de fer obtenu par l'espeuse Jacque pierosin . . . . . f 3-3
— une vielle table, un long ban et un partie di hesse (?) et un vert de vittre obtenue par la femme nicolas piron . . f 0-16
— une tinne obtenue par Nicolas Delrée . . . . . f 0-12
— un lict avec un travers obtenu par Lambert Caro . . . f 18-15

— une esteuve obtenue par la veuve Jean Cornet . . . . f 15-10
— une garderobe obtenue par Marie Gohij . . . . . f 19-6
— des andij (?) obtenu par Nicolas poncelet. . . . . f 3-5
— des pessai (?) obtenu par Joseph Gohy. . . . . f 1-2
— 3 sièges obtenu par la veuve Jean Cornet . . . . f 2-
— 3 sièges obtenu par Nicolas poncelet . . . . . f 1-11
— une longue table obtenue par Henri le Marguelier . . . f 2-5
— 2 long ban obtenu par Jean Noel. . . . . f 0-16
— une pallette et 2 tenailles obtenu par Jean le Lorain . . f 0-13
— 2 chaisne pendante obtenu par Nicolas poncelet . . . . f 1-6
— un long ban obtenu par Jean Renson . . . . . f 1-2
— une plate Banse, un vieu bodet et un vieu cariot obtenu par Hubert mottet. . . . . f 16-2
— un stalon, une passette obtenu par J. p. triquet . . . . f 0-18
— une couche avec ses rideaux obtenu par pascal miner. . f 5-1
— une vieille couche obtenue par Th. Jehin . . . . . f 1-1
— une autre couche qui est dans la chambre du dessus l'entrée obtenue par Louis Barlas le jeune . . . . f 3-11
— une moiresse (?) obtenu par Nicolas poncelet . . . . . f 2-2
— une ronde table obtenue par Jean Renson . . . . . f 1-11
— une moiresse (?) et un seau de bois obtenu par Jean françois Baumont . . . . . f 0-15

Couronnement de rosières à Liége au XVI[e] siècle.

Liége ne peut revendiquer l'honneur d'avoir la première procédé au couronnement de rosières. Ce prix de vertu, ainsi appelé parce qu'il consistait primitivement en une couronne de roses, aurait, suivant une pieuse légende, été fondé dès le v[e] siècle, par saint Médard, évêque de Soissons, au village de Salency. D'autres localités françaises avaient adopté, au XVIII[e] siècle, cette belle et louable coutume locale, que Napoléon I[er] généralisa à l'occasion de son second mariage.

Constatons avec satisfaction que la vieille cité liégeoise la mettait en application dès le XVI[e] siècle. L'un des bienfaiteurs de cette œuvre fut un dignitaire de la cathédrale Saint-Lambert, le prévôt Arnold de Bocholt, décédé le

25 janvier 1568. Par son testament, il léguait une somme assez notable « à l'utilité et usage de maryer honestes filles de la cité ». Quelle était la valeur de ce legs? On ne saurait la déterminer ; le testament est connu d'une façon sommaire seulement, le texte étant perdu [1]. La donation devait être de conséquence, car, dès le mois de juillet de cette année 1568, les exécuteurs testamentaires tardant à remplir la mission leur confiée, le Conseil de la Cité les mit en demeure de l'accomplir [2].

Les conditions dans lesquelles s'octroyait, à Liége, ce prix de vertu, ne nous ont point été transmises, mais la mention du fait même méritait, nous paraît il, d'être relevée.

Th. GOBERT.

Découvertes d'Antiquités préhistoriques

EN CAMPINE.

La pièce représentée ci-dessus [3], a été trouvée sur le territoire de la commune de Genck, province de Limbourg, dans les propriétés de M. le lieutenant-général Thorn, à qui elle appartient. C'est une arme en roche dioritique, polie sur toutes ses faces et percée d'un trou pour emman-

(1) Manuscrit Wissocque, pp. 147-148, aux Archives de l'Etat.

(2) Recès du Conseil de la Cité, reg. 1568-1570, f° 50 et 229.

(3) Cliché de M. le docteur Jos. GRENSON.

chure mesurant $0^{m}016$ de diamètre. Vu sa grande rareté dans nos régions, cet instrument dit casse-tête mérite d'être signalé et comparé aux haches perforées de Ferrières, Theux, Verviers (1), etc. Les antiquités de ce genre sont généralement attribuées à la fin du Néolithique, mais peuvent avoir été utilisées encore longtemps après l'introduction des métaux. Long. $0^{m}096$; larg. $0^{m}05$; épaiss. $0^{m}03$; poids $0^{k}2148$.

Des outils et de nombreux éclats de silex ont également été recueillis dans le vaste domaine de M. Thorn et aux environs, spécialement aux abords des marais et des dunes.

Il est à remarquer qu'en ces dernières années, les découvertes se sont multipliées en cette partie de la Campine. Des emplacements d'habitations néolithiques ont été explorés près de Genck et de Asch et, sur le territoire de la commune de Zonhoven, M. Hamal-Nandrin a réuni des séries de pièces néolithiques d'un haut intérêt, dont il a bien voulu promettre d'entretenir l'Institut archéologique.

A propos de chiens enragés.

Les autorités administratives se préoccupent beaucoup en ce moment de fréquents cas de rage canine qui se manifestent en maints endroits de notre province Si sagement combinées que soient les mesures prises à l'époque moderne pour parer aux dangers du mal, elles ne sont certes point aussi radicales que celles adoptées anciennement en notre pays. Dès le XIV^e^ siècle à Gand, il se faisait des rafles de chiens par des hommes spécialement préposés

(1) MARCEL DE PUYDT, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, tome XV, pl.V, et tome XXIII, *Mémoires*, p. 4; *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XXIII, p. 406.

à cette tâche. Chaque jour, la ville était parcourue par quatre chariots et par des « abatteurs de chiens » qui débarrassaient les rues des détritus ou autres immondices, ainsi que des chiens errants ou dangereux.

A Liége, l'an 1640, l'on constatait aussi de nombreux cas d'hydrophobie. En vue de supprimer toute cause de propagation de la maladie, le Conseil de la Cité prit la décision ci-après :

« Sur le rapport fait par plusieurs du Conseil de ce qu'il y auroit des chiens enragez qui auroient mordus des personnes, autres chiens, porcques et autres bestes, le dit Conseil ordonne à tous et un chacun de tenir leurs chiens et porcques dans leurs maisons sur peine de trois florins d'or d'amende, permettant qu'un chacun les pourra impunément tuer, les trouvants sur les rues et chemins, et ce immédiatement après la publication de ceste qui sera faite au son de tambour [1] ».

Il faut croire que le moyen adopté a été efficace car dans les registres aux recès des années suivantes on ne signale plus de cas d'hydrophobie.

Th. GOBERT.

[1] Conseil de la Cité, recès, reg. 1640-1643, fo 55vo, aux Archives de l'Etat, à Liége.

1re ANNÉE, N° 8. AOUT 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 29 juin 1906.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, vice-président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 5 h. 35.

20 membres sont présents : MM. le Dr J. Simonis, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. M. De Puydt, J. Fraipont, L. de Buggenoms, Th. Gobert, Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs.

Assistent également à la séance, MM. Eug. Polain, J. Plomdeur, Eug. Masson, C. Haulet, Edm. Couvreux, M. Adam et M Cloes, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. M. Lohest, G. Ruhl et baron de Sélys-Longchamps.

En ouvrant la séance, M. le Dr Simonis annonce à l'assemblée qu'au concours institué en faveur des meilleurs ouvrages sur les antiquités nationales de la France, publiés dans les deux dernières années, l'Académie des Inscriptions et Belles lettres a décerné une mention honorable à *l'Ardenne belgo-romaine* de M J.-E. Demarteau, travail publié par l'Institut archéologique liégeois dans le tome XXXV de son *Bulletin*.

M. le Président ajoute que, d'autre part, M. J. Brassinne s'est vu décerner, à la *Société d'art et d'histoire*, le prix de cette Société pour ses *Analecta Leodiensia*. Il propose à l'assemblée de voter des félicitations aux deux lauréats. (Applaudissements.)

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de

mai, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Président annonce que le t. XXXI du Bulletin (Table) est entièrement achevé et prêt à être distribué. Au nom du Bureau, il propose la remise gratuite du t. XXXI à tous les membres payants; par contre, on réduirait, dans une certaine mesure, l'importance des publications de 1906 et 1907 (tomes XXXVI et XXXVII). — La proposition du Bureau est adoptée à l'unanimité, après quelques observations de MM. Brassinne, Gobert et De Puydt.

Articles pour le Bulletin — M. J. Brassinne fait rapport sur un travail présenté par M. Eug. Polain et relatif au *drapeau liégeois*. D'accord avec M. Th. Gobert, second rapporteur, il propose l'insertion au *Bulletin*. — Adopté.

Communication de M. Firmin Hénaux : QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE MODE DE CONSTRUCTION DES TOITURES A L'ÉPOQUE BELGO-ROMAINE. — M. le Président remercie M. Firmin Hénaux pour son intéressante autant qu'originale communication. (Applaudissements.)

Excursions archéologiques. — M. le Président rend compte des circonstances majeures qui ont empêché le Bureau d'organiser en juin l'excursion archéologique annoncée en mai et promet que cette excursion aura lieu dans le courant de juillet.

Présentation de nouveaux membres associés. — MM. Pierre Guillick, Dr Gust. Jorissenne, L. Jacquemin et N. Grandjean-Lenders sont, à l'unanimité, élus membres associés.

Affaires diverses. — M. Brassinne, au nom de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége, fait remarquer l'utilité qu'il y aurait de pratiquer des fouilles dans les soubassements des anciens remparts de Tongres et déclare que la Société d'art et d'histoire est prête à assister l'Institut dans ce but.

Après un court échange de vues, le Bureau est chargé d'étudier la question.

M. Polain, à propos d'une fusaiole et d'un fragment de poterie du moyen âge découverts à Liége et offerts au Musée par M. F. Vercheval, donne quelques intéressants détails au sujet de l'emploi de ces fusaioles.

M. le Dr Simonis signale la découverte d'antiquités préhistoriques aux abords de la route du Horloz, à la descente du Thier de Tilleur.

Dons. — M. M. De Puydt fait don d'une série d'antiquités préhistoriques trouvées dans le Condroz et en Campine.

M. Joseph Ghysens offre au Musée, par l'intermédiaire de M. le Secrétaire, un fragment de hache polie en silex provenant des environs de Gemmenich.

La séance est levée à 19 h. 05.

A propos des recrutements au pays de Liége.

Dans un précédent article [1], nous avons parlé de la législation en vigueur au pays de Liége, en matière de recrutements militaires : ceux-ci n'étaient autorisés, et c'est ce qui ressort de nombreux mandements émanés des prince-évêques, que sur présentation d'une *commission* signée par l'Empereur ou par un arrêté spécial du chef de la principauté. Il est vrai que pendant les époques troublées des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, ces décrets restèrent souvent lettre morte, malgré les multiples rappels qu'en firent Gérard de Groesbeeck, Ernest de Bavière, et leurs successeurs.

Au cours de recherches dans les registres aux *Dépêches* du Conseil Privé des princes-évêques, nous avons relevé quelques-unes de ces commissions qui furent accordées soit à des gentilshommes liégeois chargés de lever des troupes pour la défense du pays, soit à des officiers envoyés par l'Empereur d'Allemagne pour conclure des enrôlements de soldats Les princes liégeois ne leur ménagèrent pas leurs faveurs, surtout pendant la terrible crise que subit l'Empire à l'époque de la fameuse guerre de Trente Ans : c'est ce qui ressort des documents dont nous donnons ci-dessous une analyse.

DD. BROUWERS.

1567, janvier. — Commission accordée par le prince-évêque à Henri de Berlaimont, souverain maieur de Liège, de lever deux enseignes de 320 soldats chacune (reg. 28, f° 354 v°).

1567, 13 février. — Commission est donnée à Jean d'Oyenbrugghe, seigneur de Duras [2], de passer en revue et de payer les gages des soldats qui sont sous les ordres de Henri de Berlaimont, Jean de Gavre, seigneur de Diepenbeeck, Jean de Lonchin, seigneur de Flémalle, et Henri Conrardt (reg. 28, f° 358).

1572, 4 juin. — Commission donnée à Arnold de Schwartzenbourg, drossard du pays de Stockhem, pour enrôler une enseigne de 400 soldats aux conditions suivantes: chaque soldat recevra par

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXV, pp. 50 et suivantes.

(2) Cette commission fut renouvelée le 21 juillet 1572 (reg. 29, f° 106).

mois 5 florins brabant, le capitaine 10 soldes, l'enseigne 4, chacun des deux *trowants* 2, chaque sergent 2, le fourier 2, les trompettes 2, et un greffier-secrétaire 2 (reg. 29, f° 65 v°).

1572, 24 juillet. — Lettre du prince-évêque au drossard de Stockhem lui permettant d'enrôler encore une cinquantaine d'arquebusiers, pour protéger la ville de Maeseyck (reg. 29, f° 345).

1582, novembre. — Commission donnée à Adrien Van Rede, drossard du pays de Looz, pour enrôler douze cavaliers bien équipés dans le but de réprimer les brigandages qui se commettent sur les frontières du pays (reg. 35, f° 128).

1602, 21 juin. — Commission accordée au capitaine de Linden pour enrôler une compagnie de soldats au service de S. M. I. (reg. 36, f° 81 v°).

1610, 21 avril. — Commission donnée à Godefroid de Bocholt de lever une compagnie de trois cents hommes pour défendre le pays (reg. 38, f° 11 v°).

1619, 24 mai. — Commission donnée à Gielis van Freren, lieutenant de Jean de Bonaventure, de lever 25 ou 30 cavaliers pour le service du duc de Bavière (reg. 39, f° 379 v°).

1623, 29 novembre. — Autorisation est donnée à Henry Curtius, *alphere* d'une compagnie d'infanterie au service de S. M. C. et des Archiducs, de lever un petit nombre de soldats dans le pays de Liége (42, f° 230 v°).

1631, 31 mai. — Saufconduit accordé à Adolphe d'Eynaeten, seigneur de Neubourg, pour faire des enrôlements de soldats (reg. 46, f° 227 v°).

1631, 28 août. — Même acte en faveur de Samuel de St-Hilaire, capitaine au service de S. M. I. (reg. 46, f° 266).

1631, 23 août. — Même acte en faveur de Martin Damrey, lieutenant d'infanterie dans le régiment du colonel Maes, au service de S. M. I. (reg. 46, f° 268).

1631, 24 août. — Même acte en faveur de George de Bour, *alfaire* dans le même régiment (reg. 46, f° 278).

1631, 29 août. — Même acte en faveur de Thomas Pluncket, capitaine au service de S. M. I. (reg. 46, f° 270).

1631, 11 septembre. — Même acte en faveur de Nicolas de Wipart, capitaine de cent chevaux-légers au service du duc de Lorraine (reg. 46, f° 265).

1631, 12 septembre. — Même acte en faveur de Alphonse de Lannoy-Mars, colonel d'infanterie au service de S. M. I. (reg. 46, f° 265).

1631, 24 décembre. — Même acte en faveur du baron de Suys pour lever 4000 hommes au pays de Liége pour le service de S. M. I. (reg. 46, f° 327).

1631, 27 décembre. — Même acte en faveur d'Arnold de Berlo, seigneur d'Oignée (reg. 46, f° 327).

1632, 15 avril. — Le prince-évêque Ferdinand de Bavière autorise

Gilles de Hast, colonel d'un régiment d'infanterie sous le comte de Papenheim, au service de S. M. I., à faire des recrutements au pays de Liège (reg. nº 46, fº 352).

1632, 12 juin. — Même autorisation en faveur de Guillaume le Roye de Marbais, capitaine de deux cents chevaux, au service de S. M. I. (reg. nº 46, fº 361 vº).

1646, 23 février. — Permission de conclure des enrôlements au pays de Liège en faveur de Francisco Chappeu capitaine au service de S. M. C. (reg. 47, fº 26 vº).

1646, 23 février. — Même permission pour Francisco de Salas (reg. 47, fº 26 vº), et pour Jean baron de Berloz (reg. 47, fº 27).

1647, 2 août. — Autorisation de lever cent hommes accordée à Henri Melsion, sergent-major au service de S. M. I. (reg. 47, fº 76).

1647, 6 août. — Même permission en faveur de Gille Dante, capitaine-lieutenant (reg. 47, fº 77).

1649, 24 février. — Commission accordée à Claude Waha de Baillonville, de lever une compagnie d'infanterie dans le pays de Liége pour le service de S. M. C. reg. 47, fº 85).

1649, 4 avril. — Même commission en faveur de Jacob Rossignol (ibidem).

Antiquités belgo-romaines à Ombret.

Des travaux de terrassement exécutés, il y a quelques années déjà, dans la propriété de M. Arnold Thirion, industriel à Ombret, ont amené la découverte d'un certain nombre d'antiquités belgo-romaines (1).

(1) Parmi les plus intéressantes de ces antiquités, restées inédites, on peut signaler : une tablette biseautée en marbre de $0^m,085 \times 0^m,125$ (tablette dite à onguents) ; deux fers de javelot, dont l'un de 0^m14 de longueur; six cuillers en bronze; une fibule circulaire de même métal avec son ardillon (diam. : $0^m,052$) ; une petite clef en bronze ; un compas en fer; le fond d'un vase en bronze; un lot de monnaies en bronze, dont 1 Néron (M. B.), 1 Antonin-Pie (G. B.), 1 Trajan (G. B.), 1 Adrien (M. B.), 2 Faustine Jeune (M. B.) et 1 Constantin-le-Grand (P. B.).

Ces antiquités furent toutes retrouvées dispersées sur une étendue de terrain assez restreinte, en même temps qu'un squelette assez bien conservé, des débris de tuiles et de poteries, et un amas de grain brûlé. Elles font partie des collections de M. Arnold Thirion, à qui je m'empresse d'exprimer ici ma vive reconnaissance pour l'obligeance avec laquelle il m'a permis d'examiner ces différents objets et de reproduire le tesson figuré ci-après.

Je dois également des remerciements à M. Lambert Georgien-Heyne, amateur d'antiquités à Ombret, qui a bien voulu attirer mon attention sur le tesson en question.

Particulièrement abondants furent les tessons de poteries de tout genre : jarres en terre grossière, cruches ansées, vases en terre dite samienne, les uns ornés, les autres unis, vases à panse sablée, à sujets en relief traités à la barbotine, etc.

Le plus intéressant de ces tessons est celui que nous reproduisons ci-dessous en grandeur réelle.

Long de $0^{m}13$ et large de $0^{m}115$, il porte en relief le buste drapé d'un personnage à physionomie typique : abondante chevelure, épais sourcils, visage rasé, forte barbe sous le menton...

Ce tesson provient, à n'en point douter, d'un vase d'assez fortes dimensions dont la panse, à l'instar du fameux vase de Jupille, conservé au Musée de Liége [1], est décoré sur son pourtour de bustes en relief.

A ce titre seul, le fragment déterré à Ombret mérite d'être signalé : il appartient, en effet, à une série de vases ornés dont presque tous les exemplaires ont été retrouvés dans le Nord de la Gaule et presque exclusivement sur notre sol belge.

A part le célèbre vase du Cabinet de France (Bibliothèque nationale à Paris), originaire de Bavai [2], les autres spécimens proviennent d'Elouges [3], d'Aiseau [4], de Jupille, de Schalkhoven [5] et de Tongres [6].

Tandis que les cinq premiers présentent certains détails caractéristiques (cheveux rendus par de petites boucles roulées en spirales, sourcils et prunelles des figures fortement accusés, etc.) ou rappellent des traditions gauloises (représentation des divinités gauloises de la semaine sur le vase de Bavai), ceux de Tongres et d'Ombret reproduisent, au contraire, des types essentiellement romains : le premier porte en relief un buste de Jupiter (?), le second le buste d'un Belgo-romain sous l'aspect habituel que nous font connaître notamment certains bas-reliefs du Musée d'Arlon [7].

Signalons encore cette particularité que la draperie du

(1) Au sujet du vase de Jupille, voy. F. DE VILLENOISY, *Le vase gallo-belge de Jupille* dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIII, pp. 423-430.

(2) E. BABELON, *Guide illustré au Cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale. — Les antiques et les objets d'art*, p. 24, fig. 12.

(3) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, pp. 116 et 120.

(4) *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, t. IX, p 145.

(5) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI, p. 485.

(6) *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t XXII, p. 205, pl. II, fig. 3

(7) Voy. notamment J. E. DEMARTEAU, *L'Ardenne belgo-romaine* (tirés à part), pp. 156-163.

buste du personnage est teintée en rouge sur le vase d'Ombret, tandis que le reste du relief a la teinte jaune de la terre du vase lui-même.

Il est regrettable qu'il n'ait pas été recueilli d'autres fragments qui auraient permis de reconstituer le vase, si pas totalement, au moins en partie.

L. Renard.

Excursions archéologiques.

La première excursion archéologique de l'année, organisée par l'Institut, a eu lieu le dimanche 22 juillet dernier et avait pour objectif les environs d'Havelange.

La matinée a été consacrée à la visite de l'ancien domaine de Saint-Lambert où l'on a remarqué, en parfait état de conservation, un magnifique plafond Louis XIII armorié en stuc.

Très caractéristique aussi est l'antique petite chapelle de Saint-Lambert située dans le parc, avec sa source à laquelle sont restées attachées jusqu'à ce jour des traditions remontant à la plus haute antiquité (pièces de monnaie jetées à titre d'offrande dans la source).

Les abords mêmes de la fontaine ont du reste révélé des débris belgo-romains.

L'après-midi, les excursionnistes se sont rendus au vieux manoir de Chantraine, autrefois propriété de la famille de Saint-Fontaine.

Dans l'ancienne chapelle castrale, aujourd'hui ruinée, on a relevé diverses pierres tombales, dont l'une notamment, de grandes dimensions, porte une longue inscription en beaux caractères gothiques.

Un frottis de cette inscription sera incessamment pris par les soins de l'Institut.

***

Une seconde excursion sera organisée dans le courant du mois de septembre probablement aux environs de Huy.

Une commission spéciale, composée de MM. L Naveau, baron W. de Crassier, J. Brassinne, Eug. Polain et F. Sacré, a d'autre part été nommée, en séance du 27 juillet dernier, dans le but de s'occuper exclusivement de l'organisation des excursions tant hors ville qu'intra muros.

Cette commission aura la faculté de s'adjoindre d'autres membres.

X.

1re ANNÉE, N° 9. SEPTEMBRE 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2f.50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0f.25 (pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

Nous ne faisons pas suffisamment connaître les richesses artistiques et archéologiques de notre cher pays de Liége, et c'est souvent, il faut bien le dire, parce que nous ne les connaissons pas suffisamment nous-mêmes. C'est là une vérité dont conviennent volontiers nos archéologues et nos chercheurs. La preuve en est d'ailleurs aisée à faire. Quand quelques amis de nos anciens souvenirs sont réunis, ils trouvent toujours à se signaler mutuellement, au sein même de notre bonne ville, l'une ou l'autre curiosité qu'ils ont personnellement découverte. Bon nombre de nos travailleurs possèdent, je le sais, dans leurs albums et dans leurs carnets de notes, de véritables trésors ; mais ils sont seuls à en profiter. Ce n'est point qu'un soin jaloux les porte à les ensevelir dans leur bibliothèque, mais l'occasion leur manque de les produire au jour.

Sous ce rapport, nos amis des Flandres possèdent sur nous une incontestable supériorité. Dans la plus petite de leurs cités, pas un monument, pas une façade, pas un tableau qui n'ait été minutieusement décrit, qui ne soit

signalé, même dans les guides, à l'admiration, tout au moins à l'attention, du touriste ou de l'archéologue.

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand a entamé, il y a quelques années, la confection d'un inventaire archéologique sur fiches, qui compte déjà un nombre très respectable de fascicules. A la reproduction graphique de l'objet, à sa description, on joint la liste des ouvrages où il avait été précédemment décrit. Pas un, pour ainsi dire de ces objets, même le plus modeste, qui n'ait déjà sa bibliographie, sa « littérature », comme disent les Allemands.

Dans nos régions, c'est par centaines, dirais-je, que l'on pourrait citer des vestiges admirables du passé que fort peu d'entre nous connaissent et que les étrangers ont, naturellement, bien soin d'ignorer.

Comment en pourrait-il être autrement? Ne sont-ils pas légion nos concitoyens qui s'imaginent sincèrement que leur ville ne possède rien de remarquable et qui ne craignent pas d'en faire l'aveu devant des visiteurs? Et cependant, ces mêmes Liégeois, qui n'ont peut-être jamais daigné accorder un regard aux superbes façades qui garnissent encore certaines de nos rues, courent à Dixmude ou à Furnes s'extasier devant un simple pignon ancien !

Il faut que nous aussi nous classions, nous étiquetions, en quelque sorte, ce qu'ont épargné les injures du temps et le vandalisme des hommes. (Je demande pardon aux Vandales à qui l'on fait vraiment tort en se servant ainsi de leur nom).

Pour aider à ce résultat, afin de faire mieux connaître aux autres et à nous-mêmes nos richesses archéologiques, l'Institut entreprend aujourd'hui la publication d'un *Inventaire*, qui sera l'œuvre — nous l'espérons, du moins — de tous les amis du passé. Nous aurions voulu donner à cet inventaire la forme plus pratique de catalogue sur fiches adoptée par nos confrères de Gand. Pour le moment, nous avons dû nous incliner devant certaines difficultés. Mais en attendant qu'elles soient aplanies, il ne nous convient

pas de demeurer inactifs ; cette *Chronique* nous fournira un cadre très satisfaisant. Une description sommaire des objets ou des monuments dont il s'agit de fixer le souvenir, une reproduction aussi bonne que possible, voilà tout ce que l'amateur trouvera dans cet *Inventaire*, et ce sera suffisant. Ce sera suffisant pour préparer les matériaux d'une histoire de l'architecture et d'une histoire complète des arts mosans ; ce sera suffisant pour aider à la confection d'un bon Guide à Liége, qui fait encore défaut, et ce sera utile peut-être pour empêcher une dilapidation plus grande de notre patrimoine artistique. Je me rappelle le cas d'un prêtre de campagne qui avait eu d'abord l'intention d'envoyer à l'Exposition de l'Art ancien, l'année dernière, un groupe remarquable et qui avait renoncé à ce dessein, ayant réfléchi que ce groupe étant ainsi divulgué, il ne lui serait plus possible de l'aliéner, au mépris de son devoir et de tous les règlements, comme il en avait l'intention.

Quel splendide résultat nous aurions atteint le jour où nous serions parvenus à empêcher le renouvellement de faits de ce genre !

Combien de fois aussi des collectionneurs ne se laissent-ils pas tenter par l'appât de la forte somme et ne cèdent-ils pas à des brocanteurs, — sans que nous ayons d'ailleurs le droit de le leur reprocher, — des produits admirables de nos arts anciens, auxquels on fait passer la frontière et dont le souvenir est à jamais perdu pour nos études ? Conservons-le du moins ce souvenir par la description et par le cliché de notre inventaire. Si nous avons alors le regret de devoir enregistrer l'exode de l'original, tout au moins nous sera-t-il possible de nous en représenter la physionomie et de nous en servir pour nos travaux. C'est à cette tâche patriotique que l'Institut convie tous les archéologues, tous ceux qui savent manier le crayon ou braquer un appareil photographique, tous ceux qui savent voir et observer, tous ceux qui gardent le culte du passé.

Peut-être cette histoire complète des arts mosans ne la lirons-nous pas ; peut-être nos yeux ne contempleront-ils jamais l'édifice achevé, dans toute sa splendeur ; mais du moins aurons-nous la satisfaction d'avoir taillé les matériaux et de les avoir amenés à pied d'œuvre. Et certes, il nous sera permis de croire que notre labeur aura été utile.

Joseph Brassinne.

I. — LA MISE AU TOMBEAU

(Musée de l'Institut archéologique liégeois).

Ce remarquable fragment de bas-relief est taillé dans la pierre improprement dénommée « marbre noir » de Theux; il a, malheureusement, subi de regrettables mutilations.

Dans l'état actuel, il mesure de A à B, 0^m82 ; de C à D, 0^m548 ; sa hauteur maxima est de 0^m455.

A gauche du spectateur, deux disciples déposent au sépulcre le corps du Christ. Derrière ce groupe, une femme, les mains rapprochées devant la poitrine, en un geste de commisération, parle à un disciple qui, placé à sa gauche et un peu en arrière, l'écoute avec attention. Vers la

droite, une autre femme, tenant de la main gauche, les plis de sa robe, la main droite ramenée devant la poitrine, l'index levé, adresse également la parole à un disciple ; celui-ci, dans une attitude de méditation profonde, tient le regard fixé sur le corps du Christ. Plus à droite, un homme vu de dos, indique, d'un geste de la main gauche, le groupe principal à un interlocuteur dont le regard se fixe aussi sur le tombeau. Enfin, à l'extrême droite, et au dernier plan, un disciple semble expliquer la scène à deux personnages qui viennent de pénétrer par une arcade que l'on voit dans le fond.

Le fragment se termine à droite, par une superbe corne d'abondance, d'où sortent des épis, des fleurs et des fruits, et dont le flanc est décoré de gracieuses figures d'enfants.

De quel monument ce fragment faisait-il partie ? A-t-il appartenu à un retable d'autel, comme certains le prétendent ? Est-ce le reste d'un linteau de cheminée, ainsi que le porte le *Catalogue* du Musée [1] ? L'endroit où il a été trouvé ne permet pas de décider. Il fut, en effet, retiré du sol de la Place Verte, lorsque l'on creusa les fondations de l'hôtel de M. de Brigode-Kemlandt et apporté au Musée par M. d'Otreppe de Bouvette. L'hôtel de Brigode, dont la majeure partie constitue aujourd'hui les *Grands magasins de la Place Verte*, occupait un emplacement où, successivement, s'étaient élevés divers hôtels seigneuriaux [2]. Notre fragment pourrait provenir soit d'un de ces hôtels, soit de la cathédrale Saint-Lambert, toute proche.

Quant à l'origine de ce bas-relief, il ne peut, semble-t-il, y avoir guère aucun doute. La beauté du dessin, le mouvement des personnages, la noblesse de leurs attitudes,

[1] *Catalogue descriptif du Musée provincial de Liége, fondé par l'Institut archéologique liégeois.* Liége, Grandmont-Donders, 1864, p. 33, n° 42.

[2] Th. GOBERT, *Les rues de Liége*, t. IV, p. 100.

les détails mêmes révèlent l'art de l'Italie, tandis que la matière où il est taillé, a été, comme on l'a dit, extraite d'une carrière de notre province.

On voudrait se persuader que ce beau morceau de sculpture est sorti du ciseau d'un de nos artistes qui aurait subi fortement l'influence de la renaissance italienne ; mais il paraît bien plutôt qu'il est l'œuvre de quelque sculpteur de la péninsule attiré à la cour d'Erard de la Marck et dont le souvenir se sera perdu. En effet, un autre fragment dont le style accuse une origine analogue, et que j'aurai sous peu l'occasion de décrire, est décoré des armoiries de Léonard de Limbourg, qui fut abbé de Beaurepart, à Liége, de 1525 à 1546; ce qui nous reporte à la fin du règne du grand évêque liégeois de la Renaissance.

J. B.

L'enseignement public à Liége en 1795.

Dans le courant de l'an III de la Liberté, Style républicain — 22 septembre 1794 au 22 septembre 1795, Style Esclave ou Barbare, comme disaient les Sans-Culottes — L'Administration Centrale Supérieure de la Belgique qui siégea à Bruxelles jusqu'au 1er octobre 1795, jour de la réunion définitive de la Belgique et du Pays de Liége à la République Française, demanda à la Municipalité de Liége, alors présidée par le citoyen J(ean) M(athias) R(enard), un rapport sur l'état de l'enseignement public à Liége. Dans sa séance du 27 ventôse même année, 17 mars 1795, cette Assemblée lui envoya le travail suivant adopté par elle et transcrit très exactement avec l'orthographe de l'époque.

Restée inédite, cette pièce officielle nous a paru mériter son insertion dans la *Chronique*.

On pourra trouver d'autres renseignements sur ce sujet dans les publications citées ci-après :

L. F. Thomassin. — *Statistique du Département de*

l'Ourte, commencée en 1806 par ordre du Gouvernement. Publiée en 1879 par le Conseil provincial de Liége en un volume grand in-folio, imprimé chez Grandmont-Donders.

Théod. JUSTE. — *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Belgique.* Volume in-8°, Bruxelles 1844.

P. L. SAUMERY. — *Délices du Pays de Liége*, 5 volumes in-folio. Liége 1738-1744, *passim*.

Th. GOBERT. — *Les Rues de Liége*. 4 vol. in-4°.

J. A.

De L'enseignement public dans la Commune de Liege.

COLLEGES

Avant l'arrivée Des Republicains il existait Dans liege Deux Colleges D'enseignement public. Dans L'un Dirigé ci Devant par les jesuites (1), on enseignait La Grammaire, La Poésie et La Rhetorique Latine. Ce Cours D'étude, qui Durait Cinq années, était Divisé en Cinq Classes ayant chacune un professeur, un sixieme personnage nommé Recteur, présidait pour les Leçons avec le professeur de Rhétorique.

Le Nombre D'étudians n'était pas fixé, année Commune il a pu se porter De 300 à 350 ; Souvent bien Superieur, jamais en dessous.

Les Six professeurs, presque tous prêtres, étaient nommés par L'Evêque ; ils demeuraient Dans Le Collège même, Dont L'édifice est Considerable et Dans un assez Bel emplacement, Sur Les Bords De la Meuse. Leur traitement, fixé à huit Cents florins, Se tirait hors de la Masse Des Revenus Des jesuites, Dont L'Evêque était administrateur, et qu'il avait réunis à Son Domaine. Depuis L'arrivée Des troupes De la république La Boulangerie est placée Dans le College.

Le Second College Etait Destiné à Ceux qui voulaient Suivre Les Cours De philosophie et De théologie (2), on y avait adopté La

(1) **Collège des Jésuites en Isle. — Etabli par le prince Ernest de Bavière dans le couvent des Iéronymites, qui s'occupaient de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse. Le prince fit donation de ce couvent aux Pères de la Compagnie de Jésus le 2 octobre 1581. Les cours s'ouvrirent le 1er mai 1582 et continuèrent jusqu'à la suppression de la Compagnie par le Pape Clément XIV, le 21 juillet 1773. — Le Collège occupait une partie de l'emplacement de l'Université actuelle.**

(2) **Ancien Séminaire de Liége. — Fondé par Ernest de Bavière en 1589 dans une partie des bâtiments de l'Hôpital de Saint-Mathieu à la Chaine, entre la Place Verte et la Place aux Chevaux. Cet établissement fut transféré le 1er mai 1787 au Grand Collège des Jésuites en Isle : les bâtiments démolis sont remplacés par une rue entre les deux places.**

méthode et Les principes D'Arristote ; il n'y a jamais eu plus de 150 Etudians.

Les professeurs étaient au nombre De Six, tous Prêtres, nommés par Les Agens De L'évêque, Demeurans Dans la maison et payés avec Des révenus qui lui étaient particuliers.

il y avait en outre un Professeur D'écriture Sainte, un de Rubriques Ecclésiastiques. Deux en Droit Civil et Canonique.

Les jeunes gens qui Suivaient ces Deux Colléges, n'y étaient point à Demeure ; La Leçon finie, Chacun retournait Chez Soi, il n'y avait que Ceux appelés *Seminaristes*, et qui Se Destinaient au Culte, qui fussent Logés et nourris pendant la Durée De leurs exercices. Depuis la démolition Du Séminaire on a réuni Les Deux Collèges Dans Le même Local appartenant Ci-Devant aux jésuites.

après La Suppression De leur ordre, Des jésuites irlandais avaient établi un pensionnat qui Acquit en peu de tems une assez grande réputation [1]. Surtout en Angleterre Dont le plus grand nombre des pensionnaires était originaire. L'on y enseignait à Lire et Ecrire, Les Mathémathiques, La physique Elementaire et experimentale, Les Langues anciennes et modernes. Des professeurs De Musique, De peinture, De Dessein, Des maitres à Danser, en fait D'armes et D'Equitation étaient à La Disposition D'une jeunesse Nombreuse, parmi laquelle regnaient La Discipline et L'Ordre. un vaste Edifice, un Bel emplacement un air salubre, tout facilitait Les exercices De la gymnastique, il ne manquait à ce collège que Des professeurs qui ne fussent point jésuites.

fidèles à ce qu'ils appellaient Leurs principes, ils ont tous Emigré avec Le Mobilier De la maison avant L'arrivée Des troupes De la république.

L'Edifice est Destiné au Casernement Des Militaires composant La garnison De Liege.

ECOLE PRIMAIRE

il en existait huit pour les élémens De La Langue Latine. Les Lieux Destinés aux Leçons étaient Situés Dans les cloitres De la Cathédrale et Des Sept Eglises Collégiales. On peut porter à huit cent Le nombre Des jeunes gens qui Les fréquentaient. Les instituteurs n'avaient D'autre traitement qu'une modique rètribution De Dix ou vingt Sols qu'ils recevaient tous les mois De Chaque Ecolier. Les Leçons se Donnaient Deux fois par jour, elles sont maintenant fermées.

(1) Collège des Jésuites Anglais. — Voir Notice sur le Collège des Jésuites Anglais à Liége par Ad. Dejardin. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XII, 481.

un Des Derniers Evèques (: Velbruck :) avait établi Dans plusieurs Maisons Religieuses Des écoles gratuites pour Les enfans Des pauvres Citoyens. Les Religieux Leur apprenaient à Lire et à Ecrire. mais ces établissemens étant faits Sans vues, sans plan et avec Mesquinerie, il était impossible qu'ils pussent prospérer.

BEAUX ARTS

Ami Des Arts, Velbruck avait institué en 1778 une Académie De peinture, D'Architecture, De Mathématiques et De tous Les arts qui tiennent au Dessein *(sic)*. Les Leçons étaient gratuites ; elles étaient Suivies par une quantité de jeunes Citoyens Dont L'Emulation était excitée par Le Désir D'obtenir Des prix qui Se Distribuaient annuellement dans la Salle Des Séances De la Société D'Emulation. Les professeurs étaient payés hors des revenus Des jésuites.

Ces Deux établissemens Sont tombés Lors de La Contre-révolution De 1791.

L'évêque hoensbroeck, coalisé avec L'Autriche pour opprimer Les Liégeois, Cherchait à étouffer Les Connaissances, et à détruire tout ce qui pouvait Servir De point De ralliement Aux patriotes, dont la Société d'émulation était composée.

PENSIONNATS

Longtems avant Les troubles interieurs qui ont amené la Révolution De 1789, Le Citoyen Bouchet Dirigeait un pensionnat où 40 jeunes gens étudiaient La Langue Latine, et Les Devoirs Du Citoijen. La réputation De L'instituteur avait Donné De L'accroissement à cette Ecole primaire De Latin. Mais, forcé en Sa qualité D'officier municipal De S'exiler Lors De la retraite De L'armée française en mars 1793, cet établissement a eu Le Sort De tous Les autres. Ceci nous amène à parler D'une maison D'Education qui S'est Soutenue malgré Les tracasseries et Les persécutions qu'on Lui a Suscitées pendant l'année 1793. (: Vieux Style :).

Le Citoyen Ista. voulant ConCourir à l'instruction De La jeunesse, avait Communiqué Son plan à plusieurs pères de famille qui ne hésitèrent point De lui Confier Leurs enfans vers L'âge De 7 à 8 ans, apprendre La Langue française et Les Devoirs du Citoyen, tel est Le Système D'éducation qu'ista projettait. Des maitres De Mathematiques, De Dessein *(sic)*, de musique vocale et instrumentale étaient donnés aux enfans Suivant leur gout et Leurs inclinations. Cet établissement prosperait, déjà il y avait 22 pensionnaires et d'autres familles Sollicitaient La préférence. tout à coup Le Despo-

tisme Sacerdotal S'allarme ; il voit dans cette maison une pepiniere De Republicains ; il jure d'en étouffer le germe, en persécutant L'instituteur Démocrate. il lui est fait Défense De Continuer Son pensionnat, à moins qu'il ne Souscrive à des Certaines Conditions. Ista refuse et porte plainte Devant les tribunaux, Seule et faible ressource qui Lui restait. Lorsque Ses ennemis Crurent qu'ils parviendraient plus promptement à Leur But, S'ils intimidaient par des menaces Les parens des pensionnaires. Les moyens Les plus vils furent emploijés, et La Crainte de Se voir traiter Comme Suspects par Les oppresseurs des Liegeois, força plusieurs Citoyens à retirer leurs enfans. Les autres tinrent ferme avec Ista et Sur les entrefaites. L'armée victorieuse à fleurus entrant dans liege vint terminer la persécution.

jl y a maintenant 12 pensionnaires pleins de Santé et de Contentement. La gaieté Se trouve réunie à la décence, à L'honnêteté du maintien. La maison est tenue proprement, La nourriture est Saine et Suffisante, Ista Surveille tout.

Sa méthode pour apprendre à Lire et à prononcer Le français est Simple et excellente. Les progrès que Ses jeunes élèves font dans plus d'un genre D'étude Sont peu communs. Enfin Cet établissement est digne D'attirer L'attention, il mérite Des encouragemens, L'instituteur des recompenses qui, Lors qu'elles Sont Sagement Distribuées, font naitre L'émulation, germe fécond Des talens et Du Génie.

RESUMÉ

il n'existe Donc plus dans la Commune De liege D'enseignement public. tout est à refaire en entier et Sur un plan Conforme aux Lumieres Du Siecle, aux principes Democratiques Rien de ce qui a été ne peut être Continué. Les préjugés de L'ignorance Doivent enfin Disparaitre Devant le flambeau De La Verité ; il faut des institutions propres à former Le Cœur et L'esprit Des Citoijens : c'est ainsi qu'en unissant L'instruction à La Liberté, nous Consoliderons La plus Belle, La plus étonnante des révolutions.

Aprouvé par la Municipalité de Liege.

Le 27 Ventose L'an 3e de l'Ere Républicaine
(17 mars 1795)

J. M Renard
président.

P. F. Soleure, Secretaire

Sceau de la commune de Liége en cire rouge.

Municipalité de Liege

Procès verbal Liberté. Egalité.
Fraternité.

EXTRAIT

Du Procès-Verbal de la Séance du 27 Ventôse l'an 3e de la République Française, une et indivisible.

La Municipalité après avoir entendu la Lecture d'un Mémoire intitulé : *De L'enseignement public dans La Commune de Liege*, destiné à Servir de reponse aux questions faites Sur cet objet intéressant par L'administration Centrale Supérieure de La Belgique, déclare de L'adopter. Arrête qu'il sera envoyé à L'administration de cet arrondissement chargée de recueillir les instructions de cette nature.

Pour copie conforme

J. M. RENARD
Président

P. F. SOLEURE, Secrétaire

Sceau de la Commune de Liége en cire rouge.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Vieilles Maisons. — On vient de démolir, à l'angle du Mont St-Martin et de la rue St-Séverin (Tournant St-Hubert) une jolie et curieuse maison (1). Avec son architecture sobre mais élégante, dans le style de Renoz - peut-être cet architecte en était-il l'auteur — ses fenêtres à petits carreaux et sa porte au singulier dessin, elle donnait un caractère très pittoresque à ce coin du Tournant St-Hubert où, des anciennes constructions encore debout il y a une dizaine d'années, il ne reste plus que la maison du « Moriano», destinée elle aussi, semble-t-il, à une démolition prochaine.

St-Denis. — On est en train de réparer le pied, vers la place St-Denis, de la tour de l'ancienne collégiale. En démolissant une bicoque blottie au pied de cette tour, on a mis au jour deux fenêtres romanes, l'une donnant vers la rue Donceel, l'autre vers la place St-Denis, ainsi que les vestiges d'une fenêtre ogivale dans la muraille du petit porche vers la place St-Denis. Rendons hommage à l'architecte M. F. Lohest, qui procède à cette restauration avec autant de soins que de respect pour ces vieux vestiges. Les moëllons brisés sont remplacés par des blocs de grès provenant du prieuré de St-Nicolas-en-Glain. Signalons qu'on n'a pas ici versé dans l'erreur commise lors de l'ouverture des deux fenêtres sous la tour vers la rue Donceel et qu'on reproduit exactement l'ancien appareillage des pierres de grès. Plus tard un grillage artistique sera

(1) Nous serions heureux de voir nos lecteurs, ainsi que tous ceux qui font une trouvaille archéologique, ou sont témoins de faits du même genre, nous les signaler, afin de les insérer dans notre *Chronique*. Ces petits faits ont souvent une importance considérable pour l'archéologie et l'histoire de notre pays.

placé de ce côté, au pied de la tour. Qu'on y plante quelques arbustes, quelques fleurs et l'effet sera charmant.

Saint-Nicolas-en-Glain. — Parmi les moëllons amenés de Saint-Nicolas-en-Glain pour restaurer la tour de Saint-Denis, nous avons remarqué quelques morceaux de fûts de colonnes et spécialement un fragment de grès tendre, creusé d'un côté et portant de l'autre un ornement cubique et qui nous a paru appartenir à la vasque d'une cuve baptismale. Nous avons signalé cette découverte à M. le Curé qui nous a promis de faire conserver ces débris qui seront, sans doute, déposés au Musée diocésain.

Découverte d'ossements. — En creusant le sol de la place des Bons-Enfants, l'on a mis au jour une grande quantité d'ossements provenant de l'ancien cimetière de la paroisse Saint-Hubert. Celle-ci avait été fermée à la Révolution et ne fut plus ouverte. En 1815, la fabrique de l'église Sainte-Croix vendit l'immeuble pour le démolir. Cependant certaines parties de l'église furent conservées ; le porche en plein cintre avec colonnes, surmonté de pilastres, sert d'entrée à la dernière maison de la rue Saint-Hubert (pharmacie Marchin) et plusieurs colonnes à chapiteaux gothiques, avec une partie des arcades en ogives existent encore dans la muraille de derrière des maisons de la rue Saint-Hubert. On les voit très bien de la place des Bons-Enfants

La direction de ces colonnes montre que l'église était placée parallèlement à la rue Saint-Hubert et le temple devait avoir des dimensions assez considérables. Divers débris de pierres ont été aussi retrouvés dans les déblais ; il serait utile de connaitre leur valeur. E. P.

NOS EXCURSIONS.

La prochaine excursion, fixée aux premiers jours d'octobre, aura pour objet la visite des pittoresques et antiques villages d'*Engis* et des *Awirs*, ainsi que celle du château d'Aigremont. Ce château qui, par la légende, se rattache aux quatre fils Aymon, fut restauré, au commencement du XVIIIe siècle, dans le style Louis XIV. Pour nous, Liégeois, Aigremont a un intérêt historique ; le possesseur de ce fief était, par le fait, avoué de Hesbaye et avait seul le droit de porter le fameux étendard de saint Lambert. Aigremont est depuis plus de deux siècles la propriété de la famille de Clercx, et sa bibliothèque castrale renferme de véritables trésors d'histoire, entre autres des manuscrits du généalogiste Abry.

Les personnes désireuses de prendre part à cette excursion sont priées d'adresser leur demande au secrétariat de l'Institut archéologique, rue Fabry, 14. Des convocations spéciales seront adressées prochainement aux membres de la Société.

1re ANNÉE, N° 10. OCTOBRE 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2f.50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0f.25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

II. — BOISERIE DE FENÊTRE, AVEC VITRAGE, VOLETS ET FERRONNERIE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois)

Cette pièce, très curieuse au point de vue de la construction, remonte au commencement du XVIIe siècle et provient l'ancienne maison Pickmann, qui existait autrefois dans la rue dénommée *Degrés de Saint-Pierre*. La fenêtre dont a fait partie cette boiserie était, apparemment, à trois lumières superposées, celle du haut se trouvant, comme d'ordinaire, fermée par un vitrage à petits carreaux enchâssés dans du plomb et placé à fleur, extérieurement, de la muraille, le vitrage maintenu, en arrière, par des vergettes verticales en fer (1).

(1) On retrouve cette disposition aux fenêtres de la Maison Curtius.

horticulteur, rue Lamarck, un digne et vieux Liégeois de cœur et d'âme, il me fut montré une pierre armoriée dont l'origine était complètement ignorée et qui mesure cinquante-cinq centimètres en longueur sur quarante-trois en largeur. Assez fruste, elle est, en outre, rongée à ses extrémités. J'ai pu néanmoins rétablir le texte de l'inscription ainsi conçue, avec le perron liégeois au milieu :

FAIT PENDANT LA MAGISTRATVR
DES S^ORS BOVRGM^RES DE TRAPPÉ
ET DE LAMBINON L'AN 1719.

Je m'informai du lieu de provenance. M. Chaumont m'apprit qu'elle se trouvait primitivement rue Vivegnis vers l'emplacement de la station. J'étais persuadé qu'il n'a jamais existé d'édifice public anciennement à cet endroit. Je m'enquis près de M. Chaumont si on n'avait point rencontré, à cette place, d'autres dalles enfouies dans le sol. Il me répondit qu'en effet, dans sa jeunesse, il avait vu maintes fois les voisins unir leurs efforts pour extraire de là d'amples pierres reposant à plusieurs mètres de profondeur.

Cela me suffit pour déterminer la raison d'être de l'inscription dont il s'agit. Je savais que, pendant leur régence, Nicolas-Dieudonné de Trappé, nommé trois fois bourgmestre, et son collègue Jacques-Mathias de Lambinon s'étaient beaucoup préoccupés de l'amélioration du service des eaux alimentaires de la Cité : « De mémoire d'homme », raconte un contemporain, « la Meuse ne fut jamais si basse qu'en l'été de 1719 [1] ». Les Liégeois eurent beaucoup à souffrir de la pénurie des eaux : « Nos bourgmestres », dit l'auteur du *Recueil héraldique des bourgmestres*, « donnèrent tous leurs soins au nettoiement des arènes, communément mahay de la Cité, et cela avec un

[1] ABRY, *Recueil héraldique des bourgmestres*, p. 570.

l'ouvrant, grâce à une battée ménagée à l'intérieur du cadre de celui-ci et où s'engage le volet. Outre les boutons des verroux, un joli anneau, très commode à saisir, grâce à sa forme, permet d'ouvrir les volets. Les cadres des ouvrants sont renforcés aux angles par des équerres, et des targettes retiennent ces ouvrants contre les meneaux, où existe une double battée qui permet une fermeture hermétique, précieuse contre la pluie et les courants d'air.

Les fenêtres sont garnies du nombre traditionnel de 12 carreaux de vitre.

L'ornementation de la ferronnerie est celle la plus en vogue il y a trois siècles : elle est très soignée et très finie. A l'extrémité des gonds et des équerres, c'est une sorte de fleur de lis très déliée, tandis qu'à la partie fixée aux chambranles et aux parties articulées des gonds, à certaines extrémités des équerres, ainsi qu'aux verroux, se remarque une sorte de couronne.

Anciennement, ces ferronneries, richement ornées et soigneusement forgées, étaient placées sur des morceaux de cuir rouge légèrement plus larges qu'elles et où se détachait d'une façon très brillante l'étamage dont ces ferronneries étaient recouvertes [1].

La fenêtre ci-dessus n'offre guère un spécimen de grand luxe de ces ferronneries ; on en retrouve dans presque toutes les maisons bourgeoises du commencement du XVII[e] siècle.

Eugène POLAIN.

Un petit souvenir historique.

A la demande de l'un de nos plus dévoués collègues de l'Institut, m'étant rendu chez M. Joseph Chaumont,

[1] Dans sa description de la Maison Curtius, Philippe de Hurges dit que les ferrailles des châssis de bois étaient « argentées ».

On se demandera comment la pierre armoriée qui rappelait les noms des auteurs du modeste monument a pu échapper au marteau destructeur des révolutionnaires à la fin du XVIII^e^ siècle. Il paraît qu'elle fut cachée alors, sur l'avis menaçant donné par l'un des Fabry, lesquels passaient souvent de ce côté pour se rendre au bois qui leur appartenait et qui porte encore leur nom au dessus des Vignes, non loin de la Citadelle.

Le possesseur de la pierre commémorative, M. Joseph Chaumont, a bien voulu en faire hommage à la Ville pour être déposée au Musée de l'Institut archéologique [1].

TH. GOBERT.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Aux frères Prêcheurs. — Ainsi disaient nos pères pour désigner les Dominicains. L'énorme dôme qui, au XVIII^e^ siècle, surmontait l'église a disparu ainsi que le couvent, mais de temps à autre, lorsque l'on fait des travaux de terrassements, l'on retrouve des vestiges de l'ancien temple. C'est ce qui est arrivé il y a un mois dans la propriété de M. Fonder-Burnet. On a mis au jour deux dalles funéraires, dont l'une a été brisée et l'autre offerte par M. Fonder-Burnet à la Ville de Liége, qui l'a fait transporter à l'Hôtel Curtius. C'est une dalle de grandes dimensions ($2^m30 \times 1^m18$), représentant un chevalier armé de toutes pièces, avec une cotte de mailles, tête nue et les mains jointes sur son épée; à la poignée de l'épée est suspendu un bouclier portant les armoiries du défunt qui sont : de gueules à trois étriers d'argent. Autour de lui s'étend toute une architecture gothique assez banale, aux quatre coins les symboles des quatre Evangélistes, à droite et à gauche des armoiries représentant, d'un côté trois étriers, de l'autre une aigle éployée.

[1] Nous avions écrit cet article lorsque le hasard nous fit découvrir cette indication dans le registre aux Recès du Conseil des années 1756-1759, f° 133 v° : « Chaussée de Vignis, où est le *puits* fait du tems de la magistrature de MM. les bourgmestres Lambinon et Trappé, vis à vis de la rue David ».

Une inscription en gothique nous apprend quel est le person nage qui reposait sous cette dalle. En attendant que nous puissions donner le dessin de cette pierre, voici l'inscription qui y est gravée : **O ✠ Chi · Giest · Vailhant · et O Honorable · Home · Hubien · de · Hosden O Bailher · de · Mouhault · & · Mariscal · de O messe - qui O Trespassat · lan · M·CCCC·XXXV · en · mois O de · Janvier · XXVV · jours · pryes · pour · ly ·**

Cette inscription est rapportée déjà par Delvaux, chanoine de Saint-Pierre au XVIIIe siècle, qui, lui-même, l'avait trouvée dans les notes du chanoine Langius, savant liégeois du XVIe siècle.

Le héraut d'armes Lefort l'a signalée également dans son recueil des épitaphes du pays de Liége.

Nous publierons le monument en question dans notre inventaire archéologique avec les notes complètes qu'elle exige.

Saint Nicolas-Outre-Meuse. — Il s'agit de l'ancienne église paroissiale qui se trouvait à l'entrée du Pont de Bavière, au bout de la rue Chaussée-des-Prés, au dessus de laquelle la tour de l'église se trouvait percée d'un « arveau ». Des travaux de terrassements, entrepris pour la construction d'une maison au boulevard de l'Est, ont mis à jour certaines substructions de cette église et une partie de son cimetière, d'où on a retiré quelques charretées d'ossements. Rappelons qu'après la démolition de l'église paroissiale, le cimetière avait été transformé en une place que les plans de Liége du milieu du XIXe siècle appellent place Grétry mais que le peuple *di Delà-Mouse* nommait *so l'aite*. Cette place était entourée de bornes afin que les voitures n'y pussent passer, une tradition ne permettant de passer avec des voitures sur un cimetière supprimé que cent ans après la désaffectation

Cartes postales. — M. Piron, de Liége, vient d'éditer une série de cartes postales, d'après des dessins de Remacle Leloup. Une série de treize cartes qui a paru récemment comprend : la vue de Marche, le château de Modave, celui de Ramet, celui de Chokier, deux vues d'Aigremont, le château de Villers-sur-Lesse, le château d'Ampsin, le château d'Ochain, celui de Kinkempois, l'abbaye du Val-Benoit et deux vues de Han-sur-Lesse. L'idée de reproduire les gravures de Leloup dans ce format restreint permettant à une collection de tenir peu de place, sourira certainement aux archéologues, surtout à ceux qui ne peuvent se procurer les coûteux *Délices du pays de Liége*.

E. P.

Nos excursions.

Au nombre d'une vingtaine, les membres de l'Institut archéologique liégeois ont pris part, le 2 octobre, à l'excursion organisée à Engis, Aigremont, etc.

La visite de l'intéressante église d'Engis où, sous des remaniements assez coquets, il faut le dire, du XVIII^e^ siècle, se retrouvent des restes d'architecture romane, a occupé la matinée. Obligeamment reçus par M. le Curé, les membres ont visité la tour, fort curieuse, les combles où le plafond primitif en bois existe encore, puis l'église, contenant, entre autres, une pierre tombale de la fin du XVI^e^ siècle, bien sculptée, un amusant confessionnal Renaissance, certainement exécuté par un artisan du pays, et des fonts baptismaux où le gothique se mêle au roman de la façon la plus singulière. Quelques statuettes, malheureusement reléguées dans des coins ou dans les combles, et un tableau au cadre finement sculpté ont également attiré leur attention.

L'après-midi, malgré la pluie, on s'est dirigé vers Aigremont par un chemin montant, rocailleux, malaisé... . M. de Clercx, fils, attendait les excursionnistes et leur a, avec la plus parfaite courtoisie et la meilleure grâce, montré ce château des anciens avoués de Hesbaye. Les superbes tapisseries de Leyniers, les meubles, les tableaux, les bibelots, l'aménagement du château lui-même ont été successivement admirés. MM. de Clercx, avaient même poussé l'amabilité jusqu'à retirer de la bibliothèque une superbe collection de gravures en manière noire et de précieux manuscrits, entre autre le manuscrit d'Abry où figure la reproduction de l'étendard de saint Lambert. Les membres de l'Institut ont enfin visité les restes — *en manière gothique*, comme disait Abry — du château féodal et examiné l'endroit par où Guillaume à la Barbe s'était enfui d'Aigremont. Ils se sont également rendus à la chapelle et après avoir chaleureusement remercié les maitres de céans pour l'excellent accueil que ceux-ci leur avaient réservé, tous se sont retirés, contents, nous en sommes certains, de cette excursion à laquelle n'avait manqué vers la fin qu'un rayon de soleil. Le mauvais temps en effet n'a pas permis de pousser jusqu'à l'église des Awirs, dont la visite figurait également au programme.

***

Une dernière excursion *extra muros* sera organisée prochainement, probablement dans un château aux portes de Liége.

X.

1re ANNÉE, N° 11. NOVEMBRE 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2f.50 PAR AN pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.
LE NUMÉRO : 0f.25

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 22 juillet 1906.

COMPTE RENDU

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, vice-président.

La séance est ouverte à 17 h. 40.

22 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur adjoint ; MM J. Fraipont, M. De Puydt, L. Naveau, baron W. de Crassier, Th. Gobert, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs.

Assistent également à la séance : MM. C. Haulet, Eug. Polain, F. Sacré, Edm. Couvreux, Dr J. Grenson, J. Plomdeur, M. Cloes, A. Bouhon, Dr G. Jorissenne et P. Guillick, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. M. Lohest, L. de Buggenoms et E. Brahy-Prost.

Lecture du procès-verbal de la séance de juin et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin, qui est adopté sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant : le t. XXXI (Table) est en cours de distribution et, sauf imprévu, le 1er fascicule du t. XXXVI pourra paraître vers fin septembre.

Articles pour le Bulletin — Sur l'avis conforme des rapporteurs (MM. Dr J Alexandre et J. E. Demarteau, MM. Th. Gobert et Brassinne), l'Institut décide l'impression des travaux de MM. F. Hénaux et Eug. Polain, intitulés respectivement : *Découverte d'antiquités belgo-romaines à Vervoz (Clavier)* et *Cocardes et drapeaux sous la révolution liégeoise de 1789-1791*.

Communication de M. Th. Gobert :

UN SYNDICAT INDUSTRIEL A LIÉGE AU XVIIe SIÈCLE. — LES ALUNIÈRES AU PAYS DE LIÉGE.

M. le Président remercie vivement M. Th. Gobert pour son intéressante communication.

Excursions archéologiques. — M. le Président rend compte de l'excursion que l'Institut a organisée le dimanche 22 juillet aux environs d'Havelange.

Il insiste sur l'intérêt que présentent ces excursions et propose la création d'un Comité d'excursions.

Après quelques observations présentées par M. L. Naveau, sont nommés membres de cette commission : MM. L. Naveau, baron W. de Crassier, J. Brassinne, F. Sacré et Eug. Polain, en plus le Président et le Secrétaire pour représenter le Bureau.

Il est également décidé que la prochaine excursion aura lieu dans le courant du mois de septembre.

Affaires diverses. — M. Eug. Polain présente certaines observation concernant les travaux de restauration actuellement en cours d'exécution à la *Maison Curtius*. Il attire notamment l'attention de l'assemblée sur la restauration des fenêtres, la peinture des boiseries, le mode de rejointoiement des pierres de la façade, etc., et fournit à ce sujet de très intéressants renseignements.

M. De Puydt, au nom de la Commission administrative de la Maison Curtius, répond que les observations de M. Polain seront prises en considération et invite celui-ci à assister à la prochaine réunion de la Commission.

Sur la proposition du Bureau et vu l'absence de M. de Buggenoms, en voyage à l'étranger, M. le Dr G. Jorissenne est chargé de représenter l'Institut au congrès historique et archéologique de Chimay.

M. L. Renard soumet à l'assemblée deux crânes provenant de sépultures franques ou du haut moyen âge découvertes à Ombret.

M. M. De Puydt fait don, au nom de M. Chaumont, horticulteur, rue Lamarck, à Liége, d'une pierre commémorative du XVIIIe siècle ornée d'un perron liégeois. — Des remerciements sont votés au donateur.

La séance est levée à 6 heures 30.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

III. — RELIQUAIRE OSTENSOIR DU XIVe-XVe SIÈCLE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

Le reliquaire ostensoir que nous publions ci-dessous a figuré à Bruges, à l'exposition des Primitifs, et à Liége, en 1905, parmi les objets réunis au Palais de l'Art ancien. Le catalogue de cette dernière exposition le décrit brièvement (*Orfèvrerie*, n° 42).

Il est en argent fondu et doré. Sa forme est celle d'un

petit édicule quadrangulaire (hauteur: 0m153; largeurs:

0m095 sur 0m057), dont les angles sont appuyés par des contreforts à pinacles et les faces surmontées de gâbles à crochets. Il était primitivement porté sur un pied. Au centre des versants du toit, on remarque des agrafes soudées sur les crétiers et une petite ouverture aux bords assez réguliers, mais très étroite : il est impossible de

supposer qu'il y avait là un clocheton central, achevant l'édifice.

Les deux grandes faces sont percées d'une large baie circulaire qui forme trois écoinçons décorés de ciselures flamboyantes sur fond d'émail translucide, bleu lapis. Ces ciselures sont d'une ornementation un peu plus serrée

d'un côté que de l'autre, mais d'un dessin également soigné. Les petites faces sont couvertes tout entières d'émaux translucides représentant d'un côté la *Vierge portant l'Enfant*, de l'autre, l'*Annonciation*. L'émail est appliqué sur un fond doré, gravé de quadrillages et de points. Le champ sur lequel s'enlèvent les personnages est bleu lapis ; les sujets sont composés de teintes variées, dont le détail suit :

Vert sur fond doré : les ailes de l'ange, les tuniques de l'ange et de la Vierge.

Incarnat sur fond doré : le manteau et le voile de la Vierge portant l'Enfant.

Rose sur fond doré : la doublure du manteau et du voile précédents.

Fond doré réservé : manteau et voile de la Vierge, dans l'Annonciation, la tunique de l'Enfant.

Email incolore sur fond doré : les visages et les mains, le diadème, la bordure et les lettres du phylactère.

Email incolore rehaussé d'or : les cheveux.

Nielles : traits du visage, cils, sourcils, nez, yeux, bouche. Ces niellures étaient appliquées avant qu'on procédât à l'émaillure totale.

D'un côté, la Vierge agenouillée écoute le message de l'Ange qui, les ailes éployées, plie le genou lui aussi devant elle et lui présente un phylactère portant ces mots : *Ave Maria m(ater) Cr(ist)i*. De l'autre, la Vierge couronnée porte l'Enfant sur le bras gauche. Elle tient dans la main droite abaissée une fleur à la corolle ouverte, ayant l'aspect d'une pensée ou d'une renoncule.

Tel est le reliquaire du Musée de l'Institut archéologique liégeois. Sa date est assez clairement indiquée par ses particularités architectoniques. Les contreforts s'appuient obliquement aux angles, les motifs d'ornementation sont composés de soufflets et manchettes à redents, les crochets le long des gâbles se retournent à demi vers le

rampant. L'ensemble et les détails sont de style flamboyant; cependant, les formes architecturales sont très pures, la décoration très sobre. On ne remarque ni surcharge ni complication Aussi ne s'est-on pas trompé en assignant comme date à cette jolie pièce la fin du XIV^e^ siècle ou le commencement du siècle suivant.

Quant à l'émail translucide, on sait qu'il fut apporté d'Italie dans les pays du Nord vers le milieu du XIV^e^ siècle. Les fonds d'argent ayant remplacé les fonds de cuivre des siècles précédents, on se rendit compte qu'ils ne pouvaient s'accommoder plus longtemps des émaux opaques, employés dans la technique du champlevé. Ils méritaient au moins qu'on les vît. De plus, on constata vite le rôle important que la pureté de leur éclat jouait dans la symphonie des couleurs et le rendu des formes. De là vinrent ces profonds changements : la gravure du dessin sur le fond métallique et l'emploi d'un émail répandu sur l'argent doré, comme une nappe transparente. La différence de profondeur dans les tailles du dessin se marquait à travers l'émail par des lumières et des ombres : le modelé des figures s'en trouvait indiqué. Il le fut bien plus encore quand la gamme des couleurs employées par l'émailleur s'enrichit. On obtint alors des sujets aussi clairement enluminés que dans la miniature, aussi fermement modelés que dans le bas-relief. C'est ainsi que Vasari caractérisait cet art vraiment nouveau : « *Specie di pittura mescolata con la scultura* ». Ces mots s'appliquent parfaitement aux sujets de notre reliquaire.

La France semble avoir pratiqué cet art aussitôt après l'Italie. C'est de là qu'il nous vint [1]. Aussi ne peut on s'étonner de trouver dans les représentations du reliquaire de Liége le caractère de la tradition française fortement marqué. Au surplus, l'émail translucide fut longtemps au reliquaire ce que le vitrail était à la cathédrale : il était

[1] VON FALKE u. FRAUBERGER, *Deutsche Schmelzkunst*, p. 118.

intimement uni à l'architecture et, comme elle, imbu de tendances conservatrices.

La petite Vierge au corps douteux, à la frêle charpente dans ses larges draperies, ne fait aucun geste de femme. Avec son diadème ou son voile, la fleur symbolique à la main et l'Enfant posé sur sa hanche, ou bien pieusement agenouillée et les bras pendants devant le messager divin, elle nous apparaît toute gothique, comme les Vierges plus anciennes des vitraux de Bourges ou de Chartres. Pourtant -- le remarquera-t-on comme nous ? — sa physionomie, qui ne témoigne pas encore de soucis maternels, est singulièrement grave et pensive. Dans les trois-quarts où l'artiste l'a représentée, ses traits sont indiqués avec autant de netteté que de délicatesse. Ils ne révèlent pas encore son cœur absent, mais ils expriment déjà, nous semble-t-il, une physionomie que nous reconnaissons, celle que les peintres belges ont donnée à leurs Vierges, à la fin du XIV^e^ siècle. A ce titre, nous croyons qu'elle est bien de notre pays. Nous oserons prononcer les noms de Jean Malouel et de Melchior Broederlam (Vierge de la collection Aynard), mais ce sera seulement pour indiquer une parenté assez lointaine, pour faire sentir la différence qui sépara dans le même temps, et dans le même pays, un art attaché à la tradition monumentale, d'un art orienté vers la réalité de la vie.

M. LAURENT.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Les Augustins. — En ouvrant une tranchée, rue des Augustins, on a mis au jour, dernièrement, quelques pierres de sculpture gothique, provenant, croyons-nous, de l'ancienne église des « *frères Augustins en Auvroy* ». Ces moines s'établirent à Liége au XV^e^ siècle, grâce aux libéralités d'Alexandre de Seraing, chanoine de Saint-Lambert. L'église dont proviennent ces débris se voit très distinctement sur le grand *prospect* de Liége de Marischal et paraît

assez petite. Elle fut démolie au commencement du XVIII^e^ siècle et remplacée par l'édifice actuel, œuvre de l'architecte Renoz.

Les édifices gothiques antérieurs au XVI^e^ siècle sont assez rares à Liége pour qu'il soit désirable de conserver les débris que l'on peut retrouver, ça et là dans notre sol et, à ce propos, nous voudrions voir la Ville tenir très strictement la main à l'observation de la clause figurant dans les cahiers des charges de travaux publics et d'après laquelle tout objet d'art ou d'antiquité, si minime soit-il, doit être remis à la Ville par les entrepreneurs. On éviterait ainsi bien des mécomptes et des pertes de choses curieuses ou intéressantes.

La Saint-Hubert. — Cette fête, qui se célèbre le 3 novembre, était jadis très populaire à Liége, où l'on disait plaisamment : *Si Saint Houbert aveut volou, il âreut stu le Bon Diu, i n'a nin volou.*

Une curieuse coutume autorisait jadis les enfants à aller, ce jour-là, tambouriner, avec des maillets de bois, sur les portes des habitations en chantant :

Houbert est rivenou
Avou des maillets à se cou
Saint Houbert m'a-t-ordonné
Di bouhi et di clawer.

Et ils « *bourinaient* », comme ils disaient jusqu'à qu'on leur eût donné quelques liards. Ces *bourines* étaient fort anciennes, des ordonnances de nos divers princes-évêques les interdirent à plus d'une reprise, mais elles ne cessèrent qu'après la Révolution. Il serait intéressant, au point de vue archéologique, de retrouver un de ces *maillets à bouriner* et de rechercher l'origine de la coutume.

E. P.

1re ANNÉE, N° 12. DÉCEMBRE 1906.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 } pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 28 octobre 1906.

COMPTE RENDU

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, vice-président.

La seance est ouverte à 10 h. 40.

26 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, vice-président ; L Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. Schoolmeesters, baron de Chestret de Haneffe, J Fraipont, M. De Puydt, G. Ruhl, Th. Gobert, L. de Buggenoms, Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. A. Philippart, Dr J. Grenson, L. Jacques, A. Wauters, E. Polain, Edm. Couvreux, A. Bohon, F. Sacré, M. Cloës et O. Bihet, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. M. Lohest, J.-E. Demarteau, J. Delaite et P Guillick.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secretaire annonce que le 1er fascicule du t. XXXVI du *Bulletin* sera distribué à l'issue de la séance et

que l'impression du second fascicule sera commencée incessamment.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire présente de la part de M. G. Kurth, le manuscrit d'un mémoire intitulé : *L'entrée du parti populaire au Conseil communal de Liége, en 1303.* — Sont nommés rapporteurs : MM. St. Bormans et le Dr J. Alexandre.

Compte rendu des dernières excursions archéologiques. — MM. Eug. Polain et F. Sacré rendent compte des deux excursions que l'Institut a organisées dans le courant de l'été aux environs d'Havelange (Chantraine, Saint-Lambert) et à Engis, Aigremont, etc.

M. le Président remercie vivement ces Messieurs de leurs excellents rapports et les engage à persévérer dans cette voie.

Nomination du bibliothécaire. — L'assemblée ratifie à l'unanimité le mandat donné par le Bureau à M. E. Fairon, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat, pour remplir jusqu'au 31 décembre les fonctions de bibliothécaire en remplacement du regretté M. Pâques.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. Ernest Van Ormelingen, avocat, E. Delsaux, docteur en médecine, Charles Houssard, artiste peintre, Léon Lahaye, conservateur des Archives de l'Etat, et Charles Sépulchre, industriel, sont à l'unanimité, élus membres associés.

Donation par M. le Dr Alexandre d'une collection de monnaies découvertes en Hesbaye. — M. le Président annonce que M. le Dr Alexandre vient de faire don à l'Institut d'une magnifique collection de monnaies en argent, toutes découvertes en Hesbaye (Applaudissements). — M. J. Renard donne quelques détails sur ces pièces (au nombre de 178) et en communique l'inventaire.

M. le Président, après avoir remercié M. le Dr Alexandre de sa généreuse donation, rappelle en quelques mots la carrière si bien remplie du donateur qui, depuis bientôt 45 ans, se dévoue corps et âme pour le Musée ; au nom du Bureau, il lui offre, à titre de souvenir, son portrait. (Applaudissements prolongés.)

M. le Dr Alexandre remercie et, avec sa modestie habituelle, se dérobe aux nombreuses marques de sympathie dont il est l'objet.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux présente à l'assemblée un certain nombre d'antiquités franques qu'il a recueillies à Clavier et fournit de très intéressants détails sur certains de ces objets.

Sur la proposition du Bureau, de chaleureux remerciements sont votés à M. Mouton, propriétaire à Clavier, dans les terrains duquel ces objets ont été exhumés et qui en fait don au Musée.

M. Brahy-Prost offre, de la part de M. le Dr Franz Buttchenbach,

Directeur de la maison de santé de Glain, un ouvrage intitulé *Kulturhistorischer Bilderatlas*, t. I-II. Seemann, Leipzig, 1883-1885.

M. E.-J. Dardenne, membre de la Commission royale des Monuments à Andenne, offre à l'Institut, par l'entremise de M. M. De Puydt, un exemplaire de son travail intitulé *Histoire des faïenceries andennaises*.

Des remerciements sont votés aux deux donateurs.

La séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

IV. — PIERRE TOMBALE DU XVI[e] SIÈCLE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

Par la manière comme par le style, ce curieux monument s'apparente au fragment de sculpture que nous avons décrit sous le numéro 1 de cet inventaire [1]. Tous deux, taillés dans la pierre noire de Theux, font partie d'un groupe d'œuvres que nous avons situées dans la première moitié du XVI[e] siècle et qui furent exécutées dans l'atelier d'un artiste mosan ayant subi fortement l'influence de la Renaissance italienne, à moins qu'il n'en faille faire directement honneur à quelque sculpteur de la péninsule travaillant dans nos régions. L'état de nos connaissances ne permet pas de trancher le problème.

Notre monument funéraire fut découvert vers 1850-1855, par des membres de l'Institut archéologique liégeois examinant les objets que l'on avait remisés dans l'ancienne église Sainte-Ursule, transformée en magasin [2] Il n'est

[1] Voyez ci-dessus pp. 76-78. Sur cette pierre, voy. *Catalogue descriptif du Musée provincial de Liége*. Liége, 1864, p. 32, n° 41.

[2] Lors de son entrée au Musée, ce monument était intact. Son poids empêcha son transport dans les salles de l'étage du palais ; il fut abrité sous une galerie de la seconde cour. Malheureusement,

pas interdit de conjecturer qu'il provenait de la cathédrale Saint-Lambert où, sans doute, il se trouvait placé au-dessus d'une autre pierre portant une inscription commémorative.

Quoi qu'il en soit, le monument consiste actuellement en une dalle de $0^m,795$ de haut sur $1^m,17$ de large, dont la partie extérieure forme un véritable cadre au motif décoratif proprement dit. Celui-ci se divise en deux parties. Le fond consiste en une architecture comportant quatre pilastres réunis entre eux par un entablement que surmonte, au centre, un fronton dont le tympan est percé d'une sorte d'*oculus*. Dans l'entrepilastre du milieu se trouve

un des architectes chargés de la restauration de l'édifice jugea utile de déplacer notre pierre. Exposée pendant près de deux ans aux intempéries et aux dégradations, elle subit les mutilations regrettables dont elle porte la trace.

une niche, dont la partie supérieure est formée par une coquille. De chaque côté de cette niche, dans le panneau situé entre les pilastres, est inscrite une table rectangulaire unie entourée d'un encadrement mouluré. Sur ces tables est gravé en belles capitales romaines, un texte tiré d'une épître de saint Paul [1]; à gauche du spectateur, on lit : *Per hominem mors et*, et à droite : *per homine(m) resurrectio mortuoru(m).*

Vers la partie extérieure du panneau de droite est suspendue une horloge de forme cubique.

Tout ce fond est d'une sécheresse et d'une indigence qui contrastent d'une manière presque choquante avec la somptuosité à laquelle s'est complu l'artiste dans l'ornementation du sarcophage qui occupe le premier plan. Ce sarcophage, d'une coupe fort gracieuse, est supporté par des pattes de chimère Sur la dalle qui en forme le couvercle, un cadavre est étendu, la tête soutenue par un volume, les reins ceints d'un linceuil, les mains croisées sur le ventre. Quelques grosses touffes de cheveux, qui semblent les restes d'une couronne monacale, apparaissent autour du crâne dénudé.

Des vers et d'autres animaux hideux grouillent sur les chairs en putréfaction qui s'affaissent, laissant apparaître le squelette. Les orbites vides, le rictus de la face, les tendons et les ossements pointant à travers les chairs, offrent une image désolante de la mort, sous un de ses aspects les plus affligeants.

Le réalisme presque repoussant de ce cadavre répond bien au goût de ce temps A la même époque, le sculpteur lorrain, Ligier Richier plaçait sur le tombeau de René de Châlons, à Bar-le-Duc, cette impressionnante statue que le langage populaire, si expressif, désigne sous le nom de « l'écorché », mais qui, malgré les ravages destructeurs de la tombe, se dresse superbement, le bras droit replié

[1] L'usure a rendu la lecture de cette inscription très malaisée.

sur la poitrine, la tête levée vers la main gauche qui, bien haut, tend un cœur. Des lèvres décharnées semble sortir un hymne de victoire, un hosannah triomphal, qu'accentue l'attitude tout entière [1].

C'est là, du reste, une exception.

Pas plus que dans les autres monuments analogues que l'on a signalés [2], notre « écorché » n'est traité avec ce sentiment idéaliste : il gît lamentablement et il semble que l'artiste ait voulu établir une forte opposition entre sa misère et la richesse de la paroi du sarcophage sur lequel il repose.

L'imagination du sculpteur, beaucoup plus habile d'ailleurs à disposer l'ornement qu'à rendre la physionomie humaine, s'est donné là libre cours. Des rinceaux charmants se terminent par des bustes d'êtres fantastiques ou de sortes de génies ailés qui, au centre soutiennent une couronne, au milieu de laquelle est sculptée une tête de guerrier casqué. Parmi ces rinceaux de feuillage et de fleurs se jouent deux grues et deux serpents, tandis qu'une chouette, gravement immobile, achève de caractériser la grande part qui revient à l'influence antique dans l'inspiration du monument.

Tout ce morceau, traité dans un goût exquis, n'est pas, pour autant que nous en puissions juger par deux ou trois mauvaises estampes, sans rappeler la sculpture du sarcophage qui surmontait le tombeau d'Erard de la Marck. Il

(1) Sur ce remarquable monument, voy. Th. M. ROEST VAN LIMBURG, *Un monument d'Orange à l'étranger (Le Mausolée pour René de Châlons à Bar-le-Duc)* dans *L'Art flamand et hollandais*, Bruxelles, G. Van Oest et Cie, 2e année (1905), pp. 165-170, où l'on en trouvera une reproduction.

(2) Sur ces gisants, auxquels le wallon du Hainaut applique le nom bien suggestif d' « hommes à moulons » (moulon = ver), voy. *Jadis*, (Braine-le-Comte), t. II (1898), pp. 75, 95, 106, 159; t. VIII (1904), p. 180; et t. IX (1905), p. 162, où l'on trouvera, entre autres, différentes notes de M. Ch.-J. Comhaire, qui signale notre monument.

est d'ailleurs évident que cette dernière œuvre dut hanter l'imagination des sculpteurs contemporains. Ceci dit, il paraîtra presque inutile d'ajouter que la date de 1650, gravée à la pointe sur notre dalle, ne présente aucun rapport avec l'époque de sa confection.

Faudrait-il conclure de la présence du volume et de la forme de la coiffure que le défunt appartenait aux Ordres ? Ces indices ne paraissent pas concluants.

Joseph BRASSINNE.

Donation par M. le Dr Alexandre d'une collection de monnaies recueillies en Hesbaye.

Le médailler de l'Institut archéologique liégeois vient de s'enrichir, grâce à la libéralité de M. le Dr Alexandre, notre dévoué et toujours vaillant conservateur, d'une série de 177 monnaies romaines en argent et en billon ainsi que d'une monnaie mérovingienne.

Ces pièces ont toutes été recueillies en Hesbaye, il y a une vingtaine d'années environ, et présentent donc un intérêt tout particulier pour l'archéologie du pays de Liége.

On jugera par l'inventaire ci-après de la variété même de ces monnaies.

RÉPUBLIQUE ROMAINE.

9 pièces : *Gens Antonia* [BABELON, n° 106 (1)], *Gens Appuleia* (IBID., n° 1), *Gens Aquilia* (IBID., n° 9), *Gens Claudia* (IBID., n° 5), *Gens Cornelia* (IBID., n° 25), *Gens Marcia* (IBID., n° 18), *Gens Papiria* (IBID., n° 6), *Gens Porcia* (IBID., n° 5), Anonyme [6e période] (IBID., n° 226)

EPOQUE IMPÉRIALE.

Auguste.

3 monnaies, COHEN (2), nos 87 (2 exempl.) et 138.

Tibère.

2 » COHEN, n° 2.

Caligula et Auguste.

1 » COHEN, n° 10.

(1) E. BABELON, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine, vulgairement appelées monnaies consulaires.* Paris, 1885-1886.

(2) H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain, communément appelées médailles impériales.* Paris, 1860 (1re édition).

Néron.

1 monnaie, COHEN, n° 13.

Vespasien.

1 » COHEN, n° 192.

Domitien.

6 » COHEN, n°s 119 (2 exempl.), 122, 169, 222 et une m
inédite (variété des n°s 239 ou 249).

Trajan.

10 » COHEN, n°s 32, 122, 146, 157, 168, 173, 185, 186 (2 ex
et 194.

Adrien.

2 » COHEN, n°s 80 et 428.

Antonin Pie.

2 » COHEN, n°s 45 et 258.

Faustine mère.

4 » COHEN, n°s 14, 28, 31 et 32.

Marc Aurèle.

1 » COHEN, n° 219.

Lucille (femme de Lucius Vérus).

1 » COHEN, n° 29.

Septime Sévère.

7 » COHEN, n°s 18, 137, 229, 237, 247, 260 et une vari
n° 104.

Julia (Julia Domna, femme de Septime S

5 » COHEN, n°s 24, 29, 63 (2 exempl.) et 111.

Caracalla.

5 » COHEN, n°s 157, 291, 333, 341 et 377.

Plautille (femme de Caracalla).

1 » COHEN, n° 77.

Elagabale.

5 » COHEN, n°s 19, 49, 55, 56 et 91.

Soemias (mère d'Elagabale).

2 » COHEN, n°s 5 et 8.

Maesa (Julia Maesa, aïeule d'Elagaba

2 » COHEN, n°s 4 et 14.

Alexandre Sévère.

16 » COHEN, n°s 4, 15, 66, 92, 102, 116, 120, 128, 142,
(2 exempl.), 177, 192, 208 et 215.

Mamea (mère d'Alexandre Sévère

4 » COHEN, n°s 11 (2 exempl.), 25 et 27.

Maximin I.

3 » COHEN, n°s 6, 24 et 29.

Gordien III, le Pieux.

34 monnaies. COHEN, nos 6, 15 (4 exempl.), 18 (2 exempl.), 39, 40, 44 (2 exempl.), 49 (5 exempl.), 53, 64, 67, 69, 94, 114, 117, 125, 137 (2 exempl.), 143, 151 (2 exempl.), 155 166 (2 exempl.) et 7 (tome VII, *Supplément).*

Philippe père.

10 » COHEN, nos 9, 20, 22, 34, 40 52, 60, 72, 83 et 89.

Otacilie (femme de Philippe père).

1 » COHEN, no 3.

Philippe fils.

1 » COHEN, no 12.

Trajan Dèce.

7 » COHEN, nos 4, 11, 26, 39, 48 et 51 (2 exempl.).

Trébonien Galle.

2 » COHEN, nos 36 et 43.

Volusien.

1 » COHEN, no 17

Valérien père

7 » COHEN, nos 42, 48, 83, 88, 89, 118 et 142.

Gallien.

8 » COHEN, nos 88, 188 (4 exempl.), 572, 573 et 686.

Salonine (femme de Gallien)

4 » COHEN, nos 73 (3 exempl.) et 85.

Salonin.

1 » COHEN, no 18.

Valérien jeune.

1 » COHEN, no 5.

Postume.

4 » COHEN, nos 27, 93 (2 exempl.) et 181.

Dioclétien.

1 » COHEN, no 283.

Crispe.

1 » COHEN, no 84 (monnaie saucée).

Constant I.

1 » COHEN, no 112 (monnaie saucée).

Epoque mérovingienne.

1 denier indéterminé.

Ce qui caractérise les monnaies dont notre médailler vient de s'enrichir, c'est avant tout leur variété. Un très grand nombre d'entre elles se distinguent d'autre part par leur excellent état de conservation, notamment les deniers de Gordien III, de Philippe père et de Trajan Dèce, dont plusieurs sont à fleur de coin.

Il convient enfin de signaler que parmi ces 178 monnaies, quelques-unes ne sont pas communes, telles celles de Domitien (COHEN, n° 222), Lucille (IBID., n° 29), Plautille (IBID., n° 9), Elagabale (IBID., n° 49), etc.

L. RENARD.

Un peintre verrier liégeois du XVIe siècle.

Malgé les savantes recherches dont ils ont été l'objet, la liste des anciens artistes liégeois n'est pas dressée d'une façon absolument complète; fréquemment encore un heureux hasard permet d'y ajouter un nom qui mérite d'être tiré de l'oubli. C'est ce qui m'est arrivé récemment en feuilletant un registre du XVIe siècle, conservé à la Bibliothèque de notre Université [1] et relatif aux cens et aux rentes de la chapelle Chabot, en l'église Saint-Pholien, à Liége [2].

Cette chapelle avait été édifiée conformément à la volonté exprimée dans le testament d'Eustache Chabot, ancien bourgmestre et souverain mayeur de Liége, décédé le 16 juillet 1462 [2]. Elle subsista jusqu'en 1833

En 1531, la verrière de la chapelle avait sans doute eu à souffrir d'un ouragan ou de la foudre; Guillaume le Verrier fut chargé de réparer les dégâts. Il refit la verrière située derrière l'autel de la chapelle et y plaça les effigies des fondateurs et des recteurs, accompagnées de leurs armes. Les mambours lui payèrent ce travail onze florins. De plus, Guillaume s'était engagé à refaire l'autre grande verrière de la chapelle; il avait accepté d'exécuter cet ouvrage à ses frais, mais obtenait en compensation les anciens matériaux.

Ce Guillaume, auquel l'indication de sa profession tenait

[1] Manuscrit n° 1344 : f. 41 v°

[2] Sur cette chapelle, voyez Th. GOBERT, *Les Rues de Liége*, L. Demarteau, s. d., t. III, pp. 142-143.

encore lieu de nom patronymique, habitait au pied du pont des Arches.

Nous reproduisons le texte qui nous le fait connaître.

J. B.

Reparation faicte en la capelle Chabos a Saint Phoilhin, par lez mambors delle englise, selon le contenut de testament Stassin Chabot, fundateur, por laquele choise ont deux muids spelte hiretables, etc.

Item l'an XV^c^ et XXXI, de mois de marse le XXII^e^ jour, at esteit payet par Gerar de Sclaissin, mambor de Saint Phoilhin, a Wilhem le woirier, demeurant a pied de point des arches, por avoir refait la woirier derier l'aulte de la capelle entirement, aveucque plusieurs ymaiges et armes tant de fundateur come de recteur, etc, XI flor. communs.

Et doit encor ledit Wilhem refair a sez despen l'autre grande woilhier et relivrer, etc., dont doit avoir lez vielx overaiges, come avons esteiz ensembles d'accors, etc, etc.

PETITE CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

Halle Saint-Séverin.—C'est ainsi que les vieux Liégeois appellent encore les vilains bâtiments qui forment un arc de cercle entre la rue Saint-Séverin et la rue Hocheporte. Ils ne nous intéressent pas au point de vue archéologique et, si nous en parlons, c'est que la Ville vient de mettre en vente les terrains où sont construits ces bâtiments. Jadis s'élevait là l'église paroissiale de Saint-Séverin, dont la sacristie existe encore dans la cour de la maison occupée rue Hocheporte par M. Richard. Cette maison, elle-même, d'un très gracieux style et méritant d'être conservée, est le presbytère de l'ancienne église. A quelques pas, sous terre, coule la Légia. En vendant les terrains de l'ancienne église, la Ville fera chose prudente de se réserver, dans le cahier des charges, les objets anciens que l'on pourrait découvrir dans le sol. Les archéologues pourraient aussi, peut-être, faire de curieuses constatations lors des fouilles dans ces vieux terrains.

Aubel. Un très beau plan existe pour la construction d'une nouvelle église à Aubel. Certaines personnes, sans regretter la dis-

(1) Voy. la notice que M. C. DE BORMAN a consacrée à ce personnage, *Les échevins de la souveraine justice de Liége*, t. I. Liége, L. Grandmont-Donders, 1892, pp. 395-397.

parition de l'église actuelle, manifestent des craintes au sujet de son mobilier, fort intéressant. Elles émettent le vœu de voir conserver en grande partie ce mobilier et nous appuyons cette idée en la signalant à la Commission royale des Monuments. Cela aurait l'avantage de relier l'histoire de l'ancien temple à celle du nouveau. Ce qui ne pourrait être employé, devrait être placé dans un de nos musées et, à ce propos, nous voudrions, chaque fois qu'une église est démolie, voir son ancien mobilier réemployé ou place dans un musée; en tous cas, de bonnes photographies devraient en être prises et envoyées aux musées.

Historische Städtebilder, Band IX — **Lüttich**, par C. Gurlitt. Berlin, E. Wasmuth, 1906. Gr. in-folio avec 62 gravures dans le texte et 29 grandes planches photographiques. — Grâce à la générosité d'un de ses membres, M. L. de Buggenoms, l'Institut est entré en possession de cet ouvrage qui vaut surtout par le nombre de ses illustrations, la plupart inédites. Les eglises Saint-Lambert, Saint-Jean, Saint-Denis, Saint-Barthélemi, Saint-Jacques, Saint-Paul, Saint-Martin, Sainte-Croix, Saint-Christophe, Saint-Servais, celles des Rédemptoristes, du Séminaire, des Bénédictines, font l'objet de notices accompagnees de plans, de coupes, de reproductions de dessins anciens ou de grandes photographies modernes. Le Palais, l'Hôtel-de-ville, certaines fontaines sont également reproduits, puis l'auteur passe en revue l'habitation privée dont il donne divers exemples, en plan et en élévation. Sans entrer dans le détail de l'ouvrage, nous regretterons que celui-ci soit conçu sur un plan trop restreint. Il ne donne qu'une assez faible idée des monuments et surtout de l'architecture privée en notre ville. L'auteur même, s'il semble avoir eu un bon guide pour les monuments, n'a guère remarqué l'habitation privée. Il donne la maison de la rue d'Amay, l'hôtel Curtius, quelques maisons de la rue Hors-Château, une maison place Saint-Pierre, mais il oublie la maison d'Ansembourg, la maison Havart, si caractéristique, la maison Louis XV, rue Ste-Marguerite, d'un si beau style, et semble ignorer le style mosan du XVIIe siècle, cependant fort intéressant. Il est, malgré tout, humiliant pour des Liégeois que ce soit un ouvrage étranger qui vienne leur apprendre certaines choses relativement à nos anciennes constructions et il serait désirable à tous points de vue qu'on réunit et qu'on publiât, comme va le faire le Comite du Vieux-Bruxelles, les photographies et les dessins de nos vieilles demeures et que l'on montrât que nos ancêtres, s'ils ne bâtissaient pas comme les Flamands et les Allemands, avaient cependant un style, un goût à eux et qu'il en existe encore de fort beaux spécimens.

E. P.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

2e ANNÉE

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

2e Année

1907

2e ANNÉE, N° 1. JANVIER 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25

pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 11, Liége.

Séance mensuelle du 25 novembre 1906.

COMPTE RENDU

Présidence de M. Max LOHEST, président.

La séance est ouverte à 10 h. 40.

26 membres sont présents : MM. Max Lohest, président ; Dr J. Simonis, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. J. E. Demarteau, M. De Puydt, Bon de Sélys-Longchamps, J. Fraipont, E. Brahy-Prost, L. de Buggenoms, Th. Gobert, J. Brassinne et F. Henaux, membres effectifs ; MM. C. Haulet, A. Bouhon, Edm. Couvreux, A. Philippart, J. Plomdeur, Eug. Polain, A. Javaux, L. Ledru, Dr J. Grenson et Ch. Sépulchre, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. G. Ruhl, P. Guillick et Em. Fairon.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le 2e fascicule du t. XXXVI du *Bulletin* est en cours de publication.

Articles pour le Bulletin. — Il est donné lecture des rapports de MM. S. Bormans et Dr J. Alexandre sur le travail présenté par M. Kurth et intitulé : *L'entrée du parti populaire au Conseil communal en 1303.* Les deux rapports concluant à l'impression, la publication du mémoire de M. Kurth est décidée.

M. L. Renard dépose le manuscrit d'une note intitulée : *A propos de deux urnes cinéraires en plomb trouvées dans des tombes belgo-romaines à Vervoz* (*Clavier*). — Sont nommés rapporteurs, MM. J. Fraipont et M. De Puydt.

Communication de M. F. Hénaux. — NOUVELLE DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE EN CONDROZ.

M. le Président remercie vivement M. F. Hénaux de son intéressante communication et lui exprime les félicitations de l'Institut pour le succès de ses fouilles.

Revision des Statuts. — Nomination d'une Commission, etc. — L'Institut, après avoir entendu MM. M. De Puydt, J. Fraipont et J. E. Demarteau, procède, sur la proposition du Bureau, à la nomination de deux commissions chargées de présenter, après commun accord, un projet définitif de nouveaux statuts, sur lequel l'assemblée générale aura à statuer en dernier ressort.

Présentation de candidats pour deux places de membre correspondant. — Deux présentations parviennent au Bureau, celles de MM. Dr J. Grenson et D. Brouwers, conservateur des Archives de l'Etat à Namur.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. Fr. Smaelen, directeur de la Banque Nationale, A. de Rijckel, banquier, F. Reuleaux, avocat, et V. Robert, avocat, sont, à l'unanimité, élus membres associés

Affaires diverses. — M. Ed. Davin-Rigot fait don d'une collection de haches et silex néolithiques trouvés à Vaux et Borset et aux environs de Braives et Latinne.

M. M. De Puydt offre un nucléus en silex, long de 0m12, trouvé sur le nouveau boulevard de la Citadelle, près du lieu dit Point de Vue.

M. le Dr Alexandre complète sa donation antérieure par une monnaie en argent de *Marseille*, trouvée en Hesbaye.

M. L. de Buggenoms offre à l'Institut un exemplaire de l'ouvrage intitulé *Historische Städtebilder*. Tome IX. *Lüttich*, par C. GURLITT. Berlin, Wasmuth, 1906.

Des remerciements sont votés aux donateurs. M. le Président insiste spécialement sur la générosité toute spontanée dont M. de Buggenoms a fait preuve envers l'Institut. (Applaudissements.)

La séance est levée à 11 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

V. — STATUETTE EN LAITON DORÉ DU XIII^e^ SIÈCLE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.

La petite statuette reproduite ci-dessous est de provenance inconnue : elle fut recueillie par M. d'Otreppe de Bouvette qui la légua à l'Institut archéologique liégeois

avec le restant de ses collections. Haute de 7 à 8 centimètres, elle est en laiton doré et faisait partie, ainsi qu'on peut le voir par les tenons qui se trouvent à sa partie

postérieure, d'une œuvre de métal. C'était sans doute un reliquaire sans qu'il soit possible de dire de quelle sorte il était. La statuette pouvait être adossée à un pilier.

Peut-on lui donner un nom ? C'est un saint à n'en pas douter, probablement un martyr, car les clous qu'il tient à la main ne peuvent guère avoir d'autre signification. Mais il est difficile à première vue, de dire lequel? Saint Denys, l'un des *sept dormants* d'Ephèse et saint Pantaléon ne portent qu'un seul clou, ce qui s'explique par leur légende [1]. Notre saint en porte trois. Nous ne doutons pas qu'on ne puisse l'indentifier, au prix de quelques recherches.

Il est debout, les bras repliés sur la poitrine. Son vêtement se compose d'une tunique tombant à mi-jambe et d'un manteau drapé à l'antique. Les pieds sont chaussés de hauts souliers fermés, en forme de galoches. Les cheveux taillés courts, forment un léger bourrelet sur le front ; ils s'épaississent en mèches au dessus des tempes et tombent plus longs sur le cou. Il semble qu'ils ont été serrés d'un cordon. En somme, il y a là un costume dont on peut dire seulement qu'il n'est pas contemporain de la statuette, mais purement traditionnel.

La figure est toute jeune, imberbe. Le nez fort, les pommettes saillantes, les yeux longuement fendus, un peu obliques, et surtout le large et froid sourire qui creuse les joues, élargit les lèvres, font du jeune saint un type remarquable de la sculpture maniérée à la fin du XIII^e^ siècle. Ce visage qui sourit, non sans grâce, n'est empreint d'aucune expression vraie. Il ne réfléchit pas les lumières de l'âme. C'est un masque tout fait qui dissimule l'individu au lieu de le rendre manifeste. La beauté qu'il donne au type, beauté mièvre et toute apprêtée, vient du dehors, non du dedans. Elle le place hors de la vie et de la vérité.

[1] OTTE, *Handbuch der kirchlichen Kunstarchaeologie*, I^5^, p. 603.

MONNAIES GRECQUES TROUVÉES EN HESBAYE

A différentes reprises, on a signalé en Belgique, notamment dans la province de Namur [1], des découvertes de monnaies grecques.

Des trouvailles de ce genre n'avaient guère encore été faites sur le territoire de l'ancien pays de Liége [2], ce qui nous a engagé à publier sans plus tarder les deux monnaies qui font l'objet de cette note.

1° *Drachme de Marseille.* Le drachme reproduit ci-contre appartient à la 5me période du monnayage massaliote (depuis la fin du siècle d'Alexandre, jusqu'au commencement du IIe siècle avant l'ère chrétienne).

A l'avers : Diane en buste, la tête ornée d'un diadème, les épaules chargées d'un carquois et d'un arc ; dans le champ, à droite, le monogramme K. II. Au revers : lion marchant à droite ; au dessus l'inscription : MAΣΣA (pour MAΣΣA[ΛΙΗΤΩΝ]) ; plus bas un monogramme indistinct : M (?) ; à l'exergue : ΝΔΑ.

Comme on pourra en juger par le cliché ci-dessus, la conservation de cette pièce est parfaite.

Argent. — Diam : 0m016; Poids : 2 gr. 60.

Cette pièce, trouvée il y a une vingtaine d'années, en Hesbaye, est entrée récemment dans le médailler de l'Institut, grâce à la générosité de M. le Dr Alexandre, en même temps qu'une magnifique série de monnaies romaines et d'une monnaie mérovingienne, offertes par le même [3].

[1] Au sujet de découvertes de ce genre, cf. notamment *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. X, p. 515 ; t. XV, p. 272, etc.

[2] Il convient de rappeler que le minuscule trésor découvert à Wasseiges et qui ne se composait que de 6 pièces, comportait notamment quatre monnaies italo-grecques (*Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIV, p. 223).

[3] *Chronique archéologique du pays de Liége*, 1re année, pp. 107-110.

2° *Statère de Philippe II, roi de Macédoine.* A l'avers, tête laurée d'Apollon, à droite. Au revers : personnage dans un bige allant à droite ; en dessous des chevaux, une étoile et la lettre M. — A l'exergue : ΦΙΛΙΠΠΟΥ et en dessous une massue [1].

Cette belle monnaie d'or, du poids de 8 gr. 60, est d'un très beau style et à fleur de coin. Elle fait partie de la collection de M. le docteur J. Simonis et a été trouvée en Hesbaye, il y a deux ans environ; il est regrettable que l'orfèvre qui l'acheta des mains de l'inventeur, n'ait pas pensé à s'enquérir de l'endroit exact de la trouvaille.

La découverte d'un statère de Philippe II en Belgique est suffisamment rare, sinon inconnue, pour qu'il soit permis de s'y arrêter quelque peu.

On sait que c'est dans le cours du IIIe siècle avant notre ère que les Gaulois ont fabriqué leurs premières monnaies à l'imitation des statères d'or de Philippe de Macédoine. D'abord ce fut une période d'au moins cent années d'imitation servile, mais les beaux types grecs s'altérèrent et bientôt on ne reconnut plus qu'un profil humain, une figure bizarre et fantastique. Au revers, le bige lui-même ne fut plus respecté ; tantôt le conducteur a gagné des ailes, là les roues du véhicule ont pris des proportions démesurées ; ailleurs, enfin, aurige, char et coursiers se sont fondus en un tout.

C'est par la voie de Marseille que les monnaies d'or du père d'Alexandre-le-Grand ont pénétré jusqu'aux confins de la Gaule. Quelques auteurs soutiennent encore qu'un trésor de ces pièces d'or fut apporté chez nous après le pillage du temple de Delphes, trois cents ans avant Jésus-

[1] Un type de ce statère est notamment reproduit par A. DE BARTHÉLEMY, *Nouveau manuel de numismatique ancienne. Atlas*, pl. III, fig. 132.

Christ, par les Belges, sous la conduite de leur *brenn*.

Ci-contre, est reproduit, à titre de comparaison, un quart de statère, de provenance inconnue et qui fait partie de la collection précitée de M. le docteur Simonis.

Cette pièce barbare montre une de ces imitations serviles par les Gaulois, où la chevelure d'Apollon occupe presque tout le champ du droit de la pièce et où, au revers, la légende ΦLAIIIIOY se devine encore, mais est tout a fait méconnaissable.

Trois exemplaires de ces quarts de statère barbares ont été découverts dans la province de Namur, à Ciney-Ville, Ciney-Saint-Quentin et à Spontin sur les hauteurs de Mianoye : ils font partie du médailler de la Société archéologique de Namur [1]. S.-R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Aux Prêcheurs. — Après la pierre tombale de Hosdain, découverte dans les terrains de M. Fonder-Burnet, en voici une autre, provenant également des Dominicains, et dont un fragment, malheureusement trop peu important, vient d'être retiré de terre, a l'Hôtel de Suede. Sur quelques fragments, reunis, de cette pierre, on distingue la partie inferieure d'une tunique, deux pieds appuyés sur un chien et la base de deux colonnettes. En dessous, une inscription : OBIIT ✣ DNVS ✣ LAMBERTVS ✣ DE FOSSA ✣ CIVIS ✣ ET ✣ SCABINVS. . . . . .

Le dessin, comme d'ordinaire sur les pierres tombales, est fait au trait et les lettres sont tracées en majuscules gothiques qui semblent du XIII[e] siecle.

En effet, le personnage dont cette pierre couvrait les restes, parait être Lambert Delle Fosse, échevin en 1282, mort en 1283. Ce dignitaire de notre Cité, dans son testament, avait demandé à etre inhume aux Prêcheurs, dans une chapelle à y bâtir sous l'invocation de Notre-Dame, St-Lambert et St-Jean.

[1] *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXVI, p. 212. Sur ce type, cf. au surplus LELEWEL, *Monnaies gauloises*, *Atlas*, pl. II, fig. 14.

Les restes d'écriture du XIIIe siècle sont assez rares, encore qu'on en trouve dans divers cimetières; il est donc utile de conserver ceux-ci et, en outre, il conviendrait de rechercher les autres fragments de la pierre, ce qui serait utile pour le costume et les détails de l'architecture gothique entourant le personnage.

Société de littérature wallonne. — Cette Société a fêté, au mois de décembre, son cinquantenaire et les sociétés liégeoises ont tenu à honneur de rendre hommage, à cette occasion, à cette compagnie qui ne s'est pas bornée à entretenir le culte des lettres wallonnes, mais a rendu maints services à l'histoire et à l'archéologie liégeoises, notamment par la publication de vieilles pièces de notre idiome, d'anciennes chansons et de documents intéressants sur nos bons métiers et nos anciennes mœurs.

Terrains de Bavière. — On va approprier les terrains de l'ancien hôpital. Signalons à la Ville, pour qu'on les enlève et les dépose au Musée Curtius, les quelques pierres portant des dates d'inondations qui se trouvent dans les murs de clôture, vers l'Est, ainsi que deux anciennes portes, très curieuses, dans les murailles de derrière des maisons de la rue du Ponçay. Il est possible aussi que l'on retrouve quelques pierres tombales de l'ancienne chapelle. Les jardins pourraient, de leur côté, nous fournir maints menus objets que la Ville fera bien de se réserver, pour en empêcher le pillage.

St Denis. — On a achevé la restauration du pied de la tour et le travail fait honneur à M. l'architecte F. Lohest. Nous espérons que plus tard, on pourra s'attaquer, avec le concours d'un architecte de talent, comme celui-ci, à la restauration romane de l'intérieur et rétablir le plafond plat de la nef centrale. Bien qu'en principe, nous ne préconisions pas les restaurations à outrance, qui font souvent disparaître des choses curieuses et détruisent la *vie* pendant les siècles passés d'un monument, nous pensons que la décoration *rococo* et de mauvais goût de l'intérieur de l'église St-Denis pourrait disparaître sans nul dommage. Seul, le tableau du plafond devrait être enlevé avec soin.

St-Jacques. — On a rétabli, contre la muraille du côté droit du transept de cette église, le monument de l'évêque italien Jean, sur les conseils duquel l'évêque Balderic avait, à la suite du combat de Hougaerde (1015), fait bâtir l'église St-Jacques. On a, paraît-il, pour cette restauration, suivi les indications données par quelques fragments du monument primitif, retrouvés dans les fondations de l'église.

E. P.

2e ANNÉE, N° 2. FÉVRIER 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2f.50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.)
LE NUMÉRO : 0f.25

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 23 décembre 1906.

COMPTE RENDU

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, vice-président.

30 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; ainsi que MM. E. Schoolmeesters, M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, baron de Sélys-Fanson, G. Ruhl, baron W. de Crassier, L. de Buggenoms, Th. Gobert, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. J. Hamal, O. Bihet, Eug. Polain, baron M. de Sélys-Longchamps, A. Philippart, O. Neef, L. Baar, Eug. Masson, Dr J. Grenson, J. Plomdeur, Edm. Couvreux, M Cloes et F. Sacré, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. M. Lohest, président ; L. Naveau, P. Jaspar et P. Guillick.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du t. XXXVI du *Bulletin* est à l'impression.

Articles pour le Bulletin. — Sur l'avis conforme des rapporteurs, MM. M. De Puydt et J. Fraipont, l'Institut décide l'impression du travail de M. L. Renard, intitulé : ***A propos de deux urnes cinéraires en plomb découvertes dans des tombes belgo-romaines à Vervoz (Clavier).***

M. De Puydt demande la reproduction du dessin gravé figurant sur le couvercle de l'une des urnes. Adopté.

Communication de M. Jos. Brassinne. — LE TOMBEAU D'ERARD DE LA MARCK A LA CATHÉDRALE SAINT-LAMBERT, A LIÉGE.

M. le Président remercie vivement M. Brassinne pour son intéressante conférence que l'Institut sera heureux de voir publiée dans son *Bulletin.*

Election de deux membres correspondants. — MM. D. Brouwers, conservateur des Archives de l'Etat à Namur, et Dr J. Grenson sont élus membres correspondants.

Election d'un vice-président pour l'année 1907. — M. St. Bormans, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université, est élu par acclamation et à l'unanimité vice-président.

Renouvellement du bureau. — Les membres sortants du bureau sont réélus à l'unanimité, respectivement MM. L. Renard, secrétaire; Dr J. Alexandre, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; Em. Fairon, bibliothécaire; J. Servais, conservateur-adjoint et F. Vercheval, secrétaire-adjoint.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. chevalier Marcel de Mélotte, F. Magnette, professeur à l'Athénée, et Em. Beaujean-Poulet, ingénieur, sont élus membres associés.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux présente et dépose à l'Institut deux flacons carrés en verre provenant de sépultures belgo-romaines découvertes dans le Condroz; il donne à ce propos, des explications très curieuses sur le mode de fabrication de ces verreries.

M. Paul Jaspar, architecte, offre à l'Institut les moulages d'inscriptions qu'il a relevées sur les cloches de l'hôtel de ville de Visé. Remerciements.

La séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

VI. — LE CRUCIFIEMENT.

(Propriété de la Ville de Liége.)

Le bas-relief qui fait l'objet de cette notice, a été taillé dans un bloc de « marbre noir » de Theux. Sa hauteur maxima est de 1m06 ; sa largeur de 0m565. Il a été brisé en quatre fragments, sans que, heureusement, le dessin, ait eu trop à souffrir.

Avant de le décrire, je tiens à noter ce que l'on connait de son histoire.

Il aurait été trouvé, paraît-il, il y a une vingtaine d'années, à Lize-Seraing et, s il faut en croire le dernier possesseur, dans un terrain que ne recouvrait aucune construction. Mais, au dire du sculpteur Noppius, qui en exécuta jadis le moulage (1), ce bas-relief proviendrait d'une ancienne chapelle. Il n'est pas absolument nécessaire d'évoquer à son sujet le souvenir de l'abbaye du Val-Saint-Lambert (2) ; il suffit de rappeler l'existence à Seraing même d'une résidence de nos princes-évêques.

Quoi qu'il en soit, ce bas-relief, que possédait Mme Brouhon, de Liége, fut, il y a quelques semaines, offert en vente à l'Institut archéologique. Celui-ci, manquant des ressources nécessaires pour en faire l'acquisition, décida, sur les instances des rapporteurs, MM. Ed. Brahy-Prost et l'auteur de cette notice, de soumettre la proposition de vente à l'Administration communale.

(1) Un exemplaire en plâtre de ce moulage appartient à M. Joseph Demarteau qui a eu l'amabilité de le mettre à ma disposition pour faciliter l'étude du monument. Qu'il me soit permis de lui exprimer mes bien vifs remerciements. Le moulage a d'autant plus d'importance qu'il parait avoir été fait alors que l'original était intact.

(2) Cf. *Art et critique, revue mensuelle, organe du Cercle des Beaux-Arts* [de Liége], 12e année (1907), pp. 1-2.

Saisi de la question, M. l'échevin A. Micha, se rendit tout de suite compte du mérite de l'œuvre. Grâce à ses démarches, l'intervention financière du Gouvernement fut assurée, et le Conseil communal, dans sa séance du 17 décembre dernier, décidait l'acquisition de ce beau monument. Tous les archéologues et tous les amis de l'art sauront gré à M. Micha de ses efforts pour conserver à notre ville un précieux souvenir qui menaçait de lui être enlevé (1).

Comme on le voit par la reproduction que l'on trouvera plus loin, notre bas-relief constitue un monument funéraire et, comme tel, présente une analogie remarquable avec la pierre tombale publiée sous le n° IV de cet *Inventaire* et que j'appellerai, pour plus de facilité, la pierre de Saint-Lambert, puisqu'aussi bien il semble qu'elle nous vienne de l'ancienne cathédrale.

Des deux côtés, le défunt est étendu sur le couvercle d'un sarcophage ; il est nu, n'ayant autour des reins qu'un linge ; les mains sont croisées sur l'abdomen, les genoux relevés. Des deux côtés aussi, le corps est décharné, le squelette apparaît, mais sur notre pierre l'artiste nous a épargné le détail trop réaliste des animaux rongeant le cadavre. Autre différence : la tête repose ici directement sur la pierre du sarcophage.

La forme générale de ce dernier est sensiblement la même dans les deux cas, mais sur le monument de Seraing, le sarcophage ne possède point de support, son développement est moindre et l'ornementation moins somptueuse. C'est que, sur la pierre de Saint-Lambert, le sarcophage constitue la partie essentielle, celle à laquelle l'artiste a donné tous ses soins ; ici, il se réduit au rôle d'un accessoire ; il n'existe que pour marquer le caractère

(1) En attendant que le Musée de l'Institut archeologique soit installé à la Maison Curtius, le monument est déposé au Musée des Beaux-Arts.

du monument : aussi se trouve-t-il réduit autant que possible et relégué même, en partie, en dehors du cadre.

Mais malgré ces différences, la donnée demeure bien

identique de part et d'autre. L'artiste n'a pas même voulu sacrifier l'horloge symbolique qui, sur la pierre de Saint-Lambert, est appendue au mur du fond ; ici, ne trouvant point où la suspendre, il l'a posée sur le couvercle du sarcophage.

Comme dans le monument de Saint-Lambert encore, le nom du défunt et les autres mentions habituelles devaient être gravées sur une autre dalle placée en dessous de celle qui portait le sujet décoratif.

Après avoir ainsi établi la nature du monument, c'est à la description de la scène à laquelle l'artiste s'est particulièrement attaché, qu'il convient de nous arrêter.

Sur le Calvaire, les trois croix sont dressées ; au milieu, celle du Christ, formée de deux poutres équarries et surmontée de l'écriteau, resté vierge de l'inscription. La tête du Christ est inclinée sur l'épaule droite ; les yeux sont clos. Les bouts de la ceinture flottent en banderoles légères. A ses côtés, les deux larrons sont suspendus par les mains, à des croix de dimensions moindres et formées de troncs d'arbres noueux. Tous deux ont une jambe appuyée sur une aspérité du bois. Les têtes sont affaissées. Dans un spasme violent, le bras gauche du bon larron s'est détaché ; rejeté en arrière, il serre fortement l'instrument du supplice. Tandis que son compagnon est vu à peu près de face, la croix du bon larron est placée de telle sorte qu'il regardait le Christ.

Au moment choisi par l'artiste, le drame est accompli. Dans le fond, cachés en partie par une élévation du terrain, deux groupes de cavaliers opèrent leur jonction pour regagner Jérusalem. Ils portent la cuirasse et le casque et sont armés de la lance. Un seul tient une hallebarde ; un autre porte à sa lance une banderole décorée d'un croissant. Parmi eux, on remarque un Juif que fait reconnaître son bonnet conique, caractéristique de ses coreligionnaires dans l'art du moyen âge.

Les derniers soldats du groupe de droite lèvent les

yeux vers le Sauveur, que l'un d'entre eux désigne même du doigt.

Est-ce une suprême moquerie des bourreaux à l'adresse de leur victime?

La même question peut se poser pour le geste des deux personnages placés auprès de la croix du bon larron et dont un est soldat. Ou bien l'artiste a-t-il voulu rappeler le centurion et les soldats qui proclamèrent la divinité du Christ ?

Vers la droite, deux autres personnages, deux Juifs sans doute, s'éloignent aussi du lieu du supplice. Bientôt, il n'y restera plus que la Vierge, entourée de ses compagnes, et saint Jean, le disciple de prédilection.

Au premier plan, Marie, vaincue par la douleur, s'est affaissée, défaillante, les yeux fermés, le bras gauche pendant ; son bras droit entoure les épaules d'une sainte femme qui, assise, s'efforce d'attirer la Vierge sur ses genoux ; une de ses compagnes l'aide dans cette pieuse tâche, pendant qu'une autre sainte femme, agenouillée, le corps ployé en deux, baise les pieds de la Mère de Dieu. Près d'elle, se trouve un vase qui contient probablement des parfums destinés à embaumer le corps du Christ. Derrière ce groupe, deux femmes témoignent de la peine que leur causent ces souffrances maternelles. L'une d'elles porte un pan de son voile à sa bouche, pour comprimer ses sanglots ; la seconde croise les mains sur sa poitrine et l'expression de son visage levé vers le ciel, marque la profondeur de son affliction.

De la gauche, deux autres femmes, causant entre elles, se dirigent rapidement vers la Mère de Dieu. Leur faisant pendant, une autre femme s'avance, de la droite, vers le même but, le haut du corps fortement incliné, les mains étendues l'une contre l'autre et portées en avant, dans l'attitude de l'adoration.

Sa pose manque complètement de naturel, comme aussi celle de saint Jean, placé au second plan. Le bras droit du

disciple est dirigé perpendiculairement vers le sol, les doigts ouverts ; sa main gauche est étendue sur sa poitrine ; son visage est dirigé vers le ciel. Tout son être semble témoigner de l'ardeur de sa foi et de son amour. Une partie de sa ceinture, que le vent soulève autour de sa tête, lui fait une sorte d'auréole.

Enfin, au pied de la croix, qu'elle paraît vouloir entourer de ses deux bras, la Madeleine est à genoux.

J'ai signalé la recherche de l'effet, dans l'attitude de saint Jean, le manque de vérité dans la pose de la sainte femme qui, de droite, vient vers la Vierge et de celle qui baise les pieds de Marie. Il faut aussi noter l'exagération du geste, chez plusieurs autres personnages, par exemple, chez les deux soldats qui se trouvent auprès de la croix du bon larron. Mais il y a plus : le dessin est parfois inexact et les proportions mal observées. Il me suffira d'appeler l'attention, pour le second point, sur le corps de la Vierge, d'une longueur démesurée, et pour le premier, de faire remarquer les chevaux des soldats dont certains, d'ailleurs, galopent et se cabrent d'une façon très bizarre.

Au reste, l'auteur a commis une faute autrement grave : c'est d'avoir eu la prétention de marquer en sculpture une trop grande succession de plans et une perspective que son art était incapable de rendre ; c'est de s'être mis ainsi dans l'obligation de meubler une vaste étendue de terrain et, par suite, de recourir à des figures de pur remplissage.

Mais, au regard de ces défauts, que de qualités charmantes ! Quelle expression dans les visages ! Quelle façon élégante de disposer les draperies, de les étendre, de les faire onduler, ou bien encore de les coller au corps, en plis harmonieux, pour laisser apparaître des formes gracieuses !

Et par cette préoccupation de marquer les formes, l'auteur accuse encore son époque.

L'auteur ? Pour le retrouver, il suffit d'examiner la mise au tombeau publiée sous le n° I de cet *Inventaire*. La

matière première, le style décèlent une même provenance, et cette femme qui, assise derrière la Vierge, montre ici sa douleur, est la proche parente de telle autre que j'ai signalée dans la Mise au tombeau. Ce n'est point que j'entende affirmer qu'un même ciseau a taillé les deux œuvres, — à moins qu'il ne faille attribuer la Mise au tombeau à une époque où l'artiste était plus maître de son talent, — mais, en dépit des erreurs que présente ce Crucifiement, et qui ont complètement disparu dans l'autre œuvre, il me paraît impossible de nier la communauté d'origine et, pour ne rien dire de plus, on doit reconnaître dans ces deux sculptures les produits d'un même atelier. D'autre part, comme je l'ai montré, il faut en dire autant du tombeau de Saint-Lambert.

L'époque ? Elle nous est fournie, ainsi qu'il a été dit [1], par les armoiries de l'abbé de Beaurepart, Léonard de Limbourg (1525-1546), que porte un fragment de colonne, appartenant évidemment au même groupe, et cette date concorde bien avec le caractère de ces différentes œuvres.

L'auteur, par certains détails, est encore dans la tradition du moyen âge : la forme conique du bonnet des Juifs et le croissant, rappel des Musulmans ennemis du Christ, qui orne la banderole des soldats, méritent à cet égard d'être mentionnés.

Joseph Brassinne.

Découverte d'une pierre tombale liégeoise du XIIIe siècle.

Vers la fin du mois de décembre 1906, on a découvert dans la cour d'une maison de la rue de l'Harmonie, n° 7, à Liége, six fragments d'une pierre tombale très intéressante. C'est en faisant des travaux de construction que

[1] Voyez *Chronique archéologique du Pays de Liége*, 1re année, p. 78.

l'on a amené au jour ces débris enfouis à environ deux mètres du sol.

On avait également trouvé à quelque distance de ceux-ci deux caveaux funéraires avec des ossements.

Il n'est pas surprenant de faire des découvertes de ce genre en cet endroit, qui dépendait du couvent des Dominicains, construit en 1234, et dont l'église, rebâtie en 1675 et démolie en 1817, occupait sensiblement l'angle de la rue des Dominicains vers l'emplacement du théâtre royal.

Ces fragments réunis constituent la partie inférieure

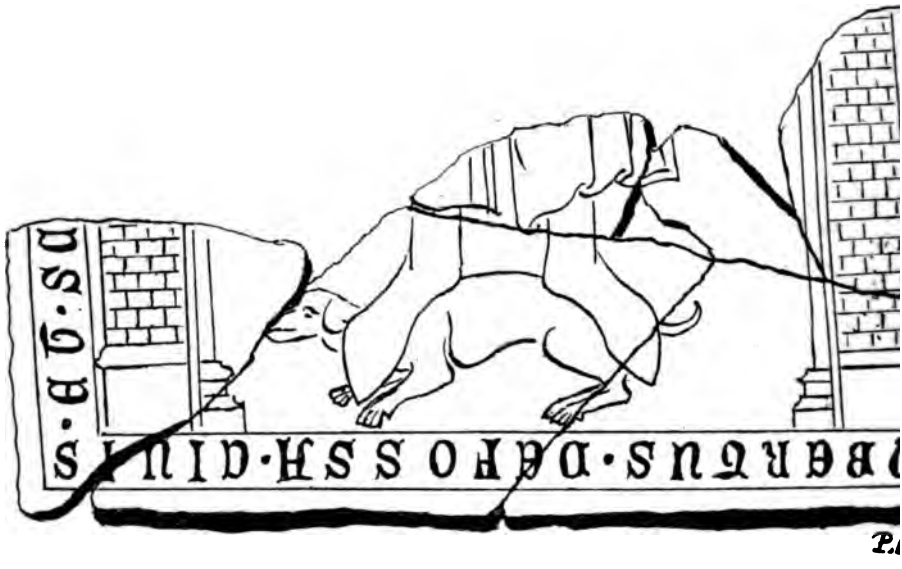

d'une pierre tombale non rectangulaire, forme dégénérée des dalles trapézoïdales que l'on rencontre souvent au XII^e^ et au XIII^e^ siècles.

Elle est large de 1^m^32; quant à sa hauteur primitive elle est inconnue. Bien qu'il en reste à peine le tiers, elle est suffisante pour qu'on puisse reconnaître, gravé au trait, le bas de la tunique d'un personnage dont les pieds appuyés sur un chien, sont placés entre deux piliers chargés d'un appareil bien dressé. Un reste d'inscription en belles majuscules gothiques encadre ce dessin.

Cette inscription, rapportée le 31 décembre, suivant nos indications, par un journal de cette ville [1] est la suivante :

... · OBIIT · DNS · LAMBERTVS · DEFOSSA · CIVIS · ET · SC [*abinus leodiensis*] ... c'est-à-dire : « ..... trépassa seigneur Lambert delle Fosse citain et échevin de Liége..... »

Langius, dans son relevé d'épitaphes composé au XVI^e^ siècle, n'en parle pas. Il est probable qu'à cette époque elle avait déjà disparu.

Dans l'ouvrage de M. le chevalier Camille de Borman intitulé « *Les Echevins de la Souveraine Justice de Liége* », il est fait mention de Lambert delle Fosse, échevin en 1282, lequel mourut en 1283.

Par son testament, il déclare qu'il veut être enterré en l'église des Frères Prêcheurs (Dominicains) dans une chapelle qu'on y bâtira en l'honneur de Notre-Dame, de saint Lambert et de saint Jean.

Nous nous trouvons donc en présence de la pierre tombale de l'échevin Lambert delle Fosse, un des premiers dont le souvenir a été, entre autres, conservé par l'épigraphie.

Il eût été très intéressant au point de vue du costume de retrouver les autres morceaux de cette pierre qui nous donne seulement le bas du vêtement d'un échevin du XIII^e^ siècle. Il portait une tunique suivant la coutume du temps.

Langius en parlant des dalles funéraires, également aux Dominicains, de Henri de Neuvice, échevin mort en 1272, et de Henri Pollard, échevin mort en 1299, dit : « Ils sont tous deux accoustrés d'ornemens selon la coutume des anciens eschevins, d'un manteau long au pied doublé d'hermine, un chaperon comme les chanoines portent plein d'hermine..... »

[1] *Gazette de Liége*, n° du 31 décembre 1906.

Les recherches les plus minutieuses faites en continuant les travaux d'affouillement cités plus haut n'ont rien produit et les six fragments, qui font l'objet de la présente note, sont allés enrichir les collections du Musée archéologique liégeois dans la cour de la maison Curtius.

Paul Lohest.

Petite chronique archéologique

Vues de Spa. — Nous parlions dernièrement des reproductions de châteaux liégeois d'après des dessins de Remacle Leloup. Un mot, aujourd'hui, d'une série de six cartes postales reproduites d'après des dessins au lavis d'Antoine Leloup, artiste spadois du XVIII^e^ siècle. Ces dessins qui appartiennent à la collection Wittert, léguée à la Bibliothèque de l'Université de Liége, comprennent deux vues des fontaines de Spa, la Géronstère et la Sauvenière, une vue de la Cascade de Coo, une des bois de Francorchamps et deux, l'une extérieure, l'autre intérieure, de la « *Caverne de Remouchant* » (sic).

Les dessins qui s'apparentent étroitement à ceux que l'on remarque sur les *boîtes* de Spa, de la fin du XVIII^e^ siècle et du commencement du XIX^e^, étaient probablement destinés à servir de *Souvenirs de Spa*, au même titre que les autres menus objets de *bordonnerie*.

Collection Wittert. — On travaille activement, à l'Université, à l'aménagement de la salle Wittert, où seront exposés les incunables, les manuscrits précieux, les dessins et gravures de l'importante collection léguée à la Bibliothèque de l'Université. Parmi les gravures, beaucoup intéressent notre pays et plusieurs sont fort peu connues.

On compte pouvoir ouvrir la salle en question au public, une fois par semaine. Les amateurs pourront, eux aussi, y avoir accès les autres jours, moyennant certaines conditions.

E. P.

2e ANNÉE, N° 3. MARS 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2f.50 PAR AN pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0f.25 pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 27 janvier 1907.

COMPTE RENDU

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

La séance est ouverte à 10 h 40.

27 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire adjoint ; MM. Schoolmeesters, E. Brahy-Prost, Bon de Sélys-Fanson, Bon M. de Sélys-Longchamps, J. Fraipont, Bon W. de Crassier, M. De Puydt, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. Eug. Polain, L. Baar, F. Magnette, Ch. Wauters, M. Cloes, A. Bouhon, Edm. Couvreux, C. Haulet, O. Neef, A. Snyers, N. Grandjean et L. Jacquemin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. P. Lohest, Th. Gobert et L. de Buggenoms.

Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance de décembre, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que les cent premières pages du second fascicule du t. XXXVI sont déjà tirées.

Articles pour le Bulletin. — Sur l'avis conforme des rapporteurs, MM. Jos. Demarteau et E. Brahy-Prost, l'Institut décide l'impression

du mémoire de M. Jos Brassinne intitulé : *La vaisselle d'or et d'argent d'Erard de la Marck.*

Communication de M. Eug. Polain : ANCIENNES MAISONS LIÉGEOISES A PIGNON DE BOIS. — M. le Président remercie vivement le conférencier de son attrayante et intéressante causerie. Il demande à M. Polain, de donner au Bulletin la primeur de la publication de son etude (Applaudissements). — M. Polain annonce la prochaine remise de son manuscrit.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. H. Toussaint, entrepreneur, J. Marcotty, industriel, et L. Courtois, avocat, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux présente et soumet à l'assemblée un petit vase en matière translucide qu'il a retrouvé dans une sépulture belgo-romaine.

M Fl Pholien annonce que M. Paul Lohest-Delchambre est parvenu à relever l'inscription qui se trouve sur les fragments de la pierre tombale découverte au cours de déblais rue de l'Harmonie, fragments qui ont été recueillis et sauvés de la destruction, grâce à la sollicitude de M l'architecte Snyers.

Le dessin de M. Paul Lohest, représentant la pierre en question, est soumis à l'assemblee qui charge le Bureau de prier l'auteur de vouloir bien rédiger une petite note sur cette découverte, note qui sera insérée dans le prochain numéro de la *Chronique* avec la reproduction de la pierre.

M. Pholien fait egalement don, au nom de M. Snyers, de deux pièces de monnaie retrouvées en même temps que les fragments de la pierre tombale et à determiner. Il offre de la part du même, différentes briques d'âtre provenant de diverses démolitions.

M. le Président remercie vivement M Snyers de son don et du concours qu'il a apporté à l'Institut en voulant bien se charger de faire transporter à la Maison Curtius les fragments de la pierre tombale.

M M. De Puydt offre à l'Institut un exemplaire de la *Carte archéologique de la Belgique* dressée par C. Van Dessel.

Il fait don également, au nom de M. François, instituteur à Ben-Ahin, de différentes pièces en silex recueillies à Solières et environs.

M. Paul Jaspar, architecte, fait hommage à l'Institut de l'ouvrage qu'il vient de publier et intitulé : « *Du Vieux, du Neuf* ».

M. le Président exprime à ces divers donateurs tous les remerciements de l'Institut.

La séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

VI. PORTRAIT DE NICOLAS LA FABRIQUE PEINT PAR LUI-MÊME.

Nous consacrons cette courte notice à un artiste de reelle valeur, mais de notoriété secondaire, en même temps que nous donnons une reproduction du portrait que son pinceau habile nous a laissé de sa personne.

Nicolas La Fabrique, né à Namur, au milieu du XVII[e] siècle [1], manifesta dès son enfance des goûts artistiques et reçut des leçons probablement sérieuses du peintre Bouge [2], car il suffit au jeune homme d'entendre deux de ses condisciples parler d'un voyage à Rome pour être pris du désir enthousiaste d'y aller étudier avec eux. Le baron de Villenfagne raconte cela avec assez de détails, se faisant l'écho de dom Nicolas, chartreux, qu'il interrogea un jour et qui n'était autre que Nicolas Guillaume, fils cadet de notre La Fabrique; il oublie malheureusement de nous dire l'âge de l'apprenti, lorsque, la bourse légère, celui-ci quitta sa ville natale. Son père, paraît-il, avait consenti, mais, au fond, comptait bien le revoir, désillusionné, après quelques jours de cette incroyable équipée.

[1] Non pas dans la seconde moitié du siècle, comme l'a écrit Immerzeel (édition primitive, car l'édition de Kramm, de 1859, a supprimé l'article entier, très cavalièrement), mais en 1649, comme le dit Villenfagne; et M. Alexis Deschamps, pièces en mains, établit que le fils de Michel de Lafabrique et de Marie Evrard naquit le 7 novembre 1649, place Sainte-Croix (*J. B. Juppin et N. La Fabrique, peintres namurois, recherches historiques*, Wesmael-Charlier, 1873).

[2] Tous les biographes écrivent Bouge; M. Helbig, notre éminent et regretté collègue, dans la 2[me] édition de *La peinture au pays de Liége et sur les bords de la Meuse*, écrit Bauge, sans donner la raison de cette modification (erreur typographique?).

Les deux compagnons, eux, renoncèrent bientôt au voyage et s'enrôlèrent ; le jeune Nicolas n'en fit rien et poursuivit seul sa route vers le Midi. En donnant cette preuve de caractère, il ne prévoyait pas le malheur qui en résulterait pour sa renommée ; sa volonté, si puissante contre les obstacles matériels de la vie, si tenace dans les circonstances d'un pareil pèlerinage vers la grande cité des arts, devait fléchir, à son insu, sous l'influence captivante des chefs-d'œuvre italiens. Il alla fusionner son âme wallonne avec l'âme étrangère et perdit la prime fleur de son originalité. Certes, s'il était resté à Namur, il n'aurait trouvé aucune grande école de peinture autour de lui ; mais, avec sa nature instinctive, il se serait vite avisé d'étudier les maîtres qui avaient illustré les deux siècles précédents en sa province et il se fût formé à leur image, restant mieux ce qu'il était. Où sont donc citées aujourd'hui ses œuvres? On en énumère une douzaine ; il y en a à peine sept sous son nom dans les collections actuelles. Les autres sont vraisemblablement confondues dans la masse des peintures italiennes. Et voilà pourquoi cet homme, en dépit de ses spécialités techniques et de ses dons innés, n'a pu se faire une place digne de lui devant la postérité. Il fut victime de la passion exotique dont les Belges et surtout les Wallons ne se corrigeront peut-être jamais et qu'on devrait combattre jusqu'au moment où l'on est déjà quelqu'un ; elle ne lui valut que des succès éphémères à la Cour du roi de France, quand il retourna vers le Nord, et à la Cour d'Autriche.

Nous ignorons s'il séjourna quelque temps à Namur; il y est signalé, le 28 février 1680, tenant sur les fonts de l'église Saint-Michel la fille d'Adrien Lafabrique, probablement l'imprimeur, et de Marie Barbara Aulent [1]. Il avait donc moins de trente ans lorsqu'il revint en Belgique.

C'est à Liége qu'il se fixa. Il y épousa, le 2 décembre

[1] Ce baptistaire a été publié par M. A. Deschamps (l. c.).

1695. Agnès Frésart (1), vécut dans la paroisse de sa femme et mourut en notre ville le 26 janvier 1733 (2); les registres de Notre-Dame-aux-Fonts, conservés à l'Hôtel-de-ville de Liége, nous disent même qu'il fut enterré dans l'église. Sur les événements de sa longue existence, nous ne savons pas grand'chose. L'acte de décès le qualifie de marchand, *mercator*. Il eut sept enfants : Marie-Louise (1697), Jacques-Nicolas (1700), Marie-Agnès (1701), Etienne (1702), Martin-Théodore (1705), Marie-Catherine (1707), et Nicolas-Guillaume (1709). Le 1er janvier de 1733, il assistait encore au baptême d'un petit-fils que lui donnait Jacques Nicolas (3). Cet enfant fut nommé André-Joseph, probablement par déférence pour la marraine Marie-Anne Fressart, fiancée à André Hardenne.

Pouvons-nous deviner quelque chose de sa vie en analysant le portrait ci-contre? Ce n'est pas l'effigie d'un manant, ni d'un homme qui se néglige ; la vigueur du caractère se traduit dans l'énergie des traits ; l'intelligence brille dans ce visage ; son teint pâle et légèrement bilieux est bien celui de beaucoup de ses concitoyens, révélant un naturel à la fois flegmatique et obstiné. L'artiste est revêtu d'un costume riche et élégant ; son pourpoint

(1) Elle mourut le 1er septembre 1738 et fut enterrée dans l'église Saint-André, à Liége.

(2) M. Wauters, dans le *Catalogue historique et descriptif des tableaux anciens du Musée de Bruxelles* (1906), le fait mourir « après 1736 ». Sur quelle donnée repose cette affirmation inattendue, aggravant l'erreur commise par Immerzeel, Balkema, de Villenfagne, Siret, Helbig (1re édition), et Van Arenbergh, qui disent 1733 ou vers 1736? Fétis avait écrit : « après 1680 ». Le *Catalogue de l'art ancien au pays de Liége*, 1881, donne le 25, au lieu du 26 janvier. Le manuscrit d'E. Martial, d'après G. Hoyoux, *Chronique ou Histoire de Liége*, fournissait seul des dates conformes au dit registre (man. 1165 de l'Université de Liége, p. 81) et M. Th. Gobert le signale dans ses *Rues de Liége*, à propos de Notre-Dame-aux-Fonts.

(3) Registre des baptêmes de Notre-Dame-aux-Fonts.

Toile. — Hauteur : o^{m}85 ; largeur : o^{m}65.
Grandeur nature mi-corps.

brun à ramages, la dentelle serrée en un anneau sur la poitrine, puis flottant gracieusement comme un jabot, la perruque amplement bouclée sur laquelle est fièrement incliné un large chapeau à plumes lui donnent l'air d'un seigneur; il a belle tenue et son regard est d'accord avec la crânerie aristocratique de sa prestance. Il a dû fréquenter la haute société et faire bonne figure dans les palais.

Il porte au cou la médaille d'or que l'Empereur Léopold d'Autriche lui avait donnée.

Le tableau est daté et signé. M. Helbig avait lu 1685 lorsqu'il rédigea la 2me édition de son ouvrage sur la peinture liégeoise, mais il rectifia, en 1905, dans le catalogue de l'Exposition de l'Art ancien, publié en collaboration avec M. Brassinne, et nota 1689. En vérité, La Fabrique porte ses quarante ans sur la figure.

L'œuvre provient de la collection Hamal et appartient à Mme la Marquise de Peralta. C'est un excellent morceau de peinture, harmonieux dans son ensemble, vigoureusement enlevé et néanmoins fouillé en toutes ses parties. Il nous servira prochainement de base, avec le *Bacchus* du Musée de Liége, la *Mater dolorosa*, jadis propriété de M. Tart et actuellement dans les collections de la famille Braby (1), les deux personnages grotesques *Mathi* et *Cacaye* de M. le comte Van den Steen de Jehay et l'*Homme au tricorne* (2) du Musée de Namur pour élargir la liste des tableaux attribuables à l'auteur. Mais nous ne savons pas où M. Helbig a puisé les deux renseignements qu'il donne, l'un au sujet d'une prétendue *Elévation*

(1) M. Helbig a perdu de vue cette transmission, sauf en rédigeant le catalogue de l'Exposition de l'Art Ancien de 1905.

(2) M. Van Arenbergh (*Biographie nationale*) dit que c'est le don d'un amateur de Dinant, lequel possède encore d'autres études de La Fabrique. Ce renseignement n'a pu encore être vérifié: on manque de pièce justificative.

de la Croix, qui serait au Musée de Namur et que nous n'y avons jamais vue, l'autre au sujet d'une note parue dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, au t. XVI, p. 179 Il n'y est pas question de La Fabrique et nous ne trouvons qu'une analyse de la brochure publiée en 1873 par M. Deschamps, sous les initiales de M. S. Bormans, au t. XII, p. 509. C'est ce que vient de nous confirmer très obligeamment M. Oger, conservateur du Musée de Namur ; il ajoute, dans sa lettre, qu'il ne connaît à l'église de Saint-Servais lez-Namur, aucune peinture de La Fabrique, mais une toile attribuée à un autre namurois, La Bouverie (1).

Nous rechercherons plus tard l'origine de ces petites inexactitudes et nous tâcherons de déterminer, par une étude minutieuse de la technique, si le *Compteur d'argent* du Musée de Bruxelles est l'œuvre de La Fabrique, puisque les opinions sont très partagées à ce sujet.

G. JORISSENNE.

NOS CONFÉRENCES. (2)

L'Eclairage public à Liége dans le passé.

A la séance de février de l'Institut, M. Théodore Gobert, archiviste provincial, a fait une communication ayant pour sujet : « *l'Eclairage public à Liége dans le passé* ».

Le conférencier a donné des détails préliminaires sur les moyens d'éclairage dont on disposait anciennement,

(1) Cf. *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IX, p. 297.

(2) A l'avenir, la *Chronique* publiera un résumé de chacune des conférences qui seront données à l'Institut, à moins que le texte de ces conférences ne soit destiné à être inséré *in extenso* dans notre *Bulletin*.

en s'attachant spécialement à ce qui regarde le pays de Liége. Ainsi a-t-il résumé les dispositions légales sur la matière, qui étaient en vigueur au moyen âge, notamment pour la fabrication et la vente des produits éclairants. Il a fait connaître les procédés d'éclairage dont on se servait soit dans les houillères liégeoises, soit dans les masures du pauvre, soit dans les appartements princiers du Palais. A ce propos, l'orateur a indiqué des prix très curieux.

Il y a lieu de s'étonner, comme l'a fait remarquer M. Gobert, qu'étant depuis un âge reculé en possession de modes divers de production de lumière, en possession également de moyens propres à protéger cette lumière contre les intempéries les peuples civilisés n'aient songé que fort tard à éclairer, la nuit, les rues de leurs cités. Le conférencier découvre le motif principal de cette espèce d'insouciance pour Liége, dans ce fait que ses administrateurs, par une compréhension erronée de la liberté, voulaient laisser leurs concitoyens suffire eux-mêmes librement à leurs besoins. Au moyen âge d'ailleurs, ils n'auraient osé frapper des contributions pour semblable objet.

Qui voulait circuler la nuit dans les rues devait se munir d'un fallot ou d'une lanterne, précaution devenue obligatoire a Liége, en vertu du règlement de l'Elu Jean de Bavière, du 17 juillet 1414; et exigée encore, sous peine sévère, par un arrêté municipal du 17 janvier 1817.

Abstraction faite de ces lumières isolées, la clarté artificielle ne se répandait la nuit dans nos voies publiques qu'aux moments de troubles, d'alertes quelconques, les habitants étant alors obligés de placer aux fenêtres des chandelles ou des lampes.

Même l'hôtel communal, l'antique Violette, restait plongé la nuit dans la plus profonde obscurité, sauf en cas de danger général. Au xv^e^ siècle, en pareille éventualité, une maigre chandelle formait tout l'éclairage des défenseurs de la Cité, à l'intérieur de la maison communale.

Pour la surveillance des abords, on plaçait une torche de résine, laquelle fut remplacée au XVIIe siècle par une lanterne.

Paris, qui semble avoir devancé les autres villes dans l'éclairage public, en fut doté, d'une façon sérieuse en 1667. En raison des malheurs du temps, de l'état pitoyable des finances locales, les voies et places publiques de Liége ne furent éclairées la nuit qu'à partir de l'an 1710 - date certaine — non au moyen de chandelles, comme le croit Ferd. Henaux, mais à l'aide de lampes. Celles-ci flambaient jusque deux heures du matin. L'éclairage commençait en septembre et finissait en avril. Encore n'allumait on que dix-huit nuits par mois. Pour éclairer les autres, on comptait sur les bons offices de la lune qui, malheureusement, n'apportait pas grande fidélité.

Constatons-le à l'honneur de nos pères, Liége fit toujours payer les frais d'éclairage par la généralité des habitants, par la caisse communale, tandis qu'en beaucoup d'autres villes, à Paris notamment, la charge incombait directement aux propriétaires riverains.

Avec de nombreuses et instructives données à l'appui, M. Gobert a montré que, dès l'origine, le service était parfaitement organisé à Liége. L'allumage et l'entretien des lampes formaient l'objet d'une adjudication en règle pour un ou pour trois ans. Muni du cahier des charges de l'année 1733, le conférencier a prouvé que l'édilité y avait tout prévu pour en faire une entreprise honnête, loyale et intelligemment conçue, au point de vue administratif surtout. La généralité des clauses de ce cahier des charges, vieux de près de deux siècles sont vraiment intéressantes, ne fût-ce qu'à titre rétrospectif et de comparaison.

M. Gobert a suivi à grands pas les progrès des divers systèmes d'éclairage, fait assister par exemple aux modifications nécessitées par l'adoption du réverbère à Liége, en 1774. L'année suivante, 293 réverbères étaient déjà installés. Mais le quinquet, inventé en 1785, ne fut point utilisé

chez nous pour l'éclairage public, en conséquence de la pauvreté de la caisse communale.

En passant, M. Gobert a signalé l'apparition à Liége, de la minuscule mais précieuse allumette, en 1784, à l'état primitif toutefois.

C'est avec beaucoup d'humour que le conférencier a exposé la régie à l'œuvre pour la première fois, en 1786, à Liége, les mésaventures qui s'ensuivirent tant pour le service de l'éclairage que pour les chefs municipaux. Elle dura néanmoins jusqu'à la Révolution de 1789, mais le système de l'adjudication ne tarda pas à reprendre faveur à la restauration princière en 1791.

Les désastres économiques et sociaux dans lesquels fut plongé notre pays pendant la période révolutionnaire ne permit pas, au contraire, de faire profiter Liége des perfectionnements apportés aux appareils d'éclairage et des innovations scientifiques en la matière. Souvent même le service d'allumage fut supprimé, soit faute d'entrepreneurs, nul ne voulant s'exposer à ne pas être payé, soit faute d'huile, ce produit et d'autres encore ayant été requis totalement pour les armées républicaines. Des houillères elles-mêmes durent cesser le travail, à cause du manque absolu de chandelles.

M. Gobert aurait voulu entrer dans des détails inédits à ce sujet. Il eût désiré aussi faire ressortir à l'aide d'éléments nouveaux le rôle important joué par le pays de Liége dans la découverte du gaz d'éclairage, et dans son exploitation industrielle. L'heure était trop avancée pour lui permettre d'aborder ces sujets intéressants. Ils feront partie d'une publication spéciale.

X.

Petite chronique archéologique

Menus faits. — On a, ces jours-ci, éclairci encore le nombre des vieilles maisons de Liége : rue Féronstrée, démolition du rez-de-

chaussée de la pharmacie Bérard, qui avait conservé, jusqu'à présent, son joli et caractéristique perron à trois marches ; rue Hors-Château, démolition d'une vieille maison au coin de la place Crèvecœur ; place Saint-Pholien, démolition encore d'une des anciennes demeures, à façade de bois, de l'endroit. Rien d'extraordinaire, en réalité.

Rue Féronstrée, aussi, on a enlevé une des plus caractéristiques enseignes, la *Belle Côte*. Espérons que ce n'est que momentané et qu'on replacera cette vieille chose liégeoise.

Hôtel Curtius. — On a commencé les échafaudages nécessaires à la reconstruction de la tour de l'hôtel Curtius. On sait que la Commission chargée de la restauration de cet édifice désire que cette tour soit refaite exactement de la même façon et avec le même aspect que la tour primitive, et l'architecte de la ville, M. J. Lousberg, a pris ses dispositions pour qu'il en soit fait ainsi. La balustrade ancienne même, dont on possède un fragment, sera restaurée. E. P.

NÉCROLOGIE

L'Institut a perdu, dans le courant du mois écoulé, l'un de ses plus anciens membres correspondants.

M. **Jean-Simon RENIER** est décédé, à Verviers, le 15 février dernier, dans sa 89me année ; il était membre de l'Institut depuis le 9 mai 1852.

M. Renier fut à la fois archéologue, antiquaire, historien, peintre, poète et causeur charmant. Il rassembla, au cours de sa laborieuse existence, un véritable musée d'antiquités dont il fit généreusement don à la ville de Verviers.

Jean-Simon Renier s'intéressait vivement à nos travaux et collabora même jadis activement à notre *Bulletin*, auquel il donna plusieurs travaux intéressants, relatifs notamment à nos anciens graveurs

Aussi l'Institut archéologique liégeois conservera-t-il un souvenir ému de ce noble vieillard qui, jusqu'à son dernier souffle, ne cessa de consacrer sa vie à l'œuvre à laquelle il s'était voué corps et âme. L. R.

2e ANNÉE, N° 4. AVRIL 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2f.50 PAR AN pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.
LE NUMÉRO : 0f.25

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 24 février 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40.

27 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, M. Lohest, Th. Gobert, J. Fraipont, G. Ruhl, Bon W. de Crassier, F. Hénaux, membres effectifs ; MM. J. Hamal, O. Bihet, Chevalier M. de Mélotte, Bon M. de Sélys-Longchamps, L. Ledru, Edm. Couvreux, Eug. Masson, L. Halkin, M. Adam, Ch. Wauters, C. Haulet, Eug Polain, Em. Snyers, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. L. de Buggenoms, J. Brassinne, J. E. Demarteau, Em. Fairon et P. Guillick.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

État des publications. — M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du t. XXXVI du Bulletin est en cours de publication et qu'il ne reste plus que quelques feuilles à tirer.

Articles pour le Bulletin. — M. Th. Gobert dépose le manuscrit d'un travail intitulé : « *Les origines des bibliothèques publiques de Liége* ». Sont nommés rapporteurs. MM. E. Schoolmeesters et Dr J. Alexandre.

Communication de M. Th. Gobert : L'ECLAIRAGE PUBLIC A LIÉGE DANS LE PASSÉ. — (Voir compte rendu dans cette *Chronique*, 2e année, nº 3 (mars 1907), pp. 32-35.)

M. le Président remercie chaleureusement M. Th. Gobert de sa très intéressante communication.

Rapport du secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1906. — M. le Secrétaire donne lecture de son rapport. Sur la proposition de M. le Président, ce rapport sera publié.

Rapport du trésorier sur la situation financière. — M. le Trésorier donne à son tour lecture de son rapport qui sera également publié.

M. le Président remercie ces Messieurs de leur zèle et de leur dévouement (Applaudissements).

Dépôt du projet de revision des statuts. — M. le Président annonce que le projet de nouveaux statuts élaboré par les deux Commissions spéciales, nommées en séance du 25 novembre 1906, vient d'être déposé et que la discussion de ce projet sera inscrite à l'ordre du jour de la séance de mars.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux propose à l'Institut l'acquisition des antiquités belgo-romaines qu'il a présentées au cours de l'une des séances précédentes.

L'assemblée charge le Bureau de s'occuper de cette affaire, d'accord avec la Commission des fouilles.

M Fl. Pholien rappelle sa proposition de créer un cours public d'archéologie qui serait donné au Musée, et annonce qu'il a reçu l'adhésion de plusieurs personnes, dont des professeurs de l'Université, pour organiser ce cours.

M. L. de Buggenoms est nommé délégué de l'Institut au Congrès archéologique de Gand.

M. Léon Jacob, notaire à Warsage, fait don au Musée de fragments de poteries préhistoriques (?) découvertes à Warsage ; il offre également l'empreinte d'un ancien sceau du XVIIIe siècle de cette commune (Remerciments).

La séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

VIII. — GARDE-ROBE, STYLE LOUIS XIV

(Musée de l'Institut archéologique liégeois)

Au moyen âge, la garde-robe désignait une pièce de l'habitation, attenant généralement à la chambre à coucher et où se conservaient les vêtements, le linge, les objets de parure, les provisions d'étoffes et de soieries ainsi que les armures.

Son pourtour comportait, sur presque toute la hauteur, de nombreuses armoires pratiquées dans l'épaisseur des murs, recouvertes de lambris à panneaux ouvrants et dont la disposition des compartiments intérieurs variait suivant la destination.

Dans cette chambre, on disposait aussi des coffres, des escabeaux et une longue table basse pour les ouvriers et les couseuses, chargés de la confection et de la réparation.

Ce n'est guère qu'au XVI^e^ siècle, que la garde-robe devient un meuble et commence à être mentionnée dans les inventaires. On la voit paraître à cette époque comme une partie détachée d'un ensemble lambrissé : comme celui-ci, les deux ou trois portes de sa devanture sont composées d'un assemblage de petits panneaux encadrés de montants et de traverses moulurés.

L'armoire dite à linge, d'un seul corps, présente la même origine ; elle n'en diffère que par les tablettes intérieures.

La décoration de la garde-robe reflète le goût du jour : elle varie par conséquent suivant les époques qu'elle traverse.

Durant le XVIII^e^ siècle, elle est imposée, comme chef-d'œuvre, aux aspirants à la maîtrise.

C'est à la première moitié du XVIII^e^ siècle, qu'appartient

le beau meuble que nous reproduisons et dont toute la décoration est traitée symétriquement [1].

Haut. 2m12; Long. 1m98; Prof. 0m72.

(1) Ce meuble a figuré à la récente *Exposition de l'Art Ancien* (1905) et est sommairement décrit dans le *Catalogue* de cette Exposition (section du mobilier, classe V, n° 5099). Il est également reproduit dans l'*Album de l'Art Ancien au pays de Liége*, 1905, Liége, Aug. Bénard, planche 154.

Il est surmonté d'une frise à rosace, flanquée de deux bandes ornées chacune d'une sorte de cul-de-lampe à lambrequin et à coquille dont se détachent des rinceaux et des brindilles. Sur cette décoration est placée une rangée de feuilles d'acanthe. Le couronnement consiste en une corniche formée d'une suite de coquilles et de rinceaux ajourés.

Les portes comprennent chacune deux panneaux superposés et sont décorées de la même manière : le panneau supérieur, plus allongé, est flanqué de palmes de feuillage supportant une arcature à cartouche circulaire, auquel est suspendu par des rubans, un dais festonné à draperie relevée. Ce gracieux motif abrite un vase à bouquet posé sur un cul-de-lampe godronné quadrillé, et accosté de deux colombes becquetant les fleurs. Le tout accompagné de rinceaux, de diverses coquilles, de rocailles et de brindilles. Le panneau inférieur, en ressaut, au fronton échancré et surmonté d'une palmette, à base aux angles rentrants, est entouré d'une baguette cannelée, feuillagée et se terminant en rinceaux.

Aux montants et au pilastre sont disposés des coquilles, des entrelacs quadrillés et des culots.

Cette ornementation pleine de goût et bien équilibrée résulte de la pénétration française dans notre pays. Elle correspond au style Louis XIV créé aux Gobelins, dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, à la Manufacture des meubles de la couronne, et qui modifia complètement le goût de l'époque. On y reconnait bien la manière de Jean Berain, ce dessinateur du grand Roi qui s'inspirait à son tour d'Androuet Du Cerceau, ornemaniste français du XVI^e^ siècle. Ce dernier puisa ses divers éléments dans les traditions italiennes de l'antiquité classique, notamment des grotesques que Raphaël et Jean d'Udine trouvèrent en germe dans les thermes de Titus.

C'est ainsi que figurent sur notre meuble certaines réminiscences antiques telles que ces dais, ces draperies,

ces palmes, ce feuillage, ces colombes. que les anciens utilisaient comme symboles ou attributs, mais que l'ignorance des époques ultérieures fit dévier de leur sens primitif.

Au sujet de la transmission du décor, il convient de rappeler que dès le XVI^e^ siècle, des dessinateurs ornemanistes, souvent de grands artistes, fournissaient aux ateliers d'art décoratif des recueils contenant les motifs les plus en vogue. Grâce à l'imprimerie, ces recueils furent multipliés à l'infini et pénétrèrent partout durant le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècles.

En général, l'artisan ne copiait pas servilement ; il se contentait d'interpréter et de combiner à sa fantaisie ; chez nous, il apportait même un tel talent dans ces transpositions que celles-ci étaient souvent considérées comme des œuvres originales.

Quant à l'exécution, nos sculpteurs traitaient le bois librement, sans se départir de la verve et de l'entrain de leur devancier Jean Delcour ; c'est d'ailleurs à la souplesse et à la virtuosité de son coup de ciseau, que l'on doit l'éclosion à cette époque, de la célèbre école liégeoise de sculpture ornementale.

E. Brahy-Prost.

VIEILLES PIERRES.

Souvent, en flânant à travers notre bonne ville de Liége et plus spécialement dans les anciens quartiers populaires où palpite encore le passé, il nous arrive de remarquer, tantôt encastrées dans des murailles lépreuses, tantôt réemployées comme moellons dans une muraille faite de bric et de broc, tantôt même, abandonnées, lamentablement errantes, de vieilles pierres frustes, écornées, parfois brisées. Oubliées ou méconnues, leur sort, au cours des transformations continue'les de notre ville, où l'on semble s'acharner à détruire jusqu'au dernier reste

du passé, est d'aller, tôt ou tard finir sur le chantier de quelque entrepreneur, en attendant d'être brisées et enfouies, comme moellons, dans les fondations de quelque prétentieux immeuble moderne. Combien de pierres tombales de nos églises, combien de débris curieux de nos anciens monuments n'ont-ils pas fini ainsi, au grand regret des archéologues et des historiens !

Sans doute, les pierres, dont je parle ici, n'ont pas toutes l'intérêt d'orgueilleuses armoiries, d'inscriptions funéraires, historiques ou millésimaires mais, enseignes, fragments de cheminées, colonnettes ou linteaux de fenêtres, socles ou chapiteaux, parfois morceaux de fûts de colonnes, consoles, cordons et corniches, etc., elles ont une valeur considérable pour l'histoire et l'étude de notre architecture wallonne si peu ou si mal connue.

A notre avis, la liste de ces humbles pierres devrait être dressée. En signalant l'intérêt qu'elles présentent, on engagerait certes les propriétaires de ces débris à les conserver, à les réemployer judicieusement ou, ce qui vaudrait mieux, à s'en dessaisir au profit de nos Musées où leur place de documents archéologiques est toute indiquée.

Et, afin d'exciter le zèle de tous ceux qui connaîtraient quelqu'un de ces fragments, pour les prier de nous les indiquer, citons en quelques-uns, qui commenceront une liste certainement intéressante.

1. ***Rue Saint-Jean-Baptiste***, au coin de cette rue et de Féronstrée, encastrée à hauteur d'homme dans le mur du café de la Dame de Trèfle, on remarque cette inscription :

RUE
DERIER
SAINT IEAN

C'est la « *plaque indicatrice* » du nom de la rue et c'est la seule de cette espèce que nous connaissions à Liége où, sans doute, il en existait d'autres du même genre.

2. *Rue des Ursulines*, un peu plus haut que le joli Béguinage du Saint-Esprit, on peut voir, servant de *postis* à un jardinet, deux pierres de grandes dimensions, sculptées en consoles à volutes et qui, jadis, ont dû servir de supports à une grande cheminée. Les deux pierres sont absolument intactes et devraient être réemployées. Leur place est certainement dans un musée.

3. *Rue de l'Epée, n° 14* (maison très curieuse elle-même) se trouve à côté de la porte, une pierre sculptée, servant de borne pousse-roue. Elle est en forme de jolie console. En l'enlevant, on pourrait se rendre compte si la pierre est, comme nous le croyons, une borne pousse-roue, ou si l'on a employé à cet usage une console de corniche. Dans l'un et l'autre cas, la pierre serait intéressante à conserver.

(A suivre.) Eug. POLAIN.

Petite chronique archéologique

Saint-Barthélemi. — A la suite de la chute de quelques morceaux superficiels de moellons, on a fait rejointoyer le narthex de la collégiale, du côté de la place Saint-Barthélemi, et cet ouvrage fait mieux apparaître la gracieuse harmonie architecturale de cette construction. On pourrait regretter cependant que l'on n'ait pas procédé en même temps à une restauration, intelligente comme celle de Saint-Denis, de cet intéressant narthex. A la façade occidentale, la plus corrodée, il faudrait faire disparaître l'entrée qui est un contre-sens dans notre pays, où toutes les entrées des églises sont latérales, et qui n'a même pas le mérite d'être belle. A notre avis, l'entrée de l'église serait avantageusement reportée vers la place Crève-Cœur.

Sainte-Croix. — En parlant restauration, nous pensons au délabrement dans lequel est laissée la partie de l'église Sainte-Croix longeant la rue de ce nom. Ne pourrait-on faire disparaître les planches vermoulues qui aveuglent l'ancien portail et rétablir celui-ci, quitte à le fermer par une grille si l'on ne peut s'en servir? Il est vraiment honteux de laisser depuis tant d'années pareille plaie au flanc de cette jolie et curieuse église. E. P.

2e ANNÉE, N° 5. MAI 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2f.50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0f.25 } pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 24 mars 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE RENDU.

27 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; St. Bormans, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. Bon J. de Chestret de Haneffe, M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, L. Naveau, Bon W. de Crassier, Bon R. de Sélys-Fanson, J. Fréson, Bon R. de Sélys-Longchamps, J. E. Demarteau, J. Fraipont, Th. Gobert, G. Ruhl, J. Brassinne, N. Lequarré et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. Edm. Couvreux, Eug. Polain, J. Bouvy, A. Bouhon et F. Sacré, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. M. Lohest, L. de Buggenoms, chevalier J. B. de Harenne, J. Servais, A. Body et P. Guillick.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance. — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de février qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

État des publications. — M. le Secrétaire-adjoint annonce que le second fascicule du t. XXXVI est sur le point d'être terminé et pourra être distribué dans le courant du mois d'avril.

Articles pour le Bulletin. — M. le Président donne lecture du rapport de MM. Schoolmeesters et Dr J. Alexandre sur le travail de M. Th. Gobert, intitulé « *L'origine des bibliothèques publiques de Liége* ». L'assemblée vote l'impression du mémoire dans le t. XXXVII du Bulletin.

M. Eug. Polain dépose le manuscrit d'un travail intitulé « *Vieilles maisons liégeoises à pignon de bois* ». MM. Edm. Jamar et F. Sacré sont nommés rapporteurs.

Présentation de candidats pour une place de membre effectif. — Est présentée la candidature de M. Léon Lahaye, conservateur des Archives de l'Etat. — L'élection aura lieu à la séance d'avril.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. P. Duvivier, Cl. Pirnay, architecte, et Max. de Soer sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Revision des statuts. — M. le Président résume en quelques mots les principales dispositions du projet qui est soumis au vote de l'assemblée et déclare ouverte la discussion des articles.

Après de nombreux échanges de vues, le texte de l'article I est adopté. — Vu l'heure avancée, la discussion des autres articles sera continuée à la séance d'avril.

Affaires diverses. — MM. J. Hamal-Nandrin et J. Servais font don au Musée d'une série de silex taillés (néolithiques) recueillis au cours de leurs fouilles à Zonhoven (Limbourg belge).

M. J. Hamal offre en outre une série importante de silex paléolithiques et néolithiques (haches, grattoirs, lames, etc.) de provenances diverses.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

La séance est levée à midi vingt minutes.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

IX. — VIERGE EN CUIVRE DORÉ DU XV^e SIÈCLE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois).

La petite statuette que nous publions ici est en cuivre doré et haute de 6 à 7 centimètres. Elle appartenait à une ancienne famille de Villers-le-Temple, de qui elle fut acquise il y a quelques années par l'intermédiaire de M. M. De Puydt. Ainsi que le montre la reproduction ci-contre, elle apparaissait debout sur un petit chapiteau orné de palmes, et surmontait, sans aucun doute, une pièce d'orfèvrerie religieuse. Sur le bras gauche, la Vierge porte l'Enfant ; sa main droite tient appuyé sur son épaule, le symbole de sa maternité virginale : la tige verdoyante d'Aaron. L'Enfant est nu ; il joue une pomme à la main.

L'œuvre est vulgaire : il n'y a pas de grâce féminine dans ce front large et plat, ces joues fortes dont la ligne s'empâte, et même dans ces lourds cheveux qui se déroulent lentement sur les épaules et le dos. Les paupières durement bridées sur les pupilles éteignent le pâle rayon des yeux. Les lèvres sont serrées et s'avancent entre les plis contractés des joues, et la bouche paraît mécontente. Pourtant, le

maintien est pieux, les gestes sont doux. Il y aurait de la majesté dans les draperies si elles étaient plus vivantes. Même le visage aurait quelque chose de naïf et de touchant, s'il reflétait un peu plus d'intelligence.

Sans doute, c'est l'art industriel qu'il faut accuser de ces imperfections, disons le mot, de ces laideurs ; mais la statuette du Musée archéologique représente aussi toute une classe de monuments où l'art religieux s'attarde en une sorte de paresseuse habitude. C'est au XIII^e^ siècle que la Madone avait trouvé sa plus belle image ; au XIV^e^, le maniérisme remplace la pitié profonde et la tendresse cachée. Au XV^e^ siècle, ce groupe se renouvelle dans l'œuvre des grands artistes septentrionaux, ou bien, pour rester trop attaché à des conceptions surannées, à des traditions exsangues, il meurt dans une sorte de barbarie. La petite œuvre dont nous parlons appartient à cette dernière classe de monuments.

Aussi bien, on aurait tort de croire qu'elle ne doit rien aux idées nouvelles. Le vêtement qui se compose d'une longue tunique serrée à la taille et d'un large manteau, est drapé selon des procédés devenus courants au XV^e^ siècle. Les larges nappes et les plis droits du XIV^e^ siècle tendent de plus en plus à disparaître. L'étoffe a des chutes raides qui se terminent en triangles symétriques. Lente et lourde de sa nature, elle se creuse pourtant de cassures profondes, et, sur le sol, autour du corps, la voici qui s'étale en plis raides, aux angles variés. Imitation maladroite, pensons-nous, des habitudes contractées par le grand art. On peut assigner comme date à la statuette du Musée archéologique, la première moitié du XV^e^ siècle.

M. LAURENT.

Note. — Faute d'avoir pu faire à temps un examen assez attentif de la statuette publiée dans cet Inventaire sous le n° V (*Chronique archéologique du pays de Liége*, 2^e^ année, n° 1 (janvier 1907), pp. 3-5), nous avons dû laisser

indécise son identification. Depuis, nous avons remarqué que la main droite aussi bien que la main gauche — celle qui tient les trois clous — portait un attribut. Celui-ci fut brisé : son extrémité sous la forme d'un fil métallique, cassé net, se distingue très bien entre les doigts serrés. Or, il est un symbole qui accompagne ordinairement les trois clous : c'est la croix. Les trois clous de la Passion dans une main, la croix dans l'autre, constituent les attributs ordinaires de *sainte Hélène*. La grossièreté du travail explique que la sainte ait pris un aspect si masculin. La statuette faisait évidemment partie d'un reliquaire de la Sainte Croix.

M. L.

Une estampe liégeoise du XVI^e^ siècle.

Si je vous ay (ô noble bourgoisie)
En sonadant par trop donné réveil,
Ou si desdaing en pren vostre sommeil,
Pardonné-moy par vostre cortoisie :
Considerant qu'à l'amant et l'amie
Esbattement joyeulx ay fait donner.
Et à vous tous pour étrenne jolie.
Dieu doint voz jours de bien en mieulx finer.

Ces huit vers se lisent au bas d'une gravure du XVI^e^ siècle, dont il n'existe plus, à ma connaissance, que deux exemplaires.

Celui qui est reproduit ici appartient à la Bibliothèque de l'Université de Liége (1) et le second se trouve conservé au Dépôt des Archives de l'Etat, en la même ville (2). Il est

(1) L'estampe mesure, sans les marges, 0m145 de haut sur 0m108 de large.

(2) Cet exemplaire découvert par G. Schoonbroodt a été signalé par X. VAN DEN STEEN DE JEHAY, *La cathédrale de Saint-Lambert à Liége*, 2e édition, Liége, L. Grandmont-Donders, 1880, p. 32, note 1, et reproduit par L. BÉTHUNE, dans *Le Vieux Liége, Recueil de vues rares et inédites publiées avec un texte explicatif*, Liége, Ch. Claesen, 1888, n° XIV, qui le donne à tort pour une « pièce manuscrite ».

à croire cependant que ce placard avait été tiré à grand nombre : il portait aux bons bourgeois de la Cité les sou-

haits d'heureuse année des veilleurs de nuit de l'époque et constituait en même temps un appel à la générosité des premiers ; telles ces cartes que nos « allumeurs de réverbères » colportent le 1er janvier.

Impossible de prétendre que le graveur de cette estampe fut un artiste : son travail est véritablement grossier et trahit une inexpérience naïve, une ignorance à peu près complète du dessin. Cependant, son œuvre a pour nous quelque prix parce qu'elle fournit la plus ancienne représentation, que nous ayons conservée, de la cathédrale Saint-Lambert.

Les deux tours de sable et la façade du vieux chœur de l'église se présentent à peu près de face, tels qu'on aurait pu les apercevoir de la place Verte, par-dessus les locaux des compteries, dont une partie figure sur la gravure.

La grande tour, malgré un raccourci considérable, occupe une place qui correspond sensiblement à sa situation réelle par rapport à la façade occidentale. Le portail qui se trouve au milieu des bâtiments des compteries portait, dans le langage populaire, le nom de « portail aux belles images ». Au second plan, on aperçoit le pignon et la tourelle de Notre-Dame-aux-Fonts.

Et dominant de toute sa taille cette église, le sommet de son chapeau à la hauteur de la partie supérieure des fenêtres du transept de la cathédrale, se dresse le veilleur de nuit. Vêtu d'un haut-de-chausse galonné, d'un justaucorps [1] et portant la fraise tuyautée, à la mode espagnole, coiffé d'un haut chapeau orné d'une plume, le veilleur tient de la main gauche une dague dont la pointe est dirigée vers le sol.

De la main droite, singulièrement contournée, le veilleur porte à sa bouche une longue trompette, et s'en va « sonadant ». Une banderole pend à cette trompette; elle paraît de deux couleurs différentes et est entourée d'une frange; au centre se trouvent les armoiries de la Cité, particulièrement curieuses en ce qu'elles offrent le plus ancien exemple connu du perron accosté des lettres L. G. Sur la cheminée aux armes d'Erard de la Marck, conservée au Musée de l'Institut archéologique liégeois, le mot *Lyge*, dont les deux syllabes sont séparées par le perron, se lit encore en entier.

[1] Son costume parait être le même que celui des hallebardiers qui, lors de la joyeuse entrée d'Ernest de Bavière, entouraient l'Etendard, le grand mayeur et le maréchal d'armée et que Turner nous représente vêtus de justaucorps fauves et de chausses rouges ornées de galons de fils jaunes, portant ainsi les couleurs de la Cité. (Voy. E. POLAIN, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXV (1905), pp. 204-205.)

Les mêmes armoiries se reproduisent, mais cette fois dans un écusson ovale qu'inscrit un cartouche ornementé, à la partie supérieure droite de l'estampe. Leur faisant pendant à gauche, on voit les armoiries de Gérard de Groesbeeck, tandis qu'auprès de la flèche de la grande tour de la cathédrale s'éploye l'aigle bicéphale de l'Empire.

Les armoiries du prince permettent de placer entre les années 1563 et 1580, la date d'exécution de l'estampe. Il est même possible de serrer cette date d'un peu plus près : Gérard de Groesbeeck ayant été promu au cardinalat le 21 février 1578, notre gravure où ses armes ne sont pas timbrées du chapeau de cardinal est antérieure à cette époque [1].

Joseph BRASSINNE.

Petite chronique archéologique

Vieilles maisons. — C'est une maison bien connue des Liégeois, qui furent jeunes il y a une quarantaine d'années, que celle du coin de la rue du Perron et de la rue de l'Epée, où l'on vient d'ouvrir un café de tempérance. Bien des calèches, remplies de dames en crinoline et de messieurs en pantalon de nankin, s'arrêtèrent devant la devanture en style « Egyptien » c'est à dire Empire de la pâtisserie Rosler. Après diverses vicissitudes, la vieille maison vient de livrer quelques-uns de ses secrets. En démolissant le plafond, on a mis à jour les poutrelles et les voussettes du plafond primitif et dans la seconde pièce, on a découvert un montant intact d'une assez belle cheminée en grès et une taque en fonte. Celle-ci qui semble représenter l'histoire de Samson, est en style Renaissance, de la fin du XVI[e] siècle, ce qu'affirme d'ailleurs l'inscription : W. TZ. L. R. 1588, qui se lit en dessous.

Dans une autre salle, derrière, il y a un salon du temps de Jean-Théodore de Bavière, avec d'amusantes fenêtres à guillottine et une cheminée en cuivre d'un bel effet et bien conservée. De la petite cour, enfin, on peut voir un intéressant escalier à balustres et à claire-voie appartenant à une maison voisine.

De bonnes découvertes, en somme, pour l'étude de notre vieille architecture.

E. P.

ERRATUM

Dans le n° 4, p. 29, 32[e] ligne, lire *traductions* au lieu de traditions.

[1] Au dire de L. BÉTHUNE, *Op. citat.*, « l'an 1575, on mit un trompette sur la tour de Saint-Lambert pour faire le guet au lieu du cornet qui y était auparavant ». Si cette indication est exacte, la gravure aurait été faite pour le 1[er] janvier de 1575, 1576 ou 1577. Malheureusement l'auteur ne cite pas sa source et je n'ai pas trouvé la confirmation de cette assertion.

2e ANNÉE, N° 6. JUIN 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance mensuelle du 26 avril 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 16 h. 10.

30 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. J.-E. Demarteau, J. Fraipont, baron J. de Chestret de Haneffe, J. Fréson, baron R. de Sélys-Longchamps, M. Lohest, Th. Gobert, baron R. de Sélys-Fanson, N. Lequarré, L. de Buggenoms, M. De Puydt, Ed. Brahy, Edm. Jamar, baron W. de Crassier, L. Naveau, J. Brassinne, F. Hénaux, membres effectifs.

Assistent également à la séance : MM. Eug. Masson, Edm. Couvreux, Eug. Polain, baron M. de Sélys-Longchamps, chev. M. de Mélotte, Jos. Hamal et C. Haulet.

Se sont excusés : MM. St. Bormans, chev. J.-B. de Harenne et G. Ruhl.

Revision des Statuts. — M. le Président rappelle qu'à la séance de mars, le 1er article seul a été voté ; il engage l'assemblée à faire preuve de bonne volonté pour faciliter la discussion et annonce

qu'il a essayé, pour arriver à une entente rapide, de concilier les textes proposés par les deux Commissions et par le groupe auteur d'amendements.

La discussion ouverte à 16 h. 15 est terminée à 18 h. 15; l'assemblée, après divers échanges de vues et discussions, a adopté la nouvelle rédaction des XV articles à reviser.

M. le Président remercie l'assemblée d'avoir bien voulu terminer en cette séance l'importante question de la revision des statuts.

Immédiatement après cette assemblée générale, M. le Président déclare ouverte la séance mensuelle ordinaire.

Lecture du procès-verbal de mars et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du tome XXXVI du Bulletin sera distribué incessamment et que l'impression du 1er fascicule du t. XXXVII suivra immédiatement.

Election d'un membre effectif. — M. Léon Lahaye, conservateur des Archives de l'Etat à Liége, est élu membre effectif.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Octave Body, pharmacien à Hollogne-aux-Pierres, est élu à l'unanimité membre associé.

Congrès. — M. L. de Buggenoms est nommé délégué de l'Institut au Congrès organisé à Avallon (Yonne), du 11 au 19 juin, par la Société française d'archéologie.

Affaires diverses. — Sur la proposition du Bureau, l'Institut alloue à M. Hénaux une somme de 500 francs pour pratiquer des fouilles dans le Condroz.

M. Ed. Brahy signale à l'Institut que l'église St-Jacques va aliéner divers objets anciens offrant un intérêt archéologique. Une délégation, composée de MM. M. de Puydt et baron de Sélys-Fanson, est chargée de se rendre à Saint-Jacques pour s'assurer de la réalité des faits et faire rapport à l'Institut.

La séance est levée à 18 h. 45.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

X. — LOGE OGIVALE DU XVI^e SIÈCLE.

(Rue Mont Saint-Martin à Liége.)

Tout le monde connaît de vue la jolie loge, d'époque ogivale, de la rue Mont Saint-Martin. Elle constitue le seul spécimen de l'époque qui nous reste en Wallonnie, et c'est pourquoi nous lui donnons place aujourd'hui dans notre *Inventaire archéologique*.

L'ancien hôtel, dont elle constitue actuellement le principal ornement, est habité depuis de longues années par Madame V^e Gillion-Brixhe, qui a bien voulu nous le laisser visiter en détail, et que nous nous plaisons ici à remercier tout spécialement de son très gracieux accueil.

Théodore Gobert nous apprend dans son ouvrage *Les Rues de Liége* (1), que cette demeure, appelée longtemps maison de Jehan le Bel, puis maison Chevalier, appartint successivement aux de Gomzée, aux de Méan, aux de Copis. Elle subit au cours des temps une suite de transformations, et son état actuel l'éloigne fort de son état primitif. Dans sa description, Théodore Gobert dit : « L'hôtel lui-même, vu de la cour et du jardin, présente encore un cachet vénérable, malgré les modifications apportées dans des temps relativement récents. On y reconnaît des vestiges de fenêtres ogivales sculptées, et un double portique, depuis longtemps rempli par une maçonnerie. Ce qui impose plus que tout autre chose, c'est en arrière sa haute et massive tour circulaire, de pierres au soubassement, de briques avec cordons de pierre de sable dans la partie élevée. » Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses autres descriptions et nous ne nous éloignerons pas davantage du joli motif d'architecture que nous donne la reproduction ci-après.

(1) Tome II, pp. 385-386.

Constatons cependant que le bâtiment dont la loge fait partie, le mur qui le soutient, le pignon qui la surmonte,

les arcades sur colonnes de la cour, tout a été bâti à la même époque pour constituer un ensemble parfaitement combiné. La hauteur des cordons, l'un régnant avec le mur à rue, l'autre avec les corniches des bâtiments,

marque le souci d'obtenir un effet unique auquel la loge, partie plus accessoire et naturellement plus décorative, vient se rattacher. Celle-ci occupe le milieu du pignon, est bâtie sur plan rectangulaire, ayant huit pieds de large, et soutenue par un encorbellement, surplombant la rue, de quatre pieds. Ce support est constitué par un cul de lampe et par quatre assises moulurées ; l'effet produit est d'une simplicité massive un peu brutale, mais le procédé est franchement appliqué et s'adapte bien dans le haut mur de pierres appareillées et sans fenêtres. Ces pierres sont toutes en « castein ». L'allège, c'est à dire la partie comprise entre le plancher et les seuils de fenêtre, seule, est en pierre de sable. Cette variété dans les matériaux se retrouve souvent en Wallonnie et peut devenir un élément pittoresque, mais est ici esthétiquement regrettable. Ces différences devaient, dans la pierre neuve, distraire l'œil de l'effet d'ensemble, nuire aux proportions de la loge et la moins bien rattacher au mur de façade. De même, le pignon en brique supérieur, qui est cependant bien de l'époque, ajoute au disparate de la façade et révèle à un moment donné des travaux, une préoccupation mesquine d'économie, seule cause possible de ces anomalies.

La fenêtre de face de la loge devait avoir primitivement un montant qui a disparu depuis de nombreuses années. En 1839 quand on plaça les boiseries actuelles, il n'existait déjà plus. Les lobes de pierre de cette fenêtre constituent une ornementation plus complète et descendant plus bas, que dans les deux fenêtres latérales, qui semblent cependant dans leur état primitif. Ces complications constructives étaient un champ où le praticien développait les ressources de son métier, marquait sa priorité de constructeur sur le menuisier, le forgeron, le verrier, ceux-ci n'apportant dans l'œuvre que des accessoires de matières plus fines et plus précieuses.

A l'intérieur de la maison, un cintre de pierre ouvre la loge sur toute sa largeur et l'on y accède en montant deux marches. Les appuis se trouvent ainsi à $0^{m}80$ de hauteur,

ce qui est une excellente mesure. Les fenêtres s'ouvrent en s'effaçant parfaitement. Une barre de fer formant ancrage traverse les fenêtres latérales et marque les hauteurs des anciens châssis. Des crochets de fer à la façade indiquent encore qu'on y avait placé extérieurement des volets. Le plafond est constitué par des nervures reposant sur des culs de lampe et formant avec leur remplissage une étoile à six compartiments ; aux intersections les nervures sont agrémentées de rosaces aux dessins variés.

Ces dispositions firent que la loge, dont les fenêtres avaient été condamnées, servit au dernier tréfoncier de Saint-Lambert, César-Constantin-Marie de Méan, pour y célébrer la messe. C'était avant 1833, époque où il mourut dans cette maison.

De la rue, cette partie de façade garde des temps passés une expression de mélancolie résignée, la résignation étant le propre des choses du passé. Les Liégeois d'aujourd'hui y trouveront un enseignement qu'ils ne pourront plus mettre en pratique dans le temps présent. Le secret des belles œuvres des artisans du moyen âge y est en effet à découvrir, marqué dans les défauts et les qualités de cette petite construction. On y remarque qu'ils étaient uniquement préoccupés des conditions pratiques du problème à résoudre selon les traditions du métier. Leur individualité plus ou moins complète leur permettait d'atteindre l'art proprement dit sans qu'ils semblent s'en douter, et probablement parce qu'ils ne s'en doutaient pas.

P. Comblen.

Nos Excursions

Saint-Paul. — Remise plusieurs fois, l'excursion à la Cathédrale Saint-Paul a enfin eu lieu le 16 mai. Un grand nombre de membres, dont des dames, y assistaient. L'Institut a parcouru d'abord l'église elle-même, admirant du haut du chœur la superbe envolée de la grande nef et la façon dont se superposent les trois styles gothiques. Les magnifiques vitraux du transept sud et du chœur n'ont pas été moins admirés, car on n'a pas souvent l'occasion — on ne la cherche

pas non plus — de voir de près ces anciennes merveilles d'artistes liégeois.

L'office ayant interrompu la visite, les membres, sous la conduite de leur collègue, M. Jos. Brassinne, ont visité le Musée diocésain qui renferme nombre de débris de nos anciennes églises et des pièces curieuses d'art religieux. Les portes du trésor ont ensuite été ouvertes aux excursionnistes, grâce à l'obligeance de Mgr Schoolmeesters qui lui-même en a gracieusement fait la description ; on a aussi pu voir, de près, beaucoup de pièces généralement ignorées.

Enfin, quelques membres intrépides ont dignement terminé la visite de la Cathédrale en escaladant la tour, de la hauteur de laquelle on voit s'étaler à ses pieds un splendide panorama de la ville.

* * *

Waroux-Lantin. — Malgré le temps plutôt défavorable du 6 juin — Saint Médard était de l'excursion sans doute — un certain nombre

Entrée du château de Waroux.

de membres s'étaient rendus à l'appel du Comité des excursions et à 3 heures ils entraient au château de Waroux où M. Emile Wauters, le maître de céans, les attendait avec la plus grande amabilité. Après avoir visité, sous la tour, la salle basse, dont la légende du pays veut faire l'ancienne salle d'armes des sires de Waroux, mais qui, en réalité, est du XVIe siècle, les membres ont parcouru les

diverses pièces du château, dont l'ornementation date du commencement du XVIIIe siècle.

Parmi les places les plus curieuses, on peut signaler la *salle de la Paix*, dont la légende fait l'endroit où fut signée la paix de Waroux et la chapelle, créée par l'archidiacre de Clercx et dont la peinture, quoique restaurée, rappelle le vestibule du château d'Aigremont.

Quelques meubles anciens ont également attiré l'attention des membres de l'Institut, dont quelques-uns, mis sans doute en goût par leur précédente ascension de la tour de Saint-Paul, ont voulu se régaler, malgré la pluie et le vent, du panorama que l'on aperçoit — ou que l'on aurait dû apercevoir — du haut de la tour de Waroux. Le populaire assure qu'on découvre de là trente-deux clochers ; on en a vu une vingtaine, les autres sans doute étaient dans la brume.

Au moment de quitter Waroux, la pluie continuant à faire rage, la plupart des membres se sont empressés de gagner la halte du vicinal d'Ans-Oreye pour rentrer à Liége. Quelques intrépides pourtant, ne lâchant pas pied et prenant place dans l'automobile de l'un de nos collègues, M. N. Capelle, sont filés à toute vitesse vers Lantin. L'église, ouverte, a produit sur ces membres une impression délicieuse avec sa voûte toute couverte de blasons et ses litanies où naïvement l'on qualifie la Vierge de « belle comme la lune, éclatante comme le soleil ». Nombre de sculptures, exécutées avec recherche, trahissent l'influence de l'école de Delcour. L'église elle-même est d'un aspect très particulier avec son chœur circulaire et à coupole, sa nef à trois arcades et sa tour massive.

Cette église serait à réétudier, spécialement par ceux des membres que nos vieilles églises intéressent et l'on doit regretter vivement que le temps peu favorable du 6 juin n'ait pas permis à ceux qui avaient visité Waroux de voir aussi Lantin. X.

Petite chronique archéologique

Place Saint-Lambert. — On a de nouveau éventré la place, pour poser les rails d'un tramway et l'on s'est demandé si l'on ne trouverait rien de l'ancienne église dans les fouilles. Disons tout de suite que cela nous étonnerait, les défoncements ne sont pas assez profonds et nous n'avons guère vu, jusqu'à présent, que des terres rapportées, en réalité assez modernes. Il faut aller plus à fond pour trouver quelque chose de la vieille Cathédrale.

Place de la Cathédrale. — On va démolir d'antiques maisons au coin de la place de la Cathédrale et de la rue du Mouton blanc. Cette démolition devra être surveillée et des photographies prises, avant la disparition de ces restes du Vieux-Liége qui s'en va.

Noms de rues. — On va donner des noms de rues à diverses artères, notamment sur les terrains de Bavière. Les Commissions compétentes proposent de donner à l'une des rues le nom de « *rue du Vieux-Bavière* ». Ne ferait-on pas mieux de rappeler le nom du prince-évêque qui favorisa cet hôpital en lui donnant sa maison et appeler la rue « *rue Ernest de Bavière* » ? Tant qu'on y sera, qu'on mentionne aussi le nom de *Didden* qui créa l'hôpital en question.

E. P.

2e ANNÉE, N° 7. JUILLET 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 31 mai 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 40.

25 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. J. Fraipont, M. de Puydt, M. Lohest, Ed. Brahy-Prost, L. de Buggenoms, Th. Gobert, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs.

Assistent également à la séance, MM. A. Wauters, P. Comblen, P. Duvivier, Eug. Masson, Edm. Couvreux, Ch. Van Ormelingen, J. Hamal-Nandrin, Eug. Polain, Dr J. Grenson, F. Sacré et M. Cloes, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés MM. A. Philippart et Osc. Body.

M. le Président annonce le décès de deux membres correspondants de l'Institut, MM. J. Lefèvre, propriétaire à Landen, et Emile Baar, docteur en droit. Il rend hommage à leur mémoire.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril qui est adopté sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le premier fascicule du t. XXXVII du *Bulletin* est à l'impression.

Communication de M. F. Hénaux : RÉSULTAT DES FOUILLES DÉCIDÉES A LA SÉANCE D'AVRIL. PRÉSENTATION DE PIÈCES. — M. F. Hénaux annonce que les fouilles qu'il a entreprises, ont été couronnées de succès. Il soumet à l'assemblée un certain nombre de pièces du plus haut intérêt, notamment les débris d'un élégant trépied en bronze, une fiole en verre, une grande patère en bronze doré, artistiquement ciselé ; une oenochoé de même métal avec anse ornementée, plusieurs poteries, une urne en plomb, une gourde en fer, etc.

M. le Président félicite vivement M. F. Hénaux et lui exprime tous les remerciements de l'Institut (Applaudissements).

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. N. Capelle, docteur en droit, et Eug. Stockis, docteur en médecine, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Compte-rendu par M. Polain de l'excursion à la Cathédrale. — M. Eug. Polain rend compte en détail de l'excursion du 16 mai.

Affaires diverses — M. De Puydt, après avoir rappelé les dons antérieurs de monnaies d'or et d'argent faits au Musée par M. le Dr Alexandre, présente au nom de ce dernier une suite de plus de 960 monnaies en bronze, de divers modules, toutes recueillies en Hesbaye. M. le Président remercie chaleureusement le généreux donateur (Applaudissements prolongés).

M. Ed. Brahy-Prost attire l'attention des membres sur l'Exposition de vues et plans de Liége, organisée à l'Hôtel d'Ansembourg.

M. L. de Buggenoms demande si les démarches faites par l'Institut auprès du Conseil de fabrique de l'église Saint-Jacques, dans le but d'empêcher l'aliénation de divers objets présentant un intérêt artistique et archéologique, ont abouti.

M. le Président répond que les délégués de l'Institut ont eu un entretien avec M. le doyen de Saint-Jacques, qui leur a confirmé que le Conseil fabricien était décidé à vendre certains objets. — M. Ed. Brahy-Prost ajoute qu'il a saisi de l'affaire la Commission royale des Monuments et qu'à l'une des réunions de la dite Commission, il a été annoncé qu'une autorisation d'aliéner avait été sollicitée et qu'on attendait la réponse des pouvoirs compétents.

M. J. Brassinne annonce l'ouverture prochaine à l'Université, dans une salle spécialement appropriée à cet effet, d'une Exposition de gravures, manuscrits, incunables, reliures, peintures, etc., provenant en majeure partie du legs Wittert.

M. De Puydt fait hommage en son nom et au nom de M. E. Davin-Rigot de Latinne, de deux brochures sur la question des *fonds de cabanes préhistoriques de la Hesbaye*. Remerciements.

La séance est levée à 19 h. 10.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XI. — FRAGMENTS DE COLONNETTES.
XVI^e SIÈCLE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

Ces deux fragments de colonnettes en « marbre » noir de Theux proviennent de l'église des Prémontrés de Liége dont l'abbé Léonard de Limbourg (1525-1546) avait entrepris la construction et que remplaça, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'édifice actuel (1).

Ces colonnettes appartenaient probablement à ce « docsal » (jubé) « élevé sur piliers de marbre noir » qu'admirait tant le chanoine Langius et qui fut sans doute vendu, en même temps que la plus grande partie du mobilier de l'ancienne église, lors de la démolition de celle-ci.

En tous cas, les deux fragments se trouvaient encore, vers 1865, non loin de l'édifice qu'ils avaient jadis orné ; ils appartenaient alors à un tailleur de pierres, du nom de Pierre Collinet, dont le chantier s'étendait sur le rivage gauche de la Meuse, un peu en amont du pont de la Boverie actuel. Les traces de limon qu'ils portent encore témoignent d'un long séjour sur un terrain humide. Ces fragments furent acquis par M. Victor Vanorle et cédés par lui à l'Institut archéologique.

(1) Voy. T. Gobert, *Les Rues de Liége*, t. III, pp. 304-305.

Le plus considérable des deux, reproduit ci-contre, est aussi celui qui présente le plus d'intérêt. J'y ai précédemment déjà fait allusion [1] Il mesure 0^m52 de longueur et son diamètre est de 0^m12. Les deux extrémités du tronçon portent les marques de cassures violentes ; de plus, toute la partie opposée à celle que reproduit le cliché a disparu, c'est à dire que la colonnette avait aussi été brisée dans le sens de la hauteur.

Au dessus d'un tore assez saillant, la colonnette légèrement amincie s'orne de feuilles d'acanthe qui servent de base à un portement de croix.

Au centre de la scène, le Christ, succombant sous le fardeau, tombe sur le genou droit ; la jambe gauche étendue en avant et le bras droit rejeté derrière le corps donnent une attitude disgracieuse et même quelque peu grotesque. La main gauche du Christ soutient sur l'épaule la lourde croix que Simon le Cyrénéen soulève avec effort. Un bourreau placé derrière le Christ s'apprête à le frapper d'un gros bâton ; un autre bourreau, à la gauche du spectateur, lève aussi le bras dans un geste de menace, tandis que, compatissants, deux disciples jettent sur cette scène un regard de tristesse et qu'un de leurs compagnons à la foi plus agissante s'avance pour prêter aide au Cyrénéen.

Il semble que le personnage qui s'élance au devant du Christ veuille aussi le secourir. Plus à droite, se trouvent encore un disciple et une sainte femme qui témoignent par l'expression de leur visage de la pitié qu'ils ressentent.

Un ornement assez étroit sépare cette scène du registre supérieur.

Dans celui-ci, deux anges ou mieux deux génies nus tiennent les extrémités d'une sorte de banderole sur laquelle repose un vase. De ce vase s'élancent des tiges ornées de fleurs, de feuilles et de grappes de raisins

[1] Voy. *Chronique archéologique du Pays de Liége*, 1re année (1906), p. 78.

Leurs gracieux enroulements entourent un cartel de forme tourmentée qui sert de fond à l'écu portant les armoiries de l'abbé Léonard de Limbourg [1].

Une large bague qui termine le fragment portait, sur des médaillons ovales, quatre têtes de béliers ; entre les médaillons pendaient de lourdes guirlandes de fruits.

Dans cette pièce, le dessin est beaucoup moins correct, la composition moins heureuse et le modelé des personnages a beaucoup moins d'élégance que sur les marbres précédemment décrits. J'ai noté la fâcheuse position du Christ ; je me bornerai à attirer encore l'attention sur le bourreau qui se trouve au second plan : le tronc est grêle, les bras énormes ; le personnage manque de vie ; son geste est sans force et sans conviction.

De plus, on peut reprocher à l'ensemble le manque d'unité, mais on ne saurait contester sa valeur décorative.

Du second fragment, nous ne possédons non plus qu'une face qui mesure $0^{m}20$ de hauteur et $0^{m}11$ de diamètre. La décoration, au relief peu saillant, est purement ornementale. D'un vase dont la partie inférieure a disparu, s'échappent trois tiges garnies

[1] Et non de l'abbé Nicolas Limbourg de Bilstain. Cfr. T. GOBERT, *op. cit.*, p. 305.

de feuilles de vigne, de grappes de raisins, de fleurs et d'épis ; mais, tandis que la tige du milieu monte droit, les deux autres se recourbent en volutes gracieuses. Le même motif se reproduisait sans doute à diverses reprises le long du fût.

J. Brassinne.

Antiquités de l'âge de la pierre

trouvées aux environs de Fléron.

La pointe de flèche et le tranchant de hache polie reproduits ci-dessous, ont été trouvés avec cinq racloirs, un poinçon, deux percuteurs et plus de cent blocs et déchets de la taille, dans les champs situés à proximité du sentier qui conduit du *Bay-Bonnet* à *Forêt*.

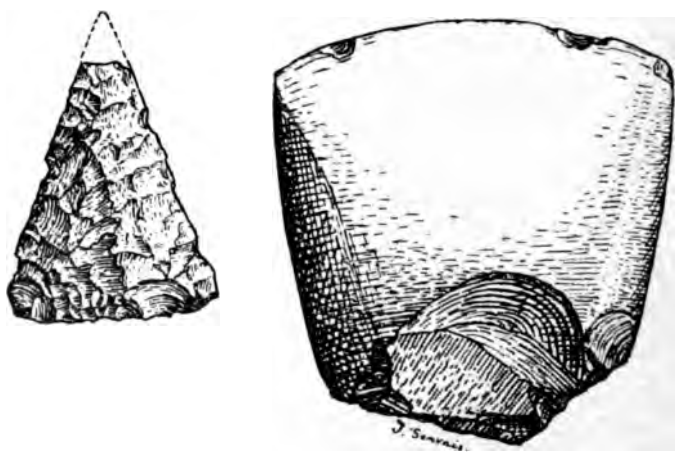

Sauf la hache qui est en phyllade, ces pièces ont été fabriquées en silex de la région et sont recouvertes d'une épaisse patine blanche. Plusieurs rappellent les silex paléolithiques recueillis, non loin de là, dans la grotte des Fonds de Forêt et donnés par M. J. Hamal-Nandrin au Musée archéologique.

Il se pourrait donc qu'une partie des pièces récoltées à la surface des champs fussent des outils perdus ou abandonnés par les troglodytes.

MM. Egide Servais et Henri Arnold ont constaté avec nous l'absence pour ainsi dire totale de lames ou fragments de lames dans ce gisement.

Dans les champs voisins, de l'autre côté du *ruisseau de Soumagne*, à la *Neuville* et à *Reissonsard*, nous avons recueilli deux grands racloirs, un poinçon et une trentaine d'éclats.

A *Ellheur* (commune de *Romsée*), M. E. Servais a trouvé une hachette polie ébréchée, un grattoir, deux petites lames dont une a servi de couteau et huit fragments de lames.

Les champs de *Chaumont* ont donné, jusqu'à présent, quelques déchets de la taille et un grattoir néolithique très épais de forme rectangulaire ; ceux de la *Ferme de la Besle*, près de Chèvremont, ont produit trois nucléus, un percuteur rendu presque sphérique par l'usage, trois fragments de hache polies dont un a été employé comme marteau, seize lames dont quatre ont servi de couteaux et portent des traces d'usure, un poinçon et une centaine de fragments de lames et déchets de la taille : enfin, à *Beyne-Heusay*, non loin de la houillère de *Homvent*, nous avons trouvé une ébauche de hachette, un retouchoir, quatorze lames et fragments de lames.

Ces découvertes, dans une région encore peu explorée du pays de Herve, étaient utiles à signaler et complètent celles renseignées au *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XXX, 1902, p. XII et tome XXXIV, 1904, p. XIII.

Jean SERVAIS.

BATON MAGISTRAL

La Ville de Liége vient de faire installer au Musée de l'hôtel d'Ansembourg, en attendant qu'elle le place définitivement au Musée de l'Institut archéologique, un bâton magistral qui avait été conservé jusqu'à présent dans le cabinet de M. le secrétaire communal. Cet emblème est en très bon état. Mesurant environ $1^{m}80$ de hauteur, il est peint finement en blanc, suivant la coutume plusieurs fois

séculaire [1], sauf les extrémités qui sont en haut, dorées, en bas, de couleur noire. Il porte le millésime *1771* et les armoiries du bourgmestre Urbain de Fossoul, lequel a, en effet, rempli ces fonctions durant l'exercice 1771-1772.

C'est la Cité elle-même qui offrait le bâton magistral aux bourgmestres annuels. En 1778, par exemple, elle paya 12 florins bb[t] à Gérard pour avoir peint celui du bourgmestre d'Othée ; l'année suivante, les deux bâtons magistraux furent peints au prix de 16 florins bb[t] par Stéphani [2]. Les bâtons magistraux ne sont pas communs : on ne possède, pour Liége, que celui qui est mentionné ci-dessus. Ce sera donc, pour notre musée, une heureuse acquisition que celui du bourgmestre de Fossoul.

Th. G.

Petite chronique archéologique

Muraille de Notger. — En ouvrant une tranchée, rue Hors-Château, entre les rues des Mineurs et Velbruck, on a mis au jour les vestiges d'un énorme mur dont les matériaux sont semblables à la muraille que l'on peut encore voir, escaladant la montagne dans la ruelle des Ursulines. Il semble bien que les vestiges retrouvés Hors-Château et qui se trouvent dans la même direction que le mur de la rue des Ursulines, font partie du mur d'enceinte de Notger qui, comme on le sait, laissait en dehors de la Cité le Vinâve du Nord, d'où le nom de Hors-Château qu'a conservé celui-ci.

Hôtel Curtius. — La vieille tour, disparue depuis quelque temps commence à réapparaître, bâtie à nouveaux frais. Notre architecte communal, M. J. Lousberg, met un louable souci à reproduire — en plus solide — l'état de choses primitif et a même pris ses précautions pour ne pas trop abîmer le pittoresque rideau de verdure de la façade ouest.

E. P.

[1] Le bâton magistral était blanc, tandis que le bâton des échevins était rouge (MARTÈNE et DURAND, *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, t. II, p. 192.)

[2] Recès du Conseil de la Cité, reg. 1778-1780.

2e ANNÉE, N° 8. AOUT 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secretariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 28 juin 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 40.

17 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Servais, conservateur-adjoint ; MM. Ed. Brahy-Prost, M. De Puydt, Th. Gobert, L. de Buggenoms et J. Brassinne, membres effectifs.

Assistent également à la séance, MM. Eug. Polain, F. Sacré, Dr J. Grenson, M. Cloes, J. Hamal-Nandrin, Ern. Van Ormelingen, A. Wauters, N. Capelle et Dr Stockis, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. L. Renard, Fl. Pholien, F. Vercheval, Edm. Couvreux et O. Body.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. Polain, ff. de secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

M. le Président fait part à l'assemblée du décès de Mgr Monchamp, président de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liége. Au nom de l'Institut, il exprime les regrets unanimes que laissera le défunt ainsi que la part que l'Institut prend au deuil de la Société d'Art et d'Histoire.

Etat des publications. — M. le Président annonce que, sauf imprévu, le 1er fascicule du t. XXXVII du *Bulletin* pourra paraitre dans le courant du mois d'août.

Articles pour le Bulletin. — M. Kurth a déposé un travail intitulé *La Légia, Etude toponymique.* Sont nommés rapporteurs : MM. St. Bormans, Eug. Polain et J. Brassinne.

COMMUNICATION DE M. JEAN SERVAIS : *La population de Liége à la fin du XVIIIe siècle.*

M. le Président remercie vivement M. Servais pour son intéressante communication et le prie de réserver pour le *Bulletin* la publication de son étude.

Excursions archéologiques. — M. Eug. Polain propose deux excursions, l'une demandant une journée entière, à la Neuville et à St-Séverin en Condroz, l'autre à Jemeppe. Sur la proposition de M. le Président, il est décidé que l'on fera d'abord l'excursion à Jemeppe.

M. le Dr Simonis soumet à l'assemblée le moulage en plâtre d'une médaille de Charles-le-Téméraire trouvée naguère à Vottem. Certains membres font remarquer combien les traits de cette médaille rappellent ceux de l'ex-voto de Saint-Lambert, encore que la figure du prince reproduit par cet ex-voto soit plus maigre.

M. De Puydt annonce que dans le courant du mois de juillet doit avoir lieu, à Cologne, à l'occasion de l'inauguration du Musée préhistorique de cette ville, un Congrès très intéressant au cours duquel seront traitées diverses questions importantes et dont les membres visiteront Bruxelles et Spiennes.

Au nom de M. Maréchal, M. De Puydt présente quelques briques d'âtre provenant d'une maison démolie, quai de l'Ourthe.

M. Ern. Van Ormelingen offre, de la part de M. F. Delarge, ingénieur au Nord-Belge, un intéressant atlas du XVIIIe siècle : *Cartes des provinces des Pays-Bas.* Paris, 1744, chez Crepy.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. Eug. Polain dit qu'il a remarqué, au cours d'une visite récente à l'Hôtel Curtius, qu'on avait découvert, dans la grande salle du rez-de-chaussée, d'assez jolies peintures à fresque, représentant des vases. Il propose de mettre à la disposition des restaurateurs et de l'Institut, une esquisse des peintures à fresque qui ornaient la grande salle de la Maison Porquin et dont il a pu prendre une aquarelle avant la démolition; il fait remarquer que ces peintures pourraient être utilisées pour décorer la salle de l'étage, attendu que le fond bleu s'harmoniserait parfaitement avec la peinture bleue également des cheminées de cette salle.

La séance est levée à 19 h. 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XII. — MEUBLE DE SACRISTIE DU XVI^e SIÈCLE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

Bien que ce meuble ne soit pas d'une importance esthétique très marquante, il mérite d'être étudié par rapport à certaines particularités [1].

Il porte la date de 1550 et on suppose qu'il provient d'une sacristie de Saint-Trond, où il devait servir à renfermer des objets précieux et des vêtements sacerdotaux.

Son aspect général est robuste, sa forme rectangulaire; entièrement en bois de chêne et comprenant deux étages, sa construction est encore toute gothique, ce qui témoigne bien l'attachement du huchier aux formes du moyen âge. La date nous reporte cependant à la fin du règne de Georges d'Autriche dont le prédécesseur, Erard de la Marck, avait introduit dans toutes les branches de l'art des idées rénovatrices. Suivant les anciens principes, ses ais solides s'assemblent carrément à des tenons et mortaises chevillés et enserrent les panneaux qui jouent librement dans leurs embrévures. Ces panneaux sont entourés de moulures et de chanfreins employés simultanément, sans autre souci que de laisser toute la force au droit des assemblages et en tenant compte de la facilité de la main-d'œuvre.

Le corps inférieur présente deux grands vantaux se fermant l'un sur l'autre, chacun à deux rangs de deux panneaux décorés de parchemins pliés et disposés verti-

[1] Ce meuble a figuré à l'Exposition de l'Art Ancien de 1905 et est sommairement décrit dans le *Catalogue* de cette Exposition (section du mobilier, classe V, n° 5033).

calement. Suivant Viollet-le-Duc, ce motif aurait été inspiré aux sculpteurs par la toile ou le vélin à décor colorié que l'on marouflait sur les panneaux, antérieurement au XV^e^ siècle; le bois, en se rétrécissant, les décollait en les plissant et en les contournant. Cet ornement recouvre le renforcement nécessaire au milieu du panneau.

L'étage supérieur ouvre à deux guichets placés entre trois panneaux également parcheminés.

Hauteur: 1^m^80; **Longueur**: 1^m^85; **Profondeur**: 0^m^72.

Mais si notre huchier est resté attaché aux vieilles traditions, son collaborateur, le tailleur d'images, se montre sensible à l'innovation en empruntant la décoration à la Renaissance. En effet, l'ornementation, symétrique dans

les deux petits vantaux, comprend une niche avec tympan à coquille soutenue par deux colonnettes-balustres et abritant une statuette en bas-relief. Dans la niche de gauche se trouve la Vierge, dans celle de droite, saint Jean. Ces supports rappellent le galbe des colonnes du palais de nos princes-évêques.

La Vierge est debout, la tête tournée vers la droite et vêtue d'une longue robe rouge; le corsage, ajusté et bordé d'or, s'échancre largement en carré, laissant voir la fine et transparente chemisette, celle-ci recouvrant la gorge jusqu'à la naissance du cou; les manches larges se rétrécissent au poignet. De ses épaules tombe un vaste manteau dont les plis s'amoncellent plus nombreux sur les jambes. Les cheveux sont ondulés, divisés sur le front et retombent longs sur les épaules; la coiffure est surmontée d'une couronne d'orfèvrerie perlée et fleuronnée. Les chaussures sont larges au bout. Sur son bras gauche, la Vierge porte l'Enfant Jésus; celui-ci est nu et entoure du bras droit le cou de sa Mère; de la main gauche, il saisit une pomme qu'elle lui offre.

Saint Jean, représenté pieds nus, porte une tunique bleue bordée d'or et boutonnant sur le côté. Il regarde vers la gauche, amplement drapé dans un manteau rouge au galon d'or, relevé sur le bras droit et l'entourant de ses plis. De la main gauche, il tient un calice d'or d'où s'échappe un serpent; de l'autre, il bénit le ciboire. Son visage imberbe est encadré de longs cheveux bouclés recouvrant les oreilles et taillés horizontalement sur le front.

Plusieurs des détails énumérés se remarquent sur les tapisseries flamandes et brabançonnes de cette époque.

La décoration de chaque guichet est complétée par deux petits médaillons en léger relief, à tête burlesque, et placés l'un au-dessus et l'autre en dessous de la plaque de la serrure. C'est un masque de moine joufflu, de soudard à fortes moustaches et à grandes oreilles, ainsi que

des profils de fous, coiffés de la cagoule ou de la cape déchiquetée.

Faut-il croire que ces facéties soient simplement des études de physionomies notées par l'imagier à cause de leur singularité et servant uniquement de remplissage ? Il faut plutôt supposer qu'elles résultent de l'influence, sur les artistes de la fin du XV^e^ siècle, des nombreuses gravures sur bois aux allégories satyriques de la folie, ainsi que des fêtes des fous et des innocents encore si populaires au XVI^e^ siècle.

Ce voisinage étroit du sacré et du profane pourrait sembler étrange, si l'on ne se rappelait l'emploi fréquent de ces contrastes pendant le moyen âge et la Renaissance, dans le but de mieux faire ressortir la signification symbolique des sujets religieux en augmentant l'intérêt par l'amusement. Les portails, les stalles, maints tableaux, surtout les représentations du Jugement dernier, de l'enfer, de la tentation de saint Antoine, ainsi que quantité de miniatures, de manuscrits, fournissent de multiples exemples de ces antithèses de mysticisme et de réalisme, celui-ci servant de repoussoir à l'autre.

La traverse haute de la devanture porte en caractères latins l'inscription AN DNI et le millésime 1550 qui semble avoir été retouché, mais qui se rapporte bien à l'ensemble des caractères du meuble. Une moulure au profil gothique y est clouée, pour former bordure à la tablette.

Les côtés ne montrent aucun ornement.

La polychromie recouvre la partie la plus décorative de l'armoire, c'est à dire les sculptures des deux petits guichets.

Toute la serrurerie apparente avec traces de dorure, en fer forgé et découpé, est l'œuvre d'un maître serrurier ayant aussi conservé les anciennes traditions. Des pentures suspendent et maintiennent les vantaux. Les ser-

rures, fermant à clef, ont leur plaque rectangulaire munie d'un verrou et de filets rivés renforçant et formant guide-clef. Un anneau de tirage se trouve à l'entrée de serrure des deux grandes portes.

Nous avons dit que le meuble venait probablement de Saint-Trond : a-t-il été exécuté au même endroit ? Il serait téméraire de se prononcer catégoriquement à cet égard. A la suite des recueils de poncifs dessinés ou gravés, répandus à profusion dans les ateliers des divers pays, les arts décoratifs en général, présentaient alors un caractère international, ce qui rend tout classement problématique. En tous cas, depuis le XV^e^ siècle, l'inspiration venait de la Flandre et du Brabant dont les nombreux produits artistiques et surtout les retables se répandront dans le monde entier. Cette influence est manifeste ici, particulièrement dans le réalisme des statuettes ainsi que dans les figures satyriques et l'accentuation des traits des médaillons. Par contre, l'élégance flamande fait défaut : les corps sont courts, trapus ; l'expression plus vulgaire et les attitudes légèrement maniérées. Ces dernières particularités ainsi que la polychromie plutôt criarde (atténuée par la patine du temps), trahissent une esthétique germanique. Quand on se rappelle que notre région, par suite des rapports de voisinage et de son régime politique, s'est toujours plus ou moins ressentie de l'action de l'art allemand, on ne sera pas éloigné de conclure que cette armoire de sacristie est une œuvre d'inspiration flamande, mais vraisemblablement exécutée dans le pays de Liége dont Saint-Trond faisait partie.

E. Brahy-Prost.

Découvertes archéologiques place Saint-Lambert.

La tranchée ouverte en notre ville pour le placement de l'énorme conduite de gaz a entamé ces jours-ci les substructions de la Cathédrale Saint-Lambert.

C'est rue Royale, sur une ligne passant devant la Fontaine de fer (le Calorifère), que l'on a, pour la première fois, mis au jour ces substructions. C'était, semble-t-il, l'épaisse muraille bornant les cloîtres du côté de l'Est et où se trouvaient, au haut des degrés, les trois portails orientaux. La tranchée, après avoir coupé diverses murailles, de composition et d'épaisseur diverses, a fourni une grande quantité d'ossements.

Vers le milieu de la rue Royale, les ouvriers ont rencontré, au grand dam de leurs outils, d'épaisses murailles de moellons agglomérés par un ciment d'une dureté extraordinaire, et qui semblent courir à peu près parallèlement à la rue Royale elle-même. Plusieurs murs de constructions différentes étaient juxtaposés en cet endroit. On ne se rend pas facilement compte de ce qui se trouve là, car les archéologues ne tardent pas à s'apercevoir que tous les plans que l'on a de Saint-Lambert, notamment celui de l'ouvrage de Van den Steen, ne concordent pas avec la réalité au coin de la rue Royale, près de la Société militaire. Un moment d'émotion : une petite tranchée, ouverte sur le côté de la grande, a révélé quelques débris romains, pilier d'hypocauste (rondelle), dalle, fragment de vase; mais il semble que ce ne sont que des débris errants.

A la sortie de la rue Royale, se dirigeant vers le terre-plain de la place Saint-Lambert, la tranchée se trouve à cheval sur une forte muraille, d'une dureté incroyable. On s'aperçoit assez vite que l'on est en présence de la muraille du bas côté Nord de la Cathédrale, commencée vers 1185 et démolie en 1794. On découvre, en effet, le massif sur lequel se trouvait la tourelle contenant l'esca-

lier de ce côté, contre le bas côté et le bras Nord du transept oriental. Cet escalier laisse des traces dans une large dalle de pierre bleue et certaines rondelles de grès servant, sans doute, à la vis de cet escalier. En dessous des rails du tramway, on a découvert, contre la muraille des bas côtés, des tombeaux composés de logettes en pierre de sable. Deux de ces tombeaux étaient superposés. On en a retiré les squelettes, aux ossements desquels adhéraient encore des lambeaux de vêtements, et quelques objets en métal.

Au même endroit se relèvent aussi, à quelque distance l'un de l'autre et perpendiculaires à la muraille du bas côté Nord, deux massifs épais, qui pourraient être des contreforts. Ils ont été formés, à une époque plus récente d'ailleurs, de matériaux divers parmi lesquels se rencontrent des chapiteaux entiers, en pierre de sable. L'un est une abaque ou chapiteau de colonnette romane, très simple et de forme bien connue. L'autre est un chapiteau, également roman, à volutes aux angles et à feuillage, comme ceux du XII^e^ siècle. Nous ferons cependant observer que la nature de la pierre et la façon de la taille rapprochent cette pièce des fragments du monument romain de Vervoz; cela est d'autant plus singulier qu'on a trouvé, à quelque distance, des colonnes (demi-colonnes engagées) cannelées et qui paraissent venir du même monument que ce chapiteau. Quelques parties de fûts de colonnettes en marbre ont été aussi découvertes au même endroit. Il importe enfin de remarquer la présence, dans la partie inférieure de cette muraille du bas côté Nord, de gros morceaux de tuiles et briques romaines, encastrés dans le ciment très dur de cette muraille qui résista vigoureusement au pic et même aux pointes enfoncées dans la masse pour essayer de disjoindre les blocs. Le ciment fait à la chaux hydraulique, mêlée de petits cailloux, comme du béton, était plus dur même que le grès ferrugineux qu'il entourait.

Arrivée sur le terre-plain de la place Saint-Lambert, la tranchée fait un angle obtus, se dirigeant en ligne droite

vers la Place Verte. Elle coupe en biais la muraille des bas côtés dont nous venons de parler et atteint, quelques mètres plus loin, toujours de biais, mais à un niveau de 0^m80 environ, en dessous de celui de la place, une autre muraille, en grès tendre et d'appareil moins solide. L'orientation de cette seconde muraille n'est pas parallèle à celle de la muraille du bas côté Nord dont nous avons parlé [1] ; elle se dirige un peu plus vers le Sud. Contre ce mur s'en applique, à angle droit, un autre qui se dirige vers le Sud ; cette muraille [2] a une épaisseur de *trois pieds* (0^m90) et semble appartenir à une autre construction que la muraille n° 1. Elle est moins épaisse que celle-ci et d'appareil moins solide. On remarque, dans la coupe du terrain, à environ 0^m70, un ciment rougeâtre qui passe par dessus la muraille n° 2 et joint la muraille n° 1 à la muraille n° 3. Celle-ci, d'appareil, d'aspect et d'épaisseur, est semblable à la muraille n° 1 à laquelle elle est d'ailleurs parallèle. Il semble que ce soit le mur séparatif du bas côté et de la petite nef du côté septentrional. Contre le mur, s'applique, à angle droit, une autre muraille, de même aspect, de même construction et de même épaisseur, qui marque la place des arcs doubleaux de la petite nef.

A petite distance de celle-ci vers le Sud-Ouest et à un niveau assez profond, la tranchée a mis à nu la muraille n° 4, épaisse de trois pieds et d'appareil semblable à celui de la muraille n° 2. Chose singulière toutefois, cette muraille ne semble concorder ni en parallèle ni en perpendiculaire avec aucune des substructions rencontrées jusqu'à présent ; elle appartiendrait donc à un troisième édifice.

Le ciment rouge que l'on a déjà observé dans la coupe de terrain entre la muraille n° 1 et la muraille n° 3 se

[1] Nous lui donnerons pour plus de facilité le n° 1.

[2] Appelons-la muraille n° 2.

continue à partir de celle-ci jusqu'au bout de la tranchée, passant par dessus la muraille n° 4 et la muraille n° 5. On remarque que ce ciment, dont la face supérieure est noirâtre par places, est soutenu par un enrochement composé de fragments de pierres diverses, mais surtout de marbre gris (bleu belge) dont quelques morceaux sont calcinés (en chaux) ; certains fragments de grès sont aussi rouge noir, comme les pierres des charbonnages qui ont brûlé.

La muraille n° 5 est parallèle à la muraille n° 2, dont elle possède les dimensions (trois pieds) et les matériaux (grès tendre et mortier gris), mais elle est d'un appareil très uniforme du côté Nord ; les blocs sont bien réguliers, et à $0^{m}90$ de profondeur, il y a un ressaut d'une épaisseur d'environ $0^{m}10$.

Le déchaussement de ce mur a provoqué une grosse émotion car, environ à $1^{m}20$, la pioche a rencontré d'abord deux couches de tuiles rouges romaines, puis une couche de plâtras à peintures à fresque rouge vif, blanc, vert et noir. Nous avons pu en retirer d'importants fragments d'une fraicheur merveilleuse. En dessous de cette couche, furent ensuite découverts une rondelle entière de pilier d'hypocauste, portant le sigle à la patte de loup, des fragments d'autres rondelles, des morceaux de larges et épaisses dalles et un tesson de poterie jaune à bord très épais. La fouille, poussée en cet endroit à plus de deux mètres, n'a plus rien donné.

La muraille n° 5 ne continue pas vers l'Ouest; elle s'arrête contre un autre mur qui lui est perpendiculaire. Du côté Est le mur — appelons-le le mur n° 6 — est d'appareil semblable à la muraille n° 5, mais sa face Ouest est toute différente. Les moellons en ont été rejointoyés par un ciment rouge dur, sur lequel se voient encore très bien les traits de dague. Cette muraille n° 6 était en outre recouverte d'un premier enduit, épais d'un pouce composé de chaux et de brique pilée et assez friable; il adhère même assez peu au mur. Cet enduit, suivant une

fouille faite au pied du mur par nous, se prolonge en profondeur jusqu'à 2m65 au-dessous du sol. Là nous avons rencontré une aire épaisse de ciment composé de chaux et d'un peu de brique et sur laquelle étaient encore posés deux carreaux, d'environ 0m10 de côté, en terre rouge, très cuite, dure et sonnante. Enfin, au-dessus du premier enduit du mur, il y en avait un second, rencontré encore debout et en place dans une petite fouille en dessous du bord de la tranchée : le second enduit, très dur et très uni, véritable stuc, était peint uniformément en rouge vif.

A une distance d'environ trois pieds et demi de la muraille n° 6 et ne lui étant pas parallèle, la tranchée a rencontré une autre substruction, d'assez mauvais appareil, sorte de blocage reposant à environ 1m20 du sol sur un ciment blanchâtre soutenu par une muraille formée de bricaillons et de fragments de tuiles, de rondelles d'hypocauste et d'autres débris de toutes espèces. L'exploration de cet endroit a donné des résultats singuliers : entre les profondeurs de 1m40 à 2 m. environ, il y avait une terre très légère, dans laquelle, avec des fragments de briques et de tuiles, nous avons retrouvé pêle-mêle des fragments de poteries, de diverses époques semble-t-il, des morceaux de plâtras rouge, des ossements d'animaux, dont quelques-uns *sciés*, une mâchoire d'animal avec ses dents et une grosse molaire d'*herbivore*, des clous, un morceau de verre, une coquille d'œuf, des valves de moules qui semblent celles des rivières du pays, une coquille d'*helix nemoralis*, puis nombre de petites coquilles d'hélices de très petite taille ; à signaler enfin, dans le même dépôt, plusieurs grosses poches (de la grosseur du poing), de charbon de bois auquel était mêlée de la houille maigre dont une partie était brûlée comme du coke.

Chose particulière à noter, les poteries les plus incontestablement romaines, pseudo-samiennes, noires fines, à reflets métalliques et décorées de zones mouchetées à l'ébauchoir, se trouvaient dans la partie supérieure du

dépôt, tandis que les grosses poteries qui paraissent d'époque postérieure, étaient dans le bas. Parmi les plus belles poteries rencontrées, mentionnons les fragments d'un vase en terre blanche décorée de reliefs à la barbotine et présentant, par le dehors, un aspect noir à reflet métallique du plus bel effet ; nous avons aussi trouvé un fragment attribué à un vase à dépressions longitudinales. Ces poteries semblent remonter au IIIe siècle, ce qui reporterait assez haut dans l'histoire, l'existence d'une habitation à Liége.

Dans ce dépôt, il y avait un nombre considérable de fragments de tuiles faîtières et de morceaux de terre cuite courbes, ressemblant à des morceaux de tuyaux. Nous y avons retrouvé encore deux fragments de dalles rouges percées d'un trou rond et des morceaux de ciment très dur portant les empreintes de l'intérieur de la tuile faîtière, de la verne du toit et des extrémités des tuiles des pentes du toit. Il y avait enfin, dans le dépôt, quelques cailloux de rivière.

Voilà où les fouilles en étaient arrivées le 12 août. Quelles conclusions en tirer ? Il serait, pensons-nous, téméraire de s'aventurer dans n'importe quelle supposition. On peut bien assurer que les fortes murailles nos 1 et 3 sont des vestiges du temple détruit à la fin du XVIIIe siècle, mais en ce qui regarde le reste, il faut se tenir sur la plus prudente réserve. Dans l'état où se trouvait la tranchée le 9 août, il est impossible de rien préjuger.

Attribuer tel vestige à la cathédrale de Notger, tel autre à saint Hubert, voir ici une villa romaine, sont autant d'hypothèses et rien de plus.

Assurer dès maintenant que la villa romaine a existé à l'endroit même où le dépôt a été découvert serait à notre avis une pure supposition.

Qu'il y ait eu une villa sur la place Saint-Lambert, probablement au bord de la Légia qui devait traverser primitivement la place, c'est dès maintenant un fait hors de conteste. Les débris de l'habitation sont là pour le prouver

et les rebuts de ménage montrent même qu'elle n'était pas simplement une cabane avec un champ. Les nature de certaines poteries tend au contraire à démontrer que les habitants de la villa menaient une vie relativement somptueuse. Et la découverte de sigles sur les rondelles d'hypocaustes en même temps que celle de certaines poteries font remonter cette villa à un temps déjà reculé.

Mais il faut en tous cas remarquer que les débris romains n'ont pas été retrouvés à leur place réelle et j'irai plus loin en assurant qu'ils formaient un dépôt factice, un tas de déblais, si l'on veut. En effet, tout près de la muraille n° 5, on en découvre à une certaine profondeur : 1m20. Le dépôt a à peine 0m30 de profondeur et tous les déblais se trouvent couchés *horizontalement,* au lieu d'être tombés pêle-mêle. En dessous de 1m50 et, bien qu'on qu'on ait déblayé jusqu'à 2m20, on ne trouve plus rien, pas un morceau de brique, pas une poterie. A côté, derrière le mur n° 6, les débris sont pêle-mêle et on les trouve entre 1m40 et 2m00 de profondeur. Tandis que près de la muraille n° 5, on trouve de larges fragments de peinture à fresque blanche, rouge, verte et noire, de l'autre côté au pied de la muraille n° 6, c'est-à-dire à 0m90 du premier dépôt, il n'y a que du plâtras peint en rouge uni.

Au reste, les débris romains sont dispersés partout; en 1898 on en retrouvait devant Gérardrie. A l'entrée de la rue Royale, il en existait également, tant dans le sol même en face de la Société militaire que dans les fondations de la muraille n° 1.

Enfin, dernier argument, le sol romain véritable se trouve, à mon avis, à une beaucoup plus forte profondeur et nous le chercherions plus facilement à 3m50 qu'à 2m00. D'après mes observations, le dépôt de la muraille n° 6 proviendrait d'une fondation de mur, c'est à dire d'un trou fait pour y bâtir une muraille, ce qui expliquerait pourquoi les objets les plus anciens se trouvaient dans la couche supérieure au lieu d'être dans le bas du dépôt. Ce dépôt de plus, était très friable, rempli de briques, de fragments de

mortier, de charbon, d'ossements de tous genres pêle-mêle. C'est aussi pourquoi, tout en annonçant la découverte de morceaux de houille et même de houille ayant brûlé, je ne puis assurer nettement que cette houille provient de la villa romaine.

Je ferai cependant remarquer que les chroniqueurs font remonter au XII^e^ siècle seulement l'emploi de la houille dans le pays alors que, suivant nos constatations, le déblai contenant ces houilles doit avoir été exécuté lors de la construction après 1185 des murs de la dernière Cathédrale. Un des dépôts de charbons se trouvait d'ailleurs au milieu de poteries romaines, ce qui, sans être un argument décisif, n'en a pas moins sa valeur.

Le relevé exact des murailles mises à jour a été fait avec le plus grand soin par M. l'ingénieur Paul Lohest, dont on connaît la compétence en la matière. Quant aux objets, débris, documents découverts dans ces fouilles, ils ont été ou seront déposés, en vertu d'une décision de la Ville, au Musée de l'Institut archéologique liégeois et les plus experts de nos confrères pourront, par un examen approfondi, déterminer les époques réelles auxquelles ces objets appartiennent.

On pourra, alors, risquer des conjectures ou des conclusions ; mais en attendant, il est préférable de se tenir sur la réserve.

Eug. POLAIN.

P.-S. — Nous reprendrons la question en détail, lorque les fouilles seront achevées : le cadre de notre *Chronique archéologique* ne se prêtant d'ailleurs pas à des études aussi étendues. Signalons, en attendant, que par délibération du 12 courant, le Collège des Bourgmestre et Echevins a chargé l'Institut archéologique de pratiquer, pour compte de la Ville, des fouilles aux abords des substructions mises à jours.

Petite chronique archéologique

Muraille de Notger. — Nous sommes tombé dans l'erreur commune en disant qu'on avait découvert, rue Hors-Château, des vestiges de la muraille d'enceinte de Notger. Les fondements de la véritable muraille en question ont été, en effet, retrouvés au haut de la rue des Mineurs, se dirigeant du Palais vers la rue des Airs, ce qui confirme pleinement les conclusions énoncées déjà par M. Th. Gobert. Signalons, en passant, la savante étude que ce dernier vient de faire paraitre : *La plus ancienne enceinte de Liége*, et qui contient, indépendamment d'un excellent plan donnant le tracé complet de l'enceinte notgérienne, nombre d'aperçus nouveaux sur cette question si intéressante de notre histoire locale.

Saint-Denis. — On a retrouvé et on remet en l'état primitif les petites fenêtres du côté sud de la tour de cette vieille église. La fenêtre supérieure est divisée en deux par une colonnette sur laquelle s'appuient deux cintres, inscrits eux-mêmes dans une arcade cintrée. Une autre petite fenêtre cintrée existe un peu plus bas. Tant qu'on s'occupe de restaurations on ferait bien de dérocher ou nettoyer, et même de reconstruire la lépreuse et vilaine muraille qui longe la rue Cathédrale. Elle déshonore la rue et l'église elle-même.

Les Carmes. — Dans un jardin de la rue du Méry des ouvriers terrassiers ont découvert, la semaine dernière, un certain nombre de sépultures des moines Carmes qui, jadis, avaient là un couvent important. Les déblais ont ramené au jour, indépendamment d'une grande quantité de pierres de sable, deux squelettes, dont l'un entier, des ossements épars, quelques débris d'étoffes, etc. Plusieurs bons bourgeois de Liége avaient également été ensevelis dans l'église des Carmes

Rue des Bayards. — Les travaux d'agrandissement que la Compagnie du gaz fait exécuter à son usine de la rue des Bayards, ont provoqué la découverte de nombreux ossements humains et d'épaisses murailles. Voici exactement de quoi il s'agit : les ossements proviennent du cimetière que la Ville créa en 1804 en cet endroit pour les quartiers du Nord et de l'Ouest ; quant aux substructions, ce sont celles de l'ancien hôpital jadis dénommé « Hôpital Général Saint Georges », et que la Cité avait érigé l'an 1727 pour y recueillir les mendiants et vagabonds ; ultérieurement, cet établissement avait servi de lieu de détention d'aliénés et de fous dangereux. L'immeuble devint dans la suite propriété des Hospices.

E. P.

2e ANNÉE, N° 9. SEPTEMBRE 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2f.50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0f.25 (pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XIII. — LUSTRE LOUIS XV EN VERRE LIÉGEOIS.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

Parmi les différentes productions de l'industrie artistique du verre de l'ancien pays de Liége, il n'est pas sans intérêt de mettre en relief les *lustres*, ces appareils d'éclairage pourvus de chandelles, dont nos pères faisaient grand cas dans l'ameublement des habitations bourgeoises; le lustre, en effet, constitue une partie indispensable du mobilier.

Durant certaines périodes, ces appareils étaient construits partie en métal — cuivre ou fer — partie en verre; l'ensemble, certes, constituait un « meuble » gracieux, mais au fond la carcasse métallique n'avait pas en elle-même de réelle valeur artistique et les petites parties de verre ornant les rinceaux de cette carcasse, bien que travaillées avec délicatesse, n'offraient, de leur côté, pas une très grande valeur artistique. L'ensemble seul était d'un heureux effet et d'une belle harmonie.

Placés au premier rang des artisans par leur habileté et la pratique expérimentée d'un art dont ils possédaient tous les secrets, nos verriers liégeois produisirent des lustres de verre, d'une conception tout artistique. En

effet, il ne suffisait plus de recouvrir, par de multiples verroteries, une carcasse de métal, mais bien de faire

jouer au verre seul tout le rôle, de grâce et d'élégante tournure, que revêtent ces appareils d'éclairage.

Le lustre reproduit ci-contre et auquel nous avons consacré ailleurs une étude d'ensemble [1] est, comme ses pareils, d'une ordonnance et d'une facture qui caractérisent absolument l'ancienne fabrication liégeoise. Il est de l'époque Louis XV, avec ses trois coupoles dorées et ses rinceaux en verre torsiné; il est à huit lumières et est agrémenté de pendeloques moulées et taillées. Ses dimensions (1m25 de hauteur et 1 m. de diamètre), sont de proportions bien établies; l'ensemble est d'une grâce charmante. L'appareil est à trois « étages » ou rangées de rinceaux, dont quelques-uns sont surmontés de flèches ou de palmettes.

Les verriers liégeois, connus également au dehors pour leur habileté dans la fabrication des lustres et autres appareils (girandoles, candélabres, chandeliers), en firent une production abondante. Nous en connaissons de nombreux spécimens meublant des salons d'amateurs. Ils portent tous l'empreinte de la fabrication liégeoise; le château de Hex (près Looz) l'ancienne résidence estivale du prince de Velbrück, en possède plusieurs, dont deux très volumineux. D'après les inventaires, le Palais des princes-évêques était, d'autre part, abondamment pourvu de ces appareils en verre [2].

Florent PHOLIEN.

[1] FL. PHOLIEN, *La Verrerie au Pays de Liége*. Liége, A. Bénard.

[2] Nous avons été très agréablement surpris, de voir un magnifique lustre en verre acquis, sur l'initiative de M. Micha, échevin des Beaux-Arts de la Ville de Liége, pour meubler l'une des salles de l'Hôtel d'Ansembourg. Nous sommes heureux de pouvoir profiter de l'occasion pour engager la Ville, si bien disposée à l'égard de l'Institut et du Musée archéologique, à persévérer dans la voie des acquisitions de l'espèce.

Il est hautement désirable que les collections publiques contiennent des spécimens nombreux autant que variés des différentes productions de nos anciennes industries d'art, parmi lesquelles figure, au premier rang, la verrerie.

Un acte inédit de Jean de Hornes, évêque de Liége

L'an 1500 avait été proclamé jubilaire par le pape Alexandre VI ; d'innombrables théories de pèlerins se dirigèrent vers Rome, dans le but de gagner des indulgences. Mais ces expéditions étaient non seulement longues et coûteuses ; il fallait aussi tenir compte du peu de sécurité qu'offraient les routes au milieu des troubles de cette époque. Aussi plusieurs princes, par des dons et des offrandes de toutes espèces, obtinrent du pape la faveur de faire bénéficier tous leurs sujets de la grâce du jubilé.

L'évêché de Liége sortait à peine des terribles épreuves qu'il avait subies au cours des luttes de la famille des la Marck contre Louis de Bourbon et Jean de Hornes. Celui-ci s'empressa de solliciter, pour toute sa principauté, la permission de faire proclamer le jubilé dans les églises de son ressort ; cette faveur lui fut accordée pour l'année 1502 et le 23 mars de cette année, le commissaire du cardinal-légat Raymondi venait à Liége publier l'extension du jubilé à tout le diocèse de Liége [1]. C'est à la suite de cet acte, que l'évêque Jean de Hornes émit l'ordonnance que nous publions.

D.D. Brouwers.

Sauf-conduit accordé par l'évêque de Liége, Jean de Hornes, à tous ceux qui voudront gagner des indulgences en se rendant à Liége ou dans les endroits où elles seront publiées.

Maestricht, 2 avril 1502.

Jehan de Hornes, par la grace de Dieu evesque de Liége, duc de Bouillon, conte de Loz, etc. A noz ames et fealx conseilliers, baillis de Hesbain, de Condros, Monhault, Tuin, Couvin, etc., grant mayeur de Fosses, maires de Huy, Dynant, Twin, Couvin, etc., et

[1] Jean de Loos, *Chronicon*, dans de Ram, *Documents relatifs aux troubles du Pays de Liége* (1455 à 1505), p. 117.

a tous aultres noz justiciers et officiers espirituelz et temporelz ou a leurs lieutenans, ausquelx ces presentes noz lectres seront monstrées, salut. Savoir faisons que nous désirons le salut des ames de noz subges, alans regart à la grant grace et belles indulgences qui comme à l'an de jubilee à Rome sont au present en noz pais, ou que ung checun peult acquerir le salut de son ame, et la remission de ses pechiez, avons pour ces causes et raisons et autres nous a ce mouvans, a fin que nul ne pretende ne puist alleghier cause d'excusance ou de ignorance, consenti, concedé et ottroié, et par ces presentes consentons, concedons et ottroions que toute personne de quelcque estat ou condicion qu'elle soit, soient bannis, albains exempe de loy ou aultres quelz qu'ilz soient de nos dis subges, puist venir en nostre cité ou partout ou les dites indulgences seront, pour icelles indulgences et pardons acquerir et gaingnier, et pour ce plus seurement faire avons donné et donnons a tous ceulx et celles qui gangnier et acquerir les dis pardons et indulgences vouldront, aler en nostre dicte cité ou ailleurs ou les dictes indulgences seront, bon, seul et leal saufconduit et seurte l'espace de trois jours entiers continuelz et ensuivant l'ung l'autre, sauf alant, sciournant et retournant, moienant toutes fois que soubs umbre ce present saufconduit ilz ne feront ne pourchasseront chose preiudiciale a personne, et ainsy qu'ilz se presenteront au maire des lieux ou icelles indulgences seront, pour savoir le jour de leur entrée et issue. Si vous mandons et commandons bien expressement et acertes et a chacun de vous en droit soy et si come a luy appartiendra, que faites incontinent crier et publier à son de trompe par toutes lieux et metes de voz offices ou l'on est acoustumé faire cris et publications, ceste nostre ordonnance, seurte et saufconduit, et le faites inviolablement observer et entretenir ; car ainsy le nous plaist. Et pour ce que de ces dictes presentes l'on pora avoir à faire en divers lieux, voulons que à la copie autenticque ou signe de l'un de noz secretaires foy soit adioustée comme aux principales. Donné en nostre ville de Trect le second jour d'avril l'an mil cincque cens et deux.

Archives de la ville de Dinant, registre aux *Modérations des cens*, n° 3, f° 130 v°.

NOS CONFÉRENCES

A notre séance de juillet dernier, M. Edmond Couvreux, a fait une très intéressante communication « *à propos d'un portrait de Jean de Ville attribué à Gérard Douffet* ».

Les circonstances de la découverte méritent d'être rappelées : en septembre 1905, M. Armand Grégoire-Philips, notaire à Huy, acquit en cette ville deux anciennes maisons du XVII^e^ siècle situées à l'angle des rues du Tribunal et des Augustins, afin d'édifier sur leur emplacement un hôtel, sa résidence actuelle.

Au cours des travaux de démolition, les ouvriers découvrirent dans un placard mural, un panneau de chêne servant de fond et solidement cloué à la muraille. Après l'en avoir détaché, ils s'aperçurent que la partie ayant fait face au mur était recouverte d'une peinture.

Le propriétaire aussitôt prévenu, fit soigneusement enlever le panneau et se rendant compte du mérite de la peinture, confia celle-ci à M. Couvreux pour la restaurer.

Ce tableau représente Jean de Ville, bourgmestre de Huy; il est armorié et daté de 1629. Le personnage est représenté à mi-corps, le regard légèrement tourné vers la droite, vêtu d'un pourpoint de satin blanc semé de crevés bleus et d'aiguillettes de même. — Il porte un col large et empesé, dégageant bien la tête et lui donnant une allure de gentilhomme, ainsi qu'une rapière Louis XIII, maintenue au corps par un baudrier de soie blanche, brodée d'or et de fleurettes de même.

La main droite est appuyée négligemment sur la hanche, tandis que la gauche, reposant légèrement sur la garde de l'épée, tient une paire de gants couleur chamois.

Après avoir fait ressortir la belle prestance et la noble allure de ce portrait, M. Edm. Couvreux a exposé les raisons diverses qui le portent à attribuer cette œuvre, non signée, à Gérard Douffet, ou tout au moins à un de ses meilleurs élèves : le conférencier a notamment insisté

sur les traits communs qui existent entre le portrait de Jean de Ville, ceux de la Pinacothèque de Münich, reproduits par J. Helbig, *La peinture au pays de Liége et sur les bords de la Meuse*, pp. 224 à 232, et celui de Sébastien Laruelle, appartenant à M. Van der Heyden à Hauzeur, au château du Val Benoit.

Quant à la détermination du personnage représenté, elle n'est guère douteuse : la date de 1629 que porte ce portrait correspond à l'époque de la magistrature de Jean de Ville et la maison dans laquelle fut retrouvé le portrait appartenait précisément jadis à la famille de Ville.

Pour rendre sa communication aussi attrayante que possible, M. Edm. Couvreux a soumis à ses collègues une série de photographies représentant le portrait avant et après la restauration et reproduisant les deux toiles de Douffet publiées par M. Helbig.

Nos Excursions.

L'Institut a visité, le 18 juillet dernier, sous la conduite de M. le Dr Simonis, son président, les châteaux anciens de Jemeppe.

Le plus intéressant de ces châteaux est, sans contredit, celui que bâtit, d'après la tradition, au XIIIe siècle, Antoine, seigneur de Jemeppe. Il comprend, dans sa partie la plus ancienne, un gros donjon carré, massif et solide, flanqué de deux demi-tourelles. L'extérieur avec son appareil en gros blocs de castène mélangé par ci par là de grès est d'époque indéterminée ; cet appareil traditionnel, de même que la forme du donjon et des tourelles, peut aussi bien dater du XIIe que du XVe, voire même du XVIe siècle. A l'intérieur quelques contre-cœurs des anciennes cheminées et quelques portes à cintre, paraissant du XVe siècle, rappellent seules l'antiquité de l'édifice. D'autres parties des bâtiments ont été remaniées à une époque récente, telle la cour intérieure qui a été restaurée au commencement du XVIIIe siècle et retransformée au cours du début du XIXe.

Le tout a néanmoins un aspect très pittoresque, avec son portail d'entrée ayant sans doute porté jadis un pont-levis. M. Lepourcq qui habite le vieux château a reçu les excursionnistes avec la plus grande courtoisie, leur montrant les pièces les plus curieuses de ses collections de faïences et quelques autres objets anciens.

A quelques pas du château d'Antoine, s'élève celui dit d'Ordange. Il n'a guère conservé de son aspect primitif que les deux grosses tours qui flanquent sa porte d'entrée. Les bâtiments intérieurs, qui étaient du XVII^e siècle, ont été fortement remaniés, tant au dehors qu'au dedans, vers le milieu du XIX^e siècle.

Le troisième château, celui dit de Courtejoie, est à 200 mètres de là. La partie la plus ancienne est la porte jadis surmontée des armoiries de Courtejoie, que hachèrent les vandales de la fin du XVIII^e siècle. Une grosse tour ronde, poivrière, marque l'angle du fossé, où coule encore le ruisseau de Hollogne. La maison d'habitation rappelle par sa construction l'ancienne maison Porquin, celles de la rue Grande-Bèche et des cloitres Saint-Denis, rue de la Wache (milieu ou seconde moitié du XVI^e siècle).

A l'issue de l'excursion, les membres ont été reçus avec une affabilité rare, et dont tous garderont le meilleur souvenir, par M^r et M^me Simonis qui leur ont fait les honneurs de leur home et de l'admirable collection de monnaies et de médailles que celui-ci renferme. M. le D^r Simonis a bien voulu, en outre, avec sa compétence bien connue, fournir de nombreuses explications sur les pièces les plus remarquables de son médailler.

X.

Petite chronique archéologique

Place Saint-Lambert. — Les fouilles, pour le moment, sont arrêtées. On avait, dans une tranchée sur le côté de la tranchée principale, mis au jour quelques sarcophages en pierre blanche dont une partie, en débris, a été portée au Musée archéologique. Ceux qui sont encore à peu près intacts seront retirés plus tard. On a retrouvé dans ces sarcophages des ossements, un lambeau d'étoffe et quelques fils d'or.

Dans l'extrémité de la tranchée, vers la place Verte, on a retrouvé le dépôt romain ; des poteries, des clous, des morceaux de charbon, des tuiles, un fragment de lampe, etc., ont été recueillis dans ce dépôt, avec des morceaux de plâtras polychrômé.

Les fouilles pratiquées par l'Institut commenceront sous peu, sous la direction de M. Th. Gobert. On espère pouvoir déterminer complètement l'emplacement des deux édifices retrouvés jusqu'à présent.

E. P.

Erratum.

Dans le n° d'août, p. 59, lire : *s'assemblent carrément à tenons et mortaises* au lieu de : *s'assemblent carrément à des tenons*, etc.

2e ANNÉE, N° 10. OCTOBRE 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XIV. — PAVILLON DU XVII[e] SIÈCLE.

(Rue Monulphe, à Liége.)

La photographie que nous reproduisons ci-après représente un pavillon qui faisait autrefois partie des dépendances de l'abbaye Saint-Laurent, la plus ancienne de Liége et des environs.

Il est probable que ce pavillon qui fut reconstruit en 1652 par l'abbé Gérard Sany, dont les armes et la devise : « FORTITUDINE ET PRUDENTIA » s'aperçoivent à la partie supérieure de la face donnant vers la rue Monulphe, avait péri lui aussi dans le bombardement du 26 août 1649 qui détruisit une grande partie de l'abbaye [1].

Ce pavillon est de forme carrée et mesure environ 5m00 × 5m00.

[1] Cf. au sujet de la relation de cet événement et de l'histoire de l'abbaye elle-même, Th. GOBERT, *Les Rues de Liége*, t. II, pp. 196 et suiv. Le même auteur (p. 202) consacre quelques lignes au pavillon dont nous nous occupons ici.

Actuellement, on accède au rez-de-chaussée par trois degrés et une porte ancienne qui a été surélevée récemment d'environ $0^{m}70$; on communique avec le premier

étage par un escalier extérieur de vingt marches en pierre.

La façade Ouest est éclairée par deux fenêtres longues et étroites, dont la moulure du linteau est caractéristique :

c'est, non pas une accolade, comme cela se rencontre fréquemment à Liége, mais deux lignes droites posées obliquement. A la hauteur du mur de clôture, on voit trois petites arcatures qui semblent indiquer que l'édicule était posé de guingois sur le mur de soutènement primitif.

La façade Sud est percée de deux baies dont l'une au premier étage est ancienne, l'autre récente.

Outre la porte d'entrée, la façade Est est pourvue au premier étage d'une baie de l'époque, formant fenêtre et d'une porte surmontée des armoiries de l'abbé Gérard Sany : de gueules à trois têtes de léopard d'or, rangées 2 et 1, mordant un serpent de.....

La construction est en briques, en pierres blanches qui semblent être le tuffeau de Maestricht et en calcaire de la Meuse.

L'aspect en était encore naguère très pittoresque, grâce à sa toiture formant abri pour un guetteur ou une cloche et que surmontait un intéressant épi en fer forgé [1]. Cette toiture est aujourd'hui remplacée par une banale couverture en tuiles rouges qui a enlevé à l'édicule toute son originalité [2].

L'intérieur du pavillon ne présente plus rien de remarquable ; signalons seulement que le plafond du rez-de-chaussée est divisé en deux par un sommier lequel contrebute une voûte formant manteau de cheminée.

Paul Jaspar.

[1] Cet épi a pu être sauvé de la destruction et est conservé aujourd'hui au Musée du Vieux-Liége.

[2] La photographie que nous reproduisons et qui est due à M. le Dr J. Grenson, a été prise le 26 septembre 1900, quelques jours avant que la tour ne fut démolie.

Fouilles archéologiques place Saint-Lambert

Les fouilles proprement dites sur la place Saint-Lambert ont commencé le 17 septembre et les résultats en ont été beaucoup plus intéressants qu'on ne pouvait le prévoir. Nous donnons, avec le présent numéro, un plan des murailles retrouvées avec indications des différentes trouvailles, ce qui permettra à nos lecteurs de se rendre compte plus exactement du travail effectué.

Comme on pourra le voir, d'après ce croquis, il y a, au moins, deux édifices, parmi les murailles qui s'enchevêtrent les unes dans les autres. L'un se distingue par ses murs épais, de six pieds (1m70) et correspond exactement à la cathédrale détruite à la fin du XVIIIe siècle. L'autre est formé de murs plus minces, de trois pieds (0m90) et appartient à un édifice plus ancien. Bien que, comme nous le disions il y a deux mois, il faille être très prudent avant d'attribuer à telle époque tel bâtiment, nous avons de fortes raisons de croire que l'édifice à grosses murailles, évidemment la cathédrale rebâtie après l'incendie de 1185, a été construit sur les fondements même de la cathédrale de Notger. En effet, nous avons retrouvé à une certaine profondeur, dans ces murs, un appareil assez différent et certainement plus ancien que l'appareil supérieur. Cet appareil ancien, d'ailleurs, se retrouve également, mais à une plus grande hauteur, dans le vieux chœur qui lui-même, correspond exactement aux gros murs. De plus, les grosses murailles, d'un appareil assez peu soigné comme aspect, sont évidemment des murailles de fondation et non des murs dont l'extérieur serait visible. Enfin, le ciment rose dont nous avons déjà parlé précédemment et qui a été, le fait est acquis, coupé pour refaire les grosses murailles, paraît bien avoir été le dallage de l'église notgérienne. C'est, en effet, en dessous de ce dallage que se sont retrouvés les sarcophages, pour la plupart du moins, et il semble bien

Plan des substructions de la Cathédrale Saint-Lambert

dressé par M. Paul Lohest.

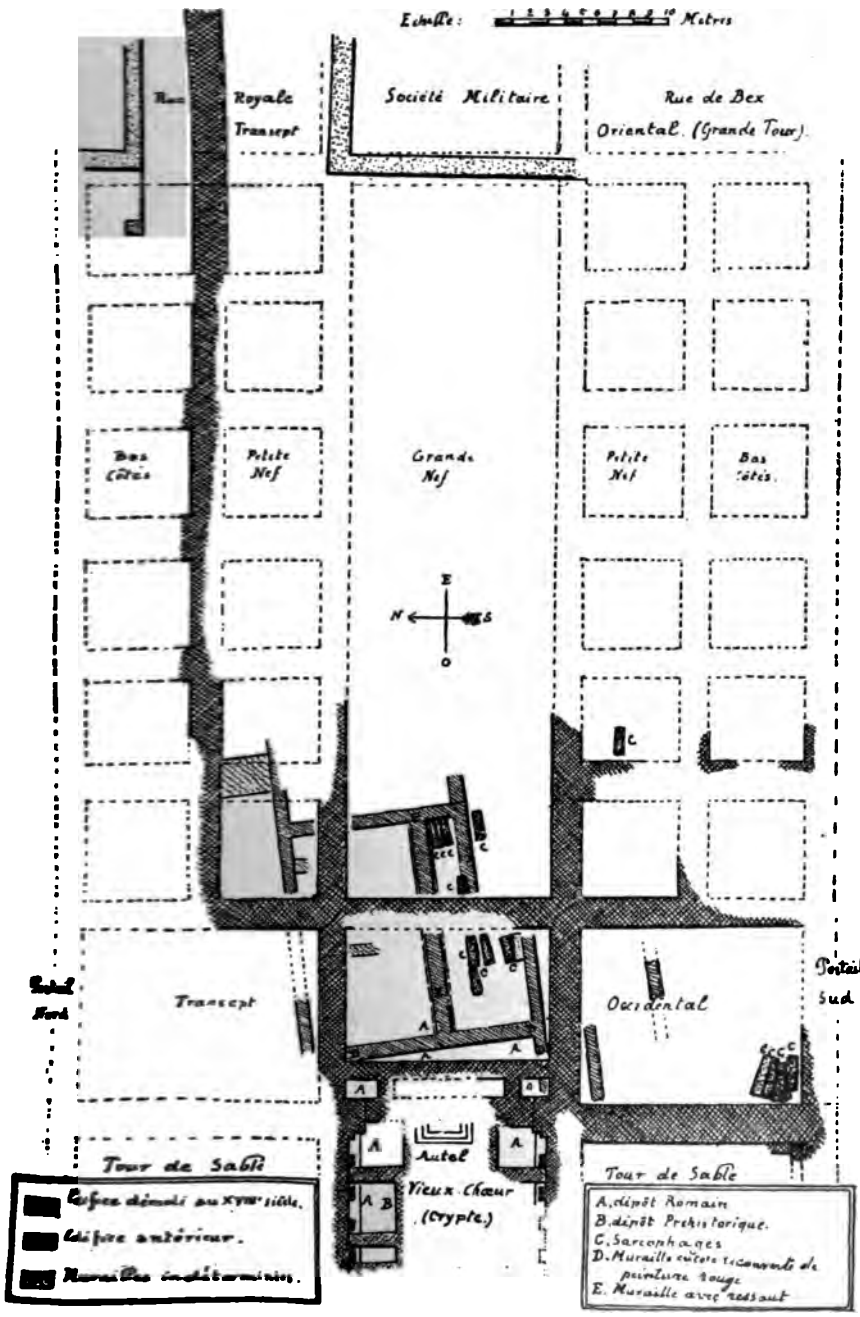

aussi que ces sarcophages seraient du x^e^ siècle. Dernier argument, les dimensions données à l'église à grosses murailles répondent bien à une cathédrale bâtie par un prince qui voyait beau et grand et qui, certes, n'aurait pas donné à la cathédrale des dimensions plus restreintes qu'aux églises collégiales qu'il a bâties.

Entre les grosses murailles s'en trouvent d'autres, plus anciennes. On avait cru y voir les restes de la cathédrale bâtie par saint Hubert mais, à tout prendre, nous pensons que ces murs appartiennent à un édifice plus ancien et nous risquerions même l'hypothèse que ce seraient ceux de la villa romaine. En effet, leur disposition ne répond pas du tout à une église. En plus, bien qu'ils soient enterrés profondément, aujourd'hui, on peut remarquer qu'ils sont d'un appareil très soigné jusqu'à la profondeur de 3^m^75.

C'est à ce niveau que se rencontre leur fondation en gros moellons irréguliers posés sur l'argile du fond et, à la profondeur de 3^m^65 environ, on remarque, dans le terrain, une aire ou dallage, brun et jaune, qui semble être le sol de cet ancien bâtiment. C'est d'ailleurs dans les environs de ce niveau, on s'en souvient, que dans notre article du mois d'août, nous avions dit avoir retrouvé un dallage en ciment rose, placé au pied d'une muraille rejointoyée en rouge et crépie d'un double plâtras dont le supérieur était peint à fresque en rouge. Cette peinture, dont nous n'avions retrouvé alors que des fragments, a été relevée en place, sur une hauteur de près de 1^m^50, dans un angle formé par cette muraille avec une autre perpendiculaire à celle-ci ; au pied de cette muraille, mais vers le nord, nous avons retrouvé, en outre, de remarquables fragments de marbre, de faible épaisseur et ayant, à toute évidence, servi de revêtement à l'une des salles de la villa. Ces marbres, blanc, noir, rouge et vert, étaient encore adhérents à du plâtras rose analogue à celui de la muraille peinte en rouge et à celui peint à fresque en blanc, rouge, vert et noir signalé dans notre article précédent. Au pied de cette même muraille

rouge, comme en dessous du vieux chœur, se retrouvaient de considérables déblais contenant des fragments de tuiles et de carreaux, des débris de l'hypocauste, des poteries et des menus instruments. Seulement, tandis que, le long du mur rejointoyé en rouge, le dépôt romain se trouvait à une profondeur de 1^m40, il se rencontrait, dans le vieux chœur, plus d'un mètre plus bas, ce qui confirme l'hypothèse que nous émettions alors, que ces déblais romains avaient été rejetés contre la muraille rouge lors du creusement de la fondation d'une muraille voisine — l'une de celles du vieux chœur, sans doute.

Dans ce dépôt romain, gisaient d'innombrables débris de poteries dont plusieurs très fines, mêlées à de grossières céramiques de ménage. Nous y avons retrouvé une *tèle* presque intacte, des cruches à col étroit, des plats à bords peu élevés, en terre rouge, une belle poterie avec sigle, des couvercles avec bouton, des aiguilles ou poinçons, des épingles et une aiguille à coudre les peaux, en os, deux *styles* à écrire, en bronze, du verre et une monnaie à l'effigie d'Hadrien. La villa existait en tout cas au IIIe siècle, à en juger par les fragments de certaines poteries décorées à la barbotine. Il semble bien, d'autre part, que la villa devait s'étendre aussi sous le vieux chœur.

Si la légende qui dit que saint Lambert a été martyrisé sous le vieux chœur est réelle, ce serait sur l'emplacement de la villa romaine que l'on devrait voir le domaine particulier de l'évêque et l'on comprendrait pourquoi il préférait séjourner en cet endroit, centre, sans doute, d'une agglomération d'une certaine importance, et comment il aurait fait transporter dans sa résidence favorite le corps de saint Théodard, ce qui ne s'entendrait guère si, comme on l'avait cru jusqu'ici, il n'y avait à ce moment, à Liége qu'une misérable bourgade avec une chapelle de bois. Fisen, d'ailleurs, se fait l'écho d'une tradition qui voulait que saint Materne eût fondé, à Liége, une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, de cette hypothèse, les murs de cette ancienne bâtisse ont été entaillés pour laisser la place libre à l'église démolie à la fin du XVIIIe siècle et pour ne pas avoir à les détruire, on les a simplement arasés et on a relevé le niveau du sol jusqu'à la hauteur du ciment rose dont nous avons parlé, en comblant, soit au moyen des déblais romains, soit au moyen d'argile ou de sable.

Le vieux chœur, nous l'avons dit plus haut, correspond exactement aux murailles de l'église en gros appareil et il est lui-même en appareil épais. De plus, les murailles qui en subsistent sont encore d'aspect notgérien. A l'intérieur la crypte présente encore les pilastres en tuffeau qui, sans doute, portaient des voûtes en plein cintre donnant tant en dessous des deux tours jumelles accostant le chœur, que vers la grande nef.

Le vieux chœur nous paraît avoir moins souffert de l'incendie de 1185 que le reste de l'église, mais il nous semble qu'il fut comblé après cet incendie, si nous en croyons la nature des déblais qu'il renfermait. On a retrouvé, dans ses murs, du côté sud, d'intéressants fragments d'architecture : morceaux de chapiteaux, de colonnes à contre-cannelures, de frise, qui semblent provenir d'un riche édifice plus ancien, peut-être même romain. Au dessus de ces déblais avait été établi un dallage que l'on a retrouvé à 1m10 environ de profondeur et qui semble avoir été le dernier. Par dessus ce dallage étaient tombés les débris tant des tours de sable que du vieux chœur lui-même. Dans ces déblais il y avait des fragments de pavement en terre cuite vernissée jaune à incrustations rouges, des fragments de marbre, des morceaux de colonnes et de pierres peintes à fresque en rouge, noir, blanc et jaune, des plâtres également peints, de petits carreaux triangulaires, jaunes et verts, des débris du vitrail de la grande « rose » de la façade occidentale et foule de débris de toutes sortes parfois malaisés à identifier.

Des deux côtés du vieux chœur il y avait encore, en

place, des bases de colonnettes qui, si l'on s'en rapporte à ce que dit Van den Steen, supportaient une sorte de galerie en colonnade tout autour du vieux chœur. Du côté gauche, une seule de ces bases existait encore avec une partie de banquette entière; à droite, il en existait une autre et la partie inférieure d'une seconde. Ces bases de pilastres ne semblaient pas de construction homogène. La partie inférieure, en pierre blanche, paraît être un remploi de matériaux plus anciens ; le dessus, montrant un tore circulaire reposant sur une base cubique avec griffes dans les angles, appartient au commencement du gothique, au XII^e^ siècle et est en grès gris tendre. Au centre du vieux chœur, contre la grande nef, on voyait encore les trois marches sur lesquelles était surélevé l'autel.

Les recherches faites dans l'intérieur de l'ancienne cathédrale pour en retrouver l'enceinte et les limites, ont mis à découvert plusieurs sépultures. A côté des débris de celles que l'on avait déjà découvertes, on a mis au jour, à une assez grande profondeur, un petit sarcophage entier, en pierre de sable, contenant un squelette; plus à l'est, on en a retrouvé encore quatre autres. Deux d'entre eux contenaient plusieurs corps. L'un de ces sarcophages avec couvercle presque plat renfermait un corps encore recouvert de son suaire qu'il nous a été possible d'enlever en entier, du moins dans la partie antérieure, de même que la ceinture maintenant un vêtement en toile très fine. Plus au sud, un autre sarcophage, très rapproché du niveau du sol, renfermait un cadavre ayant possédé notamment une étole dont les bouts étaient garnis de franges d'or. Un cinquième de ces sarcophages fut découvert plus au sud encore [1]. Un sixième enfin, à demi engagé dans les murailles minces avait, en même temps que ces murailles, été coupé en deux lors de la construction des gros murs.

[1] La place de ces sépultures est indiquée au plan ci-joint mais très approximativement.

Les recherches dans les chapelles méridionales ont amené dans un des bas côtés voisins du transept occidental, la découverte de trois autres sarcophages, recouverts de dalles ; un caveau analogue à ceux que l'on avait découverts dans les basses chapelles du nord, près de la rue Royale, a aussi été relevé dans le cimetière des chanoines, au pied de la tour de sable méridionale et en dehors de celle-ci.

Une découverte sensationnelle due à ces fouilles fut celle d'une habitation de l'âge de la pierre en dessous de notre ancienne cathédrale. C'est en cherchant le foyer de l'hypocauste de la villa romaine, que nous soupçonnions se trouver dans les environs de la tour de sable septentrionale, sous le vieux chœur, que nous en fîmes la découverte. En creusant à un endroit où les vestiges de l'hypocauste abondaient, nous arrivâmes, à la profondeur de $3^{m}90$, à une couche d'argile fortement mélangée de charbon de bois que nous reconnûmes immédiatement pour un fond de cabane analogue à ceux que l'on trouve en Hesbaye. Notre fouilleur, Timmermans, homme très expert et qui a fouillé pendant de longues années sous la direction de M. Huybrigts, de Tongres, fut également de notre avis et la couche défoncée donna, en ce moment, puis, par la suite, quelques silex blonds, une corne de cerf pointue, un lissoir en corne de cerf à deux pointes, un autre lissoir muni d'un côté d'une pointe et de l'autre de quatre dents servant, évidemment, à tracer sur les poteries les lignes et chevrons qui les décorent et quelques fines poteries ornées, avec de grossières céramiques. En dessous de ce premier lit préhistorique, sous une couche d'argile d'alluvion, il y avait une seconde couche néolithique, de terre noire fortement mêlée de débris organiques et qui nous donna de très nombreux silex, nucléus, lames et éclats, des ossements de divers animaux, des poteries fines et grossières et divers cailloux dont quelques-uns ont pu être utilisés comme outils. Quelques traces d'oligiste existaient aussi dans ce dépôt.

Le depôt supérieur, en argile jaune, ne devait pas avoir plus de 1m50 de diamètre ; le second était au moins le double plus étendu. Une argile d'inondation séparait les deux dépôts, dont l'inférieur reposait sur un tuf calcaire semblant celui d'un marécage, sans doute formé par la Légia, ce qui rendrait vraisemblable l'hypothèse que le dépôt inférieur aurait été l'emplacement d'une habitation lacustre.

Vers le nord, chose singulière, le dépôt néolithique et l'argile jaune avaient été percés par une fosse, puits, citerne, remplie de moellons, de débris de tuiles et de terre analogue au dépôt romain. Cette fosse s'étendait jusque sous les fondations de la tour de sable septentrionale où il faudrait la reconnaître.

Des silex ont été retrouvés, d'ailleurs, à d'autres endroits plus à l'est et il semble vraisemblable qu'il y eut, sur les rives de la Légia ou dans le marais formé par celle-ci, plusieurs habitations néolithiques.

***

La ville de Liége n'ayant accordé les facultés et l'autorisation de fouiller qu'en se réservant la propriété des objets trouvés et leur dépôt au Musée archéologique, toutes les trouvailles seront remises en notre Musée. Quant aux sarcophages, ceux que l'on a pu retirer intacts, reposent actuellement à la Maison Curtius.

Eug. Polain.

Nos Excursions.

Celle du 22 août avait pour objet la visite de Visé sous la conduite de notre excellent et dévoué collègue M. G. Ruhl (1). Elle a commencé par la visite de l'église, ancienne collégiale, dont le chœur, de bel aspect, rappelle celui de Saint-Martin, à Liége. Les

(1) Rappelons ici que M. G. Ruhl a consacré à la ville de Visé une intéressante petite monographie : *Coup d'œil archéologique sur la ville de Visé en 1902*. Liége, D. Cormaux, 1903.

membres ont pu y admirer un magnifique aigle ou lutrin, quelques monuments funéraires, l'orgue avec sa tribune, d'intéressants autels et une chaire de vérité sculptée avec un goût exquis, dans le style Louis XIV. L'église est gentiment restaurée à l'intérieur et offre un aspect séduisant. Dans la sacristie, un meuble sculpté, d'ancienne date avec des personnages marins, des armoires et dans le transept les deux châsses de saint Hadelin. En faisant le tour de l'église, on a pu remarquer la grosse tour, la partie gauche encore dans l'état primitif et donnant sur le fossé, encore intact avec sa contre-escarpe. En quittant l'église, les membres sont allés jusqu'à Lorette, construction du XVIIe siècle qui, d'après la tradition, est la reproduction de la Santa Casa de Lorette.

De là, après avoir examiné quelques maisons, visite à l'hôtel de ville. Le délabrement intérieur de cet édifice, commencé en 1574, est pitoyable et il serait grand temps que l'on y fît les restaurations et aménagements *indispensables* et que l'on profitât de l'occasion pour opérer le classement des archives communales, aujourd'hui abandonnées dans les combles !

A côté de l'hôtel de ville, on a visité l'ancien hôtel de la famille de Sluze, en style Henri II, où il reste de belles alcôves Renaissance. Un peu plus loin, le « *Vieux Packtousen* », entrepôt du XVe siècle, est une construction très intéressante.

Enfin, on s'est rendu à l'ancien couvent de Sépulchrines, en style Louis XIII. Cet édifice, qui sert à l'heure actuelle de local à l'école moyenne, et est encore en bon état. Toutefois la chapelle, de 1617, mériterait un peu d'entretien et, ne fût-ce que pour qu'elle ne continuât pas à se délabrer, on devrait la rendre au culte. Il y a dans cette chapelle de fort jolies sculptures et de bonnes peintures dans le chœur.

Visé devrait, de temps en temps, être visité par les archéologues, ne fût-ce que pour engager ses habitants à montrer un peu plus de soins et de respect pour les vieilles choses, qui forment un patrimoine historique et qui, une fois détruites, sont amèrement regrettées. X.

Petite chronique archéologique

Rue Grande-Bêche. — La vieille maison qui servait d'arrière-bâtiment au Pavillon de Flore et dont nous avons publié un croquis dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (1), a disparu, à son tour, pour faire place à une autre construction, mieux appropriée sans doute à sa destination, mais franchement laide.

La pauvre vieille construction « *avou s'panse qui boute diseus li paveie* », comme disait, dans une délicieuse piécette, le bon poète Henri Simon, est allée rejoindre sa contemporaine, la maison Porquin, dans le paradis .. ou l'enfer des vieux moellons et des vieilles briques. Les amateurs de pittoresque d'une part, les amoureux de notre vieux passé de l'autre, regretteront certes cette vieille « *baraque* » dont nous publierons prochainement un bon dessin dans notre *Inventaire archéologique*. E. P.

(1) Tome XXXVII, p. 105, fig. 2.

2e ANNÉE, N° 11. NOVEMBRE 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2f.50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*)
LE NUMÉRO : 0f.25

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 juillet 1907.

Présidence de M. Ed. BRAHY-PROST, ff. de président

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 35 sous la présidence de M. Ed. Brahy.

19 membres sont présents : MM. Brahy-Prost, ff. de président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur adjoint ; F. Vercheval, secrétaire adjoint ; MM. M. De Puydt, L. de Buggenoms, J. Brassinne et Th. Gobert, membres effectifs ; MM. Eug. Polain, Am. Wauters, A. Bouhon, C. Haulet, Edm. Couvreux, Dr J. Grenson, F. Sacré, Dr G. Jorissenne et N. Capelle, membres associés ou correspondants. Sont excusés : MM. Dr J. Simonis, J. Fraipont, F. Hénaux et G. Ruhl.

Lecture du procès-verbal de la séance de juin et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le 1er fascicule du t. XXXVII du *Bulletin* est presque terminé et pourra être distribué vers la fin août.

Articles pour le Bulletin. — Lecture est donnée des rapports de MM. Edm. Jamar et F. Sacré concluant à l'impression du travail de M. Eug. Polain, intitulé : *Anciennes maisons liégeoises à pignon de bois.* — La publication de ce mémoire est décidée.

M. le Secrétaire dépose au nom de l'auteur, M. Em. Fairon, une note manuscrite intitulée : *Un projet d'élevage des vers à soie au pays de Liége en 1775.* — Sont nommés rapporteurs : MM. Dr J. Alexandre, Th. Gobert et J. Brassinne.

COMMUNICATION DE M. EDM. COUVREUX : *A propos d'un portrait de Jean de Ville par Gérard Douffet.* — (Voir le compte rendu de cette conférence dans la *Chronique archéologique du pays de Liége*, 2e année, 1907, no 9 (septembre), pp. 78-79).

M. le Président remercie et félicite vivement M. Couvreux pour son intéressante communication (Applaudissements).

M. Edm. Couvreux présente également un manuscrit du XVIIe siècle, intitulé : *Livre de main fait à Liége à la Botte d'Or, rue du Pont*, et contenant 986 recettes de teintures et plus de 1000 échantillons de tissus teints. Il attire l'attention de l'assemblée sur l'intérêt que présente ce manuscrit pour l'histoire de l'industrie drapière au pays de Liége (Nouveaux applaudissements).

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Maurice Legrand, architecte, rue de l'Etat-Tiers, à Liége, est élu à l'unanimité membre associé.

Compte-rendu par M. Polain de l'excursion à Jemeppe. — M. Eug. Polain donne lecture de son rapport sur l'excursion organisée le 18 juillet dernier aux environs de Jemeppe.

Des remerciments sont votés à M. Polain, dont la note sera déposée dans les archives de l'Institut.

Affaires diverses. — Congrès de Gand. — Après délibération, l'assemblée donne mandat à M. de Buggenoms de déclarer à Gand que l'Institut, de commun accord avec la *Société d'Art et d'Histoire*, est prêt à s'occuper de l'organisation à Liége du Congrès archéologique, pour 1909, mais non pour 1908, vu qu'il persiste dans son idée que, pour être féconds, les Congrès, au lieu d'être annuels, doivent être triennaux ou tout au moins biennaux.

MM. le Dr G. Jorissenne et F. Vercheval sont nommés respectivement second et troisième délégué au Congrès de Gand.

M. Eug. Polain signale l'existence à Glain d'une très intéressante pierre à maquette, et attire l'attention de l'Institut sur l'utilité qu'il y aurait de sauver cette pierre de la destruction. — Le Bureau est chargé de faire le nécessaire à ce sujet.

M. Th. Gobert donne lecture d'un extrait d'un travail qu'il va faire paraître, et relatif aux murailles d'enceinte de l'époque notgérienne, travail dont les conclusions viennent d'être confirmées

par la découverte, rue des Mineurs, des soubassements d'une partie de cette enceinte. Il dépose sur le Bureau des échantillons de matériaux provenant de ces murailles.

M. De Puydt présente, pour le Musée, *a)* de la part de M. le Dr J. Grenson, deux photographies d'un salon Louis XV liégeois (rue Hazinelle) ; *b)* de la part de M. François Maréchal, un petit vase en terre cuite, trouvé quai de l'Ourthe, près de la rue des Potiers, à 3m50 de profondeur, au niveau du gravier ; *c)* au nom de M. le Dr Delsaux, une poterie du haut moyen âge, découverte à Grivegnée ; *d)* en son nom personnel, une poterie provenant du cimetière belgo-romain de Noville en Hesbaye et recueillie par lui.

Des remerciements sont votés aux divers donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 20.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XV. — MONTANT A COLONNES. XVIe SIÈCLE.

L'œuvre qui fait l'objet de cette notice est de celles qui justifieraient le mieux, s'il était nécessaire, l'utilité du présent *Inventaire*. Depuis plusieurs années, elle a disparu de nos régions et fait sans doute l'ornement de quelque musée étranger ou d'une collection particulière, sans que nous en ayons conservé même une description.

Ce montant, taillé en « marbre » noir de Theux, figura à l'Exposition nationale organisée à Bruxelles, en 1880 [1].

Il appartenait alors à feu Renard-Soubre, antiquaire à

[1] Voy. *Exposition nationale. IVe section. Industries d'art en Belgique antérieures au XIXe siècle. Catalogue officiel.* Bruxelles, Vve Ch. Vanderauwera, 1880, classe B, mobilier, n° 449. La mention de ce catalogue : « Trois montants à colonnes et trois bases » pourrait prêter matière à confusion. En réalité, il n'y avait là qu'une seule œuvre. Il s'en trouve d'ailleurs une reproduction, fort imparfaite, dans C. DE RODDAZ, *L'Art ancien à l'exposition nationale Belge*, Bruxelles, Rozez, 1882, p. 254.

Liége, qui cherchait un acquéreur. Dans le but de faciliter la vente, Renard fit exécuter un cliché photographique de la pièce; c'est une épreuve de ce cliché, gracieusement offerte par M. Ed. Brahy à l'Institut archéologique, qui a servi pour la reproduction ci-contre.

L'ensemble se compose d'un pilastre rectangulaire accosté de trois colonnes engagées, surmontées de chapiteaux composites. La partie supérieure des colonnes est ornée de délicates arabesques et séparée de la partie inférieure par une large bague, garnie de têtes de béliers; entre celles-ci pendent de lourdes guirlandes de feuilles et de fruits. La partie inférieure de chaque colonne est elle-même divisée en deux registres superposés : celui du haut est occupé par des anges ou des génies, placés au milieu d'ornements divers ; celui du dessous est consacré à une scène de la vie du Christ.

Le peu de netteté de la photographie permet seulement

d'identifier la Descente de croix de la colonne médiane. Les deux autres colonnes portent, semble-t-il, la Crucifixion et la Mise au tombeau. Au-dessous de ces différentes scènes, règne une ornementation composée de feuilles d'acanthe.

Au dire du catalogue de l'Exposition de Bruxelles, l'œuvre serait une épave de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert. C'est une habitude pour ainsi dire courante d'assigner cette origine à tous les morceaux intéressants dont on ignore la provenance ; dans le cas actuel, je crois cependant qu'il est possible de fixer celle-ci avec certitude. Que le lecteur veuille bien rapprocher ce montant du fragment de colonnette, possédé par le Musée de l'Institut archéologique, et que nous avons reproduit sur le n° XI de cet *Inventaire* [1]. Il n'hésitera pas à reconnaître dans ce montant une partie du « docsal » « élevé sur piliers de marbre noir » que l'abbé Léonard de Limbourg (1525-1546) avait fait édifier dans l'église des Prémontrés, reconstruite par ses soins.

Identité de l'ornementation, identité du style, identité de la forme de la colonne, analogie du sujet représenté : tel est le résultat d'un examen comparatif.

Les scènes de la vie du Christ, ou tout au moins les scènes de sa passion, devaient ainsi se dérouler sur les différentes colonnes de ce jubé.

Puisse cette notice aider à faire découvrir dans quelle collection repose cette œuvre intéressante et, — qui sait? — inspirer peut-être à son propriétaire, l'heureuse idée de la placer dans le Musée de l'Institut archéologique, à côté de cette colonnette dont elle est sœur par l'origine.

Joseph Brassinne.

[1] Voy. ci-dessus, p. 51.

Les fouilles de la place Saint-Lambert.

L'hypothèse émise par nous, dans le n° d'octobre de cette *Chronique*, se confirme absolument par les découvertes nouvelles. C'est à une villa qu'il faut rapporter tous les murs de 0^m90 trouvés dans le sous-sol de la place. Il est d'ailleurs absolument impossible, lorsque l'on reporte ces murs sur le plan, d'y voir une église antérieure à celle de Notger, quelle que soit la manière dont on veuille les considérer. Au surplus, il n'est nullement prouvé, par l'histoire, que Notger aurait construit sa cathédrale à l'emplacement même de l'édifice élevé par saint Hubert. Celui-ci, s'il a existé, devra être cherché autre part.

On a, dans la presse, élevé certains doutes sur l'attribution aux Belgo-Romains de la villa en question, mais les arguments que l'on a produits, reposant sur l'examen des matériaux, ne sont nullement concluants, car ceux qui les ont mis en avant n'ont pas suffisamment examiné certains points que nous avons relevés avec soin et qui, précisément, nous ont amené à la conclusion qu'on serait ici, dans les fondations d'un édifice belgo-romain qui n'est pas postérieur au IV^e^ siècle. Sans doute, nous l'avons dit dès l'abord dans notre premier article (n° d'août de la *Chronique*), on a pu continuer plus tard à employer le mode de construction romain, mais pareille imitation, tout comme pour la céramique, est aisément reconnaissable. En tous cas, les arguments contraires à notre thèse viendront toujours se heurter à cette constatation que la plupart des objets, poteries et menus débris découverts entre les murailles crépies en rouge, appartiennent exclusivement à l'époque belgo-romaine et que les tessons de poteries franques y sont extrêmement rares. Quant au carolingien, il est absolument absent. Il serait bien étonnant, n'est-ce pas, si la villa avait été habitée — ou reconstruite par des Carolingiens, — que ceux-ci n'y eussent pas laissé quelque vestige. Sans

aucun doute possible, il y a trace, dans les substructions de la villa, de réfection, de réappropriation, mais cela se présente toujours dans les bâtiments qui perdurent ne fut-ce qu'un siècle. A *fortiori*, si la villa a duré, comme nous le pensons, deux cents ans et si elle a eu à souffrir, comme nous le croyons aussi, des vicissitudes du pillage et de l'incendie causés par les incursions des Barbares.

Pourquoi, d'ailleurs, se refuser à reconnaître, parce que l'on se trouve à Liége, ce que l'on admettrait de suite comme romain, si on le découvrait en dehors de notre ville? Et qu'est-ce, même dans nos chroniqueurs qui s'opposerait à l'existence d'une villa, sinon d'un *vicus*, c'est à dire d'une agglomération d'habitations à Liége? L'endroit avait été occupé à l'époque néolithique, le fait est hors de conteste; or, c'est une règle d'ethnographie que l'homme, même après des désastres, revient habiter aux mêmes endroits.

La légende de saint Monulphe, elle-même, ne dit-elle pas que l'endroit possédait des vergers et des vignes? Nous n'avons jusqu'à présent, il faut le dire, qu'une *petite partie de la villa*. Celle-ci devait s'étendre de tous côtés et plus spécialement vers le sud et l'ouest. Qui sait si, maintenant que s'est éveillée l'attention des ouvriers de la ville qui ont travaillé avec nous place Saint-Lambert, on ne retrouvera pas, au cours de nouveaux travaux de voirie, de nouvelles preuves de l'existence sous les Romains du *vicus* de Liége, plus important qu'on ne le croit? Sans vouloir prophétiser, nous avons, il y a près de dix ans, nous basant simplement sur des données ethnographiques, annoncé la trouvaille future à Liége d'antiquités romaines et préhistoriques. Les événements nous ont donné raison. L'avenir, nous en sommes convaincu aujourd'hui, nous réserve encore plus d'une découverte sensationnelle sur l'antiquité de notre cité qui, en tous cas, peut s'enorgueillir de pouvoir montrer aujourd'hui, dans un espace de quelques centaines de mètres carrés, les restes d'un passé remontant à plusieurs milliers d'années peut-être.

Pour rendre compte à nos lecteurs des découvertes faites depuis le 15 octobre dernier, disons d'abord que les derniers travaux, dirigés comme les précédents par M. Paul Lohest et nous-même, ont mis au jour deux nouvelles et importantes parties de la villa romaine.

Vers le nord, c'est à dire en face de la porte du Palais, on a mis à jour une pièce de dimensions assez restreintes, placée tout contre le mur nord du transept occidental, à l'endroit où se trouvait le grand portail de Saint-Lambert.

Cette salle était formée par des murailles dont quelques-unes étaient d'une épaisseur un peu moindre que celle du reste des bâtiments (0^m60 et 0^m80). La muraille du côté nord présentait une particularité. La base était construite en moellons de grès, bien appareillée, avec ciment gris renfermant de petits cailloux ; au-dessus, la muraille se continuait en carreaux de briques rouges, unis par le même ciment. Moellons et briques avaient été rejointoyés, en même temps, à la dague. Le mur de briques présentait une ouverture, percée en diagonale, donnant dans la pièce voisine et dont nous reparlerons ci-après. Un remaniement avait eu lieu, après la ruine de cette muraille en briques ; on l'avait, dans le haut, continuée avec des carreaux et de vieilles tuiles, unis, non plus avec du bon ciment, mais avec un mortier grossier, contenant du sable et de l'argile et très friable. Cette muraille servait de limite, au nord, à la petite salle dont nous parlons et qui était, de ce côté, encore dallée en ciment rose solide sur lequel s'élevaient à une distance moyenne de 0^m55, d'axe en axe, vingt piliers formés de rondelles et parfois de carreaux en terre cuite rouge. Certains de ces piliers avaient encore dix rondelles superposées et dans le déblai, au milieu de fragments de ciment rose et de plâtras rouge à fresque, on retrouvait des parties de grands et épais carreaux rouges. Cette salle était, à n'en pas douter, un hypocauste, c'est à dire une pièce chauffée par dessous suivant le mode usité par les Romains. L'ouverture signalée plus haut dans le mur du

nord s'avançait entre deux murets, dans le milieu de la pièce et servait évidemment à amener la fumée et l'air chaud entre les piliers de l'hypocauste. Dès le premier moment, nous avions cru voir, au nord, du côté de la muraille de briques, le foyer de cet hypocauste. La constatation du conduit, encore tout rempli de suie, l'existence de suie sur le mur de briques, de charbon de bois, de coke et de morceaux considérables de houille maigre, mêlés à de la cendre au pied de ce mur de briques, démontrèrent que notre supposition était exacte. Cela donnerait même, pensons-nous, la raison d'être d'un mur de briques au lieu d'un mur de moellons à cette place. La brique, en effet, devait présenter moins de danger au point de vue de l'incendie que les moellons de grès, qui rougissent au feu, s'échauffent fort en tous cas, et pouvaient communiquer le feu au haut de la villa, construit probablement en bois.

Dans les débris de ce côté, les poteries étaient rares, mais d'autre part, on a retrouvé deux instruments, clous à tête en marteau ou boutons de porte, ainsi qu'une fibule en cuivre à chaton et à charnière.

Vers le sud, côté du Bazar, une autre salle a été mise à jour. Les murailles sont rejointoyées en rouge et à une certaine profondeur se voient encore les amorces d'un dallage en ciment blanc. Sur le mur ont été appliqués deux enduits, l'un, grossier et friable, de ciment rose, l'autre plus dur et plus blanc, décoré à fresque, en rouge vif. Parmi les déblais qui remplissaient cette salle, nous avons retrouvé aussi de nombreux fragments d'un enduit blanc, à surface très lisse, qui nous ont semblé provenir, vu leur position, du plafond de la villa. Dans ces mêmes déblais existaient des tessons de poteries qui, au lieu d'être dispersés comme dans les dépôts romains précédents, se trouvaient rassemblés ; les poteries sont presque entières, tout au moins peut-on les reconstituer en grande partie. Certaines tuiles provenant de cet endroit présentent des particularités : sur l'une nous avons retrouvé une empreinte

de patte de renard ou de chien, sur une autre la marque d'une chaussure avec de nombreux clous à tête ronde. Une aiguille en os, un style en bronze, le chaton d'une bague en bronze avec une intaille, le fond d'une bouteille en verre bleuâtre, quelques fragments de bronze et une pointe de glaive ou d'outil en fer se trouvaient aussi en cet endroit, où doit avoir sévi un formidable incendie. En effet, il y avait dans les déblais une quantité considérable de gros morceaux de houille, de coke, de charbon de bois et d'ossements brûlés. La construction, de ce côté, paraît avoir été détruite par le feu. En effet, de gros morceaux de bois carbonisés semblent avoir appartenu aux gîtes du toit et les ossements avaient l'air d'avoir brûlé en vase clos, sans doute sous les décombres de l'habitation. Chose à noter encore, à une certaine profondeur dans le déblai, mais pas tout au fond, il y avait de la terre jaune d'alluvion, comme si une inondation ayant, à un certain moment, recouvert les ruines, du limon s'était infiltré dans les parties où ces ruines laissaient des poches creuses.

L'existence de la houille, dans le dépôt romain, déjà constatée dans les premières fouilles, et tant à l'état naturel qu'à l'état de coke, même dans les cendres du foyer, est incontestable. C'est de la houille maigre d'affleurement dite *brixhô*. Il faudrait donc faire remonter au moins jusqu'à l'époque romaine, l'emploi de la houille comme combustible dans notre pays, alors que les chroniqueurs prétendaient que la découverte n'en avait été faite que sous Albert de Cuyck.

Et puisque le nom de celui-ci vient sous notre plume, disons que l'on a découvert la sépulture de ce fondateur de notre commune liégeoise. Cette sépulture se trouvait au milieu de la grande nef de l'église, soit devant et en face de la Société militaire, près des rails du tramway de Hollogne. C'est véritablement miracle qu'elle n'ait pas été détruite, car elle n'était qu'à $0^{m}35$ de profondeur à peine, à un mètre des rails et d'un poteau placé là et à

vingt-cinq centimètres à peine d'une tranchée ouverte récemment. La sépulture renfermait encore quelques os ; mais, chose plus précieuse, on y a retrouvé la bague de l'évêque, anneau en or, de forte dimension — que l'on portait par dessus le gant — avec un chaton orné d'un cabochon en cristal de roche, de forme ellipsoïdale, paraissant rouge par suite d'un émail posé par dessous la pierre. Dans les déblais furent aussi recueillis des morceaux de la crosse en laiton du prélat, un fragment de cuivre en forme de pointe de diamant, ayant sans doute fait partie d'un ornement du costume, et de nombreux fils d'un or très fin. Mais la découverte la plus importante, celle qui permit d'identifier immédiatement ces débris, ce fut celle de cinq morceaux de plomb portant en beaux caractères l'inscription suivante :

DNVS
RVARII... OBIIT. ALB. CIVC. EPS. LEOD. + QVARTO ..

inscription que l'on pourrait, pensons-nous, rétablir comme suit :

(Aº DNI. M.CC. KAL. FEB)RVARII. OBIIT. DNVS. ALB. CIVC. EPS. LEOD. + QVARTO. (EPISCOPATVS ?).

Albert de Cuyck, en effet, mourut le 1er février 1200 (jour de la Chandeleur ou des Calendes de février, et la quatrième année de son épiscopat. Au nom de la Cathédrale, Mer Schoolmeesters a demandé que l'on déposât à la Cathédrale ce qui subsistait des ossements de ce prince que nous avons recueillis et enfermés dans une boîte cachetée. Sans aucun doute, Albert de Cuyck, qui donna aux Liégeois leur première charte et peut-être la plus ancienne constitution de l'Europe, a bien mérité cet honneur de voir ses restes conservés avec soin.

Les sépultures retrouvées place Saint-Lambert sont extrêmement nombreuses, tant des sarcophages que des caveaux [1]. Dans la tour de sable méridionale il y en avait

[1] Jusqu'à présent, trente-neuf sarcophages ou caveaux ont été découverts.

même plusieurs superposées. Au-dessus de certains sarcophages, on avait construit des caveaux au moyen de petits moellons, recouverts de larges dalles. La plupart de ces caveaux, comme celui d'Albert de Cuyck, étaient à l'intérieur décorés d'un enduit rouge de brique pilée. L'un d'entre eux avait le fond composé de gros cailloux de rivière. Dans ces caveaux, on a fréquemment retrouvé les clous et une partie du bois des cercueils. Les ossements étaient généralement en poussière ; parfois aussi, on a pu recueillir quelques fils d'or provenant des vêtements sacerdotaux, et des fragments de cuir des chaussures.

Dans deux caveaux, vers le nord contre le mur du transept occidental du côté du « Beau Portail », les cheveux en longues boucles du défunt étaient encore intacts.

Mentionnons encore la découverte, dans une des murailles du « vieux chœur », où elle servait de moellon, d'une belle pierre sculptée d'une haute antiquité, peut-être romaine, car certaines de ses décorations ressemblent à des motifs retrouvés sur les vases à la barbotine ; au milieu du transept occidental, contre la muraille séparant celui-ci de la grande nef, une grosse pierre, à fleur du dallage rose et contre laquelle se trouvaient, lors de la tranchée effectuée par le gaz, au mois d'août, deux autres pierres de même nature, nous ont paru être une croix placée dans le dallage à cet endroit.

Dans le dépôt néolithique, où a été déposée une plaque commémorative en plomb, on a encore retrouvé quelques bonnes pièces, notamment une pierre arrondie et percée d'un trou au centre et un ciseau en pierre polie, noire.

Outre le plan, soigneusement dressé par M. Paul Lohest et dont nos membres ont pu voir un spécimen à la séance du 27 octobre, de nombreuses observations sur les niveaux, les coupes de terrain, l'appareil des murailles, et les remblais ont été faites au cours des fouilles. Ces travaux ont pu être exécutés grâce au subside généreusement accordé par la Ville, ce dont il convient de la remercier, au nom de tous

les gens de science, comme aussi d'avoir mis à notre disposition un personnel d'élite auquel nous nous plaisons à rendre ici un hommage sincère et notamment à son chef, M. l'ingénieur Pellegrin.

Il est regrettable seulement, que les recherches, par suite de l'établissement des tramways, ne puissent s'étendre vers la Société militaire car, sans aucun doute on aurait, dans ce terrain, retrouvé encore nombre de choses intéressantes. Outre les sépultures qui s'y trouvent, la villa romaine devait s'étendre de ce côté, comme elle s'étend encore vers le Bazar et vers le Palais.

E. Polain.

Une monnaie vandale découverte en Hesbaye

Parmi les 180 monnaies d'argent ou de billon dont le médailler de l'Institut archéologique liégeois s'est enrichi, dans le courant du mois d'octobre 1906, grâce à la libéralité de M. le Dr Alexandre, figure une monnaie particulièrement intéressante, qui a été indûment qualifiée de *mérovingienne* [1].

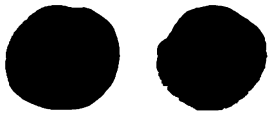

Diam. : 0m014. — Poids : 1 gr. 117.

En voici la description :

D. N. HILDERIX REX. Buste diadémé d'Hildéric, à droite, revêtu du *paludamentum*.

[1] Cf. *Chronique archéologique du Pays de Liége*, 1re année (1906), pp. 107-110. Cette donation, au lieu de comporter 178 pièces comme l'indique cette publication, se compose en réalité de 180 monnaies, M. le Dr Alexandre y ayant ajouté après coup deux deniers qu'il a retrouvés depuis. Ces deux deniers appartiennent l'un à Vespasien (Cohen, n° 311), l'autre à Trajan Dèce (Cohen, n° 26).

Ꝛ. FELIX KARS. Femme (Carthage?) debout de face [couronnée d'épis], tenant des épis dans chaque main.

Cf. J. SABATIER, *Description générale des monnaies byzantines frappées sous les empereurs d'Orient*, t. I, p. 219, pl. XX, fig. 11.

Il s'agit d'une monnaie du roi Hildéric, fils de Hunnéric, et qui régna en Afrique [1] de 523 à 530 après J.-C. [2].

Les monnaies d'argent de Hildéric ne sont point communes et l'on se demandera dans quelles circonstances et à quelle époque la petite pièce, parfaitement conservée, qui fait l'objet de cette note, a été amenée en Hesbaye.

L. RENARD.

ARCHIVES LIÉGEOISES.

M. le Comte Adolphe de Borchgrave d'Altena, au château de Bovelingen (Limbourg), a généreusement fait don au dépôt des Archives de l'Etat à Hasselt de 999 chartes, 191 registres et 70 liasses allant du XIIIe siècle à la fin du XVIIIe et intéressant notamment les provinces actuelles de Liége, de Limbourg et de Namur. Il ne sera pas, me paraît-il, sans intérêt, de signaler ici les documents qui sont destinés à être prochainement envoyés au dépôt des Archives de l'Etat, à Liége [3].

[1] En 429, les Vandales, sous la conduite de leur roi Genséric, passèrent d'Espagne en Afrique et s'établirent d'abord en Mauritanie, d'où successivement ils conquirent tout le diocèse d'Afrique, y compris Carthage, dont ils s'emparèrent en 439 et firent leur capitale. Ils dévastèrent tout le littoral de la Méditerranée, pillèrent Rome en 451 et furent enfin exterminés par Bélisaire en 534.

[2] Au sujet des principaux événements du règne de Hildéric, qui succéda, en 423, à son cousin Thrasamund, cf. l'ouvrage cité de SABATIER, p. 218.

[3] Dans la *Revue des Bibliothèques et des Archives* et dans l'*Ancien Pays de Looz* de cette année, on trouvera respectivement,

558 chartes allant du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle concernent Berneau, Blehen, Cras-Avernas, Crehen, Grand-Hallet, Hannut et Lincent, Harzé, Huy, Lens-Saint-Remy, Lens-Saint-Servais, Liége, Moxhe, Pousset, Seilles, Thisnes lez-Hannut, Trognée, Val-Dieu, Verlaines, Wansin, Wanze, Wasseiges. De ces chartes, 229 concernent Seilles.

93 registres et 32 liasses concernent Berneau, Crehen, Lens-Saint-Remy, Liége, Mouland, Pousset et Seilles. Ce sont pour la plupart des registres aux cens et rentes et des liasses de procédures, mais on y trouve des registres aux œuvres, des reliefs de fiefs, des baux et des mesurages de terres. Ils se répartissent sur les XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Il convient de mentionner tout particulièrement : *a)* Une liasse renfermant des analyses de 5 livres de chartes de la Cathédrale de Liége, avec des extraits tirés du stock de la Grande Compterie. Ces analyses, qui sont de la main du héraut d'armes Le Fort, semblent être une copie du manuscrit du chanoine de Hinnisdael (manuscrit de Betho).

b) Dans un des registres de Lens-Saint-Remy, une copie faite vers 1550 du Miroir des Nobles de Hemricourt. Ce manuscrit pourra peut-être servir à l'établissement du texte définitif de l'œuvre de Hemricourt.

c) Enfin, et ayant je crois une grande importance, 8 registres in-fol. et 2 liasses de correspondances concernant la principauté de Liége vers 1715-1720 et intéressant sa politique tant interne qu'externe.

A. Hansay.

un relevé sommaire de tous les documents qui ont fait l'objet de la remise, et une liste des archives qui intéressent particulièrement la province actuelle de Limbourg.

Nos Excursions.

L'Institut a visité le dimanche 30 septembre dernier l'Exposition d'Art ancien de Saint-Trond.

M. l'abbé Polyd. Daniels, vice-président du Comité, avait bien voulu se mettre à la disposition des excursionnistes et c'est avec la plus grande affabilité qu'il leur a fait les honneurs de l'Exposition.

Au rez-de-chaussée, ils ont pu admirer dans la section d'art religieux, indépendamment de précieuses pièces d'orfèvrerie, un certain nombre d'œuvres des plus remarquables, notamment le magnifique retable de l'église d'Opitter, certaines sculptures des plus intéressantes (statue de saint Christophe de l'église de Neeroeteren, groupe de sainte Anne de l'église de Maeseyck), etc. Parmi les peintures, signalons une série de tableaux : tryptiques des XIVe, XVe et XVIe siècles, une Vierge de l'école des Van Eyck, plusieurs œuvres de Breughel, Lambert Lombard et Suavius.

Parmi les meubles, plusieurs dahut Renaissance, armoire Louis XIV) ont retenu l'attention des visiteurs, de même que certaines pièces d'argenterie liégeoise et de dinanderie.

La salle des manuscrits et imprimés a non moins vivement intéressé les excursionnistes qui y ont admiré, à côté de manuscrits très anciens, des spécimens rares d'impressions limbourgeoises.

A l'étage enfin, se trouvaient exposées les riches collections d'antiquités préhistoriques, belgo-romaines et franques de M. Huybrigts et celles de la Société scientifique et littéraire du Limbourg.

Cicerone aussi savant que bienveillant, M. l'abbé Polyd. Daniels s'est attaché trois heures durant à guider nos membres et à leur signaler les objets les plus importants de chaque section. X.

Petite chronique archéologique

A Verviers. — En creusant des fondations derrière le Bazar de la rue Pont-aux-Lions, à Verviers, les terrassiers ont mis au jour quelques vases romains, dont certains sont absolument intacts et qui ont été précieusement recueillis par M. Nestor Capelle. Il s'agit pensons nous, d'une tombe belgo-romaine. Le sol verviétois, on le sait, a déjà livré plusieurs documents intéressants pour l'histoire « romaine » de notre pays.

Cimetière de Saint-Martin-en-Ile. - En démolissant une maison place de la Cathédrale, près de la rue Saint-Martin-en-Ile, on a mis au jour une quantité d'ossements, provenant apparemment du cimetière de l'ancienne paroisse du même nom.

E. P.

2e ANNÉE, N° 12. DÉCEMBRE 1907.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25) pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secretariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 27 octobre 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 30.

37 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; Mgr Schoolmeesters, MM. M. De Puydt, J. Fraipont, Ed Brahy-Prost, L. de Buggenoms, baron R. de Sélys-Longchamps, F. Hénaux, membres effectifs ; MM. A. Philippart, P. Comblen, L. Halkin, C. Haulet, E. Polain, Dr J. Grenson, L. Ledru, L. Baar, O. Neef, P. Lohest-Delchambre, J. Plomdeur, baron M. de Sélys-Longchamps, J. Hamal-Nandrin, A. Bouhon, Edm. Couvreux, M. Cloes, Dr G. Jorissenne, Dr E. Delmaux, chevalier M. de Mélotte, Cl. Pirnay, P. Duvivier, V. Robert et Dr E. Stockis, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. Th. Gobert et J. Brassinne.

M. le Président, en ouvrant la séance, rend hommage à la mémoire de M. Aug. Bénard, membre associé, décédé le 6 septembre dernier.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juillet, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

État des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVII se poursuit activement.

Articles pour le Bulletin. — Le Bureau a reçu communication d'un travail envoyé par M. Albin Body et intitulé : *L'Art de l'incrustation à Spa.* Sont nommés rapporteurs : MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et Eug. Polain.

Communication de MM. P. Lohest et Eug. Polain : ***Les fouilles de la place Saint-Lambert.***

M. le Président remercie chaleureusement les conférenciers de leur très intéressante communication et les félicite des succès de leurs recherches *(Applaudissements).* Il insiste spécialement sur l'activité dont n'a cessé de faire preuve M. P. Lohest qui, en sa qualité de conseiller communal, a beaucoup contribué à faire allouer par la Ville les subsides nécessaires pour l'entreprise des fouilles *(Nouveaux applaudissements).*

Communication de M le Dr Jorissenne : ***Réflexions sur certaines configurations de moulures à l'époque romane et aux époques ultérieures jusqu'au XVIe siècle.*** — Au nom de l'assemblée, M. le Président remercie le conférencier pour son intéressante communication. *(Applaudissements.)*

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. G. Larroque, Ch. Desoer, J. Delvaux, F. Colleye, H. Servais, Cdt Jadot, Dr F. Bidlot, Ch. Lohest, J. Paris, M. Jolet, X. Nagant, J. Ghymers, F. Capitaine, G. Capelle, L. Leenaers, F. Salm, H. Van der Linden, abbé Ed. Maréchal et Ch. Defrecheux sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — Le Bureau soumet à l'assemblée un sabre de la Compagnie liégeoise revolutionnaire, qui est offert en vente au Musée par un antiquaire de la ville. Vu l'intérêt et la rareté de cette pièce, l'acquisition en est décidée.

M. L. de Buggenoms rend sommairement compte de la mission dont il a été investi par l'Institut au Congrès de Gand et annonce que la Fédération historique et archéologique de Belgique a accepté a proposition de l'Institut d'organiser, de commun accord avec la Société d'art et d'histoire, le prochain Congrès à Liége en 1909.

— Le Bureau est chargé de s'occuper de cette affaire.

M. Pholien remet un exemplaire de la médaille commémorative de l'Exposition universelle et internationale de Liége 1905, œuvre du sculpteur Devreese, qu'il a obtenue du Comité exécutif de la dite Exposition.

— Une lettre de remerciments sera adressée à ce dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 30.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XVI. — PORTRAIT DE

GEORGES-LOUIS DE BERGHES, prince-évêque de Liége,

peint par J.-B. COCLERS.

Nous devons à l'extrême obligeance de M. le baron R. de Sélys-Longchamps la bonne fortune de pouvoir donner une reproduction d'un portrait historique, peint par Jean-Baptiste-Pierre Coclers, qui signa ordinairement Jean-Baptiste C. La toile, de dimensions moyennes (hauteur : $0^{m}90$; largeur : $0^{m}72$), nous offre les deux tiers du corps, le prince étant assis ; les proportions sont un peu moindres que nature. Placé devant une tenture cramoisie, légèrement adossé au cuir rouge foncé de son fauteuil, Georges-Louis de Berghes ne paraît guère avoir dépassé la soixantaine ; ses 61 ans étaient bien sonnés cependant le 7 février 1724, à son avènement. Sur son rochet de dentelles descend jusqu'aux poignets un camail bleu foncé, doublé de soie rouge minium, à vaste col en peau d'hermine rabattu ; de longues queues noires piquent la neigeuse fourrure. Un ruban bleu en sautoir, partiellement voilé par le rabat translucide et bleu pâle, suspend sur la poitrine une croix ornée de brillants. La tête, au front large et haut, est garnie d'une perruque grise et bouclée, à raie médiane. Le visage allongé, presque sans rides, est frais, rosé, plein de vie. Sous les arcades régulières des sourcils blonds brillent des yeux gris bleu qui nous regardent avec une douce tranquillité. Le nez aquilin et fort, aux narines carminées comme les lèvres, les commissures relevées de celles-ci, le menton accentué donnent un caractère aristocratique à cette figure attrayante. La main gauche, seule visible,

soulève un bord du camail entre ses doigts potelés et gracieux.

L'ensemble pictural est harmonieux et ne manque vraiment que d'un certain éclat pour être une œuvre de premier ordre ; mais Coclers, dans aucune des œuvres que nous connaissons, n'a réussi à faire jaillir la lumière de

ses tons purs ou associés, ni par taches, ni par contrastes. Le dessin est supérieur au coloris ; certains détails sont pauvres sous le rapport de la couleur. La perruque et les

dentelles sont peu soignées, même comme dessin, et la nature des étoffes n'est pas irréprochablement évidente.

Nous croyons que Coclers a bien saisi la physionomie de son modèle princier ; aussi devint-il peintre aulique ; il le resta sous Jean-Théodore de Bavière et Charles d'Oultremont, dont il nous légua également les portraits. La bonté généreuse, la délicatesse de cœur et la pénétration d'esprit s'épanouissent sur le visage de Georges-Louis de Berghes. Effectivement, la principauté eut en lui un chef exceptionnel. La vie du peuple liégeois eût été grande, prospère et féconde si des princes pareils l'avaient toujours dirigée ; trois ou quatre furent de sa taille, aucun ne fut aussi complètement parfait. Soldat vaillant et noble en sa jeunesse, chanoine à l'âge mûr, il voulut être prêtre enfin pour gouverner en évêque. Il donna l'exemple d'un pasteur consciencieux, intelligent et pur, garda l'habileté du tacticien comme prince et la loyauté de l'officier comme diplomate. Il tenait à ses droits et les fit respecter de tous, heureux en toutes ses entreprises ou négociations. Sa ferme résistance aux empiètements du chapitre de Saint-Lambert fut appuyée par le pape et l'empereur et il est probable, comme l'écrit M. le chanoine Daris (1), que cette improbation « de la capitulation de 1724 avait porté le chapitre à respecter davantage les pouvoirs du prince-évêque », car il ne fut plus question des articles en litige dans la capitulation de 1744, à l'avènement de Jean-Théodore de Bavière.

Georges Louis de Berghes n'avait accepté ni traitement, ni liste civile ; sa fortune fut mise à contribution pour toutes les œuvres et tous les grands travaux de son règne ; quand une partie du palais brûla, le 22 mars 1734 (2),

(1) *Notices sur les Eglises du diocese de Liége*, t. III, p. 216.

(2) Voir le manuscrit Hoyoux, copie Martial, n° 1165, à l'Université de Liége.

il intervint avec les Etats du pays dans les frais de reconstruction. Enfin, pour couronner sa vie exemplaire, il désigna comme héritiers universels, en ne distrayant que quelques legs et un anniversaire de 40,000 fl. à la Cathédrale, « ses frères les pauvres de la Cité » (1).

Il mourut, pleuré et respecté de tous, le 5 décembre 1743 (2) et fut inhumé dans le chœur de la Cathédrale, à 4 heures, le lendemain. Le mausolée qu'on lui éleva, existe encore en partie ; il a été installé au réfectoire du Séminaire ; ce beau travail est dû au ciseau de Guillaume Evrard et l'on peut constater une grande ressemblance entre le médaillon en haut relief du sculpteur et la peinture de Coclers (3).

L'épitaphe racontait toute la vie du grand homme : « *Hic j. G. L. ex comitibus a Berghis, — sui nominis tertius, — episcopus et princeps leodiensis, — stirpis suae ultimus, — annis prope XX eccles. rexit, — supra egenum et pauperem ita intellexit — ut vivus aluerit — et ne moriendo desereret, haeredes scripserit. — Prudentia, modestia, fides, pietas, religio, — cultus divini zelus, haereticae novitatis extirpatio, — Ecclesiae providum pastorem, — Patriae benignum principem, — coelo terraque immortalem — fecerunt. Defuncti pie memento — ut disces mori, vive hoc exemplo. — Electus 7 febr. 1724. Obiit 5 X^bris 1743, aetatis suae 81* (4).

La silhouette du peintre s'atténue derrière la sublime stature du prince homme de bien ; mais le talent de J.-B. Coclers est digne de l'intérêt que ses contemporains

(1) Même manuscrit, avec détails sur la distribution de cet héritage en 1744, après les exèques.

(2) Ce même manuscrit donne, par inadvertance, ailleurs le 8 mars 1743 On a parfois confondu le jour du décès et celui de l'enterrement. — G. L. de Berghes etait né le 5 septembre 1662.

(3) Le portrait qui appartient à M. le comte d'Aspremont-Lynden et qui a été exposé à Liége, en 1905, à l'Art ancien, n'offre guère de détails différents, sauf dans la forme anguleuse des sourcils.

(4) Manuscrit précité.

lui accordèrent et des éloges que ses biographes lui ont décernés. Il ne fut pas seulement un portraitiste habile, d'un goût délicat, d'un esprit intuitif, il avait le don de la composition et ses tableaux religieux, historiques ou symboliques lui font prendre un rang enviable dans l'art ; ses esquisses aux crayons et au lavis ont de la ligne, de l'envolée, de la personnalité ; ce qui nous touche surtout, c'est qu'il ne s'est guère italianisé pendant un séjour prolongé à Rome [1].

G. JORISSENNE.

NOTRE MEDAILLIER

Nouvelle donation de M. le Dr Alexandre.

Après avoir fait don à l'Institut, pour son médaillier, d'une collection composée de 179 monnaies romaines en argent et en billon [2] et d'une monnaie vandale [3], M. le Dr Alexandre lui a offert en avril dernier les trois belles pièces romaines en or suivantes :

TIBÈRE (14-37).

TI . CAESAR DIVI AVG . F. AVGVSTVS. Tête laurée de Tibère à droite.

℟. PONTIF . MAXIM. Livie assise à droite, tenant une haste et une fleur.

COHEN [4], nº 1. — Poids 7 gr. 73.

[1] La *Chronique* de janvier contiendra une biographie de notre peintre wallon : la place nous manque aujourd'hui.

[2] Cf. *Chronique archéologique du Pays de Liege*, 1re année 1906, pp. 107-110 où l'on trouvera l'inventaire de cette importante donation et 2e année (1907), p. 105, note 1.

[3] Cf. IBID., 2e année (1907), pp. 105-106.

[4] H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain communement appelées médailles impériales*. Paris-Londres, 1859 (1re édition).

NÉRON (54-68).

NERO CAESAR AVGVSTVS. Tête laurée de Néron à droite.

℟. IVPPITER CVSTOS. Jupiter assis à gauche, tenant un foudre et un sceptre.

COHEN, n° 12. — Poids : 7 gr. 26.

ARCADIUS (395-408).

D. N. ARCADIVS . P. F. AVG. Buste diadémé d'Arcadius à droite.

℟. CONCORDIA AVGGG. Σ. Constantinople casquée, tenant une haste, assise de face et regardant à droite, le pied droit posé sur une proue de vaisseau; de la main gauche, elle tient, posé sur un cippe, un bouclier ovale avec ces mots inscrits en quatre lignes : VOT - V - MVL - X; à l'exergue : CONOB.

SABATIER [1], n° 12. — Poids : 4 gr. 44.

Ces trois belles monnaies, admirablement conservées, ont été découvertes isolément, il y a un certain nombre d'années déjà, aux environs de Tongres; cette provenance ne fait qu'en augmenter la valeur pour nos collections numismatiques.

***

M. le Dr Alexandre, dont la générosité ne s'est pas bornée là, puisque depuis lors il a complété ses donations antérieures par l'envoi d'une suite de 1057 monnaies romaines en bronze, découvertes en Hesbaye, a droit à notre plus vive reconnaissance.

Il a montré une fois de plus combien il s'intéresse à notre Musée et il me permettra sans doute d'exprimer ici le vœu de voir tous ceux qui disposent de monnaies ou de médailles de provenance liégeoise suivre son exemple et nous les offrir quelles qu'elles soient.

L. RENARD.

[1] J. SABATIER, *Description générale des monnaies byzantines frappées sous les empereurs d'Orient depuis Arcadius jusqu'à la prise de Constantinople sous Mahomet II.* Paris-Londres (1862).

Hachette polie en quartz trouvée dans le bois de Kinkempois.

(Commune d'Angleur)

La hachette polie reproduite ci-dessous a été trouvée dans le bois de Kinkempois, à l'endroit dit : « L'Allée des Soupirs ».

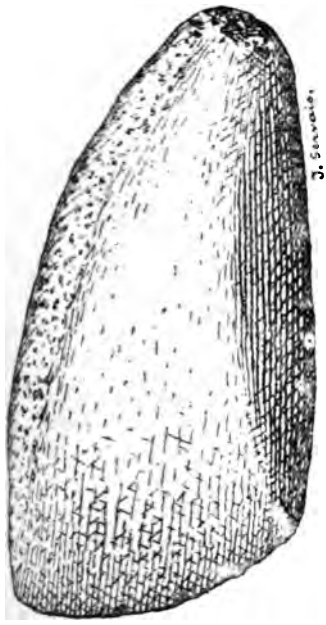

M. Gérard Salme, naturaliste, en fit la découverte en fouillant sous les racines d'un arbre pour recueillir des insectes.

Cette hachette, du poids de 119 grammes, a 0^m08 de longueur, 0^m04 de largeur au tranchant et une épaisseur *maximum* de 0^m02.

Elle est faite d'un caillou roulé en quartz. On sait que les haches polies fabriquées avec cette matière sont d'une extrême rareté.

Grâce à l'amabilité de notre collègue et ami, M. J. Hamal-Nandrin, cette pièce intéressante fait actuellement partie de nos collections.

Jean SERVAIS.

A propos de la famille de La Haye dite Sany.

La famille de La Haye habitait au XVII^e^ siècle la rue Neuvice. La maison portait l'enseigne du « Sâni d'Or », mot wallon qui signifie Salière ou Boîte à sel. Ses membres y exerçaient la profession de « marchand », c'est à dire négociant.

Elle abandonna son nom patronymique pour celui de son enseigne, Sani, sous lequel elle fut plus connue.

L'un d'eux, Mathieu de La Haye dit du Sani fut deux fois bourgmestre de Liége : en 1624 avec François Franck surnommé Franko et en 1629 avec Guillaume de Beeckman.

Un autre, Pierre de La Haye, dit de Saniers, avocat de la Cour de Liége, devint membre du Conseil ordinaire le 14 juillet 1607 par commission du prince-évêque Ernest de Bavière. Pierre mourut le 18 mai 1622.

Enfin l'abbaye de Saint-Laurent lui doit son XL[e] abbé Gérard Sany [1] élu en 1632, trois jours après la mort d'Oger de Loncin décédé le 4 janvier 1632.

C'est sous sa prélature que l'abbaye eut beaucoup à souffrir et courut risque d'être détruite le 17 août 1649. Occupée par les Grignoux, elle fut canonnée et prise d'assaut par les troupes bavaroises du baron Othon de Spaar et du colonel Seroets envoyées par le prince-évêque Ferdinand de Bavière.

On lit encore actuellement, sur le mur extérieur de l'abbaye à l'Ouest, le chronogramme suivant rappelant le souvenir de cet événement :

GERARDVS SANI PRAESVL LAVRENTI
ANVS IN PATIENTIA FORTITVDINE
ET PRVDENTIA RESTAVRAVIT.

« Gérard Sani prélat de Saint-Laurent m'a restauré par sa patience, son courage et sa prudence. »

La date indiquée est 1649. Quelques traces de la lutte sont encore visibles sur les pierres.

J. A.

Antiquités préhistoriques limbourgeoises.

La collection d'objets d'art et d'antiquités de feu le docteur Constant Bamps, vient d'être mise aux enchères à

[1] Voy. *Chronique archéologique du pays de Liége*, 2e année (1907), p. 81.

Bruxelles et dispersée ! C'est d'autant plus regrettable que le défunt, qui appartenait à une ancienne famille de Hasselt, n'avait jamais caché son intention de laisser, réunies, à sa ville natale, ses riches collections archéologiques.

La plus belle série des haches néolithiques de provenance limbourgeoise certaine (16 pièces) a été acquise par notre confrère, M. J. Hamal-Nandrin. Elles seront donc conservées au pays de Liége.

Parmi les armes de l'âge du bronze, la pointe de lance de Diepenbeek présentait, pour notre Musée, un intérêt exceptionnel vu sa grande rareté. Elle a été adjugée, de même que la belle hache à douille de Beeringen et une pointe avec pédoncule, à M. L. de Buggenoms, avocat à Liége, qui, avec sa générosité bien connue, en a immédiatement fait don à l'*Institut archéologique liégeois*. Nous adressons de chaleureux remercîments à notre sympathique confrère.

Le n° 1223 du catalogue, désigné comme hache à rainures, sans lieu de provenance, est entré dans la collection de M. Marcel De Puydt, qui certifie qu'elle a été recueillie à Eelen (Limbourg belge) et nous a autorisés à déclarer que cette intéressante hachette serait ultérieurement donnée à la Ville de Liége, pour notre Musée archéologique.

Un fait sans précédent en Belgique, dans les annales des ventes d'armes ou d'outils de l'âge de la pierre, est l'adjudication, au profit d'un Musée de la capitale, dit-on, au prix de *260 frs, sans les frais*, de la fameuse lame en silex de 0m30, trouvée à Sutendael avec une autre semblable, mais incomplète, appartenant à M. De Puydt [1].

[1] Voir *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, tome XXIII, 1904.

Petite chronique archéologique.

Place Saint-Lambert. — La place a repris son aspect coutumier et ne garde plus trace des montagnes, vallées, précipices et ruines qui y avaient été accumulées cet été au grand plaisir des badauds et de notre presse locale ! Tout le monde y a trouvé son compte, même les revuistes.

Le Conseil communal, sur la proposition de M. Paul Lohest, a décidé que l'hypocauste romain et ce qui l'entoure seraient dégagés et recouverts d'un plancher en béton armé afin que le public puisse y avoir accès. On obtiendra ainsi un caveau de 10,50 × 12 mètres, dans lequel on circulera très à l'aise ; les substructions romaines seront visibles, ainsi que les sarcophages et caveaux qui ont été laissés en place à cet endroit. Ce sera, on le voit, une curiosité que beaucoup de Liégeois voudront voir et qui sollicitera l'attention des étrangers.

Maison Curtius. — Complètement réédifiée, la jolie tour de la Maison Curtius se dresse de nouveau, toute puissante, dans le paysage de la Batte. Cette reconstitution, scrupuleusement exécutée, fait honneur à notre architecte communal, M. J. Lousberg. On a fait cependant à la tour une critique, que nous tenons à relever, en prétendant que, tant qu'on y était, on aurait dû *rendre* à la tour les étages qui lui donnent tant d'élévation dans nos anciens prospects. En effet, les dessinateurs lui font fortement dépasser la hauteur du reste du bâtiment. Nous pensons, quant à nous, que cette hauteur a été donnée si considérable par les anciens dessinateurs à cause d'une aberration causée par la perspective, la tour paraissant plus haute que le faite du toit, quand on la regarde d'en bas. Ce qui prouve bien que c'est là ce qui a induit en erreur les auteurs des anciens dessins, c'est le nombre même des étages de la tour. Or, le nombre de ces étages, sur les anciennes vues, correspond absolument avec celui qui a été maintenu dans la restauration.

On a aussi refait des cheminées sur le toit et pour reconstituer l'aspect du commencement du XVIII^e^ siècle du bâtiment, on devrait remettre aux deux extrémités de la toiture, les aigles de plomb qui, sans doute, y étaient jadis. Ceux, conservés, de la Maison Porquin, y feraient très bonne figure. On sait que l'inauguration de ce splendide hôtel coïncidera avec le Congrès archéologique de 1909.

E. P.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

AGREMONT (Le château d'), 48.
ALEXANDRE VI, pape, 76.
ALEXANDRE-LE-GRAND, 10.
AMEMBOURG (L'hôtel d'), 55.
ANTOINE, seigneur de Jemeppe, 79, 80.
APOLLON, 11.
ARCADIUS, empereur romain, 116.
ARGENBOURG, 8.
AULENT (Marie-Barbe), 28.
AUTRICHE (Georges-Louis d'), prince-évêque de Liége, 59.

BAVIÈRE (Ernest de), prince-évêque de Liége, 39. — (Ferdinand de), prince-évêque de Liége, 5, 118. — (Frédéric de), 7. — (Jean de), prince-évêque de Liége, 33. — (Jean-Théodore de), prince-évêque de Liége, 40, 113.
BEAUREPART, 21, 51.
BECKMAN (Guillaume de), 118.
BERINGEN, 113.
BERAIN, 29bis.
BERCH (Henri-Hubert van den), chanoine, héraut d'armes, 5, 6.
BERGHES (Georges-Louis de), prince-évêque de Liége, 111-115.
BERNEAU, 107.
BLAEU (Jean), 7.
BLEHEN, 107.
BORCHGRAVE D'ALTENA (Le comte Adolphe de), 106.
BORSET, 2.
BOUGE, peintre, 27.
BOURBON (Louis de), prince-évêque de Liége, 76.
BRAIVES, 2.
BREUGEL, 108.
BROUHON (Mme), 15.

CARMES (Le couvent des), à Liége, 72.
CHARLES V, empereur, 8.
CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, 38.
CHEVALIER (La maison), 43.
CINEY, 11.
CLERCX, archidiacre de Hesbaye, 48.
COCLERS (Jean-Baptiste-Pierre), 111, 112, 113, 114.
COLLINET (Pierre), 51.
CONDROZ (Le bailli du), 76. — (Fouilles et découvertes en), 2, 14, 42.
COO, 24.
COPIS (de), 43.
COURTEJOIE (Le château de), à Jemeppe, 80.
COUVIN, 76.

Cras-Avernas, 107.
Crehen, 107.
Curtius (La maison), 16, 24, 36, 58, 91, 120.
Cuyck (Albert de), prince-évêque de Liége, 102, 103.

Delcour (Jean), 30bis.
Denys (Saint), 4.
Diane, 9.
Diepenbeek, 119.
Dinant, 76.
Douffet (Gérard), 78.

Eelen, 119.
Esslingen, 8.
Evrard (Guillaume), 114. — (Marie), 27.
Eyck (van), 108.

Fabrique (Adrien de la), 28 — (Michel de la), 27. — (Nicolas de la), peintre, 27 32; ses enfants, 29. — (Nicolas-Guillaume de la), 27, 29.
Fléron. Trouvailles, 54.
Fosse (Lambert del), échevin de Liége, 11, 21-24.
Fossoul (Urbain de), bourgmestre de Liége, 56.
Francfort, 8.
Franck (François), 118.
Francorchamps, 24.
Frédéric IV, empereur, 8.
Frésart (Agnès), 29. — (Marie-Anne), 29.

Gérard, 56.
Grand-Hallet, 107.
Grignoux (Les), 118.
Groesbeek (Gérard de), prince-évêque de Liége, 40.
Guichardin (Louis), 7.

Hamal (La collection), 31.
Hannut, 107.
Hardenne (André), 29.
Harzé, 107.
Hesbaye (Le bailli de), 76. — (Trouvailles en), 2, 9, 10, 11.
Hildéric, roi vandale, 106.
Hoensbroeck (César-Constant de), prince-évêque de Liége, 6.
Hornes (Jean de), évêque de Liége, 76.
Hosdain, 11.
Hunnéric, roi vandale, 106.
Hurges (Philippe de), 7.
Huy, 76, 107.

Jean, évêque italien, 12.
Jehan le Bel, 43.
Jemeppe (Les châteaux de), 79.

Kinkempois. Trouvailles, 117.

La Haye dite Sany (La famille de), 117-118. — (Gérard de), abbé de Saint-Laurent, 118. — (Mathieu de), 118. — (Pierre de), 118.
Langius, 51.
Latinne, 2.
Leloup (Remacle), 24.
Lens-Saint-Remy, 107.
Lens-Saint-Servais, 107.
Léopold d'Autriche, 31.
Liége. Fouilles place Saint-Lambert, 64, 80, 84, 98, 120; à la rue des Bayards, 72 — (Le palais de), 5, 6, 7, 8. — (Le pays de), 3, 5, 9, 15-21, 27-32, 27bis-32bis, 35bis-37, 43-46, 51-54, 73-75, 95-97, 111-115.
Limbourg (Léonard de), abbé de Beaurepart, 21, 51, 53.

Lincent. 107.
Lize-Seraing, 15.
Lombard (Lambert), 108.
Lontin (Oger de), abbé de Saint-Laurent, 118.
Looz. 6.
Louis XIV, 8.
Louvrex (M.-G. de), 6.

Marck (de la), 76. — (Erard de la), prince-évêque de Liége, 7, 39, 59.
Marseille, 9, 10.
Mean (de), 43. — (César-Constantin-Marie de), chanoine de Saint-Lambert, 46. — (François-Antoine de), prince-évêque de Liége, 6.
Mercator, 7.
Mianoye, 11.
Moreland, 107.
Moxhe, 107.

Namur, 11.
Néron, empereur romain, 116.
Neuvice (Henri de), échevin de Liége, 23.
Noppius, 15.
Notger, 56, 72, 84.
Nuremberg, 8.

Opitter, 108.
Ordange (Le château d'), à Jemeppe, 80.
Ortelius, Abraham, 7.
Oultremont (Charles d'), prince-évêque de Liége, 113.

Pantaléon (saint), 4.
Peralta (La marquise de), 31.
Philippe II, roi de Macédoine, 10.
Pollard (Henri), échevin de Liége, 23.
Porquin (La maison), 58, 80, 120.
Pousset, 107.
Prêcheurs (Le couvent des Frères) à Liége, 11, 23.

Raphaël, 29.
Ratisbonne, 8.
Raymondi, cardinal-légat, 76.
Renier (Jean-Simon) membre défunt, 36.

Saint-Barthélemi (L'église de) à Liége, 32bis.
Saint-Denis (L'église de), à Liége, 12, 72, 80.
Saint-Jacques (L'église de), à Liége, 12, 42.
Saint-Lambert (L'église de), à Liége, 16-21, 38, 113.
Saint-Laurent (L'abbaye de), à Liége, 81.
Saint-Martin-en-Ile, 118.
Saint-Paul (L'église de), à Liége, 46.
Sainte-Croix (L'église de), à Liége, 32.
Sany (Gérard), abbé de Saint-Laurent, 81, 83, 118.
Saumery, 7.
Scroets (Le colonel), 118.
Seilles, 107.
Simon (Henri), 92.
Sluze (La famille de), 92.
Solières (Trouvailles), 26.
Spa, 24.
Spaar (Othon de), 118.
Spire, 5, 8.
Spontin, 11.
Suavius, 108.

Thisnes, 107.
Thuin, 76.

TIBÈRE, empereur romain, 115.
TROGNÉE, 107.

UDINE (Jean d'), 29.

VAL-DIEU, 107.
VAL-SAINT-LAMBERT, 15.
VALOIS (Marguerite de), 7.
VAUX, 2.
VERLAINE, 107.
VERVIERS (Fouilles), 108.
VICTOR HUGO, 7.
VILLE (Jean de), bourgmestre de Huy, 78, 79.
VILLERS-LE-TEMPLE, 35bis.
VISÉ, 14, 91.

WANSIN, 107.
WANZE, 107.
WAROUX (Le château de), 47.
WARSAGE, 26bis.
WASSEIGES, 107.
WETZLAER, 8.
WITTERT (La collection), 24, 50.
WORMS, 8.

ZONHOVEN (Trouvailles), 34bis.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

A., J. — A propos de la famille de La Haye dite Sany . . . 117
Brahy-Prost, E. — Garde-robe, style Louis XIV 27bis
— Meuble de sacristie du XVIe siècle 59
Brassinne, Joseph. — Le Crucifiement 15
— Un estampe du XVIe siècle 37
— Fragments de colonnettes, XVIe siècle 51
— Montant à colonnes, XVIe siècle 95
Brouwers, D.-D — Un acte inédit de Jean de Hornes, évêque de Liége 76
Comblen, P. — Loge ogivale du XVIe siècle. 43
Gobert, Théodore. — Bâton magistral 55
Hansay, A. — Archives liégeoises 106
Jaspar, Paul. — Pavillon du XVIIe siècle 81
Jorissenne, G. — Portrait de Nicolas La Fabrique peint par lui-même 27
— Portrait de Georges-Louis de Berghes, prince-évêque de Liége, peint par J.-B. Coclers . . . 111

Laurent, M. — Statuette en laiton doré du XIIIe siècle. . . 3
— Vierge en cuivre doré du XVe siècle. . . . . 35 bis
Lohest, Paul. — Découverte d'une pierre tombale liégeoise du XIIIe siècle 21
Pholien, Florent. — Lustre Louis XV en verre liégeois . . 73
Polain, Eug. — Petite chronique archéologique, 11, 24. 35, 32bis, 40, 48, 56, 72, 80, 92, 108. — Aux Prêcheurs, 11. — Société de littérature wallonne, 12. — Terrains de Bavière, 12, — Saint-Denis, 12, 72. — Saint-Jacques, 12. — Vues de Spa, 24. — Collection Wittert, 24. — Menus faits, 35. — Hôtel Curtius, 36, 120. — Saint-Barthélemi, 32bis. — Sainte-Croix, 32bis. — Vieilles maisons. 40. — Place Saint-Lambert, 48, 80, 120. — Place de la Cathédrale, 48. — Noms de rues, 48. — Muraille de Notger, 56, 72. — Hôtel Curtius, 56. — Les Carmes, 72. — Rue des Bayards, 72. — Rue Grande-Bêche, 92. — A Verviers, 108. — Cimetière de Saint-Martin-en-Ile, 108.
— Vieilles pierres . . . . . 30 bis
— Découvertes archéologiques place Saint-Lambert . 64
— Fouilles archéologiques place Saint-Lambert . . . 84
— Les fouilles de la place Saint-Lambert 98
Renard, Lucien. — Nécrologie de Jean-Simon Renier. . . 36
— Une monnaie vandale découverte en Hesbaye. . . 105
— Notre médaillier. 115
Servais, Jean. — Le Palais de Liége en 1619 5
— Antiquités de l'âge de la pierre trouvées aux environs de Fléron 54
— Hachette polie en quartz trouvée dans le bois de Kinkempois 117
S.-R. - Monnaies grecques trouvées en Hesbaye 9
X. - L'éclairage public à Liége dans le passé. 32
— Nos excursions : Saint-Paul — Waroux. — Lantin. — Jemeppe. — Saint-Trond 46, 79, 108
— Antiquités préhistoriques limbourgeoises 118

TABLE DES MATIÈRES

Séance mensuelle du 25 novembre 1906 1

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).

V. — Statuette en laiton doré du XIII^e siècle 3

Le Palais de Liége en 1619 5

Monnaies grecques trouvées en Hesbaye. 9

Petite chronique archéologique (suite) 11

Aux Prêcheurs, 11. — Société de littérature wallonne, 12. — Saint-Denis, 12. — Terrains de Bavière, 12. — Saint-Jacques, 12.

Séance mensuelle du 23 décembre 1906 13

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).

VI. — Le Crucifiement 15

Découverte d'une pierre tombale liégeoise du XIII^e siècle. . 21

Petite chronique archéologique (suite) 24

Vues de Spa, 24. — Collection Wittert, 24.

Séance du 27 janvier 1907 25

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).

VII. — Portrait de Nicolas la Fabrique peint par lui-même, 27.

Nos conférences. L'éclairage public à Liége dans le passé . 32

Petite chronique archéologique (suite) 35

Menus faits, 35. — Hôtel Curtius, 36.

Nécrologie 36

Séance mensuelle du 24 février 1907 . . . . . 25 bis

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).

VIII. — Garde-robe, style Louis XIV . . . . . 27 bis

Vieilles pierres . . . . . 30 bis

Petite chronique archéologique (suite) . . . . . 32 bis

Saint-Barthélemi, 32bis. — Sainte-Croix, 32bis.

Séance mensuelle du 24 mars 1907. . . . . 33 bis

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).

IX. — Vierge en cuivre doré du XVe siècle. . . . . 35 bis
Une estampe liégeoise du XVIe siècle 37
Petite chronique archéologique (suite) 40
Vieilles maisons, 40.
Séance mensuelle du 26 avril 1907 41
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
X. — Loge ogivale du XVIe siècle 43
Nos excursions. Saint-Paul, 46. — Waroux-Lantin, 47.
Petite chronique archéologique (suite). 48
Place Saint-Lambert, 48. — Place de la Cathédrale, 48. — Noms de rues, 48.
Séance du 31 mai 1907 49
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XI. — Fragments de colonettes, XVIe siècle 51
Bâton magistral 53
Antiquités de l'âge de la pierre trouvées aux environs de Fléron 54
Petite chronique archéologique (suite) 56
Muraille de Notger, 56. — Hôtel Curtius, 56.
Séance du 28 juin 1907 57
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XII. — Meuble de sacristie du XVIe siècle 59
Découvertes archéologiques place Saint-Lambert 64
Petite chronique archéologique (suite) 72
Muraille de Notger, 72. — Saint-Denis, 72. — Les Carmes, 72. — Rue des Bayards, 72.
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XIII. — Lustre Louis XV en verre liégeois 73
Un acte inédit de Jean de Hornes, évêque de Liége. . . . 76
Nos conférences 78
Nos excursions 79
Petite chronique archéologique (suite) 80
Place Saint-Lambert, 80.
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XIV. — Pavillon du XVIIe siècle. 81
Fouilles archéologiques place Saint-Lambert 84
Nos excursions 91
Petite chronique archéologique (suite) 92
Rue Grande-Bèche, 92.
Séance du 26 juillet 1907 93
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XV. — Montant à colonnes, XVIe siècle 95

Les fouilles de la place Saint-Lambert. 98
Une monnaie vandale découverte en Hesbaye 105
Archives liégeoises. 106
Nos excursions 108
Petite chronique archéologique 108
A Verviers, 108. — Cimetière de Saint-Martin-en-Ile, 108.
Séance du 25 octobre 1907 109
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XVI. — Portrait de Georges-Louis de Berghes, prince-évêque de Liége, peint par J.-B. Coclers 111
Notre médaillier.—Nouvelle donation de M. le Dr Alexandre 115
Hachette polie en quartz trouvée dans le bois de Kinkempois 117
A propos de la famille de La Haye, dite Sany 117
Antiquités préhistoriques limbourgeoises 118
Petite chronique archéologique (suite) 120
Place Saint-Lambert, 120. — Maison Curtius, 120.
Tables 121

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

3me ANNÉE

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

3me ANNÉE

1908

3e ANNÉE, N° 1. JANVIER 1908.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 24 novembre 1907

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40.

22 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; Mgr Schoolmeesters, MM. J. Fraipont, M. De Puydt, L. de Buggenoms, Ed. Brahy-Prost, baron W. de Crassier, baron R. de Sélys-Fanson, Th. Gobert, J. Brassinne, F. Hénaux, membres effectifs ; MM. A. Bouhon, J. Charlier, N. Capelle, M. Cloes, Edm. Couvreux, Dr E. Delsaux, J. Hamal-Nandrin, Dr F. Bidlot, baron M. de Sélys-Longchamps, L. Ledru, E. Masson, F. Magnette, O. Neef, A. Philippart, Eug. Polain et Dr E. Stockis, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. L. Naveau et G. Ruhl.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVII avance régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et Eug. Polain font rapport sur le travail de M. Albin Body intitulé : *L'Art de l'incrustation à Spa* et en proposent l'impression. — Adopté.

M. Firmin Hénaux présente le manuscrit d'une notice ayant pour titre : *La tombe belgo-romaine de Borsu*. Sont nommés rapporteurs MM. J. Fraipont, M. De Puydt et L. Renard.

M. le Secrétaire dépose d'autre part, de la part de M. Th. Gobert, qui en est l'auteur, une notice intitulée : *La famille des peintres Coclers. Renseignements inédits*. MM. Brahy-Prost, Edm. Couvreux et Eug. Polain sont désignés pour examiner ce travail.

Communication de M. Th. Gobert : BANQUETS OFFICIELS A LIÉGE AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES. — M. le Président remercie vivement M. Gobert de son intéressante communication. A la demande de plusieurs membres, M. Gobert consent à déposer son travail en vue de son

nsertion éventuelle dans le tome XXXVIII du *Bulletin*. Sont nommés rapporteurs MM. de Buggenoms, Fl. Pholien et Eug. Polain.

Communication relative au Congrès archéologique et historique de Liége (1909). — M. le Président annonce que le Bureau s'est mis en rapport avec celui de la Société d'art et d'histoire pour nommer de commun accord le Comité organisateur du futur Congrès. Le Bureau est chargé de faire le nécessaire pour constituer définitivement le dit Comité.

M. De Puydt constate que la tenue du Congrès coïncidera avec l'inauguration du Musée de l'Institut à la Maison Curtius. Il rend compte des nombreux travaux qui ont dû être exécutés à l'ancien Mont de Piété; il fait remarquer d'autre part que le transfert des collections, la création d'un nouveau mobilier approprié et les multiples questions accessoires à résoudre, d'accord avec la Ville et la Commission administrative des Musées, vont exiger de grands efforts et de solides dévouements, spécialement de la part des conservateurs et du Bureau.

M. le Président remercie M. De Puydt de ses intéressants renseignements et du zèle et du dévouement dont il ne cesse de faire preuve; il propose de charger le Bureau d'étudier pour la séance de décembre, les questions soulevées par M. de Puydt (Adopté).

Organisation de conférences publiques au Musée. — M. le Secrétaire résume brièvement la proposition dont M. Pholien a déjà saisi précédemment l'Institut et propose la nomination d'un Comité en vue de l'organisation de conférences publiques à donner au Musée.

Sont nommés membres du Comité des conférences: MM. Fl. Pholien, L. Renard, J. Brassinne, Eug. Polain et J. Servais.

M. Philippart signale, à propos de ces conférences, l'utilité de la confection d'un catalogue sur fiches du Musée, travail devenu même nécessaire vu l'inventaire qui devra précéder le transfert prochain des collections à la Maison Curtius. M. le Président appuie les observations de M. Philippart et invite l'Institut à nommer une commission spéciale en vue de l'élaboration du dit catalogue. Adopté. — Le Bureau fera des propositions à la séance de décembre.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — Trois présentations sont parvenues au Bureau : celles de MM. Paul Lohest, Eug. Polain et Dr J. Grenson. Le vote aura lieu en décembre.

Présentation de candidats pour des places de membre correspondant. — Deux présentations sont déposées, en faveur de MM. le baron M. de Sélys-Longchamps et J. Hamal-Nandrin. On votera en décembre.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. L. Fincœur, G. Ghilain, J. Closon et J. Hamal-Mouton sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien dépose sur le bureau un exemplaire de l'ouvrage intitulé : « *Souvenirs numismatiques des fêtes jubilaires de 1905* » qu'il a pu obtenir du Ministère de l'Intérieur pour la bibliothèque de l'Institut.

Des remerciements sont votés à M. Pholien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 10.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

XVII. — MAISON DU XVI[e] SIÈCLE, RUE GRANDE BÊCHE.

La maison dont nous donnons ici une reproduction, n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir. Elle était située rue Grande Bêche n° 15 et, dans son dernier état, servait de foyer, de loges d'artistes et de bureaux au théâtre du Pavillon de Flore (1).

Malgré son délabrement, malgré le « ventre » inquiétant pour les passants que présentait sa façade au-dessus de la chaussée, cette demeure avait conservé bel aspect. Elle devait remonter au milieu du XVI[e] siècle, à s'en rapporter aux moulures du toit et des encadrements des fenêtres, tout autant qu'à l'aspect général de la construction. En effet, par certains côtés, elle rappelait la Maison Porquin qui, d'ailleurs, était quelque peu sa voisine et avait été bâtie dans les environs de 1550.

C'était, apparemment, la demeure d'un riche bourgeois et nous ne serions pas éloigné d'y voir la maison qu'au dire des pièces du temps, avait bâtie, en Bêche, l'ancien bourgmestre Mathieu Sany.

La rue Grande Bêche — en Bêche, comme on disait et comme dit encore le peuple — n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui. C'était un des plus jolis endroits du quartier d'Outremeuse. Par devant, au Nord-Est, les façades de ses maisons donnaient sur le *Saucy* qui, comme le nom l'indique était un rivage banal planté de saules dont le glauque et gracieux feuillage se mirait dans les eaux de la rivière.

Par derrière, des terres, cultivées probablement par un fermier ou colon-partiaire (*bovy*) s'étendaient sur les « terres de Bêche » jusqu'à la Rivelette au delà de laquelle on pouvait voir les *Waînes* ou rames où séchaient les draps.

1 Cette maison est signalée par TH. GOBERT. *Les Rues de Liége*, t. I, p. 507. Nous en avons d'autre part publié un croquis dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVII, p. 105, fig. 2. Cf. aussi *Chronique archéologique du Pays de Liége*, 2[e] année (1907), p. 92.

La maison elle-même, au lieu de la lépreuse et sordide construction que nous avons connue, devait être une coquette demeure où le riche bourgeois venait respirer l'air frais.

Cliché de M. Paul COMBLEN.

La façade, très monumentale et de belles lignes, présentait au rez-de-chaussée, une porte cintrée, assez basse, à côté de laquelle s'ouvrait un judas (*louqueu*). Au-dessus de la porte et tout le long de la façade, de petites fenêtres carrées, grillées, éclairaient le rez-de-chaussée, contre le plafond duquel elles étaient placées.

Un cordon de pierre surmontait ces petites fenêtres. L'étage, bâti en briques, au-dessus du rez-de-chaussée de pierre de *casteen*, était percé de grandes fenêtres à meneaux entourées d'une large moulure en arêtes vives et assez plates, comme celles de la Maison Porquin. En dessous de ces fenêtres, des cartouches, assez simples, de style Renaissance et au-dessus, une corniche en pierre moulurée supportée par des modillons ou corbeaux de pierre. La demeure jadis, possédait une tourelle avec toit à lobes. La façade postérieure avait complètement disparu lors des aménagements exécutés pour construire la scène du Pavillon de Flore.

L'intérieur, que nos souvenirs personnels et certaines notes nous communiquées par M. Paul Comblen, nous permettent de nous représenter encore, avait, lui aussi, conservé quelque vestige de sa disposition primitive.

Un étroit corridor s'ouvrant derrière la porte, conduisait notamment à un escalier en colimaçon donnant issue à l'étage. A droite, s'ouvrait la salle basse, d'aspect très pittoresque, avec son plafond à voussettes reposant sur des poutres à semelle s'appuyant sur des corbeaux. Cette salle était entièrement lambrissée (*bachie*); des étagères se trouvaient à une certaine hauteur et des armoires s'ouvraient dans le lambris au bas duquel régnait un banc. Il y avait, enfin, une cheminée en grès à personnages, dont l'âtre était composé d'une taque de fonte et de briques de foyer armoriées.

A l'étage, les fenêtres donnant sur la rue avaient, dans les lumières supérieures, conservé de très jolies verrières, aux teintes vertes et violacées, dont les plombs supérieurs se recroisaient en ogives entremêlées. Jadis, sans doute, ces verrières, placées à fleur de muraille, avaient porté les armoiries du maître de céans et celles de ses parents. Les lumières inférieures, un peu en retrait, avaient des volets, s'ouvrant en dedans ; les châssis des fenêtres et des volets étaient

garnis de fort jolis ferrements historiés, dont M. Paul Comblen a pu heureusement conserver un spécimen (1).

Le parquet de l'étage était composé de petites céramiques (*jettes*) jaunes, vertes, rouges et noires, disposées en jolis dessins et le plafond, comme au rez-de-chaussée, était à voussettes sur des poutres dont la semelle était, à l'extrémité, sculptée en dents de loup.

La charpente du toit, d'aussi bonne exécution que celle de la Maison Porquin, avait malheureusement eu à souffrir du mauvais entretien du toit et c'est elle qui, selon M. Comblen, avait occasionné la poussée dans la façade de l'immeuble.

Tout en regrettant la disparition de ce bâtiment, un des rares exemples de notre architecture liégeoise du milieu du XVI[e] siècle, nous devons cependant nous féliciter d'avoir pu, en conserver tout au moins un souvenir plus certain que de bien d'autres qui ont été détruits sans qu'il en soit rien demeuré.

La photographie que nous donnons, est l'œuvre de M. Paul Comblen ; de son côté, M. Paul Jaspar, grand amateur de nos anciennes constructions, en avait fait un joli dessin et un projet de restauration que nous sommes heureux de pouvoir reproduire également.

EUG. POLAIN.

Jean-Baptiste COCLERS, peintre wallon.

(ESQUISSE BIOGRAPHIQUE)

La vie et le caractère de *Jean-Baptiste Coclers* sont peu ou mal connus ; on a imprimé beaucoup de choses erronées sur son compte. Tous ses biographes, sauf M. Hora Siccama (2), ont ignoré la date exacte de sa naissance et celle de son second mariage ; la date du premier, contracté à Rome, où il compléta ses études artistiques dans les ateliers de

(1) Le beau projet de reconstitution reproduit ici même, comporte également un bon dessin de ces intéressantes ferrures.

(2) *Louis Bernard Coclers et son œuvre.* Amsterdam 1895, pp. 9 et 10.

Concha et de Benefial, puis collabora aux travaux du paysagiste Servandoni, nous est encore inconnue (1).

Jean-Baptiste-Pierre Coclers est né à Maestricht et y fut baptisé à St-Jacques, anciennement St-Jean-Baptiste, le 14 octobre 1696; il est le fils et le disciple de Philippe Coclers, peintre d'histoire et portraitiste, établi à Maestricht, mais probablement né ailleurs (2) et de Madeleine Loes. M. M. Helbig et Hora Siccama écrivent (Marie) Madeleine Loos et la déclarent liégeoise. Nous n'avons pas trouvé l'acte de mariage dans les registres de Liége ; constatons qu'il existait des demoiselles de ce nom et nubiles à l'époque où Philippe Coclers contracta vraisemblablement mariage, mais pas de Madeleine ou Marie-Madeleine, seulement des Marie-Thérèse, Marie-Marguerite, Jeanne, etc. Loes; il n'y eut pas de famille Loos à Liége de 1650 à 1725. Les actes civils, pour les cinq enfants de Philippe varient, au surplus, en orthographe (Cocclers, Chokelers, Cocklers, Loos, Loes) et donnent à la mère le prénom de Magdeleine ou de Marie-Madeleine. Aux actes de décès, le nom de Coclers est uniforme (3).

J.-B.-P. Coclers épousa une romaine, avons-nous dit, et en eut plusieurs enfants. La mère et ceux-ci, ou quelques-uns de ceux-ci, moururent à Marseille, lors du retour du peintre vers la Belgique ; nous n'avons aucunes données concordantes sur l'époque de ce voyage. La peste régna en 1721 à Marseille; a-t-elle emporté la famille de Coclers? Ou bien est-ce en 1732 (HELBIG, 1re édit.) ?

Un second mariage l'unit à Marie-Josèphe Bertrand, le 10 juin 1737. Un récit plus qu'à demi-imaginaire et relaté par Helbig d'après un manuscrit de Hamal, faisait de cette demoiselle une fille d'aubergiste à Beaune. Un savant modeste

(1) Un historiographe distingué va faire des recherches à notre intention dans les archives de Rome; peut-être serons-nous assez heureux pour en user dans l'étude détaillée que nous publierons prochainement sur la famille entière des Coclers. A ce propos, nous espérons que les collectionneurs voudront bien nous renseigner sur les œuvres éparpillées dans les galeries particulières; nous les en remercions d'avance.

(2) Son acte de naissance n'existe pas à Maestricht; on ne trouve pas son nom dans le livre des corporations (Burgerboek); et, d'autre part, il y avait plusieurs familles de Coclers à Liége.

(3) M. le major Leclercq a bien voulu relever ces détails dans les registres de Maestricht, sur le désir que nous en avions exprimé.

de cette ville, M. Latour, avec son obligeance infinie, a cherché, mais en vain, le nom d'un Bertrand vers cette époque; il n'a pas non plus trouvé trace d'une œuvre attribuable à Coclers dans sa ville. Il s'agit bel et bien d'une liégeoise qui, en 1740, d'après la « *Liste et Revue générale de la paroisse de St-Georges, commencée le 28 mai* » (déposée aux Archives de l'Etat) avait 22 ans. Deux Marie-Josèphe répondent à ces conditions, l'une, fille de Roland Bertrand et de Anne Jamart de Libois, née le 19 novembre 1717 (par. St-J.-B.), l'autre, fille de Jean-Martin Bertrand et de Anne-Marie Harzé, née le 16 août 1719 (par. St-Remacle au Pont). Quant à l'acte du décès, survenu le 3 janvier 1795, il est muet sur la parenté.

Entre ces deux événements, les années s'écoulèrent en France, puis à Maestricht. Un document nous apprend que Philippe Coclers-Loes était mort en 1736, et que sa veuve, assistée de son fils, adressa une requête au Conseil le 24 décembre de cette année, en suite de quoi le plafond de la salle du Conseil à l'Hôtel-de-ville fut peint par ce dernier. Il y plaça son portrait avec l'inscription suivante : *Johannis Baptista Coclers, Mosae Trajectinus, Romanae Academiae pictor invenit et fecit anno 1737* . Pour cette peinture, il reçut 1600 fl. Bb. arg. léger et l'assurance que son frère, idiot, serait soigné comme enfant de citoyen (borgerkind), sous la tutelle des magistrats, sa vie durant, par les frères Célites (1).

En 1740, Jean-Baptiste (sur les actes de baptême, plus tard, c'est quelquefois J.-B.-Pierre, quelquefois J.-B.), se déclare âgé de 40 ans, au curé de St-Georges, J. Ponthier, dressant la capitation susmentionnée ; petit mensonge, cela, par galanterie envers sa femme, deux fois plus jeune que lui. Il se dit domicilié à Liége depuis trois ans. Deux enfants vivent auprès d'eux, *Philippe-Henri*, âgé de 23 mois, selon la *Liste* (en effet, il fut baptisé le 29 juin 1738 à St-J.-B.) ; c'est le futur directeur de l'Académie de Marseille, le miniaturiste dont on cite les œuvres avec éloge et qu'on surnomme *Coclers van Wyk* ou *Wyck* (*Coclers* du *refuge* ou du quartier *Wyck* à Maestricht où vécut quelque temps son grand père) ; il mourut en 1803 ou 1804; l'autre, Anne-Josèphe, âgée de 7 mois (baptisée à St-J.-B. le 25 octobre 1739).

(1) Arrêt du Conseil, 11 fév. 1737. Nous citons d'après M. Hora Siccama.

Une servante, Cath. Sacré, complétait la maisonnée. « Vers 1740, dit M. Gobert (*Les Rues de Liége*, t. I, p. 508) qui vient encore d'enrichir notre documentation sur les familles Coclers, le peintre résidait à proximité du *Refuge* de l'abbaye des Dames de Vivegnis, en Féronstrée. » Philippe joua-t-il, fut-il choyé dans ce Refuge? Cela explique-t-il son sobriquet? Nous le suggérons, rien de plus, car la coïncidence de dénomination avec le quartier de Maestricht met tout en doute.

Les autres enfants furent baptisés comme suit: *Jean-Baptiste-Bernard*, 5 mai 1741; Françoise-Josèphe, 17 mars 1743; Marie-Caroline, 2 nov. 1744, l'acte donne les prénoms de Marie-Catherine à la mère (*sic!*); Henri-Joseph-Léonard-Eug., 24 sept. 1746; Marie-Josèphe, 14 oct. 1748; *Joseph* et Charles, jumeaux, 26 janv. 1751; Marie-Catherine, 25 mars 1753; Anne-Barbe-Dieudonnée, 26 juil. 1754; Marie-Agnès, 16 fév. 1756; Pierre-Jean-Joseph, 5 août 1757; *Guillaume-Joseph*, 29 janv. 1768; *Marie-Lambertine*, 5 mai 1761. Les noms en italiques désignent ceux qui se sont distingués comme artistes.

On ne voit pas dans cette liste Louis-Bernard Coclers, peintre, aquafortiste et graveur de haut mérite; les divers biographes le font naître à Liége en 1740, sans autre preuve que l'acte de décès, malheureusement muet sur la parenté directe. Le voici, un peu résumé: « L'an 1817, le 21 avril, ont comparu devant Fréd. Rouveroy, membre du Conseil municipal de Liége, Louis-Joseph Deprez, âgé de 50 ans, marchand, etc. à Liége, beau-frère du défunt, et DD^{né} Ecke, âgé de 21 ans, commis à Verviers, neveu du défunt, lesquels ont déclaré que Louis-Bernard Coclers, âgé de 77 ans, peintre et négociant, né à Liége, y domicilié rue Mont St-Martin, 635, époux d'Anne-Marie Damave, est décédé le 20 du présent mois, vers midi, etc. » — Cela ne nous fait connaître ni son père ni sa mère; et cela nous donne une probabilité seulement sur la date de sa naissance. Sa femme s'appelait Damave et non Damare comme on l'a transmis à M. Hora Siccama (l. c.). Cette dame, au surplus, ne figure sur aucun registre liégeois. Des demoiselles Damave se marient entre 1725 et 1750, *mais aucune de 1751 à 1796*. Jean-Baptiste-Bernard Coclers, fils de J.-B.-P., épousa le 6 juin 1778 une Anna Damave de Liége (registre de Leyde [1]), ville où vécut

longtemps Louis-Bernard). Le mariage n'est pas enregistré à Liége dans les documents qui nous restent. La jeune fille habitait, au moment du mariage, le quartier Oude Vest, comme son futur époux. Nous montrerons, dans notre étude sur la famille Coclers, que *Louis-Bernard* est le pseudonyme de *Jean-Baptiste-Bernard.*

Notre Coclers J.-B.-P. habita plus tard (un article de la *Gazette de Liége*, en 1759, le prouve) près de l'église St-Georges ; il exécuta des tableaux pour cette église. On cite de ses œuvres à St-Thomas, à St-Pierre (Christ en croix ; peut-être celui que grava en 1756, à seize ans (?), Louis-Bernard), à St-Martin-en-Ile, au couvent des Sœurs de Hasque, à celui du Val-Benoit, au monastère de Robermont, tous désaffectés ou détruits, à St-Jacques, etc. Il reste une belle toile à St-Servais, trois aux Carmélites, rue du Potay, une, au moins, au Palais provincial et quelques-unes dans des collections particulières (de Sélys-Longchamps, Brahy-Prost, de Buggenoms, de Pitteurs, de Sélys-Fanson, etc). D'après une citation recueillie par M. le major Leclerq, l'église de Meerssen possède quelques tableaux d'un Coclers, jadis à Notre-Dame de Maestricht. Une fresque dont J.-B. Coclers orna la Bourse de Marseille, a été détruite. Il avait décoré, à Liége, en 1767, si c'est bien de lui qu'il s'agit, la salle de spectacle, au-dessus de la douane, à la Batte ; le rideau représentait Thalie écrivant et dépeignant les mœurs. Servandoni, probablement fils du paysagiste italien, avait peint les autres décorations (2). Tout cela n'existe plus. La Ville de Liége possède une belle série de dessins, esquisses intéressantes de tableaux en majorité perdus ; on nous a cité également d'autres collections, mais nous n'avons pu encore vérifier le fait.

On lui attribue divers travaux en interprêtant à son avantage des documents administratifs, tels que les comptes de la Ville de Liége, partiellement publiés par notre savant collègue, M. Bormans (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII, pp. 375-438). J. Helbig a cru qu'il s'agissait de *Joseph* Coclers ; la note de 1794 est explicite et le

(1) M. Byleveld a bien voulu copier le texte pour nous.

(2) DE CRASSIER, *Recherches et dissertations* ; nous citons d'après M. GOBERT (*Les Rues de Liége*, au mot Batte).

Une servante, Cath. Sacré, complétait la maisonnée. Vers 1740, dit M. Gobert (*Les Rues de Liége*, t. I, p. 508) qui vient encore d'enrichir notre documentation sur les familles Coclers, le peintre résidait à proximité du *Refuge* de l'abbaye des Dames de Vivegnis, en Féronstrée. Philippe joua-t-il, fut-il choyé dans ce Refuge? Cela explique-t-il son sobriquet? Nous le suggérons, rien de plus, car la coïncidence de dénomination avec le quartier de Maestricht met tout en doute.

Les autres enfants furent baptisés comme suit: *Jean-Baptiste-Bernard*, 5 mai 1741; Françoise-Josèphe, 17 mars 1743; Marie-Caroline, 2 nov. 1744, l'acte donne les prénoms de Marie-Catherine à la mère (*sic!*); Henri-Joseph-Léonard-Eug., 24 sept. 1746; Marie-Josèphe, 14 oct. 1748; *Joseph* et Charles, jumeaux, 26 janv. 1751; Marie-Catherine, 25 mars 1753; Anne-Barbe-Dieudonnée, 26 juil. 1754; Marie-Agnès, 16 fév. 1756; Pierre-Jean-Joseph, 5 août 1757; *Guillaume-Joseph*, 29 janv. 1768; *Marie-Lambertine*, 5 mai 1761. Les noms en italiques désignent ceux qui se sont distingués comme artistes.

On ne voit pas dans cette liste Louis-Bernard Coclers, peintre, aquafortiste et graveur de haut mérite; les divers biographes le font naître à Liége en 1740, sans autre preuve que l'acte de décès, malheureusement muet sur la parenté directe. Le voici, un peu résumé: « L'an 1817, le 21 avril, ont comparu devant Fréd. Rouveroy, membre du Conseil municipal de Liége, Louis-Joseph Deprez, âgé de 50 ans, marchand, etc. à Liége, beau-frère du défunt, et DD^né^ Ecke, âgé de 21 ans, commis à Verviers, neveu du défunt, lesquels ont déclaré que Louis-Bernard Coclers, âgé de 77 ans, peintre et négociant, né à Liége, y domicilié rue Mont St-Martin, 635, époux d'Anne-Marie Damave, est décédé le 20 du présent mois, vers midi, etc. » — Cela ne nous fait connaître ni son père ni sa mère; et cela nous donne une probabilité seulement sur la date de sa naissance. Sa femme s'appelait Damave et non Damare comme on l'a transmis à M. Hora Siccama (l. c.). Cette dame, au surplus, ne figure sur aucun registre liégeois. Des demoiselles Damave se marient entre 1725 et 1750, *mais aucune de 1751 à 1796.* Jean-Baptiste-Bernard Coclers, fils de J.-B.-P., épousa le 6 juin 1778 une Anna Damave de Liége (registre de Leyde [1]), ville où vécut

longtemps Louis-Bernard). Le mariage n'est pas enregistré à Liége dans les documents qui nous restent. La jeune fille habitait, au moment du mariage, le quartier Oude Vest, comme son futur époux. Nous montrerons, dans notre étude sur la famille Coclers, que *Louis-Bernard* est le pseudonyme de *Jean-Baptiste-Bernard.*

Notre Coclers J.-B.-P. habita plus tard (un article de la *Gazette de Liége*, en 1759, le prouve) près de l'église St-Georges ; il exécuta des tableaux pour cette église. On cite de ses œuvres à St-Thomas, à St-Pierre (Christ en croix ; peut-être celui que grava en 1756, à seize ans (?), Louis-Bernard), à St-Martin-en-Ile, au couvent des Sœurs de Hasque, à celui du Val-Benoit, au monastère de Robermont, tous désaffectés ou détruits, à St-Jacques, etc. Il reste une belle toile à St-Servais, trois aux Carmélites, rue du Potay, une, au moins, au Palais provincial et quelques-unes dans des collections particulières (de Sélys-Longchamps, Brahy-Prost, de Buggenoms, de Pitteurs, de Sélys-Fanson, etc). D'après une citation recueillie par M. le major Leclerq, l'église de Meerssen possède quelques tableaux d'un Coclers, jadis à Notre-Dame de Maestricht. Une fresque dont J.-B. Coclers orna la Bourse de Marseille, a été détruite. Il avait décoré, à Liége, en 1767, si c'est bien de lui qu'il s'agit, la salle de spectacle, au-dessus de la douane, à la Batte ; le rideau représentait Thalie écrivant et dépeignant les mœurs. Servandoni, probablement fils du paysagiste italien, avait peint les autres décorations (2). Tout cela n'existe plus. La Ville de Liége possède une belle série de dessins, esquisses intéressantes de tableaux en majorité perdus ; on nous a cité également d'autres collections, mais nous n'avons pu encore vérifier le fait.

On lui attribue divers travaux en interprêtant à son avantage des documents administratifs, tels que les comptes de la Ville de Liége, partiellement publiés par notre savant collègue, M. Bormans (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII, pp. 375-438). J. Helbig a cru qu'il s'agissait de *Joseph* Coclers ; la note de 1794 est explicite et le

(1) M. Byleveld a bien voulu copier le texte pour nous.

(2) DE CRASSIER, *Recherches et dissertations* ; nous citons d'après M. GOBERT (*Les Rues de Liége*, au mot Batte).

concerne; mais pour celles de 1733 à 1757, comment eût-il été leur auteur, puisqu'il n'était pas né ou n'était qu'un enfant ? Nous écrirons ailleurs la biographie de ***Mathias*** Coclers que personne ne cite et qui fut cependant peintre attitré de la Ville de Liége ; c'est à lui qu'il faut penser. Il habita la paroisse St-André et se maria le 19 novembre 1736, avec Marie-Sibille Harem, de la paroisse St-J.-B. ; un Georges Coclers lui servait de témoin. Il ne s'agit pas non plus, au sujet de ces travaux, de Jean-Georges-Christian Coclers, peintre de fleurs, demeurant rue Hors-Château et mort en 1751 : on connaît et l'on reconnaît les œuvres de cet artiste remarquable ; les documents ne manquent pas à son endroit.

J.-P.-B. Coclers mourut à Liége, le 23 mai 1772 et fut inhumé en l'église St-Georges, comme l'avait été J.-G.-Christian. Sa femme, nous l'avons dit, lui survécut jusqu'au 3 janvier 1795 (Reg. de la par. St-Georges).

Outre son portrait par lui-même au plafond de Maestricht, nous possédons une eau-forte de Louis-Bernard, laquelle nous le présente le crayon et le papier en mains, à un âge avancé.

Coclers a eu pour disciples Fassin, Aubée, Latour, Defrance, et la plupart des peintres wallons qui ont marqué après 1750. Il fut nommé conseiller honoraire de Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liége. G. JORISSENNE.

AVIS

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1908 seront incessamment mises en circulation. Les membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

3e ANNÉE, N° 2. FÉVRIER 1908.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 décembre 1907

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35.

32 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint ; MM. M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, J. Fraipont, G. Ruhl, baron R. de Sélys-Longchamps, Mgr Schoolmeesters, baron R. de Sélys-Fanson, Th. Gobert, baron W. de Crassier, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. G. Rasquin, Edm. Couvreux, A. Bouhon, Dr E. Delsaux, J. Closon, Dr F. Bidlot, M. Nagant, Ch. Wilmart, baron M. de Sélys-Longchamps, Ch. Lohest, N. Capelle, L. Leenaerts, F. Sacré, Eug. Polain et Ch. Defrecheux, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. baron de Chestret de Haneffe, de Buggenoms, F. Vercheval, J. Hamal-Nandrin et P. Guillick.

Avant d'ouvrir la séance, M. le Président rend hommage à la mémoire de M. le comte François Van der Straten-Ponthoz, membre correspondant depuis 53 ans et décédé depuis la dernière séance.

Sur la proposition du Bureau, une lettre de condoléances sera adressée à la famille.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est approuvé et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* avance régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et Edm. Couvreux font rapport sur le travail de M. Th. Gobert intitulé "*La famille des peintres Coclers — Renseignements inédits*" et en proposent l'impression. Adopté.

M. L. Renard, se ralliant aux conclusions des deux autres rapporteurs.

MM. J. Fraipont et M. De Puydt, conclut à l'insertion au *Bulletin* du

concerne ; mais pour celles de 1733 à 1757, comment eût-il été leur auteur, puisqu'il n'était pas né ou n'était qu'un enfant ? Nous écrirons ailleurs la biographie de ***Mathias*** Coclers que personne ne cite et qui fut cependant peintre attitré de la Ville de Liége ; c'est à lui qu'il faut penser. Il habita la paroisse St-André et se maria le 19 novembre 1736, avec Marie-Sibille Harem, de la paroisse St-J.-B. ; un Georges Coclers lui servait de témoin. Il ne s'agit pas non plus, au sujet de ces travaux, de Jean-Georges-Christian Coclers, peintre de fleurs, demeurant rue Hors-Château et mort en 1751 : on connaît et l'on reconnaît les œuvres de cet artiste remarquable ; les documents ne manquent pas à son endroit.

J.-P.-B. Coclers mourut à Liége, le 23 mai 1772 et fut inhumé en l'église St-Georges, comme l'avait été J.-G.-Christian. Sa femme, nous l'avons dit, lui survécut jusqu'au 3 janvier 1795 (Reg. de la par. St-Georges).

Outre son portrait par lui-même au plafond de Maestricht, nous possédons une eau-forte de Louis-Bernard, laquelle nous le présente le crayon et le papier en mains, à un âge avancé.

Coclers a eu pour disciples Fassin, Aubée, Latour, Defrance, et la plupart des peintres wallons qui ont marqué après 1750. Il fut nommé conseiller honoraire de Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liége. G. JORISSENNE.

AVIS

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1908 seront incessamment mises en circulation. Les membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

3e ANNÉE, N° 2. FÉVRIER 1908.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25
} pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 décembre 1907

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35.

32 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint ; MM. M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, J. Fraipont, G. Ruhl, baron R. de Sélys-Longchamps, Mgr Schoolmeesters, baron R. de Sélys-Fanson, Th. Gobert, baron W. de Crassier, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. G. Rasquin, Edm. Couvreux, A. Bouhon, Dr E. Delsaux, J. Closon, Dr F. Bidlot, M. Nagant, Ch. Wilmart, baron M. de Sélys-Longchamps, Ch. Lohest, N. Capelle, L. Leenaerts, F. Sacré, Eug. Polain et Ch. Defrecheux, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. baron de Chestret de Haneffe, de Buggenoms, F. Vercheval, J. Hamal-Nandrin et P. Guillick.

Avant d'ouvrir la séance, M. le Président rend hommage à la mémoire de M. le comte François Van der Straten-Ponthoz, membre correspondant depuis 53 ans et décédé depuis la dernière séance.

Sur la proposition du Bureau, une lettre de condoléances sera adressée à la famille.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est approuvé et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* avance régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et Edm. Couvreux font rapport sur le travail de M. Th. Gobert intitulé "*La famille des peintres Coclers — Renseignements inédits*" et en proposent l'impression. Adopté.

M. L. Renard, se ralliant aux conclusions des deux autres rapporteurs, MM. J. Fraipont et M. De Puydt, conclut à l'insertion au *Bulletin* du

concerne; mais pour celles de 1733 à 1757, comment eût-il été leur auteur, puisqu'il n'était pas né ou n'était qu'un enfant ? Nous écrirons ailleurs la biographie de ***Mathias*** Coclers que personne ne cite et qui fut cependant peintre attitré de la Ville de Liége ; c'est à lui qu'il faut penser. Il habita la paroisse St-André et se maria le 19 novembre 1736, avec Marie-Sibille Harem, de la paroisse St-J.-B. ; un Georges Coclers lui servait de témoin. Il ne s'agit pas non plus, au sujet de ces travaux, de Jean-Georges-Christian Coclers, peintre de fleurs, demeurant rue Hors-Château et mort en 1751 : on connaît et l'on reconnaît les œuvres de cet artiste remarquable ; les documents ne manquent pas à son endroit.

J.-P.-B. Coclers mourut à Liége, le 23 mai 1772 et fut inhumé en l'église St-Georges, comme l'avait été J.-G.-Christian. Sa femme, nous l'avons dit, lui survécut jusqu'au 3 janvier 1795 (Reg. de la par. St-Georges).

Outre son portrait par lui-même au plafond de Maestricht, nous possédons une eau-forte de Louis-Bernard, laquelle nous le présente le crayon et le papier en mains, à un âge avancé.

Coclers a eu pour disciples Fassin, Aubée, Latour, Defrance, et la plupart des peintres wallons qui ont marqué après 1750. Il fut nommé conseiller honoraire de Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liége. G. JORISSENNE.

AVIS

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1908 seront incessamment mises en circulation. Les membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

3e ANNÉE, N° 2. FÉVRIER 1908.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25
} pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 décembre 1907

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35.

32 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint ; MM. M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, J. Fraipont, G. Ruhl, baron R. de Sélys-Longchamps, Mgr Schoolmeesters, baron R. de Sélys-Fanson, Th. Gobert, baron W. de Crassier, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. G. Rasquin, Edm. Couvreux, A. Bouhon, Dr E. Delsaux, J. Closon, Dr F. Bidlot, M. Nagant, Ch. Wilmart, baron M. de Sélys-Longchamps, Ch. Lohest, N. Capelle, L. Leenaerts, F. Sacré, Eug. Polain et Ch. Defrecheux, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. baron de Chestret de Haneffe, de Buggenoms, F. Vercheval, J. Hamal-Nandrin et P. Guillick.

Avant d'ouvrir la séance, M. le Président rend hommage à la mémoire de M. le comte François Van der Straten-Ponthoz, membre correspondant depuis 53 ans et décédé depuis la dernière séance.

Sur la proposition du Bureau, une lettre de condoléances sera adressée à la famille.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est approuvé et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* avance régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et Edm. Couvreux font rapport sur le travail de M. Th. Gobert intitulé "*La famille des peintres Coclers — Renseignements inédits*", et en proposent l'impression. Adopté.

M. L. Renard, se ralliant aux conclusions des deux autres rapporteurs, MM. J. Fraipont et M. De Puydt, conclut à l'insertion au *Bulletin* du

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue de la Wache. — « C'est un des plus beaux spécimens de l'architecture liégeoise du XVI^e^ siècle. La pierre y joue le plus grand rôle. Si quelques rares fenêtres à meneaux ont été bouchées, la plupart sont maintenues sur toute la façade qui porte, à son tour, inscriptions et emblèmes ». Voilà ce que dit le savant auteur des *Rues de Liége* (t. IV, p. 205) à propos de cette jolie maison *delle Wége* qui avait donné son nom à la rue de la Wache et qui, après avoir abrité à l'origine la famille dont elle portait le nom, au XV^e^ siècle les Goeswin, au XVII^e^ les d'Ans et au XIX^e^, M. Lamaye, vient de tomber sous la pioche des démolisseurs; ni son ancienneté, ni le pittoresque de sa façade, toute couverte de pampres, ni les influences puissantes et officielles, ni les protestations des amateurs de notre passé n'ont pu la sauver de l'utilitarisme vandale qui, peu à peu, détruit tous les souvenirs de notre vie de jadis !

Nous avons, heureusement, un dessin de cette charmante construction; nous le donnerons prochainement dans notre *Inventaire archéologique* pour conserver, tout au moins, un souvenir de la jolie construction disparue, hélas !

Place Saint-Lambert. — Une tranchée faite en face de la Société Militaire, a mis au jour de nouveaux débris de la Cathédrale Saint-Lambert, notamment des fragments de fenêtre gothique, provenant peut-être d'une des verrières du transept oriental. Une nouvelle muraille romaine, avec enduit rose a été aussi mise à nu et, mardi matin, 11 février, on a trouvé un morceau de pavement en mosaïque noire, rouge, jaune, avec des fragments bleus. Le sujet est un cercle où est inscrite une croix. L'aspect de cette mosaique et aussi la profondeur où elle a été trouvée nous la feraient à première vue, reporter au VI^e^ ou au VII^e^ siècle, sans rien préjuger toutefois de ce que pourraient nous apprendre d'autres constatations.

E. P.

CONFÉRENCES PUBLIQUES

En vertu d'une décision prise en séance du 29 novembre 1907, l'Institut s'est chargé d'organiser, au Musée archéologique, une série de séances publiques et gratuites ayant pour objet des causeries sur l'archéologie et l'histoire liégeoise. — Une Commission spéciale, composée de MM. Fl. Pholien, président; F. Vercheval, secrétaire; J. Brassinne, Eug. Polain, L. Renard et J. Servais, membres, a pris les mesures nécessaires pour rendre ces séances aussi intéressantes qu'utiles.

A sa demande, nous annexons au présent numéro un exemplaire du programme de ces causeries, dont le succès ne paraît pas douteux.

3e ANNÉE, N° 3. MARS 1908.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 janvier 1908

Présidence de M. LE PAIGE, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40.

Les membres sont présents : MM. le Paige, président; J. Fraipont, vice-président; L. Renard, secrétaire; Dr J. Alexandre, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. M. de Puydt, Dr J. Simonis, baron de Sélys-Fanson, M. Lohest, Th. Gobert, J. Brassinne, F. Hénaux, E. Polain et Dr J. Grenson, membres effectifs; MM. C. Haulet, L. Halkin, baron M. de Sélys-Longchamps, J. Hamal-Nandrin, E. Ledru, O. Neef, J. Plomdeur, A. Bouhon, E. Couvreux, M. Cloes, Dr G. Jorissenne, F. Magnette, P. Duvivier, Dr E. Stockis, N. Capelle, M. Legrand, Dr F. Bidlot, Ch. Lohest, L. Leenaers, J. Closon, E. Fick, Edm. Delsa, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. de Buggenoms, baron de Sélys-Longchamps, P. Guillick, Ed. Brahy-Prost et G. Rasquin.

Avant d'ouvrir la séance, M. le Dr J. Simonis, ancien président, transmet ses pouvoirs à M. le Paige, nouveau président, dont il fait l'éloge, tout en félicitant l'Institut de son choix.

M. le Paige remercie M. le Dr Simonis des paroles élogieuses qu'il lui a adressées; il remercie aussi l'Institut d'avoir bien voulu lui confier la direction de la Société et l'assure de son entier dévouement. (*Applaudissements*).

Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* se poursuit régulièrement et que, sauf imprévu, le second et dernier fascicule du tome XXXVII pourra paraître dans le courant d'avril.

Articles pour le Bulletin. — MM. S. Bormans, L. Lahaye et Dr J. Alexandre concluant en faveur de l'impression du mémoire de M. le baron de Chestret de Haneffe, intitulé *La terre franche de Haneffe*, l'insertion de ce travail dans le 1er fascicule du t. XXXVIII du *Bulletin* est décidée.

M. L. Renard dépose un travail portant pour titre " *A propos d'une donation de monnaies romaines faite par M. le Dr Alexandre* ". Sont nommés rapporteurs MM. Dr J. Simonis, M. De Puydt et J. Servais.

Communication de M. M Lohest : « Liége antéhistorique ».

M. le Président remercie, au nom de tous, M. Lohest de sa très intéressante communication; il profite de l'occasion pour féliciter M. Lohest pour ses nombreux et savants travaux qui viennent de lui valoir le prix décennal des sciences géologiques (Applaudissements).

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien annonce que la Commission des conférences, nommée en novembre dernier, a définitivement dressé son programme; il communique ce dernier et rappelle que ces causeries auront lieu au Musée le dimanche matin à 11 heures et seront publiques et gratuites.

M. M. De Puydt présente différents dons pour le Musée, notamment, de la part de M. le Dr Alexandre, trois monnaies romaines en bronze, trouvées jadis sur le territoire de la ville de Liége ;

au nom de M. E. Davin-Rigot, un ornement en bronze (franc ?) trouvé à Latinne ;

de la part de M. Léopold Debrassinne de Wihogne, une série d'objets néolithiques provenant de Paifve, Freeren, Wihogne, etc ;

au nom de M. F. Hénaux, un fragment de fibule en bronze trouvée dans les substructions d'une villa belgo-romaine du Condroz, etc.

M. N. Capelle offre trois poteries belgo-romaines trouvées à Verviers et fournit des renseignements concernant cette trouvaille intéressante.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 55.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.
XIX. — FAIENCES LIÉGEOISES.

Depuis les expositions d'art ancien, qui se tinrent à Liége en 1900 et en 1905, les faïences liégeoises ont été définitivement classées et reconnues ; elles étaient autrefois totalement méconnues, parce qu'on en attribuait, par ignorance, la provenance à Strasbourg, et parce qu'on les confondait plus souvent encore avec les produits de différentes manufactures étrangères.

Les descriptions méthodiques qui en ont été faites, permettent actuellement de différencier nos faïences de celles fabriquées ailleurs.

Nous avons, dans une monographie publiée en 1906 (1), commencé à en indiquer les variétés. Mais forcément, à la suite de recherches incessantes, on arrive petit à petit à compléter la collection de nos intéressantes céramiques ; c'est d'ailleurs là que doivent tendre nos efforts communs.

En ces derniers temps, nous avons eu l'occasion de rencontrer quelques pièces qui, à raison de leurs décors nouveaux et de leurs formes spéciales, nous ont paru dignes d'être signalées dans cet *Inventaire*.

Encrier.

De forme rectangulaire, ce joli encrier aux contours rappelant le style Louis XV, était bien fait pour compléter les scribans liégeois de ce style remarquable du XVIII[e] siècle qui honore le meuble liégeois. Son décor est au bouquet polychrome où l'on retrouve, mais dans une note plus artistique encore, la facture et la

Longueur 0m20 ; largeur 0m15 ; hauteur 0m07
(Collection Fl. Pholien).

(1) FLORENT PHOLIEN. *La Céramique au pays de Liége*. Liége, Aug. Bénard, éditeur, 1906.

palette des décors classiques de l'ancienne manufacture de Coronmeuse. Il est muni, aux quatre coins de la tablette supérieure, de trous destinés à recevoir les plumes d'oie au repos ; au centre de la même tablette, une gracieuse alvéole contournée sert de récipient pour des épingles ou autres menus accessoires.

Tout l'encrier est bordé d'un filet rouge-brun qui s'harmonise heureusement avec le coloris général du décor. La pâte est, comme pour la généralité des faïences liégeoises, un peu rosée et l'émail, blanc et épais, laisse transparaître cette nuance.

ASSIETTES

1° Décors « **Oiseaux** »

Diamètre moyen : 0m23.

Les décors des trois assiettes reproduites ci-dessus (1) peuvent être classés sous la dénomination générique « *oiseaux* ». Leur forme accuse le style Régence ou Louis XV ; le bord est à festons, avec marli creusé, forme qui est d'ailleurs bien liégeoise. La pâte est rosée, l'émail blanc et épais. Les décors sont polychromes ; leur coloris plein de vie rappelle bien celui de nos « mandarins », si connus et où le rouge et le vert dominent. Deux de ces assiettes ont le marli orné d'une bordure de volutes rouges qui achève d'en marquer le style.

(1) La première de ces assiettes appartient à M. J. Ancion-Magis, la seconde à M. G. Rasquin ; la troisième fait partie de notre collection particulière.

2° Décors variés de « **bouquets polychromes** »

Diamètre moyen : 0m23

Ces quatre assiettes (1) sont de formes et de pâte analogues à celles des précédentes. Elles présentent quelques variétés du décor dit au « ***bouquet*** ». Ces bouquets sont polychromés dans les mêmes couleurs que la grande généralité des faïences liégeoises ; la palette en est vive et franche et se se reconnaît aisément. Il est d'ailleurs deux considérations qu'il est utile de faire valoir et de mettre en relief : la forme des assiettes de Strasbourg n'est pas la même que celle des assiettes liégeoises ; le décor ne l'est pas davantage, attendu que le bouquet strasbourgeois est plus garni de verdure que ne l'est celui des pièces liégeoises. Ces deux caractéristiques permettront aux amateurs de distinguer les unes des autres.

(1) La première nous appartient; les trois autres sont la propriété de M. Alphonse Lamarche, qui a bien voulu nous permettre de les reproduire.

Par une étude comparative on pourra arriver à constituer un jour une espèce de recueil des différents genres de décors qui caractérisent nos faïences locales.

FLORENT PHOLIEN.

UNE CHARTE INÉDITE DE CONRAD

Archevêque de Cologne, Légat du Saint-Siége

CONCERNANT L'ABBAYE DE SAINT-TROND (Aº 1249)

Dans le chartrier de l'abbaye de Saint-Trond conservé aux Archives de l'État à Hasselt se trouve une charte inédite émanant de Conrad, archevêque de Cologne et légat du Saint-Siège. Par cette charte, datée du 20 novembre 1249, le légat accorde des indulgences partielles aux pêcheurs repentants qui contribueraient aux frais que nécessitait la réparation du monastère de Saint-Trond. « .... *Cum igitur monasterium Sancti Trudonis Leodiensis diocesis nimia vetustate consumptum in quibusdam suis partibus ruinam minatur ita quod reparatione indiget et structura, ad cujus structure consumationem dilectis in Christo abbati et conventui ejusdem monasterii prope non suppetant facultates nisi ipsis vestro* (1) *et aliorum Christi fidelium subsidio succurratur, ut eo ferventius excitemini ad opera caritatis eidem monasterio exhibenda quo ad ea specialiori vos premio senseritis invitari, nos de omnipotentis Dei misericordia confisi, omnibus ad prefati reparationem monasterii suas largientibus seu transmittentibus elemosinas, annum unum, quadraginta dies et unam carenam de injunctis sibi penitentiis peccatorum de quibus confessi fuerint et contriti, peccata oblita, vota fracta si ad ea reddigerint*

(1) La lettre épiscopale est adressée « *Universis Christi fidelibus per Leodiensem, Cameracensem et Trajectensem civitates et dioceses constitutis* ».

persolvenda, offensas patrum et matrum sine injectione manuum violenta, misericorditer relaxamus. Datum Colonie XI kalendas novembris, anno Domini MCCXLVIIII [1].

Cette charte, ainsi que d'autres émanées du même Conrad et datées également de l'an 1249 (1) se rattachent à un ensemble de mesures prises pour obvier à la triste situation financière dans laquelle se débattait l'abbaye de Saint-Trond, au milieu du 13e siècle, au début de l'administration de l'abbé Guillaume de Ryckel (2). Plus particulièrement notre charte de 1249 rappelle des concessions d'indulgences faites par le pape Innocent IV en mai 1249 et en juillet 1252 et concernant aussi l'abbaye de Saint-Trond (3). Notre charte de 1249 ne laisse pas cependant de renfermer des détails plus nombreux et plus précis relativement à la question des indulgences.

A. HANSAY.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue de la Wache — Rêver de mort, présage longue vie, dit-on. Nous avions rêvé la mort de la maison de la rue de la Wache, en annonçant sa prochaine démolition, alors qu'elle était seulement condamnée en principe.

Espérons, cependant, que le cri d'alarme que nous avons jeté et qui a ému nos archéologues, contribue à empêcher la destruction de cette jolie maison. Nous sommes, au surplus, convaincus que les services techniques de la Ville trouveront moyen de concilier tous les intérêts. S'il y avait impossibilité matérielle de conserver *in situ* cette intéressante façade, ne pourrait-on la reporter (en majeure partie tout au moins) à l'alignement même de la rue de la Wache? Cette solution, transactionnelle, il est vrai, permettrait à tous d'admirer ce précieux morceau d'architecture, dont un excellent dessin paraîtra dans l'un des prochains numéros de cette Revue.

Place du Marché — C'est notre place du Marché maintenant qui est menacée à son tour. Pour agrandir le Palais, où les services sont à l'étroit, on projette de jeter bas toutes les maisons nord du Marché et

(1) PIOT, *Cartulaire de Saint-Trond* t. I, nos 207, 208, 209, 210, 211.
(2) Cf. H. PIRENNE, *Le Livre de l'Abbé Guillaume de Ryckel*, Préface, pp. XVI et suiv.
(3) PIOT, *ouv. cité*, nos 203 et 220.

même le beau et caractéristique dôme de Saint-André. Ce serait découronner le Marché, ce serait enlever au paysage et au panorama de Liége, où ce dôme apparaît de partout, un de ses plus jolis attraits; mais les maisons, presque toutes reconstruites après le bombardement de Boufflers, ont également leur caractère; plusieurs d'entre elles sont historiques; dans quelques unes existent encore de curieux spécimens des « intérieurs » d'autrefois.

Aussi espérons-nous que toutes les sociétés archéologiques de Liége et tous les amis de notre passé s'uniront pour protester contre le vandalisme inconscient qui détruit, un à un, tous les vestiges de notre vie de jadis. Pour agrandir le Palais, nul besoin n'est d'abattre ces maisons qui n'ont, en somme, que peu de profondeur; il suffit d'utiliser le vaste terrain joignant la rue derrière le Palais et cette troisième cour livrée à l'abandon depuis tant d'années.

Dans sa dernière *Chronique liégeoise* (*Gazette de Liège*, n° du 8-9 mars), notre excellent confrère L.-H. Legius a plaidé éloquemment la conservation de notre vieux Marché avec la pittoresque coupole de Saint-André. Il faut que tous les Liégeois unissent leurs protestations aux siennes, pour empêcher la réalisation du nouvel acte de vandalisme projeté.

E. P.

AVIS

Les personnes qui désireraient faire partie de l'*Institut archéologique liégeois*, sont priées d'adresser leur demande à M. Lucien Renard-Grenson, secrétaire, rue Fabry, 14, à Liége.

Moyennant une cotisation annuelle de 10 francs, les membres ont droit aux publications de la Société c'est-à-dire au *Bulletin* (semestriel) et à la *Chronique* (mensuelle); en outre, ils assistent aux séances mensuelles (avec conférences), participent aux excursions, etc.

3e ANNÉE, N° 4. AVRIL 1908.

CRRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 23 Février 1908

Présidence de M. LE PAIGE, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40.

38 membres sont présents : MM. le Paige, président; J. Fraipont, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; Mgr Schoolmeesters, MM. E. Brahy-Prost, Dr J. Simonis, de Buggenoms, F. Hénaux, Eug. Polain, membres effectifs ; MM. C. Haulet, baron M. de Sélys-Longchamps, J. Hamal-Nandrin, A. Javaux, A. Bouhon, Edm. Couvreux, M. Cloes, Dr G. Jorissenne, L. Ledru, F. Magnette, N. Capelle, M. Legrand, J. Closon, M. Jolet, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. De Puydt, Th. Gobert, L. Naveau et P. Guillick.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du dernier fascicule du tome XXXVII du *Bulletin* se poursuit régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — Vu l'avis favorable des rapporteurs, MM. de Buggenoms, Fl. Pholien et Eug. Polain, l'insertion au *Bulletin* du travail de M. Gobert, intitulé *Banquets officiels à Liége aux XVIe et XVIIe siècles*, est décidée.

Rapport du Secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1907. — M. le Secrétaire donne lecture de son rapport. Sur la proposition de M. le Président, ce rapport sera publié.

Rapport du Trésorier sur la situation financière. — M. le Trésorier donne, à son tour, lecture de son rapport, dont l'impression est également votée.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. V. Rubbers, architecte, P. Dupont, Ch. Désir, H. Joris, industriel et G. Nagant, ingénieur, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. Jos. Brassinne offre pour la bibliothèque de l'Institut un exemplaire de son ouvrage intitulé *Analecta Leodiensia* — Remerciements.

M. Pholien annonce qu'il est définitivement question de démolir le côté gauche de la place du Marché pour agrandir le Palais de Justice; il demande s'il n'y aurait pas lieu de protester contre ce projet dont la réalisation entraînerait la disparition de toute une suite de constructions intéressantes et enlèverait à la place du Marché une grande partie de son originalité.

Après quelques observations de M. Fraipont, qui estime que l'éventualité que redoute M. Pholien n'est pas à craindre de si tôt, M. le Président exprime l'avis que, de toute façon, l'Institut pourrait émettre un vœu en faveur de la conservation du côté gauche de la place du Marché (Approbation unanime).

M. Ledru présente la photographie d'une très ancienne pierre tombale trouvée par lui en l'ancienne abbaye du Val-Saint-Lambert et fournit quelques détails sur cette intéressante dalle.

M. le Président remercie M. Ledru de sa communication.

M. Eug. Polain, revenant sur l'interpellation de M. Pholien, propose de publier dans la *Chronique* des photographies des anciennes maisons de la place du Marché. — Sur la proposition de M. le Secrétaire, l'idée émise par M. Polain est adoptée en principe.

M. L. Renard fait don au Musée, de la part de la famille de feu M. le premier Président Schuermans, de quelques antiquités franques provenant des environs de Tongres. — Des remerciements sont votés aux donateurs.

La séance est levée à 11 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

XX. — PORTE SCULPTÉE, STYLE RÉGENCE.

Le pays de Liége a vu fleurir jadis sur son territoire toute une école d'habiles sculpteurs sur bois, qui, notamment dans le dernier quart du XVII[e] siècle et dans le courant du siècle suivant, ont produit des œuvres remarquables.

Leur art fut avant tout un art industriel, ce qui n'empêche qu'il révèle chez ces artistes, la plupart restés anonymes (1), des sentiments artistiques développés et une adresse peu commune à manier le ciseau.

Les œuvres qu'ils nous ont laissées sont nombreuses ; bien qu'on n'ait pas encore tenté d'en faire l'étude synthétique et approfondie (2), on peut néanmoins affirmer que beaucoup d'entre elles trahissent une inspiration commune et un désir constant de traiter les styles français (surtout ceux Louis XIV, Régence et Louis XV) d'une façon originale, en leur imprimant un caractère particulier qu'on ne retrouve pas ailleurs (3)

1. La liste des noms de sculpteurs, dont le souvenir nous est parvenu, ne doit pas être longue. Signalons ici, d'une manière toute sommaire, *Maître Jacques Dereu, menuisie* (r) qui a laissé son nom sur une grande niche en style Louis XIV (*Catalogue de l'Exposition de l'Art Ancien*, Liége 1905, classe V, Mobilier, n° 5093). Ludovicus Lejeune (1744) a, de son côté, signé un grand meuble à deux corps en style Louis XV (Ibid., n° 5187) ainsi qu'une belle caisse d'horloge en gaine, traitée dans le même style (Ibid., n° 5220). Plus tard, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, Jean Herman de Liége se signale comme habile sculpteur ; on connaît notamment de lui une élégante petite console Louis XVI, une suite de cadres artistement travaillés (Ibid., n[os] 5245, 5254 et 5255), etc.

2. On ne possède guère, comme publications spécialement consacrées au mobilier liégeois, que deux courtes introductions écrites, l'une par feu J. Helbig, l'autre par M. E. Brahy-Prost, respectivement pour les catalogues des expositions d'art ancien de 1881 et 1905. Voyez aussi Jos. DEMARTEAU, *A travers l'Exposition de l'Art ancien au pays de Liége*. Liége 1881, pp. 258 et suiv.

3. C'est en Allemagne qu'on peut le plus facilement apprendre à connaître les meubles de style liégeois, *die Lütticher Rococomöbel*, comme les appellent nos voisins du Rhin ; en leurs musées d'Aix-la-Chapelle et de Cologne notamment, ils conservent des spécimens remarquables de nos sculptures liégeoises et ils ne craignent pas de proclamer que l'influence de nos ébénistes du XVIII[e] siècle a été prépondérante dans les contrées rhénanes (voy Dr V. FALCKE, *Führer durch das Kunstgewerbe Museum der Stadt Köln*, Cologne 1904, pp. 92 et suiv.)

Nos sculpteurs ont, avant tout, produit des pièces de mobilier artistique: des buffets, des scribans, des garde-robes, des consoles, des tables, des chaises, des fauteuils, des « caisses » d'horloge, etc.; ils se sont aussi occupés de la décoration des immeubles eux-mêmes, sculptant portes, lambris, volets de fenêtres, couvrant toutes boiseries décoratives d'une profusion de délicates sculptures.

Grâce à la sollicitude de la Ville de Liége, nous possédons encore aujourd'hui un spécimen unique de ces vieilles maisons patriciennes de la première moitié du XVIIIe siècle, ayant conservé intacte sa décoration intérieure primitive: l'ancien hôtel Willems en Féronstrée, aujourd'hui Musée d'Ansembourg (1).

Dans le présent *Inventaire* a été publié, il y a exactement un an (2) l'un des beaux types connus des garde-robes de style Louis XIV liégeois; nous donnons aujourd'hui la reproduction d'une belle porte sculptée en style Régence.

Cette porte, qui provient, avec un second exemplaire en tous points identique, de l'ancien hôtel que la famille de Clercx d'Aigremont possédait autrefois en la rue actuellement dénommée Saint-Paul, est en bois de chêne et mesure 2m32 de hauteur sur 1m17 de largeur.

Elle comporte deux rangées de panneaux contournés et symétriquement décorés; ceux du haut sont ornés, à la partie supérieure, de corbeilles, de guirlandes et de chutes de fleurs finement sculptées et gracieusement disposées; vers le bas, de délicats feuillages, surmontant un lambrequin à draperies, complètent l'ornementation de l'ensemble.

Les deux panneaux inférieurs, rattachés aux précédents par une espèce de cartel fleuri et accosté de branchages, présentent une décoration plus sobre formée de moulures et de rinceaux feuillagés (3).

(1) Les riches boiseries de l'ancien hôtel Willems ont fait l'objet d'une publication spéciale : *Ancien hôtel d'Ansembourg à Liége, bâti par l'architecte Renoz de 1735 à 1740.* Bruxelles, Ed. Lyon-Claessen, s. d.

(2) *Chronique archéologique du pays de Liége*, 2e année (no d'avril 1907), pp. 27-30.

(3) La porte qui fait l'objet de cette note a successivement figuré à l'Exposition des Anciennes Gildes et Corporations en 1900 (*Catalogue*, p. 16, no 37) et à l'Exposition de l'Art Ancien en 1905 (*Catalogue*, classe V, Mobilier, no 5142).

La reproduction ci-dessous, en dispensant de toute description plus détaillée, permet de juger du puissant effet décoratif

que devait produire cette porte lorsqu'elle se trouvait encore en place en l'ancien hôtel de Clercx ; elle y était complétée

par un gracieux cadre Régence, qui la surmontait et renfermait une peinture mythologique due au pinceau du peintre liégeois Henri Deprez (1720-1797) (1).

La décoration de cette porte présente bien la plupart des caractères qu'avait reconnus à notre mobilier liégeois feu J. Helbig, lorsqu'il écrivait naguère que dans nos meubles « on constate l'élégance dans les lignes, une rare » habileté dans le maniement du ciseau, une ornementation » où les festons de fleurs et de fruits, les oiseaux, les » attributs et les détails de toute nature paraissent moins » taillés dans le bois de chêne que modelés dans la pâte » tendre ou ciselés dans le métal (2) ».

L. REINHARDT.

AGE DU BRONZE – POINTE DE LANCE D'YVOIR

Grâce à la générosité de M. de Buggenoms, les collections de l'Institut archéologique liégeois s'enrichissaient, l'an dernier, de trois armes de l'âge du bronze trouvées dans la province de Limbourg : une hache à douille, un bout de flèche ou de javelot à pédoncule et une pointe de lance.

L'Institut doit d'autant plus de reconnaissance au donateur que les antiquités semblables, les pointes de lance surtout, sont d'une grande rareté en Belgique : elles se comptent!

Outre la pointe trouvée à Diepenbeek (actuellement à notre Musée), on peut citer celles recueillies : à Gentbrugge, Mendonck, Pollaere et Meerandré, dans la Flandre Orientale; à Teralphene, en Brabant ; à Jemelle, province de Namur ; à Belœil, en Hainaut ; dans la grotte de la Wamme et à Samrée, dans la province de Luxembourg et, à Anvers, dans un draguage du lit de l'Escaut.

(1) L'un de ces cadres, avec la peinture qu'il renferme, sera publié ultérieurement dans l'*Inventaire archéologique*.

(2) *Catalogue de l'Exposition de l'Art Ancien au pays de Liége*, 1881, 5e section, *Le Mobilier*, p. 6.

La pointe de **lance** reproduite ci-contre est inédite et fait partie de notre collection particulière ; elle a été recueillie, en 1900, avec un fragment de lame en bronze, sur le territoire de la commune d'Yvoir, province de Namur, dans la station néolithique, autrefois si riche, du plateau de l'Airbois.

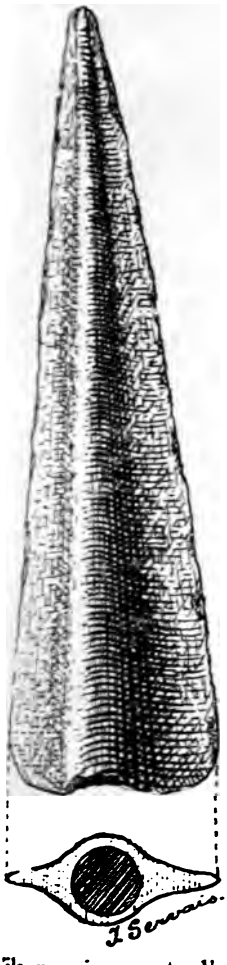

La douille forme un renflement central et se prolonge jusqu'à l'extrémité supérieure de l'arme ; sa partie inférieure qui devait former pédoncule a disparu ; la cassure est ancienne et, comme tout le reste de l'objet, recouverte d'une épaisse patine verdâtre.

Dans son état actuel, l'arme mesure 0m102 de longueur, 0m029 de largeur à la base et pèse 51,3 grammes. L'analyse du métal n'a pas encore été faite.

D'après Oscar Montelius, le savant conservateur du Musée royal d'archéologie de Stockholm, cette pointe de lance appartiendrait à la troisième période de l'âge du bronze et daterait de 1550 à 1300 ans avant notre ère (1).

Il nous a été impossible de savoir si les deux objets en bronze ci-dessus recueillis à l'Airbois, sont les restes de deux pièces isolées et perdues, ou ils proviennent d'une tombe ou d'une cachette de fondeur.

JEAN SERVAIS.

1) *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.* — **Douzième** session. — Paris 1900, p. 345.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

La Verrerie et les Verriers italiens dans les Ardennes

par A. BAULMONT. — Dôle 1906.

(Extrait de la *Revue historique ardennaise*, livraison de juil.-août 1906)

Le manque de place nous a empêché jusqu'ici de signaler à l'attention de ceux des lecteurs de cette *Chronique* qui s'intéressent à la verrerie, le mémoire ci-dessus.

Le travail de M. Baulmont, d'une documentation abondante et précise, constitue une large et précieuse contribution à l'histoire de la verrerie.

S'appuyant sur une foule de documents puisés aux archives régionales, l'auteur fait l'historique des différentes verreries qui furent érigées dans les Ardennes françaises ; ce qui lui fournit l'occasion de publier des renseignements inédits sur plusieurs familles de verriers italiens (venus notamment de Venise et d'Altare) qui furent, dans cette partie de la France, les propagateurs d'un art industriel qui devait y prendre un essor considérable.

La lecture de l'étude de M. Baulmont est particulièrement attrayante pour nous : les verriers des Ardennes paraissent avoir travaillé non moins habilement que nos verriers liégeois, et de plus, si leurs procédés de fabrication ne furent peut-être pas identiques, on sait cependant que de part et d'autre on fabriqua les mêmes « types » de verreries, notamment celles « façon Venise ».

Maintes verreries « liégeoises » ne sont-elles pas « ardennaises » et inversement ?

F. P.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue Saint-Pierre. — On exécute en ce moment au haut des Degrés de Saint-Pierre, des travaux à un emplacement intéressant. C'est en effet, tout près de là qu'à diverses reprises (notamment en 1326, 1558 et 1860) furent découverts des squelettes avec des armes et des poteries.

En notre Musée archéologique sont soigneusement conservées les dernières antiquités franques retrouvées, non loin de là, au cours des travaux d'établissement du square Notger : poteries, armes, médaillon en ivoire, etc.

L'attention était donc éveillée sur ce coin de terre historique ; néanmoins, jusqu'à présent, aucune découverte intéressant l'archéologie n'a encore été signalée.

F. V.

3e ANNÉE, N° 5. MAI 1908.

CHRONIQUE ARCRÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 Mars 1908

Présidence de M. Julien FRAIPONT, vice-président

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. J. FRAIPONT, vice-président, remplaçant M. C. le PAIGE, excusé.

25 membres sont présents : MM. J. Fraipont, vice-président; L. Renard, secrétaire; Dr J. Alexandre, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. M. De Puydt, Th. Gobert, baron de Sélys-Fanson, J. Brassinne, F. Hénaux et Eug. Polain, membres effectifs; MM. baron M. de Sélys-Longchamps, Edm. Couvreux, L. Ledru, M. Cloes, A. Bouhon, F. Magnette, L. Leenaers, Dr E. Stockis, F. Sacré, E. Colleye, G. Nagant, G. Ghilain et M. Jolet, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. C. le Paige, Ed. Brahy-Prost, de Buggenoms et J. Hamal-Nandrin.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVII du *Bulletin* avance régulièrement et que cette livraison paraîtra en mai prochain.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire communique les rapports de MM. Jamar, Lousberg et Polain sur la note de M. le Dr G. Jorissenne, intitulée « *Réflexions sur certaines configurations des moulures à l'époque romane et aux époques ultérieures jusqu'au XVIe siècle.* » — Les rapporteurs étant favorables à l'impression, le travail paraitra dans le second fascicule du t. XXXVII du *Bulletin*.

M. Fl. Pholien dépose le manuscrit d'un travail intitulé « *Contributions à l'histoire de la céramique au pays de Liége.* » — Sont nommés rapporteurs MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et Eug. Polain.

M. L. Renard dépose son *Rapport* sur les fouilles de 1907. Ce travail est renvoyé à l'examen de la Commission des fouilles.

Communication de M. Jos. Brassinne. — LE TOMBEAU DU CARDINAL GÉRARD DE GROESBEECK, PRINCE-EVÊQUE DE LIÉGE. —

M. le Président remercie M. Brassinne pour son intéressante communication et lui demande s'il ne serait pas disposé à la publier dans le *Bulletin* (Applaudissements). M. Brassinne promet de déposer ultérieurement le manuscrit de ce travail.

Présentation et nomination de nouveaux membres correspondants. — Sur la proposition du Bureau, MM. Em. Fairon, bibliothécaire, L. Ledru et F. Vercheval, secrétaire-adjoint, sont nommés à l'unanimité membres correspondants.

MM. Ledru et Vercheval, présents à la séance, remercient l'Institut de leur nomination.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. Rod. Maton, capitaine d'état-major; Ad. Piedbœuf, industriel; Aug. Aerts, notaire; A. Baar-Magis, ingénieur; M. Huwart, industriel; P. Bure, chargé de cours à l'Université; F. Close, architecte; J. de Coune et A. Wéry, brasseur, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. le Dr Alexandre, conservateur, présente, en l'accompagnant de quelques commentaires, un bas-relief signé J. W. (Jean Warin) et signale l'utilité de sa publication dans la *Chronique archéologique*.

M. Fl. Pholien renseigne des portes et des lambris ainsi que deux cheminées Louis XV qui se trouvent dans une maison de la rue Velbrück et que le propriétaire veut vendre. Il demande s'il n'y aurait pas lieu de faire des démarches auprès de la Ville afin qu'elle les fasse examiner et, le cas échéant, acquérir soit pour la Maison Curtius, soit pour le Musée d'Ansembourg. M. Pholien fait remarquer à ce propos que le Musée archéologique est pour ainsi dire dépourvu de meubles liégeois et constate combien il est regrettable que, faute de ressources, l'Institut ne puisse acheter régulièrement des objets d'art des époques modernes, de façon à former des collections de nature à intéresser pratiquement les artistes et artisans liégeois.

M. De Puydt déclare qu'il a vu, avec d'autres personnes, les boiseries signalées par M. Pholien, mais qu'elles ne présentent pas un caractère suffisamment exceptionnel pour justifier leur acquisition par la Ville de Liége.

M. Polain fait remarquer qu'à l'étranger on reconnaît une école de sculpture liégeoise et qu'il est indispensable qu'à Liége on possède une collection complète de beaux spécimens de l'ancienne ébénisterie locale. Il insiste pour que l'Institut fasse prendre de bonnes photographies des boiseries de la rue Velbrück, si leur acquisition ne doit pas se réaliser. Adopté.

M. F. Sacré signale qu'on démolit au quai des Pêcheurs, au coin de la rue Capitaine, de vieilles maisons renfermant notamment des portes Louis XIV. M. Sacré, à la demande de M. le président, accepte de surveiller ces démolitions et de prendre, le cas échéant, des photographies de tout ce qui pourrait présenter un intérêt archéologique.

M. Th. Gobert signale, de son côté, les fouilles qui sont exécutées au coin de la rue et des degrés Saint-Pierre et rappelle les découvertes antérieures qui ont été faites en cet endroit.

Le Bureau est chargé de suivre cette affaire.

Dons divers. — M. De Puydt présente, au nom de M. Davin-Rigot, un objet en bronze (Renaissance?) trouvé à Latinne.

M. F. Hénaux offre, au nom de ses ouvriers, quatre pièces de monnaie romaines trouvées par eux en Condroz.

M. N. Capelle remet une photographie représentant le coin de la rue Maillard avant la construction du Grand Bazar.

M. F. Magnette présente deux brochures, hommages d'auteur, intitulées : *Un jeune artiste liégeois à Rome en 1787-1788* et *Les émigrés français aux Pays-Bas (1789-1794)*.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

La séance est levée à 11 h. 45.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

XXI. — LA MÉDAILLE DE LA RECONSTRUCTION DU PONT DES ARCHES (1)

par Henri Flémalle.

Le 15 janvier 1643, une crue de la Meuse avait emporté le Pont des Arches. Après divers tâtonnements, dans le but de le reconstruire, en janvier 1655 fut constituée la " Compagnie et Comptoir à la rédification du Pont " ou " Compagnie des seigneurs bourgeois et marchands " (2). Cette société, à la tête de laquelle se trouvait le bourgmestre E. Foullon, mena les travaux à bonne fin ; le nouveau pont fut livré à la circulation en 1657, et, grâce aux mesures qui avaient été prises, le coût du pont se trouva complètement remboursé en 1663.

(1) Cette médaille a été fréquemment publiée. Voy. LOYENS, *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liége*. Liége, 1720, p. 444; DE RENESSE, *Histoire numismatique de l'évêché de Liége*. Bruxelles, 1831, I, p. 141, I et II, pl. 50, 2; ED. LAVALLEYE, *Le Pont des Arches*. Liége, 1859, pp. 30 et 31 ; E. DOGNÉE, *Histoire du Pont des Arches*. Liége, 1860, pp. 113-134 et pl. ; PETIT, *Catalogue des médailles et des jetons historiques de l'ancien Pays de Liége. Revue de la Numismatique belge*, 1851, p. 22 ; A. PINCHART, *Histoire de la gravure des Médailles en Belgique*. Bruxelles, 1869, p. 56 ; V. TOURNEUR, *Les Médailleurs au Pays de Liége*, p. 18. Cf. aussi Th. GOBERT, *Les Rues de Liége*, t. III, pp. 231-232. Malgré cela il y a encore plusieurs choses entièrement neuves à dire à son sujet : la légende du revers n'a jamais été ni complétée ni traduite exactement et personne n'a parlé de son auteur.

M. le Dr J. Simonis a bien voulu m'en signaler un exemplaire signé, déposé dans le coffre-fort de la ville de Liége. M. le baron de Chestret de Haneffe, de son côté, a eu l'obligeance de m'envoyer d'utiles renseignements.

(2) *Moyens et conditions à redresser le Pont des Arches*. Liége, 1655.

Dès 1662, la dissolution de la société avait été envisagée en Conseil de la Cité ; le 21 juillet de cette année, un recès du Conseil avait exprimé sa gratitude aux « seigneurs du comptoir ».

Le 24 juillet 1663, le Conseil, précisant sa décision première, résolut de faire présent à chacun des membres de la Compagnie d'une médaille d'or du poids de trois souverains (environ 33,30 grammes).

Enfin, le 7 décembre 1663, la même assemblée prit des mesures pour mettre à exécution le projet déjà adopté. Elle augmenta le poids des médailles d'un souverain d'or et demi. De la sorte, celles-ci devaient peser 4 1/2 souverains, soit environ 50 grammes. En outre, on arrêta le type du droit et décida qu'une inscription de « la cause du donatif à l'honneur de la cité » occuperait le revers. De plus le Conseil, en un élan de reconnaissance pour le bourgmestre Foullon, le fondateur et principal actionnaire du Comptoir, voulut que ce magistrat fût gratifié au double, c'est-à-dire, qu'il reçût une médaille pesant deux fois plus que les autres, soit près de 100 grammes.

C'est cette médaille qui repose aujourd'hui à l'Université, dans le coffre-fort de la Ville de Liége. Nous la reproduisons ci-après.

Au droit, conformément au recès du Conseil, on voit le perron contre lequel est appuyée une aigle bicéphale portant sur la poitrine un écusson aux armes de Bavière surmonté du bonnet électoral. A gauche, sur les marches du perron, se tient debout la Ste Vierge portant l'enfant Jésus sur le bras gauche et tenant un sceptre de la main droite. A droite, sur les mêmes marches, c'est saint Lambert revêtu d'une chasuble, mitré et crossé, lisant les Evangiles qu'il tient de la main droite.

Dans le champ du revers de la pièce, se lit l'inscription suivante : *Civitas* | *Leodiensis* | · *B*(*urgensibus*)· *M*(*ercato-*

ribus) · | *d*(*edit*) · (1) | *ob* · *pontem* · *aedif*(*icatum*) | *ex* · *decr*(*eto*): *co*(*n*)s(*ulum*) · *et* · *consilij* | *A*(*nn*)*o* 1663[2].

Ce qui constitue l'intérêt capital que présente cet exemplaire, ce sont les constatations qu'il autorise. D'abord la pièce est incontestablement frappée; elle est pourvue d'un listel fort haut; la gravure en est sèche, et décèle la main d'un ciseleur. Or, au droit, sur la seconde contre-marche du perron, de part et d'autre de la crosse de saint Lambert, on lit

(1) LOYENS, o. c., p. 444, a complété B(*urgi*) M(*agistris*) D(*omabat*). Mais on a vu plus haut que ce ne fut pas aux Bourgmestres, mais aux marchands bourgeois du Comptoir que la médaille fut offerte.

(2) J'ai moi-même donné une très mauvaise traduction de l'inscription dans mes *Médailleurs au Pays de Liége*; il faut lire : La cité de Liége a donné (cette médaille) aux bourgeois marchands, à cause de la reconstruction du pont, par décret des bourgmestres et du Conseil en l'an 1663.

les lettres H. F. (1). C'est la signature d'Henri Flémalle, l'auteur de la médaille au saint Roch donnée par Maximilien-Henri aux bourgmestres Curtius et Simonis qui avaient préservé Liége de la peste (2).

La médaille de la reconstruction du Pont des Arches est donc la première médaille connue de cet artiste.

L'exemplaire offert au bourgmestre Foullon pèse 100 gr. et mesure 0m,047 de diamètre. Il est orné d'une grosse perle formant pendeloque. Avant d'entrer dans le coffre-fort de la Ville de Liége, il a appartenu à la famille Bellefroid (3). Un autre exemplaire, sans perle et plus léger, était conservé autrefois par la famille Davreux. Il serait intéressant de le retrouver (4).

La médaille a également été frappée en étain et, d'après de Renesse, en bronze. Les exemplaires d'étain sont ceux qui se rencontrent le plus fréquemment. Je n'en connais pas en bronze.

VICTOR TOURNEUR.

---

1) Sur le dessin de cette médaille donné par DOGNÉE, *o. c.*, p. 114, on voit par erreur H. R.

2) Voy. V. TOURNEUR, *Les Médailleurs au Pays de Liége*, pp. 19-20.

3) DOGNÉE, *o. c.*, p. 114.

4) Ibidem.

Deux documents inédits concernant le peintre Gérard DOUFFET.

Le premier texte que nous publions ci-après nous révèle un détail intéressant qui était resté ignoré des différents biographes du célèbre peintre liégeois : Gérard Douffet fut nommé le 5 septembre 1634 peintre ordinaire du prince-évêque Ferdinand de Bavière et attaché à la maison de son souverain avec un traitement annuel de deux cents patacons ou huit cents florins. Il ne dut pas conserver fort longtemps cette pension, car son traitement n'est plus mentionné dans les comptes généraux de la Table épiscopale de l'année 1651. La disparition des comptes antérieurs ne nous permet pas de déterminer l'époque précise où G. Douffet cessa d'émarger à la cassette du prince-évêque. Peut-être ce fait se produisit-il en 1646, lorsque l'artiste dut s'enfuir de Liége pour éviter la vengeance du parti des Grignoux ?

Les comptes généraux de l'année 1653 nous donnent un autre renseignement inédit au sujet du même peintre: il fut chargé d'exécuter un grand portrait de Ferdinand de Bavière qui devait être offert au duc Ch. de Lorraine par l'ambassadeur liégeois M. de Leerode. Celui-ci négocia longtemps à Bruxelles en 1652 pour obtenir de ce général la promesse de ne plus livrer le pays liégeois aux pillages et aux exactions de sa soldatesque (1). Ce portrait fut-il exécuté ? Il n'est, en tout cas, pas signalé dans l'ouvrage si documenté de J. HELBIG sur la *Peinture au pays de Liége.*

EM. FAIRON.

(1) Voyez DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége pendant le XVII^e siècle*, tome II, pp. 22 et 24.

I.

Le 23e de janvier 1635

Messieurs etc... ont ordonné que la grâce suivante soit intérinée et enregistrée.

Ferdinand etc.. A tous ceulx qu'il parviendrat, scavoir faisons qu'avons choisis et prins Gérard Douffet pour notre paintre, voulant qu'en tout ce que l'usaige de cest art qu'il serat nécessaire, icelluy soit emplié, le prenant et assumant à ceste effect en notre court et famille, voulant qu'il joysse de toutes prérogative, privilèges, honneurs, exemptions et faveurs concédées à noz aulicques et familiers, luy accordant pour gaige deux cents pattagons par an, ordonnant à notre trésorier général Loys Radoux de lui payer promptement cent pattagons pour la moitié de la première année qui commencera à avoir cours dez à la date de ceste et ainsi continué de demi an en demi an, tant qu'il sera en notre service actuel. Et pendant son séjour en notre court, tirerat son costgelt luy accordé pour soy et son serviteur. En signe de quoy avons signé la présente de notre main et y fait apposer notre cachet secret en notre chasteau de Bruel, le cinquième jour de mois de septembre en l'an 1634. Et estoit signé *Ferdinand* et cachetté du cachet secret de Son Alteze Sérénissime, et de costé estoit signé *Théo Vaes*.

Registre intitulé *Ordonnances aux Créditeurs*, 1626 — 1653, fol. 61r.

II.

... Ayant esté ordonné de faire faire par le peintre Douffeit le grand portrait de la personne de Son Altesse Sérénissime qui devoit estre donné au duc de Lorraine par M. de Lerade, ledit Douffeit ne voullant pas mettre main à l'œuvre (qu'il estimoit devoir estre de la valeur de 100 pattacons), le rendant compte lui paya sur la main cinquante huit pattacons ou fl. 232.

Comptes généraux de la Table épiscopale de Liége pour un an, echeu à la St-Jean 1653, p. 24.

SIGILLOGRAPHIE LIÉGEOISE

Sceau d'Ailid, dame de Jeneffe, avouée de Huy.

Au moyen âge, les dames qui se faisaient graver un sceau y mettaient, semble-t-il, quelque chose de la coquetterie de leur sexe.

Les sceaux des gentilshommes et des chevaliers évoquent des idées de bravoure, d'intrépidité, de valeur guerrière. Sur les sceaux des dames, paraissent les grâces délicates, les élégances de la parure, les oiseaux et les fleurs.

Jusqu'à la fin du XIVe siècle, les sceaux des femmes affectent, ordinairement, la forme ogivale : la dame y est représentée debout, ou, rarement, chevauchant sur une haquenée ; parfois, elle tient un lis à la main ou un faucon sur le poing. Presque toujours, elle est accostée de deux écus : celui de dextre, aux armes de son mari, celui de senestre, aux armes de son propre lignage.

Le sceau que nous reproduisons ci-contre est celui d'Ailid, dame de Jeneffe, avouée de Huy, veuve de Simon de Clermont; il est appendu à une charte de l'abbaye de Saint-Jacques du 16 février 1314.

Hemricourt n'a pas su découvrir la personnalité de cette dame ; d'après lui, elle aurait été fille de Walter, seigneur de Barse, haut avoué de Huy, et de la fille d'Arnoul, seigneur de Harduemont; elle n'aurait été mariée qu'une fois, à Simon de Clermont, seigneur de Jeneffe (1).

Que nous apprennent, à ce sujet, les documents authentiques? Le 16 février 1314, Ailid était veuve de Simon de Clermont et « avoueresse » de Huy ; le 6 septembre suivant, elle est dite sœur des chevaliers Jean et Arnoul de Harduemont ; par l'entremise du premier d'entre eux, elle fait, à titre d'usufruitière, le relief féodal de l'avouerie de Huy (2).

(1) Edition Salbray, p. 84.

(2) *Le livre des fiefs d'Adolphe de la Marck*, p. 28.

Le 30 novembre 1316, l'avouée de Huy vivait encore ; son fils, Walter de Barse, avoué de Huy, chevalier, était fiancé à Marie Malcortois de Wasseige (1). Enfin, le 6 avril 1318, Ailid, dame de Jeneffe, avouée de Huy, mère de Walter, était morte depuis peu (2).

Il résulte de ces actes qu'Ailid était fille d'Arnoul, seigneur de Harduemont, décédé le 25 mai 1293 ; elle fut mariée, d'abord, à Walter de Barse (de la maison de Beaufort), avoué de Huy, lequel mourut en 1292. Plus tard, elle se remaria à Simon de Clermont (de la maison de Walcourt), seigneur de Jeneffe (3).

De la première union, elle eut un fils Walter, encore vivant en 1330 et qui ne laissa pas de postérité, et une fille Agnès, mariée à Gérard, seigneur de Ramelot (4).

Son second mariage fut stérile ; après elle, la seigneurie de Jeneffe fut rachetée par Guillaume de Jeneffe, châtelain de Waremme.

Hemricourt, ignorant le double mariage d'Ailid, en fait la fille de Walter de Barse, alors que ce Walter était son premier mari ; il la dit fille d'une demoiselle de Harduemont, tandis que cette de Harduemont, c'était elle-même.

En ce cas, comme en beaucoup d'autres, le sceau nous apporte un supplément de preuve : Ailid tient de la main droite l'écu à l'aigle éployée des Clermont-Walcourt, chargée d'un lambel à trois pendants, et de la gauche, le fleurdelisé des Harduemont.

La légende porte : « *S. dne Ailidis* [*ad*]*vocate de Hoyo* ». Le sceau fut fait vers la fin du XIII^e^ siècle, au moment où Ailid, veuve de l'avoué de Huy, se réallia à Simon de Clermont.

EDOUARD PONCELET.

(1) *Le livre des fiefs d'Adolphe de la Marck*, pp. 14, 15.

(2) *Id.*, p. 208. — Sur les avoués de Huy, voir S. BALAU, *La seigneurie de Modave* dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. VIII, p. 158.

(3) Fils de Jacques de Clermont, mort le 17 mai 1295, et de Maroie de Jeneffe, morte le 28 juillet 1311. Cfr. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XIII, p. 120 ; t. XXIV, p. 177 ; t. XXXII, p. 214.

(4) BORMANS ET SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. III, p. 260. — DE RAADT, *Sceaux armoriés*, t. I, p. 205.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue de la Wache. — L'intéressant édifice, dont nous avons en vain espéré la conservation, est définitivement condamné. Il paraît que des nécessités techniques rendent son maintien impossible aux yeux de l'Administration souveraine. C'est éminemment regrettable ; après la Maison Porquin, voilà de nouveau une de nos vieilles et caractéristiques maisons liégeoises impitoyablement sacrifiée à l'utilitarisme outrancier !

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous donnerons dans l'un des prochains numéros de cette *Chronique* un bon dessin de la maison de la rue de la Wache, dessin exécuté jadis par M. l'architecte Edm. Jamar.

Maison Curtius. — D'importants travaux restent à effectuer avant de procéder au transport des collections de l'Institut archéologique. On travaille activement à la façade du bâtiment principal vers la cour, de façon à la remettre dans son état primitif, par la suppression des grandes baies existantes et leur remplacement par des baies à meneau semblables aux anciennes. C'est une excellente transformation, opérée d'accord avec la Commission royale des monuments.

Les vieilles constructions délabrées qui déparaient le fond de la cour ont disparu et cette dernière va être aménagée d'heureuse façon. La galerie va être débarrassée des constructions modernes et sans caractère qui l'obstruaient, et la façade du bâtiment d'entrée, au quai, sera remise dans son état primitif, suivant le plan de l'architecte communal, M. J. Lousberg, élaboré d'accord avec MM. les architectes P. Demany et E. Jamar.

Tous ces ouvrages, y compris la chaufferie, seront terminés, assure-t-on, dans le courant de cette année.

X

3e ANNÉE, N° 6. JUIN 1908.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN | pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 | pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 24 Avril 1908

Présidence de M. C. le PAIGE, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 5 h. 30.

26 membres sont présents : MM. C. le Paige, président ; J. Fraipont, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. M. De Puydt, E. Brahy-Prost, Dr J. Simonis, baron de Sélys-Fanson, de Buggenoms, baron de Crassier, J. Brassinne et Eug. Polain, membres effectifs ; MM. C. Haulet, A. Massart, A. Bouillon, Dr G. Jorissenne, N. Capelle, baron M. de Sélys-Longchamps, F. Sacré, X. Nagant, H. Servais, G. Ghilain et E. Fick, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés MM. J. Hamal-Nandrin et J. Servais.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président rend hommage à la mémoire de M. Emile Demany, architecte, en qui l'Institut perd un collaborateur dévoué et son plus ancien membre associé.

Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspondance. M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est adopté sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications.— M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du tome XXXVII du *Bulletin* est en voie d'achèvement et pourra être distribué fin mai.

Communication de M. G. Ghilain. : CAUSERIE SUR LES ÉOLITHES. — M. le Président remercie M. Ghilain de sa très intéressante communication (Applaudissements).

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. l'abbé Coenen, aumônier de la prison, et M. Laurent, chargé de cours à l'Université, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Rapport sur les causeries publiques sur l'archéologie et l'histoire liégeoise. — M. Fl. Pholien donne lecture de son rapport. M. le Président le félicite et le remercie au nom de l'Institut pour le dévouement dont il ne cesse de faire preuve (Applaudissements).

Affaires diverses. — M. Pholien demande s'il ne conviendrait pas de nommer une commission qui serait chargée de la publication d'un *Guide de Liége.* — M. J. Brassinne fait remarquer que le Bureau du Congrès de 1909 a déjà été saisi d'une proposition identique et qu'il est dès lors préférable de laisser agir ce Bureau, d'autant plus que ce dernier a même nommé une commission chargée de s'occuper de la publication en question (Adhésion).

Dons. — M. F. Sacré fait don de photographies qu'il a prises au cours des travaux de démolition d'une maison située au coin de la rue Capitaine et du quai des Pêcheurs ; il remet également une brique d'âtre armoriée, provenant du même immeuble.

M. De Puydt dépose, au nom de M Davin-Rigot, membre correspondant, une série de pièces prouvant l'existence sur le territoire de Latinne, d'une habitation protohistorique, peut-être de l'âge du bronze comme celle de Lens Saint-Servais : fragments de clayonnage en terre brulée avec empreintes de branchages disparus, poterie grossière, etc.

M. De Puydt fait d'autre part don, au nom de M. Aug Rose, propriétaire à Jeneffe en Hesbaye, d'une série de silex néolithiques trouvés sur le territoire de cette commune ; nucleus, lames, grattoirs et éclats de dégagement, de l'industrie dite des fonds de cabanes.

Des remerciements sont votés au donateurs.

La séance est levée à 6 h. 20.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

XXII. — VIERGE ET ENFANT JÉSUS

par PATINIER Joachim et VAN DER BEKE (Van Cleve Josse)

AU MUSÉE DE LIÉGE.

Un de nos plus importants joyaux au Musée communal de peinture est inscrit sous le nom de Joachim Patinier. Le tableau (1) nous offre l'enfant Jésus endormi sur le sein de sa Mère en une forme naïve et charmante, une tonalité pâle et délicate, au milieu d'un paysage agréablement harmonisé avec les figures hiératiques. Le visiteur a donc lieu de croire que Patinier (en flamand : de Patenier) est l'unique auteur de cette composition caractéristique ; visages, coloris, dessin, concept, le porteront à identifier d'autres œuvres analogues, de types non moins spéciaux, comme œuvres de notre maître mosan. Jusqu'où y aurait-il erreur?

Décrivons d'abord le panneau. Il mesure 40 centimètres de hauteur sur 28 de largeur. Le chêne en est vieux et assez mince.

La tête de la Vierge est d'une grande et douce régularité, à première vue ; l'espace entre l'aile du nez et la paupière inférieure est un peu allongé, ce qui, avec l'ovale gracieux du visage, trahit la lignée (2) Rogier delle Pasture, Maître de Mérode, Memling, David, Quentin Massys ; la chair pâle, avec un soupçon de rose aux joues, rappelle certaines œuvres de ce dernier ; le modelé, en terre d'Ombre atténuée, se fond dans les traits, de même teinte (narines, cils, sourcils, menton) ; le sillon des lèvres est seul tracé au carmin ; les lèvres sont rosées, avec des touches blanches et superficielles, le bord des paupières et les caroncules pâles, les iris

---

(1) M. Hymans a donné une reproduction de ce tableau dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1905, 2e semestre, p. 492).

(2) Voy. mon article : *Modèles et concepts artistiques au XIVe siècle et au XVe siècle*, dans *Chronique médicale*, 1er août 1905.

brunâtres; la chevelure légèrement ondulée à la terre de Sienne, avec des glacis grisâtres, est couverte en majeure partie par un voile transparent, léger et uni, merveilleusement rendu. Sur la robe bleu foncé se drape un fichu de soie mauve, imprégnée délicieusement de brun dans les points obscurcis ; le sein gauche, rond et volumineux, un tantinet veineux par places, s'échappe du corsage de lin blanc, à ondulations bleues. On ne voit que le pouce de la main droite qui retient la jambe de l'Enfant. Celui-ci dort profondément, la bouche béatement entr'ouverte, posant la tête et les deux mains sur le sein maternel ; sa chair a les mêmes tons que celle de la Vierge. Bouche rose, ombrée de carmin pour marquer le contour et la cavité, cheveux blond roussâtre, crâne et visage arrondis, oreille grande, corps dodu, il est très naturel.

Le paysage offre plusieurs plans en dégradation bleu verdâtre ; une rivière plus blanche serpente dans la vallée. Arbres, monuments, maisons et montagnes sont bleu verdâtre, sauf deux maisons dont les façades blanches embellissent les premiers plans de leurs lignes romanes ou gothiques. Les arbres sont mamelonnés, à feuillage menu, granuleux. Derrière la Vierge, un gros tronc de tilleul, je pense, émet deux branches à peine feuillues. Le ciel, blanc à l'horizon, bleuit vers le zénith, comme les ciels de Memling.

Ce paysage est de Patinier ; c'est là son feuiller, ses maisons favorites (1), son bleu, son vert; c'est bien le paysage panoramique et romantique qui, d'après M. Hulin, le caractérise.

Les figures sont de Josse van der Beke, dit Josse ou Joos van Cleve (Clève, Cleef), et cela paraîtra immédiatement vraisemblable (2) à tous ceux qui connaissent les différentes

---

(1) A rapprocher des maisons rustiques et ardennaises de *Sainte Vierge et Enfant*, à M. J. O. Heseltine, esq., Londres, *Sainte Vierge, Enfant et agneau*, du Kaiser Friedrich-Museum, à Posen, *Vierge et Enfant*, de la National Gallery, à Londres.

(2) M. H. Hymans, l'éminent critique auquel la science doit tant de découvertes, a suggéré, en une phrase rapide et sans commentaire de son étude sur l'Exposition d'art ancien à Liége (*1905, Gaz. des Beaux-Arts, 2e semestre, p. 492*) que Gheraerdt David pourrait en être l'auteur. Oui, il y a une Vierge très apparentée à la nôtre dans l'*Adoration des Mages* (*Musée de Bruxelles*) qui est passée de Van Eyck à David. M. Hymans est logique. Mais, pour le *Jugement de Cambyse*,

Vierges de ce peintre, étant admis que le maître de la ***Mort de Marie*** ne fait qu'un avec lui, assimilation établie sûrement,

sinon scientifiquement, par MM. Justi et Firmenich-Richartz d'abord, puis, avec un complément d'information, par MM. Hymans, Durand-Gréville, Hulin et d'autres. Il ne

les *Mages (de Münich)*, la *Sainte Anne et le Salviati (de Londres)*, comme pour ce tableau et d'autres, je me permets de croire que les attributions de Weale, reprises par le baron de Bodenhausen, doivent être revisées. Il y a discordance avec les œuvres authentiques. Les figures sont traitées avec une correction, une souplesse que David n'atteint

faut plus le confondre d'autre part, avec Jan Joest ou Joesten dont M. Wolff, vicaire à St-Nicolas de Calcar, a écrit l'histoire documentée et dont M. Taurel a découvert l'acte d'inhumation, daté de 1519, à St-Bavon de Haarlem (1). M. A. J. Wauters le sépare aussi de Josse van Cleve dit le Fou et l'appelle van Cleve le Vieux pour l'en distinguer.

pas en celles-ci ; les yeux sont bien dessinés, bien équilibrés et j'ai démontré en 1902 (*Congrès de Bruges*) son incapacité à cet égard : des modèles qu'on y reconnait sont anversois et servaient à Quentin Massys : par exemple, à gauche de Balthazar, un des personnages de la *Légende de Sainte Anne* (en 1509) et encore utilisé par van Cleve dans son *Adoration* de Dresde ; à droite, le Médicis du tableau problématique (daté de 1513) appartenant à Mme André de Paris ; je ferai remarquer la curieuse coïncidence de ces deux profils bruns te foncés sur fond blanc, travail imité de rares essais en Italie, je crois, et que Lombard adopta pour son propre portrait. Si le Cosme de Médicis n'est pas de Massys, à qui attribuer ce chef-d'œuvre ? — Les visages du tableau de Bruxelles en commun avec le *Cambyse* de Bruges nous ramènent à 1498. Alors qui ? Un voisin, un ami de Massys ? van Cleve aurait-il travaillé pour Bruges ? Il faudrait le trouver inscrit à la corporation. Jusqu'à présent je ne vois pas d'autre personnalité à invoquer.

(1) Un Monsieur qui conserve assez proprement le Musée de Cassel, mais non les secrets d'autrui, M. Eisenmann, se para jadis des trouvailles de M. le vicaire Wolff ; en vertu de quoi, M. Taurel lui administra une .... douche de compliments contre laquelle il n'osa point ruer (*Art Chrétien, 15e livraison, p. 34*) Je lui en réserve une plus longue et aussi amusante ; mais j'ajoute ici, en attendant, qu'il s'empressa de confondre les œuvres de Jan Joost ou Joest avec celles de Josse van Cleve et entraîna dans la même erreur (*Catalogue du Musée de Bruxelles, 1882*), ceux qui n'avaient pas les pièces à conviction devant eux. La *Sainte Famille* (*n° 105, jadis 216*) est évidemment du maître qui a peint la *Mort de Marie* (*Pinacothèque de Munich*), quoique le type de la Vierge diffère un peu en ce dernier tableau. Par contre, le saint Jean qui soutient le cierge placé dans la main droite de la sainte, est identiquement le même personnage que le vieillard au sourire déplaisant, hypocrite et vaniteux, qu'on nomme saint Joseph dans toutes les descriptions : crâne, cheveux, bouche, dents, cou, attitude, genre de vêtements sont conformes. Est-ce un modèle d'atelier ? Ne serait-ce pas plutôt Nicaise Haequeneg ou Haquenay, de Cologne, agent de l'empereur Maximilien près de Marguerite de Parme, pour lequel fut exécuté le triptyque de la *Mort de Marie* ? Sa figure n'a aucun caractère traditionnel soit de saint Jean, soit de saint Joseph (s'il s'agit de Joseph) ; et cette façon de jouer un rôle prédominant est peut-être le fait de son désir peu modeste ou d'une flatterie émanant du peintre.

Quant à son rôle dans le tableau de Bruxelles, je le rapporterais plutôt à Joachim, époux de sainte Anne et j'intitulerais le sujet : *Visite de Marie, avec Jésus, à Joachim et Anne, ses parents.*

Ce type doux, gracieux, calme, fin, régulier et symétrique des Vierges est sa propriété incontestable ; Quentin Massys, comme je l'ai fait remarquer ailleurs, a cherché plus d'expression, a même exagéré le mouvement, les plis, les attitudes et s'est fourvoyé beaucoup plus que van Cleve en une aberration choquante par un retour au type animal (1) (nez trop long, ailes étroites de singe, distance excessive entre l'oeil et les narines). C'est avec ce maître que van Cleve offre des analogies ; son coloris est de proche parenté. La pâleur de notre Vierge n'est pas chose inconnue chez Massys ; mais les similitudes ne peuvent prévaloir contre les dissemblances et je me range presque à l'opinion du baron de Bodenhausen (*Gérard David und seine Schule, p. 231*) qui voit ici un continuateur de Massys.

Van Mander dit (2) qu'il existait chez Melchior Wijntgis (3), à Middelbourg, une très belle Vierge de Josse van Cleve, derrière laquelle Joachim Patinier ajouta un joli fond de paysage. Est-ce notre tableau ? Je l'ignore; mais je retiens de cette indication que Patinier a collaboré aux ouvrages de van Cleve. Or, Patinier vint à Anvers un peu avant 1515, entra dans la gilde anversoise en 1515 et mourut à Anvers en 1524. C'est donc au cours de ces dix années que notre tableau a été peint. van Cleve est mort en 1540. La manière de celui-ci, en 1515, nous est connue par le triptyque de Münich et la Visite de Marie à Joachim et Anne, où figure un même personnage. On a tout lieu de croire que l'excès des coloris pâles est d'une date plus récente et ceci nous induirait à classer les œuvres de Patinier d'après une gamme progressive en atténuations, les plus pâles étant de la dernière manière, sans que nous sachions lequel des deux artistes a influé sur l'autre à cet égard. Q. Massys, mort en 1530, a commencé par de la peinture pâle et translucide, puis il a adopté une gamme plus forte, plus sombre, sans arriver généralement aux tons obscurs.

Ces considérations donnent un réel intérêt à toute étude approfondie de la Vierge qui orne notre Musée.

G. JORISSENNE.

(1) l. c. dans *Chronique médicale*.

(2) *Schilderboek*, trad. de M. HYMANS, t. I, p. 194 et p. 244.

(3) Warandin de la monnaie de Zélande (voy. VAN LOON, *Hist. mét. des XVII provinces*, t. II, p. 48).

BAUX POUR L'EXPLOITATION DE VIGNES

AU MOYEN AGE A LIÉGE

Les actes de baux conclus au moyen âge pour l'exploitation de vignobles à Liége, ne sont guère communs. Dans l'ouvrage les *Rues de Liége* (1), nous avons publié le texte de l'un de ces contrats datant de l'an 1355. A titre de comparaison, nous reproduisons ici un document du même genre resté inédit et remontant à l'an 1446. Il a trait, comme le précédent, à l'une des parcelles de vignobles de l'ancien "thier des Vignes", qui se trouvaient immédiatement en dessous de l'emplacement de la Citadelle actuelle. On remarquera que les points essentiels du bail restent identiques d'un siècle à l'autre. Les mêmes clauses se retrouveraient dans les temps postérieurs.

Le repreneur acceptait de payer la redevance fixée, au moment de la vendange. Un jour ou deux avant de procéder à celle-ci, il avait à avertir les bailleurs, afin que ceux-ci déléguassent un représentant pour s'assurer de l'état de la récolte et s'assurer aussi du paiement. Le produit du vignoble ne permettait-il pas de satisfaire au prix du loyer, les possesseurs se contentaient de ce produit avec l'espoir de récupérer le reste de leur dû la seconde année. Ils agissaient de même si la deuxième vendange ne se montrait pas plus fructueuse. A la troisième année seulement, les propriétaires réclamaient le total de ce qui leur revenait. Le repreneur 'cette fois avait à se libérer en nature ou en espèces, d'après le prix d'effraction basé sur la valeur moyenne du vin des vignobles environnants.

Par une mesure de précaution commune qui demeura en vigueur d'une façon générale jusqu'à la fin de l'ancien régime, il est stipulé que l'exploitant ne pourra entreprendre la vendange que lorsque ses voisins feront la même opération.

TH. GOBERT.

(1) Tome IV, p. 127.

Touchant une ayme, vingt un stiers et une pinte de vin blanc de pays qu'on dit Mosse, moitié de trois aymes dix sept stiers et une quarte dont notre église S. Thomas at l'autre moitié que la confrairie des fidèles trépassez perçoit à présent.

RELIEF FAIT PAR JOHAN OLIVIER DIT LE BALEIRE.

L'an 1446, 19e jour d'aguste, comparut par devant nous le court jurey de St Thomas, Johan Olivier, dit le Baleire, et requist à releveir et relevat comme de noveal seigneur le droit sur une courte, jardin, maison, vingnes et assiese à toutes ses appendices, gisant en Vignis, joindant d'amont à Johan Olivier et d'aval à Lambert de Harsey et alle court Johan Guilhe et a desseur al court qu'on dist de Bea Rewaer, de laquelle moitié desdits hiertaiges le dit Johan fut advestit si avant que de nous muet et deskent et sens l'hirtaige, cens ou rente de vin à départir, parmy premièrement le moitié de onze aymes de vin blanc qu'on dist Moske, de rente par an hirtauble teil vin que Dieu, par sa graust avoirat sur la vingne d'an en an, moitié a vesty et moitié a luminaire que ludit Johan et ses heurs doient et deveront rendre hirtaublement de vendainge en vendainge alle couve a piet delle ditte vigne, sour tel condition que cescun an devant le vendaige ons doit et deverat rewarder et visiter la ditte vingne pour savoir si tant de blan vin y aiet que pour plainement payr laditte moitié desdittes onzes aymes de vin blan, car, en cas ou atant de blan vin ny estoyt, les vesty et mambour de luminair deveront recoilhier et prendre che et de quant de vin blan qu'il y aurat à bon compte par quelconque année que chu advenrat sour laditte rente delle moitié des onzes aymes et tout le fault qui faurat audit vesty et luminaire si fault y avoit, ils les deveront prendre a roige vin Mosk qui vinrat sur laditte vingne pour cely année jusqu'à plain solution et s'il avenoit que tant de vin ni awist tant de blan comme de roge, pour payr plainement, ils, lesdits vesty et mambours, deveront attendre jusqu'à alle seconde année ou vendenge, alle queile année ilz deveront y estre payé de leur defaulte delle premiere annee, voir se tant de vin blan et roge y avoit à celle seconde année et se tant de vin n'y avoit, ils deveront rechevoir chu de vien blan et rouge qu'il y avoit à bon compte ensy comme alle premier annee et des défault ilz deveront attendre jusque al tierche annee, alqueile tierche annee lesdits vesty et mambour de luminair deveront être plainement payés de tous leurs défaultes de leurs rentes des

annees passees et aussi de leur ditte rente pour celi tierche annee, et si plainement n'estoient payés de tous leurs défaultes avec le rente delle tierche année, lesdits vesty et mambours pourront brisier sor le dit Johan et ses heurs ou sor cheaux que lesdits hirtaiges tenront ensi que on briseroit pour cely année alle vendange desseur et desous sens fraude, laquelle brise ensi faite, le dit Johan ou ses heurs deveront plainement payer dedens quinze jours après la brise faite. Et ne poirat vendeger le dit Johan ou ses heurs sinon quant onz vendeingerat desseur et dessous, et deverat le dit Johan ou ses heurs intimier lesdits vesty et luminaire deux ou trois jours anchois qu'il vendangerat, pour là avoir, lesdits vesty et luminaire, messagier pour leur rente à rechevoir d'an en an, et encore parmy la moitié de 9 mars 9 sooz 3 deniers de bonne monoye à payer az dits vesty et luminaire.

(Archives de la paroisse St-Thomas, reg. 35, f° 397, à la résidence décanale de St-Barthélemy à Liége).

Fragments de vitrail du XVIe siècle provenant de la Cathédrale Saint-Lambert

Le vitrail, dont nous reproduisons ci-dessous deux fragments, existait jadis dans une des dépendances de l'ancienne Cathédrale Saint-Lambert. Ces dépendances, on le sait, survécurent de nombreuses années à la destruction du gros-œuvre de la basilique; il en restait encore beaucoup après la chute du premier Empire et leurs derniers vestiges ne disparurent que sous le règne de Guillaume I, roi des Pays-Bas.

Après avoir été conservés dans la famille d'un entrepreneur de la démolition, ces deux fragments nous furent donnés par un de ses descendants, il y a plus d'un quart de siècle, pour le *Musée archéologique*; ils ont depuis été réunis à tort.

L'un de ces fragments porte l'inscription :

JACQMIN-LERNEV
TROMPET
DE · LA · CITÉ
DE · LIÉGE
1534

l'autre porte, dans un médaillon ovale et richement orné, un écu blasonné : d'*or* à la croix potencée d'*argent* cantonné aux 1 et 4 d'une croisette pattée et aux 2 et 3 d'un lion, le tout *d'argent*; l'écu est surmonté d'un casque à lambrequins; cimier, un buste vêtu, coiffé d'un chapeau.

Il est évident que ces armes, qui semblent bien appartenir

à un personnage du XVIe siècle, ne sont pas celles d'un simple trompette de la Cité.

Quelqu'un pourrait-il déterminer la famille à laquelle il convient de rapporter ce blason?

J. A.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue de la Wache. — Elle a décidément vécu la vieille maison des « *trois grappes* » ; la pioche des démolisseurs a impitoyablement eu raison de ses solides murailles et, à l'heure actuelle, il ne reste plus rien de l'ancien édifice que nous avons en vain cherché à conserver à notre bonne ville.

Dans la même rue, un autre vieil immeuble, l'ancien hôtel de la famille de Lance vient de se voir moderniser a son tour!

Saint Barthélemy. — Depuis un certain temps déjà, il a été question de remplacer, par un support mieux en harmonie avec la haute valeur archéologique du monument lui-même, le socle banal, disgracieux et « moderne » qui a servi jusqu'ici de soubassement à la célèbre cuve baptismale de Saint-Barthélemy. — On a projeté en même temps, **de rétablir** le nombre primitif (douze) des bœufs qui soutiennent la cuve.

Cet intéressant projet de restauration, qui avait déjà reçu l'adhésion de nombreux archéologues et des autorités compétentes, vient d'être également approuvé par le Conseil Communal de Liége ; en sa séance du 13 courant, ce dernier a, en effet, décidé d'intervenir dans la dépense, en votant la quote-part qui lui était demandée.

Maison Curtius. — Un premier pas vient d'être fait dans le transfert des collections de l'Institut archéologique liégeois au Musée Curtius.

En ces derniers temps, on a démonté les belles cheminées gothiques et Renaissance qui ornaient les salles du Musée archéologique ; elles ont été transportées avec tous les soins voulus à l'ancien Mont de Piété, où l'on va incessamment s'occuper de les remonter.

X.

3e ANNÉE, N° 7. JUILLET 1908.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 Mai 1908

Présidence de M. Julien FRAIPONT, vice-président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 5 h. 35.

32 membres sont présents: MM. J. Fraipont, vice-président; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; J. Servais, conservateur-adjoint ; MM. baron de Chestret de Haneffe, M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, Th. Gobert, G. Ruhl, Dr J. Simonis, J. Brassinne et baron W. de Crassier, membres effectifs ; MM. C. Haulet, baron de Sélys-Longchamps, J. Hamal-Nandrin, J. Plomdeur, F. Sacré, A. Bouhon, Ed. Couvreux, M. Cloes, Dr G. Jorissenne, F. Magnette, N. Capelle, Dr E. Stockis, Dr F. Bidlot, P. Duvivier, abbé Coenen, L. Leenaers, Fick-Wéry et Ch. Defrecheux, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés MM. le Paige, président, de Buggenoms et H. Joris.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance. M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du tome XXXVII du *Bulletin* sera distribué à la fin de la séance et que l'impression du 1er fascicule du tome XXXVIII (1908) est déjà très avancée.

Articles pour le Bulletin. — M. F. Magnette propose le travail dont il va donner lecture partielle.

Communication de M. F. Magnette. — HOMMES ET CHOSES DE LA RÉVOLUTION LIÉGEOISE. — UN PEU D'INÉDIT.

M. le Président remercie, au nom de l'assemblée, M. Magnette de sa très intéressante communication (Applaudissements); il propose de nommer, séance tenante, les rapporteurs chargés d'examiner le travail de M. Magnette. — Sont nommés rapporteurs MM. Dr J. Alexandre, Th. Gobert et E. Polain.

Propositions relatives à l'aménagement de Curtius. — M. le Président annonce que le transfert des cheminées du Musée a eu lieu durant la semaine écoulée et qu'on s'occupera sous peu de les remonter; il fournit à l'assemblée les renseignements voulus concernant l'emplacement que ces cheminées occuperont à la Maison Curtius.

M. E. Brahy-Prost ayant signalé trois taques "gothiques", qui compléteraient heureusement les cheminées du Musée, l'assemblée lui donne mandat ainsi qu'à M. Edm. Jamar d'aller examiner ces taques et d'en faire, le cas échéant, l'acquisition, de commun accord avec la commission d'achat.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. J. Pirlet et H. Dabin-Boseret sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. Paul Jaspar, architecte, envoie le plan et le dessin de la façade de l'ancienne maison de la rue de la Wache à l'enseigne des « trois grappes de raisins ».

Des remerciments sont votés au donateur.

La séance est levée à 7 h. 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

XXII. — TÊTE GOTHIQUE PROVENANT DE LA CATHÉDRALE ST-LAMBERT

(Musée de l'Institut archéologique liégeois)

La tête que nous publions ci-contre a été trouvée en 1898 dans les excavations qui furent faites alors place St-Lambert, pour l'installation des conduites du gaz. Aucune indication n'a été conservée de l'endroit précis où elle a été découverte. Cela, du reste, n'a pas d'importance, car ce fragment, est-il besoin de le dire, pouvait être très loin de sa place primitive.

Il a 29 centimètres de haut, du menton au sommet du front. La statue entière était donc à peu près de grandeur naturelle. Elle était taillée dans de la pierre de sable. Que représentait-elle ? Le voile qui couvre les cheveux et dont les ondulations apparaissent dans notre photographie au-dessus du front, ne suffit pas pour permettre une affirmation catégorique. En effet, cette partie du costume n'est pas spécifique d'une personne ou d'un caractère dans le symbolisme médiéval. Il est porté par Elisabeth au portail de Chartres, par la Vierge au portail de Reims, dans la scène de la Présentation au Temple.

Une seule chose est certaine : c'est que la statue faisait partie de la décoration monumentale de St-Lambert. Elle figurait dans l'un des portails. Mais lequel? Nous pourrions le dire, si nous étions à même de fixer approximativement sa date. Telle est la question.

Nous tâcherons d'y répondre ailleurs en nous servant des indications laissées par le chroniqueur Jean d'Outremeuse, par le voyageur Philippe de Hurges et par le chanoine Hamal (voy. Helbig, *Sculpture et arts plastiques au pays de Liége*, pp. 68 et 152). Notre tâche ici sera plus modeste. Il nous suffira de poser le problème dans ses principaux éléments, et d'y donner une solution provisoire.

***

Des portails de St-Lambert, l'un remontait au XIII[e] siècle, selon Jean d'Outremeuse. Il avait été exécuté en 1279 par Engorans le Behongnon « travailleur tellement capable que l'on disait qu'il n'y en avait pas de semblable au monde. » Un autre, à entendre le même témoignage, était de Jean de Cologne, un autre de Pierre l'Allemand. C'est de ces deux imagiers qu'il importerait beaucoup de connaître l'époque.

Il semble que Jean d'Outremeuse les cite chronologiquement. Peut-être pourrait-on identifier Jean de Cologne avec le " Meister Johann " qui travailla à la grande Cathédrale rhénane de 1296 à 1330. En ce cas, il faudrait placer dans la première moitié du XIVe siècle, une partie des sculptures de St-Lambert. Mais là ne se bornent pas nos documents. Nous savons par le chanoine Hamal que le premier des Zutman (Soete, Suavius), venu de Maestricht à Liége peu après 1420, travailla au " beau portail " et que son fils, appelé Lambert comme lui, exécuta les grandes statues du portail méridional. Du travail fait par le premier, il semble qu'une date certaine nous reste: celle de 1439, gravée, nous dit Philippe de Hurges, au sommet du " beau portail ".

Ainsi, c'est entre le XIIIe, le XIVe et le XVe siècle que nous avons à choisir pour dater la tête retrouvée dans les excavations de la place St-Lambert. Une analyse de ce fragment s'impose.

* * *

La tête est de forme carrée, avec le front bas sous les bandeaux, les joues taillées selon de larges méplats, le menton rond et petit, les mâchoires basses et droites. Le cou est plutôt gros, et s'attache à la tête sans ondulation souple. On trouverait difficilement, pensons-nous, un type semblable au XIIIe siècle, du moins, dans la sculpture française. Ni Reims, ni Amiens n'en offrent d'exemple. Il est très commun au contraire au XIVe siècle.

L'œil est dessiné selon les plus pures traditions gothiques; mais, loin d'être fixé dans le vide, comme il est d'usage dans les grandes œuvres du XIIIe siècle; loin surtout d'être atone ou souriant, comme on le voit dans tant de statues du XIIIe et du XIVe siècle, il est levé vers le ciel avec une expression de piété fervente. Il reflète un intense mouvement de l'âme. Les paupières sont largement ouvertes, encore que bridées dans leur dessin, la tête se penche en arrière. C'est l'attitude de l'adoration et de la prière. La bouche n'est pas large, les lèvres ne sont pas fines et serrées l'une contre l'autre, mais petites, fraîches, et comme prêtes à s'entr'ouvrir. Les traits ne sont point contractés, mais détendus par l'émotion et rendus éloquents par la ferveur. Sans doute l'expression

de la piété est commune au XIIIe siècle, mais nous ne pensons pas qu'on l'y ait rendue avec une tendresse si sincèrement, si simplement humaine. On indiquait d'une façon moins claire l'amour et la confiance. Ou bien l'auteur de la tête que nous publions doit être placé en dehors du XIIIe siècle, ou bien il faut voir en lui une sorte de précurseur.

Pensera-t-on dès lors, à attribuer ce fragment à l'un des deux Zutman, au fils notamment qui sculpta les statues en pierre de sable du portail méridional? Cela nous paraît impossible. Ce visage carré, ces yeux aux lentilles gothiques, ces cheveux dont les mèches tombent lourdement en ondulations lentes et en rainures symétriques témoigneraient d'un attachement par trop étrange aux anciennes traditions. Prenons garde que si l'expression de la physionomie est intense, son type n'a rien de personnel. Cette tête n'est pas modelée d'après la vie, mais d'après un type traditionnel. Rien n'y indique, à dire vrai, l'observation de la réalité. Tout au contraire démontre la fidélité aux habitudes techniques et au caractère idéal de la sculpture du XIIIe siècle. Il y a en plus, le progrès de l'expression des sentiments humains, avec l'accent que sut y mettre un remarquable artiste.

Pour fixer la date de cette tête, ne nous écartons pas beaucoup de la fin du XIIIe siècle. Nous avons déjà indiqué combien la statuaire française paraît peu riche en types de ce genre. Nous ne sommes pas éloignés de croire provisoirement que la statue fut exécutée dans la première moitié du XIVe siècle, par un des artistes allemands qu'on fit venir à Liége pour embellir « l'œuvre » de St-Lambert.

MARCEL LAURENT.

Le neuvième centenaire de la mort de Notger.

Il y a quelques mois, dans un article publié par « *Le Musée Belge* », M. le professeur Godefroid Kurth attirait l'attention sur un anniversaire que devait ramener le 10 avril de cette année: à pareille date, il y a neuf siècles, mourait à Liége l'évêque Notger, qui mérite d'être considéré comme le second fondateur de cette ville.

« Avant saint Hubert, écrivait M. Kurth, Liége était un village; avant Notger, elle était une bourgade. C'est lui qui en a fait une ville, la plus florissante des Pays-Bas. »

Liége allait-elle laisser passer dans l'indifférence l'anniversaire de ce grand homme dont un poète contemporain, s'adressant à sa ville épiscopale, disait en un vers superbe: *Tu dois Notger au Christ et le reste à Notger ?*

L'appel de l'éminent directeur de l'Institut historique belge à Rome fut entendu. L'Institut archéologique liégeois et la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége délégurent leur bureau pour dresser un programme de cérémonies destinées à commémorer l'anniversaire du grand homme.

Ces cérémonies ont été célébrées le dimanche 12 juillet.

A 10 heures du matin, une grand-messe suivie du Te Deum, fut chantée à la Cathédrale Saint-Paul. Le transept avait été réservé aux autorités et aux membres des deux sociétés organisatrices.

A l'issue de la solennité religieuse, dans la salle académique de l'Université que remplissait une assistance de choix, M. Kurth retraça la magnifique carrière de Notger. De longs bravos remercièrent le savant professeur de cette belle évocation.

En des termes d'une élégante concision, M. C. le Paige, président de l'Institut, ouvrant la séance, avait précisé le sens de la cérémonie du jour. Sans doute on eût désiré que la population liégeoise tout entière eût été mise à même de témoigner à Notger sa gratitude; il n'a pas dépendu du comité organisateur que la fête n'eût ce caractère. Mais telle qu'elle s'est déroulée, d'abord sous les voûtes de l'ancienne cathédrale, puis dans l'enceinte de la salle académique décorée

des bannières de nos anciens métiers, devant l'élite intellectuelle de la ville, elle n'en a pas moins constitué une manifestation émotionnante de patriotisme et de reconnaissance.

(Cliché prêté par la Maison Aug. Bénard)

* * *

Le neuvième centenaire de Notger a ramené l'attention sur le seul souvenir authentique que Liége possède du célèbre évêque : son évangéliaire. La reliure de cet évangéliaire se compose maintenant de parties datant d'époques très différentes. La plaque centrale, en ivoire, qui décore

le premier plat remonte au temps même de Notger. On y voit l'évêque, qui vient de quitter son siége, s'agenouiller, un livre à la main devant un édicule en forme de chapelle, tandis qu'au-dessus de lui apparaît le Christ bénissant, entouré des quatre évangélistes. Tout autour de la plaque court l'inscription suivante :

EN EGO NOTKERVS PECCATI PONDERE PRESSVS
AD TE FLECTO GENV QVI TERRES OMNIA NVTV

Le relief du visage de l'évêque a presque disparu, usé par les baisers des fidèles.

Cette plaque que sertissait jadis sans doute une bande de métal ornée de pierres précieuses, a aujourd'hui pour encadrement huit plaques en cuivre émaillé que l'on attribue à l'atelier de Godefroid de Claire; elles représentent les quatre vertus cardinales et les quatre fleuves du paradis terrestre.

Huit plaques de cuivre doré ciselées, en ronde bosse, complètent la décoration ; elles remontent, semble-t-il, à l'époque où la reliure fut constituée dans sa forme actuelle, c'est à dire au XVII[e] siècle. Ce manuscrit est, depuis 1842, conservé à la bibliothèque de l'Université de Liége.

JOSEPH BRASSINNE

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Un bon point. – Chacun connait, rue Haute-Sauvenière, la maison Louis XIV occupée ci-devant par M. Wanmaeckers et actuellement par un café. Nous avions craint, il y a quelque temps, en voyant commencer les appropriations de cette demeure, que l'on n'en remplaçât le rez-de-chaussée par quelque horrible vitrine modern-style. Heureusement nos craintes ont été vaines. L'architecte a tenu à conserver son cachet à la maison en établissant une porte entre deux larges fenêtres pour lesquelles il a réemployé les matériaux des anciennes fenêtres de l'immeuble. L'intérieur même, a conservé son cachet ancien.

Notre vieux style liégeois est d'ailleurs à la mode, comme le montrent la maison qu'a fait construire M.N. Capelle, au coin de la rue des Urbanistes et du Boulevard de la Sauvenière, et la reconstruction faite par M. Henrion, en style de la fin du XVII[e] siècle, de l'ancienne maison de la Belle-Côte.

E. P.

3e ANNÉE, N° 8. AOUT 1908.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 Juin 1908

Présidence de M. Julien FRAIPONT, vice-président

COMPTE RENDU

20 membres sont présents : MM. J. Fraipont, vice-président; L. Renard, secrétaire; Dr J. Alexandre, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; Em. Fairon, bibliothécaire; J. Servais, conservateur-adjoint; MM. M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, baron de Sélys-Fanson, Jos. Demarteau, Jos. Brassinne, P. Lohest et L. Lahaye, membres effectifs. — MM. C. Haulet, F. Sacré, F. Magnette, Edm Couvreux, A. Bouhon, N. Capelle, G. Ghilain, Ch. Defrecheux, J. Hamal-Nandrin, G. Nagant, R. Maton, V. Rubbens, P. Bure, L. Halkin, P. Comblen et J. Pirlet, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés MM. le Paige, G. Ruhl, Mgr Schoolmeesters, L. Naveau, de Buggenoms et F. Vercheval.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance.— M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai qui est adopté sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant, le 1er fascicule du t. XXXVIII étant presque entièrement achevé.

Articles pour le Bulletin. — MM. J. Fraipont et M. De Puydt font rapport sur la note présentée par M. G. Ghilain et intitulée « *A propos des éolithes* »; ils en proposent l'insertion au *Bulletin* (Adopté).

M. J. Brassinne présente le manuscrit de son travail sur « *Les tombeaux des princes-évêques Erard de la Marck et Gérard de Groesbeeck* ».

Sont nommés rapporteurs MM. Jos. Demarteau, Dr J. Alexandre et Th. Gobert.

Communication de M. Jos. Demarteau. — UNE ARCHITECTE LIÉGEOISE AU XVIIe SIÈCLE.

M. le Président remercie M. Demarteau de son attrayante et intéressante communication (Applaudissements) et lui demande s'il ne serait pas disposé à la publier dans le *Bulletin*. M. Demarteau accepte et annonce le prochain dépôt de son manuscrit. Sont nommés rapporteurs MM. Th. Gobert, J. Brassinne et L. Lahaye.

Propositions et communications du Bureau relatives à l'aménagement définitif de Curtius. Décision à prendre. — M. le Président, après avoir résumé les diverses hypothèses qui ont été envisagées par les Commissions compétentes en vue de l'aménagement des différentes salles de la Maison Curtius, dépose au nom du Bureau un projet définitif qu'il développe, en montrant sur les plans les diverses affectations proposées.

Le projet élaboré par le Bureau est adopté à l'unanimité.

M. le Président rend également compte des travaux de la Commission des vitrines et demande à l'assemblée de donner mandat au Bureau de solutionner cette importante question au mieux des intérêts communs.

M. De Puydt donne connaissance d'une lettre en date du 29 mai 1908, par laquelle la Commission des Hospices civils, sous réserve d'autorisation par le Gouvernement, déclare à la Ville de Liége être disposée, en principe, à déposer au Musée Curtius les objets d'art et d'archéologie que possède cette administration.

M De Puydt fait remarquer l'importance de cette décision en ce qui concerne la valeur des antiquités elles-mêmes et au point de vue du principe des « dépôts » dans le Musée de l'Institut. C'est une magnifique et heureuse application de l'article XII des nouveaux statuts de la Société et un utile exemple à suivre.

M. le Président au nom de l'assemblée remercie M. De Puydt de son importante communication (Applaudissements).

Excursions archéologiques. — M. le Président annonce que la Commission des excursions a plusieurs projets à l'étude et compte organiser prochainement une série d'excursions.

Affaires diverses. — M. G. Ghilain offre la photographie d'un beau meuble Louis XV, ayant appartenu autrefois à la famille Joris d'Ayeneux et aujourd'hui propriété de M. Emile Ghilain à Spa.

M. de Puydt remet, au nom de M. l'architecte Thuillier, un curieux moule en terre cuite trouvé en creusant des fondations place St-Paul.

M. Paul Comblen fait don d'interessants volets avec ferrures Renaissance (XVIe siècle) provenant de l'ancienne propriété Ruth, rue Grande Bêche, à Liége.

De chaleureux remerciments sont votés aux donateurs, notamment à M. Comblen, dont la donation est particulièrement remarquable.

La séance est levée à 19 heures.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE
XXIII. — CAGE EN FER FORGÉ (XVIII^e siècle)

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

La cage que nous reproduisons fut, jadis, apportée au ***Musée archéologique*** par Antonin Terme qui l'avait découverte chez des ouvriers liégeois. A première vue, on pourrait croire que c'est là une enseigne, mais les dimensions de l'objet, sa construction, l'oiseau placé au centre, montrent bien qu'il ne s'agissait nullement d'y enfermer un oiseau vivant.

Il ne faut pas pourtant s'arrêter à cette première impression ; cette cage est un objet d'art, le *chef-d'œuvre* exécuté par un ouvrier ferronnier pour obtenir la maîtrise. Telle était la raison pour laquelle elle avait été conservée avec soin dans cette famille d'ouvriers qui, de père en fils, exerçaient la profession si liégeoise de ***batteurs de fer***. L'envers de la cage montre bien qu'il en était ainsi. Les quatre pilastres d'angle avec leurs pointes en forme de pique, leurs pieds en boule, exécutés au marteau, l'assemblage des barreaux, le joli galbe du dôme que surmonte un anneau, prouvent l'habileté de l'ouvrier qui a en outre fait preuve de son souci d'art dans le joli oiseau perché au centre de la cage. Bien campé sur ses pattes, les ailes entrouvertes, la tête levée, son attitude de chant est vivante et montre bien, à côté de l'habileté du forgeron, cet art populaire dont le côté le plus intéressant est précisément que, quand il reproduit des animaux, il saisit avec une vérité frappante les attitudes caractéristiques.

C'est aux premières années du XVIIIe siècle, pensons-nous, qu'il faudrait attribuer cet objet, dont l'ensemble rappelle les cages que l'on voit fréquemment figurer sur les carreaux de Delft de nos anciennes cuisines liégeoises.

La forme de la cage, les piques des angles, et surtout les boules aplaties qui lui servent de pieds marquent bien l'époque et l'origine liégeoise. Les boules notamment sont à rapprocher de celles que l'on remarque aux beaux meubles de cette époque à Liége.

Eug. POLAIN.

LE VASE PLANÉTAIRE DE JUPILLE

A rapprocher des tessons épars, d'une terre bien modelée, trouvés en 1872 sur l'emplacement de la villa belgo-romaine de Jupille, on recomposa un grand récipient, haut de 0m45 et large d'autant, dont le pourtour comporte sept médaillons, mais dont l'un nous manque. Ils représentent des têtes d'un aspect oriental, dont l'assemblage mystérieux, accompagné de certains signes muets, sollicite l'attention.

Des morceaux isolés de vases similaires ont été retrouvés en Belgique à Aiseau, Elouges, Schalkhoven, Tongres, Ombret et Vodecée, soit dans la vallée de la Meuse et celle de la Sambre.

Le Cabinet des Médailles, à la Bibliothèque Nationale de Paris, possède un vase de l'espèce, intact mais resté jusqu'ici, comme les précédents, sans explication suffisante malgré les études de MM. Babelon et de Villenoisy (2).

Nous croyons apporter aujourd'hui la solution de ce curieux problème archéologique.

Pour comprendre la composition, relever l'identité des figures, expliquer les origines du vase, il convient de le rapprocher des pratiques compliquées d'un culte superstitieux

(1) *Guide illustré du Cabinet des médailles et des antiques de la Bibliothèque nationale*, Paris, Leroux, 1900, p. 24.

(2) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIII, pp. 423-430.

dont les adeptes se répandirent dès le second siècle de notre ère jusque dans notre pays, où règnent encore des traditions qui le rappellent.

De l'astrolâtrie naquit en Orient un art chaldaïque, d'interprétation, l'astrologie, et ce sont les sept planètes des anciens que, sauf une pièce détournée, nous retrouvons figurées sur le vase de Jupille.

(Saturne) Soleil. Lune Mars

Les sept planètes furent considérées comme autant de génies sidéraux.

Leurs mouvements au milieu des astres fixes prirent une signification, de même les régions du ciel qu'elles visitaient; on leur prêta des attributs de nature et de circonstance; et prenant les *aspects* célestes, les Mages, Mathématiciens ou Chaldéens dressaient un horoscope fatidique au moment de la naissance, ou à l'occasion de quelque événement important.

Chaque figure du vase de Jupille est accompagnée d'un anneau; c'est l'*orbis* ou *circulus* qui désigne soit la révolution de l'astre, soit la zone où il paraît attaché et se meut perpétuellement. L'observateur peut remarquer sous la ligne du cou de Jupiter et du Soleil, des nuages qui commencent à s'enrouler.

Nous retrouvons, sur un bijou du Cabinet des Médailles à Paris, la même série des sept planètes antiques dans le même ordre et, pour que nul n'en ignore sans doute, leur nom est inscrit en grec.

Mercure *Jupiter* *Vénus*

Si le bracelet d'or qu'elles ornent, d'un travail hellénique mais provenant de Syrie, avait été étudié à ce point de vue, son voisin de Musée à Paris, le vase de terre cuite à sept médaillons, analogue à celui de Jupille, eût du même coup trouvé son explication.

Ce vase de Paris est plus petit, mais complet. Les trois premières figures sont masculines; mais, masculines ou féminines, le nombre total est respectivement juste. Au lieu d'un annelet, il y en a trois superposés, et l'on y retrouve le point central comme pour le Rhâ ou Soleil des Egyptiens. Telles sont les différences que nous avons pu, ***de visu***, constater.

Il manque au vase mosan une figure, juste à la place que nous devons assigner à Saturne : le vase de Paris va nous en donner l'image. C'est une tête à trois visages, dont l'une au

centre, porte sur le front, les deux petites ailes qu'on retrouve sur les personnages des monuments mithriaques, par exemple sur les reliefs de Heddernheim, au musée de Wiesbaden. Quant à l'ensemble, c'est le *Saturnus Tergeminus* des astronomes du XVIe siècle; ils le voyaient triple en suite de leurs instruments imparfaits : Saturne, à cause de l'anneau qui l'entoure, paraissait précédé et suivi d'un astre plus petit. Ainsi se trouve résolue la principale difficulté du sujet.

Tous ces vases proviennent de l'ancienne Belgique. Ces grands bols, cadeaux de l'amitié, étaient destinés à paraître aux jours de fête : *funde merum Genio.* Ils portent sur la bande, à titre de bons présages, toute la figuration planétaire.

Cette série septénaire, au temps du christianisme, se confondit avec la semaine hébraïque. L'antique Saturne y perdit son droit d'aînesse et son rang, mais on retrouve encore dans les noms mêmes que nous donnons aux jours, les termes de l'ancien comput astrologique.

Nous voudrions rappeler certains monuments de la Germanie romanisée, mais force nous est ici de renvoyer aux sources ou plus simplement à une étude que nous publions ailleurs, dans les *Mélanges Godefroid Kurth.*

Nous soulignerons seulement pour finir l'importance de ces vases à grands reliefs, comme ceux de Paris, de Jupille, ou de Herstal, qui nous font reconnaître ou expliquer au bénéfice de l'histoire, une théorie physique, philosophique ou superstitieuse dont ils sont aujourd'hui les derniers témoins.

J. E. DEMARTEAU.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

A Bois-Borsu. — Une découverte archéologique très intéressante et dont le mérite revient à notre avisé confrère M. Firmin **Hénaux**, vient d'être faite à l'église de Bois. En enlevant le plâtras dans cette église, afin de se rendre compte de la nature des matériaux des piliers, on a mis à nu les restes de fresques qui, d'après les attitudes des personnages, peuvent ainsi être reportées au XIV^e^ ou au XV^e^ siècle. Au-dessus des voûtes, on a mis à jour des peintures en rouge, jaune et bleu, représentant, d'un coté des chevaliers, d'un autre un évêque devant un autel, dans un temple dont les voûtes se dessinent au fond. Sur les piliers carrés de l'église, existaient également des fresques, personnages presque en grandeur naturelle; malheureusement, elles ont été hachées et l'on ne voit plus, sur le premier pilier de droite, vers le chœur, qu'une image fort abîmée de la Vierge.

L'Église de Bois, fort ancienne, est romane; l'intérieur possède encore ses piliers carrés, supportant les pleins cintres, son plafond plat et le chœur avec sa voûte en cul de four. A l'intérieur du chœur on voit encore des arcatelles décoratives, semblables à celles de l'église de Xhignesse, et les trois petites fenêtres cintrées qui éclairaient le chœur.

Une délégation de la Commission royale des Monuments se rendra incessamment à Bois pour aller examiner les fresques mises au jour.

***

Il serait absolument nécessaire qu'à Liége, on voulût bien s'occuper un peu activement des églises, souvent très curieuses, de nos campagnes et, à notre avis, il faudrait que l'on dressât un Catalogue des monuments de styles roman et gothique, afin d'attirer sur eux l'attention des pouvoirs publics et obtenir, non seulement leur conservation, mais aussi leur entretien et leur restauration.

E. P.

3e ANNÉE, N° 9. SEPTEMBRE 1908.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25
} pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

XXIV. — CASSOLETTE (bijou d'orfèvrerie) XVIe siècle.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

Dépôt de la ville de Liége. Legs de Bronckart-Grandjean.

La cassolette reproduite ci-après (fig. 1 et 2) est en argent massif et doré, de forme ronde, et s'ouvre en deux hémisphères maintenus emboîtés, à l'intérieur, par deux petites mortaises ainsi que par une broche creuse à écrou fileté. Cette broche traverse l'objet d'outre en outre et vient s'agripper sur un pas de vis. Les deux extrémités portent, en guise de poignée, un anneau de suspension à filet arrondi et maintenu par une branche-rosace à cinq feuilles.

La décoration est ajourée et consiste en une suite de personnages religieux, séparés par des colonnes-balustres. Chaque hémisphère nous offre sept personnages et sept balustres, placés de façon opposée, pieds contre pieds et base contre base lorsque les diverses pièces sont agencées.

Les attributs joints aux différents personnages permettent aisément de les identifier : il s'agit du Christ et des treize apôtres. En partant du Christ, représenté bénissant et entouré d'une auréole rayonnante, elliptique, nous rencontrons, en tournant de gauche à droite : saint Pierre avec la clef, saint Jean-Baptiste (ciboire), saint Jacques le Mineur (glaive), saint Barnabé (hache et rational sur la tunique), saint André (croix) et saint Paul (livre et glaive); puis, sur la coquille opposée : saint Thomas (lance), saint Mathieu (massue), saint Simon (scie), saint Jacques le Majeur (chapelet et bourdon de pélerin), saint Jude ou Thadée (hallebarde), saint Barthélemy (couteau) et enfin saint Philippe (croix).

Fig. 1. (grandeur réelle).

L'intérieur du bijou est entièrement bourré d'une substance feutrée, légèrement spongieuse; c'est elle que l'on imprègne du parfum dont l'odeur se dégage par les ajours.

Cette particularité est du reste la seule différence qu'il y ait entre la cassolette et la chaufferette à main ou chauffe-main : celui-ci renferme une boule de fer à rougir au feu. On en trouve un exemple du XII[e] siècle dans Viollet-le-Duc (1).

La forme pommée de la chaufferette représente vraisemblablement le moule du creux de la main et elle se sera transmise, par analogie, à la cassolette. Peut-être aussi dérive-t-elle des boules de pâte odorante dont on se frottait les mains ou que l'on portait sur soi, en temps d'épidémie, soi-disant moyen préventif contre la contagion.

(1) *Dictionnaire du Mobilier*, vol. 2, p. 68.

Quant aux parfums employés, rappelons que leur usage nous vint d'Orient; ils furent apportés en Espagne par les Arabes et vulgarisés dans l'Europe entière, à la suite des

Fig. 2.

Croisades. Comme tout objet de luxe, le parfum est tributaire de la mode : du XIVe au XVIe siècle ce furent surtout le musc, l'ambre et la civette qui eurent la vogue et il est curieux de constater que l'éponge de notre cassolette est encore imprégnée d'une odeur d'ambre parfaitement appréciable, malgré les trois siècles révolus depuis sa fabrication.

L'emploi prédominant de l'ambre eut pour résultat de donner le nom de pomme d'ambre ou, par contraction, *pomandre*, aux boules de senteur, à cette époque; dans la suite, le contenant prenant le nom du contenu, on appela de même l'objet d'orfèvrerie renfermant le parfum en question. C'est le cas notamment dans l'inventaire de Charles V en 1379.

Les cassolettes, d'abord sculptées en ivoire, devinrent plus tard de véritables bijoux d'orfèvrerie, prétextes de cadeaux luxueux à l'occasion des circonstances les plus variées. Ils constituent en somme l'équivalent, au XVIIIe siècle, des boîtes, tabatières et miniatures-médaillons.

La boule de senteur, devenue bijou, joua nécessairement

un rôle comme élément décoratif. Elle fut d'abord utilisée dans la toilette féminine : nous la trouvons alors suspendue, en guise de pendeloque, à des chaînes-ceintures, généralement d'or massif, dont les femmes du XVIe et du XVIIe siècle se paraient, un long bout retombant sur le devant de la robe. La ceinture devient alors ceinture de pomandre.

Fig. 3.

Pour se donner un maintien, les dames tenaient souvent à la main le bout pendant de la ceinture. Cette attitude était devenue si fréquente que les objets qui y étaient suspendus (miroir, cassolette, etc.) reçurent parfois le nom de ***contenance*** (fig 3).

On trouve de nombreux exemples de ces chaînes-ceintures, munies de pendeloque, dans les portraits du XVIe et du XVIIe siècle, plus spécialement des écoles du nord de l'Europe ; car en Italie, la pomandre est généralement remplacée par l'éventail à plumes. Notre musée lapidaire renferme quelques pierres tombales où l'on peut observer une disposition analogue (fig. 4).

Quant à la forme et à l'ornementation de la cassolette, elles subissent évidemment l'influence des époques et des pays où ces objets furent confectionnés (ronde, ovoïde ou en forme de cœur).

Il est curieux de constater que la cassolette, primitivement partie intégrante de la toilette, finit par rehausser les chapelets de prière. Ces chapelets odorants devaient être en vogue, car on trouve mentionnés dans les inventaires du duc de Berry et du roi Louis XI : « ***des patenôtres faites de must*** » et ils sont fréquemment représentés sur des tableaux anciens. Parmi les exemples les plus frappants, nous citerons :

Un portrait d'homme par *Melchior Feselen* (m. en 1538), au Musée de Bruxelles ;

Le portrait du comte Gottfried von Zimmern, au Musée de Donaueschingen (Bade.) (fig. 5);

Un tableau peint par *F. Herlen* (m. en 1499), représentant la Vierge et la famille Herlen. Il se trouve à l'Hôtel-de-ville de Nördlingen (fig. 6.) (1)

Fig. 4.

Ces peintures nous renseignent sur la façon dont la cassolette était adaptée au chapelet : parfois elle remplace la croix, comme dans les deux premiers portraits cités, ou bien elle est intercalée entre les grains (fig. 6), ce qui explique la présence des deux anneaux de suspension et la disposition *opposée* de la décoration ; dans la fig. 5 la cassolette est fixée en pendeloque, alors que le second anneau sert d'attache à une floche de passementerie.

L'objet qui nous occupe était vraisemblablement intercalé dans un chapelet; sa construction et l'ornementation à sujets religieux permettent difficilement une autre conclusion.

Quelques mots au sujet de la décoration. L'orfèvre a magistralement tourné la difficulté qu'il y avait à disposer symétriquement les personnages uniformément revêtus de la

(1) Cf. pour ces derniers portraits les reproductions du « *Klassischer Bilderschatz.* »

tunique et du manteau, séparés par des balustres tous pareils. Pour éviter la monotonie d'un tel programme, il s'est attaché à varier l'attitude et l'expression des diverses figurines, à animer leur geste ; il a réussi à produire un effet décoratif remarquable qui paraît bien plus l'œuvre d'un sculpteur que d'un simple orfèvre. En particulier, saint Jude, vu de dos s'avançant appuyé sur sa hallebarde, est plein de mouvement et saisi sur le vif. Il est vrai que l'orfèvrerie était alors intimement liée à la sculpture ; à cause de la variété des connaissances exigées de l'orfèvre, les ateliers d'orfèvrerie étaient fréquentés par la plupart des artistes en général, au début de leur apprentissage.

Fig. 5.

La technique est fort habile également et dénote une grande sûreté de main. La forme sphérique et les deux rosaces ont été obtenues par le repoussé. Par contre les personnages et les balustres sont découpés et ciselés ; les filets de la ceinture et des anneaux de suspension sont arrondis à la lime.

On peut assigner à l'objet la date du XVIe siècle grâce au style du travail et à certains éléments : notamment la forme des balustres, la hallebarde de saint Jude et la tunique de saint Paul dont l'encolure est coupée en carré.

Fig. 6.

Si la date de l'objet peut être précisée, sa provenance reste au contraire moins certaine. L'inventaire du legs de Bronckart-Grandjean mentionne la cassolette comme étant une œuvre allemande ; nous ignorons sur quoi repose cette affirmation et nous savons au surplus combien, au XVIe siècle, les recueils de formules, dessinés ou gravés, ont unifié le style de l'Europe occidentale, à part quelques légères modalités locales. Dans ces conditions il est fort difficile

d'assigner à telle ou telle œuvre une origine précise.

En tous cas, la composition de notre objet trahit, dans ses grandes lignes, beaucoup plus les tendances bourguignonnes du XVe siècle, évoquant plutôt les célèbres pleurants des tombeaux de Bourges et de Dijon, que l'influence germanique. En effet, on n'y trouve point le maniérisme et la complication allemandes; les vêtements en gros drap des personnages offrent des plis simples, laissant deviner l'anatomie des corps, un peu trapus, malgré la grande liberté d'allure et la vivacité mimique; les différents raccourcis sont bien observés; les visages, très réalistes, sont même empreints d'une certaine vulgarité.

Mais il y a plus : nous avons rencontré la même inspiration, dans la région mosane, sur différentes statues ainsi que sur des œuvres destinées aux gildes et aux corporations, sur des billes ou mors de chape et notamment sur l'affligé des menuisiers, conservée au Musée archéologique de Namur. Il serait donc possible que la cassolette qui fait l'objet de cette notice, relevât de notre art national. Ce qui pourrait encore le faire supposer, c'est qu'à cette époque, la mode de ce joyau était générale parmi les patriciennes de notre pays et que nous la relevons sur de nombreuses pierres tombales.

Quoi qu'il en soit, cette mode dominante du bijou rappelle le luxe excessif et la magnificence de la cour de Philippe le Bon, dont l'influence fit éclore, en Belgique, la brillante époque de l'orfèvrerie, aux XVe et XVIe siècles.

Les expositions de Bruxelles (1880) et de Liége (1905) ont permis d'admirer les remarquables productions des nombreux ateliers d'orfèvres formés dans les principaux centres de notre pays.

Ed. BRAHY-PROST.

NOS EXCURSIONS

Au château de Fontaine. — Ceux des membres qui ont pris part à l'excursion du 20 août — en ordre dispersé par suite d'une erreur dans l'organisation. — ont certainement été frappés par l'aspect pittoresque et quelque peu romantique de l'extérieur de ce château si peu connu. Et c'est ce qui a fait certainement regretter l'abandon

où est laissé l'intérieur. Il y existe pourtant encore quelques cheminées et des moulures en stuc d'un beau style de transition entre le Louis XIV et le Louis XV, ainsi qu'une intéressante cheminée Renaissance; cette dernière serait bien à sa place à la Maison Curtius où nous souhaiterions la voir déposée.

La partie la plus intéressante est, sans contredit, une porte cintrée qui se trouve entre le corridor et une pièce ayant servi de cuisine et qui fut jadis, semble-t-il, la salle basse du donjon primitif. Cette porte, en madriers de chêne, est armée de bandes de fer forgé ornées de guillochages et de gros clous. Certains archéologues, qui voient dans cette porte l'entrée primitive du donjon, la font remonter jusqu'à l'époque romane (XII[e] — XIII[e] siècle), ce qui est peut-être un peu reculé. En tous cas, elle est très intéressante.

On aura remarqué aussi les beaux épis en fer forgé qui surmontent les tours.

E. P.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue Bonne-Fortune. — En creusant les fondations pour la maison que M. Gothier, libraire, fait construire, rue Bonne-Fortune, on a mis à jour les fragments d'une cheminée en grès, du milieu du XVI[e] siècle, avec armoiries.

Maison Curtius. — La Ville a acquis pour le Musée Curtius un grand lustre en cuivre poli provenant de l'église de Goé, près de Limbourg, et portant l'inscription :

THE(O)DORUS DONE(U)X ECCLESIÆ IN GOÉ
GRATUITO DONAVIT.

C'est une pièce intéressante et qu'il était bon de conserver au pays de Liége.

Les travaux d'appropriation de la Maison Curtius sont menés très activement et, dès l'année prochaine, le nouveau Musée pourra être ouvert au public. On s'occupe actuellement de l'édification des galeries couvertes, dans la cour, qui abriteront les collections lapidaires : pierres tombales, débris architecturaux, etc. A l'intérieur on a commencé le placement des appareils de chauffage à la vapeur.

Maison d'Ansembourg. — La Ville a également acquis ce mois-ci, à Léau (Brabant) une superbe horloge de style Louis XIV, qui sera placée dans l'une des salles de la maison d'Ansembourg, en Féronstrée.

Il s'agit d'un meuble de valeur et d'une finesse de sculpture remarquable. Cette horloge ornera merveilleusement les jolis salons de la Maison d'Ansembourg et constituera de plus un modèle précieux pour les ouvriers-artistes du bois et du meuble de style.

E. P.

3e ANNÉE, N° 10. OCTOBRE 1908.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 f. 25
} pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE
XXV. — MONUMENT FUNÉRAIRE

d'Adrien de GHYSELS († 1720) et de Barbe LUCION († 1737)

(*Eglise Sainte-Catherine à Liége*).

Le monument que nous reproduisons ci-après se trouve érigé du côté de l'Epître, contre la paroi latérale, et proche du chœur de l'ancienne église paroissiale de Sainte-Catherine à Liége. Il perpétue le souvenir d'Adrien de Ghysels, mambour de l'église, qui mourut le 4 octobre 1720, et de son épouse, née Barbe Lucion, décédée le 30 novembre 1737. Ainsi que l'apprend l'inscription commémorative qui le décore, ce tombeau fut édifié par les soins du fils des conjoints. Il est dû au sculpteur liégeois Renier Panhay de Rendeux (1), élève d'Arnold du Honthoire.

La hauteur totale du monument est de 3m80 ; sa largeur de 2m00 et la plus forte épaisseur mesure 0m19.

(1) Sur cet artiste, voy. J. HELBIG, *La sculpture... au pay de Liége*, 2me édit., Bruges, 1890, pp. 186-187.

La partie architecturale du monument est en marbre noir, à l'exception d'une sorte de cénotaphe en marbre Saint-Remy qui fait saillie sur le soubassement où se l'inscription suivante :

D. O. M.
MEMORIÆ DOMINI ADRIANI DE GHISELS
MUNIFICI QUONDAM HUJUS ECCLESIÆ MAMBURNI, QUI OB
4. OCTOBRIS ANNO 1720
NECNON
DOMICELLÆ BARBARÆ LUCION
QUÆ OBIIT 30 NOV ANNO 1737. CONJUGUM LEODIENSIU-
D. ARNOLDUS DE GHISELS
AVITÆ PIETATIS. AC MUNIFICENTIÆ HÆRES,
PIIS, AMANTISSIMISQUE PARENTIBUS BENE-
MERITIS ; MAUSOLEUM HOC ERIGI CU-
RAVIT, AC PERPETUUM PRO IPSORUM
ANIMARUM REFRIGERIO
ANNIVERSARIUM
FUNDAVIT

Dans la partie supérieure du cénotaphe est encastrée une plaque en marbre blanc portant les mots :

IN DEO
SPES NOSTRA

et sur la moulure qui se trouve immédiatement en dessous, on a taillé ce texte :

SI PERIIT PIETAS, CHARITAS, RELIGIO, VIRTUS
SISTE VIATOR ET HÆC OSTIA TOLLE, VIGENT.

Aux deux extrémités du cénotaphe, sont assis deux petits anges en marbre blanc. Celui qui se trouve à la gauche du spectateur essuye ses larmes, tandis que celui qui est à droite (1) semble montrer l'effigie, en marbre blanc, des deux époux apparaissant à mi-corps dans un encadrement en plein-cintre, dont la partie inférieure est recouverte d'une draperie, et se détachant sur le linceul que le squelette de la mort étend derrière eux en un geste quelque peu théâtral.

Son attitude n'en contraste que davantage avec le calme et la sérénité de Ghysels et de son épouse. Lui, joint les

(1) L'avant-bras gauche de cet ange a été brisé.

Monument funéraire d'Adrien de Ghysels et de Barbe Lucion

ns avec ferveur; elle, tient de la main gauche son livre prières à demi-fermé et porte à la poitrine sa main

droite ouverte, pour témoigner ainsi de l'ardeur de sa foi. La mort peut les frapper ; ils ne la craignent point.

Tous deux richement vêtus ont le visage assez replet et paraissent avoir dépassé la cinquantaine.

Le monument est couronné par un ensemble formé de deux écussons ovales portant les armoiries sculptées et peintes des deux époux, ayant un casque pour cimier.

Le blason de Ghysels porte « parti de sinople et de gueules ; chaque partition chargée d'une tête et col de bouc d'argent accornée et barbée d'or et colletée de gueules » ; celui de sa femme est : « d'argent à un renard contourné de gueules devant un arbre de sinople mouvant d'une terrasse du même et se désaltérant à une fontaine étagée d'or »(1).

Les inscriptions et certaines parties du tombeau sont actuellement dorées.

L'ensemble a beaucoup d'allure et constitue un des plus beaux monuments funéraires qu'ait conservés notre cité.

JOSEPH BRASSINNE.

A propos du sceau d'Ailid de Jeneffe.

Dans la *Chronique archéologique du pays de Liége* de mai dernier, le savant conservateur des Archives de l'Etat à Mons, Mr Ed. Poncelet, a donné, avec quelques commentaires, le sceau d'Ailid de Jeneffe, avoueresse de Huy. En 1898, nous avons publié, dans les *Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts* un travail intitulé « *L'avouerie de Huy et les Seigneurs de Beaufort.* » Nous sommes revenu sur cette question, en 1902, dans la même publication. Nous croyons avoir démontré que les seigneurs de Beaufort et les anciens avoués de Huy, de la famille de Barse, étaient parfaitement distincts et que les premiers, descendants des de Huy, n'étaient entrés en possession de l'avouerie qu'à la fin du XIII^me^ siècle.

(1) Nous devons ces indicat
M. Paul Lohest, qui veut bien
rue du Vieux-Mayeur en notre
qui portait à son fronton les

Le dernier descendant mâle de la famille et du nom de Barse s'appelait Walter, comme nombre de ses ancêtres. Il mourut entre les ans 1260 et 1263. Il ne laissa sans doute pas d'héritiers de sa femme Sara, mais il avait une sœur, Aelis, qui fut avoueresse de Huy. Elle épousa Henri (de Jauche, très probablement) et eut deux fils, Henri, avoué en 1266, époux d'Agnès, Arnold, chanoine de Huy, et quatre filles, Sibille, Félicité, Aelis et Ide.

L'avoué Henri était mort avant 1279 laissant un fils mineur, Walter, qui lui succéda et mourut en 1292. Un document cité par Daris, dit « en 1292 fut mys le corp sainte Odile en che fietre (en l'église de Kerniel) et che fut en le temps.... ke ly avoueis Walter le joines estat mors ». De cette qualification « joines » et vu qu'en 1279, il était encore mineur, nous avons conclu qu'il était mort célibataire. M. Poncelet, au contraire, lui donne comme épouse Aelis de Jeneffe, fille d'Arnould de Harduémont. Or, en 1297 et 1300, on trouve un Walter, avoué de Huy, remplacé, en 1304, par Simon de Clermont qui mourut en 1313, laissant une veuve, Aelis de Jeneffe, avoueresse de Huy en 1314, un fils, Walter, avoué en 1316, et une fille, Anne, qui épousa Gérard de Ramloz qui fut la souche des avoués de Huy de ce nom. Il nous paraît évident que Simon de Walcourt devint avoué de Huy vers 1304, par son mariage avec la veuve de l'avoué Walter décédé après 1300.

Quel était ce Walter? A notre avis, il fut le premier avoué de Huy, de la race de Beaufort. Hemricourt dit que l'aînée des filles d'Arnould de Harduémont épousa l'avoué de Huy, seigneur de Barse, qui était de la race de Beaufort, qu'ils eurent un fils, Walter, qui fut avoué, une fille qui épousa Gérard de Ramloz et une autre mariée avec Simon de Clermont. Cette dernière alliance doit être rejetée : Simon épousa la veuve de Walter de Beaufort et non sa fille, comme le fait remarquer Mr Ed. Poncelet (1).

Nous avons, dans nos recherches antérieures, expliqué comment l'avouerie de Huy était tombée entre les mains des Beaufort.

Henri, le vieux seigneur de Beaufort, avait épousé Béatrix de Dommartin, fille d'Eustache Persant et de N., fille de

(1) Cette assertion de Hemricourt nous avait également induit en erreur.

Gérard de Jauche. Si Aelis de Barse épousa Henri de Jauche, comme cela paraît, la parenté de son petit-fils Walter, mort sans hoirs en 1292, avec Walter de Beaufort, son successeur, fils du vieux Henri, est assez rapprochée pour que l'un ait pu hériter de l'autre.

F. TIHON.

Antiquités préhistoriques trouvées à Liége et dans les communes limitrophes.

Le fond de cabane néolithique, mis au jour, l'an dernier, sous la place St-Lambert a attiré l'attention sur les antiquités préhistoriques recueillies en notre ville ou dans son voisinage immédiat. Voici la liste des découvertes qui nous sont connues et dont plusieurs sont inédites.

Période paléolithique.

Hache acheuléenne découverte à Liége, près de la rue de l'Académie, dans les limons. (Collection Marcel de Puydt) Hache acheuléenne recueillie sur la partie du plateau de Cointe englobée dans la commune d'Ougrée (Cette pièce remarquable est malheureusement perdue).

Période néolithique.

Liége : Hache polie en silex ramassée sur le plateau de Cointe (Collection Marcel De Puydt).

Grattoir et silex taillés trouvés par feu le curé Loterman dans le jardin du séminaire épiscopal, rue des Prémontrés (Musée archéologique).

Nucléus recueilli par M. M. De Puydt au Parc de la citadelle (Musée archéologique).

Quatre grattoirs, cinq lames et déchets de la taille : entrée du Boulevard Montéfiore (Musée archéologique et collection J. Servais).

Ans et Rocour : Percuteur, nucléus et lames dans les campagnes avoisinant la Tombe des combattants de 1830 (Collection J. Servais). — Hache polie en roche verdâtre étrangère à la Belgique, trouvée en 1898 à Rocour (Collection M. De Puydt).

Glain : Quelques lames et déchets de la taille trouvés par M. Egide Servais et donnés par lui au Musée archéologique.

Herstal : Quelques éclats et un couteau courbe en silex reproduit ci-dessous, fig. 1 (Collection J. Servais).

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Jupille: Deux pointes de flèches (fig. 2 et 3), nucléus, lames, grattoirs, fragments de haches, etc. provenant du sommet de la montagne lieu dit « Houlpaye » (Musée archéologique, collections M. De Puydt et J. Servais).

Nucléus, percuteurs, grattoirs et éclats de silex provenant de gisements fort pauvres, sis près des lieux dits : " Bruyère " et " Les Piétresses " (Musée archéologique, collections M. De Puydt et J. Servais).

Bressoux : Lames et éclats près du cimetière de Robermont (Musée archéologique et collection J. Servais).

Angleur : De nombreux silex taillés ont été mis au jour dans les bois d'Angleur et les chemins ou sentiers qui les sillonnent (Musée archéologique, collections M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin et J. Servais) (1).

Ougrée : « Sur les Communaux », stations assez productives (Musée archéologique, collections M. De Puydt et J. Servais).

Tilleur : Hache polie en silex découverte et donnée par M. Noël Destordeur (Collection M. De Puydt).

(1) Les gisements métallurgiques du Sart-Tilman ont été décrits par nous au *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXII, pp. 11-22.

M. le Président remercie vivement M. J. E. Demarteau de son intéressante et savante communication. Il insiste sur l'importance documentaire du vase de Jupille, dont la signification est cette fois bien déterminée, grâce aux savantes recherches du conférencier.

Inventaire des collections du Musée. — M. le Président rappelle qu'il est indispensable que l'inventaire des collections du Musée soit terminé dans le plus bref délai possible.

Après un échange de vues auquel prennent part notamment MM. Brassinne et Pholien, il est décidé que cet inventaire sera fait sur fiches et que chaque objet comportera une description sommaire avec indication des dimensions, de la provenance, etc.

Les objets les plus importants pourront être décrits en détail dans des notices spéciales destinées à paraître dans l'Inventaire archéologique que publie mensuellement la *Chronique*.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Camille Simonis, propriétaire, 14, rue Chevaufosse, à Liége, est élu, à l'unanimité, membre associé.

Affaires diverses. — Le Comité pour l'exposition des œuvres de Delcour demande l'autorisation de photographier un petit vitrail faisant partie des collections du Musée. — Accordé.

M. Polain propose deux excursions, l'une à la Neuville et à St-Séverin en Condroz, l'autre au château de Fontaine ou de Horion.

A la demande du Bureau, il accepte de préparer l'une ou l'autre de ces excursions.

M. J. Servais présente, à titre de donation au Musée :

A) de la part de M. J. Hamal-Nandrin, une série de 10 silex paléolithiques du type chelléen et acheuléen provenant de la Charente inférieure (environs de Saintes) ;

B) au nom du même et en son nom personnel une belle série d'objets néolithiques en silex provenant des fouilles entreprises par eux à Zonhoven, dans la Campine limbourgeoise.

De chaleureux remerciements sont votés aux donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE
XXVI. — PORTRAIT DU SCULPTEUR JEAN DELCOUR

par Jean-Gilles DELCOUR.

Le tableau se trouve dans la salle des anciens maîtres mosans, au Musée de Liége; il est peint sur toile et mesure 0,95 m. de hauteur sur 0,73 m. de largeur (1). Il faisait partie de

(1) Le cliché ci-contre a été obligeamment prêté par M. J. Hogge-Fort, président de l'Œuvre des Artistes qui l'a reproduit dans le n° de novembre de son nouvel organe (Bulletin mensuel) : « *L'Œuvre* ».

on laissée par Mme Lhoest van Weddingen qui le receveur général C.-J. Desoer; celui-ci l'avait acquis nal. Comme le suppose avec toute vraisemblance il figurait au catalogue de la vente effectuée le 36, après le décès du tréfoncier Jean-Mathieu de eigneur du ban de Cheratte, Barchon, etc.; il y est

désigné comme portrait de J. de Lacour, sculpteur, par son frère. Dans un catalogue ancien que le catalogue de la vente Lhoest (1892) ne désigne pas, on l'attribuait à un Van Helst, sans doute Van der Helst. Celà est d'autant plus étonnant qu'il est signé et daté.

Le sculpteur est vu de trois quarts jusqu'au bas du buste; il tient de la main droite un porte-crayon de cuivre avec un fragment pointu de terre rouge et un de terre très noire appuyé sur un feuillet le papier bleuâtre; la main gauche serre une e dressée sur laquelle sont fixés deux feuillets de galement bleuâtres; le premier nous montre un é à la plume et hachuré au crayon rouge pâle, au el se lit, en bâtarde, l'inscription suivante: « Taber- Herckenrode faict avec son autel par Jean de la lpteur ». Sur le feuillet sous-jacent, le peintre a te 1685 et son monogramme.

que le catalogue Lhoest a imprimé 1688, tous les (1) et tous les catalogues ont reproduit cette erreur; ait vérifié, on n'aurait pas hésité à voir 1685 et l'on

. Helbig dans son ouvrage sur la sculpture liégeoise; ailleurs 'erreur aussi.

aurait découvert, très clair aussi, le monogramme où le J, le G et le D s'entrelacent.

Le plan n'est pas complètement conforme à l'autel de Herckenrode; la partie supérieure et l'inférieure ont été modifiées à l'exécution; le dessin a d'ailleurs le caractère d'un premier jet. Dans une couronne elliptique de lauriers nouée, en haut, par un ruban, et fermée en bas par une tête d'ange à ailes éployées, un soleil (ostensoir) et l'hostie sacrée dans sa lunule projettent un rayonnement serré. Une tête d'ange appuie son menton sur le nœud supérieur et quatre têtes semblables sortent latéralement d'une seconde couronne plus épaisse et formée de feuilles et de fleurs, contemplant le saint Sacrement. Une troisième couronne, en feuilles de laurier, liées en spirale par un ruban étroit, est soutenue par deux éphèbes à cheveux ondulés et comme soulevés par le vent, sortes d'archanges sans sexe et sans ailes, à demi-vêtus d'un peplum flottant et posés sur des nuées.

Une cigogne à ailes éployées et ses trois petits qui lèvent la tête affectueusement vers elle et qu'elle regarde de même, sont placés, en symbole de la piété (1), sur la tablette du tabernacle proprement dit.

Au-dessus de la porte du tabernacle, deux anges ailés suspendent une draperie. Cette porte est ornée de feuilles de vigne et de grappes de raisins; elle se termine par un relief formé de feuilles de laurier entrelacées.

Du côté gauche, seul visible (le papier est enroulé de l'autre côté), une Vierge tenant l'Enfant Jésus du bras gauche ou une Charité (?) est dressée sous une arcade.

Un rinceau termine l'ensemble à la base.

L'attitude du statuaire qui semble réfléchir et inscrire des notes à propos de son croquis, est simple, naturelle; la figure grave, aux sourcils séparés par un double pli, est d'accord avec ce maintien.

Le visage, de forme assez arrondie, avec saillies latérales de la mâchoire inférieure, ne donne pas l'impression d'un tempérament artistique; on penserait plutôt, à première vue, à un avocat, un juge, un magistrat. L'intelligence et la finesse se lisent dans les yeux et sur la bouche; celle-ci, large et

(1) Ce symbole, en honneur chez les Grecs et les Romains, est assez rare en iconographie chrétienne.

mince, est la partie la plus significative de cette figure sans charme, sans grand caractère. Le menton, assez petit et fendu, ne donne pas le cachet de l'obstination à la physionomie; Delcour fut cependant un travailleur acharné. Les yeux sont bruns et doux, les points lumineux extrêmement menus, les sourcils châtains et minces. La paupière supérieure est à deux sillons réguliers et concentriques; le pli moyen n'est pas tombant et oblique comme chez la plupart des sculpteurs et des peintres habitués à scruter, en clignant, les détails de leurs modèles ou les effets de masse. On ne s'étonnera pas de trouver en lui un idéaliste plutôt qu'un observateur attaché à l'étude scrupuleuse de la nature; chacun sait comment il a cherché à rendre les types gracieux, mouvementés et symboliques qui hantaient son imagination et que son maître Bernin n'avait certes pas contribué à étouffer en leurs germes.

La peau est rouge, brunâtre, modelée à la terre d'ombre foncée; les narines sont dessinées et creusées dans le même ton. Les endroits saillants sont notés par des glacis d'ocre jaune. La perruque, châtain foncé, finement frisée, se divise au milieu du front qu'elle cache malheureusement trop.

Une cravate de toile plissée et bordée, est nouée une fois sous le menton et tombe en rabat sur la poitrine; elle est blanc bleuâtre.

Une sorte de manteau ou de pèlerine bleu foncé forme autour du buste des plis larges, variés, scrupuleusement étudiés. Une manche brune laisse saillir la chemise bouffante et serrée par une bande au poignet; elle est également fort bleuie.

Le torse ne paraît pas élevé.

La main, organe important chez un artiste, est solide, assez large, à doigts non effilés; sa carnation est celle du visage; elle a été peinte avec un mélange de terre de Sienne, d'ocre et de blanc; de rares glacis jaunes marquent les saillies osseuses. Les raccourcis sont parfaits.

Notons comme accessoires une écritoire ronde, en étain, à laquelle est accroché un pinceau et où plonge une plume d'oie; une coquille de mollusque sert de godet pour l'encre de Chine; un compas de cuivre, une règle à dessiner sont à côté, sur la même petite table de travail, recouverte d'un tapis violet.

Une cheminée en petit granit foncé se détache, derrière la tête et la planchette, sur un fond de mur bleu où je crois distinguer quelques saillies architecturales.

L'ensemble est harmonieux ; le coloris appartient à la gamme bleue ; le bleu est la couleur tonale d'où tous les autres tons dérivent ou avec laquelle ils se marient. La gamme de Delcour diffère de celle adoptée par Englebert Fisen, son contemporain ; c'est un bleu grisâtre, mais moins clair.

Les œuvres connues de ce peintre habile se distinguent toutes par cette caractéristique ; elles sont malheureusement peu nombreuses à présent. J. Helbig en cite une demi-douzaine environ qui ont échappé aux injures du temps. Je crois qu'il faudra allonger un peu cette liste prochainement ; il me paraît démontré que le tableau remarquable qui orne l'autel majeur de l'église de Chênée n'est autre que le chef-d'œuvre de Delcour, jadis à l'autel majeur de la Collégiale Saint-Pierre. Le sujet est, comme l'indique Abry, tiré de la vie de saint Pierre ; l'apôtre, accompagné de saint Jean, guérit un paralytique à la porte d'un temple. Il est vrai que Villenfagne a écrit dans ses *Mélanges* que le sujet était la chute de Simon le magicien ; mais c'est là probablement son interprétation personnelle, et il me semble impossible que la fin ridicule d'un faux chrétien, d'un impie, d'un imposteur ait été choisie pour figurer à l'autel majeur d'une église catholique. Je reviendrai sur cette question prochainement.

D'autre part, à l'église Saint-Jacques, j'avais remarqué le coloris d'un tableau à peine visible dans un coin de débarras ménagé au narthex ; le sujet, autant que j'ai pu en juger jusqu'à présent, est saint Benoît en extase et voyant apparaître la Trinité dans le ciel. La manière est de Delcour plutôt que de Fisen. Or, Hamal (1) signale un saint Benoît de Delcour en cette église. Cela ferait deux œuvres retrouvées.

G. JORISSENNE.

(1) Dans les précieux manuscrits que Madame la marquise de Péralta a bien voulu mettre à ma disposition.

FRAGMENTS DE BOL EN VERRE GRAVÉ

DE L'ÉPOQUE BELGO-ROMAINE.

Les fouilles exécutées en 1875 par feu le comte G. de Looz dans les substructions d'un établissement belgo-romain à Embresin (1), ont produit un grand nombre d'antiquités diverses; une notice, consacrée à ces fouilles, a paru jadis dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* (2).

Parmi de nombreux débris de verreries provenant de ces recherches et conservés au Musée de Liége, nous avons retrouvé deux fragments d'un intéressant bol en verre blanc, dont les parois portent gravées les représentations de deux animaux.

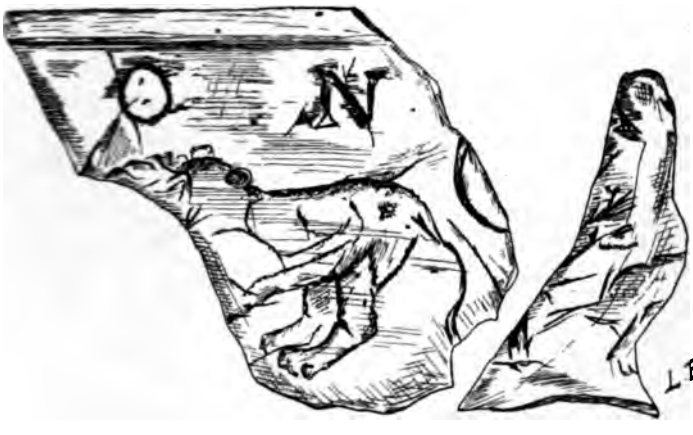

Sur le plus grand de ces fragments est figuré un animal qui paraît être un lion (?); sur le second, on reconnaît l'arrière-train d'un autre quadrupède et les branchages d'un arbre à haute tige.

A la partie supérieure du bol était gravée une inscription, dont trois lettres seulement sont conservées.

O N . . . . . A (?) . . . .

Il est probable que le pourtour du vase portait quatre dessins d'animaux, séparés par des arbres et qu'au-dessus

(1) Arrondissement administratif : Waremme ; arrondissement judiciaire : Huy ; canton : Avennes.

(2) Tome XV, pp. 253-267.

de chaque scène étaient gravées deux lettres; l'inscription complète aurait donc été composée de huit lettres.

Les verres gravés de l'époque belgo-romaine sont très rares dans nos contrées; il est d'autant plus regrettable qu'il n'ait été retrouvé que les deux fragments reproduits ci-dessus.

La gravure est à la fois grossière et naïve et dénote un art en décadence; la nature même du verre rapporte le bol d'Embresin au IIIe ou au IVe siècle de notre ère, époque à laquelle les verreries gravées se retrouvent en abondance dans les contrées rhénanes.

L. RENARD.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Place St-Lambert. — De nouveau on a ouvert les "*trous*„ de la place St-Lambert et, après avoir déplacé deux grosses conduites de gaz, on a déblayé l'emplacement de l'hypocauste, au-dessus duquel on doit construire une voûte. Dans la cave ainsi formée seront conservés l'hypocauste romain, les caveaux et sarcophages demeurés en place. Le tout sera soutenu par les murailles mêmes du bras nord du transept occidental de la vieille Cathédrale.

Rien de nouveau de ce côté. Pour de nouvelles trouvailles, il faut attendre la tranchée de l'égoût, devant la Société Militaire et le Palais.

E. P.

ERRATUM

Dans notre numéro de novembre, p. 92, au lieu de " gisements métallurgiques „, lire " gisements *néolithiques* „.

3e ANNÉE, N° 12. DÉCEMBRE 1908.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 27 Octobre 1908

Présidence de M. Julien FRAIPONT, vice-président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35.

32 membres sont présents : MM. J. Fraipont, vice-président ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; MM. M. De Puydt, Th. Gobert, P. Lohest, Dr J. Simonis, L. de Buggenoms, J. Brassinne, F. Hénaux, Eug. Polain et Dr J. Grenson membres effectifs ; MM. P. Comblen, J. Hamal-Nandrin, G. Rasquin, Dr G. Jorissenne, F. Sacré, A. Massart, A. Moyano, L. Halkin, E. Couvreux, M. Cloes, C. Pirnay, G. Gailain, N. Capelle, R. Maton, F. Bure, L. Ledru, abbé Coenen, chevalier M. de Mélotte et J. Closon, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés MM. le Paige, président, L. Renard-Grenson, secrétaire, Dr J. Alexandre, conservateur, E. Brahy-Prost, G. Ruhl, F. Magnette et A. Bouhon.

En ouvrant la séance, M. le président fait part du décès de M. Jean Charlier, membre correspondant de l'Institut, décédé à Theux le 28 septembre dernier. Il montre la perte que ce décès cause à la Société et annonce qu'une délégation officielle a assisté aux funérailles, où un discours a été prononcé par M. Fl. Pholien.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de juillet, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire-adjoint annonce que le 1er fascicule du tome XXXVIII du Bulletin a été distribué et que le second fascicule est sous presse.

Communication de M. Th. Gobert : LA HOUILLE ; PREMIÈRE UTILISATION ; PREMIÈRE EXPLOITATION INDUSTRIELLE (Voir résumé ci-après pp. 107-108).

M. le Président remercie, au nom de l'assemblée, M. Th. Gobert de sa très intéressante et attrayante communication (Applaudissements).

M. Brassinne demande si le texte de Renier de St-Jacques, de la fin du XII[e] siècle, ne doit pas être considéré comme signalant une *recrudescence de l'exploitation* plutôt que la *découverte* de la houille.

M. Gobert est d'avis que le texte doit s'entendre dans le sens de la découverte.

M. M. Lohest demande pourquoi l'usage de la houille s'est perdu depuis l'époque romaine.

M. Gobert estime que l'usage de la houille dans la villa de la place St-Lambert a été local et passager ; qu'il s'est perdu à cause de la plus grande facilité du chauffage au bois et des difficultés de faire brûler le charbon de terre dans des installations de tirage assez compliquées.

M. Hénaux conteste que la houille ait jamais été employée dans les villas romaines ; cet emploi aurait nécessité des cheminées et aurait laissé des traces sur les parois des hypocaustes sous forme d'enduit goudronneux.

M. M. Lohest admet qu'on a trouvé dans les substructions de la place St-Lambert du charbon brûlé et non brûlé ; il fait remarquer que cela n'a rien d'étonnant, vu qu'il y a des affleurements de charbon en Pierreuse, à quelques pas des substructions.

M. E. Polain déclare que des experts ont assisté à l'exhumation des échantillons de houille retrouvés dans l'hypocauste de la villa et que, de l'avis unanime de ces experts, le charbon en question est de l'espèce dite « brishâ », c'est-à-dire du charbon d'affleurement. M. Polain ajoute qu'un autre argument en faveur de l'utilisation de la houille dans l'hypocauste de la place St-Lambert réside dans le fait de l'emploi de la brique pour les parois du foyer ; ces briques auraient été employées, d'après lui, en cet endroit, plutôt que la pierre, à cause de leurs qualités réfractaires.

Organisation de conférences publiques pendant l'hiver 1908-1909. —

M. Fl. Pholien annonce que la Commission des conférences s'occupe activement de l'organisation d'une série de conférences et peut-être même de certains cours pratiques.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. Eug. Nagant, notaire à Bressoux, Félix Ledent, avocat, et A. Collinet, antiquaire, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux présente une élégante buire en bronze, découverte par lui au cours de fouilles pratiquées dans le Condroz et décrit les scènes que reproduit l'anse historiée de ce vase.

M. M. De Puydt offre, de la part de M. Docquier de Rausa, un outil en os, destiné à écorcer les chênes. Des remerciements sont votés au donateur.

La séance est levée a 12 h. 25.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE LIÉGE

XXVII. — FONTAINE ORNÉE D'ŒUVRES DE JEAN DELCOUR

(Cour de la Maison Wodon-Merken à Liége).

Il est sans doute peu de Liégeois qui se soient rendus compte du grand intérêt que présente, pour l'histoire de la sculpture liégeoise, la fontaine qui orne encore actuellement la cour de la vieille maison Wodon-Merken en Féronstrée (1).

Comme on le remarquera par la reproduction ci-après, le monument en question offre assez bien la forme d'un portique; deux hautes colonnes d'ordre ionique soutiennent une corniche accostant un fronton mouluré et cintré.

A la partie supérieure, une niche de style Louis XV, finement décorée, dans le goût de l'époque, de rocailles et de chutes de fleurs, renferme une statue de Vierge posée sur un socle ornementé, lui aussi, de rocailles; directement en dessous, se trouve encastré un bas-relief en stuc, à la partie inférieure duquel vient s'adapter un déversoir, en forme de monstre marin, d'où l'eau s'écoule dans une grande vasque (coquille) en marbre de Saint-Remy.

Le monument entier mesure 6m.70 de hauteur et 3m.30 dans sa plus grande largeur. Ce qui frappe avant tout le regard, c'est la statue de la Vierge de grandeur naturelle (1m.60), que renferme la niche.

S'il faut en croire la tradition, ce serait le modèle en bois qui servit pour la fonte en bronze de la célèbre statue de la Vierge de Vinâve, d'Ile, exécutée par Jean Delcour. Modèle ou répétition, la ressemblance entre les deux œuvres est frappante.

La Vierge est debout, vêtue d'une robe très ample qui l'enveloppe jusqu'aux pieds; un voile ceint à demi sa tête.

1) De vifs remerciements sont dus à M. Wodon qui, avec la plus grande bienveillance, a autorisé l'étude et la reproduction de ce monument.

Une sorte de manteau jeté sur les épaules, descend jusqu'aux genoux; sur l'épaule droite, les deux extrémités de ce manteau, s'envolent en plis mouvants, comme emportés par un souffle puissant.

Le visage de la Vierge est empreint de cette beauté céleste où la grandeur souveraine s'allie à un sentiment intense de piété.

Des deux mains, Marie soulève le divin enfant. Jésus, de ses deux bras, s'attache au cou de sa mère, le haut du corps à demi tourné vers elle, tandis que le visage se présente de face au spectateur.

Nous avons sous les yeux une scène vécue; l'artiste a surpris la nature et il l'a rendue tout à la fois avec simplicité et avec grandeur.

La maîtrise de Delcour apparaît dans cette statue, comme dans la plupart des œuvres qui suivirent, poussée à son point culminant.

Et cependant, Delcour était à ce moment septuagénaire; alors que d'ordinaire à cet âge, l'esprit et la main défaillent, chez notre artiste, à la maturité de l'art s'ajoute la fougue de la jeunesse.

En la statue qui nous occupe, l'artiste a réalisé le type définitif d'un rêve poursuivi durant sa longue existence. Après l'avoir créé, semble-t-il, pour le mausolée de l'évêque d'Allamont à Gand (1673-1674), l'avoir transformé en une pose plus classique dans la Vierge de Montaigu à Saint-Antoine à Liége (1693), il arrive enfin à le fixer pour la fontaine de Vinâve d'Ile (1695-1696).

La Vierge de la maison Wodon-Merken appartient à la même époque que cette dernière œuvre.

Le bas-relief placé en dessous de la Vierge mesure $1^{m}.65$ de hauteur sur $2^{m}.25$ de longeur; il représente Jésus-Christ conversant avec la Samaritaine.

Le Christ est assis à l'ombre d'un chêne, près du puits de Jacob; la main gauche tendue en avant, il parle à Marie-Madeleine; celle-ci, assise en face de lui, a les deux mains ramenées sur la poitrine, geste qui témoigne de l'intensité des sentiments qui l'animent au cours de son entretien avec le fils de Dieu; près d'elle, elle a déposé le seau avec la corde qui lui servait à puiser l'eau. A l'arrière-plan, on observe un temple de forme ronde, que soutiennent des

(Cliché de M. le Dr J. Grenson).

FONTAINE LOUIS XV

dans la cour de la maison Wodon-Merken, en Féronstrée.

colonnes d'ordre toscan. Au fond de la scène, à l'ombre d'un palmier, quatre disciples conversent ensemble ; leurs traits trahissent l'étonnement qu'ils éprouvent de voir Jésus s'entretenir avec la pécheresse.

Ce bas-relief est, sans aucun doute, également de Delcour. La manière de l'artiste s'y accuse franchement dans le mouvement puissant des draperies. La composition est simplement ordonnancée et, cependant, elle a un caractère grandiose. Les figures du Christ et de la Samaritaine sont de toute beauté ; les poses des deux acteurs de la scène sont bien naturelles et l'on ne saurait pas imaginer autrement la scène que relate l'Evangile.

Au reste, il semble qu'en couronnant le monument par la statue de la Vierge, le propriétaire, pour qui l'œuvre fut faite, ait voulu y mettre la signature du maître. On conviendra que l'assemblage de ces deux œuvres a eu une raison d'être.

Si l'on considère les nombreux traits de ressemblance, entre la Samaritaine et la sainte Catherine, dans l'église dédiée à la vierge martyre, en notre ville, statue qui est attribuée avec raison à Jean Delcour et qui ne fut exécutée qu'après la reconstruction de cette église incendiée en 1691, on peut dater approximativement le bas-relief de la fontaine Wodon. Il est de la fin du XVII^{e} siècle.

Mais la statue de la Vierge ne fut placée là qu'une cinquantaine d'années après.

Ma conviction personnelle se base sur la manière dont la niche fut construite. Le mur à cette hauteur est fait en recul, comme si, lors de la construction, on n'avait pas pensé de prime abord, y pratiquer cette niche. Au reste, le style de l'encadrement de la niche indique une époque assez postérieure. Ce n'est que vers 1750 qu'on trouve en faveur, dans nos beaux meubles liégeois, ce magnifique style Louis XV, si artistiquement fouillé et si délicatement fleuri.

Un habile ornemaniste aurait donc, me semble-t-il, pu réunir dans un cadre délicieux deux puissantes œuvres du célèbre statuaire Jean Delcour.

Quoiqu'il en soit, on ne peut qu'applaudir au dessein du Comité de l'Exposition de l'œuvre de Jean Delcour

(qui sera organisée l'an prochain à Liége, à l'occasion de la tenue en notre ville du XXIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique) de faire reproduire par le moulage la fontaine qui orne la cour de l'immeuble Wodon-Merken.

Ce moulage, avec d'autres plus importants, permettra de faire connaître à l'étranger le talent de notre artiste wallon et contribuera à donner à son nom le lustre qu'il mérite.

J. MORET.

NOS CONFÉRENCES

La Houille. — Première utilisation, première exploitation industrielle.

En sa séance du mois d'octobre, l'Institut archéologique liégeois a entendu une communication de M. Th. Gobert, archiviste provincial, sur *La Houille, sa première utilisation et sa première exploitation.* Tirant parti de découvertes récentes, le conférencier a exposé ce que les recherches archéologiques permettent d'accepter en l'occurence. C'est en vain, a-t-il dit, qu'on a prétendu que les Romains étaient initiés à l'existence de la houille ; le climat de l'Italie n'en montrait pas la nécessité et son sol n'en renfermait point, mais seulement quelques rares gisements de lignite. Sans doute, trois siècles avant la naissance du Christ, Aristote a indiqué une terre noire provenant du Péloponèse, excellente pour la combustion. Théophraste, à son tour, a signalé un charbon fossile qu'il appelle *Lithantrax* — charbon de pierre, et qu'utilisaient les forgerons. A l'inverse de ce que pensait Ferd. Henaux, ces auteurs anciens faisaient simplement allusion à des dépôts de lignite qu'on trouve en effet en Grèce.

En revanche, M. Gobert admet que, sur le territoire liégeois, qui compte parmi les bassins houillers les plus riches de l'Europe, la houille, pour divers motifs, a été aperçue à une époque reculée. Bien mieux, ces propriétés caloriques furent connues. Les fouilles exécutées, en septembre 1907, place Saint-Lambert, ont attesté que les habitants de la villa belgo-romaine, relevée là, utilisaient le charbon de terre. Le

conférencier pense toutefois que cette utilisation a été toute locale et toute momentanée. S'étayant sur la situation économique et physique de nos régions à ces temps reculés, M. Gobert a fait ressortir que l'emploi de la houille n'a pu se répandre alors. D'ailleurs, pendant de longs siècles après le début de l'exploitation industrielle de ce fossile, de graves préventions persistèrent contre son emploi en de nombreux pays. Le conférencier, par une documentation serrée mais pleine de faits frappants, a montré que, en la seconde moitié du XIIIe siècle encore, une grande partie de la France et Paris lui-même restaient rebelles à l'usage de la houille. Aussi, dans les premiers siècles de son exploitation, les forgerons et les maréchaux furent-ils à peu près seuls à adopter le nouveau mode de chauffage.

Pour cette exploitation industrielle du minéral, M. Gobert convient que la Grande Bretagne a pu précéder le pays de Liége. Il n'admet pas toutefois que sur le continent les environs de Rolduc aient été le siège de charbonnages, dès le XIIe siècle. C'est en interprétant faussement le nom d'une localité Kalkulen, que des auteurs ont émis semblable affirmation. Or, Kalkulen ne peut être traduit fosse à houille, mais « fosse à chaux ». Tout s'unit, au contraire, pour attribuer la priorité de l'exploitation charbonnière au bassin de Liége, à la fin du XIIe siécle et au début du suivant, comme des textes probants et contemporains l'établissent. A ce moment, à raison surtout du déboisement et de l'augmentation considérable de la population, l'on appréciait chez nous les avantages de l'emploi de la houille, sa combustion lente, la chaleur intense qu'elle dégage, bien supérieure à celle du bois.

De l'ensemble des textes, des faits et des circonstances diverses, M. Gobert a tiré ces conclusions qu'il considère péremptoires :

1° C'est sur le sol liégeois qu'on découvre l'emploi de la houille le plus ancien, authentiquement établi ; 2° Liége aussi a été le berceau de l'exploitation du charbon de terre, sur le continent au moins ; 3° par le nombre et l'importance de ses inventions, elle est regardée, depuis des siècles, par toutes les nations, comme la terre classique de l'industrie charbonnière. X.

PENDELOQUE EN OS DE LA PÉRIODE DU RENNE

TROUVÉE DANS UNE GROTTE DE FOND DE FORÊT
(Province de Liége).

La pendeloque en os, représentée ci-contre en grandeur naturelle, a été trouvée au cours de fouilles pratiquées dans la plus grande des deux grottes de Fond de Forêt (Trooz).

Ces cavernes, qui se trouvent à environ 13 kilomètres de Liége, avaient été explorées en partie, vers 1830, par le Docteur Schmerling de Liége; ses découvertes lui avaient permis d'affirmer
ın des premiers que l'homme a été contemporain du
ammouth, du Rhinocéros, du Grand Ours des Cavernes.
Il y a quelques années, le docteur Tihon de Theux, à
n tour, y effectua des fouilles (1) ; il recueillit notamment
ns la plus grande de ces deux grottes 2300 silex taillés
une quantité d'ossements d'animaux, dont plusieurs d'es-
ces éteintes.
Grâce à l'amabilité de Monsieur Walthère Joris, régisseur
propriétés de Mademoiselle la baronne de Fabribeckers,
ıs avons obtenu l'autorisation de pratiquer de nouvelles
illes.

) *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, tome XII, s). pp. 145-173 : *Les cavernes préhistoriques de la vallée de la re. — Fouilles à Fond de Forêt.*

Effectuées dans des parties inexplorées et non remaniées, elles nous ont permis de réunir d'intéressants documents sur l'industrie de l'homme primitif de Fond de Forêt.

De la couche tout à fait inférieure, nous avons extrait plus de 5000 silex taillés de l'industrie aurignacienne, des os conservant la marque d'un travail humain, des débris de cuisine, des dents et une grande quantité d'ossements d'animaux.

Monsieur Julien Fraipont, professeur de paléontologie à l'Université de Liége, a bien voulu examiner ces ossements; il y a reconnu entre autres, les restes du Mammouth, du Grand Ours des Cavernes, du Rhinocéros, de la Hyène tachetée, etc.

A l'intérieur de la grotte, dans une excavation du rocher, formant une chambre assez spacieuse, nous avons découvert, en dessous d'éboulis soudés par une couche de stalagmites, un gisement magdalénien, dont nous avons retiré une cinquantaine de lames, un beau nucléus et la pendeloque en os reproduite ci-dessus.

Cette pièce, de forme plus ou moins ovale, a les bords rodés et polis; elle mesure 80 mm. de hauteur, 58 mm. de largeur et 14 mm. dans sa partie la plus épaisse. Elle a servi sûrement comme objet de parure et paraît être l'esquisse grossière d'un poisson, le trou de suspension figurant l'œil.

Elle présente de l'analogie avec la pendeloque en schiste trouvée par L. Giraux, dans le gisement solutréen de Laugerie-Haute (France) (1).

Pour terminer, rappelons que, pendant l'été de 1907, A. Rutot, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, à fait pratiquer de nouvelles fouilles dans les mêmes grottes de Fond de Forêt et y a recueilli également une très ample moisson.

J. HAMAL-NANDRIN.

---

(1) *Bulletin de la Société préhistorique de France.* Rapport de la séance du 25 Avril 1907.

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LIÉGE (31 JUILLET - 5 AOUT 1909).

Comme nos lecteurs le savent, c'est de commun accord avec la *Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége* que notre Institut s'est chargé d'organiser la XXIe session de la Fédération archéologique et historique de Belgique.

Le Congrès, qui tiendra ses assises en notre ville du 31 juillet au 5 août de l'année prochaine, coïncidera avec l'inauguration de notre Musée archéologique dans ses nouveaux locaux : la vieille maison Curtius, dont la ville de Liége aura, pour cette date, achevé tout l'aménagement ; à cette occasion encore, seront organisées deux expositions des plus intéressantes : l'une sera consacrée à l'œuvre de notre célèbre sculpteur Jean Delcour, l'autre réunira les antiquités préhistoriques les plus remarquables trouvées sur le territoire de l'ancien pays de Liége.

Les deux sociétés organisatrices mettront tout en œuvre pour que le succès le plus complet couronne ces importantes assises scientifiques.

La première circulaire d'appel, qui vient d'être lancée et qui donne le programme et l'horaire provisoires du Congrès, suffira pour montrer combien les discussions que provoquera celui-ci seront variées et intéressantes.

Des visites aux églises. aux monuments, aux musées, aux principales collections privées de la ville, permettront aux congressistes d'étudier de visu les nombreuses richesses archéologiques que renferme la capitale de la Wallonie. En outre, il sera organisé des excursions scientifiques aux gisements des éolithes de Boncelles, aux fonds des cabanes néolithiques de la Hesbaye, aux châteaux historiques de la province, à Huy, à Logne, à Maestricht, etc.

L'Institut a le ferme espoir que tous ses membres auront à cœur de participer au Congrès de l'an prochain.

Le Comité organisateur les prie instamment d'adresser leur adhésion au Sécrétariat Général, rue Fabry, 14, avant le 15 janvier.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

La Place du Marché. — Depuis que notre Conseil communal a été officiellement saisi du « projet gouvernemental » et que l'Institut archéologique, en sa séance du 29 novembre dernier, a unanimement voté l'envoi d'une lettre de protestation à nos édiles, la presse de toute nuance s'est vaillament lancée dans la mêlée, ouvrant ses colonnes aux justes récriminations que suscite partout le projet étrange qu'on l'on veut imposer aux Liégeois.

On sait qu'il ne s'agirait rien moins, que de raser le côté Nord de notre vieille place du Marché, pour y édifier une morne construction néo-gothique, destinée à prolonger les locaux actuels du Palais de Justice où tout est à l'étroit depuis longtemps.

Jamais, certes, aucun architecte liégeois n'oserait proposer semblable projet sacrilège, car, sans vouloir attribuer à notre place du Marché une grande valeur architecturale, on doit reconnaître qu'elle seule évoque encore parmi nous, le souvenir des luttes glorieuses que nos pères eurent à soutenir pour conserver nos franchises communales.

Se figure-t-on d'autre part notre vieille fontaine du Marché, avec son Perron et son beau groupe des trois Grâces de Delcour, puis notre Violette, écrasées par une immense et froide façade gothique?

Les Liégeois doivent tout mettre en œuvre pour conserver intacte cette place historique à laquelle se rattachent tant d'épisodes de notre histoire locale.

AVIS

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1909 seront mises en circulation vers le 15 janvier. — Les membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

.., dame de Jeneffe, avouée
Huy, 46, 47, 88.
..c, 72.
..OND, d', évêque de Gand,
107.
..AND, Jean, F., 63.
.., 65.
..R, 91, 92.
.
20.
34.
2.

..elis de, 90. — Walter
..ué de Huy, 46, 89.
Ferdinand de, prince-
de Liége, 44. — Jean-
..re de, prince-évêque de
2. — Maximilien-Henri
..ce-évêque de Liége, 43.
..r, Walter de, 89, 90.
..s
..se van der, 51, 52.
..n, La famille, 43.
..e duc de, 80.
.., Jean-Martin, 9. —
..éphe, 8, 9. — Roland, 9.
..c, 76.
..s, 111.
.., 91.

CHARLES V, 79.
CHRISTIAN, J.-G., 12.
CLERCX D'AIGREMONT, 32, 33.
CLERMONT, Simon de, 46, 89.
CLÈVE, Josse van, 51.
COLOGNE, 26.
COLOGNE, Jean de, 63
CONRAD, archevêque de Cologne, légat du pape, 26, 27.
CORONMEUSE, dépendance de Liege, 24.
CURTIUS, bourmestre de Liége, 43.

DAMAVE, Anne-Marie, 10.
DAVID, 51.
DEFRANCE, 12.
DEPREZ, Henri, 34 — Louis-Joseph, 10.
DEREN, JACQUES, 31.
DESOER, C.-J., 95.
DIEPENBEEK, 34.
DOMMARTIN, 18, 19.
DOMMARTIN, Béatrix, de, 89.
DONEUX, Théodore, 84.
DOUFFET, Gérard, 44, 45.

ECKE, Dieudonné, 10.
ELOUGES, 72.

FABRIBECKERS, la baronne de, 109.

Fassin, peintre, 12.
Feselen, Melchior, 81.
Flémalle, Henri, 43.
Fontaine, 83.
Foullon, bourgmestre de Liége, 43.
Fraipont, Julien, 110.

Gentbrugge, 34.
Ghysels, Adrien de, 85, 86, 87. — Arnold de, 86.
Glain, 91.
Goeswin, 20.

Hamal, Le chanoine, 64. — H., 95.
Harduemont, Arnoul de, 46, 89. — Jean de, 46.
Harem, Marie-Sibille, 12.
Harsey, Lambert de, 57.
Harzé, Anne-Marie, 9.
Helst, van der, 95.
Hemricourt, Jacques de, 19.
Herlen, La famille, 81.
Herman, Jean, 31.
Herstal, 75, 91.
Honthoire, Arnold du, 85.
Hurgues, Philippe de, 64.
Huy, 111.

Innocent iv, pape, 27.

Jamar de Libois, Anne, 9.
Jauche, Gérard de, 90. — Henri de, 90.
Jeneffe, Ailid de, 88-90. — Guillaume de, 47.
Jupille, 72, 73, 74, 75, 91.

Lacour, J. de, 95.
Lamaye, M., 20.
Latour, 12.
Leerode, U. de, 44, 45.
Lejeune, Louis, 31.
Lerneu, Jacquin
Lhoest van Wed
Liége, 90.
» Frères Cél
» maison Cu
84, 111.
Liége, maison d'A
84.
Liége, maison de
» » P
» » W
» Pavillon d
» Place du
» Pont des
» Quai-sur-
» rue Bonn
» rue de la
48, 60.
Liége, rue du R
» rue Grand
» Saint-And
» Saint-Ant
» Saint-Bar
» Saint-Geo
» Saint-Jac
» Saint-Lau
62.
Liége, Saint-Mar
» Saint-Pier
» Saint-Ren
» Saint-Tho
» Sainte-Ca
» Le Pays
51, 62, 71, 77,
Loes, Madeleine,
Logne, 111.
Lorraine, Ch. de
Louis xi, 80.
Lucion, Barbe, 8

Maestricht, 7, 1
» Not

HT. Saint-Jacques, 8.
St-Jean-Baptiste, 8.
TOIS. Marie, 47.
LLE. 11.
S. Quentin, 51.
NDRÉ, 34.
SSEN. 11.
LNG, 51.
IGNCK, 34.
GDE, Maître de, 51.
STELIUS, Oscar, 35.

GER. 66, 67, 68
VILLE. 19.

IVIER, Johan, dit le Baleire, 57.
MERET, 72.
GRÉE. 91.

ANHAY. Renier. 85.
ASTURE. Rogier delle, 51.
ATINIER. 51, 52.
ERSANT. Eustache, 89.
OLLAERE, 34.
ONTHIER, J., 9.

AMLOZ, Gérard de, 89.
EIMS. 64.
OBERMONT, 11.
OOUR. 90.
OUVEROY. Frédéric. 10.

RYCKEL, Guillaume de, abbé de Saint-Trond, 27.

SACRÉ, Cath., 10.
SAINT-TROND. L'abbaye de, 26, 27.
SAMRÉE, 34.
SANY. Mathieu, bourgmestre de Liége, 3.
SAROLÉA, Jean-Mathieu de, 95.
SATURNE. 75.
SCHALKHOVEN, 72.
SERVANDONI, 11.
SIMONIS, bourgmestre de Liége, 43.

TERALPHENE. 34.
TERME, Antonin, 71.
TILLEUR, 91.
TONGRES, 72.

VAL-BENOIT, 11.
VAL-NOTRE-DAME, 19.
VAL-SAINT-LAMBERT, 19.
VENISE, 16.
VIVEGNIS, 10.
VODECÉE, 72.
VOTTEM, 92.

Warfusée, Otton de, 19.

ZIMMERN, Gottfried von, 81.
ZUTMAN, 64, 65.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

A., J. – Fragments de vitrail du XVI[e] Siècle provenant de la Cathédrale Saint-Lambert 59
Brahy-Prost, Ed. – Cassolette (bijou d'orfèvrerie) XVI[e] siècle . . 77
Brassinne, Joseph. – Le neuvième centenaire de la mort de Notger. 66
– Monument funéraire d'Adrien de Ghysels et de Barbe Lucion 85
Demarteau, J.-E. – Le vase planétaire de Jupille 72
Fairon, Em. – Deux documents inédits concernant le peintre Gérard Douffet 44
Gobert, Th. – Baux pour l'exploitation de vignes au moyen âge à Liége 56
Hamal-Nandrin, J. – Pendeloque en os de la période du renne . 109
Hansay, A. – Une charte inédite de Conrad, archevêque de Cologne, légat du Saint-Siège, concernant l'abbaye de Saint-Trond (A° 1249) 26
Jorissenne, G. – Jean-Baptiste Coclers, peintre wallon. 7
– Vierge et enfant Jésus par Patinier Joachim et Van der Beke. 51
– Portrait du sculpteur Jean Delcour par Jean-Gilles Delcour 94
Laurent, Marcel. – Tête gothique provenant de la Cathédrale Saint-Lambert 62
Moret, J. – Fontaine ornée d'œuvres de Jean Delcour 103
Pholien, Florent. – Faïences liégeoises 23
– La verrerie et les verriers italiens dans les Ardennes par A. Baulmont 36
Polain, Eug. – Maison du XVI[e] siècle, rue Grande-Bèche . . . 3
– Rue de la Wache. 20, 27
– Place Saint-Lambert. 20, 100
– Place du Marché 27
– Un bon point 68
– Cage en fer forgé (XVIII[e] siècle) 71
– A Bois-Borsu 76
– Au Château de Fontaine 83
– Rue Bonne-Fortune 84
– Maison Curtius 84
– Maison d'Ansembourg 84
Poncelet, Ed. – Sigillographie liégeoise – Sceau du lignage de Dommartin 18

Poncelet, Ed. – Sigillographie liégeoise – Sceau d'Ailid, dame de Jeneffe, avouée de Huy 46
asquin, G. — Verreries liégeoises 16
einhardt, L. – Porte sculptée, style régence 31
nard, L. - Fragments de bol en verre gravé de l'époque belgo-romaine 90
vais, Jean. – Age du bronze. – Pointe de lance d'Yvoir . . 34
– Antiquités préhistoriques trouvées à Liége et dans les communes limitrophes 90
on, F. - A propos du sceau d'Ailid de Jeneffe. 88
rneur, Victor. – La médaille de la reconstruction du pont des Arches 40
= — Rue Saint-Pierre 36
- Rue de la Wache. 48, 60
Maison Curtius. 48, 60
- Saint-Barthélemy 60

TABLE DES MATIÈRES

e du 24 Novembre 1907 1
iaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XVII. -- Maison du XVIe siècle, rue Grande-Bêche . . . 3
Baptiste Coclers, peintre wallon (Esquisse biographique) . . 7
. 12

e du 29 Décembre 1907. 13
iaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XVIII. Verreries liégeoises. 16
graphie liégeoise. Sceau du lignage de Dommartin. . . . 18
chronique archéologique (suite): Rue de la Wache. -- Place Saint-Lambert 20
ences publiques 20

du 26 Janvier 1908 21
iire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XIX. – Faïences liégeoises 23
iarte inédite de Conrad, archevêque de Cologne, légat du Saint-Siège, concernant l'abbaye de Saint-Trond (Ao 1249) 26
chronique archéologique (suite): Rue de la Wache. Place du Marché 27
. 27

Séance du 23 Février 1908 29
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XX. – Porte sculptée, style régence 31
Age du bronze. – Pointe de lance d'Yvoir 34
Note bibliographique. La verrerie et les verriers italiens dans les Ardennes par A. Baulmont. – Dôle. 1906 . . . 36
Petite chronique archéologique (suite): Rue Saint-Pierre 36

Séance du 29 Mars 1908 37
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXI. – La médaille de la reconstruction du Pont des Arches, par Henri Flémalle. 40
Deux documents inédits concernant le peintre Gérard Douffet . . 44
Sigillographie liégeoise. Sceau d'Ailid, dame de Jeneffe, avouée de Huy 46
Petite chronique archéologique (suite): Rue de la Wache. – Maison Curtius 48

Séance du 24 Avril 1908 49
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXII. – Vierge et enfant Jésus, par Patinier Joachim et Van der Beke, au Musée de Liége 51
Baux pour l'exploitation de vignes au moyen âge à Liége . . . 56
Fragments de vitrail du XVI^e^ siècle provenant de la Cathédrale Saint-Lambert. 59
Petite chronique archéologique (suite): Rue de la Wache. Saint-Barthélemi. – Maison Curtius 60

Séance du 29 Mai 1908 61
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXII^bis^ – Tête gothique proven. de la Cathédrale St-Lambert. 62
Le neuvième centenaire de la mort de Notger 66
Petite chronique archéologique (suite): Un bon point 68

Séance du 26 Juin 1908 69
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXIII. Cage en fer forgé (XVIII^e^ siècle) 71
Le vase planétaire de Jupille 72
Petite chronique archéologique liégeoise (suite): A Bois-Borsu . . 76

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXIV. Cassolette (bijou d'orfèvrerie) XVI^e^ siècle . . . 77
Nos excursions: Au château de Fontaine 83
Petite chronique archéologique (suite): Rue Bonne Fortune. – Maison Curtius. – Maison d'Ansembourg . . . . 84.

ɛɛnaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXV. – Monument funéraire d'Adrien de Ghysels et de Barbe Lucion 85
ɔɔpos du sceau d'Ailid de Jeneffe 88
ɛiquités préhistoriques trouvées à Liége et dans les communes limitrophes 90
ɛte chronique archéologique (suite) : Au Quai-sur-Meuse. Rue du Rèwe 92

ɯɯ du 31 Juillet 1908 . . . . . .
ɛɛnaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXVI. – Portrait du sculpteur Jean Delcour par Jean-Gilles Delcour 94
ɣɯents de bol en verre gravé de l'époque belgo-romaine . . . 99
ɛe chronique archéologique (suite) : Place Saint-Lambert . . . 100

ɛ du 27 Octobre 1908 101
ɛaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXVII. Fontaine ornée d'œuvres de Jean Delcour 103
ɔnférences La houille. – Première utilisation, première exploitation industrielle 107
que en os de la période du renne 109
ɛs archéologique et historique de Liége (31 juillet-5 août 1909).
onique archéologique (suite) : La place du Marché . . . 112
. 112

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

4me ANNÉE

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

4me Année

1909

1re ANNÉE, N° 1. JANVIER 1909.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*)
LE NUMÉRO : 0 FR. 25

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 Novembre 1908

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35.

39 membres sont présents: MM. Julien Fraipont, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, Th. Gobert, G. Ruhl, J. Brassinne, Max Lohest, baron de Sélys-Longchamps, P. Lohest-Delchambre, F. Hénaux et Eug. Polain, membres effectifs; MM. C. Haulet, G. Rasquin, J. Hamal-Nandrin, L. Ledru, A. Philippart, Ch. Wilmart, O. Neef, J. Plomdeur, Edm. Couvreux, M. Cloes, F. Magnette, P. Duvivier, N. Capelle, H. Servais, Dr F. Bidlot, X. Nagant, L. Leenaers, V. Rubbers, H. Joris, P. Bure, J. Pirlet, abbé Coenen, H. Dabin-Boseret, F. Ledent et C. Simonis, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. C. le Paige, président; Dr J. Alexandre, conservateur; MM. M. De Puydt, L. de Buggenoms, P. Guillick et A. Collinet.

En ouvrant la séance M. le président rend hommage à la mémoire de M. Louis Hardy, membre associé, décédé le 27 octobre dernier.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVIII du ***Bulletin*** se poursuit régulièrement.

Communication de M. G. Ruhl: PARALLÈLE ENTRE LIÉGE EN 1730 ET LIÉGE DE NOS JOURS.

M. le Président félicite chaleureusement le conférencier de sa très intéressante communication, qui est destinée à être insérée dans le « Guide de Liége », en préparation en vue du Congrès archéologique de 1909 (Applaudissements).

Inventaire des collections du Musée. — M. le Président annonce que M. G. Rasquin a fait don à l'Institut d'un vaste meuble, destiné à renfermer l'inventaire sur fiches des collections du Musée. Il engage les membres des diverses Commissions compétentes à se mettre résolument à l'œuvre et ajoute que ceux-ci pourront disposer des fiches qui leur seront nécessaires.

Présentation de candidats pour deux places de membre effectif. — M. G. Rasquin et J. Hamal-Nandrin sont présentés comme candidats; le vote aura lieu à la séance du mois de décembre.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. Marcel Fraipont, Directeur des Cristalleries du Val-Saint-Lambert, baron Edouard de Potesta, à Hermalle-sous-Huy, et l'abbé J. Moret, curé de Velroux, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — Sur la proposition de la Commission d'achats, l'Institut décide l'acquisition d'un lot de faïences liégeoises.

Statuant sur une proposition de M. Paul Lohest-Delchambre, l'assemblée approuve le projet de construire en moellons les murs en maçonnerie qui devront être édifiés dans l'hypogée de la place Saint-Lambert pour supporter certains sarcophages, etc.

Sur la motion de M. le Président, l'Institut décide de protester vigoureusement auprès des pouvoirs publics, contre le projet de démolir les maisons du côté gauche de la place du Marché, en vue du prolongement de l'aile gauche du Palais.

M. F. Hénaux présente à l'assemblée un magnifique trépied en bronze de l'époque romaine, exhumé par lui dans le Condroz et fournit quelques renseignements sur cet objet et notamment sur son ingénieux mécanisme.

La séance est levée à 11 h. 45.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE

XXVIII. — L'ANCIEN HOTEL «DELLE WEGE» A LIÉGE

LA *Chronique archéologique* de l'Institut a déjà eu l'occasion de s'occuper à plusieurs reprises (1) de cette intéressante construction, située rue de la Wache, n° 13, et qui a malheureusement disparu en juin 1908.

Un dessin à l'échelle de 2 % en date du 9 novembre 1877, de M. l'architecte Edm. Jamar, qui a bien voulu en permettre la reproduction, nous a conservé l'aspect de l'aile principale (2).

Elle constituait un des plus beaux spécimens de l'architecture liégeoise de la fin du XVI^e^ siècle et était aussi appelée la maison *des trois grappes*, à cause de l'enseigne aux profils saillants qui se trouvait sculptée dans le mur. La double habitation était éclairée par de hautes fenêtres à meneaux en pierres de casteen à profils rentrants; de solides ancrages maintenaient les gitages et une élégante corniche, posée sur des corbeaux, terminait la maçonnerie.

L'édifice mesurait 9 m. 40 de hauteur et était bâti en pierres de casteen pour la partie inférieure et en briques, pour le dessus.

Une annexe parallèle à la rue se trouvait au fond de la cour ; d'une date plus récente, quoique construite en appareils similaires, elle portait le blason de Mathias d'Ans et Freloux, protonotaire apostolique et doyen de la collégiale St-Denis. C'était ce personnage qui avait agrandi les habitations comme l'indiquait l'inscription: *Mathias d'Ans patricius Leod. Decanus Sti Dionisi me extruxit. Anno 1661.* Le blason portait:

(1) Voir *Chronique archéologique du pays de Liége*, 3^e^ année (1908), pp. 20, 27-28, 48, 60.

(2) De son côté, M. l'architecte Paul Jaspar a fait, le 3 mai 1908, le relevé complet de cet immeuble, tant de la façade principale que du rez-de-chaussée, en même temps que des divers motifs architecturaux, les plus caractéristiques. Une copie de ce relevé a été offerte par lui à l'*Institut archéologique liégeois*.

« parti, au premier d'argent à trois lions rampant de sable posés 2 et 1 ; au second d'argent, à sept losanges d'azur, posés 3, 3

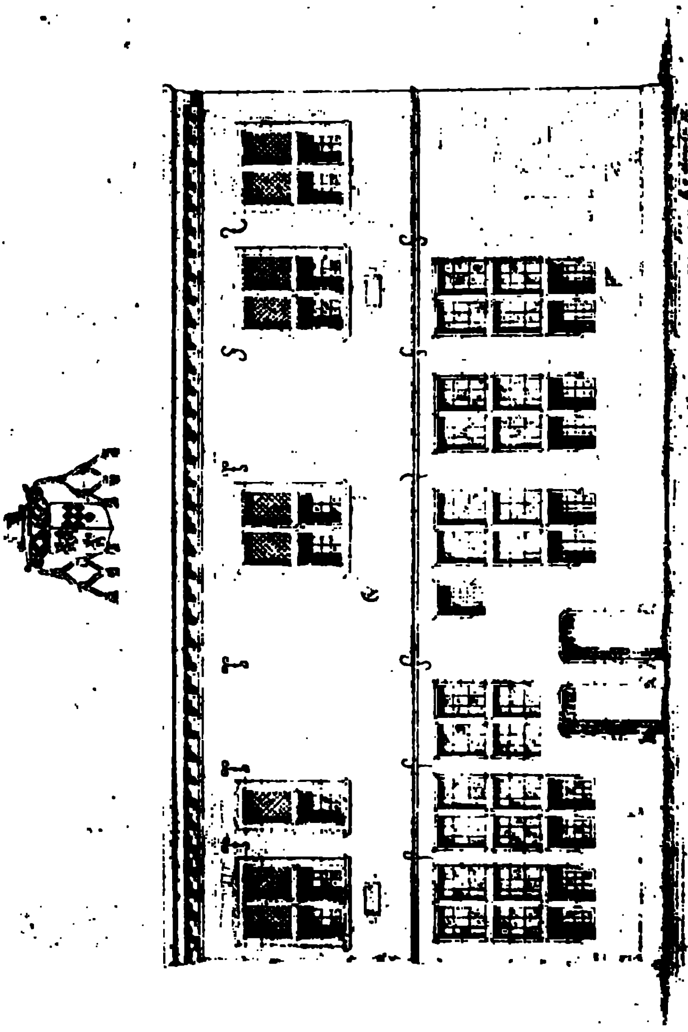

Maison rue de la Wache n° 13

D'après un dessin de l'architecte M. Edm. JAMAR.

et 1 ; le tout surmonté du chapeau de protonotaire de sable à trois rangs de houppes ».

GUSTAVE RUHL.

UN SOUS-MARIN D'IL Y A UN SIÈCLE

Nil novi sub sole

Que de fois cette sentence de Salomon aura eu son applica-tion! N'a-t-on pas donné les bateaux sous-marins comme une découverte toute moderne? On y aurait déjà songé,il y a quel-ques cent ans. Bien plus, le problème fut résolu alors. Ce que nous voulons retenir ici de cette innovation séculaire, c'est la part qu'un enfant de Liége a prise aux expériences qui en furent faites. Voici en quels termes la faisait connaître, dans *Journal Desoer*, du 8 mai 1811, le bibliothécaire de la ville de Liége et ancien chef de la Révolution liégeoise de 1789, Nicolas Bassenge:

« Une nouvelle invention de la plus haute importance, dont les effets peuvent être infinis, vient d'être soumise à l'Institut impérial, classe des sciences physiques et mathématiques; c'est un vaisseau nommé *le Nautile Marin*, qui doit être enfoncé et dirigé sous les flots, exécuté par les sieurs Coessin, frères. Le Ministre de la Marine en a fait faire l'expé-rience au Havre; il suffit de citer les noms illustres des savants qui en ont fait le rapport avec leur approbation; il suffit de citer Monge, Sane, Carnot et Delambre. Toute autre apologie serait bien inférieure. Mais bien! j'ajouterai ce que dit ce rapport inséré au *Moniteur* du 29 :

« Parmi les coopérateurs des expériences faites au Havre, est M. Casonnet, commandant le brick l'*Alcion*, qui a été à la Nouvelle-Hollande avec le capitaine Baudin ». (Voyage célèbre que notre brave compatriote entreprit au sortir de l'enfance et qui le retint deux ans, comme on le sait, sur les mers éloignées) « Il servait de pilote dans le *Nautile* ». Ce choix et la confiance qui le lui a valu, démontrent l'opi-nion qu'on a de sa capacité, des talens qu'il a acquis et doivent flatter ses concitoyens.

« C'est le seul Liégeois qui se soit élancé dans cette carrière brillante et pénible de la marine, qui exige tant de connaissances; la manière dont il a parcourue prouve quelle est son âme, quelle est son énergie.

BASSENGE, AINÉ ».

Les résultats ne répondirent guère aux espérances des in-venteurs. Néanmoins, l'idée du sous-marin était réalisée. Il convenait de rappeler que les Liégeois ne sont pas restés étran-gers à cette solution.

Th. G.

SIGILLOGRAPHIE LIÉGEOISE

Sceau de Marie de Fexhe, veuve de Nicolas Flockelet

Le petit sceau reproduit ci-dessous appartenait à la femme ou plutôt à la veuve d'un riche bourgeois: Marie de Fexhe, issue de Guy delle Soxhe de Fexhe (1) et d'une fille de Jean d'Oreye.

Très jeune, elle fut mariée, vers l'an 1365, au séduisant Nicolas Flockelet, citain de Liége, qui dépensait largement, au milieu des joûtes et des expéditions guerrières, une fortune amassée dans le commerce du drap (2). Ce bel aventureux n'eut malheureusement pas une bien longue carrière; dès le mois de janvier 1376, il avait cessé de vivre. Six enfants étaient nés de son union avec Marie de Fexhe: Colar, Thibaud, Guy, Marie, Marguerite et Jeanne; ces deux dernières devinrent religieuses à l'abbaye de Vivegnis.

Marie de Fexhe est mentionnée comme veuve de Nicolas Flockelet dans des chartes du 31 janvier 1376 (3), 25 mars 1388, 5 février 1395, 1er août 1396 (4) et 29 janvier 1414 (5); à cette dernière date, elle habitait Hors-Château.

Le sceau, ébréché dans la partie supérieure, représente Marie de Fexhe, debout, vêtue d'un costume d'une extrême simplicité, au corsage très ajusté et à la jupe froncée.

Selon l'usage, la dame tient un écu de chaque main: à dextre, celui de son mari: une croix chargée en cœur

(1) Gis de Fexhe, fils de feu Warnier de la Sohe, est cité le 9 juin 1336 (Poncelet, *Le livre des Fiefs d'Adolphe de La Marck*, p. 340).

(2) Marie de Fexhe « soy mariat alle plus gratieuz fil de borgois quy a son temps fuist en la citeit de Liége, nommeit Colar Flockelet ly halliers, quy partot parsiwoit les armes ». Hemricourt, édit. Salbray, p. 225.

(3) *Abbaye de Saint-Jacques*, charte originale.

(4) *Cathédrale Saint-Lambert*, Liber I Annivers., fol. 63 vso à 66.

(5) *Abbaye de Saint-Jacques*, charte annexée à celle de 1376.

d'un écusson indéchiffrable; à senestre, le blason du lignage de Fexhe: un sautoir chargé en cœur d'un écusson à un lion. Légende: «... *lum marie de fe* ...». Le sceau est appendu à la charte, ci-dessus mentionnée, du 31 janvier 1376; il n'est pas de beaucoup antérieur à cette date.

EDOUARD PONCELET.

NOS CONFÉRENCES PUBLIQUES

Nous donnons ci-après le programme des causeries publiques et gratuites que l'Institut organise pour l'hiver 1908-1909:

Salle du Musée archéologique

Le dimanche à 11 heures précises du matin

Dimanche 17 Janvier 1909:

I. Théod. GOBERT. Les eaux potables à Liége depuis l'origine de la ville jusqu'à nos jours.

Dimanche 24 Janvier:

Eugène POLAIN. Les jouets de l'enfant.

Dimanche 7 Février:

Jules CLOSON. Le développement de la constitution et de société politique dans l'ancienne principauté de Liége, des igines aux paix de Fexhe (1314) et des Vingt-Deux (1376).

Dimanche 14 Février:

ilien FRAIPONT. Les peintures murales dans les cavernes.

Dimanche 21 Février:

ustave RUHL. Topographie de l'ancien quartier de l'Ile la cité de Liége.

Dimanche 7 Mars :

M. Gustave JORISSENNE. L'école de Lambert Lombard, peintre liégeois du XVI^e^ siècle.

Dimanche 14 Mars :

M. Joseph BRASSINNE. La sculpture mosane des origines à la fin du XVIII^e^ siècle.

Dimanche 21 Mars :

M. Auguste JAVAUX. Etude rétrospective du drapeau.

Dimanche 4 Avril :

M. Léon LEDRU. Recherches sur l'ancienne abbaye cistercienne du Val-Saint-Lambert.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Vieilles enseignes, vieilles maisons. — Jadis le coin du tournant St-Hubert et de St-Séverin, formait un joli ensemble de maisons vieillottes, d'un joli caractère, décorées d'enseignes curieuses. On a démoli, il y a quelques années, celles du Cavalier d'Ardenne, dont l'enseigne a été toutefois retrouvée.... Ces temps-ci, l'on a mis la main à la maison du *Moriane*, bien connue comme ***cabaret*** depuis longtemps. Que le bon Dieu des architectes inspire à celui qui la possède de ne pas la laisser métamorphoser à la moderne, ainsi qu'on l'a fait de la maison qui faisait le coin de cette rue et du Mont St-Martin et de la rue St-Séverin, jolie construction Louis XV, disparue sans laisser de traces..... que dans notre carnet. Il y aurait moyen cependant, nous semble-t-il, et on l'a prouvé dernièrement, de remettre à neuf, sans les trop abîmer, ces vieilles ***mohonnes des bons vix timps***, si pittoresques et si caractéristiques.

X.

4e ANNÉE, N° 2. FEVRIER 1909.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége

Séance du 27 Décembre 1908

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35.

33 membres sont présents : MM. Julien Fraipont, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, M. De Puydt, Dr J. Simonis, baron de Sélys-Longchamps, baron de Sélys-Fanson, de Buggenoms, F. Hénaux, Dr J. Grenson et E. Polain, membres effectifs ; MM. L. Halkin, G. Rasquin, C. Haulet, baron M. de Sélys-Longchamps, O. Neef, A. Massart, L. Baar, E. Couvreux, Dr G. Jorissenne, P. Duvivier, N. Capelle, H. Servais, M. Cloes, Dr F. Bidlot, R. Maton, J. Pirlet, F. Ledent et A. Collinet, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés MM. C. le Paige, G. Ruhl et J. Hanal-Nandrin.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVIII du Bulletin se poursuit régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire présente, de la part de M. Albin Body, une notice intitulée : ***Les Couteaux de Spa.*** — Sont nommés rapporteurs : MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et Eug. Polain.

Communication de M. Eug. Polain : QUELQUES MOTS A PROPOS DE LA FÊTE DE NOËL.

M. le Président remercie M. Polain de son intéressante communication dont un résumé sera publié dans la ***Chronique*** (***Applaudissements***).

Election de deux membres effectifs. — Le nombre des membres effectifs présents n'étant pas suffisant pour qu'il puisse être procédé au vote, le scrutin est remis à la séance de janvier.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. B. Wibin, docteur en médecine (Amay), A. Dresse-Spring, D. Schoemans, H. Gourdet, conseiller à la Cour d'appel, Léon Jamin, artiste peintre, Emile Jamin, artiste peintre et L. Rigo, avocat, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux soumet à l'assemblée une matrice du sceau de la haute cour de Pair en Condroz.

M. M. De Puydt, au nom de MM. Lambinon, secrétaire communal, et Liégeois, instituteur en chef pensionné, de Hollogne-aux-Pierres, dépose une série d'objets provenant du cimetière franc découvert, il y a quelques années, en creusant les fondations de leurs habitations, près du château de Hollogne.

L'assemblée charge le Bureau de remercier vivement MM. Lambinon et Liégeois d'avoir bien voulu consentir à ce dépôt qui permettra de compléter utilement l'étude du cimetière franc de Hollogne-aux-Pierres.

M. J. Pirlet fait don d'une matrice en fer (?) représentant Marie-Thérèse. (***Remerciements.***)

La séance est levée à 11 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE

XXIX. — CHANDELIERS ZOOMORPHIQUES.

(MOYEN AGE)

Musée de l'Institut archéologique liégeois.

LES deux chandeliers que nous reproduisons appartiennent à une catégorie d'objets qui durent être fort abondants au moyen âge et sur l'antiquité desquels on s'est parfois illusionné.

Ce fut, entre autres, le cas pour celui que nous étudierons en premier lieu. Ce petit cheval en bronze, recouvert d'une superbe patine, fut donné à l'Institut archéologique liégeois,

en septembre 1888, par M. le comte de Mercy-Argenteau; il avait été trouvé à Clavier, en réparant la chaussée romaine.

L'objet mesure 0 m. 089 de hauteur et sa longueur est de 0 m. 097.

L'ouvrier, avare du métal, n'a coulé que les parties visibles de profil ou de haut; la partie inférieure du corps fait totalement défaut: le corps est donc concave. Les deux

oreilles se présentent l'une derrière l'autre. De la bouche du cheval part une bride qui repose sur le cou de l'animal où elle est figurée par de légers traits en dents de scie; des traits de même genre se voient sur la tête de l'animal. Le dos de celui-ci est percé, à peu de distance du cou, d'une ouverture circulaire, autour de laquelle, à l'intérieur et à l'extérieur, on remarque des traces de rouille.

Les jambes antérieures sont écartées et projetées en avant, tandis que les jambes postérieures, également fortement écartées, sont verticales. La partie inférieure de la jambe pos-

térieure droite a disparu (1). Les pieds sont aplatis de façon à présenter une plus large assise. Cette disposition des pieds, ainsi que l'écartement des jambes et la position de celles-ci, a pour but d'assurer la stabilité parfaite de l'objet.

L'année même où l'Institut archéologique liégeois s'enrichissait de cette pièce intéressante, H. Schuermans lui consacra dans le ***Bulletin*** (2) de la Société, une notice accompagnée d'une planche en couleur.

« Il s'agit ici, disait cet archéologue au début de sa notice, d'un objet étrusque, comme cela sera démontré plus loin, c'est-à-dire d'un objet provenant d'Italie et appartenant à une civilisation antérieure aux Romains; il est, en tout cas, antérieur à l'arrivée des Romains dans notre pays ». La démonstration qu'annonçait l'auteur ne se rencontre guère dans le reste de l'article et son argumentation se résume à l'énumération de bronzes « ayant pour indice caractéristique d'origine étrusque les jambes tout d'une pièce, sans indication d'articulations, comme à la statuette de Clavier (3) ».

En ce qui concerne la perforation du dos de l'animal, Schuermans notait que: « en Hongrie, on a trouvé une série d'animaux semblables, parmi lesquels des chevaux dont deux encore montés d'un cavalier, ce qui pourrait avoir été le cas pour le cheval de Clavier, percé d'un trou au dos ». L'objet aurait servi d'ex-voto.

La démonstration ne parut point suffisante. Quatre ans plus tard, M. Marcel De Puydt, publiant un ***Premier supplément*** à sa ***Notice-Catalogue sur les antiquités préhistoriques du Musée de Liége***, signalait, sous le n° 14, le cheval de Clavier et lui consacrait une note dans laquelle, après avoir rappelé l'opinion de Schuermans, relative au cavalier que

(1) Elle a été remplacée par un support en cire qu'on reconnaîtra aisément sur notre cliché.

(2) *Le cheval étrusque de Clavier (Liége)*, dans ***Bulletin de l'Institut archéologique liégeois***, t. XXI (1888), pp. 237—250.

(3) Idem, *ibid.*, p. 255.

(4) ***Bulletin de l'Institut archéologique liégeois***, t. XXIII (1894), pp. 419-420.

le cheval pourrait avoir porté, l'auteur continuait en ces termes: « Semblable hypothèse n'est pas impossible, mais l'examen de cette ouverture prouve qu'une tige ou un objet *en fer* y était enfoncé et traversait le corps; les traces de rouille se remarquent au milieu de l'échine et à l'intérieur sous le ventre qui est en creux. Dès lors l'explication suivante donnée par M. François de Villenoisy, attaché aux musées nationaux de France (1), paraît aussi vraisemblable: l'animal n'est que le pied ou le support *en bronze* d'un *porte-lumière en fer*, comme celui que possède intact le Musée de Grenoble », et M. De Puydt faisait figurer côte à côte un croquis du chandelier de Grenoble et un croquis du cheval de Clavier avec un projet de restauration de la tige. « Peut-être, disait encore l'auteur, sommes-nous en présence de médiocres spécimens de l'art populaire gallo-romain (?). » Le point d'interrogation est de M. De Puydt (2).

L'objet cessa de figurer dans les collections de l'âge du bronze et fut transféré dans la salle réservée aux objets du moyen âge, où il se trouve aujourd'hui.

Lorsqu'en 1903, M. Joseph Destrée écrivit ses intéressantes études sur *La dinanderie sur les bords de la Meuse* (3), M. le baron de Loë attira son attention sur le cheval de Clavier. M. Destrée reprit l'étude de M. Schuermans et examina les pièces antiques invoquées à titre de comparaison par cet auteur. Il fit observer que les bronzes de Hallstatt et les petits bronzes étrusques de la collection de Meester de Ravestein, cités par Schuermans, ne rappellent « ni la tenue, ni le galbe relativement élégant du cheval de Clavier». De plus, fait remarquer M. Destrée, aucun d'eux (des chevaux étrusques) n'est perforé... Les uns ont le dos plein. Il en

(1) Lors d'une visite au Musée de l'Institut archéologique.

(2) Cette hypothèse avait, sans doute, été suggérée à M. De Puydt par le lieu de la trouvaille de l'objet.

(3) *La dinanderie sur les bords de la Meuse. Notes et documents* dans *Congrès de Dinant. Compte-rendu*, t. II, Namur, 1904, p. 743 et suiv. L'étude que nous citons se trouve aux pp. 790—798.

est qui sont encore munis d'une bélière à cette partie du corps; d'autres sont montés sur applique. Ces deux particularités s'expliquent par le fait que les menus objets dont il s'agit servaient ou d'ornements ou d'ex-votos. Le cheval de Clavier avait toute autre destination: c'était un support; de là sa stabilité. La perforation constatée dans le corps servait à recevoir une tige quelconque et à former un chandelier ».

Sans avoir connu la note de M. De Puydt (1), M. Destrée tombait d'accord avec lui sur la destination primitive de l'objet; la question était donc tranchée. Tout au plus, pourrait-on ajouter que Schuermans donnait « pour indice caractéristique d'origine étrusque les jambes tout d'une pièce » — et c'était, en réalité, le seul argument invoqué en faveur de l'origine étrusque du cheval de Clavier, — et qu'à ce compte, il faudrait attribuer aux Etrusques ces nombreux aquamaniles zoomorphiques en laiton que conservent les musées et les collections particulières et dont l'époque ne laisse cependant de doute pour personne (2). En comparant précisément « avec des aquamaniles dont l'âge peut être fixé, grâce à l'ornement d'un personnage qui surmonte telle pièce conservée au Musée de Copenhague », le cheval de Clavier, M. Destrée place ce dernier « au XIII^e^, peut-être au début du XIV^e^ siècle. »

Le petit taureau (3) reproduit ci-contre a été ainsi décrit par M. De Puydt: « Cette statuette, aux pattes raides, mesure 0 m. 06 de longueur et porte au milieu de l'échine une espèce de douille arrondie, d'environ 0 m. 01, s'élevant d'un

(1) Si M. Destrée cite (p. 796) le chandelier de Grenoble, c'est d'après une communication directe de M. de Villenoisy.

(2) Voy. par exemple l'aquamanile en laiton du XII^e^ siècle reproduit par J. Destrée, dans *L'art flamand et hollandais*, 2^e^ année (1905), p. 67, fig. 46.

(3) A notre sentiment, la forme des cornes indique un taureau et non un bélier, comme on l'a parfois désigné. M. Destrée signale (*Op. citat.*, p. 794) « dans les collections grand-ducales de Karlsruhe un chandelier en bronze (?)... qui affecte la forme d'un taureau ».

demi-centimètre au-dessus de la ligne dorsale. Cette douille en bronze, comme l'animal, est remplie par une tige *en fer* qui traverse tout le corps et dont l'extrémité est rouillée se voit sous le ventre (1)».

Le corps est donc complètement formé ; la patte postérieure droite de l'animal a totalement disparu, tandis que de la patte antérieure correspondante il ne reste qu'un tronçon. La tête de l'animal se termine en pointe et rappelle assez bien le museau d'une souris.

Cet objet, qui appartient à M. le chanoine Gaillard (2), fut trouvé jadis près du presbytère de Geer, en Hesbaye, qu'occupait alors M. Gaillard et « les fouilles pratiquées » par ce dernier «à l'endroit où cet objet avait été recueilli, ont donné, entre autres choses, des poteries et des tuiles de l'époque romaine ». Il est probable que parmi ces « autres choses » figuraient des objets du moyen âge, car c'est à cette époque qu'il faut placer l'exécution du petit taureau, sans qu'il soit possible de déterminer exactement le siècle auquel il appartient.

« Il est fort difficile, note justement M. Destrée, de pouvoir assigner des dates tant soit peu précises à des objets de bimbloterie qui ont été fabriqués peut-être indéfiniment

(1) M. De Puydt, *Op. citat.*, p. 419, n° 13. Cette description est reproduite d'après le baron A. de Loë, par J. Destrée (*Op. citat.*, pp. 792—793).

(2) Le Musée de l'Institut archéologique liégeois possède un moulage en laiton patiné de cet objet. C'est d'après ce moulage, dans lequel les parties manquantes ont été remplacées par des supports en cire, qu'a été pris notre cliché.

d'après les mêmes modèles (1) et ce n'est que par d'ingénieux rapprochements que l'on parvient parfois - - comme l'a fait M. Destrée, pour le cheval de Clavier, — à déterminer l'âge de ces curieux chandeliers.

Joseph BRASSINNE.

A PROPOS DE LA PLACE DU MARCHE

L'Institut archéologique liégeois a reçu de l'un de ses membres dévoués, M. l'architecte Paul Jaspar, la très intéressante lettre qu'on va lire; elle nous a paru digne d'être mise sous les yeux de nos lecteurs.

MESSIEURS,

Liége, le 15 Janvier 1909.

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous quelques idées que me suggèrent les discussions sur les modifications de la place du Marché et l'Exposition DELCOUR.

La dernière chronique de l'Institut archéologique disait: « Sans vouloir attribuer à la Place du Marché une grande valeur architecturale, etc.... ».

Pourquoi cet excès de modestie ?

Outre l'Hôtel de ville et les Fontaines, il y a là des types curieux de maisons en briques, en pierres, voire en pans de bois. Leurs silhouettes ont maintes fois tenté les peintres; les étrangers qui la visitent l'admirent et en emportent le souvenir en carte postale.

Cette place a bien une grande valeur architecturale. Nombreuses sont les habitations pouvant encore aujourd'hui servir de point de départ pour la construction de maisons modernes.

Hélas, les archéologues en général, s'occupent peu d'architecture ; cet art est trop fermé; rares sont ceux qui le comprennent. On apprécie plus volontiers les meubles sculptés; on ne va guère au-delà de la grille en fer et de la cheminée en Saint-Remy .....

Peu de villes cependant possèdent autant et d'aussi bons spécimens de maisons bourgeoises, que la nôtre; citons l'hôtel SKLIN, la maison RASQUIN, la maison que l'on modifie actuellement rue Saint-Séverin, la maison DUMONT-JONNIAUX, celle de Coronmeuse et toute la rue Hors-Château.

Vous figurez-vous aussi le Mont Saint-Martin dégagé vers le boulevard par la démolition des maisons qui l'obstruent?

Ce serait une merveille! les vieux hôtels aristocratiques portés par leurs terrasses et leurs jardins au haut d'énormes murs qui semblent de marbre ?

(1) *Op. citat.*, pp. 797—798.

Qui s'est promené sur la plate-forme du Théâtre Royal a pu en juger.

Pourtant, une renaissance semble se faire ; des propriétaires avisés imposent à leur architecte de construire en Louis XIV et XV et, chercheurs, ils nous apportent de nombreux documents que nous apprécions fort. On reprend enfin le cycle de l'architecture passée, interrompu par l'art moderne. Après avoir remis en honneur le style médiéval, celui de la Renaissance (flamande... car la wallonne, qui existe pourtant, qui la connaît?) on avait, sautant à pieds joints, franchi l'Empire et la Restauration....

Pauvre architecture moderne! frappée par de maladroits amis, elle est moribonde ; l'on ne peut se le dissimuler ; on disait de l'archéologie : c'est un fil à la patte! on redit maintenant : *c'est une base*. Ramené en arrière, on reprend avec les styles Louis XIV et XV la tradition de la plus belle époque de notre art. Ici nous battons les Flandres, car nos sculptures furent inimitables. Nous avions perdu le sens de la rocaille, nous appellions rococo la plus sémillante fantaisie; de même on appela barbare et gothique le style médiéval sous les Louis. La tendance moderne, le modern style, fit reconnaître enfin le talent de nos devanciers et l'on s'aperçut un beau jour que ce modern style était, comme le Louis XV, sur un rappel de l'Orient, un retour aux formes empruntées à la nature; qu'il eût été plus simple de continuer le passé que de faire du neuf, n'en fut-il plus au monde! Et c'est ainsi que Delcour revient à la mode et qu'on organise en ce moment une exposition de ses œuvres qui sera encore, pour beaucoup de visiteurs, une révélation.

On voudrait aussi lui élever un monument, sorte de reconnaissance de son talent. Ne vous paraît-il pas que l'on pourrait plutôt, puisqu'on revient sur des erreurs passées, restaurer ses œuvres telles qu'il les avait conçues?

Nous savons tous que la Fontaine de Vinâve-d'Ile était en marbre rouge et que la Vierge, les mascarons et les lions en étaient dorés.

S'imagine-t-on la splendeur rendue à la Place du Marché par la restitution de la fontaine du Perron? Surélevée de 3 degrés et construite en marbre de diverses nuances: gris de Barse, St-Remy, Vodelet, ornée de bustes en marbre blanc, elle ferait vis-à-vis à l'Hôtel de ville dont les balustres seraient redorés. Peut-être, pour notre Congrès archéologique, l'on pourrait, afin de s'en faire une idée, la peindre, ainsi qu'on le fit à Bruxelles en 1880 du Temple des Augustins (ancienne poste); elle ne pourrait y perdre, car elle est en vilaine pierre bleue et en fonte! On remplacerait les bustes enlevés par leur simulacre.

Ne pensez-vous pas que l'œuvre ainsi rétablie aurait un succès et que d'enthousiasme on pourrait en espérer la restitution de notre Conseil Communal?

Comme retour à l'architecture polychrôme, faut-il citer Berne et la Suisse, Francfort et l'Allemagne, et ce qu'à Bruxelles on a fait de la Grand'Place?

Devrons-nous toujours nous laisser devancer par nos frères fla-

mands et par l'Etranger? La foi nous manque et nous avons cependant des choses admirables qu'on apprécie ailleurs et que nous semblons ignorer.

Je termine en faisant le vœu de voir maintenir intacte notre vieille Place du Marché, de la compléter même, et je proteste avec tous les artistes contre l'architecture officielle dont on nous menace et que des exemples trop proches nous font redouter.

Recevez, je vous prie, Messieurs, mes salutations distinguées.

Paul JASPAR.

ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES

Les pièces représentées ci-dessous font partie des collections particulières de M. M. De Puydt qui nous a très obligeamment permis de les reproduire ici (1).

La première (fig. 1) est un disque perforé, en roche schisteuse, trouvé à Tourinne-la-Chaussée. La seconde (fig. 2)

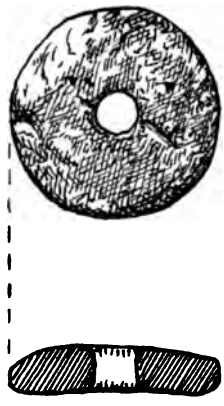

Fig. 1.

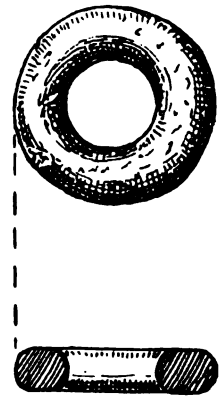

Fig. 2.

est un anneau en grès verdâtre provenant du gisement néolithique de Bousalle.

(1) Les clichés de ces pièces, d'une grande rareté, ont été communiqués par la *Société d'anthropologie de Bruxelles*.

La troisième (fig. 3) est une hachette ornementale ou symbolique formée d'un caillou de quartz poli ; elle a été

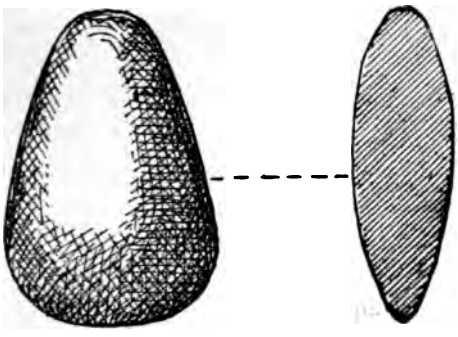

Fig. 3.

trouvée à la surface des champs sur le territoire de la commune de Tinlot, province de Liége.

F. V.

PLACE SAINT-LAMBERT

La tranchée ouverte le long de la Société militaire n'a pas donné les résultats qu'on aurait pu attendre. Si l'on a retrouvé, dans le prolongement où les plaçait notre plan de l'an dernier, les deux grosses murailles de la Cathédrale de 1185, par contre il n'y avait nul vestige de murs romains. Toutefois, dans les déblais, il y avait de nombreux fragments de tuiles, de rondelles d'hypocauste et même une rondelle tout entière ; en outre, assez bien de tessons de poteries dont quelques-uns intéressants.

La découverte la plus importante est sans contredit celle de deux petites murailles de 45 centimètres d'épaisseur et distantes l'une de l'autre de 15 m. 70. Elles étaient d'un travail rudimentaire, de grès mal cimenté, ne se rapprochant ni du bel appareil des murailles romaines, ni de la solide construction de celles de la Cathédrale. Une constatation qui a son importance, c'est que la mosaïque exhumée l'an dernier se trouvait juste dans l'axe de ces murailles dont la direction, d'ailleurs, ne répond nullement à celle des murailles de la Cathédrale. Entre ces petits murs et au même niveau que l'an

passé, on a retrouvé à maintes reprises par fragments, le dallage de la mosaïque. A notre avis, il s'agirait là d'une très ancienne construction, peut-être contemporaine de saint Hubert; en tous cas antérieure au dallage de Notger que l'on voyait à 0m.35 en dessous du sol, tandis que le dallage de la mosaïque ne se rencontrait qu'à 0m.75 du sol. Ces murailles, de mauvais appareil, ne pouvaient, nous semble-t-il, ni être bien élevées, ni être capables de supporter une lourde toiture soit de plomb, soit de tuiles, et nous sommes assez d'avis que ce pourraient être les fondations d'une église en bois, type qui, sans doute, a été, dans le principe, plus commun qu'on ne pourrait le penser.

Un sarcophage, orienté presque N.-S., la tête vers le nord, a été découvert à 2 mètres de profondeur. C'est jusqu'à présent, celui qui a été rencontré le plus bas; le plus « enterré » jusqu'ici, avait été trouvé à 1 m. 30. Le fond du sarcophage était à 2 m. 64. Cette sépulture, monolithe à couvercle évidé trapézoïde, avait reçu les corps de plusieurs personnes. Elle était remplie d'ossements et renfermait plusieurs crânes. Située au pied d'une des grosses murailles de la Cathédrale de 1185, elle avait été, comme d'autres, découvertes l'an dernier, légèrement écornée par les constructeurs de ce monument.

Dans les couches inférieures de la tranchée, on a retrouvé le limon épais constaté dans le fond de cabane préhistorique et sous celui-ci quelques silex, éclats ou même fragments taillés.

Vers le bas de la place, en face du Drapeau belge, des murailles, des fragments de construction, fort mal aisés à identifier ; des ossements provenant apparemment du cimetière de N.-D.-aux-Fonts ; quelques poteries assez réduites ont aussi été retirées du sol. Vers le haut de la place, on est entré dans les sous-sols des habitations qui bordaient le sud de la place du Vieux-Marché.

Eug. POLAIN.

1e ANNÉE, N° 3. MARS 1909.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége

Séance du 31 janvier 1909

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35.

32 membres sont présents: MM. Julien Fraipont, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. M. De Puydt, E. Brahy-Prost; G. Ruhl, baron W. de Crassier, Dr J. Simonis, M. Lohest, J. Brassinne, F. Hénaux et E. Polain, membres effectifs; MM. L. Halkin, C. Haulet, G. Rasquin, J. Hamal-Nandrin, J. Plomdeur, F. Sacré, A. Bouhon, F. Couvreux, Dr E. Delsaux, F. Magnette, H. Servais, G. Ghilain, V. Rubbers, abbé J. Coenen, J. Dabin-Boseret, C. Simonis, Dr B. Wibin, H. Gourdet et J. Pirlet, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. de Buggenoms, Dr J. Alexandre, Fl. Pholien et J. Closon.

Lecture du procès-verbal de la séance de décembre 1908 et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVIII du *Bulletin* avance régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et E. Polain font rapport sur le travail de M. A. Body, intitulé LES COUTEAUX DE SPA et en proposent la publication. Adopté.

M. le Secrétaire présente:

a) de la part de M. le Dr Tihon, qui en est l'auteur, le manuscrit d'un travail intitulé: DOCUMENTS INÉDITS CONCERNANT LES LA MARCK (XVe SIÈCLE). Sont nommés rapporteurs: MM. E. Poncelet, L. Lahaye et J. Brassinne.

b) un mémoire de M. J. Pety de Thozée, ayant pour titre: LE POÈTE LIÉGEOIS HENRI DE WALEF. MM. St. Bormans, Dr J. Alexandre et Jos. Demarteau sont chargés d'examiner ce travail.

Communication de M. L. Renard-Grenson: PRÉSENTATION D'UNE COLLECTION D'ANTIQUITÉS BELGO-ROMAINES ET FRANQUES.

M. le Président remercie M. L. Renard-Grenson de son instructive communication et insiste sur le grand intérêt que présente ce bel ensemble d'antiquités pour le Musée de Liége. En présence de l'impossibilité dans laquelle l'Institut se trouve d'acquérir ces objets, il fait appel au mouvement et à la générosité de certains membres pour aider la Société à conserver au pays de Liége cette collection (Applaudissements).

Election de deux membres effectifs. — MM. J. Hamal-Nandrin et G. Rasquin sont élus, à l'unanimité, membres effectifs.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. Jos. Remouchamps, J. Body, J. Dumont, A. Collard, H. Germay-Jehotte, Dr A. Hogge, H. Dupont, H. Chaudoir fils, G. Dallemagne, E. Guérette-Douxchamps, C. Leclère, E. Jacquemotte, P. Faider, H. Arnold, Ch. Demany, baron Ivan de Radzitzky-d'Ostrowick, P. Dieudonné, J. Mouton, F. Hennet et A. Lobet, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux présente à l'assemblée un grand trépied pliant, un candélabre et une lampe en bronze, provenant d'une tombe belgo-romaine, fouillée par lui dans le Condroz (Applaudissements).

M. le Président annonce que des dons importants ont été faits au Musée depuis la dernière séance: savoir une collection de monnaies romaines, offerte par M. le Dr Alexandre; un grand tableau du peintre liégeois Ramey, donné par M. Ed. Brahy-Prost pour l'une des salles du Musée Curtius et une série d'antiquités préhistoriques, offerte par M. M. De Puydt.

De chaleureux remerciements sont votés aux donateurs.

La séance est levée à 12 h. 15.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE

XXX. — LANTERNE DE VESTIBULE DU PALAIS DES PRINCES-EVEQUES

PARMI les nombreux objets et débris retrouvés dans les combles de l'ancien palais des princes-évêques (1) de Liége, se trouvait la belle et grande lanterne de vestibule reproduite ci-après.

De forme octogonale et mesurant 1 m. 45 de hauteur et 0 m. 65 de diamètre, cet appareil, qui orne actuellement la salle des séances de l'Institut archéologique, est un beau spécimen du luminaire liégeois du style Louis XIV.

Le corps principal, formé de huit pans réguliers, est surmonté d'une couronne formée de palmettes légèrement divergentes à leur partie supérieure et très finement découpées.

Aux joints de dessus de chaque pan

(1) On a notamment découvert dans ces greniers, différents objets de valeur, notamment de belles tapisseries, qui furent utilisées pour décorer les locaux du Gouvernement provincial, ainsi qu'une ancienne porte massive en chêne sculpté, qui daterait du règne d'Erard de La Marck et que conserve notre Musée.

se trouve appliquée une tête de faune grimaçant, sorte de masque aux traits saillants; chaque pan est en outre orné, indépendamment de godrons en relief, d'un rinceau à feuilles d'acanthe, qui semble supporter le soubassement. Le culot est formé, comme la couronne supérieure, de palmettes recourbées et se termine par un anneau.

Ce type de lanterne en cuivre doré paraît être de fabrication et de composition locales, car nous n'en trouvons pas trace dans l'histoire du luminaire français, et ses lignes relativement sobres n'accusent point la facture d'une œuvre allemande. Les vitres sont en verre verdâtre et le système d'éclairage est la chandelle, la fumeuse et primitive chandelle de l'époque.

On admirera l'élégance de forme de cette lanterne en même temps que l'extrême bon goût avec lequel sa décoration a été traitée; d'après la tradition, cette lanterne était, lors de l'entrée des républicains à Liége, en 1794, suspendue dans le vestibule conduisant de la première Cour dans les appartements que le prince occupait, dans la première galerie du côté de la rue Sainte-Ursule. M. le docteur Alexandre, le conservateur en chef de notre Musée, de qui nous tenons ces renseignements, a bien voulu nous signaler, d'autre part, que cette lanterne, retrouvée à l'état de nombreux fragments, a été restaurée telle qu'on la connaît aujourd'hui sous la direction de feu Jules Helbig.

Elle aura sa place tout indiquée dans l'un des vestibules de notre nouveau Musée, à la maison Curtius.

Florent Pholien.

Note sur la seigneurie de Lummen (droit brabançon) au début du XVII^e^ siècle.

La seigneurie de Lummen, sous l'ancien régime, comprenait non seulement le village actuel de Lummen, mais les localités de Linckhout, Coursel et Schuelen. Les comtes de Looz (1) possédaient les droits de souveraineté sur la

(1) Les princes-évêques de Liége étaient devenus comtes de Looz en 1361.

plus grande partie de la seigneurie, sur les trois quarts; le duc de Brabant les exerçait sur le dernier quart restant.

L'histoire, compliquée d'ailleurs, de cette seigneurie, n'a pas encore été faite. Toutefois, on trouvera quelques renseignements utiles dans le *Mémoire historique*... de de Corswarem (1) ainsi que dans l'*Histoire de la Maison de La Marck*, du baron de Chestret, une branche des La Marck ayant été, pendant plusieurs siècles, seigneurs de la partie lossaine de Lummen qu'ils tenaient en fief des princes-évêques de Liége (2).

La présente notice a simplement pour but, de faire connaître un petit détail inédit, qui intéresse cette section de Lummen, qui dépendait du Brabant. Ce détail est emprunté à deux ordonnances des archiducs Albert et Isabelle, l'une du 15 mai 1604, l'autre du 15 novembre 1606, toutes deux transcrites dans un registre aux œuvres de Lummen (3).

En 1603, paraît-il, le comte Robert de la Marck (4), comte de Manderscheidt, qui possédait comme fief lossain les trois quarts de la seigneurie de Lummen, voulant arrondir son domaine, fit offrir aux archiducs une somme de 15.000 florins (5), à la condition de lui céder cette partie de Lummen, qui dépendait du Brabant. Les gens de Lummen (partie brabançonne) ayant eu vent de ce projet d'aliénation, s'en inquiétèrent grandement. Etre aliénés du Brabant, c'était à la fois pour eux perdre leurs privilèges et se voir soumis à des impositions auxquelles ils étaient soustraits en tant que sujets brabançons (6). D'autre part, ils se rappelaient avoir, auparavant déjà, été inféodés à un comte de La Marck (7) et

(1) Cf. pp. 258 et suiv.

(2) Cf. pp. 193 et suiv. et *passim*.

(3) Cf. Lummen, *œuvres* (droit de Brabant). Anno 1611—1616, n° 60, f° 251 bis et suiv. Archives de l'Etat, à Hasselt.

(4) En réalité, il s'agit de Philippe de La Marck. — Cf. dans DE CHESTRET, *ouv. cité*, p. 222—224, la notice sur ce personnage turbulent.

(5) La seconde ordonnance des archiducs dit 16000 ou environ.

(6) Notamment le *pontgelt* (avec ici, je pense, le sens de droit sur la vente de biens immeubles) et les *peerts keuren* (droit de mortemain qui s'acquittait par la livraison d'un cheval).

(7) J'ignore quand a eu lieu cette inféodation.

ils avaient alors tellement pâti qu'ils avaient racheté le droit d'être à nouveau rattachés au Brabant. Aussi n'hésitèrent-ils pas à faire à leurs souverains des contre-propositions et leur offrirent une somme de 5000 florins, la moitié payable comptant, la moitié après un délai de six mois; ils s'engagèrent en outre à doubler la somme qu'ils versaient annuellement à la Chambre des comptes, c'est-à-dire à payer chaque année 120 florins du Rhin, au lieu de 60 auxquels ils étaient antérieurement astreints. En même temps, ils demandaient le renouvellement des privilèges qui leur avaient été concédés par Philippe le Bon, le 22 juin 1430, puis confirmés par l'empereur Charles-Quint, le 31 juin 1536, ainsi que la promesse de ne pas être aliénés du Brabant sans leur consentement.

Leurs propositions furent acceptées. Il s'agissait maintenant de trouver la somme promise; ils empruntèrent. Puis il fallut rembourser les créanciers, c'est ce qu'ils firent, ayant obtenu des archiducs de pouvoir lever un impôt sur leurs terres, leurs bois, leurs maisons. Chaque *halster* (1) de terre, notamment fut taxé à 20 sous.

A. HANSAY.

VASE PROTOHISTORIQUE D'OMAL

Nous donnons ci-dessous la reproduction (2) d'un joli vase en terre noirâtre, découvert à Omal en 1906, au milieu des restes d'un foyer, à 250 mètres des sépultures de l'âge du fer signalées dans la sablière Ferrette (3). Cette pièce rare, qui fait aujourd'hui partie des collections de M. Marcel De Puydt, est d'une véritable élégance de forme; elle est intéressante au point de vue de l'étude des origines de la céramique dans notre province, et elle mérite de retenir l'attention, d'autant plus qu'au pays de Liége, les poteries

(1) Le *halster* était une mesure de grains avec laquelle il était possible d'ensemencer environ le quart d'un bonnier.

(2) Le cliché a été obligeamment prêté par la *Société d'anthropologie de Bruxelles.*

(3) Au sujet de ces découvertes, voyez le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. XXVI (1907).

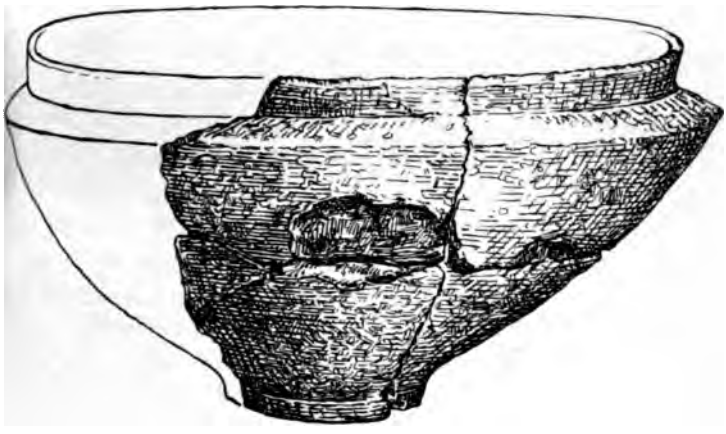

Hauteur : 0 m. 065. — Diamètre à l'orifice : 0 m. 13.
Diamètre du fond : 0 m. 035.

provenant d'emplacements habités protohistoriques sont beaucoup moins connues que les urnes provenant des nécropoles.

F. V.

NOS COLLECTIONS

Tandis que les derniers travaux d'appropriation intérieure des diverses salles de la Maison Curtius s'achèvent, il n'est pas sans intérêt de consigner ici dans quelles proportions inaccoutumées nos collections se sont accrues, surtout en ces deux derniers mois.

C'est tout d'abord M. Ed. Brahy-Prost, qui a fait don à la ville de Liége, pour notre Musée, d'une belle toile du peintre liégeois Jean Ramey (XVII[e] siècle); ce tableau, intéressant à plus d'un titre et qui représente la guérison d'un boiteux par les apôtres Pierre et Paul, ornera le dessus de cheminée de l'une des salles de notre futur local.

C'est ensuite M. M. De Puydt qui a offert à la ville, pour notre section préhistorique, des séries d'antiquités néolithiques, provenant de trouvailles faites par lui sur le territoire de la commune d'Omal.

De leur côté, MM. A. et J. Mouton ont consenti à se dessaisir en faveur de notre Institut, d'une remarquable cruche en grès, d'un type très rare, découverte à Liége, rue des Carmes.

En janvier dernier, d'autre part, l'occasion se présentait pour nous d'acquérir une importante collection d'antiquités belgo-romaines et franques, trouvées aux environs de Tongres.

Le manque de ressources de notre Société allait faire renoncer à tout espoir d'achat lorsque, sur l'initiative de M. de Buggenoms, un groupe d'amis du Musée s'est interposé pour aplanir les difficultés pécuniaires.

Aujourd'hui, grâce à la libéralité de MM. Brahy-Prost, N. Capelle, M. Chizelle, de Buggenoms, J. E. Demarteau, M. De Puydt, baron de Sélys-Longchamps, J. Fraipont, M. Lohest, Fl. Pholien, G. Rasquin et G. Ruhl, nos collections ont pu s'enrichir d'emblée de plusieurs centaines d'objets d'un réel intérêt, parmi lesquels plusieurs méritent une mention spéciale. Nous signalerons notamment un très intéressant petit vase en bronze, en forme de buste humain, une série de belles fibules franques, une collection de bracelets en bronze, une vingtaine de belles verreries franques, une centaine de poteries diverses, etc.

Il faut féliciter et remercier ces « amis du Musée » de leur grande générosité et du bel exemple qu'ils viennent de donner.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE.

Congrès archéologique et historique de Liége. — Les adhésions continuent à affluer au Secrétariat Général; à l'heure actuelle il y en a près de neuf cent cinquante! Les Liégeois sont cependant les derniers à souscrire. Il faut néanmoins qu'ils s'y décident en grand nombre car le Congrès présente, au point de vue de l'histoire et de l'archéologie liégeoises, une importance capitale.

Le Comité exécutif vient de faire commencer l'impression des publications provisoires; avis aux retardataires, car une fois le chiffre du tirage arrêté, il sera difficile au Comité de garantir encore les susdites publications aux souscripteurs tardifs.

1e ANNÉE, N° 4. AVRIL 1909.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége

Séance du 28 février 1909

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35.

42 membres sont présents: MM. Julien Fraipont, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. M. De Puydt, G. Ruhl, Dr J. Simonis, baron de Sélys-Fanson, J. Brassinne, Eug. Polain et Dr J. Grenson, membres effectifs; MM. C. Haulet, Dr G. Jorissenne, baron M. de Sélys-Longchamps, J. Hamal-Nandrin, L. Ledru, J. Plomdeur, F. Sacré, L. Baar-Lechat, A. Bouhon, E. Masson, Fdm. Couvreux, M. Cloes, F. Smaelen, F. Magnette, H. Servais, L. Leenaers, G. Ghilain, V. Rubbers, A. Baar-Magis, J. Pirlet, F. Ledent, L. Jamin, F. Hennet, A. Lobet, J. Dumont, P. Faider, J. Mouton, P. Dieudonné, Ch. Demany, baron I. de Ratzitzki, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. Dr J. Alexandre, E. Brahy-Prost, de Buggenoms, Th. Gobert, G. Rasquin, J. Closon et Dr B. Wibin.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier 1909 et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVIII du *Bulletin* se poursuit régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire donne lecture des rapports déposés par MM. E. Poncelet, L. Lahaye et J. Brassinne, sur le travail de M. le Dr Tihon, intitulé : *Documents inedits concernant les La Marck et l'évêque Jean de Hornes.* — L'impression de ce mémoire est votée.

Communication de M. J. Brassinne: L'ARGENTERIE ET LA POTERIE D'ÉTAIN DANS L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

M. le Président remercie chaleureusement M. J. Brassinne de son intéressante communication (Applaudissements).

Rapport du Secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1908. — M. le Secrétaire donne lecture de son rapport dans lequel il passe en revue les principaux faits qui ont marqué en 1908 la vie tant morale qu'intellectuelle de l'Institut.

Rapport du Trésorier sur la situation financière. — M. le Trésorier donne lecture de son rapport.

M. le Président remercie les deux rapporteurs et propose l'impression de leurs rapports. Adopté *(Applaudissements).*

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. L. Mélotte, L. Bécasseau, L. Marcin, H. Hirsch, G. Le Brun, D. Gérard, A. Maretti et J. Pirlet, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — MM. J. et A. Mouton font don d'une cruche en grès du haut moyen âge, trouvée rue des Carmes.

M. M. De Puydt offre, de la part de M. Jean Baudouin-André de Grivegnée, un chandelier gothique en laiton, exhumé rue Cralle à Grivegnée; il remet aussi, pour la bibliothèque, un exemplaire de sa brochure intitulée: LES EMPLACEMENTS D'HABITATIONS PROTOHISTORIQUES DE LA BRUYÈRE DE NEERHAEREN.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

La séance est levée à midi vingt.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE

XXXI. SAINT DOMINIQUE RECEVANT LE CHAPELET DES MAINS DE LA VIERGE MARIE, par Jean-Gilles DELCOUR. (Eglise de Jupille)

J'AI publié, l'an dernier, une description du portrait de Jean Delcour par son frère (1) et j'ai annoncé, à la fin de mon article, que je venais de retrouver deux œuvres

(1) *Chronique archéologique du pays de Liége*, 3me année, 1908, p. 94 et suiv.

du maître; l'une, depuis lors, a été soigneusement revernie par M. Jamin, à l'initiative de M. le curé de Chênée; l'autre exige la même réparation. En attendant que j'en fasse ici l'étude détaillée, je donne une reproduction d'un troisième tableau que j'ai découvert en l'église de Jupille (1), ornant l'autel de la nef gauche; il y est bien conservé et l'éclairage latéral permet de l'admirer à toute heure du jour. C'est une toile qui mesure 2 m. 12 de hauteur sur 1 m. 42 de largeur.

La Vierge, portée sur des nuées où voltigent des anges, et le pied gauche appuyé sur un croissant, est vêtue d'une robe blanche à reflets bleuâtres, serrée à la taille par une ceinture étroite et terminée au-dessus des seins par une large dentelle au milieu de laquelle est fixé un bijou de pierre fine. Elle porte un manteau bleu d'outremer qui, de la tête, descend jusqu'aux chevilles et s'étale sur le giron; un léger galon d'or le borde avec élégance. Les ombres seules y sont indiquées en tons noirs et bien fondus.

Une couronne d'étoiles en or assez massif est suspendue autour de la tête.

La figure est pâle, douce et jeune; ses traits sont réguliers, corrects et dessinés à la terre d'Ombrie; quelques reflets bleus du manteau rendent le modelé transparent.

Les mains et les pieds nus sont d'un dessin exact et élégant; leur tonalité rappelle un peu celle du visage.

La Vierge tend, de la main droite, un chapelet à saint Dominique, tandis que sa main gauche retient l'Enfant Jésus qu'elle porte assis sur sa cuisse gauche. L'Enfant est gracieux, bien proportionné, comme chez les peintres italiens de la Renaissance; sa chair rosée a des modelés de laque et de terre de Sienne, délicats et fondus; des blancs nacrés et des bleus discrets complètent le charme de ce petit corps dodu et vivace. Le visage qui a souffert des injures du temps, est plus souriant que beau. Les cheveux châtain clair sont

(1) Dans cette même église, j'ai retrouvé le grand tableau de J.-B. Coclers (signé) que Jules Helbig croyait perdu, *Jésus guérissant l'aveugle-né*; un *Christ en croix* d'Erasme Quellyn, selon toute vraisemblance, où Rubens figure sous le froc d'un franciscain, œuvre admirable, où le pinceau fougueux et pathétique de Rubens semble se manifester; une *Nativité*, de Honthorst peut-être; une *Vierge byzantine*, d'un auteur inconnu, et une *Descente de Croix* du XVIe siècle. On y voit aussi un *Ange gardien* de Jean Delcour et un saint Augustin du XVe siècle.

bouclés autour d'un front bombé. Jésus présente aussi de la droite un chapelet à saint Dominique, tandis qu'il en reçoit de la main gauche un autre, à grains volumineux, que lui tend un ange voltigeant derrière lui.

Les anges sont tous charmants, un surtout, qu'on aperçoit entièrement et qui tient de la droite une couronne de roses blanches. Ceci rappelle l'origine du rosaire, Grégoire de Naziance ayant proposé de changer la couronne de fleurs dont on ornait la tête de la Vierge Marie en une couronne de prières; rosarium en latin signifiait plant de roses, puis il désigna une couronne de ces fleurs. Saint Dominique, au XIII[e] siècle, ayant imploré le secours de Marie pour ramener l'ordre et la pureté dans l'Eglise, établit l'usage régulier du rosaire, triple chapelet dont les 15 gros grains s'appellent roses. Pie V institua la Fête du Rosaire et Grégoire XIII la fixa, après 1571, au premier dimanche d'octobre. Une confrérie du saint Rosaire a été instituée par le fondateur de l'ordre des Dominicains.

Il y a huit anges dont un adolescent, assis sur une marche du temple, devant lequel la scène se passe, les ailes éployées, comme s'il venait de s'y poser. Il parle avec un angelet qui, debout à sa gauche, égrène un chapelet de l'ancien genre où les grains se déplacent largement sur le cordon d'enfilement à mesure des prières. L'ange assis porte une chape rouge brochée d'or et d'argent, tout ornée de cabochons; il tient dans son giron une collection de chapelets.

Saint Dominique, en habit de son ordre, robe blanche et manteau noir, est agenouillé devant la Vierge. On voit près de lui un globe de verre surmonté d'une croix, image de la terre christianisée, et un chien qui porte entre ses dents un flambeau allumé; c'est en souvenir d'un songe, regardé comme symbolique de sa foi ardente, que fit sa mère, Jeanne d'Aza alors qu'elle était enceinte de lui. Il est peint en tons plus chauds que les autres personnages et, sans aucun doute, d'après nature. Est-ce un dominicain qui a posé? C'est fort probable; sur le crâne chauve et très individualisé, la couronne monacale de cheveux ne se rejoint pas à la région supérieure et elle est reportée en totalité fort en arrière, le front étant dégarni jusqu'à la ligne des oreilles; tête de dominicain donc et d'un homme bien déterminé. Ses cheveux

SAINT DOMINIQUE RECEVANT LE CHAPELET DES MAINS DE LA VIERGE MARIE, par Jean-Gilles DELCOUR.

raréfiés sont noirs; la barbe est d'un châtain foncé, courte comme la moustache. Le nez aquilin, les yeux bruns, la bouche assez grande et entr'ouverte ont un caractère à demi rural. L'expression dévote est assez marquée. La main droite est placée sur le cœur avec piété et la gauche reçoit le chapelet offert par la Vierge.

Une dominicaine, tenant de la droite un crucifix attaché à une tige de lys, fait peut-être allusion par sa présence à l'*ordre du Collier céleste du saint Rosaire*, fondé par Anne d'Autriche pour cinquante filles nobles. La main gauche exprime la dévotion en appuyant des doigts gracieux et effilés sur la poitrine inclinée.

A côté, un pape en tiare, à figure sévère, le nez en bec d'aigle, le menton énergique, représente Pie V ou Grégoire XIII; mais les portraits connus de ces pontifes ne répondent point à celui que nous voyons ici; il en est de même du cardinal au visage empourpré, son voisin de gauche. Je ne suis parvenu à identifier ni ces détails, ni le prêtre en bonnet diaconal, ni le vieillard nu-tête, ni le personnage couvert d'une toque noire et large qui complètent le groupe.

L'atmosphère manque de limpidité et de profondeur. Le monument qu'on aperçoit partiellement, offre des colonnes d'un gris bleuâtre, appartenant au style corinthien.

Tous les caractères de ce tableau concordent avec ceux que l'analyse dégage des autres œuvres de Delcour (voy. ceux que j'ai cités et le *Martyre de saint Laurent* à Saint-Martin de Liége). La gamme générale en est bleu grisâtre; les blancs sont bleuâtres; aucun blanc pur ne s'isole dans les vêtements ou ailleurs. Le modelé, les plis de ces blancs sont obtenus par un mélange de terre de Sienne brûlée et de bleu, avec addition variable de blanc.

Le modelé des chairs est bistré; les ombres sont fondues avec délicatesse.

Les figures sont bien dessinées et généralement individualisées; les anges ont des visages et des corps d'enfant. Toutes les têtes sont bouclées, blondes ou châtain clair. Les ailes ont des plumes grises. Les yeux ont des iris bleus, jaunâtres ou brunâtres, variés par conséquent.

Tous les mouvements des personnages sont gracieux; les mains sont typiques à cet égard.

L'esthétique et le concept de la composition rappellent les écoles de Rome et de Florence; une préoccupation de symbolisme se manifeste clairement. Il y a plus de science que d'inspiration dans les groupements, dans l'harmonie des couleurs et dans l'expression des sentiments. Néanmoins, les qualités et les tendances de l'auteur forment un ensemble qui n'appartient à aucune autre personnalité que Jean-Gilles Delcour.

Je dois des remerciements à M. le curé Pommée qui m'a facilité de la manière la plus obligeante l'étude de ce tableau sur lequel il ne possède aucun document écrit. N'est-ce pas une heureuse épave du couvent des Dominicains où les peintres du XVII[e] siècle étaient représentés par un grand nombre d'œuvres importantes?

G. JORISSENNE.

LA PLACE DU MARCHÉ

Après l'intéressante lettre de M. l'architecte Paul Jaspar, que nous avons publiée dans le numéro de la *Chronique*, l'Institut a reçu de l'un de ses nouveaux membres, M. Fern. Hennet, la très judicieuse lettre que voici:

Liége, 23 février 1909.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir examiner s'il n'y aurait pas lieu de tenter de rendre à la place du Marché son caractère primitif, en faisant réfectionner les façades des anciennes maisons et en les rendant telles qu'elles étaient au début.

Le Conseil communal pourrait accorder des primes aux propriétaires qui consentiraient à effectuer ces réparations et je suis persuadé que si l'on pouvait obtenir un mouvement dans ce sens, notre vieille place du Marché, si caractéristique, prendrait une physionomie toute particulière.

La maison du *Tourteau d'Or*, appartenant jadis à Jean Hennet, marchand bourgeois de Liége, relevant du bon métier des cordonniers, comprenait les trois premiers numéros actuels de la place du Marché. D'après une inscription sur l'acte de vente sur parchemin que je possède, Jean Hennet l'avait achetée le 6 février 1604. C'est là que sont nés vraisemblablement les bourgmestres Jacques Hennet, né à Liége le 25 décembre 1606, et son frère Wathieu Hennet, né à Liége le 26 mars 1611.

Le premier fut élu bourgmestre en 1649 et le second en 1648.

On pourrait placer sur cette maison, ancien *Tourteau d'Or*, une plaque rappelant ces faits, ce qui la rendrait intéressante au point de vue archéologique et historique.

Ci-joint: 1° copie de l'acte d'achat de cette maison par Jean Hennet, le 6 février 1604; 2° copie d'un passage extrait des *Rues de Liége*,

par M. Th. Gobert et un crayon généalogique concernant Jean-Jacques et Wathieu Hennet (1).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Fern. HENNET.

A Monsieur le Président de l'Institut archéologique liégeois.

On ne saurait qu'applaudir aux idées émises par M. Hennet; elles méritent d'être prises en sérieuse considération. La proposition de faire accorder par le Conseil communal une prime aux propriétaires des maisons de la place du Marché, qui consentiraient à en restituer les façades dans leur état primitif, est particulièrement digne de retenir l'attention; il faut souhaiter qu'elle trouve quelque écho auprès de nos édiles communaux.

L. R.

UNE VUE DE LIÉGE EN 1685

L'aspect si pittoresque de Liége a fréquemment tenté les dessinateurs et les graveurs. C'est par dizaines que l'on compte ces « prospects » de notre cité (2). Quelques-uns atteignent des dimensions considérables: telle la vue dessinée par Gilles Maréchal, portant la date de 1618 et qui ne mesure pas moins de 2 m. 05 de longueur sur 0 m. 40 de hauteur.

La vue que nous reproduisons ici (3) peut, au contraire, être comptée parmi les plus petites: l'original ne mesure, en effet, que 0 m. 115 de longueur sur 0 m. 057 de hauteur (4).

Cette vue figure dans un ouvrage in 8°, intitulé: *Ausführliche und Grundrichtige Beschreibung des ganzen Rheinstroms, darinnen klärlich enthalten, wo, wie, und welcher Gestalt selbiger entspringe....* et qui parut à Nü-

(1) Ces intéressantes annexes ont été déposées dans les archives de la Société. L. R.

(2) Sur les anciennes vues de Liége, cf. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXI (Table des Matières des volumes I à XXX) s. v° Plans et vues gravés.

(3) D'après un exemplaire appartenant à la Bibliothèque de l'Université (Fonds Wittert. Acquisitions).

(4) L'original porte le mot *Lüttich* à peu près au milieu de la partie supérieure.

remberg, chez Christoff Riegels et Andreas Kuorzen (1) en 1685.

Il est possible que cette vue n'ait pas été prise directement sur les lieux, mais soit la copie d'une autre planche; en tous

cas, elle donne la physionomie de la ville telle qu'on l'apercevait des hauteurs de Saint-Gilles. J. B.

PETITE CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE.

Place St-Lambert. — Les travaux entrepris place Saint-Lambert pour assurer la conservation de l'hypocauste découvert au cours des mémorables fouilles de 1907, sont sur le point d'être achevés.

Le Bureau de l'Institut archéologique a visité les travaux le dimanche 4 avril, sous la conduite de M. l'ingénieur Paul Lohest. Ces Messieurs se sont déclarés très satisfaits de l'état d'avancement des travaux, tout comme des grands soins avec lesquels ceux-ci ont été exécutés. Dans le vaste « hypogée », l'hypocauste apparaît complètement dégagé et, tout contre, restent mises à nu d'intéressantes murailles romaines ainsi que d'autres de la Cathédrale de 1185; on pourra, en outre, y voir, encore en place, une portion du « pave rose » de l'époque de Notger.

Deux sarcophages demeurés *in situ* achèvent de donner à ce coin du sous-sol liégeois un intérêt particulier, que sauront apprécier les nombreux spécialistes qui se donneront rendez-vous en notre ville au mois d'août prochain, à l'occasion du Congrès archéologique.

Rendons hommage aussi à la compétence et au dévouement de M. l'ingénieur Pellegrin, du service de la voirie, qui s'est occupé, avec M. Paul Lohest, de la direction de ces importants travaux.

X.

(1) L'estampe se trouve à la page 916. Le titre de l'ouvrage est transcrit d'après A. Dejardin (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XIII (1879), p. 584).

1e ANNÉE, N° 5. MAI 1909.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25 }

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége

Séance du 28 mars 1909.

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35.

44 membres sont présents: MM. J. Fraipont, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. M. De Puydt, E. Brahy-Prost, Th. Gobert, G. Ruhl, baron W. de Crassier, baron R. de Sélys-Fanson, J. Brassinne, F. Hénaux, J. Hamal-Nandrin et Eug. Polain, membres effectifs; MM. C. Haulet, L. Halkin, Dr G. Jorissenne, J. Plomdeur, F. Sacré, A. Bouhon, A. Wauters, Edm. Couvreux, M. Cloes, F. Magnette, P. Duvivier, E. Masson, N. Capelle, H. Servais, Dr F. Bidlot, L. Leenaers, J. Closon, H. Joris, abbé J. Coenen, J. Pirlet, Dr B. Wibin, L. Rigo, F. Hennet, A. Lobet, E. Guérette-Douxchamps, Ch. Demany, baron I. de Radzitzky-d'Ostrowick, D. Gérard, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. Dr J. Alexandre, G. Rasquin, de Buggenoms et E. Fairon.

Lecture du procès-verbal de la séance de février 1909 et correspondance. — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de février, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVIII du *Bulletin* se poursuit régulièrement.

Articles pour le Bulletin. — Sur l'avis conforme des trois rapporteurs, MM. St. Bormans, Dr J. Alexandre et Jos. Demarteau, l'assemblée vote l'insertion au ***Bulletin*** du travail de M. J. Pety de Thozée, intitulée: ***Le poète liégeois Henri de Walef (1661—1734).***

Communication de M. l'abbé J. Coenen:

LES DEUX SORTIES DES LIÉGEOIS CONTRE L'ARMÉE DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE, PRÈS DE LA PORTE SAINT-LÉONARD.

M le Président remercie vivement M. l'abbé Coenen de son intéressante communication (Applaudissements).

Présentation d'un candidat pour une place de membre effectif. M. G. Kleyer, bourgmestre de la ville de Liége, est présenté comme membre effectif.

Présentation et nomination de membres correspondants. — MM. Julien Delaite, Dr G. Jorissenne et F. Magnette sont présentés comme membres correspondants et élus à l'unanimité.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. E. Du Bois, G. Lajot, E. Jamar, H. Polain, A. Laloux-Lelièvre, F. Fabri, G. d'Artet, Dr L. Weekers, E. Moreau, F. Loiselet et J. Hautvast, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux présente un fer de lance provenant de Limet.

M. M. De Puydt annonce le dépôt par M. l'abbé V. Demarteau, du mobilier d'une tombe belgo-romaine à inhumation découverte à Celles et fait don d'une série d'antiquités romaines et franques trouvées à Tongres, Ombret, etc. — Des remerciements leur sont votés.

M. de Buggenoms est délégué au Congrès que la Société française d'archéologie organise à Avignon.

M. St. Bormans est désigné pour représenter l'Institut au sein de la Commission liégeoise pour l'étude des petites archives.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE

XXXII. — CHANDELIERS ZOOMORPHIQUES (Moyen Age).

1. Musée de l'Institut archéologique liégeois; 2. Collection de M. J. Brassinne.

EN terminant une précédente étude [1], nous faisions observer combien, d'une manière générale, il est difficile de dater avec quelque précision, les chandeliers zoomorphiques que le moyen âge nous a laissés.

[1] Voy. ci-dessus, pp. 15 et 16.

Cette observation, nous pourrions la répéter à propos des deux chandeliers de ce type que nous allons décrire.

Le premier est en laiton et a le mérite de nous être parvenu intact. Il a été trouvé, en 1890, dans le lit du Hoyoux à Huy et fait, depuis, partie du Musée de l'Institut archéologique liégeois (1). Il figure une sorte de chimère. La tête est celle d'un homme; le nez est très saillant et très large; les

yeux font saillie; les arcades sourcilières sont figurées par deux traits profonds; les oreilles, énormes, se présentent perpendiculairement à la tête. Quelques traits indiquent les cheveux, séparés par une ligne au milieu de la tête. Le cou, emprunté aussi au corps humain, relie cette tête bizarre à un

(1) M. De Puydt l'a signalé en note dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIII (1892), p. 421.

buste supporté par deux pattes projetées de côté, tandis que par derrière, le corps se profile en diminuant et se termine par la queue formant le troisième support de l'objet. Cette queue a une terminaison qui rappelle celle de la queue des poissons et est, en outre, pourvue de deux protubérances aiguës.

Le corps de la chimère est percé d'un trou dans lequel est engagée la partie inférieure d'une tige du même métal que le corps, terminée en pointe à la partie supérieure et sur laquelle se fixait la chandelle en cire. La partie de cette tige qui traverse le corps est amincie et aplatie sous le ventre de l'animal, de façon à avoir quelque jeu, mais sans toutefois pouvoir être enlevée. A peu près au tiers de sa hauteur, cette tige est munie « d'un plateau rectangulaire, dont les extrémités sont très relevées (1) ».

Il faut noter que les pattes de la chimère ont été fondues à part, puis rattachées au corps.

(1) Cfr J. Destrée, *La dinanderie sur les bords de la Meuse. Notes et documents* dans *Congrès de Dinant* : *Compte-rendu*, t. II, Namur, 1904, pp. 790—791, qui décrit et reproduit un chandelier en forme de cerf, présentant une disposition analogue.

L'objet mesure environ 0 m. 13 de longueur et sa hauteur totale est de 0 m. 16.

Le second chandelier reproduit dans cette notice figure un cerf bramant. La tête est fort sommairement modelée et le corps aplati. L'original, en laiton, était creux et le dos était percé d'un trou dans lequel le porte-lumière était jadis fixé. Cet objet avait été acquis à Maestricht par un marchand de notre ville qui le céda à l'un de ses confrères, après en avoir exécuté fort habilement un moulage dont il existe de nombreux exemplaires en laiton. C'est sur un de ces moulages d'ailleurs très adroitement patiné, que notre cliché a été pris (1). La destinée actuelle de l'original ne nous est pas connue.

Joseph BRASSINNE.

LE CARILLON DE SAINT-BARTHÉLEMY

en 1787.

Comme on le sait, le carillon actuel de l'église Saint-Barthélemy appartenait, avant la Révolution, à l'abbaye du Val-Saint-Lambert; mais on ignore généralement que déjà, au XVIII[e] siècle, l'ancienne collégiale possédait un jeu de cloches qui fut complété, en 1787, au moyen de vingt-trois cloches formant le carillon de l'abbaye de Saint-Gilles, sécularisée en 1786 (2).

Dès cette époque et même antérieurement, l'église Saint-Barthélemy avait un carillonneur en titre: Henri Berlo dit Sacré, qui se faisait entendre tous les dimanches et jours de fête.

En 1796, Saint-Barthélemy fut, par ordre du gouvernement de la République, dépouillé de ses cloches qui furent, soit fondues à la Monnaie, soit distribuées lors du rétablissement du culte en 1801, au hasard, à des églises qui n'en avaient pas.

C'est pour les remplacer que le préfet du Département de

(1) Ce moulage mesure 0 m. 11 de long et 0 m. 104 de haut.

(2) L'abbaye de Saint-Gilles fut sécularisée par le pape Pie VI, le 27 juin 1786 et réunie à l'église Saint-Jacques, ancienne abbaye qui venait également d'être sécularisée (Th. GOBERT, *Les Rues de Liége*, t. I, p. 93). Cependant, dès le 16 février 1786, des lettres de Joseph II confirmèrent la sécularisation de l'abbaye de Saint-Gilles (***Bulletin bibliographique de la Société d'Art et d'Histoire***, t. I, p. 44).

l'Ourthe, Desmousseaux, donna, en 1804, à l'église Sain Barthélemy, devenue paroissiale, les cloches de l'ex-abbay du Val-Saint-Lambert.

Voici le texte des contrats faits en 1787, entre le chapitre et Henri Berlo, l'un pour le transport et le placement des cloches de Saint-Gilles à Saint-Barthélemy, l'autre pour l'exercice des fonctions de carillonneur.

Ed. P.

Je soussigné, carillonneur de l'insigne église Collégiale de Saint-Barthélemi, en Liége, m'oblige de faire démonter le dessus du carillon de Saint-Gilles, consistant en vingt-trois cloches avec leur charpente, ferrailles, clavier, et tous leurs adjoints, les faire voiturer au poids de la ville pour y être pesées aux frais du chapitre de Saint-Barthélemi; ensuite les placer sur la tour de la dite église, les y arranger suivant l'art et les mettre d'accord avec les autres cloches de la même église, m'obligeant en outre de fournir les bois, fer, fil d'archal nécessaires, en un mot les rendre prêts à toucher pour le deux de juillet prochain, jour de la visitation de la bienheureuse vierge Marie, le tout à mes frais, dépens et à mes risques, sans que le dit chapitre y intervienne pour la moindre chose, et cela au moyen de cent florins Brabant que je recevrai immédiatement après avoir rempli les conditions susdites. Fait et passé à Liége, le 15 juin 1787.

Signé: Henri BERLOT, dit SACRE,
Carillonneur de Saint-Barthélemi.

Le soussigné, signe député des messieurs le doyen et chapitre de l'église collégiale de Saint-Barthélemi en Liége, déclare d'être convenu avec le sieur Sacré Berlot, parmi quatorze écus par an, à commencer le jour de Saint-Barthélemi et finir le même jour 1788, pour carillonner tous les dimanches et fêtes commandées de l'année, toutes les fêtes de la Sainte-Vierge, commandées ou non commandées, toutes les fêtes de saint Barthélemi, et les autres jours pendant l'année comme il faisait ci-devant, et cela immédiatement après le salut, pendant trois quarts d'heure.

Fait et accepté à Liége, le 3 septembre 1787.

Signé: Sacré BERLOT, carillonneur de Saint-Barthélemi; soussigné CHOKIER, chanoine et député de Saint-Barthélemi.

Collégiale Saint-Barthélemi, registre nº 3801, années 1787 à 1794, fol. 2.

HACHE ACHEULEENNE DE STER.

La hache du type acheulléen, reproduite ci-contre, est d'un travail soigné. Elle mesure 0 m. 10 de long, 0 m. 07 de large, 0 m. 017 d'épaisseur dans ses plus grandes dimensions et pèse 141 grammes. L'extrémité de la pointe manque, la cassure en est ancienne.

La pièce est faite en silex gris, provenant vraisemblablement du Hainaut. Sa belle patine brun marron est marbrée au verso de couleur plus sombre.

Les arêtes ne sont point émoussées; quelques petits éclats recents, laissant apparaître le silex gris, se remarquent sur ses

bords. L'objet est entièrement lustré, comme s'il avait séjourné longtemps dans du sable fin.

L'endroit où cette hache a été trouvée, la rend particulièrement intéressante car aucune découverte de silex paléolithiques n'a été signalée dans la région. Elle a été extraite entre deux berges assez escarpées, du lit du Chrisnir, petit cours d'eau qui se jette dans le ruisseau de Hockay, à Ster (commune de Francorchamps).

Gustave GHILAIN.

PETITE CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE.

Au quartier de l'Est. — Les démolisseurs s'en sont donné à cœur-joie dans les terrains de Bavière et les environs. Tout le pâté de maisons faisant face au boulevard Saucy a disparu sans laisser de trace et le gros immeuble formant l'angle de la rue du Ponçay et de la rue Puits en Sock est, lui-même, démoli; puis ce sera le tour des pittoresques baraques de la rue du Ponçay elles-mêmes.

A leur place s'étend, maintenant, un vaste terrain triangulaire où

un vilain piquet porte une plaque toute neuve: «Place de Bavière»; le quartier d'Outremeuse y aura perdu et son pittoresque et le délicieux aspect d'intimité qu'il avait conservé jusqu'ici. Et quand nous voyons qu'entre le boulevard de l'Est, la rue Ernest de Bavière et le nouveau boulevard prolongeant le boulevard Saucy, on veut conserver un grand espace vide, nous avons regrets plus cuisants de la disparition de la maison Porquin, ce bijou de notre architecture Renaissance du XVI^e^ siècle. Elle eût fait un effet superbe, entre les boulevards, surtout si on lui avait conservé les beaux quinconces d'arbres qui l'entouraient vers l'Est.

Mais hélas, le mal est fait! En ce qui concerne les maisons disparues, elles avaient aussi leur caractère, celui des bâtiments reconstruits en notre ville après le bombardement de Boufflers. Par derrière, se trouvaient des maisons en pans de bois des plus pittoresques et dans lesquelles on a certes dû trouver maints débris archéologiques de grand intérêt pour l'étude de notre architecture locale. Nous avions signalé notamment, dans notre étude sur les maisons en bois à pignons, les fragments d'un rez-de-chaussée, avec fenêtre et partie de porte cintrée. Nous espérons que la Ville aura pris soin de faire transporter ce spécimen ***unique*** des maisons de jadis au Musée Curtius.

Au Nord. — On parle également de la démolition de quelques anciennes maisons, voisines de la gendarmerie, rue Saint-Léonard et qui, déjà, sont acquises par l'Etat. Elles sont suffisamment caractéristiques de notre ancienne architecture liégeoise que l'on a le plus grand tort de ne pas considérer avec plus de respect et, disons le mot, ***de patriotisme.*** E. P.

NECROLOGIE

L'Institut archéologique liégeois a fait une perte bien sensible en la personne de M. le chevalier Charles de Thier, Président honoraire à la Cour d'appel de Liége, Commandeur de l'Ordre de Léopold, etc., décédé à Spa le 12 avril 1909, à l'âge de 79 ans.

Doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, Charles de Thier s'était de bonne heure intéressé aux études historiques et archéologiques; son entrée à l'Institut remontait au 15 avril 1857. Durant de longues années, il suivit assidûment nos travaux, se conciliant l'estime de ses collègues qui l'appelèrent à la vice-présidence, puis à la présidence de notre Société pour les années 1880-1881.

Depuis plusieurs années, il vivait retiré dans son châlet de la Sauvenière à Spa; de sa retraite, il continua à s'intéresser à notre œuvre et lorsque l'an dernier fut constitué le Comité chargé d'organiser le Congrès archéologique de Liége de cet été, Charles de Thier fut un des premiers à accepter de faire partie de ce Comité.

L'Institut gardera du défunt un souvenir ému. L. R.

1e ANNÉE, N° 6. JUIN 1909.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége

Séance du 30 Avril 1909.

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 40.

43 membres sont présents: MM. J. Fraipont, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. M. De Puydt, E. Brahy-Prost, Th. Gobert, N. Lequarré, J.-E. Demarteau, Dr J. Simonis, M. Lohest, baron W. de Crassier, baron R. de Sélys-Fanson, L. de Buggenoms, F. Hénaux, E. Polain et J. Hamal-Nandrin, membres effectifs; MM. C. Haulet, L. Halkin, E. Couvreux, F. Magnette, N. Capelle, baron M. de Sélys-Longchamps, J. Closon, E. Fick, M. Cloes, A. Baar-Magis, J. Pirlet, abbé J. Coenen, Dr B. Wibin, A. Lobet, E. Guérette-Doux-champs, P. Faider, Dr F. Bidlot, J. Plomdeur, A. Wauters, J. Dumont, P. Dieudonné, baron I. de Radzitsky-d'Ostrowick, H. Polain et Dr L. Weekers, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. Dr J. Alexandre, J. Brassinne, chevalier J.-B. de Harenne, G. Ruhl, G. Rasquin, L. Ledru et F. Hennet.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président fait part du décès du chevalier Charles de Thier, président honoraire à la Cour d'appel, ancien président et membre honoraire de l'Institut ; il rend hommage à sa mémoire et signale les services qu'il a rendus à la Société qui perd en lui un membre dévoué.

Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspon-

dance. — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des Publications. — M. le Secrétaire annonce que la publication du dernier fascicule du t. XXXVIII de 1908 a été sensiblement retardée par l'impression des publications provisoires du Congrès, mais que des mesures seront prises pour obvier à tout nouveau retard.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire communique les rapports de MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne et E. Polain sur le travail présenté par M. Fl. Pholien et intitulé: ***Contribution à l'histoire de la céramique au pays de Liége.*** Sur l'avis conforme des commissaires, ce travail sera inséré au ***Bulletin***.

Communication de M. J. Closon : TROUBLES A LIÉGE ET DANS L'ÉVÊCHÉ PENDANT LES ANNÉES 1229 A 1235; ESSAI D'EXPLICATION.

M. le Président remercie vivement le conférencier de son intéressante communication (***Applaudissements***).

Election d'un membre effectif. — L'assemblée n'étant pas en nombre, l'élection est remise à la séance de mai.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Henri Defays, pharmacien à Stockay (Saint-Georges sur Meuse) est élu à l'unanimité membre associé.

Présentation par M. F. Hénaux d'antiquités belgo-romaines.— M. Hénaux offre à l'Institut, en les accompagnant d'intéressantes explications: *a*) un flacon carré en verre; *b*) un élégant petit trépied en bronze argenté; *c*) une petite coupe en verre taillé; provenant d'une fouille qu'il a pratiquée dans le Condroz (***Applaudissements***).

Rapport sur les causeries du dimanche de l'hiver 1908-1909. — M. Fl. Pholien, président du Comité des Conférences, donne lecture de son rapport, qui sera déposé dans les archives de la Société.

Affaires diverses. — M. G. Ruhl propose de rétablir dans les églises d'où elles proviennent, les pierres tombales qui se trouvent dans la seconde cour du Palais et qui ne seront pas transportées au Musée Curtius; les pierres provenant d'églises actuellement disparues seraient transférées aux églises ayant recueilli la charge des anciennes paroisses.

Après quelques observations de M. M. De Puydt, qui signale des précédents dans le sens indiqué par M. G. Ruhl, l'assemblée renvoie cette question au Bureau pour examen.

M. Pholien présente, de la part de M. N. Capelle, qui en fait don au Musée:

Une pinte en faïence, décor: sujet familier en sépia, attribuée à Andenne (XVIII^e siècle).

Une saucière à anse, faïence de Luxembourg (Boch) décor guirlande en bleu (XVIII^e siècle).

M. M. De Puydt fait part de deux découvertes préhistoriques intéressantes, l'une à Fouron-le-Comte (ateliers de l'âge de la pierre), l'autre à Fexhe-le-Haut-Clocher (fonds de cabanes néolithiques).

La séance est levée à 19 h.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE

XXXIII. — CORBEAUX DE CORNICHES A FIGURES.

L'ETUDE des corniches des maisons antérieures au XVIIIe siècle à Liége serait des plus intéressantes, car c'est à cet endroit de la construction que le plus souvent se trouve rassemblée toute la décoration. Nous avons exposé dans notre étude sur les maisons en bois à pignon (1) les raisons climatériques pour lesquelles les Liégeois, au temps jadis, évitaient les sculptures sur les façades de leurs maisons. Sous la corniche, au contraire, et grâce à l'avancée considérable du toit au-dessus des murailles, avancée qui dépasse parfois trois pieds, les sculptures étaient à l'abri de la pluie et se conservaient mieux. On pourrait, d'ailleurs, vérifier cette assertion dans beaucoup d'anciennes maisons existant encore à Liége.

Dans notre pays, où les maisons étaient, pour la plupart, construites en « pavillon », c'est-à-dire avec les versants du toit dirigés vers le dehors des constructions, l'ornementation de la corniche se composait tout particulièrement des supports de celle-ci, consoles ou corbeaux. Destinées à soutenir la corniche dont, comme je l'ai dit, l'avancée sur le dehors était considérable et dont le poids était très grand, surtout lorsque la pluie était violente, ces consoles étaient nécessairement des pièces de bois de fortes dimensions dont on augmentait encore la solidité, en les taillant en plein cœur dans le bois de chêne.

Les grandes surfaces de ces supports, l'excellente matière dont ils étaient faits en favorisaient la décoration et particulièrement la sculpture. Les consoles, relevant déjà des styles

(1) ***Bulletin de l'Institut archéologique liégeois***, tome XXXVII, pp. 99 et suiv.

de la Renaissance et employées dès le milieu du XVI^e^ siècle, se caractérisent, généralement, par un galbe des plus gracieux qu'accentuent des pendentifs ou glands tournés et des rosaces ou astragales. Les corbeaux, que l'on retrouve dans les édifices s'apparentant au style gothique, ont une ornementation plus fantaisiste, nous dirions bien même fantastique. Tantôt ce sont de petites figures dans des postures licencieuses, parfois, et toujours plus ou moins caricaturales, tantôt et plus souvent dans les exemples plus modernes, des masques grimaçants, véritables figures de cauchemar.

Dimensions : largeur : 0m13; hauteur : 0m50.

Nous en donnons ici un exemple d'après des pièces déposées au Musée archéologique et provenant d'une maison de la rue des Foulons, démolie il y a une dizaine d'années, mais ce n'est qu'un exemple purement démonstratif car chacune de ces figures, tout en se rapprochant d'un même type, a son aspect particulier. On voit que ce ne sont pas là des œuvres industrielles, mais des œuvres d'art, art populaire peut-être, mais plein de vie et de mouvement.

Il n'existe plus guère, à Liége, de toiture complète dont la corniche soit supportée par ces corbeaux : on peut toutefois

en voir une, comprenant une belle série de ces masques, au quai de la Batte.

Il est certain que se servant d'un bois possédant déjà par lui-même une certaine courbe, le sculpteur a suivi, dans l'exécution des figures, les lignes mêmes du bois et, dans le triangle que forme chacun des corbeaux, il dessine des figures parfois très différentes. C'est l'application, en somme, du principe de l'art du moyen âge qui, dans un galbe donné, permet à l'artiste de se donner libre carrière pour l'ornementation.

Il semble que, dans le placement, on appairait cependant les figures se rappellant l'une l'autre et qu'on alternait celles qui avaient la bouche ouverte avec celles qui avaient la bouche fermée, question d'harmonie, sans doute; encore ne donnons-nous cette idée que comme une hypothèse: nous avons remarqué cette disposition à une façade, mais les points de comparaison sont trop rares aujourd'hui que pour formuler une règle invariable.

Quel est l'âge de ces corbeaux à figures? A notre avis, leur premier emploi pourrait être reporté au XV^e^ siècle car, bien que leur travail soit gothique, certains détails rappellent la Renaissance. Ces détails, d'ailleurs, se voient également sur les planches sculptées qui, dans les corniches complètes, se placent au-dessus de ces corbeaux. Toutefois, il ne faudrait pas se hâter de reporter au XV^e^ siècle, les corbeaux à figures que nous voyons encore à Liége, car cette ornementation semble avoir perduré chez nous jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle et ceux que nous connaissons notamment, appartiennent à la seconde moitié de ce siècle, si l'on peut se fier à l'examen des bâtiments qu'ils surmontent. En tous cas, ils ne sont pas plus modernes, ayant, vers cette époque, été remplacés par les consoles, telles qu'on les voit à la Maison Curtius.

Les panneaux et frises de bois des corniches, de même que les corbeaux à figure dont nous parlons étaient polychromés. Nous avons retrouvé dans la « gueule » de certains, des traces de vermillon (*cinabre*) et sur les figures, soit de la carnation, soit du bleu (*cendre bleue*), soit du vert (*vert de montagne*). D'ailleurs, comme nous l'avons montré dans notre étude sur les maisons de bois à pignon, la poly-

chromie était employée sur les façades au temps jadis, grâce à un système particulier de détrempe à l'alun inattaquable par l'eau et les corniches peintes surmontaient d'ordinaire des bâtiments dont les entre-deux des ais de bois étaient décorés soit par le dessin en feuille de fougère des briques, soit par des peintures à fresque sur le plâtras même. Il en existe encore d'ailleurs par ci par là, des débris à d'anciennes façades.

Eug. POLAIN.

Marchands de peintures à Liége en 1694.

M. Ed. Poncelet a publié naguère deux suppliques envoyées par les peintres liégeois au prince-évêque pour obtenir l'éloignement des marchands qui venaient vendre dans la Cité des tableaux composés par des artistes étrangers. La première requête fut remise au Conseil privé le 29 novembre 1688 (1) et la seconde le 4 novembre 1715 (2). La pièce qui suit est une réclamation du même genre adressée à Joseph-Clément de Bavière le 29 novembre 1694. On constatera qu'à cette époque, ceux qui se disaient artistes n'étaient pas moins férocement protectionnistes que les manufacturiers et gens de métiers.

A Sa Sérénité Electoralle,

Les malheurs de la guerre, le bombardement, la cessation du commerce et misères du temps connues n'ayants ja causé que trop de langueur à la peinture et rendu ceux qui en font profession assé misérables dans une ville comme celle-cy, où les arts ont si peu de lustre, ce n'est qu'avec très juste sujet que ce qu'il y a de peintres icy se voit obligé de représenter, dans le plus soumis respect à Votre Sérénité Electoralle, le tort et préjudice extrême qu'ils redoivent de l'indulgence avec laquelle les estrangers sont icy receus à venir estaller leurs fatras, dont ils ne laissent de remplir la ville sous l'amorce du bon marché.

Votre Sérénité Electoralle est très humblement suppliée de daigner réfléchir qu'en Brabant, d'où ces estrangers viennent, il ne seroit permis à qui que ce fut d'y aller exposer à vendre les marchandises les plus rares les mieux conditionnées, voire les plus dési-

(1) *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, tome IV, p. 270.
(2) *Ibid.*, tome V, p. 135.

rées des gens de ce pays là, et beaucoup moins des grossières et peu assorties, sans estre à ce authoriséz et qualifiéz de naissance bourgeoise, d'acqueste ou relief de mestiers, des chef-d'œuvre régléz, et sans avoir passé par touttes les formalitéz requises, en sorte que pour un seul bourdon neuf ou la moindre pièce d'ouvrage qu'un estranger hazarderoit d'y vouloir débiter, mesme inconsidérément et en tout cas préjudiciablement à aucun des mestiers des villes où cela s'entreprendroit, outre la confiscation, l'on se verroit contraint à des amendes excessives, sans aucun mercy, et poursuivy dans les dernières rigueurs par la considération équitable que les personnes nées bourgeoises et concourrantes dans touttes les charges et impositions communes, logemens militaires et touttes autres ordinaires et extraordinaires et jouissants d'ailleurs des chartres et privilèges qui font leur police, elles doivent estre, et par raison naturelle et par vertu de patentes gratieuses des princes, maintenues dans leur droits préférablement à tous autres et bien plus aux estrangers qui n'y sont soufferts.

C'est pour la mesme raison que feu Maximilian-Henry, de glorieuse mémoire, et Jean-Louis, son successeur, ont porté leurs déffences contre ces estrangers qui, loin de les respecter, débitent leurs amas de marchandises dans le propre palais et lieu du séjour des princes qui les leurs ont déffendu.

Comme ces sortes de dérèglements injurieux à l'autorité de Votre Sérénité Electoralle (dont la bonté ne se porte qu'au plus grand bien, conservation et soulagement de ses fidèls sujets, qui ne respirent que la prospérité de son règne) vont directement à la ruine des peintres liégeois obligéz en partie à déserter et chercher fortune aillieurs par le peu d'ouvrage qu'ils ont:

Votre Sérénité Electoralle est très humblement suppliée de rafrêchir les ordonnances des princes, ses prédécesseurs, et faire sortir ces attrapeurs d'argent qui, débitant leurs pièces aussy bas prix ou plus qu'on ne les vendroit en Anvers, n'ont pas de honte en après d'aller en bonne partie faire banqueroutte ailleurs, laissant à ses plus fidels sujets le débit de leurs ouvrages si nécessaires à leur petitte subsistence, dans l'accablement qu'ils souffrent des logemens et touttes autres charges dont ils portent le fardeau.

Quoy faisant, etc.

Joannes Jamar.
François Ranchotte Lambotte. F. de Bouge.

Apostille: Son Altesse Sérénissime Electoralle déclare qu'il sera pourveu à la demande des suppliants à même temps qu'ils auront satisfait à la dernière partie de l'ordonnance de feu son Altesse du 21 février 1688.

Fait au conseil de saditte Altesse Sérénissime Electoralle, le 29 novembre 1694. (S.) Duras et P. M. Sacré.

(Papiers du Conseil privé).

L'ordonnance à laquelle il est fait allusion dans cette apostille fut rendue à la suite d'une première supplique des peintres de la Cité. Elle ordonnait aux marchands de tableaux étrangers exposant dans les galeries du palais épiscopal de sortir endéans les quinze jours et de ne plus rentrer dans la ville, mais les peintres du pays devaient établir qu'ils fournissaient un nombre de tableaux suffisant pour les besoins du public (1).

Nous serions heureux d'avoir quelques renseignements sur l'œuvre des trois signataires de la supplique, mais, vu l'oubli dans lequel leur nom est tombé, il nous paraît que leurs toiles seraient appréciées par nous avec autant de sévérité qu'ils ont mis d'acharnement à vitupérer contre les « fatras » et les « attrapeurs d'argent » étrangers!

Em. FAIRON.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Le Ponçay. - La démolition de nos vieilles masures liégeoises continue... ; les trois dernières maisons qui rappelaient encore ce vénérable coin d'Outre-Meuse auront bientôt disparu à tout jamais et il ne nous en restera plus que le souvenir...

Rue Monulphe. - L'élégant petit pavillon, qui a été reproduit naguère dans l'*Inventaire* de cette chronique (2e année, n° 10, p. 82) et dont la tourelle avait été démolie il y a neuf ans environ, vient d'être malencontreusement défiguré, cette fois définitivement. Un vilain badigeon blanc crême a recouvert l'ancien appareil en briques, tandis qu'un autre badigeon, de couleur brun jaune, a été réservé pour les parties en pierre de sable!

Ce malheureux pavillon n'a décidément pas de chance ; il a perdu aujourd'hui tout caractère. C'est vivement regrettable.

X.

(1) Protocoles du Conseil privé, séance du 23 février 1688.

4e ANNÉE, Nos 7-8. JUILLET-AOUT 1909.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Les travaux préparatoires du Congrès archéologique et historique de Liége, n'ayant pas permis de publier en juillet notre Chronique archeologique, celle-ci parait exceptionnellement en un numéro double pour les mois de juillet et d'août.

Séance du 28 Mai 1909.

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 35.

31 membres sont présents : MM. J. Fraipont, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint: MM. M. De Puydt, J.-E. Demarteau, E. Brahy-Prost, Dr J. Simonis, baron de Sélys-Fanson, Th. Gobert, N. Lequarré, G. Ruhl, J. Brassinne, P. Lohest-Delchambre, membres effectifs; MM. C. Haulet, F. Magnette, Dr G. Jorissenne, L. Ledru, O. Neef, F. Couvreux, A. Bouhon, G. Ghilain, Dr F. Bidlot, L. Leenaers, M. Cloes, P. Faider, baron L. de Radzitzky-d'Ostrowick, Dr L. Weekers et H. Servais, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. de Buggenoms, Dr J. Alexandre, G. Rasquin, abbé Coenen et E. Van Ormelingen.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Président annonce que l'Institut tient pour la dernière fois séance dans les locaux du palais des princes-évêques; il évoque, en quelques mots, les années de prospérité que l'Institut y a passées.

M. le Président annonce également qu'il présentera à l'approbation de l'assemblée, dans une séance prochaine, un projet de convention réglant les rapports de l'Institut et de la Ville de Liége.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance.— M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVIII du ***Bulletin*** est à peu près achevée.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire donne lecture de son rapport sur les fouilles entreprises par l'Institut au cours de l'année 1908. Ce rapport est transmis pour examen à la Commission des fouilles.

Election d'un membre effectif. — M. Gustave Kleyer, avocat, bourgmestre de la Ville de Liége, est élu à l'unanimité membre effectif.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. E.-J. Dardenne, membre correspondant de la Commission royale des monuments à Andenne, et A. Bidart-Rasquinet, industriel, rue Haute-Wez, 2, à Grivegnée, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. le Secrétaire rend compte d'une correspondance qu'il a échangée avec M. J. Brasseur de Grupont, concernant une trouvaille de monnaies d'or, faite en cette localité, et de quelques antiquités du moyen âge. M. J.-E. Demarteau accepte de se rendre sur les lieux aux fins d'enquête.

M. M. De Puydt fait hommage, pour la bibliothèque, de sa publication intitulée: Fonds de cabanes de la Hesbaye : Groupe du Grandchamp.

M. E.-J. Dardenne fait hommage d'un exemplaire de sa notice intitulée: Les faiences d'Andenne (2me partie).

Des remerciements sont votés aux donateurs.

La séance est levée à 18 h. 30.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE.

XXXIV. — BUSTE EN BRONZE DU CHANCELIER LAMBERT DE LIVERLO, PAR JEAN DEL COUR.

(Hauteur: 0 m. 67).

LE succès marqué qu'obtient actuellement, au Palais des Beaux-Arts, l'exposition des œuvres du célèbre Jean Del Cour, nous a engagé à publier dans ce numéro, l'une

(Cliché de la Maison Auguste BÉNARD).

des plus belles œuvres connues du maître liégeois, que possède notre Musée archéologique.

Il s'agit du buste en bronze du chancelier Lambert de Liverlo, qui fait, depuis 1894, partie des collections de l'Institut archéologique liégeois.

Comme on le verra par la reproduction ci-dessus, le personnage est représenté de face, le buste légèrement rejeté en arrière; il porte, en vertu de sa dignité de chanoine de Saint-Lambert, le grand manteau de chœur avec pèlerine d'hermine et par dessus le rabat. La figure, pleine d'expression et aux traits virils, est encadrée par une opulente chevelure bouclée, dont les longues mèches retombent gracieusement le long des tempes et dans la nuque. Des favoris coupés court, une fine moustache fièrement relevée et une légère mouche au menton achèvent de donner à la physionomie du personnage un air quelque peu martial; on pourrait dire qu'il avait le physique de l'emploi. Lambert de Liverlo occupait, en effet, la plus haute dignité parmi les officiers de la Cour du prince; sur lui reposait tout le soin des affaires de la principauté, charge écrasante à cette époque, où le prince-évêque était, la plupart du temps, absent de la Cité.

En tout cas, cette figure du chancelier, largement traitée par Del Cour, possède un caractère de robustesse, de vigueur et d'énergie, dont on ne saurait méconnaître la suprême beauté.

On admirera avant tout dans ce buste, la souplesse et la parfaite harmonie des lignes, la grâce avec laquelle sont jetées les draperies et, peut-on dire, la beauté classique de l'œuvre tout entière.

Le buste qui nous occupe fut, il est vrai, modelé en 1673, c'est-à-dire à l'époque où Jean Del Cour, à ce moment âgé de 46 ans, et, depuis quelques années seulement, revenu au pays natal, après un voyage à Paris auprès du Bernin, devait encore se ressentir de l'étude qu'il avait pu faire des œuvres de ce dernier, ainsi que de celles de son compatriote Varin, l'illustre médailleur de la Cour de France.

Peut-être, en juxtaposant les œuvres, trouverait-on, dans le buste du chancelier Lambert de Liverlo, la trace des leçons du maître italien et de Varin; en tous cas, si l'on peut dire qu'on y retrouve le style général du genre décoratif de l'époque, on doit également reconnaître que l'artiste wallon

en a fait une œuvre personnelle de noblesse, de grandeur et de puissance, par la manière large et savante dont il a formé cette figure tout à fait expressive.

Terminons cette note par quelques données sur le personnage dont Del Cour nous a conservé le portrait.

Lambert de Liverlo, baptisé le 11 novembre 1621, était fils de Walther de Liverlo et de Jeanne de Fossé ; il fit successivement ses études à Louvain, à Orléans et à Reims.

Chanoine de Saint-Jean l'Evangéliste, puis de Saint-Lambert en 1646, il devint, en 1659, prévôt de Fosses; en 1666, il fut appelé aux fonctions de chancelier du prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière; en 1670, il fut nommé archidiacre de Hesbaye.

Soupçonné de favoriser le parti de la France avec d'autres chanoines, il fut arrêté et conduit à Maestricht, où il mourut en prison à la fin de septembre 1693.

Le 29 novembre suivant, il fut enterré en la Cathédrale Saint-Lambert, dans la chapelle voisine de la sacristie.

Bertholet Flémalle et Douffet firent son portrait; Natalis le grava; Del Cour l'exécuta en bronze.

L'abbé J. MORET.

Quelques notes pour servir à l'histoire du Retable de Saint-Denis

par E. GERARD et G. DOBBELSTEIN.

Les observations qui suivent sont le fruit de remarques collectives, recueillies par nous au lendemain de l'Exposition de Liége, 1905. Nous espérons qu'elles ouvriront la voie à des recherches définitivement fructueuses.

1. ***La signature.*** – Jusqu'ici, aucun écrivain n'a signalé l'auteur de ce rétable. A la vérité, nous n'avons pas découvert le nom de l'artiste, mais nous avons certainement facilité les recherches des écrivains qui suivront. Nous avons lu, sur le manche du poignard du centurion, où elles n'avaient jamais été relevées, les 3 lettres gothiques et en relief A L T, très distinctes et parfaitement conservées. Nous y voyons les initiales du sculpteur. En effet:

1) il était d'usage d'inscrire la signature de l'artiste sur un sabre, un poignard, etc. Telle la signature: ***Ian Borman***, le maître brabançon, au rétable de Güstrow, dans le Mecklembourg.

2) Tandis que d'autres inscriptions de notre retable sont simplement peintes en lettres d'or, les trois lettres de cette signature sont inscrites ***en relief***.

3) Sur les habits de la Vierge, les inscriptions forment des mots de textes bibliques; seule, la signature est constituée de trois lettres ***initiales***.

2. ***Auteurs***. – On rapporte unanimement à deux artistes différents les ***six*** compartiments supérieurs et les ***cinq*** compartiments inférieurs. Nous croyons que les six compartiments supérieurs ne sont pas l'œuvre du même et unique sculpteur, à preuve la Vierge des tableaux 5 et 6, qui est, en réalité, le même sujet exécuté par le maître dans la ***descente de Croix*** et par l'élève dans la ***mise au tombeau***.

3. ***Origine***. – Nous avons entendu répéter maintes fois, à l'occasion de l'Exposition, que le retable de Saint-Denis était certainement d'origine anversoise ou bruxelloise. Rien ne nous paraît moins prouvé et, en attendant plus ample informé, nous croyons devoir alléguer deux preuves:

1) Les retables d'Anvers se fabriquaient à la grosse et portaient une marque de fabrique: ***la main brûlée***. Les retables provenant d'Anvers se retrouvent en grand nombre dans la province rhénane. Nous citerons comme portant la marque de la ***main brûlée*** ceux de Rödingen (1520), de Giesdorf (1510), de Titz (1520), etc.

Nous ne sommes parvenus à découvrir la ***main brûlée*** sur aucun personnage de notre retable.

2) Une simple et rapide inspection des retables d'Anvers dénote un autre plan, une facture absolument différente dans le plan de Saint-Denis. Jusqu'à preuve du contraire, nous serions donc tentés de voir dans notre retable une œuvre liégeoise éclose sur notre sol.

4. ***Symbolisme***. – Le tableau principal, celui du crucifiement, renferme un symbolisme digne de remarque. Au pied du larron de gauche, se tient un homme furieux, armé d'une hache, dont il décapite un malheureux à ses pieds.

Près du larron de droite, se voit une échelle sur laquelle grimpe un voleur de petite taille. C'est une manière de figurer le crime des deux larrons, l'assassinat et le vol.

5. *Style.* — On peut être en désaccord sur certains détails du style de l'œuvre. Ainsi l'on a prétendu voir une plus grande perfection dans la partie inférieure. N'en déplaise aux admirateurs de la zone Renaissance, nous croyons que la zone gothique accuse un faire plus large et plus accentué.

6. *Détériorations.* — M. Henry Rousseau, au 1er tableau de la légende de saint Denis, parle d'une fontaine à trois jets: il n'a pas vu le 4e. M. Helbig, au 2e tableau, nous dit que saint Denis prêche à Athènes et au 3e qu'il est ordonné évêque. Or, pendant sa prédication, il a déjà la mitre en tête.

La raison de l'erreur est que ce 3e compartiment, le seul de toute l'œuvre, a un peu souffert et qu'il a subi quelques réparations en 1882. Le reste est intact et n'a connu ni les outrages du temps, ni les tentatives de restauration.

Les initiales inscrites sur le retable de Saint-Denis et celles qu'on lit sur les miniatures de l'Evangéliaire de l'ancienne Collégiale de Saint-Jean l'évangéliste.

Les remarques de MM. Gérard et Dobbelstein me portent à publier quelques mots sur les hypothèses que j'ai faites au sujet des initiales en question. Dans les trois inscriptions, on trouve un T; ici, A. L. T, là, T ou le monogramme TMP, c'est-à-dire un T accolé à un M et un P. Or, le nom de Tollet est celui de plusieurs sculpteurs et il a été porté par une des filles de Lambert Lombard, *Philippote*, qui épousa *Thomas Tollet*. Il ne paraît pas probable qu'il s'agisse de celui-ci dans l'inscription du retable; mais j'ai trouvé qu'un *Antoine Thollet* vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle et habitait la paroisse Saint-Adalbert en 1604; un autre Antoine, ou le même (1) peut-être, vivait en 1606

(1) Je dois noter qu'un Tollet, dont le prénom n'est pas indiqué, est inscrit au registre des décès de Saint-Adalbert, le 4 avril 1618.

et faisait baptiser un fils sous le même nom à la paroisse Sainte-Véronique. Il manque un second prénom pour expliquer l'L; mais il est excessivement fréquent de ne rencontrer qu'un nom dans les actes de baptême, en ce qui concerne le père de l'enfant déclaré.

Quant à Thomas, son acte de décès figure au registre de Saint-Christophe le 29 décembre 1621.

Le T isolé de l'évangéliaire ne soulève pas d'objections. Il a été vu par Renier sur la miniature de la ***Résurrection*** (1).

La troisième inscription suscite deux objections, je le reconnais. Le prénom est placé après le nom, ce qui est rare; mais il était impossible d'accoler le P à la gauche de l'M, à moins de le renverser. En second lieu, il faut admettre que l'M n'est pas l'initiale d'un prénom et je ne vois, pour l'interpréter, que le mot ***miniatum***, miniaturé; il a été employé plus d'une fois. Enfin, Philippote peignait-elle?

Je donne ces réflexions pour ce qu'elles valent; elles serviront peut-être de pistes vers la vérité cachée et éveilleront l'attention sur le problème. Le style des miniatures est tout à fait celui de Lombard et celui des sculptures s'en ressent également. On s'en étonnerait peu si cette parenté était, un jour, établie (2).

G. Jorissenne.

L'inauguration du Musée archéologique liégeois.

La matinée du dimanche 1er août dernier aura vu s'accomplir un des événements les plus mémorables de l'existence de l'Institut archéologique liégeois: l'inauguration du nouveau Musée archéologique à la Maison Curtius.

Dès avant 10 heures du matin, une foule de Liégeois, de congressistes, tant belges qu'étrangers, pénètrent dans

(1) ***Inventaire des objets d'art dans les monuments de Liége.*** Liége, 1893, p. 111. Les initiales qu'il signale, p. 110, sur la miniature de la *Nativité* sont introuvables. Il n'y a que le T M P sur un cartouche des ruines, comme Jules Hellig l'a indiqué.

(2) M. Destrée a montré des caractères brabançons ou anversois dans le retable. Si le sculpteur est wallon, il faut admettre qu'il a fait son apprentissage hors de Liége, supposition très acceptable d'ailleurs.

la vaste cour avec galerie de l'ancien Mont-de-Piété; petit à petit, les autorités et les invités arrivent à leur tour et sont introduits dans le vestibule d'entrée du Musée.

A 10 h. 20, une automobile s'arrête devant la grande porte d'entrée, amenant M. le baron Descamps-David, son fils, et M. Verlant, directeur général des Beaux-Arts; ces Mrs sont accompagnés de MM. G. Kleyer, bourgmestre de la Ville de Liége et J. Fraipont, vice-président de l'Institut archéologique liégeois et président du Congrès, qui étaient allés les attendre à la gare des Guillemins.

Ces Messieurs sont reçus à leur arrivée par MM. J. Brassinne et L. Renard-Grenson, secrétaires généraux du Congrès et respectivement secrétaires de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége et de l'Institut archéologique liégeois.

Après quelques présentations, M. le Ministre et sa suite, sous la conduite de M. Lousberg, architecte de la Ville, font le tour de la cour et de la galerie, s'arrêtant pour admirer la masse imposante du monument et se rendre compte des multiples et parfois très difficiles restaurations qu'il a dû subir.

Dans l'entretemps, la foule n'a cessé de croître dans la cour; lorsque M. le Ministre pénètre dans le grand vestibule, il y trouve réunis les autorités et les invités. Parmi la nombreuse assistance, on remarque M. Em. Dupont, ministre d'Etat, vice-président du Sénat; Mgr Schoolmeesters, doyen du chapitre; M. Falloise, échevin des Beaux-Arts; M. Fraigneux, échevin des travaux publics; MM. les échevins V. Hénault et J. Seeliger; M. M. De Puydt, ancien président de l'Institut archéologique liégeois; M. S. Bormans, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université; M. G. Kurth, directeur de l'Institut historique belge de Rome et président du Congrès; M. Ed. Brahy-Prost, ancien président de l'Institut archéologique liégeois; M. F. Thiry, recteur de l'Université; MM. Goblet, P. Lohest, V. Thimister, J. Delaite, conseillers communaux; Fl. Pholien, trésorier de l'Institut archéologique liégeois, etc., etc.

Après une série de présentations, M. le Bourgmestre prie Monsieur le Ministre de jeter un rapide coup d'œil dans les

diverses salles du Musée. La visite commence au rez-de-chaussée par les sections belgo-romaine et franque; M. L. Renard-Grenson signale à M. le baron Descamps les objets les plus intéressants de ces sections; à l'étage, M. Ed. Brahy-Prost guide M. le Ministre à travers les salles affectées aux époque romane, gothique, de la Renaissance, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. M. le Ministre visite ensuite, au second étage, la salle réservée aux antiquités pré-et proto-historiques, dont les honneurs lui sont faits par M. M. De Puydt.

Grande salle du rez-de-chaussée (section belgo-romaine) (1).

On redescend alors dans la vaste salle de réceptions du 1er étage; ici encore, M. le baron Descamps manifeste toute sa satisfaction à la vue des nombreuses collections qui s'y trouvent réunies.

Le moment des discours officiels est arrivé; le Comité organisateur, encadrant M, le Ministre Descamps, M. le Ministre d'Etat Dupont, M. G. Kleyer et M. l'échevin Falloise,

(1) Les trois clichés qui illustrent ce compte-rendu sont extraits du *Guide de Liége* et ont été très obligeamment prêtés par l'Imprimerie Bénard.

va prendre place aux abords de l'une des grandes cheminées qui ornent la salle.

M. Falloise, échevin des Beaux-Arts, a le premier la parole. Après s'être félicité de voir, à une époque où l'utilitarisme règne partout à outrance, des archéologues, des savants, des artistes, des hommes de goût, se consacrer encore à l'étude du beau ou du passé, il rappelle dans quelle triste situation se trouvait, il y a quelques mois à peine, le Musée archéologique; puis, évoquant le souvenir de Jean de Corte (Curtius), il retrace rapidement l'historique de la Maison Curtius, dont il devait appartenir à la Ville de Liége, de tirer enfin parti pour y installer dans un cadre merveilleux un Musée archéologique. L'Empire français avait établi à Curtius les bureaux de la préfecture; en 1812, les Hospices, qui étaient créanciers de l'ancien Mont-de-Piété, en devinrent propriétaires et le conservèrent jusqu'à l'aurore du XXe siècle. C'est le 25 novembre 1901 que le Conseil communal en décida l'acquisition au prix de 125.000 francs; cette décision fut ratifiée par arrêté royal du 22 mars 1902. Depuis, la Ville de Liége n'a cessé, avec le concours financier du Gouvernement et de la Province, de restaurer et d'aménager

Salle de réceptions (1er étage).

le vaste immeuble, dont les travaux de réfection seuls ont coûté, jusqu'à ce jour, plus de 167.000 francs.

M. l'Echevin rend ensuite hommage aux membres de la Commission chargée des travaux de restauration ; il signale notamment tout le dévouement dont ont sans cesse fait preuve M. Lousberg, architecte communal, et M. M. De Puydt, secrétaire de la Commission ; il rappelle encore que c'est aux instances de son prédécesseur, M. Alfred Micha, que l'on doit à la fois l'achat et la restauration de la Maison Curtius.

L'orateur remercie aussi M. Fraipont, vice-président de l'Institut, et ses collègues du Bureau de cette Société de leur bienveillant concours. « Le Musée, déclare-t-il, peut maintenant recevoir des donations et des dépôts ; à ceux des familles d'Otreppe de Bouvette, de Tornaco, de Bronckart-Grandjean, Dumont-Lamarche, du comte de Pimodan et de la comtesse, née de Mercy-Argenteau, des Hospices civils, etc., viendront certainement s'ajouter beaucoup d'autres. Avec la Maison d'Ansembourg, le Musée d'armes

Grande salle du second étage (section pré- et protohistorique).

et le Musée Curtius, Liége possède, au sein même de la Cité, une admirable trilogie ; la Maison d'Ansembourg témoigne du génie industriel et commercial des anciens maîtres liégeois et réunit des spécimens des arts décoratifs, de la sculpture et de

la gravure. Le Musée d'armes rappellera le passé glorieux des luttes pour la conquête des franchises et d'une indépendance presque unique dans l'Europe féodale.

La Maison Curtius, de son côté, plus vaste et plus imposante, redira l'histoire du pays mosan depuis les temps les plus reculés ».

Puis, après avoir signalé la convention qui est intervenue, tout récemment entre la ville de Liége et l'Institut archéologique, M. l'échevin Falloise termine par cette phrase : « La Ville de Liége est heureuse d'inaugurer le nouveau Musée et de remettre à l'Institut archéologique liégeois la direction et la garde des collections qu'il renferme ».

De longs et frénétiques bravos accueillent ces dernières paroles qu'ont attentivement écoutées les centaines de spectateurs qui se pressent dans l'immense salle.

M. J. Fraipont, vice-président de l'Institut, remplaçant le président, M. le Paige, empêché d'assister à la cérémonie, prend ensuite la parole.

Après avoir retracé en détail la vie si mouvementée de l'Institut depuis sa fondation en avril 1850 jusqu'à ce jour, et rappelé les diverses vicissitudes qui marquèrent sa longue existence, M. Fraipont insiste sur l'évènement capital qui marquera désormais dans les Annales de la Société. « La » ville de Liége », dit-il, « nous a offert de réunir nos collec- » tions aux siennes dans ce cadre merveilleux qu'est la » Maison Curtius et d'en faire un Musée public, prenant » pour elle toutes les charges et nous confiant la direction » et l'ordonnance du Musée. Nous avons accepté ces offres » généreuses, ajoute-t-il, nous avons revisé nos statuts et » nous avons contracté avec la Ville de Liége une convention » qui la dote d'un Musée, tout en nous laissant notre auto- » nomie entière. Cette convention lie l'Institut et la Ville » en un mariage sans divorce, qui ne peut être rompu que » par la mort des conjoints. C'est, d'ailleurs, un mariage » d'inclination, j'allais dire de raison : nous nous connaissons » depuis 60 ans ! ».

Puis, expliquant que c'est la consécration de cette convention que l'on fête aujourd'hui en inaugurant le nouveau Musée archéologique, M. Fraipont rappelle qu'il y a 19

ans, à pareille date, la Ville recevant le VI[e] Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, le bourgmestre d'alors, feu Julien d'Andrimont, avouait, non sans confusion, aux congressistes que Liége avait un musée logé dans un grenier au Palais... mais que son administration avisait à porter remède à cette triste situation et avait les yeux tournés vers la Maison Curtius!

Il montre ensuite combien la situation est changée depuis, quel magnifique local de Musée est devenu la Maison Curtius et ainsi il est amené à faire en détail l'historique, ou plutôt l'inventaire, de toutes les richesses que l'Institut a accumulées depuis près de soixante ans; tour à tour, il fait le relevé des antiquités préhistoriques et protohistoriques, belgo-romaines et franques, enfin des nombreux objets de l'époque romane, du moyen âge, de la Renaissance, des XVII[e] et XVIII[e] siècles.

Et, s'adressant au Bourgmestre, aux Echevins et aux membres du Conseil communal de la Ville de Liége, M. Fraipont de terminer comme suit:

« Telles sont les richesses archéologiques qu'abritent, » dès aujourd'hui, les vieux murs de la maison Curtius et » dont se compose le Musée archéologique liégeois.

» Vous nous confiez, Messieurs, la direction de ce nou- » veau Musée. Cette direction, nous la prenons avec con- » fiance et avec fierté. Nous sommes une collectivité d'hommes » profondément épris des choses du passé et ayant l'amour » de notre ville. Nous mettons au service de ce Musée, notre » activité, notre érudition et notre science.

» Avec votre concours, nous en ferons un joyau digne de » la ville de Liége ».

De chaleureux et longs applaudissements accueillent cette belle péroraison, tandis que la foule, qui ne cesse d'envahir la vaste salle, devient de plus en plus nombreuse.

Le silence rétabli, M. le baron Descamps-David, ministre des Arts et des Sciences, s'avance et prend la parole.

Après avoir remercié l'édilité liégeoise et l'Institut archéologique liégeois d'avoir associé le Gouvernement à cette grandiose manifestation, et les avoir félicités joyeusement d'avoir contracté entre eux un mariage indissoluble, M. le Ministre prononce le discours suivant.

Messieurs,

Jamais, assurément, la ville de Liége ne s'est désintéressée des témoignages historiques attestant l'importance de la capitale des pays mosans dans l'évolution de l'art à toutes les époques. L'archéologie particulièrement a, depuis longtemps, été tenue en honneur par les Liégeois. Maintes collections, patiemment formées, maints travaux d'érudition élaborés ici, prouvent à quel point ils ont porté leur effort sur la connaissance du passé de leur ville, si original et si curieux.

Cependant, il faut le reconnaître, plusieurs générations se sont écoulées avant la génération actuelle, sans que les pouvoirs publics prissent soin de rassembler méthodiquement et de présenter dans de bonnes conditions les trésors conservés et les vestiges recueillis. Il n'y a pas si longtemps, les œuvres d'art et les objets intéressant l'archéologie locale, étaient exposés au public dans des locaux insuffisants. De grands efforts ont été tentés. Nous avons vu s'élever un Musée des Beaux-Arts de bel aspect et de belle ordonnance. Les expositions d'art moderne ont pu, grâce à l'Exposition universelle de 1905, s'assurer la jouissance d'un palais agréablement situé dans des jardins magnifiques. En même temps, l'hôtel d'Ansembourg, rétabli dans son lustre et son élégance de jadis, se meublait de collections précieuses, sacrifiées autrefois. Et voici que renaît à son tour la maison Curtius, dont la simple et fière silhouette, coiffée de son grand toit débordant, s'imposait à l'attention de tous les voyageurs qui la découvraient du haut du pont des Arches, mais dont les murailles de brique et de pierre aux harmonieuses combinaisons ne cachaient que des locaux délabrés, voués à de modestes services administratifs.

Grâce à l'action de l'opinion publique et aux sacrifices que la Ville, la Province et le Gouvernement se sont imposés, ce remarquable édifice, bâti au commencement de XVII^e^ siècle, par un riche bourgeois de la cité de Liége, a été conservé, restauré avec tact et avec goût. On ne pouvait mieux faire que d'y loger les collections de l'Institut archéologique liégeois, vraiment trop sacrifiées dans un local du vieux Palais des Princes-Evêques. Elle ne manqueront pas d'éveiller ici un intérêt nouveau et grandissant. Elles s'y développeront à l'aise et attireront les accroissements. Ainsi Liége continue à s'embellir et à se rénover. J'ai la confiance que votre cité si active et si prospère, ne s'arrêtera pas dans cette voie. L'important Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique, dont la réunion coïncide avec l'inauguration du Musée archéologique, si heureusement transféré et transformé, ne peut manquer de joindre ses félicitations aux nôtres, et les participants étrangers, que je salue tout particulièrement au nom du Gouvernement belge, pourront, j'en ai le ferme espoir, rendre à la cité liégeoise, si cordialement hospitalière à tous, un hommage mérité.

Nul n'est plus heureux d'applaudir à cet hommage que le Ministre des Sciences et des Arts de Belgique.

De nouveaux et longs applaudissements terminent ce discours si plein de bienveillance et si bien senti de M. le Ministre des Sciences et des Arts.

Ainsi se termine la cérémonie officielle d'inauguration et, tandis que le Ministre, avec sa suite, quitte le Musée pour se rendre à la Maison d'Ansembourg, une foule, toujours

plus nombreuse, envahit les immenses salles, dont les collections ne cessent d'exciter son admiration..

Ainsi s'est accomplie aussi, avec l'éclat d'une grande festivité, l'installation officielle de notre Institut archéologique liégeois à la Maison Curtius; cette cérémonie a provoqué enfin la mise en lumière de ses riches et belles collections que peu de Liégeois connaissaient jusqu'ici et que tous iront voir et revoir.

Puisse ce rapide compte-rendu rappeler aux générations futures, combien mémorable fut dans les annales de notre Société, la date du 1er août 1909. X.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Congrès archéologique et historique de Liége. — Liége a eu sa semaine « archéologique et historique »; c'est dans ses murs, en effet, que, du 31 juillet au 5 août courant, le XXIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, a tenu ses assises.

Ce Congrès, hâtons-nous de le dire, a réussi au-delà de toute attente; les diverses sections ont accompli une excellente besogne et la science pourra largement profiter des nombreuses discussions et des multiples échanges de vues qui s'y sont fait jour.

La section de préhistoire, à elle seule, a traité une bonne trentaine de questions, alors cependant que plusieurs d'entre elles présentaient un intérêt capital, telle notamment celle des éolithes préolygocènes de Boncelles. La section d'archéologie (moyen âge et temps modernes) avait à son programme une soixantaine de questions; quelques-unes intéressaient directement Liége (discussion sur les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy, l'origine du retable de Saint-Denis, etc.), d'autres présentaient plutôt un intérêt général (restauration des fresques, etc.); toutes ont été abordées et ont provoqué des débats du plus haut intérêt. Nos historiens, eux aussi, ne sont pas restés oisifs; c'est ainsi notamment qu'ils ont longuement discuté la question des petites archives.

La section d'archéologie belgo-romaine et franque, quoique limitée par un champ d'investigation moins étendu que les autres, n'en a pas moins entendu maintes savantes communications; la sous-section de musique enfin, a eu, elle aussi, sa part de succès; elle avait su grouper un certain nombre de musicologues qui ont eu ainsi l'occasion d'échanger et de discuter une bonne dizaine de questions.

Comme tout Congrès bien organisé, celui de Liége avait à son programme toute une série d'excursions scientifiques, des conférences, un concert de musique ancienne, un banquet, une fête de nuit, etc.

Et pour marquer l'importance de ses assises scientifiques, bornons-nous à signaler que plus de 1300 souscripteurs répondirent à l'appel du Comité organisateur et que les travaux proprement dits du Congrès furent suivis par près de 500 d'entre eux, dont un tiers environ d'étrangers (Français, Allemands, Hollandais, Anglais, Suédois, etc.).

4e ANNÉE, N° 9. SEPTEMBRE 1909.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 25 Juin 1909.

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 35.

53 membres sont présents : MM. J. Fraipont, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; Mgr Schoolmeesters, MM. M. De Puydt, E. Brahy-Prost, Th. Gobert, J. Brassinne, N. Lequarré, Dr J. Simonis, de Buggenoms, baron de Sélys-Longchamps, P. Lohest, J. Hamal-Nandrin, membres effectifs; MM. F.-J. Charles, L. Halkin, C. Haulet, L. Ledru, J. Plomdeur, J. Delaite, F. Sacré, A. Wauters, E. Couvreux, M. Cloës, chevalier M. de Mélotte, F. Magnette, H. Toussaint, P. Duvivier, Dr Stockis, N. Capelle, M. Legrand, G. Ghilain, E. Fick, X. Nagant, A. Massart, F. Ledent, Dr B. Wibin, H. Gourdet, E. Jamin, L. Rigo, F. Hennet, E. Guérette-Douxchamps, J. Dumont, baron I. de Radzitzky-d'Ostrowick, Ch. Demany, H. Polain, P. Dieudonné, Dr Weekers, E. Van Ormelingen et A. Bidart-Rasquinet, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. Dr J. Alexandre et M. Lohest, membres effectifs.

En ouvrant la séance, M. J. Fraipont fait remarquer que cette séance, la première qui est tenue à la Maison Curtius, n'est qu'officieuse, la convention avec la Ville n'étant pas faite; il tient, en outre, à faire observer, que l'installation actuelle doit être considérée comme

provisoire et qu'il faudra probablement plusieurs années encore avant que les projets définitifs soient réalisés. Quoiqu'il en soit, le Musée, tel qu'il est, est prêt à recevoir la visite des congressistes.

M. Fraipont tient, à ce propos, à déclarer que si les collections sont aujourd'hui exposées dans de bonnes conditions et disposées avec goût, c'est au dévoué conservateur-adjoint M. J. Servais qu'on le doit (*Applaudissements*).

M. Fraipont le remercie et le félicite chaleureusement, au nom de tous, du zèle inlassable dont il n'a cessé de faire preuve depuis plusieurs mois (*Nouveaux applaudissements*).

M. Servais remercie M. le Président des paroles bienveillantes qu'il lui adresse et auquel il est particulièrement sensible. Il croit cependant devoir déclarer que ces paroles sont trop élogieuses pour lui seul et que, s'il a pu réaliser la tâche qui lui avait été dévolue, il le doit au concours de plusieurs de ses collègues qui l'ont assisté sans défaillance, notamment ses divers collègues du Bureau, ainsi que M. De Puydt et M. G. Rasquin. Il rend enfin hommage à l'activité de M. Ch. Dasoul (*Applaudissements*).

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance.— M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de mai qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce qu'il a cru pouvoir retarder provisoirement l'impression des deux dernières feuilles du second fascicule du tome XXXVIII du *Bulletin* au profit des publications du Congrès, mais que de toute façon ce fascicule sera prêt pour la fin du mois d'août.

Articles pour le Bulletin. — M. Eug. Polain présente un travail intitulé: LA FABRICATION DU SOUFRE ET DE LA COUPEROSE AU PAYS DE LIÉGE AU XVIe SIÈCLE.

Sont nommés rapporteurs MM. Dr J. Alexandre, M. Lohest et J. Delaite.

Projet de convention réglant les rapports entre la Ville de Liége et l'Institut archéologique liégeois à la Maison Curtius. — M. le Président donne lecture du projet élaboré en commun par le Bureau de l'Institut et par le Collège échevinal. Chaque article est approuvé sans observations et l'ensemble du projet adopté à l'unanimité, sauf une abstention, celle de M. De Puydt qui, ayant été consulté par la Ville de Liége au sujet de cette convention, a préféré ne pas prendre part au vote.

M. le baron de Sélys-Longchamps propose de voter des remerciements à ceux qui ont élaboré le projet qui vient d'être approuvé.

Cette proposition est ratifiée par les applaudissements de l'assemblée.

M. le Président annonce que cette convention sera soumise à l'approbation du Conseil communal et demande à recevoir mandat, avec le Secrétaire, pour la signer au nom de l'Institut.

M. le Président demande encore qu'en présence de l'article de la convention où il s'agit d'un préposé à agréer par la Ville, le Bureau soit autorisé à présenter la candidature de M. Charles Dasoul. Approuvé à l'unanimité.

M. le Président annonce d'autre part que la séance mensuelle de juillet ne pourra avoir lieu, à cause du Congrès, à la date voulue; il propose de l'avancer d'une semaine. Approuvé.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. l'abbé Sylvain Balau, curé de et à Pepinster, membre de la Commission royale d'histoire, est élu à l'unanimité membre associé.

Affaires diverses. — Le Comité de l'Exposition Del Cour demande à pouvoir disposer, pour la dite Exposition, de quelques œuvres du sculpteur que possède le Musée.

L'assemblée décide de faire droit à cette demande.

Avant de lever la séance, M. le Président invite les membres à aller jeter un rapide coup d'œil sur les diverses salles du Musée.

La séance est levée à 18 h. 10.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE.

XXXV. — BÉNITIER EN MARBRE NOIR DE THEUX. (XVIe siècle).

(Musée de l'Institut archéologique liégeois).

Ce bénitier, taillé dans un bloc en marbre noir de Theux, mesure 0 m. 48 de hauteur et 0 m. 47 de côté. La cavité a 0 m. 33 de côté et sa profondeur est de 0 m. 17.

Les bords de cette cavité sont plats; sur leur pourtour, la pierre s'arrondit en une élégante bordure, décorée de palmettes et dont un renflement marque les angles. En-dessous de chacun de ces renflements, se dresse une sorte de monstre aux ailes éployées. Le visage de ce monstre, rappelant la figure humaine, est très allongé et encadré de grandes oreilles. Sa longue chevelure vient se mêler aux plumes dont le corps est couvert. Les deux pattes se terminent soit par des sabots, soit par des serres. Trois des faces que séparent ces monstres, portent un médaillon circulaire entouré de gracieux rinceaux; deux de ces médaillons sont ornés d'un profil féminin (Fig. 1); le troisième porte une tête d'homme. Sur la quatrième face de ce petit monument

(Fig. 2), est sculpté un écusson écartelé aux 1 et 4 d

Fig. 1.

à un besant ou tourteau de....., aux 2 et 3 de.... faces de..... chargées de trois forces de..... (1).

Fig. 2.

(1) Renseignement dû à l'obligeance de M. P. Lohest-Delcl

Au-dessus de cet écusson, on lit la date : 1546 et en dessous les lettres H. C. Ce sont les initiales et les armoiries de dame Helemaine Castaigne, abbesse du monastère du Val-Notre-Dame, près de Huy, qui fit exécuter ce petit monument à la date indiquée.

Le chanoine J. V. Devroye en fit don, il y a plus de quarante ans, à l'Institut archéologique (1).

Joseph BRASSINNE.

Notre nouveau Musée archéologique.

La *Chronique* du mois dernier a publié un compte-rendu de la séance d'inauguration du nouveau Musée archéologique.

Il ne sera pas sans intérêt, pensons-nous, de consacrer aujourd'hui quelques mots aux diverses salles de notre local et aux collections qu'elles abritent.

Commençons par dire que l'arrangement des collections est dû au zèle inlassable de M. Jean Servais, le dévoué conservateur-adjoint du Musée, qui, pendant plusieurs mois, n'a cessé de faire preuve d'une activité à laquelle on ne saurait assez rendre hommage (2). Par ses soins diligents, tout a été prêt pour la date voulue.

Au rez-de-chaussée, sont exposées les collections belgo-romaines et franques.

Grâce à la généreuse intervention de la Ville de Liége, qui s'est chargée de fournir le mobilier nécessaire, les deux salles de devant ont pu être arrangées méthodiquement, c'est-à-dire que les objets les plus remarquables ont pu être mis en pleine lumière dans des conditions particulièrement favorables.

(1) Voy. ***Catalogue descriptif du Musée provincial de Liége, fondé par l'Institut archéologique liégeois***, Liége, J.-G. Carmanne, s. d., p. 19, n° 43.

(2) Par suite d'un oubli regrettable, le nom de M. Jean Servais, a été omis dans le compte-rendu de l'inauguration du Musée, alors cependant que des remerciements publics lui furent adressés tour à tour par M. l'Echevin des Beaux-Arts et M. J. Fraipont, président du Congrès.

C'est ainsi que les visiteurs peuvent étudier dans leur ensemble les trouvailles faites dans les principaux tumuli de la Hesbaye, admirer dans une même synthèse tous les objets en bronze, (statuettes, figurines, vases ornementés ou non, etc.), provenant du pays de Liége, voir réunies dans une même montre les plus belles verreries belgo-romaines de même provenance, ou encore voir groupés en une vaste vitrine les types les plus intéressants et les plus divers de la céramique de la même époque.

Ils pourront encore, dans des bijoutières spéciales, voir des séries très complètes de petits bronzes: ustensiles divers, bijoux, ornements, menus objets.

Une salle spéciale a été affectée au produit des fouilles désormais célèbres du Condroz: M. Firmin Hénaux, fouilleur aussi perspicace que compétent, a retrouvé, en terre condrusienne, à Vervoz (Clavier), à Bois-Borsu, etc., de grandes sépultures belgo-romaines, encore pourvues d'un mobilier funéraire d'une richesse exceptionnelle. La reconstitution de ces mobiliers dans leur disposition primitive présente un puissant intérêt.

La section franque, encore que provisoirement installée, mérite, elle aussi, une visite détaillée; à côté de collections très complètes de poteries et d'objets en fer, elle possède des séries remarquables de bijoux en or (fibules filigranées et ornées de verroteries), d'objets en bronze (bracelets, boucles de ceinturon), de verreries, etc. Deux grandes vitrines centrales renferment le mobilier des tombes du cimetière franc de Herstal.

Une petite salle voisine, toute provisoire aussi, vu qu'elle sera prochainement affectée à la bibliothèque et à la salle de lecture de notre Institut, intéressera particulièrement les Liégeois; ceux-ci y trouveront, exposées dans une bijoutière, les pièces les plus caractéristiques (poteries, bronzes, etc.), provenues des fouilles à jamais mémorables que M. l'ingénieur Paul Lohest-Delchambre a pratiquées dans la villa belgo-romaine de la place Saint-Lambert.

Le premier étage, avec ses vestibules et ses six salles,

est réservé aux époques romane, gothique et de la Renaissance, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Ici encore, l'arrangement est provisoire, en ce sens que de nombreux objets d'ordre secondaire, qui n'avaient pas encore trouvé leur place dans les collections, seront prochainement exposés à leur tour.

La grande salle des réceptions, majestueuse dans sa simplicité, offre aux amateurs de vieux meubles, des bahuts délicieux de l'époque de la Renaissance; les plus beaux de ces bahuts ont été déposés au Musée par les Hospices civils de Liége. On y remarquera encore d'intéressantes sculptures, de beaux vitraux, des dinanderies, des grès et aussi plusieurs tableaux historiques. Une petite salle voisine donne une reconstitution assez complète d'un intérieur de la seconde moitié du XVII[e] siècle avec table, chaises, lustre, tableaux, rouet, etc. Dans la section romane, on admirera avant tout la célèbre Vierge de dom Rupert et des spécimens architecturaux de l'ancienne abbaye de Neufmoustier; la section gothique renferme plusieurs belles armoires, des coffres sculptés, des groupes religieux, des dinanderies, des grès, des peintures.

D'autre part, le XVIII[e] siècle est représenté par quelques beaux meubles, dont une magnifique armoire Louis XIV, couverte de délicieuses sculptures; dans la même salle, sont réunies aussi de belles séries de faïences et de verreries liégeoises.

Enfin la salle au-dessus de la vaste porte d'entrée, contient des argenteries liégeoïses, des ivoires, des miniatures, des émaux, des reliquaires, des ciselures, des statuettes religieuses, des sceaux, des sculptures, des tableaux ainsi que des souvenirs se rattachant à la Révolution liégeoise de la fin du XVIII[e] siècle.

On y voit aussi la bague d'Albert de Cuyck, les débris de la crosse funéraire du prélat, ainsi que l'inscription sur plomb qui était fixée sur son cercueil.

Le deuxième étage, de son côté, a été affecté aux collections préhistoriques; c'est de toutes les sections du Musée

celle qui a été organisée avec le plus de soin et de méthode vu le caractère définitif de l'installation de la grande salle n° 1.

Le guide-catalogue publié sur les antiquités préhistoriques de la Maison Curtius nous permet de n'insister, ici, que sur le réel intérêt de l'Exposition temporaire organisée à l'occasion au Congrès, par le président du Comité spécial, M. J. Hamal-Nandrin et le secrétaire M. Jean Servais.

Les collections de M. Hamal-Nandrin forment à elles seules un vrai Musée et mériteraient un catalogue particulier. Les pièces paléolithiques et néolithiques qu'elles renferment constituent certainement les séries les plus esthétiques réunies jusqu'à ce jour en Belgique. Il faut donc savoir gré à leur propriétaire d'avoir bien voulu consentir à les mettre à la disposition du public.

Une mention spéciale est due aussi aux magnifiques séries d'antiquités préhistoriques déposées par M. M. De Puydt et parmi lesquelles on relève des pièces des plus remarquables.

Ces collections seront visibles jusqu'à la fin du mois, à côté d'autres dépôts intéressants dont le détail a été donné dans le compte-rendu du Congrès (tome I, pp. 81-83).

Tel est très sommairement esquissé ce qu'il y a à voir au Musée Curtius; il est du devoir des Liégeois d'y faire une visite, si courte soit-elle. Nul doute qu'ils en sortiront émerveillés de ce qu'ils y auront vu et qu'ils y retourneront.

Liége a, désormais, un musée digne d'une grande ville. Déjà les dons et les dépôts [1] arrivent isolés; il est certain que d'ici peu ils afflueront. L. R.

Analectes liégeois.

Lorsqu'on parcourt de vieux dossiers, des registres d'archives, d'anciens manuscrits, il arrive fréquemment qu'on

[1] Bornons-nous parmi les dépôts consentis, à l'occasion du Congrès, à signaler ceux de MM. C. Bourgault, E. Couvreux, Davin-Rigot, M. De Puydt, Mme de Soer de Mélotte, MM. Dondelinger, chanoine Gaillard, C. Galand, Dr J. Grenson, J. Hamal-Nandrin, les Hospices civils, MM. F. Huybrigts, M. Lohest, J. Lohest, Ch. Sépulchre, J. Servais, F. Vercheval.

découvre, au milieu de documents sans importance, des pièces curieuses concernant soit l'histoire politique ou religieuse, soit celle de nos anciens arts et métiers.

Ces pièces, souvent, n'intéressent pas celui qui les trouve mais elles pourraient être utiles à d'autres. Comme nous professons l'opinion qu'en matière de science, tous les travailleurs doivent s'entre'aider, nous voudrions, qu'au lieu de laisser ces documents dans l'oubli, chacun eût, au contraire, à cœur de les faire connaître et c'est pour cette raison que nous publierons, au fur et à mesure que nous les découvrirons, les pièces intéressantes que le hasard nous mettra sous les yeux et nous avons tout lieu d'espérer que chacun des chercheurs fera de même.

Certains personnages, certains faits de notre passé peu ou mal connus, seront ainsi mis en lumière et ce sera tout profit pour notre histoire.

Nous commençons par publier ici une convention (acte) intervenue le 11 janvier 1583 entre Jean Weestenrade et le sieur Jacques de Marche, concernant des verrières à placer au bâtiment du premier nommé.

Eug. POLAIN.

L'an XV^c octante trois, de moys de janvier le ij jour, par devant mo , nottair et les tesmoins soubsnommés a esté marché faict, passé e^t résolu par et entre le S^r Jan Westenraede, M^re des pris, en Liége d'une et M^e Jacqs de Marche, voerrier d'autre, à raison des voerrières à mectre sur la sale du nœuf édiffice dudict Westenrade en hault, en forme et manière comme sensuit scavoir que ledict M^e Jacqs debverat entre six et trois jours avant le fest de la Translation Mons. St Lambert prochainement venant, libvrer à ses frais, coustes, périls et dommaige et icelle dresser et lever comme usans porte et requiert trent trois voerriers de bonne, fideel et lealle marchandise, ouvrée et besongnée à la fasson que celles qui sont mis en la chambre bas de l'édifisse dudict Westenrade et plus belles à pris pour chacune de trois fl. bbant. Ceque le dict M^e Jacqs a accepté promectant par sa foy corporelle, en la main de moy nottair subescript, a ce suffisamment stipulé acceptant pour et en nom dudict Westenrade, en lieu de serment, le tout accomplir bonnement et leallement et de meilleur ouvraige que ne sont celles qu'il at mis en la chambre bas dudict Westenrade et pour en cas de deffault que le dist ouvraige ne soit entièrement dressés a terme que dessus, ledist M^e Jacqs at vollu estre obligé envers ledict Westenraede de païer la somme de dix pattars

bbant pour cascun jour ensuyvant la dicte fest de la Translation pour lesquelles ledict ouvraige ne serat dressé, s'obligant pour cest, envers ledict Westenrade tous ses biens. Le tout entendu de bonne foy sains fraude.

Faict et passé en la maison dudict Westenrade présens illec honnestes personnes M. Jan Hellings et Jean Martin, tesmoins spécialement appelés par moy nottair.

LAPIDE NOTT^tus

Protocole du Notaire Lapide (Archives de l'Etat à Liége).

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Exposition Jean Del Cour. — M. Gustave Francotte avait naguère insisté sur le grand intérêt que présenterait la réunion des œuvres du remarquable sculpteur liégeois Jean Del Cour. Le Comité organisateur du XXIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, avait pensé que l'occasion était propice pour mettre ce projet à exécution: un Comité composé de MM. G. Francotte, président; E. Schoolmeesters, vice-président; J. Moret, secrétaire; E. Brahy, J. Brassinne, E. Jamar, M. Lohe t, C. Matthieu, Puck Chaudoir et J. Rulot, fut chargé de le réaliser.

Affiche de l'Exposition Jean Del Cour. Composition d'Auguste Donnay.

Le Comité se mit immédiatement à l'œuvre et eut la joie de voir les pouvoirs publics répondre généreusement à ses appels: la Ville de Liége lui accorda un subside de 15.000 francs; la Province 5.000 francs et l'Etat 2.000.

MM. P. Lambotte, chef de division au Ministère des sciences et des arts, G. Grégoire, député permanent et M. Falloise, échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, furent délégués auprès du Comité pour représenter les Administrations desquelles ils faisaient partie.

Le Comité fit exécuter par d'habiles praticiens d'excellents moulages des pièces trop pondéreuses pour être déplacées; il multiplia ses démarches auprès des administrations et des particuliers en vue d'obtenir le prêt d'œuvres originales et le 1er août, il avait la joie de pouvoir ouvrir l'exposition achevée.

Ce jour, à 14 h. 1/2, M. G. Francotte, entouré des membres de son Comité, présentait à M. le Ministre Descamps-David et à l'édilité liégeoise la réunion des chefs-d'œuvres qu'abrite le Palais des Beaux-Arts; il disait toute la gratitude du Comité à l'égard des pouvoirs publics et des particuliers et manifestait le bonheur que lui et ses collègues éprouvaient d'avoir pu contribuer à augmenter la renommée de Jean Del Cour. Après lui, M. Falloise félicita le Comité de son œuvre et en un excellent exposé, insista sur le caractère particulier de l'art de Del Cour et en fit ressortir les beautés. Enfin, M. Descamps, dans un superbe discours, rendit à son tour hommage aux grandes qualités de l'artiste liégeois et exprima le vœu que ses œuvres fussent réunies en un musée permanent. La cérémonie terminée, M. Francotte et les membres du Comité guidèrent à travers l'Exposition, les autorités et les invités, et la foule se répandit à leur suite dans les salles.

Nous avons dit qu'on y trouve un bon nombre d'œuvres authentiques de Del Cour, soit en originaux, soit en d'excellents moulages; on y voit aussi nombre d'œuvres de son maître Robert Henrard, des élèves et des disciples de Del Cour, de même que de nombreuses pièces d'orfèvrerie et de mobilier, de sorte qu'à travers toutes ces œuvres — et pour beaucoup, l'on peut dire: ces chefs-d'œuvre — l'esprit peut suivre l'influence profonde que le grand sculpteur liégeois exerça jusqu'à la fin du XVIIIe siècle sur toutes les branches des arts plastiques.

Un excellent catalogue dû à M. l'abbé J. Moret, servira de guide au visiteur de cette très intéressante exposition. Les organisateurs ont cependant voulu faire mieux encore que de fournir au public un guide muet: deux fois par semaine, M. Moret et M. Rulot, dans de très intéressantes causeries, détaillent les beautés de l'œuvre de Del Cour: ces conférences obtiennent grand succès.

J. B.

triquement, sauf la différence de détails entre le bord supérieur et l'inférieur, celui-ci étant plus simple. Des fleurs et des feuillages courent en guirlandes autour des moulures courbées en vrilles; quoique nulle partie ne soit ajourée, l'ensemble est léger, gracieux, infiniment élégant.

Contrairement à la porte, le cadre, destiné à être vu de bas, est en ronde bosse.

Le sujet des peintures est mythologique; l'une représente le *Sommeil d'Endymion*, celle que nous reproduisons, *Mars et Vénus*. Les toiles mesurent en hauteur visible 1 m. 15, et en largeur 1 m. 10; en réalité, elles ont 0 m. 04 de plus.

Dans un fragment de paysage, où les arbres presque défeuillés découpent leurs troncs épais sur un ciel bleu, une tenture de soie jaune a été accrochée aux branches par les Amours; c'est pour abriter le dieu de la guerre et la déesse de la beauté.

Le couple s'entretient tendrement de ses affaires de cœur; Mars joint sa main gauche à celle de Vénus et gesticule de la droite; Vénus a passé son bras droit derrière le cou de son amant. Celui-ci, coiffé d'un casque empanaché de plumes blanc bleuâtre, est légèrement barbu, basané, assez vulgaire de type, et ses grands yeux implorent piteusement la volage déesse. Le tronc est moulé dans une cuirasse de peau jaune, échancrée en carré et bordée de bleu; des languettes pendent sur les bras. Un manteau rouge, des cuissards de peau, coloriés en bleu, des cothurnes de cuir gris à revers supérieurs flottants complètent le costume fantaisiste du personnage.

Vénus est à demi vêtue d'un voile de lin blanc, serré à la taille par une ceinture d'or, et d'une sorte d'écharpe bleue qui ne couvre plus qu'une partie des jambes; certaine grâce languide embellit son maintien. Elle est blonde et son visage, un peu rural, rappelle celui de plusieurs esquisses au crayon que traça Coclers pour ses compositions allégoriques. Sa peau blanche, les fines attaches de ses membres lui donnent de l'élégance. Les Amours sont dodus, char-

mants, gentils et maniérés dans leurs mouvements. Cela fleure trop l'Italie.

Le coloris général est harmonieux, la gamme est brune. Le modelé est de bistre, souvent foncé; il manque de précision, de détail. Le dessin, en général, est correct.

La catalogue de 1905 (Exposition de l'art ancien) attribue cette peinture à Henri Deprez (1720-1797). Le visage de Mars rappelle un peu les têtes familières à ce peintre;

mais elle est plus courte que celles-ci. On en voit d'analogues chez Coclers. Le type de Vénus se retrouve dans les dessins de ce dernier, nous l'avons dit. Quant au coloris, il nous rappelle une jolie peinture beaucoup plus fouillée, que possède Madame la baronne de Macar-de Sauvage. Les ombres sont plus sombres que celles de Deprez; la couleur est plus grasse, plus lourde que la sienne. On pourra comparer avec le chemin de croix de Chênée et celui de Notre-Dame, à Herstal.

Ces peintures, décoratives par leur facture, sont postérieures à l'époque de la Régence; Coclers était encore à Marseille en 1721 [Helbig dit même 1732, et, en réalité on ne le voit travailler au pays de Liége qu'en 1736 (1)]. Les sculptures appartiennent probablement aussi au milieu du XVIII[e] siècle, nos artistes ayant gardé longuement les types traditionnels.

G. JORISSENNE.

Le Carillon de Saint-Martin en 1707.

Il est fort probable que jadis les principales églises de Liége possédaient un carillon. Sans parler du carillon bien connu de la Cathédrale de Saint-Lambert, les archives de Saint-Barthélemy viennent de révéler l'existence de celui de cette église en 1787; Saint-Jean possède encore le sien et nous donnons, ci-dessous, une pièce qui nous apprend que la Collégiale de Saint-Martin, elle aussi, avait une horloge et un carillon qui, de sa tour massive dominant la ville, faisait entendre, tous les quarts d'heure, au loin dans la vallée, sa musique aérienne.

La capitale de la Wallonie avait ce trait de ressemblance avec ses sœurs flamandes: elle avait multiplié, dans ses tours, les horloges et les carillons, égayant de leurs notes graves ou légères, la vie de ses habitants et jetant ainsi quelque poésie sur les durs labeurs de chaque jour.

Edouard MARECHAL.

Accord au regard de l'horloge et carillon.

L'an mille sept cents et septe du mois de fevrier le dernier jour, par devant moi publicq notaire soubscript et les témoins en bas dénommés, personnellement constitués révérends Sgrs Pierre Lejeune et Maximilien Henri Vocht, chanoines de l'insigne collégiale de Saint Martin, en Liége, sique constitués au sujet soubscript, comme par le recès qui sera au pied de cette descript, d'une, et honorable Michel

(1) Voir mon *Esquisse biographique*, Liége 1908, p. 4 (Extrait de la *Chronique archéologique* de janvier 1908).

Beurquet, bourgeois de Liege et maitre horloger de la Cathédralle dudit Liege d'autres partes, la même at été remontré, comment l'horloge et le carillon de la thour de la dite Eglise, seroient en désordre et ainsi à réparer, et remettre en bon estat. Est il que le dit deuxième dénommé at la même entrepris la réparation d'iceux, et convenu de remettre la dite horloge avec le prétouché carillon en tres bon estat et en perfection, autant que possible au grez et satisfaction des revérends Seigneurs vice-doyen et chapitre de la ditte eglise, et au dire des maistres connaisseurs, a ses frais et en subministrant tout le nécessaire a cet effect, et serat obligé premier, de racommoder le clavis (clavier) le tambour pour faire sonner le quart, faire une neuve rue (roue) avec un rochet, pour régler l'horloge, et y raccommoder l'arbre, ou faire un autre, rallonger la détante et y rappliquer les pièces nécessaires, pour faire débander le carillon, mettre des neuves busettes de cuivre, racommoder les nottes pour y appliquer des autres chansons, racommoder les marteaux, les recouper et rappliquer d'autres sur autres cloches, racommoder les tournelairs et généralement toutes autres choses convenables et nécessaires, en quelle manière que ce soit (rien réservé ny excepté) pour remettre comme dit est, la ditte horloge et carillon en perfection, sans que les dits Seigneurs soyent tenus d'y livrer aucune chose, sauve les fils d'archas de cuivre nécessaires qui seront a la charge des dits seigneurs; le tout quoi le dit deuxième dénommé deverat avoir achevé autant que possible, pour les Pasques prochaines et ce, parmy (le tout estant retreuvé en bon estat comme dessus), payant par les dits révérends seigneurs vice-doyen et chapitre au dit second comparant cinequante écus une fois, et pour asseurance de tout le premis le dit deuxième dénommé at obligé et oblige par cestes, pour sa personne, et tous et chacuns ses biens meubles et immeubles, droits, clains, credits et actions présents et futurs, pour sur iceux recouvrir tous défauts, quant à sa personne et meubles, tant par exécutoriales du révérend Seigneur Official de Liége, un seul command de tiers pour que prompte et paracte exécution et comme pour argent de Prince et de Gabelles, et aux immeubles par un seul adjour a quinzaine privilégié en tout temps et à tous suspends, faisants au contraire ausquels, il at expressément renoncés et autrement selon le stiel des courtes, d'où les dits biens sont et seront mouvants, constituants les parties pour les présentes renouveller et réaliser au besoin, tous porteurs de cette et chacun d'eulx in solidum surquoy etc.

A faict et passé, et en la main de moy le dit notaire stipulé, en la sacristie du chœur de la dite église, y présens comme témoins à ce spécialement appellés vénérable sieur Jean Richel bénéficier de la dite église, et Jean Antoine Caverenne, lesquels avec les dits seigneurs comparants ont signés l'originelle de ceste.

S'ensuit ledit récès :

Extraict des conclusions capitulaires du révérend chapitre de l'insigne collégiale de St Martin en Liége, le vingt cinquième février 1707.

Messieurs étants informés que leur horloge et carillon sont en dé-

sordre et, entendu à ce sujet Michel Beurquet, maître horloger de la Cathédrale de Liége, ont députés les seigneurs Lejeune et Vocht leurs confrères, a effect de convenir avec le dit Beurquet pour les racommoder et remettre en bon estat.

Signé: CAVERENNE,
Notaire et secrétaire du dit chapitre (1).

La collection « Jean Charlier » à la Maison d'Ansembourg.

On se rappelle que tout récemment la Ville de Liége a fait l'acquisition d'une importante collection d'antiquités provenant de feu Jean Charlier, l'amateur liégeois bien connu.

Cette collection est déposée à la maison d'Ansembourg, dans deux vitrines du premier étage; elle fut présentée pour la première fois au public le 1er août dernier, lors de l'inauguration du Musée archéologique liégeois à la Maison Curtius.

La collection Charlier se compose de faïences liégeoises, andennaises, luxembourgeoises et namuroises, les pièces liégeoises étant en grande majorité, de verreries liégeoises, d'ouvrages artistiques en bois de Spa.

Evidemment, ces séries, bien que très importantes déjà, ne constituent pas encore un ensemble complet : maints types manquent encore pour montrer toute la gamme des délicats produits liégeois. Il n'en faut pas moins se féliciter hautement de l'initiative de la Ville de Liége qui, saisissant l'occasion qui s'est offerte, a voulu ainsi constituer le noyau d'une collection qui, sans aucun doute, s'agrandira.

Nous publierons prochainement un catalogue complet des collections Jean Charlier, dont une partie seulement, faute de vitrines suffisantes, est visible en ce moment à la Maison d'Ansembourg.

Florent PHOLIEN.

(1) *Registrum diversarum materiarum Ecclesiae Collegiatae Sancti Martini Leodii 1691-1742.* Aux Archives de l'Etat à Liége, nº 595-1342.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Secrétaire,

Dans mon travail intitulé « *Documents concernant les La Marck et l'évêque Jean de Hornes* », je signale le mariage d'André de Binckem avec Anne, fille de Godefroid de la Marck et de Catherine le tindeur (1).

M. de Borman l'a fait connaître avant moi (2).

Ayez l'obligeance de rectifier dans le prochain bulletin mensuel de l'Institut.

Votre dévoué collègue,
Dr TIHON.

Theux, 25 septembre 1909.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Découverte de pierres tombales. — Des travaux exécutés, dans le courant de ce mois, à l'église Saint-Antoine, en notre ville, ont amené la découverte de diverses pierres tombales fort curieuses. Nous leur consacrerons la prochaine notice de notre *Inventaire archéologique.*

Acquisitions de monnaies. — La Ville de Liége a pris l'excellente résolution de compléter son médaillier. On sait, en effet, que la Ville avait hérité de l'amateur et bibliophile Ulysse Capitaine, d'une remarquable collection de monnaies liégeoises; l'Administration communale y ajouta les nombreuses monnaies qu'elle recueillit, par voie d'achat, du chanoine Bellefroid; de son côté, notre Institut a, depuis de longues années, procédé à des acquisitions, en tenant compte des séries des fonds Capitaine et Bellefroid et avec l'espoir que la conservation de ces fonds lui serait un jour confiée. Ces espérances sont, croyons-nous, à la veille de se réaliser. Il s'agit donc de veiller à compléter la magnifique collection que formeront les fonds Capitaine, Bellefroid et de notre Institut. Aussi c'est avec plaisir que nous signalons l'acquisition, par notre Administration communale, d'un florin en or de Jean de Bavière (1389-1418), connu seulement à deux exemplaires. C'est celui que notre regretté collègue, le baron J. de Chestret de Haneffe, a décrit dans sa *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances*, sous le n° 282.

L'avers est au type ordinaire des florins au saint Jean, avec une croix entre les jambes du saint et la légende: S. IOHAEI-S BNDICTS, pour laquelle J. de Chestret propose la lecture: *S. Johannes bene-*

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XXXVIII, p. 356.

(2) *Les Echevins de la souveraine justice de Liége*, tome II, p. 461.

dictus. Le revers porte, dans un encadrement formé de quatre arcs de cercle, l'écu au lion du Palatinat, entouré de quatre petits écussons: en haut, Bavière; en bas, Empire; à droite et à gauche, un écusson portant une croix haussée; la légende est: MONETA OPIDI. IN SACTI TRVD.

Par la même occasion, la Ville a encore acheté un denier d'argent de Charlemagne, de conservation parfaite, portant à l'avers le nom de *Carolus* et au revers les initiales *R. F.* (rex Francorum), et un esterlin de Henri I de Brabant, frappé à Herstal (1253-1263). Le denier de Charlemagne aurait été trouvé à Argenteau.

Liége. Guide illustré. — Enfin, Liége peut offrir aux étrangers, de plus en plus nombreux, qui la visitent, un volume d'un format pratique, d'un aspect agréable et d'un prix abordable qui les renseignera d'une manière complète sur tout ce qui est de nature à les intéresser en notre ville.

C'est au récent Congrès de la Fédération archéologique et historique que l'on doit la réalisation d'une idée à diverses reprises agitée au sein même de notre Institut: à savoir, la publication d'un guide répondant aux désirs des amis de l'histoire et de l'archéologie liégeoises. Sorti des presses de la maison Bénard, qui en a assumé l'édition, *Liége, Guide illustré*, forme un magnifique pendant à *Gand, Guide illustré*, que nos amis de la grande cité flamande avaient publié à l'occasion du précédent Congrès, et qui en est maintenant à sa seconde édition.

Dans ce volume de près de deux cents pages, richement illustrées, le lecteur trouvera après des renseignements d'ordre pratique, fournis par M. F. Pholien, une saisissante synthèse de M. G. Kurth: *La ville et le pays de Liége dans l'histoire*. Puis viennent une série d'itinéraires, dressés par M. E. Polain, qui permettent de visiter la ville soit en quelques heures, soit, par le touriste plus attentif, en plusieurs courses. Une promenade dans le Vieux-Liége s'adresse aux fervents des vestiges anciens. C'est à leur intention aussi que M. G. Ruhl fait revivre dans *Liége Jadis*, la physionomie que présentait autrefois notre bonne ville.

Les églises, le palais des princes-évêques, l'hôtel-de-ville, l'hôtel d'Ansembourg, l'Université, le musée archéologique, le musée des beaux-arts, le musée d'armes, les ponts, la prison cellulaire, sont l'objet de notices détaillées et précises, signées E. Polain, L. Lahaye, L. Renard-Grenson, G. Jorissenne et F. Bidlot. M. J. Brassinne a donné ses soins à la publication de ce coquet volume auquel nous souhaitons la même fortune qu'à... son confrère de Gand.

X.

4e ANNÉE, N° 11. NOVEMBRE 1909.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne ***La Chronique***, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége

Séance du 21 juillet 1909.

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 5 h. 45.

27 membres sont présents: MM. J. Fraipont, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. G. Kleyer, M. De Puydt, E. Brahy-Prost, Th. Gobert, J. Brassinne, Dr J. Simonis, L. de Buggenoms, J. Hamal-Nandrin et G. Rasquin, membres effectifs; MM. Dr G. Jorissenne, baron M. de Sélys-Longchamps, F. Sacré, A. Massart, A. Baar-Magis, E. Couvreux, C. Simonis, G. Ghilain, F. Hennet, abbé Coenen, Dr B. Wibin, major L. Marcin, Dr Weekers et major Loiselet, membres correspondants ou associés.

Lecture du procès-verbal de la séance de juin et correspondance.— M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de juin, qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

M. le Président souhaite la bienvenue au nouveau membre effectif, M. Gustave Kleyer, bourgmestre de la Ville de Liége, et se dit heureux de pouvoir saluer à son entrée à l'Institut le premier magistrat de la cité, dont le dévouement est depuis longtemps acquis à la Société. Il rappelle que M. Kleyer a toujours eu le culte des choses du passé et que remettre en lumière les souvenirs historiques et artistiques du pays de Liége a toujours été l'objet de sa sollicitude.

M. le Président le remercie d'avoir bien voulu accepter de prendre une part active aux travaux de l'Institut en qualité de membre effectif et lui adresse, au nom de tous ses confrères, un cordial salut de bienvenue (*Applaudissements*).

M. Kleyer, en termes particulièrement bienveillants, remercie M. le président Fraipont de ses bonnes paroles; il se dit profondément touché des marques de sympathie qui lui ont été prodiguées, alors cependant que des éloges excessifs lui ont été adressés. Il assure l'Institut de son entier dévouement et forme des vœux pour la prospérité, sans cesse croissante, de la Société et du nouveau Musée archéologique (*Applaudissements*).

M. Kleyer remet ensuite à M. le Président le texte de la convention intervenue entre la Ville de Liége et l'Institut archéologique liégeois.

Etat des publications et articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du tome XXXVIII du *Bulletin* paraîtra peu après le Congrès.

Désignation de deux délégués au Congrès archéologique et historique de Liége. — MM. les Président et Secrétaire de l'Institut sont chargés de cette délégation. Ils acceptent séance tenante.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Lemaire-Demonceau, avocat à la Cour d'appel, est élu, à l'unanimité, membre associé.

Affaires diverses. — M. Pholien remercie, en la personne de M Kleyer, l'Administration communale, d'avoir acheté la collection Charlier; il souhaite que cette collection, qui comprend aussi des objets étrangers au pays de Liége, ne soit pas démembrée.

M. Kleyer déclare que l'Institut ayant la gestion du Musée, c'est à lui qu'il incombe de statuer sur le sort des collections.

M. Pholien demande à l'assemblée de renommer cette année encore la Commission des conférences. — Adhésion unanime.

Avant de lever la séance, M. le Président invite les membres présents à aller admirer les belles collections déposées par M. J. Hamal-Nandrin, dans la grande salle de la section préhistorique.

La séance est levée à 6 h. 15.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE.

XXXVII. — LA VIERGE DITE DE DOM RUPERT.

XI^e^ siècle.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois)

La Vierge, dite de Dom Rupert, provenant de l'antique abbaye de Saint-Laurent, est l'un des plus anciens monuments que nous ait légués la sculpture mosane; c'est aussi l'un des plus précieux que renferme le Musée de l'Institut archéo-

logique liégeois, où, grâce au zèle de feu notre confrère Adolphe Dejardin, ce groupe repose depuis 1852.

La sculpture, en haut relief, a été taillée dans le grès houiller tiré du sol liégeois ; la pierre, dont la partie supérieure est arrondie, mesure 0 m. 92 de hauteur, sur 0 m. 64 de largeur et a été creusée par le ciseau à une profondeur de 0 m. 07.

La Vierge est représentée assise sur un escabeau assez bas et large, richement sculpté; à la partie antérieure de cet escabeau, est fixée une planche épaisse, sur laquelle reposent les pieds. Un coussin, sur lequel est jetée une pièce d'étoffe, couvre la partie supérieure du siège.

Tenant son fils assis sur son genou gauche, la Vierge est vêtue d'une longue robe, par-dessus laquelle est passée une tunique, descendant à peu près à mi-jambe et dont la bordure inférieure est ornée d'un perlé; le reste de l'habillement est composé d'un manteau qui cache les bras de la Vierge et dans les plis duquel Marie enveloppe son divin Enfant; enfin, le voile qui enserre la tête descend sur les épaules et vient recouvrir les bras jusqu'au coude.

Des deux mains, l'Enfant Jésus presse le sein gauche de Marie, tout en levant le regard vers le visage de la Vierge qui considère son fils. Celui-ci est entièrement vêtu d'une robe, et ses pieds, comme ceux de sa mère, sont chaussés.

Une forte moulure sert de cadre à ce groupe. Sur la partie plate qui l'entoure, est gravée l'inscription suivante, tirée des Prophéties d'Ezéchiel (XLIV, 2) et dont il ne nous serait point possible de reproduire en typographie les abréviations: *Porta hec clausa erit; non aperietur et non transibit per eam vir, quoniam Dominus Deus Israël ingressus est per eam.*

A l'époque où elle fut exécutée, semble-t-il, la sculpture avait été richement peinte et les draperies étaient décorées d'un semis de paillettes d'or et d'argent de forme régulière et d'une certaine épaisseur; mais à une époque relativement récente, l'ancienne décoration, s'étant probablement ternie, avait disparu sous un badigeon à l'huile dont on l'a, depuis son entrée au Musée, fort heureusement débarrassée.

Il semble que ce groupe ait fait primitivement partie d'un autel de l'abbaye de Saint-Laurent, où il aurait été encastré en guise de retable. Mais différents textes de l'histoire du monastère que l'on croit pouvoir appliquer à notre groupe, paraissent indiquer que la sculpture aurait,

par la suite, été déplacée à plusieurs reprises; le plus ancien de ces textes remonte à 1203. En 1326, le chroniqueur note qu'un renom miraculeux commence à s'attacher à cette représentation de Marie; trois ans plus tard, on la désigne sous le vocable de la Vierge aux miracles. En 1618, l'abbé Oger de Loncin insère la sculpture dans un autel d'ordre corinthien, enrichi d'inscriptions diverses et de chronogrammes.

Ce dut être vers cette époque que l'on commença à associer à ce groupe le souvenir de Rupert, qui mourut abbé du monastère de Deutz le 4 mars 1129 ou 1130. Ce rapprochement fit fortune au point que jusqu'en 1885, la sculpture, qui était demeurée en grande vénération jusqu'aux jours de la Révolution, fut connue sous le nom de Vierge de Dom Rupert.

En 1885, M. J. Demarteau démontra que rien dans les textes invoqués n'autorisait les conclusions qu'on avait tirées, et les critiques formulées, peu après, contre son argumentation par J. Daris, n'en ont point affaibli les résultats.

Les archéologues s'étaient jusqu'en ces derniers temps trouvés d'accord pour attribuer au XI[e] siècle l'œuvre qui nous occupe. En 1903, M. R. Kœchlin (1), suivi bientôt par M. A. Michel (2), a cru devoir reporter jusqu'à l'extrême fin du XII[e] siècle, l'exécution de cette sculpture. Peut-être y aurait-il lieu de se demander si M. Kœchlin, en choisissant cette date, ne se serait pas laissé entraîner par le désir de retrouver dans le groupe en question ces influences françaises qu'il est aujourd'hui de mode de découvrir partout.

Contentons-nous, pour l'instant, de noter que cet auteur déclare qu'il « faut mettre hors de pair » ce « morceau vraiment exquis », l'un de nos plus précieux joyaux.

(1) Raymond Kœchlin, *La sculpture belge et les influences françaises aux XIII[e] et XIV[e] siècles* dans *Gazette des Beaux-Arts*, 3[e] période, t. XXX (1903), p. 10.

(2) André Michel, *La sculpture dans les Pays-Bas* dans *Histoire de l'Art*, Paris. A. Colin, t. II, 2[e] partie, 1906, p. 724.

BIBLIOGRAPHIE.

Catalogue descriptif du Musée provincial de Liége fondé par l'Institut archéologique liégeois, Liége, J.-G. Carmanne, s. d., n° 17, pp. 11-12.

Jules Helbig, *La Vierge de Dom Rupert conservée au Musée archéologique liégeois* dans *Bulletin des Séances* [de la] *Gilde de Saint-Thomas* et *de Saint-Luc*, t. III (1874-1876), pp. 221-226.

Jules Helbig, *La Vierge de Dom Rupert* dans *Exposition de l'Art ancien au pays de Liége. Catalogue officiel*, Liége, L. Grandmont-Donders, 1881, 1re section, n° 227, pp. 67-68. Cette notice est reproduite dans *Exposition de l'Art ancien au pays de Liége. Catalogue général*, 1905, Liége, A. Bénard, s. d. n° 1343

Joseph Demarteau, *La Vierge dite de Dom Rupert* dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVIII (1885), pp. 470-486.

Joseph Daris, *La Vierge de Dom Rupert*, *Ibidem*, t. XIX (1886), pp. 137-146.

REPRODUCTIONS.

Gravure au burin par Jean Valdor, datée de 1622, représentant Rupert en prière devant le bas relief. Sur cette gravure, voyez Jean Renier dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VI (1863), pp. 456-457. Cette gravure a été reproduite au burin, en agrandissement, par Ant. Zuliani et placée en tête du tome Ier de l'édition des œuvres de Rupert, publié à Venise.

Dessin de G. Henrotte, litographié dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XIX (1886), pl. III.

Reproductions par procédés mécaniques dans *Bulletin des Séances* [de la] *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. XI (1876), pl. IX;— Jules Helbig, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liége et sur les bords de la Meuse*, 2e édition, Brug s, 1890, pl. VI;— *Collection de Floréal*, n° 1 [Liége] s. d.; — *Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, tome XXX (1903), p. 9; — J. Helbig et J. Brassinne, *L'Art mosan*, t. I, Bruxelles, G. Van Oest, 1906, pp. 36-37; — G. Terme, *Album* [de] *l'art ancien au pays de Liége*, s. l. n. d., pl. 69.

Joseph BRASSINNE.

A PROPOS DE HENRI DEPREZ.

(Rectification).

Dans la *Chronique archéologique* n° 10 du mois dernier, notre estimé collègue, M. le Dr G. Jorissenne, a attribué erronément à J.-B. Coclers (1696-1772) deux toiles à sujet mythologique ornant les dessus de porte provenant de l'ancien hôtel de Clercx d'Aigremont.

Ces peintures portent, sous le cadre, la signature de Henri Deprez (1720-1797).

Elles faisaient partie d'un ensemble de boiserie garnissant une salle au rez-de-chaussée de la façade qui montre, au-dessus de la porte, la date de 1767.

Lors de leur entrée au Musée archéologique, en 1898, elles étaient accompagnées de notre fiche mentionnant le nom de Henri Deprez et nous les renseignions de même dans le *Catalogue de l'Art Ancien* à l'Exposition de 1905 (Classe V, mobilier, n° 5142).

J.-B. Coclers et Henri Deprez, peintres contemporains peut-on dire, séjournèrent assez longtemps à Rome, y étudiant les chefs-d'œuvres des maîtres qui les avaient précédés et dont ils subirent l'influence. Rentrés dans leur pays natal, il y travaillèrent à « l'italienne » et l'on peut découvrir dans leur décoration, certain air de parenté qui a occasionné l'erreur que nous relevons en ce moment.

Dans ces conditions, il nous a paru intéressant de rapprocher les deux toiles de Deprez d'une peinture mythologique et de même destination signée J.-B. Coclers 1759, l'écart de temps espaçant ces productions ne dépassant guère une dizaine d'années.

Cette exposition, qui a lieu actuellement au Musée Curtius (1er étage, salle XVIIIe siècle), mettra le curieux mieux à même d'apprécier ce genre de peinture qui, au XVIIIe siècle, accompagnait si harmonieusement l'ornementation sculptée des appartements liégeois.

E. BRAHY-PROST.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Pierres tombales de l'église Saint-Antoine. — Nous avions annoncé dans le précédent numéro de cette *Chronique* (p. 87), que nous consacrerions la notice de l'Inventaire archéologique de ce mois, aux pierres tombales que des travaux de réfection ont fait découvrir dans les dépendances de l'église Saint-Antoine. L'emplacement qu'occupent provisoirement ces intéressants monuments, n'ayant pas permis d'en prendre un cliché convenable, force nous est d'attendre qu'elles aient été replacées dans l'église pour présenter ces pierres tombales à nos lecteurs.

Livres liégeois. — Le mardi 23 novembre, le libraire L. Gothier, de notre ville, a dispersé aux enchères, une « curieuse et importante collection de livres, manuscrits, chartes et documents sur l'histoire de Belgique et principalement celle du pays de Liége. »

Cette annonce du catalogue n'était nullement trompeuse et les amateurs ont eu plaisir à se disputer les divers lots de cette vacation. Signalons parmi les manuscrits, la correspondance autographe du protonotaire apostolique d'Adseux pendant son émigration en Allemagne, au cours de la période révolutionnaire; la correspondance autographe du comte de Rougrave, vicaire général de Liége, avec le secrétaire de l'évêché et du vicariat général, de 1769 à 1786, et la correspondance autographe de Hoensbroeck avec le secrétaire synodal, pour la période allant de 1786 à 1789. Le catalogue offrait encore de nombreuses séries de documents intéressant diverses localités du pays, ainsi qu'un bon nombre de pièces relatives aux Lannoy; ces dernières ont été pour la plupart acquises par des membres de cette famille.

Parmi les imprimés, nous mentionnerons une collection de 16 almanachs de Mathieu Laensberg, en placard, pour les années s'étendant de 1697 à 1762; un calendrier des Tréfonciers pour 1781, en assez mauvais état, qui a atteint le prix respectable de 105 francs sans les frais, les *Statuta synodalia*, imprimés à Louvain en 1549, et une collection complète du Mathieu Laensberg et de son continuateur: Le politique, journaux publiés à Liége, du 1er avril 1824 à 1840.

Ajoutons que, grâce à une heureuse entente entre les représentants de la Bibliothèque de l'Université, de la Bibliothèque centrale de la ville et du Dépôt des Archives de l'Etat, les documents les plus importants offerts en vente, sont entrés dans les dépôts publics, et par conséquent, se trouvent à présent à la disposition de tous les travailleurs.

Henri du PONT.

4e ANNÉE, N° 12. DÉCEMBRE 1909.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 31 Octobre 1909

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 40.

37 membres sont présents: MM. J. Fraipont, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. M. De Puydt, E. Brahy-Prost, G. Ruhl, J. Brassinne, E. Polain, Dr J. Grenson, F. Hénaux et G. Rasquin, membres effectifs; MM. Dr F. Tihon, L. Halkin, A. Philippart, A. Massart, L. Baar-Lechat, E. Masson, E. Couvreux, F. Magnette, chevalier M. de Mélotte, N. Capelle, F. Colleye, J. Closon, M. Cloes, G. Nagant, Dr F. Bidlot, J. Pirlet, L. Rigo, Ch. Demany, P. Faider, baron I. de Radzitsky d'Ostrowick, major L. Marcin, L. Gérard, major Loiselet et A. Bidart-Rasquinet, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. Dr J. Alexandre, de Buggenoms, J. Hamal-Nandrin et E. Fairon.

En ouvrant la séance M. le Président annonce à l'assemblée le décès de quatre membres de l'Institut: MM. baron de Chestret de Haneffe, C. Haulet, F. Henet et Ad. van der Heyden à Hauzeur. Il rappelle en quelques mots leur activité au sein de la Société et présente à leurs familles les condoléances de l'Institut.

M. G. Ruhl, au nom des membres de l'Institut, félicite les organisateurs du Congrès archéologique, du succès de leur entreprise. Il félicite particulièrement MM. J. Fraipont, J. Brassinne, L. Renard-Grenson et E. Polain (*Applaudissements*).

M. J. Fraipont, au nom du Comité organisateur du Congrès, remercie M. Ruhl et l'Institut des paroles aimables qui viennent de lui être adressées ainsi qu'à ses collègues du Bureau du Congrès.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de juillet qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire demande que ce point soit traité conjointement avec le 5° de l'ordre du jour.

Articles pour le Bulletin. — M. le Dr Tihon dépose deux travaux intitulés: ***Note sur les perrons*** et ***Trois lettres du duc Charles de Lorraine à la magistrature de Liége.***

MM. L. Naveau, Ed. Poncelet et E. Polain, sont nommés rapporteurs du premier travail; MM. S. Bormans, Dr J. Alexandre et J. Brassinne examineront le second.

M. L. Renard-Grenson présente une note donnant l'inventaire de la dernière donation des monnaies romaines de M. le Dr Alexandre.

MM. Dr J. Alexandre, M. De Puydt et J. Servais sont désignés comme rapporteurs.

Communication de M. Fl. Pholien: LES ANCIENNES FAIENCES LIÉGEOISES. ETUDE COMPARATIVE ET DÉMONSTRATIVE.

M. le Président remercie M. Fl. Pholien de son intéressante communication (*Applaudissements*).

Rapport sur le Congrès archéologique et historique de Liége. — M. J. Fraipont annonce que si le Congrès a eu un succès incontesté au point de vue scientifique, il n'en est pas de même au point de vue financier. La publication des comptes-rendus des séances et des quatorze mémoires ou rapports non encore imprimés entraînera des dépenses qui dépasseront notablement les forces du budget du Congrès.

Dans ces conditions et vu la nécessité d'imprimer ces matières, il propose que les deux Sociétés organisatrices accordent un subside spécial au bureau du Congrès et, en outre, que l'Institut confonde partiellement ses publications de 1909 avec celles du Congrès.

L'assemblée après avoir entendu les propositions détaillées de M. J. Fraipont, ratifie unanimement ses propositions.

M. Fraipont, en sa qualité de président du Congrès, remercie l'Institut de l'appui qu'il veut bien lui prêter.

Fouilles. — M. F. Hénaux rend compte des fouilles qu'il a exécutées dans un cimetière franc à Seny. Il dépose sur le bureau le produit de ses recherches, notamment: trois scramasaxes en fer, dont un conserve encore des traces importantes de son fourreau en bois rehaussé d'ornements en bronze; plusieurs poteries; une fibule en bronze, portant des traces d'émail; divers fragments d'objets en fer et un beau collier composé de perles en pâte de verre et terminé par un pendentif (boule d'ambre perforée).

M. le Président félicite et remercie M. F. Hénaux de son intéressante communication et du succès de ses recherches (*Applaudissements*).

Présentation et nomination de nouveaux membres correspondants et associés. — M. A. Micha, avocat à la Cour d'appel, est élu à l'unanimité, membre correspondant; MM. l'abbé A. Kairis, André Bage, Dr Em. Bodart, M. Gérimont, André Pirlot, E. Decharneux et W. Halein, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. E. Brahy-Prost annonce qu'il publiera dans le prochain numéro de la *Chronique*, une note rectifiant certain détail de la notice que M. le Dr Jorissenne a consacrée dans le numéro d'octobre de la *Chronique* à un « *Cadre en chêne sculpté (style Régence) avec peinture de Jean-Baptiste Coclers 1696-1772* ». M. Brahy-Prost fait remarquer que la peinture en question est bien l'œuvre de Henri Deprez dont la signature, cachée il est vrai par le cadre, figure sur la toile.

M. Fl. Pholien, président de la Commission des conférences, annonce que celles-ci seront reprises dès janvier prochain.

M. Brahy-Prost demande des renseignements sur le transport des collections lapidaires à la Maison Curtius. M. J. Servais, conservateur-adjoint, répond que le transfert se poursuit normalement.

M. J. Brassinne demande que le monument du prince-évêque de Velbrück, soit rétabli sous les galeries de la cour.

M. le Dr F. Tihon fait hommage d'un exemplaire de son ouvrage intitulé: « *Le Livre des fiefs du Marquisat de Franchimont.* »

M. G. Nagant offre au Musée trois haches polies provenant respectivement de Kinroye, Neeroeteren et Remont (Porcheresse).

Des remerciements sont votés aux deux donateurs.

La séance est levée à 12 h. 25.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE.

XXXVIII. — COLLIER CHRETIEN (VIIIe-IXe siècle?)
(Collection de M. L. Renard-Grenson).

Le collier qu'on trouvera reproduit ci-après provient de Tongres, où il a été découvert vers 1880, dans des circonstances malheureusement peu connues.

Comme on le remarquera, ce collier se compose d'une chaîne en bronze, constituée par cinquante-six mailles formées chacune par un mince fil de bronze contourné en spirale. La chaîne est rattachée par des crochets à deux torsades cylindriques, qui elles-mêmes se terminent à leurs extrémités par deux crochets destinés à maintenir le pendentif ornant le collier.

Ce pendentif affecte la forme d'une croix, dont les quatre bras égaux se composent de tiges plates terminées en spirale et que réunissent ou maintiennent entre elles de ténus fils de bronze très habilement tournés et serrés autour de ces tiges.

Aux spirales des trois bras inférieurs sont assujettis des crochets en forme de S; ces crochets étaient très probablement destinés à être garnis de perles, de coquillages ou, plus vraisemblablement encore, de monnaies trouées (1).

(1) Voyez notamment au Musée de Namur, un beau collier formé d'une chaîne en bronze et auquel sont appendus une monnaie

Les actes législatifs liégeois relatifs à la situation des lépreux sont excessivement rares; il est certain, pourtant, que les ladres y étaient atteints d'une importante diminution de capacité.

En voici un exemple: Henri de Marteau, ayant, en 1496, grevé d'une rente le fief de Spiexhe, son fils, Jean de Marteau, fit opposition à l'exécution du contrat, qu'il déclara de nulle valeur, « tant parce que sa mère, selon la loy du pays, estoit morte à ce monde, comme jugée et atteinte de la maladie monsgr saint Lazare, dont Dieu lui en vuelle donner pascience, comme pour autres raisons (1) ».

Le sceau de la léproserie de Huy, dont on voit ci-contre la reproduction, est appendu à une charte de mai 1250 (2); d'un type très original, il représente une croix latine (3), surmontée d'une main étendue, symbole de la souffrance et de la charité, accostée, en chef, d'une étoile et d'un croissant. La main étendue, image de la Toute Puissance, qui frappe et qui guérit, se rencontre d'ailleurs sur les sceaux de la plupart des établissements charitables ou hospitaliers.

Edouard PONCELET.

---

(1) Cour féodale de Liége, reg. 53, fol. 26 v°.

(2) En vertu de cette charte, Marie de Montroval, veuve, de Huy, donne deux maisons sises dans les paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Hilaire en cette ville, pour y hospitaliser, à perpétuité, 17 femmes honnêtes. La fondatrice fait munir l'acte des sceaux du doyen de Huy, de Jean, prieur des Lépreux de Huy et de l'abbaye du Val-Notre-Dame (*Chartrier du Val-Notre-Dame*, aux Archives de l'Etat à Liége).

(3) Pattée et pommetée d'une pièce. — La légende du sceau est: « † ***Sigillum domus leprosorum hoiensis*** ».

A propos de J.-B. Coclers et de Henri Deprez.

MM. E. Brahy-Prost et E. Couvreux ont fait remarquer, à la séance du 31 octobre dernier de l'Institut, que le tableau décoratif dont j'ai donné la description dans le numéro d'octobre de la *Chronique archéologique*, porte la signature de Henri Deprez sous le cadre.

Mon hypothèse tombe donc, et il n'y a pas à le regretter pour Coclers, son passif étant déjà chargé de quelques œuvres médiocres. Deprez qui n'a rien produit de réellement notoire, a aggravé ses torts, dans *Mars et Vénus*, comme dans le *Sommeil d'Endymion*, en imitant la technique de son camarade et mal à propos; il avait des tons plus clairs quand il voulait.

Au sujet de ces deux peintres, voici deux annonces trouvées dans la *Gazette de Liége* et non dépourvues d'intérêt; elles m'ont été signalées par M. le Dr Dwelshauvers, qui vient de compulser toute la collection au point de vue du mouvement musical de la Wallonie.

Le 1er juin 1768, mercredi, on pouvait lire ceci:

« Il se trouve chez le sieur Coclers, peintre, proche Saint-Georges, 14 stations en peinture, hautes de deux pieds et un quart, larges de trois pieds. »

et le 1er mars 1769, encore un mercredi:

« Il se trouve chez le sieur Coclers, peintre, près de Saint-Georges, les 14 stations à vendre, hautes de deux pieds deux pouces sur deux pieds et huit pouces de large, et plusieurs autres tableaux et tapisseries, à juste prix. »

Il serait intéressant de savoir s'il s'agit de peintures exécutées par Coclers; on n'a pas encore signalé de *Chemins de la Croix* qui lui soient dus; au contraire, j'en citais deux de Henri Deprez dans mon article sur *Mars et Vénus*. Coclers vendait-il des tableaux, comme le fit l'un de ses enfants, le peintre-graveur Louis-Bernard Coclers (de son vrai nom Jean-Baptiste-Bernard)? On connaissait déjà deux annonces de loterie (voy. J. Helbig, *La peinture au pays de Liége*, p. 385, en note) à propos d'une œuvre laissée par Philippe Coclers, le *Massacre des innocents*; mais rien de

plus Exécutait-il des Chemins de croix à l'avance? Ou son ami Deprez en était-il l'auteur? J'attire l'attention de MM. les curés de nos provinces orientales sur ce point; peut-être trouveront-ils des *Chemins* signés Coclers. Ils seraient bien obligeants en les faisant connaître au Secrétariat de l'Institut.

G. JORISSENNE.

Quelques mots sur Denis-François Delem.

L'Institut archéologique possédait déjà depuis de nombreuses années le drapeau aux couleurs liégeoises arboré par Delem, en 1830, au péron, place du Marché, alors que Liége était encore au pouvoir des Hollandais (1).

Grâce à la générosité de la Ville le Musée renferme, aujourd'hui le portrait de Delem, ainsi que diverses pièces ayant appartenu à ce révolutionnaire de la première heure. Ces documents, achetés à Mme Boyne-Delem, sa nièce, permettent de donner aujourd'hui quelques détails intéressants sur la carrière militaire de cet intrépide Wallon.

Denis-François Delem (ou Delemme) — son nom est diversement orthographié — est né à Glain, le 22 septembre 1783 et mort, à Liége, le 25 août 1874.

Incorporé, comme conscrit ou volontaire, dans les armées de Napoléon, le métier des armes plaît à son caractère aventureux; jusqu'en 1815, il reste fidèle aux aigles, et cette fidélité lui vaut l'honneur d'être compté parmi les légataires de Napoléon.

En 1814, il se distingue à Saint-Dizier et reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction, gagnée au service de l'Empereur lui est cependant confirmée, avec effets rétroactifs, en 1821, par le roi Louis XVIII, mais

(1) Ce drapeau donné par feu Ch. du Vivier de Streel, curé de l'église Saint-Jean, porte imprimés en noir, sur sa partie rouge, le péron, et sur sa partie jaune, en grandes lettres majuscules, le mot « Liberté ». Du Vivier de Streel était décoré de la croix de fer pour avoir assisté, sur les lieux mêmes, les blessés du combat de Sainte-Walburge.

avec substitution de dates (3 avril au lieu du 22 mars) (1).

En 1815, il assiste à la bataille de Waterloo (2); en 1821, il est encore au service de la France, avec le grade de maréchal des logis aux chasseurs à cheval.

Il est de retour dans ses foyers lorsqu'éclate la révolution belge de 1830: le premier à Liége, il appelle ses concitoyens à la révolte et hisse le vieux drapeau liégeois sur l'antique péron, emblème vénéré de leur liberté séculaire.

Delem entre alors dans l'armée belge; il participe au blocus de Venloo; lieutenant au 11e régiment d'infanterie de ligne, il est décoré de la croix de fer, le 20 avril 1835; enfin, en 1858, il reçoit la médaille de Sainte-Hélène.

Inventaire des objets achetés par la Ville.

1. — Peinture à l'huile ($0^m60 \times 0^m50$).

Delem élève, de la main gauche, le drapeau liégeois; dans la droite, il tient un grand sabre recourbé; des pistolets sont placés à sa ceinture; sur sa poitrine, brille la croix de la Légion d'honneur. Dans le fond, la façade du palais au balcon duquel flottent les couleurs liégeoises (3).

En dessous de la peinture, on lit en lettres d'or: « Delemme, Denis François, chevalier de la Légion d'honneur, a arboré, le premier, le drapeau aux couleurs liégeoises, le 28 août 1830. La ville de Liége était encore au pouvoir des Hollandais. — Signé: Comte de Berlaymont. »

(1) On peut en conclure que Delem, rallié aux Bourbons, après la chute définitive de l'Empereur, ayant servi loyalement le nouveau Gouvernement pendant six ans, voit enfin confirmer son titre de chevalier. La substitution de dates s'explique naturellement par le respect dû à la majesté royale: le 22 mars, Napoléon était toujours empereur, mais le 31, les alliés occupaient Paris, et le 2 avril, la déchéance de Napoléon était décrétée par le Sénat.

(2) Notre dévoué conservateur, M. le Dr Alexandre, a bien connu Delem, alors officier pensionné. Le vieux soldat habitait l'ancien hôtel de Flandre, rue Fond-Saint-Servais, no 12 actuel; il aimait à conter ses campagnes et c'est toujours en témoin qu'il parlait de la bataille de Waterloo. Ajoutons que pour être compté, comme lui, parmi les légataires de Napoléon, il fallait avoir assisté à la bataille de Ligny ou de Waterloo.

(3) Cette peinture a été plusieurs fois reproduite. Remarquons que les deux drapeaux liégeois figurés dans ce tableau ont leurs couleurs disposées perpendiculairement à la hampe, le rouge, au dessus.

2. — Pastel.

Buste de Delem en costume militaire, avec épaulettes et hausse-col de cuivre orné du Lion belge. Les traits bien accusés, le teint basané, les joues rasées, la moustache noire relevée, donnent à sa physionomie une expression pleine d'audace et d'énergie. La main droite, posée sur la poitrine, semble indiquer, de l'index, la croix de la Légion d'honneur épinglée à la tunique.

Deux notes au crayon se trouvent sur ce portrait: au dessus et à gauche «Souvenir de Napoléon. — 3 avril 1814. — Honneur et Patrie. — Delemme François»; en dessous et à droite «Boleres gemaakt. — Venloo, 1832».

3. — Petit cadre ovale, en bois noirci, avec verre bombé, renfermant une croix de la Légion d'honneur à l'effigie de Napoléon Ier. Au revers du cadre, se trouve l'inscription manuscrite suivante: «Croix de la Légion d'honneur gagnée à St-Dizier, en France, le 22 mars 1814. D. F. Delem, décédé le 25 août 1874». — Cette croix est antérieure au diplôme dont nous donnons la teneur ci-après; elle a bien été gagnée au service de l'Empereur, la Restauration ayant remplacé, dans l'insigne, le profil de «l'usurpateur» par celui du roi Henri IV.

4. — Diplôme de chevalier de la Légion d'honneur accordé à Delem par le roi Louis XVIII.

«Louis, par la Grâce de Dieu,... etc.

«Voulant donner une preuve de notre Satisfaction Royale au Sieur Delemme (Denis-François), né le 22 septembre, mil sept cent quatre vingt trois, à Glain, (Royaume des Pays-Bas), Maréchal des logis de chasseurs à cheval, pour les services qu'il Nous a rendus et à » l'Etat. L'avons nommé et nommons Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur, pour prendre rang dans la Légion, à compter du trois avril, mil huit cent quatorze... etc.»

(La pièce a été enregistrée à Liége, le 14 mars 1835).

5. — Petit cadre, semblable au précédent, renfermant la croix de fer.

6. — Diplôme de la croix de fer, daté du 20 avril 1835, mentionnant que: «Le Sieur Delemme, Denis-François, lieutenant au 11e régiment d'infanterie de ligne, contribua puissamment au soulèvement populaire; il arbora le drapeau national au palais de justice (1) à Liége, le 28 août 1830.»

(1) Delem a-t-il aussi arboré les couleurs liégeoises au palais? Cela est probable puisque le fait est également rappelé par une peinture et une pièce officielle; mais la tradition populaire ne parle que du péron et une ancienne lithographie, reproduite dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVI (1906), p. 223, pl. XII, représente Delem attachant son drapeau au balcon de la grande fontaine du marché.

Flémalle, 57.
Flockelet, Nicolas, 6. — Ses enfants, 6.
Fossé, Jeanne de, 57.
Francorchamps, 43.

Giesdorf, 58.
Grégoire, XIII, 32, 33.
Grégoire de Naziance, 32.
Grenoble, 13.
Güstrom, 58.

Hellings, Jean, 78.
Hennet, Fern., 34,35. — Jacques, 34. — Jean, 34. — Mathieu, 34.
Herstal, 74.
Hockay, Le ruisseau de, 43.
Honthorst, 31.
Hubert, saint, 20.
Huy, La léproserie de, 106.

Jamar, Jean, 51.
Jupille, 31.

Knorzen, André, 36.
Lejeune, Pierre, 84.

Liége. La maison Curtius, 24, 60, 68, 95, 99.
— La maison d'Ansembourg, 67, 86.
— La maison Porquin, 44.
— L'ancien hôtel delle Wege, 3.
— La rue du Ponçay, 43, 52.
— La rue Puits-en-Sock, 43.
— La rue Ernest de Bavière, 44.
— La rue Monulphe, 52.
— La rue Saint-Léonard, 44.
— Le boulevard Saucy, 43, 44.
— L'hôpital de Bavière, 43.
— Outre-Meuse, 44.
— Place Saint-Lambert, 74.
— Saint-Antoine, 96.
— Saint-Barthélemy, 41, 42.
— Saint-Denis, 57.
— Saint-Gilles, 41.
— Saint-Martin, 84.
Linckhout, 24.
Liverlo, Lambert de, archidiacre de Hesbaye. 55. — Walther de, 57.
Loë, Le baron de, 13.
Lombard, Lambert, 59. — Philippote, 59.
Looz, Les comtes de, 24.
Lummen, La seigneurie de. 24. 25.

Manderscheidt, Le comte de, 25.
Marck, Anne de la, 87. — Erard de la, prince-évêque de Liége, 23. — Godefroy de la. 87. — Jacques de la, 77. — Robert de la, 25.
Maréchal, Gilles. 35.
Martin, Jean, 78.
Mercy d'Argenteau, de, 11. 64.

Monge, 5.
Natalis, 57.
Neerhaeren, 30.
Neufmoustier, 75.
Notger, 20.

Omal, 26, 27.
Ombrie, 31.
Oreye, Jean d', 6.
Otreppe de Bouvette, d', 64.

Philippe le Bon, 26.
Pie V, 32, 33,
Pimodan, Le comte de, 64.

Quellyn, Erasme, 31.

Pholien. Florent. — Lanterne de vestibule du palais des princes-évêques 23
— La collection « Jean Charlier » à la maison d'Ansembourg 86
Polain, Eug. — Place Saint-Lambert 19
— Au quartier de l'Est 43
— Corbeaux et corniches à figures 47
— Analectes liégeois. 76
Poncelet, Edouard. — Sigillographie liégeoise. — Sceau de Marie de Fexhe, veuve de Nicolas Flockelet. 6
— Le carillon de Saint-Barthélemy en 1787 41
— Sceau de la léproserie de Huy 106
Pont, Henri du. Pierres tombales de l'église Saint-Antoine. 96
— Livres liégeois 96
Renard, L. — Nos collections 27
— Nécrologie 44, 80
— Notre nouveau musée archéologique 73
— Collier chrétien 100
Ruhl, Gustave. — L'ancien hôtel « Delle Wege » à Liége. 3
Servais, J. — Quelques mots sur Denis-François Delem. 103
Tihon. Dr. — Correspondance 87
Vercheval, F. — Antiquités préhistoriques. 19
— Vase protohistorique d'Omal 26
X. — Vieilles enseignes, vieilles maisons 8
— Place Saint-Lambert. 36
— Le Ponçay 52
— Rue Monulphe. 52
— L'inauguration du Musée archéologique liégeois. 60
— Découverte de pierres tombales 87
— Acquisition de monnaies 87
— Liége. Guide illustré. 88
— Visite Royale 108
— Histoire liégeoise. 108

TABLE DES MATIÈRES

Séance du 29 Novembre 1908 1
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXVIII. — L'ancien hôtel « Delle wege » à Liége . . 3
Un sous-marin d'il y a un siècle 5
Sigillographie liégeoise. — Sceau de Marie de Fexhe, veuve de Nicolas Flockelet 6
Nos conférences publiques 7
Petite chronique archéologique (suite) : Vieilles enseignes, vieilles maisons 8
Séance du 27 Décembre 1908 9
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXIX. — Chandeliers zoomorphiques 10
A propos de la place du Marché 16
Antiquités préhistoriques 18
Place Saint-Lambert 19
Séance du 31 Janvier 1909 21
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXX. — Lanterne de vestibule du palais des princes-évêques 23
Note sur la seigneurie de Lummen (droit brabançon) au début du XVII^e^ siècle 24
Vase protohistorique d'Omal 26
Nos collections. 27
Petite chronique archéologique (suite) : Congrès archéologique et historique de Liége. 28
Séance du 28 Février 1909 29
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXXI. — Saint-Dominique recevant le chapelet des mains de la vierge Marie, par Jean-Gilles Delcour (église de Jupille). 30
La place du Marché 34
Une vue de Liége en 1685 35

Petite chronique archéologique (suite) : Place St-Lambert . 36
Seance du 28 Mars 1909 37
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXXII. — Chandeliers zoomorphiques 38
Le carillon de Saint-Barthélemy en 1787 41
Hache acheuléenne de Ster 42
Petite chronique archéologique (suite) : Au quartier de l'Est. 43
Nécrologie 44
Séance du 30 Avril 1909 45
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXXIII. — Corbeaux de corniches à figures. . . . 47
Marchands de peintures à Liége en 1694 50
Petite chronique archéologique (suite) : Le Ponçay. — Rue Monulphe 52
Séance du 28 Mai 1909 53
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXXIV. — Buste en bronze du chancelier Lambert de Liverlo, par Jean Delcour 55
Quelques notes pour servir à l'histoire du retable de Saint-Denis 57
Les initiales inscrites sur le retable de Saint-Denis et celles qu'on lit sur les miniatures de l'Evangéliaire de l'ancienne Collégiale de Saint-Jean l'Evangéliste 59
L'inauguration du Musée archéologique liégeois 60
Petite chronique archéologique (suite) : Congrès archéologique et historique de Liége 68
Séance du 25 Juin 1909 69
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXXV. — Bénitier en marbre noir de Theux 71
Notre nouveau Musée archéologique 73
Analectes liégeois. 76
Petite chronique archéologique (suite) : Exposition Jean Delcour. 78
Nécrologie 80
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXXVI. — Cadre en chêne sculpté (style régence), avec peinture de Jean-Baptiste Coclers (1696-1772) . . 81
Le carillon de Saint-Martin en 1707. 84
La collection « Jean Charlier » à la Maison d'Ansembourg. 86
Correspondance 87
Petite chronique archéologique (suite) : Découverte de pierres tombales. — Acquisition de monnaies. — Liége-Guide illustré 87

Séance du 21 Juillet 1909 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXVII. — La vierge dite de Dom Rupert . . . . .
A propos de Henri Deprez . . . . . .
Petite chronique archéologique (suite) : Pierres tombales de l'église Saint-Antoine. — Livres liégeois . . . .
Séance du 31 Octobre 1909 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XXVIII. — Collier chrétien . . . . . .
A propos de J.-B. Coclers et de Henri Deprez . . . . .
Quelques mots sur Denis-François Delemme. . . . . .
Sigillographie liégeoise. Sceau de la léproserie de Huy . .
Petite Chronique archéologique (suite) : Visite royale. — Histoire liégeoise . . . . . .
Avis . . . . . .

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

5e ANNÉE

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

5me ANNÉE

1910

5e ANNÉE, N° 1. JANVIER 1910.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 FR 25 }

Pour tout ce qui concerne ***La Chronique***, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 28 Novembre 1909

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 40.

47 membres sont présents: MM. J. Fraipont, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. M. De Puydt, J. Brassinne, baron W. de Crassier, Dr J. Simonis, de Buggenoms, E. Polain, Dr J. Grenson, J. Hamal-Nandrin, membres effectifs; MM. L. Ledru, O. Neef, F. Sacré, A. Javaux, E. Masson, M. de Géradon, Dr G. Jorissenne, E. Couvreux, M. Legrand, J. Closon, H. Joris, G. Nagant, Ch. Wilmart, A. Baar-Magis, A. Lobet, P. Duvivier, abbé J. Coenen, J. Pirlet, L. Jamin, E. Jamin, J. Dumont, P. Faider, baron I. de Radzitsky d'Ostrowick, F. Colleye, E. Jamar, Ch. Demany, Dr L. Weekers, H. Servais, A. Bidart-Rasquinet, D. Gérard, A. Bage, M. Gérimont et abbé Kairis, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. E. Brahy-Prost, G. Ruhl, Dr J. Alexandre et Th. Gobert.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

M. le Président signale qu'il y a eu le 16 novembre cinquante ans que M. S. Bormans, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique et président de la Commission royale d'histoire, est entré à l'Institut. Il propose à l'assemblée d'adresser à cette occasion une lettre de félicitations au jubilaire (*Adhésion unanime*).

Etat des publications. Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire annonce que presque tous les travaux du Congrès sont imprimés et que, depuis la séance d'octobre, aucun mémoire nouveau n'a été présenté pour le ***Bulletin***.

Communication de M. Eugène Polain: L'HABITATION PRIVÉE A LIÉGE A LA FIN DU XVIe SIÈCLE.

M. le Président remercie M. Eug. Polain de son intéressante communication (*Applaudissements*).

Catalogue des collections du Musée archéologique. — M. le Secrétaire rappelle que M. G. Rasquin, membre effectif de la Société, a fait don à l'Institut d'un meuble-classeur, destiné à recevoir les fiches du catalogue; il annonce que des spécimens de ces fiches seront tenus à la disposition des membres qui voudront bien se charger de dresser le répertoire de certains objets du Musée.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — Sont présentées les candidatures de MM. J. Pety de Thozée, E. Fairon et F. Vercheval. — En vertu de l'article III des ***Statuts***, il sera procédé au vote à la séance de décembre.

Présentation et nomination de membres correspondants. — MM. P. Demany, E. Couvreux, J. Closon et abbé J. Coenen sont élus à l'unanimité membres correspondants.

Présentation et nomination de membres associés. — Mme J. P. Cruger et M. J.-P. Hamélius, chargé de cours à l'Université, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. le Président annonce qu'en vertu d'une décision du Congrès de Liége, le Bureau de ce Congrès a réuni à Bruxelles, le 25 novembre, les délégués des diverses Sociétés faisant partie de la Fédération archéologique et historique de Belgique.

Il rend compte des délibérations de cette réunion et communique à l'assemblée le texte de la résolution qui a été votée à l'unanimité:

« L'assemblée des délégués de la Fédération archéologique et » historique de Belgique, réunis à Bruxelles le 25 novembre 1909, » décide que la Commission nommée en 1904 par le Congrès de Mons » pour élaborer un avant-projet de loi sur la conservation des monu- » ments et des objets offrant un intérêt historique, artistique ou » archéologique, doit présenter cet avant-projet à la discussion et à » l'approbation de la Fédération ou de l'assemblée de ses délégués et » qu'elle n'a nullement pour mission de faire directement des propo- » sitions, quelles qu'elles soient, aux pouvoirs législatifs ».

M. J. Brassinne demande s'il n'y aurait pas lieu de modifier l'heure des séances mensuelles.

Après un assez long échange de vues entre MM. J. Brassinne, M. De Puydt, Fl. Pholien, Dr Jorissenne et A. Baar-Magis, et en suite des explications fournies par M. le Président, relativement à l'éclairage de la salle des séances, l'assemblée décide de mettre la question à l'ordre du jour de la séance de décembre et de la régler par voie de referendum.

M. M. De Puydt présente, au nom de M. G. Nagant, divers objets préhistoriques et offre, de la part de M. le baron de Pitteurs de Budingen, un assignat émis à Liége.

M. F. Sacré a fait déposer au Musée un tympan Louis XV en pierre de taille, provenant d'une maison de la rue de la Halle.

Des remerciements sont votés aux donateurs et déposants.

La séance est levée à 12 h. 20.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE.

XXXIX. — LA MAISON DU TORTAU D'OR

LES demeures bourgeoises qui entourent notre Marché ne sont peut-être pas des bijoux d'architecture comme on en rencontre dans certaines villes de Belgique; ce sont avant tout, des maisons de commerçants et elles ont continué à avoir cette destination depuis le temps où elle furent élevées. Aussi, pour les juger, faut-il tenir compte de certaines circonstances par où a passé la Cité de Liége et que n'ont pas traversées les autres villes. Si l'on compare l'aspect de notre Marché, comme le présentent le plan général de Blaeu et sa vue du Palais, avec les constructions qui bordent actuellement le côté nord de cette place, on s'aperçoit que la physionomie des demeures a totalement changé. Sans doute, le bombardement de 1691, qui détruisit tout le centre de la ville, est pour une part dans cette métamorphose; mais il ne faut pas oublier non plus que la vie municipale s'était presque arrêtée, dès la fin du XVIe siècle, dans la plupart des villes belges, les réduisant à une quasi stagnation, ce qui leur permet aujourd'hui de nous montrer de beaux exemples de demeures du XVIe siècle et même du XVe. A Liége, par contre, cette existence politique de la Commune se

manifeste de la façon la plus intense au XVII[e] siècle et même au XVIII[e], amenant des idées nouvelles et une grande agitation dans les esprits. En outre, grâce à l'industrie, les fortunes s'élevaient en quelques années à Liége, surtout au XVIII[e] siècle, et les nouveaux riches s'empressaient de faire abattre les vieilles maisons pour en édifier de nouvelles, ce qui a d'ailleurs, toujours été la coutume des Liégeois jusqu'

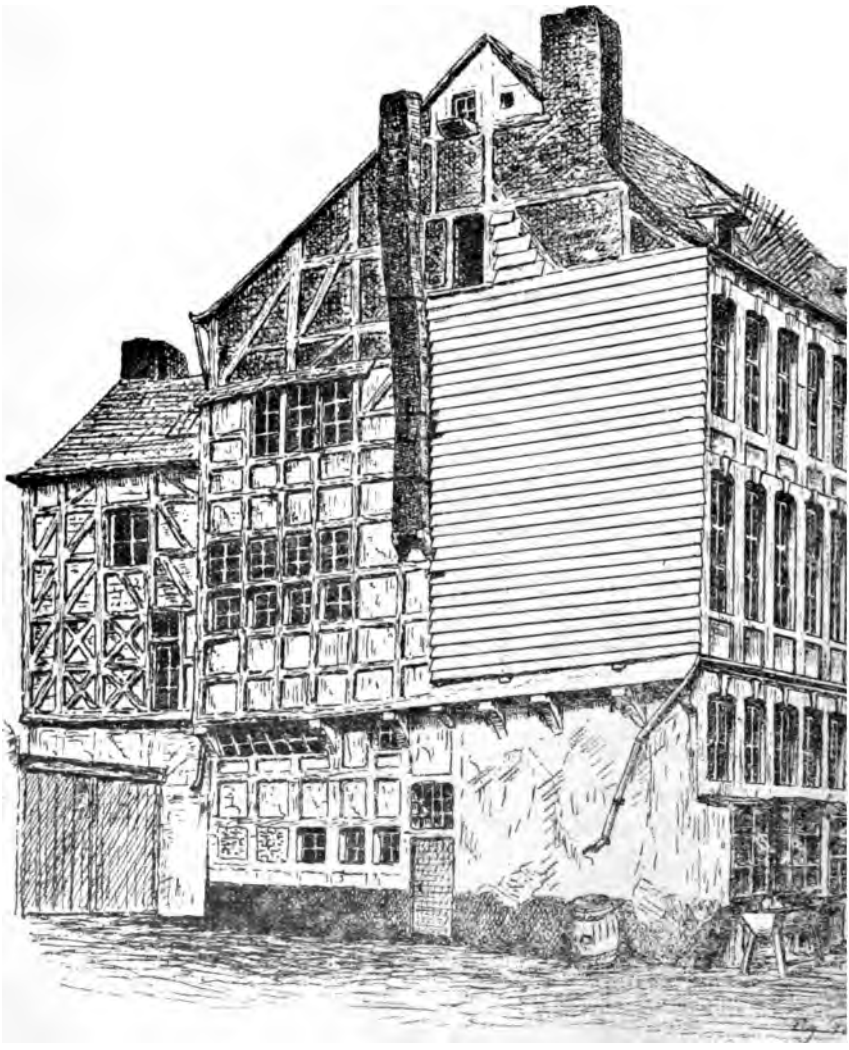

La Maison du Tortai d'Or.

l'époque contemporaine. Ces raisons expliquent pourquoi, au lieu des maisons en pans de bois qui se voient aux plans de Blaeu, nous voyons aujourd'hui sur le Marché, des maisons de pierre dans le goût du XVIII^e siècle.

Celle que nous reproduisons était connue jadis sous le nom *li Tortai d'ôr*, titre de sa première enseigne et qu'elle avait conservé, bien qu'au XVIII^e siècle, l'enseigne eût été remplacée par les *effoiches* (forces = ciseaux à tondre) *couronnées*. Elle formait l'angle entre le Marché et la rue *au Bra*, conduisant au moulin de ce nom et notre dessin donne l'aspect que présentait cette construction il y a une trentaine d'années, avant qu'on eût refait le pignon occidental d'une façon aussi peu pittoresque et antiarchitecturale qu'économique (1). On doit bien l'avouer, ce pignon fait l'effet le plus déplorable à côté de la coquette et caractéristique façade de la maison sur le Marché. De ce côté, actuellement, elle est composée de deux étages de hautes fenêtres, au nombre de huit, de style Louis XIV, séparées seulement par leurs montants et placées au-dessus de deux étages assez bas comprenant un rez-de-chaussée et un entresol. Le rez-de-chaussée est remarquable par ses anciennes vitrines en *seyeute* et ses *tapeculs* donnant dans des caves spacieuses qui, en 1740, servaient d'habitation à un cordonnier, sa femme et ses quatre enfants. Telle qu'elle est, la façade de cette maison est l'une des plus intéressantes du Marché.

L'ancien pignon n'était pas moins curieux. On remarquait d'abord le revêtement en planches, couvrant toute la moitié de la façade et destiné à empêcher la destruction par l'humidité de cette muraille exposée aux pluies et aux vents d'ouest. Ce revêtement de planches était le dernier exemple de ces couvertures plus employées dans l'est de notre province qu'à Liége où, pour le même usage, on se sert plus commu-

(1) Nous avons déjà consacré quelques mots à cette maison dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVII (1907), p. 105, planche III.

nément d'ardoises, comme on peut le voir à la maison Havart, sur la Batte.

La partie de gauche du pignon semble un vestige de l'ancienne maison en pans de bois, avec ses étages en seyeute surmontés d'un *teutai*; il faut aussi remarquer le tuyau de cheminée en saillie sur le pignon, suivant une mode que l'on constatait à beaucoup d'anciennes maisons. Cette partie de la vieille maison était sans doute ce qui demeurait de l'ancien immeuble, car l'édifice actuel fut bâti, tout au moins la façade, en 1700. Bien des dispositions intérieures et la cave sont de date antérieure.

Comme nombre des maisons du Marché, celle du *Tortai d'or* peut se targuer d'un passé historique. Elle était, en effet, le siège ou la *Chambre* du bon métier des *Corduaniers* qui sans doute, en occupait le premier étage. Le reste était loué à diverses personnes. L'endroit du Marché où se trouvait cette maison était connu sous le nom en *Corduanerie*, comme d'ailleurs on disait en *Manghenie*, en *Tannerie*, en *Drapperie*, pour désigner les lieux où certains artisans avaient, soit leurs halles, soit leur *staux* ou échoppes. Et sans doute, l'on donnait aux environs du *Tortai d'or*, le nom en Corduanerie, parce qu'au XIII^e^ siècle déjà, les cordonniers y vendaient leurs marchandises.

Eug. POLAIN.

NOS EXPOSITIONS

Dans le double but de donner plus d'attrait encore à ses séances mensuelles et de mettre en même temps le public liégeois à même de connaître certaines collections privées, l'Institut archéologique liégeois vient de prendre une initiative qui rencontrera, à n'en pas douter, l'approbation unanime.

Chacune de ses séances mensuelles coïncidera avec l'ouverture d'une petite exposition, qui renfermera un certain nombre de pièces d'élite des collections de l'un ou l'autre membre de la Société.

Ces expositions, qui auront lieu dans l'une des salles du Musée archéologique (Maison Curtius), seront annoncées à l'avance et dureront une quinzaine de jours au moins.

La première de ces expositions sera organisée par M. Jean Lohest, l'amateur liégeois bien connu, qui exposera sa splendide collection d'éventails anciens, la plupart des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (époques Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et Empire).

Cette exposition qui s'ouvrira le dimanche 30 courant ne manquera pas d'attirer tous les amateurs d'art ancien.

NOS CONFERENCES

Comme les années précédentes, l'Institut archéologique liégeois organise, pour cet hiver, une série de causeries sur l'histoire et l'archéologie du pays de Liége.

Voici le programme de ces conférences, qui seront données, dès ce dimanche 16 courant, à 11 heures très précises, dans la grande salle du premier étage du Musée archéologique (Maison Curtius):

Dimanche 16 Janvier 1910:

M. Paul FAIDER: Relations de voyages et de séjour au pays de Liége au XVI^e^ siècle.

Dimanche 23 Janvier:

M. Jules CLOSON: La Cité de Liége au moyen âge, d'après M. Godefroid Kurth.

Dimanche 6 Février:

M Joseph BRASSINNE: L'orfèvrerie, la poterie d'étain et la dinanderie au pays de Liége.

Dimanche 13 Février:

M. l'abbé MORET: L'œuvre du sculpteur wallon Jean Del Cour.

Dimanche 20 Février:

M. Eugène POLAIN: Un conte de fées; explication et interprétation.

Dimanche 6 Mars:

M. Gustave JORISSENNE: Les peintures exécutées par des artistes wallons en pays étrangers.

Dimanche 13 Mars:

M. Félix VERCHEVAL: La vie à l'époque néolithique.

Dimanche 20 Mars:

M. DEFRÊCHEUX: La neutralité liégeoise.

NUMISMATIQUE LIEGEOISE

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs la reproduction (1) d'un denier noir inédit, de Jean de Heinsberg, prince-évêque de Liége (1419-1455), que vient de publier, dans la dernière livraison (66e année, 1910, 1re livraison, pp. 12-14), de la *Revue belge de numismatique*, M. Fréd. Alvin, le savant conservateur du Cabinet des Médailles de Bruxelles.

Cette pièce, qui fait partie du Cabinet de l'Etat belge, est décrite comme suit:

Droit. ✠ MONE · NOVA : FACTA : LEODIE
Buste de face de saint Lambert mitré et nimbé, revêtu du *superhuméral* et accosté de deux petits perrons posés chacun sur trois degrés.

Revers. ✠ IO : DE | HEINS | B : EPS : | LEOD :
Ecusson écartelé: au 1er et au 4e parti de Looz et de Chini, au 2e et au 3e de Heinsberg, sur le tout de Heinsberg ou de Juliers, sur une croix pattée coupant la légende.

Billon. Poids: 1 gr. 16.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Les Livres. — M. Alfred Micha vient de faire paraître un nouveau travail, consacré cette fois aux « *Maîtres tombiers, sculpteurs et statuaires liégeois* ». En un élégant volume de 299 pages, avec vingt-quatre planches hors texte, le lecteur trouvera une trentaine de chapitres, dont les plus intéressants sont à coup sûr ceux qui concernent nos sculpteurs modernes: Fassin, Halleux, Sopers, Drion, Harzé, Mignon, Halkin, de Tombay, Pollard, Le Roy, Dubois, etc.; dont l'œuvre et la carrière ne sont que trop peu connues.

De son côté, M. Auguste Doutrepont, professeur à l'Université de Liége, vient d'éditer un beau volume de 300 pages, in 8°, intitulé « *Les Noëls wallons* », dans lequel il offre la collection la plus considérable qu'on ait réunie jusqu'ici de nos chants populaires wallons. « C'est tout à la fois une œuvre d'érudition archéologique, de fine analyse littéraire, de juste étude des sentiments populaires et de sain patriotisme wallon », a-t-on déjà écrit; il ne semble pas que l'on doive retrancher quoique ce soit à cet éloge bien mérité.

(1) Le cliché illustrant cette note a été très obligeamment prêté par le Comité de rédaction de la *Revue belge de numismatique.*

3e ANNÉE, N° 2. FÉVRIER 1910.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 27 décembre 1909

Présidence de M. Julien Fraipont, vice-président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 40.

35 membres sont présents: MM. J. Fraipont, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; G. Kleyer, E. Brahy-Prost, Th. Gobert, G. Ruhl, J. Brassinne, Dr J. Simonis, baron R. de Sélys-Fanson, P. Lohest, E. Polain, J. Hamal-Nandrin et G. Rasquin, membres effectifs; MM. L. Halkin, J. Plomdeur, L. Baar-Lechat, N. Biar, E. Couvreux, Dr G. Jorissenne, A. Micha, chevalier M. de Mélotte, V. Rubbers, abbé J. Coenen, J. Pirlet, H. Dabin-Boseret, A. Lobet, J. Dumont, P. Faider, P. Dieudonné, major Loiselet, abbé A. Kairis, A. Bage et A. Bidart-Rasquinet, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. Dr J. Alexandre, de Buggenoms, F. Pholien, G. Ghilain et Dr B. Wibin.

En ouvrant la séance, M. le Président annonce le décès de MM. Ch. Delheid, I. Dory et A. Horstmans, membres associés de l'Institut; il présente à leurs familles les condoléances de la Société.

Il annonce également le décès de S. M. Léopold II et l'accession au trône de S. M. Albert Ier. Il prononce en quelques mots l'éloge funèbre du souverain que la Belgique vient de perdre et propose d'envoyer au nouveau Roi une adresse de loyalisme (***Adhésion unanime***).

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre, qui est approuvé sans observation; il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que les mémoires du Congrès sont tous tirés et que, dès la première semaine de janvier, on commencera l'impression du *Compte rendu.*

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire annonce le dépôt prochain de deux travaux: 1° de M. E. Poncelet, intitulé: *Description des sceaux des villes et communes de l'ancien pays de Liége*; 2° de M. J. Destrée, traitant de: *L'ivoire de Tongres, l'ivoire de Notger et le retable de Saint-Denis.*

Referendum parmi les membres présents au sujet du jour et de l'heure des séances mensuelles. — M. J. Brassinne propose de renoncer au projet de referendum en présence des explications qui ont été fournies par le Bureau. M. le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur le maintien du statu quo. Celui-ci est approuvé, à l'unanimité sauf trois voix, après une courte discussion. M. G. Kleyer déclare qu'il entre dans les intentions de l'Administration communale d'éclairer à la lumière électrique, sinon tout le Musée, au moins la salle des séances. M. J. Brassinne propose de mettre aux voix la proposition suivante: « Les membres de l'I. A. L., réunis en assemblée mensuelle, émettent le vœu de voir les locaux de réunion pourvus d'appareils d'éclairage, afin qu'on puisse y tenir séance le soir ». Cette proposition est adoptée par 16 voix contre 13 voix.

Election de membres effectifs. — L'élection est remise à la prochaine séance, le nombre des membres effectifs requis pour la validité de l'élection n'étant pas atteint.

Election d'un vice-président pour les années 1910–1911. — M. G. Ruhl est élu, à l'unanimité, vice-président. M. le Président le félicite au nom de l'assemblée.

M. G. Ruhl remercie et assure l'Institut de son entier dévouement.

Renouvellement du Bureau. — Les membres sortants sont tous réélus sans opposition.

M. J. Renard-Grenson, secrétaire, remercie, au nom de ses collègues du Bureau, l'assemblée de la nouvelle marque de confiance qu'elle leur a donnée.

Renouvellement des Commissions prévues par l'article XIV des statuts. — Les membres sortants de ces diverses Commissions sont réélus, sans opposition, pour deux ans.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Camille Bourgault, architecte, est élu, à l'unanimité, membre associé.

Affaires diverses. — M. G. Rasquin développe son projet de plaquette-insigne de membre de la Société; elle porterait à l'avers, le Perron; au revers la Maison Curtius. Comme moyen de réaliser l'idée, il propose que quarante membres environ souscrivent chacun 10 francs pour une médaille en argent. Cette proposition est approuvée.

A la demande de MM. F. Pholien et J. Brassinne, l'assemblée ratifie quelques achats qu'ils ont cru devoir faire d'urgence.

M. le Président annonce qu'il est question de créer une Société, qui s'appellerait « *Les Amis du Musée* », et aurait pour but d'acheter, pour le Musée, des objets intéressants, à l'aide d'un capital souscrit par ses membres. Les membres de l'Institut seront convoqués à la séance de fondation de cet organisme nouveau.

La séance est levée à 11 h. 40.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE.

XL. TABLEAU LIEGEOIS DU COMMENCEMENT DU XVIe SIECLE.

Le tableau peint sur bois reproduit ci-après, mesure 1m65 de haut et 1m25 de large; il a conservé son cadre ancien. Il représente le Christ en croix. A droite du Christ, apparaissent la sainte Vierge et saint Gérard, évêque de Monza, patron du donateur Gérard Mewen, qui est à genoux vis-à-vis de lui, avec ses armes: de sable à trois cannes d'argent becquées et membrées de gueules. Saint Gérard a pour attribut un tonneau miraculeusement rempli de vin. A gauche du Christ, on voit saint Jean et saint Antoine ermite, dont l'attribut bien connu porte à l'oreille une petite clochette noire. Sainte Marie-Madeleine est à genoux aux pieds du Christ, du côté droit, ayant devant elle un vase à parfums. Le fond du tableau est occupé par un paysage, composé d'une ville qui, dans la pensée de l'artiste, ne peut être que Jérusalem, d'arbres et de feuillages, de rochers dont les contours rappellent assez bien les roches des bords de la Meuse, vers Marche-les-Dames.

La présence du donateur nous fait connaître la date certaine du tableau. Gérard Mewen fut chanoine de Saint-Lambert, de 1511 à 1543, année de sa mort. Ces dates concordent avec le caractère de l'œuvre. Disons en passant que Gérard Mewen était apparenté à une famille qui conserve, parmi les membres les plus notoires de l'Institut archéologique, un de ses descendants. En effet, il était fils d'Arnold, mayeur héréditaire de Brée, et d'Aléide Bormans.

Il est plus difficile de déterminer l'auteur du tableau. Les

indications qui vont suivre nous ont été suggérées par M. A. Tassin, l'élève distingué de notre regretté Jules Helbig.

La coloration douce de l'ensemble, le bleu du manteau de la Vierge, le jaune paille du manteau de la Madeleine, le manteau rouge brun dans lequel se drape saint Jean, le caractère des rochers qui entrent dans le paysage, tout cela dénote un travail mosan.

Les détails d'orfèvrerie, tels que le vase à parfums de Marie-Madeleine, la crosse et la bille de chappe de l'évêque, sont dessinés avec un goût soigneux et avec l'intelligence d'un orfèvre. Ils sont peints avec la sûreté de main qui distingue les Van Eyck. Les touches sur le feuillé des arbres, les plantes du terrain, les constructions, sont variées; elles sont dessinées sûrement et comme enlevées par un mouvement léger du pinceau. L'œuvre est exempte de prétention au réalisme. On n'y distingue pas davantage le modelé patient et méticuleux de quelques artistes de l'époque. On dirait le faire d'un peintre occupé la majeure partie de son temps à des décorations murales exécutées pour être vues à distance. Les figures sont bien dans leur cadre, et elles sont pleines de vie et de mouvement expressif; aussi l'œil est peu choqué de quelques maladresses de dessin. Les mains surtout manquent de correction : saint Jean a une main dont la saillie à la base du pouce, autrement dit le thénar, est fort exagérée; la Vierge, des doigts repliés en crochet; l'évêque, un petit doigt atrophié.

En résumé, nous avons ici une œuvre franche, accentuée, vraiment du pays et isolée dans l'histoire de la peinture liégeoise, ne se rattachant pas à Lambert Lombard, qu'elle devance, ni à Blès ou Patenier, qu'elle suit à une assez longue distance.

Ce tableau, exposé dans l'église de Pepinster, est la propriété personnelle de l'auteur de cet article.

Sylvain BALAU.

ANALECTES LIEGEOIS.

Dans le numéro de septembre 1900 (pp. 76-78) de cette *Chronique* nous avons commencé la publication, sous le titre d'*Analectes liégeois*, de documents concernant soit l'histoire politique ou religieuse de l'ancien pays de Liége, soit celle de nos anciens arts et métiers.

Après la convention intervenue le 11 janvier 1583 entre Jean Westenrade et le sieur Jacques de Marche, concernant des verrières à placer au bâtiment du premier nommé, en

voici une autre, faite entre le même propriétaire et le peintre liégeois, bien connu, Jean Ramey (1530?-1602?) pour la décoration de la « grande salle » de son habitation.

Ce document extrait, comme le précédent, du protocole du notaire Lapide, renferme des renseignements des plus intéressants, tant au point de vue du mobilier de cette époque, que du prix des travaux de peinture (1).

Eug. POLAIN.

Le 24e de mai 1583, présens en la maison Joh. Westenrade, maître de prns de Liége, messir Libert Houlten et Joh. Malchair tesmoings, a este marché faict et conclu par et entre ledict Westenrade et Joh. de Rameye, painctre bourgeois de la Cité, sçavoir que ledict Rameye debvrat à ses frais et coust acoutrer la sale grande de la maison dudict Westenrade à Païs de Liége de paincture bonne et lealle et de telle industrie qu'il appartient à maistre painctre comme ledict Westenrade se confye que ledict Rameye ferat. Sçavoir deux pièces derrier sour toile servant aux deux cheminees de ladicte sale. Item pondre les paroistier de bone histoir (?), pondre les solives, terrastres, les huisses, la forme de lict, buffect et mectre ladicte sale en équipage de toutes paincturcs et dorure. Le tout de la meilleure forme, fasson et indust ie que ledict Rameye sarat et pourat, ce qu'il a promis faire ens d'icy la feste de la Translation que prochain venant pramy à lui payant par le dict Westenrade la somme de 125 fl. bbant une fois et encore en lui livrant 12 quart de huille seulement; conditions que ledict ouvrage n'estoit de tout achevé entre ledict terme et la dicte que sains empêchement ou fortune de mort ou de maladie que tout ce qui sera faict et commensé serat a despens du dict Rameye sains pour ce riens en pouvoir demander audict Westenrade ou ayant cause.

En la meisme ledict Westenrade acomptant audict Jean de Rameye en diminution que dessus la somme de douze florins de païs bbant ce que ledict Rameye acceptat. Le tout entendu de bonne foy.

Lapide Notariatus.

Protocole du notaire Lapide (Archives de l'Etat à Liége).

A PROPOS DE JEAN DEL COUR.

Le Congrès archéologique et historique de Liége de l'an dernier a été l'occasion d'une réunion et d'une exposition au Palais des Beaux-Arts, des œuvres maîtresses de notre célèbre sculpteur Jean Del Cour.

(1) Un autre acte, du 29 août 1583, reçu par le même notaire, a encore trait à ces peintures qui doivent être exécutées à l'huile.

Cette manifestation esthétique, indépendamment du grand retentissement qu'elle a eu dans le domaine des beaux-arts, a contribué à rendre plus populaire que jamais le nom du glorieux enfant de Hamoir.

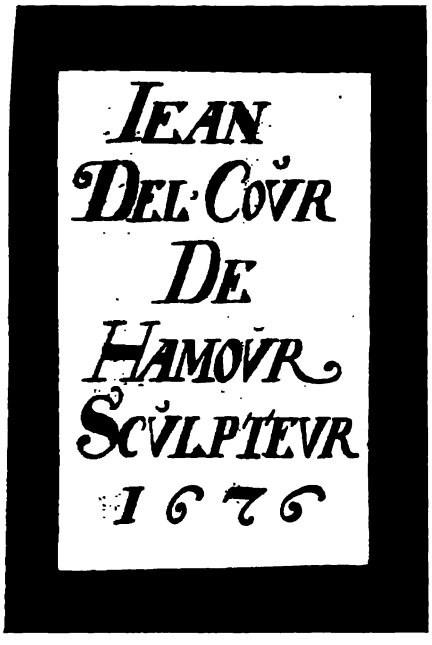

Il nous a paru intéressant de reproduire ici un petit vitrail qui provient de la modeste maison que Jean Del Cour habita autrefois à Hamoir. Ce vitrail, que notre Institut a acquis en 1889, est de forme rectangulaire; il mesure $0^m10 \times 0^m14$ et porte cette simple inscription :

IEAN
DEL' COVR
DE
HAMOVR (*sic*)
SCVLPTEVR
1676

Ce document intéressant est postérieur au second voyage que l'artiste fit en Italie, voyage après lequel il ne quitta plus le pays.

T.

NOS EXPOSITIONS.

Après un succès incontesté, va se clore définitivement ce lundi 21 février, l'exposition d'éventails anciens qu'a bien voulu organiser, en notre Musée, M. Jean Lohest.

Plusieurs milliers de visiteurs sont venus admirer ces objets délicats et fragiles que la sagacité d'un collectionneur aussi entendu que M. Jean Lohest, a su réunir et classer avec méthode.

Dès le dimanche 27 courant, M. Charles Sépulchre exposera dans l'une de nos salles « gothiques », quelques-uns des objets les plus remarquables de ses collections, notamment une série de croix d'autel ou processionnelles émaillées des XII^e^, XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles.

Nous espérons que tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie ou aux arts anciens, auront à cœur d'aller admirer cette nouvelle exposition qui restera ouverte jusque vers la mi-mars.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Conférences publiques sur l'archéologie et l'histoire du pays de Liége. — Reprenant une ancienne tradition, la Société d'art et d'histoire inaugure, ce jeudi à 8 1/2 h. du soir, en la salle académique de l'Université, une série de cinq conférences publiques et gratuites, sur l'archéologie et l'histoire du pays de Liége.

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur en donnant ici le programme.

Jeudi 17 février. *Le pays de Liége à l'époque romaine* (avec projections lumineuses), par L. Halkin, professeur à l'Université de Liége.

Lundi 28 février. *Les commencements de la ville de Liége*, par J. Demarteau, vice-président de la Société d'art et d'histoire.

Lundi 7 mars. *La commune de Liége au moyen âge*, par J. Closon, chargé de cours à l'Université de Liége.

Lundi 14 mars. *Le palais des prince-évêques de Liége* (avec projections lumineuses), par J. Brassinne, premier sous-bibliothécaire de l'Université de Liége.

Mardi 22 mars. *L'année terrible de l'histoire liégeoise*: *1468*, par K. Hanquet, professeur à l'Université de Liége.

Acquisitions d'œuvres d'art. — Il faut savoir gré à notre Administration communale de poursuivre ses achats d'œuvres artistiques anciennes; elle vient de se rendre acquéreur, pour le Musée des Beaux-Arts, de 17 esquisses en terre cuite; plusieurs sont de Del Cour, dont notamment la seule esquisse connue des douze bas reliefs que le sculpteur exécuta pour la basilique Saint-Martin.

Dans le lot, figurent également des statuettes de saint Benoît et de saint Sébastien, par Hans; un groupe représentant « Hercule terrassant le lion », dû à Evrard; puis des œuvres de Franck et de Dewandre.

5e ANNÉE, N° 3. MARS 1910.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 30 janvier 1910.

Présidence de M. Julien Fraipont, président.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. J. Fraipont, président.

50 membres sont présents: MM. J. Fraipont, président; G. Ruhl, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; F. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. M. De Puydt, J.-E. Demarteau, E. Brahy-Prost, Th. Gobert, J. Brassinne, Dr J. Simonis, M. Lohest, baron de Sélys-Longchamps, E. Polain, baron de Sélys-Fanson, J. Hamal-Nandrin et G. Rasquin, membres effectifs; MM. L. Halkin, E. Duchesne, A. Micha, E. Couvreux, F. Magnette, O. Body, Dr F. Bidlot, F. Sacré, J. Plomdeur, F. Colleye, M. Legrand, A. Bouhon, Ch. Wilmart, J. Closon, G. Ghilain, V. Rubbers, abbé J. Coenen, abbé A. Kuiris, J. Pirlet, L. Jamin, P.-J. Hamélius, Dr L. Weeckers, A. Bidart-Rasquinet, A. Bage, M. Gérimont, C. Leclère, Ch. Demany et D. Gérard, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. Dr J. Alexandre et de Buggenoms.

Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance. — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre, qui est approuvé sans observation, communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome II des Annales du Congrès est terminée et qu'on a commencé celle du compte rendu.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire communique les rapports de MM. E. Poncelet, L. Naveau et E. Polain, sur le mémoire de M. le Dr Tihon, intitulé: *Note sur les perrons.* Les rapporteurs concluent à l'impression, tout en attirant l'attention de l'auteur sur certains détails.

Est également déposé, le rapport de MM. Dr J. Alexandre, M. De Puydt et J. Servais, sur le travail de M. L. Renard-Grenson, intitulé: *Inventaire d'une nouvelle donation de monnaies romaines de M. le Dr Alexandre.* Sur l'avis conforme des rapporteurs, l'assemblée décide l'impression de ce travail.

M. E. Polain présente le manuscrit d'une note ayant pour titre: *Deux biographies liégeoises à rectifier: Philippe Gerincks et Thomas de Rye, médecins du prince-évêque de Liége.*

MM. E. Duchesne, F. Magnette et J. Closon sont chargés d'examiner ce travail.

Communication de M. J. Closon: Histoire primitive du chapitre cathédral de Saint-Lambert. — Evolution de la Congrégation capitulaire jusqu'au début du XIIIe siècle.

M. le Président remercie M. J. Closon de son intéressante communication (*Applaudissements*).

Election de trois membres effectifs. — MM. J. Pety de Thozée et E. Fairon sont élus, à l'unanimité, membres effectifs. M. F. Vercheval est élu de même par 16 voix et un bulletin blanc.

M. Vercheval remercie de sa nomination.

Projet de frappe d'une plaquette-insigne de membre de la Société. — M. le Président présente le croquis proposé pour la plaquette.

Les appréciations données sur ce projet étant très différentes, M. le Président propose de nommer une commission chargée d'étudier la question. MM. G. Ruhl, M. Lohest, le Dr J. Simonis et G. Rasquin sont nommés membres de cette Commission.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — Mme L. Renard-Grenson, Mlle M. De Puydt, MM. J. Delheid, P. Nyst, J. Mativa et R. Tahon, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — MM. Dr J. Simonis, J.-E. Demarteau, L. Naveau et L. Renard-Grenson sont chargés de représenter l'Institut au Congrès international de numismatique, qui se tiendra à Bruxelles en juin 1910.

M. le Président rend compte de la réunion qui a eu lieu le 13 janvier sur convocation des promoteurs de la fondation d'une société qui aurait pour titre « *Les Amis du Musée* »; il annonce qu'une nouvelle réunion aura lieu prochainement.

M. M. De Puydt, au nom de M. Rademacher, conservateur du musée préhistorique de la ville de Cologne, offre: 1°) la photographie d'un vase romain à reliefs, appartenant au Musée de Cologne et qui présente de nombreuses analogies avec le vase « planétaire »

de Jupille, expliqué par M. J.-E. Demarteau et conservé au Musée de Liége; 2° la photographie d'une série de poteries néolithiques trouvées à Andernach et semblables à celles trouvées dans les fonds des cabanes de la Hesbaye.

M. M De Puydt offre également: *a*) de la part de M. Gravis, professeur de botanique à l'Université de Liége, cinq exemplaires du tiré à part de son travail présenté au Congrès et intitulé: « *Les habitants des cabanes néolithiques de la Hesbaye étaient-ils agriculteurs? b*) au nom de Mlle E. Lecointe, de Bruxelles, une curieuse série de photographies concernant les Onas, peuplades sauvages de la Terre de Feu, et leurs cabanes primitives en branchages, analogues peut-être à celles des populations primitives de la Hesbaye.

M. J. Hamal-Nandrin fait don au Musée de très belles séries de silex paléolithiques et néolithiques provenant de Zonhoven. Il dépose, d'autre part, une nombreuse série de haches, grattoirs, couteaux, lames, etc., provenant de Hardempont, Obourg, Saint-Symphorien, Spiennes, Rullen, etc., ainsi que de nombreuses pièces paléolithiques trouvées dans la grotte de Fond de Forêt et en France.

Des remerciements sont votés aux divers donateurs et déposants.

En levant la séance, à 12 h. 30, M. le Président invite l'assemblée à aller assister au 1er étage à l'ouverture de l'exposition d'éventails anciens, organisée par M. Jean Lohest.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE.

XLI. — ARMOIRE LIEGEOISE DE LA PREMIERE MOITIE DU XVIe SIECLE.

Dépôt des Hospices civils de Liége au Musée archéologique liégeois.

L'armoire que nous reproduisons ci-après (1) a été construite à l'époque d'Erard de la Marck et appartient aux Hospices civils de Liége, qui l'ont déposée avec une série d'autres meubles remarquables, au Musée archéologique. De forme rectangulaire, elle mesure 1m72 de hauteur, 1m93 de longueur et 0m53 de profondeur.

Cette armoire mérite surtout qu'on s'y arrête parce que la

(1) Voyez aussi *Annales du Congrès archéologique et historique de Liége*, t. II, pp. 732—734, planche XXVI.

trace laissée sur elle par les événements contemporains en détermine la date et la provenance.

Sa forme, aux ais solides assemblés carrément à tenons et mortaises, est encore toute gothique. Elle s'ouvre à deux vantaux suspendus par des pentures apparentes, d'un dessin bien germanique, consistant en rinceaux sortant de lourds brocs et se terminant en têtes d'aigle couronnées. Chaque porte est composée de quatre rangées de trois panneaux. A la première rangée, se trouvent: le perron, emblème adopté par la Cité de Liége, accosté des lettres L I - G E; l'aigle bicéphale, aux ailes éployées, du Saint-Empire; l'écu d'Erard

de la Marck, timbré du chapeau cardinalice (1521), et les armoiries de la famille de Donceel.

Les autres panneaux sont entièrement recouverts de têtes de profil, hommes et femmes, personnages de haut lignage, en costume d'apparat et portant, un peu tardivement encore, les coiffures d'invention italienne, mais si caractéristiques du temps de l'empereur Maximilien (1493-1519).

Le mauclair qui, au centre, recouvre la jonction des deux portes, comprend la superposition de deux colonnettes, l'une feuillagée, l'autre vannée, surmontées d'un prédicateur dans sa chaire, aux armes des de Donceel.

L'ensemble est dominé par une statuette de la Vierge, abritée sous un dais.

Ce thème décoratif se rattache peut-être aux événements qui se déroulaient alors à Liége, en 1531 : Erard, défenseur du catholicisme, cherchait à combattre la Réforme par de grandes cérémonies religieuses, ainsi que de nombreuses prédications contre ceux qui, notamment, ne pratiquaient pas le culte de la Vierge.

A en juger par la tête placée sous le blason de l'évêque-prince, et qui offre, avec Erard, quelque ressemblance (il était alors âgé d'environ soixante ans), ainsi que par d'autres profils, brutalement découpés, le tailleur d'images a dû s'inspirer de figures familières, de modèles vivants qui l'entouraient; il poussa même jusqu'à la charge la recherche des traits caractéristiques, et ce souci de réalisme outré nous révèle combien il était encore imbu des traditions précédentes, celles de la Flandre et du Brabant du XV^{e} siècle.

Nous consacrerons, dans l'un des prochains numéros de la chronique, une étude spéciale aux costumes et aux coiffures que révèlent les panneaux de l'armoire que nous venons de décrire.

E. BRAHY-PROST.

NOS COLLECTIONS.

Nos collections se sont accrues en ces derniers jours dans des proportions anormales. Nous avons en effet reçu, depuis la séance mensuelle de janvier:

1° *de M. le professeur L. De Coninck*: Une corbeille en verre liégeois, munie de deux anses; les parois sont ajourées et le fond est légèrement fraisé. — Une pyxide du XIIIe siècle, de forme cylindrique, en cuivre doré et émaillé; la panse, que surmonte un couvercle conique surmonté d'une croix, est décorée de sept médaillons entourant un buste d'ange gravé et doré.

Une notice spéciale sera consacrée, dans l'un des prochains numéros de cette Chronique, à cet objet intéressant et d'une réelle valeur archéologique.

2° *de Madame Graindorge-Van Dalem, rue Vinâve-d'Ile, 7, à Liége*: Un coffret Louis XVI, en bois de chêne sculpté, muni d'un tiroir renfermant un fer à repasser creux, de forme conique, ainsi qu'un jeu de platines.

3° *de M. M. De Puydt*: Une rondelle en bronze patiné, ornée de trois cercles concentriques gravés et percée au centre de deux ouvertures rectangulaires et parallèles (Epoque belgo romaine ?). Provenance: Nandrin, lieu dit: *Champ des Romains*.

4° *de M. Thuillier, architecte, au nom de la Ville de Liége*: Manche en os poli et gravé, de 0 m. 13 de longueur, de forme octogonale; il est décoré au milieu et aux extrémités de chaque pan, de traits horizontaux et obliques.

Cet objet a été trouvé au cours de travaux de démolitions, rue de la Wache, à Liége.

5° *de M. M. Willems, ingénieur à Chênée*: Plaque en cuivre, gravée par Léopold Harzé, et reproduisant 19 têtes « romaines » dans des attitudes diverses; la plaque porte la signature: *Léop. Harzé, 1850.*

A la plaque, est jointe une ancienne gravure, signée *Amand del Roma* et *Meyer sc;* cette gravure, reproduisant 22 têtes, a servi de modèle à Léopold Harzé pour la gravure de la plaque en cuivre.

6° *de M. F. Pholien, trésorier de la Société*: Grand épi en verre liégeois, provenant de la façade intérieure de l'ancienne verrerie d'Avroy.

7° *de M. M. De Puydt et Lousberg, au nom de la Ville de Liége*: Deux photographies de l'ancienne maison « delle Wège », rue de la Wache, démolie en juin 1908 pour faire place aux bâtiments de la nouvelle centrale électrique.

8° *de M. Simonis, Boulevard de la Constitution, à Liége*: Un heurtoir de porte en cuivre, représentant des feuilles de vigne disposées en cercle; au centre, une grappe mobile sert de marteau.

9° ***de M. J. Hamal-Nandrin***: Sept pointes de flèches, dont cinq à pédoncule; quatre petites lamelles de silex finement retouchées.

Que ces divers donateurs trouvent ici l'expression de la sincère gratitude de l'Institut.

L. R.

NOS EXPOSITIONS.

Comme nous l'avons annoncé, notre seconde exposition, organisée cette fois, par M. Charles Sépulchre, s'est ouverte le dimanche 27 février dernier.

Aux charmants et délicats éventails de M. Jean Lohest, ont succédé des objets plus anciens, dont plusieurs remontent aux XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

La place nous manque pour détailler ici les diverses pièces que M. Sépulchre a bien voulu nous confier, et qui comprennent aussi bien des spécimens d'orfèvrerie médiévale que des dinanderies, des sculptures, etc.

Nous nous bornerons à mentionner: une série de croix d'autel et de crucifix, dont quelques uns émaillés: XII^e^ siècle, XIII^e^ siècle (croix espagnole), XIV^e^ siècle (croix vénitienne), XV^e^ siècle; quelques spécimens de dinanderies: une girandole gothique, un encensoir du XIV^e^ siècle, une aquamanile gravée et ciselée, etc.; une suite de pièces d'orfèvrerie, dont un reliquaire ostensoir (XVI^e^ et XVII^e^ siècles) en argent et cuivre dorés, un ciboire en argent doré et ciselé, un calice en argent doré (XVI^e^ siècle); des sculptures: un groupe gothique (trois personnages), une vierge en bois sculpté et polychromé; divers bijoux: un médaillon en cristal de roche, de petits émaux; enfin des objets divers, tels un livre d'heures du XV^e^ siècle avec enluminures, un coffret en bois du XV^e^ siècle, etc.

Comme celle qui l'a précédée, cette intéressante exposition n'a cessé d'attirer foule de visiteurs.

* * *

Une troisième exposition, en cours d'organisation, s'ou-

vrira vers la fin du mois; elle comportera de très curieuses verreries espagnoles empruntées aux magnifiques collections de MM. Armand Baar-Magis et G. Rasquin.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Fallais. — La commune de Fallais vient d'adjuger les travaux de réfection des murs de son cimetière, murs qui renferment, ainsi que les degrés d'accès à l'église, un grand nombre de croix et de pierres tombales, dont certaines non sans intérêt.

On a, à juste titre, jeté des cris d'alarme à la pensée que ces monuments pourraient courir le risque d'être détruits et d'entrer en qualité d'excellents moellons, dans les nouveaux murs du cimetière.

Il faut espérer que les pressantes démarches de l'Institut archéologique liégeois et de la Commission royale des monuments, qui tous deux ont été saisis de l'affaire, réussiront à empêcher pareil acte de vandalisme.

Exposition publique et gratuite à la salle Wittert (*Bibliothèque de l'Université*). — La salle Wittert, qui porte le nom d'un généreux bienfaiteur de notre Bibliothèque universitaire, a été aménagée pour servir de cadre à des expositions temporaires de manuscrits, d'estampes et d'autres documents relatifs aux arts graphiques.

La première de ces expositions, destinées à donner une idée générale de la nature et de la richesse du fonds Wittert, est gratuitement accessible au public depuis ce dimanche 6 mars, jusqu'au dimanche 20 mars inclusivement.

La salle sera ouverte en semaine, de 9 heures du matin à 12 heures, et de 2 à 5 heures; les dimanches, de 9 heures du matin à 1 heure, et de 2 heures à 5 heures.

Une notice-catalogue, due à la plume autorisée de M. Joseph Brassinne, premier sous-bibliothécaire de l'Université, est remise aux visiteurs; elle attire leur attention sur les documents les plus remarquables. Au surplus, chacun des objets exposés est accompagné d'une notice explicative.

X.

5e ANNÉE, N° 3. MARS 1910.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*)
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 25 février 1910.

Présidence de M. G. Ruhl, vice-président.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, vice-président.

45 membres sont présents: MM. G. Ruhl, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. G. Kleyer, M. De Puydt, E. Brahy-Prost, le baron W. de Crassier, J. Brassinne, J.-E. Demarteau, le baron de Sélys-Fanson, de Baggenoms, le baron de Sélys-Longchamps, F. Hénaux, E. Polain, le Dr J. Grenson, J. Hamal-Nandrin et G. Rasquin, membres effectifs; Mme J.-P. Cruger, MM. F. Magnette, le baron M. de Sélys-Longchamps, J. Plomdeur, F. Sacré, L. Baar-Lechat, E. Couvreux, P. Duvivier, le Dr F. Bidlot, l'abbé J. Coenen, J. Pirlet, H. Dabin-Boseret, le Dr B. Wibin, L. Jamin, A. Lobet, Ch. Demany, J. Body, L. Ledru, D. Gérard, H. Polain, W. Halein, l'abbé A. Kairis, M. Gérimont, L. Bidart-Rasquinet, J. Delheid, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. le Dr J. Alexandre, conservateur; L. Fairon, bibliothécaire; le Dr G. Jorissenne et J. Closon.

En ouvrant la séance, M. G. Ruhl annonce que M. J. Fraipont, président de l'Institut, ne peut assister à la séance, retenu chez lui par l'état de sa santé. Il propose de lui envoyer une adresse de sympathie, lui exprimant les regrets de ses confrères ainsi que les vœux qu'ils forment pour le prompt rétablissement de sa santé. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance. — M. le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du compte rendu du Congrès avance régulièrement.

Communication de M. G. Ruhl : La Citadelle de Liége et sa restauration.

M. J.-E. Demarteau, qui a remplacé M. G. Ruhl à la présidence, remercie le conférencier de son intéressante communication et propose à l'assemblée de ratifier les projets de restauration présentés par M. G. Ruhl *(Adopté)*.

Rapport du secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1909. — M. le Secrétaire donne lecture de son Rapport dont l'impression est décidée.

Rapport du trésorier sur la situation financière. — M. le trésorier fait rapport sur la situation financière; l'insertion de son Rapport au *Bulletin* est votée.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — Mme J.-P. Hamélius, MM. G. Bernard, le baron Paul de Chestret, le chevalier Philippe de Limbourg, le baron Edmond de Sélys, Leclaire-Remouchamps, J. Lohest, M. Mullejans et Fr. Raxhon, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. Gonne, avocat à Braives, signale l'utilité de l'intervention de l'Institut dans le but de préserver de la destruction certaines pierres tombales encastrées dans le mur de clôture du cimetière de Fallais, mur dont la démolition est décidée.

M. G. Ruhl annonce qu'il a signalé la chose à la Commission royale des monuments et que des mesures seront prises; il ajoute que deux délégués de l'Institut se sont en outre rendus sur place aux fins d'enquête.

M. F. Hénaux présente: *a*) une hache polie trouvée à Comblain-Fairon; *b*) une monnaie en or de Constantin II, découverte à Ocquier; *c*) une pointe de javelot en fer, provenant du cimetière franc de Sény.

M. G. Ghilain fait don au Musée de trois fragments de poteries et d'une pierre à fusil, trouvés au cours de déblais effectués rue Vivegnis, à Liége.

Avant de lever la séance, M. le Président invite les membres à

se rendre au premier étage pour assister à l'ouverture de l'exposition temporaire de croix d'autel et de procession, d'orfèvrerie religieuse, etc., organisée par M. Charles Sépulchre.

La séance est levée à 11 h. 40.

Julien FRAIPONT.

En ouvrant notre séance du 27 février dernier, notre vice-président, M. G. Ruhl, était heureux de pouvoir rassurer nos membres sur l'état de santé de notre dévoué président, M. Julien Fraipont; il proposait en même temps de lui envoyer une adresse de sympathie, exprimant au malade les vœux ardents de prompt rétablissement que, tous, nous formions pour lui.

A ce moment une amélioration lente se manifestait, en effet, dans l'état général de notre président; quelques jours après, il s'occupait même des affaires de l'Institut, signait certaines pièces urgentes et écrivait individuellement à notre vice-président, à notre secrétaire et à notre conservateur-adjoint; à notre vice-président, il disait notamment sa joie de se retrouver bientôt au milieu de nous!

Quelques jours plus tard, des nouvelles moins rassurantes nous parvenaient; la situation redevenait inquiétante. A des nuits agitées, à de mauvaises journées en succédèrent de meilleures, puis de moins bonnes : durant douze jours on enregistra alternativement des nouvelles réconfortantes ou décourageantes. Cependant un mieux sensible se produisit le 19 mars; la fièvre disparut graduellement et l'on recommença à espérer.

Pendant trois jours la confiance ne fit que s'affermir; on alla même jusqu'à parler d'une prochaine convalescence.

Hélas, un retour offensif autant que cruel de la maladie, se produisit subitement; le mercredi 23 mars, vers 9 heures du soir, notre dévoué président expirait!

Deuil doublement navrant pour nous que celui-là!

L'Institut ne perdait pas seulement l'un de ses membres les plus distingués et les plus aimés; il se voyait ravir en même

temps celui qui présidait à ses destinées avec une autorité unanimement reconnue.

Julien Fraipont était, en effet, profondément attaché à notre Société, dont il était membre effectif depuis le 29 mai 1891.

Appelé aux fonctions de vice-président en 1904, il devint président l'année suivante. La part active qu'il ne cessa de prendre à nos travaux et la profonde estime dont il était entouré, lui valurent d'être porté à nouveau à la vice-présidence pour les années 1908-1909.

En janvier dernier, il prenait possession du fauteuil présidentiel pour la période 1910-1911. Et c'est au moment où, plus que jamais, sa collaboration nous était nécessaire, qu'un destin cruel nous l'enlève, à l'âge de 53 ans.

Les services qu'il a rendus à l'Institut au cours de ces six dernières années, sont aussi variés que nombreux. Il suffira de rappeler avec quel tact, mais aussi avec quelle ténacité, il sut négocier avec le Collège des Bourgmestre et Echevins, la convention destinée à régler nos rapports avec la Ville de Liége.

Cette convention est son œuvre, et nos membres doivent se rappeler la grande satisfaction qu'il éprouva lorsqu'il vit l'assemblée, à laquelle il présenta son projet de convention, adopter celui-ci sans restriction.

C'est à lui encore que revient l'honneur d'avoir organisé et présidé le Congrès archéologique et historique de l'été dernier; il se dévoua sans bornes pour mener cette lourde entreprise à bien et les grandes fatigues qu'il s'imposa plusieurs mois durant, ne seront peut-être pas restées étrangères aux causes du mal auquel il a succombé.

Il serait injuste enfin de ne pas rappeler la part active que prit Julien Fraipont au transfert et à l'aménagement de nos collections à la Maison Curtius; malgré ses multiples et absorbantes occupations, il ne manqua jamais de se trouver sur les lieux, même plusieurs fois par jour, aussi souvent que sa présence y fut jugée nécessaire.

Julien Fraipont était un laborieux, dans toute l'acception

Julien FRAIPONT

Président de l'Institut archéologique liégeois
décédé à Liége le 23 mars 1910

du terme; il était, en outre, d'une bienveillance et d'une affabilité peu communes.

Toujours affectueux, il ne comptait autour de lui que des amis; quiconque le fréquentait, appréciait vite sa science, et discernait en lui un esprit délicat et charmant, une âme droite et un cœur généreux.

L'Institut archéologique liégeois gardera pieusement le souvenir de Julien Fraipont, en qui il a perdu un président dévoué, accompli et justement aimé (1).

***

Julien Fraipont était né à Liége le 17 août 1857. Après de sérieuses études universitaires, il conquit son diplôme de docteur en sciences naturelles et fut, peu après, le 19 novembre 1878, nommé préparateur à la Faculté des sciences. Promu assistant trois ans après, le 30 septembre 1881, il fut appelé le 10 mai 1884, aux fonctions de chargé de cours; le 9 septembre 1886, il devenait professeur extraordinaire; enfin le 30 septembre 1889, il était nommé professeur ordinaire.

Cet avancement rapide témoigne de la haute estime dont il jouissait dans les sphères officielles, estime que lui avaient value l'étendue de ses connaissances et la distinction de son caractère. Après avoir été successivement secrétaire académique et doyen de la Faculté des sciences, il venait tout récemment, par arrêté royal du 11 octobre 1909, d'être appelé aux importantes fonctions de recteur de notre Université.

Julien Fraipont, qui avait été initié par des maîtres tels que feu le Dr Candèze et G. Dewalque, s'intéressait tout particulièrement à la paléontologie et à l'ethnographie; il enseignait à la Faculté des sciences ainsi qu'à la Faculté technique de notre Université; il était également professeur à l'Ecole normale pour institutrices, de Fragnée.

Partout son enseignement était apprécié; il savait s'attacher

(1) Par délibération, en date du 3 courant, l'Institut a décidé qu'un portrait du défunt serait placé dans la salle des séances de la Société.

ses élèves par la grande simplicité de ses manières et sa grande serviabilité, non moins que par la clarté et la concision de son exposé.

A différentes reprises le Gouvernement belge le chargea de missions scientifiques; c'est ainsi notamment que, dans le courant de l'année 1880, il séjourna à Kiel, à l'Institut zoologique de cette ville, pour y étudier la faune de la Baltique; les deux années suivantes (1881-1882), il fut envoyé à la station zoologique de Naples, pour y poursuivre ses recherches.

Julien Fraipont s'intéressait aussi vivement à l'archéologie, surtout à l'archéologie préhistorique; en 1890, il fut secrétaire général du Congrès archéologique et historique de Liége; on se rappelle avec quelle autorité, il présida celui qui se tint en notre ville l'an dernier.

Il appartenait au surplus à un grand nombre de sociétés scientifiques, tant du pays que de l'étranger, qui toutes s'honoraient de le compter au nombre de leurs membres; c'est ainsi qu'il était président de notre Institut, président de la Fédération archéologique et historique de Belgique, membre de la Commission académique de la Biographie nationale, de la Société royale des Sciences de Liége, vice-président de la Société géologique de Belgique, membre de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, membre associé étranger de la Société d'Anthropologie de Paris, membre correspondant de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, membre de l'Académie impériale allemande Léopoldine-Caroline des Amis de la Nature de Halle, de la Société impériale des Amis des Sciences naturelles, d'Anthropologie et d'Ethnographie de Moscou, membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Vienne, membre de la Commission scientifique du Musée du Congo de Tervueren et de la Commission gouvernementale pour la protection des oiseaux, etc., etc.

Il était également membre de l'Académie royale de Belgique; élu membre correspondant en 1895, il était devenu, en 1901, membre titulaire de ce corps savant qui l'avait nommé directeur de la classe des sciences pour l'année 1908.

Les honneurs ne lui firent du reste pas défaut: nommé chevalier de l'ordre de Léopold, en 1899, il venait, au cours même de sa maladie, d'être promu officier de cet ordre; il était, en outre, officier d'Académie de France, décoré de la médaille civique de première classe et de la médaille commémorative du règne de Sa Majesté Léopold II.

Enfin, quelques jours avant sa mort, il eut encore la joie de se voir conférer par le Gouvernement français la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

***

Julien Fraipont est l'auteur de nombreuses publications scientifiques, dont l'énumération qui va suivre permettra, à elle seule, d'apprécier toute l'importance. Plusieurs de ces travaux font autorité et perpétueront le nom de notre regretté président (1).

BIBLIOGRAPHIE

A) Zoologie.

1. — *Recherches sur les Acinétiniens de la côte d'Ostende;* 142 pp. et 6 pl., 1877 et 1878 (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique.* 2e série, t. XLIV, p. 770 et t. XLV, pp. 247 et 287).

2. — *Recherches sur l'appareil excréteur des Trématodes et des Cestodes. Notes préliminaires,* 11 pp., 1880 (*Bulletins de l'Academie royale de Belgique.* 2e série, t. XLIX p. 397, et t. L, p. 265).

3. — *Histologie, développement et origine du testicule et de l'ovaire de la Campanularia angulata (Hincks):* 3 pp. (*Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences. Institut de France.* Paris, 1880).

4. — *Recherches sur l'organisation et le développement de la Campanularia angulata (Hincks):* 33 pp. et 3 pl. (*Archives de zoologie expérimentale et générale,* t. VIII. Paris, 1880).

5. — *Recherches sur l'appareil excréteur des Trématodes et des Cestodes;* 84 pp. et 4 pl. en 2 parties (*Archives de Biologie,* t. I et t. II. Gand, 1880 et 1881).

6. — *Origine des organes sexuels des Campanularides :* 3 pp. (*Zoologischer Anzeiger,* n° 51. Berlin, 1880. — *Annals and Magazine of natural history.* Londres, 1881).

(1) Une notice biographique de M. J. Fraipont, spécialement consacrée à la partie archéologique de son œuvre, sera publiée ultérieurement dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*

Les renseignements bibliographiques ci-dessus ont été fournis par M. F. Vercheval.

7. — *L'appareil urinaire des Trématodes et des Cestodes:* 11 pp. (*Bulletin de la Société belge de microscopie.* Bruxelles, 1881).

8. — *Nouveaux vers parasites de l'Uromastix acanthinurus:* 10 pp. et 1 pl. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique:* 3e série, t. III (1882), p. 99.)

9. — *Leçons de zoologie à des instituteurs*, 88 pp. et 40 fig. dans le texte (*L'Observateur*, journal de pédagogie. Huy, 1883-1884.)

10. — *Contribution a l'histoire de l'appareil excréteur des vers:* 7 pp. et 4 fig. dans le texte (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. VIII (1884), p. 94).

11. — *Contribution à l'histoire de l'origine du système nerveux chez les Annélides:* 24 pp. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. VIII (1884), p. 99).

12. — *Le rein céphalique du Polygordius*: 7 pp. et 1 pl. (*Archives de biologie*, t. VI. Gand, 1884).

13. — *Recherches sur le système nerveux central et périphérique des Archiannélides* (*Protodrilus et Polygordius*) et du *Saccocirrus papillocercus*: 62 pp. et 4 pl. doubles (*Archives de biologie*, t. VII, Gand, 1884).

14. — *Monographie du genre Polygordius*; 125 pp. in-4° et atlas de 16 pl. in-4°, en partie colorées (*Fauna und Flora des Golfes von Neapel.* XIVe Monographie. Berlin, 1887).

15. — *Les animaux utiles et les animaux nuisibles. — La vie au fond des mers* (Résumé des cours publics donnés en 1900, 1903 et 1905, sous le patronage de la Ville de Liége).

16. — *Mammifères. — Reptiles. — Amphibiens. — Poissons. Catalogue systématique et descriptif des collections zoologiques du baron Edm. de Sélys-Longchamps.* Fascicule XXXII, 79 pp. gr. in-8°. Bruxelles, 1907).

17. — *Contribution à la faune du Congo. — Okapia* (*Annales du Musée du Congo.* — Zoologie, série V, t. I. gr. in-8° de 118 pp. avec 77 fig. et 32 pl. hors-texte. Bruxelles, septembre 1907).

18. *Les sciences zoologiques* (*Le mouvement scientifique en Belgique* (1830-1905) Bruxelles. 1908).

19. — *L'Okapi. — Ses affinités avec les Giraffidés vivants et fossiles* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique.* Classe des sciences. 1908. pp. 1097-1130 et 4 pl.).

B) Paléontologie.

1. — *Une nouvelle discine* (*Orbiculoidea multistriata* Fraip.) *du calcaire carbonifère inférieur;* 3 pp. et 1 fig. dans le texte (*Bulletin de la Société géologique de Belgique*, t. XV, Liége 1883).

2. — *Une lingule nouvelle* (*Lingula Koninckı* Fraip.) *Le calcaire carbonifère de Visé;* 4 pp. et 1 fig. dans le texte (*Bulletin de la Société géologique de Belgique*, t. XIV, Liége 1883).

3. — *Notice sur une caverne à ossements d'Ursus spelaeus* ; 9 pp. et 1 fig. dans le texte (*Bulletin de la Société géologique de Belgique*, t. XI. Liége, 1884).

4. — *Recherches sur les Crinoïdes du Famennien de Belgique* ; 42 pp. et 6 pl. en 2 parties (*Mémoires de la Société géologique de Belgique*, t. X et t. XI. Liége, 1884).

5. — *Faune du calcaire carbonifère*, 5me partie. *Lamellibranches*. En collaboration avec L.-G. de Koninck ; 283 pp. in-4° et 41 pl. in-f° (*Annales du Musée royal d'histoire naturelle*. Bruxelles, 1885).

6. — *Sur les affinités des genres Favosites, Edmondia, Pleurodyctium* et *Michelinia* ; 33 pp. et 1 pl. (*Mémoires de la Société géologique de Belgique*. t. XVI. Liége, 1889).

7. — *Euryptérides nouveaux du Dévonien de Belgique* ; 13 pp. et 1 pl. (*Mémoires de la Société géologique de Belgique*. t. XVII. Liége. 1890).

8. — *Un nouveau poisson ganoïde* (*Benedenius Sorelli* Fraip.) *du calcaire carbonifère de Belgique*. 13 pp. et 1 pl. (*Mémoires de la Société géologique de Belgique*, t. XVII. Liége, 1890).

9. — *Choix de fossiles caractéristiques des dépôts sédimentaires. — Tableaux synoptiques et atlas de 36 planches représentant 280 espèces*. Liége, 1895.

10. — *Quelques nouveaux fossiles du calcaire carbonifère de Belgique, appartenant aux genres Rhinéoderma, Callomena, Dualina et Zaphrentis* (*Bulletin de la Société géologique de Belgique*. Liége, 1897).

11. — *Choix de fossiles caractéristiques des dépôts sédimentaires à l'usage des étudiants en géologie et des ingénieurs des mines* : 79 pp. de texte et 44 pl. représentant 350 espèces. 2me édition, Paris, 1900.

12. — *Matériaux pour l'histoire des temps quaternaires en Belgique* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. Classe des sciences, 1901, pp. 463-482).

13. *Description des fossiles caractéristiques* (*Cours élémentaire de Paléontologie pour la section des ingénieurs des mines*). In-4°, Liége, 1903.

14. — *Contribution à l'étude de la faune du calcaire carbonifère de Belgique*. I. *Echinodermes du marbre noir de Dinant* ; 11 p. et 5 pl. phototypiques (*Annales de la Société géologique de Belgique. Mémoires* in-4°, t. II. Liége, 1904).

15. — Articles bibliographiques, rapports, analyses, présentations et déterminations de fossiles dans les *Bulletins* et les *Mémoires de la Société géologique de Belgique* de 1884 à 1908.

c) Anthropologie et ethnographie préhistoriques.

1. — *Nouvelles explorations des cavernes à Engis* (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XII, 1885.)

2. — *La race humaine de Néanderthal ou de Canstadt en Belgique*. En collaboration avec Max Lohest, 46 pp. et 9 fig. dans le texte (*Bul-*

letins de l'Académie royale de Belgique, 3me série, t. XII, 1886, p. 741).

3. — *Recherches sur des ossements humains découverts dans des dépôts quaternaires d'une grotte à Spy et détermination de leur âge géologique.* En collaboration avec Max Lohest, 155 pp. et 10 fig. dans le texte et 4 pl. (*Archives de biologie*, t. VII. Gand, 1886).

4. — *La poterie en Belgique à l'âge du Mammouth* ; 23 pp. et 4 fig. dans le texte (*Revue d'Anthropologie*, 3e série, t. II, n° 4. Paris, 1887).

5. — *Mensuration du crâne humain de la grotte de Dieupart* (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XIV, 1887).

6. — *Etude comparative du tibia dans ses rapports avec la station verticale chez l'homme et les anthropoïdes* : 16 pp. et 6 fig. dans le texte (*Revue d'Anthropologie*, 3e série, t. I. Paris, 1888).

7. — *Exploration scientifique des cavernes de la vallée de la Méhaigne*, en collaboration avec le Dr Tihon, 1re partie (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, in-8°, t. XLIII, 1889).

8. — *Les hommes de Spy* ; 28 pp. et 1 pl. (*Compte-rendu de la Xme session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques à Paris*. Paris, 1889).

9. — *Compte-rendu du VIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, 423 pp. et pl. Liége, 1890

10. — *La Belgique avant l'histoire* ; 14 pp. Liége, 1892.

11. — *The imaginary race of Cannstadt or Néanderthal* ; 1 p. (*Science*, vol. XXII, n° 568. New-York, 1893).

12. — *L'Homme fossile* : 3 pp. (*Bulletin de l'Association des élèves des écoles spéciales*, nos 3 et 4. Liége, 1894).

13. — *Exploration scientifique des cavernes de la vallée de la Méhaigne*, en collaboration avec le Dr Tihon. 2me partie (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, in-8°, t. LIV, 1895).

14. — *La race « imaginaire » de Cannstadt* (A la mémoire de A. de Quatrefages), 10 pp. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XIV. Bruxelles, 1895).

15. — *Les cavernes et leurs habitants*, 1 vol. in-8°, 334 pp. avec 89 fig. dans le texte (*Bibliothèque scientifique contemporaine*. Paris. J.-B. Baillière et fils, 1895).

16. — *Les origines des Wallons et des Flamands* : 32 pp. et 3 pl. (*Annales de la société liégeoise de littérature wallonne*. Liége, 1896).

17. — *La grotte du Mont Falhize* (*Anthée*) (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3me série, t. XXXIII, 1897).

18. — *Les Néolithiques de la Meuse*. 81 pp. et 5 pl. phototypiques. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XVI, 1898).

19. — *La trouvaille de la quatrième caverne des Awirs et celle de la Préalle* (Cité sans référence par J. Fraipont) (*Mouvement scientifique en Belgique. Les sciences anthropologiques et archéologiques*, (1900) p. 7 du tiré à part).

20. — *Nouvelles recherches dans une grotte à industrie éburnéenne à Verlaine, près de Sy-sur-l'Ourthe* (Inédit.)

21. — *La Belgique préhistorique et protohistorique.* Lecture à la séance publique du 16 décembre 1901 (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique, classe des sciences*, 1901, pp. 823-877).

22. — *Essai de reconstitution des rapports de la face avec le crâne chez l'homme fossile de Spy*; 3 pp. et 1 fig. (*Comptes-rendus de l'Association des Anatomistes*, V^e^ session à Liége en 1903. Nancy, 1903).

23. — *Les origines de la sculpture, de la gravure et de la peinture chez l'homme fossile*; 10 pp. (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXIV. Liége, 1904).

24. — *Les origines des Wallons* ; 3 pp. (*Congrès wallon de Liége*, octobre 1905).

25. — *Les sciences anthropologiques et archéologiques*, en collaboration avec le baron A. de Loë (*Le mouvement scientifique en Belgique, 1830-1905*. Bruxelles, 1908).

D) Rapports.

1. — *Rapport du jury chargé de décerner en 1897 le prix décennal des sciences minéralogiques* (période 1892-1897), en collaboration avec MM. Renard, Crépin, de Dorlodot, Ch. de la Vallée-Poussin, C. Malaise et A. Rutot ; 37 pp. (*Moniteur belge*, 5 mars 1898, n° 64).

2.— *Rapport sur un mémoire de L. Dollo : Sur Eochelone brabantica et sur l'évolution des chéloniens marins* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. Classe des sciences, 1903, p. 725).

3. — *Rapport du jury chargé de décerner en 1902 le prix décennal des sciences zoologiques* (période 1892-1901), en collaboration avec MM. A. Dubois, G. Gilson, A. Lameere et H. Leboucq ; 48 pp. *Moniteur belge*, 15 janvier 1903, n° 15).

4. — *Délibération de la Commission chargée d'étudier la question de la protection des oiseaux insectivores* : en collaboration avec MM. A. Dubois, Grégoire-Coutelier, Maroux, Peiffer, D^r^ Quinet, Ruhl, Vincent, Moussel et Wahis ; 168 pp. Bruxelles, 1904.

E) Biographies.

1. — *Laurent-Guillaume de Koninck, sa vie et ses œuvres* ; 71 pp. (*Bulletin de la Société géologique de Belgique*, t. XIV. Liége, 1889).

2. — *Notice sur le docteur E. Candèze* ; 18 pp. (*Mémoires de la Société royale des sciences de Liége*, t. I, 3^e^ série. Liége, 1899).

*
* *

C'est au milieu d'une assistance particulièrement nombreuse, qu'ont été célébrées, le samedi 26 mars, les funérailles solennelles de notre regretté président.

Le corps avait été transporté le matin, de la mortuaire, à

la Salle académique de l'Université, où les honneurs furent rendus à la dépouille du défunt.

Dès 9 ½ h. nos membres se trouvaient réunis à la Salle académique, devenue bientôt trop étroite pour contenir la foule qui cherchait à y pénétrer. A 10 heures précises, les autorités firent leur entrée et vinrent occuper les places qui leur avaient été réservées.

Dans un silence impressionnant, M. le pro-recteur Fernand Thiry prit le premier la parole au nom de l'Université et prononça l'éloge du défunt, en termes éloquents; puis M. Deruyts, doyen de la Faculté des sciences, parlant au nom de celle-ci, rendit hommage à l'activité professorale et scientifique du recteur disparu; M. C. Malaise, directeur de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, prit ensuite la parole au nom de ce corps savant; M. Verdinne, président de l'Association des élèves des Ecoles spéciales, lui succéda pour dire le dernier adieu des disciples, à leur regretté professeur.

A son tour, notre vice-président, M. G. Ruhl, prit place à la tribune et prononça, au nom de notre Société, le discours suivant:

Messieurs,

En ma qualité de vice-président de l'Institut archéologique liégeois, le triste honneur m'échoit de prendre la parole en cette douloureuse circonstance.

La mort qui, depuis quelques années, a fauché cruellement parmi les membres de notre Société, lui enlève, aujourd'hui, son cher président, homme de goût, de science, doué d'une vaste intelligence et qu'entourait une universelle sympathie.

Combien il est dur, pénible même, de rendre les derniers honneurs à un collègue dont la valeur n'avait d'égale que l'affabilité!

Nommé plusieurs fois président de l'Institut, Julien Fraipont occupa cette place avec le tact parfait qui était la caractéristique de sa nature délicate et il justifia, en tous points, la confiance que ses collègues lui avaient vouée.

Je rappellerai particulièrement le cours de l'année 1909, où, après l'élaboration des nouveaux statuts, il négocia, avec le Collège des Bourgmestre et Echevins, la convention réglant les rapports entre la Ville de Liége et notre Société.

En cette même année, il prit une part prépondérante à l'aménagement de la « Maison Curtius » et au transfert de nos collections.

Le monde historique et artistique de la Belgique et des étrangers a encore en mémoire le XXIe Congrès archéologiq[illegible] et historique qui, l'an dernier, consacra si brillamment notre rieux passé national.

Ce Congrès dont Julien Fraipont fut l'âme, il le présida ave[illegible] ascendant unanimement reconnu, après des travaux multiples occupèrent, pendant de longs mois, le temps qu'il savait, par veilles, prendre, par sucroît, à ses laborieuses occupations.

Vous parlerai-je, Messieurs, de sa haute compétence dans le maine des sciences archéologiques? Est-il besoin d'insister sur grande autorité qui s'affirmait avec tant de certitude et devan[illegible] quelle, tous, nous nous inclinions spontanément?

Elle s'imposait, en effet, d'une façon aussi sage qu'éclairée, émanait d'une personnalité qui commandait le respect, la symp[illegible] thie et l'amitié.

Cher président, vous avez bien mérité de l'Institut archéologiqu[illegible] liégeois; il vous est, en grande partie redevable d'une prospérité qu'il n'avait jamais connue. Il vous conservera un souvenir ému d'affection et de reconnaissance et c'est en son nom que je vous dis un cordial et suprême adieu!

On entendit encore les discours de M. le baron de Loë, conservateur aux Musées royaux du Cinquantenaire, représentant la Société d'Anthropologie de Bruxelles, et de M. le professeur Gravis, au nom de la Société des sciences de Liége.

A 10 $^{3}/_{4}$ h., la cérémonie était terminée. Le cortège se forma rapidement et, quittant l'Université, se rendit en l'église Saint-Jacques, où une absoute fut chantée par Mgr Schoolmeesters, doyen du chapitre de l'église cathédrale.

A l'issue de cette cérémonie, on se dirigea, en voiture, vers Chênée, où le corps de notre regretté président fut déposé dans le caveau de sa famille.

Enfin, le mercredi 30 mars, à 11 heures, les amis du défunt se sont retrouvés en la basilique Saint-Martin, où un service solennel a été célébré pour le repos de son âme, devant une foule considérable.

Le Bureau et un très grand nombre de membres de l'Institut n'ont pas manqué d'apporter à leur dévoué président une dernière marque de sympathie et de regret, en assistant à ces diverses cérémonies.

L. R.

NOS EXPOSITIONS.

Notre troisième exposition temporaire s'ouvrira ce dimanche 17 avril ; elle sera consacrée à la verrerie espagnole et comportera un choix important de pièces, prises parmi les plus caractéristiques, des collections de MM. A. Baar-Magis, J. Duvivier, G. Rasquin, etc.

Cette exposition, qui servira de démonstration pratique à la conférence que M. A. Baar fera à notre séance du 29 courant, permettra aux amateurs de se rendre compte de la beauté de ces verreries et des affinités que certaines d'entre elles présentent avec nos anciennes verreries liégeoises.

Une notice sommaire, suivie d'un catalogue, sera mise à la disposition des visiteurs.

NOS COLLECTIONS.

Le manque de place nous met dans l'obligation de reporter au mois prochain, le relevé des nombreux dons qui nous sont parvenus en ces derniers temps.

Disons en attendant que nous avons eu à enregistrer plusieurs donations importantes ; c'est ainsi que grâce à la générosité de M. A. Liégeois, instituteur en chef retraité, nous avons pu entrer en possession définitive des intéressantes antiquités franques découvertes à Hollogne-aux-Pierres, dans le courant de l'année 1903.

D'autre part, M. l'architecte Paul Demany nous a offert une superbe série de 34 vitraux anciens, tous d'origine liégeoise ; il s'agit d'une des plus belles donations qui aient été faites à l'Institut depuis plusieurs années.

Ces vitraux qui viendront prochainement orner les fenêtres de la grande salle du premier étage de notre Musée, feront honneur à celui qui a si généreusement enrichi nos collections d'une série de pièces du plus haut intérêt, tant au point de vue historique qu'archéologique.

J. S.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Exposition à la salle Wittert. — Décidément le public liégeois prend goût aux expositions d'art ancien. Nous n'en voudrions pour preuve que le succès obtenu par nos expositions temporaires, mais nous tenons cependant à noter aussi l'empressement qu'ont mis nos concitoyens à visiter l'exposition de manuscrits, d'estampes et d'impressions précieuses, organisée à la salle Wittert (Bibliothèque de l'Université), dont nous avions annoncé l'ouverture.

Du 6 au 20 mars, cette exposition a reçu 1337 visiteurs et le nombre de ceux-ci — fait digne de remarque — ne faisait qu'augmenter de jour en jour. C'est ainsi que le jour de l'ouverture, on n'en avait compté que 57, tandis que le 20 mars, on en enregistra 227.

Rappelons que cette intéressante exhibition est encore accessible au public les dimanches du mois d'avril, de mai et de juin, jusqu'au 19 juin inclusivement, de 9 ½ h. à 13 h. L'entrée se fait par la place Cockerill.

Exposition de collections liégeoises. — L'Exposition consacrée aux chefs-d'œuvre des collections de Liége et de la province, qu'organise l'Association pour l'encouragement des Beaux-Arts, s'annonce comme devant présenter un intérêt exceptionnel. Les démarches faites, par les délégués de la Société, auprès des collectionneurs de Liége et de Verviers, ont été très bien accueillies, et des richesses d'art qu'on ne soupçonnait pas ont été mises à leur disposition. Voici une liste des principaux artistes dont les œuvres figureront au Salon du Palais des Beaux-Arts.

Partie ancienne (antérieure au XIXe siècle): François Boucher, Brueghel, Annibal Carrache, Jacques Callot, Jean Cousin, Gilles Demarteau, Drouais, Albert Dürer, Greuze, Jordaens, Franz Hals, de Lairesse, Mabuse, Netscher, Rembrandt, Guido Reni, Rubens, Jan Steen, Van der Neer, Wouwerman, et un grand nombre de primitifs.

Partie moderne (XIXe siècle): Jules Breton, Cabanel, Eug. Carrière, Corot, Courbet, de Braeckeleer, Eug. Delacroix, Jules Dupré, Goya, Jongkind, Leys, Madou, Manet, Meunier, Millet, Puvis de Chavannes, Rops, Alf. Stévens, Van Beers, Ziem.

Il y aura en outre des collections de miniatures, de gravures anglaises et françaises du XVIIIe siècle, d'estampes japonaises et de véritables expositions rétrospectives d'artistes qui figureront par un nombre important d'œuvres, tels: Gilles Demarteau, Madou, Constantin Meunier, Alfred Stévens.

Pendant la durée de l'exposition, qui s'ouvrira le samedi 7 mai pour clôturer le dimanche 26 juin, on pourra entendre tous les mardis et vendredis des auditions musicales ainsi que des conférences d'art avec projections lumineuses.

X.

5e ANNÉE, N° 5. MAI 1910.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 }

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 3 avril 1910.

Présidence de M. G. Ruhl, vice-président.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, vice-président.

Sont présents: MM. G. Ruhl, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, de Buggenoms, M. De Puydt, baron de Sélys-Longchamps, G. Rasquin, membres effectifs ; MM. L. Baar-Lechat, A. Baar-Magis, A. Bouhon, M. Cloes, G. Colleye, E. Couvreux, Ch. Defrecheux, D. Gérard, W. Halein, M. Jolet, G. Jorissenne, l'abbé A. Kairis, L. Leenaers, A. Micha, H. Polain, baron Edm. de Sélys-Longchamps, C. Simonis, B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. J. Brassinne, G. Ghilain et J. Hamal-Nandrin.

Communication du Bureau. — Devant l'assemblée debout, M. G. Ruhl, vice-président, annonce le décès de M. J. Fraipont, président de l'Institut. En termes émus, il fait l'éloge du défunt et remercie les membres de la Société qui ont pris part aux cérémonies funèbres. Il propose qu'une délégation du Bureau aille exprimer à la famille du défunt les sentiments de vive sympathie de l'Institut; il propose en outre qu'un portrait de J. Fraipont figure dorénavant dans la salle des séances et que la séance soit levée en signe de deuil, après expédition des affaires administratives urgentes.

Ces trois propositions sont adoptées à l'unanimité.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance. — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de février, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant et que l'impression du tome XXXIX du *Bulletin* sera bientôt terminée.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire annonce que M. le Dr Tihon a renvoyé le manuscrit de sa *Note sur les perrons*, modifié selon les propositions des rapporteurs.

M. le Secrétaire dépose un travail de M. Jules Pety de Thozée, intitulé: «*Le Crésus liégeois Jean Curtius, seigneur d'Oupeye et sa famille*».

Sont nommés rapporteurs: MM. S. Bormans, J. Demarteau et le Dr J. Alexandre.

Communication de M. A. Baar-Magis: La verrerie espagnole; ses caractéristiques. Cette communication est remise à la prochaine séance.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — Sont présentées les candidatures de MM. le Dr G. Jorissenne et F. Magnette.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — Mme Charles Firket, MM. Emile Vierset et F. Dumont sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Excursions. — Cet article est remis à la prochaine séance.

Affaires diverses. — M. le conservateur-adjoint donne connaissance d'une série de dons qui ont été faits à l'Institut (voir ci-après, (p. 52).

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Paul Demany, par laquelle celui-ci annonce à l'Institut qu'il lui offre 34 vitraux anciens, de provenance liégeoise. — M. L. Renard-Grenson met en relief toute l'importance de cette riche donation.

L'assemblée vote par acclamation de chaleureux remerciements au généreux donateur.

M. Fl. Pholien demande s'il n'y aurait pas lieu de placer des sièges à l'usage du public dans les diverses salles du Musée.

Après un court échange de vues sur cette question, celle-ci est renvoyée à l'examen du Bureau.

La séance est levée à 11 h. 10.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE.

XLII. – LES QUATRE DOCTEURS DE L'EGLISE LATINE CONFERANT SUR LE SAINT-SACREMENT DE L'EUCHARISTIE, PEINT PAR GERARD DOUFFET.

Toile de 2 m. 45 de haut sur 1 m. 00 de large.

(Eglise Notre-Dame et Saint Jean-Baptiste de Herve).

M. le révérend doyen Goffin, qui professe un grand zèle pour les œuvres d'art (1), voulut bien me faire savoir, l'an dernier, qu'un beau tableau ornait l'autel du Saint-Sacrement en son église et que les archives paroissiales contenaient des détails intéressants sur la Confrérie du même nom. Dès que j'aperçus la peinture, je fus frappé de l'analogie entre certains personnages du tableau de notre église Saint-Antoine (Le pape Nicolas au tombeau de saint François) et deux des docteurs. L'étude de la technique confirma en quelques instants mon attribution à Douffet.

Devant une sorte de table sainte, très élevée, sur laquelle est exposée l'Hostie sacramentelle qu'adorent et encensent des anges et des angelots, saint Jérôme, à demi nu et les mains sur un livre, saint Grégoire debout, coiffé du bonnet papal, portant l'étole, et couvert d'une courte chape, saint Augustin et saint Ambroise en costumes d'évêques discutent sur le dogme eucharistique; saint Grégoire compte sur ses doigts les arguments qu'il articule, saint Augustin met dévotement la main sur son cœur et saint Ambroise lève la main vers l'hostie comme pour jurer fidélité. Un acolyte derrière saint Grégoire tourne le dos à la scène. L'effet général est simple autant que grandiose.

Le dessin des personnages est correct. Leur expression de visage est conforme à leurs gestes. Considérés suivant la perspective, ils n'ont pas des proportions exactes; saint

(1) Je lui adresse ici tous mes remerciements pour son obligeance à me documenter et pour les soins qu'il a mis, avec M. Dumoulin, à me procurer une bonne photographie du tableau.

Jérôme a la tête moins volumineuse que saint Ambroise et saint Augustin, quoi qu'il soit au premier plan; l'acolyte, plus éloigné, n'est pas plus petit que saint Jérôme ou saint Grégoire. Ce défaut peu apparent à première vue, est fréquent chez Douffet et j'ai signalé ailleurs (1) combien son disciple Bertholet Flémalle avait renchéri sur cette manière en revenant aux errements du XV[e] siècle. Douffet, élève de Rubens qui se souciait médiocrement de la perspective géométrique, a peut-être recueilli le goût de l'arrangement moral, dirai-je, à son école; il y a là une recherche instinctive ou voulue d'effet psychologique.

Le coloris est plus clair que dans la généralité des œuvres authentiques de Douffet; et cela me permet de la classer parmi ses plus belles. Le ton des chairs est varié; saint Jérôme a la peau dorée et chaude; saint Grégoire est basané, mat, comme le pape Nicolas dans le tableau de Saint-Antoine. Les anges, moins parfaits que les docteurs, ont des tonalités moins distinguées; je me demande si le tableau n'a pas été retouché en ses parties supérieures par Olivier Pirotte ou un peintre du XVIII[e] siècle; le dessin des figures y est moins réussi que chez les docteurs.

Un fait caractéristique, c'est l'usage de la laque et du vermillon aux narines, aux oreilles et aux mains, à la façon de Rubens. Pourtant, tout le modelé est fait à la terre d'ombre. Les blancs ne sont pas purs, mais imprégnés de bleu, comme toujours chez Douffet.

Style, dessin, perspective et coloris sont donc de lui.

L'autel a été érigé pour la Confrérie du Saint-Sacrement, grâce à la libéralité d'un Hannot, comme l'indiquent les armoiries placées au-dessus du tableau. Or, Jean Hannot, maïeur de Herve, de 1639 à 1678, est qualifié, dans les archives, de bienfaiteur, comme ses deux épouses, sans qu'on indique l'objet de leurs générosités. Le chœur et le transept ayant été reconstruits en 1653, l'autel étant dans la branche de droite du transept, le style étant de l'époque,

(1) *La peinture mosane*, Liége, 1909, Imprimerie liégeoise.

on a tout lieu de conclure que l'autel a été fait après l'achèvement du transept (1).

J'ai remarqué au-dessus de l'autel dans un groupe sculpté, représentant Jésus et les disciples d'Emmaüs, que l'un de

ceux-ci a les traits du donateur peint au bas du tableau qui orne l'autel de la Vierge, dans l'autre aile du transept. Il

(1) C'est l'avis de M. le doyen. Voyez aussi A. DE RIDDER, *Histoire de la ville de Herve*, 2e édit., Liége, 1906, pp. 151 et suiv. et p. 221.

s'agit d'une copie de l'Assomption de Rubens par un peintre inconnu. Il est vraisemblable que c'est le portrait de Jean Hannot et que celui-ci a donné les deux autels.

Il convient de signaler un texte des archives, relatif à Claude Hannot, maïeur de Herve depuis 1604 jusqu'en 1637. Lui aussi, dans les registres de la Confrérie, est appelé bienfaiteur pour avoir donné « la table dorée où est contenu le mystère de la Cène, en l'an 1617 ». Je partage l'avis de M. le doyen Goffin et ne crois pas que cette note se rapporte à notre tableau. L'autel est d'un style plus récent; la toile ne pourrait être de Douffet. Né en 1594, celui-ci voyagea en Italie de 1614 à 1623, d'après Jules Helbig et Siret.

Je donnerai prochainement l'énumération des œuvres actuellement connues de Douffet, comme on a bien voulu me le demander; cela permettra des comparaisons.

G. JORISSENNE.

La Citadelle de Liége.

Résumé et conclusions de la causerie faite à l'Institut archéologique liégeois, par M. Gustave Ruhl, en séance du 27 février 1910.

La Citadelle de Sainte-Walburge à Liége offre pour nos vieux souvenirs un grand intérêt. Actuellement déclassée comme place forte, l'enceinte et les casernes sont restées la propriété de l'Etat; quant à la contrescarpe et aux glacis, ils ont été cédés à la Ville, qui y a créé un superbe boulevard circulaire.

Le premier établissement de la forteresse remonte au milieu du XIII[e] siècle: ce château-fort n'eut qu'une existence éphémère et fut détruit par une surprise populaire. Pendant les luttes intestines entre les Chiroux et les Grignoux, le prince Maximilien-Henri de Bavière édifia, en 1650, une citadelle bastionnée. Souvent démantelées, puis restaurées au cours des occupations successives qu'eut à subir dans notre pays, ces fortifications furent complètement rétablies sur les anciens restes de la citadelle de 1650, par arrêté du roi des Pays-Bas, en date du 30 août 1817; la

place fut définitivement occupée par les Belges le 16 octobre 1830.

Un arrêté royal en a enfin opéré le déclassement le 8 juillet 1891.

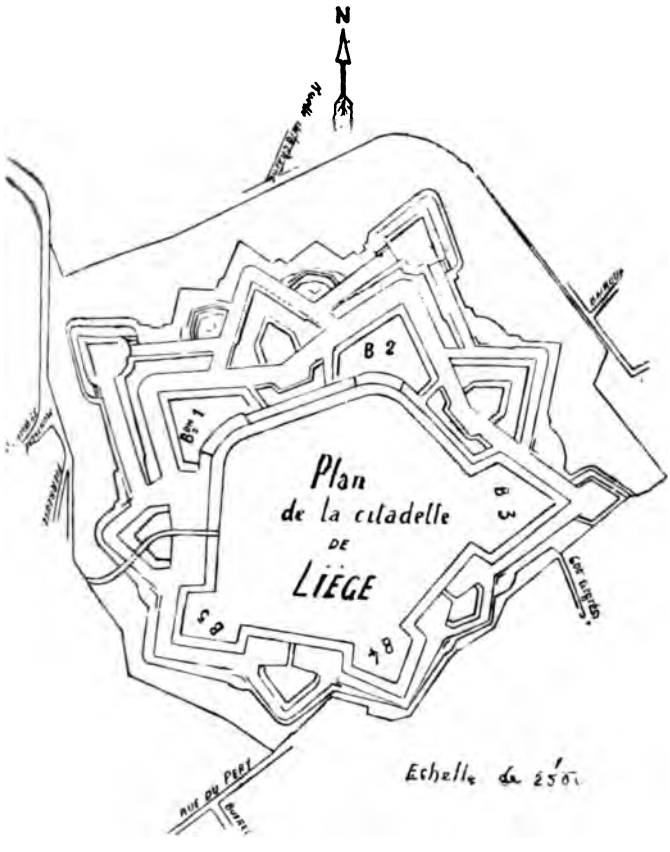

Etat actuel.

Conclusions : Les remparts gazonnés du fort, surmontés des hautes et anciennes casernes, complètent très avantageusement le panorama pittoresque que présente le front de la ville de Liége.

Si les villes belges sont relativement pauvres en souvenirs défensifs, notre pays possède toutefois de superbes spécimens de châteaux fortifiés. Celui des Comtes de Flandre à Gand est un type accompli des édifices de la vieille féodalité ;

les projets de restauration du château de Bouillon nous font espérer une reconstitution complète de château-fort accidenté. A Namur, l'imposante Citadelle nous rappelle trois âges successifs; le moyen âge dans *le Donjon*, avec ses restes du manoir des Comtes de Namur, l'époque de Maximilien d'Autriche et de Charles-Quint dans *la Médiane*, enfin celle de Cohorn dans *la Terre Neuve*. D'autre part, notre Citadelle de Sainte-Walburge incarne, dans sa forme

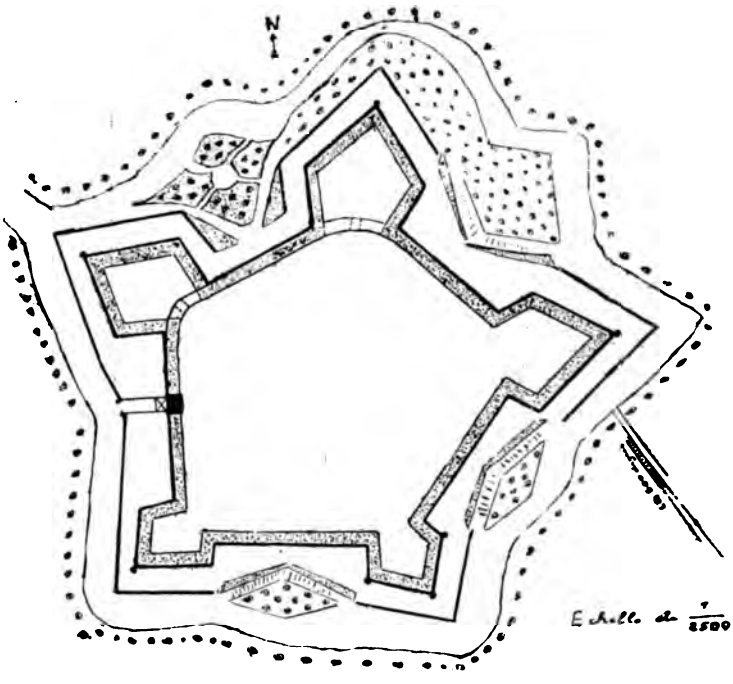

Projet d'aménagement.

pentagonale, la stratégie de l'époque de Vauban, et si l'intérieur, actuellement d'une banalité déplorable, appelle à nouveau les belles plantations d'arbres établies au XVIII^e^ siècle par le prince-évêque Velbrück, il présente cependant diverses parties anciennes, telles que le vieil arsenal de 1685, les bureaux du Commandant, du milieu du XVII^e^ siècle, et la grande caserne à deux étages de 1788. Il est à espérer que le génie militaire, qui a su réaliser à notre caserne

Saint-Laurent une si curieuse restauration des anciens bâtiments, s'inspirera également ici du style de l'époque pour la réfection de ces édifices.

Quant à la forteresse, il serait désirable que l'on conservât avec les fossés, les trois bastions qui s'élèvent vers la Meuse et que l'on reliât à l'enceinte les deux demi-lunes qui regardent la campagne. Le tout représente à peu près, avec les remparts, l'ancien pourpris de 1650. Rien ne s'oppose à ce qu'on enlève les ouvrages secondaires modernes tels que tenailles, contre gardes et bastions détachés actuellement croulants, qui sont dépourvus de souvenirs et qui n'offrent aucun intérêt.

Après une démolition partielle, on pourrait utiliser les accidents de terrain et les déblais pour aménager dans les fossés, des descentes en pente douce. Ce procédé éviterait la réparation d'une grande partie de la contrescarpe qui se trouve en assez mauvais état, de même que certains parements de l'enceinte dont la réfection s'impose. Quant à l'entrée très peu esthétique, elle pourrait être très heureusement modifiée en y appliquant une reconstitution de la partie inférieure de notre belle et ancienne porte de Saint-Léonard, démolie en 1851 ; celle-ci formait un arc en pierre du style de la Renaissance, orné de quatre colonnes doriques soutenant un acrotère portant des armoiries. L'établissement de poivrières, aux angles des bastions, compléterait la restauration et le tout représenterait un ensemble imposant à l'instar de ce que nos voisins allemands ont, entre autres, réalisé à Juliers et à Wesel pour des forts déclassés qui datent de la même époque (1).

(1) Ces conclusions ont été admises, à l'unanimité par les membres de l'Institut archéologique sur la mise aux voix proposée par M. J.-F. Demarteau, ff. de président.

Lors de la réception à l'Hôtel de Ville, le 31 juillet 1909, des membres du XXIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, M. Gustave Kleyer, le tout dévoué bourgmestre de Liége, auquel rien de ce qui intéresse le passé historique de sa grande ville n'est indifférent, déclara de son côté qu'il était en principe partisan de la conservation des bastions et des remparts de la Citadelle.

Puissent les pouvoirs publics dans une entente commune, arriver à la réalisation de ce projet! Ces travaux, opérés relativement à peu de frais nous conserveraient un endroit pittoresque, en même temps qu'un emplacement historique, qui couronnerait fièrement la « noble et héroïque Cité de Liége ».

G. R.

Découverte archéologique et fouilles à Herstal.

Nos lecteurs ont probablement déjà été mis au courant par la voie des journaux (1), de la découverte faite à Herstal, dans les derniers jours de mars, d'une sépulture franque.

Cette nouvelle était effectivement vraie et il faut savoir gré à M. François Declaye non seulement d'avoir bien voulu prévenir immédiatement l'Institut, mais encore d'avoir soigneusement conservé les objets qu'il avait exhumés.

Grâce à sa grande bienveillance, des recherches méthodiques ont pu être entreprises aux abords immédiats du lieu de la trouvaille, ainsi que dans les diverses autres parties de son jardin.

Ces fouilles dirigées par M. J. Servais, conservateur-adjoint du Musée, ont dû être organisées aussi discrètement que possible pour éviter une affluence de curieux; elles ont abouti à la découverte de quatre nouvelles sépultures, qui ont révélé, à côté des squelettes, diverses armes en fer ainsi que quelques poteries.

La sépulture mise au jour par M. F. Declaye était de beaucoup la plus riche: elle renfermait, en effet, indépendamment d'un squelette de femme, deux fibules — une entière, une fragmentée — en potin, couvertes de dessins gravés et ornées de verroteries rouges; une perle discoïde perforée en ambre, un bracelet à tampons en potin, enfin un instrument en fer très mal conservé, peut-être un perçoir, muni d'un anneau en bronze.

(1) Voyez notamment *L'Express*, n° du 17 avril 1910 et la *Gazette de Liége*, n° du 19 avril 1910.

Ajoutons que MM. et Mlle Declaye ne se sont pas bornés à accorder à l'Institut toutes facilités de fouiller; avec une générosité à laquelle on ne saurait assez rendre hommage, ils ont abandonné à notre Musée non seulement le produit de nos recherches, mais encore le riche mobilier de la première sépulture.

Que MM. et Mlle Declaye trouvent ici l'expression de la vive reconnaissance de l'Institut.

* * *

Nous bornerons ici les détails sur les trouvailles faites à Herstal, une notice, consacrée à ces fouilles et reproduisant les principaux objets découverts, devant paraître très prochainement dans le premier fascicule, actuellement en cours d'impression, du tome XI. de notre *Bulletin*.

Ajoutons que des recherches dans les jardins voisins seront entreprises dans le courant de l'automne; M. et Mme Lambinon, notamment, ont bien voulu nous accorder déjà les autorisations nécessaires.

L. R.

Nos Expositions.

Notre exposition de verreries espagnoles, organisée par MM. A. Baar-Magis et G. Rasquin, avec le concours de plusieurs autres collectionneurs liégeois, n'a cessé d'obtenir un très vif succès; elle comporte, en effet, près d'une centaine de numéros, dont plusieurs sont réellement remarquables.

Cette exposition restera encore ouverte jusque vers la fin du mois.

Nos Collections.

Dans notre numéro d'avril, nous n'avons pu, faute de place, donner le relevé complet des dons qui nous sont parvenus en ces derniers temps; nous nous sommes bornés à mentionner les deux donations principales: celles de M. A. Liégeois, qui nous a gracieusement offert les antiquités franques découvertes à Hollogne-aux-Pierres dans le courant de l'année 1903 et celle de M. Paul Demany qui, en

véritable mécène, nous a envoyé une série unique de vitraux anciens d'origine liégeoise.

Nos collections se sont en outre enrichies de:

1) deux encadrements de foyer en fonte (époque Lo XIV), donnés par M. Van Hanswijck, peintre, rue B gerue, 19, à Liége;

2) cinquante-deux verres à vitre de couleur verd (XVIII[e] siècle), envoi de M. Closset, fabricant d'armes, rue Hors-Château;

3) seize briques de foyer ornementées ou armoriée dont six vernissées en rouge, en vert ou en jaune (XV XVII[e] et XVIII[e] siècles) offertes par M. E. Brahy-Pros

4) une série de 234 monnaies romaines en bronze, trou vées en Hesbaye. Don de M. le D[r] J. Alexandre;

5) un grand bronze d'Antonin le Pieux, déterré à Om bret. Envoi de M. le D[r] J. Simonis.

D'autrepart, par voie d'échange, notre section belgo- romaine s'est enrichie d'une très belle agrafe en bronze ornée d'une tête de sanglier, d'un excellent travail, pro- venant de Jupille (échange proposé par M. Joseph Brassinne)

J. S.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Congrès archéologique et historique de Liége 1909. — Les dernières publications du Congrès de l'été dernier viennent de paraître, à savoir le second fascicule du tome I (*Compte-rendu*) et le second fascicule du tome II (*Mémoires*). — Ces fascicules comportent respectivement 357 et 226 pages. En tout, les publications du Congrès forment deux forts volumes: celui du *Compte-rendu* (tome I) avec 499 pages et nombreuses vignettes, et celui des *Annales* (tome II), avec 1022 pages, XXXV planches hors texte et 96 vignettes dans le texte.

La distribution des volumes sera faite incessamment.

Hypocauste place Saint-Lambert. — Nos concitoyens pourront enfin aller visiter sous peu l'hypocauste de la place Saint-Lambert: la nouvelle avait été annoncée prématurément par les journaux. Il a fallu faire procéder à quelques travaux de remise en état, d'où le retard.

L'hypocauste sera accessible, jusqu'à fin septembre, chaque dimanche de 10 à 13 heures.

X.

5e ANNÉE, N° 6. JUIN 1910.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 avril 1910.

Présidence de M. G. Ruhl, président.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

36 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. de Buggenoms, M. De Puydt, le baron de Sélys-Longchamps, le baron de Sélys-Fanson, le Dr J. Grenson, E. Polain, le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. L. Baar-Lechat, A. Baar-Magis, A. Bidart-Rasquinet, N. Capelle, Mme J.-P. Cruger, C. Defrecheux, MM. J. Delaite, J. Delheid, le baron M. de Sélys, F. Dumont, P. Duvivier, E. Guérette-Douxchamps, L. Halkin, J.-P. Hamélius, Mme J.-P. Hamélius, MM. M. Jolet, le Dr G. Jorissenne, L. Leenaers, L. Ledru, J. Marcotty, A. Micha, J. Pirlet, A. Wauters et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. J. Alexandre, J. Brassinne, G. Ghilain, J. Hamal-Nandrin, F. Magnette et G. Rasquin.

En ouvrant la séance, M. le président annonce le décès de M. Joseph Demarteau, membre effectif de l'Institut. Il rappelle l'activité du défunt et son attachement au passé du pays de Liége; il propose qu'une lettre de condoléances soit adressée à la famille du défunt (Adopté).

M. le président adresse également les condoléances de l'Institut à M. E. Brahy-Prost, cruellement éprouvé par le décès de Mme Brahy.

Lecture du procès-verbal de la séance du 3 avril et correspondance. — M. le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 avril, qui est adopté sans observation; M. le secrétaire communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le tome XXXIX du *Bulletin* pourra être distribué vers la fin du mois de mai et que les *Annales* du Congrès seront prêtes pour la même date.

Communication de M. Armand Baar: La verrerie espagnole; ses caractéristiques. — M. le président remercie M. A. Baar de sa très intéressante communication.

Election d'un vice-président. — M. Max Lohest est élu à l'unanimité vice-président pour les années 1910—1911.

Election de deux membres effectifs. — Les membres effectifs présents n'étant pas en nombre suffisant, l'élection est remise à la prochaine séance.

Election de membres correspondants. — MM. N. Capelle et A. Baar-Magis sont élus, à l'unanimité, membres correspondants.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — Madame la marquise de Péralta, MM. le chevalier Arnold de Thier, le lieutenant A. Thonet et H.-A. Johnson sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Excursions. — M. le président propose la nomination d'une Commission spéciale chargée d'organiser des excursions. En feront partie, MM. F. Loiselet, M. Cloes, E. Polain, J. Delheid, N. Capelle, F. Sacré et Fl. Pholien. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Rapport sur les causeries de l'hiver 1909-1910. — M. Fl. Pholien, président de la Commission des conférences, donne lecture de son rapport, qui est approuvé.

Affaires diverses. — M. J. Servais, conservateur-adjoint, rend compte des fouilles qu'il a exécutées à Herstal et qui ont amené la découverte de cinq sépultures franques; il énumère sommairement les divers objets qui ont été recueillis et qu'ont généreusement offerts au Musée les propriétaires du terrain, Mlle et MM. Declaye.

L'assemblée vote de chaleureux remerciements aux donateurs.

M. Pholien dépose trois poteries des XIVe et XVe siècles, exhumées à Liége en 1901 au cours des travaux de construction de la nouvelle poste.

M. M. De Puydt annonce que les 7 et 8 août prochains, la Société allemande d'anthropologie, à l'issue d'un Congrès qui se tiendra à Cologne, désire organiser une excursion à Liége et aux environs. Il est décidé que l'Institut l'invitera à visiter son Musée, où la bienvenue lui sera souhaitée officiellement.

La séance est levée à 18 h. 35.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE.

DU PAYS DE LIÉGE.

XLIII. — TETES D'HOMMES EN TERRE CUITE.

(XVIII[e] siècle)

(Collection de J. Brassinne).

La première de ces deux têtes (figures 1 et 2) aurait été — à ce qu'assurait le vendeur — trouvée dans un jardin des environs de Liége.

Elle a, en tous cas, subi l'action d'un feu violent qui, en certaines places, a vitrifié l'émail dont la tête est enduite. Cet émail est d'une couleur vert-clair pour les chairs et d'un vert plus foncé pour la chevelure.

Figures 1 et 2.

Le profil du front et du nez est d'un pur type grec, mais le menton apparaît un peu trop proéminent. La chevelure est disposée en boucles soigneuses, qui descendent dans le cou et sur les joues, cachant à demi les oreilles. Un ruban, noué dans le bas, enserre la tête.

L'ensemble indique un tout jeune homme et fait songer aux types classiques d'Apollon. Cette tête mesure 0 m. 20 de hauteur.

L'autre tête, qui a une hauteur de 0 m. 22, proviendrait également de notre ville.

Le modelé regagne ici en vigueur ce qu'il perd en finesse. Ce n'est pas la seule différence que cette tête accuse avec la première : la terre dont elle est formée, et qui paraît plus légère, est simplement recouverte d'un enduit blanchâtre. Cette tête est également entourée d'un large ruban, mais les cheveux, peignés, laissent ici les oreilles à découvert et tombent en tresses sur le cou.

Figures 3 et 4.

Comme le prouvent leurs cassures, ces deux têtes ont été violemment séparées des bustes ou des corps dont elles faisaient partie, et la matière qui a servi à les modeler étant capable de résister aux intempéries, on peut croire que ces statues ou bustes auront servi à la décoration d'un jardin.

Serait-il téméraire de formuler une hypothèse quant à leur auteur ?

Les deux têtes, avons-nous dit, proviendraient de notre ville. Or, au nombre des élèves du sculpteur liégeois Arnold

du Honthoir, Jules Helbig (1) cite Jean-François Louis, communément appelé Maître Louis. Né vers 1690, Louis, qui avait épousé Clémence du Honthoir, la fille de son maître, mourut à Liége, dans la paroisse Saint-Christophe, le 11 avril 1750 (2).

Plusieurs églises du pays de Liége possédaient autrefois des œuvres de ce sculpteur, dont les figures d'enfants dans le genre de Du Quesnoy étaient particulièrement appréciées.

L'église Saint-Christophe avait reçu de Maître Louis les statues de saint Pierre et de saint Paul, qui décoraient jadis le maître autel de cette église.

Ce fut encore lui que Joseph-Clément de Bavière chargea, en février 1716, de sculpter la cheminée de la Chambre des Comptes, dans le palais de nos princes-évêques (3).

Louis ne se contenta point de ces débouchés ouverts à son activité: « Il fonda une manufacture de figurines en terre cuite pour orner les jardins, meubler les cabinets des amateurs et les cheminées des particuliers ». Et Helbig, à qui nous empruntons ces détails, ajoute: « On voyait encore beaucoup de ses produits, au siècle dernier (c'est-à-dire au XVIII[e] siècle), à Liége ».

Ne serait-il point permis de penser que les deux têtes ici reproduites sont l'œuvre de Maître Louis?

Joseph BRASSINNE.

(1) *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liége et sur les bords de la Meuse.* 2e édition, Bruges, Desclée, De Brouwer et Ce, 1890, p. 185.

(2) Aurait-il laissé un descendant? Le maître sculpteur qui, en 1767, garnit de stalles le chœur des religieuses dans l'église de l'abbaye du Val-Benoît, s'appelait Nicolas Louis (T. GOBERT, *Les rues de Liége*, t. IV, p. 40. 1).

M. Gobert, dans la Table de son ouvrage (t. IV, p. LVI), rapporte à Nicolas Louis l'exécution des sculptures de la cheminée de la Chambre des Comptes mentionnée plus haut. La date (1716) nous conduit à penser qu'il s'agit là de Jean-François Louis.

(3) T. GOBERT, *Op. cit.*, t. III, p. 49. 1.

Nos Collections.

Dans le courant du mois de mai, nos collections se s enrichies de divers objets, dont:

1) un broyeur sphérique, de l'époque néolithique, tr en 1877, au cours de travaux effectués rue du L à Liége. Don de M. de Brély;

2) un jeton uniface, en cuivre jaune, trouvé dans tranchée pratiquée dans la cour de l'école moyenn Visé. Ce jeton porte une tête couronnée, vue de face, en rée de l'inscription + BENNOME VECIT. Envoi d Jean Lenoir, receveur communal à Visé;

3) une pointe de flèche néolithique, en silex, trouv Fonds de Wihogne et offerte par M. Léopold Debrassi

4) une hache polie, en pierre noire, emmanchée, prov de l'Océanie. Cette pièce, intéressante au point de vue c paratif, montre un des modes d'emmanchement des ha en silex à l'époque néolithique. Don de M. Henri Se

Enfin, M. Paul Demany, dont nous avons déjà sign belle donation de vitraux anciens d'origine liégeoise, a offert une pièce exceptionnelle: il s'agit d'une fe nerie très intéressante au point de vue archéologique liég datant du XV[e] siècle et qui proviendrait, d'après Schoolmeesters, de l'ancienne église Saint-Jacques. Elle cédée en 1892 au donateur par feu M. Verlaine, chez elle gisait en morceaux sur un tas de vieux fers dest à la fonte.

J. S.

Nos Excursions

Nos membres viennent d'être conviés à prendre part, dimanche 19, à une intéressante excursion qui aura po objet la visite des châteaux d'Oupeye et d'Argenteau.

Le programme a été combiné de façon à rendre ce « promenade archéologique » aussi attrayante et aussi p

fatigante que possible ; les deux notices, qui accompagnent la convocation, font, d'autre part, connaître aux amateurs les endroits historiques qu'ils visiteront, tout en attirant leur attention sur ce qu'ils pourront y voir de plus remarquable.

Si le soleil veut ne pas bouder, il est certain que de nombreux membres tiendront à participer à cette excursion qu'ils ne regretteront certainement pas d'avoir faite.

Une seconde excursion est déjà à l'étude pour le mois prochain.

Un peigne (?) préhistorique.

L'objet reproduit ci-dessous en grandeur naturelle et sur ses deux faces, est l'un des plus intéressants qu'ait révélé le fond de cabane néolithique découvert dans le courant de l'été 1907, en notre ville sous la place Saint-Lambert (1).

Il s'agit d'un petit outil en os, à quatre dents, entièrement poli d'un côté et partiellement de l'autre, vu la rugosité de la matière. Les bords revêtent le même polissage et l'extrémité inférieure de la pièce est intentionnellement aiguisée et appropriée pour un usage déterminé.

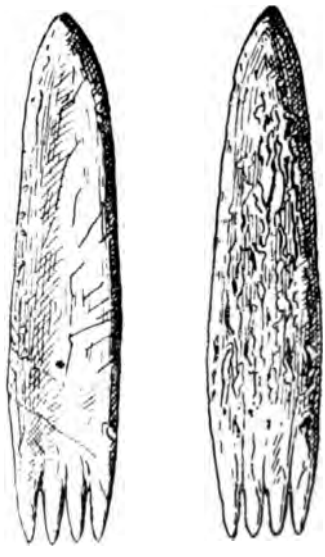

On a prétendu que ce « peigne » aurait servi à tracer dans la pâte fraîche, les dessins en creux (chevrons, zones rubannées, etc.), qui décorent les poteries néolithiques. Cette opi-

(1) Voyez au sujet de cet objet les *Annales du XXIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique* (Liége, 1909), t. II, pp. 43-44, fig. 11.

nion n'est pas invraisemblable, mais en préhistoire surtout, rien n'est aussi dangereux qu'une hypothèse; aussi, quand on considère les usages nombreux auxquels ce petit instrument a pu servir, il est prudent, pour ne pas commettre d'erreur, de ne rien affirmer.

F. V.

Une lettre de Jean-André Anneessens.

En 1736, l'architecte brabançon Anneessens, fils de François Anneessens, doyen des métiers, décapité à Bruxelles en 1719, vint à Liége pour étudier la restauration du palais épiscopal, partiellement détruit par un incendie en 1734. Georges-Louis de Berghes participait largement aux frais; pas plus que Messeigneurs de l'Etat, il n'eut confiance dans le savoir des architectes liégeois, et il y en avait d'excellents, pour l'exécution de ce travail important. Certes, ils n'auraient pas respecté le style du XVI[e] siècle plus que ne le fit l'intrus; mais peut-être auraient-ils associé une architecture plus élégante à celle du monument gothique; quand on voit la maison Toussaint, à Saint-Séverin, celle de la rue des Tanneurs, n° 2, et plusieurs autres rue Entre-deux-Ponts et en Féronstrée, on en est convaincu. Anneessens n'était que banal; aussi le prenait-il d'assez haut, même avec MM. de l'Etat, comme on va le voir dans la lettre adressée à Mgr le comte de Wansoel, grand prévôt de Liége. Elle a été trouvée par M. E. Fairon, qui a bien voulu me la signaler et je l'ai transcrite à l'intention de l'Institut. Le texte original est aux Archives de l'Etat, à Liége. Je laisse l'orthographe:

Monseigneur,

Je viens d'apprendre par la voye du Controlleur du Palais et par son frère qui depuis quatre à cinq jours est ici de retour de Liége, que l'on doit avoir m'écrit deux lettres de la part de l'Etat pour me rendre à Liége afin de régler les prix des ouvriers nécessaires

au nouveau bâtiment de la maison d'Etat et finalement que l'on m'attend à Liége avec impatience. C'est pourquoy je prend la liberté d'addresser ce mot de lettre à votre Seigneurie pour avoir l'honneur de l'informer que jusqu'à présent je n'ai vu ni reçu aucune lettre de la part de l'Etat. Aussi n'y a-t-il rien qui puisse presser pour me rendre à Liége tandis que ce n'est pas encore la saison d'entammer l'ouvrage de maçonnerie pour quel effet je m'y rendrai d'abor qu'on pourra mettre la main à l'œuvre ce qui sera pour le 10 ou 15 du mois de mars prochain.

Et quant au regard des prix à régler je ne sache rien qui presse avant ce tems puisque le marché est fait et aggréé par l'Etat pour la livrance des pierres de taille et de la charpenterie: car au regard du fer qu'il y sera besoin pour les tyrans et ancres, il y aura besoin de la même qualité et grosseur pareille à cellui qui a été livré au Palais dont les prix sont faites tant pour le fer que pour le forgeur et très modiques à moins que l'on croirait pouvoir renchérir sur icelles ce qui poura se faire sans ma présence.

Si cependant votre Grandeur croist que l'Etat juge très-nécessaire de me rendre à Liége avant le susdit tems, je tâcherai d'obéir, ce qui ne sera pourtant pas sans me déranger d'autant qu'ayant fait un arrangement pour servir un chacun en son tems cela me reculera beaucoup me trouvant force occupé à des plans et dessins pour deux nouveaux Batimens considérables, l'un pour un nouveau Collège en la ville de Nivelle auquel nos Etats de Brabant tiennent la main et l'autre pour le collège de Luxembourgh à Louvain lequel on se propose de rebâtir de font en comble. J'attends en deux ou trois jours le comte de Fonckeren et son chancelier de retour d'un petit voyage qu'ils sont allés faire en flandre pour à leur arrivée me rendre avec eux au dit Collège pour y prendre les mesures convenables, ces Messieurs désirant de retourner ensuite chez eux, en Suabe.

J'aurai l'honneur étant à Liége de faire voir Messieurs de l'Etat toutes les plans et autres besoignées servant pour leur batiment auquel j'ai dû travaillier depuis mon dernier voyage en sorte que par les dits dessins ils pourront juger que la présence de l'architecte sur les lieux n'est pas l'unique ouvrage auquel il doit s'occuper pour l'evécution d'un Batiment.

L'on m'a aussi fait entendre que l'intion (intention?) de Messieurs de l'Etat serait de me faire payer en particulier les voiages qu'ils désireraient me faire faire extraordinairement. Ce ne sera pas quelques voiages de plus ou de moins qui pouraient m'arrêter et de

négliger à satisfaire à un si illustre corps offrant de m'y rendre ta [redacted] et quante fois qu'ils le désireront.

Espérant un mot de réponse, j'ai l'honneur d'être en très profo[redacted] respect, Monseigneur, de votre grandeur le très humble et tr[redacted] obéissant serviteur.

J. A. ANNEESSENS.

de Bruxelles, ce 15 février 1739.

Les MM. de l'Etat importunaient-ils par de trop [redacted] fréquentes démarches l'architecte ou celui-ci n'était-il pa[redacted] aussi prêt qu'il le prétend, cela n'est pas connu encore par [redacted] les pièces publiées. Il y avait du vrai probablement de par [redacted] et d'autre.

G. JORISSENNE.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

En Outre-Meuse. — La reconstruction de l'église Saint-Pholien a eu pour résultat assez inattendu de résoudre un problème d'histoire locale qui était resté jusqu'ici assez obscur.

On s'était déjà demandé à quelle époque le quartier d'Outre-Meuse avait été incorporé dans la Cité proprement dite et de quand dataient ses premiers remparts.

On savait d'une façon certaine que la rive droite de la Meuse était rattachée à la ville depuis plusieurs siècles et qu'il y eut là plusieurs lignes défensives; toute une suite de documents mentionnent, en effet, les « *fosseits* » et « *viel murailles* » d'Outre-Meuse. Au surplus, un des débris de ces murs d'enceinte restait encore debout à la fin du XIX[e] siècle au fond d'un terrain vague, derrière le chœur de l'église Saint-Pholien; cette muraille fut démolie en 1898.

En creusant le sol pour l'édification de la nouvelle église Saint-Pholien, on a retrouvé les imposantes fondations du premier mur de circonvallation du quartier d'Outre-Meuse.

M. Th. Gobert, le savant auteur des ***Rues de Liége***, a consacré, à cette trouvaille, deux intéressants articles dans la ***Gazette de***

Liège (nos des 2 et 7 juin); il y rétablit le tracé des deux enceintes d'Outre-Meuse et après avoir déterminé l'époque de l'érection de cette muraille, il conclut qu'on peut considérer comme définitivement attestée la réunion à la Cité proprement dite, au XIe siècle, d'une partie au moins du quartier d'Outre-Meuse. Ce quartier fut défendu alors par une première ligne fortifiée enserrant la chaussée des Prés et ses abords; au XIIIe siècle, cette enceinte s'élargit jusqu'à l'extrémité de la rue Puits-en-Sock et ensuite jusqu'au pont d'Amercœur.

A Saint-Jacques. — Il n'est pas jusqu'aux travaux d'établissement en notre ville d'une conduite du gaz qui n'aient remis au jour quelques vestiges du passé.

Les tranchées ouvertes du boulevard Piercot à la place Saint-Jacques ont, en effet, fait retrouver en divers endroits des restes de murailles ayant appartenu à l'ancienne abbaye Saint-Jacques et à certaines constructions voisines.

Vieux-Herstal. — Décidément, l'archéologie ne manque pas de faire journellement de nouveaux adeptes au pays de Liége. Après « *Vieux-Jupille* », voici le « *Vieux-Herstal* » qui voit le jour. Il vient, en effet, de se fonder en cette commune un cercle de recherches et d'études archéologiques, historiques, scientifiques et artistiques. Le programme que cette Société vient d'élaborer prévoit la recherche et l'étude de tous documents, objets et monuments du passé ayant trait à l'ancienne terre franche de Herstal, des fouilles, la constitution d'un musée et d'une bibliothèque, des excursions, des conférences, etc. Il prévoit encore des améliorations à apporter dans les divers quartiers de la commune au point de vue esthétique: plantations, squares et parcs publics, fêtes des arbres, conservation et restauration des vieux monuments, etc.

On ne peut que souhaiter succès et longue vie au « *Vieux Herstal* ».

X.

Nécrologie.

Un nouveau deuil est venu frapper l'Institut a
gique liégeois; le 24 avril, est décédé, en notre v
Joseph Demarteau, rédacteur en chef de la *Gazette de*

Vivement épris de tout ce qui se rapportait à not
artistique et historique, Joseph Demarteau s'était, d
heure, consacré à l'étude de notre histoire et de notre
logie liégeoises. Entré dans nos rangs en juillet
siégeait parmi nos membres effectifs depuis le 26 m
Il y avait près de 36 ans qu'il était des nôtres!

D'une activité débordante, que sa récente maladie p
entraver, notre regretté collègue laisse une œuvre
rable: au cours de sa longue carrière de journali
d'articles, que d'études, que de chroniques « liégec
autres ne sont pas sortis de sa plume toujours ale

Dans le domaine de l'archéologie, qui nous
spécialement, il avait su depuis longtemps faire valo
due de ses connaissances et sa grande érudition.

Plus étroitement attaché à la Société d'Art et d
du diocèse de Liége, dont il était vice-président, il l
toute une suite de travaux destinés, la plupart, à ré
vie et l'histoire des saints et saintes de nos régions r

Tout récemment encore, il s'était fait entendre, a
des conférences publiques organisées par notre
sœur à la Salle Académique de l'Université et y av
un sujet qui lui valut un légitime succès: ***Liége il y a c***

Pour nous aussi, il fut un collaborateur assidu
Bulletin renferme de lui cinq travaux des plus inté

Notre tome XXXVIII contient le dernier travail q
ait donné, celui consacré à l'église des Bénédictine
architecte, Dame Aldegonde Desmoulins, poète w
miniaturiste et à son sculpteur Arnold du Honthoir.

Pour juger d'emblée de l'étendue de son savoir, i
de relire cette magistrale introduction qu'il écrivit, (
sous le titre de: ***L'Art ancien au pays de Liége***,
catalogue de l'Exposition de l'Art ancien; on y t
condensé, en une quarantaine de pages, un ap
l'histoire des arts au pays liégeois, depuis ses origi
qu'à la fin du XVIII[e] siècle.

Avec Joseph Demarteau, disparaît une physiono
geoise bien connue; l'Institut perd en lui un membi
et justement estimé.

]

ANNÉE, N° 7. JUILLET 1910.

IRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

NNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
tariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 27 mai 1910.

Présidence de M. G. Ruhl, président.

COMPTE RENDU.

séance est ouverte à 17 h. 40, sous la présidence de M. G.
, président.

membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, tréso-
J. Servais, conservateur-adjoint ; MM. M. De Puydt, J.
al-Nandrin et J. Pety de Thozée, membres effectifs; MM. A.
Magis, A. Bage, N. Capelle, M. Cloes, Mme J.-P. Cruger,
Ch. Defrecheux, J. Delaite, le baron M. de Sélys, F. Dumont,
ck-Wéry, L. Halkin, J.-P. Hamélius, H.-A. Johnson, M. Legrand,
obet, A. Massart, A. Micha, H. Servais et le Dr B. Wibin,
bres associés ou correspondants.

sont excusés: MM. le Dr J. Alexandre, J. Brassinne, de Bugge-
s et F. Vercheval.

. le président, en ouvrant la séance, annonce le décès de M. L.
llers, président du Cercle archéologique de Mons et membre
spondant de l'Institut depuis le 10 juin 1865. Il propose d'adres-
une lettre de condoléances au Cercle archéologique de Mons
opté).

souhaite ensuite la bienvenue à M. J. Pety de Thozée, actuelle-
it le doyen d'âge de la Société, dont il fait partie depuis le
ai 1850; il le prie de prendre place au bureau.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'av qui est adopté sans observations et communique la correspondar adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce qu'un lé retard empêche de distribuer le tome XXXIX du *Bulletin* à l'iss de la séance et que le tome XL sera mis à l'impression dès les premi jours de juin.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire donne lecture d'u lettre de M. J. Destrée annonçant le prochain envoi de son tra sur le retable de Saint-Denis.

Communication de M. L. Halkin: L'historien Jean-Fréd Schannat. — M. le président remercie M. L. Halkin de son intéressa communication.

Election de deux membres effectifs. — MM. le Dr G. Jorisser F. Magnette sont élus, à l'unanimité, membres effectifs.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. MM. Max Fraipont-Gillard, Max Hauzeur et E. Henroz, sont él à l'unanimité, membres associés.

Excursions. — M. le président annonce que la Commission c excursions, nommée en séance du mois d'avril, s'occupe d'organi une excursion dans le courant de juin. Deux projets sont à l'étu le premier prévoyant la visite des châteaux de Wégimont et de S magne, le second celle des châteaux d'Oupeye et d'Argenteau.

Frappe d'une plaquette-insigne de membre de la Société. — M. président, en l'absence de M. G. Rasquin, propose de remettre ce question à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

Affaires diverses. — Sur la proposition de M. le secrétaire, l' semblée approuve l'échange des publications (*Bulletin*) avec la *Re du Nord* (Lille).

M. le président rend compte de la visite contradictoire des lie qu'il a faite à l'hypocauste de la place Saint-Lambert, en compag de MM. J. Servais et Pellegrin, ingénieur de la Ville. Il propose charger M. P. Lohest de surveiller les quelques travaux de réfect auxquels il devra être procédé avant de rendre l'hypocauste accessi au public (Adopté).

M. J. Servais signale une série de dons qui sont parvenus au Mu depuis la dernière séance et soumet à l'assemblée les objets les intéressants provenant des fouilles de Herstal.

La séance est levée à 18 h. 40.

. ne son
institut

au
y, 14, Liège.

---

nt.

. la présidence de M.

. hl, président; L. Renard-
ier; E. Fairon, bibliothé-
V rcheval, secrétaire-adjoint;
A. De Puydt, Th. Gobert, J.
, le Dr J. Simonis, membres
Bouhon, L. Ledru, N. Capelle,
heux, J. Delheid, E. Eberhard,
rups, M. Legrand, A. Micha, H.
le Dr B. Wibin, membres associés

J. Alexandre, de Buggenoms, L.

l de la séance de mai et correspon-
donne lecture du procès-verbal de la
pprouvé sans observation, et communique
à l'Institut.

ons. — M. le secrétaire annonce que le
ulletin est en distribution et que l'impression
tome XL se poursuit normalement.

D'après cette inscription, les Surlet possédaient donc, depuis longtemps, une sépulture familiale, dans l'église des Frères-Prêcheurs à Liége, et la chapelle où elle se trouvait était celle de Saint-Gilles. En 1674, l'année même où les Dominicains commencèrent à reconstruire leur église d'après un plan fourni par le célèbre peintre Bertholet Flémalle, les barons de Surlet transférèrent les cendres de leurs ancêtres dans une des chapelles latérales du nouveau temple bâti en forme de dôme. Quelques années plus tard, le baron Jacques-Ignace de Surlet fit élever sur la nouvelle tombe de sa famille, un mausolée qui devait rappeler sa mémoire et celle de son épouse.

Malheureusement, le monument fut renversé aux jours néfaste de la Révolution, et lors de la démolition de l'église des Dominicains, la famille de Liedekerke-Surlet ne put qu'en recueillir les débris, qui furent utilisés dans l'érection d'un monument nouveau, dans la chapelle castrale de Lexhy.

Ces restes sont néanmoins précieux. Ils nous rappellent le souvenir d'un de ces Surlet, célèbres dans l'histoire du XVII[e] siècle par leur bienfaisance, et ils nous offrent un spécimen qui n'est pas à dédaigner, du talent d'un sculpteur liégeois, qui n'est guère connu, comme au reste tous les artistes de son temps.

Les personnages représentés dans le marbre sont Jacques-Ignace, baron de Surlet et du Saint-Empire, vicomte de Montenaeken, seigneur de Lexhy, Velroux, Odeur, etc., pair héréditaire du Comté de Namur, et sa femme, Anne-Emerentianne, baronne de Valdes, de Herdersem, fille de don Gaspar, baron de Valdes, gouverneur de Gand et de Marie d'Aranda, dame de Fraisneau.

Le baron Jacques-Ignace de Surlet était le plus jeune des six fils de Gilles-Erasme de Chokier de Surlet et de Catherine de Woot de Trixhe.

Il hérita des biens de ses frères Gilles, Jean-Ernest, et Erasme de Surlet, chanoines de Liége.

Il avait été créé, avec ses frères, baron de Surlet et du Saint-Empire, par diplôme du 10 mars 1668, par l'empereur Léopold.

Il égala ses frères, s'il ne les surpassa pas, en libéralités et en fondations pieuses. Il fut, peut-on dire, le second fon-

dateur de l'hospice des incurables, établi en Vertbois. Il fut aussi le principal bienfaiteur de la Maison de Charité et des

Enfants de la Bonne Volonté, qu'il institua pour les filles pauvres et orphelines de la ville de Liége et des faubourgs (1).

(1) T. GOBERT, *Les rues de Liége*, t. I, pp. 260-2 et 261-1.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Collection Henri Duval. — Le 24 juin dernier a été dispe à Amsterdam, au feu des enchères, la belle collection de des anciens, de vieilles gravures et estampes qu'avait délaissée M. H Duval, l'amateur bien connu, décédé en notre ville, il y a quelc années.

Le catalogue dressé par MM. Frederick Muller et Cie, ne com nait pas moins de 722 numéros, dont plusieurs ont été viven disputés par les nombreux amateurs que l'annonce de la vente a attirés.

Parmi les œuvres liégeoises les plus remarquables, signalons magnifique dessin attribué à Lambert Lombard et représentant « Adieux de Jésus-Christ à sa mère à Béthanie »; cette pièce a adjugée à un amateur allemand, au prix de 1275 florins, soit] de 2700 francs. Il y avait également de belles estampes de Natalis Suavius et de J. Valdor.

La Ville de Liége a, d'autre part, acquis pour ses collections d Maison d'Ansembourg, un très beau dessin de G. de Lairesse re sentant « Caïn tuant Abel », ainsi que la gravure que l'artiste exé d'après ce dessin.

Parmi les pièces capitales du catalogue, une série de croquis . plume d'Albert Dürer, a été adjugée 12800 francs.

Il est éminemment regrettable qu'une collection aussi import ne soit pas demeurée à Liége et que celui qui l'a formée n'ait cru devoir la léguer à la Bibliothèque de notre Université où place digne d'elle lui était réservée.

Monuments historiques liégeois. — Le Comité provincial la Commission royale des Monuments, dont le tout dévoué secrét est M. G. Ruhl, président de notre Institut archéologique liége s'occupe, en ce moment de faire classer, c'est-à-dire reconna officiellement pour assurer leur conservation, toute une série vieux monuments liégeois.

C'est ainsi qu'il a déjà demandé le classement de notre hôtel ville, de l'ancien hospice des Prébendiers (rue d'Amercœur), celui des Incurables (rue du Vertbois) et du bâtiment d'entrée Bureau de bienfaisance (place Saint-Paul).

Le même Comité projette encore de faire classer la caserne Saint-Laurent, celle des Ecoliers, l'hospice des Frères Célites, deux fontaines du Marché, celle de la rue Hors-Château, la to les cloîtres et l'église Saint-Jean, l'hôtel de ville de Verviers, ce de Huy et la fontaine (***Bassinia***) de la Grand'Place de cette mê ville.

On ne peut que louer le Comité provincial de son heureuse i tiative et souhaiter que la Commission royale des Monuments sa tionne à bref délai ses propositions.

X.

5e ANNÉE, N° 8. AOUT 1910

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne son
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 24 juin 1910.

Présidence de M. G. Ruhl, président.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl.

31 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; J. Servais, conservateur-adjoint; J. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, M. De Puydt, Th. Gobert, J. Hamal-Nandrin, G. Kleyer, E. Polain, le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. A. Bidart-Rasquinet, A. Bouhon, L. Ledru, N. Capelle, M. Cloes, E. Couvreux, Ch. Defrecheux, J. Delheid, E. Eberhard, H.-A. Johnson, Leclère-Remouchamps, M. Legrand, A. Micha, H. Polain, H. Servais, A. Thonet et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. le Dr J. Alexandre, de Buggenoms, L. Leenaers et F. Magnette.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est approuvé sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le tome XXXIX du ***Bulletin*** est en distribution et que l'impression du 1er fascicule du tome XL se poursuit normalement.

bleaux anciens, parmi lesquels figurent des œuvres de tout premier ordre, dont quelques primitifs.

Cette simple énumération permet de concevoir la diversité des multiples objets qui iront prochainement prendre place dans les trois grandes salles du 1er étage, vers le quai, de la Maison Curtius; ils y formeront un ensemble merveilleux et constitueront un fonds d'une valeur inestimable, que maint grand musée européen nous enviera certainement.

En termes élevés, M. le Bourgmestre Kleyer a mis en relief, en séance du Conseil communal du 4 juillet dernier, toute la grandeur de la donation Moxhon. « Vous appréciez, » disait-il à nos édiles, le sentiment élevé auquel a obéi » femme généreuse qui a voulu que, de son vivant, sa » collection liégeoise devienne la propriété définitive de » la Ville de Liége.

» Ces objets d'art, ces meubles, ces tableaux, ces bibelots » lui étaient chers, parce que chacun d'eux lui rappelait » le souvenir de ses frères regrettés. Elle a voulu, cependant, en assurer dès maintenant la remise à la Ville par dévouement du bien public, pour l'utilité de ses concitoyens » pour l'étude et le développement de l'art dans cette ville » qu'elle aime tant... Nous ne pouvons, concluait-il, que proclamer notre admiration pour un acte de si haute noblesse » et témoigner à Mlle Sophie Moxhon la profonde reconnaissance de toute la population liégeoise ».

Aucun de ceux qu'intéresse notre passé historique et artistique ne sera resté indifférent au sentiment généreux dont s'est inspirée Mlle Moxhon; l'acte qu'elle vient de poser perpétuera le nom d'une ancienne famille liégeoise qu'a toujours entourée l'estime publique.

L'Institut archéologique liégeois a déjà exprimé à Mademoiselle Sophie Moxhon, ses vifs sentiments d'admiration et de reconnaissance; il est heureux de pouvoir les lui réitérer ici, au nom de tous les amis de notre passé.

L. R.

5e ANNÉE, N° 8. AOUT 1910

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 24 juin 1910.

Présidence de M. G. Ruhl, président.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl.

31 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, M. De Puydt, Th. Gobert, J. Hamal-Nandrin, G. Kleyer, E. Polain, le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. A. Bidart-Rasquinet, A. Bouhon, L. Ledru, N. Capelle, M. Cloes, E. Couvreux, Ch. Defrecheux, J. Delheid, E. Eberhard, H.-A. Johnson, Leclère-Remouchamps, M. Legrand, A. Micha, H. Polain, H. Servais, A. Thonet et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. le Dr J. Alexandre, de Buggenoms, L. Leenaers et F. Magnette.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est approuvé sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

État des publications. — M. le secrétaire annonce que le tome XXXIX du *Bulletin* est en distribution et que l'impression du 1er fascicule du tome XL se poursuit normalement.

liégeoise: Humbert Corbeau, seigneur d'Awans, dont père, Humbert de Lexhy, était le chef et la fleur de Hesbaye; sa mère se nommait Juette à la Courte Coxhe (1

Humbert Corbeau est cité dans des chartes authentiqu des années 1223-1245 (2); lui et ses frères furent, au di de Hemricourt, « viskans longtemps en grant poissance Le même auteur raconte l'histoire, connue d'ailleurs p les chartes, de la réparation sévère et humiliante imposée Humbert pour avoir incendié la métairie que la léproser de Cornillon possédait à Lantin (3).

Le sceau représente un chevalier armé de toutes pièce galoppant de dextre à senestre, tenant de la main droit

une épée, et, de la gauche, un bouclier vairé; la tête e couverte d'un heaume fermé. Légende: « ✠ *S. Humber militis domini de Awans* ». Le contre-sceau est orné d'un éc

(1) HEMRICOURT, édit. Salbray, pp. 269, 270.

(2) ***Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgiqu*** t. IX, p. 363. — BORMANS et SCHOOLMEESTERS, ***Cartulaire de Sain Lambert***, t. I, p. 340. — Abbaye du Val Saint-Lambert, charte nos 115, 161, 184.

(3) E. PONCELET, ***Les maréchaux d'armée de l'évêché de Liég*** p. 12.

de vair à une bordure. Légende: « ✠ *Secretum custoddi* ». Hemricourt décrit ces armoiries comme suit: « variet d'argent et d'azure, à on ourle de gueules ».

Sur les bords du contre-scel, on remarque de nombreuses empreintes digitales dont l'examen permet de voir comment se faisait l'impression de la cire amollie par le sceau-matrice.

Edouard PONCELET.

LE FIEF DE CASSAL A HERMALLE-SOUS-HUY

Originaires d'Italie, les Cassal portent le nom de la capitale du Montferrat, marquisat gouverné de 967 à 1305, par une famille illustre. Casale, résidence de ces petits souverains, se dit en français Cassal. De la ville de ce nom en Lombardie (1), sur la rive droite du Pô, venait le premier de Cassal, qui pendit la crémaillère dans la Famenne, car il est qualifié « du Montferat ». Est-ce aux localités habitées par la famille dans son pays d'origine, que sont empruntés ce nom et ce surnom ? Peut-on se demander si l'une et l'autre dénomination ne viennent pas à ces émigrés de titres portés par un cadet de la maison régnante du Montferrat? La couronne de marquis concédée à l'un des descendants, par lettres patentes, données à Vienne le 4 mai 1716 et l'élevant à la dignité de baron de Bomal, est-elle un souvenir de cette extraction? L'étendard des Montferrat était blanc avec une large bordure rouge en chef, et sur le bouclier des marquis sont émaillées ces couleurs: d'argent au chef de gueules (2).

Héritiers d'Anne de Wallay, leur aïeule, les de Cassal et leurs descendants possèdent depuis le XVII[e] siècle, la ferme, partie censale, partie fief, qui relevait de la terre de Hermalle devant Flône et prit le nom de *Cense Cassal.* Tout proche de l'église et du château des Potesta, les bâtiments ruraux encadrent trois côtés d'une large cour de ferme; au fond, le logis édifié l'an 1610, œuvre minuscule peut-être de l'architecte qui construisit la maison Curtius à Liége et le

(1) Parfois appelée « Cassale Monferato ».

(2) Les Montferrat, en Piémont et Dauphiné, portent ces armes, dit Rietstap.

château de Grune, non loin de Marche. Cette demeure n'a pas, après trois siècles, tout à fait perdu son vieux caractère. Les écussons géminés du Wailley, qui la bâtit, et de sa femme, une Welroux (1), sont sculptés sur l'attique de la porte. C'est là, sans doute, que mourut, en 1632, le chanoine Gérard de Wailley, qui vint reposer dans le chœur de l'église paroissiale. Sa pierre sépulcrale fut encastrée dans le mur extérieur, quand assez récemment on remplaça les carreaux en grès du pavage par des dalles de marbre. Ce élégant morceau de sculpture nous montre un moine agenouillé devant un crucifix; debout, deux dames, dont l'une porte le voile de religieuse. Quatre écussons et l'épitaphe suivante complètent l'image:

WALLEY BOMBAY

ICY GIST VÉNÉRABLE SIRE GERARD
WALLEY CHANOINE DE FLONNE ET
CURÉ DE HERMALE QUI TRESPASSA
LE 25 DE FEBVRIER 1632 . PRIE

BINCKEN DIEU POVR SON AME VERLVMONT

Outre des terres payant le cens coutumier, la ferme de Cassal comprenait un bien noble, relevant de la terre de Hermalle lez-Flône. A l'occasion de ce tief, surgit un long différend, qui n'était pas encore apaisé l'an 1779. Au cours de ce débat, parut un document judiciaire, donnant beaucoup de renseignements sur la famille de Cassal: « Mémoire succinct. En cause agitée et indécise pardevant Messieurs de la Souveraine Cour Féodale de Son Altesse Celsissime, entre le baron de Flaveau de Henry, Seigneur de Louverval, de Froidmont, Houmart, Hermanne, etc. sique mari à la Dame Henriette Ernestine de Cassal de Ny, Douairière, en premières noces, de feu le Seigneur Baron de Tinlot, appelée, et la Dame Claire-Joseph de Cassal, Douairière de feu le Seigneur de la Fontaine, appelante (2). » La fille unique du seigneur

(1) Cette ancienne famille portait: D'azur au chef d'argent, au lion de gueules couronné d'or, brochant sur le tout. Sur la pierre de la cense de Cassal, le champ est coupé d'argent et d'azur.

(2) Huit pages in-4°, sans titre séparé, date ni lieu d'impression, et « carte généalogique de Cassal » dressée par les soins de la douairière de la Fontaine, in-folio. — Archives du château de Waleffe; copie chez l'auteur de la présente notice.

et de la dame de Loverval porta tout son patrimoine à la maison de Spangen; les de Merode recueillirent cette fortune opulente, qui fut partagée entre sept enfants: mille hectares en Hollande et huit cents en Belgique, notamment la ferme dite de Cassal, échurent de la sorte aux ducs d'Aoste, princes de Savoie, qui sont encore propriétaires de ces biens-fonds.

Jules PETY de THOZEE.

NOS COLLECTIONS

Dans le courant du mois de juin, divers dons et dépôts sont venus enrichir nos collections.

Nous avons notamment reçu:

a) de M. M. De Puydt, au nom de la Ville de Liége, une poignée de porte, en fer forgé du XVI^e^ (?) siècle, et un heurtoir en laiton coulé, de l'époque Renaissance, provenant de deux vieilles maisons, situées respectivement rue Fond Saint-Servais et rue Frère Michel, à Liége.

b) de M. le Docteur B. Wibin, deux intéressantes poteries belgo-romaines, trouvées à Amay au lieu dit: «*le long des vignes*»: une urne en terre jaunâtre, ornée sur son pourtour de boutons en relief et conservant encore des traces de sa dorure primitive; un plateau à bords droits, en terre grisâtre à couverte noirâtre.

c) de M. J. Hamal-Nandrin, une importante série de silex taillés néolithiques, provenant de Zonhoven: 20 pointes de flèches de types divers, 18 grattoirs, 2 poinçons, 1 hache polie entière, 3 haches polies retaillées, 3 nucléi, 44 lames, dont plusieurs ont servi de couteau.

d) de M. Schwickert, à Sclessin, par l'entremise de M. M. Gérimont, un fer à cheval (époque belgo-romaine?), déterré à Amay.

D'autre part, la Ville de Liége nous a remis, par l'entremise de M. G. Kleyer, bourgmestre, le bâton magistral d'Evrard-Urbain de Fossoul, qui fut deux fois bourgmestre de Liége, en 1771-1772 et en 1779-1780.

Enfin, M. J. Hamal-Nandrin, auquel nos collections préhistoriques doivent déjà tant de dons et de dépôts, nous a

fait un nouvel envoi, comportant: 3 couteaux et une grande pointe de flèche en silex provenant d'Egypte; 2 haches polies, un poignard et une pointe de javelot, trouvés en Danemark; 3 pointes de flèches américaines; 1 hache polie, trouvée à Bonn (Prusse rhénane); 1 pic et une hache polie d'origine française; 16 silex quaternaires, provenant également de France et 4 silex quaternaires, trouvés à Obourg (Hainaut).

Ce dépôt sera d'une grande utilité non seulement pour ceux qui s'occupent spécialement de préhistoire, mais aussi pour le public qui pourra, de la sorte, établir des points de comparaison et se rendre compte, d'une façon plus exacte, de ce qu'étaient l'outillage et l'armement de l'homme pendant les âges de la pierre.

J. S.

NOS EXCURSIONS

Excursion à Oupeye et à Argenteau.

L'excursion du 19 juin, annoncée dans notre dernier numéro, a réussi au-delà de toute attente: elle fut favorisée par un temps splendide et suivie par soixante-quatre personnes.

Partis à 14 heures précises de la rue Hamal, par le tramways des quais, les excursionnistes arrivèrent à 14 h. 3/4 à Vivegnis, terminus de la ligne, pour gagner, de là, pédestrement le château d'Oupeye.

Très affablement reçus par M. Sépulchre-Frésart, nos membres visitèrent, par groupes, alternativement le vieux donjon d'Oupeye, ancienne construction du XVII[e] siècle, érigée par Jean Curtius et qui, aujourd'hui très délabrée, conserve encore deux belles cheminées Renaissance sculptées et polychromées, aux armes du Crésus liégeois; puis les diverses salles du rez-de-chaussée du château. Dans ces salles, ils purent admirer de nombreuses antiquités de tout genre: sculptures, tableaux, ivoires, faïences, meubles, étains, argenteries, etc., que leur propriétaire avait très obligeamment fait mettre à leur portée.

De là, les excursionnistes descendirent à pied par une agréable route ombragée jusqu'à l'église de Hermalle, où ils

visitèrent le magnifique mausolée en marbre noir du XVIe siècle (1556), érigé à la mémoire des seigneurs d'Argenteau ; le chœur renferme également quelques peintures et sculptures intéressantes.

On se dirigea ensuite vers Argenteau et à 17 h. 1/4, après une courte halte à l'établissement de Tournebride, on se trouva réuni dans le parc du château d'Argenteau.

Avec une bonne grâce charmante, M. le sénateur Gustave van Zuylen, qu'entouraient ses fils, MM. Joseph et Paul van Zuylen, reçut les visiteurs et, après les présentations d'usage sur le perron du château, les invita à parcourir ses vastes salons. Nos membres purent y admirer à l'aise de très belles peintures, de ravissants meubles liégeois sculptés, des faïences, de l'argenterie, des étains, etc., bref les nombreuses richesses archéologiques qui se trouvent accumulées dans l'antique demeure seigneuriale des d'Argenteau.

Cette cordiale réception, à laquelle ne manqua même pas le vin d'honneur, fut complétée par une délicieuse promenade dans le vaste parc qui entoure le château et d'où l'on découvre de beaux points de vue sur la vallée de la Meuse. M. G. Ruhl, notre dévoué président, s'était chargé de retracer, devant les ruines mêmes, l'historique de l'ancienne forteresse d'Argenteau, tandis que MM. Joseph et Paul van Zuylen guidaient les promeneurs dans les parties les plus pittoresques du domaine.

Ce n'est qu'à regret qu'on dût se décider à gagner la gare d'Argenteau, d'où le train de 19 h. 17 ramena les excursionnistes à Liége vers 20 heures.

L'excursion du 19 juin laissera à tous ceux qui y ont pris part un excellent souvenir.

Z.

* * *

Une nouvelle excursion est annoncée pour ce dimanche 17 courant ; elle aura pour objet la visite du château de Wégimont, des églises de Soumagne et de Soiron, du château de Soiron, de l'église de Pepinster, etc.

Le programme détaillé sera adressé incessamment à nos membres.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Collection Henri Duval. — Le 24 juin dernier a été dispersée à Amsterdam, au feu des enchères, la belle collection de dessins anciens, de vieilles gravures et estampes qu'avait délaissée M. Henri Duval, l'amateur bien connu, décédé en notre ville, il y a quelques années.

Le catalogue dressé par MM. Frederick Muller et Cie, ne comprenait pas moins de 722 numéros, dont plusieurs ont été vivement disputés par les nombreux amateurs que l'annonce de la vente avait attirés.

Parmi les œuvres liégeoises les plus remarquables, signalons un magnifique dessin attribué à Lambert Lombard et représentant les « Adieux de Jésus-Christ à sa mère à Béthanie »; cette pièce a été adjugée à un amateur allemand, au prix de 1275 florins, soit près de 2700 francs. Il y avait également de belles estampes de Natalis, de Suavius et de J. Valdor.

La Ville de Liége a, d'autre part, acquis pour ses collections de la Maison d'Ansembourg, un très beau dessin de G. de Lairesse représentant « Caïn tuant Abel », ainsi que la gravure que l'artiste exécuta d'après ce dessin.

Parmi les pièces capitales du catalogue, une série de croquis à la plume d'Albert Dürer, a été adjugée 12800 francs.

Il est éminemment regrettable qu'une collection aussi importante ne soit pas demeurée à Liége et que celui qui l'a formée n'ait pas cru devoir la léguer à la Bibliothèque de notre Université où une place digne d'elle lui était réservée.

Monuments historiques liégeois. — Le Comité provincial de la Commission royale des Monuments, dont le tout dévoué secrétaire est M. G. Ruhl, président de notre Institut archéologique liégeois, s'occupe, en ce moment de faire classer, c'est-à-dire reconnaître officiellement pour assurer leur conservation, toute une série de vieux monuments liégeois.

C'est ainsi qu'il a déjà demandé le classement de notre hôtel de ville, de l'ancien hospice des Prébendiers (rue d'Amercœur), de celui des Incurables (rue du Vertbois) et du bâtiment d'entrée du Bureau de bienfaisance (place Saint-Paul).

Le même Comité projette encore de faire classer la caserne de Saint-Laurent, celle des Ecoliers, l'hospice des Frères Célites, les deux fontaines du Marché, celle de la rue Hors-Château, la tour, les cloîtres et l'église Saint-Jean, l'hôtel de ville de Verviers, celui de Huy et la fontaine (*Bassinia*) de la Grand'Place de cette même ville.

On ne peut que louer le Comité provincial de son heureuse initiative et souhaiter que la Commission royale des Monuments sanctionne à bref délai ses propositions.

X.

3e ANNÉE, N° 8. AOUT 1910

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*)
LE NUMÉRO : 0 FR. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 24 juin 1910.

Présidence de M. G. Ruhl, président.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl.

31 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, M. De Puydt, Th. Gobert, J. Hamal-Nandrin, G. Kleyer, E. Polain, le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. A. Bidart-Rasquinet, A. Bouhon, L. Ledru, N. Capelle, M. Cloes, E. Couvreux, Ch. Defrecheux, J. Delheid, E. Eberhard, H.-A. Johnson, Leclère-Remouchamps, M. Legrand, A. Micha, H. Polain, H. Servais, A. Thonet et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. le Dr J. Alexandre, de Buggenoms, L. Leenaers et F. Magnette.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est approuvé sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le tome XXXIX du *Bulletin* est en distribution et que l'impression du 1er fascicule du tome XL se poursuit normalement.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire communique les rapports de MM. E. Duchesne, F. Magnette et J. Closon sur le travail de M. Polain, intitulé: *Deux biographies liégeoises à rectifier.* Sur l'avis conforme des commissaires, l'impression de cette notice est votée.

M. J. Servais dépose le manuscrit d'une note intitulée: *Découverte d'un cimetière franc à Herstal.* — Sont nommés rapporteurs: MM. le Dr J. Alexandre, M. De Puydt et L. Renard-Grenson.

Communication de M. Th. Gobert: Les vieilles fortifications d'Outre-Meuse et les découvertes récentes. — M. le président remercie M. Th. Gobert de son intéressante communication.

Excursions archéologiques. — M. le président rend sommairement compte de l'excursion qui a été organisée le dimanche 19 juin à Oupeye et à Argenteau, et annonce qu'une seconde excursion est en voie de préparation.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. M. Delheid, A. Colson et E. Eberhard sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. G. Kleyer se dit heureux de pouvoir annoncer à l'assemblée — à qui il tenait à en réserver la primeur — que Mlle Sophie Moxhon vient de faire don à la Ville de Liége, pour son Musée archéologique, de la très intéressante collection d'antiquités, tableaux, etc., rassemblée avec tant de soins par ses frères, MM. Léopold et Ernest Moxhon. M. le bourgmestre insiste sur la grande valeur de cette merveilleuse collection et met en relief toute la noblesse de l'acte que vient de poser Mlle Moxhon *(Applaudissements prolongés).*

M. G. Kleyer annonce ensuite, comme corollaire de cette riche donation, l'acquisition par la Ville d'un immeuble contigu à la Maison Curtius, à laquelle il servira d'annexe.

M. le président remercie vivement M. le bourgmestre de la bonne nouvelle qu'il est venu annoncer à l'Institut; il assure de la vive gratitude de l'Institut MM. G. Kleyer et M. De Puydt, qui, tous deux, ont pris une part prépondérante dans les négociations auxquelles cette donation a eu lieu. Il ne doute pas que l'Institut n'en accepte la garde avec enthousiasme (*Nouveaux applaudissements*).

M. le président propose enfin d'envoyer une lettre de remerciements à Mlle Moxhon (*Approbation*).

M. G. Kleyer, comme suite à la dépêche de la Ville de Liége, en date du 16 juin, fait remise à l'Institut du bâton magistral, daté de 1771, ayant appartenu à Evrard-Urbain de Fossoul, qui fut deux fois bourgmestre de Liége.

M. le Dr Wibin fait don d'une urne belgo-romaine en terre cuite et d'une patelle en terre noire trouvées à Amay (*Remerciements*).

La séance est levée à 18 h. 30.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XLVI. — SCULPTURES LIEGEOISES (XVe siècle).

(Eglise Sainte-Croix, à Liége).

Il existe dans les cloîtres de l'église Sainte-Croix, sur le mur sud de l'église, quelques sculptures dont la figure 1 reproduit la plus importante. C'est un cul de lampe portant

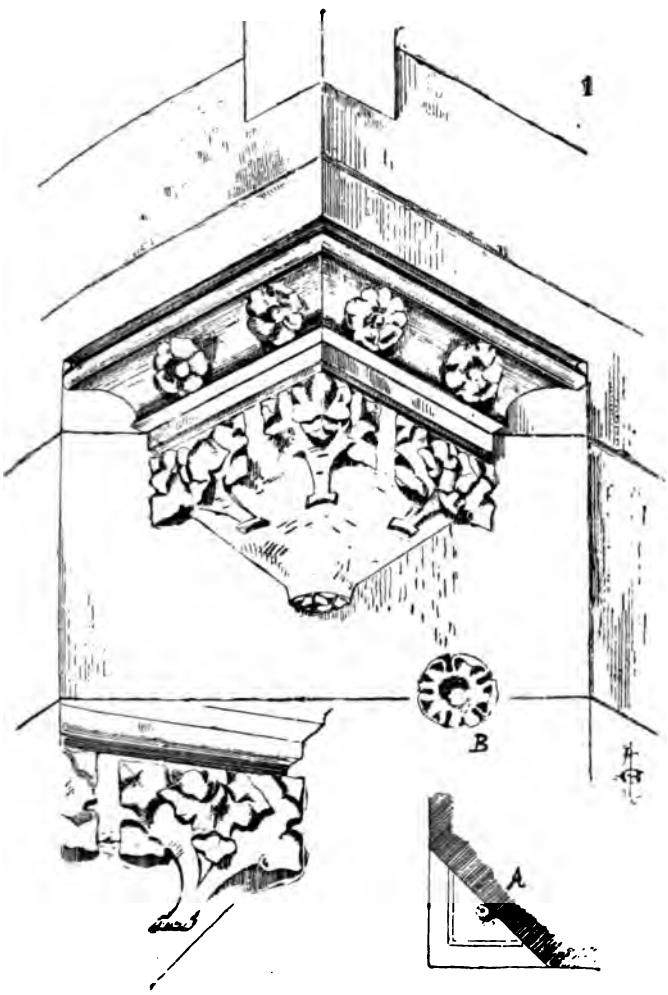

l'angle sud-est des chapelles sud. Il est composé de deux assises formant un encorbellement passant du pan coupé à l'angle droit. Le plan est en A ; à la base, se trouve une sorte de rose églantine à cinq pétales, que donne le détail B. Cette sculpture appartient au XV^e^ siècle.

La figure 2 reproduit une console plus simple, où l'on retrouve la feuille d'eau si souvent représentée dans l'ornementation liégeoise du moyen âge. Cette console porte un

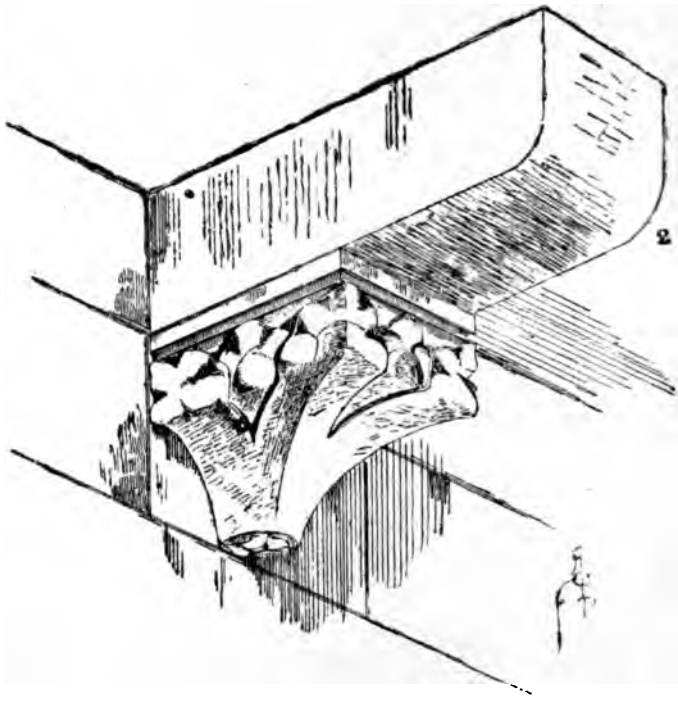

grand corbeau de pierre sans sculpture, sur lequel reposait une poutre ou un entrait de la charpente. Cette petite console est encore terminée à la base par une rose églantine. Il s'en trouve cinq semblables enchâssées dans la partie basse du pignon du transept sud. Elles datent, comme la précédente, du XV^e^ siècle.

Camille BOURGAULT.

NOS COLLECTIONS

Dans le courant du mois de juillet, nos collections se sont enrichies de plusieurs dons.

Nous avons notamment reçu:

1) de la Députation permanente de la Province de Liége: un petit carreau de pavement en terre cuite vernissée; une fusaïole en terre cuite avec traces d'émail brun; une monnaie en argent d'Ernest de Bavière. Ces objets proviennent des travaux du cimetière de Lens-sur-Geer.

2) du Bureau de Bienfaisance de Liége: une pierre en calcaire de 1 m. 08 de longueur et 0 m. 53 de largeur, portant les inscriptions (chronogrammes) suivantes:

EST INCEPTA DOMVS
QVAE NVNC SATIAT TOT EGENTES
ISTA SACRATA DOMVS
NVNC RENOVATA NITET

douze monnaies de cuivre frappées sous les règnes de Ferdinand-Joseph-Clément de Bavière et de Jean-Théodore de Bavière; quarante-cinq briques d'âtre ornementées (XVI[e] siècle).

3) de M. Edmond Tart: un objet pyriforme en verre incolore, creusé à l'intérieur et à moitié rempli d'un liquide jaunâtre translucide. Trouvé à 1 m. 50 de profondeur, place Saint-Jacques à Liége.

4) de M. G. Rasquin, directeur-gérant de la Société anonyme Maison Noirfalise et C[ie]: une plaque de marbre blanc (0 m. 475 × 0 m. 42), avec inscription funéraire:

ICI GIST
LE SIEVR LOVI(s)
DE LANAYE
EN SON VIVAN(t)
GREFFIER DU C(on)
SEIL ORDINAIR(e)
DECEDE LE ...
JUIN 1728
RIP

trouvée rue des Croisiers, à Liége.

4) de M. Eug. Jamart, architecte à Liége: un fragment de cheminée en grès de style Renaissance (XVII^e siècle), représentant un lion couché, retenant dans ses griffes un cartouche de forme elliptique, sans armoiries.

5) de M. Henri Servais: une brique d'âtre ornementée, style Louis XV, provenant d'une maison de la rue Saint-Gilles, à Liége.

NOS EXPOSITIONS

A l'exposition si intéressante d'anciennes verreries espagnoles, organisée par MM. A. Baar-Magis et G. Rasquin, vient d'en succéder une nouvelle, consacrée cette fois aux dinanderies.

Les objets, au nombre d'une soixantaine, qui se trouvent en ce moment étalés dans la grande salle Renaissance du premier étage de notre Musée, sont empruntés aux riches collections de M. Félix Frésart.

La grande vitrine, près de l'entrée, renferme une remarquable série de mortiers de diverses époques, depuis le XVI^e jusqu'au XVIII^e siècle; dans la seconde grande vitrine, se trouvent réunis de curieuses marmites (XVI^e et XVII^e siècles), des puisettes en laiton, des chandeliers, des carillons, des chenets, etc.

Signalons enfin une belle et grande aquamanile, en forme de lion.

Cette exposition restera ouverte jusqu'au 1^er octobre.

NOS EXCURSIONS

Quoique comportant presque une journée entière et d'assez longs trajets à pied, l'excursion du 17 juillet avait néanmoins réuni une trentaine de participants.

Après avoir débarqué à Fléron à 9 h. 3/4 et suivi tout d'abord la route de Herve pour longer, près du fort de Fléron, la voie romaine de Tongres à Trèves, nos membres sont arrivés au château de Wégimont vers 11 heures. La grille d'entrée donne accès à une large avenue qui conduit au pont jeté sur le fossé et à l'imposante porte par laquelle on pénètre dans la cour. Dans les vastes appartements du château, les excursionnistes ont admiré d'anciennes porcelaines et faïences, des meubles intéressants, des tapisseries et des tableaux de tous genres. Sur les murs de l'immense cage d'escalier, se voient notamment deux grandes toile de Snijders, le peintre anversois (1579-1657).

La visite s'est terminée par une promenade dans l'immense parc et un court arrêt à la vieille chapelle qui, jadis, dépendance du Couvent des Carmes, servait d'église paroissiale aux villages de Soumagne, d'Ayeneux et de Micheroux.

Après un repos d'une heure environ au village de Soumagne, on a visité l'église de la localité, intéressante surtout par son plafond divisé en un grand nombre de caissons, renfermant chacun des armoiries peintes; dans le chœur, deux tableaux de Latour et un lutrin en laiton; aux murs, des lambris sculptés en bois, avec bas reliefs signés *Evrard*.

De là, les excursionnistes se sont rendus à Soiron, non sans s'être arrêtés à l'église de Xhendelesse, qui renferme une toile de Constantin Meunier. Après être allés voir le séculaire tilleul de Falhy, près duquel se trouvaient autrefois les bois de justice, ils ont gagné le château de Soiron, dont l'intérieur, vaste et élégant, est relativement moderne. L'ancien château, dont il subsiste deux tours, était situé à l'emplacement des dépendances actuelles. Comme on le sait, la première mention connue de Soiron, en tant que seigneurie, remonte à 1448, époque où elle fut cédée par

dame Mabille, veuve d'un d'Aerschot de Croy, à Pierchon Allard, chambellan du comte de Croy. Après avoir appartenu successivement à plusieurs familles, Soiron est, depuis 1647, la propriété de la famille de Woelmont.

A leur sortie du château, où les attendait une cordiale réception, les promeneurs ont visité le village et l'église de Soiron. Le village a conservé un cachet archaïque; on y voit encore une grosse ferme avec grande cour intérieure; c'était autrefois une brasserie banale. L'église, dont l'origine romane est attestée, non seulement par les documents, mais encore par certains restes de sa construction primitive, fut presque entièrement reconstruite dans la première moitié du XVIII^e^ siècle; la tour fut rebâtie en 1627, comme l'indique une inscription en relief sur une pierre encastrée au haut et à la gauche de la porte d'entrée. L'intérieur de l'église, très vaste et très élevé, renferme encore nombre d'œuvres d'art anciennes; c'est ainsi qu'on y remarque une intéressante cuve baptismale et une théothèque romanes; d'autre part, les murs sont garnis sur tout leur pourtour de hauts lambris en chêne, ornés de jolies sculptures Louis XIV, dues à Hubert d'Olne; dans le chœur, ces lambris sont rehaussés des écussons polychromés des bienfaiteurs de l'église. Le maître autel, en bois et en marbre, est également de style Louis XIV; les trois autels sont ornés de toiles, attribuées à Fisen. L'église renferme d'autre part, de belles pierres tombales, dont celle de la famille de Woelmont, portant la date de 1660. Dans la nef de droite, subsiste également une pierre des Woestenraedt (1599).

De Soiron, les excursionnistes se sont rendus au château de Sclassin; celui-ci est actuellement en cours de réfection, ce qui en a rendu la visite impossible. Possédé de longue date par les Woestenraedt, le domaine de Sclassin fut vendu comme bien national, à la Révolution française; une des tours servit de prison aux criminels justiciables de la Cour de Grand Rechain. Enfin, de Sclassin, et par une très agréable route en pente, nos membres ont gagné Pepinster, où le plus charmant accueil leur fut réservé par M. le curé

Balau, qui tint à leur faire lui-même les honneurs de sa belle église.

L'excursion du 19 juillet, réussie en tous points, laissera un excellent souvenir à tous ceux qui y ont pris part. Avant de terminer ce rapide compte-rendu, nous assurerons de notre vive gratitude M. le doyen de Soumagne et M. le curé de Xhendelesse, qui se sont très obligeamment mis à la disposition de nos membres pour leur montrer les richesses et les curiosités de leurs églises.

Des remerciements spéciaux sont dus, d'autre part, à M. J. Peuteman, l'auteur du très intéressant ouvrage intitulé « *Une promenade à Soiron* », qui, non seulement, a bien voulu piloter nos excursionnistes à travers Soiron et dans ses environs, mais encore nous fournir la plupart des renseignements ci-dessus.

R. J. D.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Visé. — Une découverte archéologique assez intéressante a été faite le mois dernier à Visé.

Des travaux de construction entrepris vers le boulevard, ont mis à nu un pan de substructions, ayant appartenu à une villa belgo-romaine. Quelques menus objets ont été exhumés en même temps, notamment une tuile (*tegula*) entière, d'assez nombreux morceaux de tuileaux, un fragment de poterie, etc.

Cette découverte n'a rien de surprenant, vu les trouvailles d'antiquités romaines déjà faites antérieurement à Visé.

A Saint-Antoine. — Nos édiles continuent décidément à bien mériter des archéologues. Le Conseil communal, en séance du 25 juillet dernier, a, en effet, décidé de négocier avec le Conseil fabricien de l'église Saint-Antoine, afin d'assurer à la Ville de Liége la propriété des six tapisseries anciennes qui ornent l'une des salles du presbytère de cette église et qu'il était question d'aliéner au profit d'une collection particulière.

Ces tapisseries, de fabrication d'Audenaerde, doivent av fabriquées entre les années 1560 et 1590, d'après les carto paysagiste Momper; elles nécessiteront d'importants et délica vaux de restauration.

Rue Sainte-Aldegonde. — La pioche des démolisseurs encore de faire disparaître une des vieilles constructions rue Sainte-Aldegonde. En y creusant le sol pour établir les fon d'une maison de rapport, on a exhumé divers débris anciens, ment des briques d'âtre émaillées du XVI[e] siècle, des oss humains, etc. Trois intéressantes poteries, retrouvées en même ont été généreusement offertes au Musée archéologique, par Goffin, le propriétaire du terrain.

AVIS

EXPOSITION D'ART ANCIEN

L'Art belge au XVII[e] siècle

(Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles).

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos membres seront admis, en tout temps, à bénéficier, *sur simple présen de leur carte de sociétaire* au contrôle de l'Exposition ancien, des réductions suivantes:

Sur les entrées à trois francs (en semaine le matin, ainsi c vendredi après-midi: séance de musique ancienne), réductic **un franc;** sur celles à deux francs (en semaine les après ainsi que le dimanche matin), réduction de **cinquante cent**

Il n'est toutefois accordé aucune réduction sur les entr un franc des dimanches après-midi.

NÉCROLOGIE

Un nouveau deuil, bien cruel, est venu frapper l'Institut archéologique liégeois.

Le dimanche 17 juillet, au soir, est décédé en notre ville, M. Joseph Alexandre, docteur en médecine, ancien archiviste provincial et conservateur de notre Musée.

Bien qu'il fût entré, quelques jours avant sa mort, dans sa quatre-vingt sixième année, il avait conservé toute sa remarquable lucidité d'esprit et à ceux de ses amis qui purent l'approcher dans les derniers temps, il redisait son vif désir de continuer à travailler à la prospérité de « son » Musée. C'est à lui, en effet, que notre Musée archéologique doit une bonne partie de ses richesses: il l'avait vu naître; de bonne heure, il lui avait voué toute son activité et, non content de l'enrichir de maintes donations, il lui resta attaché de cœur jusqu'à son dernier souffle.

Doué d'une noble intelligence et d'un esprit cultivé, le Dr Alexandre s'était adonné, dès sa jeunesse, à l'étude de l'histoire et de l'archéologie du pays de Liége; aussi les connaissances qu'il avait acquises au cours d'une longue et laborieuse carrière étaient-elles aussi vastes que variées. Il n'y avait pas de sujet qui ne lui fut familier et ce n'était jamais en vain qu'on faisait appel à son savoir; il prodiguait, au surplus, ses avis, avec une bonne grâce touchante, et nombreux sont ceux qui eurent recours aux lumières de ce modeste savant. La modestie était, en effet, l'une des caractéristiques du Dr Alexandre; il était réfractaire aux honneurs et lorsqu'il y a quelques années, à l'occasion du quarantième anniversaire de sa nomination de conservateur, l'Institut archéologique liégeois voulut commémorer cet événement peu banal, force fut de borner cette manifestation de sympathie à la remise d'un simple portrait à l'issue d'une des séances mensuelles de la Société! Encore

avait-il fallu longuement insister auprès de lui pour qu'il cc à poser devant l'objectif de l'un de ses collègues.

Le Dr Alexandre laisse une série de publications des plus clées; il a notamment édité plusieurs anciennes chroniques liéj Bien plus nombreux toutefois sont les travaux auxquels il a cc sous le voile de l'anonymat.

Notre *Chronique archéologique*, notamment, renferme pl notices sorties de sa plume et qu'il se refusa à signer.

Si, depuis quelques années, les infirmités le tenaient éloi nos séances et de nos collections, il continuait cependant à s'int passionnément à nos travaux. Il n'y eut pas, en ces tren dernières années, de publications de l'Institut dont il ne rc épreuves, et même celles, bien importantes cependant, du C archéologique de l'an dernier passèrent une à une par ses

Ses collègues de l'Institut reverront longtemps encore en pe noble vieillard, à l'opulente chevelure et à la grande barbe l qui, sous des apparences un peu farouches, cachait un cœur gc et un dévouement sans bornes; ils se rappelleront ses ingé boutades, ses spirituelles réparties et, avant tout, sa grande sin

Le Dr Alexandre était une ancienne figure des plus fonciè liégeoise; il s'est éteint, entouré de l'estime publique, dans sa maison de la rue Volière, où il était né et d'où il avait vu se d ces nombreux événements dont sa prodigieuse mémoire lu conservé jusqu'en ces derniers jours, les moindres détails.

L'Institut archéologique perd en M. le Docteur Alexanc collaborateur de la première heure, qui, pendant plus d'un siècle, donna à tous l'exemple du travail exact et ininter il vouera à sa mémoire une éternelle reconnaissance (1).

L.

(1) Une notice biographique plus détaillée paraîtra ultérieu dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*

1e ANNÉE. N° 9. SEPTEMBRE 1910

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XLVI. — DALLE FUNÉRAIRE DU CHEVALIER ANTOINE

(Commencement du XIIIe siècle).

Musée archéologique liégeois

La dalle, dont nous donnons ci-contre la reproduction (1), est de forme trapézoïdale et taillée dans un calcaire jaunâtre.

Sur la surface entièrement plane et sans relief, est tracée au trait l'effigie en grandeur naturelle d'un chevalier debout, armé de toutes pièces. La tête est complètement recouverte par un casque, dont les ouvertures se croisent à angle droit; la

(1) Cette dalle a été décrite et reproduite par la gravure à plusieurs reprises; voyez notamment A. HELLIN-MARÉSAL, *La chapelle de Saint-Nicolas en Glain*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III, pp. 23-24; *Catalogue descriptif du Musée provincial de Liége, fondé par l'Institut archéologique liégeois*. Liége, L. Grandmont-Donders, 1864, p. 14 et la planche en regard N. HENROTTE, *L'église de Saint-Nicolas en Glain*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XVII (1883), p. 442 et la planche en regard de cette dernière page. Un bon estampage de la dalle en question a figuré à l'Exposition de l'Art ancien de 1905; voyez *Catalogue général de l'Exposition de l'Art ancien au pays de Liége*, n° 7006 (notice de P. Lohest).

visière baissée ne laisse pas entrevoir la figure. Une cui

protège la
trine ; des
ques de fe
rattachen
descendent
le bas du
jusqu'à ha
des genou
reste du
est recou
d'une cott
mailles. Au
gauche, le
sonnage
une épée à
lons droits,
le pommea
termine pa
gros bouto
a les tal
pourvus d'
rons. De la
droite, il
une lance à
gue hampe,
dis que d
main gauc
porte un
clier armori
vair au
vron (1).

(1) Au chevr
gueules, dit le
noine Henrotte
pure conjecture
doute, car les couleurs ne sont pas indiquées sur la dalle.

A la partie supérieure de la dalle, dont l'angle de gauche a disparu, on lit le mot : ANTON (*ius*); sur le fragment, aujourd'hui manquant, figurait le mot: MILES; l'inscription complète était donc: ANTON (*ius*) MILES (1).

Au sujet de cette dalle, le chanoine Henrotte écrivait:

« Cette dalle funéraire marquait le lieu de la sépulture d'Antoine de Loncin, dont la mère s'appelait N. de Bolsée, ce qui explique les armoiries gravées sur le bouclier ».

« Antoine, ajoute le même auteur, est l'un des fondateurs du prieuré (de Saint-Nicolas en Glain); il descendait de la Branche de Fooz, de Waroux, de Lexhy, d'Awyr, issue de Dammartin de France. Il prit pour armes: de vair, qui est Loncin, et le chargea du chevron de Bolsée, du chef de sa mère (2) ».

Il semble bien qu'il faille aujourd'hui se montrer plus réservé et moins affirmatif.

M. le chevalier C. de Borman, qui imprime en ce moment une nouvelle édition critique du *Miroir des nobles* de Hemricourt, veut bien me dire que le chevalier Antoine n'est pas mentionné dans ce recueil et qu'à sa connaissance rien ne permet, à l'heure actuelle, d'identifier ce personnage qui a dû appartenir à la famille de Fooz ou à celle de Bolzée, qui lui était apparentée. Il me fait en outre observer que

(1) Les rédacteurs du *Catalogue descriptif* déjà cité et, à leur suite, le chanoine Henrotte ont reproduit, sur la foi d'un amateur qui prétendait avoir vu jadis l'épitaphe entière, la lecture ANTONE VOWEIS. M. Th. Gobert (*Les rues de Liége*, t. I, p. 581, col. 1), a fait justice de cette lecture purement fantaisiste et rétabli, d'après le recueil du héraut d'armes Henri Vandenbergh, le texte primitif: ANTON (*ius*) MILES. Il suffit du reste de recourir à la dalle pour reconnaître après l'N d'ANTON, le premier jambage de l'M de *miles*.

(2) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVII, p. 442 (article du chanoine Henrotte reproduisant intégralement la description de la dalle donnée dans le *Catalogue descriptif*). On trouve, il est vrai, dans l'édition de Hemricourt par Salbray (p. 300), un blason auquel celui-ci donne le nom de Lonchin et qui est identique à celui du chevalier Antoine. Mais ce blason est celui de Henri de Loncin, doyen de Saint-Lambert, qui mourut en 1387 et vivait certainement 150 ans après le chevalier Antoine.

la dalle qui nous intéresse ne date pas de la fin du XII[e] siècle, mais de la première moitié du XIII[e] siècle, comme le prouvent l'armure et le blason du chevalier; ce dernier, ainsi que cela résulte de cette dernière considération, ne fut donc pas, comme on l'a avancé, le fondateur du prieuré de Saint-Nicolas en Glain (1).

On pourra voir par la reproduction ci-contre que cette pierre tombale, qui doit être rangée parmi les plus anciennes du pays liégeois, est l'œuvre d'un tombier malhabile; le dessin en est grossier et lui donne un air plus archaïque que de raison. Elle provient de l'ancienne église romane de Saint-Nicolas en Glain, aujourd'hui disparue, et fut donnée à l'Institut archéologique liégeois, il y a plus d'un demi siècle, par feu M. le docteur Vaust.

Dans son état actuel, elle mesure exactement 2 m. 10 de hauteur et 0 m. 92 de largeur au centre.

L. RENARD.

LES ŒUVRES DE DOUFFET

Il faudra de longues et patientes recherches en divers pays pour que le catalogue des peintures et des dessins de Gérard Douffet devienne considérable et ne provoque plus de sérieux regrets sur ce qui est perdu ou étiqueté de faux noms. En attendant, je crois être utile en signalant ce que je connais; peut-être cette liste incitera-t-elle à parler quelque heureux possesseur d'un ouvrage signé par le maître ou suffisamment caractéristique pour lui être attribué.

Je divise l'ensemble en deux sections, les tableaux d'his-

(1) Je me fais un devoir de remercier ici M. le chevalier de Borman des précieux renseignements qu'il a bien voulu, avec son obligeance habituelle, me donner sur une de nos plus intéressantes pierres tombales liégeoises. De son côté, M. Edouard Poncelet, conservateur des Archives de l'Etat à Mons, s'est empressé de me documenter sur un sujet que j'ai été appelé à traiter tout accidentellement; je m'empresse de lui en exprimer toute ma gratitude.

toire et les portraits; les croix indiquent les œuvres non retrouvées encore.

1. ***Prométhée.*** Antérieur au voyage en Italie, c'est-à-dire avant 1614. Il appartient à M. le baron de Villenfagne.

† 2. ***Judith coupe la tête d'Holopherne,*** même époque. Disparu.

† 3. ***Vierge et enfant Jésus,*** probablement de la même époque. Louis Abry cite une gravure de Natalis, d'après le tableau de Douffet.

4. ***Sainte famille.*** Est-ce le précédent ? Il appartient à M. M. de Soer.

5. ***Sainte famille.*** Jadis dans la collection du chanoine H. Hamal. Il fait partie de la collection de feu M. l'abbé Scheen, en son vivant curé de Wonck.

6. ***Sacrifice d'Iphigénie.*** Fut vendu par le chanoine Hamal à l'abbaye de Cornelis Munster, près d'Aix-la-Chapelle (1). J'ignore s'il y est encore.

7. ***Invention de la Croix.*** Peint en 1624 pour dom Charles Hardy, abbé de Saint-Laurent, moyennant 100 pistoles; il fut vendu vers 1710 à Jean-François van Douven (2), pour le compte de S. A. l'électeur palatin Jean-Guillaume. De la galerie de Düsseldorf, il est passé à la Pinacothèque de Munich. On a dit par erreur qu'une copie en avait été faite par Douffet (3).

8. ***Le pape Nicolas au tombeau de saint François.*** Peint en 1627, sur l'ordre de Charles Caroli, seigneur de Liége, et pour être placé au-dessus du tombeau de sa femme, Alyde Gabriel, morte le 24 sept. 1625 et inhumée au chœur des Frères Mineurs (église Saint-Antoine); ce vaste tableau fut vendu également à Jean-Guillaume et se trouve actuellement à la Pinacothèque de Munich.

Une copie fut faite vers 1710, à l'époque de la vente, pour les Frères Mineurs, mais à une échelle fort réduite; l'original a 3 m. 64 de hauteur sur 3 m. 07 de largeur.

9. ***Episodes de la vie de saint Jean-Baptiste,*** triptyque. Son style et son coloris m'avaient permis de l'attribuer à Douffet. Mon

(1) Manuscrit Hamal, appartenant à Madame la marquise de Peralta.

(2) J.-F. van Douven est un élève du peintre liégeois Gabriel Lambertin. Il fut directeur de la galerie de Düsseldorf. Le Musée de Cassel possède un portrait de sa main, et Munich, le portrait de Jean-Guillaume.

(3) Hoyoux cite une ***Invention de la Croix,*** aux Carmélites de la porte Saint-Léonard. Serait-ce la copie en question? (Manuscrit 1165 de l'Université).

savant ami, M. G. Ruhl, président de l'Institut archéologique, m'a fait connaître le texte précieux qui nous apprend que Renier de Fays et Anne del Cour, dite Grosfils, le firent placer à la chapelle du Précurseur en l'église Saint-Remacle de Verviers, avant l'année 1638 (1). Les deux donateurs sont représentés, priant, au revers des volets.

+ 10. *Saint Jean baptisant Jésus dans le Jourdain.* Ce tableau est cité dans la liste des tableaux que possédait le sculpteur Jean Del Cour et qui devaient être vendus pour parfaire les frais d'érection, à Hamoir, d'une chapelle ou y être appendus. Je dois cette liste à M. l'abbé Capitaine, curé de Fairon-Comblain; je lui renouvelle ici l'expression de ma gratitude. Le sort du tableau m'est inconnu.

11. *La forge de Vulcain*, peint pour Nicolas Gomzée, abbé de Beaurepaire, dit Helbig, mais les armoiries du portrait gravé par Natalis ne sont pas les mêmes que celles de ce tableau, actuellement au Musée de Liége.

12. *Martyre de sainte Catherine et deux épisodes de sa vie.* Triptyque donné en 1640, à l'église de Sainte-Catherine, par W. de Liverloo et détruit dans le bombardement de la ville par Boufflers en 1691.

13. *Descente de Croix*, pour le maître autel de l'abbaye de Cornelis Munster, près d'Aix.

+ 14. *La vocation de saint Jacques le majeur* (2). Tableau de 9 pieds 6 pouces de hauteur sur 6 pieds 7 pouces de largeur, peint pour l'hospice du petit Saint-Jacques, à Liége. Une copie, par Fisen, se trouve actuellement à l'Asile de la Vieillesse de Liége; une autre à la chapelle de l'hospice de Tongres; deux copies réduites, également de Fisen, doivent exister dans quelque collection. L'original, vendu à l'électeur palatin Jean-Guillaume, a disparu de la collection de Düsseldorf, entre 1751 et 1781; on ignore où il est.

Natalis en a publié une belle gravure en 1648.

15. *La dispute du Saint Sacrement* (décrit plus haut). Peint en 1653 ou peu après. Eglise de Herve.

+ 16. *Adoration des bergers.* Peint en 1655 pour le grand commandeur de l'ordre teutonique, à Alden-Biessen (Bilsen) d'après Louis Abry. Le sort de ce tableau est inconnu.

+ 17. *Crucifiement.* Ornait la cathédrale de Saint-Lambert. Disparu.

(1) Voir la notice de M. G. Ruhl: *Quelques mots sur l'ancienne église Saint-Remacle à Verviers*. Liége, Imprimerie Léon de Thier, 1883, p. 5, en note. En 1638, Madame de Fays mourut.

(2) Hoyoux (manuscrit 1165, de l'Université de Liége) nous apprend que la tête de saint Jacques est le portrait de Pierre Balen, élève de Douffet; c'est une tradition à vérifier.

18. *Guérison d'un paralytique par saint Pierre.* Appartient à M. Bequet.

— 19. *Episode de la vie de saint Pierre.* Peint pour les Frères Mineurs, à Huy, comme le précédent.

+ 20. *David*, sous les traits d'un Liverloo, si je comprends bien Louis Abry. Disparu.

21. *Trophée d'instruments musicaux.* Appartient à Madame la marquise de Peralta.

+ 22. *Saint Roch atteint de la peste.* Peint pour l'église Saint-Martin. Les Français l'ont emporté (Dartois, manuscrit publié par M. St. Bormans dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. IX, p. 502).

23. *Saint Roch implorant la pitié de la Vierge et de Jésus pour les malades et les morts.* Michiels dit: saint Roch et saint Charles Borromée. Est-ce le sujet d'un autre tableau? Celui que je cite orne l'église Sainte-Véronique de Liége, autel de l'Epitre. J. Helbig pense que c'est la toile qui se trouvait à Saint-Séverin.

— 24. *Esquisse pour le grand autel de la Cathédrale.* Voyez Louis Abry.

+ 25. Dartois cite un tableau à la collégiale Saint-Paul, mais ne donne pas le sujet.

26. *Saint Simon et sainte Anne.* Attribution encore problématique. Appartient à l'église d'Angleur.

+ 27. *Elévation en Croix*, peint pour une chapelle de la Cathédrale Saint-Lambert. Le projet à la sanguine est dans la collection du Musée dit d'Ansembourg.

+ 28. *Notre-Dame et saint Joseph*, tableau qui nous est connu par un acte de prêt signé Douffet fils, après la mort de l'artiste.

+ 29. *Saint Materne et saint Lambert.* Autrefois à la Cathédrale de Saint-Lambert; disparu depuis la destruction de celle-ci.

+ 30. *Mort de sainte Thérèse.* Jadis aux Carmes-en-Isle.

+ 31. *Daniel dans la fosse aux lions.* Ibidem.

+ 32. *Le Seigneur tenté par Satan.* Jadis au Monastère de Vivegnis.

+ 33. *Marthe et Marie auprès du Christ.* Ibidem.

+ 34. *La Piscine.* Ibidem.

— 35. *Sainte Monique, saint Augustin, saint Nicolas de Tolentino, saint Thomas de Villeneuve, sainte Claire.* Jadis aux Augustins.

PORTRAITS:

Il reste à retrouver les portraits du *comte de Tosco* et de *dom Fabio*, ainsi que beaucoup d'autres, sur lesquels nous

n'avons aucun renseignement et qui ont été peints à Rome, Naples, Venise, de 1614 à 1623.

Parmi les portraits faits à Liége, il faut citer celui qui figure à la Pinacothèque de Munich et porte la date de 1624; celui de *Laruelle*, signé et daté de 1630, actuellement dans le cabinet du bourgmestre à Liége; le *Laruelle sur son lit de mort* (attribution vraisemblable), appartenant à M. le baron de Chestret de Haneffe et ayant servi de prototype aux gravures de Natalis qui, malheureusement, n'a pas indiqué le nom du peintre; celui de *Ferdinand de Bavière*, vers 1634, à l'époque où Douffet fut nommé son peintre en titre. La gravure de Natalis est restée inachevée; une lithographie fut faite d'après le tableau, sur l'ordre de Mathieu Polain, à qui il appartenait; je n'ai pu encore retrouver ni l'un ni l'autre; celui de *Jean Valdor*, graveur calcographe, poète, appartenant à M. le baron de Sélys-Longchamps et datant de la même époque environ; J. S. Renier en a donné une gravure dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII, p. 123; celui de *Nicolas de Gomzé* (1), abbé de Beaurepart, prémontré, à l'âge de 37 ans, en 1639, commme il est indiqué sur la gravure de Natalis; celui de *Maximilien-Henri de Bavière*, appartenant à Mme la marquise de Peralta; celui de *Curtius* (cité par Abry), de *Liverloo* (voir Abry) (2), de *Gerinx*, chanoine de saint Martin (voir Abry), de *Tonnar*, chanoine de Saint-Paul (voir Abry), de *Michel de Sélys et Marie Hocht*, son épouse (voir Abry), dont M. le baron de Sélys-Longchamps possède, semble-t-il, de belles copies. Ces six derniers tableaux n'ont pas été retrouvés jusqu'à présent.

On n'a pas retrouvé non plus les portraits des parents *Douffet*, de *Catherine d'Ardespine*, alors qu'elle était fiancée à l'artiste, ni celui de *Regnier d'Oostergaa*, peint en 1649 et dont une gravure signée Lamsweerde en 1658 (le 8 a été

(1) J. Helbig orthographie autrement (voir plus haut).

(2) Les portraits de *W. de Liverloo* et de sa femme *Jeanne des Fossés* se trouvaient aussi sur les volets du triptyque consacré à Sainte-Catherine (voir plus haut).

couvert d'un 9), nous a conservé le souvenir, ni son propre portrait. Deux miniatures à l'huile, l'une de *Maximilien-Henri*, et l'autre de *Ferdinand de Bavière*, faisaient partie de la collection Duval. Il nous reste de beaux spécimens de son talent: trois portraits d'*inconnus* à la Pinacothèque de Munich, deux datés de 1617, l'autre sans lieu ni date; un groupe où figurent *Bertholet Flémalle*, *Catherine Douffet*, née *d'Ardespine* et *Douffet* lui-même, au milieu des fleurs peintes par Goswin; cette remarquable toile appartient à la famille de Soer de Solières; le portrait en pied de *J.-B. comte d'Oultremont* qui orne le château de Warfusée; les portraits du *comte Charles de Hanxeller* et de sa femme, née *d'Oultremont*, âgée de 83 ans, en 1653, au même château. On lui attribue enfin le portrait de *Guilleaume de Moreau* que possède M. le baron de Potesta à Hermalle-sous-Huy; ceux de *François de Sélys*, échevin de Liége, et de son épouse, peints en 1655, lesquels font partie de la galerie de M. le baron R. de Sélys-Longchamps; et M. Wauters émet l'avis, dans son édition dernière du catalogue du Musée royal de Bruxelles, que le portrait de *dom François Diericx*, abbé de Saint-Sauveur à Anvers est l'œuvre de notre peintre.

DESSINS:

Une collection de 14 pièces se trouve à Liége dans les cartons du Musée dit d'Ansembourg.

G. JORISSENNE.

EXCURSION A AMAY.

Le 1er août, les membres de l'Institut archéologique se rendaient en excursion à Flône et à Amay. Dans la première de ces deux localités, leur curiosité fut quelque peu déçue; ils ne purent visiter les anciens bâtiments de la curieuse et célèbre abbaye. L'église, peu intéressante par elle-même, ne renferme que de rares objets d'art dignes de retenir l'attention.

Il en était tout autrement à Amay, qu'ils ont pu voir plus à fond, sous l'obligeante et érudite direction de M. le docteur Wibin. Tout d'abord, celui-ci, très aimablement, les conduisit en sa demeure, ancienne habitation canoniale, érigée de 1738 à 1741 par le chanoine G. Gossuart; la maison elle-même est une riante demeure, mais

ce qui en fait le charme, c'est la conservation à l'état ancien de plusieurs de ses parties et l'ameublement complété au moyen de meubles et d'objets du temps passé recueillis à Amay même par M. Wibin. Une petite chambre à coucher avec son alcôve, ses armoires de chêne sculpté, ses peintures signées de Coclers (1739) est un véritable bijou. Des peintures de Coclers, des sculptures des meilleurs maîtres du XVIII^e siècle, comme Evrard, Mélotte, Vanderwerck décorent cette demeure où foisonnent les objets d'art de toute espèce. Après la visite, Madame et Mesdemoiselles Wibin offrirent aux membres un five o'clock sur la pelouse; puis, sous la direction de M. Wibin, on se rendit à l'église.

Amay est une très ancienne localité: une voie romaine y passait, venant de Méan et se rendant à Tongres, et on y a d'ailleurs retrouvé divers objets de l'époque belgo-romaine. La fondatrice de l'église d'Amay serait, d'après la légende, sainte Ode, qu'une erreur de plume nous a fait, dans la notice d'excursion, qualifier d'abbesse; suivant un testament daté de 636 du diacre Adalgisile, sainte Ode était déjà, à cette époque, ensevelie à Amay dans la basilique. Cependant, suivant Fisen, sainte Ode serait morte en 713, date adoptée aussi par les anciens registres d'Amay. Du temps de sainte Ode, la paroisse était Sainte-Catherine, petit édifice actuellement désaffecté et qu'on appelait plus communément la chapelle de saint Pompée ou Popé. Suivant le bréviaire romain, sainte Ode aurait fait construire la basilique où elle fut ensevelie, et l'aurait placée sous le vocable de saint Georges. Ce qui est plus certain, c'est qu'elle dota l'église en question de prébendes qui servirent à assurer le service du temple par des chanoines.

Dans le dernier état, Amay était une collégiale dont le prévôt, portant le titre d'abbé, était choisi parmi les chanoines de la cathédrale Saint-Lambert. L'abbé qui avait, outre la juridiction ordinaire sur le clergé, la juridiction archidiaconale sur la classe laïque, possédait également comme seigneur une cour de justice.

L'église actuelle d'Amay n'est pas celle bâtie par sainte Ode; son architecture accuse le XI^e siècle et, en effet, certains la prétendent de 1089. La nef centrale et les deux tourelles latérales du narthex se rapportent à cette construction. Les basses nefs ont été rétrécies au XVIII^e siècle; la tour centrale, dont le haut est du XVI^e siècle (1525), a été réparée et surélevée en 1674. Le XVIII^e siècle « modernisa » comme toujours l'ancienne construction romane et rétrécit les basses nefs; on fit des voûtes là où sans doute était un plafond plat et on garnit de stuc, dans le goût (sic) de la décoration de Saint-Denis à Liége, l'intérieur de l'église. En 1774, on réédifia entièrement le chœur. Le principal auteur de ces restaurations, assez maladroites, a tenu à faire connaître son nom à la prostérité dans un chronogramme à calembour qui se trouve au-dessus de l'entrée nord:

DE LAPIDE LVBENTER
CONSTRVEBAT EX LAPIDE

Cela donne le chiffre 1772 et le nom de l'auteur LAPIDE ou van den Steen. A l'intérieur, on remarque le grand autel à colonnes de marbre rouge, élevé en 1697, et celui de la sainte Vierge de 1753. Dans un des autels latéraux, se trouve la châsse de sainte Ode, qui a figuré déjà à diverses expositions d'art ancien. Amay a dû posséder jadis des tableaux d'Englebert Fisen : notamment celui de sainte Ode, qui avait été laissé à cette église par son abbé René-François de Sluse. On voit d'ailleurs dans les papiers d'Englebert Fisen qu'en 1681, 1683 et 1729, il avait travaillé à des tableaux dans l'église d'Amay. La Vierge qui surmonte le maître autel est attribuée à Delcour et les 3 tableaux représentant la vie de sainte Ode sont de Mélotte (1732 à 1795), élève de Simon Cognoulle. C'est sculpté en bas relief à plan perspectif, suivant la mode du milieu du XVIII^e^ siècle, et un peu lourd pour être regardé de près. Les cloîtres qui font le tour de l'église du côté du chœur ont été édifiés en 1732; des deux côtés de l'église, se trouve le cimetière. La salle du chapitre, élevée vers 1750, possède de curieuses boiseries, une cheminée de marbre de Saint-Remy et ses fenêtres primitives. Le trésor et la sacristie ne renferment rien de remarquable si ce n'est un christ en bois, que nous estimons d'Evrard.

En somme, l'église d'Amay, malgré l'aspect pittoresque de l'extérieur, produit plutôt une désillusion à cause de l'espèce d'abandon, du peu de soins auxquels elle semble livrée. Les folkloristes ont pu voir contre le pilier le plus proche du chœur, à droite, la fameuse statue de sainte Brigitte, sainte Brixhe, la patronne des bestiaux, et près de l'autel de sainte Ode une caisse pleine de terre bénite, où viennent s'approvisionner les paysans qui mêlent cette terre à la nourriture de leur bétail.

En sortant de l'église, on jette un coup d'œil à la Cense, dont la façade est du XVII^e^ siècle, le salon du XVIII^e^ et certaines parties de derrière du XV^e^ siècle. On voit ensuite un certain nombre d'anciennes demeures des plus curieuses, puis on arrive au Vieux-Château, situé à une petite distance de la gare. Il n'y a pas de doute que cette construction remonte au XIII^e^ ou au XIV^e^ siècle. Les épaisses murailles percées de meurtrières évasées par dedans, son escalier dérobé dans l'intérieur du mur, les voûtes puissantes de ses pièces, sa petite porte et son toit posé sur un hourdage montrent bien une construction militaire. Il n'y a aucun doute non plus, que jadis un large fossé plein d'eau l'entourait et qu'un pont à bascule permettait d'atteindre la porte placée assez haut, même au-dessus du sol actuel puisqu'il y a un talus pour y arriver. Que la tour ait servi de prison, même de siège à la justice du lieu, c'est possible, même probable; mais ce serait une preuve de plus que c'était bien là un donjon ou tour forte, servant apparemment de refuge aux habitants en cas d'attaque car, au cours de sa longue existence, Amay eut plus d'une fois à recevoir la visite des pillards.

En terminant ce compte rendu, il nous est agréable de remercier

M. le docteur Wibin qui, après avoir si aimablement reçu les membres chez lui, s'est dépensé à les conduire à travers Amay et, de plus, nous a fourni la meilleure partie des renseignements que comprend la présente notice. Eug. POLAIN.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Place Saint-Lambert. — Après avoir dû subir certains travaux de remise en état, travaux qui ont été plus longs qu'on ne l'avait cru tout d'abord, l'hypocauste de la place Saint-Lambert a enfin pu être ouvert au public le dimanche 28 août; il restera accessible chaque dimanche de 10 à 13 heures jusqu'au 2 octobre inclus.

Les deux premiers dimanches plus d'un millier de personnes ont visité l'hypocauste.

Au Musée archéologique. — Après celle des préhistoriens allemands — dont un compte rendu de l'excursion à la station préhistorique de Sainte-Gertrude sera publié dans le prochain numéro de cette Chronique — notre Musée archéologique a reçu, ce jeudi 7 septembre, la visite d'un groupe de membres du 1er Congrès national des œuvres intellectuelles de langue française, qui tenait ses assises à Bruxelles du 3 au 5 août. Plus de 150 congressistes, conduits par MM. E. Digneffe et M. Wilmotte, ont parcouru, avec le plus vif intérêt, les diverses salles du Musée. Ils y ont été officiellement reçus par le Bureau de l'Institut archéologique.

De la Maison Curtius, ils se sont rendus à la Maison d'Ansembourg, dont ils ont admiré les merveilleuses boiseries et les belles collections d'œuvres d'art ancien.

Nos musées sont, du reste, journellement, assidûment fréquentés; à lui seul, le Musée dit d'Ansembourg a reçu, dans le courant du du mois d'août, neuf cent trente visiteurs.

AVIS

EXPOSITION D'ART ANCIEN

L'Art belge au XVIIe siècle

(Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles).

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos membres qu'ils seront admis en tout temps, à bénéficier, ***sur simple présentation de leur carte de sociétaire*** au contrôle de l'Exposition d'Art ancien, des réductions suivantes:

Sur les entrées à trois francs (en semaine le matin, ainsi que le vendredi après-midi, séance de musique ancienne), réduction de **un franc ;** sur celles à deux francs (en semaine les après-midi, ainsi que le dimanche matin), réduction de **cinquante centimes.**

Il n'est toutefois accordé aucune réduction sur les entrées à un franc des dimanches après-midi.

3e ANNÉE, N° 10. OCTOBRE 1910

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 }

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XLVII. — PORTE EN CHÊNE SCULPTÉ

(Commencement du XVIe siècle)

Musée archéologique liégeois.

Du somptueux mobilier qui, au XVIe siècle, embellissait la demeure princière élevée à Liége par Erard de la Marck, et dont la magnificence enthousiasmait les étrangers, la petite porte en chêne sculpté, reproduite ci-contre, constitue, à notre connaissance, l'unique épave.

Sa hauteur est de 1 m. 88; sa largeur de 0 m. 90. Les montants et les traverses encadrent six panneaux, à fortes moulures, dont la partie intérieure a 0 m. 31 de hauteur sur 0 m. 23 de largeur.

Dans chacun des deux panneaux supérieurs, s'étale une petite scène fort joliment traitée, et où le rôle principal est réservé à un ange: à la gauche du spectateur, se voit saint Michel pesant une âme (fig. A), et, de l'autre côté, l'ange arrêtant Balaam (fig. B).

Si le sujet de la seconde de ces scènes est emprunté à

l'Ecriture sainte, celui de la première est une création de l'art du moyen âge.

« Aucun texte évangélique ne l'autorise » remarque M. Emile Mâle (1), « mais elle est née d'une métaphore aussi vieille que l'humanité » : à savoir qu'au jour du jugement des morts, les vertus et les vices de chacun, ses bonnes et ses mauvaises actions seraient placés dans les deux plateaux d'une ba-

(1) Emile Male, *L'art religieux du XIIIe siècle en France*; nou-

lance. « En penchant d'un côté, » comme dit saint Jean Chrysostome, « la balance entraînera l'irrévocable sentence ».

Cette métaphore — qu'avaient connue l'ancienne Egypte et l'Inde primitive — familière aux théologiens du moyen âge, fut mise en action par l'art de cette époque, et à saint Michel fut dévolu le principal rôle de la scène.

Dans le panneau que nous étudions, le sculpteur paraît avoir voulu associer au pesage de l'âme, par saint Michel, le triomphe de ce dernier sur Satan.

Fig. A.
Saint Michel pesant une âme.

L'archange semble planer, les ailes éployées. De la main droite, que couvre un petit bouclier, il tient la tige d'une balance : dans le plateau de droite, se voit à mi-corps un petit personnage, sans doute agenouillé, les mains jointes: l'âme dont le sort va se décider; dans le plateau de gauche, pèse, pour autant que l'usure permette de préciser ces détails, un parchemin dont les extrémités se replient: la liste des actions vertueuses posées par le défunt (1).

velle (deuxième) édition, Paris, A. Collin, 1902, pp. 419-421, où l'on trouvera une très intéressante étude sur ce genre de représentation. Le livre tout entier — ainsi que celui qui lui fait suite: ***L'Art religieux de la fin du moyen âge en France***, Paris, A. Collin, 1908, — est d'ailleurs l'ouvrage le plus admirable et le plus pénétrant qu'on ait écrit sur l'iconographie de ces époques.

(1) C'est du moins ainsi que nous croyons devoir interpréter la scène, bien qu'on imaginerait plutôt que le petit personnage en prières doive — comme cela se voit à Chartres — symboliser les bonnes actions, et le parchemin porter l'énumération des mauvaises;

De ses griffes acérées, Satan s'efforce de tirer à lui le plateau qui supporte la petite âme confiante, et de fausser ainsi le résultat de l'épreuve.

Mais la sentence est prononcée, et l'archange, impassible et serein, appuie sur la gorge de son ennemi terrassé, la pointe de la hampe de l'oriflamme qu'il tient de la main gauche.

L'autre scène est empruntée aux versets 22-23 du chapitre XXII du livre des Nombres : la main gauche levée, la paume en avant, dans un geste impératif, tenant de la droite son épée tirée du fourreau, l'ange du Seigneur, comme le dit le texte sacré, se dresse devant Balaam pour lui barrer le passage.

Fig. B.
L'ange et Balaam.

Malgré les efforts du devin surpris, l'ânesse détourne la tête de l'apparition céleste, que ne voit point Balaam, et va prendre la fuite.

Le style de ces petites sculptures caractérise parfaitement l'époque de transition où elles furent exécutées: la manière de traiter les deux scènes, la façon de disposer la chevelure des personnages, de draper les plis de leurs vêtements, appartiennent encore à l'art du moyen âge; tandis que d'autres détails: le style des bordures, la décoration du petit bouclier que porte saint Michel, la figure grimaçante

mais puisque le plateau où se trouve le parchemin, l'emporte, malgré les efforts de Satan réduit à l'impuissance, il faut bien croire que l'artiste a interverti les rôles; peut-être s'est-il inspiré d'une scène traditionnelle sans plus saisir le sens des détails.

qui couvre la poitrine et le ventre de Satan, révèlent des influences nouvelles. Le mélange de ces deux tendances est précisément celui qui se marque dans l'édifice pour lequel fut sculptée notre petite porte.

Joseph BRASSINNE.

A PROPOS DE LA DALLE FUNERAIRE DU CHEVALIER ANTOINE.

Notre modeste note, parue dans le dernier numéro de la *Chronique* (n° de septembre, pp. 93-96), nous a valu de M. C. le Paige, la très intéressante lettre que nous croyons devoir insérer ici in extenso:

Cointe, le 7 octobre 1910.

Monsieur et honoré Confrère,

J'ai lu avec intérêt votre description de la dalle funéraire d'Antonius miles.

Me permettrez-vous cependant de vous signaler quelques erreurs légères dans la description du chevalier.

Ce que vous indiquez comme une cuirasse couvrant la poitrine et à laquelle seraient attachées des basques de fer, n'est autre chose que le *surcot*, en étoffe, serré à la taille par une cordelière et placé au dessus du haubert. Celui-ci a des manches terminées par des gantelets de mailles.

L'armure de plates ne s'est portée que beaucoup plus tard et les jupes de plates également. Le surcot descendait en dessous des genoux et était fendu par devant et par derrière.

Le casque n'a pas de visière baissée; il n'a pas de visière du tout. C'est le heaume en forme de pot (le *topfhelm* des Allemands) qui se plaçait au dessus de la coiffe de mailles et avait une ouverture pour la vue et un renforcement qui forme la croisée apparente.

Cette forme de l'armure date des dernières années du XII^e^ siècle et va jusque vers la fin du XIII^e^. Vous pouvez la voir par exemple sur le sceau de Gui de Dampierre, à peu près identique à celle d'Antoine chevalier.

Recevez, je vous prie, Monsieur et cher Confrère, l'expression de mes sentiments très distingués.

C. le PAIGE.

On ne peut que remercier M. le Paige de l'obligeance qu'il a eue de nous fournir des indications précises sur le costume du chevalier Antoine.

L. R.

ANALECTES

Certains personnages sont peu connus. C'est ainsi que l'on sait que certain cuisinier de Robert de Berghe et de Gérard de Groesbeek, nommé Lancelot de Casteau, avait édité, à la fin du XVI^e siècle, un ouvrage intitulé: *Livre très excellent de cuisine*; mais de même qu'on ne connaît guère ce livre que par le titre qu'en a donné un ancien bibliophile liégeois, de même on ne sait guère qui était son auteur et quand il mourut.

Voici, au sujet du personnage en question, trois pièces que nous avons rencontrées dans les Archives.

« Lapide Rege, est solutus Magistro Ladislao du Chasteau, culinario quondam R^mi et Ill^mi Dni defuncti ex emolumentis secreti sigilli excipiendis duas libras rubreae cerae quas ab ipso pro servitio Sue R^de et Ill^ae Gratiae.... et hodie accepisse decima quarta aprilis octingentesimo primo. »

Registre Conseil Privé. Dépêches, vol. XI, p. 343 v^o.

C'est sur le feuillet de garde de ce registre qu'au milieu d'un fouillis de griffonnages tracés par les clercs du greffe du Conseil privé, on peut lire cette pièce.

« Le deuzième de Jung mille siex cents et chincque présents en la maison George Libert, desoubz la paroiche des onze milles Vierges, etc., tesmoings, constitue Lancelot de Chestea bourgeois de Liége et jady cuisinnier de son Alteze de Liége, lequel at exposé que comme passé plusieurs années auroit faict grandes et plussieures services tant à son dit Alteze de Liége moderne comme d'aultres... et que d'iceux n'en seroit point salarié ni... luy restant grande et notable somme de deniers, cause qu'il se debvoit avoir retiré auprès dudit George son gendre, at confessé tant à raison des despens à lui subministrés par l'espauce de quatre ans et davantaige, mesme de plussieurs prestes d'argent et expositas recëus et donnés à icelluy Lancelot, en la somme de chincq cents quarante florins et huyct patars de Bbant à son consentement recëus subministrés iceux despens et des livrés. Lesquelles voullant qu'iceluy son gendre, etc. » (Le reste sans importance, constitue la reconnaissance de la somme).

Protocole du notaire Walthéry, vol. I, p. 161.

« Le vingt septiesme de Janvier an mille siex cents et siex, présents en la maison de moy, notaire subescry... tesmoings, personnellement constitué Honest Lanselot de Chestea, l'ung des prébendiers des Malades de Huy, a constitué la personne de Belle Amye, prélocuteur

pardevant les Seigneurs Eschevins de Huy que pour en nom dudit constituant es qualité susdicte, Nicolas Kinet, recepveur d'iceulx Malades, à adjourner et affin d'avoir payement de la prébende susdicte et avoir d'icelluy bon comptn et reliqua et faire tout ce qu'au nom du premis appartiendra avec pouvoir de substituer ung ou plussieurs ayant la mesme puyssance et aultes causes à ce, promectant, etc... »

Protocole du notaire Jean Walthéry, vol. I, p. 179.

Il conste de ces deux dernières pièces qu'en 1605-1606, le pauvre cuisinier n'était guère riche. Il n'avait pu se faire payer ses traitements arriérés, ce qui n'est pas étonnant quand on connaît le gaspillage effréné qui régnait au Palais de Liége en l'absence du prince et l'étroitesse des ressources de la mense épiscopale qui rognait tant qu'elle pouvait, les traitements des fonctionnaires du Palais. Mais le malheureux Du Chasteau ne parvenait même pas à toucher la prébende de l'hôpital de Huy qu'on lui avait octroyée. Nous n'avons pu trouver nulle part les suites données à la procuration du 27 janvier 1606, ni après cette date aucun acte où figurât son nom. L'acte de reconnaissance du 2 juin 1605 nous montre qu'il avait une fille mariée à Georges Libert.

Le nom qui figure aux actes ci-dessus est *Du Chasteau* ou *De Chestea*, qui est la transcription wallonne (prononcer: dè Chestai) du premier de ces noms; ces transcriptions wallonnes sont fréquentes dans les actes notariaux à cette époque. Le prénom est bien Lancelot et le *Ladislao* de la note du 14 avril 1581 en est sans doute la traduction latine.

Eug. POLAIN.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A la Maison Curtius. — On vient de commencer, à la Maison Curtius, l'installation de la « collection Moxhon », qui a été si généreusement offerte à la Ville de Liége, par Mlle Sophie Moxhon, et dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler toute l'importance.

Les trois salles du premier étage, donnant vers le quai de Maestricht, seront affectées à cette collection, dont l'arrangement demandera, on doit s'en douter, un temps assez long; des vitrines spéciales

devront, au surplus, être construites pour renfermer les bijoux, les miniatures, les argenteries et les innombrables menus objets que comporte cette donation.

Notre Musée archéologique n'a pas manqué, comme le Musée dit d'Ansembourg, du reste, de recevoir la visite des conseillers municipaux parisiens qui sont venus en notre bonne ville les 30 septembre et 1er octobre.

A Sainte-Marguerite. — Nos vieilles maisons liégeoises disparaissent une à une. Cette fois c'est à la naissance de l'ancienne rue Bas-Rhieux, qu'on est en train d'abattre une vénérable construction qui autrefois portait l'enseigne dite « *Au Dodo* ».

Dans ce même quartier, on signalait d'autre part, il y a une quinzaine de jours, l'enlèvement d'une curieuse enseigne d'antan, cette dénommée « *A l'ange Gabriel* ».

Ainsi se « modernise » petit à petit, notre vieille cité!

X.

AVIS

EXPOSITION D'ART ANCIEN

L'Art belge au XVIIe siècle

(Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles).

Nous croyons devoir rappeler à nos membres qu'ils sont admis, en tout temps, à bénéficier, ***sur simple présentation de leur carte de sociétaire*** au contrôle de l'Exposition d'Art ancien, des réductions suivantes:

Sur les entrées à trois francs (en semaine le matin, ainsi que le vendredi après-midi, séance de musique ancienne), réduction de **un franc** ; sur celles à deux francs (en semaine les après-midi, ainsi que le dimanche matin), réduction de **cinquante centimes.**

Il n'est toutefois accordé aucune réduction sur les entrées à un franc des dimanches après-midi.

La fermeture de l'Exposition d'art ancien est irrévocablement fixée au 1er novembre prochain.

5e ANNÉE, N° 11. NOVEMBRE 1910.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 juillet 1910.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 35, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

33 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, J. Fréson, J. Hamal-Nandrin, le Dr G. Jorissenne, G. Kleyer et E. Polain, membres effectifs; MM. A. Baar-Magis, A. Bage, A. Bidart-Rasquinet, A. Bouhon, N. Capelle, A. Colson, E. Couvreux, Mme J.-P. Cruger, MM. H. Dabin-Boseret, J. Delheid, F. Dumont, D. Gérard, G. Ghilain, E. Guérette-Douxchamps, L. Ledru, le major Loiselet, A. Micha, V. Rubbers, H. Servais et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

S'est excusé: M. L. Renard-Grenson, secrétaire.

Communication du Bureau. — M. le président annonce à l'assemblée le décès de M. le Dr Alexandre, conservateur du Musée de l'Institut.

En termes émus, il rappelle les innombrables services que le défunt a rendus à la Société au cours d'une carrière de plus de quarante ans et dit quelle perte l'Institut fait en lui.

Il propose, après avoir confié au Bureau le soin d'expédier les affaires urgentes, de lever la séance en signe de deuil, dès qu'il aura été procédé à l'approbation du procès-verbal de la séance de juin et à l'élection de nouveaux membres associés.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Lecture du procès-verbal de la séance de juin. — M. le secrétaire-

adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de juin, qui est approuvé sans observation.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. Désiré Wéry, étudiant, et Jules Lamy, architecte, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. Fréson présente quelques observations relativement à l'excursion d'Amay.

La séance est levée à 17 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XLVII. — SAINT ROCH ATTRIBUÉ A JOACHIM PATENIER.

(Musée archéologique liégeois).

Le mélancolique panneau qu'on trouvera reproduit ci-contre est attribué à Joachim Patenier (1). Il mesure 0 m. 58 de haut sur 0 m. 42 de largeur, et appartient aux Hospices civils de Liége, qui l'ont déposé, avec une série de remarquables meubles Renaissance et un autre panneau de l'école de Lambert Lombard, au Musée archéologique liégeois. Fit-il, comme son sosie de la Pinacothèque de Munich, les frais d'un retable avec la Sainte Trinité et la Madone Mère de Dieu? Je ne sais. D'autres que moi, mieux avisés, seront peut-être à même de répondre moins évasivement.

« Le serviteur de Dieu, Roch, disent les *Acta sanctorum*, étant à soigner ses frères les pestiférés, sentit tout à coup sa cuisse gauche comme percée; le mal augmentant, il poussa de tels cris qu'il sortit de l'hôpital et se coucha par terre. Comme il ne voulait pas rentrer, pour ne pas incommoder les autres, on le chassa de la ville. Il vécut dans une cabane de la forêt voisine, sous un cornouiller; or, une nuée enveloppa la cabane et forma auprès une source encore existante. Un chien appartenant au riche Gothard apportait chaque jour un pain au malheureux solitaire ».

Voilà décrite la scène que maître Joachim avait à peindre. Il se conforma quasi scrupuleusement au texte — perforant à

(1) Ce tableau a figuré à l'Exposition d'art ancien de 1905 (*Catalogue général de l'Exposition de l'art ancien au pays de Liége*, Classe I [Peinture], n° 1007).

la vérité la cuisse droite du saint au lieu de la cuisse gauche, et introduisant dans son tableau un ange (1) minuscule qui, d'une main, effleure le membre malade, tandis que l'autre

esquisse un geste de bénédiction — mais n'omettant ni le chien pourvoyeur de pain, ni le cornouiller, ni la nuée qui enveloppa la cabane, à moins que ces quelques filets droits qui strient le panneau au-dessus de la tête du saint, ne simulent tout bonnement le toit de la cabane elle-même. La scène est donc ordonnancée comme suit : dans un paysage montagneux voilé de lumière bleuâtre et qu'animent seules,

(1) Jacques de Voragine dans sa *Légende dorée*, parle aussi de cet ange.

entre des buissons, deux, trois maisonnettes aux toitures en pentes, le saint est assis. Le cornouiller traditionnel se dresse derrière lui. A ses pieds, à gauche et bien en évidence, gisent le bissac et le bourdon de pèlerin. Le saint, accoutré d'une tunique et d'un manteau agrafé sur l'épaule gauche, appuie la main droite sur sa jambe malade découverte et repliée. Il est coiffé d'un chapeau dont le large retroussis du devant se timbre de deux clefs en sautoir et d'un petit Ecce Homo. A droite, à genoux et légèrement incliné, l'ange dont il a été question ci-dessus. A gauche, à l'avant-plan, le chien du seigneur Gothard, dressé sur les pattes de derrière, celles de devant appuyées contre la jambe gauche de Roch, tient un pain dans sa gueule. Le chien du panneau de Munich est, lui, bien commodément assis sur son derrière, la queue dirigée vers le spectateur, et il tend sa gueule munie d'une grosse miche dans un geste d'affectueuse offrande, pris sur le vif et qui fait plaisir. Mais le saint, dans l'un comme dans l'autre panneau, n'a pas l'air de remarquer la compatissance de ce compagnon de solitude, pas plus d'ailleurs qu'il ne s'occupe de l'ange incliné vers lui. Sa main gauche s'étale au large sur sa poitrine, comme pour comprimer les battements d'un cœur violenté par l'afflux du sang qui s'est retiré de la périphérie du corps et a déterminé sur la peau cette teinte spectrale, lunaire, indice d'une fin prochaine. Et sous cette peau morte, la chair se devine flasque, cédant à la plus légère pression. Ce qui reste de vie s'est concentré dans les yeux. Ces yeux! Vous ne scruterez pas sans émotion leurs globes qui se réfugient sous les paupières supérieures et qui disent toute la douleur de l'être humain en proie à la torture physique et à la dépression morale! Ils forment, avec les joues terreuses rentrées sous les arcades zigomatiques et la bouche aux coins tirés vers le bas, une saisissante image de la douleur parvenue à son paroxysme. Qu'il est navré, le pauvre saint! N'est-ce pas, on sent que s'il se retient de crier, c'est pour ne pas effaroucher la bonne volonté de l'ange occupé à le réconforter; mais, tout à l'heure, quand la vision se sera effacée, la douleur, un moment refoulée, reprendra son empire avec d'autant plus de tyrannie qu'elle aura été plus réprimée. Voyez comme de sa main droite il effleure à peine sa jambe endolorie!

Le réalisme de ce panneau est un réalisme non de couleur mais de sentiment. Ce n'est pas un corps malade qui émeut, c'est une âme souffrante qui fait peine; ce n'est pas cette jambe vrillée, dont les chairs tournent au violet, qui apitoye, c'est l'expression de ces yeux révulsés, qui chavirent dans l'eau des paupières au milieu d'une face hagarde.

Dans son panneau de la Vierge et de l'Enfant qui fait partie du Musée des Beaux-Arts de Liége (1), Patenier use d'un bleu plus intense que dans le saint Roch qui nous occupe. Cependant, l'une et l'autre peinture se font remarquer par ce même vert mêlé de blanc qui servait au maître à simuler les routes se tordant au milieu des prairies et des vergers, et la lumière tombant par places sur les arbres et sur les buissons. D'un autre côté, si nous rapprochons le voile translucide légèrement posé sur le chef de la Vierge du mince ourlet de linge tournant autour de la jambe de saint Roch, nous remarquerons un faire plus savant dans celui-ci que dans celui-là. Malgré sa ténuité, en effet, le voile de la Madone a été empesé, obscurci par l'ocre, la terre de Sienne employée au naturel, voire par de la terre d'Ombre. Combien plus léger, et par conséquent plus nature, le linge de Roch!

La même remarque, nous pourrions l'appliquer à l'examen des chairs. Celles de la Vierge sont adipeuses, et, dirait-on, moins fermes dans leur coloration de vie que celles, vitreuses, du pestiféré. Et s'il faut aller jusqu'au bout, nous ajouterions que le dessin, dans le saint Roch, est moins cerné, plus sûr de forme et de proportion que dans le double galbe de la Vierge et de l'Enfant, auquel prêta son concours Josse Van den Beke, nommé aussi van Clève (2).

Enfin, les deux œuvres laissent dans les yeux une impression de bleu métallique, moins sensible toutefois pour le panneau de la Maison Curtius que pour la mignonne peinture des Beaux-Arts.

F. COLLEYE.

(1) Sur ce tableau, voyez *Chronique archéologique du pays de Liége*, 3e année (1908), pp. 51-55.

(2) Dans le no de juin 1908 de la *Chronique archéologique* (pp. 52-53), M. G. Jorissenne nous assure que le paysage seul, dans le petit panneau du Musée des Beaux-Arts, est de Patenier; la Vierge et l'Enfant, de Josse van Clève, ce qui expliquerait donc la dissemblance que je trouve dans les personnages des deux œuvres.

NOS COLLECTIONS

Dans le courant des trois derniers mois, nos collections se sont enrichies de:

a) deux petites cruches en terre rougeâtre grossière, et une poterie ayant conservé des traces d'émail jaunâtre. Ces trois poteries ont été trouvées, rue Sainte-Algedonde à Liége, au cours de travaux de déblais.

Don de M. L. Goffin.

b) fragment d'un vase en terre rougeâtre, datant de l'âge du fer, trouvé à Marneffe, au lieu dit «Chemin de Ville».

Don de M. Davin-Rigot.

c) deux briques d'âtre (XVII[e] siècle), ornées l'une de fleurs de lys, l'autre de deux têtes humaines affrontées.

Don de M. le D[r] A. Steenebruggen à la Ville de Liége.

d) deux silex de la période paléolithique: un tranchet, un fragment de hache polie, ayant été retaillée pour être emmanchée à nouveau; un fragment de ciseau poli, en silex gris.

Don de M. le chanoine Gaillard.

e) 21 silex éolithiques recueillis dans des carrières de sable à Boncelles.

Don de M. A. Rutot, conservateur au Musée Royal d'histoire naturelle de l'Etat (Bruxelles).

f) série d'antiquités franques provenant de trouvailles faites à Java (Bas-Oha): deux urnes, ornées de dessins à la roulette; trois fragments de poteries du même genre; cinq poteries sans ornements, entières ou fragmentées; une poterie en terre rougeâtre et deux tessons; une fiole en verre verdâtre; six boutons en bronze; 1 bracelet en bronze (en deux fragments); une épingle (style?) en bronze; 1 boucle en bronze, dépourvue de son ardillon; 1 morceau de boucle en bronze, à laquelle adhèrent encore des restes d'une ceinture en cuir; une perle discoïde en verre opaque violacé; cinq scramasaxes; divers fragments de poteries; diverses ferrailles.

Don de M. L. Discry, conseiller provincial, à la Ville de Liége.

NOS EXCURSIONS

Excursion à Sainte-Gertrude et visite du Musée archéologique liégeois par la Société allemande d'anthropologie.

Après les assises du Congrès de Cologne, la *Société allemande d'anthropologie* avait organisé une excursion en Belgique et sur la frontière hollandaise.

Le 7 août, plus de 40 congressistes allemands auxquels s'étaient joints quelques collègues belges et néerlandais, furent conduits aux gisements néolithiques de Sainte-Gertrude et Ryckholt, par M. le comte de Geloes d'Eysden et les délégués de l'Institut archéologique liégeois, MM. Marcel De Puydt, J. Hamal-Nandrin, Jean Servais et Félix Vercheval; M. De Puydt, dans une notice spéciale avec carte et dessins, remise à chacun des congressistes, a résumé les explications données sur place concernant l'historique des découvertes et la caractéristique de cette station célèbre dont les produits archéologiques se trouvent surtout à Liége.

De leur côté, MM. J. Hamal-Nandrin et Jean Servais, aidés du Dr H. Davin, avaient fait pratiquer des coupes dans les ateliers, montrant les accumulations des débris de la taille en trois endroits différents; le niveau archéologique le plus riche était difficilement accessible à plus de dix mètres au-dessus du niveau actuel du sentier. Comme fait inédit, signalons la mise au jour d'un tesson de poterie néolithique.

Grâce aux travaux exécutés dans d'épais taillis, en vue du Congrès, par les soins du comte de Geloes, une partie des excursionnistes montèrent facilement jusqu'aux abords du *Henkeput* qui parut à la plupart n'être qu'une curieuse excavation naturelle.

Après une pittoresque promenade à travers le village de Ryckholt, les congressistes prirent, suivant le programme, le train à Maerland pour revenir à Liége.

Le 8 août, à 9 h. 1/2, après une cordiale bienvenue souhaitée par le président de l'Institut archéologique liégeois, entouré de tous les membres du Bureau, les congressistes visitèrent les diverses sections du Musée archéologique. Ils purent examiner en détail les produits des fouilles opérées en 1885 et 1886 dans la grotte de Spy, et recevoir, au vu des pièces, les explications nécessaires.

Puis vinrent des communications de MM. Jean Servais, J. Hamal-Nandrin et Aimé Rutot, relatives aux gisements de Zonhoven et aux emplacements habités à industrie paléolithique sous les bruyères de la Campine, découvertes si remarquées au Congrès de Liége.

M. Marcel De Puydt attira ensuite l'attention sur les résultats des dernières fouilles opérées dans les fonds de cabanes de la Hesbaye, avec ses collègues J. Hamal-Nandrin, Jean Servais et Davin, père et fils. Il montra notamment des empreintes de tissus ou étoffes fabriquées par les Néolithiques, et les divers grains cultivés en Hesbaye, à l'âge de la pierre.

Enfin, les congressistes, par l'intermédiaire du Dr Virchow, de Berlin, remercièrent, dans les meilleurs termes, l'Institut archéologique liégeois, et se séparèrent à midi, pour se retrouver à 2 h. 1/2 à l'Université de Liége; ils y visitèrent les collections du laboratoire de paléontologie si bien aménagées par le regretté Julien Fraipont, et y écoutèrent la communication scientifique annoncée du professeur Max Lohest et les observations de MM. Rutot, Dr Schmidt, De Puydt, etc., sur les crânes de Spy et les fouilles mémorables de la caverne.

De chaleureux remercîments sont dus à M. Timothée Welter, de Metz, qui, avec une science consommée, voulut bien traduire en allemand ou en français, toutes les communications échangées.

Le dimanche et le lundi soir, les membres du Congrès s'intéressant particulièrement aux antiquités préhistoriques, ont visité les collections privées de MM. Marcel De Puydt et J. Hamal-Nandrin.

Le mardi matin, la Société allemande d'anthropologie quittait Liége où elle a laissé de sympathiques souvenirs.

Z.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy, à Liége. — Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liége constituent « la plus remarquable des pièces qui subsistent de la dinanderie d'époque romane » ; aussi, ont-ils été longuement analysés par les artistes et les archéologues, qui n'ont jamais été tout à fait d'accord sur la disposition que présentait à l'origine le support de la cuve. On se rappelle, du reste, que celle-ci a fait l'objet de plusieurs mémoires présentés au Congrès archéologique et historique qui s'est tenu en notre ville l'an dernier et a provoqué au sein de ce Congrès de très intéressantes discussions.

La Commission royale des monuments a fait récemment démonter ces fonts et l'examen minutieux du monument a permis de constater que les plaques sous les pieds des bœufs de soutien ont été coulées en même temps que ces animaux. Ces plaques n'ont jamais été, comme certains l'avaient supposé, une sorte de mer d'airain baignant les pieds des bœufs.

La Commission des monuments a décidé, en conséquence, qu'il y a lieu de conserver la disposition actuelle de la cuve avec les bœufs. Il n'y a pas lieu d'ajouter deux bœufs à ceux qui existent actuellement nonobstant les indications à ce sujet de l'inscription de la cuve, parce que ces bœufs diffèrent les uns des autres; on se trouve devant l'inconnu pour déterminer la forme des deux animaux qui manqueraient.

Un projet de grillage en fer forgé destiné à protéger les fonts a été adopté.

X.

5e ANNÉE, N° 12. DÉCEMBRE 1910.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 }

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance de rentrée du 30 octobre 1910.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. Gustave Ruhl, président.

45 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, de Buggenoms, Th. Gobert, J. Hamal-Nandrin, F. Hénaux, G. Jorissenne, G. Kleyer, M. De Puydt, E. Polain, le baron de Sélys-Longchamps, J. Simonis, membres effectifs; MM. A. Bage, L. Baar-Lechat, A. Bidart-Rasquinet, N. Capelle, M. Cloes, J. Coenen, E. Couvreux, F. Colleye, J. Delheid, F. Dumont, H. Dupont, M. Gérimont, E. Guérette-Douxchamps, L. Halkin, E. Jamin, L. Jamin, L. Leenaers, A. Lobet, le major Loiselet, H. Massart, A. Micha, O. Neef, A. Pirlot, F. Rahon, le baron I. de Radzitzky d'Ostrowick, F. Sacré et D. Wéry, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. J. Closon, E. Fairon, L. Ledru, M. Lohest, G. Rasquin et F. Vercheval.

En ouvrant la séance, M. le président rend hommage à la mémoire de M. l'écuyer Hyacinthe de Groulart et de M. l'abbé J. Scheen, l'un membre correspondant, l'autre membre associé, décédés depuis la dernière séance.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance

de juillet, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du 1er fascicule du tome XL du *Bulletin* a subi un retard considérable par suite de circonstances majeures, et que très probablement il ne sera publié qu'un seul volume au lieu de deux fascicules.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire présente: *a*) un mémoire de M. Eug. Polain, intitulé: *Liége sous Ernest de Bavière.* Sont nommés rapporteurs: MM. L. Lahaye, E. Poncelet et Th. Gobert.

b) trois études de M. J. Destrée, relatives au retable de Saint-Denis, à un groupe en albâtre provenant de l'ancienne Collégiale de Huy et à deux ivoires du trésor de Tongres. Sont nommés rapporteurs: MM. E. Brahy-Prost, G. Jorissenne et J. Brassinne.

c) un travail de M. E. Fairon, ayant pour titre: *Notice sur la fabrication des canons à Liége au XVIe siècle.* MM. E. Polain, G. Ruhl et Th. Gobert sont chargés de l'examiner.

Communication de M. de Buggenoms: Un Congrès archéologique en Anjou. — M. le président remercie vivement M. de Buggenoms de son intéressante communication.

Nomination d'un conservateur en remplacement de M. le Dr Alexandre. — M. Jean Servais, conservateur-adjoint, est élu, à l'unanimité, moins un bulletin blanc, conservateur du Musée.

Nomination de conservateurs-adjoints. — MM. J. Hamal-Nandrin et A. Baar sont élus, à l'unanimité, conservateurs-adjoints.

Communication relative à l'installation de la collection Moxhon. — M. le secrétaire annonce que, d'accord avec la donatrice, les meubles et un certain nombre de tableaux et de sculptures ont déjà pu être transportés à la Maison Curtius. Un Comité spécial, nommé par la Ville, s'occupe de l'appropriation des trois salles du premier étage, vers le quai, affectées à la collection Moxhon. Le Bureau, dit M. le secrétaire, aura sans tarder à faire appel au dévouement d'un certain nombre de membres spécialistes pour l'aider à installer et à classer, à la satisfaction de tous, les nombreuses séries d'objets que comporte cette libéralité.

M. E. Brahy-Prost, à titre personnel, regrette que le cadre des salles choisies ne se prête pas mieux à l'installation de la collection Moxhon; il émet le vœu de voir, si possible, transporter un jour cette collection dans le bâtiment d'annexe que la Ville a récemment acquis et qui, au surplus, faisait partie de la Maison Curtius.

En réponse à une question posée par M. J. Brassinne, M. De Puydt déclare que la mission du Comité spécial est difficile, mais qu'il a la plus grande confiance dans sa parfaite réussite; les membres de ce Comité font partie de l'Institut et les crédits mis à sa disposition par la Ville lui permettront d'exécuter dans de bonnes conditions les clauses et stipulations conventionnelles de la donation Moxhon.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. —

MM. Emile Digneffe, Emile Jennissen, Maurice Braconier-Prion, Ludovic Nagels et Julien Demarteau sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien annonce que le Comité des conférences va se remettre à l'œuvre pour organiser, au cours de l'hiver, une nouvelle série de conférences.

M. G. Jorissenne fait part du projet de la Société de musicologie d'organiser à Liége une exposition d'anciens instruments de musique: il serait heureux de voir l'Institut collaborer à cette exposition.

Après quelques observations de MM. G. Ruhl, Fl. Pholien et L. Renard-Grenson, il est décidé que le Bureau examinera cette affaire, dont la Société de musicologie aura, au surplus, à saisir officiellement l'Institut.

M. Fl. Pholien offre pour le Musée, de la part de M. A. de Witte, une ancienne pipe en verre, vraisemblablement de fabrication liégeoise.

La séance est levée à 11 h. 45.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XLVII — CHAPITEAU ET BASES DE L'ANCIENNE CATHEDRALE SAINT-LAMBERT.

(Institut archéologique liégeois).

Sur la place Saint-Lambert, on le sait, se sont élevées successivement et l'une sur l'autre, trois cathédrales: la première, de saint Monulphe à la fin du VI^{e} siècle, agrandie par saint Hubert un peu plus d'un siècle après; la seconde, de Notger, élevée dans les dernières années du X^{e} siècle, vers 988, et consacrée par Baldéric II en 1015; cette dernière brûla dans la nuit du 26 avril 1185 et fut remplacée par la troisième, dont la construction fut commencée sous l'épiscopat de Raoul de Zaeringen (1168-1190) et qui fut détruite à la fin du XVIII^{e} siècle.

Les épaves de ces trois temples sont aujourd'hui d'une excessive rareté, surtout au point de vue architectural.

L'Institut archéologique liégeois possède heureusement un certain nombre de fragments propres à jeter la lumière sur diverses parties de ces églises, notamment de la dernière, qui renfermait en quelque sorte une histoire complète de

l'architecture liégeoise et dont la perte est à jamais regrettable.

Des deux premières cathédrales, il reste trois infimes morceaux: un chapiteau (fig. 1) et deux bases identiques, dont une est reproduite par la fig. 2. Le chapiteau à allure raide, fruste, se compose d'une feuille centrale divisée en trois parties; à droite et à gauche de cette feuille, s'en trouvent deux autres, formant volutes à leurs extrémités et portant l'abaque; contre ces deux dernières, deux plus petites, plates. La même

1

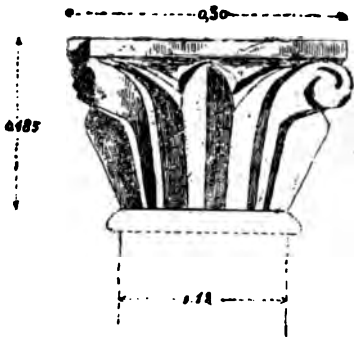

disposition se répète sur les quatre faces. Ce chapiteau paraît dater du commencement du roman, soit du VII^e^, VIII^e^ ou IX^e^ siècle, et pourrait appartenir à la restauration de l'église de saint Monulphe par saint Hubert.

Pendant les fouilles de 1907, sous le chœur occidental de la Cathédrale, à l'endroit présumé du martyre de saint Lambert, on retrouva une crypte à trois nefs et à trois travées, qui fut attribuée à Notger.

Deux des bases des colonnettes de cette crypte étaient encore en place (fig. 2) (1), posées gauchement sur deux socles — n'ayant jamais été faits pour cet usage — à allure plus ancienne et dont les profils, en *a* et *b* (fig. 2), sont romains. Ces deux bases notgériennes étaient accolées à la muraille. Elles se composent d'une base de colonne

(1) Le fût, figuré dans le dessin, avait disparu.

engagée dans une base de pilastre, faisant corps avec elle, de manière à ce que le fût de la colonne touchât le pilastre. Leur profil est d'une grande finesse, bien découpé pour que tous les membres en soient

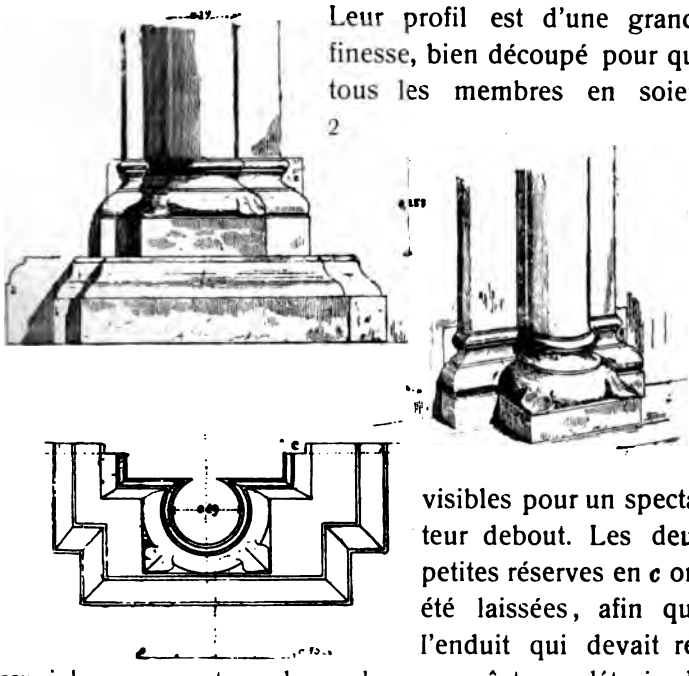

visibles pour un spectateur debout. Les deux petites réserves en *c* ont été laissées, afin que l'enduit qui devait recouvrir les murs autour de ces bases ne vînt pas détruire la netteté du profil. Les griffes qui ornent et consolident en même temps les angles sont d'un beau galbe, nerveux, et bien autrement traitées, par exemple, que celles de la colonnette ornant la fenêtre haute à la tour de Saint-Denis (fig. 3). La base de la colonne portant les voûtes de la chapelle sous la tour, dans cette dernière église, n'a pas de griffes.

Ces quatre bases, caractéristiques de l'époque romane liégeoise, ont, dans leur profil, tous les membres de la base ionique romaine, mais ils y ont leurs proportions, leurs rapports entre eux, corrompus, dénaturés. On remarquera de plus que le fût de la colonnette de Saint-Denis repose sur la base sans le listel et le congé intermédiaires qui se rencontrent toujours dans les colonnes romaines, tenant au fût. Le listel, réduit presque à sa plus simple expression, existe encore dans les bases de Saint-Lambert, mais tient à la base et non au fût. Cette

disposition est bien plus logique que la disposition romaine, car, pour réserver ces petites moulures à la partie inférieure du fût, il fallait enlever sur toute la surface de celui-ci, une couche de matière égale à leur saillie, tandis qu'en faisant corps avec la base, elles ne sortent pas de l'épannelage nécessité par les moulures de cette dernière.

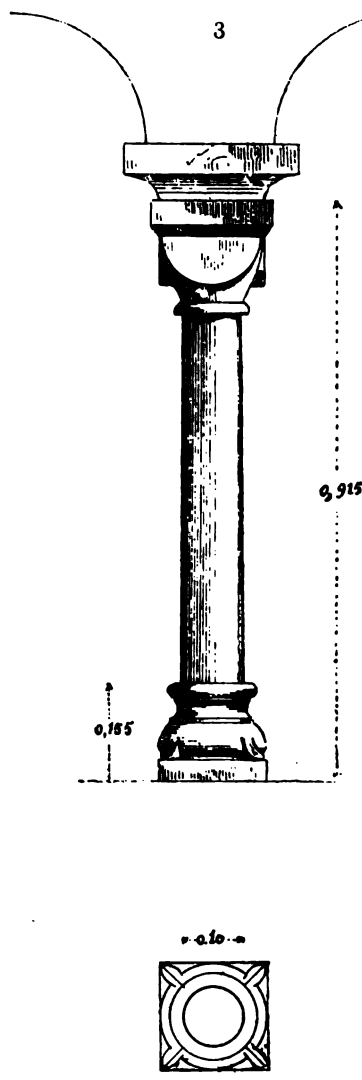

Les deux bases de Saint-Lambert, comme celles de Saint-Denis, datent de la même époque, de la fin du X^e siècle.

Outre ces morceaux, les plus anciens, et certainement des plus précieux, il en reste d'autres, d'époques postérieures, de la cathédrale de Raoul de Zaeringen ou de ses transformations, qui feront l'objet de prochaines notices.

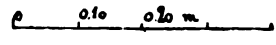

C. BOURGAULT.

DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE RUE DES PREMONTRES.

Une intéressante découverte a été faite, dans la dernière quinzaine du mois dernier, dans un terrain de la rue des Prémontrés; au cours des déblais occasionnés par la construction des nouvelles nistallations de l'*Office des Propriétaires*, on a exhumé, d'une couche de terre arable, indépendamment d'une certaine quantité d'ossements humains retrouvés épars, un nombre considérable de poteries et de tessons divers paraissant remonter, la plupart, au XVI^e^ siècle.

M. E. Denis, directeur de l'agence liégeoise de l'*Office des Propriétaires*, qui a soigneusement recueilli tous ces objets et débris, avait bien voulu nous faire prévenir de ces trouvailles; il nous a non moins obligeamment permis de les examiner et de les publier (1).

Nous nous bornerons, pour le moment, à donner ici l'inventaire des principaux objets mis au jour.

La majeure partie des trouvailles consiste en petites cruches ansées, ou en petits vases à trois pieds, à panse rugueuse, en pâte brune ou jaunâtre, recouverte partiellement de vernis; il s'agit, en l'espèce, de la céramique grossière qui en était en usage dans nos contrées vers le XVI^e^ siècle. Cette série de poteries ne manque pas d'offrir des types intéressants: un fragment de cruche présente notamment une décoration en creux, assez rudimentaire, il est vrai, mais qui semble dénoter une époque assez reculée (XIV^e^ ou XV^e^ siècle?).

Il importe de signaler aussi un vaste récipient en terre jaunâtre encore recouverte d'un épais vernis jaune et qui servait sans doute de terrine; il est muni de deux fortes anses destinées à le transporter.

Mentionnons encore une statuette en terre cuite blanche, acéphale (hauteur primitive: 0 m. 115), représentant Jésus enfant; ce dernier est figuré entièrement nu, le cou orné

(1) Une étude quelque peu étendue ne pourra être consacrée à cette découverte, que lorsque les nombreuses poteries, aujourd'hui encore fragmentées ou brisées, auront pu être reconstituées.

d'un collier terminé par une croix et portant sur la main gauche le globe crucifère.

Un fragment d'une autre statuette, plus grossière, reproduit la partie inférieure d'une robe de moine et conserve des traces de son ancienne polychromie.

D'autre part, les déblais ont fourni une clef en fer et trois objets en bronze: une petite agrafe de manteau (fibule ronde avec ardillon), un dé à coudre et un fragment de chaînette.

Ces trouvailles, comme on peut le voir par cette simple énumération, ne manquent pas d'intérêt; on n'ignore pas, en effet, qu'à proximité de l'emplacement qui vient d'être déblayé, s'élevaient autrefois l'église (avec son cimetière) de Saint-Nicolas au Trez et celle de Sainte-Marie-Madeleine en Ile, sa voisine (1). L. R.

SILEX DU GRAND-PRESSIGNY TROUVÉS A SAINTE-GERTRUDE.

Le fragment de poignard néolithique reproduit ci-contre a été trouvé à Sainte-Gertrude (Limbourg hollandais) et nous a été donné par notre collègue et ami M. J. Hamal-Nandrin.

Retouché avec soin sur une face, il est resté tout à fait lisse sur l'autre. Il mesure 0 m. 112; mais lorsque la lame était entière, elle pouvait atteindre le double de cette longueur.

Le silex, jaunâtre, quelque peu translucide et d'aspect cireux, fait immédiatement reconnaître un produit de l'industrie du Grand-Pressigny (2).

(1) Voyez notamment Th. GOBERT, *Les rues de Liége*, t. IV, pp. 89-90, s. v. *Vert-Bois*.

(2) Les tailleries du Grand-Pressigny s'échelonnent sur une zone de près de 12 kilomètres de longueur. Elles s'étendent sur plusieurs communes des départements d'Indre et Loire et de la Vienne, où certains champs étaient jonchés d'énormes nucléus appelés « *livres de beurre* » dans le langage populaire local.

A la suite d'une enquête approfondie, M. J. de Saint-Venant a pu constater la présence de produits de l'industrie du Grand-Pressigny sur une aire géographique fort étendue, comprenant en dehors des régions immédiatement voisines des ateliers, la Bretagne, le nord de la France et la Suisse occidentale. Quelques produits pressiniens

Dans sa dernière notice sur la station néolithique de Sainte-Gertrude (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XL, 1910, pp. 9-17), M. Marcel De Puydt fait mention de notre pièce et rappelle que, parmi les milliers de silex taillés recueillis à la surface des champs, quelques-uns se distinguent du reste de l'outillage par une plus grande finesse d'exécution.

Nous croyons utile de faire remarquer que ces rares échantillons d'une industrie plus délicate sont, pour ainsi dire, toujours en silex de qualité superieure au silex local (1). On peut donc croire ces belles pièces importées, comme le poignard du Grand-Pressigny et les rares outils en micaschistes, en diorite, en basalte et autres roches étrangères, recueillis à Sainte-Gertrude (2). Si donc les ateliers de

sont parvenus jusqu'en Belgique malgré l'abondance des beaux rognons de silex dans cette région. Voy. J. DECHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, tome I, pages 355 et 629; J. DE SAINT-VENANT, *Dissémination des produits des ateliers du Grand-Pressigny aux temps préhistoriques* (*Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, 12e session, Paris, page 280); du même, *L'industrie du silex en Touraine et la dissémination de ses produits*. Tours, 1891.

(1) Le silex local a, pour ainsi dire, été exclusivement employé à Sainte-Gertrude ; il peut varier de ton et de couleur, mais il est généralement gris et toujours opaque et à grain grossier.

(2) Les gisements de basalte les plus proches de Sainte-Gertrude se trouvent dans l'Eifel (cfr. M. DE PUYDT, loc. cit., p. 12).

Sainte-Gertrude, comme ceux de Spiennes, en Hainaut, ont livré bien loin leurs produits (1), ils ont eux-mêmes reçu, en échange, des objets étrangers.

On sait qu'à l'époque néolithique, certaines relations s'étaient déjà établies entre les peuples habitant les différentes régions de l'Europe.

Des voies commerciales s'étaient ouvertes grâce au développement de la navigation côtière et fluviale, et à l'intérieur des terres les échanges s'opéraient de proche en proche. Le silex brut ou taillé n'était pas la seule matière demandée: les haches en jade, en jadéite, en néphrite, en chloromélanite, en saussurite; les perles en ambre, en callaïs, etc., étaient très recherchées.

De belles haches en roches vertes ont été trouvées en Belgique; les musées et les collections particulières en renferment un certain nombre. M. J. Hamal-Nandrin en possède plusieurs et M. M. De Puydt en a exposé une importante série à la Maison Curtius; cependant, sans être d'une extrême rareté, elles sont loin d'être communes. Il en est de même des silex du Grand-Pressigny, qui, comme l'a dit M. A. Rutot au dernier Congrès d'archéologie préhistorique tenu à Paris, ne se trouvent répandus dans les gisements néolithiques belges que « sporadiquement et à l'état de belles pièces » (2).

J. SERVAIS.

(1) Nous en avons notamment recueilli dans les stations néolithiques du Sart-Tilmant (commune d'Angleur) et de la Rochette (commune de Chaudfontaine).

Les collections J. Hamal-Nandrin renferment, entre autres, une grande lame retouchée, trouvée aux environs de Zonhoven (province de Limbourg), en tout semblable, comme matière et comme travail, aux longs couteaux retouchés de Sainte-Gertrude.

(2) Les collections Marcel De Puydt et J. Hamal-Nandrin renferment plusieurs belles lames retouchées, du Grand-Pressigny, trouvées à Remont (province de Namur), à Roy (près de Marche en Famenne) et à Sutendael (province de Limbourg). — Ces pièces intéressantes ont été dessinées et publiées par M. M. De Puydt: ***Note sur quelques découvertes d'objets préhistoriques***, dans ***Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles***, tome XXIII (1904).

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Numismatique liégeoise. — Les 28 et 29 novembre dernier a été dispersée à Bruxelles, en vente publique, la célèbre collection de monnaies liégeoises formée par feu M. Piat, amateur à Roubaix.

Un simple coup d'œil jeté sur le catalogue dressé par l'expert M. Charles Dupriez, suffit pour donner une idée de la richesse de cette collection qui renfermait plus de cinq cents numéros, parmi lesquels nombre de pièces connues à un seul exemplaire ou rarissimes.

La collection était particulièrement riche en monnaies liégeoises des XI^e^, XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles: on peut se borner à signaler ici les deniers d'Otbert (1092-1119), de Frédéric de Namur (1119-1121), d'Alexandre de Juliers (1129-1135), de Henri de Leyen (1145-1165), de Hugues de Pierrepont (1200-1229), etc. Il convient de mentionner aussi une série unique de monnaies de Thibaut de Bar (1303-1312), puis des pièces hors pair, en or, de Jean de Bavière (1389-1418), de Jean de Heinsberg (1419-1455) et de Louis de Bourbon (1456-1482), etc.

Le Cabinet des médailles de l'Etat, qui disposait, pour cette vente, d'un crédit important, a fait l'acquisition — à prix très élevés — des pièces les plus remarquables.

La Ville de Liége, qui n'avait pu consacrer à cette vente qu'une somme très modeste, a néanmoins réussi à s'assurer la propriété de quelques numéros intéressants: c'est ainsi que son médaillier a notamment pu s'enrichir d'un magnifique exemplaire du grand mouton d'or de Jean d'Arckel (1364-1378), du seul exemplaire connu du teston de Corneille de Berghes (1538-1544), ainsi que du rarissime florin d'or de Gérard de Groesbeeck (1564-1580), dont il n'existe qu'un double au Cabinet de France.

La Maison de Grétry. — Les journaux locaux ont commenté, ces jours derniers, l'idée lancée par « *l'Œuvre des Artistes* » d'installer le « *Musée Grétry* » dans la maison de la rue des Récollets, où naquit l' « illustre enfant » de Liége.

Il s'agirait de restituer dans son état primitif, tant extérieurement qu'intérieurement, le vieil immeuble — qui est propriété de la Ville de Liége — pour y exposer dans un cadre ancien, digne d'eux, les nombreux souvenirs de Grétry que, depuis de longues années, M. J.-Th. Radoux, directeur de notre Conservatoire royal de musique, a patiemment et pieusement recueillis.

On créerait ainsi, dans ce pittoresque quartier de Saint-Nicolas, un petit musée des plus intéressant, qui ne manquerait pas de devenir vite populaire; Liége aurait ainsi sa « Maison de Grétry » à l'instar d'autres grandes villes qui ont le culte de leurs artistes.

Le projet en question est digne d'encouragement et mérite d'être sérieusement étudié.

X.

NECROLOGIE

Un nouveau deuil vient de frapper l'Institut archéologique liégeois en la personne de Monsieur Paul Lohest, décédé le 22 novembre dernier.

Cette mort est une perte sensible pour notre Société, car c'est celle d'un vaillant de la première heure.

Paul Lohest consacra, en effet, de longues années à relever, en de nombreux manuscrits illustrés, l'épigraphie à peu près complète de l'ancien pays de Liége; ce travail comprenait également une riche collection de frottis reproduisant des pierres tombales, dont les plus anciennes représentaient l'épitaphe d'*Amabilis* retrouvée à Maestricht et l'inscription mérovingienne du roi Sigebert II, découverte par lui à Glons il y a quelque dix ans.

Digne émule et continuateur du regretté chanoine Henrotte, il avait également réuni de nombreux recueils de nos anciens armoriaux, le tout classé dans des tables établies sur fiches. Cette collection unique constitue une précieuse contribution à l'histoire du pays de Liége.

Il serait superflu de remémorer la part prépondérante qu'il prit en 1905 à l'Exposition de l'art ancien ; la croix de chevalier de l'ordre de Léopold fut la récompense bien méritée d'une collaboration aussi active qu'éclairée.

Est-il nécessaire de rappeler l'année 1907, au cours de laquelle furent, sous sa direction, effectuées les fouilles de la place Saint-Lambert, dont il publia les plans avec une exactitude mathématique? Ses recherches amenèrent la mise au jour des plus vieux souvenirs de la Cité et enrichirent notre Musée archéologique de maints objets de valeur.

Ce fut grâce à lui encore que la Ville de Liége vota non seulement les subsides nécessaires aux fouilles, mais encore la construction de ce caveau où sont conservés les premiers vestiges des âges disparus (fond de cabane néolithique, hypocauste belgo-romain, substructions successives des trois cathédrales Saint-Lambert).

Il fut, au reste, en maintes occasions, le porte-parole de notre Institut au Conseil communal, où il était universellement estimé; sa voix, justement autorisée, y était écoutée et son heureuse influence s'exerçait sur ses collègues sans distinction de parti.

Je ne veux pas, en terminant passer sous silence une des qualités marquantes qui distinguait l'ami que nous venons de perdre: passionnément épris de l'archéologie régionale et doué d'une mémoire prodigieuse, Paul Lohest avait à cœur de vulgariser ses multiples connaissances ; c'était pour lui une vraie satisfaction de documenter ceux — et ils furent nombreux — qui avaient recours à son érudition. Il tenait à rendre service; il aimait à obliger sans ostentation.

Ainsi, l'Institut archéologique liégeois, justement reconnaissant, conservera-t-il pieusement son souvenir.

G. RUHL.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

[illegible]. Louis, 97.
[illegible]CHOT DE CROY, Le duc d', [illegible]
[illegible]EXANDRE, Le Dr Jos., membre [illegible]cédé, 91.
[illegible]ARD, Pierchon, 88.
[illegible]BILIS, 132.
[illegible]Y, 101-104.
[illegible]EESSENS, François, 60. — [illegible]an-André, 60.
[illegible]OINE, chevalier, 93-96, 109.
[illegible]ONIN LE PIEUX, 52.
[illegible]STE, Le duc d', 77.
[illegible]KEL, Jean d', prince-évêque de Liége, 131.
ARDESPINE, Catherine d', 100, 101.
ARGENTEAU, 58, 79.
AWANS, Humbert-Corbeau d', 73, 74.

BALDÉRIC II, évêque de Liége, 123.
BALEN, Pierre, 98.
BAR, Thibaut de, évêque de Liége, 131.
BAVIÈRE, Ernest de, prince-évêque de Liége, 85. — Ferdinand de, prince-évêque de Liége, 100, 101. — Jean-Théodore de, prince-évêque de Liége, 85. — Joseph-Clément de, prince-évêque de Liége, 57, 85. — Maximilien-Henri de, prince-évêque de Liége, 46, 100, 101.
BERGHES, Corneille de, prince-évêque de Liége, 131. — Georges-Louis de, prince-évêque de Liége, 60. — Robert de, prince-évêque de Liége, 110.
BOLZÉE, N. de, 95.
BOMAL, 75.
BORMANS, Aléide, 11.
BOURBON, Louis de, prince-évêque de Liége, 131.
BRAIVES, 26.

CAROLI, Charles, 97.
CASSAL, Le fief de, 75. — Claire-Joseph de, 76. — Henriette-Ernestine de, 76.
CHASTEAU, Lancelot de, 110, 111.
CHESTRET, le baron de, 100.
CHIROUX, Les, 46.
CHOKIER DE SURLET, Gilles-Erasme de, 63.
CLÈVE, Josse van, 117.
COCLERS, 102.
COGNOULLE, Simon, 103.

Cornillon, La léproserie de, 74.
Cour, Jean Del, 14, 15, 16, 103.
Courte-Coxhe, Juette à la, 74.
Curtius, 100.

Dampierre, Gui de, 109.
Declaye, 16, 51.
† Demarteau, Joseph, membre décédé, 64.
Desmoulins, Aldegonde, 64.
Dewandre, 16.
Diericx, François, abbé de Saint-Sauveur, 101.
Donceel, 21.
Douffet, Catherine, 101. — Gérard, 43, 96-101.
Douven, Jean-François van, 97.
Durer, Albert, 80.
Duval, Henri, 80.

Evrard, 16, 87, 102.

Fallais, 24.
Fassin, 8.
Fisen, Englebert, 103.
Flaveau, Le baron de, 76.
Flémalle, peintre, 101.
Fléron, 87.
Fontaine, Le seigneur de la, 76.
Fooz, de, 95.
Fossoul, Evrard-Urbain, bourgmestre de Liége, 77.
† Fraipont, Julien, membre décédé, 27, 32.

Genoels-Elderen, 62.
Glons, 132.
Gomsé, Nicolas de, abbé de Beaurepart, 98.
Gossuart, G.., chanoine d'Amay, 101.
Groesbeek, Gérard de, prince-évêque de Liége, 110, 131.
Grune, Le château de, 76.

Halleux, 8.
Hamal, 70, 97.
Hamoir, 15.
Hannot, Jean, 44, 46.
Hans, 16.
Hanxeller, Charles de, 10
Hardy, Charles, 97.
Heinsberg, Jean de, prince de Liége, 8, 131
Hermalle-sous-Argenteau
Hermalle-sous-Huy, 75.
Herstal, 50.
Hocht, Marie de, 100.
Hollogne-aux-Pierres, 51.
Honthoir, Arnold du, 57.
Horion-Hozémont, 67.
Houlten, Libert, 14.
Hubert, saint, 123.

Jean-Guillaume, électeur tin, 98.
Juliers, Alexandre de, évêque Liége, 131.

Kinet, Nicolas, 111.

Lambertin, Gabriel, 97.
Lambinon, 16, 51.
Lamsweerde, 100.
Lanay, Louis de, 85.
Lapide, notaire, 14.
Latour, 87.
Lens-sur-Geer, 85.
Lexhy, 67.
— Humbert de, 74.
Leyen, Henri de, évêque de 131.
Libert, Georges, 111,
Liedekerke, Charles-Anto 70.
Liége, Saint-Christophe,

-Sainte-Croix, 83.
NVERLO, de, 100.
OÉ. Le baron de, 38.
LOMBEST, Paul, membre décédé, 13a.
LOMBARD, Lambert, 80.
LOSCIN, Antoine de, 95. — Henri de, 95.
LOUIS, Jean-François, 57. — Nicolas, 57.

LAESTRICHT, 132.
LALCHAIR, Jean, 14.
LARCHE, Jacques de, 13.
LARCK, Erard de la, prince-évêque de Liége, 19, 105.
LARNEFFE, 118.
LAXIMILIEN, empereur, 21.
LÉLOTTE, peintre, 102, 103.
LERODE, de, 77.
LEUNIER, Constantin, 87.
LEWEN, Arnold de, 11. — Gérard de, 11.
LICHEROUX, 87.
LONTFERRAT, 75.
ONULPHE, saint, 123.
OREAU, Guillaume de, 101.
OXHON, Ernest, 71. — Léopold, 71. — Sophie, 71, 111.

MUR, Frédéric de, évêque de Liége, 131.
TALIS, 80, 97, 100.
TGER, 123.

, sainte, 102.
TERGAA, Regnier de, 100.
ERT, évêque de Liége, 131.
TREMONT, J.-B. d', 101.
EYE, 58, 78.

ENIER, Joachim, 114.
NSTER, 13.

PÉRALTA, La marquise de, 97, 100.
PIERPONT, Hugues de, prince-évêque de Liége, 131.
POLLARD, 8.
POTESTA, de, 75.

RAMEY, Jean, 14.
ROCH, saint, 114-117.
RYCKHOLT, 119.

SAINT-NICOLAS-EN-GLAIN, 96.
SAINTE GERTRUDE, 119, 128.
SAINTE-WALBURGE, La citadelle de, 46-50.
SELYS, François de, 101. — Michel de, 100.
SIGEBERT II, 132.
SLUSE, René-François de, abbé d'Amay, 103.
SNYDERS, peintre, 87.
SOIRON, 87.
SOUMAGNE, 87.
SPANGEN, de, 77.
SUAVIUS, graveur, 80.
SURLET, Erasme de, 67. — Jacques-Ignace de, 67.
SUTENDAEL, 130.

VAL-BENOÎT, 57.
VALDÈS, Anne, baronne de, 67.
VALDOR, J., 80.
VANDERWERCK, 102.
VAUBAN, 48.
VELBRUCK, Le prince de, 48.
VISÉ, 89.

WAILLEY, Anne de, 75. — Gérard de, chanoine de Flône, 76.
WALTHÉRY, Jean, notaire à Liége, 111.
WANSOUL, Le comte de, 60.
WESTENRADE, Jean, 13, 14.

Wihogne, 58.
Wittert, 24, 40.
Woelmont, de, 88.
Woestenraedt, 88.
Wooт de Trixhe. Catherine de, 68.
Xhendelesse, 87.
Zaeringen, Raoul de, prince-évêque de Liége, 123, 126.
Zuylen, Gustave van, 79. — Joseph van, 79. — Paul van, 79.

ERRATUM :

P. 122. Dans la phrase : M. Jean Servais, conservateur-adjoint, est élu à l'unanimité, moins un bulletin blanc, conservateur du Musée, *supprimer* les mots « moins un bulletin blanc ».

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

Balau, Sylvain. — Tableau liégeois du commencement du XVI^e^ siècle 11

Bourgault, Camille. — Sculptures liégeoises (XV^e^ siècle) 83

— Chapiteau et bases de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert 123

Brahy-Prost, E. — Armoire liégeoise de la première moitié du XVI^e^ siècle 19

Brassinne, Joseph. — Têtes d'hommes en terre cuite (XVIII^e^ siècle). 55

— Porte en chêne sculpté (commencement du XVI^e^ siècle). 105

Colleye, F. — Saint Roch attribué à Joachim Patenier . 114

Jorissenne, G. — Les quatre docteurs de l'église latine conférant sur le Saint-Sacrement de l'Eucharistie, peint par Gérard Douffet. 43

Une lettre de Jean-André Anneessens. 60

Les œuvres de Douffet 96

Moret, J. — Monument funéraire de Jacques-Ignace, baron de Surlet († 1714) et d'Anne-Emérentianne, baronne de Valdès († 1699) 67

Pety de Thozée, Jules. — Le fief de Cassel à Hermalle-sous-Huy 75

Polain, Eug. — La maison du Tortai d'or 3

— Analectes liégeois 13

— Excursion à Amay 101

— Place Saint-Lambert 104

— Au musée archéologique 104

— Analectes 110

Poncelet, Edouard. — Sigillographie liégeoise. Sceau de Humbert Corbeau, seigneur d'Awans, 1245 . . 73

R.-J. D. — Nos excursions 87

Renard, Lucien. — Nos expositions . . . . . .
— Nos conférences . . . . . , ...
— Numismatique liégeoise . . . . . .
— Nos collections . . . . . .
— Julien Fraipont . . . . . .
— Découverte archéologique et fouilles à Herstal. .
— Nécrologie (M. Joseph Demarteau). . . . . .
— La donation Moxhon . . . . . .
— Nécrologie (M. Joseph Alexandre). . . . . .
— Dalle funéraire du chevalier Antoine 9
— Découverte archéologique rue des Prémontrés .
Ruhl, G. — La citadelle de Liége . . . . . .
— Nécrologie (M. Paul Lohest) . . . . . .
Servais, Jean. — Nos expositions 39,
— Nos collections 39,
T. — A propos de Jean Del Cour . . . . . .
Vercheval, F. — Un peigne (?) préhistorique . . . . .
X. — A Fallais . . . . . .
— Exposition publique et gratuite à la salle Wittert.
— Exposition de collections liégeoises . . . . .
— Congrès archéologique et historique de Liége 1909
— Hypocauste place Saint-Lambert . . . . . .
— En Outre-Meuse . . . . . .
— A Saint-Jacques . . . . . .
— Vieux-Herstal . . . . . .
— Collection Henri Duval . . . . . .
— Monuments historiques liégeois. . . . . .
— A Visé . . . . . .
— A Saint-Antoine . . . . . .
— Rue Sainte-Aldegonde . . . . . .
— A la maison Curtius. . . . . .
— A Sainte-Marguerite . . . . . .
— Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liége . . . . . .
— Numismatique liégeoise . . . . . .
— La maison de Grétry . . . . . .
Z. — Nos excursions : Excursion à Oupeye et à Argenteau
— Excursion à Sainte-Gertrude et visite du Musée archéologique liégeois par la Société allemande d'anthropologie . . . . . .

'ABLE DES MATIÈRES

18 novembre 1909 1
archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
C. — La maison du Tortai d'or 3
tions 6
ences 7
que liégeoise 8
nique archéologique (suite) : Les livres . . . 8
17 décembre 1909 9
archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
Tableau liégeois du commencement du XVI[e] siècle. 11
iégeois. 13
e Jean Del Cour 14
tions 15
nique archéologique (suite) : Conférences publi-
r l'archéologie et l'histoire du pays de Liége. —
itions d'œuvres d'art 16
10 janvier 1910 18
archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
– Armoire liégeoise de la première moitié du
I[e] siècle 19
ions. 22
tions 23
nique archéologique (suite) : A Fallais. — Exposi-
ublique et gratuite à la salle Wittert. 24
25 février 1910 25
ipont 27
itions 39
ions. 39
nique archéologique (suite) : Exposition à la salle
t. — Exposition de collections liégeoises . . . 40

Séance du 3 avril 1910 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). XLII. — Les quatre docteurs de l'Eglise latine conférant sur le Saint-Sacrement de l'Eucharistie, peint par Gérard Douffet . . . . . .
La citadelle de Liége . . . . . .
Découverte archéologique et fouilles à Herstal . . . . .
Nos expositions . . . . . .
Nos collections. . . . . .
Petite chronique archéologique (suite) : Congrès archéologique et historique de Liége 1909. — Hypocauste place Saint-Lambert . . . . . .
Séance du 29 avril 1910 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). XLIII. — Têtes d'hommes en terre cuite (XVIII^e^ siècle).
Nos collections. . . . . .
Nos excursions. . . . . .
Un peigne (?) préhistorique . . . . . .
Une lettre de Jean-André Anneessens . . . . . .
Petite chronique archéologique (suite) : En Outre-Meuse. — A Saint-Jacques. — A Herstal . . . . . .
Nécrologie . . . . . .
Séance du 27 mai 1910 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). XLIV. — Monument funéraire de Jacques-Ignace, baron de Surlet († 1714) et de Anne-Emérentianne, baronne de Valdès († 1699). . . . . .
La donation Moxhon. . . . . .
Sigillographie liégeoise. Sceau de Humbert Corbeau, seigneur d'Awans, 1245 . . . . . .
Le fief de Cassal à Hermalle-sous-Huy. . . . . .
Nos collections. . . . . .
Nos excursions. Excursion à Oupeye et à Argenteau . . .
Petite chronique archéologique (suite) : Collection Henri Duval. — Monuments historiques liégeois . . . . .
Séance du 24 juin 1910 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). XLV. — Sculptures liégeoises (XV^e^ siècle) . . . . .
Nos collections. . . . . .
Nos expositions . . . . . .
Nos excursions. . . . . .
Petite chronique archéologique (suite) : A Visé. — A Saint-Antoine. — Rue Sainte-Aldegonde . . . . . .

position d'Art ancien. L'Art belge au XVII^e siècle . 90
ie 91
e archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
I. — Dalle funéraire du chevalier Antoine (commencement du XIII^e siècle) 93
es de Douffet 96
à Amay 101
onique archéologique (suite) : Place Saint-Lambert.
Musée archéologique 104
position d'Art ancien. L'Art belge au XVII^e siècle . 104
e archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
II. — Porte en chêne sculpté (commencement du XVI^e siècle) 105
de la dalle funéraire du chevalier Antoine . . . 109
. 110
onique archéologique (suite) : A la Maison Curtius.
Sainte-Marguerite 111
position d'Art ancien. L'Art belge au XVII^e siècle . 112
29 juillet 1910 113
e archéologique de l'ancien pays de Liége (suite)
III. — Saint Roch attribué à Joachim Patenier. . 114
tions. 118
rsions. Excursion à Sainte-Gertrude et visite du
e archéologique liégeois par la Société allemande
hropologie 119
onique archéologique (suite) : Les fonts baptismaux
glise Saint-Barthélemy, à Liége. 120
rentrée du 30 octobre 1910 121
e archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
V. — Chapiteau et bases de l'ancienne cathédrale
Saint-Lambert 123
te archéologique rue des Prémontrés 127
Grand-Pressigny trouvés à Sainte-Gertrude. . . 128
ronique archéologique (suite) : Numismatique
oise. — La Maison de Grétry 131
e 132

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

6e ANNÉE

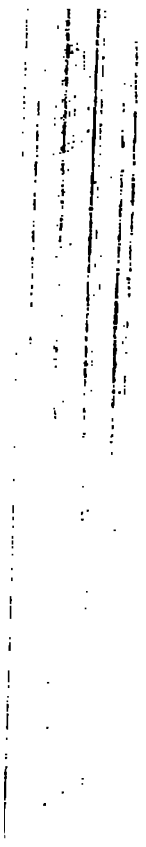

ARCHÉOLOGIQUE

S DE LIÈGE

—

ME ANNÉE

—

1911

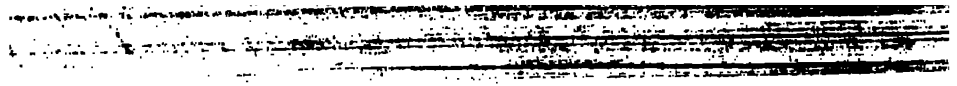

6e ANNÉE, N° 1. JANVIER 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 27 novembre 1910.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

44 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; J. Hamal-Nandrin et A. Baar, conservateurs-adjoints; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, de Buggenoms, M. De Puydt, le baron de Sélys Longchamps, Th. Gobert et F. Magnette, membres effectifs; MM. A. Bidart-Rasquinet, A. Bouhon, N. Capelle, J. Closon, F. Colleye, E. Couvreux, Mme C. P. Cruger, MM. H. Dabin, Ch. Defrecheux, J. Delheid, Ch. Demany, le chevalier M. de Mélotte, le baron E. de Sélys, D. Gérard, M. Gérimont, P. Guillick, L. Jamin, H.-A. Johnson, L. Ledru, le major Marcin, A. Micha, A. Moyano, P. Nyst, A. Pirlot, J. Plomdeur, V. Rubbers, F. Sacré, Ch. Sépulchre, Ch. Thonet et D. Wéry, membres associés ou correspondants.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du tome XL du ***Bulletin*** avance lentement.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire dépose: *a*) un travail de M. V. Robert, intitulé: «***Etude sur les origines de l'industrie***

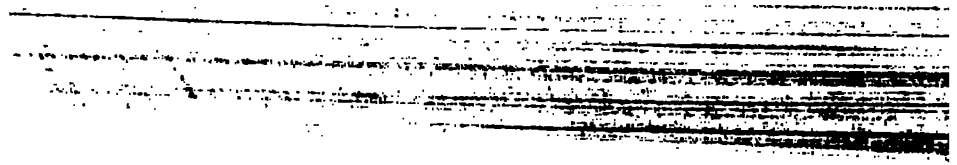

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

6me ANNÉE

1911

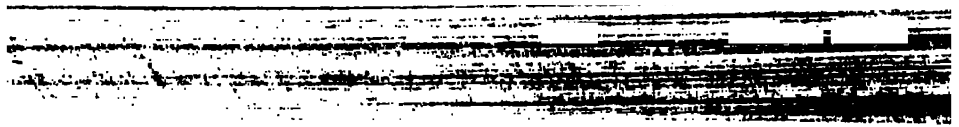

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

6me ANNÉE

1911

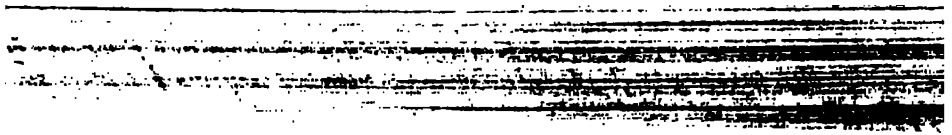

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

6me ANNÉE

1911

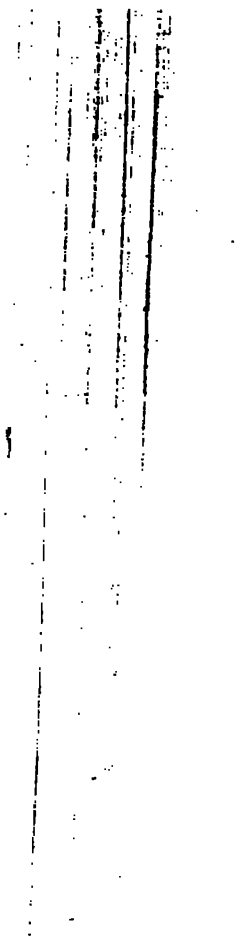

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

6me ANNÉE

1911

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

6me ANNÉE

1911

duquel on compte reconstituer la « Maison Grétry » et doter notre ville d'un petit musée artistique particulièrement intéressant. De nombreuses adhésions, la plupart déjà de personnalités en vue, tant du pays que de l'étranger, sont parvenues au susdit Comité de patronage.

X.

NECROLOGIE

Un nouveau deuil vient de frapper l'Institut archéologique liégeois: ce mercredi 11 janvier est décédé, en son château de Longchamps lez-Waremme, M. le baron Raphaël de Sélys Longchamps.

Issu d'une de nos anciennes familles nobles les plus considérées dont notre Société, dès sa fondation, compta des représentants dans ses rangs, le défunt s'était, de bonne heure, intéressé à l'archéologie; il était, du reste, un collectionneur d'un goût délicat.

Entré à l'Institut le 17 mars 1891, il en avait été nommé membre effectif le 27 avril 1906.

Rares furent celles de nos séances auxquelles il n'assista point, car il ne craignait pas de se déplacer spécialement pour venir à nos réunions. Homme d'un caractère sympathique et doué d'une affabilité peu commune, il s'était concilié l'estime de ses collègues; en maintes circonstances aussi, il sut nous prêter son appui moral et financier.

L'Institut gardera du baron Raphaël de Sélys Longchamps un souvenir reconnaissant.

L. R.

AVIS

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1911 seront sous peu mises en circulation. Les membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

6e ANNÉE, Nos 2-3. FÉVRIER-MARS 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*)
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

La Chronique Archéologique n'ayant pu paraître au mois de février, par suite de la grève des typographes, le présent numéro comporte la matière de deux fascicules (février-mars).

Séance du 18 décembre 1910.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

48 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; H. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, de Buggenoms, M. De Puydt, le baron de Sélys-Longchamps, le baron de Sélys-Fanson, F. Hénaux, F. Magnette, E. Polain, G. Rasquin, Mgr Schoolmeesters et le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. A. Bidart-Rasquinet, A. Bouhon, N. Capelle, M. Cloes, l'abbé J. Coenen, E. Couvreux, H. Dabin-Boseret, J. Delaite, J. Delheid, Ch. Demany, le baron Edmond de Sélys-Longchamps, le baron Maurice de Sélys-Longchamps, M. Fraipont, D. Gérard, M. Gérimont, P. Guillick, M. Jolet, l'abbé A. Kairis, F. Ledent, L. Ledru, le major Marcin, J. Mativa, F. Mawet, A. Micha, J. Plomdeur, H. Polain, V. Robert, V. Rubbers, F. Sacré et E. Snyers, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. J. Brassinne, Th. Gobert, N. Lequarré et M. Lohest.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est approuvé sans observations; il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du tome XL du Bulletin avance normalement.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que M. Micha lui a fait parvenir le manuscrit de son travail sur *la Fondation Darchis.* Sont nommés rapporteurs: MM. G. Ruhl, Th. Gobert et F. Magnette.

M. le secrétaire communique une lettre de M. le chevalier C. de Borman demandant à être remplacé comme commissaire du travail présenté par M. Delaite. Sur la proposition de M. Ruhl, M. E. Fairon est nommé rapporteur de ce travail en lieu et place de M. de Borman.

Communication de M. V. Robert: Les origines de l'industrie houillère au pays de Liége. — M. le président félicite et remercie le conférencier de sa très intéressante communication.

Election d'un membre effectif. — L'assemblée n'étant pas en nombre, l'élection est remise à la séance de janvier.

Nomination d'un membre de la Commission des publications et d'un membre de la Commission de vérification des comptes. — M. F. Magnette est nommé membre de la Commission des publications pour continuer le mandat de M. le Dr Alexandre, décédé. M. C. Rasquin est nommé membre de la Commission de vérification des comptes en remplacement de M. G. Ruhl, qui, devenu président, fait de droit partie de cette Commission.

Résultats de fouilles pratiquées dans le Condroz. — M. Fernand Hénaux présente à l'assemblée, en les accompagnant d'un court commentaire, un certain nombre d'objets en bronze, en verre et en terre cuite qu'il a retrouvés au cours des fouilles pratiquées par lui dans le Condroz.

M. le président félicite cordialement M. Hénaux de sa nouvelle découverte et le remercie du zèle avec lequel il continue à diriger les fouilles de l'Institut.

Nomination de nouveaux membres associés. — MM. Duparque, Lhoest-Beaudrihaye, Ernest Mawet, Jean Dabin et Edmond Saci sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. J. Servais communique un certain nombre de dons parvenus au Musée depuis la dernière séance. Des remerciements sont votés aux donateurs MM. Leclercq, le chanoine Gaillard et E. Brahy-Prost.

M. De Puydt insiste sur l'importance de la donation de M. le chanoine Gaillard qui s'est dessaisi en faveur du musée de toute sa collection d'antiquités préhistoriques, belgo-romaines et franques.

M. le président communique enfin à l'assemblée les trois monnaies

liégeoises que l'Institut a acquises à la vente Piat pour le médaillier de la Ville de Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XLIX. — LE « CAFE DE L'ISLE » A LIEGE.

(XVII[e] siècle).

La vieille maison à deux pignons et aujourd'hui disparue que représente notre dessin (1) était située au coin de la rue du Pot d'Or et de la rue des Dominicains, ou, pour parler comme les anciens, au coin de la rue des Prêcheurs et de la rue du Laveur. Vers la rue des Dominicains, elle joignait à une porte avec boutique ou étal, qui était l'entrée d'une ancienne boucherie ou abattoir, dont la façade se trouvait en Bergerue.

On l'appelait alors la maison de l'*Olifant* (2) et elle appartenait, semble-t-il, à l'hospice des *Communs Pauvres de la Cité*, situé jadis à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui, rue Vinâve-d'Ile, le passage Lemonnier.

Le rez-de-chaussé était en pierre, assez bas de plafond, et avait vers la rue du Pot d'Or quatre vitrines saillantes. Les étages étaient en ais de bois, bourrés de briques et de plâtras.

C'était une de ces anciennes constructions où, comme le constatait au XVII[e] siècle Philippe de Hurges, habitaient plusieurs ménages. Le bâtiment lui-même, d'ailleurs, semblait être formé de plusieurs maisons différentes.

Son aspect n'était rien moins que luxueux, mais c'était

(1) J'ai déjà eu l'occasion de signaler le café de l'Isle dans mon étude intitulée *Les Maisons en bois à pignons à Liége*. Voy. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVII (1907), p. 100, pl. IV.

(2) Au sujet de la maison de l'Olifant, voyez Th. GOBERT, *Les rues de Liége*, t. III, pp. 293, 300, etc.

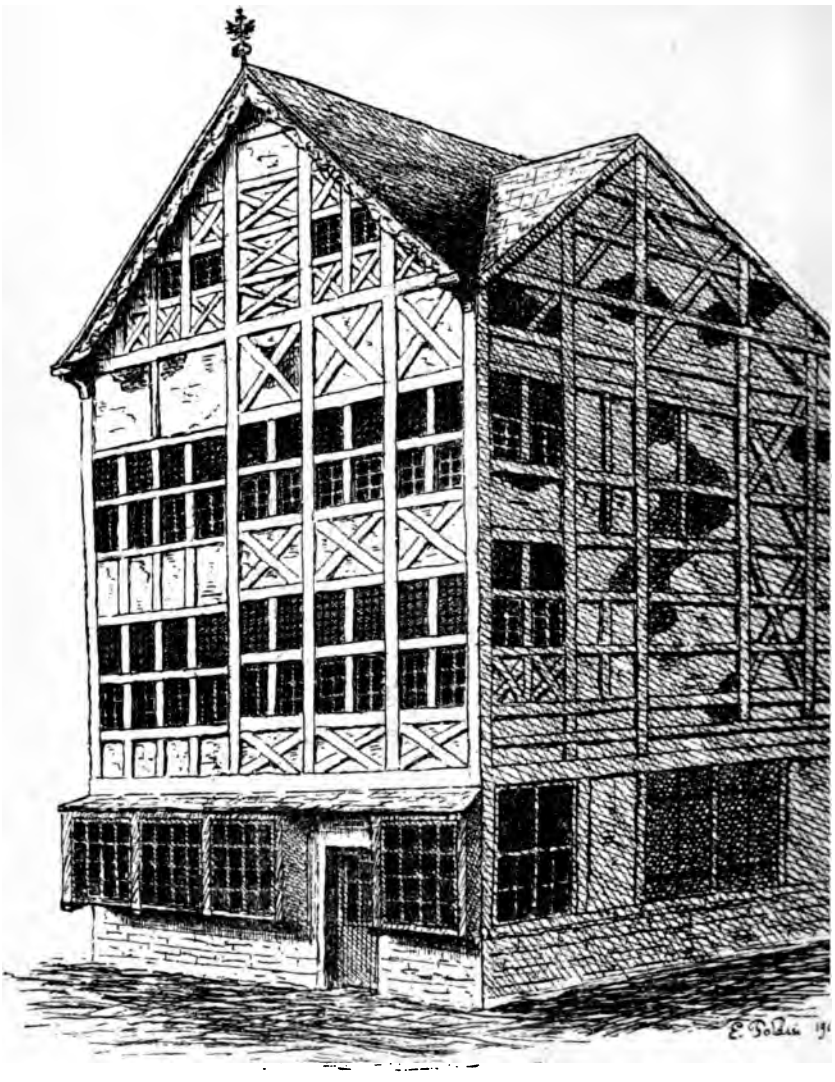

Le « Café de l'Isle » à Liége (XVII^e siècle).

bien le type de ces maisons bourgeoises fort nombreuses à Liége dans les rues commerçantes et industrielles. Dans son dernier état, c'était, sous le nom de *Café de l'Isle*, un cabaret fort bien achalandé où les voisins allaient, le soir, « trémeler » et boire la bonne bière du pays.

Eug. POLAIN.

NOTES D'ARCHIVES CONCERNANT LA VENTE DE TROIS TABLEAUX DE GERARD DOUFFET

M. G. Jorissenne, en publiant récemment la liste des œuvres du peintre Gérard Douffet [1], a fait appel aux informations de quelque heureux possesseur des ouvrages du maître. Je crois répondre également à son désir, en publiant certains documents d'archives qui concernent les tableaux de l'artiste auquel il s'intéresse.

Un heureux hasard me permet de faire la lumière sur la vente de la grande peinture exécutée par Douffet, pour l'église des Frères Mineurs, à Liége. Rappelons tout d'abord en peu de mots l'histoire de cette toile.

Douffet était revenu d'Italie en 1623, et devait bientôt après acquérir en notre cité une renommée considérable.

En 1624, Dom Charles Hardy lui commande, pour l'église de l'abbaye de Saint-Laurent, une grande composition où il représente l' « Invention de la Sainte Croix ».

Peu de temps après, c'est Charles Caroli, bourgmestre de la Cité, qui lui fait exécuter une toile de grandes dimensions, pour orner la tombe de sa femme, Aïlyde Gabriel. Celle-ci était morte le 24 septembre 1625 et avait été enterrée dans la sépulture des anciens chevaliers et bannerets de Hesbaye, Charles de Limont dont Charles Caroli prétendait descendre et dont il portait les armoiries [2].

Ce tombeau se trouvait dans le chœur de l'église des Frères Mineurs ; c'est là, au-dessus de la tombe, que fut placée en 1627 la peinture de Douffet.

C'était donc, selon l'usage du temps, un mémoire pieux ; en même temps le tableau servait à glorifier l'illustre fondateur de l'ordre des Frères Mineurs, saint François d'Assise.

On y voyait le pape, Nicolas V, rendant visite au tombeau

[1] *Chronique archéologique du pays de Liége*, 5e année (1910), pp. 96-101.

[2] ABRY, *Les Hommes illustres*, p. 29.

du patriarche d'Assise. Une inscription et un chronogramme rappelaient la date du placement du tableau et les noms des donateurs.

Cet écriteau fut conservé, même après la vente; Abry, dans son *Recueil héraldique* (1), en donne la teneur.

La voici:

D. O. M.

« PAUPERUMQUE PATRIARCHAE FRANCISCO HANC SERAPHICI » SEPULCHRI ICONEM INVIOLATI AFFECTUS INDICEM ERGA CON- » JUGEM DOM^lam^ ALEIDEM GABRIEL VITA FUNCTAM ANNO 1625 » SEPTEMBRIS 24. HON^bilis^ VIR CAROLUS CAROLI SUPERSTES » PONEBAT ANNO 1627 QUI OBIIT 21 JUNII 1658 ».

VERE SVM VNICA PAVPERTATE DIVES.

Cette toile, dont la vente fait le sujet de cette note, était réellement remarquable et par les qualités que l'artiste y montrait et par les dimensions qui lui avaient été données: elle mesurait 3 m. 64 de hauteur sur 3 m. 07 de largeur. Au dire d'Abry, c'était un mémoire éclatant et qui devait rendre à jamais célèbre le nom des Caroli.

Malheureusement, pour la gloire de l'artiste liégeois, surtout, il allait, au commencement du XVIII^e^ siècle, disparaître de notre ville, enlevé de sa destination pieuse et funèbre, à la fois. Un fâcheux amateur des œuvres du maître, S. A. E. Jean-Guillaume-Joseph, prince de Bavière, duc de Neubourg et électeur palatin, l'acheta aux religieux qui n'osèrent le refuser au prince allemand; la famille, au reste, ne faisait elle-même aucune opposition au transport.

La même année, c'était en 1700 (2), le prince électeur fit l'acquisition de « l'Invention de la Sainte Croix » à l'abbaye

(1) ABRY (Loyens). *Recueil héraldique des membres du conseil ordinaire de la principauté de Liége*, p. 393.

(2) ABRY, *op. cit.*, p. 191.

de Saint-Laurent et de la « Vocation de l'apôtre saint Jacques », appartenant à l'hospice du Petit Saint Jacques (1).

Nous savons quelque chose de précis sur la vente de ce dernier tableau. M. J. Helbig a reproduit à ce sujet la délibération des administrateurs de l'Hospice du Petit Saint Jacques (2).

Il n'en est pas de même pour la vente des tableaux de l'abbaye de Saint-Laurent et ceux des Frères Mineurs. On ne connaît que les dates où elles eurent lieu : ce fut en 1700 et non vers 1710, comme le dit M. Jorissenne, contredisant Abry, mais sans citer sa source.

Nous allons voir que la date donnée par Abry est exacte, mais peut-être n'en est-il pas de même pour le prix de vente. Abry et, quelques années plus tard, les bénédictins, Martène et Durand (3) ne font que répéter les propos plus ou moins intéressés des vendeurs, pour couvrir un acte regrettable et qui sont l'excuse ordinaire du trafic des objets d'art : la forte somme à toucher qui aidera à faire des restaurations importantes.

Le document que nous avons découvert va remettre les choses au point, pour le tableau du « Sépulchre de saint François » en même temps qu'il redressera les erreurs des historiens d'art sur ce sujet.

Un acte du protocole du notaire Henri Mouilhet (4), à la date du 5 avril 1704, nous apprend que c'est le 7 juin 1700, que le contrat de la vendition fut fait, mais sans désigner le nom du notaire qui le dressa. Toutefois, la vente ne fut réalisée qu'en 1704, et c'est ce qui fait l'objet de l'acte du notaire Mouilhet.

Au jour susmentionné, le bibliothécaire de S. A. S., le

(1) J. Helbig, *Histoire de la peinture et de la sculpture au pays de Liége*, p. 234-235.

(2) Ibidem, p. 235.

(3) *Voyage littéraire*, t. II, p. 194.

(4) Nre Mouilhet, H. Années 1704 à 1706, fol. 44. Archives de l'Etat à Liége

Sr Jean Buchels (ou de Buchel), paie aux RR. PP. gardiens et conventuels des Frères Mineurs de Liége, spécialement convoqués et capitulairement assemblés dans la chambre du P. procureur du couvent, la somme de 5000 fl. bb, faisant 1250 écus argent de permission, prix convenu, pour la peinture appelée Le Sépulchre de saint François, extante dans le chœur de l'église des dits pères.

Les pères donnent quittance de la somme et reconnaissent avoir reçu la copie de ladite peinture que leur a fait faire S. A. E. et se déclarent entièrement contents des conditions réservées au contrat de vendition. Fait le 7 juin 1700.

Signent, à cet acte, les témoins: Henri-François de Fromenteau, avocat et Mre Gérard Sacré (menuisier) et les pères présents: fr. Louis Bouillenne, gardien; fr. Antoine Ghinotte; fr. Pierre du Château; fr. Joseph de la Valle; fr. Nicolas de Fossé; fr. François Montfort; fr. Daniel Brecin; fr. Denis Neufcourt; fr. Herman Lombart; fr. Dieudonné de Fossé; fr. Hubert Arnoldi; fr. Louis Stiennon (procureur); fr. Léonard Nihet; fr. Nicolas Cox.

Ainsi donc, le tableau de Douffet fut cédé par les Frères Mineurs, non pour 10.000 livres, comme les auteurs du temps le racontent, mais, pour la moitié de cette somme.

Mais S. A. E. éprouva-t-elle quelque remords d'acquérir aussi avantageusement cette importante peinture, alors qu'elle avait donné un prix plus élevé à l'abbaye de Saint-Laurent et à l'hospice du Petit Saint-Jacques, ou bien reçut-elle quelques observations des Frères Mineurs? Quoiqu'il en soit, deux jours après le paiement mentionné plus haut, le 7 avril 1704, il y avait au couvent de Liége, nouvelle assemblée capitulaire des religieux, où le même notaire Mouilhet dresse un second acte en leur faveur (1).

On y lit que lors du paiement fait par le Sr Jean de Buchel, pour S. A. E., celle-ci a fait savoir aux pères qu'elle serait d'intention, par pure générosité et libéralité, outre le

(1) Nre H. Mouilhet, Années 1704 à 1706, aux Archives de l'Etat à Liége.

prix convenu, de leur faire faire de nouveaux sièges dans le chœur de leur église.

Mais les pères l'avaient priée, qu'au lieu de celà, elle voulût bien leur donner quelque chose, pour fonder, dans leur église, un anniversaire pour ladite Altesse, ses prédécesseurs et successeurs de la Maison Palatine. Ce à quoi elle a acquiescé.

C'est pourquoi, au nom de S. A. E., l'avocat Henri-François de Fromenteau, commis pour la distribution des passeports de S. A. E., compte aux pères 500 écus que ceux-ci promettent d'appliquer à l'achat d'une bonne et valable rente de cent fl. ou environ, qui servira pour dire à perpétuité l'anniversaire. Hors quelle rente, il y aura 50 fl. bb. pour la portion des religieux, et le résidu servira à la sacristie et au couvent. Au cas où la rente serait rédimée, les pères devront chaque fois la réappliquer. Suivent les conditions de la célébration de l'anniversaire: il devra être célébré par le supérieur du couvent avec les plus beaux ornements qu'ils auront et au jour que S. A. E. voudra fixer. La veille du dit anniversaire, on chantera les vigiles. Les pères devront faire tapisser le grand autel et y mettre les armes de S. A.; ériger un catafalque et y placer les bonnet et bâton ducaux. Les armes, bonnet et bâton, seront fournis aux frais de S. A. Enfin, ils devront avertir la veille de l'anniversaire, le résident ou commis de S. A. S., au cas où il y en ait dans cette ville, pour y assister.

Tel est, en résumé, le contenu de ce nouvel acte que signèrent encore tous les Frères Mineurs présents et les témoins: Paul Lambert et Stas Dister.

Cette fois, le marché était définitif: la vente du tableau donné par Charles Caroli en mémoire de sa femme avait rapporté aux Frères Mineurs plus qu'ils n'espéraient: 7.000 fl. ou 1.750 écus. De plus, une copie de moindres dimensions et dont on ne connaît pas l'auteur, remplaça en leur église, où elle se trouve encore, l'original qui entra dans la galerie de l'électeur palatin.

En 1805, l'électeur Maximilien-Joseph de Bavière trans-

porta la collection formée par son prédécesseur à Munich, et, aujourd'hui, c'est à la Pinacothèque de cette ville que se trouve le « Sépulchre de saint François » avec « l'Invention de la Sainte Croix ».

Le troisième tableau, la « Vocation de l'apôtre saint Jacques » a disparu de la collection de Düsseldorf, entre 1751 et 1781.

Seul, Abry avait protesté contre la vente des toiles de Douffet et il le fit avec véhémence. Mais personne, dans la cité ne semble s'être ému de cet odieux marché. On fut toujours chez nous quelque peu matériel ; on ne prise souvent les objets d'art que pour leur valeur vénale. On trouva peut-être que les établissements religieux et charitables, en se permettant le trafic que nous avons raconté, avaient fait une bonne affaire.

Aujourd'hui, aurait-on plus de respect pour les reliques de notre passé artistique? Il est permis d'en douter! C'est une triste, mais nécessaire constatation à faire.

Abbé J. MORET.

SCEAU MATRICE DE MARIE D'ARGENTEAU, VICOMTESSE DE LOOZ (1605-1629).

Le sceau en cuivre jaune dont on trouvera ci-contre la reproduction d'une empreinte, peut être décrit comme suit :

Au centre : un écu en losange, parti de Berlo : d'azur à deux fasces de gueules et d'Argenteau : d'azur à la croix d'or chargée de cinq coquilles de gueules et contournée de vingt croisettes recroisettées au pied fiché d'or, en sautoir. L'écu est sommé d'une couronne à dix-sept perles, dont cinq relevées.

Ce sceau fut gravé, vraisemblablement en 1605, pour Marie-Marguerite d'Argenteau, lorsqu'après la mort de son

époux, Jean de Berlo (1), elle garda comme douaire le comté de Hozémont, la vicomté de Looz et les seigneuries de Fologne et de Keerbergen.

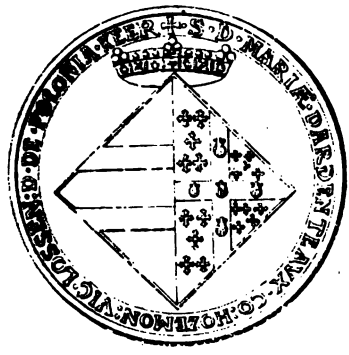

Légende : + S. D. MARIE. DARGENTEAUX. CO : HOZEMON : VIC : LOSSEN : D. DE FOLONIA. KEER.
(Collection de l'auteur).

Pendant son veuvage, Marie-Marguerite d'Argenteau fit exécuter pour l'église de Fologne un fort beau plafond, dont les solides caissons de chêne couvrent encore aujourd'hui la nef de ce temple. Indépendamment des vingt-quatre tableaux représentant des scènes de la vie de la Sainte Vierge, les portraits des évangélistes et ceux de quatre pères de l'Eglise, on y voit représentés les seize quartiers généalogiques de la donatrice et de son époux, savoir :

Berlo, Duras, Cortenbach, Schoeffs ;
Merode, Baux, Corswarem, Boullant.
Argenteau, Alsteren, Malaise, Longchamps ;
Autel, Pallant, Coutreau, Wideux.

La dame douairière de Fologne vécut jusque dans les premiers mois de 1629. Le 28 février de cette année, elle

(1) Nous avons donné une notice biographique sur Jean de Berlo et sur Marie-Marguerite d'Argenteau, en décrivant le sceau de cette dernière dans la *Revue belge de numismatique*, 1909, pp. 427-434.

fit un codicille, instituant des fondations pieuses dans l'église de Fologne, et mourut peu de temps après.

Léon NAVEAU.

NOS CONFERENCES

L'Institut archéologique liégeois a décidé d'organiser, au cours de cet hiver, une série de causeries populaires sur l'archéologie et l'histoire liégeoise, dans le genre de celles qui obtinrent tant de succès les hivers précédents.

Ces séances, qui seront publiques et gratuites, auront lieu le dimanche matin, à 11 heures très précises, à l'Université, en l'auditoire de géologie (2e étage). Entrée par la place de l'Université.

Voici le programme de ces causeries:

Dimanche 12 février, M. René Tahon: *L'opinion publique liégeoise en 1830.*

Dimanche 19 février, M. Jean Dabin: *La politique française à Liége au XVe siècle.*

Dimanche 5 mars, M. François Colleye: *La genèse des œuvres du peintre liégeois Lambert Lombard* (avec projections).

Dimanche 12 mars, M. Charles Fraipont: *L'homme fossile.*

Dimanche 19 mars, M. Eugène Polain: *Mœurs, coutumes et costumes à Liége, à la fin du XVIe siècle* (avec projections).

NOS EXCURSIONS

La première excursion de l'année a eu lieu le dimanche 15 janvier; elle avait pour but la visite de l'église de Saint-Nicolas en Outre-Meuse, ainsi qu'une promenade dans le pittoresque quartier de Dju d'la.

Près de 80 personnes avaient répondu à l'appel du Co-

mité. A 2 h. 3/4 précises a commencé la visite de la très curieuse église de Saint-Nicolas, sous la conduite de M. F. Sacré. C'est avec le plus vif intérêt que nos membres ont parcouru les diverses parties du vieux temple, aux boiseries et sculptures caractéristiques, notamment la sacristie qui constitue un petit musée d'un cachet tout particulier, avec ses lambris et ses riches portes sculptées, ses armoires et meubles Louis XIV et Louis XV.

Le trésor de l'église, très obligeamment exposé à leur intention, leur a fourni l'occasion d'admirer de très beaux reliquaires et de la riche argenterie religieuse: ostensoirs, grands chandeliers gravés et armoriés, etc.

Après une visite au vieux calvaire, tout proche de l'église, les excursionnistes ont pris par la rue des Récollets non sans saluer, au passage, la maison de Grétry, que l'Œuvre des Artistes projette de transformer en un petit musée destiné à renfermer les souvenirs de notre célèbre compositeur.

De là, on s'est rendu dans la rue Porte aux Oies, pour y voir une vieille tour ayant appartenu aux anciennes fortifications du quartier et dont il subsiste encore une notable partie dans les dépendances d'un immeuble de cette rue; puis, après une très pittoresque promenade à travers de petites rues très peu fréquentées du quartier, nos membres sont revenus par les rues d'Amercœur et Puits-en-Sock, qui conservent encore de très intéressantes façades.

A 4 h. 1/2, enfin, on se trouvait réuni, en face de la « Cage aux lions »; il eût, en effet, été impardonnable de quitter le populaire quartier d'Outre-Meuse, sans s'arrêter en Roture, au fameux « Théâtre impérial » des marionnettes. Une représentation extraordinaire y a été donnée en l'honneur de nos membres, qui y ont vu jouer « *Les quatre fils Aymond* » et « *Le chevalier Soleil* », deux pièces toutes empreintes de l'esprit gouailleur wallon.

Nos membres conserveront longtemps, sans doute, un excellent souvenir de cette attrayante excursion.

*
* *

Une nouvelle excursion est en voie d'organisation; elle aura cette fois pour objectif les églises de Sainte-Croix et Saint-Martin et leurs environs.

Disons aussi que pour les mois de mai et de juin, plusieurs autres excursions, la plupart hors ville, sont à l'étude. Elles seront annoncées en temps utile.

Z.

ARCHITECTURE LIEGEOISE

A propos des colonettes de Saint-Lambert.

Dans le nº de décembre dernier de la *Chronique*, M. J. C. Bourgault déclare, p. 126, que les colonettes de Saint-Lambert, découvertes lors des fouilles mémorables qui ont renouvelé notre histoire, sont du Xe siècle. Si cette affirmation pouvait se démontrer, il en résulterait que nos constructeurs wallons auraient précédé tous les architectes connus jusqu'à présent dans l'invention de la griffe. Il convient donc de demander à M. Bourgault de fournir les arguments sur lesquels il s'appuie. Dans mon mémoire sur « *Certaines configurations des moulures à l'époque romane et aux époques ultérieures jusqu'au XVIe siècle* » qui a paru dans le *Bulletin* de l'Institut même (1), j'ai réuni les preuves connues d'une thèse contraire (2), et M. Bourgault voudra bien, j'espère, les discuter.

G. JORISSENNE.

(1) Tome XXXVII, p. 309-319.

(2) Voyez p. 13 et 14 du tiré à part et 318 et 319 de l'article dans le *Bulletin*.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Restaurations. — Décidément, on commence à mieux comprendre en notre bonne ville l'utilité de la conservation et de la remise en état de nos vieilles façades.

Place Saint-Denis, l'ancienne maison aujourd'hui occupée par les magasins et les bureaux de la firme Baar-Lœcharlier, vient de subir une très intelligente restauration; les vieilles façades ont été soigneusement dérochées et restaurées et tel qu'il se présente actuellement, aux yeux des passants, le vieil immeuble fait franchement bonne impression. On sait que cette bâtisse originale était, aux siècles passés, le siège de la Poste impériale de et pour Cologne; dans son grand ouvrage sur « *Les rues de Liége* » (t. I, pp. 476-477), M. Th. Ciobert a raconté toutes les vicissitudes que connut cette construction avant d'être livrée à sa destination actuelle.

On n'a certes pas poussé les soins jusqu'à reconstituer intégralement les façades telles qu'elles furent dans le principe; ce qu'on a fait n'en mérite pas moins d'être signalé et loué.

De même, au coin de la rue Haute-Sauvenière et du Tournant Saint-Hubert, on a tout récemment déroché la façade du vieil immeuble qui subsiste encore en cet endroit, de même que la porte gothique en pierre qui donne accès à l'avant-cour de l'immeuble voisin.

Rue Souverain-Pont enfin, on vient de dérocher et de restaurer la façade du n° 26, façade très intéressante en style Louis XIV.

A Jupille. — On doit à l'initiative du « Vieux Jupille » de voir rétablie sur la place « Oit le Coq » l'ancienne pierre de justice de l'endroit, dite la « pierre Didesse ».

Bien que conçue très modestement, cette reconstitution n'en est pas moins digne d'être signalée.

A la Société de littérature wallonne. — Les journaux locaux ont reproduit le texte de la requête que la *Société de littérature wallonne* a adressée à M. le Ministre des Sciences et des Arts dans le but

d'obtenir une subvention de dix mille francs destinée à assurer la publication du *Dictionnaire général de la langue wallonne* qu'elle prépare depuis plusieurs années déjà.

Il faut espérer que le Gouvernement aura à cœur d'accueillir favorablement cette requête qui a l'appui de tous les Wallons, sans distinction de parti.

Congrès archéologique. — C'est du 5 au 10 août prochain que se tiendra à Malines, le XXII[e] Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Ce Congrès, qui fait suite à celui tenu en notre ville il y a deux ans (du 31 juillet au 4 août 1909) est, dès à présent, assuré d'un plein succès, vu le grand nombre d'adhésions qui sont déjà parvenues au Comité organisateur; celui-ci a, au surplus, déjà reçu toute une série de mémoires des plus intéressants, dont l'impression provisoire est même commencée.

Il importe que les Liégeois participent nombreux à ces assises scientifiques et y fassent traiter des questions intéressant notre archéologie liégeoise ou wallonne.

Célébration Grétry. — L'Œuvre des Artistes, qui continue vaillamment sa campagne en faveur de la « Maison Grétry », a donné le samedi 4 mars courant dans la salle des fêtes du Conservatoire royal de musique, une très intéressante fête musicale consacrée uniquement aux œuvres de Grétry.

Indépendamment de la partie musicale, figuraient encore au programme une causerie de M. H. Lambrechts « *La Revision de l'Affaire Grétry* » ainsi que l'ouverture et les scènes 1, 2, 3 et 4 du *Tableau parlant*.

La *Célébration Grétry* a eu un succès sans précédent et vaudra, à n'en pas douter, de nouvelles sympathies au projet de reconstitution de la Maison Grétry.

X

6e ANNÉE, N° 4. AVRIL 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 janvier 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. G. Ruhl.

45 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; Fl. Pholien, trésorier; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, le baron W. de Crassier, M. De Puydt, G. Jorissenne, G. Kleyer et J. Magnette, membres effectifs; MM. A. Bidart-Rasquinet, F. Bidlot, A. Bouhon, A. Bouhon fils, J. Breuer, N. Capelle, M. Cloes, J. Coenen, F. Colleye, P. Comblen, E. Couvreux, J. Delheid, F. Dumont, D. Gérard, M. Gérimont, G. Ghilain, J. Ghysens, L. Jamin, J. Jedent, L. Ledru, M. Legrand, F. Lohest, A. Micha, L. Nagels, M. Neys, P. Nyst, J. Plomdeur, V. Robert, F. Sacré, E. Sacré, Ch. Sépulchre, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés MM. A. Brahy-Prost, J. Closon et B. Wibin.

En ouvrant la séance, M. le président annonce à l'assemblée la perte que l'Institut a éprouvée en la personne de M. le baron de Sélys-Longchamps, membre effectif; il fait l'éloge du défunt et propose, au nom du Bureau, d'adresser à sa famille une lettre de condoléances (Adhésion unanime).

Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état de publications est satisfaisant et que l'impression se poursuit normalement.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire dépose: a) une note de M. Eug. Polain, intitulée: ***Note sur des musiciens liégeois antérieurs au XVII^e^ siècle.*** — Sont nommés rapporteurs MM. G. Jorissenne, N. Capelle et H. Dabin-Boseret.

b) un travail dont il est l'auteur et ayant pour titre: ***Jean-Remy Marie-Jules baron de Chestret de Haneffe*** (1833-1909). ***Notice biographique.*** — Sont nommés commissaires: MM. M. De Puydt, J. Brassinne et Th. Gobert.

M. le secrétaire donne lecture des rapports déposés par MM. G. Ruhl, Th. Gobert et F. Magnette, sur le travail de M. A. Micha intitulé: ***La fondation Darchis.***

Sur l'avis conforme des rapporteurs, l'assemblée décide que le travail de M. A. Micha sera inséré au ***Bulletin.***

Communication de M. le Dr G. Jorissenne: Etude à faire de quelques anciennes maisons de Liége. — M. le président remercie M. le Dr Jorissenne de son intéressante communication.

Election d'un membre effectif. — M. Léon Halkin, professeur à l'Université de Liége, est élu, à l'unanimité, membre effectif.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. Ch. Fraipont, ingénieur, M. Neys, docteur en droit, G. de Terwangne, K. Hanquet, professeur à l'Université de Liége, A. Simonis, ingénieur, et A. Dreye, rentier, sont élus à l'unanimité, membres associés.

Excursions archéologiques. — M. le président rend compte de l'excursion du 15 janvier dans le quartier de Saint-Nicolas et annonce que le Comité prépare de nouvelles promenades dont la date et le programme seront fixés ultérieurement.

Affaires diverses. — M. le Dr Jorissenne présente quelques observations au sujet d'un articulet paru dans le numéro de décembre de la ***Chronique archéologique*** et relatif aux bases de colonnettes de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert; il ajoute qu'il remettra, à ce propos, à M. le secrétaire une petite note à insérer dans la ***Chronique*** de février.

M. H. Pholien annonce pour le dimanche 5 février prochain la reprise des conférences publiques dans l'auditoire de géologie de l'Université.

M. le conservateur présente les divers dons qui sont parvenus au Musée depuis la dernière séance; sur sa proposition, de chaleureux remerciements sont votés aux donateurs, MM. le Dr Viatour, A. Baar-Magis, P. Comblen et Davin-Rigot.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

L. — PYXIDE EN EMAIL CHAMPLEVÉ DE LIMOGES.
(XIII[e] siècle).

Musée archéologique liégeois.

L'Institut archéologique liégeois doit à la générosité de M. L.-L. De Koninck, professeur à notre Université, la

pyxide reproduite ci-dessus, et qui fut exhumée du sol de Barvaux, il y a quelques années (1).

(1) Voyez *Chronique archéologique du pays de Liége*, 5[e] année, p. 22, où était annoncée la présente notice.

Cette pyxide affecte la forme d'une boîte cylindrique, haute de 0 m. 04, surmontée d'un couvercle conique ayant à peu près la même dimension et terminé par une petite sphère irrégulière que domine une croix.

La hauteur totale de l'objet atteint environ 0 m. 113; le diamètre extérieur est à peu près de 0 m. 067.

Une charnière, établie sur le rebord de l'ouverture, relie entre elles les deux parties de la pyxide; à l'opposite, une seconde charnière, à broche mobile — cette dernière ayant disparu - permet de la maintenir fermée.

Le pourtour de la boîte, ajusté au fond par six rivets de cuivre, est décoré de quatre médaillons circulaires. Dans chacun de ceux-ci, un buste d'ange, aux ailes éployées, apparaît derrière une triple éminence où l'artiste a voulu représenter des nuées.

Entre les médaillons, se déroulent des rinceaux. Toutes ces diverses parties : anges, bords des nuées, cercles des médaillons, rinceaux, bords extérieurs, ont été réservées dans le cuivre, de manière à se détacher sur le fond de l'émail.

Celui-ci, très brillant, est bleu d'outremer en dehors des médaillons, vert très pâle autour des anges; les nuées présentent une gradation de ton assez compliquée: blanc à la partie supérieure, bleu dans le bas avec rehaut de rouge vers le dessous.

Le modelé des figures et des ailes, la structure des rinceaux, et généralement tous les détails, sont rendus par une succession de traits légèrement gravés dans le métal.

Le couvercle a reçu une décoration analogue à celle de la boîte, à cette différence toutefois que les médaillons, plus petits, sont seulement au nombre de trois, et que les rinceaux s'entrecroisent d'une manière plus élégante. Le tiers supérieur du couvercle a été entièrement épargné, et ne porte que cette décoration au trait dont nous parlions plus haut.

Toutes les parties de la pyxide où le cuivre apparaît, y compris l'intérieur et le dessous, avaient été soigneusement dorées.

Les pyxides de ce genre, destinées à conserver les hosties consacrées, furent très employées dans nos régions, du XI^e^ au XIV^e^ siècle. Elles provenaient, pour la plupart, des ateliers

d'émaillerie de Limoges, qui produisirent ces objets en quantité considérable (1).

La pyxide que nous venons de décrire et que son mode d'ornementation permet de faire remonter au XIII^e^ siècle, n'a point une autre origine.

Joseph BRASSINNE.

NOS COLLECTIONS

Depuis le mois de janvier, nous avons reçu pour nos collections :

a) *de M. Viatour, docteur en médecine, à Grivegnée, par l'entremise de M. L. Ledru :* un petit vitrail, daté de 1572, provenant d'une maison de la place du Marché. Inscription : GERA PITIET, GOUVERNEUR DE BON MESTIER.

b) *de M. Breuer :* une brique de foyer ornée, du XVIII^e^ siècle ;

c) *de M. A. Baar-Magis :* un grand plat, en verre liégeois, bordé avec renflement central ; diamètre : 0 m. 41 ;

d) *de M^me^ L. Mouton-Alexandre :* 1° deux petites briques de foyer (deuxième moitié du XVI^e^ siècle) ; 2° deux cadrans solaires, de forme octogonale, en ardoise : l'un d'eux, gravé sur les deux faces, porte les armoiries de la famille Hasinelle et le chronogramme : SOL EX sVo CVrsV OSTENDIT HORAM HASINELE (1727) ; 3° une plaque d'ardoise rectangulaire, portant la date 1727 ; sur une face, est gravé un damier et sur l'autre un jeu de marelle.

e) *de M. Closset, fabricant d'armes, rue Hors-Château, à Liége :* un recueil manuscrit du XVIII^e^ siècle, renfermant les blasons, en couleurs, des 32 bons métiers de la Cité, avec des notes relatives à quelques membres de ces métiers ;

f) *de M. Berger, Quai des Pêcheurs, à Liége :* un méreau de la Cathédrale Saint-Lambert et un lot de monnaies diverses, parmi lesquelles quelques liards de Jean-Théodore de Bavière ;

g) *de M. J. Hamal-Nandrin :* deux tranchants de haches polies et une pointe de flèche à base arrondie, provenant de stations néolithiques des environs de Zonhoven.

(1) Cfr REUSENS, *Eléments d'archéologie chrétienne*, t. I, Louvain, 1885, p. 465, où l'on trouvera (fig. 513) la reproduction d'une pyxide conservée à l'église de Léau, que l'on peut rapprocher de la nôtre.

h) *de M. Jean Servais* (dépôt): trois haches, une hachette et une herminette taillées; trois haches polies, une hachette et une herminette polies. Quatre retouchoirs, sept poinçons, quatorze lames et couteaux, vingt-huit grattoirs, un pic, un ciseau, un tranchet. Sept nucléi, six percuteurs, cinq pointes de flèches de types divers. Provenances: Spiennes, Sainte-Gertrude, Rullen;

i) *de M. Dondelinger, ingénieur à Luxembourg (Grand Duché*) (dépôt): Quatorze pointes de flèches américaines en silex et roches diverses. — Trente-neuf pointes de flèches de types divers trouvées en divers endroits du grand-duché de Luxembourg. — Lames, poinçons, nucléi, etc., de même provenance;

j) *de M*^{me} *de Mélotte de Soer* (dépôt): un anneau de suspension en bronze (époque belgo-romaine), trouvé aux environs de Solières;

k) *de M. Paul Comblen, architecte, à Liége:* dix-huit grandes briques de foyer armoriées (XVII^{e} et XVIII^{e} siècles);

l) *de M. Davin-Rigot, propriétaire, à Latinne:* divers fragments d'objets en bronze (époque belgo-romaine), trouvés aux environs de Latinne;

m) de la Ville de Liége (dépôt): 1° cent et quatre carreaux de parement en faïence de Delft, rehaussés de dessins bleus ou violets, provenant d'une maison de la rue Bergerue, 24, à Liége; 2° vingt-deux briques de foyer (XVIII^{e} siècle).

S.

UN BUSTE DE GRETRY.

La galerie des moulages du Musée des Beaux-Arts de Liége possède un buste de Grétry, œuvre de premier ordre, assez peu connu; on le trouvera reproduit ci-contre.

C'est un moulage d'un buste, en marbre peut-être, exécuté en 1773 par Augustin Pajou, sculpteur français, qui vécut de 1730 à 1809 et fut élève de Lemoyne. Celle de ses œuvres qui nous occupe n'est certes pas un morceau ordinaire. Les qualités que Pajou s'appliqua à donner toujours à ses œuvres sont toutes là: la simplicité du faire, la robustesse, l'ampleur de la ligne.

Grétry était âgé alors de 32 ans; on distingue bien dans ce fin visage toute la délicatesse de tempérament du maître;

on y sent comme un reflet de ses délicieuses compositions.

Par son grand réalisme d'attitude, par sa vérité d'expression, ce buste est peut-être, en même temps qu'une pure œuvre d'art, un des meilleurs portraits connus du célèbre Liégeois.

Bien que sa place soit aussi au Musée des Beaux-Arts, il est à souhaiter qu'un moulage de l'œuvre de Pajou fasse partie de la collection de souvenirs que l'on placera un jour dans la maison de la rue des Récollets.

C. BOURGAULT.

NOS EXPOSITIONS

Une intéressante exposition s'est ouverte le jour de Pâques en notre Musée.

Elle comporte, cette fois, une série de pièces de choix

prises dans les riches collections d'un de nos membres, M. N. Grandjean-Lenders.

Avec une réelle obligeance, ce dernier a bien voulu nous confier, pour quelques semaines, une suite de belles miniatures, parmi lesquelles nous nous bornerons à signaler ici quelques-unes des plus remarquables:

Portrait du général Autissier (n° 300); portrait d'un conventionnel (n° 302); portrait de jeune dame, époque Louis XVI (n° 308); portrait de femme (n° 310); portrait de la reine Elisabeth d'Angleterre (A. D. 1693) (n° 319); portrait de la duchesse Elisabeth de Nassau, née grande duchesse de Russie (n° 320); portrait de femme Louis XVI (signé *Dumont*) (n° 321); portrait de femme, époque Louis XV (*G. Blandin*, 1775) (n° 323); Le Festin (Jacques Callot) (n° 18).

Une seconde vitrine renferme une belle collection d'ivoires anciens sculptés, parmi lesquels on relèvera:

Deux intéressantes statuettes d'époque Louis XIII, représentant l'une un guerrier (n° 200), l'autre un mousquetaire (n° 204); un magnifique étui sculpté Louis XV; une tabatière Louis XV, avec monture en argent; une boîte à mouches Louis XVI, etc.

R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Au Musée dit d'Ansembourg. — La Ville de Liége a tout récemment enrichi ce Musée de deux beaux tableaux du début du XVIIIe siècle, qui constituent, en même temps, pour notre cité, des souvenirs historiques. Ces peintures, d'un bel effet décoratif et qu'on a tout lieu de croire dues au pinceau d'un peintre liégeois (Plumier ou J.-B. Coclers?) représentent, en trois quarts, l'un M. de Lambinon, bourgmestre de Liége, l'autre Mme de Lambinon, son épouse.

Le bourgmestre de Lambinon est représenté en habit de cérémonie; à sa gauche se remarquent son bâton magistral armorié et l'inscription AETATE 43. Son épouse, en élégante toilette de soirée, est figurée tenant à la main une fleur prise dans une corbeille que lui présente un jeune serviteur.

Les deux tableaux ont conservé leurs cadres dorés de style Louis XIV.

X.

6e ANNÉE, N° 5. MAI 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 février 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. G. Ruhl.

39 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; A. Baar, conservateur-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, M. De Puydt, le baron de Sélys-Longchamps, F. Hénaux, A. Micha, le Dr Simonis, membres effectifs; MM. L. Baar-Lechat, M. Cloes, l'abbé J. Coenen, F. Colleye, H. Dabin-Boseret, J. Delaite, J. Delheid, le baron M. de Sélys-Longchamps, A. Dreye, J. Dumont, P. Faider, Ch. Fraipont, G. Ghilain, L. Jamin, L. Ledru, M. Legrand, L. Lohest, O. Neef, P. Nyst, le Dr Raymond, V. Rubbers, F. Sacré, E. Sacré, R. Tahon et B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. de Buggenoms, E. Fairon et L. Halkin.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que la grève des typographes entrave toujours l'impression du *Bulletin* et que pour la même raison, le n° de février de la Chronique n'a pas encore pu paraître.

Communication de M. Léon Ledru: La reconstitution du plan

*de l'abbaye du Val-Saint-Lambert au XII*e *siècle.* — M. le président remercie vivement M. Ledru de son intéressante communication.

Rapport du secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1910. — M. le secrétaire donne lecture de son rapport; l'impression en est décidée.

Rapport du trésorier sur la situation financière. — M. le trésorier donne lecture de son rapport; l'impression en est également votée.

Désignation de délégués au Congrès de Malines. — MM. de Buggenoms, G. Ruhl et E. Guérette-Douxchamps sont désignés pour représenter l'Institut au Congrès de Malines.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Henri Delmotte, architecte, rue Jean d'Outremeuse, est élu, à l'unanimité, membre associé.

Affaires diverses. — *Echange de publications.* — L'assemblée décide: 1° l'échange du *Bulletin* avec les publications de la section de numismatique et d'archéologie de Kolosvar; 2° l'échange de la *Chronique* avec l'*Essor*, bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Académie royale des beaux-arts de Liége.

Dons. — M. le secrétaire offre: 1° de la part de l'auteur, deux exemplaires de la brochure intitulée l'*Abri de Mégarnie*, par M. le baron Ivan de Radzitzky d'Ostrowick; 2° de la part de M. S. Bormans, deux exemplaires de sa notice nécrologique sur le baron de Chestret de Haneffe; 3° de la part de M. le doyen Demaret un exemplaire de sa brochure intitulée : *Le tympan de porte de style roman à Saint-Mort (Huy).*

M. Servais, conservateur, offre: 1° au nom de M. Maurice Gérimont, un fer de lance trouvé dans la Meuse vers 1890; 2° de la part de Mme Veuve Mouton-Alexandre, deux briques d'âtre armoriées, deux cadrans solaires et une table de jeu.

Des remerciements sont votés à ces divers donateurs.

La séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LI. — CLOCHE DU CARILLON DE L'ABBAYE DU VAL-SAINT-LAMBERT.

La petite cloche (hauteur 0 m. 30), dont nous donnons ci-contre la reproduction, fait partie d'un carillon qui fut installé primitivement dans une tour carrée, au chevet de l'église de la nouvelle abbaye du Val-Saint-Lambert (com-

mencée en 1751). Elle affecte la forme habituelle des cloches de l'époque et est ornée, indépendamment de plusieurs séries de moulures parallèles et d'un blason armorié, de deux frises formées l'une de rinceaux de feuillages, l'autre de rinceaux mêlés de grappes de raisins; l'anneau de suspension repose sur une double tête d'aigle.

Ce carillon fut commandé par l'abbé dom Joseph Harlez (1); toutes les cloches sont ornées de son blason: au 1 et

(1) Gérard-Joseph Harlez, né à Liége le 5 septembre 1713, fut élu abbé le 24 août 1748; il mourut le 17 juillet 1779. Après avoir fait

au 4 d'argent à l'aigle éployée de sable, au 2 d'or à une botte éperonnée de sable, au 3 de gueules à deux piques d'or armées d'argent passées en sautoir.

Comme l'indique l'inscription latine : MATHIAS VAN-DENGHEIN ME FUDIT LOVANIAE ANNO 1774, les 42 cloches formant ce carillon de 3 octaves 1/2 furent fondues en 1774 par Mathias Vandenghein (2) de Louvain.

Sous le gouvernement français, le carillon fut proposé à l'église de Seraing, qui déclina cette offre, ne pouvant faire les frais d'une construction de tour pour l'abriter.

Ce carillon, d'un placement difficile, fut enfin donné en 1804 à l'église Saint-Barthélemy, devenue paroissiale, par le préfet du département de l'Ourthe, Desmousseaux (3).

Jusqu'en 1816, il fonctionna irrégulièrement; à cette date, le cylindre fut réparé; en 1868, il subit une autre modification, et en 1876 la tour qui l'abrite fut restaurée et consolidée. Il ne marcha régulièrement et automatiquement qu'à partir de 1897, après avoir été mis en état par la maison Wilmotte (4) de Liége, qui en a l'entretien.

Léon LEDRU.

démolir l'ancienne église et le cloître gothique qui ne répondaient plus au goût du jour, il fit édifier entièrement la nouvelle abbaye. Lors de la vente des immeubles de l'abbaye comme biens nationaux en 1797, l'acquéreur vendit les matériaux de l'église et de la tour où se se trouvait le carillon.

(2) Un autre, Vandenghein (André-Joseph), religieux du couvent des Frères Célites de Louvain, avait précédemment livré un carillon de la même importance à la Cathédrale Saint-Lambert (1755). A ce propos, il est à remarquer que les trois principaux carillons de Liége proviennent de trois églises démolies: celui de la Cathédrale Saint-Lambert est passé à la collégiale Saint-Paul, celui des Jésuites wallons est au Palais provincial, et celui du Val-Saint-Lambert à Saint-Barthélemy.

(3) Cfr *Chronique archéologique du pays de Liége*, 4e année (1909), p. 42.

(4) Nous présentons ici nos remerciements à M. Scuvie, directeur de la maison Wilmotte et fils, ainsi qu'à M. Houssard, membre du Conseil de fabrique de Saint-Barthélemy, qui nous ont donné gracieusement la plupart des renseignements contenus dans cette notice.

LES COLONNETTES DE SAINT-LAMBERT

Comme le dit avec raison M. G. Jorissenne dans la *Chronique* de février-mars 1911, les fouilles exécutées en 1907 place Saint-Lambert sont venues renouveler notre histoire locale primitive; mais pour ce qui concerne les griffes, elles n'ont rien révélé: elles ont uniquement confirmé leur emploi au X^e^ siècle dans les édifices notgériens.

En effet, quelques semaines avant la découverte des bases de Saint-Lambert, on avait ouvert à la tour de Saint-Denis, une petite fenêtre ornée d'une colonnette centrale avec base pattée. Or, cette fenêtre, selon toute apparence, date de l'époque de la construction de la tour.

Sa forme primitive, son arc de décharge, en tout semblable aux arcs des deux grandes fenêtres éclairant la chapelle basse, son petit chapiteau cubique rhénan, réduction de celui de la colonne du rez-de-chaussée, l'attestent; il en est de même de l'absence complète de solution de continuité dans les maçonneries, comme il a été possible de le constater lors de la restauration (1).

Les bases que l'on découvrit à Saint-Lambert peu de temps après, appartenaient aussi à un monument élevé par Notger. Leur situation dans les fouilles a permis de les dater. C'est une crypte que l'on mit à jour et non le vieux chœur — le monument par sa configuration le prouvait — et une crypte rhénane, à disposition typique, enfoncée à mi-sol, de manière à relever de plusieurs marches le pavé du sanctuaire comme à Strasbourg, à Spire. Le dallage de la crypte de Saint-Lambert, ce fameux dallage rose, se relevait, en effet, vers l'est. Il y avait là un dénivellement propre à faire supposer l'existence de marches, et le niveau supérieur du dallage aurait été celui de la nef de l'église haute.

Or, la cathédrale de Notger a eu deux cryptes, une à l'est et l'autre à l'ouest; c'est cette dernière qui nous occupe. Des

(1) La colonnette actuellement en place est entièrement neuve. Les différentes pièces de l'ancienne étaient malheureusement par trop effritées pour pouvoir être réemployées.

relations historiques l'attestent (1), mais aucune ne nou parle de la reconstruction d'une crypte dans la cathédral de Raoul de Zaeringen. Pourtant, cette confession eût ét l'objet d'une singulière vénération puisqu'elle aurait conten les reliques de saint Lambert. La cathédrale de 1185 ava d'ailleurs été bâtie à une époque où l'usage des crypt était perdu: les reliques enfermées dans des châsses étaier exposées, souvent sur des autels spéciaux, dans l'église sup rieure.

Il était évident, d'autre part, que la crypte de Saint-Lambe avait été construite à une époque antérieure à l'édification d cette dernière église, car les fondations de 1185 coupaient e divers endroits le pavement rose de la nef de l'église hau et on avait élevé, en construisant le nouveau pignon oue de l'église gothique, un solide et épais mur de renfort pour porter la surcharge due à la plus grande importan de ce pignon, sans doute, et aussi les poussées des de tours jumelles de la façade — contre le pignon ouest de crypte, vers l'intérieur de cette dernière, démolissant air son pavement et lui enlevant presqu'une travée en supe ficie. Cette crypte, dis-je, doit être celle de Notger. L'œuvr même, par sa structure, l'a prouvé. Son appareil, soi plan (2), si bien marqué par les fondations entières, soi caractéristique pavement monolithe rose surtout, l'on fait placer à l'aurore du roman — de ce puissant roma rhénan, dont les merveilleuses productions illustrent encor les bords du Rhin et de la Moselle — vers le X^e^ siècle, personne n'a pu faire de construction aussi importante, Saint-Lambert, à cette époque, que Notger.

(1) Voyez G. KURTH, *Notger de Liége*, tome II, à la descriptio de la cathédrale, où une crypte est encore mentionnée après l'incend de 1185, mais le vieux chœur avait été, en grande partie, préser de cet incendie et naturellement ses fondations, son sous-sol; c'est cela sans doute que l'on dut la conservation de la châsse de sai Lambert.

(2) Plan semblable à celui de la crypte de Saint-Servais à Ma tricht. Voyez la petite vue qu'en donne SCHAYES, ***Histoire de l'a chitecture en Belgique***, t. II, p. 139.

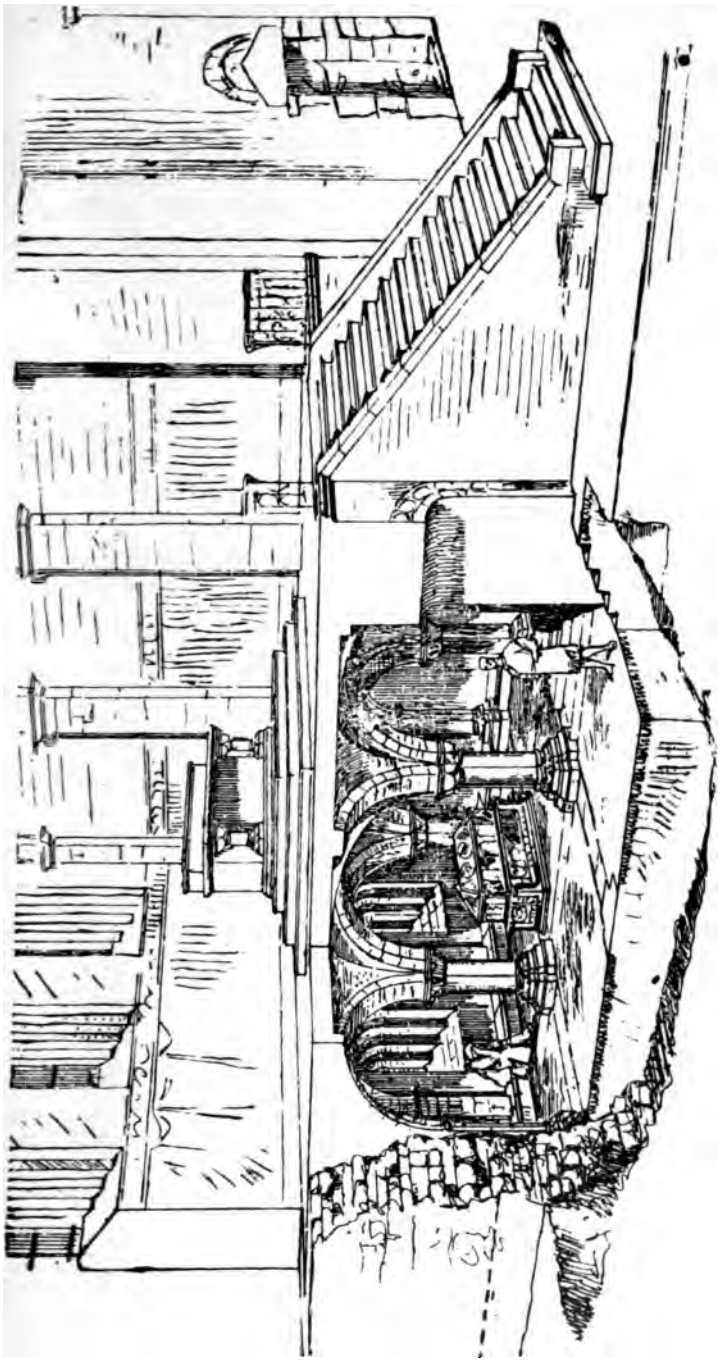

Restitution hypothétique de la crypte de la cathédrale notgérienne de Saint-Lambert.

Ce monument, s'élevant sur l'endroit supposé du martyre du saint patron de Liége, pourrait bien être même la partie la plus ancienne de la cathédrale romane, car quoi de plus naturel que le célèbre évêque ait commencé par couvrir le lieu vénéré.

Les bases de colonnettes que les fouilles firent découvrir étaient toujours restées bien en place, maçonnées dans les murs sur leurs socles jaunâtres, entourées d'un enduit non écroulé et non repris (1), et sont bien celles de la fondation.

Rien ne peut faire admettre que l'on ait eu une raison quelconque de les remplacer, car, si la mystérieuse cache à archives, dont parle van den Steen (2), est cette crypte, il paraît fort peu probable, d'après la description qu'il en donne, que ce qu'il en restait après les destructions partielles que les fouilles ont révélées et dont il est fait mention plus haut, ait jamais été accessible directement dans l'église de 1185.

Sans prétendre avoir fait une restitution de la cathédrale notgérienne de Liége, je pense que mon croquis ci-avant fera comprendre la disposition de la crypte.

Le tracé perspectif a été dessiné — pour ce qui regarde le plan du sous-sol — d'après le relevé que j'ai pu faire en 1907. Le pointillé que l'on remarque vers la gauche du dessin sur le parement extérieur du mur, figure le niveau actuel de la place à cet endroit.

Quant au fleuron que M. Jorissenne voudrait attacher à la couronne de nos constructeurs romans, celui d'avoir précédé tous les architectes connus dans l'emploi de la griffe, il n'est malheureusement pas possible de le leur accorder. Les plus anciennes griffes que je connaisse, sont celles du palais de Dioclétien à Spalatro, qui datent du IIIe siècle (3).

C. BOURGAULT.

(1) J'ai pu, pendant les fouilles, prendre des photographies où ce que je dis de cet endroit est visible. Le manque de place m'empêche d'en reproduire.

(2) VAN DEN STEEN, *La Cathédrale de Saint-Lambert*, p. 31.

(3) Voyez *Revue de l'art chrétien*, t. VI, p. 289-290.

NOS EXCURSIONS

La seconde excursion organisée par l'Institut, a eu lieu le dimanche 9 avril dernier ; elle avait pour objet la visite des églises Sainte-Croix et Saint-Martin et de leurs environs et fut suivie par une soixantaine de personnes.

Du lieu de réunion (au dessus du square Notger), on s'est tout d'abord rendu rue Saint-Pierre, chez Mme Bourdon ; celle-ci avait gracieusement consenti à rendre accessible à nos membres, la très intéressante et énigmatique sculpture du milieu du XII^e^ siècle, vulgairement dénommée « pierre Bourdon » qui depuis nombre d'années, se trouve encastrée dans l'un des murs de son immeuble.

Après avoir écouté le commentaire de cette pierre, nos membres se sont dirigés vers l'église Sainte-Croix, où ils ont été très cordialement reçus par le curé, M. l'abbé Defize, qui a tenu à faire lui-même les honneurs de son église et à montrer aux visiteurs les principales œuvres d'art et curiosités que renferment le temple et la sacristie.

On n'ignore pas que l'église Sainte-Croix est, non seulement, remarquable par son architecture, mais encore par les sculptures, les peintures et les dinanderies qu'elle a conservées ; son trésor renferme, d'autre part, des pièces de premier ordre, notamment des reliquaires précieux et des étoffes anciennes.

Avant de quitter Sainte-Croix, quelques intrépides promeneurs se sont aventurés dans la pittoresque rue de Rome ; ils ont en suite rejoint l'autre groupe des excursionnistes à l'hôtel des Comtes de Méan, de la terrasse duquel ils ont admiré un magnifique panorama du centre de la ville.

La dernière partie du programme comportait la visite de l'église Saint-Martin ; ici encore, nos membres se sont plu à admirer les nombreuses œuvres d'art de tout genre (peintures, sculptures, vitraux, orfèvrerie, etc.) que renferme la basilique. Comme à Sainte-Croix, ils ont pu examiner à l'aise le riche trésor de l'église.

Enfin, pour couronner cet après-midi d'excursion, on avait prévu l'ascension de la tour de Saint-Martin.

Bien qu'assez fatigante, cette ascension n'avait guère découragé nos membres et c'est au nombre d'une cinquantaine, qu'ils sont aller admirer le panorama merveilleux dont on jouit, du haut de Saint-Martin, sur la ville toute entière et ses environs. Le temps qui avait été quelque peu couvert au début de l'excursion, s'était rasséréné vers la soirée et avait contribué à rendre particulièrement agréable notre promenade archéologique du 9 avril.

* * *

Une nouvelle excursion aura lieu le dimanche 16 mai à Tongres; il en sera rendu compte dans le prochain numéro de la *Chronique*.

Z.

NOS EXPOSITIONS

L'exposition de miniatures et d'ivoires sculptés que nous avons annoncée dans notre numéro d'avril, a joui du succès que nous avions prévu. Depuis son ouverture, elle a reçu la visite de plusieurs centaines de personnes et il est certain que d'ici à sa fermeture, dans une quinzaine de jours, elle attirera encore de nombreux visiteurs.

Les objets exposés par M. N. Grandjean-Lenders méritent, en effet, de retenir l'attention de nos amateurs d'art ancien; ils n'intéresseront pas moins la curiosité des profanes.

X.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Saint-Paul. — On a annoncé comme tout à fait prochaine la restauration de l'intéressant portail occidental de notre église cathédrale.

Il n'est que temps que ce beau morceau d'architecture soit remis en état; il mérite en effet, à plus d'un titre, d'être rendu à son aspect primitif et surtout de voir rétabli à neuf le grand médaillon en haut relief qui orne le gable du portail; cette sculpture, en pierre de

sable de Maestricht, et qui représentait la conversion de saint Paul, est devenue complètement méconnaissable.

A quand la restauration, tant de fois réclamée, du beau portail Renaissance de Saint-Jacques?

Pour la Maison Grétry. — M. René Charlier, un Liégeois habitant aujourd'hui Paris, a récemment fait parvenir à l'Œuvre des Artistes, par l'entremise de Mme Gustave Greiner, sa nièce, un portefeuille renfermant trente-six documents relatifs à Grétry. Ce sont des dessins, des gravures, des lithographies du temps, du plus haut intérêt et qui enrichiront encore le Musée Grétry.

Il faut citer tout spécialement, parmi ce don précieux qui fait honneur à M. René Charlier, un joli dessin original de Pierre Perlet: Grétry à son piano», et deux gravures anciennes: «Le Tableau Magique» de «Zémir et Azor», l'une par Voyé le Jeune, l'autre de Ingouf, et dédiées la première à Mme la Dauphine (38 × 32), la seconde à Mme la Marquise de Montesson (34 × 28).

Voilà certes un geste qu'il serait heureux de voir imiter par tous ceux qui possèdent des objets ou des souvenirs ayant trait à notre illustre musicien.

Exposition publique et gratuite de vues de Liége à la salle Wittert. — Tous ceux qui aiment le passé de notre ville trouveront plaisir à visiter l'exposition de vues de Liége, ouverte à la salle Wittert (Bibliothèque de l'Université; entrée par la place Cockerill) et qui sera accessible les dimanches 30 avril, 7, 14, 21 et 28 mai, 4 11 et 18 juin, de 9 1/2 h. à 13 heures.

Plus de 190 pièces: dessins, aquarelles, gravures et photographies font revivre sous les yeux des visiteurs des aspects disparus de notre antique cité.

A la suite d'une série de plans de Liége, on trouve des vues générales de la ville, dont la plus ancienne, très curieusement rendue, remonte à 1567. C'est ensuite au tour de divers monuments d'être présentés sous leurs aspects caractéristiques : le palais, l'hôtel de ville, avec le marché et les fontaines qui le décorent; l'université; Saint-Jacques, Saint-Martin, l'ancienne cathédrale Saint-Lambert, le théâtre, les ponts apparaissent soit dans leur ensemble, soit dans des vues de détails.

Enfin, ce sont des coins curieux, pour la plupart aujourd'hui dispa-

rus, dont le crayon ou l'objectif a fixé la physionomie pour l'agrément et l'instruction des générations futures.

Impossible de signaler toutes les pièces précieuses ainsi réunies dans la salle Wittert: mentionnons cependant une importante série de dessins au crayon exécutés par feu Pierre Dehousse, en son vivant professeur à notre Athénée royal, et qui furent gracieusement offerts à notre Bibliothèque universitaire par M. le professeur Félix Putzeys, neveu de l'artiste. Nul doute que ces notations pittoresques ne retiennent l'attention.

Les visiteurs prendront aussi plaisir à examiner la très curieuse maquette de la cité de Liége, telle qu'elle se présentait vers 1730, œuvre due à la patience de M. G. Ruhl-Hauzeur, et dont on loue beaucoup l'exactitude.

Au cours des trois matinées de dimanche du mois actuel, l'exposition ouverte à la salle Wittert a reçu la visite de 800 personnes; ce succès prouve combien les Liégeois s'intéressent maintenant au passé de leur antique cité.

Place Saint-Lambert. — L'hypocauste de la place Saint-Lambert sera de nouveau accessible au public, de 11 à 13 heures, chaque dimanche, depuis le 4 juin prochain jusqu'à la mi-septembre.

X.

6e ANNÉE, N° 6. JUIN 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 mars 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl.

Sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. De Puydt, le baron de Sélys-Fanson, Th. Gobert, G. Kleyer, G. Jorissenne, J.-E. Demarteau, le Dr Simonis, E. Polain, membres effectifs; MM. J. Breuer, A. Bouhon, G. Bernard, N. Capelle, F. Colleye, E. Couvreux, H. Dabin-Boseret, J. Demarteau, J. Delaite, J. Delheid, Ch. Demany, baron M. de Sélys-Longchamps, D. Gérard, M. Gérimont, G. Ghilain, Ch. Fraipont, F. Ledent, L. Ledru, F. Magnette, J. Mullejans, H. Massart, L. Nagels, J. Plomdeur, V. Rubbers et F. Sacré, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, J. Closon, de Buggenoms, A. Micha, G. Rasquin et F. Vercheval.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février qui est approuvé sans observation; il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire déclare qu'en suite de la persistance de la grève des typographes, les publications de l'Institut, ***Bulletin*** et ***Chronique***, se trouvent toujours arrêtées depuis les

premiers jours de février dernier; il ajoute que le Bureau mettra les intéressés en demeure de reprendre les impressions.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que MM. G. Jorissenne, N. Capelle et H. Dabin-Boseret lui ont remis leur rapport sur le travail de M. E. Polain, intitulé: *Note sur des musiciens liégeois antérieurs au XVII^e siècle.* — Les trois commissaires étant favorables à l'impression, celle-ci est décidée.

Communication de M. Th. Gobert: Rôle de la France à Liége pendant le second quart du XVII^e siècle. Relations d'un diplomate français de l'époque. — M. le président remercie M. Th. Gobert de sa très intéressante causerie.

L'auteur présentant le manuscrit de sa communication pour le *Bulletin,* l'assemblée nomme rapporteurs MM. L. Lahaye, E. Poncelet et A. Micha.

Célébration du soixantenaire de l'Institut. — Au nom du Bureau, M. le président propose de fêter au mois de mai le soixantenaire de la fondation de l'Institut; il expose un programme provisoire des festivités à organiser et demande à l'assemblée, dans le cas où elle approuverait cet avant-projet, de donner mandat au Bureau de se charger de l'organisation de ces fêtes. — Adopté.

M. le président rappelle, à cette occasion, le projet qui avait été soumis l'an dernier à l'Institut et consistant en la frappe d'une médaille-insigne de membre de l'Institut. Le Bureau est chargé de reprendre ce projet et d'aviser à sa réalisation.

Nomination d'un délégué au Congrès archéologique de Reims.— L'assemblée charge M. de Buggenoms de représenter officiellement l'Institut au Congrès de Reims.

Excursions archéologiques. — M. le président donne la parole à M. J. Delheid, ff. de secrétaire de la Commission des excursions, qui annonce que diverses circonstances ont retardé l'organisation d'une nouvelle excursion archéologique, mais que celle-ci aura vraisemblablement lieu le dimanche 9 avril et consistera dans la visite des églises Sainte-Croix et Saint-Martin et leurs alentours.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — Une seule candidature est présentée, celle de M. le baron Maurice de Sélys-Longchamps. Le vote aura lieu en avril.

Nomination de membres correspondants. — M. le D^r Wibin est élu à l'unanimité membre correspondant.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Ch. Thonet, ingénieur, et F. Jacob, industriel, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

M. Pholien rend compte des conférences publiques dont la dernière a eu lieu le dimanche 19 mars; sur sa proposition, l'Institut vote des remerciements à MM. R. Tahon, J. Dabin, F. Colleye, Ch. Fraipont et E. Polain, qui ont bien voulu se charger de donner ces conférences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 15.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LII. — APPLIQUES EN LAITON COULÉ (XVIII[e] siècle).

(Musée archéologique liégeois).

Un groupe de personnes, apparentées ou non entre elles, porta, à Liége, le nom de Le Vache pendant une soixantaine d'années; cette famille n'y avait pas ses racines, car son apparition y est brusque et sa disparition n'est pas moins rapide et complète. La plupart de ceux qui nous sont connus ont été fondeurs de métaux; un d'entre eux fut carillonneur, deux autres firent partie du clergé.

Le plus ancien membre que les registres paroissiaux signalent, est Pierre Le Vache, dont j'ignore le lieu et la date de naissance, qui épousa une Catherine Lambert, vécut au centre de Liége en diverses maisons, car ses enfants furent baptisés successivement à Notre-Dame-aux-Fonts, à Saint-Adalbert, de nouveau à Notre-Dame-aux-Fonts (1), puis à Saint-Servais, et mourut avant 1734; l'acte de décès est perdu, mais Catherine Lambert est désignée en qualité de veuve Le Vache dans le registre de la paroisse Saint-André, le 7 juin 1734, date de sa mort.

Ses fils furent au nombre de six: *Pierre*, né le 8 juillet 1707 (N. D. a. F.); *Jean-Baptiste*, le 24 juin 1708 (St Ad.); *Joseph*, le 21 janvier 1710 (N. D. a. F.); *Joseph*, le 15 janvier 1711 (N. D. a. F.); *Albert*, le 8 janvier 1712 (N. D. a. F.); et *Dieudonné*, le 30 août 1717 (St-Serv.). *Pierre* Le Vache fils mourut le 22 décembre 1728 (son nom est mal orthographié, comme celui de deux autres; on a écrit Levage); le puîné *Jean-Baptiste*, célibataire, le 27 décembre 1742; ces deux décès sont inscrits à la paroisse Saint-André, comme celui de la mère. Deux décès sont enregistrés à la paroisse Saint-Jean-Baptiste, un à Saint-Christophe et un quatrième à la paroisse Saint-André; ce

(1) Les baptêmes à Notre-Dame-aux-Fonts ne prouvent pas qu'il y ait eu changement de domicile, puisqu'on y baptisait les enfants de diverses paroisses.

dernier concerne *Jeanne* Le Vache, morte le 17 août 1743, à un âge non consigné dans l'acte. Il est possible que ce soit une fille de *Pierre*. Elle fut enterrée en l'église des Mineurs. A Saint-Christophe, c'est d'une *Thérèse* Levage qu'on inscrivit le décès, le 4 août 1738, sans autres détails. Enfin, le 5 mai 1742, le curé de Saint-Jean-Baptiste prenait acte de la mort, en sa paroisse, de *Toussaint* Le Vache, bourgmestre et faisant fonctions d'échevin dinantais; malheureusement, ni l'âge ni la parenté du défunt ne sont enregistrés. La même église, à la date du 9 septembre 1746, recevait avis du décès de *Bertrand* Levage, avocat. J'en reparlerai tantôt.

Les recès du conseil de la cité, registre 1735-1738, fol. 228, font connaître l'existence à Liége, en 1738, d'un Levage, fondeur, installé sur le balloir Saint-Léonard (1); le prénom manque.

Tels sont les seuls documents que fournissent les registres de la ville de Liége. Il était probable que ceux de Dinant compléteraient ces données insuffisantes; la qualité de fondeur et l'apparition brusque de Pierre Le Vache à Liége, d'un côté, l'état civil de Toussaint Le Vache, d'un autre côté, me portaient à croire que la famille avait sa souche dans la région de Dinant. Ayant écrit à M. Edouard Gérard, auteur d'un excellent mémoire sur cette ville lors du Congrès de 1903, je reçus l'ample collection de données qu'on verra ci-après (2).

M. Gobert, qui est toujours amplement documenté, cite un *Jean-Baptiste* Le Vache, fondeur, et lui suppose un lien de parenté avec *Pierre* Le Vache (3). Nous avons vu que c'est son fils. Je ne sais rien sur ses travaux.

Le manuscrit laissé par le chanoine Hamal sur la musique et les musiciens liégeois donne la liste des carillonneurs de Saint-Lambert (4); dans cette série, on voit un *Paul-Jean* Levache remplacer Jean-Joseph Le Roy jusqu'en 1725; ce dernier était mort en 1702. *Paul-Jean* ne figure pas dans

(1) Je cite d'après Th. GOBERT, *Eaux et fontaines publiques à Liége*, 1910, p. 348.

(2) Il n'a malheureusement pas eu le loisir de feuilleter les registres de l'état-civil dinantais, comme il l'espérait.

(3) *Les Rues de Liége*, article: « Place du Marché ».

(4) M. Gobert l'a transcrite dans ses *Rues de Liége*, p. 91, en note.

les registres de Liége; il paraît être d'un âge approchant de celui que nous supposons à *Pierre*, puisque celui-ci a des enfants inscrits aux listes de baptême dès l'an 1707, et que lui-même devient carillonneur de Saint-Lambert en 1702. Peut-être saurons-nous un jour que c'est un frère de *Pierre*. Nous ne connaissons pas son âge, mais il meurt ou donne sa démission de carillonneur en 1725; Pierre meurt avant 1734. Il y a là un certain parallélisme suggestif. Ils peuvent être frères ou cousins.

Un document que je dois à l'amabilité d'un savant archéologue, Monsieur de Farcy, d'Angers, qui a bien voulu me le transcrire des *Ephémérides campanaires de Berthelé* (1), nous fait connaître un autre liégeois, *Nicolas* Le Vache; le voici:

« Ces deux horloges sont accompagnées chacune d'un carillon monumental... Sur les 57 cloches de chaque tour, 48 servent aux sonneries du carillon correspondant et 9 aux sonneries de l'horloge et aux besoins du culte. La cloche des heures mesure 2 m. 40 de hauteur et 2 m. 80 de diamètre à la base. Elle pèse de 12 à 13000 kilos.

» C'est à *Nicolas* Le Vache, *de Liége*, que Jean V s'adressa pour la fourniture de ces horloges, de leurs carillons et de leurs cloches. Le nom de *Nicolas* Le Vache est gravé (2) sur un certain nombre de cloches, avec la mention de l'année 1730. Sur d'autres de ces cloches, on lit le nom plus connu de Guillaume Withluks, d'Anvers, qui ne se gênait pas pour se proclamer le premier fondeur du monde ».

Nous restons toujours cantonnés dans une même période et il s'agirait de savoir si *Nicolas* a quelque parenté avec *Pierre* et avec *Paul-Jean* Le Vache.

Il y a encore un autre *Nicolas* à Liége vers cette époque; il est cité par feu notre bon et regretté collègue, l'abbé E. Thys, dans sa *Notice sur l'église primaire de Saint-Barthé-*

(1) 1911, p. 384. Berthelé l'inscrit au mot Mafra (Portugal) et donne la source de ses renseignements: *Revue chronométrique*, numéro de novembre 1910, pp. 171 à 173, avec une figure, article de L. R. (lisez Louis Reverchon), intitulé *Les Horloges du palais de Mafra.*

(2) Je doute que ce mot soit exact; en enlevant du métal par le burin, on rendrait la cloche inégale et fausse. Mais on verra, plus loin, le nom de *Pierre* gravé sur une porte.

lemy, à Liége (1); il s'appelait *Nicolas-Dieudonné* Levage; c'était un des chapelains. Le nom est, à vrai dire, Levage, mais, déjà, nous avons vu que les enfants de *Pierre* sont inscrits parfois ainsi; g et ch se prononcent tch en wallon. C'est la dernière mention de cette famille à Liége; et notre historien ne dit pas si 1755 est la date d'un acte ou du décès.

La mention la plus ancienne à Liége remonte à 1690 (2); il s'agit de l'admission d'un *D.* Levage au chapitre de Sainte-Croix. J'ai trouvé dans les archives de la Collégiale un Dieudonné L., chantre du 29 avril 1724 au 4 octobre 1747.

Le Fort (3) nous fournit les liaisons suivantes qui éclaircissent immédiatement plusieurs questions:

Collar, Collas ou *Nicolas* Le Vache, maître de batterie de cuivre à Dinant, ayant épousé Marie Renaux, fille de Henry R. et de Jeanne de Wespin, en eut cinq fils et deux filles, *Jean, Henry, Pierre, Jacques, Collas, Marie,* qui épousa Pirard Pinsemaille, et *Jeanne* qui épousa Jean du Culot.

Jean Levache, devenu maître de batterie de cuivre et orfèvre à Dinant, épousa Marie Roland (ou Rolland), fille de Renier (ou Renson) R., citoyen bourgeois de Liége au commencement du XVII[e] siècle; de ce mariage, naquirent *Toussaint, Jean,* et deux filles, *Anne* et *N.* Le Vache.

Jean Le Vache, baptisé à Dinant, en l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame, le 28 novembre 1614, fut batteur et orfèvre comme *Jean,* son père, et épousa Jacqueline Bilquin (4), qui avait été baptisée le 7 avril 1622 en la

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois,* t. XI, p. 405.

(2) S. Bormans, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois,* t. V, p. 454 (l'auteur cite Le Fort, X, 163).

(3) Deuxième série, tome XLIII, et tome X (Diverses généalogies, etc.), manuscrit des Archives de l'Etat à Liége.

Le blason des Le Vache est dessiné par Le Fort; l'écu est surmonté d'un cimier portant une étoile d'or et éclairé par un disque d'or qui l'accoste; le chef est d'azur à étoile d'or; le centre et la pointe sont de gueules à deux marteaux au naturel et d'acier blanc accostant un chaudron d'or.

(4) Fille de Jean Bilquin, marchand bourgeois de Dinant (Attestation des bourgm. de Dinant, le 23 déc. 1690, reproduite dans Le Fort, l. c., t. X).

même église; ce mariage donna le jour à 4 enfants, ***Marie***, ***Bertrand***, ***Catherine*** et ***Dieudonné***.

Bertrand Le Vache (dit Le Vage), né le 20 janvier 1645, d'après les registres de la même collégiale, devint un personnage important et fut plusieurs fois bourgmestre de Dinant. Il épousa Jeanne Muselle, née le 4 février 1656, d'après les registres de Saint-Pierre, à Dinant, et en eut un fils, ***Bertrand*** Le Vage; c'est le jurisconsulte et avocat qui résidait à Liége et y mourut le 9 septembre 1746, comme je l'ai noté plus haut.

Toussaint Le Vache, qui mourut à Liége en 1742, n'est pas le fils de ***Jean*** Le Vache-Roland; celui-ci figure dans un acte de vente en décembre 1640.

Pierre Le Vache (non le fils de Collas), notre fondeur émigré à Liége, figure (sauf confusion de ma part) dans la liste des jurés, le 7 septembre 1699 (1), pour représenter les batteurs.

Un ***Nicolas*** Le Vache s'y rencontre, en cette qualité, le 13 septembre 1700, le 27 août 1702, le 6 septembre 1705 (cette année-là, il est en même temps député aux enquêtes), le 5 septembre 1717 (député encore), le 2 septembre 1719 (tiers) et le 6 septembre 1722 (tiers). Ce batteur est-il venu à Liége quelque temps après et fournit-il, en 1730, les horloges et les cloches de Mafra? Le document que j'ai reproduit plus haut, dit qu'il est de Liége. La disparition de son nom sur les listes des jurés dinantais donne à croire que c'est bien de lui qu'il est question. Un autre document, mais plus problématique, concerne l'auteur des bronzes que j'étudierai tantôt et que feu le savant et regretté Dr Alexandre munit d'une étiquette ainsi conçue: « Liége, Fontaine du Marché — Mascaron en bronze, fondu par N. Levache, 1719 ». Rien, dans les catalogues et les registres de l'Institut archéologique, ne motive cette attribution, vraisemblablement traditionnelle. M. Gobert reproduit un document qui fait croire que *Pierre* Le Vache fut le fondeur.

(1) Les listes des magistrats communaux de Dinant pendant le XVIIIe siècle (1698-1791) ont été dressées par M. Edouard Gérard dans ses intéressants « ***Analectes pour servir à l'histoire de la ville de Dinant*** », J. Godenne, Namur, 1901.

François Levache fut juré, pour les batteurs, le 13 septembre 1700, le 27 août 1702 (tiers), le 6 septembre 1705 (tiers).

Bertrand Le Vache (Levage) est juré pour les batteurs le 28 août 1701 (tiers), le 12 février 1708, le 6 septembre 1711, le 7 septembre 1713 (tiers), le 22 septembre 1715, le 4 septembre 1729; il avait été choisi par les députés du prince-évêque pour participer au sort, le 3 septembre 1724, pour la seconde place de bourgmestre; Debehault fut nommé, mais étant décédé vingt jours après, fut remplacé par *Bertrand* Levage. Est-ce le fils de *Jean* Le Vache-Bilquin?

Jean Levache, médecin, figure dans la liste des jurés pour les batteurs le 31 août 1704 et le 12 février 1708. Je ne trouve pas sa filiation dans le groupe des Levache.

Toussaint Levache (ou Levage) est juré pour les batteurs le 12 février 1708, le 7 septembre 1710 (tiers), le 4 septembre 1712, le 2 septembre 1714, le 9 septembre 1725; il est élu bourgmestre le 3 septembre 1730, pour la ville, et le 6 septembre 1733; pour le prince, le 7 septembre 1738 et le 17 septembre 1741; il y a un conseiller de ce nom pour le prince, le 28 septembre 1777, pour la chambre Saint-Lambert, le 24 septembre 1780; pour le prince enfin le 25 septembre 1785. Il me paraît que trois *Toussaint* Le Vache doivent être distingués: *Toussaint*, fils de Jean Le Vache-Rolland; *Toussaint*, fils de... (?), mort à Liége en 1742 et *Toussaint* le conseiller.

Mathieu Levage est bourgmestre pour la ville, le 9 septembre 1736, pour le prince le 4 septembre 1747 (1).

Jean Levage, échevin, est choisi comme électeur pour la Chambre Saint-Perpète, le 27 septembre 1772; c'est lui probablement que l'on retrouve comme échevin et comme conseiller pour le prince le 26 septembre 1788, et en 1791, le 30 janvier, par sentence de la Haute et Suprême Chambre de l'Empire, ordonnant à l'ancien magistrat de l'exercice 1788-89 de rentrer en fonctions et enjoignant aux bourgmestre et conseillers intrus de 1790 d'abandonner leurs charges. — On voit qu'il y eut une série de *Jean* Levache

(1) Le 5 septembre 1756, Levage, père, est choisi comme conseiller pour le prince, mais refuse les fonctions. Est-ce *Mathieu* ?

depuis le XVII[e] siècle jusqu'à la fin du XVIII[e] sans compter le *Jean-Baptiste* et le *Paul-Jean*.

Fig. 1. Fontaine de la place du Marché.

Je note aussi qu'il y eut deux *Dieudonné*, l'un fils de *Jean* Levache-Bilquin et l'autre fils de *Pierre* Levache; le chapelain *Nicolas-Dieudonné* est peut-être un troisième ou c'est ce dernier (mais il serait étonnant qu'un des prénoms fît défaut).

J'ai cité l'œuvre de *Nicolas* Le Vache à Mafra.

Quant aux travaux de *Pierre* Le Vache père, nous avons des renseignements précis, mais peu nombreux.

Sa signature est gravée sur la porte de bronze qui clôt la fontaine de notre place du Marché, à l'est de l'Hôtel-de-Ville. Le corps de ce petit monument est en pierre de taille grise, casteen. Elle est ornée aux quatre angles de têtes de bronze fougueusement modelées, à moustache courte, à chevelure largement bouclée, sans pupille aux yeux, les quatre têtes, sorties d'un même moule, servant de crachoirs à l'eau potable. Sur la porte, sont inscrits en relief les noms des deux bourgmestres, Nicolas-Dieudonné de Trappé, chevalier et conseiller de S. A. Sér. et Jacques-Martial de Lambinon, jurisconsulte; leurs blasons, très bien représentés, et celui du prince-évêque, Joseph-Clément de Bavière, forment une riche ornementation. Tout en bas, on peut lire: « ***Faitte par Pierre Le Vache*** » en lettres majuscules gravées au burin. L'œuvre est datée de 1719. L'artiste qui a modelé tous ces bronzes est inconnu (1).

Une porte semblable, mais sans signature, ferme l'autre fontaine, presque entièrement en fer coulé. Le moule est identique (2).

Les vicissitudes de la fontaine de pierre ont été racontées par Th. Gobert, dans les *Rues de Liége*. La porte (et celle de l'autre fontaine est dans le même cas) n'échappa à la destruction que par un hasard heureux; arrachée en 1794 par les vandales révolutionnaires, elle fut reléguée dans un magasin d'effets communaux, en attendant la vente d'autres matériaux. On les y oublia jusqu'en 1811. A cette date, le

(1) Entreprise par A.-J. Cramillon, la construction en pierre, dit M. Gobert (loco cit., p. 348) y compris les quatre vasques, coûta 700 florins. Elle est surmontée d'un petit dôme, orné de quatre pseudo-écussons où l'on voit un nœud de rubans soutenir deux médaillons muets; au centre, une pomme de pin, sur un plateau à quatre échancrures, termine l'édicule, massif et peu gracieux (voyez la fig. 1). On l'appelait *petite fontaine* ou *fontaine des savetresses* (marchandes de souliers).

(2) Cette fontaine est décorée d'animaux fantastiques et d'oiseaux, en bas-relief; sa toiture est également agrémentée de cygnes et autres palmipèdes mouvementés. De nombreuses têtes, conçues à l'antique, crachent l'eau dans les vasques. Elle est de l'architecte Rémont et a été baptisée calorifère, par les liégeois.

préfet Micoud réclama des renseignements au sujet des deux portes au bourgmestre; les clôtures de bois qui les avaient remplacées lui semblaient, sans doute, déplaisantes à l'œil. Le maire répondit qu'il allait rendre les portes de bronze à leur ancienne destination; et ce fut fait sans retard.

Si l'on considère la façade occidentale de la fontaine, on est frappé d'y voir encastrées méthodiquement une série de pierres carrées ou rondes, suivant un arrangement symétrique. C'est un rapiéçage qui date de 1848, comme on peut le voir au *Bulletin communal* de cette année et dans celui de 1849. Quelle plaque ornementale était attachée à cet endroit? Aucune gravure ancienne ne nous renseigne. On verra les rapiéçages sur la figure 1; peut-être quelqu'un expliquera-t-il leur disposition symétrique.

La figure 2 ci-contre reproduit l'un des quatre bronzes que conserve l'Institut archéologique. Ont-ils été fixés à la fontaine de pierre qui fut démolie en 1846 pour aménager la voie entre la rue de la Violette et la rue Sainte-Ursule? Le plan de Xhrouet, dans les *Délices du Pays de Liége* (1) porte à le nier; on y voit quatre petites têtes aux angles, com-

(1) Tome I, p. 246.

me à l'autre fontaine. Par fortune, Joseph Dreppe, en reproduisant dans une eau-forte la maquette en cire de Jean Delcour, auteur de la fontaine au perron, profile sommairement une autre, où l'on aperçoit deux tracés allongés qui répondent à la forme de nos bronzes; de plus, une longue inscription dont on connaît le texte (1) démontre qu'il s'agit de la fontaine détruite. Celle-ci ayant de plus grandes proportions que l'autre, les panneaux étaient larges assez pour recevoir les appliques. En effet, elles mesurent 0 m. 245 dans leur plus grande largeur (il n'y a que 0,20 m. à la fontaine actuelle). La longueur est de 1 m. 01, leur relief maximum de 0 m. 14. Les éléments générateurs sont des volutes, des feuillages, une coquille et un mascaron. Sous la coquille multilobée ondulent deux postes terminés en volutes et embrassant des feuilles sans nervures; le mascaron, visage rébarbatif, à sourcils froncés, en sort coiffé de feuilles d'acanthe issant de volutes; l'iris et la pupille des yeux sont fortement indiqués; dans les moustaches largement déjetées, de grosses lèvres laissent une ouverture pour l'eau; de nouvelles volutes engendrent des feuillages sous les joues et encadrent une chaînette de douze fleurs imbriquées que recouvre, au milieu, un rouleau horizontal. Ces combinaisons savantes et harmonieuses semblent l'œuvre d'un autre artiste que les têtes de la fontaine orientale; l'allure des cheveux et la structure des yeux tendent à confirmer cette appréciation. Le Dr Alexandre attribue ces bronzes à N. Levache. N signifie-t-il que le prénom est inconnu? Est-ce *Nicolas*? *Pierre* ayant reçu 3433 florins pour la partie métallique, tandis que 1200 florins étaient adjugés au constructeur, faut-il supposer que *Nicolas* était artiste et a modelé la maquette? On a le choix des hypothèses.

Pierre Le Vache fournit les cloches du carillon que le roi de Portugal fit installer à son palais de Belem, près de Lisbonne (2).

(1) Th. Gobert le donne dans *Eaux et fontaines publiques*, p. 349, d'après la page 575 du *Recueil héraldique*, et ajoute les autres renseignements que je cite.

(2) Th. Gobert, *Les rues de Liége*, à l'article *Place du Marché*, et *Eaux et fontaines*, p. 398.

Il est probable que c'est à lui qu'on s'adressa, en 1726, pour commémorer par une plaque de bronze la création du pont Saint-Julien (1). On paya à un fondeur très estimé, P. Le Vache, une somme de 259 florins pour cette plaque où figuraient le perron et les écussons des bourgmestres régents. Le pont fut supprimé en 1865. Qu'est devenue la plaque?

Pierre Le Vache avait été chargé, en 1726 aussi, de refondre la grosse cloche des Récollets (2).

L'activité de la famille a dû être plus intense que les renseignements ne permettent de se le figurer; les bronzes disséminés dans les habitations de Liége et de la province nous révèleront peut-être le motif qui engagèrent les Le Vache à résider hors de Dinant.

G. JORISSENNE.

DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES A AMAY.

Depuis deux ans, le sol de la localité d'Amay nous a révélé quelques objets intéressants datant les uns des temps préhistoriques (l'an dernier une corne de cerf fossile a été mise au jour dans une carrière de sable), les autres remontant aux époques belgo-romaine et franque. Cette fois, ce sont des objets du moyen âge et de la renaissance que l'on m'a présentés:

1) Place des Cloîtres, en démolissant une forge bâtie vers 1850 sur l'emplacement d'une dépendance en paillotage d'une habitation du XVI[e] siècle (voir la place des Cloîtres représentée en gravure par Remacle Leloup dans les *Délices du Pays de Liége*), des ouvriers ont mis au jour une fosse murée, de 2 m. de profondeur, carrée (de 1 m. de côté), bien construite en moellons réunis par un bon mortier à l'eau; cette fosse partant du sol de la cave et reposant même sur une forte couche de sable située entre du schiste et le grès, était remplie de déblais et détritus de toutes sortes;

(1) Th. GOBERT, *Les rues de Liége*, t. II, 156, 2 et 260, 2.
(2) *Ibidem*, t. II, p. 343, 2.

ses murs étaient tapissés d'une couche de résidus desséchés d'eaux sales; le fond non pavé contenait également un épais magma noirâtre.

Au fond de la fosse, on a recueilli des petits ossements d'animaux et un vase brisé, de 0 m. 21 de hauteur et 0 m. 12 de diamètre, en terre noire extérieurement et brune à la cassure, légère et assez dense. Ce vase, fait au tour mais mal réussi, a des bosselures marquées à certains endroits; son anse est mal appliquée et son collet est marqué d'une légère saillie; il est dépourvu de bec et présente à sa base l'empreinte de trois doigts. Il a pu être reconstitué tel qu'il est reproduit ci-contre. Ce vase, qui semble dater du XV[e] ou XVI[e] siècle, aura probablement été jeté parmi les déblais à une époque encore récente, dans cette fosse qui devait servir de puits perdu, car le sol de la cave situé fort en contre-bas devait pouvoir laisser s'évacuer les eaux pouvant suinter des terrains schisteux avoisinants.

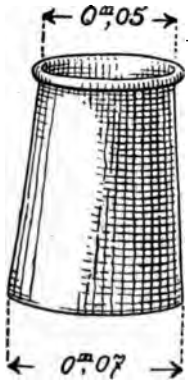

La même disposition de puits perdu dans les caves existe en plus petit dans mon habitation bâtie une première fois au XVI[e] siècle et qui se trouve à la même cote sur la place des Cloîtres.

2) En creusant une cave dans une remise bâtie dans une prairie longeant un des plus anciens chemins d'Amay (allant de la gare à la Meuse), un ouvrier a mis au jour un petit pot ou gobelet en terre vernissée (voir ci-dessus), de 0 m. 09 de haut et 0 m. 05 à 0 m. 07 de large. Ce vase contenait une vingtaine de pièces d'argent bien conservées (la supérieure seule était oxydée), datant de 1726 à 1753. Voici la composition de ce petit trésor: 6 écus de Louis XV; 1 écu de Catherine de Russie (1738);

3 demi écus de Louis XV; 2 quarts d'écu, du même; enfin, quelques doubles escalins et escalins liégeois de Jean-Théodore de Bavière (1752).

Ces petites trouvailles prouvent une fois de plus combien il est à désirer que chaque fois qu'à Amay on démolit ou creuse le sol pour la construction d'une habitation, d'un égoût ou d'une route, les ouvriers et les propriétaires puissent s'adresser à quelqu'un ayant certaines notions d'archéologie. De la sorte, bien des découvertes intéressantes ne seraient pas perdues pour la science.

Dr B. WIBIN.

PETITE CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

Congrès archéologique de Malines. — Le Gouvernement néerlandais vient de désigner son délégué officiel au prochain Congrès. C'est le Dr Colenbrander, Directeur de la Commission Royale de publications historiques à La Haye.

Le programme du Congrès vient d'être définitivement arrêté et paraîtra sous peu. Il est composé de façon à plaire à chaque catégorie d'adhérents. Les préhistoriens iront admirer à Saint-Nicolas des collections d'objets trouvés sur le territoire du Pays de Waas, méthodiquement et scientifiquement classés par des spécialistes, tels que MM. Willemsen, De Pauw et Noens, du Cercle archéologique du lieu. Les artistes s'émerveilleront à Hulst devant des œuvres peu connues et capitales du maître portraitiste Corneille De Vos, natif de l'endroit; ils seront charmés par le pittoresque de la petite ville hollandaise qui conserve pieusement sa grande église conçue par un Kelderman, nombre de vieux pignons, ses anciens remparts, du haut desquels l'œil embrasse un vaste horizon.

Enfin, artistes et archéologues auront un vrai régal à visiter le Louvain monumental et pittoresque, son hôtel de ville, ses églises, ses intérieurs de couvents et d'hopitaux, sa partie ancienne. L'abbaye du Parck les attirera par ses œuvres d'art nombreuses, sa situation, ses dépendances étendues. Les musicologues pourront assister aux cérémonies de la semaine liturgique à l'abbaye du Mont-César et se délecter aux chants sacrés s'inspirant de la plus pure des traditions, célèbres comme tels dans le monde musical entier. Inutile d'insister sur ce que Malines a à montrer à ses visiteurs étrangers. Notons toutefois, qu'à l'occasion du Congrès se donneront des conférences avec projections lumineuses par des orateurs de choix et des savants reconnus; qu'il y aura un concert de carillon tout spécialement organisé à l'intention des congressistes; qu'une grande fête folklorique, des jeux populaires, se donneront à la Grand'Place. A tout ce qui

précède participeront les souscripteurs à 5 francs et ceux-ci, en outre, auront tout le temps du Congrès, libre accès à l'Exposition d'art religieux, d'art industriel et de folklore, qui s'annonce grandiose et qui sera installée dans les locaux de l'Académie des Beaux-Arts, rue Léopold.

Trois des livraisons des publications provisoires du Congrès ont paru. Deux autres fascicules paraîtront encore d'ici au Congrès. La matière est abondante et intéressante. Le tirage définitif des actes et des mémoires se fera sur grand papier et sera distribué, partie au moment même de l'ouverture du Congrès, partie plus tard.

On peut toujours adhérer au Congrès en s'adressant au Secrétaire Général, M. H. Coninckx, rue du Ruisseau, 1, à Malines. La souscription est de 10 ou de 5 francs, selon qu'on désire ou non recevoir les publications.

X.

* * *

Documents liégeois. — La maison Frederik Muller et Cie d'Amsterdam a, le mois dernier, dispersé aux enchères publiques, la collection de livres et de manuscrits formée par feu le Dr Van den Corput, de Bruxelles. Quelques-unes des pièces de cette collection intéressaient le pays de Liége.

Notre confrère M. Léon Ophoven a acquis un recueil d'armoiries de familles liégeoises, comportant quatre forts volumes reliés, recueil composé par l'un des ascendants de l'acquéreur, le héraut d'armes Ophoven.

Le manuscrit du « *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des fossiles des Pays-Bas par M. de Limbourg, le jeune, lu à la séance* [de l'Académie de Bruxelles] *du 7 février 1774* » a été adjugé à un autre de nos amateurs liégeois, ainsi qu'un curieux dossier relatif à Grétry.

Ce dossier comporte : 1° une lettre adressée par Grétry à Madame de Chastenay, rue des Saints-Pères, n° 6, à Paris. Cette lettre est datée « de l'Hermitage d'Emile, Montmorency, 7 prairial, an XI »;

2° un reçu de Grétry, daté du 1 décembre 1790, constatant que l'Académie royale de musique de Paris lui a payé 60 livres à titre d'honoraires « d'une représentation de la Caravanne donnée pendant le mois de novembre 1790 »;

3° une lettre du baron de Gerlache, l'un des conseillers de régence de la Ville de Liége, adressée, de cette dernière ville, le 10 janvier 1823, à M. Guény, avocat en la Cour de cassation, rue des 2 écus, n° 15, à Paris. Elle est relative au procès que la Ville de Liége dut soutenir pour obtenir la remise du cœur de Grétry.

Nous sommes heureux que ces documents intéressants soient revenus à Liége.

H. du P.

6e ANNÉE, N° 7. JUILLET 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 28 avril 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

34 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; M. Lohest, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; A. Baar et J. Hamal-Nandrin, conservateurs-adjoints; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, J.-E. Demarteau, M. De Puydt, le baron de Sélys-Fanson, Th. Gobert et G. Jorissenne, membres effectifs; MM. A. Bouhon, A. Bouhon fils, P. Bure, N. Capelle, M. Cloes, F. Colleye, Ch. Defrecheux, G. de Terwagne, F. Dumont, L. Ledru, L. Leenaers, F. Loiselet, J. Plomdeur, A. Micha, H. Robert, F. Sacré, Ch. Sépulchre et H. Servais, membres associés ou correspondants.

Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est approuvé sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* se poursuit activement : le premier fascicule de 1910 pourra être distribué sous peu et l'impression du premier fascicule du tome XLI (1911) sera commencée simultanement.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire résume les rapports

qui lui ont été remis par MM. L. Lahaye, E. Poncelet et A. Micha sur le mémoire de M. Th. Gobert, intitulé: ***Le rôle de la France au pays de Liége durant le second quart du XVII^e^ siècle.***

Se rangeant à l'avis des trois commissaires, l'assemblée décide que le travail de M. Th. Gobert sera inséré au ***Bulletin.***

M. le secrétaire dépose une note de M. Gobert, ayant pour titre: ***Le Palais princier de Liége. Son véritable architecte.*** Sont nommés rapporteurs: MM. G. Ruhl, J. Brassinne et F. Magnette.

Communication de M. F. Hénaux: A propos d'un masque en terre cuite et d'antiquités belgo-romaines trouvés dans le Condroz. — M. le président annonce que M. F. Hénaux est empêché d'assister à la séance par une circonstance majeure, mais que M. J. Brassinne a bien voulu accepter au pied levé de le remplacer et fera une communication sur ***deux miniatures liégeoises du XII^e^ siècle***

M. le président remercie chaleureusement M. Brassinne de son intéressant exposé (***Applaudissements***).

Célébration du soixantenaire de l'Institut. — M. le président déclare que le Bureau s'occupe de l'organisation de ces festivités, mais que la date n'a pas encore pu être arrêtée d'une façon définitive. En attendant, il peut déjà soumettre à l'assemblée deux projets pour la plaquette-insigne de membre, dont l'Institut a décidé la frappe à l'occasion de son soixantenaire; il prie les membres d'examiner ces projets et de prendre une décision en ce qui concerne le type à adopter.

Après plusieurs échanges de vues, la majorité de l'assemblée se prononce en faveur de la médaille représentant au droit le vieux perron liégeois et au revers, la Maison Curtius. Le Bureau est chargé d'aviser à la réalisation du projet adopté.

Election d'un membre effectif. — L'assemblée n'étant pas en nombre, le vote est remis à la séance de mai.

Présentation et nomination de membres associés. — MM. Théo Smeets, généalogiste-héraldiste ; Joseph Claude, ingénieur ; Albert Dandoy et H. Robert, étudiants, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Excursions archéologiques. — M. F. Sacré annonce que le Comité des excursions, en sa réunion du 25 avril, a décidé d'organiser cinq excursions, notamment à Tongres, à Huy, à Saint-Séverin-en-Condroz, à Saint-Trond et à Logne.

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien, en sa qualité de trésorier du Congrès archéologique et historique de Liége (1909), annonce que les comptes de ce Congrès pourront enfin être clôturés, grâce au généreux concours d'un membre de l'Institut qui, en véritable Mécène, a bien voulu mettre à la disposition du Comité du Congrès, une somme de mille francs (***Applaudissements***).

La Société d'art et d'histoire étant intervenue de son côté pour

une somme de 400 francs, l'Institut aura à voter un dernier crédit d'environ 750 francs. Ce crédit est voté à l'unanimité.

M. le Dr B. Wibin présente à l'assemblée une cruche du XVIIe siècle, trouvée dans le sous-sol d'une cave à Amay, ainsi qu'un petit trésor de monnaies du XVIIIe siècle (monnaies françaises et liégeoises) enfoui, dans un petit vase en terre cuite vernissée, dans la même localité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 40.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LIII. — IMPOSTE (1) EN FER FORGÉ (XVIIIe siècle).
(Musée archéologique liégeois).

La pièce reproduite ci-après provient d'une ancienne maison liégeoise malheureusement inconnue et fit longtemps partie de la collection Delchef, qui a été dispersée en 1902.

Elle est intéressante à plusieurs titres; son ordonnance régulière, l'apparition de fleurs et de feuillages au naturel, ainsi que des détails asymétriques la classent dans la belle période de la Régence.

D'un dessin sobre, élégant et harmonieux, elle dénote un sentiment artistique très développé chez son auteur.

Le cartouche central, en fer battu, s'appuyant sur un

(1) Cette pièce est improprement appelée balcon dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXIII (1903), p. XIII.

socle, porte un M ajouré, sans doute l'initiale du nom du propriétaire; d'une forme générale un peu lourde, il s'allège par les feuillages et coquilles battus en ronde bosse d'un relief bien accusé.

La couronne de laurier en fer forgé qui l'entoure, ainsi que les roses qui le surmontent, sont d'une technique excellente; les culots, les feuilles d'acanthe et les rosettes terminales qui ornent les belles volutes, sont d'un dessin correct et d'une exécution irréprochable; enfin, il n'est pas jusqu'aux culs de lampe renversés, malgré un peu de lourdeur, qui n'aient une valeur décorative parfaitement calculée.

Tout dans ce panneau, qui mesure 1 m. 24 de longueur, 0 m. 475 dans sa plus forte largeur et 0 m. 34 aux deux extrémités, contribue à l'élégance générale et en fait un des meilleurs spécimens de la ferronnerie liégeoise du XVIII[e] siècle.

F. SACRÉ.

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE LIEGE

DONATION POLAIN. — ACQUISITIONS

Conformément au désir de son père, feu M. Léon Polain, en son vivant président de la Commission administrative des Hospices civils de Liége, M. Henri Polain a remis à M. C. le Paige, administrateur-inspecteur de notre Université, pour la Bibliothèque de cet établissement, une série de livres et de documents ayant appartenu à Mathieu-Lambert Polain, l'historien liégeois bien connu.

M.-L. Polain, après avoir rempli les fonctions de conservateur des Archives de l'Etat dans la province de Liége, fut nommé, en 1857, administrateur-inspecteur de l'Université de Liége, et il occupait encore cette situation lorsque la mort le surprit, le 4 avril 1872. On lui doit divers travaux sur l'histoire de l'ancienne principauté liégeoise, ainsi que plusieurs éditions de textes.

Les volumes provenant de sa bibliothèque qui sont venus enrichir notre dépôt universitaire, sont, pour la plus grande partie, relatifs à notre histoire locale; un bon nombre d'entre eux portent des notes explicatives ou des remarques de la main de Polain.

Mentionnons parmi les manuscrits des lettres et des autographes de personnages ayant marqué dans notre passé, particulièrement une lettre de Sébastien Laruelle, et des correspondances de personnages de l'époque révolutionnaire.

Aux amateurs de vieilles impressions liégeoises, nous signalerons une série de neuf pièces de Denis Coppée, poète tragique et lyrique, né à Huy, vers 1580.

Les auteurs de la *Bibliotheca Belgica* signalent quatorze ouvrages différents de Coppée. Trois d'entre eux paraissent avoir complètement disparu. Il en reste donc onze, tous très rares. La série la plus complète — celle de l'Université de Bonn — réunit dix de ces pièces; Henri Helbig en avait recueilli sept, qui ont passé à la Bibliothèque royale de Belgique, en même temps que la plupart des livres composant les collections de cet amateur; la Bibliothèque de Chantilly, la nationale de Paris et la royale de Stuttgart en possèdent chacune un. La donation qui vient de lui être faite place donc, en ce qui regarde les œuvres de Denis Coppée, la Bibliothèque de Liége au second rang, immédiatement après celle de Bonn.

Notons encore dans la donation une gravure de l'école de Saint-Trond, un ex-libris, semble-t-il, reproduisant les armoiries de Libert Holthem et datée de 1524. Cette estampe ne se rencontrait pas dans la série des gravures exécutées à l'abbaye de Saint-Trond, et qui sont pour la plupart conservées dans les manuscrits provenant de l'antique abbaye hesbignonne que possède notre Bibliothèque universitaire.

Le don comporte aussi deux reliures fort intéressantes: elles recouvrent deux ouvrages imprimés à Ingolstadt en 1605 et en 1606; ils furent donnés en prix à Sébastien Laruelle, alors qu'il était élève du collège des Jésuites de Liége.

Ces deux reliures, en vélin, portent une décoration composée de fers et de filets dorés; elles ont été exécutées dans un atelier liégeois. Les tranches dorées sont curieusement antiquées.

* * *

La Bibliothèque de l'Université a pu récemment acquérir, en partie sur les revenus de la rente Wittert, deux ouvrages précieux pour une bibliothèque liégeoise. Le premier est un Missel à l'usage du diocèse de Liége, imprimé à Paris par Wolfgang Hopyle, aux frais de François Byrckman, et daté du 10 décembre 1515. Dans la seconde édition de sa *Bibliographie liégeoise*, de Theux signale trois exemplaires de cet ouvrage: un à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris; un à la Bibliothèque des Bollandistes, à Bruxelles; et un à celle de la ville de Tournai.

Le second ouvrage acquis par notre dépôt universitaire semble être plus rare encore: de Theux n'en mentionne que deux exemplaires: celui-ci et celui qui se trouve à la Bibliothèque de La Haye. C'est la première édition, publiée à Louvain par Rodolphe Loeffs, de Driel, des statuts synodaux de Jean de Heinsberg. Holtrop pense que cette édition a dû être exécutée en 1483.

L'exemplaire que possède maintenant la Bibliothèque de notre Université a appartenu à de Theux et fut vendu, à Gand, en 1903, chez le libraire Vyt, lors de la dispersion des collections du célèbre amateur.

C'est une bonne fortune pour notre ville que l'entrée de ces deux raretés dans notre grand dépôt universitaire. Nous devons ajouter qu'un généreux mécène a bien voulu parfaire la somme nécessaire à leur acquisition.

Henri du PONT.

UN MEREAU DU CHARBONNAGE DE SAINTE-MARGUERITE (1599).

D'entre tous les points du sol liégeois qui ont été défoncés à l'envi par les puits des exploitations houillères, le sol de Sainte-Marguerite a été l'un des premiers qui aient at-

tiré l'attention. Il y a plusieurs siècles, ses houillères faisaient déjà l'émerveillement des voyageurs et c'est même là que le tzar Pierre-le-Grand alla visiter, en 1817, les « machines de houillerie ».

De nombreuses chartes de l'abbaye du Val-Saint-Lambert signalent une foule de travaux miniers du côté de Sainte-Marguerite, à partir de 1498 (1). En voici les principaux: 1498, le bure Vanixhe; 1546, houillère dite « De Puce desseur la porte Sainte-Marguerite »; 1643, bure aux Femmes, à Sainte-Marguerite; 1667, J. Gordinne, au bas rieu, faubourg Sainte-Marguerite; 1706, M. Le Maire en son lieu dit Goheye. C'est aujourd'hui le charbonnage de Bonne-Fin.

Le hasard a fait entrer au Cabinet des Médailles de l'Etat à Bruxelles un méreau de charbonnage — le doyen de tous ceux qui sont connus — appartenant à une exploitation au sujet de laquelle les documents d'archives, malgré toutes les recherches, sont restés muets (2). Ce précieux monument s'était conservé de père en fils dans une famille d'ouvriers liégeois. Il provient du charbonnage de Sainte-Marguerite. En voici la description:

Dans un filet linéaire, TROV SEINTE MARGERRITE. Un houilleur debout de face sur un terre-plein. Il est en costume de travail, nu tête; de la main droite, il tient un crasset; la main gauche tombe le long du corps; enfin,

(1) Th. GOBERT, *Les rues de Liége*. Liége, t. II, 1893, p. 363.

(2) M. Em. Fairon, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Liége, a bien voulu faire toutes les recherches nécessaires à ce sujet, mais elles sont restées vaines.

il est chaussé de souliers à haute tige ou surmontés de guêtres. Au-dessous, 1599.

Dans un filet linéaire, horizontalement : LEROY LA-KAYE.

Au-dessous, deux pics de mineurs croisés, les fers en l'air, le manche terminé par des trèfles.

Diamètre: 35 mm. Plomb.

Sainte-Marguerite est aujourd'hui un des sièges du charbonnage de Bonne-Fin. On le trouve indiqué sur la *Carte de l'Areine messire Louis Douffet*, dressée en 1716 par le sieur avocat Debrassinne, où il est placé au Nord du bure Gordinne, sur la nouvelle branche de l'areine de la Cité (1), et sur la *Carte figurative des quatre areines franches de la Cité*, dressée par la main de l'avocat Debrassinne en 1719. Il y est désigné sous le nom de ***Bure Sainte-Marguerite*** (2). Comme il ne figure pas sur la carte de l'areine de la Cité dressée en 1577 (3), il est probable que son établissement est postérieur à cette date; dans cette hypothèse, la date de 1599 serait celle du forage du puits.

Le nom de Trou Scinte-Margerrite a paru insolite à M. E. Peny, qui le premier a fait connaître cette pièce (4): « ces mots et cette orthographe peuvent provenir d'ignorance, écrit-il, mais le mot trou peut aussi signifier qu'il s'agirait d'un travail spécial dans le faubourg Sainte-Marguerite ».

D'abord, il n'est pas possible que notre méreau s'applique à autre chose qu'à une houillère, à cause du houilleur et des pics qui y sont figurés.

Ensuite, on connaît le ***Trou du Chien*** (5) et le ***Trou Souris*** (6). M. Peny, il est vrai, écarte la première déno-

(1) Th. GOBERT, *Eaux et fontaines publiques à Liége*. Liége, 1910, pl. VI, p. 190.

(2) *Ibidem*, pl. II, p. 79.

(3) *Ibidem*, pl. III, p. 147.

(4) *Jeton de charbonnage liégeois de 1599* dans la *Gazette numismatique*, t. XIV, 1910, pp. 39-47.

(5) Th. GOBERT, *op. cit.*, p. 110. A remarquer que le ***Trou du Chien*** existait au XVI[e] siècle.

(6) Charbonnage sur le territoire de Chênée.

mination comme étant « une de ces bizarreries plus ou moins facétieuses, comme en contient la liste des noms de bures liégeois »; je pense toutefois qu'il fait erreur; encore aujourd'hui, au pays de Liége, le nom de *trô* est appliqué à des travaux de charbonnage.

En tout cas, ainsi que l'a bien vu M. Peny, notre charbonnage a dû sa naissance au regain d'activité qui fut imprimé à l'industrie charbonnière par l'Edit de Conquête lancé en 1581-1582 par Ernest de Bavière (1). Il est regrettable que le manque de documents ne permette pas d'en retracer l'histoire au XVII[e] siècle. Tout ce que nous en savons par le méreau, c'est qu'en 1599 le bure Sainte-Marguerite était aux mains d'une couple de maîtres ou comparchonniers de fosse (2) appelés Le Roy et Lakaye.

Les couples de maîtres étaient des exploitants. Très fréquemment, ceux-ci s'associaient par deux, de telle sorte que couple de maîtres est devenu une appellation en quelque sorte consacrée.

Ceux dont il est question ici ne sont pas autrement connus. La famille Lakaye est bien liégeoise. En 1757, un Jean Lakaye était possesseur d'un puits de nom de *Petite Chevaufosse*, joignant à la ruelle de Chevaufosse à Saint-Laurent (3). Quant au nom de Le Roy, il fleure également le terroir; plus d'un liégeois l'a illustré.

Il est impossible de déterminer exactement à quel usage a servi notre méreau. La matière dont il est fait exclut l'hypothèse de son utilisation comme médaille d'ouvrier: le plomb n'offre pas assez de résistance à l'usure. Il a certainement servi à établir des comptes. Mais était-il employé pour déterminer le montant des salaires d'ouvriers, ou pour évaluer l'importance de la production, c'est ce que nous ne saurons probablement jamais.

Victor TOURNEUR.

(1) Th. GOBERT, *op. cit.*, pp. 72 et suiv.

(2) BRIXHE, *Répertoire raisonné de législation en matière de mines*. Liége, 1833, p. 269.

(3) Th. GOBERT, *op. cit.*, p. 251.

NOS COLLECTIONS

En ces deux derniers mois, nos collections n'ont cessé de s'enrichir de nombreux dons et dépôts.

C'est ainsi, notamment, que nous avons reçu:

A) *de M. Octave Wéry, à Lavoir:* un fragment de hache polie en silex gris, ayant été utilisé comme percuteur, trouvé à Lavoir, près Héron;

B) *de M. Simon, agent d'assurances, à Liége:* deux grands fragments d'un parquet de cheminée formé d'une quantité de petites lames de verre rectangulaires, juxtaposées et placées sur champ; l'ensemble forme un dessin d'étoiles composé de carrés et de losanges. Ce parquet provient d'une ancienne maison de la rue Souverain-Pont (nº 31), actuellement démolie;

C) *de Mme veuve Mouton-Alexandre:* une série de monnaies liégeoises en cuivre des règnes de Jean de Bavière, Erard de la Marck, Robert de Berghes, Ernest, Maximilien et Jean-Théodore de Bavière; une ancienne aune liégeoise en bois; deux photographies représentant l'une la deuxième cour du Palais de Liége, l'autre l'ancien passage d'eau de Fétinne; un instrument en fer (gratte-dos?), composé d'une tige terminée par une petite main aux doigts à demi-recourbés.

D) *de M. Knauff, rue Sainte-Aldegonde, à Liége:* quatre encadrements de cheminée en fonte (styles Louis XVI et Empire); deux fragments de fresque (tête humaine et rinceaux), style Renaissance; une colonne complète en calcaire (XVIe siècle); le tout provenant d'une ancienne maison de la rue Sainte-Aldegonde (nº 7), actuellement démolie.

F) *de M. Alphonse Demonceau, avocat, rue du Jardin Botanique, 24, à Liége:* deux boulets de canon trouvés à Bressoux (l'un d'eux était enfoui à deux mètres de profondeur dans la parcelle indiquée 56i au plan cadastral de la commune de Bressoux); ce sont vraisemblablement des projectiles perdus lors du combat d'artillerie entre les Autrichiens retranchés au fort de la Chartreuse et les Français, établis à la Citadelle (juillet 1794).

F) *de M. Henri Servais, rue des Dominicains, à Liége:* deux briques de foyer, armoriées, provenant du domicile du donateur.

G) *de la Ville de Liége* (dépôt): un perron liégeois en bois sculpté, ayant servi d'urne à voter (hauteur 0 m. 65). La pomme de pin est mobile; la colonne est creuse et dans les marches du perron se trouve un tiroir. Provient de l'Hôtel-de-Ville de Liége.

Un livre de métier relié en velours rouge, orné d'un écusson en argent aux armes de la Cité de Liége et de deux fermoirs en même métal. Le volume renferme 80 feuilles de vélin; on y voit, peintes à la main, les armoiries des 32 bons métiers, ainsi que des brevets signés par les 32 greffiers accordant tous les métiers à « Louis de Grady, né pendant l'administration du Noble et Généreux Seigneur De Grady, Bourguemaître Régent de la Cité et Trésorier Général des Etats du Pays de Liége et du Comté de Looz ».

Une partie de cheminée en pierre de sable sculptée (console et mascarons ayant orné la partie supérieure de la hotte) provenant de la maison rue Sainte-Aldegonde, mentionnée supra.

Don de M. Baar-Lechat à la Ville de Liége.

* * *

Enfin, M. le Dr L.-L. de Koninck, professeur à l'Université de Liége, nous a fait une nouvelle et importante donation, à laquelle nous accorderons une mention spéciale dans notre prochain numéro.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Place Saint-Paul. — On s'occupe activement, depuis quelque temps déjà, de la restauration du portail occidental de la cathédrale Saint-Paul; on en démolit à l'heure actuelle et avec tous les soins voulus toute la partie supérieure pour la renouveler et la reconstituer dans son état primitif.

Quelques mètres plus loin, c'est le terre-plein même de la place qui est livré aux ouvriers; on y prépare les fondations du monument

destiné à commémorer la gloire de notre illustre sculpteur Jean De Cour. C'est tout récemment que le Conseil communal, appelé à statue sur la question, a fait droit à la requête des habitants de la plac Saint-Paul qui réclamaient pour cette partie du centre de la vill l'emplacement du monument.

Rue des Mineurs. — Les déblais occasionnés par la construction du nouvel égoût de la rue des Mineurs ont mis à jour un intéressant fragment de dalle funéraire du XIVe siècle, en marbre noir. Ce fragment a été aussitôt recueilli et envoyé au Musée archéologique à la Maison Curtius.

Vieilles maisons. — Nos vieilles maisons continuent à disparaître une à une. Il y a quelques semaines la pioche des démolisseurs a renversé une très curieuse construction rue Sainte-Aldegonde, avec portique Renaissance caractéristique. Le Musée archéologique a heureusement pu entrer en possession des objets les plus intéressants (dessus de cheminée, colonne, fragment de fresque etc.) recueillis au cours des travaux de démolition.

Depuis quelques jours, on abat une vieille maison rue de la Madeleine; elle possédait notamment un beau plafond Louis XIV. Il en a été pris un bon croquis, tout comme des diverses parties de la maison de la rue Sainte-Aldegonde dont il vient d'être question.

A Warsage. — Consignons ici aussi la trouvaille déjà annoncée par les journaux, de fresques anciennes [du XVIe siècle (?)] dans l'église de Warsage.

Ces peintures qu'on dit d'excellente facture, méritent d'être conservées et soigneusement restaurées; on n'en a que trop laissé disparaître dans nos églises, même en ces dernières années.

X.

6e ANNÉE, N° 8. AOUT 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 mai 1911

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 5 h. 35, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

44 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; F. Vercheval et J. Pirlet, secrétaires-adjoints; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; MM. de Buggenoms, le baron W. de Crassier, M. De Puydt, L. Halkin, F. Hénaux, F. Magnette, E. Polain, le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. A. Bouhon, J. Bouvy, J. Breuer, N. Capelle, M. Cloes, F. Colleye, E. Couvreux, Mme C.-P. Crüger, MM. E. Dandoy, Ch. Defrècheux, J. Delaite, J. Delheid, le baron M. de Sélys-Longchamps, G. de Terwagne, F. Dumont, E. Fick-Wéry, D. Gérard, G. Ghilain, L. Ledru, L. Leenaers, A. Lobet, F. Loiselet, A. Micha, J. Plomdeur, le Dr Raymond, H. Robert, H. Servais, D. Wéry et le Dr B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne et L. Renard-Grenson.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance. — M. le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal

de la séance d'avril, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant; le premier fascicule du tome XL du *Bulletin* (1910) est tiré et sera distribué incessamment; d'autre part, l'impression du premier fascicule du tome XLI de 1911 est commencé et on travaille en même temps au second fascicule du tome XL.

Articles pour le Bulletin. — M. F. Colleye dépose un travail de M. le docteur Jorissenne, intitulé: *Carillons et carillonneurs au pays de Liége et en Wallonie.* Les rapporteurs seront désignés à la séance de juin.

Communication de M. F. Hénaux: A propos d'un masque en terre cuite et d'antiquités belgo-romaines trouvées en Condroz. — M. le président félicite et remercie le conférencier pour sa très intéressante communication.

Rapport du bibliothécaire sur la situation de la bibliothèque. — M. Fairon expose le triste état dans lequel se trouve la bibliothèque que, faute de place, il n'est toujours pas possible d'installer dans un local convenable. Détaillant ensuite sommairement la richesse de la bibliothèque, il fait remarquer combien il serait utile de pouvoir mettre ce fonds à la disposition du public.

S'inspirant de ce qui se fait ailleurs, il conclut en proposant de faire un triage sérieux des ouvrages de la bibliothèque, de ne garder au Musée que ceux qui peuvent réellement intéresser les membres de l'Institut et de s'entendre avec la Ville de Liége pour déposer le surplus à la bibliothèque centrale rue des Chiroux.

M. le président félicite M. Fairon pour son intéressant rapport et propose de remettre le vote à une prochaine séance, à l'ordre du jour de laquelle cette affaire sera inscrite. *Adopté.*

Célébration du soixantenaire de l'Institut. — Pour plusieurs raisons majeures, approuvées par l'assemblée, les fêtes d'abord fixées au dimanche 18 juin sont remises à une date ultérieure.

Le Bureau est chargé d'aviser en conséquence.

Demande de révision des statuts. — M. le secrétaire donne lecture de la requête adressée au bureau de l'Institut par plusieurs membres associés et correspondants, et tendant à faire réviser les statuts au sujet du droit de vote. Cette pétition fait l'objet d'une longue discussion; elle ne saurait toutefois être prise définitivement en considération que lorsqu'une demande réglementaire de revision des statuts, signée par dix membres effectifs, aura été déposée.

La discussion est donc renvoyée à une prochaine séance.

Election d'un membre effectif. — M. le baron M. de Sélys-Longchamps est élu membre effectif, à l'unanimité des membres effectifs présents.

Excursions. — M. le trésorier annonce que la prochaine excursion aura lieu à Huy le dimanche 11 juin prochain; il insiste sur le vif intérêt qu'elle présentera et invite les membres à y prendre part en grand nombre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 50

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LIV. — CHAIRE DE VERITE

(Style Régence. — XVIII[e] siècle).

Eglise Saint-Jacques, à Liége (1).

L'ancienne chaire de vérité de l'église Saint-Jacques, un des rares spécimens qui nous sont restés de l'ameublement religieux liégeois du début du XVIII[e] siècle, provient de l'église Sainte-Ursule, détruite aujourd'hui.

(1) La chaire de vérité en question, actuellement encore conservée à l'église Saint-Jacques et dont l'aliénation au profit du Conseil de fabrique de la nouvelle église de Robermont (commune de Grivegnée) avait été régulièrement autorisée, a fait l'objet d'une convention spéciale approuvée par l'arrêté royal du 7 mai 1911, dont il a paru intéressant de reproduire le texte:

ALBERT, ROI DES BELGES

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu la délibération en date du 3 avril 1910, par laquelle le Conseil de fabrique de l'église de Saint-Jacques à Liége, sollicite l'autorisation de vendre à la fabrique de l'église de Robermont, à Grivegnée, au prix de 1500 francs, l'ancienne chaire de vérité, sous réserve d'un droit de préemption au profit de la Ville de Liége, au cas où ce meuble cesserait d'être en usage dans l'église de Robermont.

Vu la délibération du 24 juillet 1910, par laquelle le Conseil de

Cette chaire, dont la photographie que nous reproduisons ici montre une partie des faces, est en bois de chêne. Son piédestal, outre la partie en bois seule ici reproduite, possède en plus une partie en marbre noir, sur laquelle tout le meuble repose; ce piédestal ressemble assez à un pied de calice.

La cuve est à huit pans et à l'exception de celui qui était destiné à être appliqué contre la pile de la nef de l'église, tous sont sculptés. Trois sont occupés par des bas-reliefs à faible saillie; les quatre autres forment des panneaux décoratifs. Deux panneaux mobiles font office de porte. L'abat-voix lui-même est décoré d'un sobre, mais joli motif en lacets, agrémenté de feuilles dorées; le dessus, qui forme

fabrique de l'église de Robermont à Grivegnée sollicite l'autorisation d'acquérir, aux conditions précitées, la dite chaire de vérité;

Vu les avis des Conseils communaux de Liége et de Grivegnée, de M. l'Evêque diocésain, de la Députation permanente du Conseil provincial de Liége, datés respectivement des 4, 28, 31 juillet, 30 décembre 1910 et 5 janvier 1911;

Vu la délibération du Conseil communal de Bressoux, en date du 31 juillet 1910;

Vu l'arrêté royal du 10 août 1824;

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

Article unique. — Les fabriques d'église de Saint-Jacques à Liége et de Robermont, à Grivegnée, sont autorisées aux fins de leurs délibérations prémentionnées.

Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 7 mai 1911.

(s) ALBERT.

Par le Roi,
Le Ministre de la Justice,
(s) Léon de Lantsheere.

Pour expédition conforme,
Le Secrétaire général,
(s) Jules de Rode.

Depuis cet arrêté, la fabrique de l'église de Robermont a demandé à résilier la dite convention, objet de la délibération du Conseil communal de Liége du 4 juillet 1910 et de l'arrêté royal précité.

(Note de la Rédaction).

corniche, comme le dessous, se termine en forme de lambrequins décorés à jour et ornés eux-mêmes de culots genre Louis XIV.

Diamètre de la cuve: 1 m. 05.
Hauteur de la cuve: 0 m. 97; hauteur du piédestal: 0 m. 79.
Hauteur totale: 1 m. 76.

Toute la partie décorative appartient à ce style Louis XIV, mais certains motifs, entre autres ceux qui décorent la partie supérieure de la cuve sous l'appui-main, et ceux de la corniche sur laquelle la cuve repose, semblent annoncer le style Louis XV, de sorte que nous avons ici une œuvre de transition qu'il semble falloir placer dans les vingt-cinq premières années du XVIII[e] siècle.

Les bas-reliefs de la cuve représentent: 1° le sermon de Jésus-Christ sur la montagne; 2° le Christ au milieu des docteurs; 3° l'ange purifiant avec le charbon ardent les lèvres du prophète Isaïe.

Les angles sont ornés des statuettes du Bon Pasteur et des quatre Evangélistes. Ceux-ci reposent sur des espèces de consoles qui relient très bien les statues à la corniche en gros tore ornementé, qui surmonte tout le piédestal et qui sert de soubassement à la cuve.

Ces consoles portent la figuration des attributs du Christ et des Evangélistes.

Les statuettes rappellent assez, par les draperies, le style de Del Cour, de sorte qu'on peut voir dans cette chaire, l'œuvre d'un artiste influencé par le maître.

Del Cour avait renouvelé à Liége l'art du meuble. Cet art qui fut toujours florissant dans notre cité, s'inspirait, au XVII[e] siècle, de l'art français. C'est l'influence de Del Cour qui le transforma et réussit à le spécialiser dans notre pays.

En considérant la chaire de Saint-Antoine et la balustrade de Saint-André (aujourd'hui au Musée de l'Institut archéologique) et qui sont les seules œuvres importantes d'ameublement que nous puissions attribuer à Del Cour, on comprend les qualités que le maître ajouta aux œuvres parisiennes. Il les fit plus grandes par l'allure, plus sobres et plus finies comme dessin, plus nobles comme caractère.

La chaire de Saint-Jacques ne figura à l'exposition des œuvres de Del Cour (1) que pour montrer la tradition d'art

(1) Elle a figuré à cette Exposition sous le n° 102 du catalogue.

créée par le sculpteur liégeois, dans le travail du bois: elle n'a pas la robustesse ni l'harmonie des œuvres de Del Cour. C'est plus mince; toutefois, les qualités de méthode et de travail du grand artiste s'y retrouvent. C'est la même conscience artistique qui préside au traitement des figures dans les bas-reliefs et des ornements dans la partie décorative.

L'exécution a encore de la nervosité, de la virtuosité, mais sans avoir la même vigueur que chez Del Cour.

Plus on s'éloigne de l'époque du maître, plus l'art change d'aspect. Si sa méthode dans le travail domine toujours, par contre la force et la virilité tendent à disparaître. Il n'en est pas moins vrai que l'influence de Del Cour dura longtemps, et on peut se demander si ce n'est pas à elle encore que l'on doit la renaissance actuelle du mobilier à Liége.

J. MORET.

CONVENTION CONCLUE ENTRE L'ÉTAT BELGE ET LA VILLE DE LIÉGE

Il y a plusieurs années déjà, un différend s'était élevé entre l'Etat et la Ville de Liége, au sujet des collections communales déposées à la Bibliothèque de l'Université.

L'Administration communale retira de la Bibliothèque, pour les déposer dans sa Bibliothèque centrale, les collections léguées jadis par Ulysse Capitaine et par Dupont.

Plusieurs questions restaient pendantes entre les deux Administrations. De part et d'autre, on résolut de rechercher une solution qui donnerait satisfaction aux parties en cause, en se promettant de ne jamais perdre de vue l'intérêt scientifique, que les négociateurs désiraient avant tout sauvegarder. Animés de tels sentiments, ceux qui s'étaient attelés à cette tâche ne pouvaient manquer de réussir: le résultat de leurs

pourparlers fut la convention que nous publions aujourd'hui.

En vertu de cette convention, les ouvrages faisant partie du fond primitif de la Bibliothèque de l'Université, c'est-à-dire le fond constitué par l'ancienne bibliothèque communale, déposés en 1817 à l'Université, les ouvrages provenant des donations ou des legs de Donceel, Ransonnet, Umé et Thys, ainsi que les ouvrages qui avaient été acquis par la Ville depuis 1861, demeureront déposés à la Bibliothèque de l'Université aussi longtemps que cette dernière existera à Liége, et seront soumis au même régime que les autres fonds de la dite Bibliothèque. D'autre part, les médailles, les monnaies et les autres objets artistiques ou archéologiques que la Ville de Liége avait déposés à la Bibliothèque de l'Université, sont repris par elle, pour être placés dans les musées que ces objets concernent.

L'évangéliaire de Notger prendra place dans notre Musée archéologique; l'Etat toutefois s'est réservé le droit de laisser étudier le dit évangéliaire par les personnes autorisées à cette fin par le bibliothécaire de l'Université de Liége.

Cet exposé suffit à faire voir l'intérêt que la convention présente pour l'Institut archéologique: elle enrichit le médaillier du Musée des séries nombreuses provenant du legs Capitaine et des acquisitions que la Ville avait réalisées à diverses reprises; chose plus importante encore: elle fait entrer au Musée l'un des plus précieux joyaux que nous ait légués notre passé: l'évangéliaire de Notger. Le Conseil communal a déjà voté les fonds nécessaires à l'installation de cette vénérable relique, qui sera exposée, à l'abri de tout risque, dans la salle gothique du premier étage de la Maison Curtius.

Notons aussi avec satisfaction que les ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, que le public studieux est accoutumé à consulter à la Bibliothèque de l'Université, ne quitteront point ce dépôt, où leur disparition aurait créé de regrettables lacunes.

La convention a donc été fort heureusement rédigée,

et tous ceux qui s'intéressent chez nous au travail scientifique et à son avenir, ne pourront qu'en féliciter les auteurs. Nous ne résisterons d'ailleurs pas au plaisir de constater que ceux qui ont eu le plus de part à l'élaboration de cette convention font tous partie de notre Institut.

Z.

CONVENTION

entre l'Etat belge et la Ville de Liége

Concernant diverses collections communales déposées à l'Université de Liége. 28 avril 1911.

Par devant Maître Dotrenge, notaire à Liége, ont comparu:

Monsieur l'Ecuyer Constantin le Paige, administrateur-inspecteur de l'Université de Liége, agissant aux présentes en vertu d'une délégation contenue dans une dépêche de Monsieur le Ministre des sciences et des arts, du 17 mars dernier, numéro 61.457, dépêche dont un extrait, certifié conforme restera ci-annexé, d'une part;

Et Messieurs:

Gustave Kleyer, avocat;

Maurice Falloise, avocat;

Louis Fraigneux, avocat;

Valère Hénault, avocat;

Jules Seeliger, avocat,

Tous domiciliés à Liége.

Agissant en leurs qualités respectives de bourgmestre et d'échevins de la Ville de Liége et, comme tels, d'administrateurs légaux de la dite Ville, d'autre part:

Lesquels comparant, dans le but de servir le mieux possible les intérêts scientifiques en cause et de préciser les droits des parties quant à la propriété ou à la détention de diverses collections bibliographiques, archéologiques ou artistiques qui se trouvaient à la Bibliothèque de l'Université de Liége ont, en qualité qu'ils agissent, convenu ce qui suit:

ARTICLE PREMIER

Le fonds primitif de la Bibliothèque de l'Université formé de

l'ancienne Bibliothèque municipale continuera à être exclusivement administré par l'Université.

La Ville se réservant seulement le droit de le retirer dans l'hypothèse où l'Université viendrait à être supprimée ou transférée dans une autre ville que Liége, étant entendu que le dit fonds ne pourra jamais être transféré dans une autre Université ni dans aucun autre établissement public ou privé.

ARTICLE DEUX

La Ville conservera, de même, son droit de propriété sur tous les ouvrages achetés avec le crédit spécial voté annuellement par le Conseil communal depuis le dix-huit février mil huit cent soixante et un, ouvrages annuellement déposés à la Bibliothèque universitaire et en faisant partie.

La Ville se réserve seulement la faculté de retirer les dits ouvrages dans les cas prévus à l'article premier.

ARTICLE TROIS

La Ville de Liége continuera à laisser dans les mêmes conditions que ci-dessus, à la Bibliothèque de l'Université, les ouvrages y déposés provenant, savoir:

de la donation de Mademoiselle de Donceel faite en mil huit cent cinquante et un;

des donations par le capitaine de vaisseau Ransonnet, effectuée de mil huit cent quarante et un à mil huit cent cinquante quatre;

du legs Godefroid Umé réalisé en mil huit cent septante trois;

et du legs de Pierre-Joseph Thys, réalisé en mil huit cent quatre-vingt-deux.

Dans les cas prévus à l'article premier, la Ville rentrerait en possession des ouvrages ci-dessus. Il en serait de même dans l'éventualité de réclamations reconnues fondées par les héritiers des donateurs ou testateurs.

ARTICLE QUATRE

La Ville de Liége, propriétaire de l'Evangéliaire de Notger, le placera dans le musée public que la chose concerne (le Musée archéo-

logique est actuellement installé à la Maison Curtius) et le dit manuscrit y demeurera aussi longtemps que les collections communales visées aux articles un à trois seront conservées à la Bibliothèque de l'Université, l'Université de Liége se réservant seulement le droit de laisser étudier le dit Evangéliaire par les personnes compétentes spécialement autorisées par Monsieur le bibliothécaire de l'Université et ce aux conditions à arrêter de commun accord avec la Ville.

ARTICLE CINQ

La Ville de Liége reconnaît être, dès avant ce jour, rentrée en possession des monnaies, médailles et tous autres objets archéologiques ou artistiques qui faisaient parties des dons ou legs faits à la Ville et étaient déposés à la Bibliothèque de l'Université avec les objets achetés par l'administration communale, et ce, sous la seule exception de l'Evangéliaire de Notger et du coffre-fort qui le contient, qui seront remis à la Ville au plus tard dans l'année des présentes.

ARTICLE SIX

La présente convention est passée dans un but d'utilité publique sous réserve de ratification par le Conseil Communal (1).

Les frais, droits éventuels et honoraires du présent acte dressés à la requête de la Ville de Liége, seront supportés par la dite Ville.

Dont acte.

Fait et passé à Liége, à l'Hôtel-de-Ville, cabinet de M. le Bourgmestre, l'an mil neuf cent et onze, le vingt-huit avril.

En présence de Messieurs Marcel De Puydt, directeur du Contentieux de la Ville de Liége et Joseph Brassinne, premier sous-bibliothécaire de l'Université de Liége, témoins honoraires; Mathieu Ancion, candidat notaire et Eugène Hullein, clerc de notaire, témoins instrumentaires, tous domiciliés à Liége.

(1) Cette ratification a été donnée par délibération du Conseil communal du 29 mai 1911.

Lecture faite, Messieurs le Paige, Kleyer, Falloise, Fraigneux, Hénault et Seeliger ont signé avec les témoins et le notaire.

(Suivent les signatures).

Enregistré à Liége, actes civils, le trois mai mil neuf cent onze, volume 1002, folio 18, case 10, deux rôles sans renvoi.

Reçu deux francs quarante centimes.

Le Receveur,

(s) DEHASQUE.

NOS COLLECTIONS

Comme nous l'avions sommairement annoncé dans notre numéro du mois écoulé (1), M. le professeur L.-L. de Koninck qui, l'an dernier, nous avait offert une précieuse pyxide émaillée du XII[e] siècle (2) et une intéressante corbeille en verre liégeois, vient de nous faire une nouvelle donation, comportant:

Un compotier en porcelaine du Japon, muni d'un couvercle à bouton; décor floral bleu.

Deux burettes à l'huile et au vinaigre, en cristal taillé, munies de deux paires de bouchons (l'une en cristal, l'autre en liège) avec montures en argent. Les deux flacons sont contenus dans un huilier en argent gravé et ciselé (rinceaux et têtes à l'antique dans des médaillons).

Deux vitraux ovales polychromes, fragmentés et incomplets, représentant deux sujets bibliques: Joseph expliquant leurs songes au panetier et au grand échanson de Pharaon; Judas implorant, aux genoux de Joseph, la grâce de Benjamin (Epoque Renaissance);

(1) Voy. *Chronique archéologique du pays de Liége*, 6[e] année (1911), p. 75.

(2) Cette pyxide a été décrite et reproduite par J. Brassinne, dans *Chronique archéologique du pays de Liége*, 6[e] année (1911), pp. 31-33.

Grand cabinet Louis XIII, en ébène, avec incrustations d'écaille et d'ivoire, muni de deux menottes en fer et reposant sur une table à quatre pieds tors.

Petit cabinet Louis XIII, en ébène, avec incrustations d'ivoire (rinceaux et sujets de chasse: cavaliers, chien, lièvres, cerfs, etc.) et orné, à l'intérieur, d'une petite peinture: un seigneur et une noble dame se promenant dans l'allée d'un parc;

Magnifique bénitier en argent repoussé et gravé, style Louis XV, avec, au centre, un sujet biblique: le baptême du Christ.

Cette simple énumération suffit pour faire ressortir toute l'importance de la nouvelle donation de M. le professeur de Koninck, dont la générosité envers notre Musée archéologique ne manquera pas de lui valoir la reconnaissance non seulement des archéologues et des amateurs d'art ancien, mais encore de tous ses concitoyens.

J. S.

FRAGMENT DE STÈLE FUNÉRAIRE AVEC INSCRIPTION, TROUVÉ A TONGRES

Le cliché ci-contre reproduit un fragment de stèle funéraire, qui a été découvert au mois de septembre 1909 sur le territoire de la ville de Tongres, aux abords de la route vers Mopertingen (1).

Ce fragment, en grès jurassique, mesure 0 m. 47 de longueur et 0 m. 17 de largeur; il est conservé au Musée de Tongres.

A la partie supérieure du monument, qui paraît remonter au second siècle, on voit, dans un médaillon circulaire,

(1) Au sujet de la trouvaille, voyez *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXVIII (1910), pp. 285-286.

la représentation en buste d'un personnage barbu; la sculpture, assez médiocre en elle-même, est en outre très mutilée: de l'inscription qu'elle surmontait, il ne subsiste plus que quelques lettres, insuffisantes pour autoriser quelque restitution:

.... (N?) I Q V I
.....I L

C'est la seconde inscription funéraire sortie jusqu'à ce jour du sol de l'*Aduatuca Tungrorum* (1) ; il est d'autant plus regrettable qu'elle ne nous soit pas parvenue dans un meilleur état de conservation et surtout plus complète.

On ne peut, en effet, manquer de s'étonner de ce que le sous-sol tongrois n'ait révélé jusqu'ici qu'un nombre réellement insignifiant de monuments épigraphiques ou de débris architecturaux témoignant de la splendeur de l'ancienne capitale de la Tongrie.

Alors qu'Arlon, d'abord simple *vicus*, puis *castellum* (vers le commencement du IIIe siècle), a fourni une quantité considérable de débris d'édifices (2) et une suite nombreuse d'inscriptions tant funéraires que civiles (3), on ne relève pour Tongres que neuf inscriptions (4), un nombre à peu

(1) Tongres n'a fourni jusqu'ici que neuf inscriptions romaines, dont une seule est incontestablement funéraire (CIL, XIII, nº 3590).

(2) Voy. notamment J.-B. Sibenaler, *Guide illustré du musée lapidaire romain d'Arlon*, nos 2-70.

(3) Les inscriptions romaines d'Arlon, reprises parmi les inscriptions trévirienes du vol. XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, ont été publiées et commentées en dernier lieu par M. le professeur J.-P. Waltzing dans son *Orolaunum vicus*. Louvain, Ch. Peeters, 1905.

(4) CIL., XIII, nos 3591-3598.

près égal de sculptures (1), enfin quelques fragments de moindre importance.

Ce contraste entre Tongres et Arlon ne peut guère s'expliquer que par le fait que jusqu'ici aucune fouille méthodique n'a été pratiquée dans les substructions de l'enceinte romaine de l'*Aduatuca Tungrorum*.

Cette question des fouilles de Tongres, souvent agitée, a été soulevée à nouveau au Congrès archéologique de Liége en 1909, mais elle est restée sans suite.

Il a paru opportun de signaler de rechef toute l'opportunité et la nécessité de ces recherches.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Tongres. — M. l'abbé Jean Paquay, qui avait déjà fait paraître un intéressant *Aperçu historique sur la ville de Tongres* (vendu 1 fr. au profit du musée communal) vient d'éditer un *Guide illustré* de Tongres. Sous forme d'une élégante brochurette, copieusement et soigneusement illustrée, ce guide ne pourra manquer de rendre les plus grands services aux nombreux touristes qui visitent annuellement la vieille cité tongroise, toute pleine encore de souvenirs du passé.

Indépendamment des reproductions des principales richesses artistiques et archéologiques de la ville, le *Guide* renferme également des vues des endroits les plus pittoresques de la ville et des environs directs.

Le nouvel opuscule de M. l'abbé Jean Paquay est non seulement venu combler une lacune qu'on regrettait chaque année davantage; il rendra en outre de réels services à tous ceux qui, s'intéressant à nos vieilles cités belges, auront à cœur de visiter la ville de Tongres.

Expositions d'art ancien. — Trois expositions d'art ancien sollicitent en ce moment l'attention de nos amateurs: à Malines, s'est

(1) Cfr. *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, t. XXI (Congrès de Liége, 1909), p. 753, note 3.

ouverte dans les locaux de l'Académie des Beaux-Arts une très intéressante exposition, où l'on pourra admirer de remarquables sculptures, dinanderies et orfèvreries, indépendamment de magnifiques dentelles et broderies, et de beaux spécimens des fameux « cuirs dorés » malinois. Une curieuse section de folklore local est annexée à l'exposition.

A Charleroi, on visitera avec fruit l'*Exposition des arts anciens du Hainaut*, qui a notamment réuni de remarquables « primitifs » de l'école mosane, sans compter de superbes séries d'émaux du XIIIe siècle (Hugo d'Oignies) et de magnifiques pièces de mobilier.

A Tournai, enfin, l'Administration communale a organisé une très belle *Exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes*, où les collectionneurs s'attarderont à étudier les merveilleuses productions des anciens artistes tournaisiens; ils y trouveront notamment réuni un ensemble réellement merveilleux de petits chefs-d'œuvre en porcelaine et en biscuit; cette collection est si complète qu'il sera désormais difficile d'en montrer encore une aussi riche dans une autre Exposition.

X.

AVIS

Exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes

(juillet-octobre 1911)

TOURNAI

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos membres qu'ils seront admis, en tout temps, à bénéficier, *sur simple présentation de leur carte de sociétaire* au contrôle de cette Exposition, d'une réduction de 50 % sur le prix d'entrée.

6e ANNÉE, N° 9. SEPTEMBRE 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Procès-verbal de la séance du 23 juin.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl.

30 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, Th. Ciobert, F. Magnette, membres effectifs; MM. A. Bidart-Rasquinet, A. Bouhon, J. Breuer, N. Capelle, M. Cloes, F. Colleye, Ch. Defrecheux, J. Delheid, J. Dumont, E. Fick-Wéry, G. Ghilain, E. Guérette-Douxchamps, L. Jamin, A. Kairis, L. Ledru, A. Micha, L. Nagels, J. Plomdeur, Dr Raymond, Ch. Thonet et A. Wauters, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. de Buggenoms, F. Vercheval, le Dr Wibin.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le président annonce que S. M. le Roi, désireux de donner un témoignage de sa bienveillance à Mlle Sophie Moxhon pour les services qu'elle a rendus au Musée, vient de la nommer chevalier de l'Ordre de Léopold (*Applaudissements*). Il propose d'adresser une lettre de félicitations à Mlle Moxhon (*Adopté*).

M. le président communique ensuite une lettre de la Ville de Liége, notifiant à l'Institut qu'en sa séance du 11 juin, le Conseil communal a nommé M. Jean Servais conservateur des Musées Curtius et d'Ansembourg. Il félicite cordialement M. Servais au nom de l'assemblée (*Applaudissements*).

M. Servais remercie cordialement ses collègues et les assure à nouveau de son entier dévouement.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est approuvé sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant: le premier fascicule du tome XL de 1910 sera distribué à la fin de la séance et l'imprimeur travaille simultanément au second fascicule et au premier du tome XLI de 1911.

Articles pour le Bulletin. — L'assemblée charge MM. G. Ruhl, E. Polain et G. Rasquin d'examiner le travail présenté par M. le Dr Jorissenne à la séance de mai et intitulé: *Carillons et Carillonneurs en Wallonie.*

Communication de M. Félix Magnette: Un poème sur Liége à la fin du XVIIIe siècle, avec notes historiques et archéologiques. — M. le président remercie M. Magnette de sa très intéressante et originale communication.

Médaille-insigne de membre. — M. le secrétaire rappelle sommairement que l'Institut a adopté, en sa séance d'avril, un projet de médaille et fait remarquer que pour être rendu réalisable, ce projet a dû subir certaines modifications, notamment en ce qui concerne la forme de l'insigne qui devra être plutôt rectangulaire que rond. Au nom du Bureau, il soumet à l'assemblée un projet définitif. Ce projet est approuvé après certaines observations de MM. Ch. Thonet, L. Jamin et E. Guérette-Douxchamps, observations dont il sera tenu compte.

Demande de revision des statuts. — M. le secrétaire annonce que depuis la dernière séance le Bureau a reçu une demande de revision des articles II et IV des statuts, réglementairement signée par dix membres effectifs et par conséquent recevable.

Il propose de suivre la procédure d'il y a 4 ans, c'est-à-dire de charger le Bureau d'étudier, de commun accord avec les anciens présidents et les membres effectifs, les modifications qu'on demande d'apporter aux statuts et de faire rapport sur cette question le plus tôt possible.

Cette proposition est admise sans observation.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — Mme la baronne de Potesta, Mlle Turin et M. Fernand Villers sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Excursions archéolgiques. — M. Delheid, président de la commission des excursions, après avoir rappelé le succès de l'excursion à Huy, annonce qu'une nouvelle excursion aura lieu le dimanche

25 juin au Val-Saint-Lambert, à la Neuville et à Saint-Séverin en Condroz et qu'une autre, devant avoir pour objet la visite des villes de Saint-Trond et de Léau, est à l'étude.

Affaires diverses. — M. De Puydt offre, de la part de M. Th. Welter, archéologue à Metz, une brochure consacrée aux Mares ou palaffites préhistoriques de l'Alsace et annonce que l'auteur se tient à la disposition de l'Institut pour donner, au mois d'octobre, une conférence avec projections à la salle académique de l'Université, sur le même sujet.

M. L. Renard-Grenson remet de la part de l'auteur, M. E.-J. Dardenne, une notice consacrée à l'église collégiale d'Andenne.

M. Servais présente divers dons parvenus à l'Institut depuis la dernière séance; il attire notamment l'attention de l'assemblée sur une nouvelle libéralité de M. le professeur de Koninck, qui a offert au Musée deux meubles cabinets, du XVII^e^ siècle, deux vitraux, un magnifique bénitier Louis XV en argent repoussé et ciselé, un huilier Louis XVI en argent et un plat en vieux Japon. Des remerciements sont votés aux divers donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LV. — MAISON DU XVI^e^ SIECLE

Rue Sainte-Aldegonde, 7.

La petite rue Sainte-Aldegonde, qui enserre étroitement la belle abside, malheureusement si effritée de l'église Saint-Denis, va, en se transformant, en se décomposant petit à petit, se laisser, impuissante, arracher tous ses membres intéressants. On vient encore d'y démolir une curieuse habitation de la Renaissance qui en était presque l'ultime reste ancien (1). Cette maison, qui constituait un beau et curieux spécimen de l'architecture liégeoise du XVI^e^ siècle,

(1) Th. Gobert, dans ses *Rues de Liége* (s. v. Aldegonde, t. I, pp. 33-34), ne mentionne pas cette maison. Je remercie vivement ici le propriétaire, M. Knauff, qui, avec la plus grande bienveillance, m'a autorisé à relever et dessiner cette maison.

se composait d'une série de constructions en briques et pans de bois, entourant deux cours dont une se trouvait à rue et était bornée d'un côté par la plus intéressante façade de cet immeuble.

Le dessin ci-dessous la reproduit. Sa gracieuse petite colonnade du rez-de-chaussée lui donnait une allure vraiment originale, particulière. D'autres parties, surtout

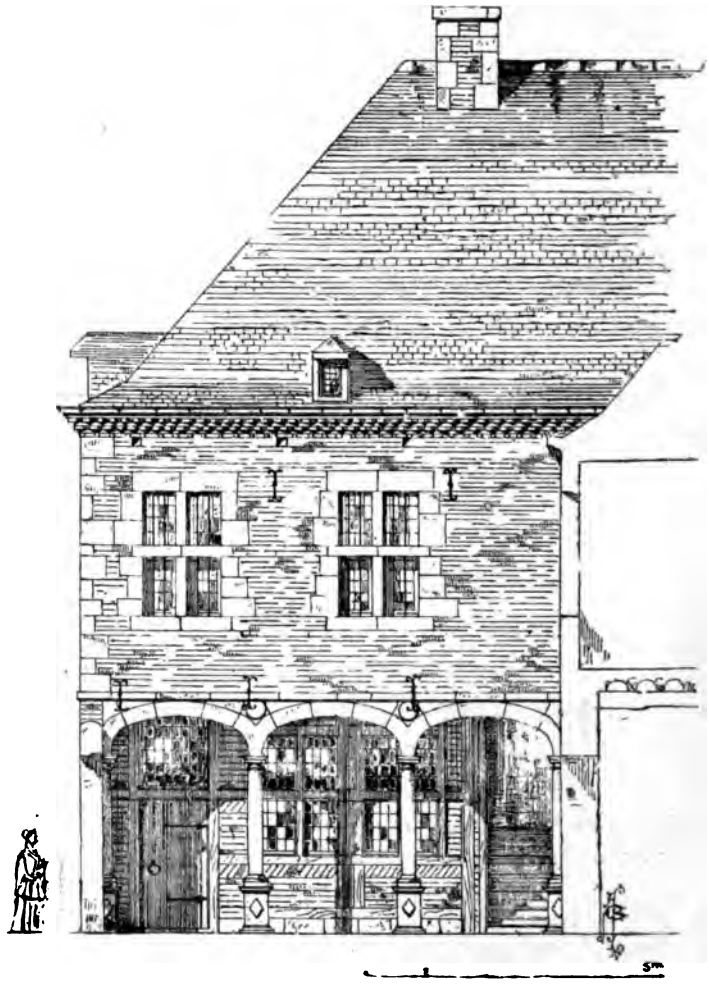

des arrière-bâtiments, élevées presqu'exclusivement en pans de bois mal composés, étaient de vraies ruines informes et croulantes.

Seul, un pan de bois de la première cour, paraissant d'une époque un peu postérieure à la façade ci-dessus, méritait d'être mentionné. Il se composait de multiples croix de Saint-André réunissant les sablières et les poteaux, disposition peu savante et fort ordinaire. Il s'élevait sur un rez-de-chaussée qui avait dû être en pierres mais que de nombreuses modifications avait presqu'entièrement fait disparaître, du moins pour ce qui était de la façade, car à l'intérieur se trouvait une salle Renaissance dont à peu près toute la décoration existait encore. Deux riches consoles ornant la partie haute de la hotte de la cheminée, disposition assez rare chez nous, étaient surtout remarquables; une frise peinte (masques d'hommes barbus et couronnés de feuilles ou têtes de faunes accostées de rinceaux) courait au haut des murailles, et les grosses poutres du plafond avaient reçu une petite ornementation très simple: moulures et dents de scie. Le plafond se composait de multiples voussettes reposant sur des solives, disposition très répandue. Seule, la cheminée toute entière avait disparu.

Les fouilles ont mis à jour différents fragments d'un édifice gothique de la fin du XV^e^ siècle ou du commencement du XVI^e^, entre autres une base de colonnette, un chapiteau et un bénitier de forme très particulière et en même temps de petits carreaux de céramique, dont un orné d'un lion jaune sur fond brun, et quelques briques de foyer armoriées. La moitié du terrain reste encore à fouiller.

La partie inférieure d'un squelette orienté a aussi été découverte. Il se trouvait placé sous un mur de la construction Renaissance qui le coupait transversalement. L'autre partie est encore enfouie sous les terres formant le pavement de la cour à rue.

Les morceaux les plus intéressants de cette maison, les consoles de la cheminée, une colonne de la galerie, quelques fragments de peinture, etc., ont pu être déposés au Musée archéologique (Maison Curtius).

Une monographie complète consacrée à cette intéressante construction paraîtra ultérieurement dans le ***Bulletin de l'Institut archéologique liégois.***

C. BOURGAULT.

LA VILLE DE LIEGE ET LE MOULIN CURTIUS A GRAVIOULE.

Nous donnons ci-dessous le texte d'un document qui est resté inconnu aux biographes du célèbre financier et industriel liégeois, Jean Curtius. Th. Gobert, dans *Les Rues de Liége* (1), reproduit en note le texte de l'acte, par lequel le prince Ernest de Bavière octroie à Curtius, le 4 mars 1589, le privilège d'utiliser le courant du biez de Gravioule, mais la ville de Liége avait son mot à dire également dans cette affaire. C'est ce que révèle l'acte original sur parchemin ci-après du 10 avril 1589, touchant 250 florins liégeois de rente que le seigneur Jean de Curtius doit payer à la Cité de Liége, pour avoir obtenu la faculté de bâtir les moulins de Gravioul sur les murailles de la dite cité (2).

E. MARECHAL.

A tous ceulx qui ces presentes veront et oront nous le Maire et Tennans de la Court jurée que la Cité de Liége at jugante en icelle salut en Dieu parmanable en cognissance de vérité scavoir faisons que pardevant nous comme pardevant court jurée susdite comparurent personelement honorable Seigneur maitre Mathieu d'Ans, licentiet es drois et burghemaitre de la dicte cité partie faisant pour icelle d'une part, Et Jean Curtius bourgeois de la dicte cité d'autrepart. La en droit fut par ledit seigneur Burghemaitre remostré que sur diverses requestes et remontrances faictes et présentées par ludit Jean Curtius tant à conseil que à Messieurs les maitres et commissaires de la dicte cité auroit esté consenti et accordé audit Jean de pouvoir faire construire et ériger sur les walles et murailles

(1) Tome I, p. 372.

(2) Ce document qui nous a été communiqué par M. l'abbé Remacle, curé de Momalle, avec autorisation de le publier, a, depuis, été acquis, sur notre proposition, par la Ville de Liége. Il est déposé à la Bibliothèque centrale.

de la dicte cité a lieu que lon dist en graveroules unne usinnes et mollin pour sen servir à tel besoing et affaires que treuverat le plus convenable pour le faire tourner et besoigner par le coup d'eawe collant au deloing des dis murailles de la dicte cité *quil at repris et obtenu de la chambre des Comptes de l'Alteze* (1) Serenissime de Monseigneur Illustrissime et Reverendissime de Liége notre prince apparant par lettres dudit rendaige sur ce fait daultée du sanzième jour de mois de mars dernier dont pour par ledit seigneur burghemaitre ensuire l'ordonnance sur ce faicte par ledit conseil et le mettre à deyubte exécution. Icelluy fut telement conseilhes et advisé de sa pure et lige volunté sains aucune constraincte quil consentit et accordat comme par la présente consent et accord audit Jean Curtius puissance et authorité de povoir faire faire construire, et ériger sur eus et par dela les walles, murailles, rampars et fossez de ceste dicte cité à lieu que lon dist en graveroule unne uzine ou mollin avvec unne ou plusieurs rouwes et autres appendices et appartennances pour awec le susdit coup d'eawe sen servir à tel besoing qu'il treuverait le plus convenable moienant quil ne port au publicque ny aux particuliers notoire prejudice, ou interrest à quel fin et effect de ladicte edification et érection de la dicte uzine ludit seigneur Burghemaitre, at consenti et accorde audit Curtius *de povoir percher le murailhe de la dicte cité en unne ou plussieurs parties* ainsy quil treuverat convenable et serat trouvé nécessaire, voir touttesfois qu'il deverat le tout selement faire, conduire et regler que par tel dit pertruys ou ouverture lon ne puisse de jour ny de nuict entrer ou sortir ens ou hors ladicte cité assçavoir par dela les fossez, et pour asseurance de tout quoy ludit Curtius deverat faire et ériger sesdis effices, en la forme et manière que par lesdis seigneurs burghemaitres et cognisseurs par eulx à assumer luy serat ordonné et désigné. Entendu ossi que sil survenoit quelcque émotion de guerre ou apparance d'assiégement de ceste dicte cité dequoy Dieu la veuilhe preserver ladicte cité avuec bonne raisonnable meure deliberation et advis des seigneurs comissaires et conseil d'icelleche cité et se volant en grand danger et nécessité et point aultrement porat franchement et librement et sains estre tenus à restitution et satisfaction d'aucuns interrest ou dommaiges démolir ou faire démolir les harnas, rouwes, et autres estans par dehors lesdis murailles à la moindre folle (?) que faire sov porat ensemble se servir de la dicte usinne pour la deffense de la dicte cité contre les ennemis d'icelle, soit par remplissement de terre ou autrement. Et pourtant mieux effectuer ludit consentement ludit seigneur burghemaitre suyvant la dicte ordonnance dudit conseil reportat sus en la main de Piron de Streel Mayeur en ce cas constitué, le droit et action que la dicte cité peult avoir ausdis murres, walles, rampars et fossez, pour la nécessité

(1) Tous ces mots sont soulignés dans l'original.

des édiffications et érections prédictes Et auquel dit Curtius ludit mayeur luy en fist et donnit don et vesturre ens le comandat ban et paix à droit et à loy sauve en ce le bon droit de chacun *parmi payant et rendant par icelluy dit Curtius à la dicte cité ou recepveur dicelle chascun an deux cents et cincquante florins liégois* de cens heritaubles escheans et à payer moitié à jour Sainct Estienne lendemain de Noel prochainement venant et l'autre moitié à jour Sainct Johan Baptiste la après ensuivant clayrement par ung adjour de quinsaine fait par loy en la manière accoustumée.

Entendu et conditioné que pour les causes cidevant déclarées lon venoit à defaire et oester lesdits harnas et uzine ou le remplir de terre quant alors le course des cannons desdis deux cents chinquante florins cesserat a la raete du temps de tele demolution. Et cessantes les troubles et ladicte uzine rediffyer payera ludit cens comme auparavant promectant et soy obligant par ledit Curtius de telement faire et ériger la dicte uzine appendires et appartenances que pour icelle la dicte cité ny les borgeois manans, et inhabitans dicelle en particulier ny en generale ny sustiendront aucun notable dommaige degaste ou interrestz en leurs corps ou biens.

Et pour plus grande segurte reportit sur sa maison ou il demeure à présent scituée desoubz la halle joindante damont à Eamond Aymon orphevre et devant alle chaulcie. Et generalement tous et singuliers ses autres biens et héritaiges pour sur iceulx recouvrir touttes faultes par ung seul adjour de quinsaine en faisant degaigier héritaiges en la manière a loy uzées. Lesquelles œvres, promesses, obligations, déclarations et tout ce que prescript est, ledit mayeur mist en le warde et retennans de nous les tennans de ladicte court que à ce faire fumes estez presents. Et affin que ce soit ferme choese et estable sy avons nous ledit mayeur et tennans jurez appendu ou fait appendre a cesteches presentes nos propres seelz sur l'an de grace de la Saincte Nativité nostre Seigneur Jhésuchrist mil chinc que cents et octantenuefs de mois d'avril le dixième jour. Et nous les Burghemaitres jurez et conseil de ladicte cité avons pour plus grande confirmation et approbation fait à cesteches presentes appendre le seel aux legations d'icelleche cité.

Adr. Pollain par prohante (?) du regr. de la dicte court.

Sceau de Marcelis mayeur Sceau de Intbrouz.

Sceau de la Cité. Sceau de Jo. de Chauveheid. Sceau de Adr. Pollain.

Sceau de Marcelis (1).

(1) Tous les sceaux indiqués sont perdus.

NOS COLLECTIONS.

Dans le courant des mois de juillet et d'août, nos collections se sont accrues de divers dons, dépôts, etc.

Nous avons notamment reçu:

de M. Simon, agent d'assurances à Liége: une porte et son chambranle, en bois de chêne sculpté, style Louis XIV, provenant d'une ancienne maison démolie rue de la Madeleine à Liége;

de la Ville de Liége (dépôt): seize lames et silex taillés paléolithiques, provenant de la caverne d'Engis: nombreuses séries de nuclei, percuteurs, couteaux, grattoirs, perçoirs, haches taillées, haches et fragments de haches polies, pointes de flèches, etc., provenant des stations néolithiques de: Angleur, Bressoux, Bonne, Clermont, Engihoul, Ombret, Rullen, Tilff, Verlaine, Hastière, etc.; haches et pointes de flèches en roches diverses, de provenances étrangères.

(Ancienne collection Pierre Destinez, donnée par sa famille à la Ville de Liége).

Nous avons d'autre part acquis:

a) une mesure à blé, en forme de tine (bois cerclé de fer), portant, gravées dans le bois, les dates de ses nombreuses vérifications: 1692, 1701, 1703, 1714, 1719, 1735, 1753, 1765, 1775. Provenance: Genck.

b) un pot à anse, en grès brun, avec bec trèflé et impressions digitales à la base (fin du XIV^e^ siècle?). Provenance: Bilsen.

STATERE GAULOIS TROUVE A OLEYE (1).

Le statère reproduit ci-après et qui a été trouvé, il y a une trentaine d'années, en Hesbaye, aux environs d'Oleye (province de Liége, canton de Waremme), appartient à la catégorie des pièces dites à l'*epsilon*, caractérisées en outre par une roue à large moyeu, placée au-dessus du cheval qu'on voit, au revers, tourné à droite.

Ces pièces se rencontrent assez souvent dans notre pays.

(1) Le statère, objet de la présente note, appartient aujourd'hui à M. Maurice Lejeune, qui a bien voulu, avec la plus grande obligeance, en autoriser la publication.

Alex. Hermand a déjà fait remarquer que le cheval accompagné d'une roue appartient particulièrement aux monnaies de la race belge du Nord (1).

Bien que certains numismates préfèrent rattacher ces pièces au numéraire des Atrébates avec lequel elles présentent, à vrai dire, quelque analogie, ceux qui ont étudié depuis peu l'ensemble de la numismatique gauloise les ont plutôt attribuées aux Nerviens.

Dans l'*Atlas de monnaies gauloises* (Paris, 1892), Henri de la Tour classe ces monnaies aux *Nervii* (pl. XXXV, nos 8746-8755-8760-8766), et, dans son savant *Traité des monnaies gauloises* (Paris, 1905), Adrien Blanchet considère que « les provenances isolées qu'il a notées pour les pièces de cette série sont suffisantes pour autoriser jusqu'à un certain point l'attribution qu'on fait aujourd'hui aux *Nervii* des pièces à l'*epsilon* et à la roue ». (Seconde partie, p. 351, où les provenances sont indiquées).

Ces pièces sont des copies de copies, de plus en plus défectueuses et mal comprises, du statère de Philippe II de Macédoine, émis entre 359 et 336 avant Jésus-Christ, et portant au droit la tête d'Apollon et au revers un bige faisant allusion aux jeux olympiques (2). Cela ne paraît guère vraisemblable à celui qui n'a pas eu sous les yeux les types intermédiaires. Des deux chevaux du char de la pièce macédonienne, il n'en reste qu'un seul, le cheval anté-

(1) *Revue de la numismatique belge*, 1864, p. 428.

(2) Voir une des premières copies gauloises de ce statère, publiée dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXIV, 1910, p. 387. Cette copie rappelle encore assez bien le statère macédonien.

La numismatique gauloise n'a pas eu, comme le monnayage grec, dit Blanchet, des débuts, un apogée, une décadence. Les types monétaires les plus anciens sont des copies: la décadence commence lorsque ces copies sont imitées elles-mêmes dans d'autres régions ou à une date postérieure.

rieur, sur la pièce d'Oleye, la roue du bige a sauté (1) au-dessus du cheval et la tête de l'aurige n'est plus représentée que par un globule.

Les cheveux bouclés de la tête d'Apollon ont pris la forme de croissants qui, par leur juxtaposition, ont donné lieu, sur certaines pièces, à la forme d'un *epsilon*. La couronne de laurier n'est plus indiquée que par quelques billettes, toute trace du visage a disparu, et le cou est remplacé par une sorte de treillis. Quant au cheval du revers, il se fait remarquer par des articulations globuleuses (particularité qui existe déjà sur quelques-unes des premières copies; exemple: le statère de Fisenne) et une tête trapézoïdale. Tout cela est assez barbare.

On sait que le poids normal du statère macédonien est de 8 gr. 60; les premières pièces gauloises imitées de ce statère pèsent environ 8 gr. 50 et sont de bon or. Une de ces pièces trouvée à Fisenne (province de Luxembourg) et dont le poids est de 8 gr. 45, a été décrite et figurée dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, tome XXIV, mais dans la succession des temps, ces imitations deviennent de plus en plus mauvaises et ne rappellent plus que très vaguement le prototype; le poids diminue et l'aloi se détériore, de sorte qu'en général, comme Blanchet le remarque très justement, le poids et le titre sont en relation directe et constante. Puisque le statère trouvé à Oleye ne pèse que 5 gr. 95 et qu'il est en or jaune clair, il faut conclure qu'il n'est pas d'or pur et que très probablement l'argent prédomine dans sa composition (2).

Enfin, une autre raison pour laquelle la pièce d'Oleye ne peut être en or pur, comme on pourrait croire à pre-

(1) Sur quelques pièces gauloises la roue monte jusqu'à la croupe du cheval ou descend sous son ventre.

(2) Voy. *Traité des monnaies gauloises*, première partie, p. 68, les observations de Blanchet au sujet des pièces trouvées entre la Somme et l'Escaut, dont les exemplaires où l'argent prédomine ne pèsent que 5 gr. 73 à 6 gr.

Le diamètre moyen du statère d'Oleye est de 15 millim. et son épaisseur de 3 1/2 millimètres.

mière vue, c'est qu'elle est, par son style et son poids, d'une basse époque, par conséquent pas trop éloignée de la fin de l'indépendance des Gaulois (1).

Georges CUMONT.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Vieilles maisons. — La rue Sainte-Aldegonde s'en va, décidément On y démolit encore une construction précieuse: un pan de bois fort bien conservé du XVI^e^ siècle. Bien caché dans un arrière-bâtiment, il était fort peu connu. Comme il arrive souvent, c'est sa disparition elle-même qui l'a révélé. Il possédait encore un bel exemple de nos charpentes du début de la Renaissance ou plus justement de la fin du « gothique ». Une porte à bossages, surmontée d'une fenêtre garnie d'un remarquable balcon en fer forgé de style Louis XV, joignait cette maison. De tout cela, il ne reste à présent que quelques croquis.

A Spa. — Dès 1880, l'un de nos collègues, M. Albin Body, archiviste à Spa, avait organisé à l'exposition nationale de Bruxelles, une section rétrospective des produits de l'industrie artistique de Spa.

En 1905, à notre World's fair internationale, on put voir de nouveau, dans le Palais de l'art ancien, au salon principal, une collection remarquable de ces *jolités* — ainsi que furent qualifiés dès le XVII^e^ siècle ces fabricats élégants sortis des ateliers spadois. Cet été, le comité des Beaux-Arts de notre célèbre ville d'eau, ayant à commémorer le cinquantenaire de ses salonnets de peintures et sculptures a adjoint à ces sections une exposition rétrospective des boites de Spa. Il a ainsi réussi, pour la troisième fois, à constituer, à l'initiative de M. A. Body, par des prêts multiples d'amateurs, et au moyen du contingent emprunté à notre Musée d'Ansembourg, une exposition très curieuse et qui a déjà reçu la visite d'une foule d'étrangers.

X.

(1) Une variété de ce type de pièces porte une légende. L'apparition de la légende, et l'abaissement du poids (5 gr. 70 à 5 gr. 52) démontrent, d'après Blanchet, que les pièces de cette catégorie sont parmi les dernières de la série.

6e ANNÉE, N° 10. OCTOBRE 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LVI. — DEPOSITION DE CROIX. — GROUPE EN BOIS

(XVe siècle).

(Collection de M. Ch. Sépulchre à Herstal).

Au centre de ce groupe, qui mesure 0 m. 41 de hauteur et 0 m. 35 de largeur, on voit à l'arrière-plan, le montant de la croix contre laquelle s'applique une échelle. Sur le deuxième échelon, Nicodème soutient le corps du Christ que reçoivent la Vierge à droite, et Joseph d'Arimathie à gauche. Le Christ, enveloppé dans un linceul, a une belle raideur cadavérique que n'altèrent point les yeux ouverts, simple caprice du décorateur. Les bras pendent inertes, dans le sens vertical; le corps, tordu aux hanches, souligne avec naturel la pose des bras.

La Vierge, calme, hiératique, est engaînée dans une robe

à manches longues que recouvre une autre robe à manches courtes; le col de la première, rabattu sur le bord de la seconde, forme pélerine. La tête est surmontée d'une coiffe empesée, empruntant la forme des casques du XIII[e] siècle.

Joseph d'Arimathie est accoutré d'un vêtement hybride, robe fendue laissant le jeu libre à toute la jambe, capuchon

à plis amidonnés et cassés, protégeant la partie postérieure du crâne. Le sommet de la tête de Joseph d'Arimathie est abrité sous une coiffe pointue de même fabrication que celle de la Vierge.

Les figures se détachent, découpées, sans fond.

Ce groupe était autrefois discrètement polychromé avec rehauts d'or: le linceul, par exemple, est encore, sous le badigeon, somptueusement tissé d'or.

F. COLLEY.

HISTOIRE LIÉGEOISE

Par délibération en date du 10 juillet 1911, le Conseil communal de Liége a institué deux prix, l'un de 5000 fr., l'autre de 3000 fr., pour encourager l'étude de l'histoire de l'ancienne principauté de Liége.

Nous croyons utile de publier ci-après le texte du règlement qui régira ces concours:

I. — Il sera attribué, tous les cinq ans, et pour la première fois en 1917, un prix de 5.000 francs, à l'auteur du meilleur ouvrage qui sera écrit en français, à partir de l'an 1911, sur un point important des institutions politiques, économiques et sociales de l'ancienne Principauté de Liége, et sur leurs rapports avec le développement matériel et moral de sa population.

II. — Les aspirants au prix devront faire parvenir leurs livres ou manuscrits au Bourgmestre de la Ville de Liége, avant le 30 juin de l'année précédant celle dans laquelle le prix quinquennal devra être attribué.

III. — Un jury, composé de cinq membres au moins, sera choisi par le Conseil communal, en dehors des concurrents, avant le 31 décembre de l'année précédant celle dans laquelle le prix quinquennal devra être attribué. Ce jury, recruté parmi les personnalités scientifiques autorisées, fera rapport sur la valeur des ouvrages déposés, ainsi que sur leur conformité au texte et à l'esprit du programme ci-dessus indiqué et formulera des propositions au point de vue de l'attribution du prix.

IV. — Le Conseil communal, conformément aux conclusions du dit rapport, décidera l'attribution totale ou partielle du prix à celui des postulants dont le travail aura été jugé le meilleur et intrinséquement digne de récompense.

V. — Au cas où le Conseil jugerait, d'accord avec le jury institué en vertu de l'article 3 ci-dessus, qu'aucun des ouvrages présentés ne mérite la récompense instituée, un nouvel appel sera formulé et un nouveau délai sera donné pour le dépôt de nouveaux ouvrages.

VI. — Le prix sera remis au bénéficiaire en séance publique du Conseil communal.

VII. — Il sera, d'autre part, attribué un prix de 3.000 francs à l'auteur du meilleur manuel qui sera écrit en français, à partir de 1911, en vue spécialement de l'enseignement de l'histoire de l'ancienne Principauté de Liége, dans les établissements d'enseignement moyen.

Ce prix sera décerné en 1916 et l'attribution en sera faite, par décision du Conseil communal, ensuite du rapport qui sera déposé par une Commission qui sera composée de cinq membres au moins et nommée par cette assemblée.

Les aspirants au prix devront faire parvenir leurs livres ou manuscrits au Bourgmestre de la Ville de Liége, avant le 30 juin 1915.

NOTRE PLAQUETTE-INSIGNE

Nous reproduisons ci-dessous, en grandeur réelle, la breloque-insigne de membre, dont l'Institut avait décidé la frappe en séance du 26 mai 1911 et qui vient de nous être fournie par la Monnaie royale de Belgique.

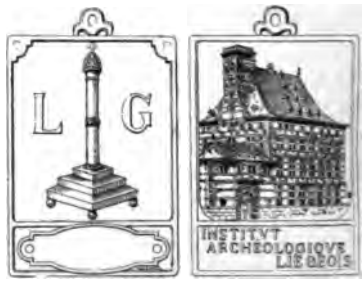

Au droit, la Maison Curtius, siège de notre Société et du Musée archéologique liégeois; à l'exergue : INSTITVT ARCHÉOLOGIQVE LIÉGEOIS. Au revers: le Perron liégeois accosté des lettres L G; en dessous une cartouche Renaissance destinée à recevoir gravé le nom du porteur de l'insigne.

Le projet de cette plaquette est dû à notre collègue M. Théo Smeets, qui a su très habilement traiter le sujet ingrat qui lui avait été imposé pour le droit.

Les exemplaires en argent (titre 900/1000) sont vendus au prix de 5 francs; nos membres pourront les obtenir en s'adressant à M. Fl. Pholien, trésorier de l'Institut, rue Vinâve-d'Ile, 26 (téléphone 805).

Les exemplaires en or ne sont frappés que sur commande et à un prix à convenir.

STATÈRE GAULOIS TROUVÉ A OLEYE

Dans notre dernier numéro (septembre, pp. 101-104), nous avons publié un très intéressant article de M. Georges Cumont, consacré à un statère gaulois trouvé à Oleye. Le cliché qui illustrait cette notice était malheureusement peu distinct; aussi n'avons-nous pas hésité à en faire graver un nouveau, que l'on trouvera reproduit ci-dessous.

Nous engageons vivement les amateurs à nous communiquer les monnaies gauloises, trouvées sur le territoire du pays de Liége, que renfermeraient leurs collections; nous les publierons successivement.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Pont des Arches. — Les déblais qui sont effectués vers l'entrée de la Goffe, à l'extrémité de la rue de la Cité, pour le placement d'un énorme pylône téléphonique, viennent de provoquer la mise à jour d'assez importants vestiges de l'ancien pont des Arches, construit en 1036, sous l'épiscopat de Réginard.

L'ouvrage est en grès houiller et très caractéristique; il est réellement regrettable qu'il ne soit pas possible de dégager les autres vestiges encore subsistants de ce vieux pont historique, dont il va être fait un relevé exact.

Documents liégeois. — La bibliothèque centrale de la Ville vient de s'enrichir d'un dépôt particulièrement intéressant pour notre

VI. — Le prix sera remis au bénéficiaire en séance publique du Conseil communal.

VII. — Il sera, d'autre part, attribué un prix de 3.000 francs à l'auteur du meilleur manuel qui sera écrit en français, à partir de 1911, en vue spécialement de l'enseignement de l'histoire de l'ancienne Principauté de Liége, dans les établissements d'enseignement moyen.

Ce prix sera décerné en 1916 et l'attribution en sera faite, par décision du Conseil communal, ensuite du rapport qui sera déposé par une Commission qui sera composée de cinq membres au moins et nommée par cette assemblée.

Les aspirants au prix devront faire parvenir leurs livres ou manuscrits au Bourgmestre de la Ville de Liége, avant le 30 juin 1915.

NOTRE PLAQUETTE-INSIGNE

Nous reproduisons ci-dessous, en grandeur réelle, la breloque-insigne de membre, dont l'Institut avait décidé la frappe en séance du 26 mai 1911 et qui vient de nous être fournie par la Monnaie royale de Belgique.

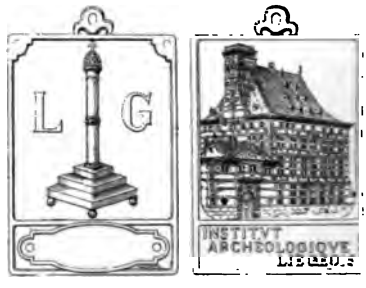

Au droit, la Maison Curtius, siège de notre Société et du Musée archéologique liégeois; à l'exergue : INSTITVT ARCHÉOLOGIQVE LIÉGEOIS. Au revers: le Perron liégeois accosté des lettres L G; en dessous une cartouche Renaissance destinée à recevoir gravé le nom du porteur de l'insigne.

Le projet de cette plaquette est dû à notre collègue M. Théo Smeets, qui a su très habilement traiter le sujet ingrat qui lui avait été imposé pour le droit.

Les exemplaires en argent (titre 900/1000) sont vendus au prix de 5 francs; nos membres pourront les obtenir en s'adressant à M. Fl. Pholien, trésorier de l'Institut, rue Vinâve-d'Ile, 26 (téléphone 805).

Les exemplaires en or ne sont frappés que sur commande et à un prix à convenir.

STATÈRE GAULOIS TROUVÉ A OLEYE

Dans notre dernier numéro (septembre, pp. 101-104), nous avons publié un très intéressant article de M. Georges Cumont, consacré à un statère gaulois trouvé à Oleye. Le cliché qui illustrait cette notice était malheureusement peu distinct; aussi n'avons-nous pas hésité à en faire graver un nouveau, que l'on trouvera reproduit ci-dessous.

Nous engageons vivement les amateurs à nous communiquer les monnaies gauloises, trouvées sur le territoire du pays de Liége, que renfermeraient leurs collections; nous les publierons successivement.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Pont des Arches. — Les déblais qui sont effectués vers l'entrée de la Goffe, à l'extrémité de la rue de la Cité, pour le placement d'un énorme pylône téléphonique, viennent de provoquer la mise à jour d'assez importants vestiges de l'ancien pont des Arches, construit en 1036, sous l'épiscopat de Réginard.

L'ouvrage est en grès houiller et très caractéristique; il est réellement regrettable qu'il ne soit pas possible de dégager les autres vestiges encore subsistants de ce vieux pont historique, dont il va être fait un relevé exact.

Documents liégeois. — La bibliothèque centrale de la Ville vient de s'enrichir d'un dépôt particulièrement intéressant pour notre

VI. — Le prix sera remis au bénéficiaire en séance publique du Conseil communal.

VII. — Il sera, d'autre part, attribué un prix de 3.000 francs à l'auteur du meilleur manuel qui sera écrit en français, à partir de 1911, en vue spécialement de l'enseignement de l'histoire de l'ancienne Principauté de Liége, dans les établissements d'enseignement moyen.

Ce prix sera décerné en 1916 et l'attribution en sera faite, par décision du Conseil communal, ensuite du rapport qui sera déposé par une Commission qui sera composée de cinq membres au moins et nommée par cette assemblée.

Les aspirants au prix devront faire parvenir leurs livres ou manuscrits au Bourgmestre de la Ville de Liége, avant le 30 juin 1915.

NOTRE PLAQUETTE-INSIGNE

Nous reproduisons ci-dessous, en grandeur réelle, la breloque-insigne de membre, dont l'Institut avait décidé la frappe en séance du 26 mai 1911 et qui vient de nous être fournie par la Monnaie royale de Belgique.

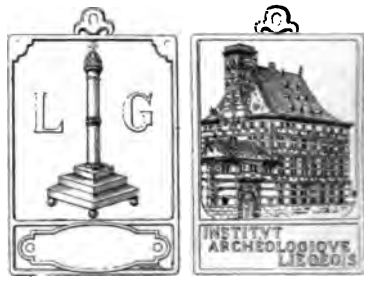

Au droit, la Maison Curtius, siège de notre Société et du Musée archéologique liégeois; à l'exergue : INSTITVT ARCHÉOLOGIQVE LIÉGEOIS. Au revers: le Perron liégeois accosté des lettres L G; en dessous une cartouche Renaissance destinée à recevoir gravé le nom du porteur de l'insigne.

Le projet de cette plaquette est dû à notre collègue M. Théo Smeets, qui a su très habilement traiter le sujet ingrat qui lui avait été imposé pour le droit.

Les exemplaires en argent (titre 900/1000) sont vendus au prix de 5 francs; nos membres pourront les obtenir en s'adressant à M. Fl. Pholien, trésorier de l'Institut, rue Vinâve-d'Ile, 26 (téléphone 805).

Les exemplaires en or ne sont frappés que sur commande et à un prix à convenir.

STATÈRE GAULOIS TROUVÉ A OLEYE

Dans notre dernier numéro (septembre, pp. 101-104), nous avons publié un très intéressant article de M. Georges Cumont, consacré à un statère gaulois trouvé à Oleye. Le cliché qui illustrait cette notice était malheureusement peu distinct; aussi n'avons-nous pas hésité à en faire graver un nouveau, que l'on trouvera reproduit ci-dessous.

Nous engageons vivement les amateurs à nous communiquer les monnaies gauloises, trouvées sur le territoire du pays de Liége, que renfermeraient leurs collections; nous les publierons successivement.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Pont des Arches. — Les déblais qui sont effectués vers l'entrée de la Goffe, à l'extrémité de la rue de la Cité, pour le placement d'un énorme pylône téléphonique, viennent de provoquer la mise à jour d'assez importants vestiges de l'ancien pont des Arches, construit en 1036, sous l'épiscopat de Réginard.

L'ouvrage est en grès houiller et très caractéristique; il est réellement regrettable qu'il ne soit pas possible de dégager les autres vestiges encore subsistants de ce vieux pont historique, dont il va être fait un relevé exact.

Documents liégeois. — La bibliothèque centrale de la Ville vient de s'enrichir d'un dépôt particulièrement intéressant pour notre

VI. — Le prix sera remis au bénéficiaire en séance publique du Conseil communal.

VII. — Il sera, d'autre part, attribué un prix de 3.000 francs à l'auteur du meilleur manuel qui sera écrit en français, à partir de 1911, en vue spécialement de l'enseignement de l'histoire de l'ancienne Principauté de Liége, dans les établissements d'enseignement moyen.

Ce prix sera décerné en 1916 et l'attribution en sera faite, par décision du Conseil communal, ensuite du rapport qui sera déposé par une Commission qui sera composée de cinq membres au moins et nommée par cette assemblée.

Les aspirants au prix devront faire parvenir leurs livres ou manuscrits au Bourgmestre de la Ville de Liége, avant le 30 juin 1915.

NOTRE PLAQUETTE-INSIGNE

Nous reproduisons ci-dessous, en grandeur réelle, la breloque-insigne de membre, dont l'Institut avait décidé la frappe en séance du 26 mai 1911 et qui vient de nous être fournie par la Monnaie royale de Belgique.

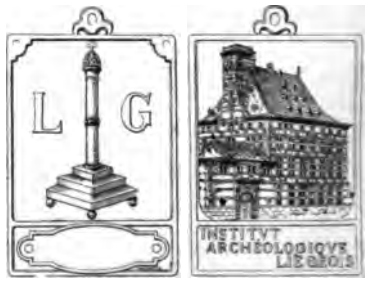

Au droit, la Maison Curtius, siège de notre Société et du Musée archéologique liégeois; à l'exergue : INSTITVT ARCHÉOLOGIQVE LIÉGEOIS. Au revers: le Perron liégeois accosté des lettres L G; en dessous une cartouche Renaissance destinée à recevoir gravé le nom du porteur de l'insigne.

Le projet de cette plaquette est dû à notre collègue M. Théo Smeets, qui a su très habilement traiter le sujet ingrat qui lui avait été imposé pour le droit.

Les exemplaires en argent (titre 900/1000) sont vendus au prix de 5 francs; nos membres pourront les obtenir en s'adressant à M. Fl. Pholien, trésorier de l'Institut, rue Vinâve-d'Ile, 26 (téléphone 805).

Les exemplaires en or ne sont frappés que sur commande et à un prix à convenir.

STATÈRE GAULOIS TROUVÉ A OLEYE

Dans notre dernier numéro (septembre, pp. 101-104), nous avons publié un très intéressant article de M. Georges Cumont, consacré à un statère gaulois trouvé à Oleye. Le cliché qui illustrait cette notice était malheureusement peu distinct; aussi n'avons-nous pas hésité à en faire graver un nouveau, que l'on trouvera reproduit ci-dessous.

Nous engageons vivement les amateurs à nous communiquer les monnaies gauloises, trouvées sur le territoire du pays de Liége, que renfermeraient leurs collections; nous les publierons successivement.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Pont des Arches. — Les déblais qui sont effectués vers l'entrée de la Goffe, à l'extrémité de la rue de la Cité, pour le placement d'un énorme pylône téléphonique, viennent de provoquer la mise à jour d'assez importants vestiges de l'ancien pont des Arches, construit en 1036, sous l'épiscopat de Réginard.

L'ouvrage est en grès houiller et très caractéristique; il est réellement regrettable qu'il ne soit pas possible de dégager les autres vestiges encore subsistants de ce vieux pont historique, dont il va être fait un relevé exact.

Documents liégeois. — La bibliothèque centrale de la Ville vient de s'enrichir d'un dépôt particulièrement intéressant pour notre

VI. — Le prix sera remis au bénéficiaire en séance publique du Conseil communal.

VII. — Il sera, d'autre part, attribué un prix de 3.000 francs à l'auteur du meilleur manuel qui sera écrit en français, à partir de 1911, en vue spécialement de l'enseignement de l'histoire de l'ancienne Principauté de Liége, dans les établissements d'enseignement moyen.

Ce prix sera décerné en 1916 et l'attribution en sera faite, par décision du Conseil communal, ensuite du rapport qui sera déposé par une Commission qui sera composée de cinq membres au moins et nommée par cette assemblée.

Les aspirants au prix devront faire parvenir leurs livres ou manuscrits au Bourgmestre de la Ville de Liége, avant le 30 juin 1915.

NOTRE PLAQUETTE-INSIGNE

Nous reproduisons ci-dessous, en grandeur réelle, la breloque-insigne de membre, dont l'Institut avait décidé la frappe en séance du 26 mai 1911 et qui vient de nous être fournie par la Monnaie royale de Belgique.

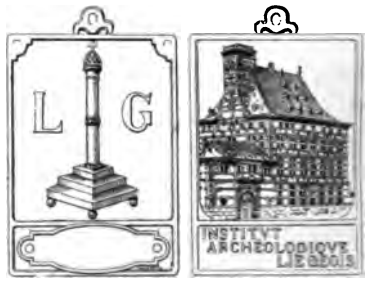

Au droit, la Maison Curtius, siège de notre Société et du Musée archéologique liégeois; à l'exergue : INSTITVT ARCHÉOLOGIQVE LIÉGEOIS. Au revers: le Perron liégeois accosté des lettres L G; en dessous une cartouche Renaissance destinée à recevoir gravé le nom du porteur de l'insigne.

Le projet de cette plaquette est dû à notre collègue M. Théo Smeets, qui a su très habilement traiter le sujet ingrat qui lui avait été imposé pour le droit.

Les exemplaires en argent (titre 900/1000) sont vendus au prix de 5 francs; nos membres pourront les obtenir en s'adressant à M. Fl. Pholien, trésorier de l'Institut, rue Vinâve-d'Ile, 26 (téléphone 805).

Les exemplaires en or ne sont frappés que sur commande et à un prix à convenir.

STATÈRE GAULOIS TROUVÉ A OLEYE

Dans notre dernier numéro (septembre, pp. 101-104), nous avons publié un très intéressant article de M. Georges Cumont, consacré à un statère gaulois trouvé à Oleye. Le cliché qui illustrait cette notice était malheureusement peu distinct; aussi n'avons-nous pas hésité à en faire graver un nouveau, que l'on trouvera reproduit ci-dessous.

Nous engageons vivement les amateurs à nous communiquer les monnaies gauloises, trouvées sur le territoire du pays de Liége, que renfermeraient leurs collections; nous les publierons successivement.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Pont des Arches. — Les déblais qui sont effectués vers l'entrée de la Goffe, à l'extrémité de la rue de la Cité, pour le placement d'un énorme pylône téléphonique, viennent de provoquer la mise à jour d'assez importants vestiges de l'ancien pont des Arches, construit en 1036, sous l'épiscopat de Réginard.

L'ouvrage est en grès houiller et très caractéristique; il est réellement regrettable qu'il ne soit pas possible de dégager les autres vestiges encore subsistants de ce vieux pont historique, dont il va être fait un relevé exact.

Documents liégeois. — La bibliothèque centrale de la Ville vient de s'enrichir d'un dépôt particulièrement intéressant pour notre

Jésus (acéphale) en terre cuite et chaînette en bronze de même provenance.

2° *de M. J. Breuer*: brique de foyer, ornée au centre d'une fleur de lys entourée de branches fleuries; marque: BV. Provenance: Liége.

3° *de M. J.-M. Remouchamps, avocat à la Cour d'Appel*: grille en fer forgé, avec pointes recourbées à la partie supérieure, ayant surmonté autrefois un mur de soutènement que longeait jadis un chemin déservant les houblonnières des Guillemins, aujourd'hui quartier de la place de Bronckart.

4° *de M. Dubois*: clef gothique en fer forgé trouvée dans le sous-sol, lors de travaux exécutés à la Gare du Palais, près du pont d'Arcole.

5° *de M. Hubert Lemeunier*: hache polie, en silex, trouvée à Jehay, au lieu dit *Campagne de la Commune.*

6° *de M. J. Hamal-Nandrin*: hache polie, pointe de flèche à pédoncule et ailerons, couteaux, grattoirs, etc, en silex, trouvés sur le territoire de la commune de Zonhoven (Limbourg belge).

7° *de M. Marcel De Puydt*: série de silex néolithiques recueillis à Yernée-Frêneux, Villers-le-Temple, Saint-Séverin (Condroz), etc., et à Wonck (Hesbaye). — Perle ovoïde, en pâte de verre bleu foncé, avec petites protubérances globuleuses en pâte de verre blanche (époque franque?).

8° *de M. Tart, avocat*: ancien sceau de douane en plomb; au droit: armoiries très frustes (Espagne?); au revers: (T)RANSIT DE (B)RUGES. Provenance: Liége.

9° *de la Ville de Liége* (dépôts):

Donation de M. le chanoine Gaillard (suite): sept cruches en grès vernissé de formes et grandeurs diverses (XVII^e^ et XVIII^e^ siècles). — Ampoule en plomb, avec monogramme du Christ, trouvée en Hesbaye.

Donation de M. Albert Euchène, ingénieur à Paris: *a*) hache polie en pierre verdâtre, dans sa gaîne polie en bois de cerf; *b*) trois gaînes de haches polies en bois de cerf; *c*) fragments de cornes de cerf portant des traces d'utilisation, tessons de poteries, silex taillés, écailles de noisettes,

charbon de bois, débris d'ossements, etc. provenant de la station néolithique du lac Chalain (Jura-France).

Donation de M. M. de Soer de Solières: grande balance en fer forgé et ouvragé provenant de Visé.

SIGILLOGRAPHIE LIEGEOISE

Scel échevinal de Hamoir et Xhignesse, 1612.

Sous l'ancien régime, la plupart des communes du pays de Stavelot-Malmédy étaient, au point de vue seigneurial, sous la dépendance directe du prince-abbé. Dans quelques unes de ces seigneuries, notamment à Rahier, Hamoir-Xhignesse, Bodeux, Roanne, il existait des mairies ou offices héréditaires, qui constituaient avec le château, des fiefs relevant de la cour féodale de Stavelot. Les titulaires de ces offices, s'efforcèrent, à diverses reprises, d'empiéter sur les prérogatives de l'abbatialité, d'abord en ce qui concernait les droits seigneuriaux et judiciaires (1), ensuite, à partir du XVII[e] siècle, sous le rapport politique, en prétendant se constituer en corps d'Etat, avec les autres officiers et potestats de la principauté.

L'existence, sur le scel échevinal de Hamoir et Xhignesse, d'un écu aux armes du mayeur héréditaire Walter de Maillen, seigneur de Ville, est une des manifestations de ces tentatives d'usurpation sur les droits appartenant au prince-abbé et à son église.

Voici la description du scel échevinal de Hamoir et de Xhignesse, dont la matrice a été acquise dernièrement par M. Puck Chaudoir, bourgmestre de Hamoir: saint Pierre, en habits

(1) Il en était de même dans les localités où il y avait un avoué, notamment à Chooz.

pontificaux, assis dans une chaire, et tourné à dextre; sous lui, un écu à trois peignes de chevaux (armes des de Maillen). Dans le champ, le millésime : 1612. Légende : « *Sigillum curiæ de hamoir et xhignesse* ». Saint Pierre était le patron de l'antique église paroissiale de Xhignesse.

Ajoutons que lorsque la famille de Donnéa eut remplacé les de Maillen dans la mairie héréditaire de Hamoir, elle adopta un sceau analogue à celui de ses prédécesseurs et orné d'un écu à ses armes.

Ed. PONCELET.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Saint-Maur. — Un fait peu banal est à coup sûr celui de la vente publique d'une chapelle encore livrée à la dévotion des fidèles et pourvue de tout son mobilier.

Le lundi 23 octobre dernier a, en effet, été mise aux enchères par le ministère des notaires Renson et Biar, de notre ville, parmi d'importants immeubles situés à Cointe, la petite chapelle de Saint-Maur, bien connue des promeneurs.

La *Meuse* rose du 25 octobre a consacré une notice détaillée à ce petit temple qui fut érigé en 1673 et connut de multiples vicissitudes.

Tout fait espérer que ce petit oratoire sera sauvé de la destruction et conservé à la piété des fidèles ; c'est le vœu de tous nos archéologues et folkloristes.

A Saint-Antoine. — Nos édiles communaux se sont heureusement décidés à voter l'acquisition des intéressantes tapisseries qui ornent l'une des salles du presbytère de l'église Saint-Antoine. Ces tapisseries, de fabrication d'Audenarde et qui datent du XVIe siècle, ont été confectionnées d'après les cartons du paysagiste Momper et sont d'un bel effet décoratif; aussitôt réfectionnées, elles iront orner l'un de nos musées.

A la Maison Curtius. — Pour assurer la sécurité des collections de grande valeur que renferme le Musée archéologique, la Ville va organiser des rondes de nuit dans les locaux, dont différents points seront munis de montres-contrôles, qui permettent de vérifier le service. Des agents de police, relayés toutes les deux heures, séjourneront dans le Musée, et devront effectuer une ronde complète toutes les demi-heures. Ce sont là des précautions excellentes, étant donné la valeur inappréciable des objets exposés, tant au point de vue intrinsèque qu'à raison de leur provenance ou de leur caractère artistique.

6e ANNÉE, N° 12. DÉCEMBRE 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 }

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 octobre 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35 sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

47 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, M. De Puydt, F. Magnette, E. Polain, G. Rasquin, le Dr J. Simonis, F. Vercheval, membres effectifs; MM. A. Bage, A. Bouhon père, J. Breuer, N. Capelle, E. Couvreux, F. Colley, H. Dabin-Boseret, J. Dabin, J. Delaite, F. Dumont, D. Gérard, M. Gérimont, Mr et Mme P. Hamélius, MM. E. Jamin, le commandant Lebrun, F. Ledent, L. Ledru, L. Leenaers, le colonel Loiselet, A. Lobet, le major Marcin, E. Masson, J. Mativa, A. Micha, O. Neef, A. Philippart, J. Plomdeur, E. Sacré, F. Sacré, Th. Smeets, Ch. Thonet, A. Thonet.

Se sont excusés: MM. Ch. Defrecheux, J. Closon, de Buggenoms, F. Henaux, J. Renchon et B. Wibin.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juillet qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant: le second fascicule du tome XL paraîtra

dans le courant de novembre et le premier fascicule de 1911 peu après.

Il s'excuse, d'autre part, de n'avoir pu faire paraître en temps utile le numéro de la *Chronique* d'octobre; il annonce que des mesures ont été prises pour que ce numéro soit distribué dans le plus bref délai possible.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire dépose un travail du Frère Marien intitulé: *Les Eglises successives de Malonne.* Sont nommés rapporteurs: MM. G. Ruhl, G. Jorissenne et l'abbé J. Coenen.

Il présente également un nouveau travail de M. J. Delaite intitulé: *Les premières générations issues de Rasse de Dammartin et d'Alice de Warfusée, d'après les documents,* faisant suite au mémoire paru dans le tome XL du *Bulletin.* Sont nommés commissaires: MM. Ed. Poncelet, l'abbé Balau et E. Fairon.

Communication de M. Alfred Micha: « Mathieu Laensbergh ». — M. le président remercie M. Micha de sa très intéressante et originale communication.

Remise aux souscripteurs de la médaille-insigne de membre. — M. le président annonce que le prix de souscription, fixé primitivement à 10 francs, a pu être ramené à 5 francs. Il engage vivement les membres de l'Institut à souscrire nombreux à la médaille-breloque, dont il fait circuler un spécimen.

Excursions archéologiques. — M. F. Colley, secrétaire de la Commission des excursions, annonce que son Comité étudie et prépare toute une série d'excursions tant à travers la ville que dans les environs.

Election de membres associés. — Le Frère Marie-Joseph, professeur à Malonne, M. le capitaine-commandant d'artillerie J. Lebrun, MM. Théodore de Lannoy, étudiant, et Falize, commis-greffier, sont élus à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. M. De Puydt présente une série d'antiquités préhistoriques (haches polies, gaînes de haches, fragments de cornes de cerf, tessons de poteries, débris d'ossements, etc.), provenant de la station néolithique du lac Chalin (Jura, France) et offertes par M. Albert Euchène, ingénieur, à Paris.

M. le conservateur J. Servais, mentionne un certain nombre de dons qui lui sont parvenus depuis la séance de juillet.

Des remerciements sont votés aux divers donateurs, notamment à MM. E. Denis, J.-M. Remouchamps, J. Breuer, etc.

M. le secrétaire présente enfin un volume de la Société suisse d'archéologie; il insiste sur le vif intérêt que présente cette Revue et propose de faire l'échange de cette publication avec le *Bulletin* de l'Institut. — *Adopté.*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LVII. — PLAQUE D'IVOIRE SCULPTE (Xe SIECLE) ORNANT LA COUVERTURE D'UN EVANGELIAIRE DU IXe SIECLE.

(Trésor de l'Eglise collégiale de Tongres).
Hauteur: 0m,34; largeur: 0m,25.

Au milieu de la plaque se trouve le Christ en croix, imberbe, attaché sans clous apparents. Au-dessus de la tête du Christ, deux anges, tenant chacun un sceptre d'une main, viennent apporter la couronne de la victoire; plus haut, on voit une main sortant des nuages, symbole de Dieu le Père.

Les angles supérieurs sont remplis, à la droite du Christ, par le soleil figuré sous les traits d'un homme à tête rayonnante, tenant une torche; et, à gauche, par la lune, sous la forme d'une femme portant également une torche et ayant la tête ornée d'un croissant. L'homme et la femme sont affrontés et tous les deux s'apprêtent à se voiler les yeux. Les nuées sous les pieds des anges, comme autour du soleil et de la lune, sont représentées d'une manière conventionnelle assez singulière.

A droite de la croix, une femme, personnifiant l'Eglise, tient, d'une main, une branche à trois feuilles, image de la sainte Trinité et, dans la gauche, une lance à bannière flottante, insigne de l'autorité. A gauche, une autre femme, la Synagogue, s'éloigne, une palme à la main, retournant la tête d'une manière insultante. La sainte Vierge et saint Jean occupent la place ordinaire.

Au pied de la croix, la résurrection des morts. Les morts sortent de leurs sépulcres et proclament dans le supplicié du Calvaire, le maître de la vie. Un des morts sort d'un petit édicule funéraire en forme de rotonde, un autre d'un tombeau quadrilatère, un troisième paraît sortir de la mer.

Aux angles inférieurs sont assis, vis-à-vis l'un de l'autre, deux personnages: à droite, la personnification de la Terre nourricière; à gauche, la personnification de l'Océan.

Au point de vue iconographique, l'ivoire conservé au trésor de l'église de Tongres présente une des crucifixions les plus intéressantes (1).

Cet objet d'art est à présent absolument classé. Il y a dans les musées et églises une multitude de crucifixions sur ivoire faisant partie de l'ivoirerie allemande des IX^e^ et X^e^ siècles. Ces siècles, stériles en France, furent marqués

(1) Au sujet de cet ivoire, voyez James WEALE, *Ivoires sculptés de l'église Notre-Dame à Tongres* dans *Messager des sciences historiques*, année 1859 et dans *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. V (1861), pp. 205-209; MARTIN et CAHIER, *Mélanges d'archéologie*, t. II, p. 46; *Catalogue de l'exposition de Bruxelles*, 1864, n° 39, p. 19; *Catalogue de l'exposition de Bruxelles*, 1880, n° 314, p. 38; *Catalogue de l'exposition de Liége*, 1881, n° 107, p. 72; *Catalogue de l'exposition de Bruxelles*, 1888, n° 146, p. 79; Ch. THYS, *Monographie de l'église Notre-Dame à Tongres* (1866) dans *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* (Anvers), t. XXII (2e série, t. II), pp. 81-83; E. REUSENS, *Eléments d'archéologie chrétienne* (1886), t. I, p. 544; J. HELBIG, *L'art mosan*, t. I, p. 16; M. LAURENT, *Les arts plastiques dans la vallée de la Meuse aux époques carolingienne, romane et gothique* dans *Annales du XXI^e^ Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique* (Liége, 1909), t. I, pp. 69-70; J. PAQUAY, *Monographie illustrée de la collégiale Notre-Dame à Tongres*, 1911, pp. 128-132; J. PAQUAY, *Tongres. Guide illustré*, 1911, pp. 39-40.

d'une efflorescence d'art en Allemagne, principalement à l'époque ottonienne. Notre pays a largement participé à ce mouvement artistique; la crucifixion de Tongres est une œuvre mosane. A cette catégorie appartiennent les ivoires de Tongres, de la Cathédrale de Liége, le crucifix de Lothaire à Aix-la-Chapelle, l'ivoire d'Adalbéron à Metz, etc.

JEAN PAQUAY.

LES FONTS BAPTISMAUX DE L'EGLISE SAINT-BARTHELEMY A LIEGE

Les fonts baptismaux, œuvre du célèbre Renier de Huy, ont échappé, on le sait, au vandalisme des agents de la République française, à la fin du XVIII[e] siècle. Les circonstances et la date exacte de ce sauvetage ne sont point connues. La découverte faite il y a peu de temps par M. Th. Gobert, archiviste de la province, des comptes mêmes de l'appropriation de ces fonts en l'église Saint-Barthélemy l'an 1804, a donné la conviction absolue que de cette année date bien la pierre ronde qui leur a servi d'assise depuis lors.

L'exhumation produite par M. Gobert encore d'un document de l'Administration centrale du département de l'Ourthe amène la certitude que le gradin primitif était de même en pierre. Le « Procès-verbal et inventaire de l'église Notre-Dame aux Fonts », dressé le 16 décembre 1797 et mis au jour tout récemment, porte que « le bac à l'eau pour baptiser est en pierre et couvert en bois ». Ainsi antérieurement le piédestal était de pierre et les célèbres fonts avaient été sauvés dès avant 1797. Voilà encore un point éclairci.

A. C.

NOTRE PLAQUETTE-INSIGNE

Notre breloque-insigne, dont nous avons donné la description dans notre n° d'octobre (pp. 108-109), a été acquise par un grand nombre de nos membres.

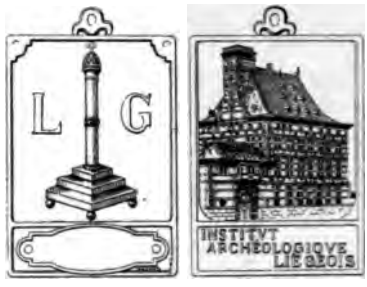

A ceux qui tiendraient encore à se procurer cette plaquette, nous rappelons qu'ils peuvent l'obtenir en argent (titre $^{900}/_{1000}$) au prix de 5 francs chez notre trésorier, M. Fl. Pholien, rue Vinâve-d'Ile, 26 (téléphone n° 805).

Les exemplaires en or (18 karats) ne sont frappés que sur commande et à un prix à convenir.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Stavelot. — Après les nombreux commentaires que lui ont déjà consacrés la plupart des journaux, bornons-nous à consigner ici le vol aussi odieux que regrettable qui a été commis au préjudice de l'église de Stavelot.

La fameuse châsse de Saint-Remacle, à juste titre célèbre dans le monde des archéologues et des amateurs d'art ancien, a été mutilée, vers la fin d'octobre, par des cambrioleurs.

Des mains impies, impuissantes sans doute à emporter la châsse entière, en ont brutalement arraché deux statuettes, celles du Christ et de l'apôtre saint Paul.

Bien que les recherches soient jusqu'ici restées vaines, il faut encore espérer que la justice saura découvrir les coupables et rendre à notre pays de Liége ces deux joyaux de l'art mosan dont la perte serait à jamais irréparable.

Pour nos pierres tombales et nos œuvres d'art ancien. — Il existe dans beaucoup d'églises, d'anciennes pierres tombales qui révèlent la sépulture de personnages dont la notoriété ou les actes de générosité posés en faveur du culte ont justifié autrefois l'inhumation en ces lieux consacrés. Ces monuments épigraphiques constituent des souvenirs historiques à la conservation desquels il convient de veiller avec soin. C'est pourquoi le Gouverneur de la province vient encore de rappeler aux administrations communales et fabriciennes, que lorsqu'il s'agit de démolir et de reconstruire une église, le cahier des charges des travaux doit spécifier qu'en cas de découverte de pierres funéraires, celles-ci devront être placées à un endroit convenable du nouvel édifice.

La même circulaire attire l'attention sur la défense faite de détacher, d'emporter ou d'aliéner, sans le consentement du Gouvernement, des objets d'art ou des monuments historiques quelconques placés dans les églises, ni d'en disposer en aucune manière, à moins qu'ils n'appartiennent à des particuliers ou à des sociétés privées.

Il faut espérer que cette circulaire ne restera pas lettre morte. A tout instant, hélas, surtout dans notre pays de Liége, on enregistre des actes de vandalisme; avec une réelle inconscience, propriétaires et administrations démolissent et détruisent, sans respect pour nos vieux monuments ou nos anciens souvenirs historiques. Tout récemment encore on signalait dans le cimetière de Haneffe la disparition de plusieurs grandes croix de pierre des plus intéressantes!

Collections liégeoises de gravures. — Les collections de gravures anciennes que possède la Ville, et qui sont déposées à la Bibliothèque Centrale et au Musée dit d'Ansembourg, se sont tout récemment enrichies de quelques pièces intéressantes: un portrait gravé de Gérard Lairesse; des vues représentant l'église Saint-Martin, la Cathédrale, un intérieur de l'église Saint-Jacques, le Palais des princes-évêques, la cour du Palais, le quai Micoud (aujourd'hui boulevard de la Sauvenière), un paysage pris au Val-Benoît, etc.

La Ville a également acquis un ancien plan de Liége, édité en Allemagne au XVIII[e] siècle, et qui est commenté par une notice et une liste des principaux monuments, une gravure en noir de Gilles Demarteau, un portrait du jurisconsulte Louvrex, etc.

Signalons enfin l'achat d'une estampe rare et d'une belle exécution, représentant le portrait gravé par Wiriex en 1607, de Jean Curtius, le riche bourgeois qui fit bâtir le remarquable immeuble du quai de Maestricht, le ci-devant Mont-de-Piété, dans lequel se trouve installé aujourd'hui notre Musée archéologique. Cette gravure avait naturellement sa place toute marquée dans ce dernier musée.

Au Musée archéologique. — On sait que la Ville de Liége a acquis, il y a quelque temps déjà, deux immeubles situés l'un en Féronstrée, l'autre rue du Mont-de-Piété; tous deux faisaient autrefois partie de la propriété que Jean Curtius éleva, au XVII[e] siècle, au quai de Maestricht et dont la Maison Curtius actuelle constitue la partie la mieux conservée.

Les deux immeubles précités seront très prochainement transformés et réunis au Musée archéologique qui pourra de la sorte être agrandi assez sensiblement.

C'est dans ces annexes que sera notamment aménagée, au rez-de-chaussée, une vaste salle de réunion et de conférences pour notre Institut, avec bibliothèque, cabinet de lecture, etc. Les autres parties des bâtiments serviront de salles d'expositions pour les céramiques liégeoises, des reconstitutions d'intérieurs liégeois, etc.

Une autre transformation, celle-ci plus imminente, permettra enfin d'exposer au public la remarquable collection de monnaies et de mé-

dailles liégeoises que possède la Ville de Liége, collection dont le fond est constitué par la donation Ulysse Capitaine.

Des meubles médailliers, conçus d'après les types les plus récents et les plus perfectionnés, recevront dans une couple de mois ces richissimes séries numismatiques que la plupart des Liégeois ne connaissent que de nom.

X.

AVIS

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1910, seront mises en circulation vers le 15 janvier. Nos membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

ADALBÉRON, 124.
AIX-LA-CHAPELLE, 124.
ALSTEREN, 23.
AMAY, 61-63.
ANGLEUR, 101.
APOLLON, 102.
ARGENTEAU, Marie d', vicomtesse de Looz, 22, 23.
ARLON, 90.
ARNOLDI, Hubert, 20.
AUTEL, 23.
AUTISSIER, le général, 36.

BARVAUX, 31.
BAUX, 23.
BAVIÈRE, Ernest de, 73. — Jean-Guillaume-Joseph de, 18. — Jean-Théodore de, 6, 63. — Maximilien-Henri de, 6, 21.
BERLO, Jean de, 23.
BERNARD, Saint, 2.
BLERET, 7.
BODEUX, 119.
BONN, 69.
BOUILLENNE, Louis, 20.
BOULLANT, 23.
BRECIN, Daniel, 20.
BRESSOUX, 101.
BUCHELS, Jean, 20.
BYRCKMAN, François, 70.
CAPITAINE, Ulysse, 127.
CAROLI, Charles, bourgmestre de Liége, 17, 18, 21.
CHAMP DES MAURES, 3.
CHARLEROI, 92.
CHARNEUX, Denis de, 116. — Herman de, 116. — Pierre de, 116.
CHÂTEAU, Pierre du, 20.
CITEAUX, 2.
CLAIRVAUX, 2.
CLERMONT, Gilles, comte de, 3.
COPPÉE, 69.
CORSWAREM, 23.
CORTENBACH, 23.
COUTREAU, 23.
COX, Nicolas, 20.
CURTIUS, Jean, 126.

DARION, 7.
DELCOUR, 117.
DEMARTEAU, Gilles, 126. — Nécrologie de M. J.-E., 111.
DISTER, Stas, 21.
DONNEA, La famille de, 120.
DOUFFET, Gérard, 17-22.
DURAS, 3, 23.

ÉLISABETH D'ANGLETERRE, La reine, 36.
ENGIHOUL, 101.
ENGIS, 8.
ESNEUX, 3.

FALLAIS, 7.
FERDINAND III, empereur, 116.

Fologne, 23.
Fossé, Dieudonné de, 20. — Nicolas de, 20.
Fromenteau, Henri-François de, avocat, 20, 21.

Gabriel, Aïlyde, 17, 18.
Geer, 7.
Ghein, André-Joseph, van den, 40. — Mathias van den, 40.
Ghinotte, Antoine, 20.
Grand-Axhe, 7.
Grétry, André, 10, 11, 28, 34, 35.

Hamoir, 119.
Haneffe, 126.
Hardy, Dom Charles, 17.
Harlez, Gérard-Joseph de, abbé du Val-Saint-Lambert, 39.
Heinsberg, Jean de, prince-évêque de Liége, 70.
Helbig, Henri, 69,
Holthem, Libert, 69.
Hopyle, Wolfgang, 70.
Huccorgne, 6.

Igny, 3.

Jupille, 27.

Lairesse, Gérard, 126.
La Maillieue, 8.
Lambert, Catherine, 51. — Paul, 21.
Lambinon, M. de, bourgmestre de Liége, 36.
Lavoir, 6.
Léau, 33.
Lens-Saint-Remy, 7.
Liége, Frères Mineurs, 17, 19, 20, 21,
— Haute Sauvenière, 27.
- Le café de l'Isle, 15, 16.
— Les colonnettes de Saint-Lambert, 41-44.
— Maison Curtius, 110, 120.
— Maison Grétry, 47.
— Musée d'Ansembourg, 36.
— Notre-Dame-aux-Fonts, 51.
— Outre-Meuse, 25.
— Petit Saint-Jacques, 19, 20.
— Place Saint-Denis, 27.
- Place Saint-Lambert, 48.
— Place Saint-Paul, 75, 110.
- Pont des Arches, 109.
— Porte-aux-Oies, 25.
— Quartier de Sainte-Marguerite, 10.
— Rue des Mineurs, 76.
— Saint-Adalbert, 51.
— Saint-Antoine, 120.
— Saint-Christophe, 51.
— Saint-Jacques, 79, 126.
— Saint-Jean-Baptiste, 52.
— Saint-Lambert, 26.
— Saint-Laurent, 17, 19.
— Saint-Martin, 26, 45, 126.
— Saint Maur, 120.
—Saint-Nicolas-Outre-Meuse.24.
— Saint Paul, 46.
— Sainte-Croix, 45.
— Sainte-Marguerite, 70.
— Sainte-Ursule, 79.
— Salle Wittert, 47, 48.
— Souverain-Pont, 27.
— Tournant Saint-Hubert, 27.
— Vinâve d'Ile, 117.
Limbourg, Henri, duc de, 3.
Limont, Charles de, 17.
Loefs, Rodolphe, 70.
Lombart, Herman, 20.
Longchamps, 23.
Lothaire, 124.
Louvrex, 126.

Maestricht, Saint-Servais, 42.
Maillen, Walter de, 119.
Malaise, 23.
Maret, Jeanne de, 116.
Merode, 23.
Moha, 6.
Montesson, Le marquis de, 47.
Montfort, François, 20.
Mouilhet, Henri, notaire, 19.
Munich, 22.

Nandrin, 3, 5.
Nassau, La duchesse Elisabeth de, 36.
Neufcourt, Denis, 20.
Nicolas, V, pape, 17.
Nihet, Léonard, 20.
Notger, 41, 84, 87.
Noville, 6.

Oleye, 101-104, 109.
Omal, 6, 7.
Ombret, 101.

Pajou, Augustin, 34.
Pallant, 23.
Pernode, Catherine, 116. — Michel, 116.
Philippe II, 102.
Pierpont, Hugues de, 3, 4, 5.
Pierre le Grand, 71.
Piteit, Gera, 33.
Polain, Léon, 68. — Mathieu-Lambert, 68.
Postume, empereur romain, 5.

Rahier, 119.
Roanne, 119.
Robermont, 79.
Rosière, 3.
Roy, Jean-Joseph Le, 52.
Rullen, 34, 101.

Sacré, Gérard, 20.
Sainte-Gertrude, 34.
Schoeffs, 23.
Sélys Longchamps, Le baron Raphaël de, 12.
Seraing, 3, 4, 5.
Signy, 3.
Slenaken, Catherine, 116.
Spa, 104.
Spiennes, 34.
Stavelot-Malmedy, 119, 125.
Stiennon, Louis, 20.

Thys, Pierre-Joseph, 86.
Tilff, 101.
Tongres, 91.
Tournai, 92.

Umé, Godefroid, 86.

Vache, Albert le, 51 sv. — Bertrand le, 52 sv. — Dieudonné le, 51 sv. — Jean-Baptiste le, 51 sv. — Jeanne le, 52 sv. — Joseph le, 51 sv. — Nicolas le, 53 sv. — Paul, Jean le, 52 sv. — Pierre le, 51 sv. — Thérèse le, 52 sv. — Toussaint le, 52 sv.
Val-Saint-Lambert, 2-5, 38-40.
Valle, Joseph de la, 20.
Verlaine, 101.
Vieux-Waleffe, 6.
Ville, 119.
Visé, 114-116.

Warsage, 76.
Wideux, 23.
Wiricx, 126.
Withlucks, Guillaume, 53.

Xhignesse, 119.

Zaeringen, Raoul de, prince-évêque de Liége, 42.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

Bourgault, Camille. — Un buste de Grétry 34
— Les colonnettes de Saint-Lambert 41
— Maison du XVI[e] siècle. 95
Brassinne, Joseph. — Pyxide en émail champlevé de Limoges. 31
C. A. — Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy, à Liége 124
Colleye, F. — Déposition de Croix. — Groupe en bois, XV[e] siècle 105
Cumont, Georges. — Statère gaulois trouvé à Oleye . . 101
Jorissenne, G. — Architecture liégeoise. A propos des colonnettes de Saint-Lambert. 26
— Appliques en laiton coulé (XVIII[e] siècle) . . . 51
Ledru, L. — Charte de fondation de l'abbaye du Val-Saint-Lambert (1202) 2
— Cloche du carillon de l'abbaye du Val-St-Lambert 38
Maréchal, Ed. — La Ville de Liége et le moulin Curtius à Gravioule. 98
Moret, J. — Notes d'archives concernant la vente de trois tableaux de Gérard Douffet 17
— Chaire de vérité 79
Naveau, Léon. — Sceau-matrice de Marie d'Argenteau, vicomtesse de Looz 22
Paquay, Jean. — Encore un'ΙΧΘΥΣ à Tongres 9
— Plaque d'ivoire sculpté (X[e] siècle) ornant la couverture d'un évangéliaire du IX[e] siècle . . . 122
Polain, Eug. — Le « Café de l'Isle » à Liége 15
Poncelet, Ed. — Scel échevinal de Hamoir et Xhignesse, 1622 119

Pont, Henri du — Documents liégeois . . . . . .
— Bibliothèque de l'Université de Liége. Donation Polain. — Acquisitions. . . . . .
R. — Nos expositions . . . . . .
Rasquin, Louis de — Découverte d'un squelette franc à Engis . . . . . .
Renard, L. — Nécrologie. — Le baron Raphaël de Sélys Longchamps . . . . . .
— Fragment de stèle funéraire avec inscription, trouvé à Tongres. . . . . .
— Notre plaquette-insigne . . . . . .
— Statère gaulois trouvé à Oleye . . . . . .
— Nécrologie. — J.-E. Demarteau . . . . . .
Ruhl, Gustave. — Monument funéraire de la famille de Charneux-Pernode . . . . . .
Sacré, F. — Imposte en fer forgé. . . . . .
Servais, Jean. — Nos collections 5, 33, 7
Tourneur, Victor. — Un méreau du charbonnage de Sainte-Marguerite . . . . . .
Wibin, Dr B. — Découvertes archéologiques à Amay . .
X. — A Sainte-Marguerite . . . . . .
— Pour le Musée Grétry . . . . . .
— Restaurations . . . . . .
— A Jupille . . . . . .
— A la Société de littérature wallonne . . . . .
— Congrès archéologique . . . . . .
— Célébration Grétry . . . . . .
— Au musée dit d'Ansembourg. . . . . .
— A Saint-Paul . . . . . .
— Pour la Maison Grétry . . . . . .
— Exposition publique et gratuite de vues de Liége à la salle Wittert. . . . . .
— Place Saint-Lambert . . . . . .
— Congrès archéologique de Malines . . . . . .
— Place Saint-Paul. 75
— Rue des Mineurs. . . . . .
— Vieilles maisons. 76
— A Warsage . . . . . .
— A Tongres. . . . . .
— Expositions d'art ancien . . . . . .
— A Spa . . . . . .
— Pont des Arches . . . . . .

X. — Documents liégeois 109
— Maison Curtius 110, 120
— A Verviers 110
— A Saint-Maur 120
— A Saint-Antoine 120
— A Stavelot 125
— Pour nos pierres tombales et nos œuvres d'art ancien 125
— Collections liégeoises de gravures 126
— Au Musée archéologique 126
Z. — Nos excursions 24, 45
— Convention conclue entre l'État belge et la Ville de Liége 38

TABLE DES MATIÈRES

Séance du 27 Novembre 1910 1

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XLVIII. — Charte de fondation de l'abbaye du Val-Saint-Lambert (1202) 2

Nos collections 5

Découverte d'un squelette franc à Engis. 8

Encore un ἰχθύς à Tongres 9

Petite chronique archéologique (suite) 10
A Sainte-Marguerite, 10. — Pour le Musée Grétry, 10.

Avis 12

Seance du 18 Décembre 1910 13

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XLIX. — Le « Café de l'Isle » à Liége 15

Notes d'archives concernant la vente de trois tableaux de Gérard Douffet. 17

Sceau-matrice de Marie d'Argenteau, vicomtesse de Looz (1605-1629). 22

Nos conférences 24

Nos excursions 24

Architecture liégeoise. — A propos des colonnettes de Saint-Lambert 26

Petite chronique archéologique (suite) 27
Restaurations, 27. — A Jupille, 27. — A la Société de littérature wallonne, 27. — Congrès archéologique, 28. — Célébration Grétry, 28.

Séance du 27 Janvier 1911 29

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
L. — Pyxide en émail champlevé de Limoges (XIII^e^ siècle). 31

Nos collections 33

Un buste de Grétry 34

Nos expositions. 35

Petite chronique archéologique (suite) 36

Au Musée dit d'Ansembourg 36

Séance du 26 février 1911. 37
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LI.— Cloche du carillon de l'abbaye du Val-Saint-Lambert 38
Les colonnettes de Saint-Lambert. 41
Nos excursions. 45
Nos expositions 46
Petite chronique archéologique (suite). 46
A Saint-Paul, 46. — Pour la Maison Grétry, 47. — Exposition publique et gratuite de vues de Liége à la salle Wittert, 47. — Place Saint-Lambert, 48.
Séance du 26 mars 1911. 49
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LII. — Appliques en laiton coulé (XVIII^e siècle) . . 51
Découvertes archéologiques à Amay. 61
Petite chronique archéologique (suite). 63
Congrès archéologique de Malines, 63. — Documents liégeois 64
Séance du 28 avril 1911. 65
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LIII. — Imposte en fer forgé (XVIII^e siècle). . . . 67
Bibliothèque de l'Université de Liége.Donation Polain. — Acquisitions. 68
Un méreau du charbonnage de Sainte-Marguerite (1599) . 70
Nos collections. 77
Petite chronique archéologique (suite). 75
Place Saint-Paul, 75. — Rue des Mineurs, 76 — Vieilles maisons, 76. — A Warsage 76
Séance du 26 mai 1911. 77
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LIV. — Chaire de vérité. 79
Convention conclue entre l'Etat belge et la Ville de Liége. 83
Nos collections. 88
Fragment de stèle funéraire avec inscription, trouvé à Tongres. 89
Petite chronique archéologique (suite). 91
A Tongres, 91. — Exposition d'art ancien, 91. — Avis. Exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes. 92
Procès-verbal de la séance du 23 juin 1911 93
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LV. — Maison du XVI^e siècle. 95
La Ville de Liége et le moulin Curtius à Gravioule . . . 98

Nos collections. 101
Statère gaulois trouvé à Oleye. 101
Petite chronique archéologique (suite). 104
Vieilles maisons, 104. — A Spa, 104 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LVI. — Déposition de Croix. 105
Histoire liégeoise. 107
Notre plaquette-insigne 108
Statère gaulois trouvé à Oleye 109
Petite chronique archéologique (suite). 109
Pont des Arches. 109. — Documents liégeois, 109. — Place Saint-Paul, 110.—Maison Curtius, 110.—A Verviers, 110.
Nécrologie. — M. J.-E. Demarteau. 111
Séance du 28 juillet 1911. 113
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LVII. — Monument funéraire de la famille de Charneux-Pernode 114
La fontaine de Vinâve-d'Ile. 117
Nos collections. , ... 117
Sigillographie liégeoise. Scel échevinal de Hamoir et Xhignesse, 1612 119
Petite chronique archéologique (suite). 120
A Saint-Maur, 120. — A Saint-Antoine, 120.—A la Maison Curtius, 120 120
Séance du 29 octobre 1911. 121
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LVII. — Plaque d'ivoire sculpté (X^e^ siècle) ornant la couverture d'un évangéliaire du IX^e^ siècle. 122
Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liége. 124
Notre plaquette-insigne. 124
Petite chronique archéologique (suite) 125
A Stavelot, 125 — Pour nos pierres tombales et nos œuvres d'art ancien, 125. — Collections liégeoises de gravures, 126. — Au Musée archéologique, 126. . . . . .
Avis 127

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

7e ANNÉE

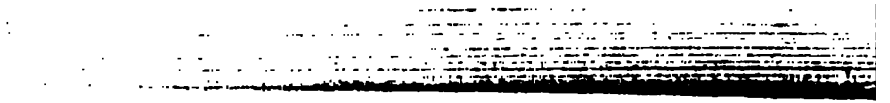

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

7me Année

1912

7e ANNÉE, N° 1. JANVIER 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 novembre 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

Sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, M. De Puydt, Th. Gobert, F. Magnette, G. Rasquin, le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. A. Bidart, A. Bouhon, J. Breuer, N. Capelle, l'abbé J. Coenen, F. Colley, E. Couvreux, H. Dabin-Boseret, J. Dabin, G. Dallemagne, Th. de Lannoy, le Dr E. Delsaux, F. Dumont, A. Dreye, I. Etienne, Ch. Fraipont, P. Faider, D. Gérard, M. Gérimont, M. Jolet, L. Ledru, L. Leenaers, H. Massart, le major Marcin, E. Mawet, A. Micha, le baron I. de Radzitsky d'Ostrowick, Mlle Turin, MM. D. Wéry et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. E. Brahy-Prost, A. Bouhon fils, E. Guérette-Douxchamps, J. Closon, le baron M. de Sélys-Longchamps, F. Vercheval.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre qui est adopté sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le deuxième

fascicule du tome XL (1910) du *Bulletin* paraîtra dans le courant de décembre, ainsi que le premier fascicule du tome XLI de 1911, dont la dernière épreuve vient de lui être envoyée.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que M. l'abbé Balau, MM. E. Poncelet et E. Fairon lui ont remis leur rapport sur le travail de M. Delaite, intitulé: *Les premières générations issues de Rasse de Dammartin et d'Alice de Warfusée, d'après les documents.* Les trois commissaires étant favorables à l'impression, celle-ci est décidée.

Communication de M. Th. Gobert: « Conditions de l'industrie du tissage à la fin de l'ancien régime. — Les Cockerill à leurs débuts ». — M. le président félicite et remercie M. Gobert de son intéressante communication.

Avant d'aborder l'art. 5 de l'ordre du jour, M. le président dit se faire un honneur et un plaisir de féliciter au nom de l'Institut, MM. J. Brassinne et L. Renard, les dévoués secrétaires généraux du Congrès archéologique de Liége, auxquels sa Majesté le Roi, sur la proposition de M. le Ministre des Sciences et des Arts, vient d'accorder la croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne (*Applaudissements*).

M. Brassinne, en son nom et au nom de M. Renard, remercie M. le président et l'Institut de leur sympathique manifestation.

Communication relative à une demande de révision des statuts. — M. le président annonce que l'assemblée spécialement convoquée pour étudier cette importante question et composée du Bureau et des anciens présidents de l'Institut, s'est montrée en principe favorable à une extension du droit de vote. Il demande aux membres associés et correspondants d'élire deux délégués qui seront convoqués à une nouvelle réunion. MM. Ghilain et Massart sont désignés en qualité de délégués.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — MM. A. Baar-Magis, N. Capelle, J. Delaite et L. Ledru sont présentés. Le vote aura lieu à la séance de décembre.

Présentation et nomination de membres associés. — MM. Adrien Coemans, notaire à Saint-Trond, le Dr L.-L. de Koninck, professeur à l'Université et M. Daan Boens, étudiant, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. J. Brassinne, membre de la Commission de réalisation de la Maison Grétry, signale à l'Institut le danger d'incendie auquel seront exposées les collections qu'on se propose d'installer dans la dite maison, danger dû surtout au voisinage ouvrier. Il se demande si l'Institut n'écrirait pas utilement à la Ville afin de la mettre au courant de ce danger et d'attirer son attention sur ce point.

M. Mawet, tout en reconnaissant le bien fondé des observations de M. Brassinne, estime qu'il serait cependant regrettable de ne point installer dans la maison Grétry tous les souvenirs qui se rattachent au maître liégeois; sans ces collections, la maison Grétry resterait sans vie et n'attirerait guère les visiteurs. A son avis, il faudrait étudier un dispositif spécial qui permettrait d'écarter de l'immeuble tout danger possible d'incendie. Après une courte discussion à laquelle prennent part MM. Ruhl, Mawet, Capelle et Pholien, M. le président propose de charger le Bureau d'écrire à la Ville dans le sens proposé par M. Brassinne, mais sans faire allusion à un local pour la conservation des souvenirs Grétry. — ***Adopté.***

Dons. — M. le conservateur présente une balance en fer forgé provenant de Visé, donnée par M. de Soer de Solières à la Ville, 3 plats en vieux Japon, offerts à l'Institut par M. le professeur de Koninck. Des remerciements sont votés à ces donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président lève la séance à 12 h. 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LVIII. — VERRERIES LIEGEOISES.

(Verres ***frèsés***, ***torsinés*** et à ***jambe à filigrane***) (1).

Parmi les types de verres à vin liégeois dont les collections publiques et particulières contiennent des variétés nombreuses, il en est, à côté de tant d'autres également intéressants, trois espèces qui sont bien caractéristiques de l'ancienne fabrication locale. Nous voulons parler des verres ***frèsés***, des verres ***torsinés***, et des verres ***à jambe à filigrane.***

On n'ignore pas le culte spécial de nos pères — et leurs descendants semblent vouloir continuer cette tradition — pour les moelleux vins de France et notamment pour le « bourgogne ». Aussi, les artistes verriers de notre cité s'ingénièrent-ils à fabriquer des verres capables de faire donner

(1) Au sujet de la verrerie liégeoise, voyez notre étude « ***La verrerie et ses artistes au pays de Liége*** ». Liége, A. Bénard, éditeur. — C'est à cet ouvrage que sont empruntés les clichés qui illustrent cette notice.

aucun motif d'ornementation. La jambe est agrémentée à l'intérieur de filets, spirales ou rubans dits *filigranes*, enlacés avec un art délicat et une finesse extrême.

Ces *filigranes* sont en pâte laiteuse blanche, et quelquefois de couleur. La jambe est tantôt droite et unie (fig. 5), tantôt à un ou à plusieurs boutons (fig. 6).

FIG. 3.
(Coll. de M. A. Baar).

FIG. 4.
(Coll. de M. A. Baar).

C'est aux gentilshommes vénitiens et altaristes, — qui introduisirent chez nous l'art de la verrerie — qu'on doit l'invention de ces merveilleux filigranes dont le secret est relativement peu répandu.

La plupart des beaux types de verres des trois espèces dont nous venons de parler, ont généralement le *pied à cordon* (fig. 1, 2, 3, 4), c'est-à-dire orné d'une sorte d'ourlet qui le borde et qui lui donne un aspect plus riche. C'est aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles qu'on fabriqua à Liége,

aux verreries Bonhomme et Nizet, les verres dont nous venons de parler et qui forment une série spéciale parmi les

Fig. 5.
(Coll. Florent Pholien).

Fig. 6.
(Coll. A. Baar).

nombreux modèles de tous genres qui sortirent de ces fournaises liégeoises.

Florent PHOLIEN.

NOS COLLECTIONS

En ces deux derniers mois, nos collections se sont enrichies d'un certain nombre d'objets des plus intéressants, dont voici la liste :

Dons.

1. Pierre sculptée (0m76 × 0m68) provenant de l'ancienne abbaye du Val-Benoît et portant l'inscription : RDE DAME MADAME CATHERINE DE LONGCHAMPS ABAISSE (sic) A FAIT ERIGE CETTE MVRAILLE L'AN 1715 ; au-dessus de l'inscription, un écusson armorié (martelé).

Don de M. Prosper Dejardin (par l'entreprise de M. l'architecte V. Reuter).

2. Hachette polie en silex, trouvée près du fort de Pontisse. Longueur : 0m081.

Don de M. A. Rutot, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles.

3. **Collier de chien**, en laiton, avec anneau en fer, portant la **date 1791** et les initiales G D.

Don de M. J. Breuer.

Achats.

1. **Daler de Georges** d'Autriche.
2. **Florin d'or** d'Ernest de Bavière.
3. **Bol en faïence** liégeoise ; décor bouquet et branches **fleuries roses.**
4. **Assiette en faïence** liégeoise, à bord chantourné, décor **polychrome** : bouquet et branches fleuries.

Dépôts de la Ville de Liége.

1. **Portrait de Jean** Curtius, gravé par Jean Wiricx, daté **1607. Dimensions** : 0m105 × 0m075.
2. **Jambage** de cheminée en grès, style Renaissance, trouvé **dans le sous-sol**, lors de travaux de voirie, exécutés par la **Ville, fin décembre** 1911.
3. Enseigne en bois sculpté, doré et polychromé « Au chariot d'or », 1767, ayant autrefois décoré la façade de la maison n° 21 du quai de la Batte. Dimensions : 1m14 × 0m65.

Don de M. L. Marck.

J. S.

NOS CONFERENCES

Conformément à la tradition, l'Institut a décidé d'organiser, au cours de cet hiver, une série de causeries populaires sur l'archéologie et l'histoire du pays de Liége.

Nous donnons ci-après le programme de ces conférences publiques et gratuites, qui auront lieu à 8 1/2 heures du soir, à la salle académique de l'Université :

Lundi 22 janvier :

M. Charles FRAIPONT : L'origine des grottes et leur occupation aux temps préhistoriques.

Lundi 29 janvier:

M. Théodore GOBERT: L'assistance sociale en l'ancien pays de Liége.

Lundi 5 février:

M. Gustave JORISSENNE: L'organisme humain dans les œuvres artistiques de Wallonie (avec projections).

Lundi 12 février:

M. Gustave RUHL: L'ancienne cathédrale Saint-Lambert de Liége (avec projections).

Lundi 19 février:

M. Max FRAIPONT: La première Constitution liégeoise. La Paix de Fexhe (1316) et la Lettre des XX (1324).

Lundi 26 février:

M. François COLLEY: L'œuvre du peintre liégeois Lambert Lombard (avec projections).

Lundi 4 mars:

M. Eugène POLAIN: L'exploitation de la houille au pays de Liége au XVI[e] siècle (avec projections).

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Monnaies liégeoises. — Dans le dernier numéro de la *Chronique* (décembre, pp. 126-127), nous avons signalé la prochaine mise en valeur de l'importante collection de monnaies et médailles liégeoises, léguée à la Ville par feu Ulysse Capitaine.

De récents achats sont venus combler certaines lacunes qui existent encore dans nos séries de monnaies liégeoises; mentionnons, sans plus de détails, l'acquisition d'un daler peu commun de Georges d'Autriche, d'un rarissime florin d'or d'Ernest de Bavière, enfin d'un lot important d'oboles du XIII[e] siècle (pièces peu connues ou inédites de Hugues de Pierrepont, de Jean d'Aps et de Robert de Thourotte).

Sauf imprévu, le médaillier liégeois sera accessible au public dans le courant du mois d'avril prochain.

A Stavelot. — Nous avons consigné le mois dernier le vol odieux commis en l'église de Stavelot au détriment de la célèbre châsse de saint Remacle.

Notre espoir de voir découvrir les coupables de cet acte de vandalisme s'est réalisé en ce sens que les deux statuettes dérobées viennent d'être retrouvées ces jours-ci à Paris, dans des conditions assez inattendues et en tous cas quelque peu mystérieuses.

Espérons qu'elles rentreront bientôt à Stavelot et qu'une fois la châsse restaurée, celle-ci sera enfin mieux mise à l'abri de toute nouvelle tentative d'effraction. X.

7e ANNÉE, N° 2. FÉVRIER 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 24 décembre 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à onze heures moins vingt, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

40 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, M. De Puydt, E. Brahy-Prost, le baron W. de Crassier, Th. Gobert, le Dr G. Jorissenne, L. Halkin, F. Magnette, E. Polain, G. Rasquin, Mgr Schoolmeesters, le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. J. Breuer, L. Baar-Lechat, N. Capelle, l'abbé J. Coenen, F. Colley, E. Couvreux, H. Dabin-Boseret, J. Delaite, J. Delheid, Ch. Defrecheux, J. Dumont, M. Gérimont, G. Ghilain, D. Gérard, W. Halein, A. Micha, H. Massart, M. Neys, J. Ranchon, F. Sacré, C. Simonis, Ch. Thonet.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, L. Jamin, Th. Smeets et Th. de Lannoy.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est adopté sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le second fascicule du tome XL de 1910 ainsi que le premier fascicule du tome XLI de 1911 seront distribués à l'issue de la séance, tandis que le fascicule 2 du tome XLI, dont l'impression est commencée, sera distribuée vers la fin mars.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que les trois rapporteurs chargés d'examiner le travail en collaboration de MM. M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin et J. Servais et intitulé: ***Mélanges d'archéologie préhistorique***, se sont déclarés favorables à l'impression.

Il présente ensuite le travail de M. Th. Gobert intitulé: ***Condition de l'industrie du tissage à la fin de l'ancien régime. — Les Cockerill à leurs débuts.*** Sont nommés rapporteurs MM. J. Brassinne, F. Magnette et G. Ruhl.

Il dépose également une notice de M. L. Ledru, ayant pour titre: ***L'entrée de l'abbaye primitive du Val-St-Lambert.*** Sont nommés rapporteurs MM. J. Brassinne, G. Ruhl et le Dr Jorissenne.

Rapport de M. de Buggenoms sur le projet de publication d'un Corpus inscriptionum belgicarum. — M. le président remercie et félicite M. de Buggenoms pour son intéressant rapport.

Au sujet de ce *Corpus inscriptionum belgicarum*, quelques membres réclament des explications; M. le Dr G. Jorissenne demande entr'autres si un local sera désigné pour y centraliser les documents. MM. Brassinne, Ruhl, Delaite, de Buggenoms, l'abbé Coenen prennent successivement la parole. M. Thonet insiste sur les difficultés techniques que peut présenter pour un membre la possibilité pratique de donner la reproduction photographique ou autre d'une inscription; il propose de nommer une commission spéciale, à laquelle serait confié le soin de prendre ou de faire prendre les reproductions des divers documents qui lui seraient signalés.

M. le président annonce que le Bureau remettra la question à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Communication relative à la demande de révision des statuts. — M. le président se dit heureux d'annoncer l'accord imminent entre les membres du bureau, les anciens présidents et Messieurs les délégués qui se sont réunis dernièrement, aux fins de discuter la question de la révision des statuts, au sujet d'une extension au droit de vote. Etant donné l'importance d'une telle modification, il a été jugé à propos de provoquer une nouvelle réunion des membres du bureau, des anciens présidents et des délégués; il a le ferme espoir qu'on se mettra définitivement d'accord sur la rédaction à proposer à l'assemblée générale.

Election de membres effectifs. — MM. L. Ledru, A. Baar-Magis, N. Capelle et J. Delaite, sont élus à l'unanimité membres effectifs.

Election d'un vice-président pour les années 1912-1913. — M. le Dr J. Simonis est élu à l'unanimité vice-président de l'Institut pour les années 1912-1913. M. le Dr Simonis remercie l'assemblée et l'assure de son entier dévouement (***Applaudissements***).

Renouvellement du Bureau. — Il est ensuite procédé au renouvellement du Bureau. Sont successivement réélus à l'unanimité: secrétaire, M. L. Renard-Grenson; trésorier, M. Fl. Pholien; conservateur, M. J. Servais; bibliothécaire, M. E. Fairon; conservateurs-adjoints,

MM. A. Baar-Magis, J. Hamal-Nandrin; secrétaire-adjoint, M. J. Firlet; bibliothécaire-adjoint, M. J. Delheid.

M. le président remercie l'Institut et le Bureau pour l'appui qu'ils lui ont prêté durant son mandat de président et installe le nouveau vice-président, M. le Dr Simonis, qui préside dès lors la séance, le nouveau président M. Max Lohest étant absent.

Renouvellement des Commissions. — Les diverses Commissions spéciales sont composées comme suit:

Commission des publications: Mgr Schoolmeesters, MM. J. Brassinne, Th. Gobert et F. Magnette.

Commission des fouilles: MM. M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin, L. Renard et J. Servais.

Commission d'achat: MM. E. Brahy-Prost, Fl. Pholien, G. Rasquin, G. Ruhl et le baron R. de Sélys-Fanson.

Commission de vérification du Musée: MM. E. Brahy-Prost, M. De Puydt et le Dr J. Simonis.

Commission de vérification de la bibliothèque: MM. J. Brassinne, le baron W. de Crassier et Th. Gobert.

Commission de vérification des comptes: MM. de Buggenoms, G. Rasquin et G. Ruhl.

Présentation et nomination de membres associés. — M. Jos. Sépulchre, ingénieur à Marche-les-Dames, est élu à l'unanimité membre associé.

Affaires diverses. — M. Ruhl émet le vœu de voir déposer dans les locaux du Musée un livre d'or, sur lequel signeraient les visiteurs de marque. — ***Adopté.***

M. Pholien annonce à l'assemblée que le programme des conférences publiques pour l'hiver 1913 est arrêté et qu'il a retenu, pour six lundis, la salle académique de l'Université.

M. le secrétaire prie les membres qui posséderaient chez eux des livres de la bibliothèque de l'Institut de bien vouloir les rapporter à la première demande du bibliothécaire, un inventaire général de la bibliothèque allant être fait dès le mois de janvier prochain.

M. le secrétaire communique ensuite une lettre qu'il a reçue de M. Lobet, président de l'Association des anciens élèves de l'Académie royale des beaux-arts, invitant l'Institut à donner son approbation au projet de restauration et de conservation des maisons anciennes de la rue Hors-Château. Après une courte discussion à laquelle prennent part notamment MM. Brassinne et Ruhl, l'Institut approuve, en principe, le projet en question, quitte à demander à M. Lobet le programme complet que l'Association des anciens élèves de l'Académie royale des beaux-arts de Liége compte réaliser.

Dons. — M. le conservateur rend compte de l'examen qu'il a fait de deux grandes colonnes en marbre, données à l'Institut par M. Claude et déposées actuellement rue Coupée. Il attire l'attention

de l'assemblée sur les difficultés et le coût élevé du transport de ces matériaux pondéreux. Après quelques observations de MM. Capelle, Rasquin, Thonet et De Puydt, M. le conservateur est autorisé à mettre en adjudication le transport éventuel des colonnes en question.

Il présente d'autre part, deux briques de foyer Louis XV, données par M. M Gérimont; une pierre commémorative d'une dame de Longchamps, abesse du Val-Benoît, donnée par M. Prosper Dejardin, à l'intervention de M. l'architecte Reuter et une hache polie, trouvée à Pontisse et offerte par M. A. Rutot.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LIX. — SUPPORTS DE BOUTEILLES A EAU DE SPA. (XVIIe-XVIIIe siècles).

(Musée archéologique liégeois; Collections E. Brahy-Prost et J. Brassinne).

Les six supports de bouteilles décrits dans cette notice, représentent une catégorie d'objets dont l'origine paraît essentiellement spadoise.

On sait que les célèbres eaux de Spa n'étaient pas seulement consommées aux fontaines : elles paraissaient habituellement sur les tables des « bobelins », et donnaient lieu à un mouvement d'exportation qui était jadis beaucoup plus considérable encore qu'il ne l'est de nos jours.

La bouteille dans laquelle on recueillait ces eaux, affectait une forme assez pratique: c'était une sorte de gourde, aplatie, au goulot étroit et allongé; elle contenait ainsi une assez grande quantité de liquide sous un volume peu encombrant, et son aspect ne manquait point d'élégance (1) (Fig. 1).

Enveloppées d'un treillis protecteur en jonc, ces bouteilles, facilement emballées, supportaient sans danger de longs transports. Leur forme, si commode à cet égard, n'était

(1) Sur les bouteilles à eau de Spa et leur fabrication, voy. F. Pholien, *La verrerie au pays de Liége*, Liége, A. Bénard, S. D. [1900], p. 109 et fig. 48.

cependant point sans offrir un inconvénient: les bouteilles, apodes, ne pouvaient être placées debout. L'ingéniosité des artisans spadois résolut la difficulté, et le petit meuble qu'ils imaginèrent, devint un sujet nouveau pour la décoration dans laquelle ils excellaient.

Ce fut dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, à l'époque qui consacra la vogue de ses eaux, que Spa créa les supports des bouteilles destinées à les contenir. Dès lors, ceux-ci suivirent, comme les autres bois de Spa, les variations de la mode (1).

Fig. 1.

Collection Joseph Brassinne.

(1) Nous saisissons cette occasion de signaler aux amateurs le petit volume de M. Albin Body, *Essai historique sur les ouvrages peints dits boîtes de Spa*, Liége, L. de Thier, 1898. Il serait à désirer que l'auteur donnât une édition illustrée de cet excellent livre.

La révolution, en marquant un arrêt dans le succès des saisons spadoises, suspendit aussi le mouvement d'expor-

FIG. 2.
Collection Joseph Brassinne.

tation des eaux. Plus tard, la mode put ramener les foules vers la jolie cité ardennaise, donner un nouvel essor à

l'industrie de ses bois peints, elle ne remit point en usage les supports de bouteilles: la forme de celles-ci ayant changé, l'objet qui leur servait de complément n'avait plus de raison d'être.

Nous avons dit plus haut que, par leur nature, ces porte-bouteilles étaient d'origine spadoise. Il est possible que tous n'aient pas été fabriqués dans cette ville. Ce disant, nous avons particulièrement en vue les supports autres que ceux en bois peint.

Nous avons, en effet, rencontré jusqu'ici une demi-douzaine d'exemplaires de ces supports en marbre de Saint-Remy. Leur forme se rapproche sensiblement du support reproduit par la figure 4; ils sont portés par quatre petits pieds tournés, analogues à ceux du support en bois n° 2.

FIG. 3.

Musée archéologique liégeois.

Les supports, objets de cette notice, appartiennent à deux catégories différentes: les nos 2 et 3 sont en bois sculpté; les autres en bois peint; le n° 4 pourrait fournir la transition d'un groupe à l'autre: si, dans ce petit meuble, la peinture intervient, elle ne fait guère que souligner le travail de l'ébéniste.

Le n° 2 (dimensions intérieures maxima : long. 0m205, larg. 0m12, haut. 0m065; intérieur: 0m165 × 0m083) appartient au style de l'époque Louis XIV. On pourrait, d'une part, lui reprocher une surcharge de détails ornementaux qui lui donnent quelque lourdeur; d'autre part, accuser un certain manque d'élégance dans l'exécution de ces détails.

Sous ce double rapport, le n° 4 (extérieur: 0m225 × 0m13 × 0m086; intérieur: 0m175 × 0m83) nous paraît attester sa supériorité.

Nous croyons devoir l'attribuer à la même époque que le

FIG. 4.

Collection Joseph Brassinne.

précédent; peut-être y aurait-il même lieu de lui conférer une certaine antériorité.

Tous deux avaient été revêtus d'une sorte de vernis brun-clair, analogue à celui de certains meubles liégeois. Nous n'oserions point affirmer que ces deux objets doivent être revendiqués pour l'industrie spadoise. En tous cas, il convient, nous semble-t-il, de placer leur exécution soit dans le dernier quart du XVIIe siècle, soit au début du siècle suivant.

FIG. 5.

Musée archéologique liégeois.

Par sa forme, ainsi d'ailleurs que par son ornementation, le n° 4 (extérieur: 0m20 × 0m110 × 0m072; intérieur:

0m161 × 0m072) atteste aussi le règne du style de Louis XIV. Sur un fond imitant l'écaille rouge, le pied porte, au rebord supérieur, une ornementation formée par la répétition d'un motif doré, et sur la bande inférieure un lambrequin également doré. L'intérieur a reçu un enduit noir pailleté d'or.

Les nos 5 (extérieur : 0m215 × 0m125 × 0m072 ; intérieur : 0m180 × 0m085), 6 et 7 (extérieur : 0m21 × 0m12 × 0m06 ; intérieur : 0m168 × 0m075) nous placent devant des œuvres franchement spadoises. La parenté des nos 5 et 6 est évidente à ce point que telle fleur — une sorte de marguerite ou de chrysanthème épanouie — se retrouve identique, peut-on dire, sur les deux objets. Tous deux se rattachent à l'imitation des laques de Chine, dont nous savons que les premiers spécimens — des coffrets « faits à l'imitation de ceux de la Chine » — sont mentionnés dès 1689.

Fig. 6.

Collection E. Brahy-Prost.

C'étaient des « ouvrages à fonds noirs, soit à plats, soit relevés en bosse, ornés de figures et de dessins chinois, et faits d'or fin (1) ».

Nos deux spécimens répondent à cette description ; les principaux ornements sont en relief ; mais dans le n° 6, le fond noir a fait place à une sorte de marbré brunâtre. C'est pourquoi nous avons eu soin de le classer après le

(1) Sur ce sujet, voy. A. Body, *op. citat.*, pp. 26 sqq.

spécimen qui représente le mieux le genre que nous avons en vue.

Le goût chinois - - ou, comme on disait alors, le goût du « Lachinage » -- triomphe encore dans le nº 7. Le paysage

FIG. 7.

Musée archéologique liégeois.

et les constructions qui s'y trouvent figurées, disent assez nettement leur origine. Pour rattacher ce support à ceux que nous avons classés sous les nos 5 et 6, il nous suffira de recourir à la représentation de la fleur — marguerite ou chrysanthème — mentionnée plus haut, et que nous voyons ici étaler ses pétales rouges. Le rouge et le bleu composent le fond du décor, auquel un vernis jaune clair sert de support.

Nous ne croyons pas nous tromper en situant avant le milieu du XVIIIe siècle, les trois supports (nos 5 à 7) que nous venons d'étudier.

JOSEPH BRASSINNE.

Le Corpus inscriptionum belgicarum.

Après les discussions qui se sont engagées, en nos séances des 24 décembre et 28 janvier derniers, au sujet du projet de publication d'un *Corpus inscriptionum belgicarum* (1) et dans le but de satisfaire aux demandes de plusieurs de nos membres, il a paru utile de reproduire ci-après les instructions détaillées pour le relevé des inscriptions, telles

que les a définies M. G. des Marez, le secrétaire de la commission provisoire chargée de surveiller l'élaboration du susdit *Corpus*.

Nous engageons nos membres à se mettre résolument à l'œuvre et à faire parvenir au secrétariat de l'Institut (1) les relevés avec annexes (photographies, croquis, estampages, etc.) qu'ils auront faits; ces documents seront classés par nos soins, en attendant qu'ils soient remis entre les mains du comité central qui sera chargé de les publier.

Nous tenons à la disposition des travailleurs les fiches qui leur seront nécessaires, et leur rappelons qu'il doit rester entendu que l'on devra recueillir toutes les inscriptions existant ou ayant existé dans notre pays de Liége, depuis les origines jusqu'en 1794, date de la conquête de la Belgique par la France.

Le relevé comportera toutes les inscriptions, sans exception, tant privées que publiques, l'épigraphe d'un simple particulier aussi bien que l'inscription dédicatoire des plus grands monuments, non pas seulement les inscriptions aujourd'hui existantes, mais aussi celles que nous ne possédons plus que dans les manuscrits qui les ont conservées.

Signalons encore que les enseignes, en général, seront exclues du relevé; il ne doit s'agir exclusivement que d'inscriptions purement *historiques*.

Pour le moment, il s'agit donc de faire de la *statistique scientifique*, c'est-à-dire de réunir, classer et mettre à pied d'œuvre des matériaux dont l'historien et l'archéologue auront à se servir.

L'Institut archéologique se plaît à croire que ses membres répondront nombreux à l'appel au travail qui leur a été adressé et qu'ils auront à cœur de fournir au futur *Corpus inscriptionum belgicarum* un important contingent de documents du pays liégeois.

L. RENARD-GRENSON.

---

(1) Rue Fabry, 14, à Liége.

INSTRUCTIONS POUR LE RELEVÉ DES INSCRIPTIONS.

Le travail à effectuer se compose de deux parties distinctes: la ***reproduction*** fidèle et sincère de l'inscription; les ***notes*** destinées à l'illustrer.

I. — La Reproduction.

L'inscription doit être fidèlement reproduite. Elle ne peut être complétée en aucune manière.

La reproduction s'obtient par différents procédés: par le frottis, par l'estampage, par le moulage ou par la photographie.

La photographie est, avant tout autre système, à recommander à raison de sa grande fidélité et de sa nature peu encombrante. On fera de préférence usage de clichés 13×18, imprimés sur papier glacé. Dans les endroits peu éclairés, on se servira de la lumière au magnésium.

Les frottis s'obtiennent en appliquant une feuille de papier sur l'objet à reproduire et en frottant avec de la cire noire ou de la mine de plomb. Le relief sera noir et les inscriptions seront blanches.

L'estampage est un procédé plus compliqué, mais donnant des résultats certains. Il est très employé en Allemagne, où il est indiqué par le mot ***Abklatschung***. On applique sur l'inscription du papier spécial dit ***papier Joseph*** non collé: il faut humecter au moyen d'une éponge, puis tapoter avec une brosse très douce pour bien obtenir le creux. On laisse sécher à l'air et l'estampage s'enlève facilement. On peut l'enrouler au besoin.

Pour les inscriptions des cloches, par exemple, ou de petites pièces métalliques, il est bon de faire usage de papier d'étain assez fort, que l'on trouve dans le commerce.

Le moulage est également très utile, mais il demande encore plus de soins; on peut le faire au plâtre et procéder comme suit: enduire d'huile de lampe, puis mettre à la brosse une couche de plâtre liquide, ensuite mettre du plâtre de Paris, bien gaché et très épais, placer transversalement dans le plâtre des barres de fer d'un centimètre de diamètre, puis de nouveau du plâtre; ensuite d'autres barres dans le sens horizontal; attendre une demi-heure jusqu'à la dureté de l'enduit, et défaire avec précaution le tout; le moule est ainsi fait en creux.

Pour obtenir le relief, il faut laver le moule avec de l'eau fortement additionnée de savon noir, attendre trois quarts d'heure, enlever la mousse proprement, puis mettre une couche d'huile; mettre alors une couche de plâtre à la brosse, puis une autre couche au moyen des mains, tremper des toiles d'emballage dans le plâtre et les coller sur l'objet; placer une nouvelle couche avec les mains

et soigner les bords plus spécialement. Faire un cadre en bois léger restant dans l'estampage, tremper de nouveau des toiles d'emballage dans le plâtre et couvrir le tout. Après dix minutes environ on peut enlever et l'estampage sera parfait.

Il existe d'autres procédés plus ou moins recommandables, mais dont le détail serait trop long; nous n'avons voulu donner que succinctement ceux qui sont le plus en usage.

II. — Les Notes.

Les notes seront consignées sur une feuille séparée, que nous appelons *fiche* de renseignements. Sa rédaction méthodique devra se faire suivant un modèle uniforme (v. page 19) et dont on ne peut se départir, au risque de compromettre l'unité du travail.

Pour faciliter la rédaction de la fiche, nous croyons utile d'expliquer les différentes indications qui y figurent.

A. L'ENTÊTE.

En tête on écrira: *Corpus inscriptionum belgicarum.* A gauche, dans le coin, l'indication de la *province*, de l'*arrondissement* et du *canton*; — au milieu, en caractères très visibles, le nom de la *ville*, de la *commune*, de la *section*, du *hameau* ou du *lieu dit*; immédiatement en-dessous, en caractères un peu plus petits, l'indication topographique générale de l'inscription.

B. CORPS DE LA FICHE.

1° *Indication topographique détaillée de l'inscription.* — En manchette, on n'a fait qu'indiquer d'une façon générale le lieu où l'inscription a été relevée. Il s'agit maintenant de préciser et de situer très minutieusement l'inscription. Ainsi par ex. on dira: «La pierre tombale se trouve dans le grand chœur, adossée au mur, *du côté de l'Evangile*, immédiatement à droite de la porte de sacristie; — telle inscription se trouve sur la paroi extérieure de la porte d'entrée de la maison, etc.» On ne dira pas: «Dans le grand chœur. sur le linteau», parce que ces indications sont très générales. On évitera également des expressions comme celles-ci: «Devant le confessionnal, devant la chaire de vérité» parce que ces meubles sont susceptibles de déplacement. On s'en tiendra de préférence à des données immuables, aux points cardinaux par exemple.

Un dessin, même rapidement esquissé, est fortement à conseiller. Mieux que les explications les plus circonstanciées, il fera connaître immédiatement l'emplacement de l'inscription. La photographie sera évidemment d'un grand concours.

2° ***Etat de conservation de l'inscription.*** — On aura soin de décrire l'état dans lequel on aura trouvé l'inscription. Ainsi par ex. on dira: « Inscription très bien conservée »; — ou bien « inscription usée par frottement »; — ou bien « endommagée par l'humidité »; — ou bien « restaurée dans telle partie »; — ou bien encore « le nom primitif a été effacé et remplacé par le nom actuel », etc.

3° ***Dimensions de l'inscription.*** — Si on s'en tient à la photographie, il sera nécessaire de donner les dimensions de l'inscription; même si on fait un frottis ou un estampage, il serait encore utile de consigner les dimensions sur la fiche de renseignements, bien qu'elles résultent directement du document.

4° ***Copie de l'inscription avec notes justificatives éventuelles.*** — Il a été dit que la reproduction du document doit être servilement faite et que rien ne peut y être ajouté. Ici, au contraire, il est désirable qu'on fasse la copie du document, en ayant soin de placer entre crochets les parties complétées. Ainsi, une inscription mutilée porte: *Hic ja... Anto... Bosm...* On écrira: *Hic ja(cet) Anto(nius) Bosm(an)*. Si l'on éprouve des difficultés à lire l'inscription, on peut s'abstenir de le faire. Il appartiendra alors aux éditeurs du Recueil de s'acquitter de cette tâche.

Si l'on se croit autorisé à faire une lecture conjecturale, on aura soin d'en indiquer la raison dans une note justificative. Par ex. sur une pierre tombale le nom du défunt a disparu, mais ce nom se retrouve sur un médaillon ornant le monument funéraire qui surmonte la pierre ou bien encore il est indiqué par des armoiries sculptées sur ce monument; dans ce cas on dira: « Je lis ***Johannes Vanderdilft***, parce que le portrait en médaillon du défunt porte ce nom, ou bien parce que les armoiries de Vanderdilft figurent sur le monument ». Une indication de ce genre sera très précieuse.

5° ***Remarques sur les armoiries, signes, dessins, etc., accompagnant l'inscription.*** — La science personnelle de l'archéologue peut souvent compléter des armoiries disparues ou à demi effacées, et fournir ainsi des éléments de solution du problème. Il se peut aussi qu'une représentation scénique en sculpture, en peinture ou autrement, accompagne l'inscription et aide à en faire comprendre le sens. Dans ce cas, ne pas négliger de signaler ces importants détails.

6° ***Nature du support de l'inscription (matériaux, appareil, etc.).*** — On dira par ex., du marbre de telle couleur ou de telle espèce, si on est à même de déterminer l'espèce; de la pierre bleue, blanche ou de telle espèce; du bois; du métal, et quel métal; du verre, etc.

7° ***Matière de l'inscription.*** — On dira: en lettres noires, en lettres d'or, en lettres de bronze, de cuivre, en lettres peintes, en lettres sculptées en creux, etc.

8° ***Description sommaire du monument auquel se rapporte l'inscription.*** — Ici nous visons, non pas l'édifice qui renferme l'inscription, une église, un hôtel de ville, mais l'objet qui fait en quelque

sorte corps avec l'inscription. Ainsi une inscription funéraire peut être surmontée d'un monument. Eh bien, dans ce cas, on décrira sommairement ce monument. On dira par ex.: « Monument en marbre noir et blanc, surmonté d'une statue de saint Paul; au milieu, un portrait en médaillon du défunt; au côté, un ange sonnant de la trompette ». Si on connaît l'auteur du monument, l'indiquer; si on lit une date sur le monument, l'indiquer également. Autre exemple: Une inscription se lit sur une maison privée, qui fut jadis une maison corporative. On dira: « La maison sur laquelle on lit l'inscription est une ancienne maison de corporation des menuisiers... » On aura soin, si possible, d'indiquer le style.

Bref, quelques indications sommaires, qui éclairent mieux l'inscription recueillie et dont la rédaction est abandonnée à la sagacité de l'auteur du relevé.

9° ***Provenance d'une inscription déplacée.*** — Par exemple, des pierres tombales ont été transportées dans un cimetière ou adossées contre le mur extérieur d'une église. Si c'est possible, indiquer leur emplacement primitif. De même aussi une inscription peut se trouver dans un musée, ou elle peut avoir été amenée dans la maison d'un collectionneur; dans ces cas, signaler son origine.

10° ***Note bibliographique sur l'inscription, si elle a été publiée.*** — Si l'auteur du relevé a connaissance d'un recueil ou d'un article où l'inscription a été éditée, il rendra service en signalant ces renseignements avec indication minutieuse de source.

11° ***Observations personnelles.*** — On peut consigner ici certains renseignements ne rentrant pas sous les différentes rubriques qui précèdent. Par exemple, on croit savoir qu'une inscription est apocryphe ou qu'elle a été modifiée; on fera connaître son opinion à cet égard. On trouve que l'inscription relevée est la plus belle qu'on puisse rencontrer dans l'église où elle a été trouvée, on peut le dire, ou bien elle est identique ou semblable comme type à une autre inscription; on peut encore annoter ici cette observation personnelle.

12° ***Date du relevé.*** — Cette indication est de toute nécessité.

13° ***Nom, prénoms et qualité de l'auteur du relevé.*** — Ces indications permettront de juger éventuellement de l'importance qu'il convient d'attacher au travail accompli.

Elles figureront dans le Recueil des Inscriptions belges, laissant ainsi à chacun la paternité de son œuvre.

14° ***Signature de l'auteur du relevé.*** — La fiche sera signée.

Observation générale. — Si l'auteur du relevé compose une fiche manuscrite, d'après le modèle indiqué, il voudra bien employer le ***format pro patria*** et observer l'ordre des indications qui y figurent.

Il s'agit d'une feuille *pro patria* pliée en deux et en tous cas il ne faut pas supprimer le deuxième feuillet, même s'il est de trop, la fiche devant être double.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Les Amis de l'art wallon. — Tel est le titre de la société qui sera constituée sous peu en vue « de soutenir et de fortifier, par le groupement des compétences et des bonnes volontés, les recherches sur l'histoire de l'art dans la Wallonie ».

D'après le projet de statuts qui a été communiqué au public, les « Amis de l'art wallon » s'efforceront de « mieux faire connaître et apprécier, non seulement les trésors d'art du passé, mais aussi les productions des artistes modernes wallons »; leur activité comprendra toutes les manifestations artistiques au sens le plus large: archéologie, beaux-arts, art industriel, littérature, musique, etc.

La Société a en vue la publication de travaux, l'organisation de conférences, d'expositions, d'auditions de musique, de commémorations d'artistes d'autrefois, de concours pour les artistes d'aujourd'hui, etc.

Les Liégeois n'ont pas voulu être les derniers à apporter leur appui à l'organisme en formation; une première réunion tenue en notre ville, a déjà réuni un bon nombre d'adhésions.

A la Maison Curtius. — Le meuble coffre-fort que la Ville a fait confectionner pour y enfermer, à l'abri de tout danger d'effraction ou d'incendie, le célèbre « évangéliaire de Notger », est installé depuis plusieurs semaines déjà dans la « salle gothique » du Musée archéologique.

Sous peu, le fameux manuscrit pourra y être transféré et exposé au public; on est occupé, à l'heure actuelle, à en faire une reproduction photographique, feuillet par feuillet, et à la grandeur réelle (24×30).

C'est là une heureuse mesure, que le monde scientifique sera unanime à approuver.

Médaillier liégeois. — Tout fait prévoir que la belle collection de monnaies et médailles liégeoises léguée à la Ville de Liége par feu Ulysse Capitaine, pourra prochainement être exposée au public.

Le mobilier spécial que nécessite cette installation est sur le point d'être livré et le classement de la collection est aujourd'hui complètement terminé, grâce au zèle de l'un de nos amateurs liégeois, M. l'ingénieur M. Gérimont, à qui notre Institut avait confié la tâche ardue autant qu'ingrate de faire l'inventaire détaillé de la collection Capitaine.

Exposition Gilles Demarteau. — L'Œuvre des Artistes, qui a déjà tant d'heureuses initiatives à son actif, prépare en ce moment une exposition de l'œuvre du célèbre graveur liégeois Gilles Demarteau.

Un accueil des plus sympathiques a été réservé, tant en notre bonne ville qu'à l'étranger, notamment à Paris, aux premières démarches du Comité organisateur. **X.**

7e ANNÉE, N° 3. MARS 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 28 janvier 1912.

Présidence de M. M. Lohest, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. M. Lohest, président.

Sont présents: MM. M. Lohest, président; le Dr Simonis, vice-président; L. Renard, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. N. Capelle, le baron M. de Sélys-Longchamps, J. Delaite, le Dr G. Jorissenne, L. Ledru, F. Magnette, G. Rasquin, G. Ruhl, membres effectifs; MM. A. Bouhon, L. Baar-Lechat, le Dr F. Bidlot, l'abbé J. Coenen, F. Colley, E. Couvreux, H. Dabin-Boseret, J. Dabin, J. Dumont, L. de Koninck, A. Lobet, M. Legrand, A. Micha, L. Nagels, le Dr Raymond, F. Sacré, E. Sacré, H. Servais, C. Simonis, Th. Smeets, Ch. Thonet, le lieutenant Thonet, Mlle Turin et M. le Dr Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. Brahy-Prost, de Buggenoms, M. De Puydt et G. Ghilain.

Lecture du procès-verbal de décembre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du fascicule 2 du tome XLI du *Bulletin* se poursuit activement et sera achevée, sauf imprévu, dans le courant du mois de mars.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire présente un travail de M. L. Halkin, intitulé: « *La pierre à quatre dieux de Berg lez-Tongres* ». Sont nommés rapporteurs: MM. M. De Puydt, L. Renard et J. Servais.

Communication de M. l'abbé J. Coenen: « La croix et le crucifix dans l'art mosan avant Charlemagne ». — M. le président remercie et félicite M. l'abbé Coenen de son intéressante communication.

Publication d'un Corpus inscriptionum belgicarum. — M. le secrétaire, après avoir fait part des vifs regrets qu'a éprouvés le rapporteur, M. de Buggenoms, d'être empêché par un motif majeur d'assister à la réunion, communique à l'assemblée divers renseignements qu'il a demandés à Malines au sujet de la publication du *Corpus inscriptionum belgicarum.* Comme suite à la motion de M. Ch. Thonet, il propose de nommer un Comité technique composé de membres compétents et expérimentés qui, sur les renseignements des membres travaillant à la rédaction du *Corpus*, recueilleraient les documents soit en photographie, soit d'une manière quelconque.

Ce Comité se composerait entr'autres de MM. E. Philippart, E. Guérette-Douxchamps, L. Roland et Ch. Thonet. — *Adopté.*

Divers membres, notamment MM. G. Ruhl, J. Delaite et Ch. Thonet demandent des explications sur quelques points spéciaux. M. le secrétaire propose de publier dans le prochain numéro de la *Chronique* un articulet donnant tous les détails voulus sur la façon dont il devra être procédé pour faire un travail utile, c'est-à-dire répondant aux désiderata du Comité provisoire chargé de l'élaboration du *Corpus.*

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — MM. M. Gérimont, E. Guérette-Douxchamps, C. Bourgault, J. Delheid, J. Pirlet, F. Sacré et F. Colley sont élus à l'unanimité membres correspondants; MM. l'abbé J. Schyrgens et A. Monseur sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Société Généalogique et Héraldique « de Nederlandsche Leeuw », de La Haye, demandant à faire l'échange de sa publication mensuelle avec la *Chronique* de l'Institut. Il propose d'accueillir favorablement cette demande. — *Adopté.*

M. J. Delaite demande au Bureau de l'Institut de bien vouloir examiner la possibilité d'installer, dans les futurs nouveaux locaux du Musée Curtius, les collections des *Amis du Vieux-Liége*, appartenant en majeure partie à la Ville et qui, faute de place, sont aujourd'hui abritées dans les sous-sols de la Trinck-Hall d'Avroy; il fait ressortir l'intérêt que présentent ces collections, tant au point

de vue folklorique qu'au point de vue de l'histoire des anciens métiers liégeois.

M. le président répond que la demande de M. Delaite sera prise en sérieuse considération et étudiée par le Bureau.

M. J. Delaite fournit, d'autre part, certains renseignements au sujet du déplacement plusieurs fois agité en ces derniers temps, de la fontaine à la Vierge de Vinâve-d'Ile; il signale les raisons d'ordre technique qui seraient mises en avant pour maintenir le monument à sa place actuelle et déclare qu'en tout état de cause, il a demandé à la Ville la restauration de la fontaine.

Cette question donne lieu à un échange de vues. M. Ch. Thonet estime que le déplacement de la fontaine, s'il doit profiter au monument, doit être examiné de très près, surtout au point de vue artistique; il propose de nommer, au sein de l'Institut, une Commission qui serait spécialement chargée d'étudier la question, et notamment de recueillir le plus de renseignements possible sur l'emplacement primitif de l'œuvre de Delcour et le caractère architectural originel de la fontaine.

M. Lohest se rallie à la manière de voir de M. Thonet et propose de laisser au Bureau le soin d'arranger cette affaire.

L'assemblée, après quelques observations de MM. J. Delaite et Fl. Pholien, se rallie à la proposition de M. Lohest.

Dons. — M. le conservateur présente une ancienne enseigne « Au Chariot d'or », qui se trouvait au n° 20 du quai de la Batte, et qui a été donnée à la Ville par M. Marck. Il annonce, d'autre part, l'acquisition faite par M. Pholien d'un bol et d'une assiette en faïence liégeoise.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président lève la séance à 11 h. 55.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XL. — ANCIENNE ENSEIGNE LIEGEOISE

LE CHARIOT D'OR (1767).

($1^m,14 \times 0^m,65$).

(Musée archéologique liégeois).

Aujourd'hui que l'instruction est fort répandue, les demeures des citoyens se distinguent par le nom inscrit sur

leur porte et, lorsque ce sont des commerçants qui désirent ne pas être confondus avec des concurrents, ce nom est placé en grandes lettres sur la façade. Et comme les maisons ont dans chaque rue un numéro d'ordre, il est aisé de connaître l'occupant d'une demeure.

Il n'en était pas ainsi jadis. Dans un temps où l'on ne savait guère lire, le nom inscrit sur la maison n'eût pas été une indication suffisante. Les maisons ne se distinguaient que par telle ou telle particularité, comme un balcon, une porte peinte d'une couleur extraordinaire et, la plupart du temps, à défaut d'autre caractère spécial, par leur enseigne. L'enseigne, même sans légende explicative, était, par elle-même suffisamment objective et, non seulement elle servait à individualiser la maison, mais même à désigner ses habitants, surtout à l'époque où le nom propre de chacun n'était qu'un prénom qui pouvait lui être commun avec beaucoup d'autres personnes, et où le nom de famille était peu connu ou peu employé. On rencontre à tout instant, dans nos archives, des bourgeois désignés par telle ou telle particularité de leur demeure, ou par l'enseigne de celle-ci, comme: Jean de la rouge porte, Thomas du vert cheval, André d'â sàni, Arnold d'aux brebis. L'usage était tel que certaines familles y ont perdu leur vrai nom patronymique et ont conservé celui de l'enseigne de leur demeure familiale.

L'histoire de nos enseignes se rattache donc intimement à celle de la topographie de notre cité d'une part, et de l'autre, à l'histoire particulière de nos anciennes familles bourgeoises, et nous nous sommes demandé pourquoi les promoteurs du *Corpus inscriptionum belgicarum* avaient proscrit les enseignes de leur recueil, car lorsque l'on trouve sur une enseigne, comme en Féronstrée, « Dieu donne aux Du Jardin, Paradis à la fin », ou comme en Gérardrie l'enseigne des Hovius, les célèbres imprimeurs, devenue leur marque typographique, il est évident que l'on a affaire à un document historique important.

L'histoire de nos enseignes touche également à l'histoire de l'art et du plus intéressant à notre avis, de l'art populaire, car elle montre jusqu'à quel point la culture artistique avait pénétré la population. A ce point de vue, beau-

coup d'enseignes mériteraient d'être étudiées, comme la jolie *Ste-Barbe*, le *Cheval blanc*, dans la rue des Mineurs, le *Paradis terrestre*, rue Gérardrie, le *fair à cheval*, la *corne de serf*, le *canon d'or*, les *3 cigne*, le *Pot d'or*, sur la Batte, le *Saint-Esprit*, les *Armes de Bavière*, la *Belle Côte*, la *Chaîne d'or*, l'*Aigle noir*, en Féronstrée, le *Coq blanc*, le *Mouton noir*, derrière la Halle, qui, toutes ne sont pas des œuvres d'un vulgaire tailleur de bois ou de pierre, mais témoignent, au contraire, d'un sérieux souci d'art. A côté de celà, il en est d'autres, curieuses, pittoresques ou énigmatiques, comme le *Moriane*, le *Cavalier d'Ardenne*, rue Saint-Séverin, le *Monde retourné*, la *Folie originelle*, rue Hocheporte, la *Bonne femme*, bien connue, la *Dame de trèfle*, en Féronstrée, le *Bateau* et la *Barque de Maestricht*, etc.,

Malgré les multiples et profondes transformations subies par la ville, depuis un siècle, le nombre des anciennes enseignes est encore considérable. Il y a quelques années, nous avons pu en relever plus de cinq cents, dont un certain nombre a disparu depuis. A plusieurs reprises, la Société les « Amis du Vieux-Liége » était intervenue auprès des propriétaires qui démolissaient ou modifiaient leurs demeures pour que les anciennes enseignes fussent conservées par eux et, lorsque c'était impossible, pour qu'on les déposât dans un musée; plusieurs ont été sauvées de l'une ou l'autre façon, et le Musée du Vieux-Liége, comme le Musée archéologique, en possèdent un certain nombre. Il s'agirait donc de persévérer dans cette voie, en attirant l'attention des propriétaires sur l'intérêt historique de ces petits monuments et sur l'utilité de les conserver.

D'intelligents propriétaires ont déjà été gagnés à cette cause, et nous sommes heureux de pouvoir consacrer cette première notice à l'une de nos plus jolies et très artistiques enseignes.

Pendant un siècle et demi, cette belle pièce a fait la gloire d'une maison située sur la Batte (n° 20), au coin de la rue Saint-Georges. Aujourd'hui, elle a ses invalides bien mérités au Musée archéologique. Nous regrettons seulement qu'elle ait perdu son fronton en *teutai*. C'est le *Chariot d'or*. De grandes dimensions, elle est en bois sculpté, recouvert de plâtre et rehaussé d'or et de couleurs. Qu'on ne s'étonne

pas de voir sur une maison de si humble apparence et à l'endroit où elle se trouvait, une enseigne aussi somptueuse.

Jadis, en effet, en face de cette maison, se dressait un bâtiment important, le *Muids*, bâti au XVI^e^ siècle pour servir d'entrepôt aux marchandises arrivant par bateaux à la Batte, de marché aux grains et de bureau de perception du tournis ou tonlieu, des octrois et gabelle, c'est-à-dire à la douane. Nécessairement, le bâtiment était le centre du commerce en gros, le rendez-vous de tous les marchands liégeois et étrangers. Rien d'étonnant, dès lors, que le propriétaire de la maison ait cru devoir, par une enseigne fort riche, attirer l'attention des nombreuses personnes qui fréquentaient cet endroit.

Exécutée en 1767, comme le montre la date inscrite sur le listel du bas, l'enseigne représente un chariot, chargé de marchandises, pénétrant dans un bâtiment à portes cintrées, qui pourrait bien représenter le *Muids*. Le chariot, finement doré, d'où le nom de l'enseigne, contient trois tonneaux peints en rouge, contenant donc du vin, deux caisses et un ballot qu'à la manière dont il est ficelé, on reconnaît pour une balle de laine. Ce chariot n'est pas du modèle usité à Liége; avec sa galerie, ou ridelle cintrée, il présente l'aspect des chariots des marchands que l'on voit sur les gravures des villes de Hollande, dans les atlas

de Braun (XVI^e siècle) et de Blaeu (XVII^e siècle). Sa construction massive n'est pas celle de nos chars ardennais, mais rappelle au contraire les chariots hesbignons, flamands et hollandais. Le chariot, pièce principale de l'enseigne, est très soigné d'exécution et se trouve au centre du panneau; vers la gauche, on voit la moitié du corps de l'un des chevaux qui la traînent. L'animal est peu fini; son corps, trop allongé, pourrait, à première vue, le faire prendre pour un bœuf, mais l'examen de la forme de l'arrière-train, de la queue en crinière et des pattes, fait voir que c'est bien un cheval que l'on a voulu représenter. Mais il y a, en réalité, deux chevaux. En effet, celui que l'on voit est attelé à côté, à gauche du timon, qui se prolonge sous le chariot et passe derrière l'animal, et en examinant avec plus de soin la croupe et les pattes, on s'aperçoit que certaines lignes, doubles, appartiennent à un autre cheval attelé à droite du timon. En réalité, ces sortes de chars étaient attelés de deux et plus souvent de quatre chevaux. Comme c'était le chariot qui était le plus intéressant, le dessinateur n'a donné de l'attelage que ce qui était strictement suffisant pour montrer le mouvement du chariot. Le sol est assez singulier, formé de lignes ondulées. Nous supposons que le sculpteur a voulu éviter l'uniformité d'un sol uni, qui aurait nui à l'aspect contourné de cette enseigne.

Le cadre, doré, formé de volutes très élégantes et de rocailles, semble, malgré la date de l'enseigne, appartenir au style Louis XIV tirant à sa fin. C'est d'ailleurs un aspect que prennent souvent les sculptures liégeoises exécutées dans la première moitié du XVIII^e siècle. La sévérité du Louis XIV est devenue plus souriante et les lignes se contournent avec l'élégance des ornements Louis XV, tout en conservant la régularité symétrique du Louis XIV. La sculpture des ornements est d'ailleurs traitée largement, élégamment, et certainement par un artiste très sûr de sa main, de son dessin, et sachant l'effet à produire. En haut-relief très marqué, le cadre n'écrase nullement le sujet principal, traité en relief moins accentué. Au bas, un large listel ondulé, reposant à ses extrémités sur deux volutes du cadre et terminé à chaque bout en queue de poisson, porte l'inscription: 17, AU CHARIOT D'OR, 67.

Etant donné la beauté de cette enseigne et le fini de sa sculpture, nous n'eussions pas été surpris qu'elle fut signée de quelque artiste, mais pour le savoir, il aurait fallu enlever la peinture, ce que nous regardons comme un acte de pur vandalisme. D'autre part, nos fabricants de meubles n'ont pas signé des œuvres tout aussi parfaites. Jusqu'à nouvel ordre, elle restera l'ouvrage de quelqu'un de ces obscurs artistes comme il s'en est tant trouvé parmi nos anciens tailleurs d'images.

Il serait à désirer, cependant, que l'on replaçât au-dessus de l'enseigne la jolie moulure qui la terminait si heureusement.

Eug. POLAIN.

Une lettre inédite de N. Bassenge aîné à Henkart (1).

Bassenge (Jean-Nicolas), dont le nom est également écrit Bassange par les contemporains, fut l'un des principaux fauteurs de la révolution liégeoise de 1789 et de la réunion de la principauté à la France. Après l'occupation définitive du pays par les armées de la Convention en 1794, ses opinions nettement républicaines lui valurent d'occuper alors des charges en vue. Il devint administrateur du département de l'Ourthe, le 17 novembre 1794, puis fut promu aux fonctions importantes de commissaire du Directoire exécutif près du même département, le 16 décembre 1795. Deux ans et demi plus tard, en avril 1798, les électeurs liégeois l'envoyèrent siéger au Conseil des Cinq Cents; l'année suivante, après le coup d'Etat du 19 brumaire, il fit partie du Corps législatif nouveau (28 décembre 1799).

Il n'y resta pas longtemps: en 1802, il devait quitter la vie publique. Enfin, en 1804, il obtenait la bien modeste fonction de bibliothécaire de la ville de Liége, qu'il remplit jusqu'à sa mort, survenue en 1811.

(1) Cette lettre fait partie d'un dossier de documents relatifs à divers personnages liégeois et actuellement en la possession de M. A. Huart de Namur.

C'est cette dernière nomination qu'il annonce, par la lettre ci-dessous, à son ami P.-J. Henkart, qui, avec A.-B. Reynier et Bassenge lui-même, formait le fameux trio des « Trois amis », inséparable depuis plus de vingt ans.

Cette lettre a, pour nous, cet intérêt particulier de laisser apparaître en l'occurence l'hostilité qui régnait à Liége, après 1795, et qui ne s'apaisa qu'avec les années, entre le parti modéré, dirigé par Digneffe aîné, et le parti des anciens « patriotes » de 89 et 94, les Bassenge, les Lesoinne, les Danthine, les Béanin, les Henkart, les Soleur, etc. Qu'on lise, mais avec prudence, sur cette rivalité des partis les mémoires inédits de Nic. Hauzeur, publiés par M. Gobert, au tome XXXVI du ***Bulletin de l'Institut archéologique liégeois***. Il y aurait à faire, du reste, une histoire approfondie de la vie politique à Liége sous le Directoire, le Consulat et l'Empire.

La lettre que nous publions ne porte point de date, mais, la nomination de Bassenge au poste de bibliothécaire communal étant du 22 décembre 1804, il est aisé de suppléer à cette omission.

F. MAGNETTE.

(S. l. n. d.).

Tu as donc juré de t'enterrer dans ton Huy (1). Il est vrai que la solitude a des charmes par le temps qui court, et qu'en plantant on oublie plus facilement tout ce tapage... Hélas! hélas! *et in saecula saeculorum*, hélas!...

Au moment où j'y pensais le moins, hier vers les 10 heures, Soleur (2) arrive dans ma retraite; je venais de sortir. On me cherche partout et enfin vers midi m'étant rendu chez Leruite pour lire la décade, j'apprends qu'il est venu un estafier de la maison commune me prier de passer au secrétariat pour affaire urgente. Je m'y rens. La Soleur me communique une lettre de Bailli, avec un arrêté porté à Paris, par lequel il (*sic*) me nomme dans toutes les règles Bibliothécaire de la ville de Liège.

Voilà tout ce que je sais et puis te dire. Je n'ai pas là-dessus d'autre détail. Je suppose que j'en recevrai; je me hâterai de t'en

(1) Henkart, juge au tribunal criminel de l'Ourthe, séjournait alors à Huy.

(2) Secrétaire-général de la municipalité.

faire part. Comment celà s'est-il fait? Je l'ignore. Au reste, c'est fait et au moment où je n'y pensais plus, Bailli (1) ajoutait à Soleur d'envoyer sur le champ cet arrêté au préfet par intérim pour qu'il le ratifiât. Je suppose que cet envoi sera fait aujourd'hui. Digneffe signera-t-il? Voudra-t-il attendre Desmousseaux? (2) Nous verrons. Mais dans tous les cas, le maire ayant nommé légalement et selon son droit, il faudrait motiver un refus, et alors j'aurais beau jeu. Je ne crains pas comme tu vois, l'attaque. Je ne crois pas au reste qu'elle ait lieu. Je suis sûr qu'il a senti où tout celà pouvait aller. Mais, je le répète, j'attends avec impatience des détails. Ne préjugeons rien.

Je suis comme un hibou depuis son départ. J'ai vu quelquefois Titine (3); Hyacinthe (Fabry) est venu un jour à la dérobée; je ne l'ai pas vu. Je lui écris aussi . . . . . .
J'ai barbouillé, pour tuer le temps, une manière d'épître à Hyacinthe. Je suis à la finir. Tu la verras quand tu seras de retour; car j'imagine bien que celà ne sera plus long. Il est temps qu'on se revoie. Le mauvais temps, les brumes, et surtout la courtresse des jours m'ont empêché d'aller à Huy. Heureusement dans ce mois-ci, ils commencent à recroître. C'est encore une époque de l'espérance.

J'espère que tout le cher ménage se porte à merveille. Mille belles choses à tout le monde. Je ne te dirai rien de Liége; c'est connu. Vaste tombeau, morne, silencieux, sombre. Les seuls fonctionnaires ont pris part aux événements (4). Il me tarde d'avoir par une voie sûre ou par des témoins impartiaux des nouvelles du grand village. car les feuilles!.... autant en emporte le vent.

Je te salue, frère, et je te presse contre mon cœur plein de toi. *Vale et me ama*, et si tu as une minute à perdre, écris-moi quelques lignes *à vue*, elles me feront passer un moment bien agréable, et ces moments sont si rares! ***Iterum atque iterum vale et me ama,***

Tout à toi,

BASSENGE, aîné.

MENUES INSCRIPTIONS DU MUSEE DE LIEGE

Sous ce titre, M. S(chuermans) a publié jadis dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (5) trois arti-

(1) Maire de Liége.

(2) Préfet du département de l'Ourthe.

(3) Nous avons lieu de croire qu'il s'agit d'une personne appartenant à la famille Fabry.

(4) Allusion probable à la proclamation de l'Empire, en mai 1804.

(5) ***Bulletin de l'Institut archéologique liégeois***, t. VIII, pp. 105-106 (1er art.; pp. 209-221 (2e art.); t. IX, pp) 383-400 (3e art.).

culets consacrés aux sigles figulins, inscriptions sur verre, monnaies, etc., du Musée de Liége.

Nous reprenons le même titre pour signaler deux petites inscriptions du même Musée, qui sont restées inédites et que nous avons découvertes, il y a quelque temps, à l'occasion d'un nouveau classement des collections d'antiquités belgo-romaines.

A) Sur terre cuite.

Cette lettre (M) est gravée en creux, au revers de la base carrée fragmentée d'une figurine en argile blanche découverte à Juslenville.

On se demandera s'il s'agit d'une marque de fabricant ou si ce n'est pas plutôt l'initiale du nom du propriétaire de la statuette (1).

B) Sur poterie en terre dite samienne.

Ce graffite (...ICVS), en caractères cursifs, figure sur un fragment de bol en terre rouge vernissée, provenant également de Juslenville.

Plusieurs poteries de même provenance ont déjà révélé des graffites intéressants, qui ont été publiés il y a un certain nombre d'années (2).

L. RENARD-GRENSON.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Démolitions. — La pioche des démolisseurs continue à jeter bas nos vieilles maisons liégeoises.

Au fond du terrain de Laminne, au boulevard de la Sauvenière, on apercevait derrière la grille à front de rue, un ensemble de

(1) Il est assez difficile de répondre à cette question. Remarquons toutefois qu'on connaît des statuettes en argile portant des inscriptions gravées à la pointe, telle SVLPICINI sur la base d'une figurine de déesse mère, trouvée à Entrain, etc. (*Revue archéologique*, 1876. t. XXXI, p. 44).

(2) ***Bulletin de l'Institut archéologique liégeois***, t. VIII, pp. 159-160.

vieilles constructions, plus caractéristiques les unes que les autres; une notamment, par son gracieux mélange de castcen et de briques, attirait les regards.

L'érection d'un prétentieux *Palais des Sports* a causé la ruine de ces précieux souvenirs d'antan, que le voisinage de l'église Saint-Jean semblait devoir protéger de toute atteinte.

Rue Saint-Gilles, enfin, une vieille maison, dernier vestige du XVIIe siècle dans la partie inférieure de cette populeuse artère, vient à son tour d'être abattue pour faire place à une bâtisse moderne. Un relevé a heureusement pu être fait de ces vieilles maisons.

A Sclessin. — Aux portes de Liége, les dépendances de l'ancien château de Vercour, à Sclessin, subissent à leur tour le sort commun: on a démoli l'antique ferme du domaine avec sa chapelle et ses dépendances, pour y construire une école. Quelques rares pierres armoriées étaient encore en place et seront sauvées; la plus belle des dalles funéraires de la chapelle est, depuis plusieurs années déjà, en notre Musée archéologique.

Vue des ruines de la Cathédrale Saint-Lambert. — Les collections de la Bibliothèque de l'Université, qui contenaient déjà de nombreux documents graphiques relatifs à l'ancienne cathédrale Saint-Lambert, se sont enrichies récemment d'une vue des ruines de cet édifice, peinte à la gouache en 1802 par J.-G. Tahan, artiste spadois. Cette vue, prise de l'intérieur de la cathédrale, dans la direction des tours de sable, forme le pendant de celle qu'avait dessinée l'architecte J. Deneumoulin, fils. Ces deux pièces se complètent l'une l'autre.

Exposition de vues de Liége. — L'exposition de vues de Liége, organisée en la salle Wittert (Bibliothèque de l'Université) sera accessible au public tous les dimanches du 7 avril au 23 juin, de 9 1/2 h. à 13 h. L'entrée se fera par la place Cockerill.

X.

7e ANNÉE, N° 4. AVRIL 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége

Séance du 25 février 1912.

Présidence de M. M. Lohest, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. M. Lohest, président.

48 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; Jules Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, le baron de Sélys-Fanson, le baron M. de Sélys-Longchamps, M. De Puydt, N. Capelle, J. Delaite, F. Hénaux, G. Kleyer, L. Ledru, F. Magnette, E. Polain, G. Ruhl, F. Vercheval, membres effectifs; MM. L. Baar, le Dr F. Bidlot, A. Bouhon père, A. Bouhon fils, J. Breuer, P. Comblen, l'abbé J. Coenen, E. Couvreux, F. Colley, J. Dumont, Ch. Fraipont, G. Ghilain, D. Gérard, Léon Jamin, M. Jolet, le colonel Loiselet, F. Ledent, M. Neys, L. Nagels, O. Neef, Jos. Pirlet, J. Plomdeur, V. Reuter, F. Sacré, E. Sacré, H. Servais, l'abbé Schyrgens, le Dr Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. E. Brahy-Prost, Th. de Lannoy, M. Fraipont, E. Guérette-Douxchamps, G. Rasquin et Ch. Thonet.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la

séance d'octobre qui est adopté sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le fasc. 2 du *Bulletin* de 1911 sera distribué vraisemblablement vers la fin du mois d'avril.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que le travail de M. L. Halkin, intitulé: « *La pierre à quatre dieux de Berg lez-Tongres* » a été soumis aux trois commissaires désignés: MM. L. Renard, M. De Puydt et J. Servais, qui en proposent l'impression. — *Adopté.*

Il présente d'autre part un travail de M. A. Micha, intitulé: « *Mathieu Laensberg* ». Sont nommés rapporteurs MM. E. Polain, Th. Gobert et E. Fairon; il dépose également un mémoire de M. F. Fairon, ayant pour titre: « *La domination bourguignonne dans la principauté de Liége (1463-1476)* ». MM. S. Bormans, l'abbé S. Balau et F. Magnette sont chargés de l'examiner.

Communication de M. A. Lobet : « A propos de Hors-Château. Une restauration à faire; un organisme à créer ». — M. le président félicite et remercie M. Lobet de sa très intéressante communication, qui donne lieu à de nombreux et utiles échanges de vue. M. Comblen attire l'attention de l'Institut sur un immeuble intéressant situé place Saint-Lambert (actuellement garage Minerva) qui, bientôt, tombera sous la pioche des démolisseurs.

MM. G. Ruhl et E. Polain se disent heureux de voir reprendre cette question de la restauration des vieilles façades liégeoises; ils émettent le vœu de la voir se généraliser aux autres quartiers de la ville. M. Ruhl rappelle en quelques mots les diverses circonstances qui avaient fait échouer naguère un projet de loi visant la conservation et la restauration des anciens monuments; il attire, à ce propos, l'attention de l'assemblée sur ce qui se passe en France et surtout en Allemagne où, grâce à un organisme puissant, de sages restaurations sont faites à tous les monuments ayant un certain caractère architectural ou archéologique.

MM. L. Baar, Fl. Pholien et A. Lobet prennent successivement la parole pour expliquer ce qui se passe déjà dans plusieurs de nos villes belges.

M. Delaite propose, avant de discuter plus avant cette importante question dans ses détails, de voter la question de principe pour la restauration de Hors-Château.

M. le président appuie la motion de M. Delaite et propose à l'assemblée de nommer une Commission provisoire qui se mettrait en rapport avec les Commissions élues des autres sociétés locales.

La nomination de cette Commission sera mise à l'ordre du jour de la séance de mars.

Excursions archéologiques. — M. Colley, secrétaire de la Com-

mission des excursions, annonce que diverses excursions sont décidées pour cette année et en voie d'organisation.

Rapport du secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1911. — M. le secrétaire donne lecture de son rapport sur les travaux de l'Institut archéologique pendant l'année 1911. L'impression en est décidée.

Rapport du trésorier sur la situation financière. — M. le trésorier donne lecture de son rapport sur la situation financière; l'impression en est décidée.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — MM. le baron Iv. de Radzitsky d'Ostrowick, G. Ghilain, Ch. Fraipont, le colonel Loiselet, l'abbé S. Balau et l'abbé J. Moret, sont élus à l'unanimité membres correspondants.

MM. Carlos Alfredo Tinajero, Michel Fellin, Philippe Questienne, Oscar Colson et G. Lhoneux sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. le conservateur met l'assemblée au courant des fouilles que l'Institut vient d'exécuter à Herstal; il promet de soumettre aux membres les divers objets découverts, dès qu'ils auront été remis en état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 05.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XLI. — IVOIRE LIEGEOIS DU Xe-XIe SIECLE A LA CATHEDRALE DE LIEGE.

L'ivoire, dont il va être ici question, se trouve à la cathédrale de Liége et décore une couverture de livre (hauteur, 0m178; largeur, 0m11). Son encadrement est fait d'une moulure plate et d'une gorge, celle-ci ornée de feuillages. La tablette proprement dite est divisée horizontalement en trois par des bandes ondulées, qui figurent le sol. Dans chacune des trois divisions est représentée une résurrection opérée par le Christ.

C'est d'abord la résurrection de la fille de Jaïre. Jésus, suivi de ses disciples, a pénétré dans la maison, dont on

voit l'intérieur à travers de larges arcades. Il fait un geste de bénédiction ou d'appel, et la jeune fille, entre ses parents étonnés, se lève sur son séant. Un arbre étend ses rameaux dans le fond.

Au dessous, le Christ rencontre le convoi funèbre du fils de la veuve de Naïm, au moment où il sort des murs de la ville. Il arrête le cortège, il parle, et le mort lève la tête, ressuscité, tandis que la mère éplorée, les disciples et la foule contemplent le miracle avec émoi.

Enfin, au bas de la tablette, Jésus ressuscite Lazare. Marie et Marthe sont présentes avec un groupe d'assistants, les disciples accompagnent leur maître. Or, Lazare était couché dans son cercueil, au pied d'un arbre. Sur un signe de Jésus, il se soulève, couvert de ses bandelettes et revit.

Ce sont là les trois résurrections que saint Bernard désigne respectivement par le lieu où elles furent accomplies: *in domo, in janua, in sepulchro.*

Il a été reconnu depuis longtemps déjà que l'ivoire de la cathédrale de Liége faisait partie d'un groupe de pièces bien déterminées, datant de la même époque et sortant du même atelier. Ce groupe comprend, outre l'ivoire de Liége, un ivoire de Tongres, représentant la crucifixion, un ivoire du musée du Cinquantenaire (crucifixion, ascension, nativité, etc), un ivoire d'Essen (mêmes scènes), et deux ivoires du musée de Berlin formant diptyque (scènes diverses de la vie du Christ).

Une description détaillée de ces dernières pièces serait superflue, car leur identité d'origine avec l'ivoire de la cathédrale de Liége est hors de doute; elle n'a d'ailleurs jamais été contestée. Tout ce que nous dirons des particularités du dernier sera, par conséquent, applicable aux autres.

On est frappé, avant tout, par la fragilité des charpentes. Les corps sont fluets, les attaches sont extrêmement minces, mais les proportions ne sont pas observées: la tête notamment est énorme par rapport aux formes et aux mesures du corps. Les doigts ont quelque chose de menu et de

délié. La cheville étant fine, le pied s'étale largement sur le sol avec son talon aigu et ses orteils très détaillés. De

la cheville au genou, la jambe, sans renflement charnu, un peu grêle, semble grossir d'une seule venue. Ajoutez à cela les hanches très étroites, les épaules sans carrure, les poitrines sans relief.

Chez les hommes, les têtes peuvent se diviser en deux catégories: jeunes, elles sont rondes, avec des joues assez charnues, des cheveux abondants et longs, souvent bouclés et nattés sur le front; vieilles, elles s'allongent et s'affinent à l'extrême; elles sont souvent barbues. Nous n'indiquons que des caractères généraux et susceptibles d'exceptions. Chez les femmes, l'ovale de la figure est modelé en rondeur, les joues sont pleines, les yeux gros. Les lèvres ont une tendance à la moue. Il faut remarquer le costume de ces femmes: étroitement drapées dans leurs manteaux, elles se couvrent la tête de leur voile, dont elles enroulent l'extrémité autour de leur cou, à la façon d'une écharpe. On trouverait certes ailleurs une façon semblable de draper, mais nulle part avec autant de parti-pris et des procédés si particuliers.

Les attitudes, comme les physionomies, sont expressives, les gestes variés les types se caractérisent avec force dans leur caractère général, et ce n'est pas une observation peu importante que le sol soit toujours rendu par des lignes ondulées, que partout, les végétaux, non stylisés, semblent croître librement et pleins de sève.

Helbig, sans alléguer de preuves convaincantes, attribua les ivoires dont nous venons de parler aux ateliers liégeois; Voege, en décrivant les pièces de Berlin, hésitait entre Cologne et Liége. On peut prouver que la vallée de la Meuse est leur pays d'origine en les comparant d'une part avec les plus anciennes sculptures liégeoises que nous possédions (Vierge de Dom Rupert) et avec les œuvres si caractéristiques des fondeurs et orfèvres mosans au XII[e] siècle (fonts de St-Barthélemy; châsses de Godefroid de Claire). La démonstration a été faite et nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur (1).

(1) Cf. note finale.

Pour ce qui est de la date, il faut repousser l'opinion qui faisait remonter ces ivoires liégeois jusqu'au IXe siècle. Voege était bien plus près de la vérité quand il proposait la fin du Xe ou même le commencement du XIe.

Sur le cadre de l'ivoire d'Essen se trouve l'image de l'abbesse Théophano (1039-1054): il est vrai que le cadre peut être postérieur à l'ivoire, mais c'est bien invraisemblable. D'autre part, sur un ivoire de Metz, très certainement contemporain des pièces liégeoises, se trouve représenté un évêque de Metz, nommé Adalbéron. Or, des trois évêques messins de ce nom, le premier se place entre 929 et 964; le second entre 984 et 1005; le troisième entre 1047 et 1072. On peut hésiter entre les deux derniers; le second nous paraît plus probablement désigné. Quoi qu'il en soit, cela nous ramène à une date peu éloignée de celle qu'indiquait l'image de Théophano: le fin du Xe ou le commencement du XIe siècle, la prospérité des ateliers ayant fort bien pu durer jusqu'à 1050 et même au-delà.

L'école de Metz, très ancienne, put exercer une forte influence sur les ateliers mosans. D'autre part, si l'on admet que ceux-ci étaient florissants vers le milieu du XIe siècle, quelle clarté cela jette sur les origines de la sculpture mosane et la naissance de ses premiers chefs-d'œuvre. Il n'y a pas d'hiatus, en réalité, entre un ivoire comme celui de la cathédrale de Liége et les fonts de Saint-Barthélemy ou la Vierge de Dom Rupert (1).

Marcel LAURENT.

Anciennes et curieuses constructions existant encore à Liége en 1912.

L'heureuse initiative prise par M. l'architecte Alfred Lo-

(1) Cette notice est tirée d'un travail d'ensemble publié par nous sur les *Ivoires prégothiques conservés en Belgique* (*Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 1911, pp. 334-486) et réimprimé en un vol. in-8°, Bruxelles, Vromant, 1912. On trouvera là toute la bibliographie se rapportant à l'ivoire de la cathédrale de Liége.

bet, dans sa communication faite en notre séance mensuelle du 25 février 1912, a provoqué, au sein de l'Institut archéologique liégeois, la nomination d'une Commission chargée d'étudier la création d'un Comité local destiné à sauvegarder nos anciens édifices et en particulier les constructions privées.

La présente énumération de spécimens encore nombreux de notre vieille architecture liégeoise, pourra servir de premier jalon pour établir le relevé complet des anciennes constructions.

Indépendamment de celles citées ci-après, il convient de mentionner les rues du Pont-d'Ile, Souverain-Pont, Gérardrie, Neuvice, Pied du Pont des Arches, du Pont, du Perron, dont les hautes et caractéristiques maisons ont, pour la plupart, conservé leurs vieilles enseignes, et dont l'ensemble est encore assez intact.

De plus, la place du Marché est restée à peu près telle que nous l'ont laissée les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, avec ses anciennes constructions Louis XIII, Louis XIV, Régence et Louis XVI, la plupart reconstruites après le bombardement du maréchal Boufflers.

La restauration de ces façades, au milieu desquelles se dresse le pittoresque dôme de Saint-André, constituerait avec l'Hôtel de Ville, un cadre idéal à notre vieux Perron de Del Cour. N'oublions pas, enfin, la tour Moxhon, d'origine notgérienne, située au Thier de la Fontaine, et la bastion dit du Saint-Esprit, rue Mississipi, deux restes bien conservés de nos anciennes fortifications.

Mes distingués collègues, en complétant cette liste, voudront bien également rectifier les erreurs qui auraient pu se glisser dans la description sommaire des édifices y relevés.

Gustave RUHL.

Rue Hors-Château.

N° 5. — Maison Sklin (ancien hôtel de Spirlet). Somptueux édifice Régence, avec cour et dépendances.

» 9. — Belle façade Louis XVI, ornée de sculptures.

» 13. — Maison Coclet (ancien hôtel de Stockem), style Louis XIV, avec cour et dépendances.

N° 21. — Institut Saint-Barthélemy. Louis XIII-XIV.

» 29. — Maison du notaire Aerts (ancien hôtel d'Ans de Freloux). Style Louis XIII, remanié et modernisé.

» 30. — Maison Régence.

» 40. — Maison Régence.

» 48. — Maison Louis XVI.

» 50. — Maison Delaite; ancienne construction, fenêtres à meneaux du côté de la cour.

» 54. — Maison Régence.

» 57. — Maison de Grady de Horion, modernisée avec des jours gothiques à la partie supérieure. Porte cochère Louis XVI.

» 61. — Maison Régence.

» 65. — Maison avec fenêtres à meneaux.

» 72. — Maison Régence.

» 92. — Maison Régence. Ferronneries.

» 110. — Maison Mottard. Enseigne.

» 128. — Maison Régence.

Rue Delfosse.

» 9. — Maison en pierre, à meneaux divisant de nombreuses croisées. Curieuse corniche.

Rue du Potay.

» 31. — Grande maison Louis XVI, à pavillon central. A cet immeuble s'amorce le vieux rempart dit des 600 degrés.

Rue des Ursulines.

Partie des bâtiments des religieuses, constituant des restes de la Renaissance (corniche et ancrages).

Place Saint-Barthélemy.

N° 5. — Pavillon de 1676, orné d'un cartouche Renaissance, avec partie de corniche.

Rue Féronstrée.

» 5. — Maison Louis XIII-XIV, en pierres sculptées.

» 15. — Maison Louis XVI.

» 16. — Maison Louis XIV, en pierres sculptées, ornée de pilastres surmontés d'un fronton.

» 20. — Maison Louis XIV, en pierres, avec ses anciennes fenêtres.

» 46. — Ancienne académie (ancien Hospice Saint-Abraham et Saint-Jean-Baptiste). Louis XIII-XIV; édifice masqué actuellement par des bureaux de l'administration communale.

N° 60. — Riche maison Régence.
» 72. — Maison Régence.
» 74. — Ancienne église Saint-Georges, XVII[e] siècle, actuellement magasin.
» 90-92. — Maison Somzé, Louis XIII-XIV, à fronton.
» 95. — Maison van Zuylen, Constant (ancien hôtel de Fays). imposant immeuble Louis XVI. Fontaine dans la cour.
» 108. — Hôtel d'Ansembourg.
» 114. — Maison à pignon, XVI[e] siècle, ornée d'emblèmes héraldiques, malheureusement mal restaurée.
» 126. — Maison Brahy-Prost. Bel hôtel Louis XIII-XIV.
» 128-130-132-134. — Anciennes dépendances de la Maison Curtius; fenêtres modernisées, curieuses corniches.
» 129. — Maison Wodon-Mercken, Louis XVI; dans la cour, belle fontaine de Del Cour.
» 159. — Maison Régence.
» 160. — Maison Louis XVI, surchargée d'ornements.

Quai de Maestricht.

» 6. — Musée d'armes (ancienne Préfecture), imposant édifice Louis XVI.
» 12 — Grand immeuble Louis XIII-XIV, pavillons latéraux.
» 13. — Maison Curtius.
» 16-17. — Grand immeuble Louis XIV-XVI (ancien hôtel du Fontbarré).
» 26. — Maison Régence; Ferronneries.

Quai de la Batte.

» 1. — Maison Régence.
» 9. — Maison Louis XIV.
» 10. — Maison XVI[e] siècle modernisée, haute toiture et corniche.
» 16. — Curieuse corniche à têtes sculptées, XVI[e] siècle.

Quai de la Goffe.

En partie bien conservé avec ses hautes maisons rappelant celles de la place du Marché. La petite place où se trouve la maison Havart. curieux spécimen d'habitation construite à colombages recouverts d'ardoises, est particulièrement intéressante.

Quais sur Meuse et de la Ribuée.

Assez bien conservés dans leur ensemble.

Rues de la Halle et de la Boucherie.

Comprenant un ensemble complet de hautes bâtisses du commencement du XVIII[e] siècle, de maisons à colombages dont quelques unes

à encorbellements, le tout enserrant la vieille halle aux viandes, bâtie sous le prince-évêque Georges d'Autriche.

Rue de l'Epée.

N° 12 — Haute maison à meneaux divisant de nombreuses baies.
» 14. — Curieux spécimen ogival à pignon, XVI^e siècle.

Rue du Carré.

» . — Maison assez basse à fenêtres et porte gothiques.

Rue des Mineurs.

» 3. — Ancienne corniche, Renaissance.
» 23. — Belle façade en pierres sculptées, Renaissance; dans la cour, pavillon Louis XIII-XIV.

Cour des Mineurs.

Ancien couvent, constituant un ensemble de curieux spécimens de constructions du XVII^e siècle, entourant deux cours et généralement bien conservées. Le cloître renferme des parties ogivales et est pavé de nombreuses pierres tombales.

Rue Volière.

N° 17 — Couvent des Frères Célites, XVI^e et XVII^e siècles.
» 31. — Petite maison, fenêtres à multiples meneaux.

Rue Pierreuse.

» 2. — Ancienne Commanderie Saint-André de l'Ordre Teutonique. Les bâtiments à la rue datent du XVII^e siècle; aux terrasses supérieures se trouvent une curieuse tour de guet, rebâtie au XV^e siècle, sur des bases plus anciennes en grès houiller, et d'autres constructions du XVI^e siècle.
» 54. — Maison fin du XVI^e siècle. Corniche en saillie.

Rue Fond-Saint-Servais.

» 16. — Ancienne maison Schoonbroodt, en pierres à croisées gothiques, XVI^e siècle.
» 17. — Ancien hôtel des de Stembert, en partie Louis XV.

Rue des Anglais.

Portail Renaissance surmonté d'une niche (ancienne entrée du Couvent des Capucins).

Rue Saint-Séverin.

N° 10. — Maison en briques, à fronton et pilastres, XVIII^e siècle.
» 22. — Maison en pierres, Louis XIV, ferronneries.

N° 102. — Très riche construction en pierres, Régence.

Rue Hocheporte.

» 1. — Grand immeuble, croisées à meneaux.
» 38. — Maison Louis XIII.

Rue Saint-Laurent.

» 210. — Petit château à tourelle centrale, XVI^e siècle, remanié aux XVII^e et XVIII^e siècles.
» 135. — Maison Louis XIII, restaurée et agrandie.
» 156. — Grand et imposant hôtel. Directoire.
» 114. — Anciens restes gothiques, et blason abbatial de Saint-Laurent.
» 111. — Petit château Louis XIII-XIV, flanqué d'une tour.
» 83. — Ancienne abbaye de Saint-Laurent, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Curieuse entrée du XVI^e siècle.
» 66. — Maison à encorbellement et tourelle d'escalier.
» 52-54-56. — Couvent de Sainte-Agathe, restes Louis XIII-XIV. ancrages à la double croix des Sépulchrines.
» 9. — Petite maison Régence.

Rue Mont-Saint-Martin.

» 81. — Maison Renaissance.
» 73. — Maison Ch. Francotte. Vaste hôtel à pavillons Louis XIII.
» 76. — Doyenné. Vaste construction Louis XIII.
» 72. — Louis XIII.
» 45. — Institut Saint-Martin. Belle façade Louis XIV, vers le boulevard de la Sauvenière. Ancien hôtel de Bailly.
» 37-39. — Parties de l'ancien hôtel van den Steen, actuellement morcellé, XVI^e siècle.
» 36. — Louis XVI. Ferronneries.
» 17. — Maison Ophoven. Cour Régence.
» 15. — Maison Nagant. Régence, ancien refuge de l'abbaye d'Herckenrode.
» 13. — Ancien hôtel des comtes de Méan. La façade vers le boulevard de la Sauvenière, constitue un très beau spécimen de la Renaissance italienne.
» 9-11. — Somptueux immeuble des XVI^e et XVII^e siècles, flanqué de la haute tour ronde, caractéristique de toutes les vues de Liége. Jolie loggia ogivale, à nervures prismatiques, cour à galeries ornées de colonnes gothiques, porte cochère Louis XIV. Cette très remarquable construction est heureusement l'objet d'une restauration complète de la part de son propriétaire, le baron Maurice de Sélys-Longchamps (ancien hôtel Brixhe).

Rue des Bégards.

N° 39. — Fenêtres à meneaux, portail gothique.
» 40 — Maison H. Chaudoir, ancien hôtel du chanoine Ransonnet, bel immeuble Louis XIV, Louis XVI.

Tournant Saint-Hubert.

» 1. — Maison « Au Moriâne », à colombages.

Rue Saint-Hubert.

» 13 — Maison Louis XV.
» 20. — Ancien portail de l'église Saint-Hubert.

Rue Agimont.

» 8. — Porte cochère Régence.
» 9. — Maison Louis XVI. Urnes aux piliers de la cour.

Rue Saint-Pierre.

» 15. — Maison Bourdon. Très bel ensemble Renaissance italienne, bien conservé, flanqué d'une tourelle XVIe siècle.
» . — Ancienne église Saint-Nicolas aux Mouches, maison vicariale de Sainte-Croix, constituant, avec la cour des cloîtres, un ensemble pittoresque.
» 4. — Louis XIII. Porte Louis XIV.
» 1. — Couvent des Lazaristes. La partie ancienne dans la cour représente un riche spécimen d'architecture liégeoise du XVIe siècle.

Place Saint-Lambert.

» 12. — Café du Soleil. Louis XVI. A la partie postérieure se voient encore les restes de l'ancien pont qui reliait le Palais à la cathédrale.
» 26. — Ancien hôtel de Fabribeckers. Dans la cour, restes de galeries à colonnes gothiques qui jadis constituaient un superbe ensemble du XVIe siècle.

Rue Sainte-Ursule.

Angle pittoresque vers la place du Marché.

Place Verte.

N° 4. — Café du Phare, en pierres, Louis XIV; ancien hôtel de Senzeille.
» 6. — La Populaire, pierres sculptées à colonnes Renaissance; ancien hôtel de Berlaymont, puis Francotte-Lamarche.

Place Saint-Michel.

N° 8 · · Maison de Soer de Solières, superbe ensemble comprenant une cour, de la Renaissance italienne, XVI^e siècle.

» 6. — Maison de Befve, ancien hôtel de Bocholt, du même style.

Rue Haute Sauvenière.

» 13. — Maison Louis XIV.

» 17. — Très belle maison Régence, en pierres.

» 19. — Maison de Terwagne-de Hasse. Porte cochère Louis XIII, ancien refuge de l'abbaye de Stavelot, puis des chanoines d'Aix-la-Chapelle.

Rue Basse Sauvenière.

(sans n^os).

» 42. — Maison avec corniche sur modillons, XVII^e siècle.

» 8. — Porche gothique.
Porche gothique.
Maison style italien, avec motifs Régence, porte cochère Louis XIV.
Maison à pignon, XV^e siècle.
Maison à pignon en bois et corniche sculptée, XVI^e siècle.

Place aux Chevaux.

» 2. — Angle du boulevard de la Sauvenière, Louis XIII.

» 7. — Société littéraire, Louis XVI.

Angle des rues Sainte-Gangulphe et de la Wache: partie de l'ancienne église Sainte-Gangulphe.

Place Saint-Jean.

N° 19 — Au garde-meuble, Louis XIV, à deux pavillons.

Rue Saint-Jean.

» 22-30-32. — Curieuses maisons à encorbellements. XV^e et XVI^e siècles.

Rue d'Amay.

» . — Porte cochère en pierres sculptées. Louis XIV.

» 10-12. — Très belle maison ogivale du bourgmestre d'Amas, à tour d'escalier (divisée en deux parties). XVI^e siècle. Intérieur bien conservé.

Rue des Célestines.

» 14. — Ecole Frœbel, façade avec pavillons de l'immeuble « Concordia Fratrum » de 1706. Louis XIV. Ancien hôtel des barons de Crassier.

Rue du Pot d'Or.

N° 20 — Maison Louis XIII-XIV, avec l'enseigne « du Pot d'or », ancienne habitation du bourgmestre La Ruelle.

Rue du Pont d'Ile.

» 44. — Brasserie Dejardin, jadis des Dominicains. XV^e-XVI^e siècle. Curieuses colonnes et voûtes à nervures prismatiques.

Place Saint-Denis.

» 2. — Grand et bel hôtel ogival, avec deux cours à galeries et colonnes, donnant rue Saint-Denis et rue Saint-Etienne. Sous l'ancien régime, siège des Postes Impériales. Ce grandiose édifice vient de subir une très heureuse restauration de la part de ses propriétaires. MM. Baar-Lecharlier.

Rue Saint-Etienne.

» 1. — Maison Louis XIII-XIV. Arrière-bâtiment Renaissance, XVI^e siècle.

» 3. — Bureaux des Hospices civils, assez modernisé.

Rue Lombard.

» . — Maison à meneaux; en retrait.

Rue Chéravoie.

» 11. — Maison en pierres, à meneaux, XVI^e siècle.

» 4. — Maison à colombages et encorbellement, XVI^e siècle.

Place de l'Université.

» 22-24. — Régence.

Rue Saint-Paul.

» 31 — Maison Raskin, avec grande cour et dépendances. Régence (ancien hôtel de Clerx de Waroux).

» 25. — Maison Javaux-Gérard, Régence.

» 9. — Maison Polain-Bolland. Restes gothiques aux fenêtres du 1^er étage.

Place des Carmes.

» 9 — Hôtel des Ardennes. Porte cochère Louis XIV.

» 10. — Maison Louis XVI.

Place Saint-Paul.

» 2 — Bureau de Bienfaisance. Edifice du XVI^e siècle, façade restaurée, voûtes à nervures prismatiques dans le porche et les caves (Ancien Refuge de l'abbaye d'Aulne).

N° 4. — Louis XIII-XIV (Ancien Restaurant Mohren).

» 5. — Institut Saint-Paul. Régence (Ancien hôtel de Geloes).

» 7. — Messageries Van Gendt, construction avec tour; ferronneries (Ancien hôtel des barons de Potesta).

» 10. — Annexe de l'école moyenne; ancienne construction en pierre, à toiture élevée; restes gothiques à la base des fenêtres au rez-de-chaussée (Ancien hôtel de Sauvage).

Rue du Méry.

Restes de l'ancien couvent des Carmes chaussés.

Rue Sœurs-de-Hasque.

N° 12. — Maison Louis XIII-XIV (Ancien Refuge de l'abbaye de Neufmoustier).

» 7. — Maison Renaissance, à tourelle (Ancien Refuge des Templiers de Visé).

Rue Saint-Remy.

» 1. — Porte cochère, Régence (ferronnerie).

» 6. — Ancienne construction modernisée, jadis maison forte.

» 9. — Maison P. Dupont, Louis XIII.

Rue du Vert-Bois.

» 7. — Institut Postula, Louis XIV, à deux pavillons (Ancien hôtel de Tollet).

» 11-13. — Orphelinat de garçons. Grandiose immeuble, Louis XIII, Louis XIV, avec une belle chapelle ornée de peintures. (Ancien Hospice des Incurables et Refuge des Repenties).

Place Saint-Jacques.

» 8 — Doyenné de Saint-Jacques. Louis XVI, ferronneries (Ancien hôtel de Barral).

Rue des Augustins.

» 42-43. — Grande maison, Régence, dont la façade jadis rue Vinâve-d'Ile, fut démolie lors du percement de la rue de la Cathédrale en 1854 (Ancien hôtel de Laminne).

Boulevard d'Avroy.

Verrerie d'Avroy. Pavillon d'entrée Louis XIII. Portail Louis XIV. Armes des de Bonhomme jadis au fronton.

» 86. — Maison Renkin. Louis XIII-XIV. Porte cochère Régence.

N° 74. — Dans la cour, belle construction, XVI^e siècle, fenêtres à croisillons, corniche ouvragée, ancrages, nombreuses lucarnes surmontées de la double aigle (Ancien hôtel d'Argenteau).

Rue Sur la Fontaine.

Entrée de la cour de l'anneau d'or.

» 112. — Ancienne distillerie, multiples fenêtres à meneaux.

» 114. — Maison Louis XVI. Porte cochère ornée d'une belle ferronnerie.

Cour Saint-Gilles.

Curieux ensemble de constructions, constituant jadis l'abbaye de Saint-Gilles.

Sur Cointe.

Ancienne chapelle Saint-Maur.

Rue de Fragnée.

N° 2. — Maison Renaissance italienne, XVI^e siècle, fenêtres à meneaux. Intérieur curieux.

Val-Benoît.

Les deux châteaux, Louis XIII et Louis XIV, bien conservés (Ancienne abbaye du Val-Benoît).

Rue Bovy.

N° 19. — Maison Legrand-Haas, établie dans l'ancienne « Tour Rosen », réfectionnée au XVII^e siècle sur des bases plus anciennes; jadis entourée d'eau.

Quai Mativa.

» 42-43. — Très belle entrée cochère, Louis XIV, en fer forgé.

Rue d'Amercœur.

» 45. — Ancien Hospice des Prébendiers. XVI^e et XVII^e siècles.

» 57-59-61. — Couvent des Sœurs-de-l'Espérance (jadis des Dames Conceptionnistes).

Thier de Cornillon.

Ancienne porte surmontant la chaussée, XVII^e siècle.
Couvent de Cornillon. Tour du XII^e siècle.

Rue Entre-Deux-Ponts.

N°11-13. — Maison Régence, belles ferronneries (Ancien hôtel de la famille Frankinet).

N° 41. — Maison Louis XV.

Rue Puits-en-Sock.

» 25. — Maison Louis XVI (curieuse enseigne), en pierres.
» 38. — Maison Régence, en pierres.
» 41. — Maison Louis XIII-XIV, en pierres.
» 55. — Maison Régence.
» 56. — Maison Louis XIII-XIV.
» 59. — Couvent des Sœurs de Notre-Dame. Régence.
» 63-65. — Maison Régence.

Rue Derrière-les-Potiers.

A l'angle de la rue Puits-en-Sock, ensemble caractéristique de plusieurs maisons à colombages.

Rue des Récollets.

N° 13 — Haute construction en briques, à pignon, avec un ancien crucifix (Ancien Hôpital Saint-Joseph).
» 34. — Maison natale de Grétry, dont la réfection est décidée.
» Près de l'église Saint-Nicolas, l'ancien couvent des Récollets, XVII^e siècle.

Rue Chaussée-des-Prés.

» 2. — Maison en pierres, Louis XVI.
» 35. — Maison en pierres, Louis XIII-XIV, datée 1693.

Place Saint-Pholien.

» 11. — Grande maison du XVI^e siècle, remaniée à l'époque Louis XVI.
» 10. — Maison à colombages et à corniche saillante.

Boulevard de la Constitution.

Caserne des Ecoliers. Restes des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. (Ancienne abbaye du Val des Ecoliers).

Quai et place Sainte-Barbe.

Orphelinat de filles (Ancien couvent Sainte-Barbe). — Au quai, maisons à fenêtres ogivales, bâties en encorbellement sur l'ancien rempart. L'ensemble de l'immeuble accuse les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Quai Saint-Léonard.

N° 35. — Maison Régence.
» 39. — Entrée cochère Louis XVI, urnes aux piliers.

Rue Saint-Léonard.

N° 536. — « Le château des Tourettes », actuellement bâtiment rural, ancienne maison forte, flanquée d'une tour d'escalier et de trois poivrières, XVI^e siècle. Au dessus de la porte, blasons, inscription gothique et la date de 1510.

Bibliographie.

Nos lecteurs connaissent probablement déjà, par les nombreux compte-rendus élogieux dont il a été l'objet, l'*Album historique de la Belgique*, de MM. H. Vanderlinden et H. Obreen, édité par la librairie G. Van Oest et C^ie (Bruxelles, 104 pp. in-4° et 145 planches hors texte).

M. le professeur Pirenne, dans l'introduction qu'il a écrite pour cet ouvrage, en a fait ressortir tout le mérite, d'autant plus grand que ce livre est conçu d'une manière entièrement neuve, peut-on dire. Alors que généralement l'illustration doit suppléer au texte, cette fois le texte n'intervient que subsidiairement; les auteurs ont voulu écrire l'histoire de Belgique par l'image, le texte servant uniquement à situer et à décrire les 235 reproductions qui constituent, en quelque sorte, le fond du volume.

Au point de vue liégeois, le seul auquel nous nous plaçons ici, l'ouvrage de M. H. Vanderlinden et H. Obreen présente un réel intérêt et nous sommes heureux de constater que le pays de Liége intervient, pour une bonne part, dans la documentation des auteurs.

Sur les 235 reproductions, une cinquantaine sont relatives à des œuvres ou à des monuments du pays mosan; c'est ainsi qu'on voit paraître, dans cette anthologie, rien que pour la province actuelle de Liége, l'ivoire dit de Notger, l'église romane de Saint-Séverin en Condroz et ses fonts baptismaux, l'église de Waha et son inscription dédicatoire, la célèbre vierge de Dom Rupert, l'église Sainte-Croix, le donjon du château de Beusdael, près de Montzen, la pierre romane dite Bourdon, la châsse de Saint-Remacle (Stavelot), les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy, la cathédrale Saint-Paul (transept), la belle Vierge (XIII^e siècle) de l'église Saint-Jean, l'église N.-D. de Huy, la porte d'entrée du château de Fallais, la cour intérieure de l'ancien palais des princes-évêques, le portrait d'Erard de la Marck, ceux de Gérard de Groesbeeck et d'Ernest de Bavière (d'après H. Wierix), la fontaine de Huy, la Maison Curtius, le portrait gravé de Joseph-Clément de Bavière, prince-évêque de Liége, celui de Jean-Théodore de Bavière, d'après une médaille de l'artiste liégeois P.-J. Jacoby, deux frontispices gravés par Remacle le Loup, etc.

Cette rapide énumération suffit pour montrer que les Liégeois trouveront eux aussi à glaner dans le très intéressant *Album historique de la Belgique*, auquel les éditeurs MM. G. Van Oest et C^ie ont apporté leurs meilleurs soins, tant au point de la forme et de l'impression que de l'illustration.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Démolitions. — Nous signalions dans le numéro précédent la disparition d'une nouvelle série de vieilles constructions liégeoises: la liste s'allonge journellement, hélas, de celles que la pioche des démolisseurs abat sans merci.

Cette fois, c'est au fond de Saint-Martin-en-Ile qu'une intéressante maison du début du XVI[e] siècle et sa voisine, moins pittoresque, vont subir le sort commun.

Rue Hors-Château, vis-à-vis de l'église Saint-Antoine, d'autre part, de même que vers la rue Saint-Laurent, à la naissance du Thier de la Fontaine, d'autres vétustes maisons sont en cours de démolition.

Enfin, place Saint-Lambert, les importants travaux de dégagement et d'agrandissement du Grand Bazar, laissent entrevoir les derniers vestiges des anciens hôtels nobles qui s'élevaient jadis en cet endroit.

Autant de souvenirs qui bientôt auront vécu!

On annonce enfin, comme imminente, la démolition de l'ancienne brasserie Dejardin, au Pont d'Ile, ci-devant brasserie des Dominicains.

Une notice illustrée sera consacrée dans notre prochain numéro à ces intéressants bâtiments.

A la Maison Curtius. — Les derniers aménagements en vue de l'inauguration prochaine des collections Moxhon sont poussés avec toute l'activité voulue; d'ici quelques jours même, on procédera à l'installation de l'évangéliaire de Notger dans la vitrine spéciale qui a été affectée, à la Maison Curtius, au joyau de nos collections archéologiques.

D'autre part, les travaux d'appropriation des nouvelles extensions de notre Musée se poursuivent sans relâche; sous peu, on s'occupera de la mise en état définitive des principales salles de ces importants bâtiments.

X.

AVIS

Exposition de la Miniature

34, avenue des Arts, à Bruxelles.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos membres que, *sur simple présentation de leur carte de sociétaire ou de leur breloque-insigne* au contrôle de l'Exposition de la Miniature, ils seront admis, en tout temps, à bénéficier des réductions suivantes:

En semaine, de 10 heures à 13 heures, ils ne paieront que **deux** francs au lieu de **trois** ; les après-midi, ils seront admis au prix de **un** franc.

Le dimanche, en présence de la grande affluence des visiteurs, aucune entrée de faveur ne peut être obtenue.

7e ANNÉE, N° 5. MAI 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 }

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 31 mars 1912.

Présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40 sous la présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

48 membres sont présents: MM. le Dr J. Simonis, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur ; A. Baar-Magis et J. Hamal-Nandrin, conservateurs-adjoints; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, N. Capelle, M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, Th. Gobert, le Dr G. Jorissenne, L. Ledru, E. Polain, G. Rasquin et G. Ruhl, membres effectifs ; MM. L. Baar-Lechat, le Dr F. Bidlot, J. Closon, F. Colley, E. Couvreux, l'abbé J. Coenen, J. Dabin, G. Dallemagne, Ch. Defrecheux, J. Dumont, G. de Terwagne, P. Faider, D. Gérard, M. Gérimont, G. Ghilain, L. Jamin, L. Leenaers, le colonel Loiselet, A. Lobet, le frère Marien, H. Massart, Jos. Pirlet-Erpicum, le Dr Raymond, F. Sacré, E. Sacré, l'abbé Schyrgens, Mlle Turin, MM. le Dr B. Wibin et Ch. Wilmart, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, E. Brahy-Prost, Ch. Fraipont et A. Micha.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février qui est adopté sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du fasc. 2 du t. XLI de 1911 du *Bulletin* a subi un retard de deux semaines, occasionné par une circonstance majeure; il espère néanmoins que ce fascicule pourra être distribué aux membres vers la fin avril.

Communication de M. G. Ruhl: L'évêque Réginard (1025-1038) a-t-il le premier fortifié le quartier de l'île et celui d'Outremeuse? M. le vice-président remercie et félicite M. G. Ruhl de sa très intéressante communication.

XIVe Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Genève. — Sur la proposition du Bureau, M. Max Lohest est désigné comme délégué de l'Institut. — M. M. De Puydt attire l'attention des membres sur l'importance de ce Congrès, et annonce que M. Ch. Fraipont se met à la disposition de ceux qui seraient désireux d'y prendre part, pour leur fournir tous renseignements utiles.

IIIe Congrès archéologique international de Rome. — Congrès archéologique d'Angoulème. — M. de Buggenoms est désigné comme délégué au Congrès de Rome, de même qu'au 79e Congrès archéologique de France, qui se tiendra à Angoulème.

Projet de création d'une Commission locale des monuments. — Sur la proposition du Bureau, MM. G. Ruhl, J. Delaite, P. Jaspar, P. Comblen et A. Lobet, ce dernier en qualité de secrétaire, sont nommés membres de la Commission chargée d'étudier la création d'une Commission locale des monuments.

M. Ruhl demande s'il n'y a pas lieu de nommer à sa place, un autre membre de l'Institut, étant donné qu'il fait déjà partie de la Commission royale des monuments. M. Renard et Pholien font remarquer qu'il ne s'agit que d'un Comité provisoire et insistent auprès de M. Ruhl, qui consent enfin à accepter.

Présentation et nomination de membres associés et correspondants. — MM. Paul Closset, Jules Berchmans et Albert Pirard sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien se fait un devoir et un plaisir de remercier les membres dévoués qui ont bien voulu, cet hiver, se charger de faire une conférence publique. Il fait ensuite connaître les frais qu'ont occasionnés ces conférences.

M. le président remercie, au nom de tous, M. Pholien, le zélé président de la Commission des conférences.

M. Rasquin émet le vœu de voir publier un petit ouvrage appelé à combler une lacune. Ce serait un « Vade mecum du touriste ou du curieux au Pays de Liége », recueil historique et archéologique qui contiendrait des renseignements utiles sur l'histoire liégeoise et celle de ses métiers et de ses arts.

M. J. Brassinne, tout en appuyant la motion de M. Rasquin, fait entrevoir les difficultés nombreuses que présenterait la publication de ce petit ouvrage, surtout pour la rédaction de certains chapitres, relatifs à des matières sur lesquelles il n'a encore été fait aucune étude.

M. Ruhl opine dans le même sens et propose de remettre cette affaire à l'ordre du jour d'une prochaine séance. En attendant, le Bureau est chargé de se mettre en rapport avec M. Rasquin pour étudier la question.

M. Pholien, tout en se ralliant au projet de M. Rasquin, expose qu'il en a conçu un autre à peu près similaire et appelé, selon lui, à donner des résultats plus appréciables. M. Pholien voudrait voir publier des albums illustrés, renfermant presque exclusivement des reproductions de toutes les pièces d'un même art, par exemple tous les types des verres liégeois, accompagnés d'une description sommaire et disposés par ordre chronologique, des faïences, des meubles, des argenteries, etc. L'encyclopédie des arts liégeois et wallons serait ainsi mise à la portée de l'amateur et de l'étranger. M. Pholien demande que son projet soit examiné de près.

Dons. — M. N. Capelle offre au Musée une monnaie en argent d'Engelbert de la Marck, trouvée dans les fondations des extensions du Grand Bazar de la place Saint-Lambert. M. le président remercie le généreux donateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 1/2.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XLII. — L'ANCIENNE BRASSERIE DES DOMINICAINS AU PONT D'ILE A LIEGE.

A plusieurs reprises, en ces derniers temps, on a eu à déplorer la disparition, en notre ville de Liége, de maintes curieuses bâtisses anciennes; une à une, elles disparaissent, victimes de l'utilitarisme. Dans quelques jours probablement, la pioche des démolisseurs ne laissera plus rien subsister d'un bâtiment d'aspect caractéristique et vénérable, vraisemblablement le plus ancien de la rue du Pont d'Ile, que tous les Liégeois connaissent; il s'agit de l'antique édifice qui fut le siège de la brasserie Dejardin.

Avant que toute trace en ait disparu, il a semblé utile de lui consacrer quelques lignes dans l'*Inventaire archéologique* et d'en donner quelques reproductions.

FIG. 1.
Façade vers la Cour.

Sans doute, il est apparent que les bâtiments encadrant la cour de l'immeuble ont été complètement renouvelés.

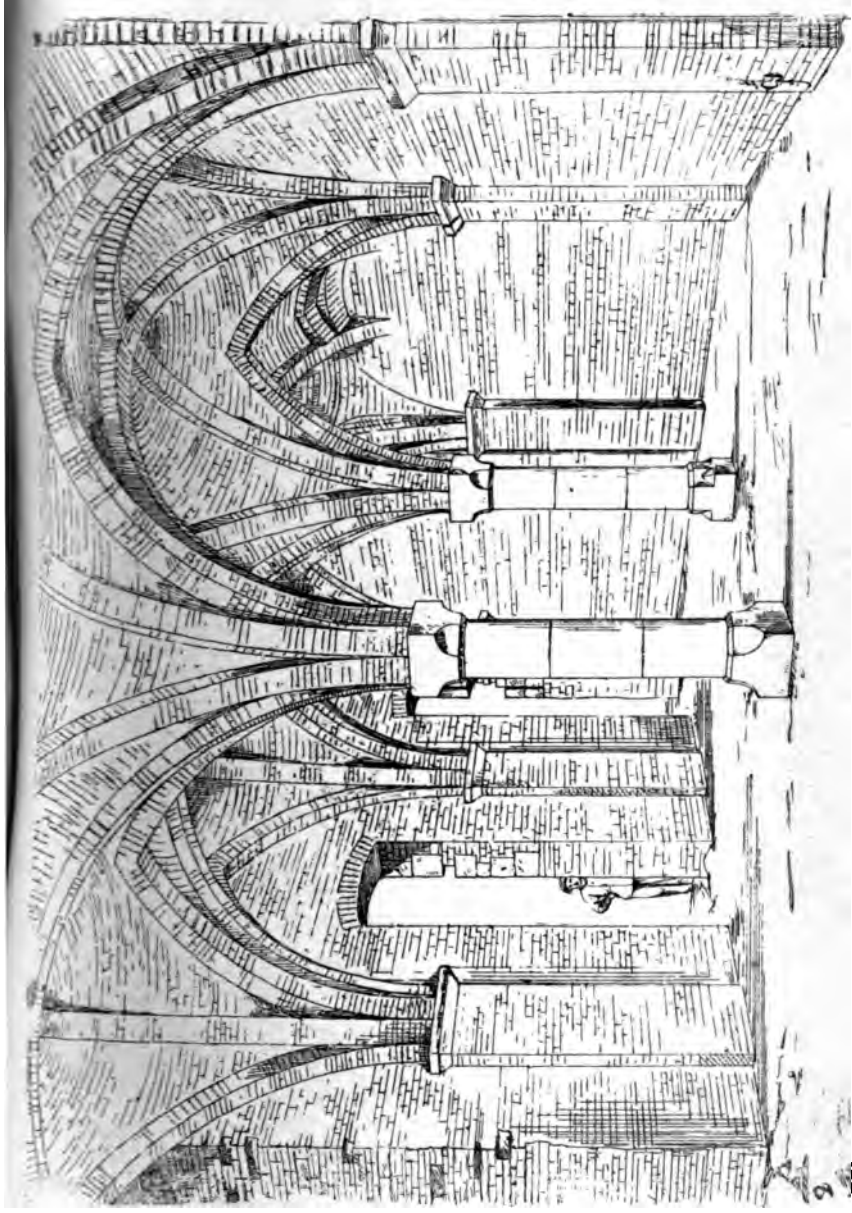

FIG. 2.
Restitution de la salle du rez-de-chaussée.

La façade rue du Pont d'Ile, notamment, a été remaniée

à différentes époques, mais la façade à la cour (fig. 1), avec sa corniche de briques, ses fenêtres à croisillons et à accolade, ses petites fenêtres en plein cintre au profil si caractéristique, de même aussi que l'intérieur tout entier, indiquent une œuvre architecturale de l'extrême fin du XV^e^ siècle ou du début du XVI^e^.

L'intérieur de cette construction se compose, au rez-de-chaussée, d'une salle voûtée de briques, très curieuse, qui a encore grand aspect, quoiqu'elle soit atrocement délabrée.

Comme on peut en juger par la fig. 2, qui en donne le dessin «après nettoyage» (1), l'ensemble en est très remarquable et les restes sont suffisants pour en tenter une restitution qui ne manquerait pas de caractère. La forme bizarre du plan a fait que les voûtes ont assez bien souffert, tant dans leur conception — ce qui est visible dans le dessin — que dans leur résistance. Au premier étage subsiste une seconde salle avec plafond, et enfin, dans les combles, apparaît un beau spécimen de charpente. A la façade de la cour, on voit appendu un crucifix du XV^e^ siècle dont la croix, très ornée, est une belle œuvre de sculpture (fig. 3); ce crucifix ne manquera pas de faire l'objet d'une note spéciale qui aura sa place toute marquée dans l'*Inventaire*.

Aussi haut que les archives locales nous reportent, elles donnent le bâtiment qui nous intéresse comme le siège de la brasserie des Pères Dominicains, dits Frères-Prêcheurs (2). Toutefois, depuis une époque déjà éloignée, ceux-ci l'avaient cédée en exploitation à des particuliers. Avant l'année 1752, elle se trouva, de la sorte, aux mains de la famille Dejardin (3) qui s'y est maintenue jusqu'en cette année 1912.

A droite de la brasserie des Dominicains, une fontaine, alimentée par les eaux de la galerie Roland, avait été installée.

(1) Le dessin restitutif ci-contre (fig. 2) est dû à notre dévoué collègue, M. l'architecte Camille Bourgault.

(2) Année 1580: Maison en le pont d'Ile, vis-à-vis la *brassine* des Frères Prêcheurs (Manuscrit du temps).

(3) La Capitation paroissiale de Saint-Adalbert, spécifie ainsi les habitants de cette brasserie: «V^e^ Joseph Dujardin, brasseur, et six enfants».

Voir, en outre, Recès du Conseil de la Cité, reg. années 1752-1753, f^o^ 130 v^o^.

l'an 1718, à l'emplacement du corridor de la maison portant maintenant le nº 42. Cette fontaine, représentée par un per-

FIG. 3.
Crucifix du XVe siècle.

ron de pierre, a été supprimée en 1870 et transportée depuis lors à notre Musée archéologique.

Derrière cette fontaine, la partie en retrait de la façade de la brasserie conduisait à une allée, laquelle donnait elle-même accès, par un escalier, à l'un des petits cours d'eau qui coulaient sous le pont d'Ile. C'était un petit port, le « rivage du pont d'Ile », où l'on chargeait et déchargeait les bateaux. La rive de ce cours d'eau fit l'objet de plusieurs procès ayant trait au droit de propriété (1).

Comme nous le disions ci-dessus, d'ici à quelques jours, il ne restera plus rien de ce que tant de générations avaient connu sous les noms successifs *brasserie des Dominicains*, *brasserie Dejardin*.

Th. GOBERT.

Inauguration des collections Moxhon au Musée archéologique.

Le dimanche 5 mai, à 10 ½ h., a eu lieu l'inauguration officielle des collections Moxhon.

Suivant le désir formel exprimé par la donatrice, cette cérémonie s'est accomplie dans la plus grande simplicité et devant une assemblée très restreinte.

Les diverses Sociétés scientifiques ou artistiques de la ville, y compris l'Institut, n'étaient représentées que par leur bureau.

Dans l'assemblée, on remarquait M. G. Kleyer, bourgmestre, accompagné de MM. M. Falloise, échevin des beaux-arts, L. Fraigneux, échevin des travaux publics et J. Seeliger, échevins des finances; MM. Chauvin et Horion, conseillers communaux; M. Ver'ant, Directeur des Beaux-Arts, MM. le baron Ancion et G. Van Zuylen, sénateurs, MM. J. Brassinne et J. Closon, respectivement vice-président et bibliothécaire de la Société d'art et d'histoire; M. F. Troisfontaines, secrétaire général de la Société d'Emulation, G. Ruhl et F. Lohest, membres de la Commission royale des Monuments, J. Hogge-Fort et A. Courcelle, respectivement président et trésorier de l'Œuvre des Artistes, J. Rulot et C. Ubaghs, professeurs à l'Académie des Beaux-Arts, E. Jamar et A. Micha, membres de la Commission administrative du

(1) GOBERT, *Les Rues de Liége*, t. III, p. 255.

Musée d'Ansembourg, J. Lousberg, architecte communal, J. Rigo, secrétaire communal, etc., etc. L'Institut était représenté par son Bureau, composé de MM. Max Lohest, président; le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; A. Baar-Magis et J. Hamal-Nandrin, conservateurs adjoints; J. Pirlet, secrétaire-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint.

L'arrivée de Mlle Moxhon dans la grande salle du premier étage est saluée par d'unanimes applaudissements. M. le bourgmestre Kleyer prend aussitôt après la parole. En un excellent discours, il évoque d'abord le souvenir de feu Léopold et Ernest Moxhon, collectionneurs avertis et aux goûts éprouvés, qui pendant de longues années ne cessèrent de réunir des collections merveilleuses; il rappelle ensuite le noble acte, à la fois de générosité et de désintéressement, que posa, il y a un an et demi environ, Mlle Sophie Moxhon, en décidant de faire bénéficier de son vivant, ses concitoyens des nombreuses antiquités de tout genre que lui avaient léguées ses frères défunts. Enfin, après avoir rendu hommage au zèle du comité chargé de l'installation de la donation Moxhon et surtout au dévouement sans bornes de M. Jean Servais, conservateur du Musée, il déclare faire remise, au nom de la Ville de Liége, des collections Moxhon à l'Institut archéologique liégeois (*Applaudissements*).

M. M. Lohest, président de l'Institut, s'est dit heureux et fier d'accepter, au nom de celui-ci, le dépôt et la garde des collections Moxhon.

Remerciant encore Mlle Sophie Moxhon de la noblesse de l'acte qu'elle avait posé, il a tenu à rappeler que le jour où l'Institut reçut de la Ville de Liége la Maison Curtius, celui-ci se trouvait quelque peu dans la situation d'un bourgeois sans fortune auquel on aurait offert un splendide palais.

Cette fortune, ajouta-t-il ensuite, l'Institut la doit à Mlle Sophie Moxhon, qui s'est dessaisie spontanément en faveur du Musée des splendides collections qui en sont aujourd'hui la gloire et le plus bel ornement.

En termes des plus heureux, M. M. Lohest a développé ensuite cette idée que les ressemblances que, par leur situation topographique, on a cru reconnaître entre Liége et Florence,

s'accusent aujourd'hui plus que jamais; le véritable trésor artistique qu'est la collection Moxhon a fait de Liége une ville d'art, que les curieux et les savants ne manqueront plus de visiter.

En terminant, l'orateur a tenu à adresser de chaleureuses félicitations au conservateur du Musée, M. Jean Servais, à qui est dû le magnifique arrangement des diverses salles à inaugurer (*Nombreux applaudissements*).

A son tour, Mlle S. Moxhon, profondément émue, a remercié M. le bourgmester Kleyer et M. Max Lohest, de leurs bienveillantes paroles; exprimant ensuite sa vive gratitude à la Ville de Liége, qui a consenti à accepter sa donation, elle s'est déclarée heureuse de voir confier à l'Institut archéologique liégeois le soin de veiller à la conservation de tant d'objets qui lui étaient chers. Elle n'a pas manqué de confondre dans ses remerciements M. M. De Puydt, qui fut son conseil et négocia avec la Ville l'acte de donation, ainsi que M. J. Servais, qui se chargea de l'ingrate tâche d'arranger toutes les collections.

Des applaudissements enthousiastes accueillirent ces paroles de Mlle Sophie Moxhon; après quoi, commença la visite des différentes salles affectées à la donation Moxhon.

Avant de terminer ce rapide compte-rendu, il nous tarde d'assurer de la vive gratitude de l'Institut, M. Jean Servais, notre conservateur qui, avec un zèle qui ne s'est point démenti pendant de longs mois et avec cet esprit de méthode et de bon goût que tous ont su apprécier, a effectué le classement et la mise en valeur scientifique des nombreux objets de tout genre dont se composent les collections Moxhon.

L'Institut, comme la Ville, doit aussi de chaleureux remerciements à M. Edmond Jamar, qui prit une part prépondérante dans la direction des installations nouvelles, ainsi qu'à son bibliothécaire adjoint, M. Jules Delheid, qui s'est volontairement mis à la disposition de notre conservateur et n'a cessé de lui apporter, plusieurs mois durant, une collaboration aussi éclairée que bienveillante.

L. R.

Le Corpus inscriptionum belgicarum.

Appel aux Membres.

Comme nous l'avons déjà annoncé, notre Institut s'est chargé de relever, en vue de la publication du *Corpus inscriptionum belgicarum*, toutes les inscriptions historiques de la province de Liége; ce travail étant commencé, nous croyons devoir faire un pressant appel à tous nos membres.

Il est notamment désirable que ceux qui possèdent des photographies ou des frottis d'inscriptions de notre province, veuillent bien les offrir à l'Institut, avec les renseignements y relatifs; ces documents nous seront des plus utiles pour le recueil que nous préparons.

Si leurs renseignements sont insuffisants, le Comité spécial nommé par l'Institut, et qui a pour mission de visiter toutes les communes de la province, se chargera de les compléter.

Ce Comité a déjà organisé son travail et fonctionne d'une manière satisfaisante; il a déjà entrepris la visite des communes dont le nom commence par la lettre A.

Ce travail sera long et délicat; aussi l'Institut espère-t-il que tous ses membres auront à cœur de contribuer à cette lourde tâche.

Ils sont priés d'envoyer, dès aujourd'hui, les documents qu'ils possèdent au Président du Comité du *Corpus inscriptionum belgicarum* de l'Institut archéologique liégeois, quai de Maestricht (Musée Curtius), à Liége.

Les chemins de fer et les tramways ne circulant pas dans toutes les communes, il serait, d'autre part, désirable, afin de gagner du temps, que tous les membres de l'Institut possédant des automobiles, consentent à les mettre à la disposition du Comité, une ou deux journées par mois.

Il ne s'agirait que de conduire deux délégués.

Nous espérons que cet appel sera entendu de nos membres, et que tous participeront dans la mesure du possible à l'œuvre scientifique et nationale du *Corpus inscriptionum belgicarum.*

Nous pourrons, nous n'en doutons pas, enregistrer beau-

coup de bonnes volontés, comme nous avons toujours pu le faire.

Pour le Bureau de l'Institut :

Le Secrétaire,
L. RENARD-GRENSON.

Le Président,
M. LOHEST.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Au Pont d'Ile. — Il n'y aura bientôt plus une seule de nos petites chroniques qui n'aura à enregistrer la disparition de quelqu'une de nos vieilles maisons liégeoises. Le mois dernier, nous signalions encore la démolition de plusieurs vétustes constructions.

Cette fois, c'est en plein Pont d'Ile, à l'antique brasserie des Dominicains qu'on s'y est pris.

Une première notice vient d'être consacrée dans ce numéro même (*Inventaire archéologique*, pp. 59 sq.) à cette intéressante construction que tous les Liégeois connaissaient.

Puisse au moins le beau crucifix du XV^e^ siècle, qui ornait la façade postérieure de la brasserie, nous être conservé, au lieu de prendre le chemin de l'étranger, comme le bruit en a couru.

Il faut espérer que M. P. Dejardin, le propriétaire de l'immeuble en démolition, aura à cœur de ne pas donner suite au projet qu'on lui prête de vendre le crucifix à un amateur étranger à notre ville.

Médaillier liégeois. — Le médaillier liégeois, dont l'inauguration pourra avoir lieu prochainement, continue à s'enrichir. Tout récemment encore, il s'est accru d'un rarissime denier de Charles le Chauve, frappé à Tongres; c'est la Ville de Liége qui s'est rendue acquéreur de cette intéressante monnaie en parfait état de conservation.

AVIS

Exposition de la Miniature.

34, Avenue des Arts, à Bruxelles.

Nous rappelons à nos membres que, ***sur simple présentation de leur carte de sociétaire ou de leur breloque-insigne*** au contrôle de l'Exposition de la Miniature, ils seront admis, en tout temps, à bénéficier des réductions suivantes:

En semaine, de 10 heures à 13 heures, ils ne paieront que **deux** francs au lieu de **trois**; les après-midi, ils seront admis au prix de **un** franc.

Le dimanche, en présence de la grande affluence des visiteurs, aucune entrée de faveur ne peut être obtenue.

L'Exposition de la Miniature restera ouverte jusque fin juin.

7e ANNÉE, N° 6. JUIN 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 avril 1912.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 30 sous la présidence de M. M. Lohest, président.

41 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; E. Fairon, bibliothécaire; J. Pirlet, secrétaire-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, N. Capelle, J. Delaite, M. De Puydt, Th. Gobert, L. Halkin, L. Ledru, F. Magnette, G. Ruhl, membres effectifs; MM. A. Bouhon, J. Breuer, M. Cloes, F. Colley, E. Couvreux, P. Dandoy, Ch. Defrêcheux, G. de Terwagne, Is. Etienne, Ch. Fraipont, E. Guerette-Douxchamps, G. Lhoneux, le colonel Loiselet, J. Mativa, A. Micha, l'abbé J. Moret, J. Plomdeur, V. Reuter, E. Sacré, F. Sacré, H. Servais, Théo Smeets, Mlle Turin et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. J. Closon, G. Jorissenne et Ch. Thonet.

Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le dernier article sera tiré dans quelques jours et que le second fascicule du tome XLI du *Bulletin* sera distribué dans les premiers jours de mai.

Il annonce d'autre part que, sur avis conforme de la Commission des publications, le Bureau propose de changer d'éditeur pour l'im-

pression du *Bulletin* de 1912; il prévoit qu'il en résultera une grande amélioration tant au point de vue de l'impression que de la qualité du papier, etc. — Adopté.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que les trois rapporteurs, MM. G. Jorissenne, G. Ruhl et J. Brassinne, chargés d'examiner le travail de M. L. Ledru, intitulé « *L'entrée de l'abbaye primitive du Val-Saint-Lambert ou porte de Villencourt* », se sont déclarés favorables à l'impression. — Celle-ci est décidée.

Il présente d'autre part un travail de M. Th. Gobert intitulé « *Documents inédits sur Lambert et Nicolas Bassenge* ». Sont nommés rapporteurs MM. J. Servais, J. Brassinne et Ch. Defrecheux.

Il annonce encore que les rapporteurs chargés d'examiner sa notice biographique sur le Dr Alexandre se sont déclarés favorables à l'impression. — Adopté.

Communication de M. J. Brassinne: « La reliure dans l'ancien pays de Liége ». M. le président remercie et félicite M. Brassinne pour sa très intéressante communication.

Publication du « Corpus inscriptionum belgicarum ». — Monsieur le secrétaire signale à l'assemblée qu'il tient à la disposition des membres travaillant à la rédaction du *Corpus* un millier de fiches; il rend ensuite compte de la récente réunion du *Comité technique* et annonce qu'une nouvelle réunion du Bureau aura lieu sous peu, de telle façon que des propositions formelles pourront être faites à la prochaine séance.

Excursions archéologiques. — M. Magnette expose à l'assemblée les diverses causes qui ont fait échouer la réalisation de plusieurs excursions projetées par le Comité, notamment à Andenne et à Horion. Il annonce que le Comité s'occupe actuellement de l'organisation d'excursions à Namur et à Limbourg.

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien croit devoir signaler à l'assemblée la prochaine manifestation qui va avoir lieu à Bruxelles, en l'honneur de M. H. Pirenne; il demande s'il n'y aurait pas opportunité pour l'Institut de souscrire à cette manifestation. M. Renard propose d'y souscrire, M. Pirenne étant un des anciens membres honoraires de l'Institut. — Adopté.

M. J. Breuer appelle l'attention de l'Institut sur les anciens bâtiments de la brasserie Dejardin, ci-devant brasserie des Dominicains, au Pont d'Ile, qui bientôt seront démolis; il estime qu'il y a lieu de prendre des mesures pour sauver les quelques vieux souvenirs que renferment encore ces bâtiments. Cette communication donne lieu à un intéressant échange de vues auquel prennent part entr'autres MM. Renard, Magnette, Ruhl et Capelle. M. le président remercie M. Breuer de ses renseignements. et promet que le Bureau, qui suit déjà cette affaire, ne la perdra nullement de vue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XLIII. — PAN DE BOIS DU XVI[e] SIECLE, RUE SAINTE-ALDEGONDE, 13, A LIEGE.

La *Chronique archéologique* a signalé déjà (1) la disparition, en la rue Sainte-Aldegonde, d'une curieuse maison à colonnade du XVI[e] siècle. Aujourd'hui, nous avons à déplorer la démolition d'une de nos dernières constructions liégeoises à pans de bois.

Façade d'arrière d'une maison, bien caché à tous les regards, ce pignon en pan de bois, qui avait frolé l'époque gothique (fig. 1), s'élevait naguère encore, rue Sainte Aldegonde. Il datait des toutes premières années du XVI[e] siècle et était le dernier survivant des deux pignons qui avaient appartenu à la même construction; ils se faisaient vis-à-vis, celui qui nous occupe tourné vers l'Est, et l'autre, à l'Ouest, vers la rue Sainte-Aldegonde. Celui-ci avait été reconstruit. Le rez-de-chaussée de cette antique maison avait entièrement disparu ; aucune cave n'existait plus. Les étages, par contre, demeuraient à peu près intacts et d'une conservation remarquable en façade postérieure. Tout ici était resté absolument d'aplomb, sans disjonction, sans qu'aucune trace de « mouvement » s'y révélât. C'était un fort bel exemple, simple, de ces ouvrages de charpenterie qu'exécutèrent si habilement chez nous, pendant tout le XVI[e] siècle et une partie du XVII[e], ces ouvriers auxquels on doit les superbes charpentes intérieures du Palais, de Saint-Jacques, de Saint-Martin, des cloîtres de Saint-Paul et celles de nombreuses maisons particulières (maison Baar, place Saint-Denis; Maison Curtius; rendez-vous de chasse de Grivegnée détruit; maison rue Saint-Laurent, 114 [dépendance de l'ancienne abbaye de ce nom]; maison des bourgmestres, rue d'Amay; etc.) ainsi que quelques très rares pans de bois extérieurs: rue Pont d'Ile, rue Basse Sauvenière, rue Fond-Saint-Servais (fragments), existant encore et d'autres détruits, rue Sur les Foulons, rue Féronstrée, etc.

(1) N° de septembre 1911, pp. 95-98.

La charpente intérieure du pan de bois de la rue Sainte-Aldegonde (fig. 2), était conçue avec une science évidente, et se composait de pièces d'équarissage relativement faibles (1),

FIG. 1.

(1) En voici les dimensions: les jambes A: 0 m. 18 × 0 m. 18; — l'entrait retroussé C: 0 m. 20 × 0 m. 20; — le poinçon D: 0 m. 18 × 0 m. 18; — la verne faitière E: 0 m. 18 × 0 m. 18; — les pannes G et H: 0 m. 18 × 0 m. 18; — les liens F, I, J: 0 m. 13 × 0 m. 15; — la sablière K: 0 m. 21 × 0 m. 15; — les esseliers L: 0 m. 18 × 0 m. 18; — les contrefiches N: 0 m. 18 × 0 m. 18; — les arbalétriers O: 0 m. 20 × 0 m. 18 — et enfin les chevrons P: 0 m. 10 × 0 m. 18.

assemblées soigneusement. Sa hauteur totale était de 6 mètres. Une particularité des charpentes de cette époque, c'est la courbure des jambes A. La pression oblique de celles-ci

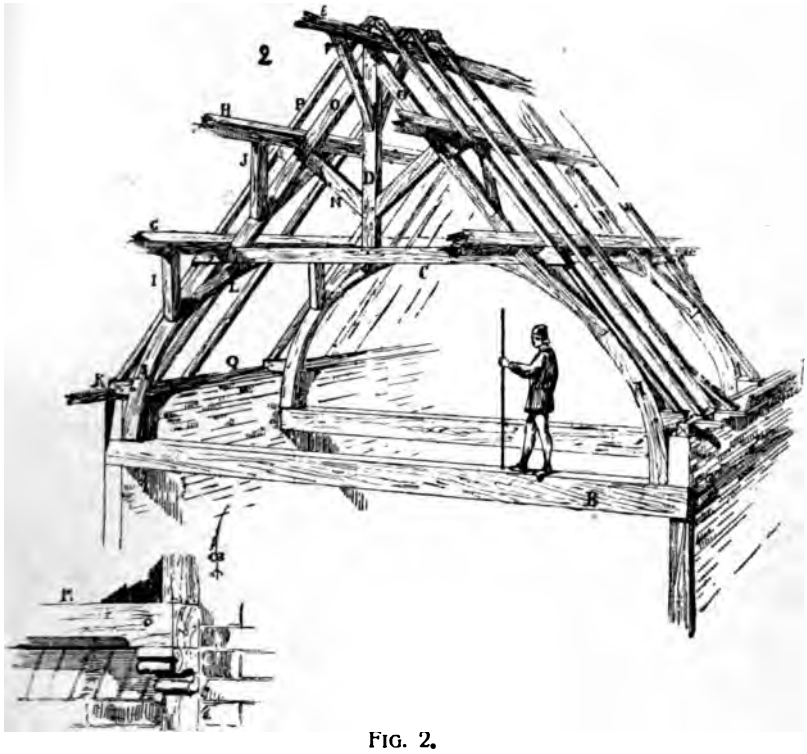

FIG. 2.

est ainsi à peu près annulée et reportée verticalement sur les entraits B, qui chargent alors les murs dans le sens de leur plus grande résistance. Cette ferme (fig. 2), est d'un type très répandu chez nous et de nombreux exemples en existent encore.

Tout le grenier était pavé de petits carreaux de terre cuite. A la façade (fig. 1), on pouvait voir une sorte de petit balcon, sous les fenêtres, éclairant les combles, formé d'une pièce de bois chanfrenée, reposant sur deux consoles dont le profil était encore absolument gothique. Le détail M (fig. 2), le montre. Ce profil se répétait sur les têtes des pannes H (fig. 2) de la toiture dépassant le parement de la pointe de pignon. Ces pannes H et G venaient soutenir deux planches épaisses, placées suivant les inclinaisons des

versants de la toiture et découpées en forme de redent. Elles se réunissaient au poinçon qui portait un épi dont toute l'ornementation, — s'il y en eut jamais — avait disparu. Cette façade était large de 8 m. 40 environ. Les parties a et b (fig. 1) paraissaient avoir été refaites. Le poteau-cornier C s'arrêtait en d et on l'avait surmonté d'un tronçon e pour permettre la construction du passage b. — Le plafond en plâtre du premier étage — placé sans doute lors de la reconstruction du pignon vers Saint-Denis — cachait un curieux plafond contemporain probablement de la construction de la maison. Rien malheureusement n'en a été vu, seuls les démolisseurs l'ont décrit. Il représentait, selon eux, la Vierge entourée de fleurs et d'anges, dans un ciel bleu étoilé, peint sur planches. On en a fait du bois à brûler !

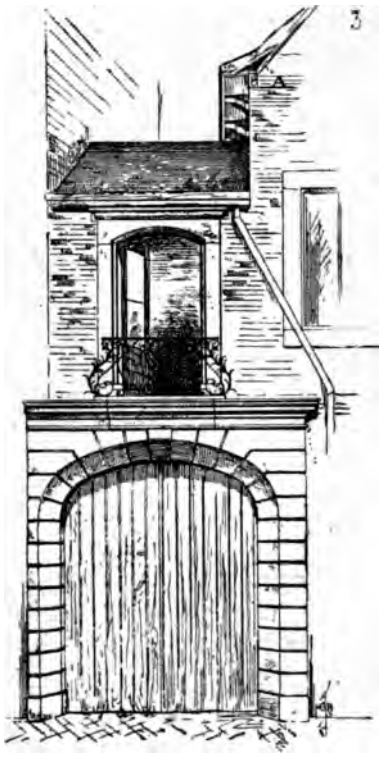

FIG. 3.

Le pignon qui faisait pendant à celui décrit ci-dessus, vers la rue Sainte-Aldegonde, était moderne; on l'avait accolé à une petite façade du début du Louis XV (fig. 3), composée d'une porte large, en anse de panier, encadrée de bossages et surmontée d'une corniche à profil classique sur laquelle reposait une fenêtre simple, ornée d'un beau grillage à dessin délicat et contenant des lettres entrelacées.

Et tout s'en est allé.

On ne saurait assez regretter la disparition d'une de nos constructions de bois, des mieux conservées, spécimen des plus complets témoignant de la science et du goût de nos

architectes du moyen âge. Ces maisons se font pourtant bien rares, et par là bien précieuses (1).

C. BOURGAULT.

Aug.-B. Reynier aux Jacobins de Paris, décembre 1790.

Dans une étude parue, en 1908, dans les *Mélanges Godefroid Kürth* (tome I, pages 391 à 409), nous avons eu l'occasion de faire connaître avec assez de détails, et à l'aide de documents en bonne partie inédits, quelle avait été la nature des *Premières relations entre les « patriotes » liégeois et l'Assemblée Constituante* ; en d'autres termes, nous faisions l'historique, aussi complet que possible, de la *Mission de Reynier à Paris, de juillet à décembre 1790.*

Les chefs du parti démocratique qui avait fait la révolution du 18 août 1789, étaient fort désireux, en raison de l'abandon de la Prusse et des menaces d'intervention de l'Autriche, d'entrer en rapports avec l'Assemblée Nationale de France, pour obtenir éventuellement son appui, matériel ou moral, contre les dangers d'une restauration épiscopale. Tel était le but réel de l'envoi de Reynier à Paris. Le but avoué, officiel, était d'obtenir du gouvernement de Louis XVI le paiement en recouvrement d'une créance de près de 3.000.000 livres à charge de la France, du chef de fournitures faites pendant la guerre de Sept ans (voir BORGNET, I, 375). Jusqu'alors, il n'avait été payé qu'une faible partie de cette somme.

Le 12 juillet, Reynier était à Paris. Le 14 août, Henkart, l'ami intime de Reynier, le rejoignait pour l'aider dans sa tâche. Malgré tous leurs efforts, malgré l'accueil bienveillant qui leur avait été réservé à l'Assemblée elle-même, dans la séance du 18 septembre, la mission de notre poète-diplomate ne paraissait pas devoir arriver à un résultat satisfaisant, bien que la confiance de Reynier restât entière. Celui-ci revint à Liége, ainsi que Henkart, fin septembre. Il repar-

(1) Une étude plus détaillée sera consacrée à cette construction de bois dans le *Bulletin de l'Institut archéologique*, en même temps qu'à la maison à colonnade voisine.

ur Paris un mois après, mais seul cette fois. C'est alors rencontra sur son chemin l'opposition du représentant iel du prince-évêque, Nic. de Chestret, resté à Paris, mal- la chute momentanée de son souverain. — L'Assemblée, ırésentée ici par son Comité diplomatique, présidé par Mi- ɔeau, et par le Comité dit de liquidation, restait sur la ıserve et aucune décision ne parvenait à leur être arra- hée. Reynier perdait confiance. C'est alors qu'il songea, ui qui était le président d'une société populaire créée de- puis quelque temps à Liége sous le nom d'« *Amis de la Liberté* », à obtenir l'appui de la Société des Jacobins, dans le but de faire aboutir par ce moyen, à l'Assemblée Consti- tuante, les revendications pécuniaires de la nation liégeoise. En outre il désirait, sur le vœu de ses commettants, obtenir l'affiliation de son club aux Jacobins de Paris (1).

Le représentant du Conseil de la Cité et des Etats y avait déjà été admis aux honneurs de la séance, le 8 novembre. Il avait été accueilli chaleureusement, et la Société avait même décidé l'envoi d'une adresse à la municipalité liégeoise.

Le document que nous allons publier (2) complète d'une façon très heureuse notre mémoire de 1908. Il nous donne des détails curieux sur une nouvelle démarche de Reynier aux Jacobins, sur ses ultimes mais vains efforts pour faire aboutir sa mission à un résultat quelconque. C'est une lettre à Henkart, du 23 décembre, écrite au lendemain de son second discours devant les membres de la célèbre société. Elle nous initie à ses espérances renaissantes, bien qu'il apparaisse assez nettement que le succès n'était pas destiné à couronner ses efforts.

Paris, jeudi 23 xbre 1790.

Hier enfin, mon cher, à la séance des Jacobins, qui était très nombreuse, de 1.000 personnes environ, Mirabeau me donna la parole. J'en usai d'abord pour entretenir l'Assemblée de nos affaires, des derniers événements, pour l'intéresser, pour lui dévoiler notre si-

(1) Il est à remarquer que cette société de Jacobins de 1790 n'avait rien de commun, pour la compostion et les tendances, avec celle qui joua plus tard, à partir de 1793, le rôle que l'on sait.

(2) Ce document, authentique, est la propriété de M. Albert Huar de Namur.

tuation et surtout l'état critique de nos finances... Je finis par demander les bons offices de l'Assemblée Nationale, pour l'engager à s'occuper sans délai de la créance des Liégeois... Je fus écouté avec silence, avec attention, beaucoup de députés de l'Assemblée nationale étaient présents... et mon discours fut fort applaudi... Je l'enverrai dans mon premier rapport au Conseil (de la Cité) et à l'Etat (Tiers), aujourd'hui peut-être, si le temps le permet, ou demain au plus tard. J'ai mis tous mes soins à présenter les choses sous l'aspect convenable et que demande le lieu où je négocie. Je fus suivi à la tribune par un orateur, M. de Cournand, ci-devant abbé, qui appuya fortement ma motion, développa la conduite courageuse et sage des Liégeois, montra qu'il était de la dignité, de la gloire des Français de faire au moins en leur faveur ce qu'ils pouvaient si aisément, de les payer... On l'applaudit de même... M. Dubois de Crancé lui succéda, dit aussi peu de mots là-dessus, convint de la nécessité de prendre ma demande en considération. Mais voulant probablement parler de la note de Chestret, remise au Comité de liquidation, dont M. Dubois est membre, et de la discussion à laquelle elle donnerait lieu dans ce comité: « Il s'agira de savoir, dit-il, si l'on doit payer aux Liégeois ou à l'Evêque, s'il parvient à s'en rendre souverain. »... Il fut interrompu par un murmure général et improbateur de cette alternative, et d'une pareille question. Il passa à un autre objet. Je ne crois pas que l'intention de M. Dubois, excellent patriote, fut mauvaise. Je pense qu'il nous est très favorable, mais ce peu de mots qu'il a dit prouve que le Comité de liquidation est toujours à craindre; que sa prétendue prudence diffère expressément l'examen de notre affaire; et d'ailleurs tous ses membres ne partagent pas les dispositions que l'Assemblée nationale, dans sa très grande majorité, a manifestées et conserve plus que jamais pour nous. Au reste, j'espère que mon discours produira quelque heureux effet et ne pourra que hâter les choses.

Je vais les presser avec le zèle et l'activité qui seront en moi.

Je n'en dis pas davantage; je suis accablé de besogne; le temps s'écoule; j'ai peine, ma foi, à suffire à l'ouvrage. Je te prie, mon bon ami, vas (*sic*) chez Fabry, le lendemain de la réception de celui-ci; tu y trouveras un rapport plus circonstancié ainsi que le discours que j'aimerais qu'on lût à la Société des Amis de la Liberté, afin du moins de convaincre mes concitoyens que je ne néglige aucun des moyens de contribuer au succès de la mission dont ils m'ont honoré.

Venons à la lettre de cette Société intéressante, adressée aux Jacobins. Tu sens bien, mon ami, qu'hier je ne l'oubliai pas. Après avoir prononcé mon petit discours et laissé un petit intervalle aux applaudissements, j'annonçais par un préambule la lettre des Amis de la Liberté. Je parlai brièvement de son établissement, des membres qui la composent, du but de ses travaux et du vœu qu'elle avait déjà manifesté dans la première pièce dont elle avait arrêté l'impression, d'obtenir l'affiliation des Jacobins. Ensuite je lus la

lettre. Elle fut très applaudie. Je la remis sur le bureau avec la liste. Je m'attendais que d'abord on allait aller aux voix sur la demande. Mais M. de Cournand qui me suivait à la tribune, et qui allait parler sur l'objet de mon premier discours probablement, l'empêcha. Le reste de la séance, qui fut fort orageuse, fut rempli par des députations qui se succédèrent. Cependant plusieurs membres se levèrent pour proposer qu'on mît aux voix d'abord la demande d'affiliation de la société de Liége. Ils ne purent se faire entendre. Et l'un d'eux vint me dire après, que M. Ch. de Lameth lui avait dit que cette demande exigeait quelques réflexions et quelque examen; que la politique, la prudence peut-être ne permettraient pas, malgré toute l'estime, l'admiration même qu'on doit aux braves Liégeois, et le désir de se lier avec la Société des Amis de la Liberté... de le faire dans les circonstances présentes; qu'il serait peut-être convenable d'attendre... Cela ne m'a pas surpris, mon ami, parce que déjà je savais qu'on en avait parlé, et que depuis quelque temps le Comité diplomatique montrait relativement aux rapports avec l'étranger une circonspection, une sagesse... que j'appelle, moi, timidité déplacée, pusillanimité indigne des représentants des Français, indigne de ces législateurs courageux qui ont donné au monde un si sublime exemple. — Les mouvements des Autrichiens, les intrigues et la rage des princes d'Allemagne les inquiètent, et voilà le sujet du refroidissement apparent que j'ai aperçu dans quelques-uns de ces membres pour notre cause, à laquelle, cependant, tous en frères sont dévoués. Mais le gros de l'Assemblée ne voit pas ainsi; on ne réfléchit pas à tout cela.

Malgré donc ces dispositions que j'ai remarquées dans quelques individus concernant notre demande d'affiliation, je reste persuadé qu'elle sera accordée immanquablement; demain vendredi, on proposera de la mettre aux voix, ou moi-même je la proposerai. Je me prépare à parler, à prévenir les objections, à montrer qu'il est de la dignité de la société de nous accueillir. Je réussirai, j'en ai l'espoir certain...

Adieu, mon ami, j'aurai mille choses à dire encore. Lis, en attendant, ceci à la Société des Amis de la Liberté; je lui écrirai samedi, j'espère, le succès de sa demande qui déjà a reçu des applaudissements universels... Adieu, communique ceci à Fabri, Donceel et aux amis... je suis le tien pour la vie. REYNIER.

Nous avons toutes les raisons de croire que la mission de Reynier n'aboutit à rien. Elle devint bientôt sans objet parce que, le 11 janvier 1791, par conséquent quelques jours à peine après la séance des Jacobins, les Autrichiens entraient à Liége, mettant ainsi fin au pouvoir révolutionnaire, dont Reynier avait été le représentant durant le gouvernement français. F.: MAGNETTE.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Démolitions. — Décidément, la série noire continue. A peine venions-nous de déplorer la disparition de l'ancienne brasserie des Dominicains, au Pont d'Ile, qu'un autre coin du Vieux Liége est entamé et à la veille de disparaître.

Cette fois, la pioche destructive va s'abattre impitoyablement sur un hôtel seigneurial du centre de la ville, dont il a été beaucoup parlé en ces dernières années. Il s'agit de l'ancien hôtel de Harlez de Deulin, qui se développe rue Saint-Michel, d'une part, rues de l'Official et Haute-Sauvenière, de l'autre.

Son caractère vénérable, pittoresque et imposant, les lointains souvenirs qu'il évoquait, ne lui ont pas obtenu grâce: sous peu, il sera procédé à sa démolition. L'hôtel de Harlez représentait, en effet, la dernière demeure canoniale de l'antique chapitre de Saint-Lambert, qui eût conservé sa physionomie primitive dans son intégrité.

Théodore d'Outremeuse a retracé, dans les nos des 10 et 13 juin de la *Gazette de Liége* l'histoire de cette intéressante construction; nous renvoyons nos lecteurs aux deux susdites intéressantes notices du savant auteur des *Rues de Liége*.

Mais il est, en notre bonne ville de Liége, un autre souvenir historique qui va bientôt disparaître; il s'agit d'une tour, rue Porte-aux-Oies, qui seule rappelait encore à la génération actuelle les remparts d'Outremeuse d'autrefois.

Nous consacrerons, prochainement, un articulet spécial à cet intéressant vestige du vieux Liége et en donnerons une reproduction.

A Saint-Jacques. — Tandis qu'on démolit à outrance à Liége, et les uns après les autres nos vieilles maisons et nos anciens monuments, parfois, mais très rarement, on se décide à « restaurer »; après le portail de Saint-Paul, voici enfin que celui de Saint-Jacques va être remis dans son état primitif.

On ne peut que se réjouir de cette heureuse mesure et souhaiter que M. l'architecte Fernand Lohest puisse rapidement mener à bien ce travail délicat.

A Franchimont. — Les pittoresques mines de Franchimont vont, elles aussi, subir les travaux de consolidation que leur état de délabrement réclamait impérieusement depuis plusieurs années.

X.

AVIS

Exposition de la Miniature.

34, Avenue des Arts, à Bruxelles.

Nous rappelons à nos membres que, *sur simple présentation de leur carte de sociétaire ou de leur breloque-insigne* au contrôle de

l'Exposition de la Miniature, ils seront admis, en tout temps, à bénéficier des réductions suivantes:

En semaine, de 10 à 13 heures, ils ne paieront que **deux** francs au lieu de **trois**; les après-midi, ils seront admis au prix de **un** franc.

Le dimanche, en présence de la grande affluence des visiteurs, aucune entrée de faveur ne peut être obtenue.

L'Exposition de la Miniature se fermera irrévocablement le 1er juillet.

NECROLOGIE

Un deuil des plus cruels est venu frapper notre Institut archéologique: M. Nestor Capelle est décédé prématurément le 26 mai dernier, à Volendam (Hollande), dans les circonstances tragiques que l'on connaît.

La brusque disparition de cet excellent collègue laissera un grand vide dans nos rangs; le défunt était, en effet, un de ceux que nous étions habitués de voir parmi nous et sur qui nous pouvions toujours compter.

Entré à l'Institut le 31 mai 1907, Nestor Capelle avait été nommé membre correspondant le 29 avril 1910; le 24 décembre dernier, il avait été élu membre effectif.

D'une exquise urbanité, il n'avait pas tardé à se concilier notre entière estime; il était, du reste, un homme de grand sens pratique et de bon conseil.

Esprit ouvert à toutes les nobles initiatives, Nestor Capelle était aussi un wallonisant convaincu et, comme tel, profondément épris de notre art ancien liégeois. Ainsi, disparaît-il au moment où il venait de réaliser le rêve de sa vie; en sa somptueuse maison Louis XV de la rue des Urbanistes, il avait su démontrer que les exigences du confort le plus moderne s'associent parfaitement au culte des arts anciens et au respect des traditions artistiques de notre vieille cité mosane.

Le grand désir du défunt était d'être utile à notre Institut, auquel, en maintes circonstances, il donna des preuves de son dévouement qui n'avait d'égal que sa modestie.

L'Institut archéologique liégeois reconnaissant gardera pieusement le souvenir de Nestor Capelle.

L. R.

3e ANNÉE, N° 7. JUILLET 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.)
LE NUMÉRO : 0 FR. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

AVIS. — A la demande réitérée de plusieurs de nos membres et d'un grand nombre de nos collaborateurs, la *Chronique* ne paraîtra plus, dès cette année, pendant les mois de vacances (août et septembre).

Par contre, nous donnerons en octobre un numéro double ou triple.

Séance du 31 mai 1912.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 30, sous la présidence de M. Max Lohest, président.

43 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; A. Baar-Magis, conservateur-adjoint; Jules Pirlet, secrétaire adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, F. Magnette, L. Ledru, G. Ruhl, F. Vercheval, membres effectifs; MM. L. Baar, F. Bidlot, J. Bouvy, J. Breuer, J. Coenen, E. Couvreux, J. Berchmans, M. Cloes, P. Dandoy, J. Dumont, le baron Ivan de Radzitsky d'Ostrowick, Ch. Defrêcheux, E. Fick, E. Guerette-Douxchamps, G. Lhoneux, le colonel Loiselet, A. Lobet, L. Leenaers, A. Micha, J. Moret, J. Plomdeur, E. Raymond, F. Sacré, F. Sacré, C. Simonis, Mlle Turin, MM. G. de Terwagne et B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. le Dr Simonis, Th. Gobert, J. Hamal-Nandrin, G. Rasquin, E.-J. Dardenne.

En ouvrant la séance, M. le président annonce le décès de M. N. Capelle, membre effectif de l'Institut. En termes émus, il fait l'éloge du défunt et propose l'envoi, au nom de l'Institut, d'une lettre de condoléances à la famille. — Adopté.

M. Fl. Pholien, au nom du Comité des excursions, s'associe aux condoléances de M. le président et rend à son tour hommage à la mémoire de M. Capelle, dont il rappelle l'activité et l'attachement au passé artistique du pays de Liége.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Communication de M. F. Magnette: «La vraie Théroigne de Méricourt, la «belle Liégeoise» à Paris (1762-1789-1794)». M. le président félicite M. Magnette et le remercie pour son intéressante communication.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le fascicule 2 du tome XLI (1911), qui devait être distribué ce jour même aux membres, subira un léger retard à cause du surcroît de travail que les élections donnent actuellement aux divers imprimeurs de la ville. Il sera distribué incessamment.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que MM. St. Bormans, l'abbé S. Balau et F. Magnette lui ont remis leur rapport sur le travail de M. Em. Fairon, intitulé «*La domination bourguignonne au pays de Liége*». Les trois commissaires étant favorables à l'impression, celle-ci est décidée.

Il présente d'autre part un travail de M. C. Bourgault, intitulé: «*Architecture liégeoise. — Deux habitations du XVIe siècle rue Sainte-Aldegonde*». Sont nommés rapporteurs MM. Edm. Jamar, E. Polain et P. Comblen.

Publication du «Corpus inscriptionum belgicarum». — M. E. Guerette-Douxchamps, président du Comité technique, fait part à l'assemblée des décisions prises à la séance que ce comité à tenue dernièrement dans le but d'étudier le moyen de mener à bien la rédaction du «*Corpus*». Il expose en quelques mots la méthode qu'il a adoptée pour la formation des dossiers, divisés en 26 groupes correspondant respectivement aux 26 lettres de l'alphabet, chaque groupe comportant à son tour des fardes, chaque village ayant la sienne.

Il annonce en outre que des pourparlers sont entamés avec les autorités de chaque village, qui les ont accueillis avec sympathie et se sont mis à l'entière disposition du Comité.

Comme d'autre part, ces pourparlers exigent l'échange d'une correspondance assez volumineuse, M. Guerette demande l'autorisa-

tion de faire imprimer une circulaire énumérant les divers renseignements à fournir, ce qui diminuerait sensiblement la besogne. — Adopté.

En terminant, il fait un nouvel appel aux membres désirant coopérer à la rédaction du « *Corpus* ».

Congrès archéologique de Gand 1913. Questionnaire. — M. le président invite les membres qui désireraient poser des questions à ce Congrès, à les transmettre au bureau de l'Institut archéologique. M. le secrétaire communique une carte de M. E.-J. Dardenne demandant de faire insérer au questionnaire du Congrès une note sur F. L. Cyfflé, sculpteur andennais.

Présentation et nomination de membres associés. — Mlle Jeanne Magis, MM. L. Baar, Ch. Cartuyvels, Marcel Habets et Albert Dewandre sont nommés à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses.. — M. F. Magnette fait part à l'assemblée de la nouvelle organisation et du renouvellement du Comité des excursions. Il annonce d'autre part pour le dimanche 16 juin une excursion aux ruines du château de Logne; d'autres projets enfin sont à l'étude, dont l'un ayant pour objet une excursion à Namur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 45.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XLIV. — DALLE FUNERAIRE DE REMI DE BRAYE, CURE DE RAMET († 1554).
(La Neuville-en-Condroz).

La pierre que nous reproduisons, se trouve au-dessus de la porte d'entrée d'une petite maison du hameau de Rognac, dépendance de Neuville-en-Condroz.

Originairement, elle était sans doute placée dans le cloître de l'abbaye du Val-Saint-Lambert. Ce fut Deneef (1), acqué-

(1) Ce Deneef fut le dernier bourgmestre de Seraing sous le régime hollandais. Dans la maison qu'il occupait, se voient encore quelques débris provenant de la démolition de la nouvelle église abbatiale du Val-Saint-Lambert, dont la construction avait été terminée vers 1762. L'ancienne habitation de Deneef est aujourd'hui la propriété de M. Bozet, ancien bourgmestre de Seraing, à qui nous devons des renseignements précieux concernant l'abbaye. Nous lui exprimons ici toute notre gratitude.

reur des bâtiments de l'abbaye en 1797, qui prit soin de faire transporter notre pierre à Rognac, et de l'encastrer, en guise d'ornement, dans la façade de la maison d'un de ses gardes-chasse, où on la voit encore aujourd'hui.

La pierre mesure 0 m. 78 de hauteur sur 0 m. 51 de largeur. Ainsi que l'indique l'inscription tracée en caractères gothiques au bas de ce petit monument, celui-ci marquait l'endroit où était enterré Remi de Braye, en son vivant curé de Ramet, décédé en 1554. L'inscription nous dit encore que c'était le frère du défunt, Denis, sans aucun doute moine de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, qui, six ans plus tard, en 1560, avait fait élever ce petit mémorial.

Les deux frères, le prêtre et le religieux, sont représentés en prières, agenouillés chacun sur un prie-dieu, aux côtés d'un crucifix. Le défunt paraît regarder devant lui, tandis que le religieux, la tête levée vers le Christ, semble implorer sa pitié pour l'âme du disparu.

Dans cette petite œuvre, l'influence de la Renaissance est franchement accusée; seule, la forme des caractères de l'inscription est encore gothique. Au point de vue de l'épigraphie de nos régions, cette remarque a son importance, étant donnée la date avancée de l'inscription, dont voici le texte:

HIC · E · REGIONE · TUMULATUS · RECUBAT · DEO · DEVOTUS ‖ PIUS · AC · PACIFICUS · VIR · REMIGIUS · DICTUS · DE ‖ BRAYE VITE · LAUDABILIS · PASTOR · ECCLESIE · DE · RAMEY ‖ A° 1554. FRATER · DIONISIUS · ME · FECIT · FIERI · A° 1560.

L. LEDRU.

A propos des deux groupes en albâtre provenant d'un rétable de l'église collégiale de Huy.

Ces sculptures dont on a eu l'occasion d'admirer les reproductions dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLI (1911), p. 76, planche I, viennent d'être vendues tout récemment à M. Seligmann de Paris pour la somme d'environ 35.000 francs. Il serait curieux de connaître la progression des prix, depuis le jour où elles ont quitté la Belgique jusqu'aux enchères de la collection Taylor (1), mais à quoi bon se livrer à semblable enquête: la perte est irrémédiable pour le pays.

J'avais gardé comme un certain espoir de ramener ces groupes en Belgique, et un marchand avait consenti à les racheter à ses risques pour les présenter à l'Etat Belge, mais il ne voulut pas dépasser la somme de 25.000 francs. Il s'en fallait donc de 10.000 francs que les deux groupes lui fussent adjugés.

(1) *The John Edward Taylor collection of works of art.* Messrs Christie, Manson Woods. July 1 — July 9 1912. London.

Le catalogue renseigne les deux groupes comme des albâtres de Nottingham. Sans nul doute, c'est une erreur, car ils n'offrent aucune analogie avec les produits de ce centre anglais. Autant ceux de Nottingham s'affirment par leur exécution routinière et mercantile, autant les groupes de Huy se distinguent par leur beauté et la noblesse de leur facture.

Ceux-ci constituent une œuvre de choix, au modelé délicat, aux souples draperies; ceux-là sont souvent d'une affligeante symétrie et dépourvus de toute recherche d'élégance.

Il serait superflu de nous étendre outre mesure sur les divergences qui séparent les albâtres de Huy de ceux de Nottingham. Le lecteur peut se faire aisément une idée de ces derniers, en jetant un rapide coup d'œil sur l'étude que je leur ai consacrée dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXIII (1909), pp. 439-467.

Jos. DESTREE.

Base sculptée, de l'époque romaine, découverte à Maestricht.

J'ai publié, il y a quelques années dans cette même *Chronique* (1), un intéressant petit autel belgo-romain découvert à Tongres.

La base sculptée qui fait l'objet de la présente note, provient de Maestricht, où elle fut retrouvée en août 1903 dans le sous-sol de la partie N.-E. (nef septentrionale) de l'église Notre-Dame, et repose aujourd'hui au Musée archéologique de cette ville; aucune reproduction n'en a encore été donnée jusqu'à ce jour (2).

(1) *Chronique archéologique du pays de Liége*, 1re année (1905), pp. 18-20.

(2) Le Dr R. Jesse, naguère conservateur du Musée de Leide, a consacré à ce monument deux notes dans ***Bulletin van den Nederlandschen Oudheidkundigen Bond***, année 1903, p. 220; année 1905, p. 114.

Comme on le remarquera par les clichés ci-après que je dois à l'obligeance de M. A.-J.-F. Flament, archiviste de l'Etat à Maestricht, le monument en question se compose d'un bloc rectangulaire en calcaire jurassique, de 0m55 de hauteur, dont trois faces seulement (largeur : 0m37) sont sculptées (1).

Sur la première, en allant de droite à gauche, on voit, dans une niche «à coquille», Apollon représenté sous les traits d'un éphèbe debout, la jambe droite tendue ; celle de gauche est ramenée en avant et le pied est posé sur un tabouret (2).

La tête laurée (3), le dieu tient dans la main droite une branche de laurier, tandis que sa main gauche est appuyée sur une lyre posée elle-même sur un cippe. Au dos, il porte en bandoulière un carquois; un *himation* lui recouvre le dos et la partie inférieure de la jambe gauche.

A la droite de la divinité, un corbeau debout sur un gradin, tourne la tête vers Apollon (4).

(1) Il s'agit donc d'une pierre à trois dieux, du genre de celle provenant de Kessel (Limbourg hollandais) et conservée au Musée de Leide; ce monument est consacré à Hercule, Junon et Minerve (Cfr. notamment ***Publications de la Société archéologique et historique dans le duché de Limbourg***, t. VII, p. 387; Dr J. H. Holwerda Jr, ***Catalogus van het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden***, 1908, p. 224, n° 11).

(2) Ce détail caractéristique se retrouve notamment sur un monument du Musée de Bruxelles (Fr. Cumont, *Catalogue des sculptures et inscriptions antiques* [*monuments lapidaires*] *des Musées royaux*, p. 13, n° 3).

(3) Appolon n'apparaît qu'assez rarement lauré; sur 35 figurations, Haug (*Die Viergöttersteine* dans *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t. X [1891], p. 309) n'en signale que deux avec cette particularité.

(4) Voyez une scène à peu près identique dans E. Espérandieu, ***Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine***, t. II, p. 226, n° 1254.

Sur la seconde face on aperçoit la Fortune (1). La déesse est figurée debout, la tête voilée, dans une niche à plein cintre; elle porte sur le bras gauche une corne d'abondance et appuie la main droite sur un gouvernail. Elle est vêtue d'un long *chiton* talaire à longues manches, au dessus duquel elle porte un ***himation***. Cette sculpture est malheureusement fort dégradée.

La troisième face enfin, offre la représentation d'Hercule barbu, la tête tournée à gauche. Vêtu d'une peau de lion qui lui couvre le côté gauche et une partie de la jambe gauche, il est assis sur un rocher et appuie la main droite sur une énorme massue noueuse; la main gauche, mutilée, tenait sans doute un des attributs (les pommes des Hespérides?) du dieu (2).

La cavité qui fut pratiquée jadis à la partie supérieure du monument et qu'on remarque encore aujourd'hui, ne laisse subsister aucun doute quant à la destination de ce dernier; il servait de piédestal à une de ces « colonnes au géant », autrefois assez nombreuses dans nos contrées (3).

(1) M. Jesse y a vu une Cérès (loc. cit., p. 222).

(2) La figuration d'Hercule assis n'est pas commune sur les monuments du genre de celui de Maestricht; généralement, il est représenté debout, dans l'attitude de l'Hercule ***victor*** ou ***invictus***; d'autres fois, on le trouve mêlé à des scènes de combat (Haug, op. cit., pp. 304-307).

(3) Voyez notamment Franz Cumont, ***Fragments de colonnes au géant découvertes en Belgique***, dans ***Annales du XXIe Congrès***

Le travail soigné que décèlent les sculptures de notre base, permet de la faire remonter à une bonne époque, soit au milieu du second siècle au moins.

Signalons, en terminant, qu'un monument du même genre que celui de Maestricht, une pierre « à trois dieux », a été découvert, il y a nombre d'années, à Odilienberg lez-Ruremonde (1).

Dans les limites de l'ancien pays de Liége, on ne peut rapprocher de la pierre de Maestricht que celle « à quatre dieux » non moins intéressante, qui a été retrouvée en 1869 sous le maître autel de l'église de Berg (2) et à laquelle M. L. Halkin a tout récemment consacré une savante notice dans laquelle il a substantiellement démontré le véritable caractère du monument (3).

L. RENARD-GRENSON.

NOS COLLECTIONS

Pendant le trimestre écoulé, nos collections n'ont cessé de s'accroître, dans de notables proportions; elles se sont enrichies de plusieurs pièces de valeur.

de la Fédération archéologique et historique de Belgique (Liége, 1909), t. II, pp. 542-556).

Au surplus, M. L. Halkin, professeur à l'Université de Liége, qui a eu récemment l'occasion de visiter le musée de Maestricht, veut bien me signaler qu'il y a vu deux pierres qui auraient été découvertes au même endroit que notre base et pourraient appartenir au même monument; c'est d'abord un fragment de 0 m. 30 de hauteur d'une colonne ornée d'un dessin pavonacé; puis, un chapiteau assez mal conservé, dont les dimensions correspondent assez bien à celles de la colonne. M. Halkin ajoute que ce n'est là, toutefois, qu'une simple conjecture qu'il faudrait vérifier sur place en examinant de près les deux fragments.

(1) Le monument d'Odilienberg est cité dans la liste de Hauo (*Westdeutsche Zeitschrift*, 1891, p. 140, n° 168). Voyez aussi *Publications de la Société archéologique et historique dans le duché de Limbourg*, t. XXII (1885), p. 430; Fr. Hertlein, *Die Juppitergigantensäulen*, pp. 53, 112, 117.

(2) J. Habets a consacré une première notice à ce monument dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. V (1889), pp. 201-210.

(3) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLI (1911), pp. 223-235.

C'est ainsi que nous avons reçu :

1°) *de M. Louis Attout, industriel à Liége :* deux fragments de vitraux provenant de la grande verrière de l'église Saint-Martin à Liége ;

2°) *de M. Rose-Landrain à Jeneffe :* un nucléus, douze lames, un grattoir, un percuteur et huit fragments de poteries provenant d'un fond de cabane néolithique de la Hesbaye (Jeneffe) ;

3°) *de M. N. Capelle, docteur en droit à Liége :* monnaie en argent d'Engelbert de la Marck, frappée à Maestricht (Saint-Pierre) et trouvée au cours des déblais effectués pour les nouvelles extensions du Grand Bazar de la place Saint-Lambert à Liége ;

4°) *de M. M. De Puydt à Liége :* seize lames, deux grattoirs, une pointe de flèche dite à tranchant transversal, cinq nucléi, un fragment de grès poli par l'usage, de nombreux tessons de poteries grossières, etc., trouvés dans un fond de cabane néolithique à Voroux ;

5°) *de Madame Veuve Nestor Capelle à Liége :* fragment de frise d'une cheminée en grès (style Renaissance) ; quatre briques de foyer ornementées (XVII^e siècle) ; fragment de socle en marbre noir de Theux, orné de rinceaux, style Renaissance et portant l'inscription : HINSBERCH ; petite bouteille en verre verdâtre, à panse renflée et anneau à la partie supérieure du goulot. Ces divers objets ont été trouvés en construisant les nouvelles annexes du Grand Bazar de la place Saint-Lambert à Liége ;

6°) *de M. Ulysse Hermesse à Milmort :* fragment de hache polie trouvée à Milmort ;

7°) *de M. Goyens à Neeroeteren* (province de Limbourg) : deux patères en terre grisâtre ; une patère en terre rouge glacée ; deux patelles troncôniques en terre rougeâtre ; deux patelles hémisphériques, l'une en terre rougeâtre, l'autre en terre grisâtre ; une urne avec couvercle en terre grise grossière. Ces poteries proviennent du cimetière belgo-romain d'Eelen.

8°) *de M. Louis Jérôme à Liége :* six briques d'âtre : trois petites datant du XVI^e siècle, dont une aux armes d'Erard de la Marck et de l'Empire, et trois autres plus grandes avec ornements encadrant des têtes « à la romaine » (XVII^e siècle).

Nous avons d'autre part pu acquérir :

1°) deux châssis en chêne, dont l'un contient trois vitraux coloriés, composés chacun de deux armoiries accouplées, et l'inscription :

(Ho)norable Jean Fabri
(Marc)hand Bourgeois de Liége
Mre De Seans
Madelle Anne Boussar
Epeusse Ao
1677

le second châssis, moins bien conservé, renferme un écu surmonté d'un cimier.

2°) un buste de femme (?) (époque belgo-romaine) en bas relief, provenant vraisemblablement d'un stèle funéraire; travail local, très grossier. (Hauteur : 0m24 ; largeur à la base. 0m21). Provenance : Tongres.

3°) un fragment d'une grande inscription romaine, dont le texte fera l'objet d'une note qui paraîtra prochainement dans la *Chronique*. — Provenance : Tongres.

J. S.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Exposition Gilles Demarteau. — L'abondance des matières ne nous a pas permis de signaler, dans notre numéro de juin, le vif intérêt de l'Exposition Gilles Demarteau, ouverte en ce moment en la salle des Chiroux, où sont réunies plus de 300 des plus jolies estampes et gravures « à la manière du crayon » de l'illustre artiste liégeois.

Le catalogue de l'Exposition, catalogue qui renferme quelques bonnes reproductions d'œuvres du maître, donne à lui seul une impression de l'importance de cette exhibition, que tous les Liégeois doivent aller visiter.

Mentionnons, en passant, qu'il existe à l'Exposition Gilles Demarteau, un petit album d'aquarelles et de croquis originaux dûs au célèbre graveur. L'Université de Liége, sur la proposition de M. Jos. Brassinne, vient de s'en rendre acquéreur au prix de 1250 francs. Il est heureux que cette pièce rare, exposée par un libraire allemand, rentre en Belgique, et surtout à Liége, alors qu'un autre petit album, semblable à la pièce exposée, a été acquis par la Bibliothèque Nationale de Paris.

Maison Grétry. — Les plans de restauration de la Maison Grétry, dûs à notre dévoué collègue, M. l'architecte Camille Bourgault, seront incessamment remis à l'Administration communale qui aura à se prononcer définitivement sur cette intéressante question.

Il faut espérer que nos édiles accueilleront favorablement le projet qui va leur être présenté et que dès lors, plus rien ne s'opposera à la « réalisation de la Maison Grétry », pour laquelle l'Œuvre des Artistes a si vaillamment combattu.

X.

Le Pont d'Avroy. — Les terrassements effectués en ce moment pour l'installation d'un pylône téléphonique à l'entrée de la rue Saint-Gilles, viennent de mettre à découvert les restes de la culée de gauche de l'ancien pont d'Avroy.

On sait qu'autrefois, une branche considérable et navigable de la Meuse coulait à l'emplacement des boulevards d'Avroy et de la Sauvenière. C'est sur ce cours d'eau que le pont, dit « d'Avroy » parce qu'il conduisait dans cette localité, avait été jeté dès le XI^e^ siècle. Il unissait ainsi le quartier de l'Ile à l'antique faubourg Saint-Gilles. Les vues de Liége de siècles rapprochés du nôtre, montrent le pont composé de quatre, de trois, d'une arche suivant l'époque. Dès l'année 1723, la Cité avait fait disparaître l'une des quatre arches du pont, rendue inutile par les atterrissements accumulés.

Sous le premier Empire, en 1810, on décida la suppression du pont et son remplacement par un autre d'une seule travée. Il avait un développement moindre que le précédent, d'ailleurs. Le lit de cette branche de la Meuse était, en effet, devenu plus étroit encore. La transformation a été accomplie en 1812, il y a juste cent ans.

L'ancien pont ne fut pas détruit totalement. On fit une nouvelle culée à la rive gauche, mais on laissa subsister les fondements des piles et même une partie des voûtes, dont la disparition avait eté décidée. Ce sont ces restes de maçonneries qui ont été rencontrés à maintes reprises dans les travaux souterrains exécutés à cette place au XIX^e^ et au XX^e^ siècle. Le 16 juillet 1887, notamment, une tranchée ouverte pour la pose de tuyaux à gaz mit aussi à jour au pied de la rue Saint-Gilles encore, en face de la voie charretière du boulevard, non loin des creusements présents, la culée construite en 1812.

Th. d'O.

7e ANNÉE, Nos 8-9-10. AOUT-SEPTEMBRE-OCTOBRE 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 28 juin 1912.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 30 sous la présidence de M. Max Lohest, président.

33 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; E. Fairon, bibliothécaire; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, Th. Gobert, L. Ledru, F. Magnette, G. Rasquin, Mgr Schoolmeesters, membres effectifs; MM. L. Baar-Lechat, A. Bouhon (père), C. Bourgault, P. Dandoy, Ch. Defrêcheux, J. Dumont, G. de Terwagne, L. Leenaers, le colonel Loiselet, E. Guerette-Douxchamps, J. Mativa, l'abbé J. Moret, A. Micha, H. Servais, et le Dr Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. A. Bouhon fils, J. Breuer, E. Couvreux, G. Ruhl et Ch. Thonet.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le fascicule 2 du tome de 1911 est tiré et sera distribué incessamment. D'autre part, il signale que l'impression du fascicule 1 du tome de 1912 avan-

ce normalement et sera terminée, sauf imprévu, vers la fin du mois prochain.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que les trois rapporteurs chargés de l'examen du travail de M. Th. Gobert, intitulé: « *Documents inédits sur Lambert et Nicolas Bassenge* », se sont déclarés favorables à l'impression. Cette dernière est décidée.

Communication de M. C. Bourgault: « La brasserie des Dominicains ». — M. le président remercie et félicite M. Bourgault de sa très intéressante communication.

M. de Buggenoms attire l'attention de l'Institut sur la maison gothique de la rue d'Amay, qu'il serait question de démolir; il demande à M. De Puydt si la Ville a connaissance de ce projet de démolition. M. De Puydt répond qu'il ne possède aucune donnée à ce sujet et qu'il s'informera. Cette question de conservation de l'ancien immeuble provoque une discussion à laquelle prennent part notamment MM. Pholien, Brassinne et Lohest; M. de Buggenoms insiste sur la nécessité de la fondation d'une société coopérative qui aurait pour but de racheter les vieilles maisons intéressantes pour les restaurer et les conserver, comme cela se pratique dans d'autres villes du pays. M. Brassinne propose au Bureau d'écrire une lettre à la Ville, lui demandant de racheter la maison de la rue d'Amay, dans le cas où il serait question de la démolir. — Adopté.

Excursions archéologiques. — M. F. Magnette expose à l'assemblée les différents motifs qui ont fait remettre l'excursion au château de Logne et annonce comme prochaine l'excursion à Namur.

Mgr Schoolmeesters déclare se mettre à la disposition des membres qui désireraient visiter le nouveau musée diocésain. Il est décidé que cette visite fera l'objet d'une excursion dont la date sera fixée par la commission des excursions. En attendant, M. le président remercie Mgr Schoolmeesters de son aimable invitation.

Mgr Schoolmeesters demande, d'autre part, que l'Institut archéologique et la Société d'art et d'histoire s'entendent pour recueillir les documents destinés au *Corpus inscriptionum belgicarum.* Le Comité technique créé au sein de l'Institut est chargé d'entrer en relations avec la Société d'art et d'histoire pour mener cette importante entreprise à bien.

Présentation et nomination de membres associés. — Mme N. Capelle et M. Fonder sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. Pholien, reprenant une proposition qu'il a déjà faite, attire l'attention de l'Institut sur l'intérêt considérable que présenterait un recueil illustré des verreries liégeoises; il demande à l'Institut de voter un premier crédit pour réaliser cette idée. Cette question soulève un échange de vues auquel prennent part notamment MM. Rasquin, Brassinne et Renard.

7e ANNÉE, Nos 8-9-10. AOUT-SEPTEMBRE-OCTOBRE 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 28 juin 1912.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 30 sous la présidence de M. Max Lohest, président.

33 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; E. Fairon, bibliothécaire; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, Th. Gobert, L. Ledru, F. Magnette, G. Rasquin, Mgr Schoolmeesters, membres effectifs; MM. L. Baar-Lechat, A. Bouhon (père), C. Bourgault, P. Dandoy, Ch. Defrêcheux, J. Dumont, G. de Terwagne, L. Leenaers, le colonel Loiselet, E. Guerette-Douxchamps, J. Mativa, l'abbé J. Moret, A. Micha, H. Servais, et le Dr Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. A. Bouhon fils, J. Breuer, E. Couvreux, G. Ruhl et Ch. Thonet.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le fascicule 2 du tome de 1911 est tiré et sera distribué incessamment. D'autre part, il signale que l'impression du fascicule 1 du tome de 1912 avan-

Maison Grétry. — Les plans de restauration de la Maison Grétry, dûs à notre dévoué collègue, M. l'architecte Camille Bourgault, seront incessamment remis à l'Administration communale qui aura à se prononcer définitivement sur cette intéressante question.

Il faut espérer que nos édiles accueilleront favorablement le projet qui va leur être présenté et que dès lors, plus rien ne s'opposera à la « réalisation de la Maison Grétry », pour laquelle l'Œuvre des Artistes a si vaillamment combattu.

X.

Le Pont d'Avroy. — Les terrassements effectués en ce moment pour l'installation d'un pylône téléphonique à l'entrée de la rue Saint-Gilles, viennent de mettre à découvert les restes de la culée de gauche de l'ancien pont d'Avroy.

On sait qu'autrefois, une branche considérable et navigable de la Meuse coulait à l'emplacement des boulevards d'Avroy et de la Sauvenière. C'est sur ce cours d'eau que le pont, dit « d'Avroy » parce qu'il conduisait dans cette localité, avait été jeté dès le XI^e^ siècle. Il unissait ainsi le quartier de l'Ile à l'antique faubourg Saint-Gilles. Les vues de Liége de siècles rapprochés du nôtre, montrent le pont composé de quatre, de trois, d'une arche suivant l'époque. Dès l'année 1723, la Cité avait fait disparaître l'une des quatre arches du pont, rendue inutile par les atterrissements accumulés.

Sous le premier Empire, en 1810, on décida la suppression du pont et son remplacement par un autre d'une seule travée. Il avait un développement moindre que le précédent, d'ailleurs. Le lit de cette branche de la Meuse était, en effet, devenu plus étroit encore. La transformation a été accomplie en 1812, il y a juste cent ans.

L'ancien pont ne fut pas détruit totalement. On fit une nouvelle culée à la rive gauche, mais on laissa subsister les fondements des piles et même une partie des voûtes, dont la disparition avait été décidée. Ce sont ces restes de maçonneries qui ont été rencontrés à maintes reprises dans les travaux souterrains exécutés à cette place au XIX^e^ et au XX^e^ siècle. Le 16 juillet 1887, notamment, une tranchée ouverte pour la pose de tuyaux à gaz mit aussi à jour au pied de la rue Saint-Gilles encore, en face de la voie charretière du boulevard, non loin des creusements présents, la culée construite en 1812.

Th. d'O.

7e ANNÉE, Nos 8-9-10. AOUT-SEPTEMBRE-OCTOBRE 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 28 juin 1912.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 30 sous la présidence de M. Max Lohest, président.

33 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; E. Fairon, bibliothécaire; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, Th. Gobert, L. Ledru, F. Magnette, G. Rasquin, Mgr Schoolmeesters, membres effectifs; MM. L. Baar-Lechat, A. Bouhon (père), C. Bourgault, P. Dandoy, Ch. Defrêcheux, J. Dumont, G. de Terwagne, L. Leenaers, le colonel Loiselet, E. Guerette-Douxchamps, J. Mativa, l'abbé J. Moret, A. Micha, H. Servais, et le Dr Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. A. Bouhon fils, J. Breuer, E. Couvreux, G. Ruhl et Ch. Thonet.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le fascicule 2 du tome de 1911 est tiré et sera distribué incessamment. D'autre part, il signale que l'impression du fascicule 1 du tome de 1912 avan-

Maison Grétry. — Les plans de restauration de la Maison Grétry, dûs à notre dévoué collègue, M. l'architecte Camille Bourgault, seront incessamment remis à l'Administration communale qui aura à se prononcer définitivement sur cette intéressante question.

Il faut espérer que nos édiles accueilleront favorablement le projet qui va leur être présenté et que dès lors, plus rien ne s'opposera à la « réalisation de la Maison Grétry », pour laquelle l'Œuvre des Artistes a si vaillamment combattu.

X.

Le Pont d'Avroy. — Les terrassements effectués en ce moment pour l'installation d'un pylône téléphonique à l'entrée de la rue Saint-Gilles, viennent de mettre à découvert les restes de la culée de gauche de l'ancien pont d'Avroy.

On sait qu'autrefois, une branche considérable et navigable de la Meuse coulait à l'emplacement des boulevards d'Avroy et de la Sauvenière. C'est sur ce cours d'eau que le pont, dit « d'Avroy » parce qu'il conduisait dans cette localité, avait été jeté dès le XI^e^ siècle. Il unissait ainsi le quartier de l'Ile à l'antique faubourg Saint-Gilles. Les vues de Liége de siècles rapprochés du nôtre, montrent le pont composé de quatre, de trois, d'une arche suivant l'époque. Dès l'année 1723, la Cité avait fait disparaître l'une des quatre arches du pont, rendue inutile par les atterrissements accumulés.

Sous le premier Empire, en 1810, on décida la suppression du pont et son remplacement par un autre d'une seule travée. Il avait un développement moindre que le précédent, d'ailleurs. Le lit de cette branche de la Meuse était, en effet, devenu plus étroit encore. La transformation a été accomplie en 1812, il y a juste cent ans.

L'ancien pont ne fut pas détruit totalement. On fit une nouvelle culée à la rive gauche, mais on laissa subsister les fondements des piles et même une partie des voûtes, dont la disparition avait été décidée. Ce sont ces restes de maçonneries qui ont été rencontrés à maintes reprises dans les travaux souterrains exécutés à cette place au XIX^e^ et au XX^e^ siècle. Le 16 juillet 1887, notamment, une tranchée ouverte pour la pose de tuyaux à gaz mit aussi à jour au pied de la rue Saint-Gilles encore, en face de la voie charretière du boulevard, non loin des creusements présents, la culée construite en 1812.

Th. d'O.

7e ANNÉE, Nos 8-9-10. AOUT-SEPTEMBRE-OCTOBRE 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 28 juin 1912.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 30 sous la présidence de M. Max Lohest, président.

33 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; H. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; E. Fairon, bibliothécaire; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, Th. Gobert, L. Ledru, F. Magnette, G. Rasquin, Mgr Schoolmeesters, membres effectifs; MM. L. Baar-Lechat, A. Bouhon (père), C. Bourgault, P. Dandoy, Ch. Defrêcheux, J. Dumont, G. de Terwagne, L. Leenaers, le colonel Loiselet, E. Guerette-Douxchamps, J. Mativa, l'abbé J. Moret, A. Micha, H. Servais, et le Dr Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. A. Bouhon fils, J. Breuer, E. Couvreux, G. Ruhl et Ch. Thonet.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. - M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est adopté sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le fascicule 2 du tome de 1911 est tiré et sera distribué incessamment. D'autre part, il signale que l'impression du fascicule 1 du tome de 1912 avan-

Il faut même admettre que cette liaison avait été assez intime, puisque nous apprenons par la première lettre que Fabre avait chargé Henkart du soin de s'occuper de son enfant, laissé par lui à Liége.

Cette lettre est curieuse pour son style, pour les témoignages emphatiques — oh! combien! — que son auteur donne de son amitié, nous oserions presque dire de son amour pour son correspondant, si nous ne savions que Fabre est du Midi; témoignages dont nous sourions d'autant plus que la seconde lettre nous laissera estimer cette affection à sa juste valeur!

Ecoutons-le, et accordons à ce jeune comédien-amateur de 25 ans, une curiosité sympathique.

Sedan, 22 mars 1786.

Mon bon, mon très cher ami, — Les marques de vive amitié que tu me donnes dans ta lettre m'ont touché le cœur très sensiblement, tu le penses bien. Je n'ai qu'une peine parmi tant d'amitié, ce n'est pas de la voir éteinte, mais ralentie; le temps et les nouvelles liaisons sont de grands poisons pour ce sentiment qui nous lie, et c'est ce qui fait que j'ai toujours craint de me lier avec cette propension qui m'attire à toi avec cette intimité que je ne puis refuser à ta cordialité. Ne sois pas offensé de ces soupçons, ami, cher ami. Je connais les hommes et le cœur humain mieux que toi. J'ai éprouvé plus que toi la perfidie et le refroidissement, plus douloureux en ce qu'il n'est point motivé, de tant d'amis qui m'avait (*sic*) passé au cou des bras en apparence plus étreignants que les tiens. Prends-y donc bien garde, mon cher Henkart, si tu m'aimes, il faut m'aimer toujours. Tu désolerais mon âme, si tu te refroidissais à mon égard. Je suis tout à toi, oui, tout, tout, absolument tout entier. Mais tu me connais; je ne m'épuise ni en protestations, ni en grands mots. Je suis tout franc et tout simple; et tu dois te contenter de la certitude que je te donne de mes sentiments et du premier et du seul mot que mon cœur laisse échapper.

Que je voudrais te revoir! que je voudrais me rapprocher de toi! Si Bonneval pouvait partir! J'ai joué dimanche Montalban dans la *Veuve du malabar*. Tu n'as pas idée du succès que j'ai eu. Ah! que j'ai bien triomphé des méchants qui m'ont fait subir leur haine jusque dans la pièce même. On ne parle dans la ville que du général français et l'on a redemandé la pièce. Je fais ici le plus grand plaisir. Tâche de savoir ce qu'on en écrit à Liége. Enfin, jusqu'à la Dumorand, les comédiens ont dit qu'il n'y avait aucune comparaison de ma manière à celle de Bonneval. Je triomphe! Mais que ce triomphe me serait cher, si la dernière couronne qui m'y est refusée était celle de l'amitié, si c'était mon rapprochement de mon ami, et si la main

de cet ami ajoutait aux succès que je serais glorieux de mériter près de lui.

Adieu, mon bon ,mon cher ami. J'ai reçu une lettre de mon beau-père; il paie les 100 écus. Je lui ai envoyé ta lettre pour m'en glorifier auprès de lui et détruire les méchancetés qu'on lui a furtivement écrites contre moi. Je suis sûr qu'il t'écrira. Réponds-lui selon ton cœur et le mien. Ils s'entendent assez pour qu'il te suffise de ce seul commentaire. Adieu, embrasse mon fils, ayez-en soin; dis mille choses pour moi à ta chère et bonne sœur et à qui je souhaite le bonheur le plus prochain et autant de félicité dans le sort matrimonial que dans le fraternel. Ma femme et Catherine disent tout plein de choses à toi et à tout le monde. Je salue M. Desjardins. Adieu, adieu je t'embrasse bien fort, tout à toi.

F. D'EGLANTINE.

Un an et demi après.

Ah! que les temps sont changés! Plus de «bon», de «cher», de «très cher» ami; plus d'étreintes; plus de grandes phrases; plus même le «tu»: le «vous» sévère et froid a remplacé tout cela! Que s'est-il donc passé?... Une chose bien simple, bien banale, bien lamentable, même entre amis. C'est que Fabre a quitté Liége laissant derrière lui.. des dettes, et que Henkart, sans doute fatigué d'attendre et de ne rien voir venir, a dû réclamer ce qui lui revient, et ce, - on le devine à la réponse , avec toute la netteté suffisante. Ah! que Henkart connaissait mal les devoirs de l'amitié? Qu'a-t-il donc pensé de réclamer du vil métal à un homme tel que Fabre? «Si vous me connaissiez bien, lui écrit celui-ci, vous vous seriez bien gardé de n'articuler que de l'argent»! Vraiment, Henkart, comment avez-vous pu offenser votre cher, très cher ami? Car c'est le débiteur qui est l'offensé... C'est à lui de faire des reproches à son mal avisé créancier.

Voyez plutôt comme cela est dit! Vraiment le sort de Fabre nous touche. Il se dégage de sa lettre une tristesse amère, un désenchantement si habilement et - - en apparence — si sincèrement exprimés, qu'en vérité, on se surprendrait presque à en vouloir à Henkart d'avoir causé une telle peine à un tel homme.

Douai, 17 août 1781.

Oui, je l'ai dit, il est vrai que le temps et les nouvelles liaisons étaient de grands poisons pour l'amitié. Mais vous avez tort de m'ap-

pliquer cette maxime, parce que si j'ai assez de connaissance du cœur humain pour l'avancer, je n'ai pas assez de liberté dans l'esprit pour la justifier. Ce n'est pas le besoin de ma male (malle) qui m'a fait vous écrire; ce n'est pas le défaut d'amitié qui m'a fait tarder à vous écrire. Je vous ai écrit même plutôt que je n'aurais voulu relativement à ce que je voulais vous mander, et c'est par occasion que je vous demandais quelques louis dont le besoin sera peut-être motivé plus bas. Vous ne devez pas douter du chagrin que me fait votre lettre. Cependant, je n'avais besoin ni de ce surcroît ni qu'il me vînt de votre part. Si vous me connaissiez bien, vous vous seriez bien gardé de n'articuler que de l'argent dans votre lettre. Je sais bien que je vous en dois. Et c'est bien malgré moi que malgré la modicité de la somme, je me suis vu forcé à ne pas vous satisfaire sur une dette plus juste sans contredit que vos plaintes et vos reproches amers. J'avoue que lorsque je puis fermement compter sur le paiement de mes appointements, je suis assez ingénieux pour trouver des ressources; mais en faveur de l'amitié, j'ai cru que vous me reprocheriez vous-même de m'être précipité dans des engagements et des emprunts qui auraient entraîné dans la ruine totale, si j'en dois juger par la position où je me trouve.

Depuis que je suis avec le Sr Doisémont, mon directeur actuel, j'ai touché 30 louis, sur lesquels j'en ai remboursé dix d'avance pour le malheureux incident que je vous ai déjà rapporté. Sur les vingt louis restant, j'ai vécu à peu près cinq mois et plus, et j'ai fait face à tous les frais de translation de part et d'autre; mais cette somme modique n'aurait pas suffi sans quelque recours au Lombard, où j'ai mis une montre sur laquelle on ne m'a donné que cinquante francs de France. Le directeur me doit vingt louis, sur lesquels je comptais pour vous satisfaire! Avant-hier, au lieu d'argent, il nous a déclaré qu'il ne pouvait plus tenir. Depuis longtemps je voyais venir le coup, et je me préparais à faire une Société pour ne pas succomber tout à fait. C'est pour compléter mes pièces de théâtre par un échange avec les livres que je demandais ma malle, n'ayant pas d'argent pour me procurer environ 3 ou 400 brochures qu'il me faut pour le magasin à mettre en tête de la Société.

A présent, je vous prie de ne pas envoyer cette malle, parce que ce projet d'association n'aura pas lieu par la mauvaise volonté de quelques mauvais sujets qui ne voulant rien mettre au hasard, veulent aller à Paris. Voilà mon sort. Vous devez bien penser que je ne dois pas être fort opulent. Ma seule richesse est de n'avoir ici ni dettes ni amis. Comme l'abonnement doit rapporter quelques louis, qui seront partagés entre tous les acteurs perdants, je joue encore pour compléter cet abonnement, après quoi chacun tirera de son côté.

J'ai reçu hier une lettre de Maestricht, où, après m'avoir reproché mon silence, on m'annonce en quatre lignes qu'il y est arrivé des révolutions au spectacle; quoiqu'on ne m'ait rien spécifié, je pense qu'elles peuvent m'intéresser et l'on doit m'écrire.

Quoiqu'il arrive, en partant d'ici, je m'acheminerai vers Liége et Spa, pour tirer vers Strasbourg. Le plaisir que je me réservais par ce voyage à l'issue de mon malheur devait être double. Votre lettre me fait juger que je me trompais, et ce sera à mon enfant à me dédommager lui seul des plaisirs qu'attendait l'amitié! Vous me jureriez maintenant le contraire de ce que je pense que vous auriez de la peine à me désabuser, ou pour mieux dire à me dissuader.

Il est assez inutile de vous répondre sur les autres articles de votre lettre; ma présence à Liége terminera tout, et soyez bien assuré que de façon ou d'autre vous serez satisfait. Puissé-je, par la manière dont je m'y prendrai, vous convaincre que l'amitié veut de la confiance et ne peut que s'indigner des faux jugements que l'on porte d'elle.

Si vous aviez su soupçonner que j'avais des chagrins avant de me pousser comme vous le faites, vous auriez eu plus de ménagements. Au reste, vous avez beaucoup diminué la peine que je devais ressentir en vous contant mes malheurs; je vois que je n'ai rien gagné à vous les cacher. Je ne vous les dis cependant pas tous; il en est que les reproches ne guérissent point. Qu'il vous suffise que mes peines ont causé mon silence.

Je crois vous avoir donné des nouvelles de ma femme. Elle se porte bien; sa gorge est dans l'état accoutumé. Quant à des vers, vous savez comme je suis; et qu'il me faut un esprit dégagé de soucis pour travailler. Ma femme, qui voit la vérité et qui sait mieux que vous lire dans mon cœur ne blâme point ma façon d'agir. C'est vous qu'elle blâmerait, si je ne lui faisais observer que les hommes ne sont pas toujours ce qu'elle pense qu'ils soient. Elle vous fait bien des amitiés, ainsi qu'à Mlle votre sœur, de concert avec moi. Pour moi, je suis toujours votre ami.

F. D'EGLANTINE.

Fabre est-il revenu à Liége; Henkart a-t-il reçu satisfaction, partielle ou totale? Angoissantes questions auxquelles l'historien est incapable de répondre...

F. MAGNETTE.

Quelques notes sur Michel Taxillis,

abbé du Val Saint-Lambert (1635-1668).

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver récemment l'original (autographe) d'une requête de l'abbé Michel Taxillis, par laquelle ce prélat sollicitait du baron Jean de

Mérode, gouverneur du château de Huy, l'obtention d'une lettre de sauvegarde (1).

Voici le texte de ce document inédit, qui nous fournit l'occasion de publier quelques notes sur Michel Taxillis.

à Monsieur... Mons. le Baron Jean de Mœrode, seigr de Jehain et gouverneur de Chasteau de Huy, Huy.

Monsieur,

Notre Tréfonsier de Huy m'a mandé que V. S. lui avoit monstré lettre de V. Altesse contenante commandement a S. Ense le baron Jean de Herdt de ne toucher au monastère du Val St-Lambert, ny à des censes, revenus et ce qu'en dépend, et que V. Sie passait vers sadite Ce pour lui notifier le dit commandement.

J'en auray, et tout notre couvent, de très-grandes et particulières obligations envers son Alteze, et remercierai votre Sie très humblement de ce debvoir et la prierai de me vouloir favoriser d'une copie d'icelle lettre, ou bien de la clause d'icelle touchant notre monastère, signer de votre main et sceller de votre cachet, en quoi elle m'obligera infiniment, et là où qu'elle me jugera capable de luy rendre quelque service, je tiendrai gloire de faire paraître que je suis,

Monsieur,

Votre très humble serviteur

Michel,... abbé du Val St-Lambert.

Je scauroi volontiers où et quand il plaira à Ve Sie d'avoir des nourrissons de carpes, nous ferions notre mieux à l'advenant.

De notre Val St-Lambert,

Ce 10 mars 1636.

(1) Lettre par laquelle on était exempté de loger des gens de guerre.

Sous la prélature de l'abbé Taxillis, l'abbaye du Val Saint-Lambert fut à diverses reprises mise à contribution aux fins de loger les troupes, qui, dans cette période tourmentée, investissaient la principauté pour la protéger et lui conserver sa neutralité.

Tour à tour les Lorrains, les Français, les Allemands, les Croates réquisitionnent, pillent avec le même entrain. « L'on ne voit partout » que feu dans les censes, maisons et chateaux, sans épargner les » cloîtres. L'herbe et les grains se mangent partout en verd, tellement » que la famine y est déjà; la contagion commence fort bien aussi. » Nous voilà touchés de trois fléaux. Piccolomini avec sept régiments » d'infanterie a été reçu ce matin par le duc et prince de Lorraine, les-

Cette requête avait en vue, non seulement la protection du monastère, mais aussi, et probablement plus spécialement, celle du refuge de Huy (maison Batta) dont cet abbé venait de réfectionner une partie (1).

Sous la prélature de Michel Taxillis, le monastère du Val Saint-Lambert reprit une nouvelle prospérité: il acheta entre autres la seigneurie, cour et justice de Moge et de Rimière en 1635, la terre et seigneurie du ban de Clermont en 1638; il recouvra en 1645 la terre de Plainevaux, dont il avait été privé depuis 1302.

Des constructions et réfections furent, d'autre part, exécutées au couvent; c'est ainsi que fut édifiée la tour carrée joignant la porte de Villencourt (2), la tourette, dont la base subsiste encore dans un groupe de maisons, à l'entrée de la route allant à Villencourt. Différentes fermes de l'abbaye subirent de leur côté des transformations qui nous sont encore signalées par les écussons de cet abbé: telles, une des fermes d'Ans (actuellement ferme Willem) dont la clef de voûte de la porte charretière porte son blason et la date 1636, la ferme de Marihaye (1660), la ferme d'Ivoz (1664) (3).

Voici, au sujet de cet abbé, ce qu'on lit dans le manuscrit n° 79 de Warfusée, appartenant au comte Charles d'Oultremont de Wégimont (4):

29. Dom Michel Taxillis de Liége, était boursier de la maison quand il fut choisit à la prélature l'an 1635, le 6 de

» quels régiments se sont mis en ordre de bataille à la haute cam- » pagne de Seraing. »

(Extrait d'une lettre écrite du Val Saint-Lambert le 28 mai 1636, par Zorn, secrétaire de Ferdinand de Bavière, au Cardinal-Infant, le priant d'intervenir pour faire cesser ces excès. — Cfr. J. Daris, ***Histoire du diocèse et de la principauté de Liége***, tome I, p. 126).

(1) On voit encore, à la clef de voûte de l'arveau conduisant à la Meuse, l'écusson de cet abbé et la date 1643.

(2) Entrée de l'abbaye primitive jusqu'en 1751. Cette partie fut démolie en 1905.

(3) Démolie en grande partie; l'écusson a été replacé sur une dépendance conservée.

(4) C'est à l'obligeance de feu Paul Lohest, qui avait fait une copie de ce manuscrit, que nous pouvons fournir ces renseignements.

mars (1) *; il fut consacret le 26 d'avril suivant dans l'Eglise des Carmes par le suffragant de Liége selon la coutume ordinaire.*

Il était fils d'un autre Michel Taxillis et de Catherine de Simonis, luij fils d'André Taxillis, Lié en droit et advocat et d'Agnès fille Pierre de Chokier.

La ditte Catherine fille de Simonis sindicqz de l'Evecque

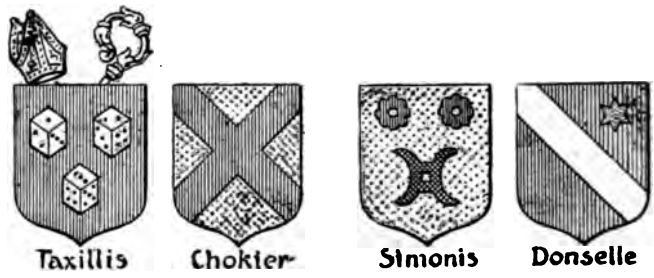

de Liége et receveur du Chapitre de St-Paul, engendrée en Catherine Danzel qui mourut avec son maris jubilaire, gisent à St-Adalbert.

Mourut l'an 1666 le 15 avril. Repose au milieu du cœur soub une belle sépulture.

Il prit comme devise Humiliter.

Pendant la période troublée que traversa la principauté de Liége, et sous l'abbatiat de Michel Taxillis, le monastère fut le lieu de réunion de plusieurs conférences mentionnées par Joseph Daris dans son *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége pendant le XVII^e^ siècle* (Tome I. pages 121-123-224).

LÉON LEDRU.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

En Neuvice. — Au coin des rues de la Cité et Neuvice, on a tout récemment déroché une curieuse maison du XVII^e^ siècle, maison de briques avec encadrements et meneaux en pierre aux fenêtres, et corniches à modillons.

Cette maison, ainsi remise en état, donne maintenant une toute autre allure à la rue.

(1) Dans les archives de l'abbaye, il est renseigné comme religieux en 1617.

Fond Saint-Servais. — On va démolir, au coin des rues Fond Saint-Servais et des Anglais, un pan de bois dont il ne reste, visibles, que les planches redentées du pignon, un poinçon sculpté et un épi (pomme épineuse, surmontée de l'aigle traditionnelle). Quand donc cessera-t-on de faire disparaître une à une nos vieilles maisons liégeoises?

Place Saint-Lambert. — Décidément, on ne peut pas creuser une tranchée aux abords de la place Saint-Lambert, sans mettre au jour quelques vestiges de l'ancienne cathédrale. C'est ainsi qu'au début de septembre dernier, des déblais pratiqués tout contre les travaux actuels du Grand-Bazar ont révélé des restes du mur extérieur en grès houiller des Compteries de l'ancienne Cathédrale, une cave voûtée en calcaire et l'escalier de descente de cette cave, en calcaire également.

Rue Saint-Jean-Baptiste. — Les travaux de creusement effectués rue Saint-Jean-Baptiste pour l'élargissement du nouvel égoût, ont mis à jour, indépendamment de certaines parties des fondations de l'ancienne église paroissiale Saint-Jean-Baptiste, la voûte très solide, en calcaire, qui couvrait le cours d'eau que, dès le XIVe siècle, on dénommait « *Saint-Jehan rive* », c.-à-d. ruisseau de Saint-Jean, parce qu'il baignait de ses eaux le territoire de l'ancienne paroisse de ce nom.

Dans les nos des 5 août et 1er septembre de la *Gazette de Liége*, notre dévoué collègue Théodore d'Outremeuse a consacré des notices détaillées à ces découvertes, notamment à l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste.

Pour nos collections communales. — Les collections si intéressantes de gravures et de dessins des anciens maîtres liégeois, que la Ville possède et qui sont en partie exposés dans les salles de l'étage du Musée d'Ansembourg, se sont accrues, en ces derniers temps, d'une série de gravures fort importante et d'une réelle valeur. On y relève notamment soixante-dix estampes de Gérard de Lairesse, quelques épreuves du fils de cet artiste, Jean de Lairesse, et sept gravures en sanguine ou pastel, du maître réputé Gilles Demarteau. Toutes ces estampes sont des mieux conservées et beaucoup d'entre elles constituent des spécimens rares. Quelques documents anciens se rapportant à l'histoire de notre cité complètent cette heureuse acquisition.

Marionnettes liégeoises. — En terminant cette petite chronique, signalons, en la salle des fêtes du *Journal de Liége*, (boulevard de la Sauvenière, 25), du 6 au 27 octobre, l'exposition-concours des célèbres marionnettes liégeoises; plus de 400 sujets appartenant aux théâtres les plus renommés de Liége et de la banlieue, sont réunis là, et constituent, pour nos folkloristes, autant que pour le simple curieux, un sujet d'attraction des plus intéressant.

X.

Nécrologie.

L'Institut archéologique liégeois a perdu, en la personne d'Alfred Bequet, décédé à Namur le 8 septembre dernier, un de ses membres honoraires les plus considérés.

Alfred Bequet consacra sa vie entière aux recherches archéologiques; s'adonnant plus spécialement à l'étude de nos antiquités belgo-romaines et franques, il n'avait pas tardé à occuper une place en vue parmi nos savants belges. L'œuvre qu'il laisse est vaste et témoigne d'une grande érudition.

C'est à Alfred Bequet que le Musée de Namur est, pour une large part, redevable du classement méthodique de ses riches collections, classement qui ont fait de ce musée un véritable modèle du genre.

Président d'honneur à vie de la Société archéologique de Namur, Alfred Bequet était à la fois un archéologue éminent et un homme de haute droiture, que notre Institut était, à juste titre, fier de compter au nombre de ses membres honoraires.

* * *

Notre Institut a également subi une perte sensible en Joseph Lousberg, architecte de la Ville de Liége, que la mort a ravi le 30 septembre dernier.

Au cours de sa laborieuse carrière, le défunt ne cessa jamais de faire preuve d'un talent justement apprécié; profondément épris de notre vieille architecture mosane, il contribua largement à assurer sa renaissance. Les nombreux et importants projets qu'il réalisa en notre ville sont là pour attester à la fois son inlassable activité et ses brillantes qualités d'artiste éclairé.

Le nom de Joseph Lousberg restera, pour nous, attaché à la restauration si intelligemment comprise qu'il fit successivement de l'ancienne maison Willems en Féronstrée (Musée d'Ansembourg), et de la Maison Curtius, notre Musée archéologique. Il consacra à ces entreprises délicates les meilleures années de sa vie. La mort l'a malheureusement empêché de réaliser intégralement l'œuvre qu'il avait rêvée; il comptait s'occuper cette année encore des travaux d'appropriation des extensions de nos locaux actuels.

J. Lousberg, qui était membre correspondant de notre Institut depuis le 26 mai 1889, laissera parmi nous le souvenir d'un collègue de relations agréables et d'une grande serviabilité, à la mémoire duquel l'Institut archéologique liégeois se fait un devoir de payer un juste tribut de reconnaissance.

L. R.

7e ANNÉE, N° 11. NOVEMBRE 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne son pas membres de l'*Institut*.
LE NUMÉRO : 0 FR. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége

Séance du 26 juillet 1912.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 30, sous la présidence de M. Max Lohest, président.

32 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; Em. Fairon, bibliothécaire; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, M. De Puydt, Th. Gobert, L. Halkin et G. Ruhl, membres effectifs; MM. A. Bouhon père, A. Bouhon fils, C. Bourgault, J. Breuer, E. Couvreux, P. Dandoy, Ch. Defrecheux, J. Dumont, I. Etienne, P. Faidel, A. Micha, l'abbé J. Moret, le Dr A. Raymond, Edm. Sacré, F. Sacré, Mlle L. Turin et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

En ouvrant la séance, M. le président fait part à l'assemblée de la perte que l'Institut vient de faire en la personne d'un de ses membres associés: Mme Louis Hardy-De Puydt; il rappelle les qualités de la défunte et ses générosités envers le Musée archéologique, auquel elle a légué, à sa mort, une superbe pièce d'argenterie liégeoise, un magnifique meuble Louis XVI et une intéressante sculpture ancienne.

Lecture du procès-verbal de la séance de juin et correspondance. — M le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* se poursuit normalement et que le fascicule 1 du tome de 1912 est à peu près complètement terminé.

Articles pour le Bulletin. — M. le président présente: 1° un travail de M. J. Destrée intitulé « *La plaque de Notger et un ivoire de la bibliothèque bodléenne d'Oxford* ». Sont nommés rapporteurs MM. G. Jorissenne, J. Brassinne et l'abbé J. Coenen; 2° un travail en collaboration de MM. J. Servais et J. Delheid, intitulé « *Le cimetière franc de Herstal* ». Sont nommés rapporteurs MM. M. De Puydt, L. Renard-Grenson et J. Hamal-Nandrin; 3° un travail en collaboration de MM. De Puydt, J. Hamal-Nandrin et J. Servais, intitulé « *Liége paléolithique* ». Sont nommés rapporteurs MM. M. Lohest, Ch. Fraipont et F. Vercheval; enfin 4° un travail de M. L. Renard-Grenson, intitulé « *Les invasions germaniques en Belgique* ». Sont nommés rapporteurs MM. G. Kurth, H. Pirenne et L. Halkin.

Communication de M. Em. Fairon: « Les premiers trusts à Liége dans l'industrie du fer ». — M. le président remercie et félicite M. Fairon de sa très intéressante communication.

Excursions archéologiques. — M. F. Sacré annonce à l'assemblée la prochaine excursion qui aura lieu le dimanche 28 juillet à Namur; il communique, d'autre part, la décision prise par le Comité des excursions de ne point organiser d'excursions pendant la période des vacances.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — M. Jules Thonet, avocat, à Liége, est élu, à l'unanimité, membre associé.

Affaires diverses. — Personne ne demandant la parole aux affaires diverses, la séance est levée à 6 h. 1/2.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LXVI. — STATUE DE VIERGE DE L'ECOLE DE DELCOUR

(XVIII^e siècle)

EGLISE DE LANTREMANGE.

La statue de la Vierge que reproduit le cliché ci-contre constitue un bon spécimen de sculpture en bois de l'école de Jean Delcour.

Cette statue qui, après avoir été primitivement polychromée, a été repeinte, mesure 0m83 de hauteur ; elle est, pensons-nous, fort peu connue, si même pas entièrement ignorée des artistes et des archéologues, reléguée qu'elle est sur un ancien maître autel, dans le baptistère de l'église de Lantremange.

Cette œuvre, qui n'est point signée, ne manque pas d'effet, grâce au fouillé et à l'ampleur bien harmonisée des draperies « claquant au vent », caractéristiques de Delcour et de son école.

La Vierge, dont les pieds reposent sur un croissant sous lequel gît écrasé le serpent à tête de monstre, se distingue par son visage d'une exquise douceur à la fois grave et mystique ; les yeux baissés, elle regarde le monde qui s'étend à ses pieds, adressant un regard de pitié aux fidèles qui l'implorent et vers lesquels l'Enfant Jésus qu'elle supporte, avance les bras comme pour les bénir. Ce dernier, à tête bouclée et à figure mutine, est traité avec un grand naturel. L'un des bras de l'Enfant est malheureusement brisé, de même que l'une des extrémités du croissant.

Cet intéressant petit groupe, qui n'est cependant point irréprochable dans son ensemble, va bientôt, par les soins vigilents de M. le curé Bourguignon (1), être réexposé à la dévotion des fidèles et occuper une place digne de lui dans l'église de Lantremange où se trouve déjà son pendant : une

(1) Je tiens à remercier ici M. l'abbé Bourguignon, curé de Lantremange, pour les divers renseignements qu'il m'a fournis, avec la plus grande amabilité, sur la statuette, objet de cette courte note.

belle statue de saint Sébastien, dont nous parlerons dans l'un des prochains numéros de la *Chronique*.

JULES PIRLET.

Fragment d'inscription romaine trouvé à Tongres.

Il y a quelques mois, le Musée archéologique de Liége est entré en possession de l'intéressant débris d'inscription romaine (1) exhumé récemment à Tongres, et dont on trouvera ci-dessous la reproduction :

· SAC
GETVS · CU
...*tub* (?)

Dimensions de la pierre : 0 m 30 × 0 m. 53.
Hauteur des lettres :
1re ligne : 124 m m.
2e ligne : 64 m m.

(1) Au sujet de l'annonce de la trouvaille, voyez ***Chronique archéologique de l'ancien pays de Liége***, 1912, p. 91.

Il s'agit évidemment d'une dédicace faite à une divinité: *sac(rum)*. Il y a un point séparatif devant S.

Dans la deuxième ligne, il reste un fragment du nom de celui qui avait fait la dédicace, peut-être avec d'autres : ...*getus* (1) *cu[m]*... Il y a un point séparatif entre S et C.

De la troisième ligne il ne subsiste que la partie supérieure de trois lettres, probablement TVB. On pourrait conjecturer: *cu[m... con]tub[ernalibus]* «avec ses compagnons d'armes», mais il y avait un ou plusieurs mots entre *cum* et *contubernalibus*.

Les dimensions des lettres font supposer que le monument était considérable, un temple ou un très grand autel.

Les caractères paraissent être de bonne époque, du IIe siècle ou du commencement du IIIe.

J.-P. WALTZING.

Donation Hardy-De Puydt au profit des Musées.

Par disposition testamentaire, Mme Marguerite De Puydt, veuve de M. Louis Hardy, a prié notre dévoué collègue M. Marcel De Puydt «*de remettre à un musée de la Ville à son choix*», une riche pièce d'argenterie, une terre cuite et un meuble liégeois.

Le samovar Louis XV, en argent gravé et ciselé, pèse 2200 grammes; il mesure au total 0m39 et porte le poinçon du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière (Ao 1763). Cette pièce remarquable d'orfèvrerie liégeoise, qui figura à l'*Exposition de l'Art ancien au pays de Liége* (2), est reproduite, PL. 91, no 4108, sous la dénomination de *Bouilloire à trois robinets*, dans l'album publié en 1905, par M. G. Terme. De forme Louis XIV, mais de décor Louis XV, elle est portée

(1) Comme noms en *getus*, on peut signaler, par exemple, deux noms de potiers, *Lugetus* (CIL, XIII, 3, 1991) et *Vegetus* (J. DÉCHELETTE, *Les vases ornés de la Gaule romaine*, t. I, pp. 178, 199, 302; CIL, XIII, 3, 10011, 130).

(2) *Exposition de l'Art ancien au pays de Liége*, catalogue général, classe IV (argenterie), no 4108.

schiste; il renfermait

ancien, on
por-

ace'

ancienne, vrai-
plus lignes d'in-

fondeur d'environ un
ces recouvraient un vaste
sol gisait un squelette, dont

sur ces trouvailles.

Ces déblais qu'ont nécessités les tra-
conduite de gaz, n'ont pas manqué de pro-
le terre-plein de la place Saint-Lambert,
trouvailles, dont quelques-unes ont présenté un
une détaillée et illustrée sera consacrée dans le
Chronique à ces découvertes.

Vieux-Liége. — La Ville a récemment acquis une série 73 dessins originaux dus au talent de M. Alfred Ista et ... des vues du Vieux-Liége.

... les vues les plus caractéristiques, signalons les suivantes: ... promenade de la Boverie en 1830, l'Eglise Saint-Adalbert en 1809, ... de la Cathédrale Saint-Lambert en 1802, Le Couvent des Dominicains et la Sauvenière en 1809, la Maison Porquin, Cornillon en 1849, rue Sœurs de Hasque en 1833, Fond de l'Empereur en 1874, Anciens moulins sur le Barbou en 1817, Intérieur du balloir de Bêche en 1860, Ruines de la porte des Croisiers en 1826, La Sauvenière en 1816, La Tour en Bêche après l'inondation de 1819, La Meuse sur Avroy en 1826, Coin de la rue Sainte-Véronique (vieilles maisons), l'église des Dominicains en 1817, Le moulin Winand (actuellement rue de l'Université) en 1816, etc.

Ces dessins intéressants ont été déposés à la Bibliothèque centrale.

X.

sur trois pieds ajourés, décorés de rocailles en relief; la panse, le corps et le couvercle sont ornés de lambrequins décorés de rocailles gravées; le couvercle est surmonté d'un bouquet de feuillage noué et les deux anses sont ajourées et creusées.

La terre cuite liégeoise offre une grande ressemblance avec un buste déjà en possession de l'*Institut archéologique* ; elle représente une aïeule de feu Alexandre Hardy, de Tongres. L'origine exacte de cette curieuse figure de vieille femme sera donnée ultérieurement.

Ces deux pièces ont été déposées à la Maison Curtius, en mémoire et souvenir de la défunte.

Quant au meuble liégeois, c'est un rare et remarquable buffet Louis XVI, d'un bon style et dans un parfait état de conservation. Il a provisoirement été déposé au rez-de-chaussée du musée d'Ansembourg, suivant accord entre MM. le bourgmestre Gustave Kleyer et Marcel De Puydt.

Lorsque les appropriations en cours seront terminées, la Ville et M. Marcel De Puydt décideront si ce beau spécimen de mobilier liégeois ne doit pas avoir sa place définitive à la Maison Curtius.

De petites plaques en cuivre rappellent ces dons généreux et l'utile exemple donné par notre regrettée collègue, Mme Hardy-De Puydt, décédée à Liége le 3 mai 1912.

J. G.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Saint-Barthélemy. — Les travaux de restauration de la cha
qui abrite, en l'église Sa[illegible]élemy, les célèbres fonts baptism
ont provoqué qu[illegible]ries intéressantes, que le manq
place ne nou[illegible]consigner dans notre « Petite
[illegible]ussi qu'en démontant le dalla
[illegible]arreaux d
[illegible]res à co

7e ANNÉE, N° 12. DÉCEMBRE 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 27 octobre 1912.

— — —

Présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

36 membres sont présents: MM. le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, Th. Gobert, L. Ledru, F. Magnette, G. Rasquin, et G. Ruhl, membres effectifs; MM. le Dr F. Bidlot, A. Bouhon père, A. Bouhon fils, J. Bouvy, J. Closon, P. Closset, E. Couvreux, le chevalier M. de Mélotte, Ch. Demany, P. Dandoy, J. Dumont, M. Gérimont, E. Guerette-Douxchamps, F. Ledent, le colonel Loiselet, A. Massart, J. Mativa, A. Micha, G. Lhoneux, le Dr A. Raymond, H. Servais, C. Simonis et Ch. Thonet, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, J. Hamal-Nandrin, J. Breuer, L. de Buggenoms, le Dr B. Wibin et Th. de Lannoy.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le vice-président adresse un souvenir ému à la mémoire des membres décédés pendant la période des vacances: MM. le sénateur Walter de Sélys, Paul Demany, Joseph Lousberg, Alfred Béquet, Jules Pety de Thozée.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la

Nécrologie.

Le 13 octobre dernier, notre Institut a perdu le doyen d'âge de ses membres, M. Jules Pety de Thozée, consul général honoraire de Belgique, ancien membre de la Chambre des Représentants, ancien membre du Conseil héraldique, etc.

Entré à l'Institut le 31 mai 1850 (l'année même de la fondation de la Société), il était donc des nôtres depuis plus de 62 ans!

Après avoir séjourné de nombreuses années à l'étranger, il s'était définitivement fixé en notre ville, au terme de sa carrière diplomatique; il n'avait pas tardé à revenir parmi nous et à nous donner, pour notre ***Bulletin***, deux études intéressantes, l'une intitulée *Le poète liégeois Henri de Walef* (t. XXXVIII [1908], pp. 256-304), l'autre concernant *Le Crésus liégeois Jean Curtius, seigneur d'Oupeye, et sa famille* (t. XL [1910], pp. 65-97).

En reconnaissance de son long attachement à notre Société, nous l'avions appelé, le 30 janvier 1910, à siéger parmi nos membres efffectifs.

Jules Pety de Thozée était un homme de haute distinction et d'une affabilité peu commune.

L. R.

Au moment de tirer, nous apprenons la mort, après une maladie de quelques jours seulement, d'un des plus considérés de nos membres, M. Stanislas Bormans; nous lui consacrerons une notice nécrologique dans le n° de décembre de cette *Chronique*.

7e ANNÉE, N° 12. DÉCEMBRE 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 27 octobre 1912.

Présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

36 membres sont présents: MM. le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, Th. Gobert, L. Ledru, F. Magnette, G. Rasquin, et G. Ruhl, membres effectifs; MM. le Dr F. Bidlot, A. Bouhon père, A. Bouhon fils, J. Bouvy, J. Closon, P. Closset, E. Couvreux, le chevalier M. de Mélotte, Ch. Demany, P. Dandoy, J. Dumont, M. Gérimont, E. Guerette-Douxchamps, F. Ledent, le colonel Loiselet, A. Massart, J. Mativa, A. Micha, G. Lhoneux, le Dr A. Raymond, H. Servais, C. Simonis et Ch. Thonet, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, J. Hamal-Nandrin, J. Breuer, L. de Buggenoms, le Dr B. Wibin et Th. de Lannoy.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le vice-président adresse un souvenir ému à la mémoire des membres décédés pendant la période des vacances: MM. le sénateur Walter de Sélys, Paul Demany, Joseph Lousberg, Alfred Béquet, Jules Pety de Thozée.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la

Nécrologie.

Le 13 octobre dernier, notre Institut a perdu le doyen d'âge de ses membres, M. Jules Pety de Thozée, consul général honoraire de Belgique, ancien membre de la Chambre des Représentants, ancien membre du Conseil héraldique, etc.

Entré à l'Institut le 31 mai 1850 (l'année même de la fondation de la Société), il était donc des nôtres depuis plus de 62 ans!

Après avoir séjourné de nombreuses années à l'étranger, il s'était définitivement fixé en notre ville, au terme de sa carrière diplomatique; il n'avait pas tardé à revenir parmi nous et à nous donner, pour notre ***Bulletin***, deux études intéressantes, l'une intitulée *Le poète liégeois Henri de Walef* (t. XXXVIII [1908], pp. 256-304), l'autre concernant *Le Crésus liégeois Jean Curtius, seigneur d'Oupeye, et sa famille* (t. XL [1910], pp. 65-97).

En reconnaissance de son long attachement à notre Société, nous l'avions appelé, le 30 janvier 1910, à siéger parmi nos membres effectifs.

Jules Pety de Thozée était un homme de haute distinction et d'une affabilité peu commune.

L. R.

Au moment de tirer, nous apprenons la mort, après une maladie de quelques jours seulement, d'un des plus considérés de nos membres, M. Stanislas Bormans; nous lui consacrerons une notice nécrologique dans le n° de décembre de cette *Chronique*.

7e ANNÉE, N° 12. DÉCEMBRE 1912.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 27 octobre 1912.

Présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

36 membres sont présents: MM. le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, Th. Gobert, L. Ledru, F. Magnette, G. Rasquin, et G. Ruhl, membres effectifs; MM. le Dr F. Bidlot, A. Bouhon père, A. Bouhon fils, J. Bouvy, J. Closon, P. Closset, E. Couvreux, le chevalier M. de Mélotte, Ch. Demany, P. Dandoy, J. Dumont, M. Gérimont, E. Guerette-Douxchamps, F. Ledent, le colonel Loiselet, A. Massart, J. Mativa, A. Micha, G. Lhoneux, le Dr A. Raymond, H. Servais, C. Simonis et Ch. Thonet, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, J. Hamal-Nandrin, J. Breuer, L. de Buggenoms, le Dr B. Wibin et Th. de Lannoy.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le vice-président adresse un souvenir ému à la mémoire des membres décédés pendant la période des vacances: MM. le sénateur Walter de Sélys, Paul Demany, Joseph Lousberg, Alfred Béquet, Jules Pety de Thozée.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la

Douze ans plus tard, le 14 mars 1737, Piette prenait, parmi les échevins de Liége, la place qu'avait rendue vacante, le 27 janvier précédent, la mort de Léopold-Joseph de Bonhome.

Fig. 2.

Fig. 3.

Notre échevin épousa, en 1740, Barbe de Coune, qui lui donna sept enfants.

Il fit son testament, le 21 septembre 1753, et mourut le lendemain, dans la maison qu'il occupait alors en la paroisse Saint-Séverin. Piette faisait partie du Conseil privé.

Son bâton échevinal, qui fut donné au Musée archéologique par feu M. du Vivier de Streel, ancien curé de Saint-Jean à Liége, est, comme d'habitude, peint en rouge, à l'exception d'une sorte d'ovale où s'inscrivent les armoiries du possesseur: écu d'argent à la fasce de sable accompagnée de cinq roses de gueules boutonnées d'or (1).

L'écu est timbré d'un casque d'acier grillé, orné d'un bourrelet et de lambrequins d'argent et de gueules, et a pour cimier une rose de gueules à bouton d'or avec deux feuilles de sinople.

Le bâton magistral (fig. 3) a appartenu à Evrard-Urbain de Fossoul. Il est revêtu d'une couche de couleur blanche; l'extrémité supérieure est dorée et le bout inférieur peint en noir.

Vers le haut, le bâton porte une décoration où figurent, sur un écu de forme elliptique, les armoiries du personnage: de gueules à la bande d'or

(1) M. de Borman donne pour les armes de Piette, un écu d'or à la fasce de gueules, accompagnée comme ci-dessus.

chargée de trois manches de sable et accompagnée de trois étriers d'argent.

L'écu est timbré d'un casque grillé d'or, de face, sans lambrequins, mais surmonté d'un bourrelet et d'une tête d'aigle d'or comme cimier.

Sur le dessus du bâton est peint un lambrequin et, sous l'écu, on remarque une coquille où on lit la date 1771.

Celle-ci désignait l'année où, pour la première fois, de Fossoul fut appelé aux fonctions de bourgmestre; il les remplit du 22 septembre 1771 au 20 septembre 1772; du 19 septembre 1779 au 24 septembre 1780, il occupa encore cette haute situation (1).

Fossoul était né à Liége le 20 janvier 1733; son père se nommait Jean-Evrard Fossoul et sa mère Marguerite Absil. Notre bourgmestre épousa Marie-Françoise Dozin qui le précéda dans la tombe.

En 1755, Fossoul avait acheté, moyennant une somme de 21.600 livres tournois, non compris les droits de greffe, la charge de mambour de la cité. Il la conserva jusqu'au 23 mai 1788, où il la céda à son fils, Hubert-Joseph-Evrard Fossoul; celui-ci ne l'abandonna qu'au 27 juillet 1794, et fut ainsi le dernier mambour qu'ait eu la cité.

Deux ans auparavant, en 1792, l'ancien bourgmestre, son épouse « marchande de la 2e classe » et leur fils, le mambour, occupaient une maison de la rue Féronstrée.

Un décret du 22 décembre 1809 appela Evrard-Urbain de Fossoul à faire partie du Conseil général de l'Ourthe; il fut installé dans cette charge le 15 février suivant. Ce fut le 13 mai 1820 qu'il mourut en laissant deux enfants, dont l'ex-mambour signalé plus haut. Sa fortune fut évaluée alors de 8 à 10.000 francs de rente.

Son bâton magistral fut conservé à l'hôtel de ville, dans le cabinet du secrétaire communal, jusqu'en 1907.

Ces bâtons étaient offerts par la cité aux bourgmestres entrant en fonctions (2). C'est ainsi, qu'en 1778, par exemple,

(1) Nous empruntons les renseignements sur ce personnage à Ophoven, *Continuation du recueil héraldique*. Liége, Vve S. Bourguignon, 1783, pp. 205 et 235; T. Gobert, *Les rues de Liége*, t. I, p. 504, 2 et t. II, pp. 320, 2 - 321, 1; *Journal de Liége*, 1820, n° 118; Archives provinciales de Liége (renseignements fournis par feu le Dr J. Alexandre).

(2) Voy. T. Gobert, *Bâton magistral*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liége*, t. II (1907), pp. 55-56

la Ville paya 12 florins Brabant à Gérard, pour avoir peint le bâton du bourgmestre d'Othée; l'année suivante, les deux bâtons magistraux furent décorés par Stéphani, au prix de 16 florins Brabant; l'un de ces deux bâtons est celui que nous venons de signaler.

JOSEPH BRASSINNE.

Les dernières trouvailles de la place Saint-Lambert.

L'établissement d'une conduite d'eaux alimentaires a remis à jour, cette année encore, une partie des vénérables fondations de la cathédrale de Saint-Lambert.

Pendant deux mois, sa majestueuse ossature souterraine est restée visible.

La tranchée avait traversé la rue Léopold dans toute sa longueur, puis, transversalement, la rue sous la Grande-Tour ancienne, puis une partie de la rue sous la Petite-Tour ancienne et avait finalement débouché dans le cimetière de Notre-Dame aux Fonts (voyez plan fig. 1 en A), où furent rencontrés de nombreux ossements et deux squelettes bien conservés gisant sous de grandes dalles de schiste. La tranchée passa ensuite sous les voies des tramways, sous lesquelles furent trouvés deux sarcophages, en B; l'un d'eux, sur lequel on avait bâti un mur qui dut appartenir à l'un des bâtiments à l'usage des enfants de chœur de la cathédrale (1), a en grande partie été sauvé. Plus loin, en C, apparut le dépôt romain qui donna de nombreux fragments de tuiles (*tegulae* et *imbrices*), de grands carreaux, des morceaux importants d'enduit portant de la peinture à fresque rouge avec bordure blanche, de nombreux clous dont plusieurs en T, un pilier d'hypocauste carré (trouvé en place et formé de carreaux de terre cuite réunis par d'énormes joints de mortier [aujourd'hui au Musée archéologique]) et un fragment de colonne en un grès blanc et rose, fort beau, orné d'une bague à sa partie supérieure et qui pourrait avoir appartenu à une colonne dorique. Son diamètre est de 0m30 à la partie haute;

(1) Voyez le plan d'ensemble de la Cathédrale et de ses annexes dans X. VAN DEN STEEN, *La Cathédrale de Saint-Lambert à Liége* et A. HOCK, *Liége au XVe siècle*.

la hauteur de la colonne devait atteindre environ 2m90. Le dépôt romain continua jusqu'en D, puis s'arrêta contre une muraille oblique qui n'appartient pas aux constructions de 1185, les seules facilement identifiables dans cet amoncellement de murs qui sillonnent la place Saint-Lambert.

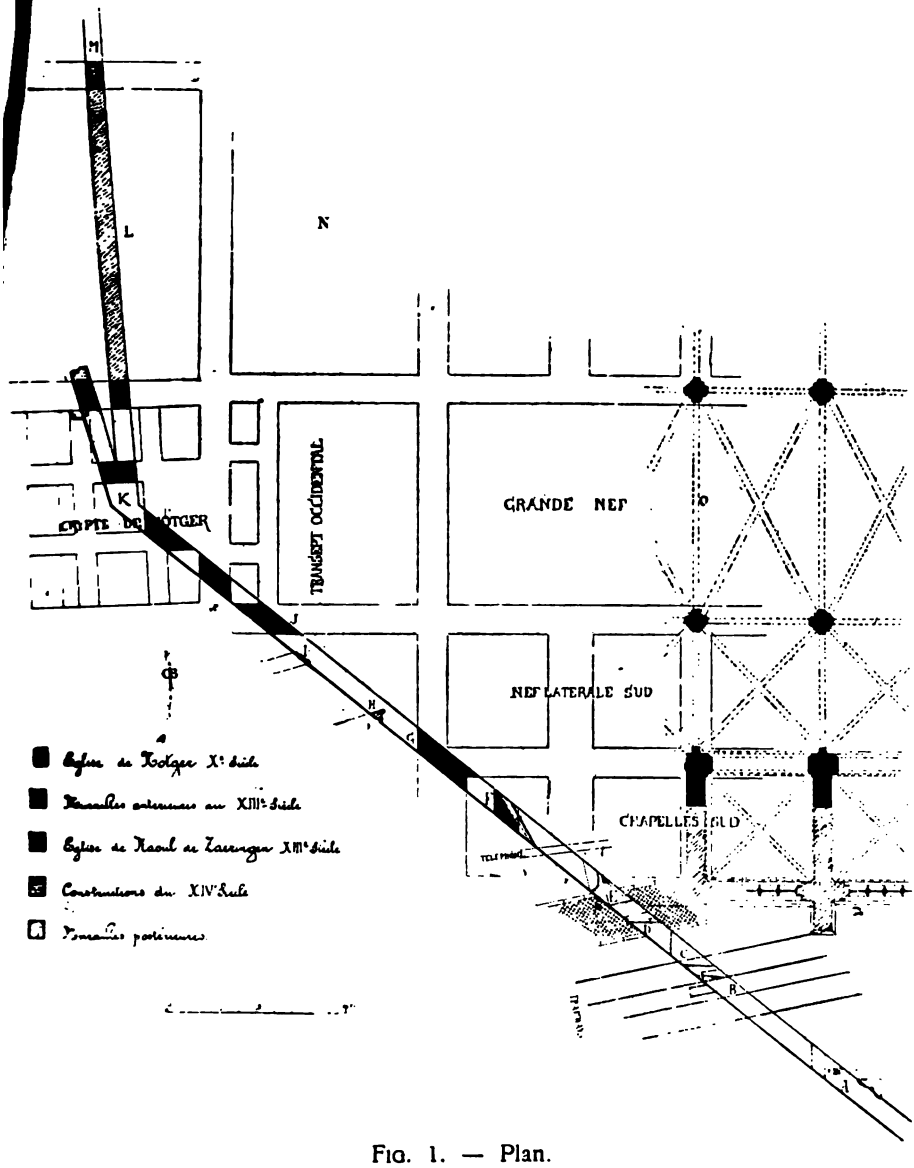

FIG. 1. — Plan.

En E, existait la partie basse des deux chambranles d'une porte qui avait dû donner accès à un réduit encore rempli de chaux. Il faut peut-être voir là une installation provisoire datant d'un peu plus d'un siècle, de l'époque où l'on débitait les restes vénérés de l'antique église.

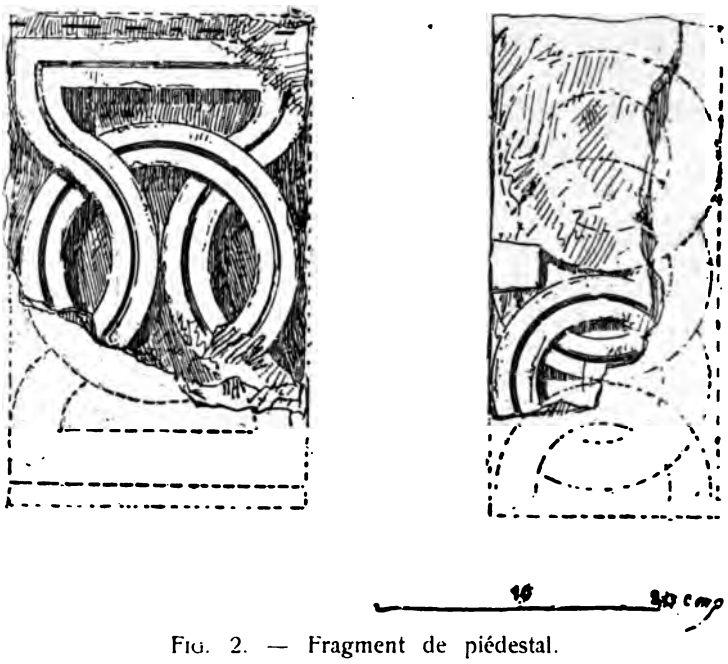

Fig. 2. — Fragment de piédestal.

A cet endroit aussi, aurait dû être rencontré le mur extérieur, vers le Sud, de la cathédrale, mur dans lequel se trouvaient les fenêtres éclairant les chapelles latérales du XIV^e^ siècle et contre lequel s'appuyaient les contreforts. Mais nous n'avons pu en trouver la moindre trace; nous avons pourtant recueilli de très nombreux et très beaux morceaux d'un fenestrage riche du XIV^e^ siècle, dont les profils ressemblent étrangement à ceux du chœur de l'église de Saint-Denis qui est de 1352 (1). En avançant encore, on trouva en F un bout de mur de 1185, mais qui avait perdu toute utilité après la construction des chapelles — à cet endroit se trouvait donc la première de ces chapelles à partir de l'Ouest,

(1) Voy. Th. Gobert, *Les Rues de Liége*, tome I, p. 393.

celle que Van den Steen dit de Notre-Dame des Bonnes Nouvelles ou des Bonnes Aventures — puis, en G, une maçonnerie épaisse, rencontre de la muraille Est du bras Sud du transept occidental et de l'ancien mur extérieur vers le Sud de la cathédrale de Raoul de Zahringen. Le mur du transept paraissait formé de deux maçonneries différentes : la supérieure extraordinairement solide, l'inférieure beaucoup moins bonne. Cette dernière partie était peut-être une fondation de la cathédrale notgérienne. En démolissant le second mur, on y rencontra, employé comme moellon, un fragment de piédestal (fig. 2), spécimen important, et surtout fort rare, de notre art roman. Cet ornement paraît appartenir au XII[e] siècle et serait donc un reste d'une transformation ou reconstruction de l'église de Notger. Il n'y a dans ce morceau aucune interprétation florale, aucun rinceau, mais des ornements géométriques, rappel des ornements byzantins.

Aux environs du mur F, fut trouvé un reste de bandeau orné copieusement (fig. 3) et qu'il serait très difficile d'identifier, vu le menu fragment qu'on en possède, mais qui, au point de vue du travail, pourrait bien être contemporain du morceau précédent ou même lui être quelque peu antérieur.

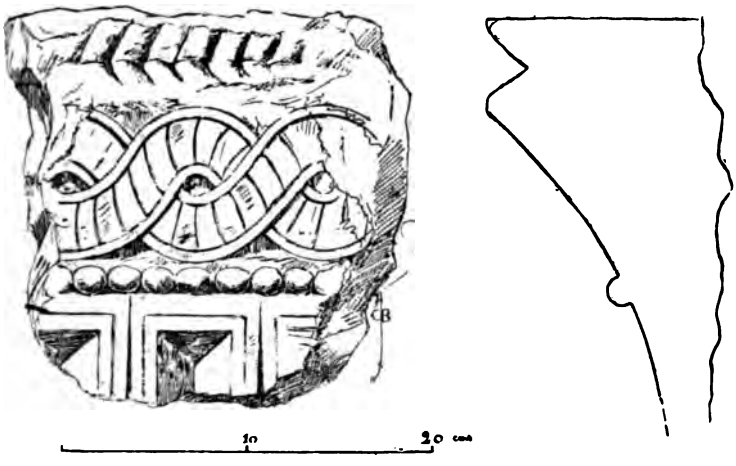

FIG. 3. — Reste de bandeau orné.

La tranchée coupa bientôt en H et I deux murs déjà vus en 1907 et certainement antérieurs, vu leur situation, à

1185, puis, encore le mur séparatif J de la partie centrale et du bras Sud du transept occidental, pénétra en K, dans la crypte de Notger dont on put revoir quelques fondations et le beau pavement rose, puis, en avançant encore, traversa en L, la tour de sable Nord, dont rien n'a été retrouvé. Seule, existait à cet endroit, une formidable fondation, composée de blocs énormes de grès houiller, liés à l'aide d'un solide mortier, assise majestueuse sur laquelle, malheureusement, plus rien ne restait. Elle était terminée au Sud et au Nord par deux murs peu épais, 1m50 seulement. On n'osa l'entamer. En M, on mit à jour un beau crochet du XIIIe siècle (fig. 4), dont la forme est suffisamment rare chez nous pour mériter d'être reproduite, fragment sans doute d'un pinacle de l'église de Raoul de Zahringen.

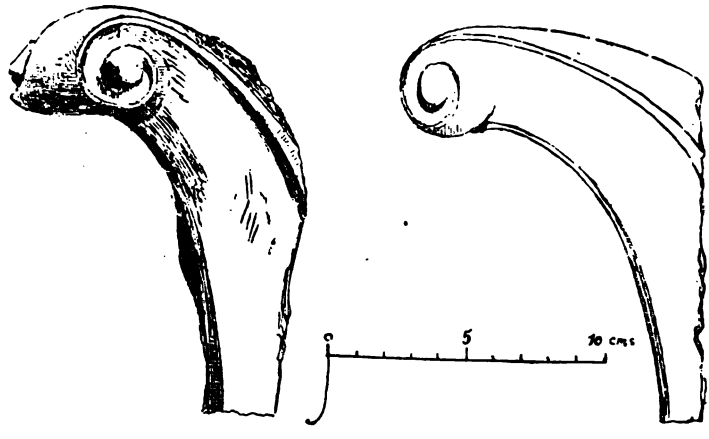

Fig. 4. — Crochet du XIIIe siècle.

Plus loin, on traversa la chapelle Saint-Materne, où furent mis à jour des fragments d'une porte en bois, avec ses clous, des moulures en calcaire du XIIIe siècle et une base de colonne de la même époque. Puis, ce fut l'Hôtel de Stockhem, aux multiples murs et au puits voûté en coupole, etc.

La tranchée sortait là de la cathédrale et de ses dépendances.

En N, est l'hypocauste et en O, on trouva en 1907, la sépulture d'Albert de Cuyck.

* * *

Pour faciliter la compréhension du plan (fig. 1), nous avons, vers l'Est, reconstitué une travée de la cathédrale, dans ses vraies dimensions. En noir sont les constructions du XIII[e] siècle: les piles de la grande nef et le mur extérieur ancien avec ses hauts contreforts recevant les doubles arcs-boutants, mur troué au XIV[e] siècle pour la construction des chapelles (hachurées), dont une fenêtre a été retrouvée en morceaux, lors de ces derniers travaux.

CAMILLE BOURGAULT.

NOS COLLECTIONS

Durant le trimestre écoulé, nos collections se sont accrues d'une série de dons et d'achats.

Dons.

a) de *Mademoiselle Saubert, institutrice à Liége*: un flacon en verre verdâtre, à long col et panse renflée, d'un poids relativement considérable; trouvé dans une ancienne pharmacie à Hasselt;

b) de *M. le D[r] Ch. Firket, professeur à l'Université*: une lame de silex recueillie à la Baraque Michel, près de la frontière;

c) de *M. C. Bourgault, architecte*: un dessin à la plume de l'hypocauste de la place Saint-Lambert à Liége.

Achats.

a) un gobelet en verre décoré de gravures au diamant (scènes de chasse) et portant l'inscription: VIVE HARY RENI;

b) quatre verres à vin liégeois, à pied en forme de gaîne;

c) un grand calice en verre, à couvercle, mesurant 0[m]48 de hauteur, décoré au pied de motifs à la pince; le couvercle est surmonté d'une croix nimbée;

d) un petit vase à long col évasé, en verre de couleur (blanc et bleu), muni de deux anses à enroulements et ornements à la pince;

e) un fragment d'inscription romaine; petit bas-relief de l'époque belgo-romaine; provenance: Tongres;

f) six anciennes cuillers en étain et quatre monnaies liégeoises (XVII[e] siècle) trouvées rue Pont-Mousset à Liége, au cours de travaux de voirie;

g) un petit cheval sellé et bridé, en verre (liégeois?);

Dépôts.

a) fragments de pierres sculptées, débris de tuiles, fers, etc., d'époques diverses, etc. Provenance: déblais de la place Saint-Lambert à Liége.

Dépôt de la Ville de Liége.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. Paul Magnette, un de nos concitoyens établis à Leipzig, la lettre dont le texte suit:

Leipzig, 5 - 11 - 1912.
Promenadenstrasse, 14 pt.

Monsieur le Directeur,

J'ai recours à votre obligeance pour vous demander le renseignement suivant: je suis occupé à rédiger un ***Dictionnaire des musiciens de Wallonie*** et je fais appel à tous les musiciens professionnels, amateurs, collectionneurs, etc. de ce pays pour obtenir des renseignements sur les musiciens wallons peu connus ou ignorés, sur la richesse des bibliothèques privées, etc.

Je vous serais très obligé de vouloir bien insérer quelques lignes à ce sujet dans votre revue, et je vous en remercie vivement d'avance.

En attendant, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à mes sentiments les plus distingués.

Paul Magnette.

Nous recommandons à nos lecteurs les desiderata de M. P. Magnette, en les priant de vouloir bien adresser directement à ce dernier à Leipzig, Promenadenstrasse, 14 pt., les communications qu'ils auraient à lui faire.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Graveurs liégeois. — La Ville, qui possède une très importante collection de gravures et de dessins de maîtres anciens, collection actuellement rassemblée au Musée dit d'Ansembourg, a eu la bonne fortune d'acquérir récemment une suite intéressante de productions de nos anciens artistes liégeois; c'est ainsi qu'elle a pu enrichir ses séries d'une dizaine de gravures, en sanguine, du maître Gilles Demarteau, d'une estampe de Varin, de deux dessins de Lairesse, etc.

En Hors-Château. — Notre Institut archéologique a eu à s'occuper, il y a quelque temps, de la question de la restauration de la rue Hors-Château, si pittoresque et si riche en vieilles maisons.

La section liégeoise des « Amis de l'Art wallon » s'étant émue à son tour du danger que couraient certains édifices de cette curieuse artère du Vieux Liége, de se voir « modernisés », vient de se joindre à notre Institut en vue d'entamer une active campagne en faveur du maintien du site urbain admirable du « Foû Tchestai ».

Vieux monuments. — Nous devons à l'obligeance de M. G. Ruhl, l'inlassable secrétaire du Comité provincial de la Commission royale des monuments, la liste de nos constructions du pays liégeois classées en 1912 par les soins de la dite commission dans la 3e catégorie de nos monumeuts :

A) Edifices du culte: 1) le chœur de l'église de Bilstain; 2) la tour, la nef et le portail de l'église de Seilles; 3) l'église de Soiron; 4) le chœur et les trois travées de la nef y attenant, ainsi que les deux chapelles absidales de l'église de Liers.

B) Edifices civils: 1) l'ancienne abbaye de Stavelot (hospice, hôtel de ville, tour de la vieille église); 2) l'hôtel de ville de Visé et la maison « de Sluse » y attenant; 3) les trois bastions de la citadelle de Liége qui s'élèvent du côté de la Meuse.

La Commission royale des monuments (de Bruxelles), a, de plus, émis le vœu que les fossés de cette forteresse soient conservés et qu'on relie à l'enceinte les deux demi-lunes qui regardent la campagne.

Donation de tableaux anciens. — Nos divers journaux locaux ont déjà annoncé l'importante donation de tableaux qu'ont faite à la Ville de Liége Mlle Léontine Berleur et M. l'ingénieur Adolphe Berleur. Il s'agit d'une collection de 37 toiles, parmi lesquelles des œuvres de grande valeur. On cite notamment une superbe composition du peintre hollandais Thierry Hals (1580-1656), des œuvres de Jacques van Artois, de Philippe de Champagne, d'Ignace van Regemoorter, de Ruysch; l'école liégeoise est notamment représentée par Bertholet Flémalle, B. Viellevoye, etc.

Plusieurs œuvres modernes, de réelle importance, complètent cette donation, qui fait le plus grand honneur aux deux mécènes qui en sont les auteurs.

Rue du Palais. — Nous avons déjà eu l'occasion de signaler quelques heureuses restaurations d'anciennes façades dues à l'initiative de particuliers. Un bien utile exemple a, tout récemment encore, été donné par M. l'avocat J.-M. Remouchamps ; ami et protecteur éclairé de notre vieille architecture locale, il a fait reconstituer, dans leur aspect primitif, les façades de deux de ses immeubles de la rue du Palais.

Restituées dans leurs moindres détails, avec leurs ferronneries, leur appareil de briques, leurs pans de bois et leurs petits carreaux, ces deux façades, dont l'une recevra prochainement le mémorial Edouard Remouchamps, produisent le meilleur effet; elles font en même temps revivre le caractère archaïque de la rue du Palais, où l'on remarque encore plusieurs constructions anciennes des plus intéressantes.

X.

Nécrologie.

Notre Institut a fait une perte particulièrement sensible en la personne de M. Stanislas Bormans, décédé à Liége le 15 novembre dernier.

Fils de l'un des fondateurs de notre Institut, St. Bormans s'était, de bonne heure, intéressé à nos travaux. Il avait 25 ans, lorsqu'en séance du 28 novembre 1859, il fut nommé membre effectif et secrétaire de notre Société.

Dès ce moment, il prit une part prépondérante à l'organisation scientifique de notre Institut; il n'y eut pas de question qui ne retînt son attention ou qui ne fût, de sa part, l'objet d'un examen approfondi.

Stanislas Bormans était bien alors l'âme de notre Société; nos procès-verbaux, tout comme ses propres rapports annuels, témoignent quatorze années durant, de son labeur incessant.

En février 1873, St. Bormans se vit contraint d'abandonner le secrétariat. Son départ pour Namur, où l'appelaient ses nouvelles fonctions de conservateur des archives de l'Etat, suscita à Liége d'unanimes regrets et l'Institut, désireux de lui manifester sa profonde reconnaissance, lui décerna, par acclamations, le titre de secrétaire honoraire.

Pendant les neuf années qu'il passa loin de Liége, Stanislas Bormans resta de cœur avec nous, et suivit attentivement nos travaux, comme en témoignent les trois mémoires qu'il nous envoya pour notre ***Bulletin***.

Dans le courant de 1882, ses occupations professionnelles le ramenèrent à Liége. Il s'empressa de rentrer dans nos rangs et, en séance du 26 mai de cette même année, il se vit appelé à siéger à nouveau parmi nos membres effectifs.

Sept mois plus tard, à l'assemblée du 29 décembre, ses collègues l'investirent à l'unanimité des fonctions de secrétaire qu'il avait remplies avec tant d'éclat de 1860 à 1873.

Sa rentrée à l'Institut devait valoir à ce dernier une nouvelle ère de prospérité. Malgré ses multiples occupations, St. Bormans se consacra à notre œuvre avec une ardeur toute juvénile.

Mais ses fonctions officielles l'accaparant toujours davantage, il dut se décider à abandonner définitivement, en janvier 1886, la charge de secrétaire devenue désormais trop lourde pour lui.

En reconnaissance de ses éminents services, l'Institut l'appela à la vice-présidence, en 1887, et, l'année suivante, à la présidence.

Dans ces deux mandats successifs, St. Bormans se montra aussi dévoué que par le passé, n'ayant d'autre souci que celui de servir utilement notre cause et de donner à nos travaux une impulsion toujours plus vive.

En 1901, il se laissa de nouveau porter à la vice-présidence, pour occuper une dernière fois, en 1902, le fauteuil présidentiel.

Depuis lors, plusieurs fois pressenti, il ne crut plus pouvoir nous prêter son concours actif d'autrefois. Les nombreuses commissions officielles dans lesquelles il siégeait, notamment à l'Académie royale de Belgique et à la Commission royale d'histoire, et les ménagements que lui imposa son état de santé, l'eussent empêché de se consacrer, comme il l'aurait voulu, à notre Société.

St. Bormans n'en continua pas moins à nous rendre des services signalés. Il n'y eut pas d'année qu'il ne fût rapporteur de l'un ou de l'autre mémoire inséré dans notre ***Bulletin***. Il y a six mois à peine, il venait encore nous prodiguer ses conseils dans la délicate question de révision de nos statuts organiques!

Le rôle de St. Bormans à l'Institut archéologique fut particulièrement fécond, et c'est en grande partie à lui que notre Société est redevable de la place en vue qu'elle occupe aujourd'hui parmi les sociétés scientifiques du pays.

Secrétaire inlassable pendant de nombreuses années, St. Bormans fut, par la suite, un président accompli et hautement estimé, dont les avis faisaient autorité et dont les caractère droit, loyal et digne était unanimement apprécié.

Il fut encore pour notre ***Bulletin*** un collaborateur aussi précieux qu'assidu; de 1860 à 1889, il ne lui donna pas moins de 42 articles (mémoires, notices ou notes); parmi les plus remarquables de ces travaux, nous nous bornerons à signaler les suivants: ***Tables généalogiques des manuscrits de Le Fort, conservés aux archives de l'Etat à Liége. Notice sur J. G. et J. H. Le Fort*** (t. IV [1860], pp. 321-347). ***Tables***, 1re partie (***Ibidem***, pp. 349-496); ***Tables***, 2e partie (t. V [1862], pp. 395-501); ***Tables***, 3e partie (t. VI [1863], pp. 131-253). — ***Chambre des finances des princes-évêques de Liége. Table des octrois et rendages*** (t. VII [1865], pp. 1-105). — ***Premier rapport sur les fouilles archéologiques à Juslenville*** (t. IX [1868], pp. 135-156). — ***Second rapport sur les fouilles archéologiques à Juslenville*** (t. IX, [1869], pp. 431-450). — ***Troisième rapport sur les fouilles archéologiques à Juslenville*** (t. X, [1870], pp. 51-77). — ***Les seigneuries féodales de l'ancien pays de Liége***; 1er article, Aaz-Aublain (t. VIII [1866], pp. 473-507); 2e article, Awirs-Drolenvaux (t. IX [1868], pp. 157-273); 3e article, Ehein-Freloux (***Ibidem***, pp. 451-490); 4e article, Ham-Kinkempois (t. X [1870]; pp. 111-174); 5e article, Landelies-Warfusée (***Ibidem***, pp. 313-460).

En St. Bormans enfin, nous avons perdu le doyen d'âge de nos membres: il était des nôtres depuis 53 ans!

L. R.

AVIS.

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1913, seront mises en circulation vers le 15 janvier. Nos membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la ***Chronique*** (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

Absil., Marguerite, épouse de Jean-Evrard Fossoul, 121.

Adalbéron, évêque de Metz, 43.

Apollon, Le dieu, 87.

Aps. Jean d', prince-évêque de Liége. 8.

Autriche, Georges d', prince-évêque de Liége, 7, 8.

Bassenge, Jean-Nicolas, 32. — Nicolas, 99.

Bavière, Ernest de, prince-évêque de Liége, 7, 8. — Jean-Théodore de, prince-évêque de Liége, 113.

† Bequet, Alfred, membre décédé, 108.

Berg, lez-Tongres, 89.

Bilstain, 129.

Bonhome, 6, 52. — Léopold-Joseph de, échevin de Liége, 120.

† Bormans, Stanislas, membre défunt, 116. 130.

Boussar, Anne, épouse de Jean Fabri, 91.

Braye, Remi de, curé de Ramet, 83, 84, 85.

† Capelle, Nestor, membre décédé, 80.

Champagne, Philippe de, peintre, 129.

Charles le Chauve, 68.

Chestret, Nicolas de, 76.

Chokier, Agnès de, épouse d'André Taxillis, 106. — Pierre de, 106.

Clermont, 105.

Cockerill, 2.

Cournand, M. de, 77, 78.

Curtius, Jean, 7.

Cuyck, Albert de, prince-évêque de Liége, 126.

Dammartin, Rasse de, 2.

Danzel, Catherine, 106.

Deneef, bourgmestre de Seraing, 83.

Dozin, Marie-Françoise, épouse d'Evrard-Urbain Fossoul, 121.

Dubois, 16, 77.

Dujardin, Joseph, 62.

Fabre d'Eglantine, 99.

Fabri, 77. — Jean, 91.

Fortune, La déesse de la, 88.

Fossoul, Evrard-Urbain de, bourgmestre de Liége, 120, 121. — Jean-Evrard, 121.

Grétry, 99.

Hals, Thierry, peintre, 129.

Henkart, 33, 75, 99.

Hercule, Le dieu, 88.

Hovins, 28.

Jamar, Jeanne, épouse de Pierre-François Piette, 119.

Kessel, 86.

Lameth, Ch. de, 78
Lantremange, 110.
Liége, Les Dominicains, 59. — L'hôtel de Harlez de Deulin, 79. — Maison Curtius, 24. — Maison Grétry, 3. — Saint-Adalbert, 62. — Sainte-Aldegonde, 71. — Salle Wittert, 36.
Liers, 129.
Longchamps, Catherine de, abbesse du Val-Benoit, 6, 12.
Louis XVI, 75.
† Lousberg, Joseph, architecte de la Ville de Liége, membre décédé, 108.

Maestricht, 86, 87, 88.
Marck, Engelbert de la, prince-évêque de Liége, 90.
Marihaye, 105.
Merode, Jean de, seigneur du château de Huy, 104.
Mirabeau, 76.
Moye, 105.
Moxhon, La famille, 64.

Nizet, 6.
Notger, 125.

Odilienberg, 89.
Othée, d', 122.
Oultremont de Wégimont, Le comte Charles d', 105.

† Pety de Thozée, Jules, membre décédé, 116.
Pierpont, Hugues de, prince-évêque de Liége, 8.
Piette, Pierre-François, 119. — Théodore, échevin de Liége, 119.
Plainevaux, 105.
Regemoorter, Ignace de, peintre, 129.
Remouchamps, Edouard, 130.
Reynier, Ant. 99. — Aug.-B., 33, 73.
Rimière, 105.
Ruysch, peintre, 129.

Sclessin, 36.
Seilles, 129.
Simonis, Catherine de, épouse de Michel Taxillis, 106.
Soiron, 129.
Stavelot, 129.
Steen, van den, 125.

Taxillis, André, 106. — Michel, 106. — Michel, fils du précédent, abbé du Val-Saint-Lambert, 103-106.
Théophano, abbesse d'Essen, 43.
Thourotte, Robert, de, prince-évêque de Liége, 8.

Val-Benoit, 6.
Val-Saint-Lambert, 83.
Villencourt, 105.
Visé, La maison de Sluse, 129. — L'hôtel de ville, 129.
Vivier de Streel, M. de, curé de Saint-Jean à Liége, 120.

Warfusée, Alice de, 2.
Wiricx, Jean, graveur liégeois, 7.

Zahringen, Raoul de, prince-évêque de Liége, 125.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

Bourgault, Camille. — Pan de bois du XVI^me^ siècle, rue Sainte-Aldegonde, 13, à Liége 71

— Maisons du XV^me^ siècle, rue Saint-Jean, 30, 32 . 95

— Les dernières trouvailles de la place Saint-Lambert 122

Brassine, Joseph. — Supports de bouteilles à eau de Spa, XVII^me^-XVIII^me^ siècles. 12

— Bâton d'échevin de la souveraine justice de Liége et bâton de bourgmestre de la cité de Liége. . 119

Destrée, Joseph. — A propos des deux groupes en albâtre provenant d'un retable de l'église collégiale de Huy 85

Gobert, Théodore. — L'ancienne brasserie des Dominicains au Pont d'Ile à Liége 59

— Le Pont d'Avroy. 92

J. G. — Donation Hardy-De Puydt au profit des Musées 113

Laurent, Marcel. — Ivoire liégeois du X^me^-XI^me^ siècles à la Cathédrale de Liége 39

Ledru, Léon. — Dalle funéraire de Remi de Braye, curé de Ramet († 1554) 83

— Quelques notes sur Michel Taxillis, abbé du Val Saint-Lambert (1635-1668). 103

Magnette, F. — Une lettre inédite de N. Bassenge ainé à Henkart 32

— Aug.-B. Reynier aux Jacobins de Paris, décembre 1790 75

— Deux lettres de Fabre d'Eglantine à Henkart, 1781 99

Pholien, Florent. — Verreries liégeoises 3

Pirlet, Jules. — Statue de vierge de l'école de Del Cour (XVIII^me^ siècle) à l'église de Lantremange . .
Polain, Eug. — Ancienne enseigne liégeoise. Le chariot d'or (1767) . . . . . .
Renard-Grenson, Lucien. — Le *Corpus inscriptionum belgicarum* . . . . . .
— Menues inscriptions du Musée de Liége . . . .
— Bibliographie. . . . . .
— Inauguration des collections Moxhon au Musée archéologique . . . . . .
— Nécrologie. 80, 108, 11
— Base sculptée, de l'époque romaine, découverte à Maestricht . . . . . .
— Correspondance . . . . . .
Ruhl, Gustave. — Anciennes et curieuses constructions existant encore à Liége en 1912 . . . . . .
Servais, Jean. — Nos collections 6, 8
Waltzing, J.-P. — Fragment d'inscription romaine trouvé à Tongres . . . . . .
X. — Monnaies liégeoises . . . . . .
— A Stavelot. . . . . .
— Les Amis de l'art wallon . . . . . .
— A la maison Curtius . . . . . .
— Médaillier liégeois . . . . . .
— Exposition Gilles Demarteau . . . . . .
— Démolitions 35,
— A Sclessin . . . . . .
— Vue des ruines de la cathédrale Saint-Lambert .
— Exposition de vues de Liége. . . . . .
— Au Pont d'Ile. . . . . .
— A Saint-Jacques . . . . . .
— A Franchimont . . . . . .
— Maison Grétry . . . . . .
— En Neuvice . . . . . .
— Fond Saint-Servais . . . . . .
— Place Saint-Lambert 10
— Rue Saint-Jean-Baptiste . . . . . .
— Pour nos collections communales . . . . . .
— Marionnettes liégeoises . . . . . .
— A Saint-Barthélemy. . . . . .
— Vues du Vieux-Liége . . . . . .

— Graveurs liégeois 129
— En Hors-Château 129
— Vieux monuments 129
— Donation de tableaux anciens 129
— Rue du Palais 130

TABLE DES MATIÈRES

Séance du 26 Novembre 1911 1
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LVIII. — Verreries liégeoises 3
Nos collections. — Dons. — Achats. — Dépôts de la Ville de Liége 6
Nos conférences 7
Petite chronique archéologique (suite) : Monnaies liégeoises. — A Stavelot 8
Séance du 24 Décembre 1911 9
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LIX. — Supports de bouteilles à eau de Spa (XVII^e^-XVIII^e^ siècles) 12
Le *Corpus inscriptionum belgicarum* 18
Petite chronique archéologique (suite) : Les Amis de l'art wallon. — A la Maison Curtius. — Médaillier liégeois. Exposition Gilles Demarteau 24
Séance du 28 Janvier 1912 25
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). XL. — Ancienne enseigne liégeoise. Le chariot d'or (1767) 27
Une lettre inédite de N. Bassenge aîné à Henkart . . . 32
Menues inscriptions du Musée de Liége 34
Petite chronique archéologique (suite) : Démolitions. — A Sclessin. — Vue des ruines de la cathédrale Saint-Lambert 36
Séance du 25 Février 1912 37
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). XLI. — Ivoire liégeois du X^e^-XI^e^ siècle à la cathédrale de Liége 39
Anciennes et curieuses constructions existant encore à Liége en 1912 43
Bibliographie 55
Petite chronique archéologique (suite) : Démolitions. — A la Maison Curtius 56

Avis. Exposition de la Miniature . . . . . .
Séance du 31 Mars 1912 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). XLII. — L'ancienne brasserie des Dominicains au Pont-d'Ile à Liége . . . . . .
Inauguration des collections Moxhon au Musée archéologique . . . . . .
Le *Corpus inscriptionum belgicarum*. Appel aux membres
Petite chronique archéologique (suite) : Au Pont-d'Ile. — Médaillier liégeois . . . . . .
Avis. Exposition de la Miniature . . . . . .
Séance du 26 avril 1912 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). XLIII. — Pan de bois du XVI^e^ siècle, rue Sainte-Aldegonde, 13, à Liége . . . . . .
Aug.-B. Reynier aux Jacobins de Paris, Décembre 1790 .
Petite chronique archéologique (suite) : Démolitions. — A Saint-Jacques. — A Franchimont . . . . . .
Avis. Exposition de la Miniature . . . . . .
Nécrologie . . . . . .
Séance du 31 Mai 1912 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). XLIV. — Dalle funéraire de Remi de Braye, curé de Ramet († 1554) . . . . . .
A propos des deux groupes en albâtre provenant d'un retable de l'église collégiale de Huy . . . . . .
Base sculptée, de l'époque romaine, découverte à Maestricht . . . . . .
Nos collections . . . . . .
Petite chronique archéologique (suite) : Exposition Gilles Demarteau. — Maison Grétry. — Le Pont d'Avroy . .
Séance du 28 Juin 1912 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). XLV. — Maison du XV^e^ siècle, rue Saint-Jean, 30, 32 .
Deux lettres de Fabre d'Eglantine à Henkart, 1781 . . .
Quelques notes sur Michel Taxillis, abbé du Val-Saint-Lambert (1635-1668). . . . . .
Petite chronique archéologique (suite) : En Neuvice. — Fond Saint-Servais. — Place Saint-Lambert. — Rue Saint-Jean-Baptiste. — Pour nos collections communales. — Marionnettes liégeoises . . . . . .
Nécrologie . . . . . .

Seance du 26 Juillet 1912. 109
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXVI. — Statue de Vierge de l'École de Del Cour (XVIII^e siècle), église de Lantremange 110
Fragment d'inscription romaine trouvé à Tongres . . . 112
Donation Hardy-De Puydt au profit des Musées 113
Petite chronique archéologique (suite) : A Saint-Barthélemy. — Place Saint-Lambert. — Vues du Vieux-Liége 114
Nécrologie 116
Séance du 27 Octobre 1912 117
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXVII. — Bâton d'échevin de la souveraine justice de Liége et bâton de bourgmestre de la cité de Liége (XVIII^e siècle) 119
Les dernières trouvailles de la place Saint Lambert . . . 122
Nos collections. — Dons. — Achats. — Dépôts. 128
Correspondance 128
Petite chronique archéologique (suite) : Graveurs liégeois. — En Hors-Château. — Vieux monuments. Donation de tableaux anciens. — Rue du Palais 129
Nécrologie 130
Avis 132

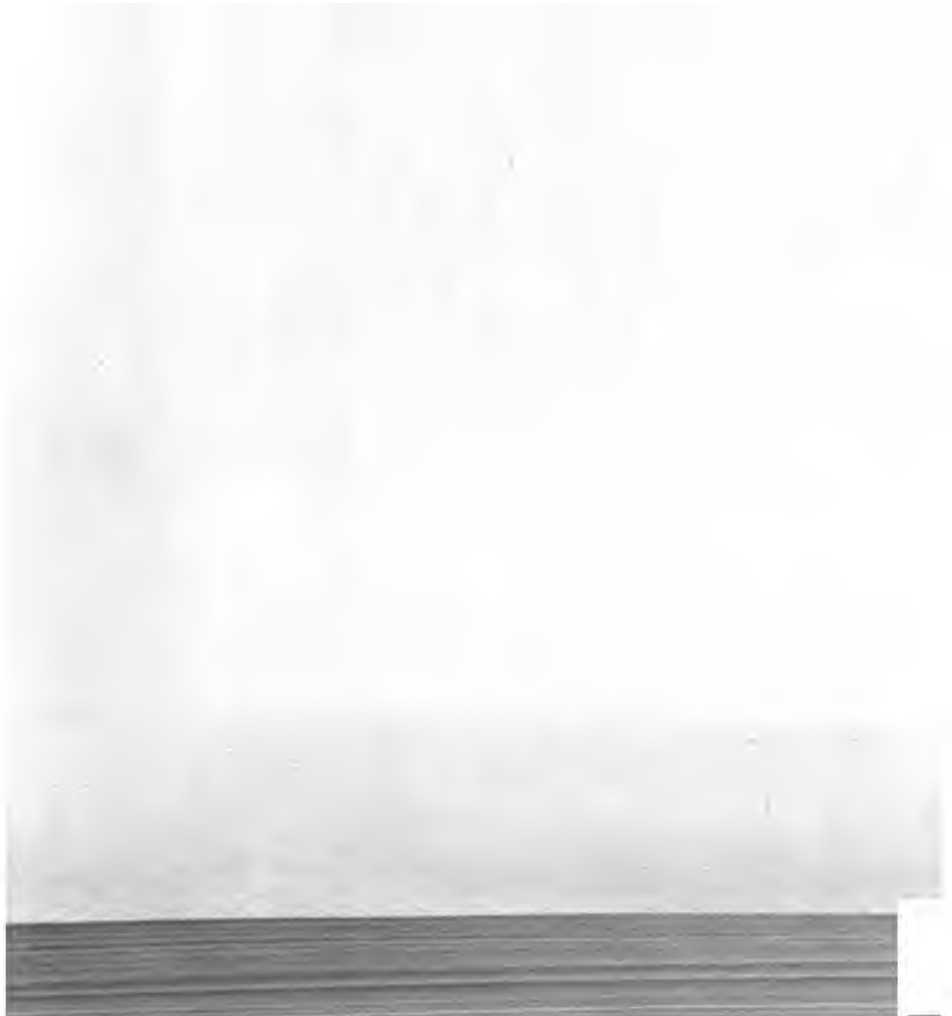

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

8me ANNÉE

1913

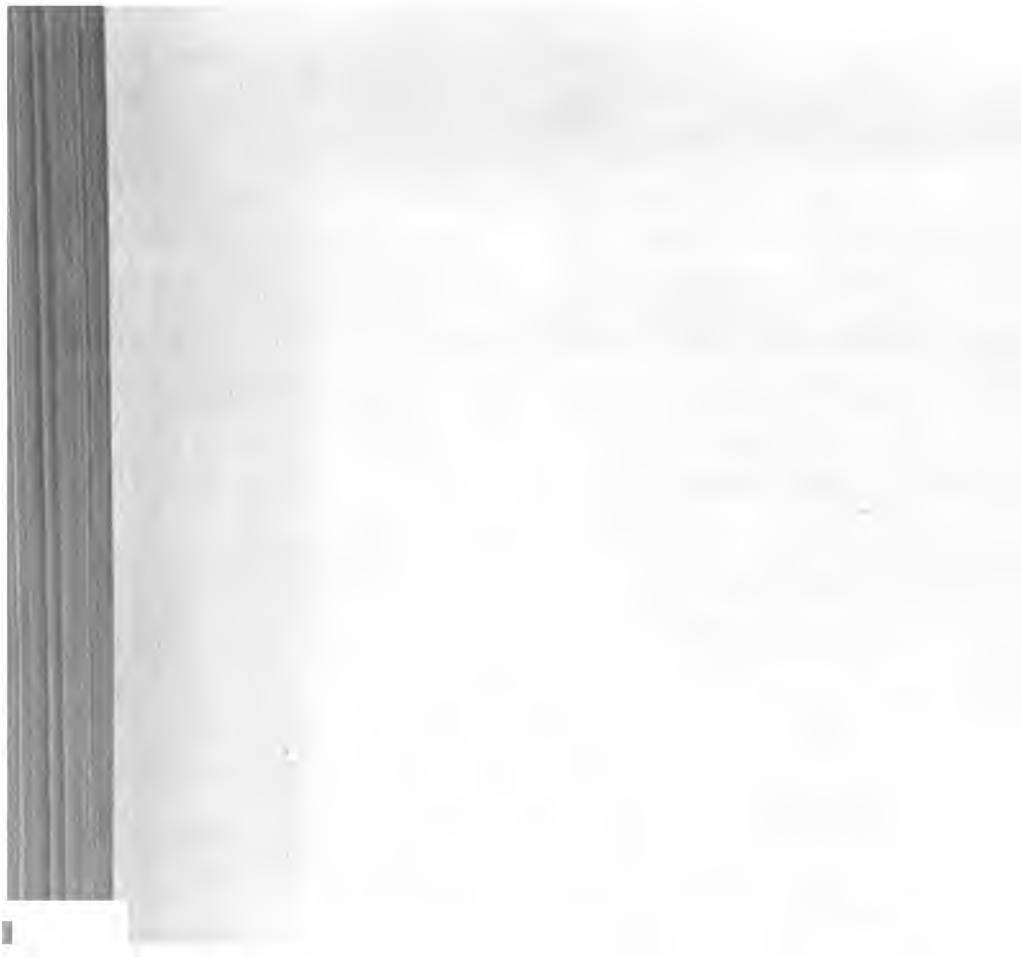

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

8me ANNÉE

1913

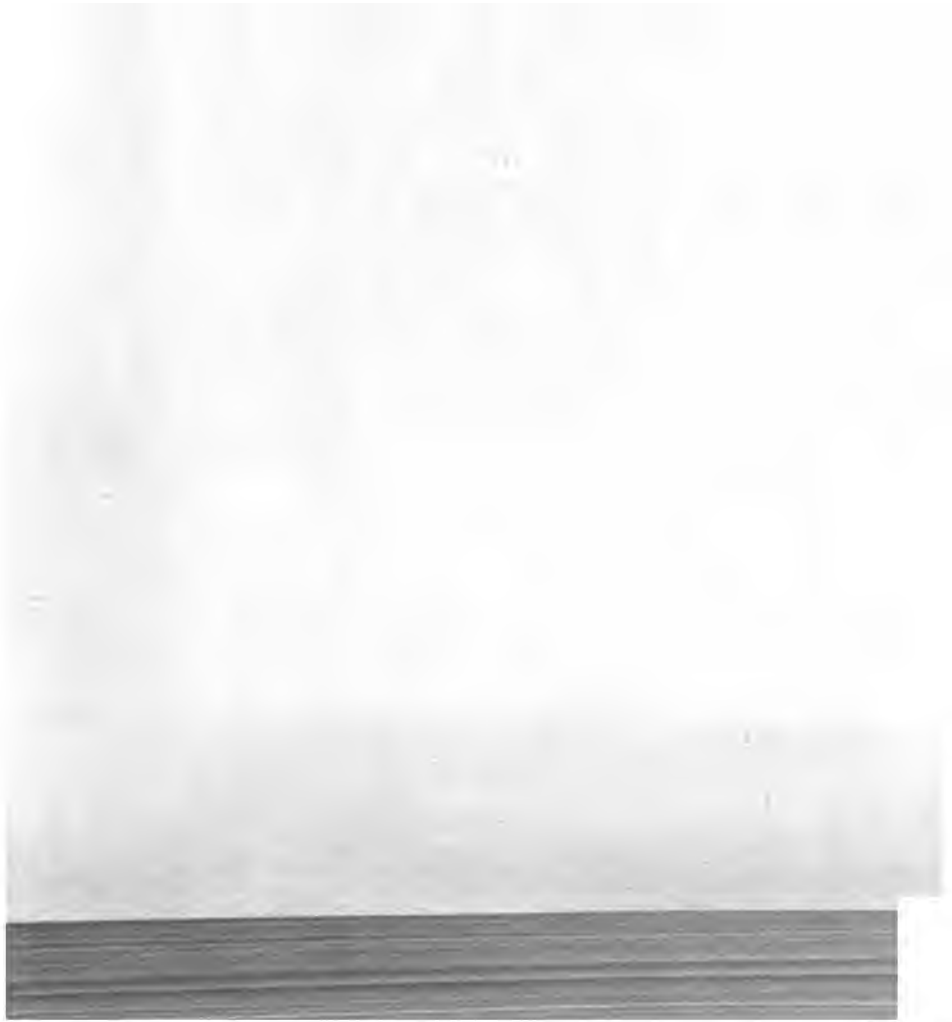

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

8me ANNÉE

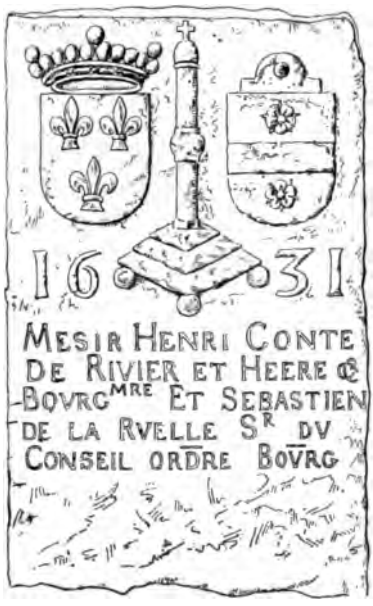

1913

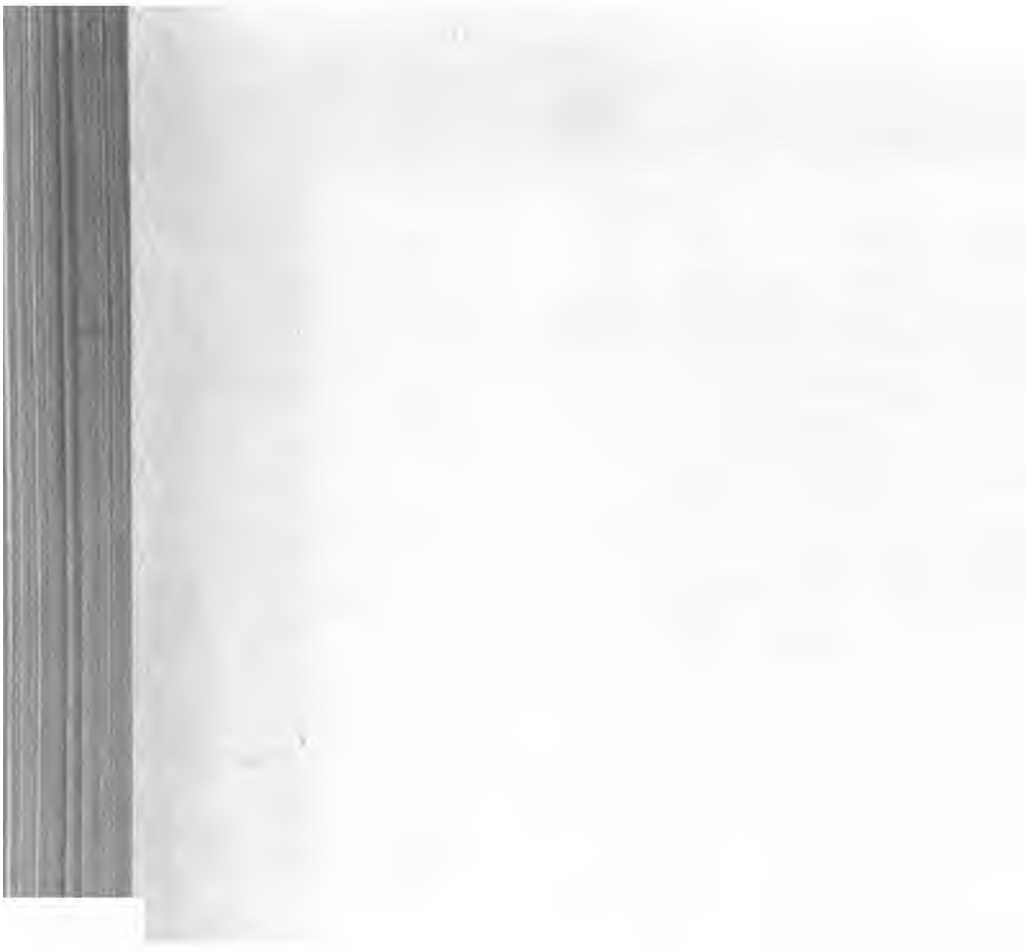

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQI

DU PAYS DE LIÉGE

8me ANNÉE

1913

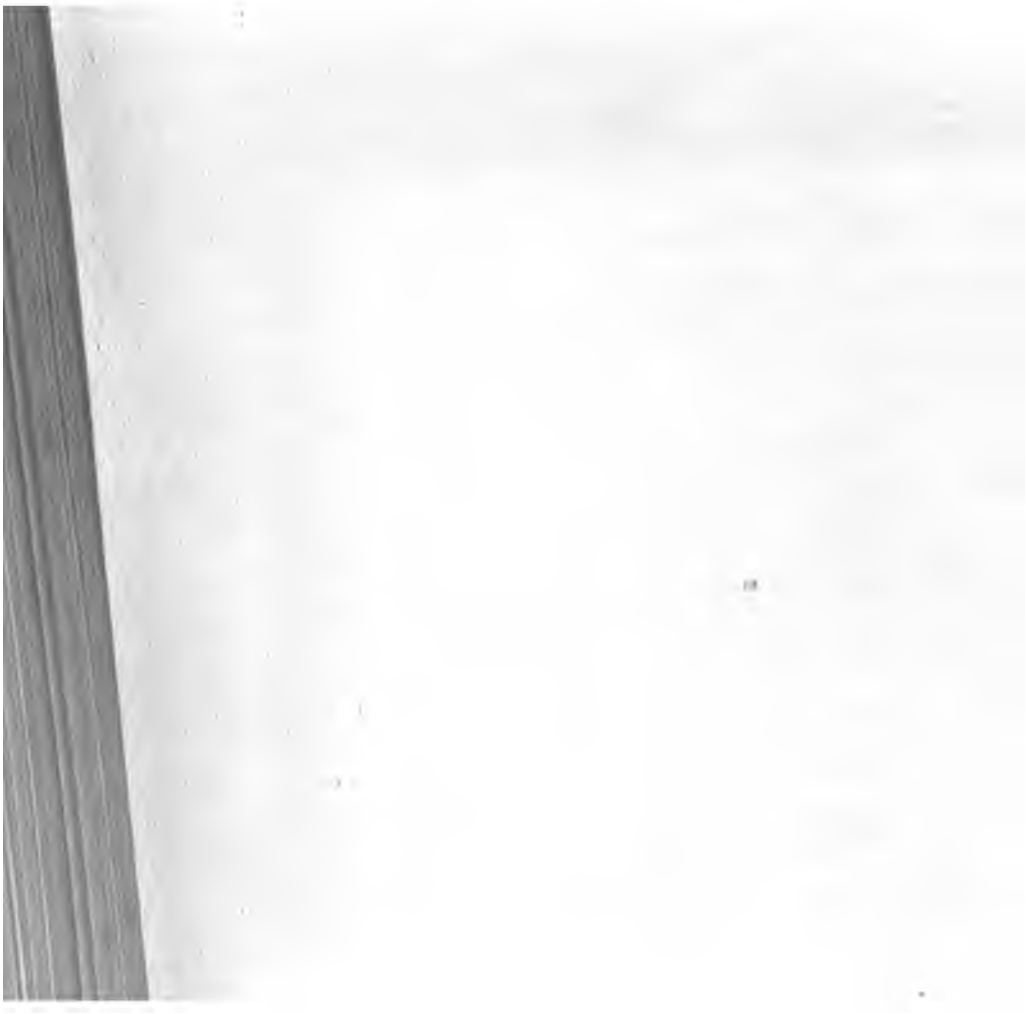

8e ANNÉE, N° 1. JANVIER 1913.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne son pas membres de l'*Institut.*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége

Séance du 24 novembre 1912.

Présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 1/2, sous la présidence de M. le Dr Simonis, vice-président.

32 membres sont présents: MM. le Dr J. Simonis, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; A. Baar-Magis et J. Hamal-Nandrin, conservateurs-adjoints; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. L. de Buggenoms, le baron M. de Sélys-Longchamps, L. Halkin, L. Ledru et G. Ruhl, membres effectifs; MM. A. Bouhon, père, J. Breuer, l'abbé J. Coenen, E. Couvreux, J. Dumont, E. Guerette-Douxchamps, D. Gérard, G. Ghilain, M. Gérimont, F. Ledent, A. Massart, A. Micha, le major L. Marcin, le Dr A. Raymond, le Dr E. Stockis, C. Simonis, Mlle Turin, MM. E. Van Ormelingen et le Dr B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, M. De Puydt, J. Brassinne, J. Closon et Ch. Fraipont.

En ouvrant la séance, M. le président fait part à l'assemblée de la perte sensible que l'Institut vient de faire en la personne d'un de ses membres effectifs, ancien président et ancien secrétaire de la Société, M. Stanislas Bormans; il rend hommage à la mémoire du travailleur inlassable et de l'historien érudit que fut St. Bormans et rappelle les nombreux services qu'il a rendus à l'Institut en ces

53 dernières années. Il propose à l'assemblée d'envoyer une lettre de condoléances à la famille. — ***Adopté.***

Il fait également part du décès de M. Armand Dresse, membre associé de l'Institut.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire déclare que l'impression du ***Bulletin*** de 1912, second fascicule, se poursuit normalement.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que les trois rapporteurs, MM. M. Lohest, Ch. Fraipont et F. Vercheval, chargés d'examiner le travail en collaboration de MM. M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin et Jean Servais, intitulé « ***Liège paléolithique*** », se sont déclarés favorables à l'impression. Celle-ci est décidée.

Communication de M. Léon Ledru: « La Tourette et le Parc de l'abbé du Val Saint-Lambert ». — M. le président remercie M. Ledru de sa très intéressante communication.

Demande de révision des statuts. — M. le secrétaire rend sommairement compte des diverses séances que le Bureau a tenues successivement avec les anciens présidents de l'Institut, avec les membres effectifs et enfin, avec les délégués du groupe révisionniste.

La révision ne pouvant être accomplie qu'avec l'assentiment des deux tiers des membres effectifs existants, M. le secrétaire propose de suivre la même procédure qu'en 1907. — ***Adopté.***

A la demande de plusieurs membres, M. le secrétaire donne lecture, avec un court commentaire, des nouveaux textes proposés.

M. Micha demande au Bureau de bien vouloir examiner, avant d'entamer la discussion des nouveaux textes, s'il y a réellement nécessité d'apporter encore des changements aux statuts actuels.

Après une coure discussion, à laquelle prennent part MM. le Dr Simonis, A. Baar, L. Renard, Fl. Pholien et de Buggenoms, et sur la proposition de M. le président, l'affaire est renvoyée à une séance ultérieure.

Corpus inscriptionum belgicarum. — M. Guerette-Douxchamps, président du Comité technique, remercie les membres de l'Institut qui collaborèrent à la rédaction du *Corpus*, et rend compte des travaux accomplis jusqu'à ce jour par le Comité liégeois. Il émet l'espoir que les collaborateurs se feront un honneur de persévérer dans leur travail, de façon à conserver à la province de Liége, le premier rang qu'elle occupe jusqu'ici, parmi les autres sociétés belges, pour le nombre des fiches et documents qu'elle a déjà réunis.

Il fait ensuite quelques recommandations concernant la rédaction des fiches et attire l'attention sur la place que doit occuper la photographie dans la fiche; la photographie doit être annexée séparément et non pas collée sur la fiche.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — Deux candidatures sont présentées: celles de MM. E. Guerette-Doux-champs et M. Gérimont. L'élection aura lieu à la séance de décembre.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — MM. N. Goffart-Frésart, Henri Dupont, Edouard Delheid, Fernand Wauters et François Ernst-Hilgers sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. le secrétaire communique une invitation de la ***Société royale d'archéologie de Bruxelles*** conviant l'Institut à se faire représenter à la séance solennelle qu'elle tiendra le dimanche 15 décembre, à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de sa fondation. MM. de Buggenoms, J. Hamal-Nandrin, Fl. Pholien, A. Baar-Magis et G. Ghilain représenteront l'Institut à cette cérémonie.

Sur la proposition du Bureau, M. Max Lohest est chargé de représenter officiellement l'Institut au sein de la Commission chargée d'étudier la décoration intérieure du pavillon de la Ville de Liége à l'Exposition de Gand 1913, ainsi qu'au sein du Comité du monument aux Six cents Franchimontois.

La Section liégeoise des ***Amis de l'Art wallon*** demande à l'Institut de pouvoir unir ses efforts aux siens dans la campagne menée en faveur de la conservation et de la restauration des anciennes façades et maisons liégeoises. Sur la proposition du Bureau, l'Institut décide d'accepter avec reconnaissance le concours des ***Amis de l'Art wallon***, et de se mettre d'accord avec cet organisme sur une ligne générale de conduite à suivre.

M. le conservateur fait part à l'assemblée des dons qui lui sont parvenus depuis la dernière séance:

1) une grande clef en fer forgé et doré (0 m. 685), ayant servi d'enseigne à une maison de la place du Marché (XVIIIe siècle);

2) Une ancienne bouteille en verre verdâtre à panse renflée et long col, rappelant par sa forme les bouteilles à eau de Spa, trouvée en exploitant des terrains à phosphate — Don de M. E. Fick-Wéry.

3) Une petite monnaie gauloise en argent des Voconces à la légende DURNACOS, trouvée, d'après la tradition, à Coninxheim (?) — Don de M. E. Fick-Wéry.

M. le président remercie les divers donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXVIII. — APPARITION DE LA VIERGE MARIE ET DE JESUS A SAINT ILDEPHONSE DE TOLEDE.

par le peintre liégeois WALTHÈRE DAMERY.

Cuivre en plaque épaisse, mesurant 21 centimètres de largeur sur 26 de hauteur.

(Appartient à M. l'abbé Croonenberghs, curé de Sainte-Véronique à Liége).

La peinture sur cuivre n'a pas été de mode au pays de Liége; le tableau que nous décrivons ici, a donc une valeur toute spéciale à cet égard; mais il a encore des qualités artistiques qui le rendent précieux. On l'avait attribué à Gérard Lairesse; mais nous fûmes d'avis, à la première inspection, qu'il s'agissait d'un Walthère Damery. En effet, quand l'encadrement eut été démonté, nous trouvâmes, gravée dans le métal, au revers de la peinture, le nom de Damry, très lisible. Les analogies et le style sont en faveur de Walthère (1610-1678) et non de Simon (XVI[e] siècle) ou de Jacques, frère cadet de Walthère.

Le sujet nous embarrassa et nous ne donnons qu'hypothétiquement la solution; mais elle nous paraît la plus probable, à M. l'abbé Croonenberghs et à nous-même, quoique le costume du saint soit déroutant.

La Vierge apparaît à un franciscain déjà âgé, au moment où il est agenouillé sur un prie-Dieu, dans un temple; un ange lui montre Jésus que tient en ses bras la divine Mère.

Le visage de Marie est doux, souriant; il rappelle les types de Rubens et ceux de Pierre de Cortone. La lèvre supérieure est un peu trop saillante, comme il est arrivé maintes fois à Rubens de la dessiner. Au surplus, personne ne doutera que les visages de la Vierge, de Jésus et de l'ange ne soient faits de souvenir, sans modèles; celui du franciscain pourrait bien être un portrait.

Le visage de la Vierge, quoique conventionnel, est naturel; son coloris blanc rosé s'enrichit aux joues. Les yeux bruns,

la chevelure châtaine, onduleuse font un ensemble harmonieux avec le teint de la peau. Une tresse massive forme le chignon auquel s'attache un voile jaunâtre, tournant de gauche à droite sur les épaules. Une robe blanche, largement échancrée à l'encolure et laissant libres, aux avant-bras,

les manches carminées d'un corsage, disparaît, à mi-corps, sous un manteau bleu sombre dont la Vierge enveloppe l'enfant Jésus, trop petit de dimensions, au point que ses deux mains suffisent à le supporter. Les plis sont larges et élégants. Des sandales à liens jaunes laissent voir les pieds nus, aux orteils bien dessinés; mais la jambe droite est

incorrectement attachée au pied. Jésus a la tête trop petite; il est blanc rosé, dodu, assez joli. Ses petits bras semblent accueillants pour le saint homme. L'ange, aux ailes éployées, blanc bleuâtre, offre un charmant visage rosé; sa chevelure vagabonde et bouclée est châtaine. Vêtu d'une chemise blanche qui apparaît au col, à l'échancrure d'une robe rose carminé, il a les bras nus et s'entoure d'un manteau flottant, couleur vert pâle. Il indique de l'index droit au religieux le groupe divin.

Le franciscain, portant le costume de son ordre, entièrement brun, à capuchon attaché au-dessus d'un large scapulaire que des cordons, bruns aussi, serrent, comme la robe, à la ceinture pour tomber jusqu'aux genoux sans nœuds et sans croix, est agenouillé sur un prie-Dieu de bois mouluré, où se trouve un livre ouvert; il porte la main droite à son cœur et exprime de la gauche l'étonnement et la modestie. Ses cheveux et sa barbe, entière, sont châtains. Le nez est accentué, aquilin; les yeux sont bruns. C'est un homme arrivé à la cinquantaine. Sa tête est auréolée comme celle de la Vierge et celle de Jésus.

Deux colonnes de calcaire bleu grisâtre comblent le fond derrière le saint, tandis qu'une nuée, illuminée autour de la Vierge, remplit le reste de l'espace. Des dalles bleues recouvrent le sol et se terminent comme une marche vers la bordure inférieure.

La gamme générale est claire; les ombres sont faites de bistre et de bitume de Judée; les noirs ont, par suite, une tendance à s'écailler, surtout dans les plis profonds des vêtements.

Nous n'avons pas trouvé de textes, dans les biographies des franciscains béatifiés, pour expliquer le sujet. On a souvent représenté saint Antoine de Padoue en présence de la Vierge et de l'enfant Jésus; mais il a un type légendaire qui ne se retrouve pas ici; de plus, il est mort à 36 ans. Saint Bernardin de Sienne a vécu 63 ans, au contraire. Barnabé et Maffei Veggio, deux biographes qui l'avaient connu, racontent qu'une tante lui inspira une dévotion particulière envers la Vierge; la Mère du Sauveur fut mêlée à tous les événements principaux de sa vie. C'est pourquoi nous avions admis qu'il s'agissait de lui.

Les *Acta Sanctorum* (t. II, p. 537) rapportent des textes sur l'apparition de la Vierge à saint Ildephonse dans l'abside de l'église monastique d'Agali; on ne dit pas à quel ordre il appartenait ni en quelle année le miracle eut lieu; mais c'est vers le milieu du XVII^e^ siècle. Les détails ne concordent qu'imparfaitement avec la composition de Damery, contemporain du saint moine, alors archevêque de Tolède.

G. JORISSENNE.

A propos de Fabre d'Eglantine et de Henkart.

Dans le numéro de la *Chronique archéologique du pays de Liége* des mois d'août-septembre et octobre dernier, pp. 99-103, M. F. Magnette a publié deux lettres adressées en 1780-1781 par Fabre d'Eglantine à P.-Joseph Henkart. Ces lettres demandaient une suite, une conclusion, que M. Magnette formule en ces termes:

« Fabre est-il revenu à Liége; Henkart a-t-il reçu satis-» faction partielle ou totale? Angoissantes questions aux-» quelles l'historien est incapable de répondre... »

Or, cette réponse si désirée, j'ai la bonne fortune de la posséder dans des papiers de famille et je pense qu'elle intéressera les lecteurs de la *Chronique archéologique*, qui la trouveront ci-après.

Fernand LOHEST.

Douai, 22 janvier 1782.

Mon cher ami, je te donne avis par celle ci que demain je mettrai pour toi à la diligence une petite boëtte bien ficelée, bien cachetée, dans laquelle tu trouveras 700 livres de france ou pour mieux dire 702. C'est à dire vingt neufs louis d'or et six francs. En voici le partage.

Pour retirer les effets portés par les billets ci-joints

	florins argent de france		
496	610	0	0
pour les intérêts de cette somme à 5 pour cent { un an 5 couronnes	30	10	0
pour la commission du petit lombard d'un escalin pour 100 florins	3	10	0
pour toi cinquante huit livres	58		
	702 liv.	0	0

J'ai ramassé quelque peu d'argent, un peu que j'ai emprunté; tout cela me fournit aujourd'hui le moyen de retirer mes effets du lombard de Liége, effets dont ma femme et moi avons le plus grand besoin. Mon dessein était de t'envoyer au moins cinq louis pour toi cette fois cy, mais mon cher, je n'ai pu arriver tout juste qu'à 702 livres et ce ne sera qu'après mes bals dans la première semaine de carême que je t'enverrai encore 100 livres et le reste peu de temps après. Je t'apprends que dans ce pays on commence à me connaître, et que j'y ai pris au point que j'ai échauffé les esprits et qu'on va bâtir une nouvelle sale de spectacle dont j'aurai la conduite comme architecte et l'étrenne comme directeur, avec de très bons avantages.

Les effets que je fais venir sont en partie pour soutenir l'opinion d'aisance et de bien-être, où mon économie ont conduit le public à mon égard; je ne dois rien ici, grand point pour en imposer à la multitude; il ne faut plus après cela que de beaux habits à la scène, et point de prétention à la ville pour fasciner les yeux du vulgaire; ma femme d'ailleurs a un besoin extrême de ses robes et nous nous sommes bien gênés pour retirer nos nipes.

Je te recommande donc bien essentiellement, mon cher, de retirer tous nos effets de chez l'homme où était la montre; il y a autant de lots que de cartes. Voici l'énumération des effets:

Carte de 240 fl. :	habit, veste et culotte de drap d'or brodé en or	3 pièces
	habit, veste et culotte de velours canelle mouchetté, brodé or et argent . . .	3 pièces
	habit, veste et culotte sans jarretière, de drap d'or bouton argent	3 pièces
	un doliman de pane	1 pièce
	mouchoirs neufs	3 pièces
		13 pièces

N. B. — Cet article est dans un panier d'osier fermant à clef avec un drap de lit pour enveloppe.

Carte de 66 fl. :	robe et jupe de satin fond bleu turquin, doublée en taffetas, garnie en gaze .	2 pièces
	robes et jupes de gros de naples noir .	2 pièces
		4 pièces

N. B. — Enveloppé dans une serviette.

Carte de 54 fl.	robe et jupe de pekin blanc garni de même	2 pièces
	une pièce de satin couleur de feu de 15 aunes	1 pièce
		3 pièces

N. B. — Enveloppé dans une serviette.

Carte de 50 fl. :	un habit veste et culotte de camelot canelle, galonné en argent	3 pièces
	un habit veste et culotte de lustrine. .	3 pièces
		6 pièces

N. B. — Dans une serviette.

Carte de 60 fl. :	une montre d'or garnie en jargon chaîne d'acier	1 piece
	un gobelet de vermeil dans son étui .	1 pièce
		2 pièces

Carte de 26 fl. :	une paire de chandeliers d'argent . .	2 pièces
		2 pièces

Sur tous ces effets, il m'en aura déjà coûté plus de trois louis d'intérêts, et cela me mine et m'abyme, sans conter le tort que nous fait la privation de nos effets. Je me repose donc sur toi pour ce qui concerne l'expédition de ces effets; tu peux compter sur 100 livres dans les premiers jours du carême; si d'ici là tu avais besoin de quelque chose, je mettrais plutôt en gage ici pour te le faire passer, mais je te prie d'attendre jusque là. Je dois d'ailleurs placer ma montre ici en guise de paiement de 150 livres à un pensionnaire qui l'attend, et si la chose a lieu, je t'enverrai les 50 écus qui lui reviendraient pour son mois.

Je te prie de m'expédier par la même occasion, tous mes livres absolument, et ma musique, et tu y joindras quelques exemplaires complets de nos Numero entre les dorures des habits comme pour les garantir; et pour tout ce qui sera d'emballage et de garniture, tu mettras les habits et effets du lombard dans notre male que tu feras arranger, et les livres et papiers dans le panier bien ficelé; garde toi bien de mettre les livres avec les effets, parce que si la chambre sindicale fourrait son nez dans les livres et qu'il s'en trouvat dans la male, il y aurait des arrets, des tracas du diable pour ravoir cela. Tu m'enverras le tout par la diligence de Bruxelles à mon adresse ici, bien ficelé, bien conditionné, bien cacheté avec soin; car la perfection de l'emballage et l'embarras de remettre les choses dégoûte des recherches; tu mettras après l'adresse, ***Effets supportés***, tu tâcheras de trouver quelque vieille toile de chanvre ou natte de paille pour envelopper le panier et le ficeler et le reficeller pour que tout arrive à bon port; je te serai bien obligé de vouloir mettre dans un coin une livre ou deux de ce bon tabac jaune à fumer (du Georges Louis); tu me feras la un vrai cadeau, et tu n'oublieras pas ton portrait.

Du 31 janvier 1782.

Ma lettre est écrite du 22; je comptais sur une rentrée de six louis d'or, il a fallu attendre et cela m'a traîné jusqu'à ce jour; je mets

donc aujourd'hui sept cent vingt livres à la diligence au lieu de sept cent deux; cela fait trente louis juste, et il y aura pour toi 76 livres. Si tu as besoin d'un louis encore, tu peux le prendre à la diligence et charger d'un louis d'or les effets que tu m'enverras par la diligence de Bruxelles; je n'ai pu affranchir l'argent à cause des changements de bureau et de pays tu n'as qu'a reprendre également ce qu'il t'en aura coûté pour ce port et sur les équipages. Cela ira de 10 à 12 livres peut-être, ainsi ce seront 36 livres que tu prendras sur nos effets et pas plus je te prie, car je ne pourrais pas les retirer ici à la diligence; ainsi 76 livres et 24 que tu prendras cela fera 100 livres que je t'aurai payé. Je te prie de m'envoyer un compte de tout ce que je te dois; afin que je partage mes payements et que je satisfasse mon ami — Je suis si occupé pour le plan de cette sale que l'on veut bâtir qu'en vérité je ne sais où donner de la tête; je te prie de ne pas oublier le tabac: envoye moi 5 ou 6 vers de mon poème depuis ce vers — ***Et mes pas plus légers parcourant ce désert*** une dizaine au plus dont je ne me souviens pas — tu sauras que quand j'ai été mettre quelques petites choses pour l'enfant à la diligence on m'a si fort effrayé par les droits change et rechange que coûtent les nippes en pièce — que j'ai gardé le tout si le petit a besoin fais-lui faire quelque chose pour un écu de six francs, comme je compte le retirer dans peu, je remets ici à faire sa petite garde robe — adieu mon cher ami, ne m'oublie pas, prend bien soin de nos effets: embrasse le petit morveux pour moi et crois moi pour la vie ton fidèle et bon ami

Mille choses à ton aimable sœur, et embrasse la pour moi — Mande moi quelque chose de la troupe de Liége.

F. D'Eglantine.

L'argent est à la diligence d'aujourd'hui 31 ⎫ 720 livres à l'adresse de Mr Henckart, fils, avocat chez M. son père à Liége — de la part de F. D'Eglantine.

Bien des choses à Mlle votre sœur; je l'embrasse de tout mon cœur, mais dite lui que c'est une paresseuse. Je mets toujours quelque chose pour elle et jamais je ne vois seulement un mot de sa main; grondez la bien pour moi, dites lui que pour sa punition je lui envoie dix baisers et si elle se fâche je lui en enverrés 100; je vous charge de la commission (1).

---

(1) Post-scriptum émanant probablement de Madame Fabre d'Eglantine.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Collections communales. — Avec un zèle des plus louable, la Ville de Liége continue à accroître ses collections de dessins et de gravures des anciens maîtres liégeois. Depuis les acquisitions que nous avons signalées dans notre chronique du mois dernier, la Ville a encore enrichi ses séries de treize estampes de Gilles Demarteau, la plupart exécutées en sanguine, de deux portraits gravés par Varin et de quatre gravures anglaises, représentant le pont du torrent, le pont de la Victoire, la Tour en Bêche et le pont Saint-Nicolas.

A la Cathédrale Saint-Paul. — Après l'heureuse restauration du portail de la place Saint-Paul, voici qu'un autre travail, non moins important, vient d'être entamé, cette fois dans les cloîtres de la cathédrale.

Les fenêtres des trois galeries de ces cloîtres étaient primitivement « flamboyantes », en harmonie avec les voûtes à nervures ogivales qui subsistent encore aujourd'hui; ces fenêtres subirent malheureusement, vers le milieu du XVIIIe siècle, d'odieuses mutilations, sous la poussée des « idées nouvelles » qui s'étaient fait jour dans tous les domaines: les gracieux meneaux gothiques furent brutalement coupés et remplacés par les hideuses tringles en fer qu'on voit encore à l'heure actuelle; le prévôt d'alors (1766), A.-D. van den Steen ne craignit pas de faire graver son nom avec ses armoiries sur la pierre de soubassement de deux des fenêtres qu'il avait si inconsciemment fait défigurer.

Le chapitre de la Cathédrale, à l'heureuse initiative de son doyen Mgr Schoolmeesters, a décidé de rendre aux verrières des cloîtres leur aspect primitif en les rétablissant dans leur style gothique.

Ce sont ces travaux qui viennent d'être commencés. Détail intéressant: les blocs de pierre de Lorraine dont seront tirés les nouveaux meneaux et les élégants réseaux proviennent de l'une des anciennes tours de sable de notre célèbre cathédrale de Saint-Lambert.

Après maintes vicissitudes, ces blocs trouveront enfin un emploi digne d'eux!

Murailles de Notger. — La fameuse tranchée qui, tout récemment encore, avait remis à nu une partie des substructions de la cathédrale Saint-Lambert, a provoqué, à peu près en face de l'entrée de la gare du palais, la découverte de diverses murailles intéressantes. L'une d'elles, d'un mètre d'épaisseur, presque parallèle au Palais provincial place Notger, était probablement celle qui clôturait en cet endroit le jardin potager du palais des princes-évêques. Une autre muraille à imposantes assises (de 3 m. 50 de largeur), et composée d'énormes blocs de pierre, de pilotis de chêne et d'un puissant appareil de grès, ne peut être attribuée qu'au système de défense de Notger. Notre dévoué collègue, M. Th. Gobert, a consacré à ces

trouvailles deux intéressantes notes (voir *Gazette de Liége*, nos des 25 et 30 décembre dernier).

On n'ignore point que cet auteur a constamment soutenu, depuis plus de vingt ans, que les remparts de Notger, parvenus à l'entrée de l'ancienne rue Neuve, entrée dont l'emplacement est pris maintenant par le sommet de la place Notger, obliquaient à gauche et contournaient le terrain occupé actuellement par le bâtiment principal de la gare du Palais, où était jadis le lieu-dit « Pixhe-Vache ».

A cet endroit, autrefois en pente continue, s'élevaient deux fortins. L'un surveillait l'arrivée éventuelle de l'envahisseur par la rue Volière; l'autre devait interdire toute descente de l'ennemi par Pierreuse. La situation commandait admirablement les deux voies qui étaient alors à découvert. Du haut de leurs tours fortifiées, les gardiens plongeaient en outre leurs regards sur Hocheporte et une partie de la Montagne Sainte-Walburge. M. Gobert a cité des faits et des textes anciens qui semblent probants quant à ces deux fortins.

De Pixhe-Vache, les murs se rattachaient au Palais et se confondaient avec lui. D'après l'archiviste provincial, les remparts, au-delà du Palais, traversaient obliquement la rue des Mineurs, contournaient la rue des Airs, l'impasse Babylone, enjambaient la rue Féronstrée au moyen de la Porte Hasseliers, pour aller de là rejoindre la Meuse qu'ils longeaient jusqu'à l'emplacement de l'hôtel des postes actuel. Les fouilles effectuées de ce côté en 1907 pour les fondations de cet hôtel et en 1908 dans la Meuse même pour la rectification du Quai Sur-Meuse, ont fait reconnaître les antiques et épaisses murailles de l'enceinte de Notger. En 1907, le creusement du sol rue des Mineurs mit aussi à jour un reste de ces remparts de trois mètres et demi de largeur également. Voici que, sur un quatrième point, au pied de l'antique Pixhe-Vache, on vient de rencontrer des vestiges du même système défensif confirmant ainsi pleinement les données fournies sur la circonscription de cette enceinte par l'auteur des ***Rues de Liége***.

Partout sur ces différents points, on retrouve le même mode de construction, à l'aide de moellons de grès, de ciment hydraulique et de petits pilotis. L'histoire locale, de par ces découvertes, a fait un pas décisif quant au circuit de l'enceinte notgérienne.

Monument aux 600 Franchimontois. — Un Comité composé d'historiens, d'archéologues et des principales notabilités de la province, s'est récemment constitué en notre ville en vue d'y ériger un monument aux vaillants « Six cents Franchimontois ». On ne peut qu'applaudir aux sentiments patriotiques qui animent ce Comité, et émettre le vœu de voir aboutir sans tarder ses nobles efforts.

Un appel à la population liégeoise sera prochainement lancé, afin de l'intéresser tout entière à cette louable entreprise, à laquelle les pouvoirs publics ne manqueront pas de prêter leur généreux appui.

X.

Annexe à la *Chronique archéologique du pays de Liége*
8e année, n° 1, Janvier 1913.

NOTE

Par requête en date du 26 mai 1911 et signée par un groupe de membres associés et correspondants, l'Institut a été saisi, en sa séance du 28 mai suivant, d'une demande en revision du paragraphe 3 de l'article IV de ses statuts, concernant le droit de vote des membres.

Après avoir fait observer que les membres associés et correspondants n'ont jamais été appelés qu'à jouer un rôle absolument passif au sein de l'Institut, les requérants ont insisté sur l'opportunité qu'il y a de reserrer davantage les liens qui doivent unir tous les membres de la Société. A cet effet, ils ont réclamé une plus large et plus équitable répartition des suffrages, répartition basée sur le vote plural.

Ils proposèrent, en conséquence, de donner à tous les membres indistinctement, le droit de vote en attribuant:

aux membres	effectifs	3 voix;
» »	correspondants	2 »
» »	associés	1 »

avec cette restriction que les membres associés devraient faire partie de l'Institut depuis 2 ans au moins pour pouvoir voter.

En séance du 23 juin 1911, une requête signée par 10 membres effectifs a été déposée. Estimant qu'il y aurait opportunité de créer une double catégorie de membres correspondants, les uns régnicoles, les autres étrangers; considérant d'autre part que rien ne s'opposait à voir discuter la requête adressée à l'Institut par un groupe de membres associés et correspondants désireux de voir étendre le droit de vote, les requérants ont demandé la revision des articles II et IV des statuts.

En suite de cette requête, le Bureau, d'accord avec l'assemblée du 29 octobre 1911, a convoqué successivement, dès le mois de décembre suivant, les anciens présidents, puis les membres effectifs, dans le but d'examiner avec eux les modifications qui pourraient être apportées aux statuts actuels.

Les membres effectifs présents à la séance du 12 avril 1912, se sont mis d'accord sur les textes nouveaux qu'on trouvera ci-contre en regard des textes actuels.

Convoqués spécialement par le Bureau le 24 novembre 1912, les délégués du groupe des requérants du 26 mai 1911, se sont ralliés aux nouveaux textes ci-contre.

8e ANNÉE, N° 2. FÉVRIER 1913.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.)
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége

Séance du 29 décembre 1912.

Présidence de M. G. Ruhl, ff. de président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, le plus ancien membre effectif présent, remplaçant le président et le vice-président, qui ont excusé leur absence.

33 membres sont présents: MM. G. Ruhl, ff. de président, L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. de Buggenoms, M. De Puydt, Th. Gobert, le Dr G. Jorissenne, L. Ledru, E. Polain, Mgr Schoolmeesters, membres effectifs; MM. J. Berchmans, le Dr F. Bidlot, J. Breuer, l'abbé J. Cocnen, E. Couvreux, E. Dandoy, J. Dumont, Th. de Lannoy, G. de Terwagne, D. Gérard, J. Hamélius, E. Henroz, M. Gérimont, M. Jolet, le colonel Loiselet, A. Micha, le Dr Stockis, Ch. Thonet, F. Wauters et Ch. Wilmart, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, le Dr J. Simonis, F. Magnette, J. Hamal-Nandrin et le Dr B. Wibin.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est adopté sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du deuxième fascicule du tome de 1912 du ***Bulletin*** se poursuit normalement.

Il fait d'autre part connaître à l'assemblée les motifs pour lesquels la *Chronique* du mois de décembre du ***Bulletin*** a subi un léger retard et ne pourra vraisemblablement paraître que dans les premiers jours de janvier.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire dépose un travail de M. Th. Gobert, intitulé: « ***Le Monastère du Val Saint-Lambert. Ses archives, sa bibliothèque*** ». Sont nommés rapporteurs MM. E. Fairon, L. Ledru et le chanoine Balau.

Communication de M. le Dr Jorissenne. — M. le Dr Jorissenne se dit très heureux d'annoncer à l'assemblée qu'en exécution d'un vœu de feu M. Erasme Pâque, ancien trésorier de l'Institut, un de ses héritiers fait don à l'Institut, en mémoire du défunt, d'une œuvre du peintre liégeois Walschaerts: « Samson et Dalila », tableau provenant de l'ancienne collection Pâque. M. Ruhl remercie vivement M. le Dr Jorissenne et M. De Puydt qui se sont entremis auprès de héritiers de feu Erasme Pâque et ont obtenu la donation en question pour l'Institut. Il est décidé qu'une lettre officielle de remerciements sera adressée à M. le Dr Jorissenne, lequel la communiquera au donateur qui, momentanément du moins, ne désire pas se faire connaître.

Communication de M. l'abbé J. Coenen : « ***Liégeois ou Franchimontois?*** ». — M. le président remercie M. l'abbé Coenen et le félicite de son intéressante communication.

M. Pholien demande s'il ne serait pas utile de communiquer au Comité du Monument aux six cents Franchimontois, les conclusions de M. l'abbé Coenen.

Cette demande donne lieu à un échange de vues auquel prennent notamment part MM. de Buggenoms, Micha et Hamélius. Sur la proposition de M. Ruhl, il est décidé que la communication de M. l'abbé Coenen sera publiée dans le dernier fascicule du tome XLII du ***Bulletin*** et obtiendra ainsi la publicité voulue. M. Pholien se rallie à cette décision, mais insiste néanmoins pour que sa motion soit consignée au procès-verbal.

Demande de revision des statuts. — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. A. Micha confirmant les considérations qu'il avait émises à la séance du 24 novembre dernier et engageant l'Institut à ne pas procéder à une nouvelle revision des statuts, que rien ne justifie à l'heure actuelle, si l'on admet le principe qu'il n'y a pas nécessité de renforcer le nombre des membres effectifs. La discussion est de nouveau ouverte et M. le secrétaire propose de distribuer à l'assemblée le nouveau texte proposé, afin qu'elle puisse l'examiner avec soin et faire valoir ses objections ou desiderata à une prochaine

De Puydt, Micha et de Buggenoms, présentent quelques ...e sujet; il est enfin décidé que le nouveau texte ...vé à tous les membres *en tirage à part* avec le ...e la *Chronique archéologique du Pays de Liége* ...ssion sera reprise à une prochaine séance. M. Pholien ... convoquer, au besoin, une assemblée spéciale, exclusi...nt consacrée à la revision des statuts. ***Adopté.***

Election de deux membres effectifs. — Les membres effectifs présents n'étant pas en nombre suffisant pour que le vote ait lieu, l'élection de MM. Guerette-Douxchamps et M. Gérimont, est remise à la séance de janvier.

Election et nomination de membres correspondants et associés. — MM. Georges Verbrugghe, C.-M. Dohmen-Mouton et Eug. Cherron, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. le conservateur soumet à l'assemblée un album contenant 17 photographies représentant les fouilles qui ont été entreprises en 1907 place Saint-Lambert, album offert par M. Camille Bourgault. Des remerciments sont votés au généreux donateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXIX. — VERRERIE LIEGEOISE.
GOURDE DU XVIIIe SIECLE.

La gourde, d'une forme caractéristique et pratique, que nous reproduisons ci-après constitue un curieux spécimen de verrerie liégeoise.

Haut de 20 centimètres et large de 13, ce récipient, d'une contenance de 55 centilitres, est d'un maniement très aisé. Le trou central, pratiqué d'outre en outre au soufflage, servait sans nul doute, à laisser passage à une courroie qui permettait de porter la gourde en bandouillère. Par sa disposition en pavillon aux orifices des deux faces du flacon (1)

(1) On donnait jadis à ce type de flacon la dénomination populaire de « bouteille à *botroule* ».

qui sont d'ailleurs identiques, ce trou présente en outre l'avantage de servir d'alvéoles au pouce et au majeur, lorsqu'on y met la main pour saisir la gourde et la porter aux lèvres.

L'embouchure ou goulot est de forte épaisseur et de forme conique à l'intérieur, de telle sorte qu'un bouchon en liège ou en autre matière peut y être enfoncé régulièrement, sans crainte de choir dans le flacon ou d'en laisser échapper le contenu.

Grâce à un pied « plaqué », plat et épais, la gourde se maintient parfaitement debout.

Au point de vue fabrication, elle décèle un travail artistique; le verrier qui l'a exécuté était certes un artiste doublé d'un maître habile. En effet, cette pièce, rarissime, est de forme et de dimensions parfaitement proportionnées.

Le goulot est orné de minces filets de verre appliqués en spirales. Trois bandes plates ou arrêtes saillantes et à godrons obtenus par la pince, sont appliquées sur chacun des deux côtés de la gourde, dans le but évident de l'embellir et de lui donner aussi plus de résistance en cas de heurt.

Trois « pastilles » à la pince, sont également appliquées sur chacune des deux faces de l'objet, dont l'ensemble est gracieux et porte bien l'empreinte de la « façon Venise liégeoise ».

Cette gourde, qui fait partie de notre collection particulière, se rattache, à toute évidence, comme travail et comme conception, à ces exquises productions de nos anciennes verreries locales: flacons en forme d'animaux grotesques, pistolets, baromètres, etc., dont les fournaises liégeoises produisirent de remarquables spécimens au XVIII[e] siècle.

Florent PHOLIEN.

NOS COLLECTIONS

Depuis le mois de janvier, nos collections se sont accrues d'une série de dons, d'achats et de dépôts.

Dons.

1° Une vue coloriée du Palais et de la Cathédrale de Saint-Lambert, à Liége, au XVIII[e] siècle (une des vues éditées à Augsbourg, « collection de prospects », pour servir aux projections des lanternes magiques).

Don de M. Paul Magnette.

2° Une hachette polie en roche verte, dans sa gaîne en bois de cerf, trouvée à Morges (lac de Genève).

Don de M. Ch. Dohmen-Mouton.

Achats.

1° Deux puisettes (?) en faïence de Luxembourg, décor bleu de coquille et bordure de lacets entrelacés, perles, etc. (Pièces de comparaison).

Dépôts.

1° Huit médaillons ovales en bronze, coulés et reciselés, représentant, au milieu de bordures de style Renaissance, des profils d'empereurs romains avec les inscriptions:

DIVI · IVLI ; CLAVDIVS · CAES ; AUG. DIVI · FIL ; G. CAES. T. D. ; DOMIT · AUG ; VESPA · AUG ; AUG. VITTVS ; SER. GALBA. AVG.

Diamètres: 107 m/m × 83 m/m.

2° Médaille et brevet de nomination de M. Gelenne, « mayeur » de Bierset. La médaille, en bronze doré, est signée

L. JEHOTTE; au droit, elle porte les armes des Pays-Bas, accompagnées de la devise « Je maintiendrai »; au revers, au centre d'une couronne, formée d'une branche de chêne et d'une branche d'olivier, est gravé le nom du titulaire « Bleret ». A la médaille, est fixé un ruban de soie moirée de couleur orange.

Le diplôme est daté: La Haye, le 29 avril 1822.

3° Bague en or, avec entaille ovale en agate, représentant le profil du prince-évêque François-Charles de Velbrück.

Dépôt de la Ville de Liége.

Hémidrachme de Néapolis (Macédoine) trouvée à Tongres.

La petite monnaie d'argent que nous reproduisons ci-dessous est une hémidrachme de Néapolis en Macédoine, frappée entre les années 411 et 350 avant J.-C.

Au droit, on voit la tête à droite de Niké ou Aphrodite, les cheveux noués en chignon sur la nuque et ceints d'un bandeau; légende: **N E Π O.**

Au revers: une tête de Méduse (*Gorgoneïon*) de face.

Cette pièce, d'excellente conservation, présente un intérêt tout particulier à raison de sa provenance.

D'après les renseignements qu'a bien voulu nous donner M. l'abbé A. Paquay, le possesseur actuel de cette monnaie (1), celle-ci a été découverte

(1) Je dois à l'obligeance de M. l'abbé Jean Paquay, membre correspondant de la Commission royale des Monuments à Tongres, d'avoir eu communication de cette intéressante monnaie. Son frère, M. l'abbé Alphonse Paquay, visiteur diocésain des communautés religieuses, au Grand Séminaire à Liége, nous a non moins complaisamment fourni les renseignements ci-dessus sur la trouvaille de cette pièce, trouvaille dont l'authenticité ne peut être mise en doute.

à Tongres vers 1880, près de la gare, dans un terrain situé le long de l'ancienne voie romaine, allant de Tongres à Maestricht (par Millen), terrain que son propriétaire, M. Van den Born, bijoutier orfèvre, convertissait en pépinière.

Il est vraisemblable que notre hémidrachme a servi d'amulette ou a été portée comme bijou à l'époque belgo-romaine (1).

L. RENARD-GRENSON.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Au Musée archéologique liégeois. — Les travaux d'appropriation de l'immeuble Prost que la Ville a acquis en vue de pourvoir la Maison Curtius de nouvelles annexes, ont enfin été commencés et tout porte à croire que, vers le mois de juillet prochain, les nouveaux locaux ainsi aménagés pourront recevoir les nombreuses collections qui leur ont été destinées il y a plus de deux ans déjà.

Depuis l'installation à la Maison Curtius de l'importante donation Moxhon, il n'y a, en effet, plus d'espace libre au Musée archéologique pour y faire de nouvelles expositions.

Les bâtiments qui vont être incorporés dans le Musée, donnent les uns rue du Mont-de-Piété, les autres rue Féronstrée; ils permettront à notre Institut de disposer enfin d'une salle de réunions et d'un local de bibliothèque confortables; en même temps, les riches collections de verreries et de faïences liégeoises, en majeure partie non exposées jusqu'ici, pourront être rendues accessibles au public.

A Remicourt. — La démolition de l'ancienne église de Remicourt (époque Louis XV), à laquelle on procède en ce moment, a donné lieu

(1) A diverses reprises, des monnaies grecques ont été trouvées en Belgique; c'est ainsi, notamment, qu'à Senzeilles, dans un dépôt de scories dites « crayats de Sarrazins », on a retrouvé, mêlée à des débris de l'époque belgo-romaine, une monnaie en argent de Thurium en Lucanie (*Annales de la Société archéologique de Namur*, t. X, p. 515). — Rappelons encore qu'en Hesbaye, on a découvert naguère une drachme de Marseille et un magnifique statère d'or de Philippe II de Macédoine (Cfr. *Chronique archéologique du pays de Liége*, 2e année [1907], pp. 9-11).

à quelques trouvailles archéologiques intéressantes; c'est ainsi qu'indépendamment d'un assez grand nombre de pierres tombales, la plupart en parfait état de conservation, on a retrouvé divers débris architecturaux, des fragments de céramique (poteries, petits carrelages émaillés), ainsi qu'un grand sarcophage en pierre de sable, etc.

Ces travaux se poursuivent sous la surveillance d'un délégué de notre Institut.

Médaillier liégeois. — L'importante collection de monnaies et médailles liégeoises, naguère léguées à la Ville de Liége par Ulysse Capitaine, est aujourd'hui complètement classée et inventoriée.

L'inauguration officielle du médaillier liégeois en notre Musée archéologique (Maison Curtius) aura lieu le dimanche 16 mars.

Nous consacrerons spécialement le numéro de mars de notre *Chronique* à cette solennité. X.

* * *

A Amay. — Depuis une quinzaine de jours, de nouvelles trouvailles d'antiquités belgo-romaines, ont été faites à Amay, au lieu dit: « La chapelle à Rémont ».

Le petit cimetière belgo-romain qu'on y explore a relevé diverses poteries et vases du type habituel, et quelques menus objets en bronze.

Un article détaillé, consacré à ces découvertes, paraîtra ultérieurement.

L'antique tour, dénommée *Vieux Château* et située au fond du village d'Amay, près de la gare, a été menacée de destruction. Un entrepreneur qui vient de l'acquérir d'un descendant (par alliance) des Perilheux de Roxhelée (anciens voués d'Amay et propriétaires, en tous cas, en 1470 de ce donjon), avait, paraît-il, l'intention de mettre en valeur les terrains avoisinants et d'abattre ce vieux monument.

La commission des sites et des monuments (section de Huy), renseignée à ce sujet, s'en est émue et vient de faire une démarche à Amay pour éviter cet acte de vandalisme.

Nous pouvons espérer que plusieurs siècles verront encore se dresser cette tour caractéristique du panorama d'Amay, avec l'ancienne église Saint-Pompée, malheureusement tombée en ruines et abattue il y a quelques années.

Cette tour, qui date du XIII^{e} ou XIV^{e} siècle, était jadis entourée d'eau; un petit pont-levis donnait accès à une porte basse en plein cintre. Ses murailles, en blocs de grès et épaisses de 1 m. 50, renferment l'escalier de pierre qui conduit au premier étage, séparé du rez-de-chaussée par une énorme voûte. La partie supérieure a été remaniée et composée d'autres matériaux par la suite.

Dr B. W.

8e ANNÉE, N° 3. MARS 1913.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25
} pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 janvier 1913.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 30 sous la présidence de M. Max Lohest, président.

33 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; A. Baar-Magis, conservateur-adjoint; Jules Pirlet, secrétaire-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, le baron W. de Crassier, le baron M. de Sélys-Longchamps, M. De Puydt, Th. Gobert, L. Ledru, E. Polain et F. Magnette, membres effectifs; MM. A. Bage, J. Berchmans, A. Bouhon père, J. Breuer, l'abbé J. Coenen, E. Couvreux, C.-M. Dohmen, Ed. Delheid, D. Gérard, E. Jamin, L. Jamin, F. Ledent, A. Micha, C. Simonis, Ch. Thonet, F. Wauters, D. Wéry, B. Wibin et Ch. Wilmart, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. L. de Buggenoms, J. Servais, J. Hamal-Nandrin, E. Guerette-Douxchamps, M. Gérimont, G. Ghilain, G. Ruhl et le Dr J. Simonis.

Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre, qui est approuve sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'im-

pression du second fascicule du tome de 1912 se poursuit normalement.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire communique les rapports de M. Fairon et de M. le chanoine Balau, relatifs au mémoire de M. Th. Gobert intitulé: ***L'abbaye du Val Saint-Lambert. Ses archives. Sa bibliothèque.*** — Les deux premiers rapporteurs étant favorables à l'impression, il demande à l'assemblée l'autorisation de faire imprimer immédiatement le mémoire, dès que le troisième commissaire, M. Ledru, lui aura remis son rapport. — Adopté.

Il dépose ensuite le travail de M. l'abbé J. Coenen intitulé «***Liégeois ou Franchimontois?***». Sont nommés rapporteurs: MM. E. Fairon, le chanoine Balau et L. Lahaye.

Communication de M. J. Brassinne: «***Renseignements inédits sur quelques artistes liégeois***». — M. le président remercie et félicite M. J. Brassinne de sa très intéressante communication.

Demande de révision des statuts. — M. le président annonce, qu'en conformité de la décision prise à la séance de décembre, le Bureau examinera l'éventualité de convoquer une assemblée générale, qui serait exclusivement consacrée à l'examen de cette question.

Election de deux membres effectifs. — MM. E. Guerette-Doux-champs et M. Gérimont sont élus à l'unanimité membres effectifs de l'Institut archéologique liégeois.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — MM. Joseph Woot de Trixhe, l'abbé Guilleaume Simenon, Emile Laumont, Edmond Dresse, Arnold Stiels et Charles de Rossius d'Humain sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. le secrétaire communique à l'assemblée une demande de l'***Association archéologique de Rome***, proposant à l'Institut de faire avec lui l'échange de ses publications. M. le secrétaire propose d'échanger avec cette Société la ***Chronique***. — Adopté.

M. Fl. Pholien présente à l'assemblée deux intéressantes pièces en faïence de Luxembourg acquises par l'Institut à une vente récente d'antiquités.

Il fait appel, d'autre part, à la bonne volonté des membres, pour organiser définitivement les conférences de cet hiver.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 35.

Inauguration du médaillier liégeois au Musée archéologique.

ULYSSE CAPITAINE.

IN MEMORIAM.

L'inauguration du médaillier de notre Musée, à laquelle on procédera solennellement ce dimanche 16 mars 1913, sera, avant tout, une commémoration du Liégeois d'élite, du savant modeste et du citoyen généreux que fut Ulysse Capitaine.

ULYSSE CAPITAINE
d'après un dessin d'Emile Tasset.

C'est, en effet, la collection de monnaies et de médailles liégeoises, jadis léguées à la Ville de Liége par Ulysse Capitaine qui constitue, à proprement parler, le médaillier auquel le public pourra désormais avoir accès.

Aussi, n'est-il pas superflu, semble-t-il, de refaire ici,

sommairement, la biographie (1) de l'homme dont l'Institut a voulu, en cette circonstance, honorer la mémoire.

Casimir-François-Ulysse Capitaine naquit à Liége, au quartier d'Outre-Meuse, le 23 décembre 1828; il était fils de Balthasar-Félix Capitaine et de Catherine-Elisabeth-Joséphine Leroux.

Déjà, pendant qu'il faisait ses humanités au Collège communal, il sentit naître et se développer en lui un instinct irrésistible pour les collections; deux de ses compagnons d'enfance et condisciples, Alphonse Le Roy et Jules Pety de Thozée, qui partageaient ses goûts, contribuèrent puissamment à stimuler le zèle que le jeune homme mettait à rassembler des monnaies et des médailles de tout genre et de toutes époques. Cependant Ulysse Capitaine ne tarda pas à se « spécialiser » et, dès 1852, il s'appliqua à ne plus recueillir dorénavant que les monnaies liégeoises et les curiosités se rapportant à notre ancienne principauté.

En 1845, son père, qui depuis 1833 avait quitté le barreau pour s'occuper d'industrie, l'envoya à Paris compléter ses études.

Durant son séjour dans la grande ville, le jeune Ulysse sut utilement employer les loisirs que lui laissaient les cours qu'il suivait simultanément à l'Ecole centrale et au Collège de France. Animé qu'il était du souci constant d'arracher de l'oubli des souvenirs du pays de Liége ou de ramener dans sa ville natale les nombreuses richesses artistiques et historiques que la Révolution de la fin du

(1) Parmi les biographies d'Ulysse Capitaine, il faut surtout signaler les suivantes: J. Pety de Thozée, *Nécrologie. Ulysse Capitaine, numismate liégeois*, dans *Revue de la numismatique belge*, 5e série, t. III (1871), pp. 442-447; Emile Tasset, *Ulysse Capitaine* (Extrait des *Annales de l'Union des Artistes liégeois*, Liége, 1872, 8 p. in-8°); A. d'Otreppe de Bouvette, *Hommage à la mémoire d'Ulysse Capitaine* dans *Essai de tablettes liégeoises*, 112e livraison (1871), pp. 27 et suiv., etc. La meilleure et la plus complète de ces biographies, celle qui rend le mieux le caractère et la vie entière d'Ulysse Capitaine, est celle d'Alphonse Le Roy, *Ulysse Capitaine, sa vie et ses travaux*, dans *Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 1872 (7e année), pp. 43-125; nous n'avons pas craint de faire de larges emprunts à cette consciencieuse étude. — Cf. aussi Th. Gobert, *Les rues de Liége*, t. I, pp. 201-202, s. v. *Capitaine*.

18e siècle avait dispersées, il consacra ses moments de liberté à rechercher avec ardeur tous les documents ayant trait à l'histoire liégeoise.

« Ce qu'il rapporta parmi nous de livres, de gravures, » d'autographes, de diplômes et de pièces manuscrites de » toute valeur, raconte A. Le Roy, est vraiment surprenant. » Il avait le flair d'un limier et la patience de la goutte d'eau » qui creuse la pierre... Une pensée pieuse l'inspirait: il » entendait servir son pays à sa manière, il n'amassait des » trésors que pour les mettre un jour à la disposition de ses » concitoyens (1). »

Au lendemain des journées de juin 1848, Ulysse Capitaine rentra à Liége; il revenait de Paris « bibliophile avant tout, bibliophile décidé, enthousiaste » et ne tarda pas à faire paraître ses premières publications.

En 1849, il publia une *Notice sur Henry Delloye, troubadour liégeois*; l'année suivante, parurent ses *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois.*

Cette même année, il fut envoyé par son père en Amérique pour y compléter son éducation commerciale. Parti de Liége, le 15 octobre 1850, il y rentra le 3 janvier 1851, heureux de revoir le clocher de Saint-Pholien et de se ranimer à la chaleur du foyer familial.

Il s'empressa de reprendre ses études favorites; de 1852 à 1864, il publia les quatorze premiers volumes, avec une table décennale, de son *Nécrologe liégeois*, tout en faisant paraître simultanément de nombreux travaux bibliographiques, historiques ou archéologiques (2).

Parmi ces derniers, il en est plusieurs qui, aujourd'hui encore, sont consultés avec fruit, tels notamment son *Aperçu historique sur la Franc Maçonnerie à Liége, avant 1830* (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. I [1852], pp. 406-436); *Le chant national liégeois* (*Ibid.*, t. II [1854], pp. 110-118); *Le dernier chroniqueur liégeois J.-B. Mouhin* (*Ibid.*, t. II [1854], pp. 146-166); *Notice sur Jean Placentius,*

(1) Alph. le Roy, *Ulysse Capitaine. Sa vie et ses travaux, loc. cit.*, pp. 55-56.

(2) La notice biographique d'Alphonse Le Roy donne, en annexe (*loc. cit.*, pp. 112-123), la bibliographie complète et raisonnée d'Ulysse Capitaine.

poète et historien du XVI[e] *siècle* (*Ibid.*, t. II [1854], pp. 299-327); *Etudes biographiques sur les médecins liégeois depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1850* (*Ibid.*, t. III [1857], pp. 71-103, 226-267, 427-496); *Collection de documents contemporains relatifs au meurtre de Sébastien La Ruelle, bourgmestre de Liége*. Liége, L. Grandmont-Donders, t. I (1868, in-8°. — *Publication n° 4 de la Société des bibliophiles liégeois*, tirée à 60 exemplaires); ses nombreuses notices parues dans la *Biographie nationale* et le *Bulletin du Bibliophile belge*, etc., etc.

Ulysse Capitaine était aussi un wallon convaincu; comme tel, il contribua puissamment à populariser l'étude scientifique de notre patois liégeois.

Ainsi qu'on l'a fait remarquer avec raison, « il s'intéressa au wallon non en linguiste, ce qu'il n'était pas, mais en bon et fidèle Liégeois. C'est essentiellement le reflet des mœurs et des façons de penser de nos pères qu'il se plut à observer dans nos vieilles poésies; d'autre part, sans faire tort à la langue française, il fut toujours des premiers à favoriser l'éclosion de compositions nouvelles, écrites dans un dialecte dont la saveur particulière lui paraissait la plus indélébile expression de notre génie nationale. » (1)

Aussi joua-t-il de bonne heure un rôle prépondérant au sein de la Société liégeoise de littérature wallonne, dont il fut l'un des fondateurs et dont les publications (*Annuaire* et *Bulletin*) renferment de lui maints travaux.

Nombreuses furent les sociétés scientifiques qui tinrent à compter Ulysse Capitaine parmi leurs membres, notamment notre Institut archéologique liégeois, la Société libre d'Emulation, la Société des bibliophiles, la Société liégeoise de littérature wallonne, l'Académie d'archéologie de Belgique (Anvers), la Société scientifique et littéraire du Limbourg, la Société royale de numismatique de Belgique, la Société d'émulation de Bruges, la Société des Antiquaires de Picardie, la Société royale archéologique du Grand Duché de Luxembourg, l'Académie de Stanislas à Nancy, la Société archéologique de l'Orléanais, la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle à Metz, etc.

Mais l'activité d'Ulysse Capitaine ne devait pas s'arrêter

(1) Alph. Le Roy, *loc. cit.*, p. 89.

là; en 1853, il fut nommé membre de la Commission provinciale de statistique et, en 1854, de la Commission administrative de l'Institut des sourds-muets et aveugles. En 1856, il siégea au bureau du Comité liégeois pour la réforme douanière; l'année suivante, il fut nommé membre de la Commission administrative du Conservatoire royal de musique.

En 1859, il fut élu juge suppléant au tribunal de commerce et en 1861, juge titulaire; cette même année, il entra dans la Commission royale des Monuments. Peu après, il se vit appeler aux fonctions d'administrateur du Comptoir d'escompte de la Banque Nationale. En 1870, enfin, les électeurs du canton de Liége lui confièrent le mandat de conseiller provincial.

* * *

Mais, depuis quelques années déjà, la santé d'Ulysse Capitaine était chancelante; en 1867, il avait ressenti les premières atteintes d'une affection pleurétique. La maladie, vaincue en apparence, devait fatalement avoir raison d'un organisme que l'excès de travail avait petit à petit débilité.

Ulysse Capitaine dut se résoudre à fuir les frimats de nos contrées pour aller passer ses hivers sous un ciel plus clément que le nôtre.

Au cours d'un voyage qu'il faisait en Italie, en février 1871, il se sentit sérieusement indisposé à Naples; il précipita son arrivée à Rome, où il rendit le dernier soupir le 31 mars, vers 9 heures du matin.

Ainsi disparut, loin des siens et de sa ville natale, qu'il avait tant aimée, celui dont le souvenir revivra au cours de la cérémonie de ce dimanche 16 mars.

Comme l'a fait remarquer, en termes touchants Alphonse Le Roy, « par un étrange caprice du sort, ce Liégeois par » excellence, pour qui notre coin de terre était le centre du » monde, ce paisible érudit qui ne se plaisait que dans son » cabinet de travail et au foyer de famille, se trouva jeté » au début de sa carrière sur les plages du Nouveau Monde, » et vit pour la dernière fois, le soleil se coucher derrière le » dôme de Saint-Pierre... (1). »

* * *

(1) *Loc. cit.*, pp. 105-106.

Ulysse Capitaine était mort, sans laisser de fils; de son union avec Mlle Mélanie-Hortense-Eugénie Pirlot, étaient nées trois filles.

Dès 1855, il avait voulu assurer le sort des collections remarquables qu'il avait formées avec autant de patience que de discernement.

Le pli cacheté qu'Ulysse Capitaine avait laissé et qui fut ouvert après sa mort, renfermait son testament:

« Je lègue, écrivait-il, à ma ville natale ma bibliothèque » liégeoise, mon médaillier, ma collection de sceaux, de gra- » vures, de cartes géographiques et d'autographes, à la con- » dition expresse que des *personnes compétentes* soient char- » gées d'en dresser un catalogue ***complet et détaillé***, dont » l'impression devra être achevée endéans les deux années » qui suivront ma mort.

» Dans le cas où cette condition ne pourrait être acceptée, » je veux que la vente de la bibliothèque, du médaillier et » des autres collections susmentionnées, ait lieu aux enchères » publiques, et que l'on en affecte le produit à l'éducation » des sourds-muets et des aveugles du canton de Liége.

» Je charge de l'exécution de ces volontés, mon bien aimé » frère Félix Capitaine et, à son défaut, mes vieux camarades » Alphonse Le Roy et Charles del Marmol, sur le dévoue- » ment desquels j'ai toujours compté... »

Ce legs, accepté par le Conseil communal de Liége, le 5 mai 1871, était d'une importance considérable; il comprenait, en effet, 11.435 volumes et brochures, 226 manuscrits, 218 lots d'autographes, 2.021 lots de gravures, plans, cartes, vues, etc., 1.467 monnaies, médailles ou insignes liégeoises, en or, argent et bronze, 1.626 monnaies diverses, des sceaux, des cachets armoriés, des cuivres gravés, enfin divers objets d'art, de sculpture et de ciselure, sans compter des collections de journaux publiés à Liége, divers parchemins et portraits peints à l'huile (1).

La Ville de Liége reconnaissante, s'est fait un devoir de témoigner à diverses reprises ses sentiments de gratitude envers Ulysse Capitaine. Par délibération du 9 juin 1871,

(1) Pour le détail de cette donation, voyez le ***Catalogue des collections léguées à la Ville de Liége par Ulysse Capitaine, dressé par H. Helbig et M. Grandjean***, Liége, Vaillant-Carmanne et Cie, 1872, 3 volumes in-8°.

le Conseil communal, « voulant perpétuer le souvenir de son acte de haute libéralité, décida que le buste en marbre d'Ulysse Capitaine, exécuté aux frais de la Ville, serait placé dans la salle de la Bibliothèque communale (1). »

D'autre part, en séance du 2 mai 1873, le Conseil désireux d'honorer à nouveau la mémoire du défunt, — auquel il avait précédemment fait réserver un terrain, dans la partie du cimetière de Robermont où reposent les dépouilles des citoyens qui ont bien mérité de la patrie, — décréta que le nom de Capitaine serait donné à la rue qui venait d'être créée entre le quai des Pêcheurs et la rue Saint-Eloi.

* * *

L'Institut archéologique liégeois a, lui aussi, gardé pieusement le souvenir d'Ulysse Capitaine.

Membre fondateur de notre Société, Ulysse Capitaine en fut également le premier secrétaire et nos archives conservent précieusement les procès-verbaux, toujours clairs, toujours précis que sept ans durant, il transcrivit dans nos registres; ses multiples occupations l'ayant amené à se démettre, en séance du 7 avril 1857, de ses fonctions, l'Institut lui décerna, le 8 mai suivant, à l'unanimité des suffrages, le titre de secrétaire honoraire.

Ulysse Capitaine n'en continua pas moins à suivre nos travaux et à nous rendre des services signalés; pendant plusieurs années il compta parmi les plus fidèles collaborateurs de notre ***Bulletin*** et jamais il ne nous refusa son concours dévoué ou son puissant appui.

L'Institut archéologique liégeois est heureux de pouvoir, à l'occasion de la solennité de ce dimanche 16 mars, payer ici un nouveau tribut d'admiration et de reconnaissance à la mémoire du Liégeois d'élite que fut Ulysse Capitaine.

L. RENARD-GRENSON.

---

(1) Les collections d'Ulysse Capitaine furent d'abord déposées par la Ville à la Bibliothèque de l'Université; les livres, manuscrits, autographes, gravures, etc., ont été installés, depuis 1910, dans la nouvelle bibliothèque centrale de la rue des Chiroux; les collections de monnaies et de médailles, sceaux, cachets, etc., ont été transférés l'an dernier au Musée archéologique.

Le médaillier de la Ville de Liége.

Les monnaies et médailles exposées dans la nouvelle salle qui va être inaugurée, se rapportent principalement à la numismatique de notre ancienne principauté et proviennent la plupart de la remarquable collection léguée à la Ville de Liége par feu Ulysse Capitaine.

Celle-ci s'est accrue, surtout en ces dernières années, de divers dons et achats et a récemment été complétée par quelques beaux spécimens empruntés à la collection de l'Institut archéologique liégeois. Le classement de la collection Capitaine avait été fait en 1872, avec beaucoup de soins, par MM. H. Helbig et M. Grandjean, qui en ont publié le catalogue, mais l'état de la science numismatique liégeoise était alors imparfait et les attributions d'un grand nombre de monnaies étaient erronnées; un classement nouveau s'imposait et celui-ci a été fait d'après le savant ouvrage du Baron J. de Chestret de Haneffe: ***Numismatique de la Principauté de Liége et de ses dépendances, Bouillon, Looz, depuis leurs annexions.*** Rappelons en passant que le duché de Bouillon appartient à l'évêché de Liége depuis les Croisades, le marquisat de Franchimont depuis le XI^e^ siècle, le comté de Looz depuis le XIV^e^ siècle et le comté de Hornes (fief du comté de Looz), depuis 1568, après que Philippe de Montmorency fut décapité à Bruxelles, victime de la haine du duc d'Albe.

Le classement des médailles, méreaux et jetons, a été fait d'après l'*Histoire numismatique de Liége*, par le comte de Renesse-Breidbach.

Les monnaies de Stavelot et Malmédy sont inventoriées d'après la description qu'en a donnée en 1892 dans la *Revue belge de numismatique*, le baron de Chestret de Haneffe.

Les séries liégeoises décrites par de Chestret, débutent vers l'an mil, au moment où apparaissent sur la monnaie le type épiscopal, la crosse ou la tête du saint, patron de la ville; c'est l'époque de Notger, lequel peut être considéré comme le premier prince par les donations et les accroissements dus aux empereurs Otton et Henri. Antérieurement, Liége et Huy virent frapper des deniers d'argent par les empereurs d'Allemagne Othon II et Othon III; ces monnaies suivirent

le monnayage carlovingien qui nous a légué des deniers et oboles de Liége, Visé, Wandre, Tongres, Saint-Trond et Curange. Ce numéraire est au type du tournois à la croix et au monogramme (voir les deniers exposés de Charles le Chauve pour Visé et Tongres).

La série précédente comprend quelques tiers de sous d'or (triens) mérovingiens, forgés à Huy (*Choae*) ; ces pièces portent le nom des officiers monétaires.

Avant cette époque, circulaient dans notre pays les monnaies grecques et romaines ou des imitations barbares de ces pièces, monnaies gauloises et autres; ces dernières sont copiées des monnaies d'or, principalement des statères d'or de Philippe de Macédoine. Le médaillier renferme six de ces pièces, trouvées en différents endroits de notre pays, notamment en Hesbaye et à Huy; elles sont attribuées aux Nerviens et à quelques autres peuplades belges.

Pour en revenir aux séries décrites par de Chestret, nous attirerons spécialement l'attention du visiteur sur celles de la période romane du XI[e] au XIII[e] siècle; ces séries sont remarquables par leur variété et la complète originalité des types: les tailleurs de fer de cette époque ont multiplié les représentations de faits historiques et même anecdotiques et les reproductions d'œuvres d'architecture et de mobilier.

Signalons aussi les rares deniers de Théoduin de Bavière, frappés à Huy à l'effigie de saint Domitien, les deniers de Henri de Toul; ces pièces proviennent de la trouvaille de Maestricht en 1841. A noter aussi: deux oboles uniques d'Otbert, du trésor de Thourotte (Oise); les deniers d'André de Cuyck et d'Alexandre de Juliers; une très belle série de pièces de Henri II de Limbourg, un denier et une obole de Lothaire de Hostade (1192) représentant l'achèvement de la cathédrale Saint-Lambert ; une belle série de deniers de Hugues de Pierrepont. Parmi les pièces uniques et, croyons-nous, inédites, se trouvent: 1°) une obole au type du denier de Chestret n° 189, frappée conjointement par Henri, duc de Brabant, et l'évêque Jean d'Eppes; 2°) une obole de Robert de Thourotte, au type du denier de Chestret, n° 202.

C'est à l'époque romane qu'apparaît sur la monnaie le « perron » liégeois, avec ce nom comme légende (voir les deniers de Rodolphe de Zaeringen, n° 119).

Après les croisades, la monnaie prend le caractère go-

thique et le blason prédomine pendant tout le moyen âge; les légendes sont empreintes de l'ardent sentiment religieux de cette époque.

Le type de la monnaie de cette période est dérivé de l'esterlin, du gros tournois de saint Louis, roi de France, et des monnaies des Flandres.

Les monnaies d'or sont remarquables par leur beauté; le titre n'en est cependant pas toujours régulier. Citons le mouton d'or de Jean d'Arckel (n° 250), le florin d'or d'Arnould de Horn, frappé à Tongres (n° 268), un florin d'or de Jean de Bavière (n° 278), le griffon d'or et l'ange d'or de Jean de Heinsberg, les monnaies d'or de Louis de Bourbon et de Jean de Horn, etc.

Parmi les pièces curieuses du moyen âge, mentionnons celles qui furent frappées pendant la guerre civile qui suivit le règne troublé de l'évêque Louis de Bourbon.

Les temps modernes arrivant, la découverte de l'Amérique amène en Europe de l'argent en abondance; la monnaie gagne en grandeur et en poids (écus et thalers).

La collection offre de magnifiques séries de dalers de Georges d'Autriche, de Robert de Berghes, de Gérard de Groesbeeck, dont plusieurs sont uniques (nos 471-517). Les florins d'or des mêmes règnes sont aussi uniques (nos 470, 510, 527). Le règne de Ferdinand de Bavière présente une suite très étendue de pièces dont plusieurs rarissimes. Il convient de citer d'autre part une belle série de médailles, insignes et décorations frappées ou portées par les chefs de la Révolution liégeoise en 1789-1790.

La série monétaire de Stavelot comprend deux deniers du XIe siècle, à l'effigie de saint Remacle.

Il est difficile de citer ici toutes les raretés que la collection Capitaine renferme; la visite du médaillier éclairera l'amateur, comme le profane, sur l'intérêt que présente cette branche si importante de l'archéologie qu'est la numismatique.

MAURICE GERIMONT.

8e ANNÉE, N° 4. AVRIL 1913.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25
} pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 23 février 1913.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 30 sous la présidence de M. Max Lohest, président.

31 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; A. Baar-Magis, conservateur-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, M. Gérimont, Th. Gobert, le Dr Jorissenne, L. Ledru, F. Magnette, G. Ruhl, membres effctifs ; MM. A. Bage, J. Breuer, J. Berchmans, A. Dreye, C. Dohmen, J. Dumont, le baron de Sélys-Longchamps, G. Ghilain, le colonel Loiselet, D. Gérard, A. Micha, J. Renchon, Théo Smeets, le lieutenant Thonet, Ch. Wauters et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, L. Halkin, E. Guerette-Douxchamps et N. Lequarré.

En ouvrant la séance, M. le président adresse un souvenir ému à la mémoire de M. H. Dabin-Boseret, membre associé de l'Institut archéologique, décédé dans le courant du mois dernier.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la

principale avec l'entrée d'une vaste maison du XVII[e] siècle. La plus grande façade de cette maison, donnant dans la seconde cour, est représentée fig. 2. Le plan se composait d'un grand et large vestibule auquel donnait accès l'unique porte, vestibule contenant l'escalier et sur lequel s'ouvraient trois pièces.

Figure 1.

La grande façade (fig. 2) était bien conservée. Les linteaux des fenêtres étaient soulagés par de quadruples arcs de décharge, en briques, formant avec quelques ancrages sans dessin spécial, toute la décoration de la façade. Ces arcs se

reproduisaient à la façade principale. Il convient de remarquer ici encore le « grand air » de ces sortes de façades si simples, si dépourvues d'ornementation et pourtant si imposantes, s'appliquant si bien à leur rôle: façades de maison et rien que cela, sincères, honnêtes. Le rouge des briques et le bleu des pierres en font toute la vie.

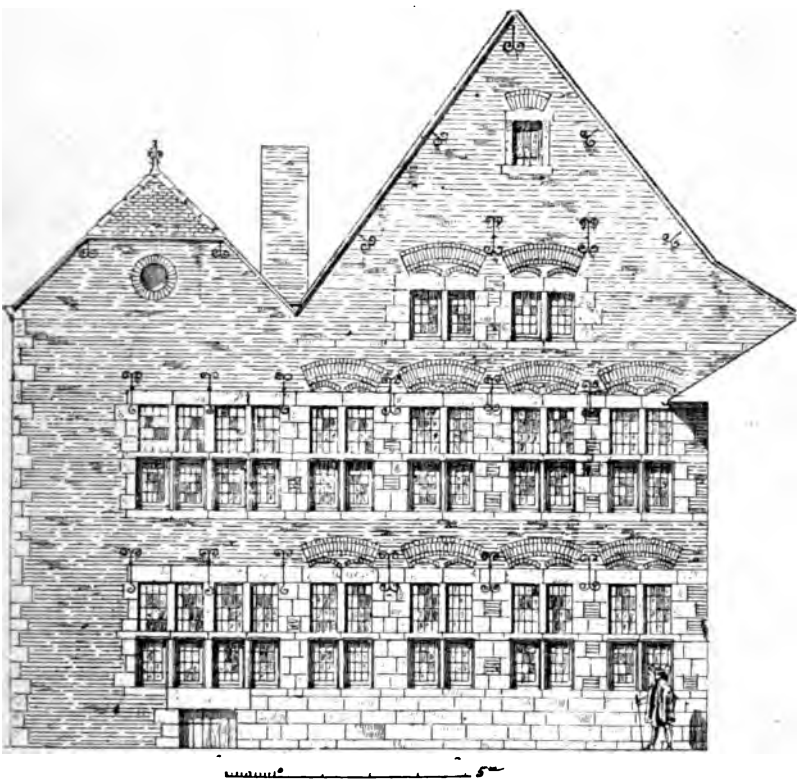

Figure 2.

Cette dernière maison possédait de nombreux détails intérieurs de toutes époques: la charpente, contemporaine de la construction, présentait encore la particularité si souventes fois rencontrée déjà dans de semblables ouvrages, et que nous mentionnions dans une dernière notice (1): la

(1) Voyez ***Bulletin de l'Institut archéologique liégeois***, t. XLII (1912), page 114, et *Chronique archéologique du pays de Liége*, 1912, page 72.

courbure des jambes. Nos charpentiers y tenaient certainement, avec raison d'ailleurs (1). Les plafonds à voûssettes étaient encore conservés presque partout; les portes étaient ornées de plaques, poignées, boutons, etc., pièces de serrurerie à dessin fin et délicat, dont la fig. 3, en C et en D, donne des exemples. Quelques pièces avaient été transformées au XVIII[e] siècle; on y avait placé de ces cheminées en plâtre si nombreuses à Liége, si souvent jolies, si souvent de bon goût et qui caractérisent presque la décoration de nos appartements bourgeois dans les styles Louis XIV, Louis XV et Louis XVI; les portes de ces chambres remaniées portaient aussi des plaques de serrure en cuivre d'un bon dessin (en E, fig. 3).

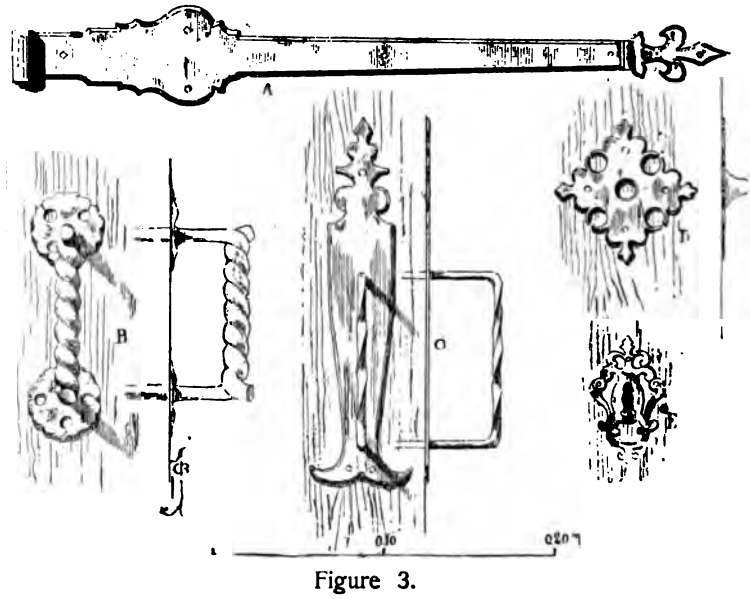

Figure 3.

Dans la seconde cour, s'accolant à la maison que nous finissons de décrire, se trouvait la troisième habitation, de beaucoup la plus importante. En effet, nous avions affaire

(1) Nous en avons encore trouvé un exemple dans une maison de la rue des Récollets.

là à une de ces rarissimes demeures, à peu près contemporaines du sac de 1468, comme les deux maisons rue Saint-Jean, 30 et 32, publiées ici (1). La façade (fig. 4) ne montre

Figure 4.

(1) Voyez *Chronique archéologique du pays de Liége*, 1912, pp. 95 et suivantes.

rien d'extraordinaire comme construction. Seuls sont à remarquer: deux panneaux de vitraux anciens aux fenêtres de l'étage, un petit bandeau (A) mouluré, profil caractéristique datant l'ensemble et en B, les vestiges d'un escalier à

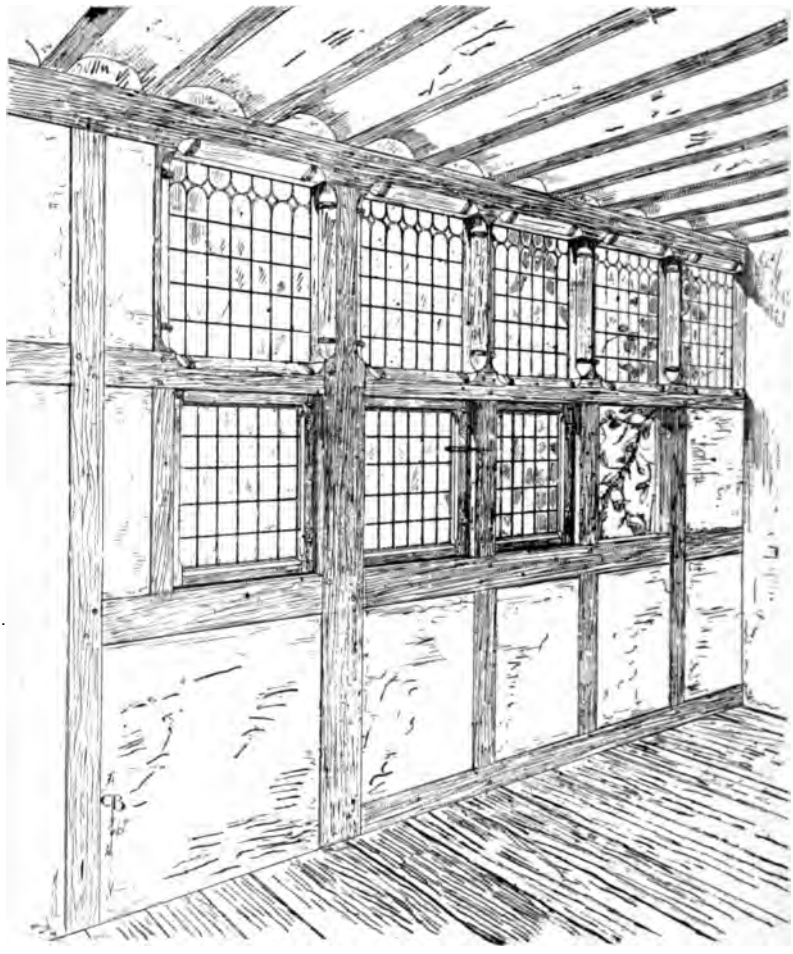

Figure 5.

vis, en encorbellement, en bois, ayant appartenu à la demeure voisine. Le reste du pan de bois n'offre rien de particulier. A l'intérieur: au rez-de-chaussée, une grande chambre et un escalier à vis. La chambre est donnée fig. 5. C'est bien là, la même disposition de fenestrage que celle déjà

décrite précédemment (1). Ce sont bien les mêmes chanfreins utiles et ornementaux en même temps (2), le même plafond à voûssettes. Les fenêtres s'ouvrent vers l'extérieur, rue Saint-Jean vers l'intérieur.

Cet intérieur suffirait à dater la maison. Cette décoration caractérisait chez nous l'extrême fin de l'époque gothique, c'est-à-dire le dernier quart du XV^e^ siècle, époque de la reconstruction de la ville si terriblement détruite par Charles-le-Téméraire. Mais d'autres détails existaient encore, précisant cette date: d'abord le bandeau de la façade signalé plus haut et dont le profil est donné fig. 4, en A, puis à l'intérieur, le profil des semelles, sous les poutres du second étage (en C, fig. 4), et encore des fers forgés: poignée de porte, si typique (en B, fig. 3) et les pentures de la porte (fig. 4), donnée en A (fig. 3). Ces détails sont suffisamment nets, semble-t-il, pour permettre de faire remonter cette maison à l'époque gothique vers son déclin.

Nous avons encore perdu là une de nos plus rares demeures. Il est bon de ranger celle qui nous occupe, à côté de ces deux petites maisons de la rue Saint-Jean, si pleines de détails finement exécutés et pourtant si modestes, si pauvres presque, habitations d'artisans ou d'ouvriers, et dans lesquelles, pourtant, tout respire encore cette atmosphère abondamment artiste, si particulière au moyen âge.

C. BOURGAULT.

Vincent Mousset, ingénieur-mécanicien liégeois.

Il est intéressant de consulter les catalogues de bibliothèques et de musées étrangers avec la préoccupation d'y chercher des renseignements sur nos ancêtres wallons et leurs œuvres. En feuilletant celui du remarquable musée archéologique de Gand, j'ai trouvé le nom d'un liégeois, Vincent Mousset, auteur d'un trébuchet qui figure dans les collections

(1) *Chronique archéologique du pays de Liége*, 1912, p. 97.

(2) Le vitrage seul n'existait plus. Nous l'avons restitué en prenant pour modèle les panneaux déjà signalés aux fenêtres de l'étage.

de poids, mesures, balances, etc., sous le n° 1278. Notre savant collègue et ami, M. Gobert, dans son grand ouvrage sur les Rues de Liége anciennes et modernes (1), en parle à propos du *Pont de torrent* qui rattachait l'îlot du Torrent au quartier Saint-Denis, et il fait remarquer avec raison que l'on parlait des bâtiments situés aux extrémités du pont, comme s'ils étaient sur le pont; il y avait peut-être une pente à la rue aux abords du pont. « Au milieu du 18e siècle, vivait là Vincent Mousset, fabricant de trébuchets et balances fines, d'après un privilège qu'il reçut du prince Jean-Théodore de Bavière, le 26 avril 1749, lequel privilège fut révoqué le 27 novembre 1751 » (2). Notons qu'une étiquette collée sur un de ces appareils porte l'inscription suivante: « Mousset, ingénieur mécanicien au pont de Torrent à Liége, invente et exécute machines et instruments de phisique (*sic*), mathématiques et autres arts et sciences. » A Gand, le trébuchet porte également les mots: « Mousset, ingénieur-mécanicien au pont de Torent à Liége. » Le catalogue ajoute: 18e siècle.

Ce curieux mécanicien qui semble inventer sur commande des instruments très variés, a-t-il laissé quelque trace dans la science? Mes recherches, jusqu'aujourd'hui, n'ont pas abouti; c'est pourquoi j'attire l'attention des archéologues sur Mousset et sa production scientifique ou commerciale, au moment où l'on va voyager.

G. JORISSENNE.

Inauguration du médaillier au Musée archéologique.

Comme nous l'avions annoncé, l'inauguration du Médaillier Capitaine a eu lieu le dimanche 26 mars dernier, en notre Musée archéologique.

Parmi les personnalités présentes, signalons MM. Falloise,

(1) Tome III, p. 627, vol. 1 et 2. Lire sur l'origine du mot Mousset, la page 259 (vol. 2).

(2) *Revue belge de Numismatique*, 51e année, pp. 420-422.

échevin des Beaux-Arts, P. Lhoest-Remy, conseiller provincial, E. Remouchamps, architecte provincial, V. Tourneur, conservateur-adjoint du Cabinet des médailles de l'Etat et secrétaire de la Société royale de numismatique de Belgique, J. Hogge-Fort, président de l'Œuvre des artistes, F. Troisfontaines, secrétaire général de la Société d'Emulation, Mlle Sophie Moxhon, etc.

Parmi nos membres: MM. M. De Puydt, G. Ruhl, L. Renard-Grenson, Fl. Pholien, J. Servais, G. Jorissenne, F. Loiselet, A. Baar-Magis, L. Ledru, membres effectifs; Mmes F. Vercheval, L. Mouton-Alexandre, MM. L. De Koninck, E. Baar, F. Ledent, J. Plomdeur, Ch. Demany, J. Pirlet, L. Rigo, A. Massart, E. Couvreux, J. Coenen, D. Wéry, D. Gérard, A. Stiels, F. Colley, Th. De Lannoy, etc., membres associés ou correspondants.

S'étaient excusés: MM. H. Delvaux de Fenffe, Gouverneur de la province, G. Kleyer, bourgmestre de la Ville de Liége, F. Alvin, conservateur du Cabinet des médailles de l'Etat, A. de Witte, vice-président de la Société royale de numismatique de Belgique, Paul Van Hoegaerden, M. Lohest, président de l'Institut archéologique liégeois, N. Lequarré, président de la Société de littérature wallonne, O. Colson, G. Cumont, de Buggenoms, J. Hamal-Nandrin, etc.

La famille de feu Ulysse Capitaine était représentée par M. et Mme Jos. Fabri-Capitaine leur fille et leurs deux fils, M. F. Capitaine, M. G. Demaret-Capitaine, M. et Mme M. Albay-Eich, M. et Mme H. de Radiguès, M. et Mme W. Pirlot, MM. Fr. Fabri, G. Eich, etc.

Après la réception des invités, dans la grande salle du rez-de-chaussée occupée par la section belgo-romaine du Musée, l'inauguration de la salle du médaillier a eu lieu à 11 1/4 h. précises.

M. L. Renard-Grenson, secrétaire de notre Institut, a pris la parole le premier.

Après avoir rappelé la vie si noblement remplie et si laborieuse d'Ulysse Capitaine, il a fait revivre ce dernier comme collectionneur passionné, animé de l'unique désir de réunir un fonds de documents de tout genre relatifs à l'histoire et à l'archéologie de l'ancien pays de Liége.

Soulignant ensuite l'importance excepti
tions qu'Ulysse Capitaine a léguées à l
M. Renard-Grenson a exprimé la grande
l'Institut archéologique liégeois garde a
teur, qui fut son premier secrétaire et n
mort, de lui prêter son concours le plu

En terminant, l'orateur a chaleureuse
Ville de Liége, à la libéralité de laquelle
qui orne la nouvelle salle du médaillier,
gratitude de l'Institut, M. Maurice Gérim
du classement de la collection Capitaine

M. M. Falloise, échevin des Beaux-A
Liége, a pris ensuite la parole.

Après avoir évoqué la vie toute de travai
d'Ulysse Capitaine, il a montré en lui
soucieux, avant tout, d'apporter sa contri
l'histoire de sa ville natale; insistant ensui
des collections léguées par Capitaine à
il a remercié l'Institut archéologique d'
de mettre en valeur les remarquables s
et médailles liégeoises laissées par Ulysse

En terminant, M. l'échevin Falloise
félicité M. M. Gérimont, aux soins éclai
le classement méthodique et scientifique

Au nom de la famille, Mme Fabri-Ca
en termes émus pour les hommages rend
son très regretté père et assuré MM. L
Falloise et Gérimont de sa vive reconna
des siens.

Enfin, M. F. Capitaine, frère de feu U
quelques paroles venues du cœur, s'est d
touché de la cérémonie qui venait de se d

Aussitôt après, la famille, suivie des n
fait le tour des vitrines renfermant les méd
sous la conduite de M. Maurice Gérin
commentaire des pièces les plus rares
quables de la collection Capitaine.

A 12 h. 15, la cérémonie officielle était t

Julien Simonis

(1855-1913).

Notre Institut archéologique, que les deuils n'ont guère épargné en ces derniers mois, vient d'être de nouveau bien cruellement éprouvé: la mort lui a ravi prématurément, le 6 avril dernier, son dévoué vice-président, M. le Dr Julien Simonis.

Julien SIMONIS

Vice-président de l'Institut archéologique liégeois.

Julien-Joseph Simonis naquit à Flémalle-Grande, le 2 juin 1855, et montra dès son enfance, les plus heureuses dispositions pour l'étude. Après avoir suivi les cours de l'école primaire de son village natal et obtenu la première place au concours cantonal, il fut envoyé au Collège Saint-Servais à Liége, où il fit ses humanités et remporta, dans toutes les classes, le prix d'excellence.

A l'Université de Liége, où il entra ensuite, il se révéla un étudiant brillant, passant tous ses examens avec la plus grande distinction.

Avant même d'avoir terminé son doctorat en médecine, il fut choisi comme chef de clinique chirurgicale dans le service du professeur von Winiwarter. Docteur en médecine, chirurgie et accouchements à 25 ans, il resta attaché un an encore, en qualité d'assistant, à cette célèbre clinique, qu'il ne quitta qu'à regret et à cause de son état de santé.

En 1881, il s'installa définitivement à Jemeppe-sur-Meuse et s'y créa rapidement une vaste clientèle; il était non seulement un praticien de valeur, mais encore un homme de grand cœur et d'un dévouement sans bornes.

En ses qualités de médecin en chef de la Société John Cockerill et de docteur attaché aux Etablissements de Valentin-Cocq de la Société de la Vieille-Montagne, le Dr J. Simonis rendit à la classe ouvrière de notre populeux et laborieux bassin industriel, des services innombrables.

Mais chez lui, c'était surtout l'archéologue qui nous intéressait.

Curieux de sa nature, Julien Simonis s'était, de bonne heure, intéressé aux manifestations artistiques de tout genre.

La numismatique l'avait cependant plus particulièrement attiré et c'est à cette science, vaste entre toutes, qu'il consacra les meilleurs moments de sa vie et les rares loisirs que lui laissaient, après sa vie de famille, ses absorbantes occupations professionnelles.

Julien Simonis, qui était depuis de nombreuses années membre effectif de la Société royale de numismatique de Belgique, avait commencé par former d'importantes séries de monnaies antiques, mais il avait, plus tard, préféré se spécialiser dans l'étude de la médaille proprement dite.

Cette branche de la numismatique présentait pour lui un champ d'investigations d'autant plus étendu et plus captivant, que le Dr Simonis était avide d'apprendre et doué d'un esprit critique affiné.

Ne se contentant pas d'étudier les productions remarquables qu'il put recueillir de nos artistes de la Renaissance, il entreprit plusieurs voyages successifs à l'étranger, à Paris, à Londres, à Vienne et à Saint-Pétersbourg, en vue de compléter ses patientes recherches.

Il devait peu après condenser celles-ci dans les deux vo-

lumes de son grand ouvrage sur *l'Art du médailleur en Belgique.*

Par les aperçus nouveaux qu'il donnait, comme par la sûreté de jugement qu'il révélait chez son auteur, cet ouvrage fut accueilli par le monde scientifique avec une faveur marquée; c'est le meilleur travail d'ensemble qui ait été consacré jusqu'ici à nos anciens médailleurs nationaux.

Notre Institut avait reçu le 28 mai 1897, le Dr Simonis au nombre de ses membres associés; il l'appela, le 27 avril 1900, à siéger parmi ses membres effectifs.

Sa cordialité, son aménité et son extrême courtoisie lui avaient rapidement concilié l'estime de tous ses collègues; aussi ceux-ci le désignèrent-ils unanimement le 26 décembre 1905, pour occuper, en 1906, la vice-présidence de notre Société; l'année suivante, il en devint président.

Le souvenir de l'autorité avec laquelle il avait rempli ces délicates fonctions, lui valut d'être à nouveau appelé à la vice-présidence pour la période 1912-1913; il devait, le 1er janvier 1914, être investi une seconde fois des fonctions présidentielles.

Dans ces charges successives, Julien Simonis se révéla toujours l'homme intègre, consciencieux et bienveillant que nous avons tous connu, et dont le dévouement n'avait d'égal que la modestie.

Sa disparition prématurée n'en est aujourd'hui que plus pénible pour nous et le vide qu'il laisse dans nos rangs n'en est que plus grand.

Le Dr Simonis a bien mérité de l'Institut archéologique liégeois, qui conservera de lui un souvenir ému d'affection et de reconnaissance.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Trouvaille numismatique à Gerdingen. — Dans les premiers jours du mois dernier, des ouvriers agricoles ont mis au jour, sur le territoire de la petite commune de Gerdingen, aux environs de Maeseyck, un petit récipient en fer contenant 27 monnaies d'or.

C'étaient notamment des monnaies des Flandres, du Brabant, plusieurs florins du Rhin, un écu de Jacques 1er d'Angleterre, et un florin au saint André de Charles-le-Téméraire, frappé à Anvers; le trésor ne renfermait que deux monnaies liégeoises: un bel exemplaire du florin d'or de Louis de Bourbon (1456-1482) [DE CHESTRET, nº 341], bien conservé et un florin d'or de Jean de Horne (1484-1505) [DE CHESTRET, nº 385], de conservation médiocre.

Pour les collections communales. — La Ville a récemment encore acquis pour ses collections de la Bibliothèque Centrale, rue des Chiroux, un certain nombre de documents intéressants; notamment quatre registres, du 18e siècle, de rentes appartenant au château de Horion et concernant la famille de Grady de Croenendael, ainsi que plusieurs liasses de manuscrits et imprimés des 16e, 17e et 18e siècles, relatifs à l'histoire liégeoise ou à d'anciennes familles bourgeoises de la Cité de Liége.

A la Salle Wittert (Université). — Exposition jubilaire de la Société des Bibliophiles liégeois. — Cette vaillante Société, fondée le 15 mars 1863, fêtera le mois prochain le cinquantième anniversaire de sa fondation. Pour commémorer ce demi-siècle de labeur ininterrompu, elle a inauguré, le 6 avril dernier, dans la Salle Wittert (Bibliothèque de l'Université), une exposition des plus intéressante, où se trouve retracée l'histoire du livre au pays de Liége depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine. On y admirera notamment de magnifiques incunables de Gautier Morbérius, le premier imprimeur liégeois, un choix remarquable d'estampes d'artistes de notre ancienne principauté, des portraits gravés d'hommes célèbres de la Cité, des reliures historiques, des vues et dessins inédits de Liége et de ses environs, voire même de précieux manuscrits enluminés.

Les visiteurs ne manqueront pas d'affluer à cette très intéressante exposition, qui restera ouverte jusqu'au 1er juillet prochain.

Au Musée diocésain. — Nos amateurs d'art, si nombreux à Liége, auront appris avec plaisir que le Musée diocésain, qui s'est, l'an dernier, enrichi d'une vaste annexe pour y installer l'importante collection archéologique de feu l'abbé J. Scheen, curé de Wonck, est, depuis dimanche dernier, accessible au public le dimanche de 11 à 13 h. (entrée par la rue Bonne Fortune).

X.

8e ANNÉE, N° 5. MAI 1913.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 30 mars 1913.

Présidence de M. G. Ruhl, ff. de président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, le plus ancien membre effectif présent, remplaçant le président et le vice-président absents.

27 membres sont présents: MM. G. Ruhl, ff. de président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier et J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. E. Guerette-Douxchamps, M. Gérimont, Th. Gobert et F. Vercheval, membres effectifs; MM. J. Berchmans, C. Bourgault, J. Breuer, L. Baar-Lechat, l'abbé J. Coenen, F. Colley, A. Dreye, F. Dumont, D. Gérard, le colonel Loiselet, le major Marcin, Ern. Mawet, J. Mativa, A. Micha, H. Polain, V. Reuter, Fern. Wauters et Ch. Wilmart, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés MM. M. Lohest, A. Baar-Magis, J. Brassinne, de Buggenoms, J. Hamal-Nandrin, le Dr G. Jorissenne, F. Magnette et E. Sacré.

En ouvrant la séance, M. le président fait part à l'assemblée de la perte que l'Institut vient de faire en la personne de deux de ses membres associés, M. le baron de Pitteurs de Budingen et M. le professeur Holzer, tous deux décédés depuis la dernière assemblée. Il adresse un souvenir ému à la mémoire de ces deux regrettés collègues.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant, les derniers mémoires du fascicule 2 du tome de 1912 étant à l'impression.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire déclare que les trois commissaires: MM. E. Fairon, le chanoine Balau et L. Lahaye, chargés d'examiner le travail de M. l'abbé Coenen, intitulé ***Liégeois ou Franchimontois?*** lui ont remis leur rapport concluant à l'impression du mémoire. L'impression de ce dernier est votée.

Communication de M. Fl. Pholien. — La communication de M. Fl. Pholien réclamant l'exhibition de nombreux documents de la collection Moxhon, exposés dans la salle du 1er étage, il est décidé de la postposer à la fin de la séance et de la donner dans la salle Moxhon même.

Excursions archéologiques. — Au nom de M. F. Magnette, empêché d'assister à la séance, M. Pholien annonce que le Comité des excursions a élaboré pour l'été 1913 un vaste programme d'excursions, notamment à Eysden, Maestricht, Tilff, Beaufays, Louvain, etc. Il émet le vœu de voir les membres suivre nombreux ces instructives et intéressantes promenades, qui seront prochainement annoncées à leurs dates respectives.

Rapport sur les conférences publiques de l'hiver. — M. Fl. Pholien donne lecture de son rapport sur les conférences publiques de l'hiver; il adresse de vifs remerciements à MM. Berchmans, Coenen et Fraipont ainsi qu'à Mlle M. Devigne qui ont bien voulu prendre la parole en la salle académique de l'Université et assurer le succès des conférences publiques. Il remercie également au nom de l'Institut, l'administration de l'Université qui a gracieusement mis sa salle académique à la disposition du Comité des conférences.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — MM. M. Rutten, A. Lejeune, Mme Reuleaux de Leixhe et Mlle M. Devigne sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. Pholien émet le vœu de voir paraître une nouvelle édition de l'ouvrage de M. Th. Gobert, intitulé « ***Les Rues de Liége*** ». Il pense, en émettant ce vœu, se faire l'interprête d'un grand nombre de Liégeois qui seraient heureux de posséder cet ouvrage si intéressant, qui devient de plus en plus rare.

M. Pholien insiste d'autre part sur l'utilité incontestable que présenterait la publication d'une monographie consacrée au mobilier liégeois.

M. Ruhl remercie M. Pholien de ses diverses motions et les appuie.

M. le secrétaire annonce que l'Institut vient de recevoir de M. Ferdinand Eymael et en souvenir de feu Erasme Pâques, un important tableau de l'école liégeoise représentant « Samson et Dalila ». Sur la proposition de M. le président, une lettre de remerciements sera adressée à M. Eymael, en reconnaissance de sa libéralité.

L'assemblée se rend ensuite en la salle Moxhon, où M. Fl. Pholien développe sa communication sur les céramiques de la collection Moxhon: « Delft et Rouen ».

M. Ruhl remercie et félicite le conférencier de son intéressante causerie ; après quoi, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 45.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXI. — PORTE-MONTRE EN BOIS SCULPTE.

Epoque Louis XV.

(Collection Joseph Brassinne).

Le porte-montre que nous publions (fig. 1), est l'un des petits joyaux de la sculpture ornementale liégeoise.

L'objet mesure 0m275 ; taillé dans un bloc de tilleul, il était destiné à recevoir une de ces jolies montres de l'époque Louis XV, dont la collection Moxhon renferme quelques exemplaires remarquables.

Pour fournir un support et un cadre à d'aussi précieux objets, il était naturel que l'on fît appel au talent de nos meilleurs artistes. Aussi, admirez avec quel tact et quel délicatesse celui dont nous étudions l'œuvre, a su s'acquitter de sa tâche.

Le problème n'était cependant point facile à résoudre: la montre étant très petite, il convenait de lui donner un cadre dont l'importance décorative fut assez considérable, tout en n'écrasant point le bijou qu'il s'agissait de mettre en valeur; d'autre part, le bloc dont s'est servi le sculpteur n'a pas une épaisseur moindre de 0m05, nécessaire pour

fournir place à la montre; mais cette épaisseur même constituait un nouvel écueil pour l'artiste. Celui-ci n'en a pas moins réussi à donner à son œuvre un caractère admirable de légèreté et de grâce.

Figure 1.

L'orifice où devait apparaître le cadran, est encerclé par une rocaille s'amorçant sur une feuille ornementale avec revers ou retroussis. Tout contre cette feuille, la rocaille se modèle aussi en retroussis pour amener insensiblement un creux. Ensuite, la rocaille repart du centre pour venir se terminer vers le bas, et donner ainsi au porte-montre la forme du cartel Louis XV.

Afin d'éviter la monotonie qu'aurait produite la rocaille, le sculpteur l'enrichit de courbes avec rinceaux; d'un autre côté, désireux, comme nous l'avons dit, de donner au porte-montre une ampleur suffisante, il prend soin de l'agrémenter de contours, de volutes en ove et d'une branche de palmier.

Cette dernière donne naissance à un rinceau d'ornement se déroulant en volute pour recevoir une rocaille qui, à son

tour, donne elle-même naissance à une autre volute; cette dernière termine l'ornementation vers le haut.

A la droite de l'objet, le second crochet dont il vient d'être question, se développe en enroulements ajourés, rehaussés de feuilles qui viennent se souder à la base du porte-montre. Un petit motif architectural sert de lien à ces divers éléments décoratifs. Enfin, quelques fleurettes délicatement posées complètent ce joli ensemble.

Le petit motif d'architecture que nous venons de mentionner, pourrait passer pour la signature de l'artiste: il se retrouve presque toujours dans les œuvres qui lui sont dues. Qu'il nous suffise de le faire remarquer dans un autre porte-montre (fig. 2) que nous avons eu l'occasion d'étudier et de dessiner en 1881 : le motif architectural y figure deux fois. D'autre part, on le rencontre à diverses reprises sur un meuble avec horloge conservé au Musée d'Ansembourg.

Figure 2.

Pour en terminer avec nos porte-montres, faisons observer la variété d'ornementation qui règne dans ces deux objets si semblables pourtant d'inspiration, et admirons comme il convient, la facilité de composition de nos anciens maîtres, en même temps que le soin qu'ils prenaient de ne jamais se répéter.

D. GERARD.

Découvertes faites dans la Chapelle dite des Fonts baptismaux, en l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liége.

En effectuant la transformation de cette chapelle pour y replacer, après la restauration de leur soubassement, les fameux fonts baptismaux de Renier de Huy, dans un cadre digne d'eux, on a fait quelques découvertes intéressantes (1).

On a mis à jour à quelques centimètres plus bas que le niveau du chœur, un carrelage en pavés de terre cuite vernissée de 0m07 environ de côté, alternativement jaunes et bruns (A). A gauche, on a découvert une grande dalle funéraire mesurant 1m55 × 0m92, qui était malheureusement brisée en deux vers le centre (B).

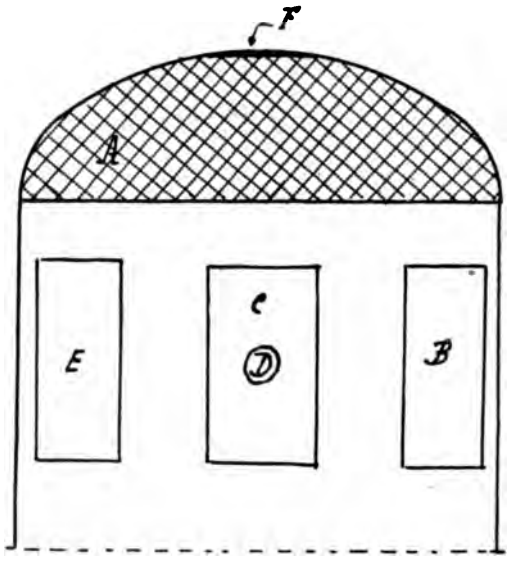

Elle représente un abbé en pied, portant un calice, sculpté en relief, entre deux colonnes ornementées de style Renaissance. Sur le fût de celles-ci se détache un écusson, dont il est impossible de lire les émaux: « De.... à la bande de... chargée de trois tanches de... » ; à chaque angle un cartouche avec la figure symbolique des évangélistes.

(1) Une note sommaire, annonçant ces trouvailles, a paru dans *Chronique archéologique*, année 1912, pp. 114-115.

Une inscription, encadrant le tout, porte:

HIC · JACET · VENERABILIS · ‖ DŪS · PETRUS · BUTKENS · CANONIC' · HUJ' · ECCLESIE ‖ QUI · OBIIT · ANŌ · DNI · MV^{c}XLV ‖ QUARTA · MĒSIS · OCTOBRIS · RQ'A · IN · PACE · AMEN ·

Une controverse s'est élevée au sujet de cette date, car elle est très effacée; mais il est hors de doute qu'il faille bien lire 1545.

L'Obituaire de Saint-Barthélemy (registre I) recopié en 1573, indique, en effet, que l'anniversaire de Ludovicus, chanoine et de Pierre Buttens, décédé en 1545, se célèbre le 5 octobre (soit le lendemain du jour anniversaire de son décès).

Sous cette dalle, il n'existait pas de sépulture. On a cru utile, en conséquence, de transporter cette pierre funéraire dans les cloîtres ou elle est actuellement visible.

Au centre de la chapelle et sous les célèbres fonts baptismaux (D) se trouvait par contre un sarcophage (C) fait de dalles de schiste provenant de la montagne voisine de Bueren, et contenant un squelette.

Immédiatement au-dessus de ce sarcophage, un massif de blocs de pierre et de briques formait le soubassement des fonts.

Après avoir procédé à un examen attentif de ces blocs, on s'est aperçu de ce qu'ils provenaient d'une pierre tombale brisée; il fallut enlever la guangue de ciment durci dont ils étaient entourés pour en déchiffrer les motifs. Les parties retrouvées ne forment malheureusement que le tiers de la dalle et il n'a pas été possible, malgré d'actives recherches, de découvrir le surplus.

Ce qui existe encore est d'un beau style, gravé entièrement en creux. On y voit au-dessus d'une main, à l'index et au médius levés, qui bénit, et de divers signes funéraires, une inscription où l'on déchiffre: ... DCS · LICAVVS · CI - - - EOQ ALTAR' · Q' · OBIIT · I - PO - - EPTE - - - - - DNI M° CC° LXXXIII° (1283).

On a placé ces reliques dans les cloîtres près de la première dalle.

A droite, on a trouvé un second caveau façonné de pierres

de sable contenant trois squelettes et recouvert de plaques de schiste (E).

Enfin, derrière l'autel et à $1^{m}95$ du sol, on vient de découvrir, encastrée dans la muraille, une dalle commémorative de marbre gris d'une rare beauté (F) (1). On l'a habilement dérochée d'une épaisse couche de vernis et de plâtras qui la recouvrait.

Elle mesure $1^{m}20 \times 0^{m}90$ et montre le Christ en croix entouré de trois personnages dont un abbé agenouillé, qui représente probablement le défunt.

Ce tableau principal présente quelques erreurs notables de sculpture, mais les motifs qui l'entourent sont finement ouvrés et dénotent l'œuvre d'un artiste de talent.

Sur le haut: trois masques, des oiseaux et des arabesques joliment enlacés. Sur les côtés: deux colonnes ornementées d'un galbe gracieux. Sur la base de celles-ci, on a vu avec surprise les armoiries de l'abbé Butkens: «De.... à la bande de... chargées de trois tanches de...» et en dessous l'inscription suivante:

HIC · JACET · DŪS · PETRUS · BUT ‖ KENS · CANON' · HUJ' · ECCLE · Q · ‖ OBIIT · 4ª · NOCTOBRIS · ANNO · ‖ 1545 · Rᵉᵃᵗ · IN · PACE ·

Ce qui prouve surabondamment que l'inscription de la première dalle funéraire avait été bien traduite et ce qui tend à démontrer aussi que le squelette trouvé au centre de la chapelle dans le sarcophage C est celui du chanoine Butkens, que l'obituaire indique comme inhumé dans le chœur (*in choro*).

Il est probable qu'en voulant placer les fonts au centre de la chapelle, après la Révolution, on en aura été empêché par la pierre tombale qui recouvrait le caveau de l'abbé et qu'on aura alors glissé cette dalle sur la gauche pour pouvoir effectuer le travail du centre.

C'est en la déplaçant, sans l'outillage nécessaire voulu, qu'on l'aura probablement brisée.

Gust. GHILAIN.

(1) La *Chronique* en donnera prochainement une reproduction.

8e ANNÉE, N° 6. JUIN 1913.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25
} pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 25 avril 1913.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 5 h. 35, sous la présidence de M. Max Lohest, président.

22 membres sont présents: MM. Max Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, Th. Gobert, le Dr G. Jorissenne, L. Ledru, F. Magnette et G. Ruhl, membres effectifs; MM. J. Breuer, Ch. Defrêcheux, A. Dumont, J. Dumont, G. Ghilain, le colonel Loiselet, A. Micha, Théo Smeets, Fern. Wauters et B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés MM. J. Pirlet, secrétaire-adjoint, de Buggenoms et Th. de Lannoy.

En ouvrant la séance, M. le président rappelle à l'assemblée le deuil cruel qui a frappé l'Institut en la personne de son vice-président, le Dr Julien Simonis; en termes émus, il rappelle les mérites du défunt et les nombreux titres qu'il avait à la reconnaissance de tous ses collègues de la Société.

M. le président annonce qu'une notice nécrologique sera consacrée, dans le prochain numéro de la *Chronique*, à la mémoire du Dr Simonis; suivant l'usage, il propose de lever la séance en signe de deuil, après expédition des affaires urgentes (***Adhésion unanime***).

Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspondance.
Etat des publications.
Articles pour le Bulletin.

Ces trois objets sont renvoyés à la séance de mai, de même que le 6° de l'ordre du jour: *Révision des statuts.*

Election d'un vice-président. — M. le président présente la candidature de M. Edmond Jamar, architecte, dont il énumère les divers titres à la vice-présidence de l'Institut.

Il est procédé à l'élection; à l'unanimité des votants, M. Edmond Jamar est élu vice-président de l'Institut.

Congrès archéologique de Moulins-Nevers. Nomination d'un délégué. — Sur la proposition du Bureau, M. de Buggenoms est chargé de représenter officiellement l'Institut au Congrès archéologique de Moulins-Nevers, organisé par la Société française d'archéologie.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — MM. Jules Dallemagne-Ophoven, M. Ghinio-Banneux, le colonel Aug. Van Huele, MM. Emile Sacré, Jules Halkin et Léonard Warnant sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Personne ne demandant la parole aux affaires diverses, la séance est levée à 6 h. 1/4.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXII. — MONUMENT FUNERAIRE DE PIERRE BUTKENS, CHANOINE DE SAINT-BARTHELEMY.
(XVIe siècle).

Le dessin que nous publions (1) reproduit le monument funéraire, récemment retrouvé (2), de Pierre Butkens, chanoine de Saint-Barthélemy, décédé à Liége le 4 octobre 1545.

Le monument se présente sous la forme d'un édicule, en marbre gris, d'une architecture composite, et mesure $1^m20 \times 0^m90$.

(1) Ce dessin a été annoncé dans notre *Note sur les découvertes faites dans la chapelle dite des fonts baptismaux en l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liége* (cf. *Chronique archéologique du pays de Liége*, 1913, p. 56).

(2) Cette pierre avait déjà été signalée par E. Thys, *Notice sur l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liége*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI, p. 337.

Deux colonnes, d'un galbe gracieux, soutiennent un grand entablement que couronne un fronton arrondi, en forme de coquille. Une frise, finement ouvrée, occupe le centre du fronton; on y voit un masque humain de face, accosté de rinceaux stylisés (feuillages et fruits), dans lesquels se meuvent deux oiseaux. Deux muffles de lion ornent les triglyphes.

Les colonnes ont les chapiteaux ornés et pourvus de volutes ioniques; leurs fûts, que partage en parties égales

une grosse bague moulurée, sont cannelés à leur partie supérieure et recouverts de sculptures (ceps de vigne stylisés) dans leur partie inférieure.

Le centre du monument montre dans une niche en plein cintre une scène en bas relief: aux pieds du Christ en croix, le défunt est représenté agenouillé sur un prie-Dieu, les deux mains jointes reposant sur un bréviaire.

Aux côtés de la croix, se tiennent debout la Vierge Marie et probablement saint Jean.

La partie inférieure du monument se compose de deux consoles auxquelles sont suspendus des écussons échancrés aux armes du chanoine Butkens: « De... à la bande de... chargée de trois tanches de... ». Entre les deux écussons, un cartouche portant, en caractères gothiques, l'inscription:

HIC · JACET · D̄US · PETRUS · BUT
KENS · CANOIC' HUJ · ECCLE · Q̄
OBIIT · 4ª · NOCTOBRIS · ANNO
1545 · Rcat · IN · PACE (1)

Le monument du chanoine Butkens constitue un spécimen intéressant de ces sculptures funéraires du XVIe siècle si fréquentes autrefois dans nos églises.

Gust. GHILAIN.

Encore le Recueil héraldique des Bourgmestres de Liége et sa Continuation.

Pourrait-on citer un second ouvrage d'histoire liégeoise ayant joui près de deux siècles durant d'une vogue aussi continue et aussi générale que celle dont a bénéficié le *Recueil héraldique des bourgmestres de Liége*, paru en l'année 1720? Ce n'est pas qu'il soit un chef d'œuvre historique, qu'il faille reconnaître en lui une œuvre de profonde

(1) L'Obituaire de Saint-Barthélemy consacre au chanoine Butkens la note suivante:

« *Commemoratio Domini Petri Butkens, presbyteri et canonici* » *nostri, pro quo habemus inter canonicos et capellanos aequali* » *portione 9 modios speltae. — In choro. Obiit 1545.* »

érudition ou d'une sûreté absolue sous divers rapports. Il est même loin d'être impeccable quant aux armoiries et autres gravures y produites, comme Ed. Poncelet l'a très bien établi pour les sceaux de Liége notamment (1).

Ce qui a valu à ce livre sa renommée, c'est son caractère semi officiel; c'est le grand nombre de données généalogiques qu'il fournit sur la plupart des notables familles liégeoises.

A dire vrai, il n'est point sorti de la plume d'un historien de premier ordre. Longtemps l'on s'est mépris sur le véritable auteur. Pendant un siècle et demi, tout le monde attribua la paternité de cet ouvrage à un avocat qui n'était pas d'un mérite transcendant, du nom de Loyens. On la lui attribuait d'autant plus aisément que lors de la publication de l'ouvrage le 14 août 1720, le Conseil de la Cité en séance plénière, avait décerné « à l'auteur du dit *Recueil* », une médaille d'or portant ce chronogramme significatif:

« LEGIAE DONVM CIVI sVo LOYENS »

Or, certitude est maintenant acquise que Loyens n'a aucunement conçu le travail; il n'en a été que l'éditeur. Voilà ce qui a permis à Stanislas Bormans, d'exposer dans le *Bibliophile belge*, en 1867, preuves indéniables à l'appui, ce fait étrange, inexplicable, d'un écrivain dépouillé, pour ainsi dire de son vivant, de la propriété de son œuvre.

En la même étude, Bormans a restitué, au peintre héraldique Louis Abry, l'honneur d'avoir produit une œuvre qui, nonobstant ses immanquables imperfections, a rendu de grands services aux Liégeois studieux et a toujours été tenu en haute estime par ses compatriotes. Il a poursuivi sa démonstration, avec l'historique de ce *Recueil* et de sa *Continuation* dans une seconde notice (2).

Ce qui n'est point assez connu, c'est que cet armorial devait paraître, non au XVIII^e^ siècle, mais au XVII^e^, sous la plume du même Abry.

(1) *Les sceaux de la cité de Liége*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXVI, p. 165.

(2) *Notice sur l'armorial des magistrats de la cité de Liége*, Annexe I du *Mémorial de la Ville de Liége*, par Ancion (1720-1830), p. 301.

Ce héraut d'armes, né en la paroisse Saint-Martin-en-Ile, baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts, le 28 juillet 1643, est mort le 18 juillet 1720, l'année même où fut imprimé le *Recueil héraldique des bourgmestres de Liége*. Le fils, Simon-Joseph Abry qui reçut sa nomination de peintre de la cathédrale Saint-Lambert le 15 mai 1739 (1), et qui fut aussi héraut d'armes de l'an 1752 à 1756, hérita des nombreux et précieux manuscrits de son père. A son décès, survenu le 8 avril 1756 (2), le curieux cabinet demeura aux mains des membres de la famille Abry qui finirent par l'annoncer en vente dans la *Gazette de Liége* du 3 juillet 1793. Il se composait de « registres, mémoires, collections et recueils tant généalogiques, héraldiques et de peintures concernant de nombreuses familles, liégeoises et autres ». Cette belle collection de manuscrits fut acquise alors par le chanoine Jalheau, l'auteur de la 2e édition du *Miroir des nobles de Hesbaye*. Ce chanoine ayant émigré l'année suivante, à l'arrivée des troupes républicaines de France, mourut en exil au commencement de l'année 1795. La plupart des importants manuscrits qu'il possédait d'Abry et d'autres ont passé ultérieurement en la possession de la famille comtale d'Oultremont qui les détient encore.

C'est là, dans les manuscrits délaissés par les Abry, que Bormans a puisé la conviction absolue qu'au premier de ces hérauts d'armes revient l'honneur d'avoir composé le *Recueil héraldique des bourgmestres de la cité de Liége*. Dans ces mêmes collections est recélée la preuve indéniable que cet ouvrage a été écrit non en 1720, mais dès l'année 1683.

Déjà le recès de la séance du Conseil de la cité, du 19 août 1718, en laquelle fut décidé le mode d'impression du volume, dit textuellement qu'Abry y « a travaillé depuis de longues années ».

En effet, le 22 septembre 1683, le Conseil communal s'était prononcé pour la publication de l'œuvre aux frais de la Cité; l'on commença même l'impression. Les évènements poli-

(1) Cathédrale de St-Lambert, secrétariat, décrets et ordonnances, reg. 183, fo 340.

(2) *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. I, pp. 81-91.

tiques locaux qui changèrent la face des choses dans la direction administrative de la ville, interrompirent et pour longtemps la composition typographique. Ainsi s'explique que le manuscrit original d'Abry, également compris dans le trésor bibliographique de M. le Comte d'Oultremont à Warfuzée, s'arrête à l'année 1684. On sait, toutefois, que Louis Abry a poursuivi l'ouvrage ultérieurement et que son fils Simon-Joseph y a également mis la main (1).

Loyens qui l'édita, en 1720 comme l'a dit Bormans, fit au double point de vue de l'honneur et de l'argent une excellente affaire. Ce bon résultat l'incita à continuer le *Recueil*; toutefois, pour des motifs ignorés, il s'arrêta à l'an 1720, bien que Loyens eût vécu jusqu'en 1730 (2).

Reprenant alors une tradition de leurs prédécesseurs du siècle précédent (3), les chefs de la commune firent représenter par la sculpture ou par la peinture à l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, les blasons géminés des bourgmestres élus chaque année au mois de septembre. On donnait à ces armoiries d'assez fortes dimensions, de sorte qu'à la longue, il n'y eut plus de panneaux disponibles pour y placer les nouveaux élus. Bormans a exposé comment, pour suppléer à ces mémorials, le Conseil de la Cité fit ouvrir, par décision du 20 juin 1768, un album spécial où seraient représentés au moyen de la peinture, sur des feuillets en parchemin, les écussons de tous les bourgmestres ayant géré les affaires communales depuis la clôture du Recueil héraldique.

Si luxueux qu'il fût, ce livre restait ignoré du commun des mortels. Les armoiries des bourgmestres ne frappaient plus la vue du public, comme jadis les peintures ou sculptures

(1) Poswick, dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. I, pp. 184-185.

(2) Loyens, Jean-Guillaume, né le 20 mai 1670, paroisse Saint-Adalbert à Liége, jurisconsulte et avocat, échevin de la Cour de Jupille, est décédé en 1730. Il eut pour père Georges Loyens, apothicaire, commissaire de la Cité en 1700, qui épousa Anne Van den Bossche, laquelle mourut le 26 janvier 1725, tandis que son mari l'avait précédée dans la tombe depuis le 7 janvier 1719. Le père de ce Georges Loyens, du prénom Courard, était commissaire de la ville de Maeseyck.

(3) *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. I, p. 186.

armoriées de l'Hôtel-de-Ville. Elles n'avaient pas non plus la publicité d'un recueil imprimé.

Telles sont les réflexions qui, l'an 1779, jaillirent dans l'esprit du procureur général et syndic de la Cité, Ophoven. Elles lui suggérèrent l'idée de publier la suite du ***Recueil héraldique*** en utilisant à cette fin, l'armorial conservé au grand-greffe et en y intercalant des renseignements commémoratifs, à l'instar de son prédécesseur. Son dessein reçut l'approbation du Conseil le 4 juin 1779 dans les conditions développées par Stanislas Bormans (1).

Après diverses péripéties financières, la ***Continuation du Recueil héraldique des bourgmestres*** fut enfin imprimé en 1783. Il comportait 248 pages et se débita par souscription: «On payera en souscrivant», annonçait le prospectus, «six escalins, et en recevant l'ouvrage six autres escalins; ceux qui n'auront pas souscrit en payeront un demi-louis (2).»

La Ville, cependant, au règlement de compte avec Ophoven, solda les exemplaires à raison de cinq florins.

Au même temps, la première partie du ***Recueil des bourgmestres***, celle d'Abry, se vendait 20 florins (3).

Nonobstant la publication de l'ouvrage d'Ophoven, la Cité ne cessa point d'ajouter régulièrement chaque année les blasons des deux bourgmestres sur le registre en parchemin. Elle avait alloué le 23 septembre 1780, une soixantaine de florins à un sieur Laprelle «pour avoir relié un grand livre oblong de vailain en maroquin rouge, doré sur tranche, bord et bordure, contenant les armes des bourgmestres depuis l'an 1720 (4)». Escomptant la générosité de l'édilité, un artiste quelconque du nom de Guichard, avait, de son propre mouvement, exécuté à la plume en l'an 1784, un tableau de la rénovation magistrale. Le Conseil lui accorda en effet, une gratification de 100 florins, mais il lui signifia que pareille rémunération ne se renouvellerait point les années suivantes (5).

(1) *Mémorial de la Ville de Liége*, 1720-1830, Annexe I.
(2) *Gazette de Liége*, avertissements du 12 février 1783.
(3) *Ibidem* du 25 août 1784.
(4) Recès du Conseil, reg. 1778-1780, f° 249 v°.
(5) Ibidem, reg. 1783-1785, f° 176.

L'honneur et le mérite de travailler dans l'armorial revenaient surtout aux Ophoven, père et fils. Le 20 septembre 1788, la Cité payait encore à ce dernier, à Henri Ophoven, vingt-quatre florins pour peinture des armoiries des bourgmestres nouvellement élus (1). Stanislas Bormans pensait que les Ophoven n'avaient point transcrit de mentions postérieures à celle-là. C'est une erreur.

Le 18 août 1789 triomphait la Révolution liégeoise qui nomma deux nouveaux bourgmestres de son choix comme l'année suivante. Ces bourgmestres s'empressèrent de faire peindre leurs armoiries dans le registre susdit avec des incriptions contre les autorités de l'ancien régime. Quand, en 1791, les armées autrichiennes vinrent restaurer le pouvoir princier, l'attention fut attirée sur ces écrits illicites. Le 10 juin 1791, le Conseil de la Cité, « ayant été requis par les seigneurs des trois corps de la ville de manifester leurs vœux à la haute Commission impériale, à l'égard des inscriptions scandaleuses faites par les intrus dans le grand livre en velain contenant les généalogies des princes et des bourgmestres de Liége », nomma une délégation « à leffet d'avoir l'honneur d'approcher Leurs Excellences pour leur remettre sous les yeux ces horreurs et indignités en les suppliant d'y pourvoir » (2).

Il va de soi que cette Commission impériale fit disparaître les notes signalées, ou plutôt les barra à l'aide d'une règle; de plus, le 27 juillet, elle exigea l'insertion d'une autre note rappelant que cette radiation était l'œuvre de la Commission impériale et dans quelles circonstances, elle avait été produite.

Quel a été le rôle en l'occurence du syndic Ophoven? Il est vraisemblable qu'il mit son talent au service de la magistrature issue de la Révolution. En tout cas, il manquait totalement de retenue envers les bourgmestres rétablis par les troupes autrichiennes. Sa conduite lui valut d'être incarcéré à la prison St-Léonard. C'est de là qu'il adressa le 28 juillet 1791, l'humble supplique suivante à l'édilité communale:

(1) Recès du Conseil, reg. 1788-1789, f° 38 v°.
(2) Ibidem, reg. 1791-1792, f° 117 v°.

Messieurs les Bourgmestre et Conseil
de la Noble Cité de Liége,

C'est en tremblant, Messieurs, que votre syndic ose se prosterner à vos pieds pour supplier Vos Seigneuries d'oublier un moment d'erreur qu'il déteste. Oubliez sa faute et ne voyez que son repentir.. Veuillez, Messieurs, intercéder auprès de la Haute Commission pour un de vos sujets qui est le soutien d'une famille infortunée.

C'est la grace qu'avec sa famille, il ose implorer de Votre clémence.

Quoi faisant,

Le Syndic: OPHOVEN.

Le Conseil fit, en effet, parvenir cette requête à la Commission impériale (1) qui, prenant cette supplique en considération, décréta le 1er août l'élargissement d'Ophoven. Le lendemain, le Conseil de la Cité, en suite de ce décret, ordonna que son syndic serait mis en liberté «après qu'il aura fait en personne par devant le magistrat une déprécation sur son égarement». Colson, mayeur en feauté, conduisit Ophoven à l'Hotel de ville où il fit «en plein Conseil, des excuses des termes qui lui ont échappés, et en témoignant son repentir» (2).

Le même jour, le conseiller Renson remettait au greffe, le «grand registre en velain contenant les armoiries des bourgmestres» qu'il avait été reprendre des mains du secrétaire de la Commission impériale.

Aussitôt Ophoven eut mission de peindre les armes de la nouvelle magistrature communale, ce qui lui valut le 7 septembre une indemnité de 60 florins de Brabant (3). C'est lui encore qui l'année suivante peignit, dans le même volume, les armes du nouvel évêque, le prince de Méan, avec ses huit quartiers et les écussons des bourgmestres (4).

On sait que la Ville de Liége possède encore cet important registre qui a seulement été dépouillé de sa reliure primitive en maroquin.

Théodore GOBERT.

(1) Recès du Conseil, reg. 1791-1792, fo 139 vo.
(2) Ibidem, fo 141 vo.
(3) Ibidem, fo 158 vo.
(4) Ibidem, reg. 1792-1793, fo 59.

Christian-Joseph-Sylvestre OPHOVEN, né à Liége le 14 janvier 1753, avait été mis en possession, par son père Jean-Christian Ophoven, en septembre 1783, moyennant des arrangements de famille stipulés entre eux, et autorisés par le prince d'un côté et par les bourgmestres de Graillet et d'Othée, de l'autre, de l'office de procureur général et de syndic de la cité. Le père avait acheté cette dernière charge des bourgmestres de Lannaye et de Visé, l'an 1748, au prix de 14.000 florins argent de Liége; elle rapportait 1.500 florins annuellement. Cet office, Christian-Joseph-Sylvestre l'a exercé sans interruption, nonobstant la Révolution, depuis 1783 jusqu'au 27 juillet 1794. Le même personnage avait acquis, en 1783, une place de prélocuteur devant les échevins, au prix de 50 louis. Il était, en outre, échevin des cours d'Oupeye, Vivegnis et Petit-Aaz. En 1794, l'autorité républicaine le nomma commissaire des subsistances ; en l'an III, il devint secrétaire du Comité de police établi à la municipalité de Liége, puis commissaire du Gouvernement près le tribunal correctionnel de l'arrondissement de Liége ; le 17 messidor an VIII, il fut nommé juge au tribunal civil de Liége dont il devint le 22 août 1811, vice-président (*Archives de la Préfecture*, liasses 63/3 et 435/1). Il est décédé le 13 février 1825. Son père, Jean-Christian était mort le 23 juillet 1795 et fut inhumé en l'église paroissiale de St-Thomas à Liége. Quant à Sylvestre-Guillaume-Henri Ophoven, né le 24 octobre 1758, baptisé à Notre-Dame aux Fonts, fils aussi de Jean-Christian et de Marie-Joseph Barnabé, il devint « roy d'armes au pays de Liége » et mourut le 25 juin 1805.

Sigillographie liégeoise.

SCEAU DE L'ABBAYE DE CORNILLON, 1260.

Simple chapelle non encore consacrée en 1106 lorsqu'on y déposa les restes mortels de l'infortuné empereur Henri IV, l'oratoire de Cornillon, dédié aux douze apôtres, fut bénit par l'évêque Otbert en 1116. Peu après, l'administration en fut confiée aux religieux Prémontrés et l'établissement fut érigé en abbaye. Etablis hors des murs de la ville, sans protection contre les violences et les vexations continuelles des pillards, les Prémontrés abandonnèrent leur couvent en 1288 et allèrent occuper à Liége la maison de Beaurepart. Quant au mont Cornillon où l'on avait déjà, semble-t-il, préparé certains travaux de défense, Jean de Flandre en fit une forteresse d'Etat dont le commandement fut attribué à Gautier de Jupille (1). Cette citadelle, ayant

(1) *Chartes des comtes de Flandre*, à Gand, nº 610.

été démolie par les Liégeois eux-mêmes
siècle, l'endroit resta désert jusqu'à ce
bert de la Marck y établit une maison
fut supprimée en 1793.

son siège à Cornillon ; il date du milie
représente, en buste ou en tête, les dou
Paul, André, Jacques le majeur, Jean,
mineur, Philippe, Barthélemi, Mathieu,
Thaddée.

Légende: † S. ECCE SCOR. APLOR. MO

Ce sceau remarquable par son origin
du type, est appendu à une charte d'a
dans les collections de Mme van der H
au Val-Benoît (2). Le même document
autres sceaux de forme ogivale: celu
abbé de Cornillon, d'un beau dessin, e
du Val-Benoît, de facture médiocre.

Edou

(1) C'est à dire: « Sigillum ecclesiae sanctoru
cornelii ».

(2) Voir Cuvelier, *Cartulaire de l'abbaye d*

8e ANNÉE, N° 7. JUILLET 1913.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 30 mai 1913.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 5 ½ h. sous la présidence de M. Max Lohest, président.

39 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; Jules Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Hamal-Nandrin et A. Baar-Magis, conservateurs-adjoints; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, J. Delaite, M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, E. Guerette-Douxchamps, le Dr G. Jorissenne et L. Ledru, membres effectifs; MM. le Dr F. Bidlot, C. Bourgault, J. Breuer, l'abbé J. Coenen, E. Couvreux, Ch. Defrêcheux, le baron Edmond de Sélys-Longchamps, F. Dumont, J. Dumont, G. Ghilain, Mme J. Hamélius, MM. J. Hamélius, L. Leenaers, A. Lobet, F. Lohest, le colonel Loiselet, le major Marcin, A. Micha, J. Plomdeur, E. Sacré, le colonel Van Huele, E. Van Ormelingen et le Dr B. Wibin.

Se sont excusés: MM. G. Ruhl et Th. de Lannoy.

A l'ouverture de la séance, M. le secrétaire-adjoint fait part à l'assemblée de la perte sensible que l'Institut a faite en la personne d'un de ses jeunes membres associés, M. Adolphe Monseur, candidat-notaire, décédé à Liége dans le courant du mois de mai.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture des procès-verbaux des

séances de mars et d'avril qui sont adoptés sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire déclare que l'impression du second fascicule du tome XLII du ***Bulletin*** est terminée et que le volume sera distribué aux membres dans quelques jours.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire dépose un travail de M. Th. Gobert, intitulé: *Les débuts de l'enseignement des Beaux-Arts à Liége.* Sont nommés rapporteurs: MM. le Dr G. Jorissenne, F. Lohest et G. Ruhl.

Communication de M. le docteur G. Jorissenne: Le portail de Saint-Jacques, œuvre authentique de Lambert Lombard; étude symbolique et esthétique. — M. le président remercie M. le Dr Jorissenne de son intéressante communication.

Cette communication donne lieu à un assez long échange de vues auquel prennent part notamment MM. J. Brassinne, G. Jorissenne et l'abbé J. Coenen.

Révision des statuts. — M. le président rend sommairement compte des délibérations des dernières réunions des membres effectifs, au cours desquelles le projet de revision des statuts a été examiné. Une question juridique assez délicate ayant été soulevée depuis, il propose de renvoyer l'affaire à la séance d'octobre, lorsque tous les membres seront rentrés à Liége; le Bureau aura d'ici là le temps d'étudier le point litigieux. — *Adopté.*

Excursions archéologiques. — M. F. Magnette annonce à l'assemblée que la prochaine excursion est fixée au dimanche 1er juin et aura pour but la visite du château du comte de Geloes à Eysden et de la ville de Maestricht.

En parlant des monuments de la ville de Maestricht, M. Magnette se plaît à louer la manière dont les autorités, tant civiles qu'ecclésiastiques, s'y sont prises pour faciliter à l'étranger comme au simple curieux la visite des monuments et des objets intéressants que ceux-ci renferment. Partout de petites inscriptions renseignent les visiteurs sur la date de la construction et de la réfection de l'édifice, sur les curiosités qu'il contient, etc. Cet exemple mériterait d'être suivi à Liége et M. Magnette insiste auprès du Bureau de l'Institut pour qu'il étudie un projet à soumettre aux autorités compétentes, en vue de les amener à suivre l'utile exemple de Maestricht.

Cette proposition donne lieu à un court échange de vues. M. le président, tout en remerciant M. Magnette pour son excellente initiative, lui assure l'appui du Bureau en vue de sa réalisation.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — M. J. Dumont est élu à l'unanimité membre correspondant.

M. A. Poullet, conseiller à la Cour d'Appel, et G. Laloux, industriel, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. J. Servais, conservateur, communique à

l'Institut une lettre de M. H. Bogaert, directeur des Charbonnages du Bois-d'Avroy, offrant au Musée deux pierres avec inscriptions, provenant du Val-Benoît.

M. J. Pirlet, qui est allé examiner ces pierres, en donne une description sommaire; sur sa propostion, vu l'intérêt relatif que présentent ces deux pierres, d'ailleurs très pondéreuses, au point de vue artistique et considérant d'autre part que leur conservation sera certainement assurée, l'assemblée décide de remercier M. H. Bogaert de son offre généreuse.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 6 h. 40.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXIII. — CHRIST EN BUIS, ŒUVRE DE JEAN DEL COUR.

Le Christ que nous reproduisons est une œuvre authentique de Jean Del Cour (1627-1707); il appartint au sculpteur ornemaniste liégeois Michel-Joseph Herman (1766-1819) qui en faisait le plus grand cas. L'artiste refusa de s'en dessaisir pour la somme de cent écus, somme fort élevée pour une époque où les arts étaient en général peu prisés et fort mal rétribués: c'était pendant les guerres de l'Empire.

Après des demandes réitérées, la famille Herman consentit plus tard, non sans appréhensions, à ce que le crucifix fût moulé; ce fut regrettable: une boucle de cheveux qui jadis tombait avec grâce sur la poitrine du Christ et une partie de la barbe furent enlevées, tandis que certains détails anatomiques perdirent de leur délicatesse.

Plus tard encore, on brisa plusieurs doigts du Christ en repliant brusquement les volets de deux fenêtres contre le trumeau où le crucifix était suspendu.

Quoique détériorée, l'œuvre reste remarquable: le Christ en buis, auquel le temps a donné une belle patine couleur bronze, a la tête inclinée vers la droite; son visage exprime la souffrance tout en conservant une grande noblesse; l'anatomie du corps et des membres est fort bien traitée. La couronne d'épines traditionnelle manque et les pieds sont

Christ en buis, par Jean Del Cour (**Collection Jean Servais**).

superposés et fixés par un seul clou à une croix de bois blanc plaquée d'ébène. Le Christ mesure 0m335 de hauteur et l'écartement des mains est de 0m275. La reproduction photographique ci-contre dispense d'une description plus détaillée.

Un Christ en buis, également attribué à Jean Del Cour, est déposé au Musée archéologique liégeois (legs de Bronckart-Grandjean à la Ville de Liége, 1893). Contrairement au nôtre, il a la tête couronnée d'épines et les pieds, non pas superposés, mais juxtaposés (1).

J. SERVAIS.

Note sur quelques récentes trouvailles de monnaies au Pays de Liége.

Bierset. — En décembre 1912, un particulier de Bierset mit en vente chez différents antiquaires à Liége, une centaine de deniers d'argent bien conservés et assez peu communs, provenant d'un petit trésor qu'il avait déterré dans sa cave.

Ces monnaies sont de deux types différents et constituent des variétés des deniers de l'époque des Godefroid (Godefroid le Bossu et son neveu Godefroid de Bouillon, l'un et l'autre ducs de Lothier), deniers décrits par M. Alph. de Witte dans son *Histoire monétaire du Brabant.*

Fexhe-Slins. — En mai dernier, en démolissant une grange, à la base de la fondation, on mit au jour à Fexhe-Slins, 80 monnaies d'argent et une monnaie d'or. L'enfouissement datait des premières années du XVIIe siècle. Voici la nomenclature de ces pièces qui sont, la plupart, d'une belle conservation, mais sans rareté.

1° Evêché d'Utrecht. — Rosenoble, or.

2° Evêché de Liége. — Ernest de Bavière (1581-1612), 6 Ernestus et 1/2 Ernestus.

(1) Ce crucifix a figuré à l'Exposition des œuvres de Jean Del Cour organisée au palais des Beaux-Arts, à l'occasion du Congrès archéologique tenu en notre ville en 1909. — Il est figuré à la planche II de la « *Notice sur Jean Del Cour, sculpteur liégeois* », par l'abbé J. Moret.

3° Duché de Brabant. — Charles-Quint (1506-1555), 9 pièces réaux.

4° Idem. — Philippe II (1555-1580), 32 Philippus, dont un contremarqué au lion de Hollande.

5° Idem. — Albert et Isabelle (1598-1621), 11 escalins.

6° Evêché de Metz. — 12 gros au saint Etienne à genoux.

Thirimont (Weismes). — L'Institut archéologique liégeois doit à l'obligeance de l'un de ses membres, M. le conseiller provincial Coemans, d'avoir été mis au courant d'une intéressante trouvaille de monnaies du XVI^e^ siècle, faite à Thirimont, localité dépendant à cette époque de la principauté abbatiale de Stavelot.

En labourant son champ, un fermier de la localité découvrit un petit pot de grès renfermant 75 monnaies d'argent de 14 types différents dont plusieurs sont de la principauté de Liége, ainsi que de Cologne, de Clèves (Groschen et Schilling), de Saxe (Engelgroschen) et de Milan (gros au saint Ambroise).

Gerdingen (Limbourg), ancien territoire de la principauté de Liége. — Depuis la petite note parue dans cette *Chronique* (n° d'avril, p. 48), M. Jules Pirlet, secrétaire-adjoint de notre Institut, a décrit d'une façon très complète et très précise, dans la *Revue Belge de Numismatique* (3^e^ livraison de 1913, page 364), la trouvaille de Gerdingen, composée de 27 monnaies d'or du XV^e^ siècle, dont deux sont de Liége: le florin à 2 lions de Louis de Bourbon (DE CHESTRET, n° 341), et le postulat de Jean de Hornes (DE CHESTRET, n° 385).

M. GERIMONT.

Un Musée de la Vie wallonne à Liége.

Au mois d'octobre dernier, sur l'initiative de la *Société de Littérature wallonne*, et avec le concours de l'*Institut archéologique liégeois*, de la *Société d'art et d'histoire du diocèse* et des sections liégeoises des *Amis de l'Art wallon* et de la *Fédération des Artistes wallons*, fut constituée une Commission en vue de créer à Liége un MUSÉE DE LA VIE WALLONNE ou MUSÉE WALLON.

Cette Commission n'est pas restée inactive ; de nombreuses séances de travail l'ont réunie au cours de ces derniers mois et la brochure de propagande qu'elle vient de répandre dans le pays wallon nous montre combien l'entreprise est en bonne voie, clairement conçue et menée avec entrain (1).

Le Musée en formation sera consacré au folklore, à l'ethnographie et à l'art populaire *de la Wallonie entière*. Il réunira tous les documents se rapportant à la vie wallonne et particulièrement les objets usuels démodés, ou appelés à le devenir, « trop simples pour trouver place dans un Musée » d'art ancien, n'ayant pas assez d'âge ou d'importance pour » entrer dans un Musée archéologique ».

La brochure énumère ces documents : ce sont les « vieux » outils, vieux jouets, naïves marionnettes, ustensiles de mé- » nage, détails de construction, produits des industries locales, » bijoux dont se parèrent les dames du temps jadis, objets » de piété, objets relatifs aux croyances et superstitions popu- » laires, mets wallons, vieux vêtements, instruments de mu- » sique, véhicules démodés, en un mot tout ce qui présente » quelque intérêt pour le folkloriste, le linguiste — ou même » le simple curieux, s'il n'est pas insensible au charme pro- » fond de ces « humbles richesses » que les siècles et les » hommes ont laissé parvenir jusqu'à nous. »

L'idée de constituer chez nous un Musée de folklore n'est pas nouvelle. On trouvera dans la brochure un curieux historique des multiples projets et des quelques essais auxquels elle donna lieu ; on y trouvera aussi une liste des nombreuses institutions analogues qui existent à l'étranger et même en Belgique (*Musée de Folklore* d'Anvers). C'est dire que l'absence d'un tel musée consacré à la Wallonie constituait une regrettable lacune.

La nouvelle Commission va s'appliquer à combler cette lacune. Dès à présent, elle s'est assurée la collaboration d'une bonne centaine de *membres correspondants* résidant dans les diverses régions de la Belgique romane. De nombreux Wallons ont déjà tenu à lui témoigner leur sympathie, soit en s'inscri-

(1) *Pour un Musée de la Vie wallonne*, Liége, 1913, Vaillant-Carmanne. Cet opuscule contient, outre une notice détaillée, les statuts et la liste des membres effectifs de la Commission.

vant comme membres protecteurs, soit en lui envoyant des objets anciens. Ajoutons que plusieurs collections importantes lui sont promises.

C'est avec une particulière sympathie que l'*Institut archéologique* a suivi les débuts du futur Musée. Son étroite parenté avec notre *Musée archéologique*, dont il constitue en quelque sorte le prolongement, suffit à expliquer l'intérêt que nous lui portons. Il convient d'ailleurs de noter que la Commission compte parmi ses dix-neuf membres effectifs sept membres effectifs ou correspondants de notre *Institut* : MM. J. Brassinne, P. Comblen, J. Delaite, P. Jaspar, F. Pholien, L. Renard-Grenson et J. Servais.

On s'explique dès lors que l'*Institut* ait accueilli avec empressement la demande que lui a faite la Commission, — sur le conseil de M. le bourgmestre Kleyer, son membre d'honneur, — d'hospitaliser provisoirement ses collections naissantes. Une salle actuellement non occupée, de l'annexe de la Maison Curtius, au deuxième étage, a donc été mise à la disposition du *Musée wallon*, pour y déposer provisoirement les objets qu'il possède déjà et ceux qu'il recueillera dans la suite. Les travaux d'aménagement nécessaires vont commencer incessamment et l'on peut espérer que le *crama* sera pendu au commencement d'octobre.

Nous souhaitons bien sincèrement à la Commission de voir réussir ses efforts si méritoires. Et nous attirons tout particulièrement l'attention des membres de l'*Institut* sur l'aide qu'ils peuvent apporter au nouvel organisme en lui remettant, — à titre de don ou de simple dépôt, — les objets usuels anciens, souvent sans valeur intrinsèque, qu'ils possèdent certainement au fond de quelque armoire ou dans la poussière d'un grenier. Tout Wallon devrait considérer comme un devoir de participer, dans la mesure de ses moyens, à l'œuvre patriotique si vaillamment commencée.

Exprimons aussi l'espoir que, lorsque les collections du Musée auront pris quelque importance, les pouvoirs publics comprendront l'impérieux devoir qui leur incombera. La Ville d'Anvers a tenu à installer confortablement le *Musée de folklore*, dans une vieille maison flamande de la rue du Saint-Esprit. Liége se devra bientôt de donner aux reliques populaires si pieusement recueillies le seul cadre

digne d'elles: une antique demeure liégeoise! Il en est plusieurs qui semblent spécialement destinées à cet usage. Mais c'est là l'œuvre de demain...

Contentons-nous pour le moment d'inviter nos lecteurs à adhérer au nouveau Musée. Ils peuvent s'inscrire comme membres protecteurs (minimum: 5 francs) en écrivant au Secrétariat: 280, boulevard d'Avroy.

Disons pour finir que le Bureau a été constitué comme suit pour les années 1913-1914:

MM. DOUTREPONT, Auguste, *président*; JASPAR, Paul, *vice-président*; REMOUCHAMPS, J.-M., *secrétaire*; RANDAXHE, Sébastien, *trésorier*; SIMON, Henri, *conservateur*; SEMERTIER, Charles, *conservateur-adjoint*; COMBLEN, Paul, *archiviste*; LEJEUNE, Jean, *archiviste-adjoint et bibliothécaire*.

L. R.

Les fêtes de la Joyeuse Entrée à Liége de la Famille royale de Belgique le dimanche 13 juillet 1913.

Ce n'est pas sans une profonde satisfaction que notre Société a reçu, le dimanche 13 juillet, au Musée archéologique liégeois, dans l'antique Maison Curtius, à l'occasion de leur Joyeuse Entrée à Liége, nos Souverains, LL. MM. le Roi Albert Ier et la Reine Elisabeth, accompagnés de leurs enfants, les princes Léopold et Charles-Théodore et la princesse Marie-José.

Cette visite, qui est venue marquer une nouvelle date glorieuse dans nos annales, sera consignée en détail dans une publication spéciale qui, par le caractère que notre Institut entend lui donner, ne saurait trouver place dans cette *Chronique*.

Rappelons, en attendant, qu'à l'occasion de la visite royale à la vieille cité liégeoise, des fêtes publiques furent organisées par l'Administration communale, fêtes au programme desquelles figurait notamment un grand cortège des *Vieilles chansons wallonnes et crâmignons liégeois* et la *Glorification du grand compositeur liégeois Grétry*, dont on commémore précisément le centenaire de sa mort en cette année 1913.

Le projet, conçu par un artiste liégeois, notre collègue M. Auguste Javaux, et mis à exécution par la société Liége-Attractions, ne comprenait pas moins de 11 chars, 16 groupes et 1400 figurants.

Parmi les nombreux crâmignons qui sont, sans contredit, l'expression poétique la plus pure de l'âme populaire liégeoise, neuf sujets furent idéalisés de façon charmante et pittoresque, dans la note locale telle que nos aïeux l'ont connue: *L'avez-ve vèyou passer..?* de Nicolas Defrêcheux (1825-1874); *Pierrot revenant du moulin*; *Joli tambour*; *Pauve mohe*; *Dedans ce bois*; *Li grand Hinri*; *Mes sabots de bois*; *Harbouya*; *Ahier au soir j'ai tant dansé.*

Char et groupe de « *L'avez-ve vèyou passer... ?* » (Nic. Defrêcheux, 1825-1874).

Chaque char, construit spécialement pour la circonstance, revêtait le caractère propre du sujet du crâmignon, tandis qu'un groupe d'enfants ou de jeunes gens, évoluant autour des chars, dansait et chantait avec entrain les couplets et les refrains.

Un char spécial avait été réservé pour la glorification de Grétry. Précédant ce char, des cartels artistement découpés indiquaient les principales d'entre les 75 œuvres de l'immortel compositeur liégeois.

En tête du cortège venaient des cavaliers en costumes de *bannerèsses* du XVII^e^ siècle et portant les bannières armoriées des XXXII bons métiers de la cité de Liége ainsi que l'étendard sacré de Saint-Lambert et les bannières des six *vinâves*. Clôturant le cortège, des cavaliers portaient les étendards des anciennes 23 ***bonnes villes*** du pays de Liége.

La note artistique et le caractère populaire qui se dégageaient de ce cortège, absolument inédit, valurent à maintes reprises les félicitations de la Famille royale et les acclamations de la foule immense massée aux terrasses de l'avenue Rogier.

La fête se termina par un chœur monstre où les orphéons liégeois réputés: La Royale Légia, les Disciples de Grétry et la Classe d'ensemble du Conservatoire, entonnèrent une partie de l'opéra: la *Rosière de Salency*, de Grétry, la *Brabançonne* et les *Valeureux Liégeois*, sous la direction de M. Sylvain Dupuis, directeur du Conservatoire royal de Liége; cette partie du programme provoqua parmi la foule un enthousiasme indescriptible, cependant que la Famille royale regagnait la gare des Guillemins, emportant un souvenir ému de la manifestation loyaliste de nos concitoyens.

Le soir, une foule compacte envahit les principales artères du centre de la ville pour y admirer les illuminations publiques et assister à une grande retraite militaire.

Enfin, le dimanche suivant, 20 juillet 1913, le cortège des crâmignons fit une seconde sortie dans les rues de Liége, obtenant partout un vif succès.

Florent PHOLIEN.

P.-S. — La bibliothèque de notre Société a réuni tous les documents publiés à l'occasion du cortège des crâmignons liégeois: le *programme officiel*, véritable œuvre artistique, reproduisant notamment les couplets et la musique des chansons et crâmignons, et donnant tous les détails concernant les divers sujets; les *cartes-chromos* représentant les originaux des chars et costumes; l'*album illustré*, richement imprimé et renfermant de nombreuses vues se rapportant aux visites des Souverains aux différents édifices de Liége, Palais, Hôtel-de-Ville, Musée archéologique (Maison Curtius), Maison Grétry, fêtes de l'avenue Rogier, etc.

F. P.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Rue des Prémontrés. — Des travaux effectués dans le courant du mois de mai dernier, dans un ancien immeuble sis rue des Prémontrés, n° 4, ont amené la trouvaille de nombreux tessons de poteries, de quelques vases complets ainsi que de briques d'âtre. Ces objets, dont plusieurs présentent un réel intérêt, ont pu être

recueillis par un de nos membres, grâce à l'amabilité du propriétaire, M. Rosoux-Daniels, de notre ville.

* * *

Rue du Vert-Bois. — Ancien cimetière paroissial de Saint-Nicolas au Trez. — L'ancien bâtiment qu'occupait l'Institut Postula a disparu pour faire place à des constructions modernes. Les travaux de terrassements exécutés à cette occasion ont mis au jour à une assez forte profondeur, tout proche de la rue du Vert-Bois, une croix tumulaire en calcaire qui devait jadis se dresser dans le cimetière de Saint-Nicolas au Trez. Comme sur la plupart des croix de ce genre, l'image du Christ divise l'inscription en caractères gothiques; le tout est taillé en épargne.

(Cliché J. Pirlet).

La croix qui nous occupe et dont on trouvera ci-contre une reproduction a anciennement été brisée à sa partie supérieure; elle mesure actuellement encore 1m00 de hauteur et 0m42 de largeur. L'inscription doit être lue comme suit:

CY (GIST)
BENOIT · DESYR · Q TR(ES)PASSAT
LE · XII' . . . . . DAVri
LA · 1569 · ET . . . . . MARIE ·
SON · ESPUZE

D'après un renseignement que je dois à la grande obligeance de M. E. Fairon, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat, un registre aux Œuvres des Echevins de Liége renferme, à la date du 7 décembre 1540, un acte par lequel Jacques Thonnoule, pêcheur, vend à Benoit Desier, cloutier, une maison en la rue de Méry en Isle à Liége pour une rente annuelle de 12 florins 5 aidants. Benoit Desier, que cite cet acte, est à toute évidence le personnage de l'inscription, puisqu'il vit dans la paroisse de Saint-Nicolas au Trez.

Grâce à l'intervention de notre dévoué collègue M. Guerette-Douxchamps et à la bienveillance de M. l'architecte Herzet, notre Musée archéologique a pu entrer en possession de l'intéressante croix tumulaire reproduite ci-dessus.

Jacques BREUER.

8e ANNÉE, Nos 8-9-10. AOUT-SEPTEMBRE-OCTOBRE 1913.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25 }

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 27 juin 1913.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

27 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; E. Fairon, bibliothécaire; Jules Pirlet, secrétaire-adjoint; A. Baar-Magis et J. Hamal-Nandrin, conservateurs-adjoints; MM. J. Brassinne, le baron de Sélys-Longchamps, E. Guerette-Douxchamps, Th. Gobert et F. Magnette, membres effectifs; MM. l'abbé J. Coenen, E. Couvreux, Ch. Defrêcheux, le baron E. de Selys-Longchamps, J. Dumont, F. Dumont, E. Fick, Eug. Duchesne, A. Micha, Théo. Smeets, le colonel Van Huele, Fernand Wauters et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. J. Breuer, L. de Buggenoms, M. De Puydt, J. Delheid, A. Poullet et G. Ruhl.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture de procès-verbal de la séance de mai, qui est adopté sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant; il rappelle que le deuxième fascicule du tome de 1912 a été distribué récemment, et que le mémoire de M. Gobert, destiné au premier fascicule du tome de 1913, sera incessamment livré à l'impression.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire invite les membres

disposés à collaborer au *Bulletin* de 1913 à déposer leurs mémoires avant la séance de juillet, afin que les rapporteurs puissent être nommés avant la période des vacances.

Communication de M. Th. Gobert: « Un jubilé apocryphe ». — M. le président remercie et félicite M. Gobert de sa très intéressante communication.

IX^e Congrès préhistorique de France (session de Lons-le Saulnier, Jura). *Délégation.* — M. le secrétaire donne lecture de deux lettres émanant du secrétaire général et du secrétaire général adjoint du congrès précité, insistant pour que l'Institut s'y fasse représenter; sur la proposition de M. le secrétaire, M. de Buggenoms est désigné comme délégué.

Congrès archéologique de Gand. Désignation des délégués. — MM. de Buggenoms, E. Guerette-Douxchamps, G. Ruhl, J. Servais et J. Hamal-Nandrin sont désignés comme délégués.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — M. le comte René de Geloes est élu à l'unanimité membre correspondant. MM. Joseph Bay et Paul Fincœur sont élus à l'unanimité, membres associés de l'Institut.

Affaires diverses. — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Commission chargée d'organiser le Musée de la Vie Wallonne, demandant à l'Institut de pouvoir provisoirement déposer ses collections dans une salle des nouveaux bâtiments-annexes du Musée, et ce pour autant que cette salle ne soit momentanément pas nécessaire aux dépôts des collections de l'Institut.

M. Pholien se demande s'il ne serait pas préférable, dans l'intérêt même de la nouvelle société, que celle-ci installât ses collections dans un autre local; elle serait ainsi moins exposée à devoir les déménager dans un temps relativement court, l'Institut n'ayant déjà pas trop de place pour ses propres collections. Cette proposition donne lieu à un échange de vues auquel prennent notamment part MM. J. Brassinne, M. Lohest, A. Baar et J. Servais; enfin, sur la proposition de M. le président, il est décidé d'accorder l'autorisation demandée, mais pour un an seulement, délai après lequel cette autorisation sera renouvelable, le cas échéant.

M. le président propose au comité organisateur de l'excursion du dimanche 29 juin de faire, au retour, halte à Martinrive et s'offre gracieusement pour faire voir à ses collègues un certain nombre d'objets intéressants.

M. Magnette remercie M. le président et accepte avec empressement son aimable invitation. Il annonce d'autre part que la prochaine excursion ayant pour objet la visite de la ville de Louvain, aura lieu le lundi 21 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXIV. — PIERRE SCULPTEE AUX ARMES DES BOURGMESTRES HENRI COMTE DE RIVIERES ET SEBASTIEN DE LA RUELLE, EDMOND DE SWATZEMBERGH ET GERARD CHARLES.

(Première moitié du XVII[e] siècle.)

Ce monument a dû être placé primitivement, si nous en croyons la tradition, sur un ponceau qui était érigé, hors les portes de la Cité, pour donner accès au lazaret des pestiférés, et qui existait un peu plus au sud que l'emplacement actuel de la rue des Bayards, à Liége.

Signalée il y a une quinzaine d'années et perdue depuis lors, cette pierre a été remise récemment au jour, par hasard, en creusant le sol dans un jardin de la rue des Bayards, au n° 15, où elle était enfouie.

Mon estimé collègue, M. l'abbé Coenen et moi, en recherchant les inscriptions destinées au *Corpus Inscriptionum Belgicarum*, nous avons eu la bonne fortune de la retrouver et d'en faire l'acquisition pour le Musée archéologique liégeois.

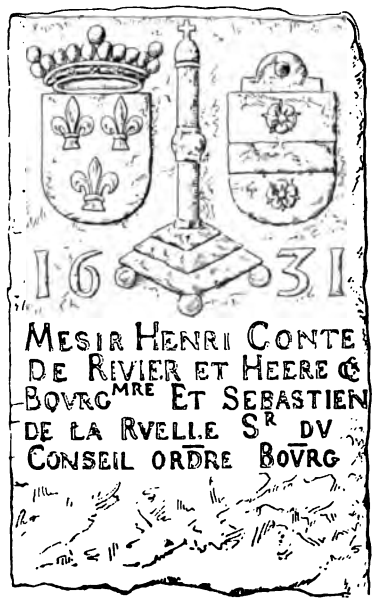

Elle orne actuellement le grand tertre gazonné de la Maison Curtius.

Il s'agit d'une borne rectangulaire, en petit granit, qui mesure 1[m]21 de longueur totale, 0[m]49 de largeur à la base, 0[m]47 au sommet et 0[m]37 d'épaisseur.

Le monument, fort bien conservé, porte sur ses deux faces, une inscription gravée en creux, que surmonte un bas-relief nous montrant le perron liégeois entre les deux

écussons des Bourgmestres de l'époque de la Noble Cité de Liége.

Le tout occupe la moitié de la hauteur de la pierre.

Sur l'une des faces on lit:

1631
MESIR HENRI CONTE
DE RIVIER ET HEERE ⁊
BOVRGMRE. ET SEBASTIEN
DE LA RVELLE SR DU
CONSEIL ORDRE BOURG.

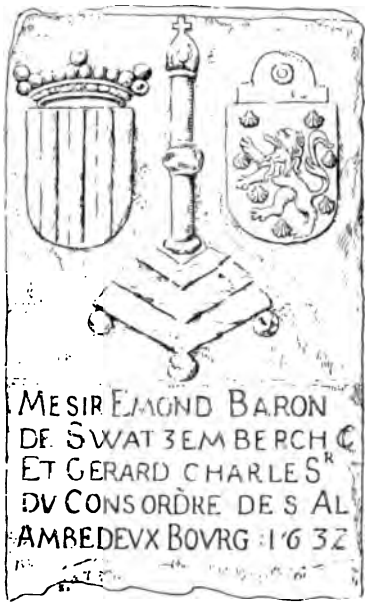

Les deux écus qui complètent l'inscription, et dont il est impossible de lire les émaux, se déchiffrent:

Celui de droite « De.... à 3 fleurs de lys de...., sommé d'une couronne comtale de 13 perles »; celui de gauche « De...., à la fasce de...., accompagnée de 2 roses de.... boutonnées de.... »

L'autre face porte l'inscription:

MESIR EMOND BARON
DE SWATZEMBERCH ⁊
ET GERARD CHARLE SR
DU CONS. ORDRE DE S. AL
(A)MBEDEUX BOURG. 1632.

Au-dessus, deux écussons aux émaux illisibles, à droite: « Palé de.... et de.... de 8 pièces, sommé d'une couronne comtale de 13 perles »; à gauche: « De...., semé de coquilles de...., au lion passant gardant de.... brochant sur le tout ».

Le *Recueil héraldique des Bourgmestres de la Noble Cité de Liége*, édité par Jean-Philippe Gramme à Liége en 1720, et qui reproduit les titres et les armes des quatre bourgmestres en question, complète très heureusement ces données:

Illustre et généreux Seigneur Messire Henri, Comte de

Rivière, d'Arschot, de Heere et du Saint-Empire, Baron de Hauteville, Seigneur de Horpmal, Jesseren, Bonage, de Mont, et Bourguemaître de la Noble Cité de Liége, en 1630:

« D'argent à 3 fleurs de lys coupées de sable. »

Honoré Seigneur Sébastien de la Ruelle, l'un des Seigneurs du Conseil Ordinaire, Bourguemaître de la Noble Cité de Liége pour la première fois en 1630 (1):

« D'argent à la fasce de gueules, accompagnée de 2 roses de même, boutonnées d'or. »

Illustre et généreux Seigneur Messire Edmond, Baron de Schwarzemberg, Seigneur de Bierset, Drossart de Stockhem, etc., Bourguemaître de la Noble Cité de Liége, en 1631:

« Palé d'argent et d'azur de 8 pièces. »

Honoré Seigneur Gérard Charles, dit Caroli, l'un des Seigneurs du Conseil Ordinaire. Bourguemaître de la Noble Cité de Liége, pour la première fois en 1631:

« De sable semé de coquilles d'argent, au lion passant gardant de même, brochant sur le tout. »

Gust. GHILAIN.

Plafond Louis XIV, rue de la Madeleine, 32.

Au nº 32, de la rue de la Madeleine, existait encore en juillet 1911 une toute petite maison, à façade simple: un rez-de-chaussée magasin, un étage avec une grande fenêtre et un petit œil-de-bœuf. Au rez-de-chaussée, on voyait un plafond à solives et à l'étage un plafond intéressant (fig. 1). Il couvrait une petite pièce de $3^{m}05$ sur $3^{m}10$ et formait une sorte de grand caisson à peu près carré de $0^{m}71$ de profondeur à parois inclinées. Chacune de ces parois portait un bas-relief en plâtre représentant une Saison. Tout autour, à la base, régnait un ornement courant composé de petites cannelures et d'enfilades de perles. Le « Printemps », qui faisait face à la porte d'entrée, était figuré par une jeune fille assise tenant une couronne de roses et ayant à côté

(1) Sébastien La Ruelle fut assassiné sur les ordres du comte de Warfusée, le 16 avril 1637 (Th. Gobert, *Les Rues de Liége*, t. II, p. 191).

d'elle un massif de rosiers. Ce panneau avait eu toute sa partie basse détruite par la construction d'un man-

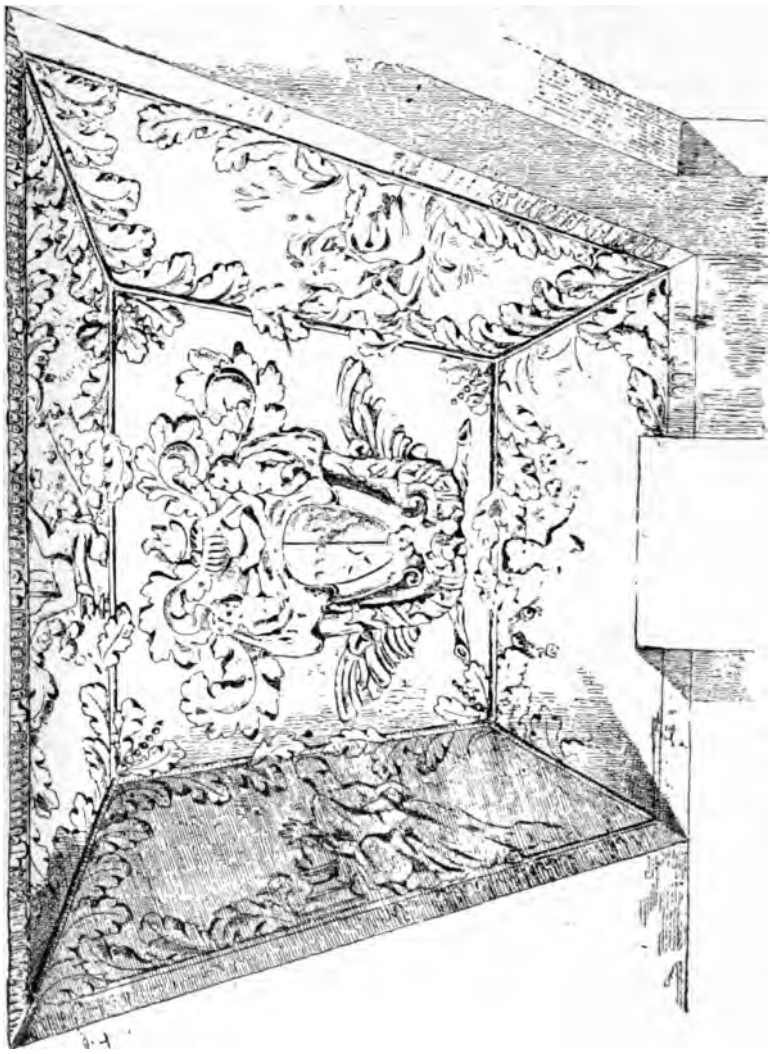

FIG. 1.
Plafond Louis XIV, rue de la Madeleine à Liége. Vue d'ensemble.

teau de cheminée, comme on peut le voir fig. 1. L'« Eté », à gauche du « Printemps », était symbolisé par une femme assise également, couronnée, entourée d'épis. L'« Automne » au-dessus de la porte d'entrée était représenté par un homme demi-nu, tout enguirlandé de pampres de vigne, assis sur un tonneau et tendant, de la main droite, une

coupe vers une grappe de raisin. Ce panneau (fig. 2) était de beaucoup le plus vivant, le mieux composé. L'« Hiver », enfin, était personnifié par un vieillard, barbu, drapé dans un ample manteau dans lequel il enfouissait sa main gauche. Il se chauffait la droite au-dessus d'un petit brasier. C'est ce seul panneau qu'il a été possible de sauver de la ruine. Il a été déposé par nos soins au Musée archéologique, à la Maison Curtius.

Le plus important et le plus riche morceau de ce plafond était certainement le panneau central. Un beau cartouche surmonté de deux larges ailes desquelles sortaient deux gracieux amours, accosté de deux épaisses guirlandes de fleurs et rubans, soutenu à sa base par un troisième enfantelet, posé sur deux palmes croisées, le tout entouré d'une ample décoration de feuilles d'acanthe, en constituait le principal ornement. Ce cartouche portait des armoiries qui,

Fig. 2. — « L'Automne ».

recouvertes de multiples couches de badigeon de couleurs diverses, étaient difficilement déchiffrables. La fig. 1 montre ce qu'il en restait de visible. De nombreux détails : entre autres le cartouche, les draperies tourmentées des personnages, les feuilles d'acanthe rappelant un peu celles des boiseries de l'église Saint-André (au Musée archéologique), permettaient de dater ce plafond de l'époque Louis XIV.

La sculpture en était relativement bonne. Seules les multiples feuilles d'acanthe entourant les panneaux nuisaient à la clarté de l'ensemble. J'ai en vain cherché quelques traces de peinture sous les badigeons qu'il était pour ainsi dire impossible d'enlever.

Dans la chambre où existait ce plafond, on pouvait voir deux petites portes fort simples, de bon goût et qui, elles aussi, appartenaient au style Louis XIV; l'une d'elles est conservée au Musée archéologique. Aucune sculpture tapageuse n'ornait ces portes; de fines moulures et un beau chambranle solidement sculptés en formaient toute la décoration.

Dans un reste de cour intérieure, on remarquait encore une disposition spéciale, mais qui malheureusement était vraiment réduite à son minimum d'importance: des pilastres doriques en briques avec plinthe, base et chapiteau de pierre décoraient les murs entre les fenêtres. Ils montaient du sol jusqu'à la corniche surmontant le premier étage, prenant donc toute la hauteur de la maison. Mais quelle importance eut jadis cette cour?... A peine deux pilastres et dans les deux un angulaire étaient encore debout.

A la façade de cette petite maison était accrochée une des dernières « potalles » que nous conservons encore. Elle contenait une statuette de la Vierge en terre cuite polychromée, qui paraît dater du XVII^e^ ou du XVIII^e^ siècle. On la cachait d'habitude sous la fameuse robe-trapèze et à la dernière « fête » on avait repeint les figures de la Vierge et de l'Enfant à la couleur bien blanche, avec des yeux bien noirs et des joues bien roses.... La Vierge est restée rue de la Madeleine et réapparaîtra sans doute quelque jour dans une nouvelle « potalle » à la façade d'une des maisons de la rue.

G. BOURGAULT.

Pièces de vers sur le cours des monnaies (1750).

Les mesures prises par Marie-Thérèse en 1749 et 1750 pour remédier au désordre qui régnait à cette époque dans le cours des monnaies aux Pays-Bas lésèrent inévitablement certains intérêts; pendant quelque temps le mécontentement

du peuple à ce sujet se manifesta hautement. En outre, ces mesures eurent pour résultat d'inonder les pays voisins, notamment la principauté de Liége, de plaquettes et d'autres pièces usées ou de mauvais aloi dont l'impératrice avait ordonné la mise au billon (1).

Ces faits excitèrent la verve frondeuse de Lambert-Joseph Labeye, notaire à Saive, qui exerçait aussi son ministère dans les communes voisines appartenant aux Pays-Bas, notamment Housse et Cheratte. C'est dans les papiers joints à son protocole, que nous avons trouvé, écrites et raturées de sa main, les deux pièces suivantes, moins intéressantes par leur valeur au point de vue de la versification que parce qu'elles sont, sans nul doute, l'écho des griefs et des plaintes du peuple.

Edouard PONCELET.

Plaintes des Païs-Bas autrichiens.

Par un heureux retour de notre auguste Reine
Sous le gouvernement d'un prince de Loraine
Nous avons cru jouir de la tranquilité
Et voir l'heureuse fin de la calamité.
Délivrés de la guerre et du joug de la France
Nous espérions de voir revivre l'abondance;
Mais loin de profiter de ce nouveau bonheur
Un changement soudain ramène le malheur.
Nous sommes échapés du chaos des fourages
Passe-ports, logements, ces tristes esclavages,
Mais qui a jamais cru qu'au milieu de la paix
Une guerre à l'argent couterait tant de frais.
Oui, partout on le dit: cette seconde guerre
Ramène au Pays-Bas les plaintes, la misère.
Tant de nouveaux édits, avec force placards
Font voir que le proffit est comme un jeu de hazard
Si l'objet des ducats faisoit le seul mistère
Chacun aplaudiroit aux soins du ministère
Mais tout l'or et l'argent renvoyé au billon!
Du bon et du léger point de distinction.
Après le siècle d'or revient celui du cuivre;
Qu'importe, dira-t-on, si l'on a de quoi vivre,
La France en a fait l'exemple singulier

(1) Voir à ce sujet: *Ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, 3e série, t. VI, pp. XVII, 472, 564, etc.

Au temps du fameux Laws (1), on vivoit de papier:
Ce ministre, dans sa philosophie
A trouvé le moyen d'exercer la chimie
L'espèce, par son art, est réduit au néant
Et dans peu nous serons au bout de notre argent.
Ce ministre accompli change l'or en fumée.
L'argent ne sera plus d'une longue durée
Noailles, soleils, croix de malte, louis,
L'or de meilleur alloy va sortir du pays.
B. fut autrefois l'agent des Jansénistres
Mais après il devient celuy des Molinistres
L'un et l'autre il surpasse par un air trompeur
Il forme des projets dont tout le monde a peur
Il rafine sur Lauws, sur Masa, sur Séchelle
C'est l'homme après lequel il faut tirer l'échelle
Si ce faiseur de plan n'est pas mis au billon
Dieu sçait s'il y restera la valeur d'un millon.

Les Liégeois.

Jadit l'agiot en France
Troubla ce charmant païs
Et introduisit l'indigence
Jusqu'au milieu de Paris;
S'il fut un siècle de fer
C'est un d'acier aujourd'huy
Liége seul est en enfer
Pour tous les péchés d'autruy.

L'inexorable dieu de Mars,
Dans ses sièges et ses combats,
Dans ses marches et contremarches
Receu toujours nos ducats;
Mais, à présent, plus d'emplettes
Avec ces espèces là.
Nous n'avons que des plaquettes
Fort usées, du Pays-Bas.

Depuis que le goût barocque
Dans le monde est introduit
L'on ne voit que les escrocs
Vivre au détriment d'autruy

(1) Jean Law (1671-1729), contrôleur général des Finances de France; il organisa sous la Régence un système de banque qui amena une effroyable banqueroute.

Et, renversant la médaille,
L'usure, la mauvaise foy
Vont sur un throne de rocaille
Nous distribuer les loix.

Nos financiers tous en joye
Du parchemin dégoutés
Trouvent tous sur leurs monnoyes
Un monopole assuré:
Adieu donc, argent de Hollande
d'Angleterre, France et ducats
Puisque cent nous donne trengte
D'un seul coup au Pays-Bas.

Thémis a beau se plaindre
Le mal est invétéré
Il ne falloit donc point feindre
Quant on eut pu l'arrêter.
Nos ducas mis à quatre as
Qu'on oblige à recevoir
Produisent tout le désastre
Et du peuple et du comptoir.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Médaillier liégeois. — Le médaillier liégeois, aujourd'hui accessible au public à la Maison Curtius, s'est enrichi en ces derniers temps d'un rare denier de Henri II de Limbourg, dit de Leyen (1145-1165).

Cette pièce intéressante et en parfait état de conservation a été acquise par la Ville de Liége, sur la proposition de notre Institut archéologique.

Mobilier des églises restaurées. — Suivant les instructions de M. le Ministre de la justice, M. le Gouverneur de la province a récemment recommandé aux Administrations communales, lorsqu'elles présentent des projets de reconstruction d'église, d'indiquer l'usage que l'on compte faire de l'ameublement de l'ancienne église démolie.

Adoptant un vœu lui adressé par la Commission royale des monuments et sites, le Ministre a signalé, d'autre part, qu'il est désirable aussi, qu'en cas de restauration d'une église, l'administration fabricienne se préoccupe de la conservation des objets intéressants qu'elle possède, et qu'avant toute restauration, elle fasse prendre des photographies de ces objets, tout en cherchant le moyen pratique de les garder dans le lieu de leur destination.

Il était temps de rappeler aux Administrations publiques les devoirs qui leur incombent en pareilles circonstances; on n'a que trop souvent à déplorer la disparition ou la dispersion d'œuvres d'art de valeur, qu'il eût été facile de conserver au patrimoine de notre pays liégeois.

Gravures liégeoises. — Nos collections communales de gravures anciennes, déposées au Musée d'Ansembourg, se sont tout récemment enrichies d'une cinquantaine d'estampes de valeur, qui ont été acquises par la Ville. On y remarque, notamment, une importante série de vingt et une planches en sanguine, gravées par le maître liégeois, Gilles Demarteau ,d'après Boucher, Fragonard, Van Loo, etc., et plusieurs œuvres remarquables de G. de Lairesse.

Trouvaille archéologique rue Haute-Wez, à Grivegnée. — Les déblais nécessités par les travaux de la distribution d'eau ont amené la découverte, le 18 septembre dernier, sur le territoire de la commune de Grivegnée, d'une ancienne canalisation en tuyaux de terre cuite. C'est rue Haute-Wez et sur une longueur d'environ 7 mètres que cette canalisation, qui traversait la rue en biais, a été retrouvée à une profondeur d'environ 1m35 sous le niveau actuel de la voirie.

Les tuyaux, dont se composait cette conduite, étaient grossièrement façonnés, mesuraient de 0m42 de longueur et étaient emboîtés les uns dans les autres avec un recouvrement moyen de 0m05; trois de ces tuyaux, retirés intacts, ont été recueillis pour notre Musée.

Cette canalisation remonte vraisemblablement au XVIe ou au XVIIe siècle.

Au Palais. — La réfection d'un plancher d'un des bureaux de la galerie nord de la seconde cour du Palais — cette galerie dont les arcades encore bouchées au moyen d'affreuses briques, ne tarderont pas, paraît-il, à être enfin dégagées! — a fait mettre à jour l'ancien pavement. Celui-ci est formé de petites briques de 0m13 de longueur, sur 0m07 de largeur et 0m025 d'épaisseur, posées sur champ et en épi. La portion, trouvée *in situ*, de ce pavement a été laissée en place et les briques des parties démolies ont été soigneusement gardées en vue d'une restauration depuis longtemps désirée.

X.

8e ANNÉE, N° 11. NOVEMBRE 1913.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 Fr. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 Fr. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 25 juillet 1913.

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 5 h. 40 sous la présidence de M. Max Lohest, président.

22 membres sont présents: MM. Max Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; MM. J. Brassinne, J. Delaite, M. De Puydt, M. Gérimont, L. Halkin, L. Ledru, membres effectifs; MM. F. Bidlot, C. Bourgault, A. Bouhon père, Ch. Defrêcheux, Th. de Lannoy, L. Duchesne, J. Dumont, J.-P. Hamelius, A. Micha, le colonel Van Huele et le Dr B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. de Buggenoms, E. Guerette-Douxchamps, Th. Gobert, J. Hamal-Nandrin, F. Magnette, G. Ruhl, J. Pirlet et F. Wauters.

Lecture du procès-verbal de la séance de juin et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant, mais que l'impression du Bulletin (1er fascicule de 1913) devra probablement être interrompue, vu le peu de copie qui reste encore entre les mains de l'imprimeur.

Articles pour le Bulletin. — En présence de la période des vacances qui va s'ouvrir, M. le secrétaire demande à être autorisé à imprimer le travail de M. Gobert, dès que les rapports des commissaires chargés de l'examen de ce mémoire, lui seront parvenus. — *Adopté.*

Communication de M. J. Brassinne: « Une collection de tableaux à Liége au commencement du XIX^e siècle ». — M. le président félicite et remercie M. Brassinne de son intéressante communication, qui provoque divers échanges de vues auxquels prennent notamment part MM. Lohest, Brassinne, Bidlot, Pholien, etc.

Avant-projet de loi sur la conservation des monuments anciens. — Instructions à donner aux délégués au Congrès archéologique de Gand. — A la demande de M. le président, M. le secrétaire rappelle les rétroactes de cette affaire et notamment les débats qui surgirent à ce propos au Congrès de Liége de 1909. M. le secrétaire propose de rappeler aux délégués les débats en question et de leur recommander expressément de combattre énergiquement, au Congrès de Gand, toute notion qui aurait pour conséquence de porter atteinte, en matière de fouilles ou de trouvailles archéologiques, à la liberté d'action et à l'autonomie des sociétés de province. — *Adopté à l'unanimité.*

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — M. Olympe Gilbart, homme de lettres à Liége, présenté par MM. M. Lohest, de Buggenoms, J. Servais, Fl. Pholien et L. Renard est élu à l'unanimité, membre associé de l'Institut.

Affaires diverses. — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre du Comité du Musée de la Vie Wallonne demandant à pouvoir disposer le plus tôt possible du local provisoire qui lui a été assigné dans la nouvelle annexe du Musée archéologique.

M. Pholien estime que l'Institut doit avoir à cœur de favoriser de tout son pouvoir la formation du Musée de la Vie Wallonne et propose de laisser au Bureau le soin d'arranger cette affaire. — *Adopté.*

Il profite de l'occasion pour faire appel à la générosité des collectionneurs comme des profanes, qui pourraient offrir au nouveau Musée l'un ou l'autre objet intéressant, si minime soit-il.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 40.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXV. — LAMPE EN VERRE LIEGEOIS.
(Hauteur : 0 m 30).
Collections de M. Fr. Jongen.

Parmi les pièces curieuses que nos artistes verriers ont produites aux siècles derniers, on doit signaler la belle lampe dont nous donnons ici une reproduction et qui fait partie de la collection de notre estimé collègue, M. François Jongen.

Dans nos anciens bons métiers, tout apprenti qui se

sentait capable devait, pour être reçu dans la Corporation et obtenir son brevet d'artisan accompli, produire une pièce spéciale, « *faire son chef-d'œuvre* » comme on disait alors.

Nous ne sommes pas éloigné de croire que la lampe en question a été le « chef-d'œuvre » d'un verrier habile, de même que les pistolets, baromètres, bénitiers, pipes, chimères, et autres « fantaisies » artistiques en verre travaillé dont on connaît de merveilleux spécimens.

Notre lampe en verre, inspirée sans doute de nos délicieuses « *lamponètes* » (1) wallonnes en cuivre, a le pied-cloche avec le *bord à cordon;* la tige ou *jambe* est pourvue de trois *boutons* ou godrons avec, sous la coupe, un liseré festonné à la pince.

La coupe supérieure est munie d'une tubulure cambrée servant au passage de la mèche, tout comme aux « lamponètes » de cuivre. La cuvette mobile est surmontée d'un cygne, fait à la pince, et qui sert à la saisir; elle est pourvue à sa partie inférieure d'un orifice à gorge, et, à sa partie supérieure, sous le cygne, d'un rebord plat qui sert à maintenir la dite cuvette à sa hauteur voulue. Le rôle de la cuvette à orifice inférieur est probablement de produire une pression de niveau sur l'huile...?

Dans son gracieux ensemble, la lampe que nous reproduisons témoigne de la grande habileté de nos anciens artisans; c'est de plus, une pièce rare, dont la place serait toute marquée, parmi nos verreries liégeoises, dans les vitrines de notre Musée archéologique.

Florent PHOLIEN.

---

(1) C'est à dessein que nous prononçons ce mot, qui est bien wallon et liégeois, parce que dans le langage usuel on ne désigne l'ancien appareil d'éclairage de cette forme que sous le vocable connu et pittoresque de *lamponète.*

Un sceau et un plomb de cercueil du Chapitre noble de Sainte-Begge à Andenne [1].

Il y avait une fois... Ainsi pourrait commencer le récit de la légende de sainte Begge. C'était au VII[e] siècle de notre ère. Anségise, fils de saint Arnulf, avait épousé Begge, fille de Pepin de Landen, et les deux époux, dans leur château de Chèvremont, dont ils avaient fait, paraît-il, un véritable palais, coulaient des jours heureux. Hélas, les dieux jaloux vinrent troubler leur existence aimable: Anségise fut assassiné à la chasse par un enfant trouvé qu'il avait recueilli, et Begge, pour échapper à l'assassin, s'enfuit précipitamment du château de Chèvremont, traversa la Vesdre grâce à une biche providentielle qui lui indiqua un gué, se retira dans ses terres de Hesbaye, et entreprit ensuite un pélérinage à Rome.

Elle en revint chargée de reliques, et avec l'obligation de remplir un vœu qu'elle avait formulé au tombeau des apôtres: elle avait promis d'élever un monastère dans lequel elle entrerait.

L'emplacement de celui-ci fut indiqué à son fils Pepin de Herstal, par une poule sauvage miraculeuse. Sainte Begge y fit construire un monastère et sept chapelles en souvenir des sept stations de Rome, ce qui valut à Andenne le surnom d'*ad septem ecclesias*.

Sainte Begge mourut dans le monastère qu'elle avait fondé, et où elle avait pris l'habit; elle fut enterrée dans l'église.

La règle primitive pour les religieuses d'Andenne, qui était la même que celle de Nivelles, ne nous est pas connue. Le monastère eut à souffrir des Normands qui le détruisirent en 883. Son histoire est dans la suite très obscure. Au XII[e] siècle, nous retrouvons les religieuses sécularisées et en 1207, Philippe le Noble, marquis de Namur, stipula que les chanoinesses devraient, à l'avenir, être nobles et filles de parents nobles. Depuis le XVI[e] siècle, il fut d'usage d'exiger des dames huit quartiers de noblesse; le nombre de

(1) Pour tout ce qui concerne l'histoire du Chapitre, voyez Baron Misson, *Le Chapitre noble de Sainte-Begge à Andenne*, 2[e] édition, Bruxelles, 1889.

ces derniers fut élevé à seize par le règlement de 1769. En 1785, Joseph II ordonna la réunion du chapitre noble d'Andenne à celui de Moustier, et le transport de tous deux à Namur, où ils furent établis dans l'ancien couvent des Croisiers et dans celui des Carmélites déchaussées. Les dames chanoinesses prirent possession de leurs nouveaux locaux le 1er mai 1787 (1). Leur ordre fut supprimé en 1796.

Sainte Begge fut choisie comme patronne du monastère d'Andenne et le resta après la réforme de celui-ci. Aussi son effigie figure-t-elle sur le sceau du chapitre. Il existe, paraît-il, un sceau du XIVe siècle représentant sainte Begge en pied, accostée de deux écus au lion (2).

Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, possède une empreinte en cire d'un autre sceau datant du XVIIe siècle, faite il y a quelque quarante ans au moyen d'une matrice qui se trouvait alors entre les mains du doyen d'Andenne. C'est une pièce ovale portant l'inscription:

* SIGIL(lum) * PERIL(lustris) * S(anc)TÆ * BEGGÆ * CAP(ituli) * ANDANENSIS.

Dans le champ, sainte Begge se présente debout, en costume de chanoinesse pour paraître au chœur. Elle est vêtue de deux surplis mis au-dessus de la taille, de manches attachées au coude, larges et ouvertes, pendant très bas; d'un vaste manteau bordé d'hermine, d'une guimpe entourant la tête et le cou, et d'une barbette. Sur la main droite, elle porte une église surmontée d'une tour et de cinq clochetons; de la main gauche appuyée à la taille, elle tient un livre. A ses pieds, à gauche, se tient une poule

(1) Voy. Misson, *o. c.*, p. 94.
(2) Galliot, *Histoire de Namur*, t. V, p. 267.

sauvage. La poule et la biche de la légende se retrouvent avec sainte Begge sur l'insigne en or que portaient les dames (1).

Elles sont par contre absentes sur un plomb de cercueil du XVIe siècle qui a été retrouvé dans le cimetière du Chapitre, et dont M. E.-J. Dardenne, le sympathique historien des faïenciers locaux, est l'heureux possesseur.

Il représente la sainte dans le même costume et dans la même attitude que sur le sceau, mais elle est ici environnée de fleurs. Dans le champ, à droite, on lit S BEGGA. Le tout est entouré d'un filet linéaire. Diamètre 38 mm. Ce plomb est percé de trois trous, l'un au-dessus de la tête de la sainte, un second sous l'église, le troisième dans le champ à droite. Ces trous permettaient de le clouer sur le cercueil.

Cette marque devait servir à identifier, le cas échéant, les tombeaux des chanoinesses. Il n'en est pas fait mention dans la *Coutume du Chapitre d'Andenne*, bien que le cérémonial usité pour les enterrements s'y trouve soigneusement décrit (2).

Les fenêtres de la chambre où se trouvait la morte devaient être closes; à la tête du cercueil, sur deux guéridons, on disposait deux chandelles de cire; deux dames en deuil, choisies parmi les plus proches parentes, se plaçaient avec deux suivantes dans le fond de la salle à gauche en entrant; à droite se tenaient les parents vêtus de noir.

Le Chapitre venait chercher le corps: les flambeaux en tête, puis la croix et les prêtres suivis des dames chanoi-

(1) Voy. Comte Th. de Limburg-Stirum, *Les insignes des chanoinesses de Belgique*, dans *Revue belge de Numismatique*, 1907, p. 341 et pl. I, V.

(2) Misson, *o. c.*, p. 503.

nesses rangées dans l'ordre hiérarchique. Après que le prêtre avait accompli les rites le cortège se mettait en marche. Quatre semeniers portaient le cercueil après les prêtres; les dames en deuil marchaient immédiatement derrière celui-ci, à la file, accompagnées chacune de l'une des dames aînées tandis que les dames prévote et doyenne marchaient à gauche en les tenant par le manteau.

Après la cérémonie à l'église, le cortège reprenait sa marche dans le même ordre qu'il est dit ci-dessus, et accompagnait le corps jusqu'à la fosse.

Le plomb qui se fixait sur la bière était peut-être plus qu'une marque d'identité. C'était sans doute aussi un symbole. N'indiquait-il pas, en effet, qu'après avoir vécu sous protection de sainte Begge, les chanoinesses partaient pour l'éternité sous la sauvegarde de leur vénérée patrone? L'image de celle-ci continuait à veiller sur elles au fond de la tombe où elles reposaient à jamais.

VICTOR TOURNEUR.

Le Papier sous la Révolution française à Liége.

Grâce à l'intervention des machines et de nouveaux produits dans la fabrication du papier, celui-ci est devenu on ne peut plus répandu. Il n'en était nullement ainsi jadis, surtout durant la période de la domination française en Belgique, à la fin du XVIII[e] siècle. Qu'on lise plutôt cet épître que l'Administration centrale et supérieure de la Belgique adressait aux administrations d'arrondissement et notamment à celui de Liége, le ***7 nivose an III*** (28 décembre 1794):

« Nous vous prévenons que l'Administration centrale ayant prévu que la pénurie du papier qui se faisait sentir dans toute la Belgique pourrait occasionner des retards dans l'expédition des affaires a arrêté de mettre la plus grande économie dans cette partie; elle a résolu, en conséquence que les enveloppes seraient faites en papier gris et même sur bandes quand les paquets sont susceptibles d'être cachetés de cette manière, et que toute lettre ou mémoire qui seraient adressés à cette administration devraient être écrits sur demi-feuille quand faire se peut.

» Nous vous en informons pour que vous fassiez parvenir la présente résolution aux principaux bureaux des douanes de votre arrondissement qui en informeront leurs bureaux subalternes pour que tous s'y conforment.

» Bruxelles, le 7 nivôse, 3me année républicaine.

Salut et fraternité.

METDEPENNINGEN,
administrateur ».

L'administration centrale d'Entre-Meuse-et-Rhin, qui avait son siège à Aix-la-Chapelle, pour obvier à la même pénurie, prenait des mesures plus radicales encore.

Le *16 pluviose an III* (4 février 1795) elle adoptait une résolution ainsi conçue:

« L'Administration centrale,

Considérant 1° que les manufactures de papier manquent des matières de la première nécessité.

2° Qu'une grande quantité de papier pourrait être épargnée si les autorités constituées voulaient s'en servir avec plus d'économie, après délibération, et le substitut de l'agent national préalablement entendu.

L'ADMINISTRATION délibère:

Art. 1. Qu'il sera enjoint aux administrations d'arrondissement d'ordonner aux municipalités de se faire apporter par chaque ménage une livre de loques ou vieux linges; elles les feront parvenir à leur administration d'arrondissement pour être distribués ensuite aux manufactures du papier.

Art. 2. Que toutes les administrations d'arrondissement seront invitées de n'employer plus de papier que le service exige rigidement et de faire la même invitation à toutes les municipalités de leur ressort.

Art. 3. Expédition de la présente sera faite aux sept administrations d'arrondissement ».

Il faut convenir que les choses sont heureusement changées depuis cette époque.

TH. G.

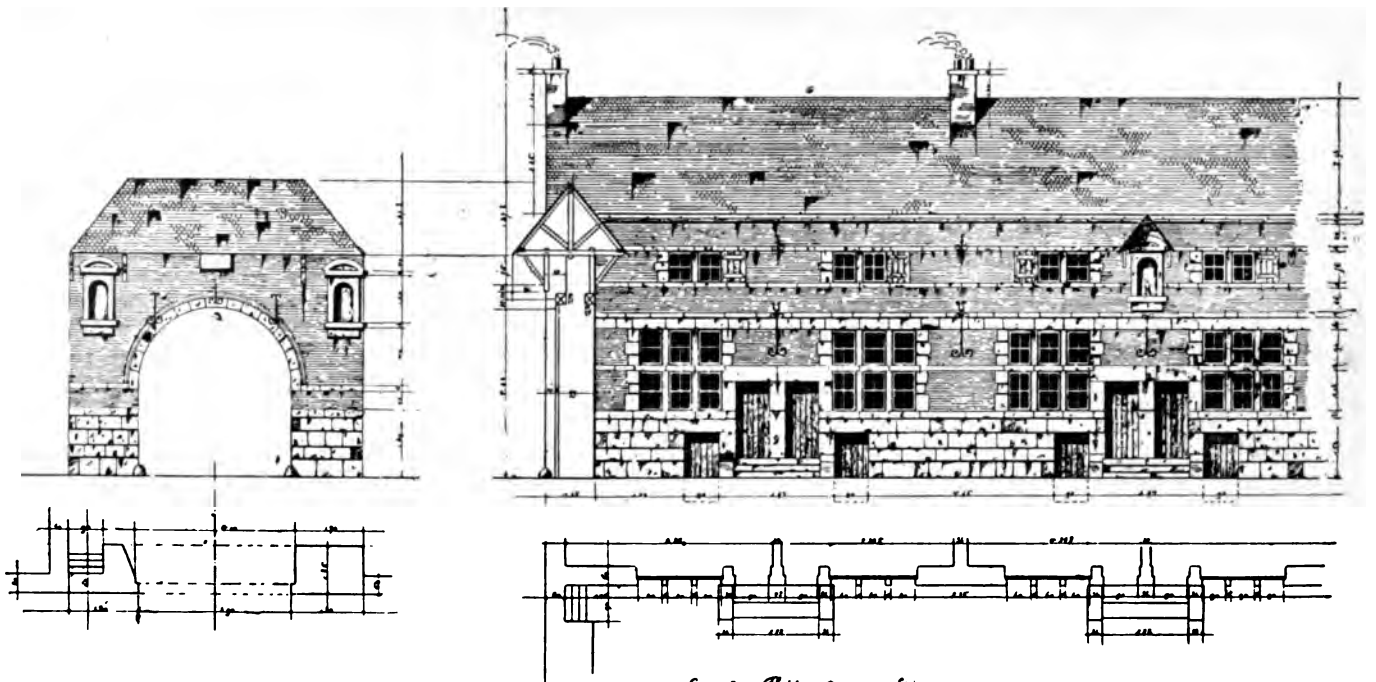

Cour des Tribunaux à Liège.
Maisons vers la Cour
Dressé le 15 janvier 1913 à l'échelle de 2 cm p. m. pour
l'architecte soussigné.
Paul Jaspar

A la Cour des Prébendiers.

L'excursion que notre Institut avait organisée le dimanche 9 courant au quartier d'Outre-Meuse et qui avait notamment pour objet la visite du Musée Grétry et de l'église Saint-Nicolas, a fourni à nos membres l'occasion de se rendre à la Cour des Prébendiers.

Cette cour, dont nous donnons ici un intéressant relevé, dû à l'obligeance et au talent de notre dévoué collègue, M. l'architecte Paul Jaspar, n'a rien perdu de son pittoresque d'autrefois. Son porche d'entrée est toujours debout avec son grand toit d'ardoises et ses deux niches; les habitations de la cour sont encore là avec leurs baies à meneaux encadrées de chaînages de casteen et leurs belles façades de briques.

Seuls, quelques malencontreux travaux de rejointoyage, effectués à la devanture du porche et à celle de l'une des maisons de la cour, sont venus gâter le coup d'œil charmant que présentait naguère encore, sous sa patine séculaire ce vieux coin du faubourg d'Amercœur.

D'aucuns songent à installer à la Cour des Prébendiers, le Musée de la Vie Wallonne qu'a récemment fondé en notre ville un groupe d'amis de notre folklore.

On ne saurait assez souhaiter de voir ce projet se réaliser le plus tôt possible!

La Cour des Prébendiers ne constituera pas seulement pour ce Musée un cadre d'un charme indéfinissable: son sort lui-même sera assuré par là.

Les pouvoirs publics, à n'en point douter, auront à cœur d'intervenir pour que ce reste précieux de notre Vieux-Liége, auquel se rattache, en même temps, un souvenir historique indiscutable, soit assuré de la protection qu'il mérite à tous égards.

V. M.

Nos Expositions.

Notre Institut, reprenant une tradition que le manque de locaux l'avait mis dans l'obligation d'interrompre l'an dernier, s'occupe de l'organisation d'une exposition qui ne manquera pas d'originalité. Cette exposition, qui s'ouvrira dans les premiers jours de décembre à la Maison d'Ansembourg, dont la Ville de Liége a très obligeamment consenti à mettre à notre disposition les salles du premier étage, comportera exclusivement des objets ayant trait à la toilette féminine. Notre dévoué collègue, M. Jean Lohest, a bien voulu, à cet effet, nous confier ses riches collections d'éventails, de peignes, de flacons et de bijoux anciens.

S.

PETITE CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE.

A Huy. — La ville de Huy, indépendamment de ses quatre « merveilles »: le *Pontia*, le *Rondia*, le *Tchestia* et le *Bassinia*, a conservé jusqu'à nos jours un nombre considérable de vieilles maisons. Ces maisons, dont beaucoup datent de la Renaissance, sont toutefois peu connues et le plus souvent affreusement défigurées; leurs façades notamment, disparaissent sous d'affreuses couches de badigeon et ont ainsi perdu tout leur caractère.

La Société pour la protection des sites et des monuments de l'arrondissement de Huy, s'est à juste titre préoccupée de cette situation; elle a commencé à dresser la liste des maisons les plus intéressantes et sur son heureuse initiative, des démarches pressantes vont être faites auprès des propriétaires de ces immeubles, pour les engager à en dérocher les façades et à rétablir celles-ci autant que possible dans leur style primitif.

A Amay. -- Notre *Chronique* de février dernier, a consacré quelques lignes à l'antique tour, dénommée *Vieux Château*, qui se dresse fièrement au fond du village d'Amay, près de la gare.

Le danger de destruction dont cette intéressante construction était menacée, paraissait écarté; il se confirme, hélas, à nouveau aujourd'hui que la tour est définitivement condamnée à disparaître aux premiers jours d'avril prochain.

Il importe qu'une vigoureuse campagne de protestation soit ouverte sans tarder et que tout soit mis en œuvre pour que pareil acte de vandalisme ne puisse pas être commis.

X.

8e ANNÉE, N° 12. DÉCEMBRE 1913.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 octobre 1913.

Présidence de M. le Dr Jorissenne, ff. de Président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte, à 10 h. 1/2, sous la présidence de M. le Dr G. Jorissenne, le plus ancien membre effectif présent remplaçant le président et le vice-président absents.

34 membres sont présents: MM. G. Jorissenne, ff. de président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; A. Baar-Magis, conservateur-adjoint; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, M. Gérimont, E. Guerette-Doux-champs, L. Halkin, L. Ledru et F. Magnette, membres effectifs; MM. L. Baar, C. Bourgault, J. Breuer, l'abbé J. Coenen, E. Couvreux, Ch. Demany, Th. de Lannoy, F. Dumont, A. Ghilain, J.-P. Hamélius, E. Jamin, M. Jolet, M. Legrand, le colonel Marcin, A. Micha, J. Mativa, Th. Smeets, C. Simonis, J. Thonet, le colonel van Hucle et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, président; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; de Buggenoms, G. Ruhl, A. Poullet et J. Dabin.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. — M. le secrétaire donne notamment lecture d'une lettre de M. le Dr Wibin, attirant l'attention de l'Institut sur la tour d'Amay ou Vieux Château, qu'il est définitivement question de démolir au printemps prochain, et l'invitant à faire les démarches voulues pour empêcher cet acte de vandalisme.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXVI. — DALLE FUNERAIRE DE LA RECLUSE ODE.

(XIIIe siècle).

(Cristalleries du Val-Saint-Lambert).

Cette dalle, dont nous donnons la reproduction d'après un surmoulage (1), avait été employée comme pavement dans l'une des caves du prieuré, lors de la construction de la nouvelle abbaye commencée en 1751.

Elle fut remise à jour au cours des fouilles entreprises par M. Ledru pour établir le plan primitif de l'abbaye, dont les bâtiments subsistants sont occupés par les cristalleries du Val-Saint-Lambert, et fait aujourd'hui partie du petit musée lapidaire établi dans les cristalleries.

La dalle, taillée dans le calcaire, mesure 1 m. 93 de hauteur; sa largeur est de 0 m.80 à la tête et 0 m. 76 à la base; quant à l'épaisseur, elle varie entre 0 m. 18 et 0 m 20.

Sur cette dalle, malheureusement fracturée en plusieurs endroits et assez effritée, est gravée au trait l'image d'une femme, les mains jointes, coiffée d'un capuchon et vêtue d'un manteau; ce dernier, jeté sur les épaules et retenu par un seul bouton, est largement ouvert sur une longue robe drapée. Une arcade trilobée, portée sur de minces colonnettes, abrite la défunte; tout autour du monument court cette inscription en caractères gothiques:

HOC TEGITUR TUMULO VENERABILIS ODA RECLUSA
FORMAM DANS POPULI STRENUE VIRTUTIBUS USA
POST MILLE BISCENTUM SEXAGINTA SEX MICHAELIS
IN FESTO REMEANS ODAM SINE CRIMINE CELIS.

Ces quatre vers doivent être traduits comme suit:
Sous cette pierre gît la vénérable Ode la recluse; elle

(1) Ce surmoulage est conservé au Musée diocésain, auquel il a été offert, à l'obligeante intervention de M. L. Ledru.

donna l'exemple au peuple, ayant vaillamment pratiqué les vertus. L'an mil deux cent soixante-six le jour de (saint) Michel, restée sans souillure, elle fut emmenée au Ciel.

La construction latine est quelque peu fautive ; le verbe *remeans*, qui est bien lisible, n'a pas de sujet ; de plus, *remeare* est un verbe neutre ; il faudrait *remeat Oda*, mais alors le vers devient défectueux.

Quelle était cette vénérable recluse Ode ? Il suffit pour l'apprendre, d'ouvrir le livre que l'historien jésuite Barthélemy Fisen, a consacré à la gloire des saints personnages qu'avait produits le pays de Liége: *Flores ecclesiae leodiensis.*

Nous y lisons que peu de temps avant l'abbatiat d'Antoine de Termogne, mort en 1293, avaient

vécu deux saintes femmes, qualifiées de vénérables par leurs épitaphes, et qu'elles avaient reçu la sépulture au Val-Saint-Lambert. L'une d'elles s'appelait Ode, la recluse; elle mourut le 3 des kalendes d'octobre 1266.

Le renseignement qu'utilise ici Fisen lui avait été fourni, à ce qu'il nous apprend, par l'abbé du Val, Michel Taxillis. Il confirme implicitement la supposition que nous émettions plus haut: à l'époque où vivait Taxillis, la pierre sépulcrale qui couvrait les restes de la vénérable recluse se trouvait encore en place; ce fut donc bien, sans doute, lors de la construction de la nouvelle abbaye, au milieu de ce XVIII[e] siècle, qui méprisait si odieusement les monuments des siècles gothiques, qu'oubliant le respect qu'on devait à la mémoire de cette femme vertueuse, on expulsa son monument funéraire de l'endroit qu'elle avait probablement choisi elle-même pour y reposer dans la paix.

Au surplus, l'obituaire du Val-Saint-Lambert, conservé aux Archives de l'Etat, fait aussi mention de la recluse et indique l'endroit où la dalle était primitivement placée. Nous y lisons: *Epitaphium venerabilis Odae reclusae sepultae in locutorio Vallis S. Lamberti contra medium altaris insculptum lapidi tumulari quadro oblongo in ejus circunferentia.* La dalle se trouvait donc dans le parloir à l'opposite de l'autel, si nous traduisons bien ce *contra medium altaris.*

Il ne semble point qu'aucun des actes, où dans les archives du Val-Saint-Lambert, apparaît une femme du nom d'Ode, puisse s'appliquer à la nôtre. Mais la mention inscrite sur la pierre tombale, nous fait connaître sa vie, vie tout entière consacrée à la prière et à la méditation sainte dans une de ces cellules que l'autorité religieuse permettait d'établir tout contre les églises ou prenant vue sur elles.

Quoi qu'il en soit, la dalle que nous reproduisons est belle; l'effigie de cette vénérable recluse dénote la dignité et la vaillance.

E. SCHOOLMEESTERS.

NOS COLLECTIONS

En ces derniers mois, nos collections se sont enrichies de nombreux dons, achats et dépôts; en voici les principaux et les plus récents:

Dons.

1° Quatre briques de foyer armoriées ou ornementées, XVIII^e siècle.

Don de M. Gausset.

2° Fragment de hache polie, trouvée à Milmort, au lieu dit *Campagne des Monts.*

Don de M. Jos. Hermesse.

3° Série de silex taillés néolithiques, trouvés aux environs de Villers-le-Temple, Andenne, Esneux, Voroux-Goreux, Vaux-Borset, Fexhe-le-Haut-Clocher, Genck, Oreye, Rullen, Plainevaux, Aubin-Neufchâteau, etc., etc..

Don de M. Marcel De Puydt.

6° Onze briques de foyer armoriées ou ornementées, dont nouvelle carrière Dupont et Ghaye, rue de Rocour, Liége.

Don de M. Marcel De Puydt.

5° Huit bouteilles et flacons anciens de grandeurs et de formes diverses (plusieurs brisés), recueillis lors de travaux effectués dans les caves du café « Le Phare », à Liége.

Don de M. Prévot, directeur de l'établissement "le Phare".

6° Onze briques de foyer armoriées ou ornementées, dont plusieurs grandes, fort belles, aux armes du prince-évêque Jean-Louis d'Elderen et du Pays de Liége.

Don de M. Marcel De Puydt.

7° Une assiette en étain à bord chantourné; marques à l'Ange et à la Rose. Style Louis XIV.

Don de M. Marcel De Puydt.

8° Croix tumulaire en calcaire, trouvée rue du Vertbois. (Cette croix a fait l'objet d'un article publié dans notre *Chronique archéologique*, juillet 1913.)

Don de M. Herzé.

9° Calendrier des Tréfonciers de Liége, pour l'année 1782.
Don de M. Joseph Hône.

10° Clef gothique en fer forgé, trouvée dans le cimetière de Zepperen (près de Saint-Trond).
Don de M. le Chanoine Gaillard.

11° Hachette polie faite d'un tranchant de grande hache polie retaillée, trouvée à Wihogne.
Don de M. Debrassinne.

Achats.

Ancienne bouteille à eau de Spa à panse globuleuse.

Ancienne bouteille à vin de Bourgogne, avec cachet aux armes des de Grady.

Série d'antiquités belgo-romaines, recueillies à Tongres: bague, clef, pièces de harnachement, boucles, boutons, épingles, etc., en bronze; débris de poteries avec sigles.

Clef en bronze belgo-romaine, trouvée à Jupille.

Série de poteries du moyen âge, trouvées lors de travaux de voirie exécutés à Liége.

Dépôts de la Ville de Liége.

Insigne en étain de la Révolution liégeoise, avec inscriptions: VIVE DE CHESTRET — VIVE FABRI.

Essai monétaire de Jean de Horne (droit n° 396 de de Chestret; revers, n° 392 de de Chestret).

J. S.

Vieille enseigne.

La *Chronique archéologique* a déjà parlé des enseignes que les maisons anciennes de Liége portaient à leur façade. Son numéro de mars 1912 en a reproduit un spécimen de toute beauté, daté de 1767, en bois sculpté recouvert de plâtre, peint et rehaussé d'or, qui était apposé sur la maison, n° 20 du quai de la Batte: « AV CHARIOT D'OR » (1).

(1) Elle repose aujourd'hui au Musée archéologique (Maison Curtius) où l'on vient de lui replacer son « teutai ».

L'enseigne que nous donnons aujourd'hui appartient à la catégorie que celles qui faisaient, en quelque sorte, partie de la construction et sont, dès lors, beaucoup moins rares que les enseignes appliquées. Beaucoup d'entre elles, cependant, ont déjà disparu et disparaissent encore chaque jour.

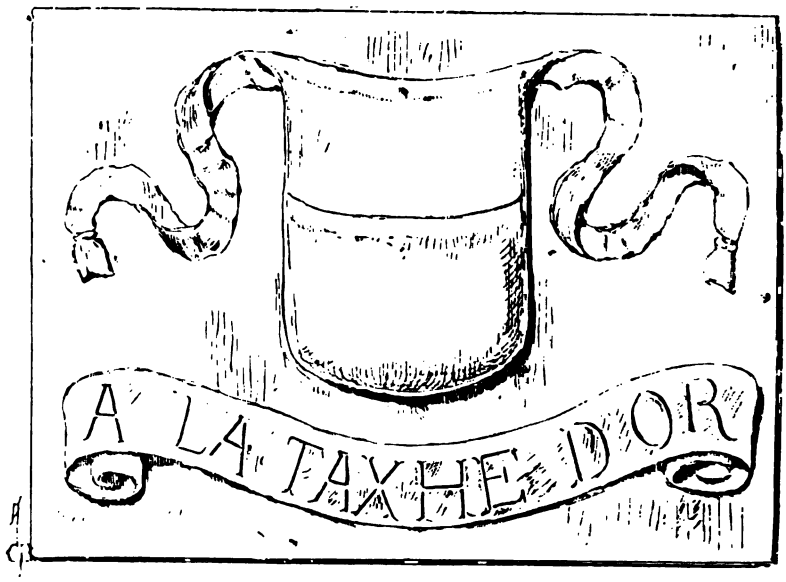

Tel est le cas pour celle reproduite ici, et qui a été sottement brisée en juin 1911. Elle ornait la maison nº 4, rue Pied-du Pont des Arches; on en voit encore aujourd'hui une partie au dessus d'une autre enseigne à inscription peinte.

Elle porte, sous la représentation d'une « taxhe », l'inscription « A LA TAXHE D'OR » et devait donc, vraisemblablement, être autrefois dorée, ou peut-être peinte.

La « taxhe » ou « tahe » est une sorte de poche, d'aumônière, pendant à la ceinture et que de nombreuses Liégeoises portent encore sous le tablier ou la jupe. Les botteresses, notamment, en faisaient un large usage. C'est un détail du vêtement des habitantes de Liége, qui tend à disparaître et dont l'origine doit être extrêmement lointaine, car on peut n'y voir qu'un dérivé de l'aumônière.

La « taxhe » était bien désignée pour servir d'enseigne à une boutique!

CAMILLE BOURGAULT.

A la Cour des Prébendiers.

A la suite de la visite que notre Institut a faite le dimanche 9 novembre dernier à la Cour des Prébendiers — visite dont il a été rendu compte dans le numéro de novembre de la *Chronique* —, la Section liégeoise des *Amis de l'Art Wallon* nous a transmis copie de la requête qu'elle a adressée, sous la date du 12 novembre suivant, à l'Administration Communale de Liége, dans le but d'attirer son attention sur les regrettables travaux de remise en état, dont les façades de certains bâtiments des Prébendiers ont été l'objet.

Nous croyons devoir reproduire ici cette requête:

à MM. les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Liége.

MM. les Président et Membres du Conseil Communal de Liége,

Messieurs,

Nombreux sont ceux qui admirèrent la Cour des Prébendiers tantôt pour l'aspect accueillant et propret de sa façade blanchie à la chaux, tantôt pour le pittoresque de sa cour, tantôt pour le contraste que sa vieille entrée forme avec les maisons voisines. La note un peu campagnarde était comme un trait d'union entre le quartier d'Outre-Meuse et celui de la Chartreuse. Les habitants y sont tranquilles, aux mœurs paisibles, vieux pour la plupart et sont, comme les petites maisons qui les abritent, un peu vétustes, solides encore.

L'intérieur des maisons possède des traces d'aisance, de luxe presque: vieilles portes sculptées, vieux lambris, cheminées de grès sculpté, faïences de Delft, encadrements de cuivre, un foyer ouvert, plafonds à gorge, etc...

Nous le disions plus haut: la façade était blanchie à la chaux. Dans un but que nous voulons louable, de maladroits amis de la propreté ont enlevé le blanchiment en picotant les joints et les briques, ont enduit le tout d'un grossier badigeon de ciment et peint, comme à l'emporte-pièce, des simili-briques en tons variés. Ils ont, en passant, bouché tous les trous qui se trouvaient dans les pierres et en comptaient l'histoire: là, il y avait eu un volet, ici une grille, ailleurs un auvent.

Bien entendu, des ouvertures, percées pour des besoins modernes, et qui étaient des plaies qu'il fallait panser, ont été maintenues et comme justifiées!

Pour soigner ces vieilles maisons, il fallait quelqu'un qui les aimât!

Les vieilles maisons c'est comme les vieilles gens: on ne peut les rajeunir: l'essaye-t-on? elles y perdent.

Des journaux se sont déjà faits l'organe de quelques concitoyens avisés et ont protesté. Les ***Amis de l'Art Wallon*** ont pensé qu'ils devaient se joindre à eux. Ils vous demandent d'intervenir auprès des Hopsices Civils de Liége pour arrêter les dégâts.

Déjà une maison est abîmée dans la cour et dépare l'ensemble.

Ces bâtiments si intéressants étant destinés, selon toute vraisemblance, à abriter un jour le Musée de la Vie Wallonne, il importe qu'ils soient conservés dans leur intégrité jusqu'au jour où ils seront remis dans des mains plus expertes.

Nous vous remercions du bon accueil que vous voudrez réserver à la présente et vous prions de recevoir, etc...

Pour les Amis de l'Art Wallon:

Le Vice-Président,
(s) Paul Jaspar.

Le Secrétaire,
(s) Ch. Bronne.

NOS EXPOSITIONS

Notre exposition d'objets féminins (éventails, peignes, flacons, etc.), organisée dans les salles du premier étage de l'Hôtel d'Ansembourg, avec le bienveillant concours de notre dévoué collègue, M. Jean Lohest, a été inaugurée ce dimanche, 14 courant, en présence de M. l'Echevin des Beaux-Arts.

Bon nombre de nos membres avaient tenu à assister à cette cérémonie.

Cette exposition, qui a reçu, en ces derniers jours, plusieurs centaines de visiteurs, restera ouverte jusqu'au 15 janvier prochain.

Un catalogue sommaire des objets exposés est en vente à l'entrée au prix modique de 15 centimes.

D.

NOS CONFERENCES

Conformément à la tradition, notre Institut organisera, dans le courant des mois de février et de mars prochains, une série de causeries publiques et gratuites sur l'archéologie et l'histoire du pays de Liége.

Nous donnons ci-après le programme de ces conférences qui, à l'exception de la troisième, auront lieu à 8 1/2 h. du soir, à la Salle Académique de l'Université, aux dates ci-après:

Lundi 2 février:

M. Théodore GOBERT: Coup d'oeil sur les libertés publiques et sur les institutions politiques en l'ancien pays de Liége.

Lundi 9 février:

M. Léon HALKIN: La romanisation de la Belgique (avec projections).

Lundi 16 février:

(Auditoire de géologie, au second étage.)

M. Max LOHEST: Les phénomènes d'éclatement dans les roches et les verres anciens (avec projections).

Lundi 23 février:

M. Gstave RUHL: La Citadelle de Liége et sa restauration (avec projections).

Lundi 9 mars:

M. Félix VERCHEVAL: Que mangaient nos ancêtres préhistoriques? (avec projections).

Lundi 16 mars:

M. Florent PHOLIEN: Les anciennes faïences liégeoises (avec projections).

Lundi 23 mars:

Mademoiselle Marguerite DEVIGNE: La sculpture au pays mosan (avec projections).

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Rue d'Amay. — On vient de rebâtir la maison joignant, vers la rue du Pont d'Avroy, la remarquable maison, dite du Bourgmestre d'Ama (spécimen, à peu près complet, d'une belle demeure liégeoise de la fin du XV^e^ siècle ou de l'aurore du XVI^e^). La nouvelle façade fait, d'environ un demi-mètre, saillie sur son illustre voisine. Pourquoi? On n'en voit plus qu'une partie de la rue du Pont d'Avroy; la porte en plein cintre, moulurée, tout entière est cachée! Serait-ce hélas!, le commencement de la fin?

Collections communales. — Ces collections, que l'on complète soigneusement, au point de vue de la documentation liégeoise, se sont enrichies, tout récemment, d'une importante série de manuscrits concernant plusieurs anciennes familles de notre cité et notamment la famille de Grady de Croenendael. Il s'agit, en l'espèce, de nombreux testaments, actes de vente, jugements, etc., des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. La Ville a aussi acquis plusieurs portraits de princes-évêques, ainsi qu'un obituaire manuscrit du chapitre cathédral de Liége, au XIX^e^ siècle, dressé par feu Mgr Monchamp, vicaire général.

D'autre part, les collections de gravures que la Ville possède et qui sont déposées au Musée d'Ansembourg, se sont enrichies d'une série de quatre-vingt-deux pièces de différents formats, que M. François Maréchal, directeur de l'Académie des beaux-arts, a eu la bonne fortune de pouvoir acquérir. Toutes ces gravures sont du maître liégeois Gérard de Lairesse.

Quant aux tapisseries anciennes qui ornaient le cabinet de l'échevin de l'Instruction publique, à l'Hôtel de ville, et qui ont été exposées, on le sait, dans le Pavillon de Liége, à l'exposition de Gand, où elles furent beaucoup admirées, elles vont être, prochainement, soumises à une restauration habile. On reconstituerait ainsi une série de six panneaux, pouvant servir à décorer l'un des salons de notre antique Violette: la salle des mariages.

Rue Saint-Etienne. — L'annonce de la mise en vente publique des magnifiques boiseries Louis XVI, qui ornent l'ancien hôtel de Copis, rue Saint-Etienne, en notre ville, n'avait pas manqué de provoquer de nombreuses protestations de la part des artistes et des archéologues liégeois.

Il eût été, en effet, éminemment regrettable de voir ces superbes sculptures quitter notre ville et, peut-être même, émigrer à l'étranger.

Une solution, assez inattendue, est heureusement venue, provisoirement tout au moins, conjurer ce danger.

L'immeuble des Hospices a, en effet, été loué par la Ville de Liége, qui y installera certains services communaux.

La conservation des boiseries anciennes est une condition du bail, la Ville se réservant, au surplus, la faculté d'acheter celles-ci pour en décorer un jour quelque édifice public ou quelque Musée.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

ABRY, Louis, 61, 62, 63. — Simon-Joseph, 62, 63.
AGALI, 7.
AIX-LA-CHAPELLE, 101.
ALBERT et ISABELLE, 74.
AMAY, 20, 104.
ANDENNE, sainte Begge, 97, 98, 99, 100.
ANGLETERRE, Jacques 1er d', 48.
ANSÉGISE, 97.
ARCKEL, Jean d', 32.
ARNULF, saint, 97
AUBIN-NEUFCHÂTEAU, 110.
AUTRICHE, Georges d', 32.

BARNABÉ, Marie-Joseph, 67.
BAVIÈRE, Ernest de, 73. — Ferdinand de, 32. — Jean de, 32. — Théoduin de, 31.
BEGGE, sainte, 97, 98, 99, 100.
BERGHES, Robert de, 32.
BIERSET, 73.
BLERET, 18.
BOSSCHE, Anne van den, 63.
BOSSU, Godefroid le, 73.
BOUCHER, 92.
BOUILLON, Godefroid de, 73.
BOURBON, Louis de, 32, 48, 74.
BRABANT, Henri, duc de, 31.
BUTKENS, Pierre, 55, 56, 58, 59, 60.

CAPITAINE, Balthazar-Félix, 24. — Casimir-François-Ulysse, 23, 29, 44.
CHARLES, Gérard, 83, 84, 85.
CHARLES le Chauve, 31.
CHARLES LE TÉMÉRAIRE, 41, 48.
CHARLES-QUINT, 74.
CHERATTE, 89.
CHÈVREMONT, 97.
CLÈVES, 74.
COLOGNE, 74.
CORNILLON, 67, 68.
CORTONE, Pierre de, 4.
CURANGE, 31.
CUYCK André de, 31.

DAMERY, Jacques, 4. — Simon, 4. — Walthère, 4.
DELCOUR, Jean, 71, 72, 73.
DEMARTEAU, Gilles, 11, 92.
DESYR, Benoit, 80
DOMITIEN, saint, 31.

EPPES, Jean d', 31.
ESNEUX, 110.

FABRE D'ÉGLANTINE, 7, 10
FEXHE LE-HAUT-CLOCHER, 110.
FEXHE-SLINS, 73.
FLANDRE, Jean de, 67.
FRAGONARD, 92.

GELENNE, M., 17.
GENCK, 116.
GERDINGEN, 48.
GRADY DE GROENENDAEL, M. de, 48.
GRAMME, Jean-Philippe, 84.
GRIVEGNÉE, 92.

Groesbeeck, Gérard de, 32.

Heinsberg, Jean de, 32.
Henkart, P. Joseph, 7, 10.
Henri, empereur, 30, 67.
Herman, Michel-Joseph, 71.
Horion, 48.
Hornes, Arnould de, 32. — Jean de, 32, 48, 74.
Hostade, Lothaire de, 31.
Housse, 89.
Huy, 31, 104. — Renier de, 54.

Joseph, II, 98.
Juliers, Alexandre de, 31.
Jupille, Gautier de, 67.

Labeye, Lambert-Joseph, 89.
Lairesse, Gérard, 4, 92.
Leroux, Catherine-Elisabeth-Joséphine, 24
Leroy, Alphonse, 24, 25, 27.
Liége, 30.
Cour des Prébendiers, 103, 113. — Maison Curtius, 19, 20, 77 83, 91. — Maison d'Ansembourg, 104, 114. — Saint-Barthélemy, 54. — Saint-Lambert, 11, 17. — Saint-Paul, 11.
Limbourg, Henri II de, 31, 91.
Loo, van, 92.
Loyens, Courard, 63. — Georges, 63. — Jean-Guillaume, 61, 63.

Maestricht, 31.
Marck, Englebert de la, 68.
Marie-Thérèse, 88.
Montmorency, Philippe de, 30.
Mousset, Vincent, 41.
Moustier, 98.
Moxhon, 19.

Néapolis (Macédoine), 18.
Niké, 18.

Nivelles, 97.
Notger, 11, 12, 30.

Ode, recluse, 107, 108, 109.
Ophoven, Christian-Joseph-Sylvestre, 67. — Henri, 64. — Jean-Christian, 67.
Otbert, 31, 67.
Otton, empereur, 30.

Pepin de Herstal, 97.
Pepin de Landen, 97.
Pety de Thozée, Jules, 24.
Philippe II, 74.
Philippe de Macédoine, 20, 31.
Philippe le Noble, 97.
Pierpont, Huges de, 31.
Pirlot, Mélanie-Hortense-Eugénie, 28.
Plainevaux, 110.

Remicourt, 19.
Rivières, Henri de, 83, 84
Rubens, 4.
Ruelle, Sébastien de la, 83, 84. 85.
Rullen, 110.

Saint-Trond, 31.
Schwarzemberg, Edmond, comte de, 83, 84, 85.
Senzeilles, 19.
Simonis, Julien, 45.
Stavelot, 32.
Steen, A.-D. van den, 11.

Termogne, Antoine de, 108.
Thirimont, 74.
Thourotte, 31. — Robert de, 31.
Thurion, 19.
Tongres, 31.
Toul, Henri de, 31.

Val-Benoît, 68, 71.
Val-Saint-Lambert, 107, 108, 109.
Varin, 11.
Vaux-Borset, 110.
Velbruck, François-Charles de, 18.
Villers-le-Temple, 110.
Visé, 31.
Voroux-Goreux, 110.

Walschaerts, 14.
Wandre, 31.
Wihogne, 111.

Zaeringen, Rodolphe de, 31.
Zepperen, 110.

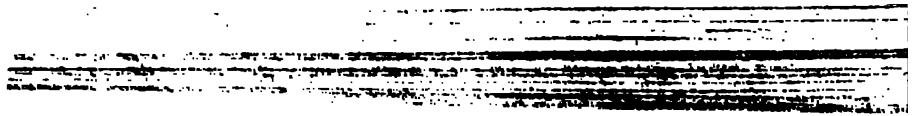

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

Bourgault, Camille. — Maisons du XV^e^ et du XVII^e^ siècle, derrière l'église Saint-Jean à Liége . . . 35

— Plafond Louis XIV, rue de la Madeleine, 32 . . . 85

Breuer, Jacques. — Rue des Prémontrés 79

— Rue du Vert-Bois. — Ancien cimetière paroissial de Saint-Nicolas au Trez 80

D. — Nos expositions 114

Gérard, D. — Porte-montre en bois sculpté. Epoque Louis XV 51

Gérimont, Maurice. — Le médaillier de la Ville de Liége 32

— Note sur quelques récentes trouvailles de monnaies au Pays de Liége 74

Ghilain, Gust. — Découverte faite dans la Chapelle dite des Fonts baptismaux, en l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liége 54

— Monument funéraire de Pierre Butkens, chanoine de Saint-Barthélemy (XVI^e^ siècle) 58

— Pierre sculptée aux armes des bourgmestres Henri, comte de Rivières, et Sébastien de la Ruelle, Edmond, comte de Schwarzemberg et Gérard Charles 83

Gobert, Théodore. — Encore le Recueil héraldique des Bourgmestres de Liége et sa continuation . . 60

— Le papier sous la révolution française à Liége . . 100

Jorissenne, G. — Apparition de la Vierge Marie et de Jésus à saint Ildephonse de Tolède 4

— Vincent Mousset, ingénieur, mécanicien liégeois . 41

Lohest, Fernand. — A propos de Fabre d'Églantine et de Henkart 7

M., V. — A la Cour des Prébendiers 103

P., J. — Inauguration du médaillier au Musée Archéologique 42
Pholien, Florent. — Verrerie liégeoise. Gourde du XVIII^e^ siècle 15
— Les fêtes de la Joyeuse Entrée à Liége de la Famille royale de Belgique, le dimanche 13 juillet 1913 77
— Lampe en verre liégeois. 95
Poncelet, Édouard. — Sceau de l'abbaye de Cornillon, 1260 67
— Pièces de vers sur le cours des monnaies (1750) . . 88
Renard, Lucien. — Nos collections 17
Hémidrachme de Néapolis (Macédoine) trouvée à Tongres 18
Ulysse Capitaine. In memoriam 45
— Un Musée de la Vie wallonne à Liége 74
S. Nos expositions 184
Schoolmeesters, Émile. Dalle funéraire de la recluse Ode (XIII^e^ siècle). 107
Servais, J. — Christ en buis, œuvre de Jean del Cour . . 71
— Nos collections 110
Tourneur, Victor. Un sceau et un plomb de cercueil du Chapitre noble de Sainte-Begge à Andenne . . 97
W., D^r^ B. — A Amay 20
X — Collections Communales 11, 48, 116
— A la Cathédrale Saint Paul 11
— Murailles de Notger 11
— Monument aux 600 Franchimontois 12
Au Musée archéologique liégeois 19
— A Remicourt 19
Médaillier liégeois 20, 91
Trouvaille numismatique à Gerdingen 48
— A la Salle Wittert (Université). — Exposition jubilaire de la Société des Bibliophiles liégeois . . 48
— Au Musée diocésain 48
— Mobilier des églises restaurées 91
— Gravures liégeoises 92
— Trouvaille archéologique rue Haute-Wez à Grivegnée 92
— Au Palais 92
— A Huy 104
A Amay 104
— Rue d'Amay 116
— Rue Saint-Etienne. 116

TABLE DES MATIÈRES

Séance du 24 novembre 1912 1
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXVIII. — Apparition de la vierge Marie et de Jésus à saint Ildephonse de Tolède 4
A propos de Fabre d'Eglantine et de Henkart 7
Petite chronique archéologique (suite) : Collections communales. — A la Cathédrale Saint-Paul. — Murailles de Notger. — Monument aux 600 Franchimontois . . 11

Séance du 29 décembre 1912 13
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége. LXIX. — Verrerie liégeoise. Gourde du XVIII[e] siècle . . . 15
Nos collections 17
Hémidrachme de Néapolis (Macédoine) trouvée à Tongres 18
Petite chronique archéologique (suite) : Au musée archéologique liégeois — A Remicourt. — Médaillier liégeois — A Amay 19

Séance du 26 janvier 1913 21
Inauguration du médaillier liégeois au Musée archéologique — Ulysse Capitaine. — In memoriam 23
Le médaillier de la Ville de Liége 30

Séance du 23 février 1913 33
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXX. — Maison du XV[e] et du XVII[e] siècle derrière l'église Saint-Jean, à Liége. 35
Vincent Mousset, ingénieur-mécanicien liégeois 41
Inauguration du médaillier au Musée archéologique . . 42
Julien Simonis (1855-1913) 45
Petite chronique archéologique (suite) : Trouvaille numismatique à Gerdingen. — Pour les collections communales. — A la salle Wittert (Université). — Exposition jubilaire de la Société des Bibliophiles liégeois. — Au Musée diocésain. 48

Séance du 30 mars 1913 49
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LXXI. — Porte-montre en bois sculpté 51
Découvertes faites dans la chapelle dite des fonts baptismaux, en l'église primaire de Saint-Barthélemy, à Liége 54

Séance du 25 avril 1913. 57
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LXXII. — Monument funéraire de Pierre Butkens, chanoine de Saint-Barthélemy (XVI^e^ siècle) 58
Encore le Recueil héraldique des Bourgmestres de Liége et sa continuation 60
Sigillographie liégeoise. Sceau de l'abbaye de Cornillon. 1260 67

Séance du 30 mai 1913 69
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LXXIII. — Christ en buis, œuvre de Jean del Cour . 71
Note sur quelques récentes trouvailles de monnaies au pays de Liége 73
Un Musée de la Vie wallonne à Liége. 74
Les fêtes de Joyeuse Entrée à Liége de la Famille Royale de Belgique, le dimanche 13 juillet 1913 77
Petite chronique archéologique (suite) : Rue des Prémontrés. — Rue du Vert-Bois. — Ancien cimetière paroissial de Saint-Nicolas au Trez 79

Séance du 27 juin 1913 81
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LXXIV. — Pierre sculptée aux armes des bourgmestres Henri, comte de Rivières, et Sébastien de la Ruelle. Edmond de Schwarzemberg et Gérard Charles . . . 83
Plafond Louis XIV, rue de la Madeleine, 32 85

Pièces en vers sur le cours des monnaies (1750) 88
Petite chronique archéologique (suite) : Médaillier liégeois. — Mobilier des églises restaurées. — Gravures liégeoises. — Trouvaille archéologique rue Haute-Wez, à Grivegnée. — Au Palais 91

Séance du 25 juillet 1913 93
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (Suite).
LXXV. — Lampe en verre liégeois 95

Un sceau et un plomb de cercueil du Chapitre de Sainte-Begge à Andenne 97
Le papier sous la Révolution française à Liége 100
A la Cour des Prébendiers 103
Nos expositions 104
Petite chronique archéologique suite): A Huy. — A Amay 104

Séance du 26 octobre 1913 105
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXVI. — Dalle funéraire de la recluse Ode (XIII^e^ siècle) 107
Nos collections 110
Vieille enseigne 111
A la Cour des Prébendiers 113
Nos expositions 114
Nos conférences 114
Petite chronique archéologique (suite) : Rue d'Amay. — Collections communales. — Rue Saint-Etienne . . . 116

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

9e ANNÉE

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

9me ANNÉE

1914

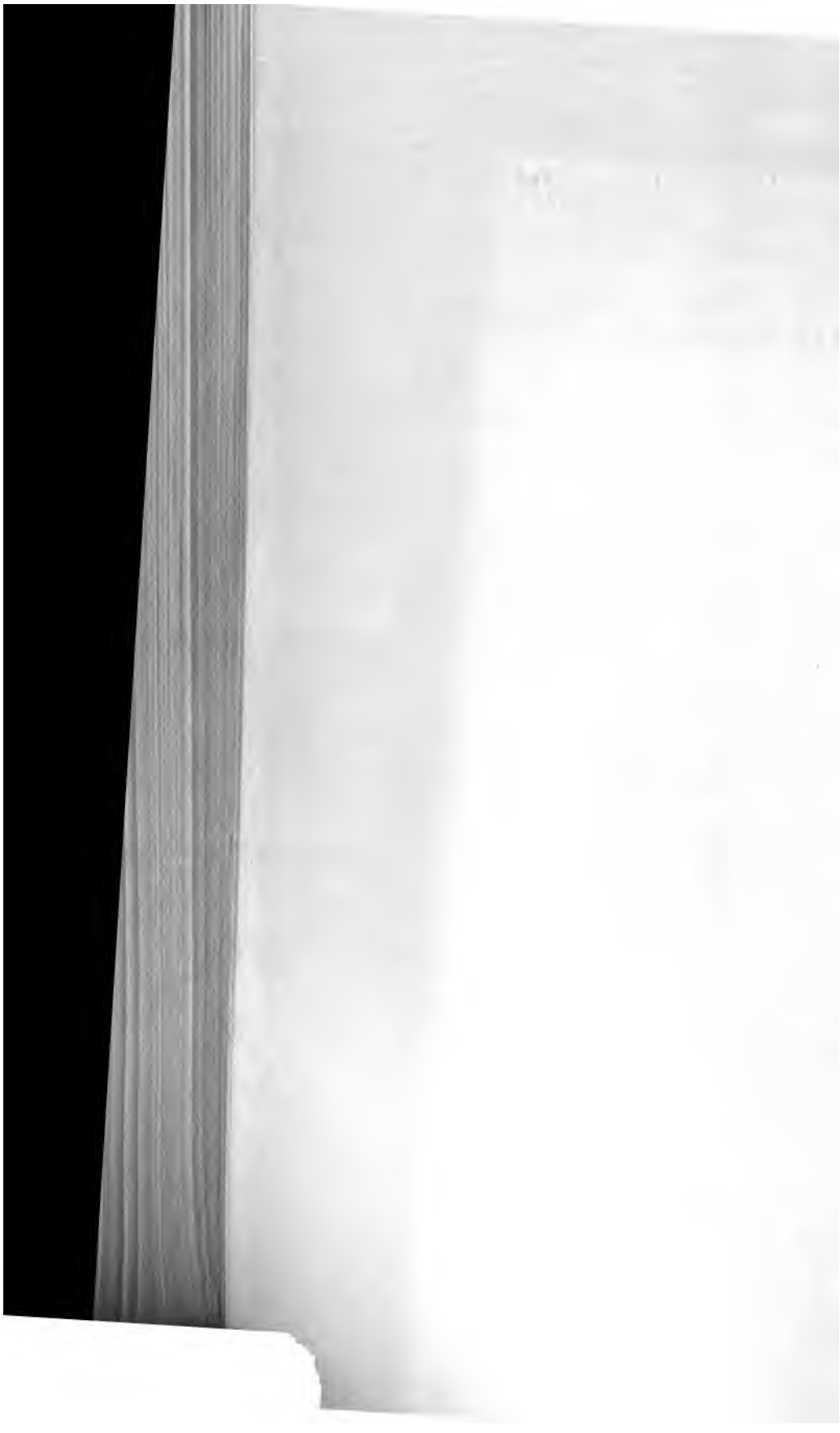

9e ANNÉE, N° 1. JANVIER 1914.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.)
LE NUMÉRO : 0 FR. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 30 novembre 1913

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. ½, sous la présidence de M. Max Lohest, président.

34 membres sont présents : MM. M. Lohest, président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Pirlet, secrétaire-adjoint ; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint ; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, le baron de Sélys-Fanson, M. Gérimont, Th. Gobert, E. Guerette-Douxchamps, le Dr J. Grenson, L. Halkin, L. Ledru, F. Magnette, E. Polain, G. Rasquin et G. Ruhl, membres effectifs ; MM. C. Bourgault, J. Breuer, E. Couvreux, F. Dumont, J. Dupont, G. Ghilain, D. Gérard, G. Lhonneux, A. Micha, le colonel Marcin, le colonel Loiselet, Théo Smeets, J. Thonet et le colonel Van Huele, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. A. Baar, A. Body, de Buggenoms, J. Delaite, le chevalier de Harenne, le baron M. de Sélys-Longchamps, F. Hénaux, E. Jamar, G. Jorissenne, L. Lahaye, N. Lequarré, membres effectifs ; MM. Th. de Lannoy, O. Gilbart et A. Poullet, membres correspondants ou associés.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de

la séance d'octobre qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant et que le mémoire de M. Th. Gobert est entièrement composé.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce avoir reçu les rapports de MM. le chanoine Balau et K. Hanquet, sur le mémoire de M. J. Dabin, intitulé « *La politique française à Liége au XV^e siècle* ». Ces deux rapports étant favorables, il demande à être autorisé à imprimer ce travail, dès que le rapport de M. J. Closon lui sera parvenu. — *Adopté.*

Avant de passer au 4° de l'ordre du jour, M. le secrétaire donne lecture d'une lettre adressée à l'Institut par l'*Association des anciens élèves de l'Académie des Beaux-Arts*, protestant contre la vente annoncée pour le 9 décembre, des boiseries et décorations Louis XVI qui ornent les anciens locaux des Hospices civils rue Saint-Etienne, et invitant l'Institut à joindre ses protestations aux siennes.

Cette lecture donne lieu à un échange de vues auquel prennent part notamment MM. Fl. Pholien, M. Lohest, M. De Puydt et A. Micha. Ces deux derniers font part des bonnes intentions de la Ville de Liége et de la Commission des Hospices et rassurent l'assemblée en lui faisant espérer que la Ville ne laissera pas émigrer à l'étranger ces spécimens uniques de sculptures liégeoises de la fin du XVIII^e siècle.

Le Bureau est chargé d'écrire à la Ville pour appuyer la requête de la susdite Association.

Révision des statuts. Vote à émettre. — Après un exposé de la question par M. le président, la discussion sur cet objet est ouverte.

Tour à tour, MM. A. Micha et E. Polain combattent la procédure proposée par le Bureau pour faire voter la révision.

Après de nombreux débats, auxquels prennent part entre autres MM. M. Lohest, M. De Puydt, E. Polain, G. Rasquin, J. Brassinne, Fl. Pholien, le baron de Sélys-Fanson et F. Magnette, l'assemblée décide d'aborder le vote successif des divers articles.

Les votes sont acquis un à un, divers amendements étant admis : après quoi, il est procédé à un vote d'ensemble. La révision est votée à l'unanimité des voix moins deux.

Présentations de candidats pour des places de membre effectif. — MM. Jules Delheid, bibliothécaire-adjoint, et J. Pirlet, secrétaire-adjoint, sont présentés en qualité de candidats pour les deux places vacantes de membre effectif.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — Mme Y. Pirenne-Keppenne et M. Jules Pétry,

major d'infanterie en retraite, sont élus à l'unanimité membres associés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 1/4.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXVII. — DEUX ŒUVRES DE MICHEL HERMAN, SCULPTEUR ORNEMANISTE LIEGEOIS.
(Epoque Louis XVI).

1. Collections Moxhon. — 2. M^r^ J. Servais-Henderickx.

On sait que Michel-Joseph Herman, né à Goé le 26 décembre 1766, mort à Liége le 23 avril 1819, fut un de nos meilleurs sculpteurs ornemanistes. « Il excellait, dit J. Helbig, à tailler dans le bois des fruits et des fleurs qui pouvaient rivaliser avec les délicatesses de la ciselure et la souplesse du décor de la pâte tendre (1). » Il travailla beaucoup pour les églises et les maisons patriciennes de Liége, ainsi que pour les châteaux des environs ; mais les années troublées qui suivirent la révolution française et les guerres interminables du premier Empire portèrent un rude coup à la culture des arts dans notre pays et l'atelier de Michel Herman s'emplit d'œuvres remarquables qui ne trouvaient plus que de rares acquéreurs. Ce furent des temps très durs pour l'artiste et sa famille ; celle-ci, cependant, grâce à un grand esprit d'ordre et à une sévère économie, put sauver les restes d'une modeste fortune, tout en conservant un assez grand nombre de belles sculptures que le hasard des partages devait éparpiller plus tard.

Nous décrivons aujourd'hui deux œuvres de Michel Herman : un baromètre et une console en bois sculpté, de style Louis XVI. On remarquera dans les motifs semblables qui décorent les deux objets (guirlandes de feuilles de laurier

(1) Jules Helbig, *La Sculpture et les Arts plastiques au pays de Liége et sur les bords de la Meuse*, 2e édition, p. 195.

soutenues par des anneaux, courants de perles, rais de cœur, etc.) la même souplesse, la même délicatesse d'exécution.

Le baromètre (fig. 1) fait partie des collections Moxhon, déposées aujourd'hui au Musée archéologique liégeois; il est peint en blanc et doré en deux tons: jaune et vert.

Le corps, en forme de poire renversée, se termine, à la partie supérieure, par un enroulement d'où part une guirlande de feuilles de laurier formant deux festons et retenue, à droite et à gauche, par un anneau. En dessous et tout contre cette guirlande, dans un cadre orné de rais de cœur et d'un courant de perles, est placé le cadran. Trois longues feuilles d'acanthe formant gaîne, ponctuées par un motif également de feuilles d'acanthe, garnissent la partie inférieure.

Tout au sommet, est campé le perron liégeois soutenant un cartel avec l'inscription « *Paix de Fex XXII* », entouré d'un trophée composé d'une flèche, d'un arc, d'un carquois garni et d'une hache de licteur, le tout encadré par deux rameaux croisés, l'un de chêne et l'autre de laurier.

Les baromètres décoratifs étaient très prisés à la fin du XVIII^e^ siècle, mais le nôtre a ceci de particulier qu'il évoque le souvenir de la révolution liégeoise du 18 août 1789. Comme une quantité de médailles, boutons et insignes divers portés à cette époque par les patriotes liégeois, il rappelle la *Paix de Fexhe* et le *Tribunal des XXII* (1).

L'élégante petite console reproduite ci-après (fig. 2) fut une des œuvres préférées de Michel Herman.

Sculptée dans du bois tendre, jadis recouvert de laque blanche rehaussée d'or jaune et d'or vert, elle repose sur trois pieds et est munie d'une tablette demi-ronde, en marbre de Saint-Remy.

La ceinture est ornée de boucles encadrant quatorze rosaces de feuilles de laurier alternant avec des motifs de feuilles

(1) On peut voir au Musée archéologique liégeois (salle du médaillier) une belle série de ces insignes. La collection Moxhon renferme également une clef-insigne, en argent, ayant appartenu au patriote de Doncecl. Cette clef représente le perron liégeois ; au milieu de sa tige est fixé un petit écusson portant le chiffre XXII ; le panneton, évidé à jour, forme en lettres dorées l'inscription « XVIII août 1789 ».

FIG. 1. — Baromètre en bois sculpté
(Hauteur : $0^{m}88$)

d'acanthe ; au centre et aux extrémités, surmontant chaque pied, une rosace rectangulaire de feuilles d'acanthe et trois gouttes ; sous la plate-bande supérieure, un courant de perles ;

FIG. 2. — Console en bois sculpté
(Hauteur : 0m79 ; largeur : 0m75 ; profondeur : 0m42)

sous la plate-bande inférieure, un talon orné de rais de cœur. A la ceinture, est suspendue une guirlande de laurier formant trois festons inégaux, retenus par quatre anneaux.

Les pieds, en forme de colonnes s'amincissant vers le bas, sont cannelés et garnis de chandelles ; ils portent à leur sommet, une espèce de chapiteau garni d'oves et de perles et, à la partie inférieure, une bague agrémentée de rais de cœur (1).

JEAN SERVAIS.

Tableau politique et Tableau statistique du Département de l'Ourthe en l'an IX de la République Française

Il faut savoir en rendre hommage au régime administratif français qui présidait à nos destinées à l'aube du XIXe siècle : nonobstant les difficultés de tous genres qu'il avait à vaincre, il s'attachait, avec un zèle persévérant et attentif, à provoquer, dans toutes les sphères, des tableaux statistiques dont on ne peut méconnaître la valeur. C'est le cas pour les relevés effectués en maintes communes liégeoises, c'est le cas aussi pour les statistiques dressées du département de l'Ourthe.

L'élan fut particulièrement remarquable en l'an IX (1801).

Ce qui, plus que tout le reste, régnait à peu près dans les administrations à cette époque, c'était une basse jalousie entre les divers fonctionnaires, une lutte de procédés discourtois dont le but était : l'ôte-toi de là que je m'y mette. A une tactique de ce genre doit être dû le *Tableau politique du département de l'Ourte*, publié l'an IX même par le citoyen Constans, fils (de Paris).

Cet homme politique avait reçu du Gouvernement mission de faire une tournée générale d'observation dans le département de l'Ourthe. Il obtint même de ce chef une indemnité

(1) Cette console a figuré à l'Exposition d'art ancien au pays de Liége, en 1905 (Classe V du catalogue général, n° 5245). Elle appartient à M. Jean Servais-Henderickx, petit-fils de Michel Herman.

de deux cent quarante francs, le 5 nivôse an IX. En suite de cette visite d'ensemble, ce citoyen s'empressa de préparer un travail statistique. Dédaignant de se renseigner près du préfet du département, qui avait nom Desmousseaux, Constans s'entendit avec le citoyen Werner Jacob, conseiller de préfecture, lequel le documenta copieusement. Constans ne s'en cache nullement dans le mémoire qu'il publia l'an IX même. Voici la lettre que l'auteur lui dédie en tête du volume qui se vendait au prix de 1 fr. 80 :

Liége, le 9 nivôse an IX.

Au citoyen Jacob,

Conseiller de préfecture du département de l'Ourthe.

Citoyen et ami,

C'est à votre propre censure que je soumets votre propre ouvrage ; peut-être aurez-vous de la peine à le reconnaître à sa rédaction ; peut-être ai-je dénaturé un recueil de notes précieuses, fruit de vos longs travaux dans la carrière administrative et d'une étude raisonnée des ressources de votre pays ; mais en le livrant au public, je m'amende moi-même ; je n'en aurai pas moins rempli le vœu le plus cher à mon cœur, en laissant à mes contemporains un gage authentique des sentiments d'affection, d'estime et de considération que je vous ai voués pour la vie.

Salut cordial,

CONSTANS, fils (de Paris).

Aussitôt que cet ouvrage sortit de presse, Constans, pour flatter les hommes du pouvoir et se faire remarquer d'eux, se hâta d'en offrir un exemplaire au Ministre de l'Intérieur.

Après un examen attentif, le haut fonctionnaire en écrivit au préfet du département de l'Ourthe pour connaître son appréciation sur le mémoire de Constans. Desmousseaux, dans sa réponse, ne cacha pas son dépit d'avoir été devancé par Constans dans l'exécution d'un relevé statistique du département. Après avoir signalé, légitimement d'ailleurs,

(1) *Archives de la Préfecture*, liasse 596/1.

l'existence de graves erreurs dans l'œuvre de Constans, il ajoute que ce citoyen n'a pu se rendre un compte exact de la situation du département; il cherche à diminuer la valeur de cet écrit, puis annonce la publication prochaine d'un mémoire de son crû sur le même sujet.

Je reproduis ici le texte de cette lettre inédite et pleine d'intérêt :

Liége, le 24 floreal an IX.

Au Ministre de l'Intérieur.

Citoyen Ministre,

Les travaux qu'a nécessités l'exécution de la loi du 13 ventôse dernier ne m'ont pas permis de répondre sur le champ à votre lettre du 29 germinal par laquelle vous me demandez mon opinion sur l'ouvrage auquel le citoyen Constans, fils, a donné le titre de *Tableau politique du département.* Je remplis aujourd'hui ce devoir. Si j'avais trouvé cet ouvrage propre à vous fournir des renseignements certains sur la situation, le commerce et la production du département de l'Ourte, je me serais empressé de vous en annoncer l'existence et de vous en faire passer des exemplaires. Mais n'y voyant que le travail d'un observateur superficiel, je n'ai pas supposé qu'il pût un jour attirer votre attention.

Le citoyen Constans a passé trop peu de tems dans le pays pour le connaître ; il n'a pu lui donner qu'un coup d'œil rapide et, peu à portée de vérifier les faits qu'il a recueillis indistinctement dans toutes les sources, il a dû et il est, en effet, tombé dans un grand nombre d'erreurs. Il n'y a d'exact, dans son ouvrage, que l'énoncé des différentes branches de commerce et d'industrie ; les détails sont le plus souvent infidèles et les calculs et évaluations tantôt excessivement atténués, tantôt portés à l'exagération. Ce n'est que par l'effet de pareilles erreurs qu'il a pu supposer en faveur du département une balance de commerce de 11.400.000 francs. Ce qui concerne les exploitations de calamine et de terre alumineuse, la fabrique de muriate d'ammoniaque et la machine à polir le marbre

est cependant vrai en général, parce qu'il a extrait ce qu'il en dit des mémoires qu'a publiés le citoyen Baillet sur ces divers objets. Au reste, il n'est pas à craindre que les erreurs du citoyen Constans se propagent. A l'exception de quelques exemplaires offerts aux fonctionnaires publics, l'édition est demeurée chez le libraire auquel il l'avait vendue.

Je ne relèverai point ici, comme vous semblez le désirer, toutes les inexactitudes du *Tableau politique du département de l'Ourte* ; elles se trouveront redressées dans un travail plus concis que j'ai formé le projet de vous transmettre et qui vous serait parvenu déjà depuis longtemps, si, pour obtenir un simple éclaircissement, il ne fallait écrire jusqu'à six lettres aux maires établis sur les lieux.

En attendant, citoyen Ministre, je vais vous adresser sous peu de jours une statistique du département dans le genre de celles que vous ont fait passer plusieurs de mes collègues et qui ont paru dans les papiers publics.

Je vous en ai déjà fourni les principaux traits dans les différentes lettres par lesquelles je sollicitai l'établissement d'une école de chimie, l'envoi d'un inspecteur des mines et, par mon mémoire sur les carrières du département en réponse aux questions que vous m'avez adressées en ventôse. Je vais les réunir pour vous les présenter avec plus d'ensemble, et j'espère vous convaincre que des neuf départemens réunis, celui de l'Ourte est un des plus riches en productions et certainement le premier en industrie.

Salut ! Respect !

Le Préfet du département de l'Ourte,

DESMOUSSEAUX.

En suite de cette lettre, parut à Paris, en l'an IX également, la brochure comprenant cinquante-six pages, intitulée *Tableau statistique du département de l'Ourthe, par le citoyen Desmousseaux, préfet, publié par ordre du Ministre de l'Intérieur.*

Avant que Thomassin n'eût composé son important *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, M. Gaillard, secrétaire général de la préfecture, avait fait imprimer en

1804, un volume sur le même sujet et ayant pour titre : *Quelques souvenirs sur le pays de Liége, suivi d'un précis statistique du département de l'Ourthe.*

TH. GOBERT.

NOS CONFÉRENCES

Nous croyons utile de republier le programme de nos conférences publiques de cet hiver qui, à l'exception de la troisième, auront lieu à 8 1/2 h. du soir, en la Salle Académique de l'Université, aux dates ci-après :

Lundi 2 février :

M. Théodore GOBERT : Coup d'œil sur les libertés publiques et sur les institutions politiques en l'ancien pays de Liege.

Lundi 9 février :

M. Léon HALKIN : La romanisation de la Belgique (avec projections).

Lundi 16 février :

(Auditoire de géologie, au second étage.)

M. Max LOHEST : Les phénomènes d'éclatement dans les roches et les verres anciens (avec projections).

Lundi 23 février :

M. Gustave RUHL : La Citadelle de Liége et sa restauration (avec projections).

Lundi 9 mars :

M. Félix VERCHEVAL. Que mangeaient nos ancêtres préhistoriques ? (avec projections).

Lundi 16 mars :

M. Florent PHOLIEN : Les anciennes faïences liégeoises (avec projections).

Lundi 23 mars :

Mademoiselle Marguerite DEVIGNE : La sculpture au pays mosan (avec projections).

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

A l'Evêché. — On a tout récemment déroché les vastes constructions de l'Evêché qui longent le boulevard Piercot. Ces travaux, faisant suite à ceux qui avaient été entrepris l'an dernier à la façade du séminaire, ont eu pour effet de ranimer ces grandes façades, qui, sous une couche de badigeon gris, avaient un aspect morne et maussade.

Collections communales. — Quelques documents liégeois intéressants, viennent d'être offerts à la Bibliothèque Centrale, notamment un passe-port au nom de Chefneux et une patente de libraire pour le même ; une feuille de billets de la seconde loterie organisée dans la Principauté de Liége, en 1768 ; une lettre de Bassenge, aîné, commissaire du Directoire et une feuille de l'emprunt forcé de l'an IV, établie au nom de Félix Cralle, etc.

Au Musée archéologique. — Notre Musée archéologique est, de son côté, entré en possession d'un spécimen particulièrement remarquable de l'ameublement religieux liégeois du XVIII[e] siècle. Il s'agit de la belle chaire à prêcher qui ornait naguère encore l'église Saint-Jacques et dont la riche sculpture et les superbes bas-reliefs sont l'œuvre du sculpteur van der Plante. Le meuble provenait de l'église Sainte-Ursule qui faisait corps avec le Palais (1).

Cette œuvre d'art, dont une description sommaire a déjà paru dans notre *Chronique*, fera ultérieurement l'objet d'une étude plus détaillée.

X.

AVIS

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre), de 1914, seront mises en circulation sous peu. Nos membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires, pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

(1) Manuscrit Hoyoux, n° 1165, de la Bibliothèque de l'Université de Liége, p. 68

9e ANNÉE, N° 2. FÉVRIER 1914.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*)
LE NUMÉRO : 0 FR. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 28 décembre 1913

Présidence de M. M. Lohest, Président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte, à 10 h. 1/2, sous la présidence de M. M. Lohest, président.

25 membres sont présents : MM. M. Lohest, président ; Th. Gobert, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Pirlet, secrétaire-adjoint ; J. Hamal-Nandrin et A. Baar-Magis, conservateurs-adjoints ; MM. J. Brassinne, le baron M. de Sélys-Longchamps, M. De Puydt, F. Magnette et G. Ruhl, membres effectifs ; MM. l'abbé J. Coenen, E. Couvreux, le baron Edm. de Sélys-Longchamps, Th. de Lannoy, F. Dumont, J. Dupont, le colonel Loiselet, le chanoine A. Kairis, A. Poullet, Théo Smeets, Ch. Wilmart et L. Warnant, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : Mgr. Schoolmeesters, MM. J. Delheid, B. Wibin, E. Guerette et G. Ghilain.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est adopté sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant.

Election de deux membres effectifs. — Le nombre des membres effectifs requis pour procéder à cette élection n'étant pas atteint, celle-ci est remise à la prochaine séance.

Election d'un vice-président pour les années 1914-1915. — M. Léon Halkin, professeur à l'Université, est élu, à l'unanimité des votants, vice-président de l'Institut.

Renouvellement du Bureau. — Sont successivement réélus à l'unanimité, moins une abstention, secrétaire : M. L. Renard-Grenson; conservateur: M. J. Servais; trésorier: M. Fl. Pholien; secrétaire-adjoint : M. J. Pirlet ; conservateurs-adjoints : MM. J. Hamal-Nandrin et A. Baar-Magis ; bibliothécaire : M. E. Fairon ; bibliothécaire-adjoint : M. J. Delheid.

Renouvellement des diverses commissions prévues à l'article XIV des statuts. — Les diverses commissions spéciales sont renouvelées et composées comme suit :

Commission des publications : Mgr Schoolmeesters, MM. E. Fairon, F. Magnette et J. Brassinne.

Commission des fouilles : MM. M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin, L. Renard et J. Servais.

Commission d'achat : MM. G. Ruhl, le baron R. de Sélys-Fanson, E. Brahy-Prost, Fl. Pholien, J. Brassinne, L. de Buggenoms, le Dr G. Jorissenne et A. Baar-Magis.

Commission de vérification du musée : MM. E. Brahy-Prost, M. De Puydt et L. Naveau.

Commission de vérification de la bibliothèque : MM. J. Brassinne, le baron W. de Crassier et l'abbé J. Coenen.

Commission de vérification des comptes : MM. G. Ruhl, L. de Buggenoms et L. Ledru.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — M. Jos. de Beer est élu à l'unanimité membre associé de l'Institut archéologique liégeois.

Affaires diverses. — M. le président remercie la Ville de Liége et M. De Puydt, à l'intervention desquels le Musée est entré en possession d'une remarquable pièce de sculpture liégeoise : l'ancienne chaire à prêcher de l'église Saint-Jacques.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Guerette-Douxchamps, président du Comité technique liégeois pour la rédaction du C. I. B., invitant l'Institut à déléguer un de ses membres au Comité central du C. I. B. à Bruxelles.

Sur la proposition de M. le secrétaire, l'assemblée désigne à l'unanimité M. Guerette-Douxchamps pour remplir cette charge.

M. Fl. Pholien annonce à l'assemblée que, fidèle à la tradition, l'Institut donnera cet hiver, en la Salle académique de

l'Université, une série de conférences publiques dont le programme sera publié prochainement.

Au moment où il va sortir de charge, M. Max Lohest tient à remercier chaleureusement l'Institut et le Bureau pour l'appui qu'ils lui ont sans cesse prêté durant son mandat de président; rappelant l'activité dont l'Institut a su faire preuve en ces dernières années, il forme des vœux pour sa prospérité et installe ensuite le nouveau président, M. Théodore Gobert.

M. Théodore Gobert salue à son tour l'assemblée et, après avoir remercié son prédécesseur des nombreux services qu'il a rendus à l'Institut, assure ses collègues de son entier dévouement.

En levant la séance, M. le président invite les membres à visiter en corps l'exposition d'objets féminins organisée par l'Institut à l'Hôtel d'Ansembourg.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXVIII. — STATUE DE SAINT PIERRE EN BOIS SCULPTÉ.

(Première moitié du XVI^e^ siècle).

(Eglise d'Eelen).

La statue, qui fait l'objet de cette notice, est une des plus intéressantes de l'ancien pays de Liége. Elle se trouve sur l'autel latéral, transept sud, de l'église d'Eelen, près Maeseyck, et occupait autrefois le maître autel de cette église consacrée à saint Pierre. On peut croire qu'elle se dressait au milieu de l'autel au-dessus du tabernacle ; c'est la place qu'occupe encore maintenant une statue analogue, d'une époque postérieure, à la collégiale Saint-Pierre de Louvain.

Saint Pierre est représenté assis, en habits pontificaux, sur un siége à faible dossier. Le tout est taillé dans un seul bloc de bois de chêne, haut de 1^m^08, large de 0^m^47 et de 0^m^27 de profondeur.

Le saint est revêtu d'une tunique descendant sur les pieds, et d'un ample manteau orné de franges, replié sur les genoux et attaché sur la poitrine au moyen d'une bille de chappe. Il porte la tiare à trois couronnes; de la main droite, il tient le bâton papal et de la gauche, deux clefs qui maintiennent sur le genou gauche un livre ouvert. Le visage anguleux

n'a rien de l'idéalisme du moyen âge mais est profondément réaliste. Le front disparaît sous les boucles de cheveux rabattus par la tiare; la barbe, rudement taillée, est plus longue d'un côté du visage que de l'autre, et pourtant cette figure émaciée n'exclut pas une certaine grandeur: ce regard franc, ce nez puissant, cette bouche mi-ouverte révélatrice de profonds mystères, nous montrent un homme conscient de sa haute mission et plein de noblesse.

Quelques détails méritent un examen minutieux. Le bâton, décoré de cannelures et d'anneaux, porte sous sa triple croix trois niches adossées, qui, sous leurs arcatures gothiques, abritent autant de statuettes peu fouillées. La chaussure très obtuse du saint est l'opposé des souliers à la poulaine des XIV^{e} et XV^{e} siècles, tandis que les manches de la tunique sont pourvues d'un ornement très curieux: une boule pendante qui en constitue l'extrémité inférieure.

Le siége, sans être beau, est d'un grand intérêt archéologique. Sur le devant des deux montants, on voit, debout sur une colonne, deux statues de prophètes ou de moines, dont l'un tient un livre ouvert et l'autre déroule une banderole. Au-dessus de leurs têtes, les colonnes se continuent et sont surmontées de deux personnages curieusement accroupis; l'un lit dans un livre, l'autre roule un globe de ses deux mains. Pareilles figures ne sont pas rares dans les stalles de nos

chœurs. Les parties latérales du siége sont également ornées: à gauche, deux tiges foliacées descendent de la bouche d'une tête ailée, motif ornemental qu'on retrouve au buffet d'orgues de Saint-Jacques à Liége; à droite, est taillée en bas-relief une colonne déchiquetée contre laquelle sont adossés deux chiens accroupis. Au dessus d'eux, la colonne s'élargit en chapiteau et sert de tréteau à un saltimbanque qui saute à travers un cerceau.

Si le sculpteur du saint Pierre d'Eelen s'est montré maître consommé dans l'expression du visage et dans l'attitude vivante qu'il a su donner à son œuvre, son art s'est trouvé en défaut en des points moins importants. La jambe droite du saint ne se dessinne pas assez; ses doigts sont trop longs et trop effilés (peut-être furent-ils restaurés); les clefs et le bâton paraissent trop grands pour la main qui les porte. Mais ce sont là de légers défauts dans une œuvre toute de sentiment ingénu et de piété naïve.

L'allure générale de l'œuvre nous reporte au XV^e^ siècle; cependant certains détails trahissent d'une manière indubitable l'influence de la Renaissance, et nous font pencher pour la première moitié du XVI^e^. Tels sont les franges du manteau, l'ampleur de l'étoffe où les tuyaux et les cassures du moyen âge ont fait place à des plis plus naturels, et en général une certaine recherche dans l'ornementation qui amène la surcharge. Les anneaux et les cannelures du bâton rappellent singulièrement les colonnes du palais de Liége, qui doivent dater de 1530 (1). les dessins bizarres des parois du siége se retrouvent dans le beau porche de la Cathédrale, place Saint-Paul, construit sous Corneille de Berghes (1538-1544) et, à la même église, dans la verrière de Léon d'Oultres, laquelle est de 1530 (1). Une adoration des mages du Musée diocésain, toute imprégnée de renaissance, nous montre les deux chiens adossés à une colonne que nous voyons au côté gauche du siège de saint Pierre.

Nous concluons que la statue de l'église d'Eelen a été faite au moment où l'art nouveau venu d'Italie livrait à la tradition gothique de terribles assauts. Notre sculpteur reste fidèle au moyen âge, mais la décoration nouvelle qu'il

(1) La construction du Palais commença en 1526 (voir Th. GOBERT, *Les Rues de Liége* au mot *rue du Palais*).

(1) D'après M. Charles LUCAS, *L'église Saint-Paul, Cathédrale de Liége*, p. 6. – Le *Guide illustré de Liége*, publié en 1909, place la commande de la verrière en 1509. C'est une erreur évidente, vu le style de l'œuvre.

voyait éclore autour de lui l'a séduit.
date plus précise, nous croyons ne pas nc
en plaçant la confection de l'œuvre ver

L'a

La Tourette du Val Sain

Cette tourette, située à un angle d
l'abbaye du Val Saint-Lambert, et pı

FIG. 1. La Tourette vers

route conduisant à la porte de celle-c
blablement à l'origine, une tour de gu
comme dans la plupart des monastères

Assez éloignée des bâtiments claustr
par contre, la partie la plus proche de
dépendant de l'abbaye, d'où l'on pouva
du guetteur signalant l'approche des
et gens d'armes qui infestaient le pays
couvent avait à se défendre.

D'après ce que nous lisons dans une charte de l'abbaye, la tourette dut avoir son utilité à son début (1).

Nous ne trouvons la première figuration de cette tourette que dans un parchemin du commencement du XVIII^e^ siècle (2), conservé aux Archives de l'Etat à Liége. C'est un plan cadastral colorié des environs du monastère avec une vue très approximative de celui-ci ; on y distingue la tourette, dont la toiture devait être identique (autant qu'on peut en juger par l'imprécision du dessin) à celle de la tour carrée située à la porte de Villencourt (3).

Vers 1840, la Tourette donnait asile à un cabaret. La reproduction ci-contre (fig. 1) est tirée d'une lithographie (4) montrant la Cristallerie du Val Saint-Lambert à cette époque. La toiture y est transformée (probablement après un incendie).

Depuis, des maisons ouvrières sont venues s'accoler à deux de ses côtés, ne laissant apparent que celui vers le chemin, où s'amorce l'arcade reliant la Tourette au parc de l'abbé sur la colline d'Ivoz. Le côté opposé à celui-ci se voit à l'intérieur d'un atelier de la cristallerie ; on y distingue encore l'écusson de dom Michel Taxillis (1635-1666) (5), sous l'abbatiat duquel fut édifié ce bâtiment.

Un escalier de pierre, dont quelques marches subsistent encore dans une maison joignante, donnait accès au couloir supporté par la voûte.

(1) Voici cette charte publiée par J. C. Schoonbroodt, dans l'*Inventaire des Archives de l'Abbaye du Val Saint-Lambert*, t. I, page 150: 1277, 5 *avril. Che fut fait lan de grasce milh CC.LXXVII, le lundi après les..... de la Paske (octaves probablement) a general plait, en la ville de Yvou devant ditte.*

H (énon), abbé du Val Saint-Lambert, et son couvent auxquels appartenait la seigneurie d'Ivoz (Ivou), statuent, du consentement des habitants de ce lieu, que les masuyers doivent, sous peine d'une amende de cent sous liégeois, en cas d'appel au secours (de cri et de hahay) venir à l'aide du monastère contre les malfaiteurs, à moins que les dits masuyers n'en soient empêchés par une cause légitime.

(2) *Archives de l'abbaye du Val Saint-Lambert*, registre côté n° 215.

(3) Au sujet de la porte de Villencourt, voy. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLI (1911), p. 249.

(4) Lithographie du graveur Crémetti de Liége.

(5) Voir cet écusson dans *Quelques notes sur Michel Taxillis (Chronique archéologique du Pays de Liége*, année 1912, p. 106).

Fig. 2. — La Tourette en 1888.

La figure 2 reproduit une peinture exécutée en 1888 et donne le dernier aspect de ce coin pittoresque avant sa ruine presque définitive ; l'année suivante, en effet, les travaux de construction du tram vicinal de Val Saint-Lambert à Clavier, nécessitèrent la suppression de l'arcade et la démolition du vieux mur limitant le parc de l'abbé du côté de la route. Le 31 janvier 1890 fut inaugurée la ligne du tram qui allait desservir les localités du Condroz en côtoyant dans les bois de la Neuville, le ruisseau du fond du bois de l'abbaye.

Léon LEDRU.

9e ANNÉE, N° 3. MARS 1914.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*)
LE NUMÉRO : 0 FR. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 25 Janvier 1914

Présidence de M. Th. Gobert.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. ½, sous la présidence de M. Th. Gobert, président.

28 membres sont présents : MM. Th. Gobert, président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; J. Pirlet, secrétaire-adjoint ; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint ; MM. M. De Puydt, M. Gérimont, E. Guerette-Douxchamps, L. Ledru et F. Magnette, membres effectifs ; MM. l'abbé J. Coenen, Ch. Defrêcheux, P. Dandoy, Th. de Lannoy, F. Dumont, J. Dumont, J. Dupont, G. Ghilain, A. Gérard, L. Jamin, A. Micha, le major Marcin, J. Plomdeur, Th. Smeets, le colonel Van Huele, Ch. Wilmart, A. Warnant et le Dr B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. L. Halkin, de Buggenoms, Fl. Pholien, A. Poullet et G. Ruhl.

Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Avant de passer à l'article suivant de l'ordre du jour, M. le président fait part à l'assemblée du deuil cruel qui vient de frapper le tout dévoué trésorier de l'Institut, M. Pholien, et propose à l'assemblée de lui envoyer une lettre de condoléances au nom de l'Institut. — *Adopté.*

Etat des publications. — M. le secrétaire déclare que l'état des publications est satisfaisant et que l'imprimeur a repris activement l'impression du *Bulletin.*

M. le secrétaire explique d'autre part les raisons spéciales qui amèneront vraisemblablement un retard dans la distribution de la *Chronique* de janvier.

M. le président fait un pressant appel aux membres de l'Institut pour les inviter à fournir des articles destinés à la *Chronique* mensuelle ; il regrette le peu de collaboration que les membres apportent à cette revue qu'il faut non seulement maintenir, mais encore développer.

Articles pour le Bulletin. — M. De Puydt dépose le manuscrit de son mémoire intitulé « *L'atelier néolithique de Rullen* ». Sont nommés rapporteurs, MM. J. Servais, J. Hamal-Nandrin et F. Vercheval.

Communication de M. Ch. Defrêcheux. — Un précurseur : l'auteur wallon Charles-Nicolas Simonon (1774-1847). — M. le président félicite et remercie M. Defrêcheux de son intéressante communication.

Election de membres effectifs. — MM. Jules Delheid, bibliothécaire-adjoint de l'Institut, et Jules Pirlet, secrétaire-adjoint, sont nommés à l'unanimité membres effectifs.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — Le bureau présente comme candidats à quatre places vacantes de membre effectif : MM. A. Micha, P. Jaspar, le chanoine S. Balau et l'abbé J. Coenen.

Présentation de membres correspondants et associés. — Le bureau présente comme candidats au titre de membre correspondant : MM. Ch. Wilmart, Ernest Van Ormelingen, Ch. Defrêcheux, J. Remouchamps, Jean Lohest et E.-J. Dardenne.

MM. Fr. Piette, G. Médard et l'abbé E. Fréson sont d'autre part présentés en qualité de membres associés.

Les élections auront lieu à la séance de février.

Affaires diverses. — Sur une motion de M. le secrétaire, M. le président propose à l'assemblée de charger le bibliothécaire et le bibliothécaire-adjoint d'élaborer un projet de règlement intérieur pour le service de la bibliothèque. M. le président justifie la nécessité de prendre pareille mesure, vu la négligence de certains membres qui, malgré les rappels qui leur sont adressés, persistent à ne pas faire rentrer à la bibliothèque des volumes qu'ils ont empruntés depuis de nombreux mois. — *Adopté.*

M. Magnette, président de la commission des excursions, annonce pour le dimanche 15 février la visite de l'église Saint-Barthélemy, sous la conduite de M. G. Ghilain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. ½.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXIX. — DALLE FUNERAIRE DE GILLES GOBIEN, CHANOINE DE SAINT-BARTHELEMY ET DE GELA, SA MERE.

(Première moitié du XV^e siècle)
Eglise Saint-Barthélemy à Liége.

La dalle, dont nous donnons ici le dessin, existe encore aujourd'hui, en l'église Saint-Barthélemy, dans la petite chapelle à droite de l'entrée; elle est en pierre bleue et mesure 1^m97 de longueur et 1^m18 de largeur.

Au milieu de la pierre, le défunt, Gilles Gobien, est représenté debout en vêtements sacerdotaux, tenant des deux mains un calice.

Le personnage est abrité sous une arcature, d'une riche architecture, ornée de six crochets de feuillage et terminée

par un fleuron ; l'arcature repose sur des colonnettes accolées à des contreforts et surmontées chacune de deux pinacles.

Au-dessus de la tête du personnage, on remarque la main bénissante de Dieu le père.

Le tout est entouré de l'inscription suivante en minuscules gothiques en creux, entre deux filets formant cadre :

Hic. jacet. Dns. Egidius. Gobien. canoic. huj. venerabilis. eccle. qui. obiit. Ano. Dni. M° cccc° xxxvii. mesis. Octobris. die. xviii. Orate. p. eo. Hic. jacet. Gela. mater dci. dni. Egidii. que. obiit. Ano. dni M°. cccc° & xxxiii. le xvii° jour. de. aprilis.

Ces derniers mots en français tranchent assez singulièrement sur le texte de l'inscription latine.

Gilles Gobien, que rappelle celle-ci, est signalé en 1418 en qualité de chanoine de Saint-Barthélemy par l'abbé E. Thys dans sa *Notice sur l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liége* (1) ; mais cet auteur, qui cependant a relevé dans son travail les pierres tombales les plus intéressantes que renfermait l'église, passe la nôtre sous silence. (2)

Gilles Gobien est encore connu par un acte du 19 avril 1431, relatif à une cession de biens appartenant à Collart Flockelet, gendre de Nicolas delle Churre et faite par devant les échevins de Liége (3) ; il est également question de lui dans un relief du 11 novembre 1437 : Gilles de Saint-Hubert, chanoine de Saint-Martin à Liége, relève le pont de Chênée,

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI, p. 401. — N'est-ce pas lui encore qui est signalé en 1403, comme chapelain de l'église (ibid., p. 404)? Il y est mentionné sous le nom de Gilles *Gobiet*.

(2) La dalle est décrite dans H. Rousseau, *Catalogue descriptif des frottis des tombes plates des Musées royaux du Cinquantenaire*, Bruxelles, 1912, p. 105, n° 49.

(3) J. Cuvelier, *Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoît lez-Liége de l'ordre de Citeaux* dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXX, p. 262.

comme plus proche parent de « sire Giele jadis Gobbin chanoine de Sain Bartholmez en Liége » (1).

THÉO SMEETS.

Nouvelles découvertes dans le Cimetière franc de Herstal

Il y a quatre ans (31 mars 1910), le hasard faisait découvrir une tombe franque dans un jardin de la rue Sous-la-Chapelle, à Herstal. Cette tombe renfermait un intéressant mobilier qui fut généreusement offert au Musée archéologique liégeois par leurs propriétaires, Mlle et MM. Declaye.

Les indications précises fournies par M. François Declaye sur des trouvailles analogues faites antérieurement dans les terrains contigus engagèrent l'Institut archéologique à procéder à des fouilles méthodiques.

Ces fouilles, commencées en 1910 dans le jardin de Mlle et MM. Declaye, furent continuées, en 1912, dans le terrain voisin appartenant à Mme Vve Bovy-Bologne.

Grâce à l'extrême bienveillance des propriétaires qui ne cessèrent d'accorder, en toutes circonstances, leur aide précieuse et désintéressée, les recherches purent être faites avec tout le soin désirable.

Huit tombes furent mises au jour; elles se trouvaient à une profondeur variant de 0^m80 à 1^m20, étaient placées parallèlement, sur deux rangées, et sensiblement orientées de l'est à l'ouest, les pieds des squelettes dirigés vers le levant. Les cadavres avaient peut-être été renfermés dans des cercueils en bois, mais il n'existait plus de vestiges de ceux-ci ; seuls quelques blocs de grès, non taillés, sans doute les restes de petits murs en pierre sèche qui entouraient jadis les corps, étaient restés en place.

Les bijoux, les armes, les poteries, etc., qui accompagnaient les ossements, formaient un tout homogène : il s'agissait de dépôts funéraires d'une des nombreuses tribus germaniques

(1) Chevalier J.-B. de HARENNE, *Le château de La Rochette et ses seigneurs*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXII, p. 53.

qui envahirent notre pays vers la fin du cinquième siècle (1).

Avant de terminer les fouilles dans le terrain de Mme Bovy-Bologne, des tranchées avaient été creusées parallèlement aux tombes, puis, par acquit de conscience, d'autres furent faites perpendiculairement et obliquement aux précédentes ; les travaux furent alors abandonnés avec la quasi-certitude que le terrain ne recélait plus rien.

Dans le terrain de Mlle et MM. Declaye, au contraire, sur la demande des propriétaires, certaines parties cultivées furent réservées.

C'est dans un de ces rares coins inexplorés que, ces jours derniers, lors des travaux de terrassement entrepris pour agrandir un atelier, deux nouvelles tombes furent découvertes.

Elles se trouvaient à une profondeur plus grande que les précédentes (2 mètres), ce qui s'explique par leur situation en contre-bas dans un terrain en pente où les pluies transportent continuellement des terres du haut vers le bas.

L'une d'elles était identique à celles déjà mises au jour : le cadavre, placé ou non dans un cercueil, avait été enfoui directement dans le sol. Le squelette n'a été qu'en partie dégagé par les terrassiers ; jusqu'à présent, on n'a rien trouvé du dépôt funéraire qui pouvait l'accompagner.

L'autre tombe, beaucoup plus intéressante, consistait en un caveau rectangulaire de $1^{m}90$ de longueur, $0^{m}60$ de largeur et $0^{m}60$ de hauteur, grossièrement construit en pierres et recouvert au moyen de plusieurs dalles de grès non équarries.

Le fond du caveau était pavé de tuiles rouges, plates et à rebord, probablement enlevées à un édifice belgo-romain.

Les ossements, en mauvais état de conservation, étaient très vraisemblablement ceux d'une femme, si l'on en juge par plusieurs des objets qui les accompagnaient : un bracelet à tampons en bronze (en deux fragments), fortement patiné et semblable à celui qui fut découvert,en 1910,dans une tombe voisine (2), un fragment de boucle dans un agglomérat de

(1) Voir *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XL, pages 35 à 40, et tome XLII, pages 133-138.

(2) Cf. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XL, p. 38, pl. I, fig. 3.

terre et de rouille, un bout de ceinture en bronze, un éclat de silex (briquet ?) et les restes d'un collier, comprenant trente-cinq perles de formes diverses (sphériques, ovoïdes, cylindriques, en anneaux, etc.) dont plusieurs en ambre-rougeâtre et les autres en verre verdâtre, bleuâtre, noirâtre ou en pâte de verre à deux teintes (jaune et brun).

Au point de vue scientifique, il serait grandement désirable de voir ces objets intéressants réunis à ceux qui furent recueillis dans le même cimetière franc, lors des fouilles exécutées par l'Institut archéologique liégeois, en 1910 et 1912.

Connaissant, par expérience, la générosité désintéressée de Mlle et MM. Declaye et leur désir de favoriser les études archéologiques, nous ne doutons pas qu'ils consentiront à joindre leurs nouvelles trouvailles à celles dont ils ont déjà bien voulu enrichir notre section franque.

JEAN SERVAIS.

Donation Georges Cumont.

Par arrêté du 5 mars 1914, la Députation permanente du Conseil provincial a autorisé la Ville de Liége à accepter l'importante donation faite avec tant de générosité au *Musée archéologique liégeois* par M. Georges Cumont, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, le numismate et préhistorien bien connu.

Cette libéralité est conçue en des termes qu'il convient de rapporter et que nous reproduisons d'après l'acte notarié passé le 9 février dernier, devant Me Detienne, en la salle des séances du Collège échevinal.

« Monsieur Georges Cumont, ayant consacré une grande » partie de sa vie à l'étude de la préhistoire et à la formation » de sa collection d'objets des âges de la pierre, déclare » faire donation entre vifs de cette collection à la Ville de » Liège, et ce, dans le but d'en assurer la conservation dans » un musée public et de permettre ainsi d'en tirer tout le » profit scientifique possible.

» Cette libéralité est faite aux conditions suivantes :

I.

» La donation composée surtout d'instruments en pierre » trouvés en Brabant, sera installée dans la section préhisto- » rique du *Musée archéologique liégeois*, pour servir spéciale- » ment aux études comparatives avec les séries d'objets pré- » historiques provenant du pays de Liége.

II.

» La collection restera entière, sera classée suivant les » meilleures méthodes scientifiques et exposée aussi conve- » nablement que les collections Marcel De Puydt et autres, » faisant partie du Musée.

III.

» La collection se compose de dix groupes d'objets en silex » et en autres roches. Ces divers groupes ou séries ont été » recueillis en presque totalité par le donateur lui-même, dans » les stations ou gisements suivants : Nivelles, Arquennes, » Ittre, Braine-l'Alleud, Seneffe, Overyssche, Uccle, Rhode » Ste-Genèse, Verrewinckel, Tourneppe, Ways-Ruart et » Waterloo.

IV.

» La collection Georges Cumont est décrite et spécifiée » en un état estimatif, dressé par les parties en exécution » de l'article 948 du Code civil et fixant la valeur des 8000 » silex taillés et autres pierres qui la composent. La libéralité » a lieu pour cause d'utilité publique, pour favoriser l'ensei- » gnement des sciences préhistoriques et le développement » du Musée archéologique liégeois, dit Musée Curtius. »

* * *

La collection est déjà entrée au Musée et le Conservateur s'occupe, d'accord avec la Ville, de la confection du mobilier de la nouvelle salle qui, nous l'espérons, pourra encore être inaugurée cette année.

On pourra juger de l'importance de la donation par cette simple nomenclature de sa composition :

1) Série de 800 pièces diverses provenant de la station néolithique de Nivelles ;

2) Ensemble de 800 pièces provenant du gisement d'Arquennes ;

3) Collection de 500 pièces provenant des gisements d'Ittre le Sart, d'Ittre le Hulen et d'Ittre le Mazy ;

4) Groupe de 200 pièces néolithiques provenant des gisements de Braine l'Alleud. — Série de 200 objets quaternaires et néolithiques de Seneffe ;

5) Série de 350 pièces provenant des stations d'Overyssche (Terlaenen) et Uccle (Calevoet).

6) Ensemble de 6000 pièces récoltées depuis 1885 jusqu'à ce jour dans les stations néolithiques de Rhode Sainte-Genèse et Verrewinckel (Uccle) ;

7) Série de meules et fragments de polissoirs, provenant des stations néolithiques de Nivelles-Orival et de Braine l'Alleud et grand polissoir de forme carrée trouvé à Loonbeek ;

8) Série de 220 objets façonnés et nombreux éclats de silex de la station néolithique de Tourneppe, lieu dit Meigemheyde, et objets provenant des gisements néolithiques de Buysinghen, Ways-Ruart et Waterloo.

9) Série d'intruments ou d'armes en pierre, provenant de Spiennes, Overyssche, Loonbeek, Braine-le-Chateau, Diest, Braine le Comte, Marche, Middelkerke, Henripont, Tervueren, Beersel-lez-Bruxelles, Rhode Sainte-Agathe, Petit Roeulx près Nivelles, et un outil en corne de cerf trouvé dans la Dendre près d'Alost ; le tout formant un ensemble, avec les petits silex néolithiques de Feschaux et Finnevaux, d'environ 300 pièces ;

10) Groupe formé d'objets en pierre de provenance étrangère à la Belgique et d'une série de silex néolithiques belges.

Nous réservons pour la cérémonie d'inauguration l'examen détaillé de la collection Georges Cumont, remarquable à tant de points de vue ; l'Institut archéologique liégeois veut seulement transmettre aujourd'hui au généreux donateur l'expression de ses vifs remercîments et lui donner l'assurance que sa précieuse collection sera aménagée et conservée à Liége, avec tout le soin qu'elle mérite.

K. S.

Documents épigraphiques de l'ancienne paroisse Saint-Nicolas au Trez

En décrivant dernièrement dans la *Chronique*, la croix tumulaire de Benoît Desyr, trouvée rue du Vert-Bois (1), nous ignorions l'existence, à un pas de l'endroit de la trouvaille,

Fig. 1.

(1) *Chronique archéologique du Pays de Liége*, année 1913, p. 80.

dans l'atelier de la marbrerie Fincœur-Thomasse, rue des Prémontrés, n° 12, de deux inscriptions inconnues, pensons-nous. Des travaux d'aménagement exécutés dans l'immeuble n° 14, même rue, nous ont donné également deux fragments de tombes plates, que nous avons recueillis.

I. Dalle de calcaire. Hauteur 0m49, largeur 0m35, sans ornements. Le texte, en lettres onciales gravées en creux d'une hauteur maxima de 0m04, texte qui mentionne simplement une fondation d'anniversaire, en fait un spécimen peu banal d'épigraphie liégeoise de la première moitié du XIVe siècle. Cette date nous est suggérée par la langue employée et aussi par la forme grêle et anguleuse des caractères (Fig. 1).

- ILH - EST -LI - A ¦ NNIVERSAIRES ¦ GERAR - DESC ¦ LVSE - LE - PROMIER ¦ LVNDI - APRS - LE ¦ SAINT - ANDRIER ¦ ILH - EST - LI - ANIU ¦ ERSAIRES - DAME - YDE - SA - FEME LE ¦ PROMIER - LUNDI - DAURILH (1).

Nos recherches pour trouver des traces de la fondation et des personnes y mentionnées, sont restées vaines ; espérons qu'un de nos lecteurs pourra nous renseigner à ce sujet. Jusqu'à ce moment, le nom du fondateur peut donner lieu à deux interprétations : d'Escluse ou bien de Scluse. Ce dernier nom est l'équivalent de de Sluse (2), nom que porta une famille bien connue au pays de Liége, mais dont nous n'avons pas pu retrouver une généalogie assez ancienne.

II. Dalle en calcaire. Largeur 0m39, hauteur 0m35 (Fig. 2).

Cette pierre, nettement tumulaire, porte taillés en épargne une inscription et un cadre de style renaissance : une bande réservée comme bordure extérieure, puis un arc en plein cintre à trois redans, portant de chaque côté sur une colonnette ornée de spires. Celles-ci partent symétriquement d'une bague double assez saillante, qui coupe

(1) Remarquons que les lettres U, E, C et M sont fermées par un mince trait.

(2) Au XIVe siècle, le nom du village de Sluse, près de Tongres, était Scluse : « ...Desous le voie qui vat de Peiwes (Paifve) à Scluse... », registre des Pauvres en lle 1303 [*Archives de l'Etat à Liége*] au 5° des rentes de Wihogne.

le fût à peu près en son milieu. Au sommet de la colonnette, un abaque plat arrondi à ses arêtes inférieures ; en dessous, la base avec son profil de talon renversé. Dans les écoinçons étaient figurées deux rosaces actuellement presque entièrement effacées.

Fig. 2.

Le cintre contient un cartouche vide (destiné peut-être à recevoir un millésime) flanqué de deux écussons. Celui de gauche porte un maillet et deux ciseaux de tailleur de pierre ; l'autre, une équerre et une truelle.

Nul doute qu'il faut y voir les insignes de la profession exercée par le défunt.

Un filet en relief courant d'un abaque à l'autre sépare ce qui précède de l'inscription en caractères gothiques de mauvais style, que nous lisons comme suit :

CHY GIEST COLA GE
RIN ET FRACOISE

Un filet, semblable au premier, court entre la première et la seconde ligne ; il pourrait, sans doute, avoir tenu lieu du petit trait remplaçant un N, à placer au dessus de l'A de FRACOISE.

Ce même mot est suivi d'un signe bizarre ressemblant un peu à un R de cette époque mais plus allongé, dont nous ignorons la signification.

Une grande partie de l'espace, où l'inscription aurait pu se continuer, est restée intacte, ce qui, vu la brièveté du texte, laisse croire que celui-ci est incomplet.

Quant à Cola Gerin, nous pensons avoir retrouvé l'année de sa mort ainsi que celle de sa femme, dans un registre déposé aux Archives de l'Etat à Liége (1). A la date de 1538 nous lisons : « Por le lumiere le Sruice le feme collas Garrin x aids » et en date de 1539 : Por le lumiere le sruice Colla Garrin x aids. »

Ce n'est pas trop audacieux, croyons-nous, d'identifier ces deux noms de famille, car à cette époque, comme maintenant parfois encore, le prénom avait souvent plus de vogue et d'importance chez le peuple que le nom patronymique, ce qui fait que des variantes dans ce dernier peuvent être et sont très fréquentes. Le style du monument concorde bien avec cette date.

III. Fragment de dalle gravée en creux. Largeur 0m38; hauteur 0m25. Calcaire.

Les lettres onciales bien rondes, en tous points semblables à celles de la fin du XIIIe siècle (2), sont bordées de chaque côté par un filet formant cadre.

Un autre filet parallèle aux deux premiers, se retrouve près de la cassure. Du texte lui même il ne nous reste que six lettres : DELMAG et les traces d'un D qui suivait.

Nous lisons donc : « DELMAGDalene » en formulant l'hypothèse que la dalle, dont il ne nous reste que ce fragment,

(1) Registre de Saint-Nicolas au Trez « Revenus-Luminaire», 1536-1540.

(2) Voir P. LOHEST dans *Chronique archéologique du Pays de Liége*, année 1907, p. 22 (pierre tumulaire de l'échevin delle Fosse, mort en 1283).

a jadis recouvert les restes d'un personnage ayant joué un rôle dans l'administration de la paroisse ou de l'église Sainte-Madeleine au Trez, sœur aînée de l'église Saint-Nicolas au Trez.

IV. Fragment de dalle gravée en creux. Largeur 0m40, haut. 0m17.

Nous ne possèdons de cette pierre tombale que la partie inférieure, où l'on remarque encore la base d'une colonnette, qui séparait les deux gisants. On y voit aussi la pointe de la chaussure de celui de gauche ainsi que la patte de l'animal, chien ou lion, que l'on plaçait d'ordinaire aux pieds des personnages.

De l'inscription, outre une ou deux lettres indéchiffrables nous possédons le début, marqué par une croisette formée de 5 points dont un au centre et située juste en dessous de la base de la colonnette susdite. Trois lettres la suivent: L A N en onciales assez raides et à traits moins larges que de coutume. Le texte commençait donc à se lire à partir du milieu de la base.

Bien d'autres sépultures existaient encore dans l'église même (1), entre autres celle de la famille de Fies (1re moitié du XIVe siècle), tombe qui portait figurés trois gisants au lieu de deux. Elle était placée dans la chapelle à gauche de l'église. On pouvait y voir également la tombe d'Anne-Marie Fisen (sœur du peintre Englebert Fisen) morte le 16 août 1693 (2).

JACQUES BREUER.

(1) En 1337, La Madeleine était encore paroissiale, comme l'atteste ce compte de distribution de souliers « à l'entreie dyvier en le p(a)roche delle Magdalene a treist » (Pauvres en Ile, 1337, fo 23).

Saint-Nicolas au Trez existait déjà en 1350, témoin l'acte par lequel les curés de Liége font connaître la juridiction du prévôt de Saint-Lambert en matière de mariage, d'usure, etc., dans BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. IV, p. 131. Voy. aussi TH. GOBERT, *Les rues de Liége* au mot Saint-Nicolas au Trez.

(1) Cfr. les Manuscrits de Lefort (Archives de l'Etat à Liége). Epitaphes de Liége, dossier des Frères Mineurs, à la fin.

(2) Cfr. J. HELBIG dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, tome I, p. 49.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Au Boulevard d'Avroy. — Notre bonne ville ne cesse de se transformer et de se moderniser, au grand détriment de nos vieilles et pittoresques constructions liégeoises; il n'y a pas de mois qu'on n'ait à signaler la disparition de quelque intéressante façade ou de quelque vétuste et curieuse maison.

Tout récemment encore, la pioche des démolisseurs a fait disparaître, boulevard d'Avroy les deux immeubles portant les numéros 242 et 244 ; si leurs façades à rue, depuis longtemps défigurées et transformées, avaient perdu tout caractère, celles de derrière, par contre, moins remaniées avaient encore conservé en grande partie leur aspect primitif (fin du XVII^e^ siècle).

Un grand hôtel de maître va être édifié à l'emplacement de ces deux maisons, derniers vestiges de l'ancien quartier de Sainte-Véronique.

Les trésors d'art des églises. — Il y a quelques mois (*Chronique* d'août-septembre-octobre 1913, pp. 91-92), nous avons eu l'occasion de souligner l'utilité de la circulaire que M. le Gouverneur de la province avait adressée aux Administrations communales pour leur recommander la conservation des ameublements anciens des églises ; nous avons rappelé en même temps les recommandations faites par M. le Ministre de la Justice au sujet de la conservation des objets intéressants que renferment les églises ; à cet effet, M. Carton de Wiart a adressé aux évêques une circulaire les priant d'appeler l'attention des membres du culte « sur les dipositions légales qui ont pour but d'assurer la conservation des richesses artistiques et archéologiques des églises ; les mettre en garde contre les sollicitations dont ils pourraient être l'objet, et leur signaler les conséquences pouvant résulter des infractions commises, en violation desdites dispositions ».

Le Ministre de la Justice a depuis cru devoir rappeler aux Gouverneurs de province sa circulaire dans laquelle il est dit :

« Mes honorables prédécesseurs vous ont fait parvenir, pour être portées à la connaissance des administrations fabriciennes et communales, des copies de décisions judiciaires prononçant des condamnations à charge de ministres du culte qui avaient contrevenu à la disposition précitée de l'arrêté royal du 16 août 1824.

Cependant de nouveaux abus sont toujours à craindre. Dans cet ordre d'idées, la Commission royale des Monuments et des Sites m'a signalé une circulaire envoyée aux curés et desservants du royaume par un antiquaire, qui offre, moyennant une commission à payer par le vendeur et par l'acheteur, son entremise pour la vente et l'achat d'objets mobiliers de toutes espèces appartenant aux églises. Cette circulaire pourrait être considérée comme

ayant notamment pour but d'inciter les ministres du culte à céder des objets ayant une valeur artistique ou archéologique, en échange d'objets de même nature qui en seraient dépourvus.

J'estime qu'il importe de mettre à nouveau les administrations fabriciennes et les ministres du culte en garde contre les sollicitations pouvant avoir pour objet de les amener à se défaire d'objets d'art ou d'antiquités placés dans les églises et de leur rappeler les conséquences que peuvent entraîner, pour les auteurs d'actes irréguliers de ce genre, les aliénations faites en violation de l'article 5 de l'arrêté royal du 16 août 1824.

Il serait utile à cet effet, lorsque vous attirerez l'attention des administrations fabriciennes sur les considérations qui précèdent, de leur adresser une nouvelle copie de la circulaire du 25 mars 1896 pré-rappelée.

Vous voudrez bien, de votre côté, veiller à ce que, dans la mesure du possible, une étroite surveillance soit exercée en vue de prévenir les abus de l'espèce et stimuler, dans ce but, la vigilance notamment des commissaires d'arrondissement et des architectes provinciaux, ainsi que des autorités communales.... »

Il faut savoir gré à M. le Ministre de la Justice de son excellente initiative qui, espérons-le, mettra enfin un terme au mercantilisme de certaines administrations fabriciennes, trop souvent coupables d'avoir causé la disparition ou la dispersion d'œuvres d'art de valeur, qu'il eût été facile de conserver à notre patrimoine national.

Au Musée archéologique.— Le mobilier de la salle du médaillier s'accroîtra très prochainement d'une nouvelle vitrine qui occupera toute la paroi de la muraille sous les fenêtres donnant sur la cour intérieure de la Maison Curtius.

Cette bijoutière, dont la Ville de Liége vient de décider la confection, permettra d'exposer le restant de l'importante collection Ulysse Capitaine ainsi que les séries de sceaux, cachets, etc., de notre Institut.

Sous peu aussi, l'ancienne chaire à prêcher de l'église Saint-Jacques sera installée à la Maison Curtius.

X.

9e ANNÉE, N° 4. AVRIL 1914.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 22 Février 1914

Présidence de M. Th. GOBERT, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Th. Gobert, président.

35 membres sont présents : MM. Th. Gobert, président, L. Halkin, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Hamal-Nandrin, conservateur adjoint, MM. de Buggenoms, M. De Puydt, le baron de Sélys-Longchamps, E. Guerette-Douxchamps, M. Gérimont, L. Ledru, Max Lohest, F. Magnette, G. Ruhl, membres effectifs ; MM. l'abbé Coenen, Edm. Couvreux, J. Dabin, G. Dallemagne, L. de Lannoy, le baron Edm. de Sélys-Longchamps, J. Dupont, I. Etienne, G. Ghilain, F. Loiselet, A. Massart, J. Petry, C. Simonis, L. Nagels, Théo Smeets, A. Thonet, Ch. Thonet, le colonel Van Huele et le Dr B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. G. Kleyer, J. Brassinne, A. Poullet, J. Dumont, Ch. Wilmart, J. Delheid et J. Pirlet.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier, qui est adopté sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du tome 43 avance normalement et qu'il espère pouvoir le distribuer dans les premiers jours d'avril.

Rapport du secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1913. — M. le Secrétaire donne lecture de son rapport sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1913. M. le Président remercie et félicite M. Renard-Grenson de son substantiel rapport.

Rapport du trésorier sur la situation financière. — M. le Trésorier donne lecture de son rapport sur les finances de l'Institut. M. le Président remercie M. Pholien de son excellent exposé.

Un échange de vues a lieu entre MM. Fl. Pholien, G. Ruhl et Ch. Thonet au sujet du recrutement de nouveaux membres. Il est décidé qu'un appel sera fait au public liégeois, lors de la prochaine conférence publique à la salle académique.

Election de quatre membres effectifs. — MM. A. Micha, P. Jaspar, l'abbé J. Coenen et le chanoine S. Balau sont élus à l'unanimité membres effectifs de l'Institut archéologique liégeois.

Election de cinq membres correspondants. — MM. Ch. Wilmart, E. Van Ormelingen, Ch. Defrêcheux, J. Lohest, E.-J. Dardenne et J. Remouchamps sont élus à l'unanimité membres correspondants.

Election de membres associés. — MM. l'abbé E. Fréson, Fr. Piette et G. Médard sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. De Puydt, au nom de M. Kleyer, empêché, communique la nouvelle de la donation à la Ville de Liège, pour le Musée archéologique, des importantes séries d'antiquités préhistoriques de M. Georges Cumont. Au juste hommage rendu au donateur et à la Ville de Liège qui assume tous les frais d'installation des collections, il propose d'associer M. J. Servais, à la science duquel on doit en grande partie cette donation. M. le Président remercie MM. de Puydt et Servais de leur zèle et propose d'adresser une lettre de chaleureux remerciements à M. G. Cumont *(Adopté)*.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre du docteur Tihon attirant l'attention de l'Institut sur la découverte de nouvelles galeries souterraines à Fexhe le Haut-Clocher. M. Hamal s'étant déjà rendu sur les lieux, M. Max Lohest insiste sur la nécessité d'examiner la nature des terrains, l'extraction de la marne exigeant notamment le creusement de nombreuses galeries et chambres souterraines.

M. Pholien fait don à l'Institut des publications et cartes-vues éditées à l'occasion de la Joyeuse Entrée de LL. MM. le Roi et la Reine à Liège le 13 juillet 1913.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 55.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXX. — STATUE DE SAINTE CATHERINE.

(Commencement du XVI^e siècle). — (Bois. — Hauteur : 0m.84).

Cliché de l'auteur

Cette statue est conservée au presbytère de Rocour et provient de l'ancienne église de ce village. Elle représente une grande sainte dominicaine, sainte Catherine de Sienne, revêtue de son costume de religieuse et portant posée, sur son voile, la couronne d'épines qui la caractérise. L'indication des stigmates se trouvait sans doute sur les mains, actuellement brisées.

L'œuvre est de style encore gothique, mais de ce gothique de la fin du XV^e et du début du

XVI^e siècle, toujours vigoureux et réaliste, quoique déjà quelque peu assoupli par cette espèce de maniérisme qui, dans notre pays et dans certaines régions de l'Est de la France (1), a précédé et annoncé l'introduction de l'influence italienne. Ce maniérisme, d'ailleurs à peine indiqué, se remarque ici dans la pose un peu déhanchée et dans le mouvement de la jambe droite qui porte le genou en avant. Cette attitude motive plus ou moins la formation d'un pli destiné à animer la draperie et qui, autrement, n'aurait aucune raison d'être. La facture de cette œuvre n'en est pas moins fort élégante. Très hardie dans le traité de l'étoffe, elle devient d'un modelé très doux dans le rendu de la physionomie. On peut dater la statue du commencement du XVI^e siècle.

Un document découvert dans les archives de la paroisse par M. l'abbé Langhor, curé de Rocour, semble confirmer cette indication. En effet, le document établit que « Jean-Louis de Rocour qui esly sa sépulture en l'église de Rocour auprès la sépulture de sa mère, en my la dite église » a fondé en 1504 une messe à dire chaque semaine à l'autel de sainte Catherine. On peut supposer, sans invraisemblance, que l'auteur de cette fondation pieuse avait fait orner à ses frais l'autel où la messe devait être dite et qu'il fut le donateur de la statue retrouvée par M. Langhor parmi d'autres débris du mobilier de la vieille église.

M. DEVIGNE.

Corpus inscriptionum belgicarum.

Nous commencerons, dans l'un des prochains numéros de la *Chronique*, la publication des fiches des inscriptions historiques et privées de la province de Liège.

Aujourd'hui, pour faciliter le travail des nouveaux collaborateurs, nous donnons, en annexe, deux fiches avec les rubriques expliquées.

(1) Voyez R. KOECHLIN et J.-J. MARQUET DE VASSELOT : *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au seizième siècle. Etude sur la transition de l'art gothique à l'italianisme* (Paris, Armand Colin, 1900).

Sous peu nous publierons quelques fiches intéressantes. Elles seront imprimées sur feuilles séparées et non paginées, de sorte que nos membres et les personnes que ce travail intéresse pourront les classer comme bon leur semblera, soit par ordre alphabétique, soit par familles, soit par communes.

Nous prions les membres de l'Institut qui connaîtraient dans notre province des inscriptions historiques ou privées de bien vouloir les signaler.

GUERETTE-DOUXCHAMPS.

Le Château des Quatre Tourettes

Peu de personnes et même de Liégeois connaissent cet ancien château-fort.

C'est là un fait absolument regrettable, car ce château mérite d'être connu à plus d'un titre ; tout d'abord par le cachet qu'il a encore su conserver aujourd'hui, malgré les déprédations du temps et les transformations malheureuses qu'il a subies, et ensuite par les souvenirs historiques dont il est imprégné.

Il est situé rue Saint-Léonard (Nord) au nº 535. La tour principale et deux de ses tourettes subsistent encore en partie. Quelques-unes de ses fenêtres anciennes ont été sauvées de la destruction qu'un vandalisme mercantile a voulu moderniser.

La porte d'entrée est surmontée de l'inscription sculptée dans la pierre :

DAMOISEL ALID PIETE DE MALLE
L'AN MIL CCCCC ET XII
A FAIECT FAIRE Cte MAISON.

Elle est surmontée d'un cartouche contenant les quartiers de la châtelaine.

Il est malheureusement impossible d'en distinguer les émaux. Je les ai lus comme suit :

Deux écus accouplés soutenus par un arbre de... sur terrasse de... Le dextre d'argent au beffroi d'azur, à la fasce de... chargée d'une rose de...

L'écu de senestre écartelé au 1er d'argent avec vairs d'azur, au 2 et au 3 de... au levrier en attente de... et au 4 de losanges de...

Le tout surmonté d'un casque de face à 3 grilles avec une couronne de 5 fleurons sommée de 3 plumes d'autruche et entouré de lambrequins.

Théodore Gobert dans son remarquable ouvrage intitulé : « Les rues de Liége », tome III, fº 331, a fait de ce manoir une description fidèle, que je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire ci-dessous :

Quatre Tourettes. — Rue des et Rue Derrière les. — Reconnaissez, lecteurs, sous ces dénominations, respectivement la rue Morinval et la rue Adolphe Borgnet. Les anciennes appellations

étaient appliquées à ces voies, dans les trois ou quatre dernières centaines d'années et même dans la première moitié de notre siècle, à raison d'une antique propriété champêtre de l'endroit. La maison subsiste de nos jours. En passant rue St-Léonard, on peut l'apercevoir à gauche, au fond d'une avant-cour (nº 525). On constate facilement que les habitations banales qui l'enserrent, comme les ravages du temps et des hommes, lui ont enlevé la majeure partie de son caractère archaïque. Entourée, jadis, de vastes jardins, en dépendant, et de terres en culture, ce véritable manoir de forme rectangulaire était remarqué de tous les alentours. Quel aspect imposant il présentait alors ! Gardé par des fossés remblayés maintenant, le petit-château fort communiquait avec le dehors au moyen d'un pont-levis, qui, au moment du danger, se relevait et barricadait d'une façon absolue la porte de la maison. Il a également disparu. On retrouve, du moins, à l'angle gauche du bâtiment, la tourelle ronde dérobant l'escalier, mais laissant voir ses meurtrières qui devaient aider à défendre le poste de concert avec les trois échauguettes surmontant encore les autres angles de l'édifice semi-militaire du moyen-âge.

Cette demeure, en effet, à un passé lointain. Des souvenirs patriotiques d'un intérêt palpitant s'y rattachent. N'a-t-elle point été le témoin muet, et la glorieuse victime d'un des sanglants épisodes qui précédèrent le sac de notre cité, en 1468, par les troupes de Charles le Téméraire, épisode que nous avons fait connaître partiellement à l'article rue Porte St-Léonard, d'après des témoins oculaires. Il se passa le 26 octobre. Vainqueurs dans une de leurs sorties contre l'avant garde du duc de Bourgogne forte de plusieurs milliers d'hommes, les Liégeois, en nombre beaucoup plus restreint, avaient poursuivi leurs ennemis jusqu'à l'extrémité du faubourg St-Léonard. Une partie des Bourguignons se réfugièrent dans la Maison des Quatre Tourettes. Les Liégeois les y bloquèrent. Enthousiasmés de leur succès, ils commirent l'imprudence de livrer ce bâtiment aux flammes. Les lueurs du vaste foyer firent d'abord connaître à l'armée bourguignonne la faiblesse numérique de la troupe liégeoise et lui servirent ensuite de point de ralliement. Les Bourguignons survivants reprirent courage et s'élancèrent sur la poignée de vaillants Liégeois qui, devant ces forces considérables, durent battre en retraite, sans désordre cependant.

A cette époque la maison-forte des Quatre Tourettes appartenait à la famille de Piteit dont Hemricourt, dans son Miroir des Nobles, fait mention. Elle demeura longtemps dans les mains de cette famille sur laquelle Jalheau donne de nombreux renseignements généalogiques (1), ainsi que le héraut d'armes Le Fort.

Le manoir, incendié en 1468 comme on l'a vu, a été reconstruit

en 1512. C'est ce que constate l'inscription suivante gravée en dessous des écussons armoriés, sur une pierre de la façade, à gauche :

Damoisel Alid Piete demalle l'an mil CCCCC et XII a faicte bâtir la maison.

Cette dame, née Alide de Villers, dame d'Emale, de Canne, de Nédercanne, etc..., avait épousé le 29 novembre 1493, le possesseur de cette propriété, nommé Jean de Piteit. Devenue veuve, elle convola en secondes noces avec Pierre Branche et mourut l'an 1515. Vers la fin du XVI^e^ xiècle, la belle résidence était encore détenue par un Jean de Piteit, dit de Villers. Elle passa ensuite pour longtemps à la famille bien connue de Lovinfosse, puis à la famille Germay, qui la possède encore.

Depuis le siècle passé, la construction a beaucoup déchu de sa splendeur d'autrefois. Réduite, en fait, à une maison bourgeoise toute vulgaire, l'élégance et le luxe ont été bannis de ses salles. Elle a été modernisée à l'intérieur. On a même fait disparaître pour la vente, en ce dernier quart de siècle, quelques cheminées artistiques qui la décoraient. L'une de ces cheminées en style ogival, a été acquise par M. Jules Frésart,qui l'a installée en son château de Flône.

Le moment ne serait-il pas opportun pour la Ville de sauver d'une destruction progressive l'un des derniers et des plus curieux spécimens des maisons-fortes qui s'élevaient au moyen âge, en nombre restreint d'ailleurs, dans quelques faubourgs et qui servaient de résidence de campagne à de notables familles de la cité ? »

Je partage entièrement les sentiments de regrets de Th. Gobert de voir abandonné et dédaigné un si remarquable monument de notre vieille architecture et je reproduis très vivement son cri d'alarme, suppliant les pouvoirs publics de nous conserver et de nous restaurer ce précieux reste du moyen âge.

G. GHILAIN.

9e ANNÉE, N° 5. MAI 1914.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 (

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 Mars 1914

Présidence de M. TH. GOBERT, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40 sous la présidence de M. Th. Gobert, président.

31 membres sont présents : MM. Th. Gobert, président ; L. Halkin, vice-président ; L Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint ; MM. l'abbé J. Coenen, de Buggenoms, le baron M. de Sélys-Longchamps, E. Guérette-Douxchamps, M. Gérimont, M. Lohest, L. Ledru, L. Naveau, membres effectifs ; MM. F. Bidlot, C Bourgault, E. Couvreux, Ch. Defrêcheux, le baron E. de Sélys-Longchamps, F. Dumont, J. Dupont, D. Gérard, G. Ghilain, J. Mativa, J. Renchon, Th. Smeets, A. Thonet, Ch. Thonet, le colonel Van Huele, F. Wauters et le Dr Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. De Puydt, J. Hamal-Nandrin, A. Massart, A. Micha, J. Pirlet et G. Ruhl.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de

à jour, les âtres qu'elles ornent étant actuellement en majeure partie bouchés.

M. Thonet signale encore que le Comité de rédaction de la *Vie Militaire* a décidé d'ouvrir ses colonnes à une nouvelle rubrique : l'*Inventaire des souvenirs militaires existant en Belgique.* A cet effet, M. Thonet fait appel aux membres de l'Institut pour qu'ils lui renseignent les souvenirs militaires qu'ils possèdent ou dont ils connaissent l'existence.

M. le Président remercie M. Thonet de son intéressant exposé et lui demande de faire parvenir au Bureau une petite note écrite concernant cette question, note qui pourra être insérée dans la *Chronique archéologique.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXXI. — VOLET EN CHÊNE AVEC ARMATURE EN FER FORGÉ.

(Commencement du XIVe siècle).

Pendant la période médiévale, l'art de la ferronnerie, au pays de Liège, atteignit un réel degré de perfection.

Le volet reproduit ci-après est un échantillon caractéristique de cet art robuste, pittoresque et rationnel. Découvert aux environs de Huy par M. Ed. Brahy-Prost, membre de l'Institut archéologique liégeois, il fut offert à notre Musée où il figure en bonne place.

Cette pièce très curieuse se compose de deux parties : 1° le volet proprement dit, simple planche de chêne massive sans ornements ; 2° l'armature en fer ouvré. Sur celle-ci se concentre tout l'intérêt : le cadre de fer qui suit les bords du panneau de bois et les trois pentures qui étalent habilement leurs volutes cloutées sur tous les ais de chêne de façon à les assujettir solidement, forment une protection sérieuse et intelligemment répartie.

D'autre part, on peut constater que les volutes et autres ornements sont tirés d'un façon aussi asymétrique que char-

mante des barres principales ou de l'encadrement, en les amaigrissant très sensiblement ; ces mêmes volutes vont en s'effilant, pour se terminer par un enroulement très serré autour du clou d'attache, dont la tête demi-sphérique semble se fondre avec la fin de la volute. Enfin les autres clous, qui fixent les barres principales, en nombre plus considé-

rable qu'il n'était nécessaire, sont disposés de façon à augmenter leur valeur décorative, en formant un ensemble, pittoresque, logique, très satisfaisant, qui porte l'empreinte des travaux de l'espèce exécutés au XIII^{e} siècle et au commencement du XIV^{e}.

Il est regrettable que le complément naturel de cet ensemble, la serrure primitive, ait disparu pour être remplacé par

l'entrée de serrure informe dont la présence fait tache dans un panneau aussi décoratif.

La destination de cette pièce semble tout indiquée : ce doit être la porte montée sur gonds d'une armoire murale ; l'armature en fer si parfaitement défensive en fait une bonne porte de coffre-fort ou d'armoire à archives ; était-ce sous sa protection que seigneur, bourgeois ou corporation serrait ses titres de noblesse, papiers précieux ou privilèges ?...

Les indications nous manquent pour trancher la question.

F. SACRÉ-TURIN.

Inventaire des souvenirs militaires existant en Belgique

Lors de sa dernière réunion à Bruxelles, le Comité de rédaction de la *Vie Militaire*, sous la présidence du colonel comte de Hemricourt de Grunne, a décidé d'ouvrir ses colonnes à une nouvelle rubrique.

A côté de *Notre passé militaire* paraîtra bientôt l'*Inventaire des souvenirs militaires existant en Belgique.*

Parmi ces souvenirs, il en est que beaucoup connaissent : ce sont ceux que nos musées renferment. Mais il en est d'autres certainement très importants et très nombreux, conservés jalousement dans des collections privées.

Ce sont ceux-là qu'il conviendrait de mettre au jour dans l'intérêt de l'histoire militaire de notre pays.

Au nom de la *Vie Militaire*, je me permets de faire appel à tous les membres de l'Institut archéologique liégeois pour qu'ils nous aident dans la tâche entreprise.

Je leur demanderai de bien vouloir me faire parvenir la liste des souvenirs militaires qu'ils possèdent ou dont ils connaissent l'existence, liste accompagnée si possible, d'une notice succincte avec dessin ou, mieux encore, avec photographie.

Les listes, notices, etc., paraîtront dans la *Vie Militaire* avec indication des propriétaires de ces souvenirs.

A. THONET,
Capitaine en second d'infanterie,
Avenue des Côteaux, 82,
Grivegnée (Liège).

VAL BENOIT

Inscription relative aux bourgmestres Henri de Bailly et Nicolas-Joseph de Closset.

Nous croyons intéressant de publier deux inscriptions inédites, dont la découverte remonte déjà à un an environ. Il s'agit des inscriptions gravées sur deux monolithes en casteen de la Meuse mis à jour au charbonnage du Bois-d'Avroy, rue du Val-Benoit (1). Grâce aux soins de M. l'ingénieur H. Bogaert, directeur de ce charbonnage, ces deux blocs de pierre ont été encastrés dans les montants d'un petit viaduc récemment construit à l'endroit de la découverte ; leur conservation est ainsi désormais assurée.

Ces inscriptions sont taillées en creux, chacune sur une banderole en relief qui coupe la pierre dans toute sa largeur à la partie supérieure.

Au-dessus de chacune de ces banderoles, un espace martelé fait deviner un écu, détruit très vraisemblablement à la révolution française.

L'une des inscriptions se lit :

HONNORÉ SEIGR HENRY DE BAILLY
JURIS CONSULT, CONSEILLER INTIME
DE S. A. EVÈQUE ET PRINCE DE LIEGE
POUR LA 2me FOIS BOURGMRE L'AN 1731

Henri de Bailly avait été élu bourgmestre pour la première

(1) Voyez *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 8e année, no 7 (juillet 1913) p. 71. Compte-rendu de la séance du 30 mai 1913.

fois le 24 septembre 1724 et pour la deuxième fois le 23 septembre 1731 (1). Son écu porte : Ecartelé au 1er et au 4me d'or au lion de sable, au 2me et au 3me d'argent à trois roses de gueules tigées et feuillées de sinople, chargé en cœur d'un écu de gueules à trois macles d'argent.

L'autre se lit :

HONÔRE SEIGR NICOLAS JOSEPH DE CLOSSET
I. C. CONSEILLER DEPUTE PERPETUEL AUX
ETATS DU PAYS DE LIEGE ET COMTÉ DE LOOZ
DE LA SOUVERAINE JUSTICE DE LA CITÉ
ET PAYS DE LIEGE BOURGMRE L'AN 1731.

Son écu porte : D'argent à la fasce de sable, accompagné en chef d'un lion léopardé de gueules et en pointe de trois roses du même, 2 et 1 boutonnées d'or, barbées de sinople.

L'écu de ces deux bourgmestres figurait encore autrefois à l'église Saint-Thomas « sur les piliers qui soutiennent les treilles de fer qui servent d'entrée à la dite église du côté de la rue Hors-Château » (2).

Les deux monolithes mesurent chacun 2m50 environ de hauteur et 0m50 de largeur sur les quatre côtés ; la banderole qui supporte l'inscription est de la même largeur et haute de 0m26 environ. Le croquis ci-contre de l'un d'eux (ils sont identiques) en donnera une idée plus exacte.

Il serait intéressant de connaître l'emploi de ces deux bornes. Nos recherches ont été vaines : nulle part il n'en est fait mention. Nous pouvons cependant émettre à ce sujet une hypothèse très satisfaisante.

Ces blocs ont été trouvés à la limite même des communes de Sclessin et de Liége (autrefois seigneurie de Fragnée), à l'emplacement de l'ancienne chaussée de Liége à Namur, enclavée aujourd'hui dans le charbonnage précité ; or, précisément en 1732, nous apprend Renier Malherbe (3), une faible partie de cette route existait, « la levée de Sclessin », et ce

(1) OPHOVEN, *Continuation du recueil héraldique des seigneurs bourgmestres de la noble cité de Liége*, p. 36.

(2) *Ibidem*, p. 37.

(3) R. MALHERBE, *De l'état des routes dans le pays de Liége*, dans les *Mémoires de la Société libre d'Emulation de Liége*, nouvelle série, tome IV, pp. 222 et 75.

depuis peu. « A la fin de cette année, on acheva la chaussée de Sclessin aboutissant au bac du Prince à Seraing, partie actuelle de la route de Namur ». De plus, nous constatons dans les « Extraits des comptes communaux de la cité de Liége » (1) que, de 1731 à 1732, il a été payé une somme de 22.009 florins pour « réparation des chaussées ». Il y a donc tout lieu de croire que c'est sous l'édilité de ces deux mayeurs que la « levée » de Sclessin aura été construite; de Bailly et de Closset auront voulu commémorer cette construction d'utilité publique en la « signant » de leur nom, selon une habitude chère aux bourgmestres de Liége pour les moindres travaux exécutés durant leur mandat.

Une dalle en pierre avec armoiries et inscriptions relatives à ces deux bourgmestres est conservée dans la deuxième cours du Palais à Liége; elle provient de l'ancien rempart dit « des Anglais », à Hocheporte et rappelait les réparations qui y furent faites à cette date (2). JULES PIRLET.

NOS COLLECTIONS

DONS

Depuis le 1er janvier dernier, nos collections se sont enrichies de nombreux dons, achats et dépôts ; en voici les principaux :

1. Saucière et plat en porcelaine du Japon, à décor bleu de pagode, oiseau, feuillage, fleurs, etc.

Don de M. le professeur L. De Koninck.

2. Perle en pâte de verre de couleur gris-bleuâtre, de forme à peu près sphérique et ornée de godrons. Epoque belgo-romaine. Trouvée à Engis.

Don de M. le Dr B. Wibin.

3. Brique de foyer, style Louis XIV, provenant de la citadelle de Liége.

Don de M. le capitaine Alfred Thonet.

(1) Cf. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* : Extraits des comptes communaux de la cité de Liége, 1643-1793.

(2) Cf. le *Catalogue descriptif du Musée provincial de Liége fondé par l'Institut archéologique liégeois*, Liége, p. 55, no 83.

ACHATS

a) Bouteille en verre verdâtre légèrement irisé, à panse sphérique, goulot cylindrique, orifice à rebord plat. Trouvée à Neerhaeren. Epoque belgo-romaine (Ancienne collection Bamps). Hauteur : 0m195 ; diam. de la panse : 0m14.

b) Deux vitraux liégeois : armoiries et inscriptions. Le premier, de forme ovale, présente deux armoiries accouplées. Le second, de forme rectangulaire, donne les noms et qualités des propriétaires des précédentes armoiries : *Tossent Sougné Marchand Banquié J'ady Rentié de la Cité de Liége — Et Mademoiselle Margarite Charlis sa Compagne Anno* 1693.

c) Deux cruches en terre brunâtre, à panse bulbeuse, et goulot cylindrique à rebord droit, pourvues d'une anse. Proviennent de la rue du Vertbois à Liége, où elles ont été trouvées lors de travaux de voirie.

DÉPOTS DE LA VILLE DE LIÉGE

1. Outre son importante collection d'antiquités préhistoriques, M. Georges Cumont a fait également don à la Ville de Liége de :

a) Un ancien plan en couleurs, de la ville de Spa, dressé par Joh: Camp. géomètre (Longueur: 0m56 × largeur: 0m375).

b) Une banderole exécutée en 1781 pour l'inauguration de Célestin Thys, dernier abbé de Stavelot (Cette banderole a été décrite par M. Georges Cumont dans les *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXVII, 1913, pp. 85 à 92).

c) Un plan de la ville de Bouillon (dessin à l'encre de Chine, rehaussé de bleu et de rose). Années 1822 à 1845.Dimensions : 0m55 × 0m455.

d) Une plaque d'âtre en fonte (hauteur : 0m58 ; largeur : 0m50), portant la date 1584. La partie supérieure est cintrée. Au centre, dans un cartouche elliptique, les armes des rois de France (trois fleurs de lis) surmontées d'une couronne fermée. Hauteur : 0m58 ; longueur : 0m50.

e) Une meule belgo-romaine en grès, en parfait état de conservation, trouvée à Arquennes.

f) Deux fragments de meules belgo-romaines trouvés à Buysingen et à Leerbeek.

2. La Ville de Liége a également déposé au Musée archéologique :

a) Cinq tapisseries d'Audenaerde, style Louis XIII, provenant de la cure de l'église Saint-Antoine à Liége. (Hauteur : 3m20 ; longueurs : 1m86, 2m68, 3m20, 3m90, 5m30).

b) Pipe en bois sculpté, garnie d'un couvercle en argent gravé (Initiales J. L. B. dans une couronne). Les sculptures représentent trois armoiries surmontées de casques avec cimiers, d'attributs guerriers (canons, clairons, timbales, etc.), de fleurs, de feuilles d'acanthe, de coquilles, etc. Dans un cartouche se trouvent les initiales F. R.

La pipe est renfermée dans un écrin avec l'inscription : *J. B. J. de Lyon de Châtelet, officier au service d'Autriche, guerre de* 1777-1779.

Don de M. Clément Lyon, ex-officier, son petit-fils.

DÉPOTS DES PARTICULIERS

1. Médaillon en verre blanc opalin, de forme elliptique, portant en creux, sur chaque face, une tête coiffée d'un casque à haut cimier et vue de profil. Les deux têtes sont identiques. Le médaillon paraît être un assemblage de deux moulages d'une même entaille (Hauteur : 0m017 ; largeur : 0m010). Epoque belgo-romaine ? Trouvé à Celles (Hesbaye).

Dépôt de M. le Dr F. Tihon.

J. S.

Une note documentaire sur la discipline ecclésiastique au 18me siècle.

En 1723, Georges-Louis de Berghes interdit par un mandement aux prêtres de la principauté la fréquentation des cabarets.

Il donna aussi plusieurs autres ordonnances tendant à fortifier la discipline ecclésiastique parmi son clergé et à conserver la foi et les mœurs parmi les fidèles.

Nous avons trouvé dans un registre appartenant à la Compagnie de Saint-Jean-Baptiste de l'église paroissiale de Fétinne, une note d'Arnold Woot de Trixhe, curé de cette église, faisant allusion à ces efforts de maintien de discipline ecclésiastique.

En 1733, les comptes de la Compagnie de Saint-Jean cessent d'être tenus par les maîtres, et le curé Woot de Trixhe explique pourquoi il s'en charge dans la note que nous publions ci-après.

JACQUES A. DUPONT.

Nota Bene.

Comme les Confrères de Saint-Jean-Baptiste malgré les ordonnances de l'Evêque et prince et du Sgr. archidiacre persistoient à vouloir rendre les contes entre eux sans l'intervention du Rnd curé et qu'ils les rendaient dans les cabarets où il ne convenoit aucunement que le dit Rnd curé se trouveroit, y aiant au surplus un mandement de l'Evèque de l'an 1723 qui le déffend à tous ecclésiastiques *sub poenâ suspensionis ipso facto*, les dits confrères ne paiant aussi ou plutost ne voulaient plus rien paier à la fabrique de l'Eglise pour pain, vin, chandelles, ornements, sous prétexte qu'ils recevoient trop peu pour les dépenses qu'ils disaient être obligé de faire, le curé les aiant admoneté eschorté à changer de gouvernement pendant plusieurs années de suite sans rien gagner et voiant que souvent les maîtres de la ditte confrairie qui quelques fois ne scavoient ny lire, ny écrire, tenoient le registre aux rentes ce qui avoient occasioné quantité de fautes et d'abus et qu au surplus on trouvoit bien pour faire des dépenses très inutiles (laissant le scandal ou abus a parte) telles qu'on peut les voir par les contes, par exemple celui rendu au cabaret de la maison ou cense de Mathyva le 23e juin 1733 ou pour quelques joueurs de violons de village leur donner à boir et aux rentiers (1) on conte avoir déboursé traise fl. douse sous et demi (13-12-2) — au conte rendu le 25 juin 1729 chez Henri Baduin et cabaret, pour quelques bouquets, rameaux et pour les dépenses des joueurs et rentiers on marque vingt six florins bb. et ainsi à d'autres contes outre que ces maitres non lettrés et les autres portoient le registre au cabaret icy et à Liège pour y faire des enrollements de nouveaux confrères tels quels et de leur chef, c'est pour remédier à tous ces abus que le curé s'est mis en possession de tenir le registre aux rentes et de les lever par lui-même sans fraix, depuis quel temps il a commencé par reformer la dépense qu'on faisait chaque année au cabaret

(1) Il s'agit du traitement de ceux qui venoient paier les rentes.

pour ceux qui aportoient le gâteau et venoient paier les rentes et par là, on a trouvé le moien d'avoir de l'util pour la fabrique de l'Eglise malgré que les confrères n'aient plus fait la quête à l'église en l'honneur de Saint Jean ce qui rapportait 20 à 25 fl. bb. tous les ans et cela à proportion de la diligeance des maîtres qui quetoient. Il est facilement à remarquer que si le registre était resté aux mains des maîtres, probablement une bonne parties des susdites rentes se seroient entreperdues, le curé ayant été obligé de plaidoier pendant du temps à la basse cour de plenevaux comme il est à voir par le procès qui est resté entre les papiers de la cure, aiant été obligé de faire quantité de recherches ; mais à la fin les débiteurs ont été condamnés à tous fraix et ont reconnu la rente le tout quoi est à voir comme dist est, de même que l'utilité qui en revient chaque année à l'Eglise par les contes rendus et qui se trouvent à la fin du présent registre.

Voilà ce que le soussigné a cru convenir de marquer par mémoire tant pour rendre conte de la conduite qu'il a tenu que pour la connoissance de ses successeurs.

A. WOOT DE TRIXHE,

Curé de St-Vincent à Fettinne et d'Angleur son appendice

AVIS.

Nous croyons utile de rappeler à nos membres qu'ils peuvent acquérir, moyennant la modique somme de 5 francs, la breloque de l'Institut. Cette breloque en argent massif, à double face, comporte un espace réservé pour y faire graver le nom du titulaire ; elle facilite, de même que la carte d'identité, la visite des musées et constitue en même temps un souvenir intéressant.

On peut, sur simple demande, se procurer: la breloque, en s'adressant à M. Florent Pholien, trésorier, rue Vinâve-d'Ile, 26, et la carte d'identité, en la réclamant à M. L. Renard-Grenson, secrétaire 14, rue Fabry.

9e ANNÉE, N° 6. JUIN 1914.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 avril 1914.

Présidence de M. TH. GOBERT, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. Th. Gobert, président.

28 membres sont présents : MM. Th. Gobert, président ; L. Halkin, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; A. Baar et J. Hamal-Nandrin, conservateurs-adjoints ; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Coenen, de Buggenoms, Guerette-Douxchamps, M. Gérimont, F. Magnette, A. Micha, membres effectifs ; MM. F. Bidlot, C. Bourgault, E. Couvreux, F. Dumont, J. Dupont, G. Ghilain, le lieutenant-colonel Marcin, J. Mativa, O. Neef, J. Pétry, F. Sacré, Th. Smeets, Ch. Thonet, le colonel Van Huele et le Dr Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. M. De Puydt, Th. de Lannoy, L. Naveau, A. Massart et Ch. Wilmart.

Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* se poursuit assez lentement et qu'il a de ce chef, insisté à nouveau auprès des auteurs et de l'éditeur pour que cette impression soit accélérée.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire déclare qu'ayant remis aux rapporteurs désignés le mémoire de M. Bourgault, il espère pouvoir en faire commencer sous peu l'impression ; il demande, à cet effet, à être autorisé à transmettre le manuscrit à l'imprimeur, sans attendre la lecture en séance de mai des rapports des commissaires. — *Adopté.*

Communication de M. l'abbé J. Coenen : La crypte de l'église Saint-Barthélemy à Liége.

M. le Président remercie M. l'abbé Coenen de son intéressante communication qui donne lieu à un assez long échange de vues, auquel prennent notamment part M. G. Ghilain, M. l'architecte Bourgault et M. A. Baar.

Comme conclusion pratique à tirer des diverses opinions émises au sujet de la situation probable de la crypte, M. le Président propose de donner suite à la proposition faite en séance du 29 mars par M. Ghilain, d'entreprendre des fouilles sous le chœur de l'église Saint-Barthélemy.

Cette proposition est adoptée ; MM. Ghilain, l'abbé Coenen et Bourgault se chargeront de la direction de ces recherches, sous le contrôle de la Commission des fouilles. Un subside de cent francs est voté pour ces travaux.

Désignation d'un délégué a) *au Congrès archéologique de Brest-Vannes* ; b) *au X^e^ Congrès préhistorique de France (session d'Aurillac, Cantal).* — M. de Buggenoms est chargé de représenter l'Institut au Congrès de Brest-Vannes, de même qu'au X^e^ Congrès préhistorique ; M. J. Hamal-Nandrin est également délégué à ce dernier Congrès.

Election de trois membres associés et d'un membre correspondant.— M. J. Vannérus est élu, à l'unanimité, membre correspondant ; MM. le chevalier G. de Harlez-de Deulin, R. Dresse et A. Lacroix, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Présentation de membres correspondants et associés. — L'assemblée prend acte de la présentation de MM. Henri Polain et Alphonse Massart, en qualité de membres correspondants, et de celle de M. le baron H. de Pitteurs de Budingen et M. l'ingénieur A. Levaillon en qualité de membres associés.

Excursions. — M. F. Magnette, président de la Commission des excursions, expose le programme que celle-ci vient d'élaborer pour l'été : il annonce notamment une excursion à Aix-la-Chapelle pour le dimanche 17 mai, une visite à Léau, une excursion à Haneffe, Donceel, etc.

M. Magnette attire encore l'attention de l'Institut sur la haute utilité que présenterait une excursion à Londres. M. A. Baar fournit quelques explications à ce sujet et propose de mettre cette question à l'étude.

M. le Président remercie MM. A. Magnette et A. Baar de leur communication.

Rapport sur les causeries publiques de l'hiver. — M. Fl. Pholien, président du Comité des conférences, fait rapport sur les causeries publiques de l'hiver 1913-1914.

M. le Président remercie, au nom de l'assemblée M. Pholien du zèle avec lequel il s'acquitte, depuis plusieurs années déjà, de l'organisation des conférences.

Affaires diverses. — M. Pholien attire l'attention de ses collègues sur le vif intérêt que présenterait une exposition de la céramique liégeoise, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; il estime que l'inauguration prochaine des nouveaux locaux du Musée fournirait une excellente occasion pour organiser cette exposition.

M. le Président, tout en remerciant M. Pholien de sa motion, propose de renvoyer sa proposition à l'examen du Bureau(*Adopté*).

M. le Secrétaire dépose :

au nom de MM. J. Hamal-Nandrin et J. Servais, deux tirés à part de leur *Etude sur le Limbourg belge préhistorique (âges de la pierre)* ;

de la part de M. Victor de Munter, un tiré à part de sa notice intitulée : *Jacques Zagar et ses médailles au buste de Frédéric Perrenot.*

Des remerciements sont votés aux donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXXI. — MAISONS DU XVIII^e SIÈCLE

RUES SAINT-LAURENT, 9, ET HORS-CHATEAU, 57.

Si, comme nous le disions dans une précédente note (1), les maisons du moyen âge et de la Renaissance sont très rares à Liége, il n'en est pas de même de celles du XVIII^e siècle. La plupart de nos anciennes rues en comptent plusieurs ; Hors-Château, Féronstrée, Puits-en-Sock, Saint-Severin, Coronmeuse. la Batte, etc., montrent de nombreux spécimens de ces façades Louis XIV, Régence, Louis XV si caractéristi-

(1) Voyez *Chronique archéologique du pays de Liége*, 7^e année (1912), p. 75.

ques, mais aussi si monotones dans leurs grandes lignes : fenêtres et portes à linteaux courbes, ornés presque toujours de clefs sculptées, de bon goût et d'une variété étonnante ;

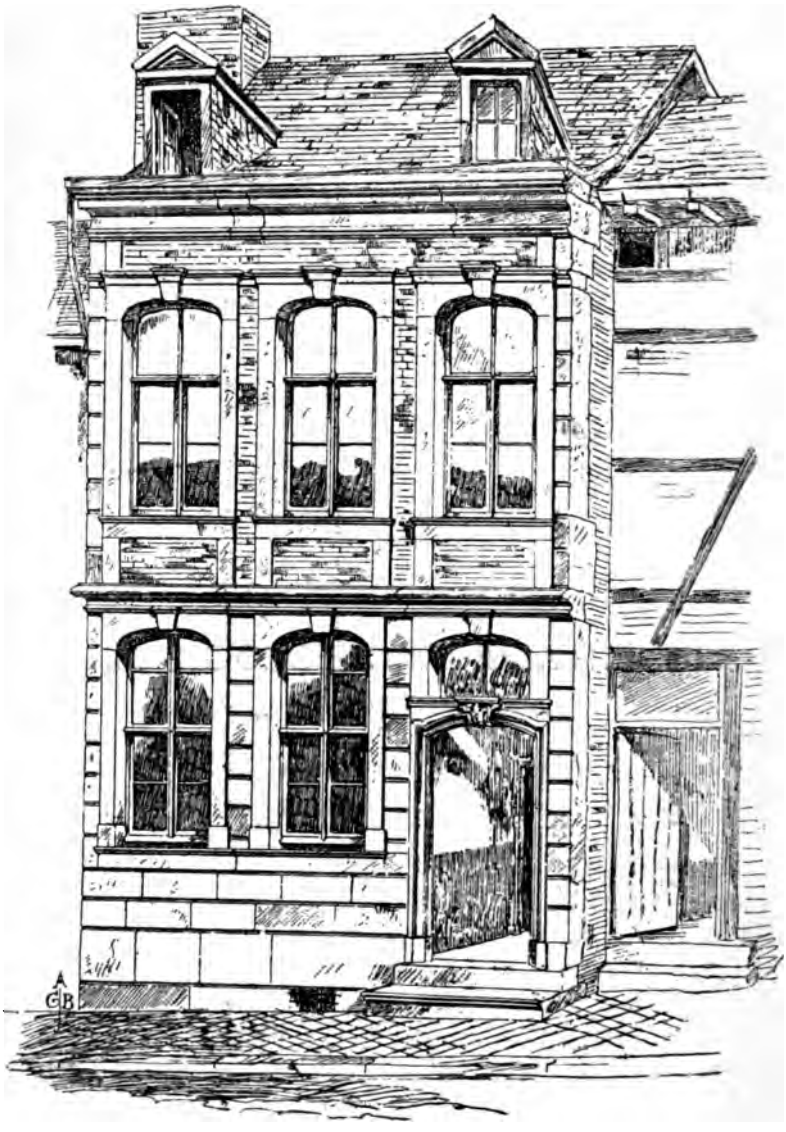

Fig. 1.

Maison Louis XIV, rue Saint-Laurent, nº 9.

coquilles, acanthes, feuillages et fleurs divers, contournés bizarrement, ornementation mystérieuse, tourmentée ; grillages aux fenêtres, aux balcons, dont certaines pièces telles les grilles du Palais des princes-évêques, sont véritablement des œuvres d'art pur et montrent des principes et des formes parfaitement sûrs d'eux-mêmes, homogènes et personnels ; menuiseries de fenêtres à petits bois entourant de beaux carreaux irisés, ou bleus ou roses ; briques de petits modèles, très rouges, emplissant les vides laissés entre les seuils ; bandeaux, montants finement profilés, en calcaire de Meuse, sous les corniches à grande gorge très particulière.

Voici deux exemples de ces sortes de demeures, dont la première se trouve rue Saint-Laurent, 9, et la seconde, rue Hors-Château, 57.

La fig. 1 donne la façade rue Saint-Laurent. Cette maison peut dater du premier tiers du XVIII^e siècle et appartient donc encore au « Louis XIV ». Elle se compose d'un rez-de-chaussée de pierre, à bossages et d'un étage à trois fenêtres. Au rez-de-chaussée, on remarque une porte à linteau courbe orné d une clef sculptée, dont voici fig. 2 en A le détail, et deux fenêtres, le tout surmonté d un bandeau fortement profilé. Une corniche saillante avec gorge profonde couronne le tout; comme on le voit, c'est là une façade simple, dont toute la décoration est constituée pour ainsi dire par la couleur des matériaux eux-mêmes, les pierres et les briques, et les traits clairs ou ombrés des moulures. Cependant, c'est un type absolument remarquable du genre et par ses proportions et par ses profils. La fig. 2 donne en B la corniche, en C, le bandeau du rez-de-chaussée et, en D, le chambranle de la porte. L'architecte qui les a composés a bien cherché là ce que ses devanciers lointains, les architectes gothiques, ont toujours voulu : des profils nerveux, bien en place, à saillies prononcées accrochant la lumière, à creux profonds plongés dans l'ombre. En cela, nos architectes du XVIII^e siècle firent montre d'une science consommée; toutes nos maisons de l'époque se distinguent par la remarquable distinction de leurs profils, sinon par leur variété. La maison en Hors-Château en fournit encore la preuve. La fig. 2, en B et C, reproduit la corniche et un bandeau.

Cette seconde maison a une façade exclusivement de pierre (fig. 3), un rez-de-chaussée et deux étages. La porte et toutes les fenêtres sont ornées de clefs se ressemblant.

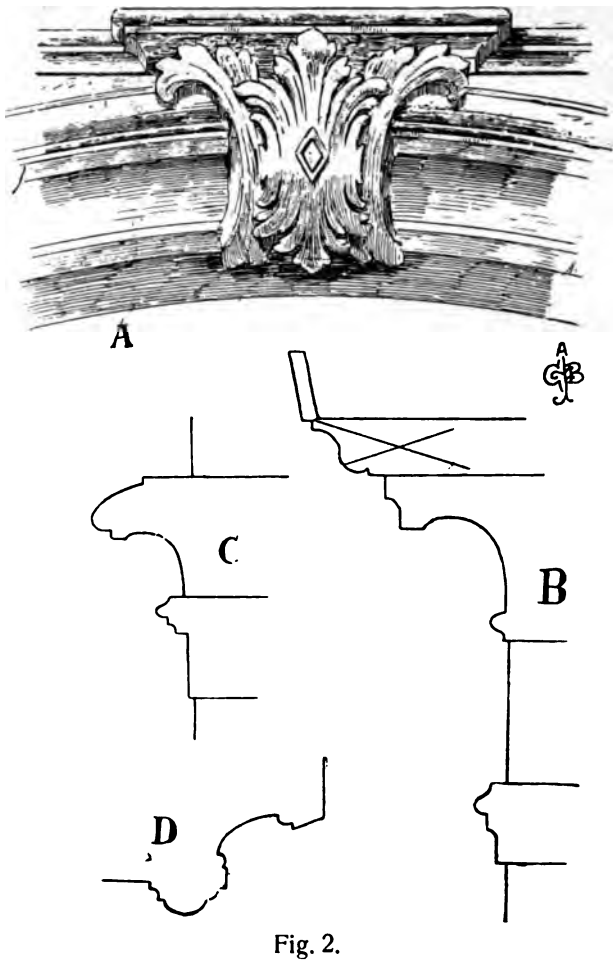

Fig. 2.

La sculpture décorant ces deux maisons est fine, bien composée. Nous avons déjà montré le détail de la clef de porte de celle rue Saint-Laurent. Voici, en A. fig. 4, la clef de la fenêtre médiane du rez-de-chaussée de celle de Hors-Château. C'est bien là, comme nous le disons plus haut, une

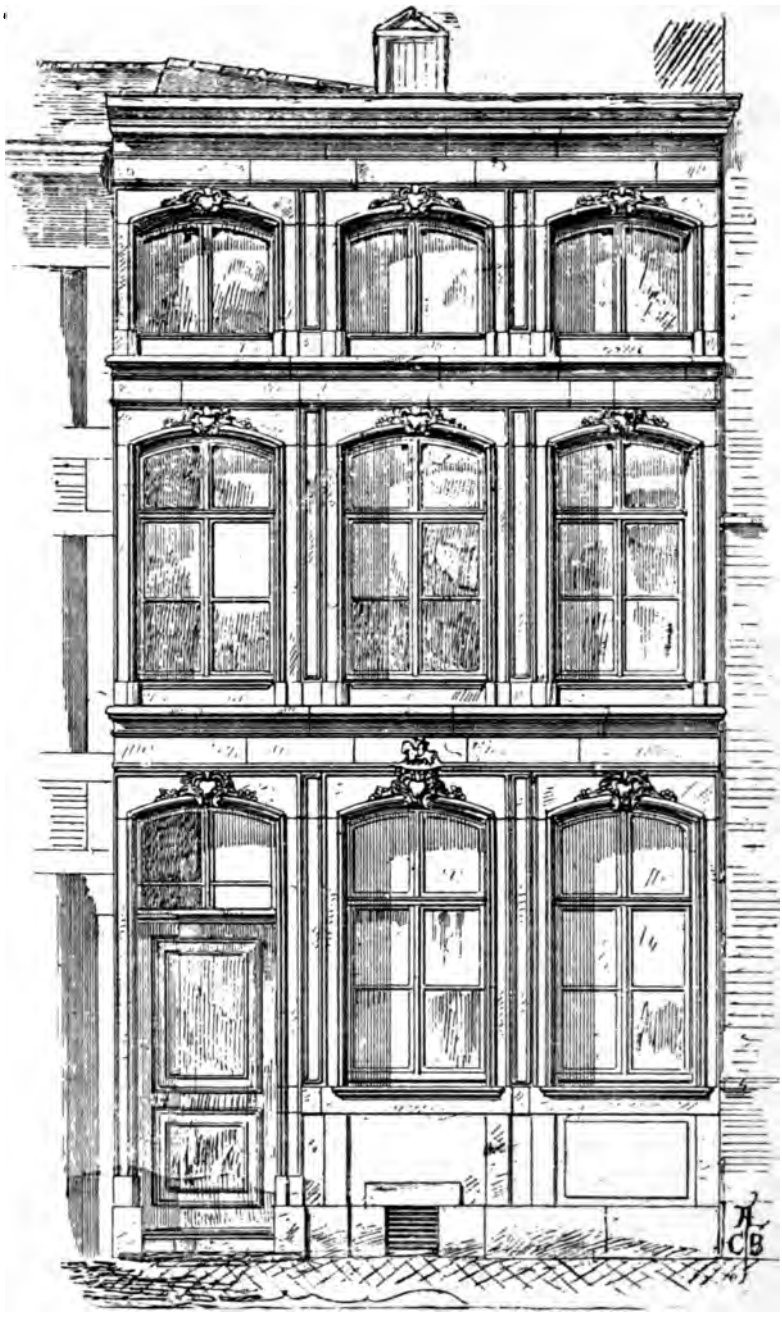

Fig. 3.

Maison Louis XV, rue Hors-Château, nº 57.

ornementation mystérieuse, capricieuse, sans principe, mais aussi bien spéciale. Cette dernière clef est un exemple de cet art du XVIII^e siècle, arrivé à un tournant mouvementé de sa vie, le « Louis XV » au début. Un peu plus tard, les contorsions des détails, des coquilles, des rocailles, des acan-

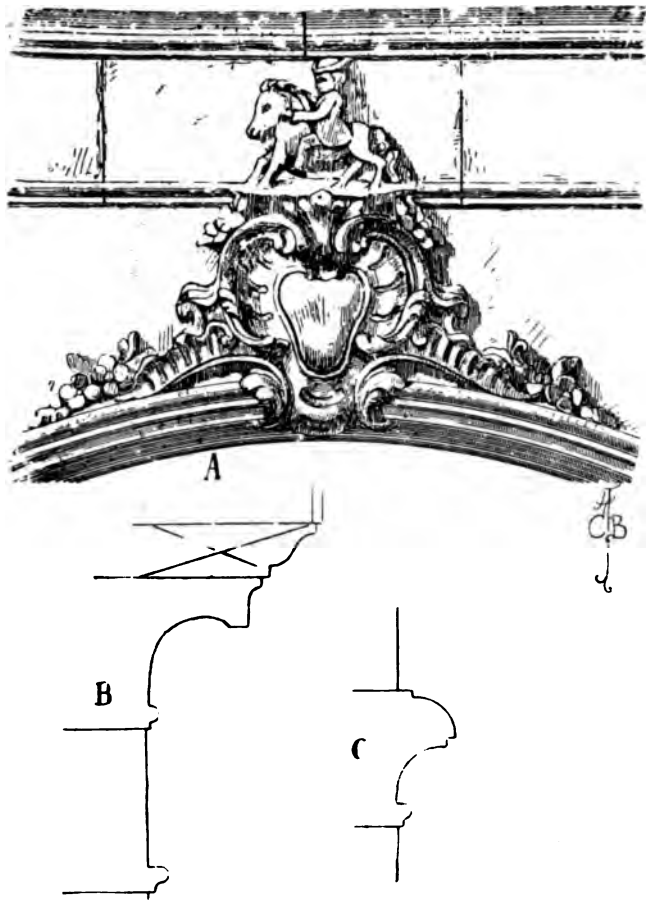

Fig. 4.

thes, des feuillages vont devenir encore plus prononcées; la symétrie va disparaître.

Le petit cavalier surmontant cette clef est curieux. C'est sans doute là une enseigne, en quelque sorte un « numéro » pour

la maison. Comment faut-il la lire ? Il existait jadis au coin du tournant Saint-Hubert et de Saint-Séverin une enseigne

Fig. 5.

Escalier de la maison rue Saint-Laurent, nº 9.

au « Cavalier d'Ardenne » (1). Est-ce une seconde du même genre ?

La fig. 5 reproduit un détail intérieur, important, de la maison de la rue Saint-Laurent : son escalier. Sa construction montre encore évidemment que l'artiste qui l'a conçu avait vu des types plus anciens, s'en souvenait et avait su en apprécier tout le côté pratique. Comme la fig. le montre, cet escalier tient très peu de place ; c'est en somme un escalier à vis, posé dans un coin du vestibule, desservant fort bien les étages, jouant son rôle. C'est là une transformation de cet escalier en tourelle, en dehors de l'habitation dont nous avons déjà eu l'occasion de parler et qui est une caractéristique des maisons liégeoises presque à toutes les époques. La fig. 5 montre aussi le départ orné finement, très décoratif, les balustres bien découpés, dont le détail est donné en A fig. 6. Il existe en réalité deux sortes de balustres; les premiers dans la partie basse de l'escalier, en A fig. 4, sont profilés sur leurs quatre faces et les seconds, dans la partie haute en B fig. 4, se réduisent en somme à une planche épaisse profilée de deux côtés. A remarquer aussi le profil du balustre A qui peut marcher de pair avec ceux des façades, de même que le profil en C fig. 4 d'un chambranle de porte rue Saint-Laurent.

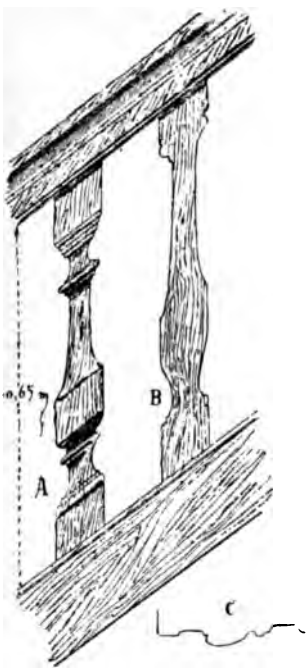

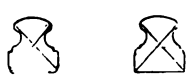

Fig. 6.

S'il n'en existait de nombreuses autres, ces deux maisons

(1) Voyez *Chronique archéologique du Pays de Liége*, 1909, p. 8.

suffiraient pour montrer d'une façon précise la nature de notre architecture du XVIII[e] siècle et même pour révéler le genre de vie des Liégeois d'alors (1).

C. BOURGAULT.

Un témoignage élogieux sur Liége et les Liégeois, en 1646.

Au cours d'une enquête récente dans les Archives vaticanes, sous les auspices de l'Institut historique belge de Rome, le hasard des recherches nous a fait découvrir un document original, intéressant la cité de Liége et ses habitants à l'époque très agitée, comme on sait, du prince-évêque Ferdinand de Bavière.

Ce document est une supplique adressée au pape Innocent X et datée de Liége (*Leodii*), le 26 novembre 1646. Avec beaucoup d'autres du même genre, envoyées de France, d'Espagne ou des Pays-Bas, au souverain pontife, cette missive est insérée dans le Registre n° 17 des *Lettere di particolari*, un des fonds les plus copieux de la *Secrétairerie d'Etat* (2).

Nous ne devons pas demander à cette supplique des informations importantes d'ordre historique ; nous y chercherions en vain un écho, même affaibli, des luttes tragiques que Chiroux et Grignoux, en cette même année 1646, se livraient

(1) Il est temps de songer à la conservation de ces deux maisons, car elles sont bien menacées. La première (rue Saint-Laurent) étant en saillie sur ses voisines, sera évidemment, et peut-être à bref délai, trouvée gênante pour l' « alignement ». Et il y a très peu de temps, on parlait sérieusement de la démolition de la seconde (rue Hors-Château), pour l'agrandissement d'une école voisine.

(2) Comprenant 305 volumes, répartis d'après l'ordre chronologique (1519 à 1803). Cf. G. Brom, Directeur de l'Institut hist. Néerlandais à Rome, *Guide aux Archives du Vatican*, 2[e] éd. Rome Loescher, 1911, in-8°, p. 90 et sv. — Le *Registro* 17 est intitulé : *Lettere di diversi particolari oltramontani* (1645-1653) ; pour le texte de la supplique dont il est question ici, voir feuillet 281, recto et verso.

dans un livre placé sur un pupitre et qu'il maintient ouvert de la main gauche.

Le *lectorium* est probablement muni d'un accoudoir que le *codex* ne permet pas de distinguer. Le siège, le pose-pieds et le lutrin semblent tenir ensemble, ne former qu'un seul meuble. L'homme est vêtu d'une robe recouverte d'un manteau sans manches jeté sur les épaules ; les cheveux retombent sur le front et sur les oreilles. La légende porte simplement : « + *Sigillum petri sacerdotis* ».

Les chartes qui mentionnent ce personnage lui donnent, en juin 1221 et le 6 février 1226, le titre de « magister Petrus » : indépendamment de sa qualité de prêtre, établie par la légende du sceau, le titulaire avait donc pris un grade académique ; en 1223, il est, en outre, qualifié chanoine de Saint-Lambert, et le 25 mars 1227, le 7 mai 1229, en 1230 et en mai 1231, chanoine et écolâtre de la Cathédrale (1).

Des sept chartes où figure maître Pierre, cinq concernent des donations faites à l'abbaye de Robermont, ce qui paraît indiquer qu'il s'intéressait spécialement à la prospérité de cet établissement ; on ne le trouve plus cité après 1231.

En 1235, il était remplacé comme écolâtre de Liége par Lambert de Hallois (2).

(1) COLLECTIONS VAN DER HEYDEN A HAUZEUR, *Chartes de Robermont et du Val-Benoît*, de 1221, 1223, 1226, 1227 et 1231. — ARCHIVES DE L'ETAT, A LIÉGE, *Chartes du Val-Saint-Lambert*, 7 mai 1229. — *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire*, t. VIII, p. 356. — J. CUVELIER, *Chartes du Val-Benoît*, pp. 30, 35, 44, 48, 61, 63.—Le sceau que nous reproduisons est appendu à la charte de juin 1221.

(2) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXIII, p. 354.

Outre son mérite artistique, le sceau reproduit ci-dessus présente un vif intérêt en ce qu'il nous donne le portrait de l'un des recteurs de la célèbre école de la Cathédrale de Liége à l'aube du XIIIe siècle, probablement le premier élu après la suppression de la vie commune.

Edouard PONCELET.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Démolitions.— Deux de nos vieilles demeures s'en sont encore allées, ces jours derniers, retrouver leurs innombrables devancières, dans l'oubli.

C'est d'abord une intéressante petite construction Louis XVI, rue des Mineurs. Elle s'élevait dans la cour du nº 23 (ancienne maison Lagasse). Sa façade était ornée de quelques épaisses guirlandes de feuilles de laurier encadrant une porte trapue avec chambranle et des fenêtres à meneaux. La taille des pierres, ciselure très large, était à remarquer. A l'intérieur on voyait divers panneaux décoratifs en plâtre représentant : 1) sur le manteau de cheminée du rez-de-chaussée, un paysage avec arbres, personnages, moulin, maisonnette, etc.; 2) au-dessus de la porte d'entrée, une ferme avec étang, bœufs venant y boire accompagnés d'un bouvier, puis quelques constructions pittoresques, dont une précédée d'un petit pont rustique, un pigeonnier composé d'une grosse tour ronde avec un étage en charpenterie, et dans le fond, autour d'un rocher, une chapelle; 3) sur le manteau de cheminée du 1er étage, une haute tour gothique, accolée d'une flèche aiguë, apparaissant au-dessus des murailles d'une ville entourée de fossés pleins d'eau avec une barque et des pêcheurs.

Il est infiniment probable que de cette maison qui devait dater des dernières années du XVIIIe siècle, rien ne sera sauvé. La maison nº23 rue des Mineurs, avec son intéressante façade Renaissance, ne sera pas démolie.

La seconde maison disparue est cette importante bâtisse qu'on remarquait, précédée d'une cour grillagée avec porte entre deux pilastres de pierre, au coin des rues Bidaut et Saint-Laurent. C'était une grande construction, sur plan rectangulaire, avec, dans sa façade, trois panneaux à ornementation : vase et feuilles d'acanthes, et trois autres panneaux représentant des groupes d'amours folâtrant ; ces trois derniers bas-reliefs vont, paraît-il, être replacés dans une façade à construire rue Bidaut. Des remplissages en pierres de Lorraine séparaient les montants et les cor-

niches en calcaire, des fenêtres et des portes. Ces pierres de Lorraine venaient de la grande tour de la Cathédrale de Saint-Lambert. Quelques-unes, qui se trouvaient dans la corniche de la maison, portaient encore de grands profils caractéristiques. L'emploi de ces pierres permettait de dater cette construction des premières années du XIX^e siècle.

A l'intérieur de l'habitation, on remarquait plusieurs pièces à décoration murale de plâtre : une Louis XVI, avec un beau manteau de cheminée, et un dessus de porte représentant un charbonnage de l'époque — qui est sauvé, paraît-il — et une autre à décoration Empire.

Dans un des mu s de la cour se trouvait, enchâssée, une pierre portant les armes de l'abbé Natalis, de l'abbaye de Saint-Laurent : de..... à deux lions affrontés de..... élevant entre eux un cœur de....., surmontées de la mitre et de la crosse, avec la devise « CORDE ET ANIMO ». Vers la rue Patenier, on voyait un pignon plus ancien avec fenêtres à meneaux du XVII^e siècle, hors de service et bouchées.

Une note illustrée, qui paraîtra sous peu dans l'*Inventaire* de la présente « Chronique », conservera le souvenir de ces deux maisons.

C. B.

Rue des Prémontrés. — Quelques terrassements effectués à l'*Office des propriétaires*, avaient, au dire des ouvriers, mis au jour quatre poteries bien conservées, qui avaient été ensuite jetées aux déblais ; quelques fragments qui en avaient été gardés ont permis de reconstituer, bien incomplètement hélas, une « snelle » en grès noirâtre émaillé de brun, avec de petites taches plus claires. La hauteur de ce grès devait être d'environ 0^m25 ; trois médaillons représentant des scènes bibliques l'ornaient et la date 1570 ainsi que les initiales PK y figurent.

Deux inscriptions sur trois sont demeurées intactes.

Les déblais ont encore fourni un spécimen intéressant de cive (diamètre 0^m10) et quelques autres débris moins importants.

J. B.

9e ANNÉE, N° 7. JUILLET 1914.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.)
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 (pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*.)

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 Mai 1914.

Présidence de M. TH. GOBERT, président.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 5 h. 35 sous la présidence de M. Th. Gobert, président.

35 membres sont présents : MM. Th. Gobert, président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; E. Fairon, bibliothécaire ; J. Pirlet, secrétaire-adjoint, et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint ; MM. J. Brassinne, l'abbé J. Coenen, L. de Buggenoms, le baron M. de Sélys-Longchamps, E. Guerette-Douxchamps, L. Ledru, le colonel Loiselet, F. Magnette, A. Micha et G. Ruhl, membres effectifs ; MM. F. Bidlot, A. Bouhon, C. Bourgault, J. Breuer, N. Defrecheux, le baron Edm. de Sélys-Longchamps, Th. de Lannoy, E. Duchesne, F. Dumont, J. Dupont, G. Ghilain, M. Legrand, F. Ledent, L. Nagels, J. Plomdeur, F. Sacré, le colonel Van Huele et le Dr B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. L. Halkin, M. Gérimont, M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin, A. Massart et F. Wauters.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril, qui est approuvé sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'état des publications est relativement satisfaisant ; il espère que le tome de 1913 du *Bulletin* pourra être distribué vers la fin de juin.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire annonce qu'il a

déjà reçu le rapport de MM. F. Magnette et l'abbé J. Coenen, sur le travail de M. G. Ghilain, intitulé : *Les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liége* et qu'il va transmettre le manuscrit au dernier commissaire, M. L. Ledru.

Communication de M. Th. Gobert. — M. G. Ruhl, le plus ancien membre effectif présent, remplace à la présidence M. Th. Gobert qui fait sa communication annoncée : « *Quelques mots sur l'ancienne banlieue de Liége* ». M. Ruhl remercie M. Gobert et le félicite de son très intéressant exposé.

Désignation de délégués aux cérémonies de la commémoration du prince de Ligne. — L'assemblée charge M. le colonel Loiselet ainsi que M. F. Magnette de représenter l'Institut aux fêtes de la Commémoration du prince de Ligne. M. Magnette regrettant de ne pouvoir accepter cette mission, M. Pholien est désigné pour le remplacer.

Election de six conseillers (art. X, § 4 des nouveaux statuts). — Après avoir rappelé à l'assemblée le paragraphe 4 de l'art. V des nouveaux statuts, M. le Président propose de remettre l'élection à la séance du mois prochain, afin de permettre aux membres effectifs de faire parvenir au Bureau des présentations de candidats. Après quelques observations de M. Brassinne, la proposition de M. le Président est mise au vote et est adoptée à l'unanimité des membres effectifs présents.

Election de deux membres associés et de deux membres correspondants. — MM. le baron de Pitteurs de Budingen et M. Levaillon, ingénieur d'artillerie, sont élus à l'unanimité membres associés de l'Institut.

MM. A. Massart et Henri Polain sont élus à l'unanimité membres correspondants de l'Institut.

Excursions. — M. F. Magnette, président du comité des excursions, remercie vivement M. J. Breuer, à qui revient en grande partie le succès de l'excursion à Aix-la-Chapelle.

Il annonce, d'autre part, comme prochaine une excursion à Bruxelles, aux Musées royaux (Arts décoratifs) du Cinquantenaire, excursion dont la date exacte n'est pas encore arrêtée.

Fouilles. — M. Ghilain donne lecture d'un intéressant rapport sur les fouilles de Saint-Barthélemy ; après avoir exposé en détail les résultats importants qu'ont fournis ces recherches, il engage l'Intitut à ne pas les abandonner et demande un subside pour les continuer. M. Ghilain remercie d'autre part M. Paul Lovens, le propriétaire des lieux fouillés, M. l'abbé J. Coenen et M. C. Bourgault qui a dirigé les fouilles.

M. Bourgault montre ensuite les plans des fouilles et ceux de l'église Saint-Barthélemy, dont il a fait une reconstitution complète. La communication de M. Bourgault donne lieu à plusieurs échanges de vues, auxquels prennent notamment part MM. Ghilain, Bourgault, l'abbé Coenen et J. Breuer.

Affaires diverses. — Vu l'heure tardive, le surplus de l'ordre du jour est renvoyé à la séance de juin.

La séance est levée à 7 h. 20.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE

LXXXI. — BAS-RELIEF EN BRONZE REPOUSSÉ ET CISELÉ, ŒUVRE DE L'ARTISTE LIÉGEOIS JACQUES DARTOIS.

(Musée archéologique liégeois.)

La plaque en cuivre rouge repoussé et ciselé reproduite ci-après, mesure 0m50 de longueur et 0m42 de largeur ; elle est l'œuvre de l'artiste liégeois Jacques Dartois et représente la prestation de serment du prince-évêque Charles-Nicolas-Alexandre d'Oultremont (1) à la Paix de Fexhe. Elle fut achetée en 1889 par l'Institut archéologique liégeois pour le prix de 300 francs (2).

Au bas de la plaque se trouvent les armes d'Oultremont (écu parti de gueules et de sable au lion d'argent lampassé et couronné d'or) accompagnées de l'inscription suivante : « *Dédié à Monsieur le Comte d'Oultremont de Wégimont* (3) *par son très humble et très obéissant serviteur J. Dartois.* »

En très petits caractères, en dessous, à gauche, on lit également : « *J. Dartois inv. et fecit* 1790. »

Cette date explique assez bien la manière dont l'artiste a traité son sujet : tout est théâtral et la réalité se mêle à la fiction ; on sent que l'auteur, sous l'influence des idées écloses avec les révolutions liégeoise et française, a voulu autant exprimer un sentiment qu'une scène historique : l'entente cordiale des trois Etats pour le plus grand bien de la patrie.

(1) CHARLES-NICOLAS-ALEXANDRE, COMTE D'OULTREMONT, élu le 20 avril 1763, mort le 22 octobre 1771, vit son élection confirmée par la cour de Rome, le 20 décembre 1763, reçut le bref d'administration le 6 avril 1764 et ne prit possession du palais épiscopal avec les formalités accoutumées que le 8 avril 1764.

(2) *Rapport sur les travaux de l'Institut archéologique liégeois pendant l'année* 1889, p. 28.

(3) CHARLES-JACQUES-PIERRE-IGNACE-GÉRARD, COMTE D'OULTREMONT, SEIGNEUR DE WÉGIMONT, né à Liége, le 11 juillet 1753, mort le 4 germinal an X de la République, était neveu du prince-évêque Charles-Nicolas-Alexandre d'Oultremont.

Certains personnages se donnant l'accolade et figurant à gauche et au fond, à droite, du tableau, font songer à l'œuvre de Louis David reproduite par Luc-Olivier Merson : Le serment des députés de l'Assemblée nationale dans la salle du jeu de paume, à Versailles, le 20 juin 1789.

Au centre, un grave vieillard à longue barbe, aux pieds nus, et drapé à l'antique, évoque le souvenir d'un sage législateur de l'ancienne Grèce : Minos, Solon, Lycurgue ou autre.

Assis sur une espèce de trône à deux marches, il montre de l'index une table de lois sur laquelle sont gravés, en caractères bien apparents : PAIX DE FEXHE - l'an 1316.

Le dossier du siège est orné de l'emblème choisi par le Tribunal des XXII : *un épervier pris dans des rêts* (1).

Derrière le trône, une seconde table gravée, appliquée à la muraille, porte l'inscription :

POPULO LEODIENSI
QUOD DIVINÂ PROVIDENTIÂ
RARA SAGACITATE
INCREDIBILI PRUDENTIÂ
XXII VIROS
SUIS ASIGNAVERIT DECREVERIT
MCCCXLIII.

Faisant face au vieillard, le prince-évêque d'Oultremont, portant le rochet, le camail et la croix pectorale, jure fidélité à la célèbre constitution liégeoise ; il tourne la tête et semble prendre à témoin de son serment un personnage ayant une clef magistrale suspendue au côté gauche de la poitrine. Tout à côté, vu de dos, un officier armé d'un large sabre recourbé, porte une sabretache aux armes de la principauté et du prince-évêque.

Ce magistrat et ce soldat représentent, à n'en point douter, Georges-Albert de Goer de Herve, chevalier du Saint-Empire, seigneur de Jehanster, et Théodore-Antoine, comte de Berlaymont, seigneur de Bormenville, vicomte del Heid, général-major, colonel du régiment national liégeois et gouverneur de la Citadelle, tous deux, alors, bourgmestres de la Cité de Liége (2).

Un troisième personnage ,dans le groupe de gauche, peut

(1) Le musée archéologique liégeois possède un sceau du Tribunal des XXII, datant du XV^e siècle (col. Capitaine). L'épervier y est figuré dans un filet de forme polylobée.

(2) Nommés bourgmestres de Liége le 18 septembre 1763 ; cf. *Mémorial de la Ville de Liége : Continuation du Recueil de Loyens*, 1720-1830, pp. 93 et 94.

être également identifié. Il tient en main un livre (bréviaire ?) avec couverture ornée d'armoiries (écu d'or à la tête et col de vautour de sable couronnée du champ) (1), accompagnées

du nom de leur propriétaire : BARO DE GEYR. Il s'agit évidemment du baron de Geyr de Schweppenburg, abbé de Visé et chanoine de la Cathédrale Saint-Lambert.

(1) Les armes de la famille de Geyr de Schweppenburg sont : d'or à une tête et col de vautour de sable becquée d'azur, languée de gueules, couronnée du champ.

Dartois a peut-être encore représenté d'autres personnalités dans cette scène ; ses contemporains les auraient probablement reconnues, mais, pour nous, plus rien ne les désigne spécialement.

L'œuvre offre certainement matière à la critique quant à la composition et à l'exécution mais, prise dans son ensemble, elle ne manque pas d'un certain charme et ne laisse pas d'être très intéressante au point de vue liégeois.

Dartois, sans être un grand artiste, ne manquait cependant pas de connaissances techniques.

Né à Liége en 1754, mort en cette ville le 12 août 1848, il était fils de Melchior Dartois, orfèvre-argentier du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière. Il fit son apprentissage chez Aug. Masson, à Paris, ciseleur-bijoutier de Louis XV. Par son testament du 6 octobre 1847, il légua son médaillier à l'Université de Liége (1).

Parmi ses œuvres, on peut citer : les portes du tabernacle de l'église Saint-Jean, à Liége ; deux sculptures à sujets mythologiques et un Christ légués à feu Raikem, procureur général à Liége ; un épisode de la révolution liégeoise de 1789 et les portraits de ses père et mère légués à l'Université de Liége ; une corbeille de fleurs, autrefois propriété du Dr Wasseige ; des bas-reliefs bronzés ; etc. L'Institut archéologique liégeois possède, outre la pièce décrite aujourd'hui, quatre autres œuvres attribuées au même artiste : trois plaquettes en plomb et une plaquette en cuivre jaune représentant plusieurs groupes ciselés et repoussés : *Mars et Vénus*, *Vénus et Adonis*, *Vénus pleurant la mort d'Adonis* et *la Vierge au pied de la Croix*.

JEAN SERVAIS.

Curieuse poterie de la région mosane.

Collection Gruniaux à Givet.

La petite tasse en terre cuite, reproduite ci-contre, a

(1) Sur Jacques Dartois, voyez *Biographie nationale*, t. IV, pp. 682-683 (article de Edm. Busscher) ; TH. GOBERT, *Les rues de Liége*, t. I, s. v. Dartois, pp. 377, 378, etc.. S. BORMANS nous a laissé un détail pittoresque sur Jacques Dartois : « c'est le dernier Liégeois qui ait porté le costume de l'ancien régime ; il a su faire respecter jusqu'à sa mort ses culottes et son habit jaune foncé ; mais, quant à la queue, il se résigna, pendant les

été découverte, dans le sol, à Vireux-Wallerand (Ardenne) en 1912, avec une autre poterie de même facture, mais sans figuration humaine.

La pâte est grossière et couverte de vernis sur le bord et à l'extérieur seulement de la poterie, qui est ornée de dessins de trois couleurs : jaune, brun clair et brun foncé.

Echelle : 4/5 de la grandeur réelle.

Ces couleurs sont méthodiquement distribuées, comme on le remarque aux détails des trois personnages.

Le personnage central a les membres colorés en brun foncé et la tête en brun clair.

Les deux autres ont, au contraire, les têtes marquées en brun foncé et les membres en brun clair.

Sur les trois corps, les taches sont du même jaune que celui du fond et, sur ce fond, entre les personnages, s'étalent des taches brun clair et brun foncé.

L'ensemble revêt un caractère aussi primitif qu'original. L'ornementation, dépourvue de sentiment artistique, est intéressante au point de vue des études sur la céramique mosane et même le folklore.

dernières années, à la cacher sous le col de son vêtement. » *(Notes sur quelques artistes liégeois* dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome VIII, p. 223).

Nous espérons que la double reproduction que nous en donnons permettra à nos confrères spécialistes de nous fixer sur

le bien fondé de l'attribution humaine, des figurations et sur la date approximative de cette curieuse poterie inédite.

G.

NÉCROLOGIE

Notre Institut a eu la douleur de perdre, le 25 juin dernier, un de ses membres effectifs les plus estimés, M. Nicolas Lequarré, professeur émérite à l'Université de Liége, président de la Société de littérature wallonne, président de la Société Franklin, etc.

Avec lui disparaît une des figures les plus populaires du pays de Liége ; travailleur infatigable, vulgarisateur de talent, il incarnait, plus que tout autre en notre ville, le mouvement wallon, dont il fut, sa vie durant, l'un des plus puissants soutiens.

Entré à l'Institut le 13 mars 1868, il en était devenu membre correspondant le 2 février 1872 ; depuis le 27 avril 1900, il siégeait au nombre de ses membres effectifs.

Nicolas Lequarré se montra toujours un collègue dévoué, d'une inépuisable serviabilité et d'une non moins grande affabilité.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

ALOST, 29.
ANGLEUR, 56.
ARQUENNES, 28, 29, 53.
AUDENAERDE, tapisseries d', 54.

BADUIN, H., 55.
BAILLET, 10.
BAILLY, H. de, bourgmestre, 50 sv.
BAMPS, ancienne collection à Hasselt, 53.
BASSENGE, 12.
BAVIÈRE, Jean-Théodore de, prince-évêque, 78.
BEERSEL LEZ-BRUXELLES, 29.
BERGHES, Corneille de, prince-évêque, 17. — Georges-Louis de, prince-évêque, 54.
BERLAYMONT, Théodore-Antoine de, 76.
BOGAERT, H., ingénieur, 50.
BORMENVILLE, 76.
BOUILLON, 53.
BOVY-BOLOGNE, Mme Ve, à Herstal, 25 sv.
BRAHY-PROST, Ed., 47.
BRAINE-L'ALLEUD, 28-29.
BRAINE-LE-CHATEAU, 29.
BRAINE-LE-COMTE, 29.
BRANCHE, Pierre, 44.
BUYSINGHEN, 29, 54.

CAMP, Joh., géomètre à Spa, 53.
CANNE, 44.
CAPITAINE, collection Ulysse, 36.
CARTON DE WIART, ministre de la justice, 35.
CELLES-EN-HESBAYE, 54.
CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, 43.
CHARLIS, Marguerite, 53.
CHEFNEUX, 12.
CHÊNÉE, 24.
CHURRE, Nic. delle, 24.
CLAVIER, 20.
CLOSSET, N. de, bourgmestre, 50 sv.
CONDROZ, 20.
CONSTANS, fils (de Paris), 7 sv.
CRALLE, Félix, 12.
CRÉMETTI, lithographe, 19.
CUMONT, donations Georges, 27 sv, 53 sv.

DARTOIS, Jacques, artiste liégeois, 75 sv. — Melchior, artiste liégeois, 78.
DAVID, Louis, 76.
DECLAYE, Mlle et MM., 25 sv.
DE KONINCK, Prof. L.-L., 52.
DELLE CHURRE, NIC., 24.
DELLE FOSSE, échevin, 33.
DENDRE, rivière, 29.
DESMOUSSEAUX, le Préfet, 8 sv.
DIEST, 29.
DONCEEL, patriote liégeois, 4.

EELEN, 15 sv.

Emael, 44.
Engis, 52.
Escluse, d', 31.

Feschaux, 29.
Fexhe, paix de, 4, 75 sv.
Fies, famille de, 34.
Fincoeur-Thomasse, marbrerie, 31.
Finnevaux, 29.
Fisen, Anne et Englebert, 34.
Flockelet, Collart, 24.
Flône, 44.
Fosse, delle, échevin, 33.
Frésart, Jules, 44.

Gaillard, secrétaire général de Préfecture, 10.
Garrin, Collas, 32 sv.
Gela, nom de femme, XVe siècle, 23 sv.
Gerin, Collas, v. Garrin.
Germay, 44.
Geyr de Schweppenburg, de, 77.
Givet, 78.
Gobien, Gilles, 23 sv.
Goé, 3.
Goer de Herve, G.-A. de, 76.
Gruniaux, collection, à Givet, 78.

Hallois, L. de, 70.
Hasque, A. de, 69.
Heid, la, 76.
Hemricourt de Grunne, colonel comte de, 49.
Hénon, abbé du Val-Saint-Lambert, 19.
Henripont, 29.
Herman, Michel, sculpteur liégeois, 3 sv.
Herstal, 25 sv.
Hodaige, B., 69.
Huy, 47.

Innocent X, pape, 67.
Ittre, 28 sv.
Ivoz, 19.

Jacob, Werner, 8.
Jehanster, 76.

Lagasse, maison, Liége, 71.
Langhor, abbé, curé de Rocour, 40.
Leerbeek, 54.
Lequarré, Nic. (nécrologie), 80.

Liége, 3, 9, 17, 50 sv, 53, 67 sv. Musée Curtius, 4, 12, 75. — Abbaye Saint-Laurent, 72. — Administration communale de, 36, 53, 54. — Cathédrale Saint-Paul, église, 17. — Ancienne cathédrale Saint-Lambert, 69, 72, 77. — Charbonnage du Bois-d'Avroy, 50. — Citadelle, 52, 76. — Département de l'Ourthe, 7.

Églises et Quartiers : Saint-Antoine, 54. — Saint-Barthélemy, 23. — Saint-Jacques, 12, 17, 36. — Saint-Jean, 78. — Saint-Martin, 24. — Saint-Nicolas au Trez, 30. — Saint-Thomas, 51 .— Saint-Vincent, Fétinne, 55, 56. — Sainte-Madeleine au Trez, 34 — Sainte-Ursule, 12. — Sainte-Véronique, 35.

Evêché, 12. — Fétinne, 55 sv. — Fragnée, seigneurie, 51.

— Hocheporte, rempart de, 52. — Jésuites, 68 sv. — Mativa, lieu dit, 55. — Palais, 52.

Rues et Places : Boulevard d'Avroy, 35. — Rue Bidaut, 71. — Rue Adolphe Borgnet, 42. — Rue Hors-Château, 51, 59 sv. — Rue des Mineurs, 71. — Rue Morinval, 42. — Route de Namur, 51 sv. — Rue Patenier, 72. — Boulevard Piercot, 12. — Rue des Prémontrés, 30, 72. — Rue des Quatre Tourettes, 42. — Rue Saint-Laurent, 59 sv., 71. — Rue Saint-Léonard, 42 sv. — Rue du Val-Benoit, 50. — Rue du Vert-Bois, 30, 53.

Tribunal des XXII, 4, 76. — Université, 78, 80.

LOONBEEK, 29.
LOVINFOSSE, de, 44.
LYCURGUE, 76.
LYON, Clément, 54.
LYON DE CHATELET, J.-B.-J. de, 54.

MAESEYCK, 15.
MARCHE, 29.
MASSON, Aug., ciseleur parisien, 78.
MERSON, Luc-Olivier, 75.
MIDDELKERKE, 29.
MINOS, 76.
MOXHON, collection, 3.

NAMUR, route de Liége à, 51 sv.
NATALIS, abbé de Saint-Laurent lez-Liége, 72.
NEDERCANNE, 44.
NEERHAEREN, 53.
NEUVILLE-EN-CONDROZ, 20.
NIVELLES, 28 sv.

OULTRES, Léon d', 17.
OULTREMONT, Charles-Nicolas-Alexandre d', prince évêque, 75. — Charles-Jacques d', seigneur de Wégimont, neveu du précédent, 75.
OURTHE, département, 7.
OVERYSSCHE, 28, 29.

PAIFVE, 31.
PARIS, 10, 78.
PETIT-ROEULX, 29.
PIERRE, écolâtre de Saint-Lambert, 69.
PITEIT, Alide de, 43 sv.
PLANCKE, voy. Van der Plancke.

RAIKEM, ancien procureur général à Liége, 78.
RHODE-SAINTE-AGATHE, 29.
RHODE-SAINTE-GENÈSE, 28, 29.
ROBERMONT, ancienne abbaye de, 70.
ROBERTI, Jean, 68, 69.
ROCOUR, 37, 40. — DE ROCOUR, J.-L., 40.
ROEULX, voir PETIT, 29.
ROME, 67.

SAINT-HUBERT, Gilles de, 24.
SCLESSIN, 51 sv.
SCLUSE, v. Sluse.
SENEFFE, 28, 29.
SERAING, 52.
SERVAIS-HENDERICKX, J., 3, 7.
SLUSE, 31. — Gérard de Sluse, 31.
SOLON, 76.
SOUGNÉ, Tossaint, 53.
SPA, 53.
SPIENNES, 29.

Stavelot, 53.

Taxillis, Michel, abbé du Val-Saint-Lambert, 19.
Tervueren, 29.
Thomassin, 10.
Thonet, capitaine A., 52.
Thys, Célestin, prince-abbé de Stavelot, 53.
Tihon, Dr F., 54.
Tourneppe, 28, 29.

Uccle, 28, 29.

Val-Saint-Lambert, abbaye, 18 sv.
Van der Plancke, sculpteur, 12.
Verrewinckel, 28, 29.
Versailles, 76.
Vie Militaire, la, revue périodique, 49.
Villencourt, porte de, au Val-Saint-Lambert. 19.
Villers, Alide de, 44.
Vireux, — Wallerand, Ardennes, France, 79.
Visé, 77.

Wasseige, Dr à Liége, 78.
Waterloo, 28.
Ways-Ruart, 28, 29.
Wégimont, 75.
Wibin, Dr B. à Amay, 52.
Woot de Trixhe, Arnold de, 55.

CORPUS INSCRIPTIONUM BELGICARUM

Inscriptions relevées dans des imprimés et des manuscrits.

Prov.
Arrond.
Cant.
} *Localité :* *(ville ou village)* *Indication topog. générale :*

1° Genre d'inscription :

Une pierre tombale, commémorative, etc., etc.

2° Indication minutieuse de la source :

Désignation du dépôt, ou nom du propriétaire du document, cote, folio, titre, etc.

Si l'inscription est imprimée, indiquer le titre de l'ouvrage, l'auteur, la date et le lieu de publication, la page, etc.

3° Copie textuelle du document :

On demande la transcription servile du document, en entier, ou, au moins, la partie dans laquelle se trouve l'inscription.

4° Observations et notes historiques :

L'inscription est-elle perdue ? Oui ou non ? Ou, y a-t-il doute ? Pourquoi telle affirmation ?

5° Date du relevé :

6° Nom, prénoms et qualité de l'auteur du relevé :

7° Signature de l'auteur du relevé :

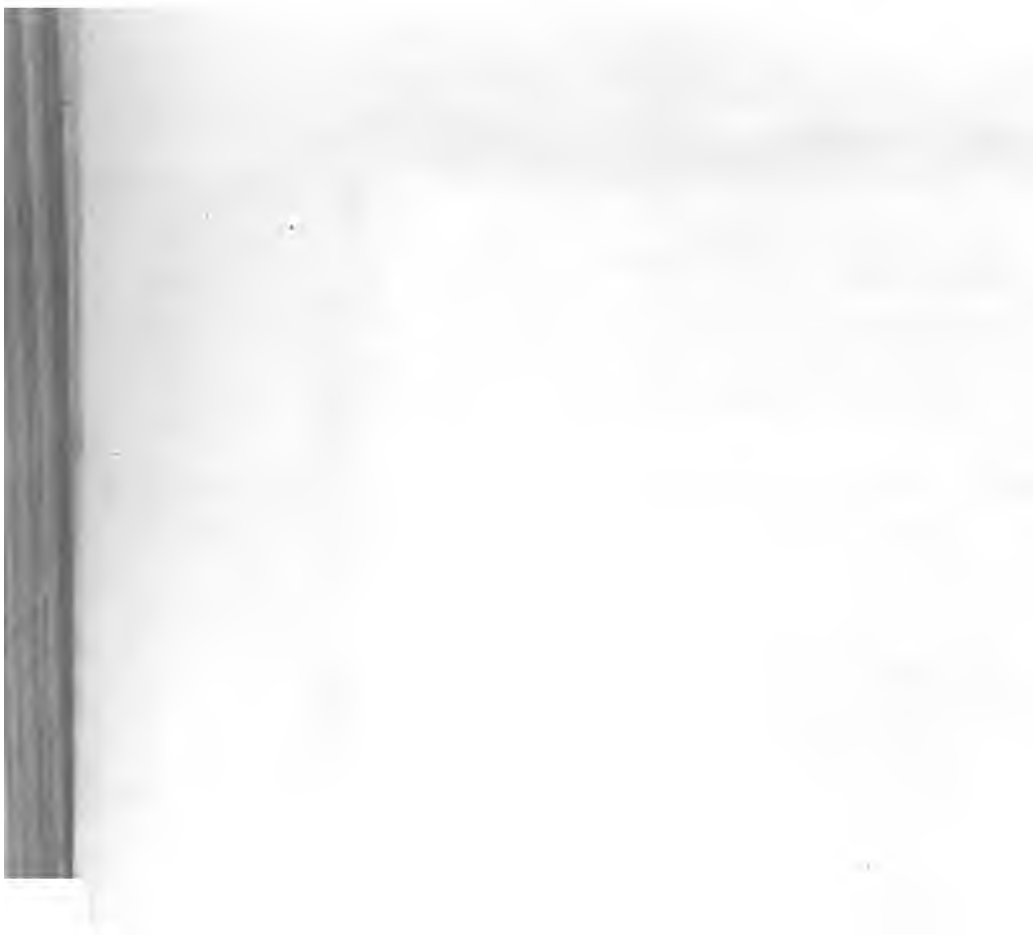

CORPUS INSCRIPTIONUM BELGICARUM

Prov.
Arrond :
Cant :

Localité : *(ville ou village)*
Indication topogr. générale :

En grandes lettres.
Lieu où l'inscription a été relevée.
Edifice, voie de communication, etc.

Genre d'inscription :

Une pierre tombale, une pierre commémorative, dédicatoire, etc., etc.

1° Indication topographique détaillée :

Il faut préciser et situer minutieusement l'inscription.

Exemples : 1° la pierre est dans le chœur de l'église, encastrée dans le mur, du côté de l'évangile ;

2° l'inscription se trouve sur la paroi extérieure de la porte d'entrée de la maison.

Pour situer une inscription, on se servira des points cardinaux, ou de coordonnées prises du centre de l'inscription par rapport à un point vraisemblablement immuable.

Un croquis avec orientation et cotes donnant la position relative de l'inscription est à conseiller.

2° Etat de conservation :

Description de l'état dans lequel est l'inscription.

On dira : bien conservée, ou inscription usée par le frottement ; ou, inscription restaurée dans telle partie.

3° Dimensions de l'inscription :

Il s'agit, simplement de la surface (largeur et hauteur) occupée par l'écriture, ou le cadre qui entoure l'inscription.

4° Copie de l'inscription avec notes justificatives éventuelles de la lecture :

Copie très scrupuleusement exacte :

Avoir soin de placer entre crochets les parties complétées.

Exemple : Hic ja Anto, s'écrira : Hic ja(cet) Anto(nius).

Si on fait une lecture conjecturale, on dira la raison, dans une note justificative.

Ne pas coller les frottis, photographies, etc., sur les fiches, mais les joindre en feuilles séparées.

5° Remarques sur armoiries, signes, dessins, etc., accompagnant l'inscription :

La science personnelle de l'archéologue peut, souvent, compléter des armoiries en partie disparues et fournir ainsi assez d'éléments pour faire reconnaître le personnage dont il s'agit dans l'inscription.

Si l'on indique les émaux dire le nom de l'auteur qui les renseigne.

Ne pas négliger de rapporter les représentations scéniques. Elles peuvent faire comprendre le sens de l'inscription.

6° Nature du support de l'inscription :

On dira : pierre, marbre, métal, cloche, bois.

On indiquera l'espèce de pierre si possible et la couleur.

7° Matière de l'inscription :

On dira : en lettres noires d'or, de cuivre, de ciment. Lettres peintes, lettres sculptées, en creux, etc.

8° Description sommaire du monument auquel se rapporte l'inscription :

Il s'agit de l'objet qui fait corps avec l'inscription et non de l'édifice qui renferme l'inscription.

9° Provenance d'une inscription déplacée :

S'il s'agit d'une pierre tombale encastrée dans un mur d'église, dire de quel cimetière elle provient.

Si l'inscription est dans un musée, signaler son origine.

10° Note bibliographique sur l'inscription, si elle a été publiée :

Donner, minutieusement, les sources : auteur, titre, tome, page.

11° Observations :

Renseignements personnels, note historique, etc.

12° Date du relevé :

Utile.

13° Nom, prénoms et qualité de l'auteur du relevé :

Important.

14° Signature de l'auteur du relevé :

Indispensable.

— Hocheporte, rempart de, 52. — Jésuites, 68 sv. — Mativa, lieu dit, 55. — Palais, 52.

Rues et Places : Boulevard d'Avroy, 35. — Rue Bidaut, 71. — Rue Adolphe Borgnet, 42. — Rue Hors-Château, 51, 59 sv. — Rue des Mineurs, 71. — Rue Morinval, 42. — Route de Namur, 51 sv. — Rue Patenier, 72. — Boulevard Piercot, 12. — Rue des Prémontrés, 30, 72. — Rue des Quatre Tourettes, 42. — Rue Saint-Laurent, 59 sv., 71. — Rue Saint-Léonard, 42 sv. — Rue du Val-Benoit, 50. — Rue du Vert-Bois, 30, 53.

Tribunal des XXII, 4, 76. — Université, 78, 80.

LOONBEEK, 29.
LOVINFOSSE, de, 44.
LYCURGUE, 76.
LYON, Clément, 54.
LYON DE CHATELET, J.-B.-J. de, 54.

MAESEYCK, 15.
MARCHE, 29.
MASSON, Aug., ciseleur parisien, 78.
MERSON, Luc-Olivier, 75.
MIDDELKERKE, 29.
MINOS, 76.
MOXHON, collection, 3.

NAMUR, route de Liége à, 51 sv.
NATALIS, abbé de Saint-Laurent lez-Liége, 72.
NEDERCANNE, 44.
NEERHAEREN, 53.
NEUVILLE-EN-CONDROZ, 20.
NIVELLES, 28 sv.

OULTRES, Léon d', 17.
OULTREMONT, Charles-Nicolas-Alexandre d', prince évêque, 75. — Charles-Jacques d', seigneur de Wégimont, neveu du précédent, 75.
OURTHE, département, 7.
OVERYSSCHE, 28, 29.

PAIFVE, 31.
PARIS, 10, 78.
PETIT-ROEULX, 29.
PIERRE, écolâtre de Saint-Lambert, 69.
PITEIT, Alide de, 43 sv.
PLANCKE, voy. Van der Plancke.

RAIKEM, ancien procureur général à Liége, 78.
RHODE-SAINTE-AGATHE, 29.
RHODE-SAINTE-GENÈSE, 28, 29.
ROBERMONT, ancienne abbaye de, 70.
ROBERTI, Jean, 68, 69.
ROCOUR, 37, 40. — DE ROCOUR, J.-L., 40.
ROEULX, voir PETIT, 29.
ROME, 67.

SAINT-HUBERT, Gilles de, 24.
SCLESSIN, 51 sv.
SCLUSE, v. Sluse.
SENEFFE, 28, 29.
SERAING, 52.
SERVAIS-HENDERICKX, J., 3, 7.
SLUSE, 31. — Gérard de Sluse, 31.
SOLON, 76.
SOUGNÉ, Tossaint, 53.
SPA, 53.
SPIENNES, 29.

Servais, Jean. — Deux œuvres de Michel Herman, sculpteur-ornemaniste liégeois 3
— Nouvelles découvertes dans le cimetière franc de Herstal 25
— Nos collections. 52
— Bas-relief en bronze repoussé et ciselé, œuvre de l'artiste liégeois Jacques Dartois 75
Smeets, Théo. — Dalle funéraire de Gilles Gobien, chanoine de Saint-Barthélemy et de Géla, sa mère. 23
Thonet, capitaine A. — Inventaire des souvenirs militaires existant en Belgique 49
X. — Collections communales 12
— A l'Évêché 12
— Au Musée archéologique 12, 36
— Au Boulevard d'Avroy 35
— Les trésors d'art des églises 35

TABLE DES MATIÈRES

Séance du 30 novembre 1913 1

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXVII. — Deux œuvres de Michel Herman, sculpteur ornemaniste liégeois 3

Tableau politique et tableau statistique du Département de l'Ourthe en l'an IX de la République française . . 7

Nos conférences 11

Petite chronique archéologique (suite): A l'Evêché. — Collections communales. — Au Musée archéologique . . 12

Séance du 28 décembre 1913 13

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXVIII. — Statue de saint Pierre en bois sculpté. 15

La Tourette du Val Saint-Lambert 18

Séance du 25 janvier 1914 21

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXIX. — Dalle funéraire de Gilles Gobien, chanoine de Saint-Barthélemy, et de Géla, sa mère . . 23

Nouvelles découvertes dans le cimetière franc de Herstal. 25

Donation Georges Cumont 27

Documents épigraphiques de l'ancienne paroisse de Saint-Nicolas au Trez 30

Petite chronique archéologique (suite): Au Boulevard d'Avroy. — Les trésors d'art des églises. — Au Musée archéologique 35

Séance du 22 février 1914 37

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXX. — Statue de sainte Catherine 39

Corpus inscriptionum belgicarum 40

Le Château des Quatre Tourettes 41

Séance du 29 mars 1914 45
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXXI. — Volet en chêne avec armature en fer forgé. 47
Inventaire des souvenirs militaires existant en Belgique. 49
Val-Benoît: Inscription relative aux bourgmestres Henri de Bailly et Nicolas-Joseph de Closset 50
Nos collections 52
Une note documentaire sur la discipline ecclésiastique au 18me siècle 54

Séance du 26 avril 1914. 59
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXXII. — Maisons du XVIIIme siècle rues Saint-Laurent, 9, et Hors-Château, 57 59
Un témoignage élogieux sur Liége et les Liégeois en 1646 67
Sigillographie liégeoise: Sceau de Maitre Pierre, écolâtre de Saint-Lambert, 1221-1231 69
Petite chronique archéologique (suite): Démolitions. — Rue des Prémontrés. 71

Séance du 29 mai 1914 73
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXXIII. — Bas-relief en bronze repoussé et ciselé, œuvre de l'artiste liégeois Jacques Dartois 75
Curieuse poterie de la région mosane 78
Nécrologie. Nicolas Lequarré 80

ERRATA

Les notices d'inventaire des pages 59 et 75 sont toutes deux numérotées LXXXI; elles doivent respectivement porter les numéros LXXXII et LXXXIII.

Page 12	Ligne 22, au lieu de: van der Plante, lisez: van der Planck.
Page 42	Ligne 8, au lieu de: PIETE DE MALLE, lisez: PIETE DEMALLE.
Page 79	Ligne 1, au lieu de: Ardenne, lisez: Ardennes.

TABLE DES MATIÈRES

Séance du 30 novembre 1913 . . . . . .

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXVII. — Deux œuvres de Michel Herman, sculpteur ornemaniste liégeois . . . . . .

Tableau politique et tableau statistique du Département de l'Ourthe en l'an IX de la République française . .

Nos conférences . . . . . .

Petite chronique archéologique (suite): A l'Evêché. — Collections communales. — Au Musée archéologique . .

Séance du 28 décembre 1913 . . . . . .

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXVIII. — Statue de saint Pierre en bois sculpté.

La Tourette du Val Saint-Lambert . . . . . .

Séance du 25 janvier 1914 . . . . . .

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXIX. — Dalle funéraire de Gilles Gobien, chanoine de Saint-Barthélemy, et de Géla, sa mère . .

Nouvelles découvertes dans le cimetière franc de Herstal.

Donation Georges Cumont . . . . . .

Documents épigraphiques de l'ancienne paroisse de Saint-Nicolas au Trez . . . . . .

Petite chronique archéologique (suite): Au Boulevard d'Avroy. — Les trésors d'art des églises. — Au Musée archéologique . . . . . .

Séance du 22 février 1914 . . . . . .

Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXX. — Statue de sainte Catherine . . . . . .

Corpus inscriptionum belgicarum . . . . . .

Le Château des Quatre Tourettes . . . . . .

Séance du 29 mars 1914 45
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXXI. — Volet en chêne avec armature en fer forgé. 47
Inventaire des souvenirs militaires existant en Belgique. 49
Val-Benoît: Inscription relative aux bourgmestres Henri de Bailly et Nicolas-Joseph de Closset 50
Nos collections 52
Une note documentaire sur la discipline ecclésiastique au 18me siècle 54

Séance du 26 avril 1914. 59
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXXII. — Maisons du XVIIIme siècle rues Saint-Laurent, 9, et Hors-Château, 57 59
Un témoignage élogieux sur Liége et les Liégeois en 1646 67
Sigillographie liégeoise: Sceau de Maitre Pierre, écolâtre de Saint-Lambert, 1221-1231 69
Petite chronique archéologique (suite): Démolitions. — Rue des Prémontrés. 71

Séance du 29 mai 1914 73
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite). LXXXIII. — Bas-relief en bronze repoussé et ciselé, œuvre de l'artiste liégeois Jacques Dartois 75
Curieuse poterie de la région mosane 78
Nécrologie. Nicolas Lequarré 80

ERRATA

Les notices d'inventaire des pages 59 et 75 sont toutes deux numérotées LXXXI; elles doivent respectivement porter les numéros LXXXII et LXXXIII.

Page 12	Ligne 22, au lieu de: van der Plante, lisez: van der Planck.
Page 42	Ligne 8, au lieu de: PIETE DE MALLE, lisez: PIETE DEMALLE.
Page 79	Ligne 1, au lieu de: Ardenne, lisez: Ardennes.